10.19.06.

Library of the Theological Seminary,
PRINCETON, N. J.

Division BS2343
Section B717
V.2

LE NOUVEAU TESTAMENT

EXPLIQUÉ

AU MOYEN D'INTRODUCTIONS, D'ANALYSES

ET DE NOTES EXÉGÉTIQUES

II

LAUSANNE 1899 — IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL & Cie

LE NOUVEAU TESTAMENT

DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

EXPLIQUÉ

AU MOYEN D'INTRODUCTIONS, D'ANALYSES

ET DE NOTES EXÉGÉTIQUES

PAR

L. BONNET

docteur en théologie.

ÉVANGILE DE JEAN

ACTES DES APOTRES

Seconde édition, revue et augmentée

PAR

ALFRED SCHRŒDER

pasteur à Lausanne.

LAUSANNE

GEORGES BRIDEL & Cie ÉDITEURS

Tous droits réservés.

PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION

L'auteur de ce livre, qui a vieilli en y travaillant, avait depuis quelques années constamment devant les yeux ce point d'interrogation qu'il soumettait à Dieu : Me sera-t-il donné de l'achever ? — Celui qui tient dans sa main chacune de nos journées a répondu affirmativement : le volume que nous publions complète ce long travail. Il en était temps, car l'auteur a accompli simultanément l'ouvrage principal de sa vie et sa quatre-vingtième année.

Ni lui, ni son éditeur n'ont été insensibles aux expressions d'étonnement et d'impatience de plus d'un lecteur au sujet de la lenteur avec laquelle les volumes se sont succédé à de longs intervalles. Mais si les amis qui nous ont fait l'honneur de désirer l'achèvement de l'ouvrage considèrent qu'il s'agit de quatre forts volumes très compacts, renfermant la matière de douze volumes in-8 ordinaires ; que telle question de critique traitée dans les introductions exigeait des semaines d'étude ; que tel passage difficile, dont l'explication se lit en quelques minutes, coûtait à l'auteur des journées de travail ; qu'enfin l'impression se trouvait ralentie par des difficultés typographiques et par les nombreuses épreuves nécessaires pour obtenir un ouvrage correct ; si nos lecteurs, disons-nous, considèrent toutes ces causes de retard, ils comprendront peut-être que dix ans se soient écoulés depuis la publication de notre premier volume (*Epîtres de Paul*) et cinq ans depuis qu'a paru le dernier (*Evangiles de Matthieu, Marc et Luc*).

Mais pourquoi, nous demandera-t-on encore, avoir commencé par la seconde partie du Nouveau Testament (les Epîtres et l'Apocalypse) et fini par la première (les livres historiques) ? Simplement parce que les Epîtres et l'Apocalypse, travail original dès la première édition, n'ont nécessité qu'une revision approfondie ; tandis que l'explication des livres historiques, qui n'était à l'origine qu'une reproduction de l'ouvrage de Gerlach, a dû être complètement refaite à nouveau.

Nous avons exposé au long, dans la préface de notre III^{e} volume, quels étaient le but de cet ouvrage et les moyens mis en œuvre pour l'atteindre. Mais comme aujourd'hui on ne lit guère les préfaces, et qu'en tout cas, après dix ans, elles sont bien certainement oubliées, nous ne croyons pas inutile de redire un mot sur ce point, auquel nous avons des raisons d'attacher quelque importance.

Notre but n'a point été d'édifier, au sens ordinaire de ce mot, par des réflexions religieuses sur le texte, mais de présenter aux lecteurs les principaux résultats d'une exégèse scientifique ; à notre grand regret, nous avons dû renoncer à toutes discussions philologiques.

Ainsi par la *critique du texte* grec, nous nous sommes efforcés de choisir en chaque cas, d'après les documents et l'exégèse, la variante la plus probable.

Dans la *traduction* (revision ou correction rigoureuse d'Ostervald), notre ambition a été de rendre littéralement l'original, sans en altérer l'esprit.

Les *introductions* à chaque livre ont pour but d'offrir au lecteur les données historiques qui peuvent en faciliter l'intelligence, et d'élucider les questions de critique auxquelles il donne lieu.

Le texte a été divisé en sections, dont chacune est précédée d'une *analyse* qui en résume les pensées principales.

Enfin les *notes* renferment l'explication du texte, saisi autant que possible dans son ensemble, dans ses détails et dans chacune de ses expressions importantes.

C'est là du moins ce que l'auteur s'est proposé, ce qu'il a poursuivi, à force d'étude et de travail. Quant au résultat obtenu, d'autres en jugeront. Mais ce qui nous importe avant tout, c'est l'approbation et la bénédiction de Dieu. Nous les lui demandons humblement, du fond du cœur.

L. Bonnet.

1885

PRÉFACE DE LA SECONDE ÉDITION

En préparant cette nouvelle édition, nous avons suivi les principes que nous exposions dans la préface du tome premier : *Evangiles de Matthieu, Marc et Luc*. Nous nous référons ici à cette préface.

La revision du présent volume a été, pour diverses raisons, plus étendue et plus approfondie que celle du précédent. Nous avons dû refondre les *introductions*, pour tenir compte des travaux importants qui ont paru ces dernières années sur l'histoire des origines de l'Eglise chrétienne. Il n'est guère de *notes* qui n'aient subi des retouches plus ou moins considérables. Quant à la *traduction*, que M. Bonnet appelait encore, avec trop de modestie peut-être, une « revision ou correction rigoureuse d'Ostervald, » elle est aujourd'hui indépendante de cette ancienne version ; elle en était déjà profondément distinguée par le soin que M. Bonnet avait apporté à rendre aussi littéralement que possible le texte original. Nous n'avons fait que le suivre dans l'exacte application de ce principe.

Si nous avons été amené à modifier sur bien des points l'œuvre de M. Bonnet, nous avons conscience cependant de nous être inspiré des intentions de l'auteur, respectant scrupuleusement sa pensée dans toutes les interprétations de quelque importance pour la doctrine. Nous ne nous sommes permis de substituer une autre explication à la sienne que dans des questions secondaires d'exégèse ou d'archéologie.

Ce volume renferme le commentaire de deux écrits qui sont parmi les principaux du Nouveau Testament : l'*Evangile* du Fils unique de Dieu et le livre des *Actes* du Saint-Esprit par les premiers organes qu'il s'est créés. L'un nous présente Celui qui est venu à nous de la part du Père, « l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde ; » l'autre nous montre ce Sauveur rentré dans la gloire qu'il avait auprès du Père, et poursuivant l'œuvre de salut commencée ici-bas. L'un offre à notre contemplation la vie divine réalisée dans une exis-

tence humaine, l'autre nous raconte comment cette vie a commencé à se propager au sein de notre humanité. Le premier est l'Evangile particulièrement approprié à une époque comme la nôtre, où l'on a reconnu que le salut n'est pas dans l'adhésion de l'intelligence à un système, à un corps de doctrines, mais dans la foi vivante en une personne, qui est elle-même « le chemin, la vérité et la vie ; » le second est par excellence le manuel de l'Eglise à la fin d'un siècle qui a eu la gloire d'être le siècle des Missions.

Puisse ce Commentaire, qui se présente pour la seconde fois au public chrétien de langue française, contribuer à faire connaître mieux ces deux livres d'une si insondable richesse et d'une valeur si actuelle ! Que ses lacunes et ses défauts ne voilent pas la lumière divine qui resplendit en eux ! Que Dieu veuille faire pénétrer dans l'esprit et le cœur de ceux qui le liront cette « véritable lumière qui éclaire tout homme venant au monde ! »

Alfred Schrœder.

Pentecôte 1899.

ÉVANGILE SELON JEAN

INTRODUCTION

I

L'APOTRE JEAN

Le quatrième évangile a de tout temps exercé l'influence la plus profonde sur l'Eglise chrétienne; il est donc naturel que celui des disciples de Jésus auquel il est attribué, soit pour elle l'objet du plus vif intérêt. Retraçons d'abord la biographie de Jean, en réunissant les données du Nouveau Testament, et en utilisant, pour les derniers temps de la vie de l'apôtre, les traditions recueillies par les écrivains ecclésiastiques des premiers siècles.

Aux jours où Jésus allait entrer dans son ministère, il y avait sur les bords alors fertiles et riants du lac de Génézareth, probablement à Bethsaïda (Luc 5 : 10 ; comp. Jean 1 : 44), une famille de pêcheurs dont quatre membres nous sont connus : le père, qui s'appelait Zébédée (Math. 4 : 21; Marc 1 : 19, 20); la mère, qui avait nom Salomé (Math. 27 : 56 ; comp. Marc 15 : 40 et 16 : 1); et deux fils, Jacques, le premier des apôtres qui souffrit le martyre, et Jean, notre évangéliste. Zébédée employait des ouvriers (Marc 1 : 20). Il pratiquait donc en grand l'industrie, alors très lucrative, de la pêche. On peut en conclure que sa famille vivait dans une certaine aisance. Salomé, en effet, est mentionnée dans ce groupe de pieuses femmes qui, de la Galilée, suivirent Jésus et ses disciples dans leurs voyages en les assistant de leurs biens. (Math. 27 : 56; comp. Luc 8 : 3.) D'après une variante que présente notre évangile, et que plusieurs critiques admettent (19 : 25, voir la note), Salomé aurait été sœur de Marie, mère de Jésus, dont Jean aurait ainsi été le cousin germain. Mais si une telle parenté avait existé entre le maître et le disciple, on en trouverait d'autres traces dans le Nouveau Testa-

ment. Il n'était pas nécessaire que Salomé fût la tante de Jésus pour qu'elle donnât, non seulement ses biens, mais son cœur et sa vie au prophète dans lequel elle avait reconnu le Libérateur promis à son peuple. Et dès lors nous la retrouvons, avec ses pieuses compagnes, dans la société de Jésus, jusqu'au pied de la croix (Math. 27 : 56) et auprès de son tombeau, où, elle aussi, apportait des aromates, alors que déjà il avait brisé les liens de la mort. (Marc 16 : 1.) Ce saint enthousiasme avec lequel elle suivit le Sauveur fut magnifiquement récompensé, puisqu'elle eut le bonheur de voir ses deux fils appelés à l'apostolat. Elle porta même un jour son ambition maternelle, peu éclairée encore, jusqu'à désirer de les voir occuper la première place auprès du Seigneur dans son royaume. (Math. 20 : 20 et suiv.)

C'est donc avec raison que Néander met notre évangéliste au nombre des hommes éminents qui durent à une mère pieuse les premières inspirations de leur vie religieuse. Il n'y a pas de doute que Salomé n'ait élevé ses enfants dans la piété d'une vraie Israélite et cherché à éveiller dans leurs cœurs les saintes espérances messianiques dont se nourrissaient alors tant d'âmes qui, comme Siméon, « attendaient la consolation d'Israël. »

Aussi, dès que la voix du Précurseur se fit entendre sur les bords du Jourdain, les deux frères, ainsi que quelques-uns de leurs amis de Galilée, s'empressèrent-ils d'aller écouter sa prédication puissante; ils se soumirent à son baptême, qui fut sans doute pour eux le signe d'une vraie repentance. Mais quel ne fut pas leur étonnement en entendant Jean-Baptiste les adresser lui-même à un autre prophète, qu'il contemplait alors avec une vénération profonde, et qu'il appelait « l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde ! »

« Ce jour-là même, deux de ses disciples se mirent à suivre Jésus en silence et timidement. Or Jésus s'étant retourné, et voyant qu'ils le suivaient, leur dit : Que cherchez-vous ? Ils lui dirent : Rabbi, où demeures-tu ? Il leur dit : Venez et vous verrez. Ils y allèrent donc, et ils virent où il demeurait, et ils restèrent auprès de lui ce jour-là. Il était environ la dixième heure. (Jean 1 : 35-40.) — L'un de ces deux disciples était André, frère de Simon Pierre. Et l'autre ? Précisément celui qui nous a laissé ce récit si exact et si modeste, celui qui nomme l'un des deux disciples, tandis qu'il garde le silence sur son propre nom, Jean, fils de Zébédée. » *Lücke.*

Telle fut la première rencontre de Jean avec son Maître. On voit à

chaque trait du récit l'ineffaçable impression qu'il en reçut. Un demi-siècle plus tard il sait en dire encore le jour et l'heure.

Aussitôt après, les disciples revinrent avec Jésus en Galilée et furent, aux noces de Cana, les témoins de son premier miracle : Jésus leur manifesta sa gloire, et « ils crurent en lui. » (Jean 2 : 11.) A la suite de cet événement, ils paraissent cependant être retournés pour quelque temps dans leur famille et avoir repris leur métier de pêcheurs. Mais bientôt Jésus, qui avait transféré son domicile de Nazareth à Capernaüm (Jean 2 : 12 ; Math. 4 : 13), et qui voulait commencer son ministère, les appela à le suivre d'une manière permanente. Les évangélistes remarquent spécialement que Jacques et Jean durent non seulement abandonner leur vocation, mais quitter Zébédée, leur père. (Math. 4 : 22 ; Marc 1 : 20.) Jésus, en effet, les emmena d'abord à Jérusalem et dans la terre de Judée, où ils travaillèrent sous sa direction pendant neuf mois environ. (Jean 3 : 22 à 4 : 3; comp. 4 : 35.) Puis leur maître les ramena en Galilée pour y entreprendre le travail intense et fécond dont les synoptiques ont conservé les principaux épisodes. Un grand nombre de disciples se groupèrent bientôt autour du nouveau prophète et se mirent à le suivre de lieu en lieu. Jésus choisit parmi eux les douze apôtres. Les noms des deux frères Jacques et Jean figurent parmi les premiers sur les listes des douze. (Math. 10 : 2; Marc 3:16; Luc 6 : 14; Act. 1 : 13.) Les récits des évangiles nous montrent de même Jacques et Jean occupant avec Pierre une place privilégiée dans le cercle des disciples. Dans les moments graves de sa vie, où il désirait s'entourer de ses disciples les plus capables de le comprendre, Jésus choisissait Pierre, Jacques et Jean : ainsi, quand il allait rappeler à la vie la fille de Jaïrus (Marc 5 : 37), au moment de sa transfiguration (Math. 17 : 1), pendant les scènes mystérieuses de Gethsémané. (Math. 26 : 37.) Ce fut également à Pierre et à Jean que Jésus confia la mission de préparer la Pâque. (Luc 22 : 8.)

On a donc eu tort de prétendre que les évangiles synoptiques n'attribuaient pas à l'apôtre Jean le rôle éminent qu'il joue dans le quatrième évangile ? Mais il est vrai que dans notre évangile la prédilection de Jésus pour ce disciple se dessine par des traits plus intimes et plus touchants que dans les synoptiques. Au moment suprême de la vie du Sauveur, dans la nuit de ses souffrances, quand il prononçait ses discours d'adieux, quand il laissait en souvenir à son Eglise les symboles de son corps rompu, de son sang répandu pour elle, Jean occupait la place la plus rapprochée de lui, il était penché sur son sein ; et l'Eglise grecque des pre-

miers siècles rappelait cette scène émouvante par le surnom qu'elle donnait à Jean : *Epistèthios*, « placé sur le sein. » Quand, dans cette même nuit, les disciples virent leur Maître saisi et lié comme un malfaiteur, ils s'enfuirent ; Jean le suivit dans la cour du souverain sacrificateur. Le voici encore au pied de la croix, où il soutient par sa présence Marie, dont une épée transperce l'âme. Aussi est-ce à lui et à nul autre que Jésus confie sa mère. Lorsque se répandit parmi les disciples le bruit qu'on avait vu le tombeau vide, Jean fut le premier à y accourir, le premier aussi à croire que le Sauveur était ressuscité. (Jean 20 : 8.) Après sa résurrection, Jésus se montre sur les bords du lac de Tibériade aux disciples qui ne le reconnaissent pas; Jean, dont le regard est rendu pénétrant par l'amour, leur dit avec émotion : *C'est le Seigneur !* Bientôt après, les dernières paroles de Jésus concernent encore ce disciple et lui annoncent un long avenir dans l'Eglise. (21 : 22.)

Ce que trahissent tous ces traits, c'est l'amour, l'ardent amour du disciple pour son Maître. Il n'est donc pas étonnant que Jean fût *le disciple que Jésus aimait* (20 : 2 ; 21 : 7), et que lui-même, évitant de se nommer, se désigne ainsi avec autant de bonheur que de modestie. Aussi a-t-on vainement tenté d'appliquer cette désignation à un autre disciple, comme nous l'établirons dans la suite.

Mais, dit-on, il est divers traits de la conduite de Jean, dans les synoptiques, qui ne sauraient s'accorder avec le caractère que le quatrième évangile attribue au disciple « que Jésus aimait » et qui dut être celui de l'auteur de cet évangile. N'est-ce pas lui qui, un jour, avec une jalousie intolérante, empêchait un homme d'exorciser des possédés, parce qu'il ne suivait pas Jésus avec lui (Marc 9 : 38) ? qui proposait à son Maître d'appeler le feu du ciel sur des gens qui lui avaient refusé un logement (Luc 9 : 54) ? dont l'ambition aspirait à la première place auprès du Seigneur dans son royaume ? (Marc 10 : 35.) On n'a pas manqué d'invoquer ces faits pour nier que l'apôtre Jean pût être le disciple « que Jésus aimait ». Cette conclusion hâtive est, pour deux raisons, contraire à une saine psychologie.

1° Pour ne parler d'abord que de l'homme naturel, ne sait-on pas que les âmes capables d'une affection puissante le sont aussi d'une haine vigoureuse ? Or chacun des traits invoqués révèle, avec un zèle encore charnel et aveugle, un ardent amour pour Jésus. La figure traditionnelle de saint Jean, toute faite de douceur, de sensibilité, de bienveillance facile et toujours égale, de faiblesse aimable, figure quelque peu effé-

minée qui exclurait l'énergie morale et la résistance vigoureuse au mal, est contraire aux données mêmes du quatrième évangile : plus l'âme du disciple que Jésus aimait était intime, profondément concentrée, méditative, plus elle embrassait avec une puissance exclusive ce qu'elle aimait. « Jean était, dit avec raison Ebrard, ce que les Français appellent un homme *entier;* il n'avait à aucun degré le sentiment du relatif, il ne fut jamais un homme de conciliation ou de juste milieu. » Voyez comme sa pensée se meut entre les contrastes les plus absolus : la *vérité* ou le *mensonge,* la *lumière* ou les *ténèbres*, l'*amour* ou la *haine,* la *vie* ou la *mort* : ces antithèses sont caractéristiques du style de l'apôtre. Aucun écrivain du Nouveau Testament n'est plus rigoureux dans l'application de la vérité divine à l'homme pécheur : « Celui qui ne croit pas est déjà condamné. » — « Qui désobéit au Fils, la colère de Dieu demeure sur lui. » — « Celui qui fait le péché est du diable. » — « Si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison et ne le saluez point. » (Voir ci-dessous l'anecdote concernant Cérinthe.) Ce langage ne convient-il pas tout à fait à l'apôtre de Jésus dont les synoptiques nous tracent le portrait ?

2° Mais l'on insiste : le disciple de Jésus, aux idées juives, fanatiques et étroites (Marc 9 : 38 ; Luc 9 : 54), ne saurait avoir composé le quatrième évangile, cet écrit dans lequel s'expriment un universalisme affranchi de toute idée particulariste, en même temps que le plus pur spiritualisme. Il aurait dû subir une transformation et passer par un développement pour lesquels la vie d'un seul homme, prolongée même aux dernières limites, ne présente pas une durée suffisante. L'identité des deux personnages est donc inadmissible. Peut-être, aux yeux d'une théologie pour laquelle il n'y a ni conversion, ni régénération véritable de l'âme humaine. Elle ne croit pas que Jean ait pu être renouvelé, sanctifié, par plus de deux ans d'un commerce journalier et intime avec Jésus et surtout par l'effusion de l'Esprit de Dieu. Mais il faudra qu'elle nie aussi que Saul de Tarse ait pu devenir saint Paul, car l'auteur de l'épître aux Galates est plus éloigné encore du pharisien persécuteur que l'auteur du quatrième évangile ne l'est du Jean des synoptiques.

Il reste donc vrai que Jean est le disciple dont l'âme a reflété avec le plus d'intensité et de profondeur l'amour de Jésus. Cet amour avait pénétré tout entière sa puissante nature, et s'y montrait exclusif de tout ce qui lui était opposé. En appelant à l'apostolat Jean et son frère, Jésus leur donna le surnom de Boanerges, fils du tonnerre, par allusion, sans

doute, à leur caractère passionné. Ce caractère naturel, renouvelé et purifié par la grâce divine, est encore celui de l'auteur des épîtres et de l'évangile attribués à Jean. (Marc 3 : 17.)

Après l'ascension du Sauveur et l'effusion du Saint-Esprit sur son Eglise, Jean resta à Jérusalem et prit part, à côté de Pierre, aux travaux apostoliques (Act. 3 : 1) et à la défense de la vérité devant les autorités. (Act. 4 : 1, 13, 19.) Lorsque plus tard, par un effet des persécutions, l'Evangile se répandit dans la Samarie, Pierre et Jean y furent envoyés par les autres apôtres pour affermir dans la foi ces nouveaux chrétiens, et après cela ils retournèrent à Jérusalem. (Act. 8 : 14, 25.) Jean s'y trouvait encore lors du second voyage de Paul dans cette ville vers l'an 44 (Gal. 2 : 9), et de même lors du concile apostolique qui eut lieu l'an 50. (Act. 15.) On ignore à quelle époque précise il quitta la capitale de la Judée, ce siège vénéré de la primitive Eglise. Il est probable qu'il ne s'y trouvait plus à l'arrivée de Paul en 58 (Act. 21 : 17). On ne sait où il se rendit d'abord, mais le témoignage unanime de l'ancienne Eglise nous le montre exerçant dans la seconde moitié du siècle apostolique un ministère prolongé en Asie-Mineure, spécialement à Ephèse.

Ces contrées où l'apôtre Paul et ses compagnons d'œuvre avaient porté l'Evangile et fondé de nombreuses églises, devinrent, avant la fin du premier siècle, le centre principal de l'Eglise chrétienne. Paul les avait quittées en 58 (Act. 20) ; il y revint pour une rapide visite en 65 (1 Tim. 1 : 3). Il était naturel que, en son absence et après sa mort, d'autres apôtres portassent leur activité vers cette région, où, à côté d'un admirable épanouissement de vie chrétienne, naissaient de pernicieuses hérésies. (Act. 20 : 29.) Pour parer au danger et les affermir en vue des persécutions, Pierre adressa une épître aux chrétiens d'Asie-Mineure. (1 Pier. 1 : 1.) Mais ce fut Jean surtout qui, pendant de longues années, exerça sur cette partie du monde chrétien une profonde influence. L'antiquité unanime l'atteste. Irénée, presbytre de l'Eglise de Lyon vers l'an 177, qui avait passé sa jeunesse en Asie-Mineure et avait été disciple de Polycarpe, parle fréquemment du ministère de Jean en Asie comme d'un fait connu de tout le monde. « Tous les anciens (ou presbytres) qui se sont rencontrés en Asie avec Jean, le disciple du Seigneur, rendent témoignage qu'il leur a transmis ces choses, car il a vécu avec eux jusqu'aux temps de Trajan. » (*Contre les Hér.*, II, 22, 5; Eusèbe, *Hist. Eccl.*, III, 23 et ailleurs.) « Ensuite, dit encore Irénée (ensuite, c'est-à-dire après les trois premiers évangélistes), Jean, le disciple

du Seigneur, celui qui avait reposé sur son sein, publia lui aussi l'évangile, lorsqu'il résidait à Ephèse en Asie. » (Ibid., III, 1, 2 ; Eus., V, 8.) Le témoignage d'Irénée rend superflus ceux de Clément d'Alexandrie, de Tertullien, d'Origène et d'autres, que nous pourrions citer. Eusèbe nous a conservé un document officiel, une lettre écrite vers l'an 190, au nom de ses collègues d'Asie, par Polycrate, évêque d'Ephèse, à l'évêque de Rome, Victor, et relative au différend qui existait entre les Eglises d'Orient et d'Occident au sujet du jour où l'on devait célébrer la Pâque. Polycrate appuie son opinion sur l'autorité des chrétiens illustres qui avaient vécu en Asie, et s'exprime ainsi : « En Asie se sont endormis des hommes qui ont été de grandes lumières, qui ressusciteront au jour de l'apparition du Seigneur, quand il viendra dans la gloire et ressuscitera tous les saints : Philippe, l'un des douze apôtres,... et Jean, qui a reposé sur le sein du Seigneur, qui fut sacrificateur, ayant porté la lame d'or, témoin de la foi et docteur : celui-là dort enterré à Ephèse. » (Eusèbe, *Hist. eccl.* V, 24.)

Mais pourquoi accumuler les preuves du séjour de Jean à Ephèse, puisque ce fait était d'une notoriété universelle dans l'antiquité chrétienne ? Parce que toute cette partie de la vie de notre apôtre est révoquée en doute par certains critiques modernes. Ils prétendent que Jean n'a jamais vécu à Ephèse et que la tradition qui affirme le ministère et la mort de notre apôtre en Asie-Mineure repose sur une confusion, faite par Irénée principalement, entre le fils de Zébédée et un autre Jean, surnommé le Presbytre, que Papias mentionne et qu'il distingue avec soin du premier. Bien que la nature de cet ouvrage ne comporte pas des discussions de pure critique historique, dans lesquelles il faut pouvoir citer les textes dans la langue originale, nous sommes obligés d'exposer la question avec quelque détail, parce qu'elle est, à l'heure actuelle, le nœud de tout le problème de l'authenticité du quatrième évangile. Cet évangile est apparu en Asie-Mineure à l'époque de Trajan. M. *Harnack* dans un livre récent [1], fruit d'immenses travaux sur l'époque obscure des deux premiers siècles, en a fourni la démonstration péremptoire ; il fixe l'an 110 comme date extrême de cette apparition, et ajoute qu'on pourrait la faire remonter aux dernières années du premier siècle [2]. Si l'on est obligé d'assigner cette date à la composition de l'évangile, on ne peut se refuser à admettre son authenticité qu'en niant

[1] *Die Chronologie der altchristlichen Literatur*, t. I, 1897.

[2] O. c. p. 658, 659.

la tradition d'après laquelle l'apôtre Jean demeura en Asie jusqu'aux temps de Trajan. Or M. Harnack déclare que notre évangile n'a pu être composé par l'apôtre Jean : c'est à ses yeux « la conséquence irréfragable de son contenu [1]. » Il en est donc réduit à essayer de prouver la fausseté de la tradition relative au séjour de Jean en Asie-Mineure. D'autres avant lui avaient tenté cette démonstration. *Keim* s'était appuyé sur un fragment alors nouvellement découvert de la chronique d'un moine grec du neuvième siècle, Georges Hamartôlos, qui disait avoir lu dans le livre de Papias que Jean, aussi bien que Jacques, avait été tué par les Juifs. Il est vrai que Papias disait avoir été témoin du martyre de l'apôtre et en plaçait la scène à Ephèse. Mais ces détails n'étaient pas pour embarrasser Keim ; il concluait, avec quelque hardiesse, que Jean n'avait pu mourir à Ephèse, puisqu'il avait été « tué par les Juifs. » Papias attestait donc malgré lui que l'apôtre était mort en Judée ! On a trouvé récemment la même citation de Papias chez un écrivain du cinquième siècle ; son authenticité en est confirmée, mais il n'en résulte nullement que Jean l'apôtre ne soit pas mort en Asie-Mineure ; sa mort peut avoir été causée par des Juifs à Ephèse aussi bien qu'à Jérusalem. (Comp. Act. 19 : 33.) C'est à Ephèse qu'elle eut lieu, au dire de Papias ; et d'ailleurs comment l'évêque d'Hiérapolis aurait-il été témoin d'un meurtre accompli en Judée ? Mais devons-nous admettre sur la foi de Papias que Jean périt de mort violente, contrairement à la tradition générale ? M. Godet incline à croire que quelque persécution suscitée par les Juifs d'Ephèse, ou quelque accident dont ils furent la cause, hâta la fin du vieil apôtre, qu'on qualifia cette fin de martyre, d'autant plus volontiers que, d'après la parole de Jésus (Mat. 20 : 22 ; Marc 10 : 38, 39), citée par le moine Georges, une telle issue semblait lui être prédite. Ainsi se serait formée la tradition divergente, dont nous trouvons un écho dans la citation de Papias [2]. M. Harnack rejette tout à fait ce témoignage de Papias ; il trouve impossible de le maintenir en présence du récit de Jean 21, qui oppose le sort de Jean à celui de Pierre, et atteste par conséquent que Jean mourut de mort naturelle. Il pense que le texte de la citation a été altéré et renonce à l'invoquer comme une preuve de sa thèse que Jean n'a pas vécu en Asie-Mineure [3]. Il fonde cette thèse en premier lieu sur le célèbre préambule du livre de Papias, qui nous a

[1] O. c., p. 680.

[2] F. Godet, *Introduction au Nouveau Testament*, t. II, 1897, p. 16-20.

[3] Harnack, o. c., p. 666.

été conservé par Eusèbe (*Hist. eccl.*, III, 39). Celui-ci le cite pour réfuter l'assertion d'Irénée que Papias fut « auditeur de Jean. » Le sens précis de ce morceau capital a été l'objet d'interminables discussions. Nous en traduisons littéralement les principaux passages : « Or, je ne différerai point d'ajouter aussi pour toi à mes explications tout ce que j'ai fort bien appris autrefois des anciens et fort bien retenu, certifiant la vérité touchant ces choses.... Et si parfois aussi quelqu'un arrivait (chez moi) qui avait accompagné les anciens, je m'informais des paroles des anciens : Qu'a dit André, ou Pierre, ou Philippe, ou Thomas, ou Jacques, ou Jean, ou Matthieu, ou tel autre des disciples du Seigneur? Et que disent Aristion et le presbytre Jean, les disciples du Seigneur? Car je ne pensais pas que ce qui provenait des livres pût m'être aussi utile que ce qui vient de la parole vivante et permanente. » Avec MM. Luthardt, B. Weiss, Beyschlag[1], Godet[2], nous estimons que « les anciens, » desquels Papias avait « appris autrefois, » étaient les hommes de la première génération chrétienne. Papias, même s'il ne naquit pas avant l'an 80 (Harnack, o. c., p. 356-358), put connaître quelques-uns de ceux-ci, et notamment, parmi les apôtres, Jean, si celui-ci vécut en Asie jusqu'à l'époque de Trajan. Sans doute, il ne ressort pas de ce passage que Papias fut « auditeur de Jean, » et en ceci Eusèbe a raison, mais cette relation personnelle n'est pas exclue par les expressions employées. Le terme d' « anciens » doit être entendu dans le sens de disciples de la première heure (Act. 21: 16), et non dans celui de presbytres des Eglises d'Asie, comme le veut M. Harnack (o. c., p. 660), car ceux-ci n'étaient pas nécessairement des disciples directs du Seigneur. Or la suite du passage, où Papias leur oppose « ceux qui avaient accompagné les anciens », montre que ces « anciens » étaient les témoins immédiats de la vie de Christ et notamment les apôtres ; ce terme d'anciens ne peut être pris dans deux acceptions différentes à quelques lignes d'intervalle [3]. A ces renseignements de première main, Papias déclare avoir joint ceux qu'il pouvait obtenir des personnes qui avaient fréquenté les témoins oculaires, « les disciples du Seigneur, » comme il les appelle. Il les divise en deux classes : la première ne comprend que des apôtres et parmi eux Jean; la seconde deux hommes : Aristion et Jean le presbytre. La mention de ce dernier, dit M. Harnack, rend extrêmement douteux le ministère de l'apôtre Jean

[1] Beyschlag, *Studien und Kritiken*, 1898, I, p. 100 et suiv.

[2] F. Godet, *Introduction au Nouveau Testament* II, p. 24-28.

[3] F. Godet, o. c., p. 25; Beyschlag, art. cité, p. 101.

en Asie-Mineure. La supposition que deux Jean, l'un et l'autre « disciples du Seigneur », auraient exercé leur activité en Asie à peu près à la même époque, n'est guère vraisemblable. Papias ne connaît que Jean le presbytre. Les Pères de la fin du second siècle ne mentionnent que Jean l'apôtre. Ce n'est qu'au troisième siècle qu'apparaît la légende des deux Jean, qui résulte de la fusion des deux précédentes traditions. Or personne n'admettra que Jean l'apôtre ait été transformé en Jean le presbytre. Le contraire est plus vraisemblable. Si donc les deux n'ont pas vécu simultanément en Asie, le presbytre seul y a exercé son ministère, et c'est à lui que remontent les écrits qui portent le nom de Jean [1].

A cette argumentation du savant critique on peut répondre que, même s'il fallait opter entre les deux Jean, il n'en résulterait pas nécessairement que c'est le presbytre qui a vécu à Ephèse. Papias ne dit pas qu'il l'ait connu personnellement. Il « s'informe de ce qu'il dit. » Et si même il avait reçu de lui des « traditions » (Eus., III, 39, 14), cela n'implique pas que Jean résidait en Asie-Mineure. M. Schlatter suppose en effet que ces « traditions » étaient écrites, et il identifie Jean le presbytre avec un Jean qui figure sur la liste des évêques de Jérusalem (Eusèbe, IV, 5); il aurait vécu dans cette ville et y aurait été mis à mort par les Juifs, tandis que son homonyme, l'apôtre, exerçait son ministère en Asie [2].

Mais on peut aussi dire que la coexistence, ou mieux la présence successive à Ephèse de Jean l'apôtre et de Jean le presbytre n'a rien d'inadmissible. M. Harnack lui-même explique l'épithète de « presbytre », ajoutée au nom de l'un, par le désir de le distinguer de l'autre. Mais aurait-on éprouvé le besoin de les distinguer, s'ils n'avaient pas habité la même contrée ? Il explique le passage 19 : 35, et le rôle éminent que joue dans l'évangile le disciple « que Jésus aimait », par des relations intimes qui unissaient l'apôtre au rédacteur de l'évangile. (O. c., p. 677). Mais de telles relations ne supposent-elles pas que les deux hommes ont vécu ensemble pendant un temps prolongé ? Enfin l'on peut opposer aux conclusions de M. Harnack un argument décisif, tiré du texte même de Papias. Celui-ci écrit qu'il s'informait de ce que André, Pierre, etc. *ont dit*, et de ce que *disent* Aristion et le presbytre Jean. De ce verbe au présent opposé à un verbe au passé il ressort que les deux derniers personnages vivaient encore au moment où Papias écrivait, c'est-à-dire,

[1] Harnack, o. c., p. 674.

[2] Schlatter, *Die Kirche Jerusalems vom Jahre 70 bis 130*, 1898, p. 40 suiv.

d'après M. Harnack, entre 145 et 160, ou tout au moins à l'époque où il était établi comme évêque à Hiérapolis, c'est-à-dire, s'il était né après l'an 80, au plus tôt vers 120, et où il prenait des informations de ceux qui arrivaient chez lui. Mais si Jean le presbytre vivait encore entre 120 et 140, il ne saurait être identifié avec le Jean qu'Irénée nous présente comme « demeurant à Ephèse jusqu'à l'époque de Trajan » (98) et mourant alors dans un âge fort avancé[1]. On ne saurait attacher une importance décisive au fait que Papias qualifie le presbytre Jean de «disciple du Seigneur. » Ce terme doit être pris au sens large. M. Weizsäcker soupçonne même Papias d'avoir commis, en l'appliquant à Jean le presbytre, une erreur d'autant plus explicable qu'il ne le connaissait pas personnellement. La mention de Jean le presbytre paraît à l'éminent critique « un clou trop faible pour y suspendre toute la tradition johannique »[2].

Ce jugement paraîtra absolument fondé, si l'on considère que, pour substituer Jean le presbytre à l'apôtre Jean, il faut rejeter l'important témoignage d'Irénée et imputer à ce Père une erreur vraiment incroyable. M. Harnack[3] s'attache à montrer qu'Irénée, ayant quitté très jeune l'Asie-Mineure, n'avait pu en emporter que des renseignements peu nombreux et vagues, et que, dans tous les passages de son grand ouvrage où il invoque le témoignage des « anciens, » il cite textuellement l'écrit de Papias dont il n'est qu'un écho. Mais il ressort bien plutôt de l'examen impartial des textes qu'Irénée ajoute le témoignage de Papias aux renseignements qu'il tenait directement des anciens[4]. M. Harnack doit cependant concéder qu'Irénée a eu des relations personnelles avec Polycarpe. Dans une lettre à Florinus, son ancien condisciple tombé dans les erreurs gnostiques, il écrit (Eusèbe, V, 20) : « Je t'ai vu, lorsque j'étais encore enfant, dans l'Asie inférieure, auprès de Polycarpe... et je pourrais encore te montrer l'endroit où il était assis, lorsqu'il enseignait et qu'il racontait ses relations avec Jean et avec les autres qui ont vu le Seigneur.... » Pour se débarrasser de ce témoignage précis et gênant, M. Harnack en est réduit à supposer que, tandis que Polycarpe parlait de Jean le presbytre, Irénée croyait qu'il était question de Jean l'apôtre. Bien que les écrits d'Irénée renferment des renseignements erronés et des affirmations étranges, nous ne sommes pourtant pas fondés à lui

[1] Beyschlag, art. cité, p. 94.
[2] Weizsäcker, *Das Apostolische Zeitalter*, 1886, p. 499.
[3] O. c., p. 338-340, 656 et suiv.
[4] Beyschlag, art. cité, p. 89.

attribuer un malentendu aussi grossier. Cette explication a tout l'air d'un expédient.

Il est une solution bien plus naturelle; c'est d'admettre que l'apôtre Jean et le presbytre Jean ont vécu à Ephèse simultanément, ou plutôt successivement, car il ressort des données de Papias que le presbytre était notablement plus jeune que l'apôtre. Cette conclusion est confirmée par un passage des *Constitutions apostoliques* (VII, 46)[1], d'après lequel Jean, l'évangéliste, établit comme évêque (c'est-à-dire presbytre) à Ephèse un autre Jean. Les objections contre le ministère de l'apôtre à Ephèse, qu'on tire soit du silence d'Ignace dans sa *Lettre aux Ephésiens*, soit de l'opposition que les Aloges (adversaires du *Logos*) firent vers 165 au quatrième évangile, ne sont pas probantes. Si Ignace parle de Paul seul, sans mentionner Jean, c'est que l'analogie entre le dernier passage de Paul à Ephèse et le sien propre, tous deux se rendant à Rome pour y subir le martyre, l'amène naturellement à évoquer le souvenir de cet apôtre. Il semble même faire allusion à Jean, quand il dit que les Ephésiens « ont *toujours* été réunis avec *les apôtres* dans la puissance de Jésus. » Quant à l'opposition des Aloges, elle ne saurait prévaloir à elle seule contre le témoignage unanime des Pères. Il faut y joindre la preuve fournie par l'existence de l'Apocalypse : ce livre a paru sûrement en Asie-Mineure; Justin Martyr déjà, qui avait habité Ephèse vers 135[2], l'attribue à l'apôtre Jean; or il n'aurait pu émettre une telle opinion, si l'apôtre n'avait jamais habité la contrée.

Concluons. Le séjour de Jean à Ephèse est un fait qui résiste à toutes les attaques de la critique la plus pénétrante, et qui doit être considéré comme démontré, pour autant du moins que les événements de cette époque si obscure sont susceptibles de démonstration.

Et maintenant reprenons le récit de la vie de l'apôtre. Il ne tarda pas à assumer le rôle de directeur et d'évêque des nombreuses et florissantes communautés dont la province d'Asie était semée. « Il visitait les Eglises, dit Clément d'Alexandrie, il établissait des évêques, réglait les affaires. » A cette activité pastorale se rattache la composition de l'*Apocalypse* que nous venons de nommer. Cet écrit s'ouvre en effet par des épîtres adressées à sept des Eglises d'Asie. Nous renvoyons à l'Introduction de ce livre les questions relatives à son authenticité et à sa date.

Les Pères nous ont conservé du ministère de Jean en Asie divers traits intéressants et propres à caractériser l'apôtre. Irénée (*Contre les*

[1] Cité par M. Beyschlag, p. 92.

[2] Harnack, o. c., p. 284.

Hérésies, III, 3) raconte, sur le témoignage de Polycarpe, disciple de Jean, qu'un jour celui-ci étant entré dans une maison de bains à Ephèse et ayant aperçu Cérinthe qui s'y trouvait, ressortit promptement et dit à ceux qui l'entouraient : « Fuyons, de peur que la maison ne s'écroule dans laquelle se trouve Cérinthe, l'ennemi de la vérité. » Eusèbe rapporte deux fois cette anecdote (*Hist. ecclés.*, III, 28 et IV, 14), qu'il fait remonter aussi par Irénée à Polycarpe. Le trait est tout à fait en harmonie avec le caractère du disciple qui, dans sa jeunesse, interdisait à un homme de chasser les démons, parce qu'il ne suivait pas Jésus. Et ce que Jean pratiquait lui-même, il le prescrivait aux autres. (2 Jean 10, 11.)

Clément d'Alexandrie, dans son livre : *Quel riche peut être sauvé ?* (chap. 42) et, d'après lui, Eusèbe (III, 23) rapportent un exemple touchant de la fidélité et de l'amour avec lesquels Jean remplissait les devoirs de son apostolat. « Lorsque cet apôtre, après la mort du tyran, fut revenu de l'île de Patmos à Ephèse, il fut appelé dans les contrées voisines pour établir des évêques, régler la discipline des Eglises et faire entrer dans le clergé ceux qui lui seraient désignés par le Saint-Esprit. Il vint dans une ville non loin d'Ephèse, dont quelques-uns indiquent même le nom ; après avoir exhorté les frères, il aperçut dans l'assemblée un jeune homme de belle taille, agréable de visage et doué d'une âme ardente. « Je te recommande ce jeune homme de tout mon pouvoir, dit-il à l'évêque ; j'en prends à témoin Christ et l'Eglise. » L'évêque reçut le jeune disciple dans sa maison, l'instruisit, le surveilla et à la fin lui administra le baptême. Après cela, il se relâcha dans ses soins et sa surveillance, estimant que le sceau du Seigneur qu'il lui avait imprimé était une parfaite sauvegarde.

» Mais le jeune homme, trop tôt affranchi, se laissa corrompre par des camarades oisifs, dévoyés et coutumiers du mal, qui l'entraînèrent d'abord dans de nombreux et somptueux festins, et finirent par l'associer à leurs expéditions nocturnes, pour détrousser les passants, et à d'autres crimes encore plus grands. Bientôt habitué au mal, le jeune homme, entraîné par l'ardeur de sa nature, semblable à un cheval sans frein qui s'élance hors de sa voie, se jetait toujours plus avant dans l'abîme. Désespérant de la grâce de Dieu, il s'enhardit dans le mal et, puisqu'il devait être perdu, il voulait au moins dans cette vie criminelle faire quelque chose de grand. Il rassembla ses compagnons et forma avec eux une bande de brigands dont il devint le chef, les surpassant tous en cruauté et en violence.

» Quelque temps après, Jean, appelé par de nouveaux devoirs, revint

dans cette ville, et ayant achevé ce qu'il avait à y faire, il s'adressa à l'évêque : « Eh bien, lui dit-il, restitue le dépôt que le Seigneur et moi-même t'avons confié en présence de l'Eglise. » L'évêque, effrayé, pensait qu'il s'agissait d'une somme d'argent à lui confiée. « Non, dit l'apôtre, mais le jeune homme, l'âme de ton frère, voilà ce que je réclame de toi. » Alors le vieillard, soupirant profondément, répondit en versant des larmes : « Il est mort ! » — « Mort ! s'écria l'apôtre. Et de quelle mort ? » — « Il est mort à Dieu, répondit l'évêque ; il s'est perverti, il s'est perdu; bref il est devenu un brigand, et maintenant, au lieu d'appartenir à l'Eglise, il occupe la montagne avec la bande de ses associés. » A l'ouïe de ces paroles, l'apôtre déchire ses vêtements, se frappe la tête et se lamente à haute voix : « Oh ! à quel gardien ai-je donc confié l'âme de mon frère ? Qu'on m'amène à l'instant un cheval et un guide ! » Et, tel qu'il était, il quitte aussitôt l'Eglise. Arrivé dans la région où sont les brigands, il est arrêté par leurs sentinelles, il ne cherche ni à leur échapper, ni à les fléchir. « C'est pour cela que je suis venu, dit-il ; conduisez-moi à votre chef ! » Celui-ci, tout armé, attendait fièrement. Mais, dès qu'il reconnut dans cet étranger l'apôtre Jean, il s'enfuit plein de honte. Jean, oubliant son âge, se mit à le poursuivre, lui criant à diverses reprises : « Pourquoi me fuis-tu, mon fils, moi, ton père, un vieillard désarmé ? Aie pitié de moi, mon enfant, ne crains rien ; il y a encore pour toi espérance de la vie éternelle. Je répondrai de toi au Sauveur. Je mourrai pour toi, s'il le faut, comme le Seigneur est mort pour nous ; je donne mon âme pour la tienne. Arrête-toi ! Crois ! C'est Christ qui m'envoie ! »

» A l'ouïe de ces paroles, le jeune homme s'arrêta en baissant la tête. Puis il jeta loin de lui ses armes et, tout tremblant, il pleura amèrement. Lorsque le vieillard s'approcha de lui, il embrassa ses genoux, implorant son pardon avec des gémissements et des larmes qui furent pour lui un second baptême. Seulement il cachait encore sa main droite. Mais l'apôtre, se portant garant pour lui, lui promet avec serment qu'il obtiendra du Sauveur son pardon. Il se jette enfin à ses pieds, le supplie, et baisant cette main que le jeune homme retire, comme déjà purifiée par la repentance, il le ramène dans l'Eglise. Et là, intercédant par d'abondantes prières, combattant avec lui par de fréquents jeûnes, persuadant son esprit par des discours variés, il ne s'en alla pas qu'il ne l'eût rendu à l'Eglise, comme un grand exemple de vraie repentance et de cette régénération qui est un monument de la résurrection que nous espérons. »

La tradition rapporte d'autres traits encore. D'après Tertullien, Jean

aurait été plongé dans de l'huile bouillante sans en recevoir aucun mal. Au dire d'Apollonius, écrivain du second siècle, Jean ressuscita un mort à Ephèse. (Eus., V, 18.) Enfin divers textes apocryphes racontent que notre apôtre aurait bu une coupe de poison sans aucun dommage pour sa santé. On peut dire, avec M. Luthardt, qu'ici l'histoire se perd dans la légende.

Tous les témoignages de l'antiquité chrétienne s'accordent sur ce fait que Jean atteignit les dernières limites de la vie humaine et vécut jusqu'à l'âge de près de cent ans. Jérôme rapporte que, très avancé en âge et trop faible pour se rendre dans les assemblées, il s'y faisait porter par de jeunes disciples, et qu'incapable de prononcer des discours prolongés, il se contentait de redire : « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres. » Etonnés d'entendre toujours la même parole sortir de cette bouche autrefois si éloquente, des frères lui demandèrent pourquoi il la répétait ainsi. Il répondit : « Parce que c'est le commandement du Seigneur, et que, s'il est accompli, tout est accompli. »

La longue vie de l'apôtre affermissait ses amis dans l'opinion qu'il ne verrait point la mort. (21 : 23, note.) Cependant il mourut. Dans les *Actes de Jean*, attribués à Leucius Charinus (vers 160), il est raconté qu'un dimanche, après le service divin, Jean se rendit, en compagnie de quelques disciples intimes, devant les portes de la ville, et se fit creuser une tombe profonde ; il y déposa ses vêtements de dessus pour qu'ils lui servissent de couche ; après une dernière prière, il y descendit, prit congé des frères présents, et rendit l'esprit [1]. Quoi qu'il en soit des détails de ce récit, il confirme la mort paisible de l'apôtre. Un successeur de Jean dans la direction de l'Eglise d'Ephèse, Polycrate, atteste qu'il fut enseveli à Ephèse, et Eusèbe rapporte que bien longtemps après on y voyait encore son tombeau. (*Hist. ecclés.*, VII, 25.) Saint Augustin dit cependant que certains de ses contemporains encore, persistant dans l'opinion que l'apôtre n'était pas mort, croyaient voir à chaque respiration de sa poitrine la terre se mouvoir au-dessus de sa tombe. Ainsi le cœur, aidé par l'imagination, se repaît de chimère plutôt que de renoncer aux idées qui lui sont chères.

Tel fut le disciple que Jésus aimait, autant que nous pouvons le peindre d'après les traits épars que nous ont laissés de lui l'Evangile et la tradition. Les lignes suivantes de Meyer nous paraissent les résumer avec

[1] Zahn, *Einleitung in das Neue Testament*, II. 1899, p. 457. La même légende est rapportée par saint Augustin, *Traités sur l'Evangile de Jean*, CXXIV.

bonheur et tracer un portrait fidèle de l'apôtre de la charité : « L'amour était le trait fondamental de son être, parce qu'il vivait tout entier dans la communion la plus vraie, la plus profonde, la plus vivante d'esprit et de cœur avec Jésus-Christ. Contemplatif, mais pratique ; d'un mysticisme idéal et profond, mais éloigné de tout fanatisme ; reflétant comme un pur miroir la gloire de l'Homme-Dieu (1 : 14 ; 1 Jean 1 : 1) ; tendre et humble, mais d'une apostolique énergie ; ayant la gloire d'être, au sein des Eglises d'Asie, le représentant de la sacrificature spirituelle et de la vraie *gnose* chrétienne ; s'étant élevé du point de vue de l'apostolat juif jusqu'à l'universalisme d'un saint Paul, mais à une hauteur calme et sereine, au-dessus des luttes et des combats ; dernier des apôtres et, grâce à sa longue et riche expérience, interprète le plus complet de la vérité et de la vie qui sont apparues en Christ ; ramenant tout le christianisme à la personne du Sauveur, Jean laissa son évangile à l'Eglise, qui la conservera comme un héritage de paix, d'unité, de progrès, jusqu'à ce qu'elle ait atteint son entier perfectionnement. »

II

JEAN, AUTEUR DU IVe ÉVANGILE

L'homme dont nous venons de retracer la biographie est-il bien l'auteur du quatrième de nos évangiles canoniques ? Pour répondre à cette question, nous examinerons d'abord les données fournies par les écrivains des premiers siècles ; nous consulterons ensuite notre évangile lui-même.

A. *Preuves externes.* Nous avons déjà fait connaître quelques-uns des principaux témoignages sur lesquels repose l'authenticité de notre évangile, en discutant la question connexe du ministère de Jean à Ephèse (p. 14 et suiv.). Nous nous contenterons d'énumérer brièvement les écrits des Pères dans lesquels l'Evangile de Jean est expressément mentionné ou qui renferment des paroles et des traits empruntés à cet évangile.

Eusèbe, évêque de Césarée, mort en 338, nous a laissé une *Histoire ecclésiastique* en dix livres, pour la composition de laquelle il avait dépouillé toute la littérature chrétienne des trois premiers siècles, et qui est pour nous la principale source d'information sur l'Eglise de ces temps. Or Eusèbe (*Hist. ecclés.*, III, 24) place l'évangile de Jean au rang des livres reconnus de toute l'Eglise (*Homologoumènes*) et ne rencontrant « aucune contradiction. » Il dit de cet évangile qu'il est « connu de toutes les

Eglises qui sont sous le ciel, » et déclare qu'« outre l'évangile, la première épître de Jean était reconnue authentique, aussi bien de son temps que par les anciens. » Nous citons ces dernières paroles, parce que, affirmer l'authenticité de l'épître de Jean, c'est affirmer une seconde fois celle de l'Evangile, ces deux livres étant évidemment du même auteur.

Origène (185-254), l'homme le plus savant de son époque qui, dès l'âge de dix-huit ans, enseignait dans la célèbre école d'Alexandrie et fut le premier commentateur des écrits du Nouveau Testament, dont il examinait avec soin les manuscrits, a laissé un commentaire sur l'évangile de Jean, qu'il appelle « les prémices des évangiles. » Il distingue avec soin nos évangiles canoniques des évangiles apocryphes rejetés par l'Eglise, et dit : « Ces quatre seuls sont approuvés par l'Eglise de Dieu.» (*Homélies sur saint Luc.*) « Ce témoignage n'est pas celui d'un individu,» remarque M. Luthardt, c'est le témoignage de l'Eglise.

Tertullien (né vers 160, mort vers 230) fait, dans ses écrits, un tel usage du Nouveau Testament, qu'un savant allemand (Rönsch, en 1871) a pu en reconstruire les livres d'après ses citations. C'est l'évangile de Jean qui occupe la principale place dans cette remarquable collection. Le témoignage de Tertullien représente l'opinion des Eglises d'Afrique ; mais ce qu'il faut surtout remarquer, c'est qu'il cite le Nouveau Testament, et notre évangile, en particulier d'après une version latine qu'il désigne lui-même comme ancienne.

Le Canon de Muratori (catalogue des livres du Nouveau Testament datant du second siècle) indique l'évangile de Jean comme le quatrième de nos évangiles, et par une référence à 1 Jean 1 : 1, attribue à l'auteur la qualité de témoin oculaire. (Comp. F. Godet, *Introd. au N. T.*, II, 1897, p. 96-111.)

Théophile d'Antioche écrivit un Commentaire et une Harmonie des quatre évangiles, aujourd'hui perdus, mais que connaissait Jérôme, qui nous en parle. Dans un écrit de ce même Théophile, composé aux environs de 180, et qui est parvenu jusqu'à nous, le quatrième évangile est cité et attribué expressément à Jean, comme dans le fragment de Muratori (*ad Autolycum* II, 22) : « C'est ainsi, dit Théophile, que nous enseignent les saintes Ecritures et tous les hommes inspirés, parmi lesquels Jean dit : *Au commencement était la Parole.* »

Clément d'Alexandrie, prédécesseur d'Origène dans la célèbre école de cette ville à la fin du second siècle, faisait remonter ses informations par son maître Pantænus jusqu'aux successeurs des apôtres. (Eusèbe

Hist. eccl., VI, 13). Racontant l'origine de nos évangiles, « telle qu'il l'avait apprise des anciens presbytres, » il s'exprime ainsi : « Jean, le dernier, voyant que les choses corporelles avaient été racontées dans les (trois premiers) évangiles, composa, pressé par ses amis, et porté par l'Esprit, l'évangile spirituel. » (Eus., *Hist. eccl.*, VI, 14.) Ces deux termes : *choses corporelles* et *évangile spirituel*, se comprennent par le caractère respectif des synoptiques et de Jean.

Nous avons déjà cité (p. 14-15) le témoignage d'Irénée, presbytre de Lyon vers 177, qui avait passé sa jeunesse en Asie-Mineure, et dont les informations remontaient jusqu'à Polycarpe, disciple lui-même de l'apôtre Jean. Eusèbe (V, 8), reproduisant les déclarations d'Irénée relatives aux écrits du Nouveau Testament, dit : « Il mentionne aussi la première Epître de Jean et lui emprunte divers témoignages. »

Dans la Lettre émouvante par laquelle les chrétiens de Lyon et de Vienne font connaître à leurs frères d'Asie et de Phrygie la terrible persécution dont ils avaient à souffrir sous Marc-Aurèle, on lit ces mots : « Ainsi s'accomplit la parole du Seigneur : Le temps vient où quiconque vous fera mourir croira rendre service à Dieu. » (Jean 16 : 2.) Cette lettre, qu'on peut lire dans Eusèbe (V, 1), renferme encore d'autres traces de l'influence de notre évangile, telles que la désignation de l'Esprit-Saint sous le nom de *Paraclet*, et ainsi elle nous prouve que ce livre était déjà dans les mains des chrétiens de la Gaule en 177.

Nous avons cité (p. 15) une lettre de Polycrate, évêque d'Ephèse vers 190, dans laquelle on aura remarqué ces mots appliqués à Jean : « Celui qui a reposé sur le sein du Seigneur. » Or c'est là une réminiscence évidente de notre évangile, où ce souvenir est deux fois rappelé.

Tatien a écrit, probablement déjà vers 155 [1], une apologie intitulée *Discours aux Grecs*, qui nous a été conservée et dans laquelle se trouvent des paroles qui nous paraissent tirées de notre Evangile, telles que « Dieu est Esprit. » (4 : 24.) « La parole est la lumière de Dieu. » (1 : 5.) « Toutes choses ont été faites par elle et sans elle rien n'a été fait.» (1 : 3.) L'une d'elles est introduite par une formule qui semble la désigner comme une citation de l'Ecriture. « Et c'est là ce qui a été dit : les ténèbres n'ont point reçu la lumière. » Tatien avait en outre composé une sorte d'Harmonie des évangiles, intitulée le *Diatessarôn*. La signification la plus probable de ce terme est : composé au moyen de quatre. Il impliquerait donc que l'évangile de Jean était joint aux trois premiers

[1] Harnack, o. c., p. 284.

pour la composition de cette Harmonie. Ce fait a été mis hors de doute par des découvertes récentes qui ont permis de reconstituer à peu près l'ouvrage de Tatien[1].

Justin Martyr, qui séjourna à Ephèse en 135 et fut mis à mort à Rome vers l'an 165, écrivit ses deux *Apologies* et son *Dialogue* entre les années 150 et 160, ouvrages qui sont remplis de nos évangiles. Il mentionne l'usage des chrétiens de se réunir « le jour du soleil » pour lire ensemble, avec les écrits des prophètes, les *Mémoires des Apôtres*, « lesquels, dit-il, on appelle aussi *Evangiles.* » (*Apol.* 1 : 66.) Il avait en mains celui de Jean, comme les autres. On lit (*Apol.*, 1 : 6) : « Christ a dit : Si vous ne naissez de nouveau, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. » (Jean 3 : 3.) Et la preuve que c'est bien ce passage que Justin a voulu citer, c'est qu'il rappelle en même temps la parole caractéristique de Nicodème : « Il est évident que tous ceux qui sont nés une fois, ne peuvent rentrer dans le sein de leur mère et renaître. » Non seulement les écrits de Justin sont remplis d'expressions empruntées à l'évangile de Jean, mais, comme l'observe avec raison de Pressensé dans sa *Vie de Jésus* (p. 226), « ce qui est plus important que des citations, c'est le point de vue dominant de Justin, sa doctrine du Verbe, lumière et vie du monde, qui est tout entière puisée dans le quatrième évangile. » (Voir sur la valeur du témoignage de Justin : F. Godet, *Commentaire sur l'évangile de Jean*, 3e éd., I, p. 248-261; *Introduction au N. T.*, II, p. 77-90 ; Harnack, o. c., p. 673, 674.)

Avec Justin, nous avons remonté les temps jusqu'à la première moitié du second siècle ; par d'autres témoins, nous nous rapprochons plus encore du dernier survivant des apôtres, l'auteur du quatrième évangile. Ainsi, Polycarpe, évêque de Smyrne, martyr à Rome le 23 février 155, à l'âge de 86 ans (ou même de près de 100 ans), dont nous savons par Irénée qu'il avait été en rapport avec les apôtres et notamment avec Jean (Eus., V, 20 ; Irénée, III, 3, 4), Polycarpe, dans sa lettre aux Philippiens, cite en ces termes la première épître de Jean (4 : 3) : « Car quiconque ne confesse pas Jésus-Christ venu en chair, est un antechrist. » Or, on ne saurait trop le redire, l'épître de Jean et son évangile sont solidaires l'un de l'autre. Papias également a dû connaître l'évangile de Jean, puisqu'il citait sa première épître. (Eus., *Hist. eccl.*, III, 39.) Irénée cite même une parole qu'il a trouvée dans l'ouvrage de Papias et qui a tout l'air de provenir directement de l'Evangile : « Le Seigneur a

[1] Zahn, *Forschungen*, 1881, I, p. 112 et suiv. ; F. Godet, *Introduction au N. T.*, II, p. 90-95.

dit : Dans ce qui est à mon Père, il y a plusieurs demeures. » (Comp. Jean 14 : 2. — Harnack, o. c., p. 336.) On trouve dans une Bible latine du neuvième siècle un sommaire qui débute par ces mots : « L'Evangile de Jean a été publié et donné aux Eglises par Jean encore vivant, comme l'a rapporté dans ses cinq livres Papias d'Hiérapolis. » Enfin, il résulte du témoignage d'un écrivain arménien du douzième siècle, Vardan Vardapet, que l'ouvrage de Papias contenait une explication sur le mélange de myrrhe et d'aloës, apporté par Nicodème (19 : 39) [1].

Dans la partie non contestée des Lettres d'Ignace, que plusieurs critiques font remonter vers l'an 110, se trouvent diverses réminiscences évidentes de notre évangile. Ainsi : « Je veux le pain de Dieu, qui est la chair de Jésus-Christ, et je veux son sang pour breuvage. » (Romains, c. 7.) Ces expressions sont trop caractéristiques pour qu'on n'y reconnaisse pas la parole de Jésus, Jean 6 : 33 et 51. Ainsi encore Ignace désigne ordinairement Satan par ce terme qui n'appartient qu'à notre évangile : « le prince de ce monde. »

Enfin, dans l'ouvrage récemment retrouvé et qui porte le titre d'*Enseignement* (*Didachè*) *des douze apôtres*, M. Harnack relève douze paroles qui rappellent les expressions de Jean. Il déclare « qu'il n'est pas possible de mettre en doute la conformité des prières de la sainte cène, contenues dans cet écrit, avec l'évangile de Jean. » (Comp. F. Godet, *Introd. au N. T.*, II, p. 52.) Cet ouvrage est placé par M. Harnack entre 100 et 160 (o. c., p. 428-438).

Nous sommes ainsi parvenus jusqu'à l'époque où, selon toute apparence, Jean vivait encore. Il faut toutefois remarquer, pour plusieurs des écrivains cités, que, si leurs écrits renferment des paroles semblables à celles que nous lisons dans notre évangile, elles ne prouvent pas l'existence de cet évangile, car elles pouvaient être courantes dans les milieux où l'évangile fut composé plus tard. Et même, si l'on croit pouvoir en conclure que l'évangile était déjà publié, il n'en résulte pas que son auteur soit Jean l'apôtre.

A côté de cette série de témoins appartenant à l'Eglise, il en est d'autres, non moins importants, qui, en dehors de l'Eglise, remplissent tout le second siècle et nous y montrent l'évangile de Jean partout répandu. Il s'agit des écrivains appartenant à toutes les sectes de l'hérésie. Après avoir entendu les amis, il faudrait donc ici écouter les adversaires, servant malgré eux la cause de la vérité. Nous retrouverions ainsi

[1] Th. Zahn, *Einleitung in das Neue Testament*, II, 1899, p. 457 et 458.

notre évangile dans les mains d'un *Celse* qui, écrivant entre 176 et 180, le citait pour en tirer des sujets de sarcasmes ; d'un *Marcion*, qui enseignait à Rome vers l'an 140 ; d'un *Basilidès*, chef d'école à Alexandrie vers l'an 130 et dont Eusèbe (IV, 7) nous apprend qu'il avait écrit vingt-quatre livres sur les évangiles ; de *Valentin* et de tous les écrivains des diverses sectes gnostiques. Mais, afin de ne pas dépasser les limites assignées à ce travail, nous nous référons, pour toutes ces citations, aux ouvrages de M. Godet, *Commentaire sur l'évangile de Jean*, 3e éd., I, p. 261 et suiv. ; *Introduction au N. T.*, II, p. 57 et suiv.

Parmi les *évangiles apocryphes*, on pourrait invoquer le témoignage de l'*évangile de Pierre*, récemment retrouvé, et qui est placé par M. Harnack entre 100 et 130. Il paraît avoir été cité par Justin Martyr comme faisant partie des *Mémoires des Apôtres*. Cet évangile fixe la mort de Jésus au 14 Nisan, et dit que la première apparition de Jésus fut accordée à Pierre sur les bords de la mer de Tibériade (Jean 21). M. Harnack n'estime pourtant pas pouvoir en conclure avec certitude que l'auteur a utilisé notre évangile (o. c., p. 474, 622-625). Il ne nous paraît pas prouvé que l'*évangile des Hébreux* ne présente aucun point de contact avec notre évangile. M. Harnack (o. c., p. 625-650) fait de cet écrit, dont il nous est parvenu seulement des fragments conservés par Jérôme et d'autres écrivains des premiers siècles, un document contemporain de nos premiers évangiles et même antérieur à eux. La date de sa composition pourrait être fixée déjà à l'an 65. Mais les détails légendaires qu'il contient, et qui font contraste avec la primitive simplicité de nos évangiles canoniques, ne nous paraissent guère favorables à une date aussi rapprochée des origines. Quant aux rapports de cet écrit avec notre évangile, ne seraient-ils pas indiqués, entre autres, par ce trait du baptême de Jésus : « Le Saint-Esprit reposa sur lui ? » En le citant (p. 648), M. Harnack prétend que Jean 1 : 32 est provenu de là. Mais qu'est-ce qui empêche de supposer le rapport inverse ? Quant aux *Actes de Pilate* qui racontent la comparution de Jésus devant Pilate et son entretien sur sa royauté avec le gouverneur romain, dans les termes mêmes de l'évangile de Jean, ils paraissent appartenir à une époque très postérieure. Justin Martyr et Tertullien mentionnent bien des *Actes de Pilate*, mais sans dire qu'ils les aient eus entre les mains, et en tous cas l'on ne peut identifier le document auquel ils font allusion avec l'écrit qui nous est parvenu sous ce nom. (Voir Tischendorf, *Evangelia apocrypha*, p. 218. Harnack, o. c., p. 603-612.)

M. Harnack termine la savante investigation sur l'origine des évangiles qui couronne son grand ouvrage sur la *Chronologie* de la littérature chrétienne, par ces mots : « Le résultat auquel nous sommes parvenus, que l'évangile de Jean ne peut pas avoir été écrit plus tard que dans les dix premières années du second siècle, que « l'Evangile en quatre formes [1] » se préparait à ce moment et fut bientôt après constitué en Asie-Mineure par les disciples de Jean, qu'il s'est répandu peu à peu dans les Eglises et a acquis une autorité exclusive auprès de la plupart d'entre elles dans le courant de la seconde moitié et spécialement le le dernier quart du second siècle, ce résultat triomphera, je l'espère, de de toutes les épreuves auxquelles l'on pourra le soumettre [2] ».

« Et, ajouterons-nous avec M. Luthardt, si Jean a vécu à Ephèse jusqu'à l'époque de Trajan, ces deux faits s'enchaînent l'un à l'autre de manière à exclure absolument toute erreur de la tradition [3]. »

B. *Preuves internes.* « Si nous n'avions aucune donnée historique sur l'auteur du quatrième évangile, a dit Credner, nous n'en serions pas moins conduits à un résultat positif par les indices que fournit le livre lui-même. »

1. *L'auteur est juif palestinien.* 1° L'auteur écrit en grec avec tous les éléments de la langue hébraïque, et, comme le dit M. Luthardt, avec l'âme d'un Hébreu. (Voir, pour le détail des preuves, F. Godet, *Commentaire sur saint Jean,* troisième éd., I, p. 227 et suiv.) — 2° L'auteur connaît parfaitement la langue hébraïque, ce qui n'était point le cas des juifs étrangers à la Palestine. Il cite toujours l'Ancien Testament d'après l'original et corrige la version grecque des Septante quand elle s'en écarte. (Voir 6 : 45 ; 12 : 40 ; 13 : 18 ; 19 : 37.) — 3° Les Ecritures de l'Ancien Testament sont familières à l'auteur. Elles sont comme la patrie de son esprit ; sa pensée y plonge ses racines profondes. Il leur emprunte ses expressions les plus significatives. Ces contrastes absolus que nous avons déjà fait observer : lumière et ténèbres, vie et mort, amour et haine, etc., l'auteur les tire de l'Ancien Testament, en leur donnant un sens plus spirituel et plus profond. Il a orné son évangile des saisissantes images que son Maître lui-même empruntait aux prophètes : les douleurs de la femme qui enfante (16 : 21 ; comp. Esa. 21 : 3) ; le bon berger et le mercenaire (10 : 1 et suiv. ; comp. Ezéch. 34 : 1 et suiv.) ; l'eau vive qui

[1] Ou « à quatre faces, » expression d'Irénée.

[2] O. c., p. 699.

[3] Luthardt, *Der johanneische Ursprung*, 1874, p. 93.

jaillit jusqu'à la vie éternelle. (4 : 14; comp. Esa. 44 : 3, etc.) Aussi bien que Matthieu, il voit dans les faits qu'il raconte l'accomplissement de l'Ecriture (19 : 28, 36, 37) ; car il sait que « l'Ecriture ne peut être anéantie. » (10 : 35.) — 4° L'auteur trahit son origine israélite par la parfaite connaissance qu'il a des mœurs, des usages, des idées du peuple juif. Il sait qu'il était interdit d'opérer des guérisons le jour du sabbat (5 : 1 et suiv. ; 9 : 1 et suiv.) ; mais qu'il était permis de pratiquer la circoncision ce jour-là. (7 : 22.) Il sait qu'Elie devait paraître en Israël avant la venue du Messie (1 : 21) ; qu'entrer dans une maison païenne c'était contracter une souillure (18 : 28); qu'une grande hostilité existait entre les Juifs et les Samaritains (4 : 9); que les savants juifs avaient un souverain mépris pour le peuple ignorant (7 : 49), etc. Ses récits des voyages de Jésus à Jérusalem montrent qu'il connaissait les fêtes juives et les moindres détails de la manière dont on les célébrait ; et ainsi de tout le reste. — 5° Ce qui révèle aussi en lui avec certitude un juif né en Palestine, c'est son exacte connaissance de tous les lieux dont il parle. Il ne saurait avoir acquis cette connaissance par l'étude ; elle suppose les souvenirs personnels d'un homme familiarisé par une longue habitude avec les lieux dont il parle. Il décrit tous les aspects du beau lac de Génézareth ; quand son Maître traverse ce lac en bateau, il sait que la foule peut le suivre à pied, en en contournant l'extrémité (6 : 22-25). La Judée ne lui est pas moins connue que la Galilée. Il nous apprend que Béthanie est à quinze stades de Jérusalem (11 : 18) ; que, pour se rendre de cette ville au mont des Oliviers, il faut traverser le torrent du Cédron (18 : 1); qu'il y avait une piscine du nom de Béthesda, et qu'elle se trouvait près de la porte des Brebis. (5 : 2.) Il connaît l'endroit du temple où était le trésor (8 : 20), le portique de Salomon (10 : 23), le palais du souverain sacrificateur (18 : 15). Ailleurs, il indique la situation du puits de Jacob, en rappelant les souvenirs des patriarches (4 : 5 et suivants).

2. *L'auteur est témoin oculaire de ce qu'il raconte.* Tout dans son récit le démontre. Et d'abord, ce récit suit une chronologie tellement lumineuse que l'on voit à quel point la vie de Jésus est présente à l'esprit de celui qui la raconte. Non seulement les fêtes auxquelles Jésus assiste à Jérusalem, mais les jours et souvent les heures sont restés gravés dans le souvenir de l'auteur. Dès l'ouverture de sa relation, il fixe les événements de trois journées successives par ce mot : « *le lendemain.* » (1 : 29, 35, 43.) Ailleurs, il dit : « *trois jours après* il y avait des noces à

Cana » (2 : 1) ; « *deux jours* plus tard Jésus s'en alla en Galilée » (4 : 43) ; « *le lendemain* le peuple étant sur le rivage » (6 : 22) ; « *au milieu de la fête* Jésus monta à Jérusalem » (7 : 14) ; « le *dernier* et grand jour de la fête Jésus se tint là et cria » (7 : 37) ; Jésus ayant appris la maladie de Lazare, « resta encore *deux jours* là où il était » (11 : 6) ; en arrivant, « il trouva que Lazare était depuis *quatre jours* dans le sépulcre » (11 : 17) ; « *six jours* avant la Pâque, Jésus vint à Béthanie. » (12 : 1.) Mais, nous l'avons dit, ce sont les heures mêmes que l'auteur a retenues dans son souvenir. Il raconte sa première entrevue avec le Sauveur et il ajoute : « Or c'était environ la *dixième heure* du jour » (1 : 40) ; « c'était la *sixième heure* » (4 : 6) ; « hier à la *septième heure.* » (4 : 52.) Il marque encore de diverses manières les temps et les moments : Nicodème vint « de nuit » vers Jésus (3 : 2) ; « quand le soir fut venu » (6 : 16) ; « or il était nuit » (13 : 30) ; « or c'était le matin. » (18 : 28.) Ou bien ce sont des noms propres que le témoin oculaire n'a pas oubliés : Nicodème, Nathanaël, Malchus ; il sait que l'un des hommes qui questionnaient Pierre, au moment de sa chute, était parent de ce Malchus (18 : 26) ; ou encore, ce sont certaines paroles de Jésus qu'il fallait avoir entendues pour les répéter ; ainsi, cet ordre abrupt au milieu d'un discours : « Levez-vous, partons d'ici. » (14 : 31.) Comme l'auteur avait tout vu et entendu, il a retenu jusqu'au nombre des objets : « Il y avait là six vases en pierre et chacun d'eux contenait deux ou trois mesures » (2 : 6) ; Nicodème apporte « cent livres « de parfum (19 : 39) ; les disciples étaient à « deux cents coudées » du rivage ; leurs filets contenaient « cent cinquante-trois poissons. » (21 : 8, 11.) Et, à côté de ces détails, se trouvent de grandes scènes décrites d'une manière si actuelle et si vivante que le lecteur croit y avoir assisté : la maladie et la résurrection de Lazare (11), le dernier repas de Jésus avec ses disciples (13), le procès du Sauveur devant Pilate (18 et 19), sa résurrection et son apparition à Marie-Madeleine. (20.) Enfin l'auteur rapporte des expériences intimes qui ne pouvaient être connues que de celui qui les avait faites : le disciple que Jésus aimait, au matin de la résurrection, accourant au tombeau, le trouve vide, sur quoi le narrateur ajoute ces deux mots : « Et il vit, et il crut. » (20 : 8.) Si ce narrateur n'était pas Jean, comment saurait-il que ce fut à ce moment précis que la foi en la la résurrection du Sauveur naquit dans l'âme de ce disciple ? La conclusion qui s'impose à tout homme non prévenu, c'est celle-ci, que nous empruntons à M. Godet : « Autant de traits de précision, dit M. Renan,

» qui se comprennent parfaitement si l'on y voit des souvenirs de vieil-
» lard, d'une prodigieuse fraîcheur ; » mais, ajouterons-nous, qui deviennent repoussants, dans une narration aussi grave, s'ils ne sont que des traits fictifs destinés à cacher le romancier sous le masque de l'historien. Un profane charlatan pourrait seul se faire ainsi un jeu de la personne et du caractère des acteurs les plus connus du drame évangélique et de la personne du Seigneur lui-même. » (*Commentaire*, I, p. 341.)

3. *L'auteur déclare solennellement qu'il a été témoin de ce qu'il raconte.* De tout temps, l'Eglise a compris dans ce sens la grande parole qui termine le prologue de cet évangile : « Et la Parole est devenue chair, et elle a habité parmi nous ; *et nous avons contemplé sa gloire*, une gloire telle qu'est celle du Fils unique venu du Père. » En présence d'une déclaration si claire, Baur et son école s'étaient vus forcés d'accuser l'auteur inconnu de l'évangile d'une sorte de fraude littéraire : il aurait voulu se donner les apparences d'un apôtre. Aujourd'hui on s'efforce de spiritualiser et de généraliser cette parole. On lui prête un sens mystique, que tout chrétien peut s'approprier. C'est ce qui ressort clairement, dit-on, de l'histoire de Thomas et de ces mots qui en sont la conclusion : « Parce que tu m'as vu, tu as cru. Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru ! » L'auteur oppose à la vue, à l'expérience sensible, la foi qui saisit l'invisible et qui seule a du prix. Il en est de même du témoignage par lequel s'ouvre la première épître : « Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché..., nous vous l'annonçons. » Le sens mystique de cette déclaration ressort d'autres paroles analogues qui suivent : « Quiconque pèche n'a pas *vu* Dieu. » (Harnack, o. c., p. 676.) Le défaut de cette argumentation est évident : Si Dieu est l'objet d'une perception spirituelle, il n'en résulte nullement qu'il ne se soit point « manifesté en chair » et qu'une telle manifestation ait été sans importance pour ceux qui en furent témoins. Si Jésus, au moment de quitter ce monde, a exhorté ses disciples à substituer aux relations extérieures qu'ils avaient eues avec lui des relations toutes spirituelles, il ne s'en suit pas que les premières aient été sans valeur. La vue spirituelle n'exclut pas la perception sensible, elle ne saurait l'annuler, elle la suppose au contraire et se fonde sur elle comme sur sa base indispensable. Et pour revenir à la déclaration du prologue, en niant que l'auteur s'attribue la qualité de témoin oculaire, on méconnaît la relation des trois grands faits histo-

riques qui sont liés par la particule *et :* « La parole est devenue chair, *et* elle a habité... *et* nous avons contemplé. » Est-ce que le sens de ce dernier fait n'est pas clairement déterminé par les deux autres ? Il s'agit du Fils de Dieu devenu homme, habitant sur la terre ; qui peut dire : *Nous l'avons contemplé,* sinon ses disciples, qui ont vécu avec lui ? De plus cette interprétation méconnaît le développement du prologue tout entier. En effet, le v. 14 introduit un fait nouveau, c'est que la Parole faite chair a été contemplée et est devenue un objet d'expérience pour ceux qui ont été témoins de sa vie. Cette expérience sensible a une importance capitale pour l'évangéliste : c'est sur elle qu'il fait reposer toute sa narration (Comp. Beyschlag, art. cité, p. 102-104).

Il est encore un autre passage où l'évangéliste se révèle comme témoin oculaire. Il vient de raconter qu'un soldat romain ouvrit d'un coup de lance le côté de Jésus ; il voit dans ce fait l'accomplissement d'une prophétie, et il ajoute : « Et celui qui l'a vu en a rendu témoignage (par ce récit même, verbe au parfait), et son témoignage est véritable, *et il sait qu'il dit vrai,* afin que vous aussi, vous croyiez. » (19 : 35.) Les mots : « *Il sait* qu'il dit vrai... » montrent avec la dernière évidence que c'est le témoin du fait qui tient la plume, car comme le dit justement M. Godet : « On témoigne pour sa propre conscience, non pour celle d'autrui. »

Nous trouvons enfin dans l'appendice de notre évangile (21 : 24) une déclaration remarquable, soit qu'on l'attribue à l'auteur lui-même, soit qu'on la considère comme un témoignage rendu à son récit par les anciens de l'église d'Ephèse, qui, selon une antique tradition, l'avaient exhorté à écrire son évangile. Chargés de publier ce livre, afin qu'il se répandît dans toutes les églises, les amis de l'apôtre l'accompagnent de l'attestation que c'est bien « ce disciple qui l'a écrit, » et que tous « savent que son témoignage est vrai. »

4. *L'auteur se désigne clairement lui-même comme l'apôtre Jean.* Il est un fait qui frappe tout lecteur attentif du quatrième évangile : tandis que les autres disciples de Jésus qui figurent dans la narration sont désignés par leur nom, ni l'apôtre Jean ni son frère Jacques, qui faisaient partie du groupe des trois disciples privilégiés, ni Salomé leur mère ne sont jamais nommés. Les « fils de Zébédée » ne sont mentionnés que dans l'Appendice (21 : 2) et, dans cet unique passage, ils sont rangés à la fin de l'énumération des disciples. Par contre, il est un disciple de Jésus qui apparaît toujours voilé par quelque périphrase, appelé tantôt : « l'un

des disciples » (13 : 23), tantôt : « l'autre disciple » (18 : 15; 20 : 2, 3, 4, 8), tantôt : « le disciple que Jésus aimait. » (13 : 23; 19 : 26; 20 : 2; 21 : 7, 20.) Or, si l'apôtre Jean est l'auteur de cet évangile, tout esprit délicat comprendra fort bien qu'il s'enveloppe ainsi, lui et les siens, d'ombre et de silence ; il ne pouvait ni ne voulait, dans un tel récit, écrire son nom à côté de celui du Sauveur, et bien moins encore dire *je* et *moi.* Mais si l'on suppose ce livre écrit par un autre que Jean, comment expliquer qu'il ait introduit dans son récit un disciple auquel il assigne le rapport le plus intime avec le Maître, et dont pourtant il affecte de ne jamais prononcer le nom ?

Nous savons bien que l'on a vu précisément dans ce titre caractéristique « le disciple que Jésus aimait » une preuve que l'évangile n'est pas de Jean : se désigner ainsi, dit-on, serait, de la part de ce disciple, une orgueilleuse présomption et « la condamnation morale d'un apôtre vaniteux. » (*Keim.*) M. Sabatier a repris la même accusation, en l'étendant à toute l'attitude que notre évangile prête au disciple anonyme. Si celui-ci est un avec l'auteur du récit, « on pourrait s'étonner à bon droit du rôle qu'il se donne dans sa narration, de la supériorité d'intelligence et de foi qu'il s'attribue sur tous ses compagnons. Il serait difficile de mettre l'humilité parmi ses vertus. » (Encyclopédie Lichtenberger, VII, 192.) Ceux qui liront notre évangile sans opinion préconçue auront peine à souscrire à ce jugement. Les faits que M. Sabatier allègue pour le justifier ne sont pas probants. Pierre, dit-il, a besoin de passer par l'intermédiaire de Jean pour arriver au maître : et il cite 1 : 41, où ce n'est pas Jean, mais André, frère de Simon Pierre, qui sert d'intermédiaire à celui-ci, et 13 : 24, où Jean, qui se trouve placé à côté de Jésus, est tout naturellement chargé de lui poser la question dont Pierre a eu le premier l'idée. M. Sabatier fait encore à Jean un grief de son attitude devant le tombeau de Jésus, où il arrive le premier à la foi (20 : 4-8), et au bord du lac, où il est le premier à reconnaître le Seigneur (21 : 7). Mais si les faits se sont passés ainsi, y avait-il vraiment un tel manque de modestie à les rapporter en toute simplicité, et le critique ne se laisse-t-il pas égarer par son imagination, quand il parle d'une « rivalité bien accusée entre les deux apôtres, qui frappe à la lecture de l'évangile ? » Quant au titre : « le disciple que Jésus aimait, » n'est-on pas tout aussi fondé à y voir l'humble expression de la gratitude de celui qui avait joui du bonheur immense d'être l'ami particulier de Jésus ? Seule une humilité maladive eût pu conduire

l'apôtre à laisser ignorer à ses lecteurs cette circonstance si propre à leur inspirer confiance et à donner de l'autorité à l'exposé qu'il faisait de la pensée du Maître. D'autre part, on comprend fort bien par quel sentiment délicat, en évoquant ce souvenir de l'amitié de son Maître, qu'il ne pouvait rappeler sans la plus douce émotion, il tait son nom. L'expression de « disciple que Jésus aimait » se trouve d'ailleurs dans des récits où elle ne peut s'appliquer qu'à Jean, l'auteur de l'évangile. Ainsi, le témoin oculaire des scènes de la crucifixion (19 : 35) doit être identifié, nous l'avons vu, avec l'auteur de l'évangile ; or, il n'y avait qu'un seul disciple présent, « celui que Jésus aimait » (v. 26) ; il se désigne donc lui-même par ce nom, et cela très naturellement dans cette circonstance touchante où Jésus lui confiait sa mère. Ainsi encore le disciple que Jésus aimait ne peut avoir été que l'un des trois confidents de Jésus, Pierre, Jacques et Jean (Math. 17 : 1 ; Marc 5 : 37 ; 14 : 33) ; or, dans le chap. 21, il est nommé à côté de Pierre (v. 20), et Jacques mourut de bonne heure de la main d'Hérode (Act. 12 : 1), tandis que le disciple aimé de Jésus parvint à un âge si avancé que le bruit courut qu'il ne mourrait pas (v. 23). Ce disciple n'est donc autre que l'apôtre Jean. Et c'est de lui qu'il est attesté, dans la déclaration du v. 24, qu' « il rend témoignage de ces choses et qu'il les a écrites. »

III

EXAMEN DES PRINCIPALES OBJECTIONS FAITES A L'AUTHENTICITÉ DU QUATRIÈME ÉVANGILE.

Si les preuves historiques et internes de l'authenticité du quatrième évangile sont telles que nous venons de les exposer, d'où vient l'opposition à laquelle elle se heurte dans l'esprit d'un grand nombre de critiques ? Quand on examine de près la nature de leurs objections, on reste convaincu que leur vraie raison pour refuser à Jean cet évangile, est, au fond, toute dogmatique. On connaît le fameux syllogisme de Strauss relatif au miracle. Le miracle est, selon notre philosophie, impossible ; le Nouveau Testament raconte des miracles; donc le Nouveau Testament n'est pas historique. Un raisonnement pareil se fait, d'une manière plus ou moins inconsciente, dans l'esprit de maints critiques de notre époque, à l'égard du quatrième évangile. La vraie cause pour laquelle ils soutiennent que ce livre ne peut avoir été écrit par un apôtre, c'est qu'il renferme la vie d'un Christ incompatible avec leurs systèmes philosophiques.

Tous cependant n'obéissent pas à de tels préjugés. L'opinion qui attribue la composition du quatrième évangile à l'apôtre Jean présente des difficultés qui arrêtent plus d'un critique exempt de parti pris. Nous allons les exposer aussi complètement que le permet la nature de cet ouvrage. Nous esquisserons ensuite les débats auxquels les problèmes soulevés ont donné lieu et les hypothèses auxquelles s'arrêtent ceux qui ne croient pas que l'évangile ait été écrit par le fils de Zébédée. Nous indiquerons enfin les solutions qui paraissent les plus vraisemblables dans la supposition que notre évangile est authentique.

Les objections faites à l'authenticité du quatrième évangile peuvent être divisées en deux catégories : les unes sont tirées des caractères mêmes de cet écrit; les autres portent sur la personne de son auteur présumé.

A. *Objections qui résultent des caractères de l'évangile.* Elles apparaissent surtout quand on le compare aux trois premiers évangiles. Lorsqu'on passe de la lecture des synoptiques à celle du quatrième évangile, on se trouve transporté dans un autre monde ; on respire un autre air. Il semble impossible que des récits aussi différents se rapportent à une même vie et aient été inspirés par une même personnalité. Si les premiers nous présentent l'histoire vraie, le dernier nous offre cette histoire transformée par le narrateur sous l'influence de préoccupations théologiques. Est-il croyable que ce narrateur soit un apôtre de Jésus-Christ? Les divergences sont particulièrement sensibles dans l'exposition historique, dans les discours prêtés à Jésus, dans l'idée même que les écrivains se font de la personne du Sauveur.

1° *L'exposition historique.* D'après les synoptiques, Jésus exerce pendant un temps indéterminé son ministère en Galilée et ne se rend à Jérusalem que pour y mourir. Le quatrième évangile nous le montre se manifestant avec éclat dans le centre de la théocratie dès la première Pâque qui suivit son baptême, exerçant ensuite neuf mois durant dans la terre de Judée une activité semblable à celle de son précurseur ; revenant à Jérusalem dès le mois de mars, puis à la fête des Tabernacles en septembre, à celle de la Dédicace en décembre ; passant enfin les derniers mois de sa vie dans cette même contrée du Jourdain, où il avait commencé son ministère. Si le cadre est tout autre dans les deux récits, les faits rapportés ne diffèrent pas moins. Le quatrième évangile ne parle ni du baptême de Jésus, ni de la tentation, ni de la transfiguration, ni de l'institution de la Cène, ni de l'agonie de Gethsémané. Et de plus il imprime aux quelques faits qu'il rapporte un caractère particulier. Il ne les

raconte pas pour eux-mêmes mais pour la signification qu'il leur attribue. Parmi les miracles du Sauveur, il choisit les plus extraordinaires : l'eau changée en vin, les pains multipliés, la marche sur les eaux, la guérison d'un aveugle de naissance, la résurrection d'un mort déposé depuis quatre jours dans la tombe ; et il ne raconte pas ces actes avec la joie naïve de celui qui en a été témoin ; il les invoque comme des *signes*, des preuves de la divinité de Jésus, des témoignages de la puissance de celui qui est le Pain descendu du ciel, la Lumière, la Vie. Enfin on reproche à la narration johannique son manque de progression. Dès sa première rencontre avec ses disciples, Jésus se présente à eux comme le Fils de Dieu et eux le reconnaissent comme tel (1 : 50) ; tandis que dans les synoptiques ils ne parviennent à cette conviction qu'après un long développement (Math. 16 : 15-17). De même, dans Jean, Jésus affirme d'emblée ses prétentions messianiques et devient aussitôt l'objet de la haine des Juifs ; dans les synoptiques au contraire, il cache avec soin sa qualité de Messie, et l'hostilité ne se substitue que graduellement à l'enthousiasme premier.

2° *Les discours*. Dans les synoptiques, Jésus s'exprime en de brèves sentences et revêt sa pensée de paraboles qui, par la merveilleuse netteté de leur dessin, se gravent dans le souvenir des plus simples. Il parle du royaume de Dieu, dont il résume la loi dans une morale toute pratique. Le quatrième évangile lui met dans la bouche de longs discours, souvent abstraits et difficiles à suivre, qui ne répondent pas à la situation supposée; ils dépassent l'intelligence des auditeurs, qui ne manquent jamais de se méprendre grossièrement sur leur sens (3 : 4 ; 4 : 11, 15 ; 6 : 52, etc.). Ces discours, qui traitent tous de la personne divine de Jésus-Christ, ne forment, au fond, qu'un seul et même discours, dans lequel est développée l'idée de *la Parole*, telle que l'évangéliste l'expose dans son prologue. Enfin le style de ces discours est d'une monotone uniformité : que ce soit Jésus ou Jean-Baptiste qui parlent, ou que l'évangéliste intercale ses propres réflexions (12 : 36-50), c'est toujours le même langage, et ce langage présente une analogie frappante avec celui de la première épître de Jean.

3° *La personne du Sauveur*. Le Christ des synoptiques est un Christ vraiment humain. Il apparaît comme un petit enfant, né dans la crèche de Bethléhem ; s'il est appelé « Fils du Très-Haut, » c'est parce qu'il est conçu du Saint-Esprit (Luc 1 : 32, 35) ; il grandit et se développe ; il parle peu de sa personne ; il affectionne le titre de fils de l'homme et ne s'appelle jamais directement Fils de Dieu ; il amène, par degrés,

ses disciples à lui reconnaître cette qualité et se dérobe aussitôt à leurs hommages. Le quatrième évangile nous présente un Sauveur qui « était au commencement avec Dieu et qui était Dieu, » qui affirme en toute occasion qu'il est « descendu du ciel, » qui scandalise ses interlocuteurs par des déclarations telles que celles-ci : « Vous êtes d'en-bas ; moi, je suis d'en haut » (8 : 23); « avant qu'Abraham fût, je suis » (8 : 58); « moi et le Père nous sommes un » (10 : 30).

B. *Objections qui portent sur la personne de l'auteur présumé.* Jean, le fils de Zébédée, ne peut avoir écrit un évangile qui est affranchi de tout particularisme juif, et qui, par l'universalisme et la spiritualité de ses vues, dépasse les hardies conceptions de l'apôtre Paul lui-même. Le Jean historique, celui que nous révèlent les synoptiques et l'épître aux Galates, est un homme passionné, exclusif jusqu'au fanatisme (Luc 9 : 49, 54 ; comp. ci-dessus p. 12). A la conférence de Jérusalem, où il est cité comme l'une des « colonnes » de l'église de cette ville, Paul semble le compter au nombre de ceux qui exigèrent la circoncision de Tite, et auxquels il dut résister énergiquement (Gal. 2 : 1-6). Si nous admettons que l'apôtre Jean couronna sa carrière par un ministère prolongé à Ephèse, là encore nous nous trouvons en présence de deux faits qui paraissent incompatibles avec l'idée que cet apôtre aurait composé notre évangile. Au second siècle, les églises d'Asie-Mineure célébraient la Pâque — probablement par un service de Cène, — le 14 Nisan, à la date où il était ordonné aux Juifs d'immoler l'agneau pascal, et où Jésus, suivant la tradition synoptique, institua la Cène, tandis que les autres églises la célébraient le jour de la résurrection de Jésus-Christ. Dans la controverse à laquelle cette divergence donna lieu, les chrétiens d'Asie-Mineure en appelèrent à la coutume des apôtres et notamment de Jean. Or si Jean commémorait le dernier repas pascal de Jésus et l'institution de la Cène le 14 Nisan, il n'est pas l'auteur du quatrième évangile, puisque cet évangile, selon la chronologie la plus vraisemblable, place le souper d'adieux de Jésus avec ses disciples au 13 Nisan et la mort du Sauveur au 14. (13 : 1, note.) Enfin la tradition affirme que Jean écrivit l'Apocalypse lorsqu'il fut relégué à Patmos par Domitien, en 96. Si l'Apocalypse présente des analogies de style avec les autres écrits johanniques, elle est cependant trop imprégnée d'esprit judaïque pour qu'elle ait pu sortir de la même plume que le quatrième évangile. Il est inadmissible que le même auteur ait composé, à la même époque, deux écrits aussi différents.

Telles sont les principales raisons qui ont amené, au cours de ce siècle, un grand nombre de critiques à contester que l'apôtre Jean soit l'auteur du quatrième évangile. *Baur* et l'Ecole de Tubingue dénient à cet écrit toute valeur historique. Ils le considèrent comme un récit fictif, inspiré par des préoccupations théologiques et philosophiques. Ils fixent la date de son apparition entre 170 et 130. A leur suite, plusieurs historiens de la vie de Jésus ne tiennent pas compte des données de cet évangile dans leur exposé du ministère du Sauveur, ainsi *Strauss* (Das Leben Jesu, 1864), *Keim* (Geschichte Jesu von Nazara, 1867-1872), *P.-W. Schmidt* (Die Geschichte Jesu, 1899). L'auteur d'une récente *Introduction* au Nouveau Testament [1] porte ce jugement : « On n'apprécie sainement le quatrième évangile que si l'on y voit une fiction philosophique à tendance religieuse datant de la troisième génération chrétienne. Comme source de l'histoire du Christ incarné, il est presque sans valeur. »

Cette conclusion radicale n'est cependant pas celle du plus grand nombre des critiques contemporains. Tout en refusant à l'apôtre Jean la composition de l'évangile, les uns sont amenés par leur sens historique à reconnaître la valeur de certaines indications contenues dans ce récit, d'autres se voient contraints par les témoignages des Pères à reculer la composition de l'évangile jusqu'au commencement du second siècle [2], c'est-à-dire jusqu'à une époque trop rapprochée des origines pour avoir pu produire un récit entièrement fictif de la vie de Jésus. Quant à l'importance des éléments historiques, les estimations varient beaucoup, les uns la réduisant à peu de chose, ou se refusant à toute conclusion arrêtée, d'autres adoptant sans hésiter le cadre chronologique du quatrième évangile et les diverses rectifications que son auteur fait de la tradition synoptique. Mêmes divergences en ce qui concerne la personne de cet auteur ; les uns s'interdisent toute hypothèse ; d'autres affirment que l'évangile a été publié à Ephèse par les disciples de l'apôtre, qu'il est sorti de son école et reflète plus ou moins fidèlement sa pensée ; d'autres désignent comme auteur le presbytre Jean, mais leur jugement varie selon qu'ils admettent ou non que le presbytre a été en rapport avec l'apôtre. Les représentants les plus éminents de la tendance que nous venons de caractériser sont MM. *Weizsäcker* (Das apostolische Zeitalter,

[1] A. Jülicher, *Einleitung in das Neue Testament*, 1894, p. 258-259.

[2] Ainsi Harnack, o. c., p. 699. Comp. ci-dessus p. 30.

1886), *Renan* (Appendice à la 13e édition de la vie de Jésus, 1867), *Reuss* (La théologie johannique, 1879), *Sabatier* (article Jean, Encyclopédie, VII, 1879), *H.-J. Holtzmann* (Einleitung in das N. T., 1885, et Handcommentar, 1893). Récemment M. *Wendt* (Die Lehre Jesu, 2 vol., 1886-1890) a développé une hypothèse intéressante. Il a cru reconnaître à la base du quatrième évangile un recueil de discours du Seigneur semblable à celui que les critiques, sur le témoignage de Papias, attribuent à l'apôtre Matthieu sous le nom de *Logia*[1]. Ces *discours* seraient, dans le quatrième évangile, la part de l'apôtre Jean. Un rédacteur postérieur y aurait ajouté soit des renseignements historiques puisés dans les synoptiques et dans la tradition johannique, soit des considérations religieuses, aisément reconnaissables, parce qu'elles interrompent maladroitement le texte primitif du discours, et qu'elles trahissent une conception différente des œuvres et de la personne du Christ. M. Wendt cherche à reconstituer la source primitive ; il présente à l'appui de son hypothèse des considérations ingénieuses, sans toutefois réussir à produire la conviction chez le lecteur. Sa tentative n'échappe pas au jugement que M. Sabatier portait sur des idées semblables proposées plus anciennement déjà : « Ces essais ne pouvaient réussir, condamnés à l'avance par la vivante et profonde unité de la composition. Y tracer à l'intérieur une ligne de démarcation, c'était vouloir déchirer la robe sans couture du Seigneur [2].»

Le grand inconvénient du point de vue de ceux qui refusent à l'apôtre Jean la composition du quatrième évangile, tout en admettant l'origine plus ou moins johannique de cet écrit, c'est qu'ils sont obligés de se débarrasser, par une exégèse arbitraire, des passages dans lesquels l'évangéliste se donne pour un témoin oculaire (comp. p. 31-34), ou de l'accuser de supercherie, quand il se fait passer pour « le disciple que Jésus aimait » et essaie de s'attribuer l'autorité d'un apôtre [3]. Se fondant principalement sur cette preuve interne, sur ce témoignage que l'évangile rend de son auteur (comp. p. 34-36), beaucoup de commentateurs affirment que cet auteur est l'apôtre Jean. *Thiersch, Ebrard, Bleek, Hase* prirent la défense de l'évangile contre les premières attaques de

[1] Comp. notre Introduction aux *Evangiles de Matthieu, Marc et Luc*, p. 30 et suiv.

[2] Art. cité, *Encyclop.*, VII, p. 183. La théorie de M. Wendt a été réfutée en détail par E. Haupt, *Studien und Kritiken*, 1893, p. 217 et suiv. Comp. J. Bovon, *Théologie du N. T.*, I, p. 152 et suiv.

[3] Voir la réfutation très concluante que M. Beyschlag donne des vues de M. Harnack et de son explication des origines de « l'évangile à quatre faces, » *Studien und Kritiken*, 1898, p. 102 et suiv.

l'école de Tubingue. Parmi les auteurs plus récents, nous citerons MM. *Luthardt* (Der johanneische Ursprung, 1874 ; Das johanneische Evangelium, 2 vol., 1875), *Keil* (Commentar über das Evangelium des Johannes, 1881), *B. Weiss* (Leben Jesu, 1888 ; Einleitung in das N. T., 1886 ; huitième édition du Commentaire de Meyer, 1893), *Schlatter* (Das Evangelium des Johannes, 1899); *Th. Zahn*, Einleitung in das N. T., II, 1899; et en français les ouvrages de MM. *F. Godet* (Commentaire sur l'Evangile de saint Jean, 3e édition en trois volumes, dont le premier est tout entier consacré à l'Introduction); *G. Chastand*, (L'apôtre Jean, 1888); *J. Bovon* (Théologie du Nouveau Testament, 2 vol., 1893 et 1894).

Il nous reste à voir comment on peut résoudre les difficultés que soulève l'hypothèse de l'authenticité. Nous les reprenons dans l'ordre où nous les avons énumérées.

A. *Objections qui résultent des caractères de l'évangile.*

1° *L'exposition historique.* Le cadre chronologique propre au quatrième évangile s'impose comme le plus naturel. Il n'est pas vraisemblable que le ministère de Jésus n'ait compté qu'une Pâque et se soit déroulé tout entier dans une année. Les synoptiques attestent que Jésus fit des séjours à Jérusalem, dont ils ne parlent pas (Math. 23 : 37 ; 26 : 18 ; comp. Actes 2 : 22 ; 10 : 39). Quant à l'omission, par le quatrième évangile, de beaucoup de faits rapportés dans les synoptiques, elle s'explique tout naturellement, si l'on admet que l'auteur avait sous les yeux les trois premiers évangiles : il a laissé de côté tel fait, même capital, de la vie de Jésus, soit parce qu'il n'avait rien à ajouter au récit des synoptiques, soit parce que le récit de ce fait ne rentrait pas dans le plan spécial de son écrit et ne concourait pas au but qu'il se proposait. Dans ce choix qu'il opère, il n'est pas, comme on l'a dit, dominé par la préoccupation exclusive de glorifier le Fils de Dieu, car, s'il ne raconte pas les scènes d'humiliation du désert et de Gethsémané, il garde le silence aussi sur la scène glorieuse de la transfiguration. Il a connu certainement les trois premiers évangiles. Cela ressort, entre autres, de la note rectificative 3 : 24, de la désignation de Béthanie comme « bourg de Marie et de Marthe, sa sœur » (11 : 1, allusion à Luc 10 : 38-42), du « chez Anne *premièrement* » (18 : 13). Or la position que l'écrivain prend à l'égard de ces évangiles, les corrigeant à l'occasion et traçant un cadre de la vie de Jésus tout différent du leur, est une preuve d'authenticité, car, à la fin du premier siècle, seul un témoin oculaire et un apôtre avait l'au-

torité nécessaire pour contredire la tradition établie par des évangiles qui circulaient dans les églises depuis des années. Un écrivain du second siècle aurait eu pour premier soin de se conformer à la teneur reçue de la biographie du Christ. Le reproche fait à la narration johannique d'attribuer à Jésus des actes d'un caractère invraisemblable, et qui ne seraient destinés qu'à démontrer certaines vérités abstraites, est peu fondé. Le miracle de Cana est en dehors du cadre des synoptiques; il n'y a pas lieu de s'étonner qu'ils l'aient passé sous silence. La multiplication des pains est attestée par les quatre évangiles. Quant à la résurrection de Lazare, le récit est marqué d'un accent de simplicité et de vérité qui frappe tout lecteur non prévenu. Le fait lui-même est du reste le nœud du drame qui se dénoue par la condamnation de Jésus. Enfin l'on exagère quand on accuse notre narration de manquer de progression. Sans doute la foi des disciples naît dès leur première rencontre avec Jésus (1 : 50), mais cette foi a grand besoin encore d'être affermie (2 : 11). Elle doit passer par une crise redoutable (6 : 66-71), qui est placée par le quatrième évangile à la même époque où les trois premiers racontent la déclaration de Pierre (Math. 16 : 13 et suiv.). Il en est de même de l'attitude des Juifs, qui est d'abord sympathique (2 : 23; 3 : 2; 6 : 14) et devient graduellement plus hostile (5 : 18 ; 7 : 12, 20, 31, 40 et suiv.; 8 : 59 ; 10 : 31).

2° *Les discours*. Il faut avouer qu'à première vue ils diffèrent complètement de ceux qui nous sont conservés par les synoptiques. L'on est tenté de souscrire à ce jugement de M. Jülicher : « Un Jésus qui aurait tenu tour à tour le langage de Matthieu 5-7 et celui de Jean 14-16 est une impossibilité psychologique[1]. » Après un examen attentif, cette différence apparaît moins grande cependant. On peut citer bien des déclarations de Jésus dans le quatrième évangile qui ont leur équivalent dans les synoptiques, quand elles ne s'y retrouvent pas textuellement : Jean 2 : 19 comp. Math. 26 : 61; Jean 3 : 18, comp. Marc 16 : 16 ; Jean 6 : 35 comp. Math. 5 : 6 ; Jean 1 : 18 et 6 : 46 comp. Math. 11 : 27 ; Jean 12 : 25 comp. Math. 10 : 39 ; Jean 13 : 16 comp. Math. 10 : 24 ; Jean 13 : 20 comp. Math. 10 : 40 ; Jean 14 : 18 comp. Math. 28 : 20 ; Jean 15 : 20 comp. Math. 10 : 25 ; Jean 16 : 32 comp. Math. 26 : 31; Jean 17 : 2 comp. Math. 28 : 18. Autant de paroles caractéristiques du quatrième évangile, dont l'authenticité est garantie par ces rapprochements. Mais la différence se montre dans le ton général et dans toute la teneur des

[1] *Einleitung*, p. 258.

discours. Il faut reconnaître que dans leur forme ils ont reçu l'empreinte de la personnalité de l'écrivain qui nous les a conservés. Cela paraît naturel, à la réflexion. Quand l'évangéliste écoutait Jésus ou son précurseur, il ne prenait pas de notes. Leurs discours n'ont été conservés que dans sa mémoire ; pendant soixante ans il les a médités et remédités. Quand il les a enfin mis par écrit, il nous a donné seulement la substance des enseignements qu'ils énonçaient. Est-il étonnant que ces résumés, qu'il a rédigés après un si long temps, soient marqués au coin de sa puissante individualité? Ces discours n'en sont pas moins le fidèle reflet de la pensée du Maître. Ce serait une erreur de les considérer comme de libres compositions de l'évangéliste. Leur caractère historique est garanti par le fait qu'ils correspondent parfaitement, quoi qu'on en ait dit, à la situation donnée ; l'interprétation détaillée en fournira la preuve. Il était naturel qu'à Jérusalem, dans ses conflits avec les docteurs de la loi et les chefs de la théocratie, Jésus parlât avant tout de sa mission divine et que son enseignement prît le caractère d'une incessante controverse. « Dans cette situation tendue, le témoignage qu'il devait se rendre à lui-même prenait des formes plus énergiques, un accent plus sévère ; il devenait aussi plus théologique, si l'on peut ainsi dire, partant moins populaire [1]. » Enfin n'est-il pas naturel aussi que dans ses derniers entretiens avec ses disciples, au moment des suprêmes adieux, il s'exprimât autrement que dans ses premiers enseignements aux populations ignorantes de la Galilée ? Ce qui montre enfin la valeur historique des discours et des entretiens que nous a conservés le quatrième évangile, c'est qu'en les examinant de près on découvre, dans leur trame en apparence uniforme, un certain nombre de paroles caractéristiques, semblables aux brèves sentences des synoptiques, et qui, par leur tour original, révèlent leur authenticité. Ces paroles servent de texte aux développements qui les accompagnent. M. Sabatier les a heureusement appelées « des clous d'or qui supportent les tentures du discours [2]. » On peut supposer qu'elles ont été les points de repère qui ont permis à la mémoire de l'évangéliste de retenir l'enseignement du Maître. Nous ne citerons que quelques-unes de ces déclarations qui portent la marque de Jésus ; elles ont été prononcées pour la plupart dans des situations qui devaient contribuer à les graver dans le souvenir : 2 : 19 ; 3 : 3 ; 4 : 13, 21, 32 ; 5 : 17 ; 6 : 35, 53 ; 7 : 17, 37 ; 8 : 12, 21, 31-

[1] F. Godet, *Commentaire sur saint Jean*, II, 390.

[2] *Encyclop.*, VII, 189.

36, 56-58; 14 : 2, 9, 18, 28; 16, 32, etc. Remarquons aussi que les paraboles, si nombreuses dans les synoptiques, ne font pas entièrement défaut dans le quatrième évangile, bien que le caractère moins populaire des enseignements qu'il rapporte eût suffi pour expliquer leur absence. Il faut être bien prévenu pour traiter de « pâles allégories [1] » les admirables similitudes du bon berger (chap. 10), du cep et des sarments (chap. 15).

Enfin une dernière considération nous montrera qu'il ne faut point exagérer la transformation que l'évangéliste a fait subir à la pensée du Maître. Elle est moins grande qu'il ne semble à première vue. On est frappé de ne pas trouver chez lui une notion, qui se rencontre à chaque page des synoptiques, celle de « royaume de Dieu. » Dans ceux-ci, tout l'enseignement de Jésus est rattaché à cette idée (Math. 5-7, 13, 18, 22, 24-25). Le terme de royaume de Dieu ne se lit qu'une fois dans le quatrième évangile (3 : 3-5). Comme cette expression hébraïque n'était guère intelligible à des lecteurs grecs, peu familiarisés avec les prophéties de l'Ancien Testament, Jean lui a substitué le terme de « vie éternelle. » Mais a-t-il fait cette traduction — d'aucuns diraient trahison, — de son propre chef, sans y être du tout autorisé par le langage propre à Jésus lui-même ? Nullement. Jésus a certainement parlé de « vie éternelle, » et il a employé ce terme comme synonyme et équivalent de « royaume des cieux ; » c'est ce que prouve la comparaison de Math. 18 : 3 et 8; de Math. 19 : 17 et 23; de Math. 25 : 34 et 46; de Marc 9 : 45 et 47. Cet exemple montre que Jean a beaucoup moins qu'on ne le croit prêté son propre langage à Jésus.

3° *La personne du Sauveur.* Il est faux d'opposer le Christ des synoptiques au Christ du quatrième évangile en disant que le premier est le Christ homme, le second le Christ Dieu. Si la divinité du Christ est plus voilée dans les premiers évangiles, elle apparaît cependant à chaque page et est nettement affirmée dans mainte déclaration. Toute l'éducation des apôtres aboutit à cette question suprême, que Jésus leur pose lui-même : « Qui dites-vous que je suis? » Or si Jésus a pu les interroger ainsi à ce moment, c'est que les enseignements relatifs à sa personne avaient tenu dès le début une grande place dans ses entretiens avec eux. (Math. 16 : 13 ; Marc 8 : 27 ; Luc 9 : 18). La réponse des disciples ne trahit aucune hésitation : Jésus est à leurs yeux LE CHRIST, LE FILS DU DIEU VIVANT (Math. 16 : 16, 17). Ce titre de FILS DE DIEU, appliqué

[1] Jülicher, o. c., p. 258.

au Sauveur dans un sens absolu et qui lui est exclusivement propre, se rencontre du reste fréquemment dans les synoptiques. (Marc 1 : 1; Math. 3 : 17; Marc 1 : 11; Luc 3 : 22; Math. 17 : 5; Marc 9 : 7; Luc 9 : 35; Math. 26 : 63, 64; Marc 14 : 61, 62; Math. 27 : 54; Marc 15 : 39; Luc 22 : 70; Marc 12 : 6; Luc 20 : 13; Math. 14 : 33.) Mais la divinité du Sauveur ressort surtout, d'une manière indirecte, de maint trait de sa conduite. Il oppose sa parole à celle de Moïse (Math. 5 : 21, 22); il s'arroge le droit de pardonner les péchés (Marc 2 : 3-12) ; il commande à la tempête (Math. 14 : 24-33). Il se présente aux hommes comme l'objet de la foi (Math. 18 : 6), et appelle à lui toutes les misères humaines en disant : « Venez *à moi*, vous tous qui êtes fatigués et chargés » (Math. 11 : 28). L'amour pour lui est le motif suprême des œuvres de ses disciples ; recevoir *en son nom* un de ces petits, c'est le recevoir lui-même (Math. 18 : 5), bien plus, c'est recevoir Dieu qui l'a envoyé (Luc 9 : 48) ; la cause du salut ou de la condamnation, c'est de lui avoir fait du bien dans la personne du plus petit de ses frères, ou de ne l'avoir pas fait (Math. 25 : 34 et suiv.) ; le malheur suprême des réprouvés, c'est d'être forcés de s'éloigner *de lui* (v. 41) ; les relations les plus sacrées, les plus intimes, de la famille doivent lui être sacrifiées, dès qu'elles sont un obstacle à l'amour souverain que nous lui devons. (Math. 19 : 29 ; Marc 10 : 29 ; Luc 18 : 29.) « Celui qui aime son père ou sa mère, son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi. » (Math. 10 : 37 ; Luc 14 : 26.) Nul ne peut être son disciple s'il n'est prêt à sacrifier sa propre vie *à cause de lui*. (Math. 10 : 39 ; Luc 17 : 33.) Et, qu'on le remarque bien, c'est le Seigneur Jésus lui-même qui enseigne cela à ses disciples, c'est lui qui place ainsi le salut dans le dévouement à sa personne ; ce qui serait, de la part de tout autre, imposer aux hommes une véritable idolâtrie. Dans la grande scène du jugement (Math. 25), c'est lui qui sera le juge du monde ; et, pour préparer ce jugement, il enverra *ses anges*. (Math. 13 : 41.) C'est encore dans les évangiles synoptiques que le Sauveur glorifié s'attribue la toute-présence (Math. 18 : 20), la toute-puissance (Math. 28 : 18), et qu'il donne aux siens cette précieuse assurance : « Voici, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des siècles.» Nulle part, pas même dans le quatrième évangile, il ne révèle la plénitude de sa divinité comme dans l'ordre suprême qu'il laisse à ses disciples : « Baptisez au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » (Math. 28 : 19.) Enfin, deux d'entre les premiers évangélistes nous ont conservé ces paroles sublimes et profondes qu'on croirait écrites par Jean : « Toutes

choses m'ont été livrées par mon Père, et nul ne connaît le Fils, si ce n'est le Père, et nul ne connaît le Père, si ce n'est le Fils et celui à qui le Fils veut le révéler. » (Math. 11 : 27 ; Luc 10 : 22.) Certes, si le Christ du quatrième évangile est un être divin, le Christ des trois premiers ne l'est pas moins.

Mais, d'autre part, serait-il vrai que le Christ du quatrième évangile n'appartînt à notre humanité qu'en apparence ? Pour le prétendre il faut ne tenir aucun compte de la grande révélation que l'auteur de cet évangile place en tête de tout son récit : « La Parole est devenue chair. » (1 : 14.) Et n'est-il pas vrai homme, l'un de nous, celui dont le corps fatigué cherche un peu de repos sur le bord du puits de Jacob ? (4 : 6.) Ne partage-t-il pas avec nous ce trouble de l'âme, si douloureux dans les grandes épreuves ? (12 : 27.) Il frémit en son esprit à la vue des ravages que la mort exerce sur notre humanité et des larmes qu'elle fait répandre. (11 : 33.) Des larmes, il en répand lui-même et il est impossible de ne pas reconnaître avec émotion sa complète humanité dans ces deux mots : « Jésus pleura. » (11 : 35.) Qui donc est-il enfin, celui qui souffre et meurt sur la croix ? L'homme semblable à nous. Non, il n'y a pas deux Christ dans le Nouveau Testament ; le Christ des synoptiques et le Christ de Jean sont un seul et même Christ, Fils de Dieu et Fils de l'homme, le Sauveur du monde. Seulement, ce sont deux côtés du même être qui se complètent nécessairement l'un l'autre. La vie, à la fois divine et humaine, de Jésus-Christ est trop grande, trop élevée, trop riche pour qu'aucun homme pût la concevoir et la décrire tout entière. Chacun des évangélistes en a reçu l'impression et s'est efforcé de refléter quelques rayons de sa gloire. De là, entre eux, les diversités qui trouvent leur harmonie dans l'unité vivante de la grande figure de l'Homme-Dieu.

B. *Objections qui portent sur la personne de l'auteur présumé.* Nous répondrons brièvement qu'il ne faut pas exagérer les tendances judaïsantes du fils de Zébédée. Il n'avait pas passé deux ans et demi dans la société intime de Jésus sans que ses idées eussent été modifiées. Il dut sans doute subir une transformation profonde pour en arriver à concevoir et à écrire notre évangile ; mais cette transformation n'a rien d'impossible pour qui croit à l'action effective de l'esprit de Dieu. (Voir ci-dessus p. 13.) Dans le passage Gal. 2 : 1-6, Jean n'a pas l'attitude intransigeante qu'on lui attribue. Paul ne dit pas que ce furent les Douze qui exigèrent la circoncision de Tite ; c'est aux « faux frères » qu'il dut

résister ; et il ajoute (v. 9) : « Ayant reconnu la grâce qui m'avait été accordée, Jacques, Céphas et Jean... me donnèrent... la main d'association. » L'homme qui reconnaissait la grâce accordée à l'apôtre des gentils, qui lui tendait la main d'association et voyait avec joie l'évangile du salut gratuit annoncé aux païens, peut-il être taxé d'étroitesse judaïque ? Comme les douze, il pratiquait encore la loi ; mais, quand la ruine de Jérusalem lui eut donné le signal de l'abrogation des institutions théocratiques, et après qu'il eut vécu de longues années au sein des églises d'Asie-Mineure, fondées par Paul et héritières de son esprit, ne pouvait-il pas être parvenu au point de vue universaliste et spirituel que suppose son évangile [1] ?

La difficulté suscitée par la dispute au sujet de la fête de Pâque peut se résoudre aisément, même si l'on n'admet pas avec Wieseler, Tholuck, Ebrard, Luthardt, Zahn et notre première édition que le quatrième évangile, d'accord avec les synoptiques, place la mort de Jésus au 15 Nisan et le dernier repas au 14. On peut choisir entre deux suppositions : 1° Les chrétiens d'Asie-Mineure célébraient le 14 Nisan comme jour fixé par la loi, sans y rattacher aucun souvenir de la Passion. 2° Ils fêtaient ce jour-là l'anniversaire, non de l'institution de la Cène, mais de la mort de Jésus, le véritable « agneau de Dieu. » Ils se trouvaient donc d'accord avec la chronologie la plus probable de notre évangile.

Quant à l'objection que l'on tire de l'Apocalypse contre l'authenticité du quatrième évangile, nous n'entrerons pas ici dans cette question complexe. Nous renvoyons à notre Introduction à l'Apocalypse, vol. IV du présent ouvrage. (Comp. aussi l'Introduction de M. Godet à son Commentaire sur saint Jean, 3e édit., p. 310 et suivantes.)

Malgré toutes ces objections, nous croyons à l'authenticité de notre évangile ; il se rendra toujours témoignage à lui-même, pour tout esprit non prévenu et pour tout cœur droit. Aussi aimons-nous à conclure par ces paroles du premier exégète de notre époque, H.-A.-W. Meyer : « La preuve interne de l'origine apostolique de ce livre nous est fournie, avant tout, par son caractère grandiose et idéal : il se présente à nous comme l'*évangile spirituel* (Clément d'Alexandrie) ; revêtu de tant de

[1] M. Bovon a caractérisé ce développement de l'apôtre dans une page qui nous paraît témoigner d'une observation psychologique très juste. D'après lui le rôle effacé de Jean, dans la première moitié de la période apostolique, s'expliquerait par la lutte que se livraient dans l'âme de ce disciple le vieil esprit judaïque et les germes de spiritualisme qui y avaient été implantés par les paroles de Jésus. (*Théologie du Nouveau Testament*, I, p. 162-166.)

simplicité, de profondeur et de vérité, qu'il paraît impossible de le considérer comme une fiction, et d'y voir une composition tardive, surtout si on le compare aux productions des écrivains chrétiens du second siècle. Une telle création, qui n'imite en rien les premiers évangiles, n'est pas d'un poète postérieur, mais bien d'un témoin oculaire, donnant ce qu'il a reçu. On y sent battre « le cœur de Christ, » selon le nom qu'Ernesti a si justement donné au livre lui-même. » (*Handbuch über das Evangelium des Johannes,* Introd. de la 4e édit., p. 22.)

IV

BUT ET PLAN

1. *Le but.* Quel a été le but de Jean en écrivant son évangile ? Les exégètes ont fait à cette question des réponses très diverses. D'abord, comme il est évident que l'apôtre a connu les trois premiers évangiles et les suppose partout (2 : 12 ; 3 : 24 ; 11 : 1, 2 ; 18 : 24), comme cependant il ne rapporte qu'un très petit nombre des faits racontés par eux, et se plaît à puiser dans son souvenir des matériaux différents, beaucoup de commentateurs, depuis les Pères de l'Eglise jusqu'à nos jours, ont pensé que le but de Jean était de *compléter* les récits de ses devanciers. D'autres, lui attribuant une intention *polémique,* croient qu'il a voulu réfuter des erreurs qui déjà s'étaient introduites dans l'Eglise. Et, quant aux adversaires de la vérité qu'il aurait eus en vue, l'imagination des Pères, comme des savants modernes, s'est exercée à découvrir dans notre évangile des coups dirigés contre toutes les hérésies alors existantes. Cérinthe, les gnostiques, les docètes, les ébionites, les disciples de Jean-Baptiste, etc., auraient eu tour à tour l'honneur d'être combattus par l'apôtre. Quant aux auteurs qui, ne voyant dans notre évangile qu'un traité de théologie, attribuent à Jean un but purement *spéculatif,* ils méconnaissent le caractère historique de son écrit. Nous n'avons pas à tenir compte de leur point de vue. Mais qu'y a-t-il de vrai dans les deux premières assertions ? Compléter les évangiles synoptiques, serait-ce là le but que Jean s'est proposé ? Peut-être, si l'on entend par là qu'il a cherché à mettre en pleine lumière la révélation de la Parole éternelle en la personne de Jésus-Christ, aussi bien que le côté le plus intime, le plus spirituel, le plus profond de son enseignement. Mais non, si l'on prétend qu'il a voulu seulement combler les lacunes des autres ; car jamais alors son évangile n'aurait atteint la vivante et harmonique

unité qui le distingue, et d'ailleurs l'auteur n'aurait pas répété certains faits déjà racontés par les synoptiques. (1 : 23 et suiv. ; 4 : 44 ; 6 : 1-22 ; 12 : 1 et suiv. ; 13 : 21 et suiv. ; 18 : 15 et suiv.) Des intentions polémiques se trouvent certainement dans la première épître de Jean; mais si elles existent aussi dans notre évangile, elles ne s'y produisent que très indirectement, à moins que, selon l'observation de Néander, ce soit faire de la controverse que de réfuter des erreurs par une exposition lumineuse de la vérité.

Pourquoi d'ailleurs discuter si longuement le but que s'est proposé l'évangéliste, quand il l'a lui-même désigné de la manière la plus claire ? En terminant son évangile (20 : 30, 31), l'auteur affirme deux choses : 1° que « Jésus a fait en présence de ses disciples beaucoup d'autres signes, qui ne sont pas écrits dans ce livre ; » il a donc fait un choix dans la vie si riche du Sauveur, et il n'a pas voulu répéter ce qui était écrit ailleurs. 2° Il affirme que son évangile est écrit « afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie en son nom. » En effet, Jésus, le CHRIST (l'Oint, le Messie), Jésus, le FILS DE DIEU, tel est l'objet de la foi que Jean présente à ses lecteurs, du premier au dernier verset de son livre ; et cette foi, c'est la vie de l'âme, la vie éternelle : « afin qu'*en croyant* vous ayez *la vie* en son nom. » Tel est le but grand et saint que s'était proposé l'apôtre, et ce but ressort, en effet, de chaque page de son évangile. « Il raconte, dit M. Godet, l'histoire du développement de sa propre foi et de celle des autres apôtres depuis le jour où les deux disciples de Jean-Baptiste ont reconnu en Jésus *le Christ* (chap. 1), jusqu'à celui où Thomas l'a adoré comme son Seigneur et *son Dieu* (chap. 20). Ce sont là le point de départ et le point d'arrivée. Le récit compris entre ces deux termes ne fait que conduire de l'un à l'autre ; et ce fait seul suffit à nous éclairer sur son but. » (*Commentaire,* I, p. 361.)

2. *Le plan.* Il serait inutile de rapporter ici les nombreux essais faits par les commentateurs pour se rendre compte de la marche suivie par l'évangéliste. D'abord, on a cherché son dessein dans des traits extérieurs de son livre, comme la chronologie, les lieux où Jésus exerçait son ministère, et surtout les diverses fêtes auxquelles il assistait à Jérusalem. De Wette le premier a compris que l'évangéliste suit un plan déterminé par les faits intérieurs. Son but, on vient de le voir, était de produire la foi au Sauveur. En conséquence, tout son récit se meut entre les deux termes de ce grand contraste, la foi et l'incrédulité ; la foi de ceux qui

embrassaient avec confiance et amour le Sauveur qui s'offrait à eux, l'incrédulité de ceux qui le repoussaient. Ainsi se vérifie, dès le prologue et à travers tout le récit, cette pensée redoutable exprimée par l'apôtre Paul : l'évangile est aux uns une odeur de vie pour la vie, aux autres une odeur de mort pour la mort. (2 Cor. 2 : 16.)

Quelle que soit donc la division de l'évangile qu'on adopte, toujours on verra se reproduire, à chaque page, ce grand contraste. Tout le livre pourrait se résumer en ces trois grandes parties : le Fils de Dieu se manifestant 1° au monde (1-12) ; 2° dans le cercle intime de ses disciples (13-17) ; 3° par sa mort et sa résurrection. (18-21.) Mais, pour obtenir une vue d'ensemble plus détaillée, nous le diviserons de la manière suivante.

Prologue. Chap. 1 : 1-18. *La Parole* dans ses rapports avec Dieu et avec le monde (v. 1-5) ; la Parole repoussée par l'incrédulité et reçue par la foi (v. 6-13) ; la Parole faite chair, objet de l'expérience des croyants (v. 14-18).

Première partie. Chap. 1 : 19 à chap. 4. Jésus, introduit par Jean-Baptiste, se présente comme *le Fils de Dieu* à ses premiers disciples, à Jérusalem et en Judée, en Samarie, en Galilée.

Deuxième partie. Chap. 5-12. *Le Fils de Dieu et les Juifs.* Les Juifs, appelés à croire au Fils de Dieu, à Jérusalem (chap. 5), puis en Galilée (chap. 6), puis de nouveau à Jérusalem (chap. 7-12), demeurent en majorité incrédules et s'endurcissent dans leur opposition au Christ. A ce développement de l'incrédulité correspond un développement de la foi chez ceux qui s'attachent à Jésus.

Troisième partie. Chap. 13-17. *Le Fils de Dieu et les siens.* Repoussé par son peuple, Jésus reste seul avec ses disciples ; ses actes et ses discours, durant cette dernière soirée, dans la chambre haute, après avoir provoqué le départ du traître, fortifient la foi des autres disciples. Jésus les recommande à son Père dans une suprême intercession.

Quatrième partie. Chap. 18-20. *Dénouement du drame.* L'incrédulité des Juifs et la foi des disciples arrivent l'une et l'autre à leur consommation, le peuple de Dieu rejetant le Messie et signant ainsi sa déchéance (19 : 15, 16), les disciples arrivant à la conviction que Jésus est ressuscité (20 : 8) et le saluant avec Thomas comme « leur Seigneur et leur Dieu » (20 : 28).

Appendice. Chap. 21. Jésus ressuscité accorde à ses disciples une pêche miraculeuse (v. 1-14). Il réhabilite Pierre, lui annonce le martyre

et émet sur l'avenir du « disciple qu'il aimait » une prédiction qui fut mal comprise et que l'auteur rectifie (15-23). L'évangile se termine par une attestation de son authenticité (v. 24).

Bien que cette analyse diffère en divers points de celle de M. Godet, nous pouvons conclure avec ce savant, notre ami, que nous avons souvent l'occasion de citer : « Cet exposé suffirait pour écarter toute hypothèse contraire à l'unité de l'écrit. Le quatrième évangile est bien, selon l'expression de Strauss, « la robe sans couture sur laquelle on peut jeter le sort, mais qu'on ne saurait partager. » C'est le tableau admirablement gradué et nuancé du développement de l'incrédulité et de la foi à la Parole faite chair. » (*Commentaire*, I, p. 104.)

ÉVANGILE SELON JEAN

PROLOGUE

1-18. — 1° *La Parole dans ses rapports avec Dieu et avec le monde.* A l'origine de toutes choses, la Parole existait, elle était en relation vivante avec Dieu, et elle était Dieu. C'est par elle que toutes choses existent ; en elle était la vie, cette vie qui est la lumière des hommes ; mais l'humanité rebelle repousse cette lumière. (1-5.) — 2° *La Parole repoussée par l'incrédulité et reçue par la foi.* Bien qu'elle fût précédée du témoignage de Jean-Baptiste, qu'il y eût une relation naturelle entre elle et tout homme, que le monde eût été fait par elle, et qu'elle vînt chez le peuple qui avait été préparé comme son chez-soi, elle n'a obtenu ni du monde ni de ce peuple l'accueil auquel on pouvait s'attendre. Mais à ceux qui l'ont reçue, elle a donné de devenir enfants de Dieu, à ceux qui sont nés, non de la chair, mais de Dieu. (6-13.) — 3° *La Parole faite chair, objet de l'expérience du croyant.* La Parole a été faite chair et a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité ; l'évangéliste et les croyants ses contemporains ont contemplé sa gloire de Fils unique venu du Père ; Jean-Baptiste le leur a attesté ; et l'évangéliste énumère tout ce qu'ils ont reçu de Jésus-Christ, le Fils unique en qui Dieu s'est révélé. (14-18.)

Au commencement[1] était la Parole[2], et la Parole était avec I

1. Tandis que les autres évangélistes commencent leur narration avec la venue de Jésus-Christ en ce monde, ou son entrée dans son ministère, Jean remonte, d'un vol d'aigle, au delà du temps, pour saisir le Sauveur dans son éternelle préexistence, puis il nous montre en Jésus de Nazareth *la Parole faite chair.* (v. 14.) C'est le sujet du « prologue » de son évangile. (v. 1-18.) Ce morceau se divise naturellement en trois parties : dans la première (v. 1-5), l'auteur, s'élevant à l'origine de toutes choses, nous présente la Parole en elle-même et dans sa relation primordiale avec Dieu ; puis il nous décrit ses rapports avec le monde en général et son action sur l'humanité rebelle. Dans la seconde partie (v. 6-13), l'auteur caractérise l'accueil que les hommes, et spécialement le peuple élu, ont fait à la Parole, quand, annoncée par Jean-Baptiste, elle est apparue en Jésus-Christ. Repoussée par le peuple qui aurait dû la recevoir, elle a donné à ceux qui l'ont reçue, et qui, par la foi, sont nés de Dieu, le pouvoir de devenir enfants de Dieu. Cette expérience des croyants est exposée dans la troisième partie : la Parole faite chair a habité parmi ceux qui ont cru en elle. — Il faut remarquer en outre que la dernière pensée de la première partie (v. 5) devient le thème de la seconde partie (v. 6-13), et de même la pensée finale de la seconde partie (v. 13) est développée dans la troisième partie. (v. 14-18.) Jean nous élève ainsi comme dans une spirale. Nous ne croyons pas que le prologue suive un plan historique. Le v. 5 nous montre déjà en termes généraux Jésus apparu en chair et rejeté par les hommes qui l'ont fait mourir. Et la seconde

La note 2 est à la page suivante.

2 Dieu [1], et la Parole était Dieu [2]. — Elle était au commencement avec

partie (v. 6-13) n'a pas pour sujet, comme on l'a prétendu, le rôle du Christ préexistant sous l'ancienne Alliance ; en effet, elle débute par le témoignage de Jean-Baptiste (v. 6), qui, de même que dans les synoptiques (Marc 1 : 1), ouvre l'histoire évangélique ; on ne saurait, sans arbitraire, prendre ici Jean-Baptiste pour le représentant des prophètes. Et de plus cette seconde partie se termine par l'affirmation que « la Parole a donné à ceux qui l'ont reçue le pouvoir de devenir enfants de Dieu, lesquels ne sont point nés de la volonté de la chair, mais de Dieu ; » ces derniers mots nous transportent sur le terrain de la nouvelle Alliance. — Les premiers mots de l'évangile de Jean : *Au commencement était la Parole*, rappellent les premiers mots de la Genèse ; et il ne s'agit point d'un simple rapprochement dans les termes, mais d'une analogie profonde. Si la Genèse raconte la création de l'univers, l'évangile retrace la création nouvelle d'un monde moral. Dans son prologue, Jean remonte à l'origine de toutes choses pour nous montrer l'Auteur de cette double création. En effet, si les mots : *au commencement*, ne reportent pas la pensée au delà de la première création, Jean ne dit pourtant pas que la Parole elle-même fut alors créée, mais qu'elle *était*, au moment où toutes choses furent créées, qu'elle est antérieure à toute la création, par conséquent au temps lui-même (voir Prov. 8 : 23 ; Jean 17 : 5 ; Eph. 1 : 4) ; or c'est là désigner l'éternité. Si la pensée de l'éternité n'était pas impliquée dans les termes mêmes dont se sert l'évangéliste, elle se présenterait comme une conséquence de la nature divine attribuée à la Parole. Et, du reste, cette idée de la préexistence éternelle du Fils de Dieu n'est point une spéculation métaphysique de l'apôtre, mais une vérité religieuse clairement enseignée dans tout le Nouveau Testament (Col. 1 : 17 ; 1 Jean 1 : 1 ; Apoc. 3 : 14 ; comp. Mich. 5 : 1), et qui ressort de mainte déclaration de Jésus lui-même, dans notre évangile. (6 : 62 ; 8 : 58 ; 17 : 5, 24.)

2. *La Parole :* il faut laisser à ce mot son sens premier, ordinaire. Rattachant sa pensée au commencement de la Genèse (note précédente), Jean affirme (v. 3) que toute la création a été opérée par la Parole, expression de la volonté et de la puissance de Dieu. « Le terme de *Parole*, non moins que celui de *au commencement*, sert à rappeler le récit génésiaque ; il fait allusion à ce : *et Dieu dit*, huit fois répété, qui est comme le refrain de ce magnifique poème. Tous ces *dire* de Dieu, Jean les rassemble comme en une Parole unique, vivante, douée d'intelligence et d'activité, de laquelle émane chacun de ces ordres particuliers. Au fond de ces paroles divines parlées, il découvre la parole divine parlante. Mais, tandis que celles-là retentissent dans le temps, celle-ci existe au-dessus et en dehors du temps. » *Godet.* Comment Jean fut-il amené à concevoir comme une personne cette Parole éternelle, par laquelle ont eu lieu la création et toutes les révélations divines ? L'Ancien Testament, compris à la lumière des enseignements de son Maître, lui fournit cette idée. Plusieurs de ses données conduisent en effet à la notion de la Parole que nous trouvons dans notre évangile. 1° Dans une série de passages, la Parole de l'Eternel est l'objet de personnifications plus ou moins poétiques : c'est par elle que les cieux ont été faits (Ps. 33 : 6) ; c'est elle que Dieu envoie à ceux qui sont dans l'angoisse, et « elle les guérit » (Ps. 107 : 20) ; c'est elle que Dieu envoie sur la terre, et « elle court avec vitesse » (Ps. 147 : 15) ; c'est elle qui, « sortant de la bouche de Dieu, exécute son bon plaisir et amène à bien la chose pour laquelle il l'a envoyée. » (Esa. 55 : 11.) Dans les livres des prophètes, la Parole de l'Eternel est présentée comme l'organe des révélations divines : Jér. 1 : 4, 11 ; Esa. 2 : 3 ; Ezéch. 1 : 3. Depuis l'exil, les docteurs juifs considèrent ces actions attribuées à la Parole divine comme l'œuvre d'un agent permanent et personnel qu'ils nomment la *Memra* (Parole) de Jéhovah. — 2° Dans Prov. 8 et 9, la *Sagesse* divine se présente aux hommes, parlant, agissant comme un être personnel : « L'Eternel m'a possédée dès le commencement, avant ses œuvres ; j'ai été établie dès l'éternité, avant les origines de la terre. » (v. 22, 23.) « Lorsqu'il disposait les cieux, j'étais là. » (v. 27 ; comp. surtout v. 28-31.) La même notion de la sagesse personnifiée s'est conservée et développée plus tard chez les Juifs, comme on le voit par divers passages des livres apocryphes. (Ecclésiastique 1 : 1-10 ; 24 : 1 et suiv. ; voir surtout Sapience 7 : 7 et les ch. 10 et 11.) 3° Deux vérités, en apparence contradictoires, sont enseignées dans toute l'Ecriture : d'une part, Dieu, le Dieu invisible, inaccessible, ne s'est jamais manifesté aux hommes. « Personne ne vit ja-

Les notes 1 et 2 sont à la page suivante.

Dieu[1]. — Toutes choses ont été faites par elle ; et rien de ce qui a 3

mais Dieu » (v. 18) ; nul homme ne peut le voir et vivre. (Ex. 33 : 20 ; comp. 1 Tim. 6 : 16.) D'autre part, la Bible raconte à toutes les époques de l'histoire d'Israël diverses théophanies ou apparitions de Dieu à ses serviteurs. Comment se concilie cette contradiction? Par la manifestation d'un être mystérieux qui est appelé « l'ange de l'Éternel » (Gen. 22 : 15), ou « l'ange de sa face » (Esa. 63 : 9), ou encore « l'ange de l'alliance » (Mal. 3 : 1) et qui, non seulement se révèle aux hommes de la part de Dieu, mais qui reçoit très fréquemment le nom sacré et exclusif de Jéhova, l'Eternel. Ainsi l'ange de l'Eternel apparaît à Agar dans le désert et lui adresse la parole (Gen. 16 : 7), et au v. 13 Agar « appela le nom de l'Eternel qui lui parlait : *Tu es le Dieu qui me voit.* » Cette même révélation divine par l'ange qui s'appelle l'Eternel est souvent rapportée dans l'Ecriture. (Gen. 19 : 1 et suiv. ; 22 : 15, 16 ; 31 : 11-13 ; 32 : 24-30 ; comp. Os. 12 : 4, 5 ; Ex. 3 : 2-5 ; 4 : 5 ; 14 : 19-24 ; Jug. 6 : 11-14, etc.) *Mon nom est en lui*, dit l'Eternel en parlant de l'ange qu'il envoyait devant Israël (Ex. 23 : 20, 21), c'est-à-dire qu'il était la manifestation de l'essence divine elle-même. Enfin, le dernier des prophètes annonce en ces termes l'apparition définitive sur notre terre de ce grand révélateur de Dieu : « Voici, je vais envoyer mon messager ; il préparera la voie devant moi et aussitôt entrera dans son temple le Seigneur (*Adonaï*) que vous cherchez, l'ange de l'alliance que vous désirez. » (Mal. 3 : 1.) Les deux vérités contradictoires que nous venons de signaler sont ainsi conciliées, et notre évangéliste, qui est pénétré de toutes deux, nous en montre le sublime accord dans ces paroles : « Personne ne vit jamais Dieu ; le Fils unique, qui est dans le sein du Père, est celui qui nous l'a fait connaître. » (v. 18 ; comp. 5 : 37-39 ; 6 : 45.) Nous savons maintenant pourquoi Jean appelle la *Parole* Celui par qui le Dieu invisible s'est toujours manifesté au monde, soit dans la création, soit dans ses révélations successives, soit enfin dans la rédemption de notre humanité. Et l'on conçoit quelle vive lumière ce fait projette sur toutes les Ecritures, qui nous apparaissent ainsi dans leur pleine harmonie. Jean a donc tiré de l'Ancien Testament son idée de la Parole (gr. *Logos*). Si, de ce que ce mot était alors usité dans les écoles de la philosophie alexandrine et se trouve souvent dans les écrits de Philon, on veut inférer que Jean l'a emprunté à ce philosophe, il n'y a pas lieu de le nier absolument. Mais s'il l'a fait, c'est pour rectifier les notions fausses que ce terme recouvrait et pour mettre la vérité divine à la place des spéculations métaphysiques de son époque. C'est ainsi que Paul empruntait à la philosophie de son temps ce grand mot de *sagesse*, dont elle était si fière, afin d'en montrer la folie, ajoutant avec une sainte hardiesse : « Mais nous prêchons une sagesse entre les parfaits, sagesse qui n'est pas de ce siècle, mais une sagesse de Dieu. » (1 Cor. 2 : 6.)

1. *Avec Dieu ;* la préposition que nous traduisons ainsi ne signifie pas seulement que la Parole était *auprès* de Dieu, dans sa société ; elle nous la présente dans un mouvement constant *vers* lui, réalisant avec lui la communion vivante et intime de l'amour. Cette nuance se retrouve au v. 18 : « le Fils unique qui est *dans* le sein du Père. » Jean emploie la même préposition dans sa première épître (1 : 2), en parlant de « la vie éternelle, qui était *auprès* du Père et qui nous a été manifestée. » (Comp. 2 Cor. 5 : 8.) Par cette seconde sentence, l'évangéliste établit une distinction entre la *Parole* éternelle et *Dieu*, et cela au moment de déclarer que cette Parole était Dieu.

2. *La Parole était Dieu ;* il n'y a rien à expliquer dans cette déclaration solennelle ; il n'y a qu'à la recevoir dans toute la plénitude de sa signification ; elle attribue à la Parole tous les caractères et toutes les perfections de l'essence divine. — Il est vrai qu'ici le mot *Dieu* n'a pas l'article, dont il est habituellement précédé ; cette omission s'imposait, soit parce que le mot joue dans la phrase le rôle d'attribut, soit surtout parce qu'en l'écrivant avec l'article, Jean aurait identifié la Parole et Dieu, et effacé la distinction qu'il venait de faire en disant : « La Parole était avec Dieu. » — Il y a quelque chose de majestueux dans la progression des trois sentences de ce verset, dont la première enseigne la préexistence éternelle de la Parole, la seconde son rapport unique avec Dieu, la troisième sa divinité. La même solennité se retrouve dans ce terme trois fois répété : *la Parole, et la Parole, et la Parole.*

1. Gr. *celle-là*, cette même Parole, *était*.... Jean répète dans ce verset ce qu'il a dit de la préexistence éternelle de la Parole et de son rapport avec Dieu : il prépare ainsi ce qu'il va exposer (v. 3) du rôle de la Parole dans la création du

4 été fait n'a été fait sans elle [1]. — En elle était la vie et la vie était la
5 lumière des hommes [2]. — Et la lumière luit dans les ténèbres, et
les ténèbres ne l'ont point reçue [3].

monde. Pour avoir cette puissance créatrice qui n'appartient qu'à Dieu, il fallait que la Parole possédât réellement tous les attributs divins qui lui sont conférés dès la première ligne de l'évangile.

1. Gr. *toutes choses sont devenues par elle et pas une des choses qui sont là n'est devenue sans elle.* Traduction de M. Godet, qui fait observer que le verbe *devenir* trois fois répété, en grec, forme un contraste avec les *était* des v. 1 et 2. (Comp. 8 : 58.) Ici se trouve pour la première fois cette particularité du style de Jean qui aime à exprimer la même pensée d'abord sous forme d'affirmation, puis sous forme de négation. (Voir, par exemple, v. 20.) En déclarant que *toutes choses* ont été créées par la Parole, il importait à l'apôtre d'exclure toute exception. Comme au v. 1, il fait certainement allusion aux premiers mots de la Genèse. Il se trouve, du reste, en parfait accord avec d'autres écrivains du Nouveau Testament, qui rendent la même pensée d'une manière plus explicite encore. (Col. 1 : 16; Hébr. 1 : 2; comp. Ps. 33 : 6.) — *Par elle* ne signifie pas que la Parole n'ait été que l'instrument de la création (voir v. 4), car la même préposition est employée quand il s'agit du rôle de Dieu lui-même dans la création. (Rom. 11 : 36; Hébr. 2 : 10.) Paul dit pareillement en parlant de Christ que « toutes choses ont été créées *en* lui, *par* lui et *pour* lui. » (Col. 1 : 16, 17.) Si les apôtres appliquent les mêmes termes tantôt au Père, tantôt au Fils, c'est que le Fils n'agit que dans une parfaite communion de volonté et d'amour avec le Père. — Dès les temps les plus anciens, on a discuté sur la ponctuation de la fin du v. 3 (texte grec). *A*, *C*, *D*, les vers. syr., Origène, Irénée, rattachent les mots *ce qui a été fait* à la première proposition du v. 4. Des éditeurs modernes, Lachmann, Westcott-Hort adoptent cette ponctuation. La traduction la plus probable est alors : « ce qui a été fait était vie en elle » (la Parole). Comme le remarque M. Weiss, il faudrait le présent : *est* vie en elle. *Sin.*, *D*, *Itala*, présentent en effet cette leçon. Mais la pensée ainsi exprimée est sans parallèle dans notre évangile. Jean aurait dit seulement : « *avait* (ou *a*) vie en elle. » Pour ces raisons exégétiques, la plupart des interprètes rattachent les mots *ce qui a été fait* au v. 3. Ils n'y font pas double emploi, car le parfait *ce qui a été fait* a en grec le sens d'un présent : ce qui, étant devenu, existe actuellement.

2. Jean vient de dire : *Par elle toutes choses ont été faites ;* maintenant il écrit : *En elle était la vie.* « Il y a ici double gradation, d'abord de l'idée d'*existence* à celle de *vie*, puis du « *par* lui » au « *en* lui. » *Godet.* La seconde expression, plus intime, plus profonde, plus complète, nous fait mieux comprendre la déclaration du verset précédent et prépare celle qui suit. — Le mot *vie* est sans article. M. Weiss pense que l'auteur reprend la description de la nature de la Parole (v. 1, 2) pour préparer ce qu'il va dire de son action illuminatrice. (v. 4^b-5.) La *vie* serait, d'après lui, la vie de la Parole elle-même, et il limite le sens de ce terme à la vie spirituelle que la Parole possède par sa communion avec Dieu et communique à ceux qui la reçoivent. Il paraît cependant plus naturel d'admettre, avec la plupart des interprètes, qu'il y a progrès dans l'exposé et non retour en arrière, et que Jean continue à caractériser l'œuvre de la Parole. Il n'y a pas lieu de restreindre ici la portée du mot *vie.* L'absence de l'article montre qu'il s'agit de la vie au sens le plus indéterminé : *toute vie* était dans la Parole et en découlait comme de sa source. (5 : 26 ; 1 Jean 5 : 11.) — Mais la *vie*, dont la Parole est la source, devient *lumière* pour les créatures intelligentes et morales : *la vie était la lumière des hommes.* Après avoir décrit la Parole en elle-même, dans son rapport avec Dieu et dans son rapport avec le monde, Jean nous la montre dans sa relation avec notre *humanité.* Le mot profond et très riche de *lumière* n'est pas une notion toute intellectuelle : la raison, ni une notion purement morale : la sainteté ou le salut. Lorsque Jean écrit : « Dieu est lumière et il n'y a point en lui de ténèbres » (1 Jean 1 : 5), ou que Jésus dit : « Je suis la lumière du monde, celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres (Jean 8 : 12 ; 9 : 5 ; 12 : 46), ce terme de *lumière*, opposé à celui de *ténèbres*, désigne à la fois la perfection morale et la clarté qu'elle communique à l'entendement. Pour l'homme qui la reçoit, la *lumière* est la vérité divine qui illumine son âme et y répand la connais-

La note 3 est à la page suivante.

Il parut un homme, envoyé de Dieu ; son nom était Jean [1]. — Il 6, 7
vint pour être témoin, pour rendre témoignage à la lumière, afin que
tous crussent par lui [2]. — Il n'était pas lui-même la lumière, mais il 8

sance de Dieu par la Parole. Mais cette connaissance n'est jamais purement intellectuelle ; elle est inséparable de la vie morale qu'elle crée et entretient dans le cœur ; elle grandit ou diminue et s'éteint avec elle. C'est ce qui ressort du rapport que Jean établit entre la vie et la lumière. D'abord la vie, et par elle la lumière, tel est l'ordre du royaume de Dieu et de l'expérience chrétienne. — Mais quand est-ce que la vie *était* ainsi réellement la lumière des hommes ? Ces verbes au passé, *était* la vie, *était* la lumière, n'expriment pas une simple possibilité et ne servent pas seulement à caractériser l'état normal. Dans leur contraste avec le présent *luit* (v. 5), ils désignent un moment déterminé de la durée et nous transportent au lendemain de la création (v. 3), au matin lumineux et pur de l'existence humaine, où l'homme créé à l'image de Dieu, en communion avec lui, recevait de lui la vie et la lumière. Le péché n'avait point encore répandu dans son âme les ténèbres qui résisteront à la clarté d'en haut. Entre les v. 4 et 5, Jean suppose évidemment le fait tragique de la chute, sans lequel la présence des *ténèbres* serait incompréhensible.

3. Malgré l'apparition des *ténèbres* qui ont envahi l'humanité, la *lumière* n'a point cessé de projeter ses rayons salutaires ; elle persiste à *éclairer* (verbe gr. à l'actif) cette humanité devenue *ténèbres* ; mais, par suite de l'obscurcissement moral, l'humanité résiste à l'action de la lumière : *les ténèbres ne l'ont point reçue*. — Il ne faut point limiter, avec plusieurs interprètes, cette action de la lumière aux révélations accordées au peuple juif dans l'ancienne Alliance ; car le verbe au présent, *luit*, éclaire, ne conviendrait pas pour désigner un fait appartenant tout entier au passé. Jean parle d'une manière générale des rayons de lumière dont la Parole éternelle continue à éclairer le monde, même dans son état de chute, en tout temps et partout. (v. 9, note.) Les moyens naturels de cette illumination sont, d'une part, la contemplation des œuvres de Dieu dans la création (Rom. 1 : 20) et, d'autre part, les avertissements de la conscience, cette loi écrite dans les cœurs. (Rom. 2 : 14, 15.) Ces moyens, avec le secours de la Parole éternelle qui les emploie, suffiraient pour ramener les hommes à Dieu, s'ils étaient dans un état normal ; ils suffisent du moins pour les rendre « inexcusables » (Rom. 1 : 20) de résister aux sollicitations de cette lumière. *Ils ne l'ont point reçue*, dit l'évangéliste avec tristesse. Il exprime ainsi l'expérience universelle des siècles, sans s'arrêter aux rares exceptions de ces hommes qui, de temps à autre, se sont élevés, par leurs lumières, bien au-dessus de leurs semblables. Quoiqu'il y ait des degrés divers dans l'obscurcissement de l'intelligence et du cœur (Eph. 4 : 18), tous, même les meilleurs, sont restés plus ou moins sous l'influence de ces ténèbres au sein desquelles luit la lumière. (v. 10, 11.) Si cette explication est la première qui se présente à l'esprit et demeure la plus naturelle, il ne faut pas exclure — tant la déclaration de l'apôtre est générale — la venue de Jésus-Christ en ce monde, dont il va être question. (Comp. 1 : 1, note.)

1. Après avoir dit ce qu'était la Parole divine, créatrice, vie et lumière des hommes (v. 1-4), et comment elle n'a point été reçue à cause des ténèbres qui règnent dans le monde, l'évangéliste poursuit son exposition, en nous transportant au moment le plus tragique de cette lutte de la lumière avec les ténèbres : précédée et annoncée par le solennel témoignage de Jean, la Parole vient au sein du peuple qui avait été préparé pour la recevoir ; elle est repoussée par lui, mais elle se constitue un nouveau peuple, formé de ceux qui reçoivent d'elle par la foi le pouvoir de devenir enfants de Dieu. (v. 6-13.) L'expression *envoyé de Dieu* rappelle la prophétie de Mal. 3 : 1 ; 4 : 5, d'où elle est tirée. — Le précurseur *parut* (gr. devint) ; ce terme, qui indique un fait historique, un événement, est le même dont se sert Marc. (1 : 4.)

2. Gr. *celui-ci vint en témoignage* (ou *pour un témoignage*), *afin qu'il témoignât au sujet de la lumière*. Le fait de ce témoignage est si important aux yeux de l'évangéliste, qu'il le mentionne d'abord sans indiquer sur quoi portait le témoignage (*il vint en témoignage*) ; puis il ajoute : afin de rendre témoignage *à la lumière*. Jean devait annoncer ce qu'il avait reçu par une révélation divine (Luc 3 : 2), et ce dont il avait été témoin oculaire. (Jean 1 : 33, 34.) — Le but du témoignage de Jean était que *tous crussent* (à la *lumière*) *par lui*, par l'entremise de Jean.

9 devait rendre témoignage à la lumière[1]. — C'était là la véritable
10 lumière qui éclaire tout homme venant au monde[2]. — Il était
dans le monde, et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a

Telle était l'intention de Dieu dans sa miséricorde ; et le témoignage de Jean était assez clair, assez puissant, pour que cette intention eût été réalisée en tous, si la plupart n'eussent été retenus loin de la foi par l'endurcissement de leurs cœurs. Cependant plusieurs crurent, et les plus éminents disciples de Jean devinrent disciples de Jésus.

1. Bien que Jean-Baptiste fût le plus grand des prophètes, et que Jésus lui-même l'appelle « la lampe qui brûle et qui luit » (5 : 35), il n'était pas *la lumière ;* son rôle se réduisait à *rendre témoignage à la lumière.* On a vu dans ces paroles de l'évangéliste une intention de polémique contre les disciples de Jean qui n'avaient pas cru en Jésus. (1 : 20 ; 3 : 25 et suiv. ; Act. 19 : 3, 4.) Selon d'autres, elle rappellerait l'expérience personnelle de l'évangéliste, qui crut d'abord avoir trouvé en Jean toute la lumière qu'il cherchait, mais qui dut reconnaître, lorsque Jean l'eut adressé à Jésus, que Jean n'était pas encore, lui, la lumière. Si intéressantes que soient ces suppositions, n'est-il pas plus simple de dire que l'évangéliste se propose de marquer la vraie place du Précurseur en présence de celui qu'il annonçait? Même les plus grands prophètes ne tiennent leur lumière que de Celui qui est « la lumière du monde ; » c'est lui qu'ils doivent glorifier, en faisant tout remonter à lui comme à la source ; eux-mêmes ne peuvent que rendre témoignage à la vérité qui leur a été révélée et dont ils ont fait l'expérience dans leurs cœurs. Jean-Baptiste se tint dans ce rôle avec une admirable humilité. (v. 33, 34 ; 3 : 28-30.)

2. Le témoignage de Jean n'était pas le seul fait qui aurait dû assurer un accueil favorable à la Parole : une relation primordiale l'unissait à chaque homme et au monde dans son ensemble (v. 9, 10), et, d'autre part, le milieu dans lequel elle parut avait été spécialement préparé pour elle. (v. 11a.) La Parole, cette lumière à laquelle Jean devait rendre témoignage (v. 8), *était la véritable lumière* (comp. v. 4) *qui éclaire tout homme.* Le mot *véritable*, expression caractéristique du quatrième évangile, ne désigne pas proprement ce qui est *vrai* par opposition à ce qui est faux, mais plutôt la qualité d'une chose qui répond parfaitement à son idée et qui en réalise l'essence. (4 : 23 ; 6 : 32 ; 7 : 28 ; 15 : 1 ; comp. 1 Jean 5 : 20.) La Parole est appelée la *véritable* lumière par contraste avec la lumière que répandait Jean-Baptiste et qui n'était qu'un reflet de la véritable lumière manifestée en Christ. (v. 8.) — Cette lumière divine *éclaire* (il faut remarquer le verbe au présent) *tout homme.* Il s'agit de cette illumination universelle et intérieure (v. 4, note) que la Parole éternelle procure à l'homme créé à l'image de Dieu et par laquelle celui-ci est amené à sentir le besoin d'un Sauveur et à le reconnaître quand il lui est présenté. « L'évangéliste s'arrête principalement sur ce point, de montrer par l'effet, qu'un chacun de nous sent en soi que Christ est la lumière.... Cette lumière a répandu de ses rayons généralement sur tout le genre humain. Car nous savons que les hommes ont ceci de singulier par-dessus les autres animaux, qu'ils sont doués de raison et intelligence, qu'ils portent la différence entre le bien et le mal engravée en leur conscience. Mais... qu'il nous souvienne qu'il est ici seulement parlé de la commune lumière de nature, qui est chose beaucoup moindre que le don de la foi : car il n'y a homme, quel qu'il soit, qui avec toute la subtilité et vivacité de son entendement puisse pénétrer jusques au Royaume de Dieu.... D'avantage qu'il nous souvienne que la lumière de raison, laquelle Dieu avait mise es hommes, a été tellement obscurcie par le péché, qu'à grand peine voit-on reluire quelques petites étincelles, et encore ces bien petites étincelles sont tantôt étouffées. » *Calvin.* La plupart des commentateurs actuels séparent les mots *venant au monde* des mots *tout homme*, qui, dans le texte, les précèdent immédiatement. Ils en font l'attribut de la proposition et traduisent : *la véritable lumière venait* (gr. *était venant*) *au monde.* Leur principal argument est que l'expression *venir au monde* est habituellement appliquée à Christ et à son incarnation. (3 : 19 ; 6 : 14 ; 9 : 39 ; 18 : 37.) Il est cependant un passage où une expression très semblable désigne la naissance d'un homme quelconque. (16 : 21.) Aussi croyons-nous pouvoir rapporter ces mots à *tout homme*, ce qui est seul conforme à l'ordre des termes dans l'original. M. Godet qui, avec Meyer et les anciens interprètes, avait adopté cette construction dans la première édition de son commen-

pas connu [1]. — Il est venu chez soi; et les siens ne l'ont point 11
accueilli [2]. — Mais à tous ceux qui l'ont reçu, il a donné le 12
pouvoir de devenir enfants de Dieu; à ceux qui croient en son

taire, disait avec raison : « Si *venant au monde* ne se rapporte pas à *tout homme*, qui précède immédiatement, il faut avouer que Jean a écrit de manière à rendre son expression aussi équivoque que possible. » D'ailleurs l'idée que ces mots ajoutent au terme *tout homme* n'est pas superflue. Ils ne constituent pas seulement une amplification pleine de solennité. (Meyer.) Ils sont destinés à affirmer que chaque membre de l'humanité, dès l'instant où il fait son entrée dans le monde, et quelles que soient les ténèbres qui règnent autour de lui, trouve en lui-même, dans sa conscience, des rayons de cette lumière véritable, « la Parole qui était dans le monde et par laquelle le monde a été fait. » (v. 10.) Cette interprétation a l'avantage d'établir un lien naturel entre les v. 9 et 10.

1. Dans les versets qui précèdent (v. 7-9), Jean a parlé de la *lumière ;* ici, il substitue mentalement à ce terme abstrait la personne de celui qu'il désignait comme « la véritable lumière, » Jésus-Christ. C'est ce qui ressort de l'emploi du pronom masculin. Celui-ci ne se rapporte pas au mot *lumière*, qui est en grec du genre neutre. La plupart des interprètes modernes estiment qu'il représente *la Parole* (gr. *le Logos*). Mais cette notion est bien éloignée, puisqu'elle a été remplacée dès le v. 5 par celle de *la lumière.* D'ailleurs l'expression du v. 12 : Ceux qui croient *en son nom*, ne saurait s'appliquer à *la Parole*, mais bien, selon toutes les analogies (2 : 23; 3 : 18; 1 Jean 5 : 13), à Jésus-Christ. C'est Jésus-Christ qui est le sujet des v. 11 et 12. C'est à lui que l'auteur pense déjà au verset 10. Aussi, dès ce verset, avons-nous mis au masculin les sujets des verbes, suivant l'exemple de la traduction allemande de Weizsäcker, et des versions de Calvin, dans son commentaire, et de Pau-Vevey. — Jean répète encore ici, sans se lasser, deux faits d'une portée immense: d'abord que Jésus-Christ *était dans le monde* (v. 4, 5, 9); puis que *le monde a été fait par lui* (v. 3) ; et cela, afin de montrer, dans ces deux faits, deux raisons qui auraient dû porter les hommes à croire en Jésus. Ils auraient pu croire, puisqu'il était la lumière interne qui cherchait à les éclairer ; et ils auraient dû croire, puisque, créés par lui et à son image, ils n'avaient qu'à reconnaître leur parenté intellectuelle et morale avec lui, et à conclure qu'ils étaient faits pour lui. « Christ n'a jamais été tellement absent du monde que cependant les hommes, étant éveillés par ses rayons, ne dussent lever leurs yeux vers lui. » *Calvin.* Au lieu de cela, l'évangéliste constate avec tristesse que *le monde ne l'a point connu* (v. 5, 11), tellement il était aveuglé par les ténèbres du péché.

2. Le contraste tragique entre l'action miséricordieuse de Dieu et l'incrédulité obstinée des hommes apparaît surtout dans le fait qu'énonce ce verset. *Il est venu chez soi* (gr. *dans son chez soi*, comp. 19 : 27). Par ces mots, l'évangéliste proclame d'une manière générale le grand événement de l'apparition personnelle et visible de la Parole en Jésus-Christ. Il se réserve de nous dire bientôt (v. 14) comment s'est accompli ce prodige de l'amour divin. Malgré tout, *les siens ne l'ont point accueilli.* Ce dernier terme est plus expressif encore que les précédents : *pas reçu* (v. 5), *pas connu.* (v. 10.) En effet, bien loin d'avoir été accueillie, la Parole vivante et personnelle fut rejetée, méprisée, crucifiée. — Qu'est-ce maintenant qu'il faut entendre par les mots *chez soi*, les siens? Presque tous les interprètes anciens et modernes les ont appliqués au peuple d'Israël, qui est appelé dans l'Ecriture la propriété précieuse de Dieu, son peuple particulier (Ex. 19 : 5 ; Deut. 7 : 6 ; Ps. 135 : 4) ; *les siens* sont les propres concitoyens de Jésus, ses proches, ceux qu'il aimait. Cette désignation fait ressortir vivement l'ingratitude et la culpabilité des Juifs. Reuss, Astié, M. Holtzmann entendent, par ces termes, le monde ou l'humanité tout entière, que Jésus venait sauver et qui était bien, en effet, sa propriété, puisqu'il en était le Créateur (v. 10) et le Sauveur. Cette explication méconnaît la progression évidente que Jean a voulu marquer entre le v. 10 et le v. 11 par cette grande parole : *Il est venu chez soi*, qui n'est pas une simple répétition de l'idée énoncée aux v. 5, 9 et 10. On objecte que, s'il faut entendre par *les siens* le peuple d'Israël, il faudrait aussi ne voir dans *ceux qui croient* au Sauveur (v. 12) que des Israélites, à l'exclusion de tous les autres. Mais

13 nom [1], — lesquels ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la
chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu [2].
14 Et la Parole est devenue chair [3], et elle a habité parmi nous [4]

c'est là une conclusion exagérée ; elle ne tient pas compte du changement survenu dans les faits : Jésus-Christ avait un *chez-soi*, le peuple élu ; à ce peuple sont substitués des individus, *tous ceux qui* (v. 12) le reçoivent par une consécration personnelle, en vertu de la nouvelle naissance. (v. 13.)

1. Jusqu'ici l'évangéliste, en nous retraçant l'histoire de la Parole éternelle, n'a eu à signaler que l'aveuglement et l'incrédulité de ceux qui l'ont méconnue, rejetée. Maintenant il passe, par un *mais* significatif, au côté lumineux du sujet, à la foi de ceux qui, en recevant le Sauveur, sont devenus, par lui, enfants de Dieu. *A tous ceux qui l'ont reçu ;* c'est là l'opposé direct du fait signalé dans les v. 5, 10, 11. Et, afin qu'il ne reste aucun doute sur ce que l'apôtre entend par *recevoir* le Sauveur, il s'explique en ajoutant : *à ceux qui croient en son nom.* La *foi*, une *confiance* intime du cœur en Celui qui s'offre à nous comme Sauveur, tel est le moyen de nous unir à lui, de l'embrasser, de le posséder avec toutes les richesses de sa grâce. Croire *en son nom,* c'est, au fond, croire *en lui ;* mais Jean emploie ce terme parce que, dans le style de l'Ecriture, qui est celui de la vérité, le *nom* exprime l'essence intime et réelle d'un être. (Math. 6 : 9, 3e note ; Jean 3 : 18 ; 1 Jean 3 : 23.) — A ceux qui croient en lui, le Sauveur communique une grâce immense : *le pouvoir de devenir enfants de Dieu.* Il est difficile de rendre en français le sens complet du mot grec que nous traduisons par *pouvoir.* Ce n'est point le « droit, » selon nos anciennes versions, même celles de Lausanne et de Rilliet ; car ce mot est déplacé quand il s'agit d'une grâce divine ; ce n'est point non plus la « dignité, » ni le « privilège, » ni la « prérogative ; » ce serait plutôt l' « autorité, » la « compétence, » en ajoutant à cette notion l'idée d'une force morale communiquée à l'homme par Dieu, et résultant de la position nouvelle dans laquelle le croyant est placé par sa foi : c'est ce que nous appelons le *pouvoir.* La version anglaise dit : *power ;* Luther : *Macht.* Jésus donne à ses disciples *autorité* sur les esprits impurs, c'est-à-dire évidemment « le *pouvoir* de les chasser et de guérir toute maladie. » (Math. 10 : 1 ; Marc 3 : 15.) Voilà pourquoi on trouve ce mot d'autorité uni à celui de *puissance.* (Luc 4 : 36 ; 9 : 1.) Or le Sauveur seul peut donner à de pauvres pécheurs, qui sont « par nature enfants de colère » (Eph. 2 : 3), le pouvoir de devenir *des enfants de Dieu ;* seul il peut les enrichir de toutes les dispositions morales que suppose ce beau titre. C'est là l'œuvre de Dieu, l'effet et la preuve de son amour immense. (1 Jean 3 : 1.) Le verset suivant nous apprend comment s'opère cette transformation morale.

2. L'apôtre exprime tout d'abord avec insistance la pensée qu'aucune filiation humaine, aucun effort de la nature corrompue de l'homme ou même de sa *volonté* ne peut engendrer des enfants de Dieu. « Ce qui est né de la chair est chair. » (3 : 6.) Pour devenir enfant de Dieu, il faut être *né* (gr. *engendré*) *de Dieu.* Ce n'est point là seulement une image ; ces termes caractérisent dans toute sa réalité la transformation morale que l'Ecriture appelle *régénération*, *nouvelle naissance*, *création nouvelle*, et que Dieu lui-même opère par la puissance de son Esprit. (Jean 3 : 5 ; Jacq. 1 : 18 ; 1 Pier. 1 : 23 ; 1 Jean 5 : 1 ; 2 Cor. 5 : 17.)

3. L'évangéliste continue son exposition par cette simple particule *et*, qui rattache le v. 14 à la fois au v. 11 et au v. 12. Au v. 11, que le v. 14 explique en disant comment Jésus-Christ « est venu chez soi. » Au v. 12, qu'il développe également en révélant le grand objet de la foi des croyants et en signalant l'événement grâce auquel cette foi peut faire d'hommes nés de la chair des enfants de Dieu. En outre, comme l'observe Meyer, il nomme *la Parole* pour la première fois depuis le v. 1 ; afin de donner plus de solennité au fait qu'il annonce ; et il exprime en trois mots le plus grand événement qui se soit accompli depuis la création du monde par cette même Parole (v. 3) : *La Parole est devenue chair.* Quel contraste ! quel abîme entre ces deux termes ! — La *chair*, qu'il ne faut pas confondre avec le *corps*, désigne, comme partout dans l'Ecriture, la nature humaine, l'homme tout entier, dans l'état de faiblesse, d'infirmité, de souffrance et de mortalité auquel il se trouve réduit par suite du péché. (Voir Rom. 1 : 4, note.) L'on ne doit pas exclure cette idée de faiblesse quand on définit la *chair* qu'a revêtue le Sauveur. Cette chair infirme ne

La note 4 est à la page suivante.

(et nous avons contemplé sa gloire, une gloire telle qu'est celle
du Fils unique, venu du Père[1]) pleine de grâce et de vérité[2]. — Jean 15

le faisait pas participer au péché des hommes ; elle le rendait seulement accessible à la tentation. (Hébr. 4 : 15 ; Rom. 8 : 3, note.) Au reste, l'histoire évangélique, en nous racontant la naissance de Jésus, nous met sur la voie de comprendre comment il n'eut aucune part à la corruption native de notre humanité. (Math. 1 : 20 ; Luc 1 : 35.) La déclaration du v. 14 signifie donc que la Parole éternelle est devenue pleinement homme en Jésus ; que le Fils de Dieu, comme tous les enfants des hommes, a « participé à la chair et au sang » (Hébr. 2 : 14) ; que lui, « qui était en forme de Dieu, se dépouilla lui-même, prenant une forme de serviteur, fait à la ressemblance des hommes. » (Philip. 2 : 6-8 ; comp. 1 Tim. 3 : 16.) Cette incarnation du Fils de Dieu, né au sein de notre humanité, afin de la sauver en la pénétrant d'une vie nouvelle, est, aux yeux de notre apôtre lui-même, le fondement de la foi chrétienne ; à la position qu'il prend en présence de ce fait, on peut reconnaître si un homme est de Dieu ou s'il porte en lui l'esprit de l'antéchrist. (1 Jean 4 : 2, 3 ; 2 Jean 7.) L'union de la nature divine et de la nature humaine, qui ressort si clairement du rapprochement des v. 1 et 14, est un grand mystère, mais un « mystère de piété, » comme Paul l'appelle, parce qu'il est, pour l'homme pécheur, la source de sa réconciliation avec Dieu et de toute vie chrétienne. (1 Tim. 3 : 16.) Il est permis à la théologie, fondée sur l'expérience religieuse, de s'efforcer de sonder ce mystère, pour que, s'il est possible, la raison le saisisse aussi bien que la foi. Mais il faut avouer que jusqu'à ce jour ces louables tentatives nous ont laissés en présence du mystère avec les mêmes aspirations que nourrissait Mélanchton quand, sur son lit de mort, il se réjouissait d'arriver bientôt à connaître comment Jésus-Christ pouvait être à la fois Fils de Dieu et Fils de l'homme, Parole éternelle devenue chair. Ici-bas « nous connaissons en partie et nous prophétisons en partie ; » un jour « je connaîtrai pleinement comme j'ai été connu. » (1 Cor. 13 : 9, 12.)

4. Le mot que nous traduisons par *elle a habité* signifie proprement *dresser une tente* et y *séjourner*. Ce terme fait allusion à la *tente* où l'Eternel habitait au milieu de son peuple dans le camp d'Israël et qui fut remplie de la gloire de l'Eternel, lors de son inauguration. (Ex. 40 : 34 ; comp. Ezéch. 37 : 27.) Ce fait était l'accomplissement visible des promesses de Dieu d'habiter au milieu de son peuple. (Ex. 25 : 8 ; 29 : 45 ; Lév. 26 : 11, 12 ; Ezéch. 37 : 27.) Les commentateurs juifs désignaient toutes les formes sensibles par lesquelles Jéhova manifestait sa présence au sein d'Israël, par le terme de *Schekina*, la *demeure* de Dieu. Notre évangéliste, en disant de la Parole qu'*elle a habité sous une tente parmi nous*, rappelle ces glorieuses manifestations de Dieu à Israël, et les voit réalisées dans leur plénitude par l'incarnation de la Parole. En elle Dieu nous est véritablement apparu ; il est descendu à notre portée, semblable à nous, accessible au plus pauvre, au plus faible, au plus ignorant, au plus coupable. Et, dans l'accomplissement des temps, cette demeure de Dieu avec nous sera la plénitude de sa communion, de sa lumière, de son amour. (Apoc. 7 : 15 ; 21 : 3.) — Les mots *parmi nous* ne se rapportent, ni aux hommes en général, ni exclusivement aux apôtres, mais aux croyants, à tous ceux qui avaient reçu le Sauveur (v. 12) et contemplé sa gloire.

1. Saisi par la majesté de cette apparition du Fils de Dieu sur notre terre, l'évangéliste, qui rappelle avec émotion ses souvenirs personnels, donne essor à ses sentiments en célébrant *la gloire* dont a resplendi, même dans son abaissement, la Parole faite chair. Cette gloire, Jean l'a *contemplée*, son âme en a été pénétrée. (1 Jean 1 : 1.) Mais en quoi consista cette manifestation de la gloire du Fils de Dieu, apparu sous sa forme de serviteur ? Pas seulement dans ses miracles (2 : 11) ou dans sa transfiguration sur la sainte montagne. Pour ceux qui surent la *contempler*, la gloire de Jésus-Christ fut sa sainteté, son amour, ses tendres compassions pour les malheureux et les coupables, son héroïque dévouement dans ses souffrances et dans sa mort, en un mot, sa vie entière, unique au sein de notre humanité. Cette gloire a brillé surtout dans ce qui a été le trait dominant de la vie du Christ, sa relation filiale d'obéissance et de communion avec son Père. « Jésus nous met sur la voie, dit M. Godet, quand, avant de prononcer ces mots : « Je suis glorifié en eux, » il dit (17 : 10) : « Tout ce qui est à moi est à toi et tout ce qui est à toi est à moi. » Une pareille relation avec

La note 2 est à la page suivante.

rend témoignage de lui et s'écrie, disant : C'est celui dont j'ai dit [1] : Celui qui vient après moi m'a précédé, car il était avant moi [2].

Dieu est la plus parfaite gloire qui puisse rayonner au front d'un être humain. Elle comprend naturellement... tout ce que les disciples ont contemplé en Jésus de divinement grand et beau. » Cette interprétation s'accorde avec le fait que Jésus avait quitté lors de son incarnation la gloire divine, dont il jouissait auprès du Père comme Parole éternelle, puisqu'il la redemande au moment où il va retourner auprès du Père. (17 : 5.) Et, d'autre part, cette interprétation est confirmée par Jean lui-même, quand il ajoute, à la fin de notre verset : « Que cette gloire était *telle que celle du Fils unique, venu du Père*, et que la Parole est apparue *pleine de grâce et de vérité.* » — Ici se trouve, pour la première fois, ce terme de *Fils unique* (gr. *unique né*), qui ne se rencontre que dans les écrits de Jean (v. 18 ; 3 : 16-18 ; 1re ép. 4 : 9), et qui exprime si bien le rapport métaphysique et exclusif du Fils de Dieu avec son Père. Tous les hommes régénérés, nés de Dieu, sont enfants de Dieu, fils de Dieu (Rom. 8 : 14 et ailleurs) ; mais le nom de Fils unique élève la pensée à une relation divine à laquelle aucune créature ne peut prétendre. Paul exprime à peu près la même idée par le terme de *premier-né.* (Col. 1 : 15.)

2. Ces derniers mots par lesquels l'évangéliste achève de peindre l'apparition du Sauveur sur la terre, se rapportent à la *Parole*, ce qui fait que la plupart des traducteurs rendent ainsi le commencement de notre verset : « La Parole est devenue chair, et elle a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité. » Nous avons préféré conserver l'ordre adopté par l'évangéliste. « Entraîné par le charme du souvenir, dit M. Godet, l'évangéliste a interrompu la description historique des relations que la Parole a soutenues avec ceux qui l'ont entourée. » Il achève maintenant son tableau par ce trait sublime : elle était *pleine de grâce et de vérité.* En maintenant ces mots à la fin de la phrase, nous leur laissons tout leur relief. — La *grâce* et la *vérité* furent, en effet, les deux traits les plus saillants du caractère du Sauveur dans toute sa vie. La *grâce* n'est qu'un autre nom de la miséricorde et de l'amour de Dieu qui pardonne au pécheur et s'abaisse vers lui. Ce sentiment de la faveur de Dieu a pour fruit la paix. (1 Cor. 1 : 3 ; 2 Cor. 1 : 2 ; Gal. 1 : 3 et ailleurs.) La *vérité* est l'essence de Dieu, sa pensée et sa volonté dévoilées ; elles ont été fidèlement manifestées dans la vie et dans l'enseignement de Jésus. Ces paroles nous redisent donc qu'en Jésus Dieu lui-même s'est donné et révélé aux hommes. En effet, il est bon de se rappeler que ces mots *grâce* et *vérité* n'étaient pas nouveaux, bien qu'ils n'aient trouvé que dans le Sauveur la plénitude de leur signification. Dans l'Ancien Testament déjà, ils servent à exprimer les deux traits essentiels du caractère de Dieu. (Ex. 34 : 6, 7 ; Ps. 25 : 10 ; 26 : 3 ; 85 : 11, et souvent ailleurs.) A ces deux traits, les témoins de la vie de Jésus ont donc reconnu en lui le Fils unique venu du Père.

1. Pour la seconde fois, dans le prologue, l'évangéliste invoque le témoignage de Jean-Baptiste. (v. 6, 7.) Son intention n'est pas encore de retracer le rôle historique du Précurseur ; il le fera ci-après ; il veut appuyer son propre témoignage relatif à l'incarnation de la Parole éternelle sur les déclarations du prophète auquel il devait lui-même la première révélation de ce mystère. Tel est le but de cette remarque du v. 15, qui paraît interrompre le discours. Après avoir invoqué l'autorité de Jean-Baptiste, l'évangéliste continue en rapportant son expérience personnelle, qui est celle de tous les croyants : nous avons reçu de sa plénitude la grâce et la vérité. (v. 16, 17.) — Les mots : *Celui dont je disais,...* reproduisent littéralement le témoignage rapporté au v. 30 ; celui-ci fait allusion au premier témoignage. (v. 27.)

2. Les premiers mots de ce témoignage sont énigmatiques et renferment une contradiction intentionnelle dans les termes : *Celui qui vient après moi*, puisqu'il n'est pas encore entré dans son ministère, *m'a précédé*, selon l'ordre des temps, vu qu'*il était avant moi*, qu'il existait antérieurement à son apparition sur la terre, dans l'éternité. Les paroles du Précurseur confirment ainsi celles de l'évangéliste. La plupart des interprètes entendent ces mots : *m'a précédé*, dans le sens de : *m'a surpassé, est préféré, est supérieur à moi* ; en un mot, comme désignant le rang, la dignité, et non l'ordre des temps. Avec Meyer, MM. Weiss et Godet, nous préférons le sens indiqué, qui seul conserve à la pensée son caractère énigmatique et paradoxal. Le dernier mot du témoignage de Jean : *il était avant moi* (gr. il était

— Et, de sa plénitude, nous avons tous reçu, et grâce pour grâce[1]. 16
— Car la loi a été donnée par Moïse ; la grâce et la vérité sont ve- 17
nues par Jésus-Christ[2]. — Personne ne vit jamais Dieu ; le Fils unique, 18

mon premier) est, de même, entendu par plusieurs de la supériorité de rang. Il eût fallu non l'imparfait *était*, mais le présent *est*. — Cette déclaration, comprise dans le sens de l'antériorité, n'est pas une répétition de la précédente, car celle-ci nous plaçait sur le terrain de l'histoire (il *a été là* avant moi), tandis que la seconde se rapporte à la nature (il *était*) du Fils de Dieu. Cette double affirmation suppose chez Jean-Baptiste la connaissance de la préexistence du Christ. Et c'est là ce que certains exégètes trouvent peu probable. Mais cette connaissance est-elle inadmissible chez un si grand prophète, rempli de l'Esprit de Dieu et éclairé par les révélations de sa Parole ? Dépasse-t-elle ses autres vues lumineuses sur la personne et sur l'œuvre du Sauveur ? N'est-ce pas lui qui l'appelle « l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde ? » (v. 29, note.) Il lui suffisait, d'ailleurs, de bien comprendre Mal. 3 : 1, pour n'avoir pas le moindre doute sur la préexistence du Messie. (Voir Math. 11 : 10 ; Marc 1 : 2, notes.)

1. C'est l'évangéliste, et non plus Jean-Baptiste, qui parle ici. Il énonce l'expérience de tous les croyants qui vient s'ajouter au témoignage du Précurseur (v. 15), pour confirmer le grand fait de l'incarnation, attesté par les témoins immédiats de la vie du Christ. (v. 14.) Toutes ces richesses de Christ, les croyants, membres de l'Eglise (*nous tous*), les connaissent par les dons qu'ils ont reçus *de sa plénitude*. Ce dernier mot ramène la pensée à celui du v. 14, *pleine* de grâce et de vérité. La liaison de ces deux termes est encore plus frappante si l'on admet au commencement du v. 16 la variante de *Sin.*, *B*, *C*, *D*, *car*, au lieu de *et :* la Parole a habité parmi nous *pleine* de grâce et de vérité, *car* tous nous avons reçu de sa *plénitude*. Mais il faudrait en ce cas faire du v. 15 une simple parenthèse, dont il serait difficile d'expliquer la raison d'être. M. Weiss suppose que le *car* porte sur le fait même du témoignage de Jean-Baptiste, et non sur son contenu : Jean a pu rendre son témoignage, parce que *nous tous* (par conséquent lui-même aussi) avons reçu.... C'est la meilleure interprétation du *car*, si on le considère comme la vraie leçon, mais elle donne à la pensée un tour bien alambiqué. Cette difficulté exégétique nous engage à conserver le *et* du texte reçu. — Le verbe : *nous avons reçu* est employé sans régime. L'évangéliste attire d'abord l'attention sur le fait même qu'exprime ce verbe : nous avons puisé à cette source inépuisable. Dans la suite de la phrase, introduite par *et*, il précise les dons reçus : *grâce pour grâce*, une grâce suivant toujours et dépassant la grâce précédente, une succession non interrompue de grâces qui émanent de l'inépuisable plénitude de la Parole faite chair. Tel est le témoignage de l'expérience chrétienne, qui se trouve exprimé aussi par Paul en divers passages de ses épîtres. Par exemple Rom. 5 : 1-5 : justification, paix avec Dieu, libre accès auprès de lui, espérance de la gloire, force dans les afflictions, amour de Dieu répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint. (Voir encore Eph. 3 : 16-19, où une chaîne ininterrompue de grâces conduit l'âme chrétienne jusqu'à la *plénitude* de Dieu.)

2. Ce verset motive et explique le précédent (*car*); non qu'il faille entendre la *loi* et l'Evangile comme une explication des mots *grâce pour grâce*, en sorte que l'ancienne alliance eût été une première grâce, et la nouvelle une autre grâce ajoutée à la première. Cette interprétation méconnaît le fait qu'ici la *grâce* et la *vérité* sont mises en opposition avec la *loi* et que le but de l'évangéliste est de faire ressortir la grandeur, la richesse et la beauté de l'Evangile apporté par le Sauveur. La *loi*, en effet, ne peut que commander, exiger, condamner ; elle ne donne rien à l'homme pécheur. La *grâce*, au contraire, répond à tous ses besoins ; elle est pour lui le pardon, l'amour divin, le salut tout entier. C'est dans ce sens complet qu'il faut prendre le mot *grâce* (avec l'article). Il en est de même de la *vérité* que l'apôtre entend dans son sens absolu, comme la révélation de Dieu lui-même et de ses perfections. Elle était imparfaite sous l'économie de la loi ; elle devient parfaite par le moyen de la grâce. Ainsi le contraste que ces deux grandes dispensations, la grâce et la vérité, forment avec la *loi*, est complet à un double égard : pour celui que la loi condamne, voici la *grâce ;* et au lieu des ombres et des figures que présentait la loi, voici la *vérité*. (Comp. Rom. 10 : 4 ; Hébr. 10 : 1 et suiv.)

qui est dans le sein du Père, est celui qui nous l'a fait connaître[1].

L'évangéliste marque un autre contraste entre *Moïse*, par l'entremise duquel la loi fut *donnée*, et *Jésus-Christ*, par qui sont *venues* la grâce et la vérité. « Remarquez comment ce nom vient prendre sa place dans la belle harmonie du prologue. Après avoir dépeint avec un saint enthousiasme l'incarnation de la Parole éternelle et la révélation de sa gloire, l'évangéliste prononce maintenant ce grand nom historique qui désigne le *Logos* devenu homme, sa personne, toute son apparition sur la terre : *Jésus-Christ*. (Comp. 1 Jean 1 : 1-3.) Ici seulement, le développement du prologue est assez avancé pour que *Jésus-Christ*, la personne historique, la Parole faite chair, puisse apparaître aux yeux du lecteur, car celui-ci est maintenant à même de saisir toute la gloire de l'Homme-Dieu attachée à ce nom. » *Meyer*.

1. Cette grande déclaration, qui couronne si admirablement le prologue, se lie étroitement au verset précédent et explique comment *la vérité*, la vérité absolue qui est Dieu, est *venue par Jésus-Christ*. Avant lui, hors de lui, *personne ne vit jamais Dieu*, pas même Moïse. (Ex. 33 : 20, 23 ; 1 Jean 4 : 12 ; Col. 1 : 15 ; 1 Tim. 6 : 16.) *Voir Dieu*, c'est avoir une intuition immédiate de son essence, de ses perfections, et c'est ce qui n'a jamais été donné à aucun homme sur la terre et qui reste la prérogative exclusive du *Fils unique*. (Voir sur ce nom v. 14, 4e note.) Jean avait entendu cette déclaration de la bouche même de son Maître. (6 : 46 ; Math. 11 : 27.) Tout homme déchu serait resté à jamais exclu d'une connaissance parfaite de Dieu, s'il ne nous avait été révélé en Jésus-Christ. Mais c'est cette révélation même que l'évangéliste proclame maintenant avec bonheur. Et pour que nous comprenions mieux encore comment le Fils unique pouvait nous *faire connaître* Dieu (gr. *le révéler, l'expliquer*), il dépeint sa communion parfaite avec lui, par ces mots profonds : le Fils unique *qui est dans le sein* (comp. 13 : 23, note) *du Père*. Quelques interprètes (Meyer, Hofmann, Weiss) voient dans ces mots la relation du Fils avec Dieu après son retour dans la gloire, et non durant son état d'abaissement sur la terre. Jean emploierait cette expression en se plaçant au point de vue du temps où il écrivait : *qui est* maintenant *dans le sein du Père*. Mais, comme le fait justement observer M. Godet, « l'état céleste dont jouit présentement Jésus ne saurait expliquer comment il a pu révéler Dieu parfaitement pendant qu'il était sur la terre. » Jésus a toujours été dans le sein du Père, par sa communion intime avec lui ; il était « dans le ciel » (3 : 13) tout en vivant sur la terre, et, en mainte occasion, il déclare dans notre évangile qu'il ne parle que selon ce qu'il voit et entend de son Père. C'est parce qu'il était dans le sein du Père qu'il a pu être, non seulement le révélateur, mais la révélation même de Dieu. — Jean affectionne ce beau et doux nom de *Père*, parce que Jésus exprimait habituellement par ce nom l'ineffable amour qui est l'essence de Dieu. « Jésus a manifesté Dieu *comme Père*, et pour cela... il lui a suffi de se montrer *comme Fils*. Montrer en lui le Fils, c'était le mode le plus simple de montrer en Dieu le Père. » *Godet*. Aussi, en contemplant son Maître, le disciple a trouvé cette définition sublime de Dieu : *Dieu est amour*. — Ce v. 18 résume tout le prologue, qui n'a d'autre but que de nous montrer dans le Fils unique la révélation même de Dieu et d'amener les hommes à la foi en lui. C'est là aussi le but de tout cet évangile. (20 : 31.) — *Sin.*, *B*, *C* portent : le *Dieu* Fils unique qui est dans le sein du Père. » Cette variante a donné lieu à de savantes discussions, desquelles il résulte que les deux leçons existaient déjà au deuxième siècle. La leçon : le Dieu Fils unique, est attestée par les Pères alexandrins à peu près exclusivement. Elle ne trouve son analogue dans aucun texte du Nouveau Testament.

PREMIÈRE PARTIE

(1 : 19 à 4 : 54.)

LE FILS DE DIEU

I. Le Fils de Dieu désigné par Jean-Baptiste et reconnu par les premiers disciples. (1 : 19 à 2 : 11.)

1. *Jean-Baptiste présente Jésus comme le Fils de Dieu.*

19-34. Deux témoignages de Jean. — 1° *Jean répond aux délégués du sanhédrin.* — *a*) *Il dit ce qu'il est.* L'évangéliste rapporte le témoignage que Jean rendit en présence d'une députation du sanhédrin venue pour l'interroger. Jean déclare n'être point le Christ ni Elie ni le prophète ; il est la voix de Celui qui crie dans le désert, selon la parole d'Esaïe. (19-23.) — *b*) *Il justifie son baptême et dénonce la présence du Messie.* Questionné par les pharisiens au sujet du rite qu'il pratique, il dit que son baptême d'eau n'est qu'un symbole préparatoire, mais que Celui qu'il annonce est déjà là au milieu d'eux. Cet entretien eut lieu à Béthanie. (24-28.) — 2° *Jean désigne Jésus.* Le lendemain, Jésus venant à lui, Jean le désigne comme l'Agneau de Dieu. Il affirme que Jésus était avant lui, qu'il a vu l'Esprit descendre et s'arrêter sur lui, et que, de cette manière, Dieu le lui a fait connaître. Sur la foi de ce signe, il atteste que Jésus est le Fils de Dieu. (29-34.)

Et c'est ici le témoignage de Jean, lorsque les Juifs[1] envoyèrent 19
de Jérusalem des sacrificateurs et des Lévites pour lui demander :

1. Le prologue étant clos, l'évangéliste commence sa narration en rapportant le témoignage de Jean-Baptiste. Les synoptiques, de même, placent en tête de la leur le ministère du Précurseur. Mais tandis qu'ils rapportent la prédication que Jean adressait au peuple pour lui annoncer la venue prochaine du royaume de Dieu et l'émouvoir à la repentance, notre évangéliste ne nous a conservé que les paroles par lesquelles Jean a présenté Jésus à Israël et l'a désigné à ses disciples comme le Fils de Dieu. Il introduit son récit simplement par la particule *et*, s'en référant au v. 15, où ce témoignage de Jean a été invoqué comme un argument pour la foi. Il va dire à quel moment et dans quelles circonstances ce témoignage avait été rendu. — L'occasion du premier témoignage de Jean-Baptiste fut une députation de membres du sanhédrin, envoyés auprès de lui pour s'enquérir de son autorité. Nous rencontrons ici pour la première fois cette expression : *les Juifs*, qui revient fréquemment dans le quatrième évangile. Désignant primitivement les membres de la tribu de Juda, ce terme avait été étendu, depuis l'exil, à tout ce qui restait du peuple de Dieu. Jean l'emploie tantôt dans ce sens général, comme synonyme d'Israélite (2 : 6, 13 ; 3 : 1 ; 7 : 2), tantôt en lui attribuant une signification religieuse, en l'appliquant au peuple incrédule et rebelle à la prédication de l'Evangile, spécialement aux autorités de Jérusalem, dans lesquelles se concentrait cette résistance (2 : 18 ; 5 : 10, 15, 16 ; 6 : 41, 52 ; 7 : 11, 13 ; 11 : 45, etc.) On a allégué l'emploi de cette expression *les Juifs*, et le sens défavorable qui s'y trouve attaché, pour prouver que l'auteur n'était pas lui-même d'origine juive. Mais à l'époque où Jean écrivait, après la ruine de Jérusalem et la dispersion des Juifs, ceux-ci ne formaient plus une nation. L'appellation de *Juifs* avait pris une signification plus religieuse que politique. Il était naturel que Jean l'appliquât à une communauté à la-

20 Toi, qui es-tu [1] ? — Il déclara, et ne nia point, il déclara : Moi, je
21 ne suis point le Christ [2]. — Et ils lui demandèrent : Quoi donc ? Es-
tu Elie ? Et il dit : Je ne le suis point. Es-tu le prophète ? Et il ré-
22 pondit : Non [3]. — Ils lui dirent donc : Qui es-tu ? afin que nous ren-
dions réponse à ceux qui nous ont envoyés. Que dis-tu de toi-même ?
23 — Il dit : Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Dressez le
24 chemin du Seigneur, comme a dit le prophète Esaïe [4]. — Et ceux
25 qui avaient été envoyés étaient d'entre les pharisiens [5]. — Et ils l'in-
terrogèrent encore et lui dirent : Pourquoi donc baptises-tu, si tu n'es

quelle il n'appartenait plus, de laquelle, au contraire, il était séparé profondément par sa qualité de disciple de Jésus-Christ. (Comp. Apoc. 2 : 9 ; 3 : 9 ; 1 Thes. 2 : 14-16.)

1. La députation se composait de *sacrificateurs*, membres du sanhédrin, appartenant à la secte des pharisiens (v. 24), et de *Lévites*, qui leur servaient d'acolytes et de secrétaires. C'était donc une délégation officielle et solennelle qui venait poser au Précurseur cette question : *Toi, qui es-tu ?* L'autorité théocratique avait pour mission de veiller à tous les intérêts religieux de la nation. (Math. 21 : 23.) Or Jean baptisait en vue du royaume messianique (v. 25) ; il excitait une grande attention parmi le peuple (Math. 3 : 5), qui allait le reconnaître pour le Messie (Luc 3 : 15) ; le sanhédrin ne manquait donc pas de raisons pour lui demander officiellement qui il était, et pour rechercher, en particulier, s'il n'aurait pas peut-être la prétention d'être le Christ.

2. Il n'est pas rare que l'évangéliste, voulant accentuer fortement une pensée, l'exprime à la fois sous forme négative et positive. C'est ce qu'il fait ici, pour dire que le Précurseur *déclara* sans hésiter et nettement qu'il *n'était pas le Christ*. Selon le texte reçu, il faudrait traduire : « je ne suis point le Christ. » Une variante de *Sin.*, *B*, *A*, *C*, *Itala* présente ainsi l'ordre des mots : *moi, je ne suis point le Christ*, ou : *ce n'est pas moi* qui le suis. C'était dire aux membres de la députation qu'un autre l'était et que cet autre était présent au milieu d'eux.

3. Dans ce rapide dialogue, les questions sont dictées par l'attente, alors générale, d'un envoyé de Dieu. Cette attente, qui avait été excitée par l'apparition de Jean-Baptiste, se reportera plus tard sur Jésus lui-même. (Math. 16 : 14.) — *Quoi donc ?* demandent-ils, qu'est-ce à dire ? que se passe-t-il donc ? (*B* porte : *qu'es-tu donc ?*) Il y a, dans cette question, quelque impatience. — Jean-Baptiste nie qu'il soit *Elie*. Il est vrai qu'il le représentait spirituellement (Mal. 4 : 5 ; comp. Luc 1 : 17 ; Math. 11 : 14 ; 17 : 11, 12) ; mais comme les délégués du sanhédrin, dans leurs vues charnelles, pensaient à un retour personnel d'Elie, il pouvait répondre négativement, car il n'était pas Elie dans le sens qu'ils donnaient à ce mot. — Leur dernière question : Es-tu *le prophète ?* (non *un* prophète), était inspirée par Deut. 18 : 15. Dans ce prophète que Dieu promettait par la bouche de Moïse, les uns voyaient le Christ lui-même (Jean 1 : 46 ; 6 : 14 ; comp. Act. 3 : 22 ; 7 : 37) ; d'autres, seulement l'un de ses précurseurs. (7 : 40, 41.) Cette dernière opinion était celle des députés du sanhédrin. Jean-Baptiste répond encore *non*, parce que, dans son humilité, il ne veut pas se proclamer lui-même un prophète « semblable à Moïse. » — « Il repousse loin de lui-même tous les hommages, afin de confesser Christ et de conduire à Christ ceux qui l'interrogent. » *Bengel.*

4. Esa. 40 : 3, d'après les Septante, sauf qu'on trouve ici *dressez*, au lieu de *préparez* le chemin. Les mots : *dans le désert* peuvent se rapporter, en grec comme en hébreu, soit à la phrase qui précède : *voix de celui qui crie*, soit au verbe qui suit : *dressez*. (Voir sur cette prophétie Math. 3 : 3 ; Marc 1 : 2 ; Luc 3 : 4, notes.)

5. L'évangéliste relève maintenant seulement le fait que les délégués étaient des pharisiens, parce que leur attitude hostile va s'accuser dans la question suivante. *Sin.*, *B*, *A*, *C* présentent une variante qui pourrait se traduire : *et ils avaient été envoyés de la part des pharisiens*. Cette variante paraît provenir d'une erreur de copiste. Même en l'admettant, on peut voir dans le texte un hébraïsme qu'il faudrait rendre par : « des pharisiens avaient été envoyés. » (Comp. 16 : 17.)

point le Christ, ni Elie, ni le prophète[1] ? — Jean leur répondit en 26
disant : Moi, je baptise d'eau ; mais au milieu de vous se trouve Ce-
lui que vous ne connaissez point, — Celui qui vient après moi, qui 27
m'a précédé ; et moi, je ne suis pas digne de délier la courroie de sa
chaussure [2]. — Ces choses se passèrent à Béthanie, au delà du Jour- 28
dain, où Jean baptisait[3].

Le lendemain, il voit Jésus venant à lui[4], et il dit : Voici l'Agneau 29

1. Les pharisiens ne se contentent pas de la réponse de Jean (v. 23), qu'ils trouvent sans doute trop vague pour lui donner des titres à sa mission. Rigoureux observateurs de la loi et des traditions reçues, ils sont indignés que Jean se permette une innovation comme celle du baptême, puisqu'il déclare lui-même qu'il n'est, *ni le Christ, ni Elie, ni le prophète. Pourquoi donc baptises-tu ?* Par cette question, ils pensent le convaincre d'une usurpation de pouvoirs.

2. Par ces mots : *Moi je baptise d'eau*, Jean oppose à son humble personne le Messie qui va se manifester ; il se hâte de diriger l'attention de ses interlocuteurs sur *Celui* qui déjà *se trouve au milieu d'eux*, qu'ils *ne connaissent point*. Lui substituera au baptême *d'eau*, pratiqué par Jean et qui n'a qu'un caractère préparatoire, le vrai baptême, le baptême de l'Esprit-Saint (v. 33), ou, comme il est appelé dans Matthieu (3 : 11, 4e note) le baptême « d'Esprit-Saint et de feu. » Ainsi le Précurseur se place sous l'autorité du Christ dont la présence justifiait et rendait nécessaire son baptême d'eau ; car celui-ci, comme baptême de repentance, devait préparer les âmes à la foi. — Quant aux paroles qui suivent, voir v. 15, 2e note. — Les mots : *qui m'a précédé*, (gr. *qui a été là avant moi*), manquent dans *Sin.*, *B*, *C*, mais au v. 30, Jean reproduit ce témoignage et il est naturel de supposer qu'il le fait dans des termes identiques à ceux qu'il avait employés : or les mots incriminés se lisent au v. 30. — Après avoir précisé sa mission, le Précurseur s'humilie profondément devant Celui qu'il annonce ; il n'est pas même digne de lui rendre le service d'un esclave, en *déliant la courroie de sa chaussure*. (Marc 1 ; 7 ; Luc 3 : 16.)

3. Les témoignages sont presque unanimes en faveur du nom de *Béthanie* et contraires à celui de *Béthabara*, qui se lit dans le texte reçu. Origène rapporte qu'il ne trouva point de Béthanie *au delà du Jourdain*, mais bien un lieu nommé Béthabara, que la tradition désignait comme celui *où Jean baptisait*. Mais il reconnaît que presque tous les manuscrits de son temps portaient *Béthanie*. Il est probable que sous l'influence de ce Père la leçon *Béthabara* fut substituée à la leçon primitive *Béthanie*. Au temps de Jean-Baptiste, il a pu se trouver dans cette contrée une localité obscure nommée Béthanie, qui aura été détruite, comme tant d'autres villes et villages, pendant la guerre romaine. En tout cas, il est impossible de supposer que l'évangéliste ait pu confondre ce Béthanie avec le village de Marthe et Marie, qu'il connaissait si bien (chap. 11), et qui était situé loin du Jourdain, à une petite distance de Jérusalem et du mont des Oliviers. — Quelques critiques ont contesté le caractère historique de ce récit. Ils n'y ont vu qu'une amplification de celui de Luc. (3 : 15 et suiv. ; comp. Marc 1 : 7, 8.) Mais l'indication précise du lieu (v. 28), et des députés du sanhédrin (v. 19, 24) conduisent à distinguer les deux scènes. Dans Luc 3 : 15, le Précurseur annonce, en termes vagues, l'avènement prochain du Messie. Cette déclaration est antérieure au baptême de Jésus. (Luc 3 : 21.) Le récit de Jean (1 : 19-28), où le Précurseur désigne Jésus personnellement, nous transporte à une époque postérieure au baptême et probablement aux quarante jours de la Tentation dans le désert. (Marc 1 : 12). C'est ce qui ressort des v. 31-33, où Jean-Baptiste déclare qu'il ne connaissait pas Jésus avant que celui-ci vînt lui demander le baptême. Ces mêmes versets détruisent l'opinion de ceux qui ont prétendu que le quatrième évangile ignore le baptême de Jésus, car ils renferment une évidente allusion au récit que les synoptiques font de ce baptême.

4. Au moment de rapporter un second témoignage que le Précurseur rendit en présence de ses disciples, l'évangéliste en marque le temps précis : *le lendemain*. Il donnera de semblables indications aux versets 35 et 44. Le souvenir de ces trois

30 de Dieu, qui ôte le péché du monde[1]. — C'est celui dont j'ai dit :
Après moi vient un homme qui m'a précédé, car il était avant moi[2].
31 — Et moi je ne le connaissais pas ; mais c'est afin qu'il fût manifesté

journées consécutives est resté ineffaçable dans le cœur de Jean, car ce furent les jours de sa première rencontre avec Jésus et, par là même, de sa naissance à la foi et à une vie nouvelle. — *Jean voit Jésus qui vient à lui*, non point pour être baptisé, le baptême a eu lieu ; mais bien, comme nous l'apprendra la suite de ce chapitre, pour chercher et trouver parmi les disciples de Jean ses premiers disciples. L'évangéliste ne dit pas d'où il venait : il revenait probablement du désert et de sa première lutte avec la puissance des ténèbres (note précédente).

1. Ces termes, si profonds et si vrais, par lesquels Jean-Baptiste présente le Sauveur à ses disciples, peuvent, au premier abord, nous étonner ; mais ils n'avaient rien d'inusité pour des Israélites. Et d'abord, cette image : *l'Agneau* (avec l'article qui désigne un agneau spécial) était bien connue de tout lecteur de l'Ancien Testament. Esaïe (53 : 7) avait annoncé le serviteur de l'Eternel comme un « agneau qu'on mène à la boucherie, une brebis muette devant ceux qui la tondent ; » et tous les écrivains du Nouveau Testament ont appliqué cette prophétie au Sauveur, comme l'avaient fait, avant eux, plusieurs interprètes juifs. En ajoutant que c'est là l'Agneau *de Dieu*, le Précurseur fait comprendre que ce n'est pas l'homme qui s'est donné un Sauveur, mais qu'il lui vient de la miséricorde éternelle de Dieu. Peut-être même faut-il remonter plus haut qu'Esaïe pour retrouver l'image sous laquelle il peignait le Libérateur futur de son peuple. C'était par le sang d'un agneau que ce peuple avait été sauvé de la destruction en Egypte (Ex. 12 : 13) ; et dès lors, chaque année, Israël célébrait la Pâque en immolant un agneau, en souvenir de cette délivrance. Cette idée de l'agneau pascal n'est point étrangère au Nouveau Testament (Jean 19 : 36 ; 1 Pierre 1 : 19) ; pourquoi le serait-elle au passage qui nous occupe, comme le prétendent plusieurs interprètes qui préfèrent s'en tenir exclusivement à la prophétie d'Esaïe ? Les deux opinions se concilient parfaitement. — Quoi qu'il en soit, si le Précurseur désigne le Sauveur par cette image d'un agneau, ce n'est point seulement pour indiquer l'innocence et la douceur qui le distinguent, mais afin d'exprimer ce grand fait qui est le but essentiel de sa mission : il *ôte le péché du monde*. Le verbe que nous traduisons ainsi signifie également *porter* (Math. 11 : 29 ; 16 : 24) et *ôter* (Jean 11 : 39 ; 17 : 15 ; 1 Jean 3 : 5). Ce dernier sens doit être préféré, car si Jean-Baptiste avait désigné seulement le Messie comme *portant* le péché, l'évangéliste, pour traduire sa parole, se fût servi du verbe employé par les Septante dans Esa. 53. Les deux idées, loin de s'exclure, se supposent du reste l'une l'autre. La sainte victime *ôte* le péché, parce que d'abord elle l'a *porté* ; elle en a fait l'expiation en présence de la justice divine. C'est la grande vérité qui se retrouve clairement enseignée dans la prophétie d'Esaïe (53 : 4, 5, 6, 10, 11, 12), comme dans tout le Nouveau Testament. (Math. 8 : 17 ; Luc 22 : 37 ; Act. 8 : 32 ; 1 Pierre 1 : 19 ; 2 : 24 ; 1 Jean 2 : 2 ; 3 : 5.) — *Le péché* (non les péchés) exprime la maladie morale et la culpabilité de l'homme, dans son ensemble, dans son unité réelle et profonde. (Jean 8 : 21 ; Rom. 6 : 1, etc.) — Le péché *du monde*, dit enfin Jean-Baptiste, et cette grande parole élève la pensée jusqu'à l'universalité de l'œuvre de la rédemption qu'accomplira le Sauveur, et qui ne sera révélée aux apôtres eux-mêmes que beaucoup plus tard. (Act. 10 ; 1 Jean 2 : 2.) — Mais cette déclaration du Précurseur est trop lumineuse, trop évangélique, pour que bien des interprètes ne l'aient pas déclarée inadmissible dans sa bouche et n'aient pas soupçonné l'évangéliste de lui avoir prêté sa propre pensée. Il suffirait peut-être, pour réfuter cette opinion, d'observer que Jean-Baptiste était prophète, le plus grand des prophètes, qu'il était éclairé par l'Esprit de Dieu, et qu'il connaissait les Ecritures où se trouvait annoncée à l'avance toute l'œuvre divine du salut (Esa. 52 : 13-15 ; 53 : 11 ; 19 : 23-25 ; Gen. 12 : 3) ; mais nous préférons rappeler simplement avec Meyer que, comme il le déclare positivement lui-même (v. 33), il avait reçu de Dieu une révélation au sujet du Sauveur qu'il devait annoncer.

2. Jean-Baptiste répète solennellement, devant ses disciples, le témoignage qu'il avait prononcé en présence de la délégation du sanhédrin (v. 26), et que l'évangéliste avait invoqué au v. 15. (Voir la 2e note.)

à Israël que je suis venu baptiser d'eau[1]. — Et Jean rendit témoi- 32
gnage en disant : J'ai vu l'Esprit descendre du ciel comme une
colombe, et il est demeuré sur lui[2]. — Et moi je ne le connaissais 33
pas, mais celui qui m'a envoyé baptiser d'eau, celui-là m'a dit :
Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et demeurer, c'est celui
qui baptise de l'Esprit-Saint[3]. — Et moi je l'ai vu, et j'ai rendu 34
témoignage que celui-là est le Fils de Dieu[4].

1. Le Précurseur raconte (v. 31-34), comment il est arrivé à la certitude que Jésus est le Messie. Il justifie ainsi le beau témoignage qu'il venait de lui rendre (v. 29, 30) ; ce témoignage reposait exclusivement sur l'ordre et la révélation de Dieu. (v. 33 ; comp. Luc 3 : 2.) C'est pour obéir à l'ordre de Dieu qu'il s'était mis à *baptiser d'eau*, expression qui embrasse tout son ministère comme Précurseur. En commençant ce ministère, il savait seulement que le Messie allait être *manifesté à Israël* et que sa propre vocation consistait à lui préparer les voies. — Cette déclaration : *je ne le connaissais pas*, que Jean répète au v. 33, signifie qu'il ne savait pas que Jésus fût le Messie ; pour en être assuré il eut besoin du signe qui lui avait été annoncé et qui lui fut donné par Dieu. (v. 33, 34.) M. Godet entend ces mots dans un sens absolu et pense que Jean-Baptiste, qui avait vécu dans les déserts, n'avait jamais rencontré Jésus et ne le connaissait même pas comme homme. Cette supposition n'est pas inadmissible, mais peu probable, puisque Jean était parent de Jésus et que leurs familles soutenaient des rapports intimes. (Luc 1 : 36, 39 et suiv.) Mais, même appliquée à la messianité de Jésus, la déclaration du Précurseur paraît en contradiction avec le récit de Matthieu (3 : 14), où Jean refuse de baptiser Jésus et lui dit : « C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi, et tu viens à moi ! » Comment expliquer ce refus, si Jean ignora que Jésus fût le Messie jusqu'au moment où Jésus, sortant de l'eau, reçut l'Esprit sous une forme visible ? Meyer pense que Jean eut une sorte de pressentiment prophétique de la messianité de Jésus. M. Godet suppose que Jean eut un entretien intime avec Jésus, avant le baptême, comme il en avait généralement avec ceux qui venaient à lui et qui, à ce moment, confessaient leurs péchés. Dans cet entretien, Jean-Baptiste fut frappé des dispositions uniques de ce pénitent d'un nouveau genre qui n'avait aucun péché sur la conscience. La vérité qu'il commença d'entrevoir, et qui lui arracha l'humble protestation conservée par Matthieu, lui fut pleinement confirmée par la manifestation divine qui suivit le baptême. Telle est la manière la plus naturelle de concilier les deux récits. Selon Lücke, il y aurait eu transposition dans le récit de Matthieu : la parole du v. 14 n'aurait été prononcée qu'après le baptême de Jésus. Cette hypothèse serait confirmée par l'évangile des Hébreux qui rapporte les faits dans cet ordre ; mais c'est là, il faut en convenir, un assez faible témoignage.

2. Ces mots : *Et Jean rendit témoignage*, sont de l'évangéliste qui interrompt ainsi le discours du Précurseur, afin d'introduire d'une manière solennelle son témoignage. — Jean-Baptiste pouvait dire qu'il avait *vu l'Esprit descendre du ciel*, parce qu'il se présenta sous une forme visible, « comme une colombe. » Le témoignage de Jean, dans notre évangile, est donc en pleine harmonie avec le récit des synoptiques (Math. 3 : 16 ; Marc 1 : 9-11 ; Luc 3 : 22 ; voir les notes), et il exclut nettement l'idée de quelques interprètes (Tholuck, Meyer, Astié), que Jean-Baptiste n'aurait eu qu'une vision intérieure, produite par une action de l'Esprit de Dieu sur l'esprit du prophète, et n'aurait pas contemplé un phénomène qui tombât sous les sens. A quoi bon alors ce symbole de la colombe ? C'est sous cette « forme corporelle » (Luc 3 : 22), qui rappelle le phénomène des langues de feu descendant sur la première Eglise et se posant sur chacun des assistants (Act. 2 : 3), que Jean vit l'Esprit *descendre et demeurer* sur Jésus.

3. Jean-Baptiste tient à répéter qu'il *ne connaissait pas* Jésus comme le Messie (v. 31, note), que par conséquent son témoignage ne venait pas de lui ; puis il fait remonter la certitude de ce témoignage jusqu'à Dieu lui-même, qui, en *l'envoyant* remplir sa mission, lui avait donné un signe qui ne devait laisser au-

La note 4 est à la page suivante.

2. *Les premiers disciples.*

A. 35-52. La première rencontre. — 1° *Le premier groupe de disciples.* — *a*) *Jean-Baptiste adresse deux de ses disciples à Jésus.* Le troisième jour, Jean désigne de nouveau Jésus à deux de ses disciples comme l'Agneau de Dieu. Les disciples suivent Jésus et sont reçus par lui dans sa demeure. C'était la dixième heure. (35-40.) — *b*) *Les deux disciples cherchent leurs frères et les amènent à Jésus.* André, le premier, rencontre son frère Simon et lui dit : Nous avons trouvé le Messie ! Jésus change le nom de Simon en celui de Céphas. (41-43.) — 2° *Vocation de Philippe et de Nathanaël.* — *a*) *Philippe* est invité par Jésus à le suivre, au moment où celui-ci part pour la Galilée. Il était de la ville d'André et de Pierre. (44-45.) — *b*) *Nathanaël*, rencontré par Philippe et informé par lui que Jésus de Nazareth est le Messie, manifeste d'abord de l'incrédulité, puis, convaincu par une parole de Jésus, qui montre une science surhumaine, il le salue comme le Fils de Dieu et le roi d'Israël. Jésus lui annonce de plus grandes révélations. (46-52.)

35 Le lendemain, Jean se trouvait de nouveau là avec deux de ses
36 disciples[1], — et ayant arrêté son regard sur Jésus qui passait, il

cun doute dans son esprit. (v. 34.) — Quelques interprètes pensent que, selon le récit de notre évangéliste, Jésus n'aurait point reçu, lors de son baptême, un don nouveau et spécial du Saint-Esprit, puisqu'il avait toujours été, en tant que Parole faite chair, sous l'influence de cet Esprit. Le but exclusif de la scène rapportée par Jean-Baptiste aurait été de donner à celui-ci la certitude que Jésus était le Messie. Cette idée est en contradiction directe avec le récit des synoptiques, suivant lequel les manifestations divines qui se produisent au baptême de Jésus s'adressent à celui-ci en premier lieu (voir les notes) ; et elle ne saurait être attribuée à l'auteur du quatrième évangile, car elle méconnaît le fait de l'incarnation, point capital du Prologue (v. 14). Ce fait, envisagé dans toutes ses conséquences, nous oblige à admettre que Jésus a passé, dans son enfance et sa jeunesse, par un développement religieux et moral (Luc 2 : 40) ; il l'accomplit, sans doute, sous l'action constante du Saint-Esprit ; mais cela n'empêcha pas qu'il ne reçût une effusion toute spéciale de cet Esprit à l'heure décisive du baptême, qui marque pour lui une étape importante de sa vie intérieure, en même temps que l'entrée dans la carrière messianique.

4. Il y a quelque chose de solennel dans les affirmations de ce récit où, trois fois de suite, le Précurseur commence ses déclarations par ce mot : *Et moi.* (v. 31, 33, 34.) C'est dans le même but qu'il emploie ici les verbes au parfait (*j'ai vu, j'ai rendu témoignage*), affirmant ainsi un fait accompli, mais permanent dans sa réalité. — Quant à ce grand nom de *Fils de Dieu*, il n'a point lieu de surprendre dans la bouche de Jean-Baptiste, puisque celui-ci a déjà affirmé la préexistence de la Parole éternelle (v. 15, 30), et qu'il avait du reste entendu une voix des cieux dire de Jésus, au moment de son baptême : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me complais. » (Math. 3 : 17 ; Marc 1 : 11 ; Luc 3 : 22.) La variante du *Sin.* et de deux vers. syr. : « l'*Elu* de Dieu », rend plus évidente encore la relation de ce témoignage de Jean avec la scène du baptême. — Le témoignage du Précurseur eut un résultat immédiat, raconté dans la fin de ce chapitre, et il est resté dans l'Eglise, dont il a affermi la foi, en certifiant la mission divine du Sauveur. — On s'est demandé comment le Précurseur, après avoir rendu à Jésus ces témoignages si lumineux et si fermes, put traverser, dans le fond de sa prison, une heure d'épreuve intérieure telle que nous la racontent Matthieu (11 : 2 et suiv.) et Luc (7 : 18 et suiv., voir les notes). Il faut connaître bien peu le cœur humain pour estimer qu'une telle contradiction ne saurait se produire dans la vie du même homme.

1. L'un de ces *deux disciples* était André (v. 41) ; l'autre était certainement Jean, notre évangéliste, qui souvent trahit sa présence sans se nommer, ce qui est

dit : Voilà l'Agneau de Dieu[1]. — Et les deux disciples l'entendirent 37
parler, et ils suivirent Jésus[2]. — Or Jésus s'étant retourné, et voyant 38
qu'ils le suivaient, leur dit : Que cherchez-vous[3] ? — Ils lui dirent : 39
Rabbi (ce qui signifie Maître) où demeures-tu[4] ? — Il leur dit : 40
Venez et vous verrez[5]. Ils allèrent donc, et ils virent où il demeurait,
et ils restèrent auprès de lui ce jour-là ; il était environ la dixième
heure[6]. — André, le frère de Simon Pierre, était l'un des deux qui 41
avaient entendu les paroles de Jean, et qui avaient suivi Jésus[7]. —
Celui-ci trouve, le premier, Simon son propre frère, et il lui dit : 42
Nous avons trouvé le Messie (ce qui signifie Christ) [8].— Et il l'amena 43

un indice très significatif de l'authenticité de notre évangile. (Voir l'Introd. et comp. 13 : 23 ; 19 : 26 ; 20 : 2, 3, etc.) Il suffit de lire les détails si précis du récit qui va suivre, pour reconnaître à chaque trait le témoin oculaire.

1. Jean, *ayant arrêté son regard sur Jésus*, n'adresse pas précisément ces paroles à ses deux disciples, mais il les prononce pour eux. Ils ont entendu la veille ce même témoignage, plus complet (v. 29), et cette allusion suffira pour leur inspirer le désir de connaître de plus près Celui que leur maître leur annonce. Telle était l'intention humble et désintéressée de ce grand serviteur de Dieu. (3 : 26-30.)

2. Ils le *suivirent* en cherchant à s'approcher de lui. Il ne s'agit point encore du moment où ils se consacreront à son service, et cependant on a pu dire avec raison : « Ce sont là les premières origines de l'Eglise chrétienne. » *Bengel.*

3. Jésus, voyant ces deux jeunes gens le suivre pour entrer en relation avec lui, les prévient avec bienveillance et leur facilite ainsi une rencontre qui décidera de leur vie.

4. Ce titre de *Rabbi,* quoique très honorable chez les Juifs, restait bien au-dessous de l'idée que ces deux disciples se faisaient de Jésus d'après le témoignage qu'ils venaient d'entendre ; mais, pour le moment, ils n'osent s'élever plus haut en adressant la parole à Jésus.

5. Ou, selon le texte reçu (*Sin.*, *A*, la plupart des *majusc.*) : *venez et voyez.* Les deux disciples s'informaient modestement de la demeure de Jésus, dans l'intention de le visiter plus tard ; mais lui les invite à le faire immédiatement ; et quand ils l'auront vu et entendu, ils lui seront acquis pour toujours. La vraie foi, qui est la confiance du cœur, ne naît que d'un contact immédiat avec le Sauveur.

6. C'est-à-dire quatre heures de l'après-midi, à compter depuis six heures du matin, selon la manière des Juifs. Notre évangéliste adopte probablement partout cette division du jour usitée chez tous les peuples anciens, qui comptaient les heures à partir du lever du soleil, et non, comme le pensent quelques interprètes (Tholuck, Ebrard, Ewald, Westcott, Keil), celle des modernes, qui les comptent à partir de minuit. Cette dernière manière de compter placerait le fait qui nous occupe à dix heures du matin. (Voir 4 : 6, 52 ; 11 : 9 ; 19 : 14, notes.) *Ce jour-là* s'expliquerait mieux s'il s'agissait de dix heures du matin, mais cette expression peut s'appliquer aussi à la fin de la journée. Elle oppose à la courte visite que les deux disciples se proposaient de faire à Jésus, les longues heures qu'ils passèrent auprès de lui. Cette première rencontre avec son Maître a laissé à Jean un souvenir si ineffaçable, qu'en écrivant son évangile un demi-siècle plus tard, il sait en indiquer l'heure précise.

7. Comp. v. 35, note.

8. Que signifient ces expressions : *le premier* et *son propre frère ?* Evidemment l'évangéliste sous-entend ici le fait que chacun des deux disciples, après leur entretien avec Jésus, se mit aussitôt avec empressement à la recherche de son frère, André à la recherche de Simon Pierre et Jean à celle de Jacques. André fut *le premier* à trouver son frère. Ce mot suppose que Jean rencontra ensuite le sien et l'amena à Jésus (comp. Marc 1 : 19) ; mais l'évangéliste, selon son habitude, passe sous silence ce qui le concerne. C'est ce que n'ont pas compris les copistes qui ont corrigé *le premier* en *premièrement*. Cette leçon (*B*, *A*, vers. syr.) ne saurait donner un sens satisfaisant, puisque le récit ne dit pas qu'André ait trouvé en second lieu quelque autre disciple. — Le but des deux

à Jésus. Jésus l'ayant regardé, dit : Tu es Simon, fils de Jonas ; tu
seras appelé Céphas (ce qui signifie Pierre)[1].
44 Le lendemain, Jésus voulut s'en aller en Galilée, et il trouve Phi-
45 lippe ; et il lui dit : Suis-moi. — Or, Philippe était de Bethsaïda, de
46 la ville d'André et de Pierre[2]. — Philippe trouve Nathanaël[3], et lui

disciples était d'annoncer, chacun à son frère, cette grande nouvelle qui venait de remplir leur cœur de joie : *nous avons trouvé le Messie !* (Comp. v. 46.) Ces mots furent, sans doute, prononcés avec un saint enthousiasme, puisqu'il s'agissait de Celui qui, depuis tant de siècles, était attendu comme « la consolation d'Israël. » Jean, qui ordinairement se sert du terme grec : *Christ* (v. 20, 25), emploie ici le mot hébreu *Messie* (*Oint*), afin de conserver exactement les paroles d'André ; mais il a soin de traduire ce nom, parce qu'il écrit pour des Grecs.

1. La parole de Jésus à Pierre est préparée par ce mot : *l'ayant regardé*, considéré, de ce regard qui pénétrait jusqu'au fond des cœurs (2 : 25) et qui suffit à Jésus pour découvrir dans ce caractère l'énergie et la force qui en fera le *Céphas* (le roc) de son Eglise. L'introduction : *tu es Simon, fils de Jonas*, ne sert qu'à donner plus de solennité à ce changement de nom, signe d'un changement de vie ou de position. (Gen. 17 : 5 ; 32 : 28.) « En le marquant de ce nom nouveau, dit M. Godet, Jésus prend possession de lui et le consacre, avec toutes ses qualités naturelles, à l'œuvre qu'il lui confiera. » Suivant d'autres, le nom de *Céphas* (roc) propose au disciple un idéal qu'il doit s'efforcer de réaliser, et qui est précisément le contraire de sa versatilité naturelle (13 : 36-38). Par son caractère propre, Pierre est inconstant, homme du premier mouvement, mais sans persévérance dans ses résolutions, dominé par la crainte des hommes (18 : 17 ; Gal. 2 : 11 et suiv.) ; la grâce de Dieu fera de lui un rocher. On a voulu voir une contradiction entre ce récit et celui de Math. 16 : 18. Mais à Césarée de Philippe Jésus ne fait que reconnaître et confirmer à son disciple le nom qu'il lui avait donné auparavant : *Tu es Pierre*. — Cette présentation de Pierre à Jésus eut probablement lieu le soir même du jour où les deux disciples avaient trouvé leur Maître. On peut supposer qu'ils le quittèrent quelques instants pour se mettre à la recherche de leurs frères. L'évangéliste fait le compte exact des jours de cette semaine mémorable en répétant cette indication *le lendemain*, v. 29, 35, 44 ; comp. 2 : 1. Les interprètes qui estiment que les mots du v. 40 : « ils restèrent auprès de lui ce jour-là », obligent à placer au lendemain ou aux jours suivants la recherche faite par André et Jean, et l'entrevue de Simon avec Jésus, doivent renoncer à trouver dans notre morceau des données chronologiques précises et concordantes : *le lendemain* (v. 44) serait le jour qui suivit la visite de Pierre ; mais comme il ne serait pas dit quand celle-ci eut lieu, cette indication ne correspondrait à rien.

2. Au moment où, *le lendemain*, Jésus se disposait à partir pour la Galilée, pour y exercer son ministère, il rencontre Philippe qu'il invite à le *suivre*. Cette invitation n'était pas encore un appel à l'apostolat (Math. 4 : 19) ; elle signifiait pour Philippe : « Reviens avec moi en Galilée. » Mais, dans la pensée de Jésus, elle avait une portée plus grande. L'évangéliste fait ensuite cette remarque que Philippe était de la même *ville* qu'André et Pierre (12 : 21), sans doute afin de faire comprendre qu'il entra en relation avec Jésus par l'intermédiaire de ces deux disciples.

3. « Le rôle de Philippe dans la vocation de Nathanaël est semblable à celui d'André dans la vocation de Pierre, et à celui de Pierre et d'André dans la sienne propre. Un flambeau allumé sert à en allumer un autre ; ainsi se propage la foi. » *Godet.* — Il n'est pas dit où Philippe *trouve* Nathanaël ; c'était probablement pendant ce voyage vers la Galilée (v. 44), où les disciples accompagnaient Jésus. Peut-être Nathanaël faisait-il la même route, en sens inverse, pour se rendre auprès de Jean-Baptiste. Quoi qu'il en soit, Nathanaël, après cette rencontre avec Jésus, devint son disciple et même très probablement un apôtre. En effet, au ch. 21 : 2, il est nommé parmi les apôtres et, dans les diverses listes de ces derniers (Math. 10 : 3 ; Luc 6 : 14 ; Marc 1 : 18 ; Act. 1 : 13), où son nom manque, on trouve celui de Barthélemi placé à côté de celui de Philippe, son ami. Or, comme Barthélemi n'était qu'un nom patronymique (« fils de Tholmaï »), on peut conclure que c'est Nathanaël qui le porte dans les synoptiques.

dit : Nous avons trouvé celui dont Moïse a écrit dans la loi, et dont
les prophètes ont parlé, Jésus, le fils de Joseph, de Nazareth [1]. — Et 47
Nathanaël lui dit : Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth [2] ?
Philippe lui dit : Viens et vois [3]. — Jésus vit Nathanaël venant à lui, 48
et il dit de lui : Voici un véritable Israélite en qui il n'y a point
de fraude [4]. — Nathanaël lui dit : D'où me connais-tu [5] ? Jésus ré- 49
pondit et lui dit : Avant que Philippe t'appelât, quand tu étais sous
le figuier, je t'ai vu [6]. — Nathanaël lui répondit : Rabbi, tu es le 50
Fils de Dieu, tu es le roi d'Israël [7]. — Jésus répondit et lui dit : Parce 51

1. *Nous avons trouvé,* telle est la joyeuse exclamation par laquelle ces nouveaux disciples s'annonçaient l'un à l'autre la bonne nouvelle de leur première rencontre avec Jésus. (v. 42.) Pour affermir sa propre foi et celle de son ami, Philippe aime à rappeler que cet envoyé de Dieu n'apparaît pas inattendu en Israël. *Moïse* et *les prophètes* ont écrit de lui ; Moïse dans Deut. 18 : 15, et dans toutes les institutions de *la loi* qui préfiguraient le Messie (comp. Jean 5 : 46 ; Luc 24 : 27, 44) ; les prophètes, dans la plupart de leurs écrits. En ajoutant que Jésus était *fils de Joseph* et originaire *de Nazareth,* Philippe ne fait qu'exprimer l'opinion courante, et il faut que la critique négative soit bien avide de vaines objections pour conclure de là que l'auteur de notre évangile ignorait la naissance de Jésus à Bethléem et son origine surnaturelle. Elle oublie que ce n'est pas l'évangéliste qui parle ici, mais Philippe qui, apparemment, n'était pas au fait alors des circonstances particulières dans lesquelles Jésus était venu au monde !

2. Naïve expression du préjugé ! D'où pouvait venir cette prévention dans l'esprit de l'honnête Nathanaël ? De ce que Nazareth était en Galilée (7 : 52) ? de ce que c'était une petite et obscure localité ? ou enfin de ce que cette ville aurait été mal famée sous le rapport de la moralité ? Les interprètes ont tour à tour soutenu ces diverses opinions. M. Godet pense que le doute de Nathanaël venait de ce qu'aucune prophétie n'assignait à Nazareth un rôle si important. Mais la question de Nathanaël paraît trop générale (*quelque chose de bon*) pour comporter cette idée. En revanche, le même commentateur fait cette observation pleine de justesse que Nathanaël étant de Cana (21 : 2), à une lieue seulement de Nazareth, il pouvait céder à cette mesquine jalousie qui existe souvent de village à village et qui ne lui permettait pas de croire que cette localité, aussi obscure que la sienne, avait part à une gloire si éclatante. Quoi qu'il en soit, il est sûr que les habitants de Nazareth ne manquèrent pas de justifier, dans la suite, l'opinion peu favorable que Nathanaël avait d'eux. (Marc 6 : 6 ; Luc 4 : 16 et suivants.)

3. *Viens et vois !* « c'est là le meilleur remède contre les opinions préconçues. » (v. 39.) *Bengel.*

4. Gr. *véritablement un Israélite,* qui ne l'est point seulement par son origine nationale (Rom. 9 : 6), mais dans son cœur (Rom. 2 : 29) ; et il est tel par sa droiture et sa sincérité ; c'est un homme intègre. (Ps. 32 : 2.) Jésus adresse ces paroles à ceux qui l'entourent, mais de manière à être entendu de Nathanaël et afin d'entrer en rapport avec lui, de gagner sa confiance en se dévoilant à lui dès l'abord comme Celui qui sonde les cœurs. (v. 43 ; 2 : 25.)

5. Nathanaël ne repousse point la louange de Jésus ; c'est là, comme l'observe Meyer, une preuve de sa sincérité, et sa question n'est que l'expression d'un profond étonnement.

6. Il paraît que, peu de temps avant la rencontre de Philippe et de Nathanaël, ce dernier s'était retiré et recueilli *sous un figuier* près du chemin, où il croyait être seul et dérobé à tous les regards. *Là,* lui dit Jésus, *je t'ai vu.* Le regard du Sauveur, non seulement a découvert Nathanaël en un lieu où il était naturellement caché, mais il a pénétré jusqu'au fond de son cœur et a reconnu les sentiments intimes qui l'occupaient à ce moment. C'est ce qui ressort de l'impression profonde et décisive que fait sur Nathanaël ce simple mot : *je t'ai vu.* Rien de moins ne saurait expliquer comment cette parole crée la foi en cet homme, et provoque la belle confession qui s'échappe de son cœur et de ses lèvres. (v. 50.)

7. Se sentant en présence d'un Etre qui l'a pénétré jusqu'au fond de l'âme, Na-

que je t'ai dit que je te voyais sous le figuier, tu crois : tu verras de
52 plus grandes choses que celles-ci [1]. — Et il lui dit : En vérité, en
vérité, je vous dis [2] que désormais vous verrez le ciel ouvert et les
anges de Dieu monter et descendre sur le Fils de l'homme [3].

B. 1-11. Le premier miracle de Jésus affermit la foi des disciples. — 1° *Jésus est invité aux noces de Cana.* Le troisième jour après son départ pour la Galilée, il arrive à Cana, où se célébrait une noce. Il y est convié, avec ses disciples. (1, 2.) — 2° *Il repousse l'intervention de Marie,* qui lui expose l'embarras causé par le fait que la provision de vin est épuisée. Il répond que son heure n'est pas encore venue, et que Marie n'est pas en communion de sentiments avec lui. Celle-ci cependant recommande aux serviteurs de faire ce qu'il leur dira. (3-5.) — 3° *Il change l'eau en vin.* Six vases de pierres sont remplis d'eau sur son ordre. L'eau est changée en vin. Le chef de table trouve ce vin meilleur que le précédent, et en exprime son étonnement à l'époux. (6-10.) — 4° *La foi des disciples est affermie* par ce premier miracle, qui leur révèle la gloire de leur Maître. (11.)

thanaël le reconnaît et le confesse avec bonheur comme le *Fils de Dieu* et le *Roi d'Israël.* Ces deux termes ne sont point synonymes, ainsi que le prouve déjà la répétition de ce mot : *tu es ;* mais chacun de ces titres doit être entendu dans sa signification biblique. Sans doute, la connaissance de Nathanaël est bien faible encore ; ce n'est point un théologien qui fait de la métaphysique, mais un croyant qui confesse sa foi, et cette foi renferme en germe tout ce que croira plus tard, avec plus de lumières, Nathanaël devenu apôtre. Ceux qui s'étonnent de rencontrer dès l'abord dans sa bouche une telle confession, ont oublié que tout Israélite pieux connaissait les Ecritures et que Nathanaël avait pu trouver, dans le seul Ps. 2, les deux titres qu'il donne ici à Jésus.

1. La plupart des interprètes considèrent cette parole de Jésus comme une question : *tu crois ?* Cette question exprimerait la surprise ; de Wette va jusqu'à y voir une légère désapprobation de ce que Nathanaël croyait, sans une expérience mieux fondée. C'est une erreur. Jésus se serait bien gardé de révoquer en doute, et plus encore de blâmer, la foi naissante de cette âme droite et sincère. La preuve qu'il la reconnaît et l'approuve, c'est qu'il promet à son nouveau disciple des grâces nouvelles : *de plus grandes choses.*

2. Cette solennelle affirmation : *en vérité, en vérité,* qui se trouve ici pour la première fois, mais qu'on rencontre si fréquemment dans cet évangile seul, est le mot hébreu : *amen, amen,* conservé par Jean dans la langue originale, bien qu'il écrive en grec. Cette formule par laquelle il affirmait la *vérité* de sa parole, Jésus l'empruntait à l'Ancien Testament qu'il aimait à citer. (Néh. 8 : 6 ; Ps. 41 : 14 ; 72 : 19 ; comp. Apoc. 3 : 14.) — Jésus s'adresse ici, non plus à Nathanaël seul, mais à tous les disciples qui l'entouraient : je *vous* dis.

3. Tout, dans ces solennelles paroles, a un sens symbolique, plein de vérité et de grandeur. Si le mot *désormais* est authentique (plusieurs critiques le retranchent suivant *Sin.*, *B*, *Itala*), il dirige la pensée sur le ministère de Jésus qui allait commencer. Alors les disciples *verront le ciel ouvert ;* ce ciel que le péché de l'homme avait fermé à la terre, allait redevenir accessible à leur foi, à leurs espérances, à leurs prières. (Comp. Math. 3 : 16 ; Act. 7 : 55.) Les disciples verront même *les anges de Dieu monter et descendre sur le Fils de l'homme.* Ils comprirent dès l'abord cette image sublime, car ils connaissaient la belle vision de Jacob à laquelle elle est empruntée. (Gen. 28 : 12.) Celle-ci allait être réalisée dans sa plénitude pour le Sauveur et pour tous ceux qui s'attacheront à lui. (Voir sur ce mot *Fils de l'homme* Math. 8 : 20, note.) La communion intime et vivante de Jésus avec Dieu son Père, ses ardentes prières, qui monteront vers le ciel, et qui redescendront sur lui en flots de grâces et de puissances divines pour lui permettre d'accomplir les œuvres qui lui serviront de signes (5 : 36 ; comp. 2 : 1 : 11), et d'exercer sur tous ceux qui l'approcheront une action profonde, de faire participer aux bénédictions célestes tous ceux qui croiront en lui, telle sera la réalité de cette image.

Et le troisième jour, il y eut des noces à Cana de Galilée[1], et la II
mère de Jésus était là[2]. — Or Jésus fut aussi invité aux noces, avec 2
ses disciples[3]. — Et le vin ayant manqué, la mère de Jésus lui dit : 3
Ils n'ont pas de vin[4]. — Jésus lui dit : Qu'y a-t-il entre moi et 4

1. Le *troisième jour* à partir du jour indiqué 1 : 44 comme étant celui du départ de Jésus pour la Galilée. La rencontre avec Nathanaël eut peut-être lieu le second jour (1 : 46, première note) ; le troisième fut celui de l'arrivée à Cana. Il fallait, en effet, trois journées pour se rendre de la Judée à *Cana*. Meyer et M. Holtzmann, d'après Robinson, placent cette localité à trois lieues au nord-ouest de Nazareth. M. Godet et d'autres retrouvent le Cana de notre récit dans le village de Kefr-Kenna à une lieue et demie à l'est de Nazareth. La désignation : *Cana de Galilée* sert à distinguer cette ville d'une autre localité de ce nom, située dans la tribu d'Asser, au sud-est de Tyr. (Jos. 19 : 28.)

2. *La mère de Jésus était là*, lorsque Jésus arriva dans cette famille amie, peut-être même de sa parenté. Quelques traits de notre récit (v. 3, 5) semblent indiquer que Marie prenait une part active dans les arrangements de la fête.

3. Il ne faut pas traduire, avec quelques versions : *avait été invité*, puisque Jésus était depuis assez longtemps absent de la Galilée ; il *fut invité* à son arrivée. Mais ce qu'il y a de plus important à remarquer, c'est qu'il accepte cette invitation et consent à prendre part à une fête de famille. Il honore ainsi le mariage que Dieu a institué. « Il saura, dans l'humanité, reprendre tout ce qui est à lui, respecter tout ce qui est légitime. Sa présence sanctifie toutes les relations, tous les sentiments et toutes les joies ; rien d'humain ne lui est étranger. » *Astié.* C'est même dans ce sanctuaire de la famille qu'il fera son premier miracle et manifestera sa gloire. (v. 11.) — *Ses disciples* sont les cinq qu'il venait d'attirer à lui. (1 : 37-52.)

4. Voici le texte de ce verset, tel que Tischendorf l'établit d'après le manuscrit du Sinaï et quelques documents de l'*Itala : Et ils n'avaient pas de vin, parce que le vin de la noce était épuisé. Alors la mère de Jésus lui dit : Il n'y a pas de vin.* Même si cette variante était assez autorisée pour être admise, elle ne présenterait pas une idée différente du texte reçu. Comme la société était nombreuse et que chez les Juifs les noces duraient plusieurs jours, il est facile de s'expliquer cette circonstance que le vin finit par *manquer*. — Mais que veut Marie par cette observation adressée à son Fils ? C'est là une question difficile à résoudre et qui a singulièrement occupé les interprètes. Avait-elle l'idée que Jésus viendrait au secours de ses amis par un acte de sa puissance divine ? Mais Jésus n'avait point encore fait de miracle (v. 11) ; on ne saurait accorder de crédit aux fables racontées par les évangiles apocryphes sur son enfance et sa jeunesse. Aussi les exégètes se sont-ils ingéniés de diverses manières à trouver un autre sens aux paroles de Marie. Ne rappelons que pour mémoire l'interprétation de Calvin : « Il se peut faire que n'attendant point un tel remède, elle l'admonesta de faire quelque sainte exhortation, de peur que la compagnie se ennuyast, et aussi pour couvrir honnestement la honte de l'espoux. » Celle de Bengel est dans la même note : Marie avait simplement voulu donner à Jésus et à ses disciples le signal du départ, afin de ne pas prolonger l'embarras de la famille qui les recevait. Meyer admet que la mère de Jésus n'avait pas d'autre pensée que celle de lui demander un secours d'ordre naturel, un conseil de sa sagesse. M. Weiss remarque que Jésus était en mesure de tirer d'embarras ses hôtes, puisqu'il était entouré de jeunes gens prêts à rendre service, et dont l'un, Nathanaël, était de l'endroit même et n'y manquait pas de relations. Cette explication serait très vraisemblable si la réponse de Jésus (v. 4) ne la rendait impossible. Aussi est-ce contrainte par cette réponse, que l'exégèse revient sans cesse à l'idée que Marie demandait un miracle. Pour ôter à cette supposition ce qu'elle peut avoir d'étrange au premier abord, il suffit de rappeler les révélations que Marie avait eues lors de la naissance de son fils ; le souvenir en fut réveillé avec puissance par les récits enthousiastes des disciples que Jésus ramenait de Judée. Comment admettre que ceux-ci n'aient pas fait part à l'assemblée réunie à Cana de ce qu'ils avaient vu et éprouvé au bord du Jourdain, des témoignages solennels rendus à Jésus par Jean-Baptiste ? Ils pouvaient avoir communiqué même à Marie les faits plus intimes qui avaient marqué leur rencontre avec le

5 toi[1], femme? Mon heure n'est pas encore venue[2]. — Sa mère dit aux
6 serviteurs : Tout ce qu'il vous dira, faites-le[3]. — Or, il y avait là
six vases de pierre, pour servir aux purifications des Juifs[4], et con-
7 tenant chacun deux ou trois mesures[5]. — Jésus leur dit : Rem-
8 plissez d'eau ces vases ; et ils les remplirent jusqu'au haut[6]. — Et

Christ (1 : 49), et la parole pleine de promesses que Jésus avait prononcée naguère. (1 : 51, 52.) « Le fait seul, ajoute M. Godet, que Jésus arrivait entouré de disciples devait suffire pour faire comprendre qu'une phase nouvelle s'ouvrait,... que la période des manifestations messianiques allait commencer. » Aussi Marie éprouvait-elle quelque impatience maternelle et féminine de voir son fils manifester sa puissance. Chrysostome va même jusqu'à la soupçonner de désirer que quelques rayons de sa gloire resplendissent sur elle. Peut-être fait-il tort à Marie en supposant que des préoccupations personnelles la guidaient dans sa démarche auprès de Jésus ; cependant cette hypothèse ferait mieux comprendre la réponse de Jésus, qui étonne au premier abord.

1. Dans la langue que Jésus parlait, comme dans celle où notre évangile est écrit, cette allocution : *femme !* n'a rien de contraire à l'affection et aux égards dûs à une mère. Jésus s'en servira encore avec une inexprimable tendresse à l'heure de sa mort. (19 : 26 ; comp. 20 : 15.) Mais il est impossible de ne pas voir une répréhension dans les mots : « Qu'y a-t-il entre moi et toi ? » Cette formule est un hébraïsme (Jos. 22 : 24 ; Jug. 11 : 12 ; 1 Rois 17 : 18 ; 2 Rois 3 : 13) qui signifie : il n'y a pas communion de sentiments entre nous. Nos vues sont différentes, tu ne comprends pas ma mission. (Comp. Luc 2 : 49 ; et pour l'expression même Math. 8 : 29 ; Marc 1 : 24 ; Luc 8 : 28.) Le Sauveur était entré dans son ministère ; sa relation de soumission envers sa mère (Luc 2 : 51) ne pouvait subsister en ce qui concernait son activité. Le fils est désormais le « Seigneur, » même de sa mère, qui ne peut que travailler à son propre salut par la foi et l'obéissance envers lui. Précisément parce qu'elle se sentait dans un rapport terrestre si intime avec le Christ, il pouvait être difficile à Marie de reconnaître la haute situation dans laquelle son Fils venait d'entrer. De là le sérieux avertissement que Jésus lui donne en lui marquant la limite de sa compétence. (Comp. Math. 12 : 46-50 ; 2 Cor. 5 : 16.)

2. Quand Jésus dit : *mon heure,* il désigne toujours le moment déterminé par la volonté de Dieu où doit s'accomplir quelque grand événement de sa vie, en particulier l'heure de sa manifestation comme Messie, qui, il le sait, sera suivie de l'heure de sa mort. (7 : 30 ; 8 : 20 ; 12 : 27 ; 13 : 1.) Jésus fait comprendre à Marie qu'il serait prématuré d'accomplir des miracles qui feraient croire à l'inauguration des temps messianiques. Ces paroles renferment donc une instruction donnée à Marie, plutôt qu'un refus de sa demande : il n'y a pas contradiction entre elles et l'action qu'il accomplit aussitôt après.

3. Marie accepte humblement la répréhension, elle s'efface ; mais, certaine que son fils, s'il n'a pas voulu se prêter à la manifestation éclatante qu'elle lui suggérait, trouvera cependant quelque moyen plus modeste de tirer ses amis d'embarras, elle ordonne aux serviteurs de faire *tout ce qu'il* leur *dira.*

4. Gr. des *cruches à eau,* le même mot qui se retrouve 4 : 28 ; mais il y en avait paraît-il, de différente grandeur et de diverses formes. (v. 8.) Celles-ci servaient aux diverses *ablutions* que *les Juifs* pratiquaient avant et après chaque repas. (Marc 7 : 3, 4.)

5. La *mesure* pour les liquides usitée en Palestine sous le nom de bath équivalait exactement, au dire de Josèphe (*Antiq.* VIII, 2, 9), à la mesure attique appelée *métrétès,* et c'est ce mot que Jean, qui écrivait pour des Grecs, emploie ici. Le *métrétès* contenait 39,39 litres. Comme chaque *vase* en renfermait deux ou trois et qu'ils étaient au nombre de six, on arrive ainsi à une quantité variant entre cinq et sept cents litres. On a trouvé cette quantité exagérée. Lücke suppose que toute l'eau n'a pas été changée en vin, mais seulement celle qu'on puisa, tant qu'on en eut besoin pour le festin. Cette opinion serait admissible, si l'évangéliste n'avait pas, avec une intention évidente, indiqué le *contenu* des vases de pierre et leur nombre.

6. *Jusqu'au haut* ; ce détail est aussi destiné à indiquer la grande quantité

il leur dit : Puisez maintenant, et portez-en au chef de table [1]. Et ils
lui en portèrent. — Dès que le chef de table eut goûté l'eau changée 9
en vin [2] (et il ne savait pas d'où venait ce vin, mais les serviteurs le
savaient bien, eux qui avaient puisé l'eau), il appelle l'époux [3], — et 10
lui dit : Tout homme sert d'abord le bon vin, puis le moindre, quand
on s'est enivré ; toi, tu as gardé le bon vin jusqu'à présent [4]. — Jé- 11
sus fit ce premier de ses miracles [5] à Cana de Galilée, et il manifesta
sa gloire, et ses disciples crurent en lui [6].

d'eau qui, en ce moment même, fut changée en vin sous la parole créatrice du Maître.

1. Jésus ordonne de *puiser* et non de verser, parce que ces vases *de pierre* (v. 6), de la contenance d'un hectolitre environ, n'étaient pas faciles à mouvoir. — Le *chef de table* était le premier de ceux qui servaient ; il était chargé de pourvoir à tous les arrangements de la fête. Si l'on a conclu du manque de vin que la famille était pauvre, la présence de ce *chef* semblerait indiquer le contraire.

2. Gr. *l'eau devenue du vin ;* c'est là l'expression la plus nette du miracle ; et il faut remarquer le parfait, indiquant un fait accompli.

3. Le *chef de table* ne savait d'où venait le vin, tandis que les serviteurs, qui l'avaient puisé dans les vases, le savaient bien. Par cette parenthèse, l'évangéliste veut marquer encore la réalité du miracle et expliquer l'étonnement que le chef de table va exprimer à l'époux. Celui-ci était dans la salle du banquet d'où le chef *l'appelle.*

4. Le chef de table croit réellement que l'époux avait réservé ce vin, et comme il l'a trouvé très bon, il lui dit d'un ton jovial qu'en cela il avait agi d'une manière contraire à l'usage ordinaire. Cet usage n'est pas prouvé ; en tout cas il n'existe plus nulle part ; mais il ne faut pas attacher trop d'importance à cette sorte de plaisanterie, que l'évangéliste ne rapporte que pour marquer encore une fois par ce trait la réalité du miracle. — Beaucoup de traducteurs atténuent le sens des mots : *quand on s'est enivré,* craignant que cette expression ne présente l'enivrement des convives comme la conclusion toute naturelle d'un repas de noces, et ne donne à penser que la fête de Cana aboutit à de tels excès. Mais ce serait mal comprendre une locution proverbiale, qui ne doit pas être entendue à la lettre.

5. Gr. *ce commencement des miracles ;* ce fut le premier de tous ses miracles ; il ouvre la longue suite des œuvres de puissance et d'amour par lesquelles Jésus se fera connaître comme Sauveur.

6. Si le but immédiat de Jésus, en accomplissant ce miracle, avait été de venir, avec une touchante condescendance, au secours d'une famille amie, son but suprême est exprimé par l'évangéliste en ces mots : *manifester sa gloire,* sa puissance divine, son amour. (1 : 14, troisième note.) C'est ce qui eut lieu, surtout pour *ses disciples,* qui *crurent en lui.* Ils avaient déjà cru, puisqu'ils l'avaient suivi ; mais la foi, qui est la confiance du cœur, a des degrés, proportionnés à la connaissance qu'elle acquiert de son objet et à l'expérience qu'elle fait des perfections divines de Celui qu'elle embrasse. Les miracles seuls de Jésus ne pouvaient créer la foi, mais ils l'élevaient et l'affermissaient en ceux qui avaient cru par un contact immédiat avec lui. Et, d'autre part, ils attiraient sur lui l'attention de ceux qui cherchaient la vérité. — Ceux qu'intéressent les objections du rationalisme contre le récit qui précède, comme fait miraculeux, les trouveront exposées et réfutées dans le *Commentaire* de M. Godet. Pour nous qui pensons que toute la question du miracle se résout dans une question de foi en Dieu et en Jésus-Christ, Fils de Dieu ; convaincu, d'ailleurs, qu'un miracle ne s'explique pas, pas plus que toute action divine, pas plus que la création, pas plus que la vie et tous les mystères dont nous sommes entourés ; nous nous bornons à rappeler, avec saint Augustin, une simple analogie : « Celui qui, aux noces de Cana, créa le vin dans des vaisseaux de pierre, est le même qui, chaque année, le crée dans les ceps de la vigne. Comme alors, l'eau, puisée par les serviteurs, fut changée en vin par la puissance du Seigneur, de même sa puissance change en vin, chaque année, dans les ceps, l'eau qui tombe des nuées. Nous ne nous en étonnons pas, parce que ce miracle arrive chaque année ; la fréquence du fait nous ôte l'admiration. »

II. Jésus se présente comme le fils de Dieu a Jérusalem et en Judée, en Samarie, en Galilée.

(2 : 12 à 4 : 54.)

1. *Jésus à Jérusalem et en Judée.*

A. 12-25. Jésus a Jérusalem. Les vendeurs chassés du temple. — 1° *Etablissement à Capernaüm.* Jésus, après les noces de Cana, se rend avec sa famille à Capernaüm, mais n'y reste que peu de jours. (12.) — 2° *Jésus se manifeste dans le temple en chassant les vendeurs.* Pour la fête de Pâques, Jésus monte à Jérusalem. Il trouve des vendeurs et des changeurs dans le temple ; il les en chasse, leur reprochant de faire de la maison de son Père une maison de marché. Ses disciples lui appliquent la parole du Psaume : le zèle de ta maison me dévorera. (13-17.) — 3° *Le signe qui légitime l'acte accompli par Jésus.* Les Juifs lui demandent d'établir par un signe qu'il a le droit de faire la police dans le temple ; Jésus les invite à abattre ce temple, et s'offre à le relever dans trois jours. Les Juifs l'entendent du temple matériel. Jésus parlait du temple de son corps, ses disciples le comprirent après sa résurrection. (18-22.) — 4° *Attitude des habitants de Jérusalem.* Un grand nombre crurent en Jésus, voyant les miracles qu'il faisait ; mais Jésus ne se fiait pas à eux, car il les connaissait, et savait ce qui est dans l'homme. (23-25.)

12 Après cela, il descendit à Capernaüm[1], lui et sa mère et ses frères
13 et ses disciples ; et ils n'y demeurèrent que peu de jours[2]. — Et la
14 Pâque des Juifs était proche, et Jésus monta à Jérusalem. — Et il
trouva dans le temple ceux qui vendaient des bœufs et des brebis et
15 des pigeons, et les changeurs assis[3]. — Et ayant fait un fouet de
cordes, il les chassa tous du temple, ainsi que les brebis et les bœufs ;
et il répandit la monnaie des changeurs et renversa leurs tables ; —
16 et il dit à ceux qui vendaient les pigeons : Emportez ces choses d'ici,
ne faites pas de la maison de mon Père une maison de marché[4]. —

1. *Après cela,* c'est-à-dire, après les noces de Cana et peut-être un court séjour à Nazareth, Jésus se rendit à Capernaüm. Dans notre évangile aussi bien que dans les synoptiques, les manuscrits les plus anciens portent Capharnaoum. (Voir, sur cette ville, Math. 4 : 13, 2e note.)

2. Cette arrivée de Jésus à Capernaüm, avec toute sa famille *et ses disciples,* doit être identifiée probablement avec son établissement dans cette ville, rapporté par Matthieu. (4 : 13.) Seulement cet évangéliste confond les deux premiers retours de Jésus en Galilée. (Jean 1 : 44 ; 4 : 1-3.) Jean, qui les distingue soigneusement, ajoute à la mention de l'émigration de Jésus à Capernaüm, qu'il n'y resta alors que *peu de jours,* et entreprit, aux approches de la Pâque, un nouveau voyage à Jérusalem. — Quant aux *frères* de Jésus, comp. Math. 12 : 46, note. Voir aussi le *Commentaire* de M. Godet sur notre verset.

3. *Assis* ou *établis, installés.* Voir sur ce récit Math. 21 : 12, 13, notes.

4. Ce *fouet de cordes,* symbole d'autorité, est un trait qui achève le tableau de la sévérité déployée par le Seigneur à

Ses disciples se souvinrent qu'il est écrit : « Le zèle de ta maison me 17
dévorera[1]! »
Les Juifs prirent donc la parole, et lui dirent : Par quel miracle 18
nous montres-tu que tu as le droit de faire ces choses[2]? — Jésus 19
répondit et leur dit : Abattez ce temple, et en trois jours je le relè-
verai[3]. — Les Juifs lui dirent : On a été quarante-six ans à bâtir ce 20

l'égard des profanateurs du temple. En revanche Jésus prononcera une parole plus sévère à l'occasion de la seconde purification de la maison de Dieu. S'adressant aux vendeurs et aux acheteurs, il dira, en employant la parole d'un prophète : « Vous faites de la maison de Dieu une *caverne de voleurs.* » Ici il parle seulement d'une *maison de marché.* Ce mot fait un contraste déjà assez criant avec la sainteté du lieu. Jésus ordonne aux *vendeurs de pigeons* d'*emporter* leur marchandise, parce que ces oiseaux étant dans des cages, il ne pouvait les chasser avec un fouet. — Le terme : *mon Père* a dans la bouche de Jésus une signification qui lui est exclusivement propre. (Comp. Luc 2 : 49.) « Il renferme, dit M. Godet, l'explication de l'acte de Jésus. C'est un fils qui venge l'honneur de la maison paternelle. » — Jean place à l'entrée du ministère de Jésus le récit de la purification du temple. Les synoptiques rapportent un fait semblable, à la fin de ce même ministère. S'agit-il d'un seul et même fait, ou Jésus a-t-il accompli deux fois cette action ? « Qu'elle ait eu lieu avant ou après, qu'elle ait été répétée ou non, cela ne fait aucune brèche à notre foi. » *Luther.* Si, comme nous le pensons, les deux faits se sont passés aux époques qui leur sont assignées, on comprend que les synoptiques aient omis le premier, parce qu'ils ne s'occupent point de l'activité de Jésus à Jérusalem dans les temps qui précèdent la Passion, et que Jean ait passé sous silence le dernier, parce que déjà il avait raconté cette manifestation de l'autorité messianique de son Maître. (Voir sur cette question Math. 21 : 13, note.)

1. Ps. 69 : 10. Que l'on considère ou non ce psaume comme une prophétie directement relative au Messie, le juste dont il décrit les souffrances profondes est un type de Celui qui portera les douleurs de son peuple. Jésus lui-même en jugeait ainsi. (15 : 25 ; 19 : 28 ; comp. Rom. 15 : 3 ; 11 : 9 ; Act. 1 : 20.) Dans tous ces passages, le même psaume est appliqué au Messie. Les disciples, à la vue du saint *zèle* déployé en ce moment par leur Maître, se souviennent de cette parole de l'Ecriture, qui est bien le commentaire le plus vrai de l'action de Jésus. Ce *zèle* pour la *maison* de son Dieu, c'est-à-dire pour son service et pour sa cause, finira, en effet, par le *dévorer*, puisqu'il le conduira à la mort de la croix. L'évangéliste, d'après le vrai texte (tous les *majusc.*) substitue le futur *me dévorera*, au passé *m'a dévoré*, qui se lit dans les Septante et l'hébreu.

2. Gr. les Juifs *répondirent* (comp. Math. 11 : 25, 1e note) et lui dirent. Ils *répondent* à l'acte d'autorité que Jésus venait d'accomplir en exigeant de lui un *miracle* (gr. *signe*) qui le légitimât comme un envoyé de Dieu. (Comp. Math. 16 : 1 ; 1 Cor. 1 : 22.) Dans les synoptiques, des membres du sanhédrin adressent officiellement à Jésus une question semblable (Math. 21 : 23 ; Marc 11 : 27, 28 ; Luc 20 : 1, 2) ; mais sa réponse est toute différente dans les deux cas. Cette question ne prouve donc point que la purification du temple n'a eu lieu qu'une seule fois ; les paroles de Jésus, qui sont le trait essentiel, démontrent le contraire.

3. « Cette réponse de Jésus est soudaine comme un éclair. Elle jaillit d'une incommensurable profondeur ; elle illumine des domaines alors complètement inexplorés pour toute autre conscience que la sienne. » *Godet.* Pour la comprendre, cette réponse, il ne faut entendre le mot de *temple*, ni exclusivement dans son sens matériel, comme le firent les Juifs (v. 20), ni exclusivement à la lumière du v. 21 (*le temple de son corps*), mais dans l'un et l'autre sens. C'est une parabole, qui présente à la fois, comme toutes les autres paraboles de Jésus, l'image et la réalité. L'image, c'est *ce* temple même que Jésus venait de purifier, et sous le portique duquel il parlait. Il ne faut donc pas se représenter, avec un grand nombre d'interprètes, qu'en prononçant ces mots, il se montrait lui-même du geste, car alors le malentendu du v. 20 aurait été impossible. Ce temple, où se concentrait toute la théocratie juive, tout culte, toute adoration, tout sacrifice, dont Dieu avait

21 temple, et tu le relèveras en trois jours[1] ! — Mais lui parlait du
22 temple de son corps[2]. — Lors donc qu'il fut ressuscité des morts,

fait pour un temps sa demeure au milieu des hommes, où il manifestait sa gloire, n'était pourtant qu'une pierre d'attente jusqu'à l'érection d'un temple spirituel où paraîtrait la gloire du Fils unique, de la Parole faite chair. (1 : 14 ; Aggée 2 : 7-9.) Ce grand révélateur de Dieu venait de paraître en Jésus de Nazareth. Il était là, le vrai temple, la demeure de Dieu avec les hommes (1 : 14), le centre vivant de toute adoration en esprit et en vérité ! Jésus pouvait dire de lui-même : « Il y a ici plus que le temple. » (Math. 12 : 6.) Mais les chefs de la théocratie qui avaient laissé profaner la maison de Dieu, qui avaient matérialisé et corrompu le culte, bien loin de reconnaître cet envoyé de Dieu, s'irritent de ses essais de réforme, lui demandent compte de son autorité ; et Jésus qui, dès les premiers moments de ce conflit avec eux, en prévoyait l'issue (3 : 14), prononce d'un ton solennel la parole qui nous occupe. Dans sa pensée, elle signifiait : Démolissez l'ancien temple, en détruisant le nouveau ! Et c'est ce qui eut lieu, à la lettre. Le meurtre du Fils de Dieu, ce crime des crimes, combla la mesure de la culpabilité du peuple juif et attira sur lui les jugements sous lesquels périt le temple avec la nation. Il faut même laisser à cet impératif toute son énergique signification : *abattez ce temple !* Sentant leur haine de la vérité, le Seigneur en provoque les manifestations. C'est ainsi qu'il leur disait ailleurs : « *Remplissez* la mesure de vos pères » (Math. 23 : 32), et qu'il adressait à celui qui allait le trahir cette parole : « Ce que tu fais, fais-le vite. » (Jean 13 : 27.) — Si telle est la signification des premiers mots du verset, il ne saurait y avoir le moindre doute sur le sens des derniers : *dans trois jours je le relèverai.* Jésus vient de dire : *Tuez-moi ! Et en trois jours,* ajoute-t-il, *je ressusciterai !* Voilà le *signe* que Jésus donne à ces Juifs qui lui en demandaient un ; c'est exactement le même qu'il leur donnera plus tard. (Math. 12 : 39, 40.) On objectera que cette parole de Jésus devait rester incompréhensible pour ses auditeurs. Sans aucun doute, et elle le fut même pour ses disciples ; mais après que l'événement eut expliqué la prophétie, ils comprirent. (v. 21, 22.) Répandre dans les esprits des grains de semence qui ne devaient y germer que plus tard, était le propre de la méthode d'enseignement du Sauveur. (3 : 3 ; 4 : 10 ; 5 : 17 ; 6 : 27, 51, etc.) — Cette interprétation de la profonde parole de Jésus qui nous occupe est celle à laquelle se sont arrêtés, avec diverses nuances, tous les exégètes qui respectent l'autorité apostolique. (v. 21.) Quant à celle des commentateurs qui rejettent l'interprétation de Jean pour lui préférer la leur, voir v. 21, note.

1. Les Juifs parlent ici de la restauration du temple par Hérode le Grand. Les travaux avaient commencé la dix-huitième année de son règne (Josèphe, *Antiq.* XV, 11, 1), en l'automne de l'an 734 de Rome. On avait travaillé *quarante-six* ans à l'édification du temple qui ne fut terminé que plus tard, sous Hérode Agrippa II. (Josèphe, *Antiq.* XX, 9, 7.) Cette indication peut servir à fixer la chronologie de la vie de Jésus. Si les travaux du temple furent commencés en l'automne de l'an 734 de Rome et s'ils se poursuivaient depuis *quarante-six ans,* nous sommes à la Pâque de l'an 781. La Pâque où Jésus mourut fut celle de 783 (probablement, l'an 30 de notre ère). — Comprise par les adversaires dans son sens littéral et matériel, la parole de Jésus dut leur paraître une présomptueuse folie et une impiété. Aussi fut-elle reproduite comme un chef d'accusation contre lui. (Math. 26 : 61 ; Marc 14 : 58.) Seulement, les faux témoins accusent Jésus d'avoir dit : *Je détruirai* ce temple, tandis qu'en réalité c'est à eux, chefs du peuple, qu'il avait laissé toute la responsabilité de cette destruction. La parole de Jésus, ainsi faussée, n'en restera pas moins gravée dans les esprits. (Math. 27 : 40, 63 ; Act. 6 : 13, 14.)

2. Le *temple de son corps* était la grande réalité, dont le temple matériel n'était que l'image. (v. 19, note.) — Beaucoup d'exégètes modernes rejettent cette interprétation de l'apôtre Jean et, avec diverses nuances, attribuent à la parole de Jésus (v. 19) la signification qui suit : Abattre le temple, c'est continuer à profaner le culte mosaïque et ainsi le détruire ; et tel était le péché des Juifs. Relever le temple, c'est établir une religion plus spirituelle et plus pure ; et telle était la mission de Jésus. Ainsi Jean, le disciple bien-aimé de Jésus, qui toujours pénétrait dans le sens le plus intime de ses paroles, ne l'aurait pas

ses disciples se souvinrent qu'il avait dit cela ; et ils crurent l'Ecriture et cette parole que Jésus avait dite[1].

Or, pendant qu'il était à Jérusalem à la fête de Pâque, un grand 23
nombre crurent en son nom, voyant les miracles qu'il faisait[2]. —
Mais Jésus, lui, ne se fiait point à eux, parce qu'il les connaissait 24
tous ; — et qu'il n'avait pas besoin que personne lui rendît témoi- 25
gnage d'aucun homme, car il connaissait lui-même ce qui était dans
l'homme[3].

du tout compris ici, et, en écrivant son Evangile un demi-siècle plus tard, alors que le culte mosaïque avait disparu, et que « cette religion plus spirituelle et plus pure » l'avait remplacé depuis longtemps, il ne se serait pas aperçu de son erreur ! Ainsi encore, ce *signe* éclatant que Jésus voulait donner aux Juifs, *trois jours* après la destruction du vrai temple, serait l'établissement lent et progressif du christianisme dans le monde ! — On objecte encore que si ces mots : *je le relèverai* (v. 19), devaient s'entendre de la résurrection de Jésus, il se serait ressuscité lui-même ; or c'est au Père que le Nouveau Testament attribue partout cet acte de puissance divine. Oui, mais le Seigneur n'a-t-il pas dit que « toutes les choses que le Père fait, le Fils les fait pareillement » (5 : 19), et déclaré positivement, en parlant de sa vie : « Je laisse ma vie afin que je la reprenne ; j'ai le pouvoir de la laisser et j'ai le pouvoir de la reprendre? » (10 : 17, 18.) On objecte enfin que Jésus ne pouvait pas connaître, dès cette époque, sa mort et sa résurrection. C'est là, pour ceux qui ne voient en Jésus-Christ qu'un homme comme un autre, la vraie raison de tous ces efforts exégétiques. Ils veulent ôter à cette parole un sens qui supposerait chez celui qui l'a prononcée une prescience divine. Mais celle-ci se montre dans d'autres paroles du Sauveur, telles que 3 : 14 ; 6 : 51, ou dans les prédictions si précises de ses souffrances, ou enfin dans les vues lumineuses de l'avenir le plus lointain de son règne, exprimées dans ses paraboles. (Math. 13 : 41, 49.) Voir la réfutation de ces objections par Meyer, reproduite par Astié dans son *Explication de l'évangile selon saint Jean ;* voir aussi le *Commentaire* de M. Godet.

1. Le glorieux événement annoncé par Jésus remit en mémoire à ses disciples sa parole que jusque-là ils n'avaient pas comprise (Luc 24 : 7, 8), et ils la *crurent* dans toute sa vérité prophétique. L'évangéliste ajoute même qu'ils crurent *l'Ecriture*, c'est-à-dire les prophéties de l'Ancien Testament dont ils virent la divine harmonie avec la parole de leur Maître. (Ps. 16 : 10 ; Esa. 53 : 10, 11 ; comp. Jean 20 : 9 ; Luc 24 : 27 ; Act. 13 : 32 et suiv. ; 1 Cor. 15 : 4.) « Ce petit trait qui appartient à la biographie intime des apôtres imprime à la narration le sceau de la réalité historique. » *Godet.* Des réflexions analogues sont semées partout dans notre évangile (4 : 32, 33 ; 7 : 39 ; 11 : 12 ; 12 : 16 ; 13 : 28, etc.)

2. Ces derniers mots montrent quelle était la nature de leur foi. A la vue des *miracles* (gr. *signes*) que Jésus faisait, ils acquirent la conviction qu'il était le Messie ; c'est ce que l'évangéliste entend par ces mots : *en son nom.* Cette foi pouvait devenir vivante et vraie, si elle les amenait à un contact personnel avec Jésus (3 : 2) ; mais aussi, elle pouvait rester infructueuse et morte, loin de lui. Lui-même pénétrait parfaitement la valeur de cette foi. (v. 24.)

3. Il y a ici un singulier rapprochement de mots : « Un grand nombre *crurent* en son nom, mais lui-même, Jésus, ne *croyait* point à eux. » *Croire,* c'est se confier. En Jésus, ce manque de confiance se trahissait sans doute par une sorte de réserve qu'un témoin oculaire, fin observateur, pouvait seul remarquer. Notre évangéliste indique la cause profonde de la défiance de Jésus : c'était la parfaite *connaissance* qu'il avait de *tous* ceux qui l'approchaient. Et cette connaissance n'était point seulement la sagacité pénétrante dont beaucoup d'esprits sont doués ; mais une vue surnaturelle de ce qui était *dans l'homme,* c'est-à-dire de son caractère, des dispositions de son cœur. (Comp. 1 : 47, 49, notes ; 4 : 17-19 ; 6 : 61, 64 ; 11 : 4, 15 ; 13 : 11.)

B. 1-21. Entretien de Jésus avec Nicodème. — 1° *Le royaume de Dieu et la nouvelle naissance.* — *a*) *Nicodème et Jésus.* Un pharisien, membre du sanhédrin, Nicodème, vient de nuit trouver Jésus, et, en invoquant les œuvres que Jésus fait, le salue comme un docteur venu de Dieu (1, 2). — *b) La nouvelle naissance.* Jésus lui déclare que nul ne peut voir le royaume de Dieu sans naître d'en haut. Nicodème comprenant cette condition dans un sens matériel, Jésus lui en indique le vrai caractère en l'appelant une naissance d'eau et d'esprit (3-5). — *c*) *Sa nécessité et sa possibilité.* La nouvelle naissance est nécessaire, car ce qui est né de la chair est chair, et il n'y a d'esprit que ce que l'esprit engendre. Si la cause de cette transformation échappe à nos investigations, celle-ci, comme le phénomène naturel du vent, n'en atteste pas moins par ses effets qu'elle est possible et réelle (6-8). — *d*) *Sentiments des deux interlocuteurs.* Nicodème persistant dans son étonnement, Jésus s'étonne à son tour que le docteur d'Israël ne comprenne pas cet enseignement (9, 10). — 2° *Le plan de Dieu pour le salut.* — *a*) *Le Révélateur.* Jésus affirme à Nicodème qu'il lui rend témoignage de ce qu'il sait pour l'avoir vu. Si Nicodème ne comprend pas quand il lui parle de choses terrestres qu'il peut constater par l'expérience, telles que la nouvelle naissance, comment comprendra-t-il les célestes secrets du plan divin? Cependant Jésus se présente à lui comme le parfait révélateur, descendu du ciel, qui, tout fils de l'homme qu'il est, vit dans le ciel (11-13). — *b*) *Le Rédempteur.* Ce fils de l'homme doit être élevé, comme le serpent fut élevé par Moïse dans le désert, afin de devenir pour tous un objet de contemplation, et par là même de salut, car Dieu a aimé le monde et a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle (14-16). — *c*) *Le jugement.* Le Fils de Dieu, en effet, n'a pas été envoyé pour juger le monde, mais pour le sauver. Celui qui croit en lui n'est pas jugé ; celui qui ne croit pas en lui encourt de ce fait même un jugement. Ce jugement est de nature toute morale : les hommes préfèrent les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres sont mauvaises, et que celui qui fait le mal hait la lumière ; mais inversément celui qui pratique la vérité vient à la lumière, parce que ses œuvres sont faites en Dieu (17-21).

III Or il y avait un homme d'entre les pharisiens, nommé Nicodème,
2 qui était un chef des Juifs [1]. — Il vint vers Jésus de nuit, et lui dit [2] :

1. Les commentateurs se donnent beaucoup de peine pour rattacher, chacun à sa manière, ce récit aux faits qui précèdent. Jean, pensent-ils, veut donner une preuve de cette parfaite connaissance que Jésus avait du cœur de l'homme (2 : 24, 25) ; ou bien, il veut montrer en Nicodème un exemple de cette foi qui ne se fondait que sur les miracles (2 : 23) ; ou encore, il introduit ce trait comme une exception à l'attitude pleine de réserve que Jésus avait prise (2 : 24) ; ou, enfin, Jean reproduit et résume dans cette relation les importantes révélations que Jésus a données, dans les premiers temps de son ministère, sur sa personne et sur son œuvre. Ne suffit-il pas d'admettre que cette mémorable rencontre de Jésus avec le *pharisien* Nicodème fut un des principaux épisodes de ce premier séjour du Sauveur à Jérusalem, dont Jean tient à retracer les résultats ? — Nicodème est désigné comme *un chef* du peuple juif, c'est-à-dire qu'il était membre du sanhédrin, conseil suprême de la nation. (7 : 50.) Il était du parti des *pharisiens* (voir Math. 3 : 7, note). Du reste, il est inconnu dans l'histoire, car son identité avec un Nicodème, disciple de Jésus, dont parle le Talmud, et qui vécut jusqu'à la ruine de Jérusalem, n'est pas démontrée. Mais notre évangéliste lui a élevé un monument assez durable pour qu'il ne soit jamais oublié.

2. Du fait qu'il vint vers Jésus *de nuit*, on a conclu que Nicodème était un homme timide, et il est resté comme le type de ceux qui cèdent à la crainte de se com-

Rabbi, nous savons que tu es un docteur venu de la part de Dieu ;
car personne ne peut faire ces miracles que tu fais, si Dieu n'est
avec lui[1]. — Jésus répondit et lui dit : En vérité, en vérité je te le 3
dis, si quelqu'un ne naît d'en haut, il ne peut voir le royaume de
Dieu[2]. — Nicodème lui dit : Comment un homme peut-il naître 4

promettre. Notre texte ne suffirait pas à lui seul pour fonder cette opinion ; mais le soin que prend notre évangéliste de rappeler cette circonstance toutes les fois qu'il parle de Nicodème ne laisse guère subsister de doute à cet égard. (7 : 50 ; 19 : 39.) Ce serait bien à tort, toutefois, qu'on le jugerait trop sévèrement pour cela. Dans la position sociale qu'il occupait comme membre du sanhédrin, entouré d'hommes qui étaient remplis de préjugés contre Jésus, et n'ayant lui-même qu'une foi faible et obscure, Nicodème prit une détermination d'une hardiesse très méritoire en se décidant à chercher des lumières auprès de ce nouveau prophète galiléen. Sa démarche prouve une sincérité qui l'affranchira par degrés de la crainte des hommes. Malgré l'hostilité croissante du sanhédrin, il saura, un jour, prendre dans son sein la défense de Jésus (7 : 50) ; et, au moment du plus grand danger, il ne craindra plus de se déclarer ouvertement en faveur de Celui en qui il aura reconnu son Sauveur. (19 : 39.)

1. Le titre de *Rabbi* est intentionnellement honorable, d'autant plus honorable que ceux-là seuls pouvaient le porter qui avaient suivi la carrière des études en usage alors ; or Jésus ne l'avait pas fait. (7 : 15.) — Ce verbe au pluriel : *nous savons*, semble indiquer que Nicodème n'était pas seul de sa classe à se demander si Jésus était un Envoyé de Dieu (12 : 42), et c'est à ce pluriel que répond celui du v. 7. — Le petit discours que Nicodème adresse à Jésus nous renseigne sur le degré de ses lumières et la nature de sa foi. Une chose l'a vivement frappé : les *miracles* (gr. *signes*) que Jésus fait. (Comp. 2 : 23.) « Il conclut donc de ces miracles à la *puissance* de Dieu et de cette puissance à la *mission divine* de Jésus. » *Meyer*. Rien de plus rationnel ! Le vrai effet des miracles est, non de créer la foi vivante, mais de réveiller l'attention et d'amener les témoins à penser que Celui qui est ainsi revêtu de la puissance de Dieu est envoyé par lui. C'était là, comme l'observe Olshausen, la légitimation de l'Envoyé. Une telle réflexion peut devenir la foi, comme Nicodème eut le bonheur de l'éprouver plus tard.

2. Jésus *répondit* aux pensées que Nicodème n'avait pas encore eu le temps d'exprimer, et qui avaient trait au *royaume de Dieu*. (Voir sur ce terme Math. 3 : 2, note.) C'était, en effet, le grand sujet qui préoccupait tout Israélite pieux. Mais quel renversement des idées de Nicodème : avec les pharisiens, dont il était (v. 1), il attendait un royaume extérieur, national, politique. Jésus lui présente un royaume invisible, dans lequel on entre par une transformation morale. Et, en affirmant la nécessité pour tous de cette naissance d'eau et d'esprit, Jésus détruit du même coup cet édifice de vertus, d'œuvres, d'observances de la loi, par lesquelles la propre justice pharisaïque pensait pouvoir subsister devant Dieu ! Il ne s'agit plus de faire, mais d'être, et avant d'être, il faut *naître*. Ainsi Jésus répond aux préoccupations intimes de Nicodème. Cette explication de la réponse de Jésus nous paraît plus naturelle que celle qui lui prête l'intention de faire passer son interlocuteur de la foi fondée sur les miracles à la foi morale qui produit une transformation du cœur (Augustin, de Wette), ou que celle qui, s'attachant au titre de *Rabbi*, décerné à Jésus par Nicodème, nous présente celui-ci comme un docteur satisfait de lui-même, avide de discussions et d'instructions nouvelles, chez lequel Jésus s'appliquerait à éveiller la conscience de ses déficits moraux. (Weiss.) Jésus va du reste expliquer et compléter sa pensée au v. 5. — Faut-il traduire : naître *de nouveau*, ou naître *d'en haut ?* Chrysostome mentionne déjà les deux interprétations. La première est celle d'Augustin, de la Vulgate, de Luther, Calvin, Bèze, Tholuck, Olshausen, Luthardt, Godet, Weiss, et de la plupart de nos versions anciennes et modernes. Leur principal argument est que la méprise de Nicodème n'eût pas été possible si Jésus avait parlé d'une naissance *d'en haut*. (v. 4, voir la note.) Mais il est difficile de justifier cette traduction par l'usage du Nouveau Testament. Pris comme adverbe de temps, le terme employé dans notre passage signifie *dès le commencement*, *dès l'origine* (Luc 1 : 3 ; Act. 26 : 5) ; cela est tellement vrai que Paul, dans

quand il est vieux ? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère et naître [1] ?
5 — Jésus répondit : En vérité, en vérité je te le dis, si quelqu'un ne
naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu [2].

Gal. 4 : 9, lui adjoint l'adverbe *de nouveau*. Or dans notre passage, où il se trouve seul, il devrait proprement se traduire : « Si un homme n'est né dès le commencement, » ce qui ne donne aucun sens acceptable. Il faut donc le prendre comme adverbe de lieu, signifiant *d'en haut, du ciel, de Dieu*. Jean l'emploie toujours dans ce sens local (3 : 31 ; 19 : 11, 23 ; comp. Math. 27 : 51 ; Jacq. 1 : 17 ; 3 : 15), conformément à sa notion de l'homme régénéré, qu'il désigne comme « né de Dieu. » (1 : 13 ; 1 Jean 2 : 29 ; 3 : 9 ; 4 : 7 ; 5 : 1.) S'il avait voulu dire : naître *de nouveau*, il avait pour cela à sa disposition le verbe grec qu'emploie l'apôtre Pierre (1 Pier. 1 : 23), ou un autre terme exprimant le *renouvellement* de l'âme, et qui se trouve fréquemment sous la plume de Paul. (Rom. 12 : 2 ; Eph. 4 : 23 ; Col. 3 : 10.) Le Nouveau Testament nous paraît donc tout entier favorable au sens que nous adoptons et dans lequel la pensée de Jésus est plus complète et plus en harmonie avec l'explication qu'il en donne lui-même au v. 5, quand il appelle cette naissance *d'en haut* une naissance *d'Esprit*. Notre traduction est celle d'Origène et de plusieurs Pères grecs, d'Erasme, Bengel, Lücke, de Wette, Meyer, Lange, Weizsäcker, Rilliet, Reuss, et de la version de Lausanne.

1. Gr. *peut-il entrer une seconde fois dans le sein de sa mère et naître ?* Nicodème ne s'arrête qu'au verbe *naître* sans prendre garde au circonstanciel *d'en haut;* il le répète deux fois, tant il lui paraît présenter une idée incompréhensible et absurde. Et c'est précisément cette absurdité qu'il relève dans sa question. Il n'est pas nécessaire d'excuser sa méprise en disant qu'il était troublé par la brusque déclaration de Jésus, ni de réduire sa question à signifier : « Tu n'entends pourtant pas ce mot *naître* dans son sens littéral et matériel ? » Nicodème pose intentionnellement, peut-être avec un sourire ironique, une question absurde, pour montrer que la pensée de Jésus lui paraît telle, à s'en tenir au sens littéral de ses paroles. — En disant : Un homme peut-il naître *quand il est vieux*, il pense probablement à lui-même et se dit qu'il ne pourra, en aucune façon, remplir la condition posée par la parole énigmatique de Jésus, alors même qu'elle lui présenterait un sens acceptable. Il y a de la tristesse dans cette réflexion.

2. Par ces paroles lumineuses et profondes, Jésus élève la pensée de Nicodème bien au-dessus du matérialisme qui a inspiré sa question ; il lui indique les moyens par lesquels seuls peut s'accomplir la *naissance* spirituelle dont il lui a parlé. Ces moyens sont *l'eau* et *l'Esprit*. L'un est le symbole, l'autre la réalité. Nicodème, qui connaissait les Ecritures, ne pouvait pas être entièrement étranger au fait ainsi décrit dans les termes mêmes des prophètes. (Ezéch. 36 : 25-27 ; Jér. 33 : 8 ; Zach. 13 : 1.) En outre, il ne pouvait ignorer le baptême d'eau que Jean-Baptiste prêchait et administrait en vue de la repentance (Math. 3 : 11) ; peut-être avait-il appris que Jean annonçait Celui qui devait venir après lui et qui baptiserait du Saint-Esprit. (Math. 3 : 11 ; Jean 1 : 33.) Il pouvait donc comprendre que *l'eau*, employée dans toutes les purifications rituelles en usage chez les Juifs, était le signe et le sceau de la repentance, de la douleur causée par le péché et qui, en le faisant haïr, « purifie la conscience des œuvres mortes » (Héb. 10 : 22) ; mais que cette repentance ne suffisait pas ; qu'il fallait, pour accomplir la transformation morale appelée par Jésus une « naissance d'en haut, » *l'Esprit*, le principe éternel, tout-puissant, créateur de la vie divine, par lequel seul l'homme est régénéré et sanctifié. Tel est l'enseignement de tout le Nouveau Testament, et Jésus emploie ailleurs les deux mêmes termes pour désigner la plénitude de la vie nouvelle par le Saint-Esprit. (7 : 38, 39.) — La condition posée par Jésus-Christ est absolue : *il ne peut entrer dans le royaume de Dieu*, par la simple raison que ce royaume est spirituel et que ceux-là seuls qui sont nés de l'Esprit sont capables d'en jouir. — Cette parole de Jésus renferme toute la profonde vérité que le baptême chrétien symbolisera plus tard (Math. 28 : 19 ; Tite 3 : 5), mais elle ne traite point encore formellement de ce rite. Il en est de même de son enseignement sur la nécessité de « manger sa chair et de boire son sang » (Jean 6 : 52 et suiv.), où il ne parle pas proprement de la cène, qui n'avait point encore été instituée, mais où il présente à ses auditeurs la vérité éternelle d'une communion intime et vivante du

— Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'Esprit 6
est esprit[1]. — Ne t'étonne point de ce que je t'ai dit : Il vous faut 7
naître d'en haut[2]. — Le vent souffle où il veut, et tu en entends le 8
bruit ; mais tu ne sais d'où il vient, ni où il va. Il en est de même
de quiconque est né de l'Esprit[3]. — Nicodème répondit et lui dit : 9
Comment ces choses peuvent-elles se faire[4] ? — Jésus répondit et 10
lui dit : Tu es le docteur d'Israël, et tu ne connais pas ces choses[5] !

fidèle avec le Sauveur, vérité qui sera un jour figurée dans la cérémonie de la sainte cène.

1. Par ce contraste profond entre la *chair* et l'*Esprit*, reproduisant nécessairement chacun son semblable, Jésus explique et motive la sentence qui précède. Le mot *chair* désigne l'homme naturel, tel qu'il naît, grandit et vit, depuis que, par la chute, le péché a envahi notre humanité. (Comp. Rom. 1 : 3 ; 7 : 14, notes.) Le mot est pris ici dans son sens moral ; mais il renferme, en outre, la notion de l'infirmité, de la souffrance et de la mort, qui sont la suite du péché. Or, d'un tel homme assujetti à la chair, il ne peut *naître* que des êtres en tout semblables à lui. Au contraire, ce qui est *né* sous l'action puissante et créatrice de l'Esprit de Dieu est un être de nature spirituelle, affranchi de la domination de la chair, pénétré et dirigé par le même principe qui lui a donné la vie, le Saint-Esprit. (Voir la note précédente et, pour ce contraste de la chair et de l'esprit, Rom. 8 : 5-9 ; Gal. 5 : 16-24.) Jésus aurait pu dire : « Ce qui est né de la chair est *charnel*, ce qui est né de l'Esprit est *spirituel ;* » mais, en employant le substantif au lieu de l'adjectif, il donne à entendre que la chair ou l'Esprit sont l'essence même de l'être qui est sous la domination de l'une ou de l'autre de ces puissances. (Comp. 6 : 63 ; 12 : 50.) La première des deux sentences de ce verset formule, suivant M. Godet, la nécessité de la nouvelle naissance, la seconde sa réalité et par conséquent sa pleine possibilité. — Il faut remarquer encore avec Meyer que, bien que Jésus parle d'êtres personnels, il emploie le pronom neutre *ce qui*, afin d'indiquer d'autant mieux l'universalité du double principe qu'il pose ici.

2. v. 3, note. *Il vous faut*, « toi et ceux au nom desquels tu as parlé. » (v. 2.) *Bengel*. La nécessité de cette naissance d'en haut est absolue pour tous.

3. Pour dissiper si possible l'étonnement de Nicodème, Jésus peint l'action de l'Esprit par une comparaison empruntée à la nature. Cette comparaison s'offrait à lui dans le terme même qui, en hébreu et en grec, désigne l'*esprit* et qui signifie en même temps *vent*. Il personnifie le vent (il souffle où il *veut*) et fait remarquer qu'on le constate par ses effets (le *bruit*, gr. la *voix*), bien qu'on ne sache *ni d'où il vient ni où il va*. (Ecclés. 11 : 5.) Il en est de même de l'œuvre de l'Esprit ; celui en qui elle s'accomplit a conscience de la transformation qui s'opère en lui, il la constate par ses effets ; mais il ignore de quelle manière elle s'accomplit. Toute vie est un mystère. Nicodème a demandé (v. 4) et il va demander encore (v. 9) *comment ?* A cette question, il ne saurait y avoir de réponse propre à satisfaire une curiosité tout intellectuelle. Qu'il se replie sur lui-même, qu'il s'arrête au fait d'expérience et qu'il se demande : Suis-je né d'en haut ? — Par l'image qu'il a choisie, Jésus révèle la parfaite liberté de l'Esprit dans son action. « Il souffle où il veut, » et souvent là même où les hommes le soupçonnent le moins. Jésus enseigne encore par la même image que ceux en qui cet Esprit opère ne savent pas jusqu'où il les conduira. Il ouvre ainsi devant eux de grandes et glorieuses perspectives.

4. C'est à tort qu'on a pensé que, par cette nouvelle question, Nicodème s'obstine dans son opposition à ce que lui enseigne Jésus. Nous dirons plutôt avec R. Stier : « Maintenant il interroge réellement, au lieu de contredire. » Il ne nie point ; mais il confesse que, pour lui-même, il est étranger à *ces choses ;* il voudrait savoir *comment* elles se réalisent (ce qui n'est pas la question), et être assuré de leur possibilité. Comment *peuvent-elles se faire ?* On ne questionne pas ainsi, sans un retour sur soi-même et le désir sérieux de s'instruire. Aussi Jésus, malgré le reproche qu'il va lui adresser (v. 10), condescendra-t-il à lui donner abondamment les enseignements et les lumières dont il a besoin.

5. Jésus s'étonne, à son tour, et il ne craint pas d'exprimer cet étonnement, au

11 — En vérité, en vérité, je te dis que ce que nous savons, nous le
disons ; et ce que nous avons vu, nous en rendons témoignage ; et
12 vous ne recevez point notre témoignage[1]. — Si je vous ai parlé
des choses terrestres, et que vous ne croyiez pas, comment croirez-
13 vous, si je vous parle des choses célestes[2] ? — Et personne n'est

risque d'humilier son interlocuteur, en lui faisant sentir que jusqu'ici il avait négligé la source où il aurait pu puiser les lumières qui lui manquent. Comme *docteur d'Israël* (*le* docteur, l'article défini montre que Jésus le considère comme représentant du corps enseignant dans sa nation), il aurait dû avoir compris, pour lui-même et pour d'autres, par les Écritures, les vérités religieuses que Jésus lui enseigne. (Ezéch. 11 : 19, 20 ; 36 : 26, 27 ; 37 : 1 et suiv. ; Jér. 31 : 31-34 ; Esa. 44 : 3-5.)

1. Jésus insiste, et il veut maintenant faire sentir à Nicodème qu'il y a en lui et dans ses pareils (*vous*), non seulement de l'ignorance, mais de l'incrédulité. En effet, non seulement ils n'ont point pénétré dans le sens profond des Ecritures qui les auraient éclairés, mais voici un *témoignage*, rendu avec la plus entière certitude (*ce que nous savons*), reposant sur une intuition immédiate de la vérité divine (*ce que nous avons vu*), un témoignage affirmé dans les termes les plus solennels (*en vérité, en vérité*), et ce témoignage, *ils ne le reçoivent point*. (Comp. v. 32 ; 1 : 11.) Ils montrent ainsi qu'ils sont animés de l'incrédulité qui repousse les choses divines. Il s'agit moins, en effet, de comprendre celles-ci par l'intelligence que de les *recevoir* dans le cœur, c'est-à-dire de les croire. — Reste une question que les interprètes ont résolue de manières diverses. De qui parle Jésus en employant ce pluriel *nous : nous* savons, *nous* disons, *nous* avons vu, *nous* témoignons ? Quelques-uns (Luthardt, Weiss) ont pensé que Jésus associe à son propre témoignage celui de Jean-Baptiste, plusieurs fois rappelé dans les premiers chapitres de notre évangile, et qu'il reprocherait ainsi aux pharisiens de ne l'avoir pas reçu. Luther, Bèze, Tholuck pensent que Jésus veut dire : Moi et tous les prophètes ; Bengel : Moi et le Saint-Esprit ; Chrysostome : Moi dans mon unité avec Dieu. D'autres, n'ont vu dans ce *nous* qu'un pluriel de majesté ; mais cette forme de langage ne se retrouve pas dans la bouche du Sauveur. M. Godet, avec Lange, Hengstenberg, M. Westcott, admet qu'il s'agit des disciples de Jésus, « dont un ou plusieurs se trouvaient en ce moment auprès de lui et qui commençaient déjà à devenir les organes de ce doctorat nouveau inauguré par lui. En la personne de Jésus, puis dans ses actes et ses paroles, le ciel est constamment ouvert sous leurs yeux (1 : 52) ; déjà ils *voient* et *savent* véritablement.... Sur ce fondement, déjà ils témoignent. Quelle vivacité, quelle fraîcheur dans la déclaration de Jean et d'André (1 : 42), dans celle de Philippe (1 : 47), dans l'exclamation de Nathanaël (1 : 50)... ! Jésus ne se sent donc plus seul. De là le sentiment de joie profonde qui respire dans ces pluriels : *nous disons, nous savons*, et qui se trahit jusque dans la forme du langage. En effet, Luthardt a fait observer avec raison que nous voyons paraître ici cette forme du parallélisme qui constitue le rythme poétique de la langue hébraïque. Ce trait de style trahit l'émotion et caractérise toujours un moment d'élévation particulière (5 : 37 ; 6 : 35, 55, 56 ; 12 : 44, 45).... Nicodème doit comprendre que les choses sont plus avancées qu'il ne le pense !... Tandis que ses collègues et lui attendent encore l'heure solennelle de l'avènement du royaume, ce royaume est déjà là à leur insu et d'autres y participent avant eux. »

2. « Vous ne recevez pas notre témoignage (v. 11), que sera-ce donc quand je vous parlerai de choses beaucoup plus élevées ? » Les *choses terrestres* sont celles qui ont lieu *sur la terre* (sens du mot grec), à la portée de l'homme, ou dans l'homme même, quelle qu'en soit d'ailleurs la nature. (1 Cor. 15 : 40 ; 2 Cor. 5 : 1 ; Philip. 2 : 10 ; Jacq. 3 : 15.) Or, même la régénération dont Jésus a parlé à Nicodème appartient à ce domaine, parce qu'elle s'accomplit sur la terre et dans l'expérience même de l'homme, qui peut en éprouver le besoin et savoir quand elle a été réalisée en lui. Les *choses célestes* sont celles qui ont lieu *dans le ciel* et qui, par leur nature, appartiennent exclusivement à ce monde invisible où Dieu règne. (Math. 18 : 35 ;

monté au ciel, si ce n'est Celui qui est descendu du ciel, le Fils de
l'homme qui est dans le ciel[1]. — Et comme Moïse éleva le serpent 14
dans le désert, de même il faut que le Fils de l'homme soit élevé ;
— afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la 15

1 Cor. 15 : 40, 48, 49 ; Eph. 1 : 3 ; Philip. 2 : 10.) Ici, les choses célestes dont Jésus va parler (v. 14 et suiv.) sont toutes celles qui étaient renfermées dans le conseil de Dieu pour la rédemption du monde, y compris la vie éternelle qui en est le but suprême. (v. 15, 16.) Sans doute, ces grands faits du salut s'accompliront aussi sur la terre et deviendront l'objet de la foi des croyants ; mais ils n'étaient point encore révélés quand Jésus en parlait à Nicodème ; il pouvait donc encore les désigner comme des choses célestes, qui même resteront telles à toujours par leur nature, leur origine et leur destination. Or il est sûr que, si l'homme ne croit point quand on lui parle de lui-même, de sa conscience, de la nécessité d'un renouvellement moral, il croira bien moins quand on lui parlera de sa rédemption par l'envoi du Fils de Dieu, par sa vie, par sa mort, et par son retour dans la gloire. Aussi est-ce avec beaucoup de raison que M. Godet fait observer que « cette parole de Jésus doit apprendre à l'apologétique à placer le point d'appui de la foi dans les déclarations de l'Evangile qui se rattachent directement aux faits de conscience et aux besoins moraux de l'âme.... La vérité morale de l'Evangile est la garantie première de sa vérité religieuse. » Toutes les autres vérités de la foi seront reçues avidement par celui qui aura été amené à les désirer, à en avoir faim et soif. — Jésus dit *vous*, comme au v. 7, parce que Nicodème avait dit *nous*, voulant parler en son nom et en celui des hommes de sa classe.

1. « Et ces choses célestes, nul ne peut vous les révéler, si ce n'est le Fils de l'homme. » C'est ainsi que Meyer, d'après de Wette, indique simplement et clairement le sens de ce verset et son rapport avec le verset qui précède. M. Godet le fait en ces termes qui présentent l'autre face de la même vérité : « Sans la foi à mon témoignage, point d'accès pour vous aux choses célestes. » Ces paroles de Jésus reproduisent, au fond, la pensée exprimée au chap. 1 : 18 : « Personne ne vit jamais Dieu ; le Fils unique qui est dans le sein du Père est celui qui nous l'a fait connaître. » (Voir la note.) Ce fait : Personne ne vit jamais Dieu, et, par conséquent, nul ne le connaît dans son essence, est exprimé ici en ces termes : *Personne n'est monté au ciel*, ni n'a pu en rapporter la vérité divine. Celui-là seul est excepté qui, par son incarnation, *est descendu du ciel*, et qui ainsi est devenu *le Fils de l'homme*. (Math. 8 : 20, note.) Lui seul peut vous enseigner les choses célestes que vous devez croire ; car, non seulement il est venu du ciel, mais par sa communion intime et indissoluble avec Dieu, *il est dans le ciel*. Ces derniers mots (qui sont omis dans *Sin.*, *B*) ont le même sens que ceux du chap. 1 : 18 : « qui est dans le sein du Père. » L'explication donnée ci-dessus de cette parole profonde se recommande par sa simplicité. Cependant quelques interprètes éprouvent des scrupules à prendre comme une métaphore l'expression *monter au ciel*, à cause du terme qui lui fait antithèse : Celui qui est *descendu* du ciel. Cette dernière expression, comme le remarque M. Weiss, signifie dans le langage du quatrième évangile (16 : 28) que Jésus a quitté l'existence céleste, dont il vivait auparavant auprès du Père. Si donc on prend au propre le terme *est monté*, il faudrait, avec Meyer-Weiss, l'appliquer aux hommes en général, en exceptant Jésus : « Personne n'est monté au ciel, si ce n'est Celui qui (sans y être monté) en est descendu, le Fils de l'homme qui *est* (par essence) ou qui *était* (antérieurement) dans le ciel » : interprétation qui revient à dire que Jésus explique par son essence divine ou par sa préexistence la connaissance qu'il a des choses célestes. A cette explication M. Godet objecte qu'elle ne tient pas compte du *si ce n'est*. Cette locution oblige à appliquer à Jésus aussi, mais en le prenant au sens figuré, le verbe *est monté*. M. Godet croit trouver dans le baptême de Jésus la circonstance où il accomplit l'ascension spirituelle à laquelle il fait allusion. « Le ciel alors lui fut ouvert ; il y plongea ses regards ; il lut dans le cœur de Dieu, et il connut à ce moment tout ce qu'il devait révéler aux hommes du plan divin, *les choses célestes*. »

16 vie éternelle[1]. — Car Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné
son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point,
17 mais qu'il ait la vie éternelle[2]. — Car Dieu n'a point envoyé son

1. Par les déclarations des v. 14 et suiv., Jésus s'efforce d'initier Nicodème à ces « choses célestes » (v. 12), que lui seul pouvait révéler (v. 13). Le v. 13 énonçait un premier motif de croire, en légitimant Jésus comme révélateur ; le v. 14 ajoute (*et*) à ce premier motif un second, en le présentant comme rédempteur. Pour rendre accessible à Nicodème le mystère de son œuvre rédemptrice, Jésus emprunte à l'Ancien Testament (Nomb. 21 : 5-11) un magnifique symbole bien connu de son interlocuteur ; et, se l'appliquant à lui-même, il en fait une prédiction très claire de sa mort. Le peuple d'Israël ayant murmuré contre Dieu, fut châtié par le fléau terrible de serpents brûlants qui causèrent la mort d'un grand nombre des coupables. Alors le peuple repentant, confessant son péché, vint vers Moïse, le suppliant d'intercéder pour lui. En réponse à sa prière, le serviteur de Dieu reçut l'ordre d'élever sur une perche un serpent d'airain ; et tous ceux qui, croyant la promesse de Dieu, contemplaient cette image du mal dont ils souffraient, furent guéris. De même, ajoute Jésus, *il faut que le Fils de l'homme soit élevé ;* élevé sur la croix d'abord, qui deviendra pour lui le chemin de la gloire. Le sens de ce mot *être élevé* nous est certifié par d'autres déclarations du Sauveur lui-même (8 : 28 ; 12 : 32, 33), et aussi par le fait que, dans la langue araméenne qu'il parlait, le terme correspondant, qu'il a dû employer, signifie : être élevé sur un poteau, y être pendu ou crucifié. *Il faut*, dit Jésus : glorieuse nécessité, fondée sur la miséricorde éternelle de Dieu, sur son conseil déjà annoncé par les prophéties, qui *doivent* être accomplies. Et le but de cette œuvre immense de l'amour de Jésus sera semblable à celui qui fut atteint au désert pour les Israélites mourants : *afin que quiconque croit en lui* (gr. *tout croyant en lui*, universalité et richesse de cette œuvre de rédemption !) *ne périsse point* dans son péché, comme les coupables périssaient au désert, *mais qu'il ait la vie éternelle.* Cette dernière parole se trouve ici pour la première fois dans notre évangile. Elle reviendra très souvent dans la suite. Le don de la *vie éternelle* implique non seulement le pardon, la réconciliation avec Dieu, mais la participation de l'âme sauvée à la vie de Dieu même, vie impérissable et bienheureuse. Et il faut remarquer le présent : *ait* la vie, qu'il l'ait dès le moment où il embrassera par une foi vivante du cœur ce Sauveur qu'il contemple sur la croix. (v. 16, 36.) — Les mots : *ne périsse point, mais*, manquent dans *Sin.*, *B*, quelques versions, et la plupart des critiques les suppriment, supposant qu'ils ont été copiés par mégarde du v. 16. Mais, comme le remarque M. Godet, ils pourraient avoir été écrits par l'auteur pour établir entre notre verset et le suivant ce parallélisme qui est la marque de l'exaltation du sentiment (comp. v. 11 note).

2. Ce verset explique le précédent (*car ;*) il élève la pensée au-dessus des symboles et montre dans le mystère de la croix la révélation de l'amour éternel de Dieu. Il y a dans cette parole plus à adorer, à croire, à aimer qu'à expliquer. *Dieu a tellement aimé :* cet amour est le principe et la source suprême du salut. Il a aimé *le monde*, ce monde déchu, pécheur, en révolte contre lui ; il a aimé notre humanité tout entière à laquelle il destinait cette manifestation de son amour. Il a *donné*, non seulement envoyé, mais abandonné, ce qu'il avait de plus cher, *son Fils unique ;* « il l'a livré pour nous tous, comment ne nous donnera-t-il pas aussi toutes choses avec lui ? » (Rom. 8 : 32 ; comp. 1 Jean 4 : 9.) Il n'exige de tout homme, pour qu'il *ne périsse pas* dans son péché et sa misère, que de *croire* en son Fils, c'est-à-dire de mettre en lui toute la confiance de son cœur. Enfin, il ouvre aux yeux de ce croyant les immenses et bienheureuses perspectives de *la vie éternelle.* (v. 15, note.) — Plusieurs exégètes de tendances théologiques diverses se sont demandé si les versets qui nous occupent (16-21) sont encore la continuation de l'entretien de Jésus avec Nicodème, ou s'ils renferment une méditation que l'évangéliste y aurait ajoutée ; et ils se décident pour cette dernière opinion. Si elle était fondée, nous n'aurions pas moins ici les pensées que le disciple avait puisées dans l'esprit et dans le cœur de son Maître. Mais les raisons invoquées en faveur de cette opinion ne sont pas décisives : les verbes au passé (v. 19) semblent indiquer une époque plus avancée ; mais l'attitude que les

Fils dans le monde pour qu'il juge le monde ; mais pour que le
monde soit sauvé par lui[1]. — Celui qui croit en lui n'est point jugé ; 18
mais celui qui ne croit point, est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru
au nom du Fils unique de Dieu[2]. — Or voici le jugement : c'est que 19
la lumière est venue dans le monde, et que les hommes ont mieux
aimé les ténèbres que la lumière ; car leurs œuvres étaient mau-
vaises[3]. — Car quiconque fait le mal, hait la lumière et ne vient 20

autorités avaient déjà prise à son égard (2 : 18), comme à l'égard de Jean-Baptiste (1 : 19 et suiv.), autorisait Jésus à s'exprimer ainsi. Le mot de *Fils unique* ne se trouve pas ailleurs dans la bouche de Jésus ; il est propre à Jean (1 : 14, 18 ; 1 Jean 4 : 9) ; mais pourquoi Jésus ne s'en serait-il pas servi, lui qui s'appelle si souvent *le Fils*, *le Fils de Dieu ?* Enfin, on invoque le silence de Nicodème, qui paraît ôter à ce discours le caractère d'un entretien ; mais combien n'était-il pas naturel que cet homme, venu auprès de Jésus pour s'instruire, et de plus en plus pénétré de ses paroles, se contentât de les écouter avec une religieuse attention ? Aussi Meyer, M. Godet et d'autres interprètes regardent-ils, avec raison, cette fin du discours comme prononcée par Jésus. « La cohésion de toutes les parties de l'entretien, dit M. Godet, est trop évidente pour permettre la distinction entre la part de Jésus et celle de l'évangéliste. Ou le tout est une composition libre de celui-ci, ou le tout aussi doit être envisagé comme le sommaire d'un entretien réel de Jésus. » Telle est aussi l'opinion de M. Weiss qui incline vers le premier parti, estimant que l'évangéliste, tout en relatant un entretien qui a vraiment eu lieu, prête à Jésus des pensées (v. 14, 19) que celui-ci a dû émettre dans une situation plus avancée.

1. Jésus confirme dans ces paroles (*car*) que le but de sa venue dans le monde était bien de manifester l'amour éternel de Dieu (v. 16), et non de *juger le monde*. Le dessein de cet amour est si universel, que le *monde* entier pourrait *être sauvé* par Jésus-Christ. Cette universalité du salut est exprimée encore de la manière la plus solennelle par la triple répétition du mot *monde*. (Comp. Luc 19 : 10.) Mais Jésus, en proclamant ainsi le but miséricordieux de sa venue, est bien éloigné de nier, comme on l'a prétendu, le jugement dernier, qui, au contraire, lui est réservé pour la fin des temps et qu'il annonce de la manière la plus solennelle. (5 : 28, 29.) Et, même pendant son séjour sur la terre, et tout en annonçant la miséricorde divine, le Sauveur exerce, par la puissance de la vérité, un autre jugement, actuel, intérieur, auquel nul homme n'échappe. (v. 18, 19 ; comp. 9 : 39.) C'est donc bien à tort que nos anciennes versions rendent le mot *juger* par celui de *condamner*. Cette erreur a été commise, parce qu'on a confondu les deux jugements très distincts que nous venons de signaler. Remarquons encore que par ce dernier développement (v. 17-21) Jésus rectifie les idées de Nicodème. « Jésus, qui vient de révéler l'amour rédempteur envers le monde entier, dévoile maintenant à Nicodème la nature du vrai jugement. Et cette révélation aussi est une transformation complète de l'opinion reçue. Ce ne sera pas entre Juifs et païens, ce sera entre croyants et incrédules, quelle que soit leur nationalité, que passera la ligne de démarcation. » *Godet.*

2. Puisque le Fils de Dieu est venu, non pour juger, mais pour sauver, *celui qui croit en lui*, qui a embrassé en lui la grâce divine, qui s'est donné à lui, *n'est point jugé*. Le jugement a bien dû s'exercer dans sa conscience, par la vérité, et l'amener à la repentance, mais maintenant il en est affranchi et il respire dans l'atmosphère de la grâce et de l'amour divins ; il en a le témoignage au dedans de lui. (1 Jean 5 : 10.) Jésus confirme abondamment cette précieuse parole en déclarant que le croyant est affranchi, même du jugement final (5 : 24), où il ne comparaîtra que pour voir constater au grand jour son état d'âme. *Mais* (particule omise dans *Sin.*, *B.*), ajoute le Sauveur, *celui qui ne croit point*, qui persiste dans son incrédulité, *est déjà jugé*, par le seul fait que le *Fils unique de Dieu* s'est présenté à lui, plein de grâce et de vérité, et qu'il l'a repoussé en lui fermant son cœur. Il reste dans son péché, auquel il a ajouté le péché le plus grave, le mépris de la miséricorde divine.

3. Jésus pénètre plus profond encore dans l'âme humaine et y découvre la nature et la cause du jugement. C'est que

point à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient reprises. —
21 Mais celui qui pratique la vérité, vient à la lumière, afin que ses
œuvres soient manifestées, parce qu'elles sont faites en Dieu[1].

C. 22-36. Jésus en Judée. Dernier témoignage de Jean-Baptiste. — 1° *Jésus et Jean-Baptiste en Judée.* Jésus se rend dans la terre de Judée. Ses disciples baptisent. Jean baptise aussi à Enon, près de Salim. Il n'avait, en effet, pas encore été mis en prison. (22-24.) — 2° *Plainte des disciples de Jean.* A la suite d'une dispute avec un Juif, les disciples de Jean se plaignent à lui de la concurrence que leur fait Jésus. (25, 26.) — 3° *Réponse de Jean.* Chacun a son rôle que Dieu lui assigne. Il l'a dit : il n'est pas le Christ ; au Christ appartient l'épouse ; il n'est que l'ami de l'époux, qui se réjouit d'entendre la voix de l'époux. Il faut qu'il croisse et que je diminue ! (27-30.) — 4° *La supériorité absolue de Jésus.* Elle résulte : *a*) *de son origine :* il vient du ciel (v. 31) ; — *b*) *de la nature de son témoignage :* il parle de ce qu'il a vu et entendu, et cependant son témoignage n'est pas reçu, mais celui qui l'a reçu atteste que Dieu est véridique, car les paroles de Jésus sont celles mêmes de Dieu, vu que Dieu lui a donné l'Esprit

la *lumière,* c'est-à-dire la vérité et la sainteté divines, sont apparues *dans le monde* par la venue du Sauveur, et qu'en présence d'un tel Etre, une décision, une *crise,* un jugement s'opère en toute âme : ou elle aime la lumière et se donne à Celui qui la fait resplendir ; ou elle *aime mieux* les *ténèbres,* c'est-à-dire l'erreur, le mensonge, le mal, et elle s'y réfugie pour se livrer à ses *œuvres* qui *étaient mauvaises* et qui le restent. Le verbe à l'imparfait montre que ces œuvres étaient déjà mauvaises avant le jugement intérieur dont il s'agit. « En rejetant Jésus l'homme se juge. L'enquête la plus rigoureuse sur toute sa vie ne constaterait pas mieux sa disposition opposée au bien, que ne le fait son incrédulité. » *Godet.*

1. Ces deux versets (20, 21) confirment et développent (*car*) la grande vérité morale exprimée au v. 19. *Quiconque* se livre à des œuvres mauvaises ou *fait le mal,* non seulement n'aime pas la *lumière* (v. 19), mais il la *hait,* parce qu'elle révèle, accuse et condamne les dispositions intimes de son cœur ; et il se garde bien de venir à la lumière, c'est-à-dire, de s'approcher de Jésus ; car il sait que *ses œuvres* seraient *reprises,* convaincues de culpabilité, comme devant un tribunal. Il en est tout autrement de celui qui *pratique la vérité,* la vérité morale, qui, dans les écrits de Jean, est souvent à peu près synonyme de sainteté (4 : 23 ; 8 : 44 ; 1 Jean 1 : 6) et qui, ici, est tout l'opposé des *œuvres mauvaises* (v. 19), ou du *mal.* (v. 20.) « *Faire la vérité* désigne l'effort persévérant d'élever sa conduite à la hauteur de sa connaissance morale, de réaliser l'idéal du bien perçu par la conscience. (Rom. 7.) » *Godet.* Celui qui agit ainsi *vient à la lumière,* s'approche avec confiance du Sauveur, ne craignant point, mais désirant, que *ses œuvres soient manifestées.* C'est qu'il a en lui le témoignage que *ses œuvres,* sa vie, les dispositions de son cœur sont faites *en Dieu,* en communion avec lui, en conformité avec son esprit et sa volonté. On peut se demander, avec M. Godet, si cette expression n'est pas « bien forte pour caractériser les œuvres de l'homme sincère, avant qu'il ait trouvé Christ. Mais soit en Israël, soit même en dehors de la sphère théocratique, c'est d'une impulsion divine que provient tout bien dans la vie humaine (6 : 37, 44 ; Rom. 7). Partout où il y a docilité de la part de l'homme envers cette divine initiative, s'applique cette expression d'*œuvres faites en Dieu,* qui comprend aussi bien les soupirs du péager humilié et du croyant repentant que les nobles aspirations d'un Jean ou d'un Nathanaël. » Ainsi, malgré la sentence générale du v. 19, Jésus reconnaît qu'il y a des hommes qui, même avant de venir à lui, la lumière parfaite, ont un cœur sincère et droit, aimant la vérité et cherchant la lumière. « Quiconque est de la vérité, écoute ma voix. » (18 : 37.) Ce sont les âmes que le Père attire au Sauveur (6 : 44) et qui ne lui résistent pas. Cette parole, qui termine l'entretien, était un encouragement pour Nicodème, qui était lui-même « venu » à Jésus.

sans mesure (32-34) ; — c) *de sa position de Fils :* le Père l'aime et lui a remis toutes choses (35). — d) *Conclusion.* Celui qui croit au Fils a la vie éternelle ; celui qui désobéit au Fils, la colère de Dieu demeure sur lui. (36.)

Après cela, Jésus se rendit dans la terre de Judée avec ses dis- 22
ciples, et là il séjournait avec eux et baptisait [1]. — Or Jean baptisait 23
aussi à Enon, près de Salim, parce qu'il y avait là beaucoup d'eau ;
et on allait et on se faisait baptiser [2]. — Car Jean n'avait pas encore 24
été mis en prison [3]. — Or, il y eut une dispute des disciples de Jean 25
avec un Juif, au sujet de la purification [4]. — Et ils vinrent à Jean et 26
lui dirent : Rabbi, celui qui était avec toi au delà du Jourdain, au-

1. *Après cela,* c'est-à-dire après ce premier séjour à Jérusalem (2 : 13 et suiv.), où eut lieu l'entretien avec Nicodème. (v. 1 et suiv.) Jésus quitte la capitale, où sa manifestation dans le temple et les miracles qu'il avait accomplis n'avaient pu lui assurer l'adhésion générale ni l'approbation des autorités théocratiques. Il en a conclu que l'œuvre de préparation accomplie par Jean-Baptiste doit se poursuivre encore et il s'y associe lui-même ; il se rend dans les campagnes de la Judée pour *séjourner là* quelque temps *avec ses disciples.* Là aussi, il joint à la prédication le *baptême.* L'évangéliste rectifie et complète le renseignement qu'il donne ici, en disant que « ce n'était pas Jésus lui même qui baptisait, mais ses disciples. » (4 : 2.) Ce baptême était comme celui du Précurseur, un baptême administré en signe de repentance ; le baptême d'Esprit n'eut lieu qu'après la Pentecôte. (7 : 39 ; Act. 1 : 5.) Dans l'Eglise chrétienne, ces deux baptêmes furent réunis en un seul, qui devint le sceau de la régénération. (Eph. 5 : 26 ; Tite 3 : 5.)

2. Jean continuait son œuvre, parce qu'à ses yeux le royaume de Dieu, en vue duquel il prêchait et baptisait, n'était pas encore établi. Il lui fallait, pour mettre un terme à sa mission, un ordre de Dieu ; il le reçut bientôt par le fait de son emprisonnement. — On n'a que des conjectures sur la situation précise de ces deux localités *Enon* et *Salim.* Le premier de ces noms est dérivé probablement d'un mot hébreu qui signifie *les sources,* et le second est dans les Septante la transcription du nom hébreu de *Schilchim,* qui veut dire *les conduites d'eau, les ruisseaux.* Cette double signification est en harmonie avec cette observation de l'évangéliste, qu'il y avait là *beaucoup d'eau.* On en a conclu, avec raison, qu'alors Jean ne baptisait pas dans le Jourdain, sans quoi cette remarque eût été superflue. Les deux noms *Schilchim* et *Aïn* se trouvent réunis dans une énumération des villes de « la contrée du midi » de Juda. (Jos. 15 : 32.)

3. L'évangéliste explique comment l'activité de Jean-Baptiste pouvait continuer encore. Mais pourquoi cette observation était-elle nécessaire? Evidemment parce que le récit des deux premiers évangiles (Math. 4 : 12 ; Marc 1 : 14), qui ne suivaient point un ordre chronologique rigoureux, laissait croire que l'emprisonnement de Jean-Baptiste avait eu lieu avant le premier retour de Jésus de Judée en Galilée, immédiatement après son baptême. Or notre évangéliste, qui rapporte (1 : 44) un premier voyage en Galilée et (4 : 3, 43 et suiv.) un second voyage, distinguant ainsi ces deux retours, que la tradition synoptique avait fondus en un seul, rétablit l'ordre chronologique de ces premiers temps de l'activité du Sauveur, et nous apprend que la prédication du Précurseur eut lieu, quelque temps encore, simultanément avec celle de Jésus.

4. Selon le texte reçu, cette dispute des disciples de Jean aurait eu lieu avec *des Juifs,* mais la plupart des documents sont en faveur du singulier, *un Juif.* Le pluriel se lit dans plusieurs anciennes vers. et chez Origène, mais parmi les manuscrits il n'a pour lui que le *Sin.,* et des *minuscules.* L'évangéliste ne dit pas qui était ce *Juif.* Cette discussion avait pour objet la *purification,* c'est-à-dire le baptême. Il s'agissait probablement, d'après le contexte, de décider lequel des deux baptêmes, celui de Jean ou celui de Jésus, était le plus efficace. De là une sorte d'irritation chez les disciples de Jean, et leur démarche auprès de leur Maître. (v. 26.)

quel tu as rendu témoignage, voici, il baptise, et tous vont à lui [1].
27 — Jean répondit et dit : Un homme ne peut rien prendre, qui ne
28 lui ait été donné du ciel [2]. — Vous-mêmes m'êtes témoins que j'ai
dit : Ce n'est pas moi qui suis le Christ, mais j'ai été envoyé devant
29 lui. [3]. — Celui qui a l'épouse est l'époux ; mais l'ami de l'époux,
qui se tient là et qui l'écoute, est ravi de joie d'entendre la voix de
30 l'époux ; cette joie donc qui est la mienne est parfaite [4]. — Il faut
31 qu'il croisse et que je diminue [5]. — Celui qui vient d'en haut est

1. Ces paroles respirent la jalousie : *Celui à qui tu as rendu témoignage,* que tu as recommandé avec un désintéressement si généreux, (gr.) *voici, celui-là baptise !* Il cherche à te supplanter par une concurrence directe ! Et ils ajoutent avec l'exagération du dépit : *et tous vont à lui !* On comprend ces sentiments chez des hommes sincères mais peu éclairés, vivement attachés à leur maître et qui n'avaient pas cru en Jésus. Mais quel contraste entre de telles dispositions et l'admirable humilité qui ressort de chaque mot de la réponse de Jean !

2. Jean exprime en ces mots une vérité générale, absolue. (Comp. Jacq. 1 : 17.) Mais à qui l'applique-t-il ? Les uns répondent : A lui-même ; il n'a aucune prétention à avoir ou à être rien de plus que ce qui lui a été départi. (Bengel, Lücke, Hengstenberg, Godet.) D'autres, à Jésus ; il n'aurait pas les succès dont les disciples de Jean étaient jaloux, si ceux-ci ne lui avaient *été donnés du ciel.* (De Wette, Meyer, Astié, Weiss, Holtzmann.) D'autres enfin, à Jean et à Jésus tout ensemble, chacun d'eux devant remplir la mission qui lui a été assignée de Dieu. (Tholuck, Luthardt, Keil.) Il nous semble que la première de ces explications est le plus en harmonie avec le v. 28 où Jean continue à parler de lui-même et de ce qui ne lui a pas été donné.

3. Les disciples de Jean ne pouvaient pas ignorer les déclarations si positives de leur maître (1 : 20-34) sur son rapport avec le Messie. Eux-mêmes viennent de faire allusion (v. 26) au témoignage rendu par Jean. Aussi se contente-t-il de leur dire : *Vous-mêmes m'êtes témoins.*

4. Le Précurseur montre encore, par une belle et touchante image, quelle est sa position subordonnée à l'égard du Sauveur : *Lui est l'époux,* à qui appartient l'*épouse,* c'est-à-dire l'Eglise qu'il a rachetée. Jean n'est que l'*ami de l'époux,* mais cela suffit pleinement à sa *joie.* Cette image, Jean l'avait trouvée dans l'Ancien Testament (Esa. 54 : 5 ; 62 : 5 ; Osée 2 : 16 et suiv.) ; mais quelle vue profonde fallait-il qu'il eût, et de l'Ecriture, et du Messie, pour appliquer à ce dernier ce que les prophètes avaient dit de l'union de l'Eternel avec son peuple ! Jésus lui-même se sert de cette image qui peint si vivement son amour pour l'Eglise (Math. 9 : 15 ; 25 : 1 et suiv.), et ses disciples, après lui, se sont bien gardés de l'oublier. (Eph. 5 : 25 et suiv. ; Apoc. 19 : 7 ; 21 : 2.) La position que Jean s'attribue par cette comparaison est celle d'*ami de l'époux*, son intermédiaire auprès de l'épouse, chargé de demander la main de celle-ci, et enfin de préparer les noces. C'est ce beau rôle que Jean décrit par ces détails : L'ami de l'époux *se tient là,* à sa disposition, il l'*écoute,* il *est ravi de joie* (gr. *se réjouit de joie*) *d'entendre sa voix,* pendant la fête des noces (Jér. 7 : 34). Puis Jean ajoute que cette joie qui est *la sienne* est *parfaite,* parvenue à son plein accomplissement. (Le même mot qui se retrouve 15 : 11 ; 16 : 24 ; 17 : 13.) Quel contraste entre cette joie du maître et la jalousie des disciples ! (v. 26.)

5. Admirable conclusion de la similitude qui précède ! expression d'humilité la plus touchante qui soit sortie de la bouche d'un serviteur de Dieu ! Jésus *grandira* en effet, son règne s'étendra sur le monde entier, toute puissance lui sera donnée au ciel et sur la terre ! Et Jean va bientôt voir *diminuer* sa mission, son influence, sa vie même, qui ira s'éteindre dans un cachot. *Il faut,* dit-il ; telle est, envers Jésus et envers lui-même, la souveraine volonté de Dieu ! — La plupart des interprètes considèrent cette belle conclusion comme la fin du discours de Jean-Baptiste et estiment que les versets suivants (31-36) renferment des développements de sa pensée, ajoutés par l'évangéliste. Ils se fondent d'abord sur ce que les idées exprimées dans ces versets sur la nature divine du Sauveur dépassent, selon eux, le point de vue où se trouvait

au-dessus de tous ; celui qui est de la terre, est de la terre, et parle
comme étant de la terre ; Celui qui vient du ciel est au-dessus de
tous [1]. — Ce qu'il a vu et entendu, il en rend témoignage ; et 32
personne ne reçoit son témoignage [2]. — Celui qui a reçu son témoi- 33
gnage a certifié que Dieu est vrai ; — car Celui que Dieu a envoyé, 34
parle les paroles de Dieu [3], parce que Dieu ne lui donne pas l'Esprit

le Précurseur; et ensuite, sur le fait que le style de ce morceau est décidément celui de Jean. Ces raisons ne sont pas sans importance, et il n'y aurait rien à perdre pour la foi, si ce magnifique témoignage rendu au Sauveur était sorti de la plume de Jean, au lieu de venir de la bouche du Précurseur. Cependant, d'éminents exégètes, Meyer et M. Godet entre autres, voient dans ces versets la continuation du discours de Jean-Baptiste, rien n'indiquant que celui-ci se soit terminé avec le v. 30. Et, en effet, pourquoi Jean-Baptiste, qui a appelé Jésus « l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde, » qui vient de nous montrer en lui le céleste époux de l'Eglise, n'exprimerait-il pas encore, à son sujet, les grandes pensées qui vont suivre? « Jean-Baptiste, dit Meyer, parle réellement, dans le cercle intime de ses disciples, avec l'enthousiasme croissant du dernier des prophètes, il dévoile encore toute la grandeur divine de Jésus et couronne ainsi ses témoignages avant de disparaître de l'histoire. » Et si l'on ne peut méconnaître dans la forme de son enseignement les caractères du style de l'évangéliste, il ne faut pas oublier que celui-ci a dû reproduire en grec un discours tenu en araméen.

1. Jean-Baptiste confirme et généralise le contraste absolu qu'il vient d'établir entre le Sauveur et lui. *Celui qui vient d'en haut*, le Fils de Dieu, *est au-dessus de tous*, de tous les hommes, de ses serviteurs les plus éminents, fussent-ils prophètes ou apôtres. C'est ce que confirme abondamment l'expérience ; aucun des plus excellents serviteurs ne supporte la moindre comparaison avec le Maître. Jean exprime cette vérité en opposant à Celui qui vient d'en haut *celui qui est de la terre* : il en émane, il appartient à notre pauvre humanité déchue, il *est* et reste *de la terre*, il en porte les caractères, les infirmités; et quand il *parle*, il ne peut le faire que *comme étant de la terre.* Le grec porte littéralement : *il parle de la terre ;* les mots *de la terre* se rapportent proprement au contenu des discours : ils ne traitent que de choses terrestres (comp. v. 12). Voir l'opposé au v. 34. Ces paroles, malgré ce qu'elles ont d'absolu, n'excluent ni la vocation d'en haut que peut avoir reçue un serviteur de Dieu (Luc 3 : 2), ni les révélations ou les secours de l'Esprit de Dieu qui font de sa parole une parole divine. (Jean 1 : 33, 34.) Mais la propre expérience de Jean-Baptiste (Math. 11 : 2) montra bientôt que ce jugement sévère n'était que trop fondé. — Une variante, adoptée par Tischendorf d'après *Sin.*, *D*, supprime les mots : *est au-dessus de tous*, en sorte que la phrase serait celle-ci : « Celui qui vient du ciel témoigne ce qu'il a vu et entendu. »

2. Celui qui *vient du ciel*, et parle de *ce qu'il a vu et entendu* a une connaissance immédiate et parfaite de ce qu'il affirme (comp. v. 11 et 13, notes). Grand contraste avec « celui qui est de la terre ! » — Comment Jean peut-il ajouter cette réflexion attristée : *mais personne ne reçoit son témoignage ?* On venait de lui dire : « Tous vont à lui » (v. 26) ; lui-même a exprimé toute sa joie de voir les prémices de l'Eglise se réunir autour du céleste époux. (v. 29.) C'est que Jean pas plus que l'évangéliste (1 : 10, 11), pas plus que Jésus lui-même (3 : 11), ne se faisait d'illusions sur les dispositions du cœur de l'homme ; il reste vrai que, auprès de la masse des incrédules et des indifférents, le nombre de ceux qui se donnent à Jésus est infiniment petit. « Ce mot : *personne*, est l'hyperbole d'une profonde douleur » (Meyer) ; et Jean-Baptiste lui-même va en modifier l'expression en parlant (v. 33) de ceux qui reçoivent le Sauveur.

3. Celui qui *a reçu* dans son cœur, par une foi vivante, le *témoignage* rendu par Jésus-Christ (gr.) *a* par là même *scellé*, *certifié* au moyen de son sceau, le fait que *Dieu est vrai* ou véridique. C'est ce qu'explique (*car*) le v. 34, en affirmant que le témoignage de Jésus est celui de Dieu même : *Celui que Dieu a envoyé parle les paroles de Dieu* lui-même. La foi, la confiance du cœur est en elle-même, de la part du croyant, une attes-

35 avec mesure [1]. — Le Père aime le Fils et a remis toutes choses entre
36 ses mains [2]. — Celui qui croit au Fils a la vie éternelle ; mais celui
qui désobéit au Fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui [3].

2. *Jésus en Samarie.*

A. 1-26. Jésus et la Samaritaine. — 1° *Introduction historique.* — *a*) *Le départ de Judée.* Jésus, ayant appris que les pharisiens étaient informés des succès de son ministère en Judée, retourne en Galilée. (1-3.) — *b*) *Au puits de Jacob.* Obligé de passer par la Samarie, il arrive, près de Sychar, au puits de Jacob, vers les midi, et s'y assied fatigué. (4-6.) — 2° *Entretien avec la Samaritaine : première partie.* — *a*) *L'entrée en relations.* Une femme samaritaine vient puiser de l'eau. Jésus lui demande à boire, car ses disciples étaient allés acheter des vivres. La femme s'étonne qu'un Juif lui adresse une telle requête. (7-9.) — *b*) *Jésus excite chez cette femme le désir d'une condition meilleure en lui offrant de l'eau vive.* Si elle connaissait celui qui lui de-

tation de la véracité de Dieu, tandis que celui qui ne croit pas Dieu, « le fait menteur. » (1 Jean 5 : 10.) Le verbe *sceller*, employé dans un sens figuré et spirituel, revient souvent dans le Nouveau Testament (6 : 27 ; 1 Cor. 9 : 2 ; 2 Cor. 1 : 22, etc.)

1. Gr. *Car Dieu* (ce mot manque dans *Sin.*, *B*, *C*, il est probablement une glose) *ne donne pas l'Esprit avec mesure.* Ce qui n'est pas donné *avec mesure*, est donné *sans mesure*, avec une abondance infinie, comme Dieu donne. Mais à qui le donne-t-il ainsi ? Evidemment à Celui qu'il a envoyé (v. 34), à son Fils qu'il aime et à qui il a remis toutes choses. (v. 35.) Aussi est-ce avec raison que toutes nos versions suppléent le pronom *lui*, qui n'est pas dans le grec, et sans lequel cette phrase générale « n'aurait aucun sens. » (De Wette.) En effet aucun prophète n'a reçu l'Esprit de Dieu d'une manière infinie et permanente. Chaque croyant le reçoit dans la mesure que Dieu lui dispense ; le Fils de Dieu seul en a toute la plénitude. (Col. 1 : 19.) En parlant de ce *don* de l'Esprit, Jean-Baptiste pense sans doute à ce dont il a été témoin au baptême de Jésus. (1 : 32.)

2. Gr. *a donné tout dans sa main*, l'a mis en sa puissance. C'est dans cet ineffable rapport d'*amour* qui l'unit au Père, que le Fils possède non seulement la plénitude de l'Esprit, mais *toutes choses.* « Tout ce qui est à moi, est à toi ; et ce qui est à toi, est à moi. » (Jean 17 : 10 ; comp. 13 : 3 ; 17 : 2 ; Math. 11 : 27 ; 28 : 18 ; 1 Cor. 15 : 27 ; Eph. 1 : 22.)

3. Telle est la conclusion pratique de tout ce qui vient d'être dit du *Fils de Dieu* ; la foi en lui ou l'incrédulité à son égard ont des conséquences qui se prolongent jusque dans l'éternité. *Croire en lui*, c'est *avoir* actuellement *la vie éternelle.* (*A* et non *aura.*) Lui-même est *la vie* (14 : 6) ; être avec lui, par la foi, dans une communion vivante, c'est posséder, en lui, cette vie impérissable qui, un jour, s'épanouira pleinement dans le ciel. (5 : 24.) — Mais quels contrastes entre cette déclaration et la sentence qui suit ! 1° On s'attendait à ce qu'à ces mots : *croire au Fils*, seraient opposés ceux-ci : *ne pas croire ;* au lieu de cela, nous lisons : *désobéit au Fils.* C'est que, comme la foi est un acte moral de la conscience et du cœur qui constitue l'*obéissance* même, l'incrédulité est une révolte morale de l'homme pécheur contre Celui qui lui offre le salut. 2° A ce verbe au présent : *a* la vie, se trouve opposé un verbe au futur : ne *verra* point la vie, ni maintenant, ni plus tard. 3° D'une part, la *vie éternelle ;* d'autre part, la *colère de Dieu*, qui est l'indignation de la sainteté contre le péché et l'ingratitude. Cette colère *demeure* sur l'incrédule ; elle était donc déjà sur lui par l'effet du péché héréditaire (Eph. 2 : 3) ; elle reste sur lui et s'accroît par le fait du mépris de la grâce offerte. — Ces paroles sont la conclusion vraiment prophétique du discours et de tout le témoignage du Précurseur. C'est comme s'il avait dit, avec Moïse : « Voici, j'ai mis devant toi la vie et la mort ! » (Deut. 30 : 15.)

mande à boire, elle le prierait elle-même, et il lui donnerait de l'eau vive. La femme objecte que Jésus n'a rien pour puiser, et s'indigne à la pensée qu'il se donne pour un plus grand que Jacob. Jésus oppose à l'eau de ce puits l'eau qu'il donne lui-même, qui ôte la soif à jamais et devient une source jaillissante en vie éternelle. La femme lui demande de cette eau, pour n'être plus obligée de venir puiser au puits. (10-15.) — 3° *Deuxième partie de l'entretien.* — *a*) *Jésus réveille la conscience de son interlocutrice.* Il lui dit d'appeler son mari. Elle répond qu'elle n'en a point. Il lui déclare qu'elle a eu cinq maris et vit maintenant dans une union irrégulière. Elle reconnaît Jésus pour un prophète. (16-19.) — *b*) *Il lui présente le vrai culte.* La femme demande s'il faut adorer sur le Garizim ou à Jérusalem. Jésus lui révèle un culte nouveau dont l'heure est venue, qui ne sera ni celui des Samaritains ni celui des Juifs (les Juifs ont toutefois l'avantage de la connaissance, car d'eux vient le salut). Mais dès maintenant le vrai culte sera l'adoration rendue au Père en esprit et en vérité. Dieu, qui est esprit, réclame de tels adorateurs. (20-24.) — *c*) *Il se déclare le Messie.* La femme exprimant la croyance que le Messie, à sa venue, annoncera toutes choses, Jésus lui déclare qu'il est, lui, le Messie. (25, 26.)

Lors donc que le Seigneur eut appris que les pharisiens avaient IV
entendu dire que Jésus faisait et baptisait plus de disciples que Jean[1]
— (toutefois ce n'était pas Jésus lui-même qui baptisait, mais ses dis- 2
ciples)[2], — il quitta la Judée, et s'en retourna en Galilée. — Or, il 3, 4
fallait qu'il passât par la Samarie[3]. — Il arriva donc à une ville de 5

1. Ces mots : *Lors donc* reportent la pensée au moment où de nombreux disciples affluaient autour de Jésus pendant son séjour en Judée. (3 : 26.) *Les pharisiens, ayant entendu parler de* l'action croissante du nouveau prophète qui succédait à *Jean*, en prirent de l'ombrage. Comme ils avaient repoussé le ministère du Précurseur, qui pourtant vivait selon la rigueur de la loi, ils devaient à plus forte raison reporter leur inimitié sur Jésus, qui prêchait une vie toute nouvelle, faisait des miracles et avait assumé l'autorité messianique en purifiant le temple. (2 : 14 et suiv.) Le Sauveur *ayant appris*, sans doute par quelques-uns de ses disciples, que telles étaient les dispositions de ses adversaires, et ne voulant pas provoquer, avant le temps, leur haine, « quitta la Judée et s'en retourna en Galilée. » (v. 3.) Telle est, dans notre évangile, la première mention de cette opposition des chefs du peuple, qui ira grandissant jusqu'à la croix du Calvaire.

2. L'évangéliste précise et rectifie par cette observation un mot d'où l'on aurait pu conclure que Jésus *baptisait lui-même* (3 : 22), tandis qu'il laissait cette fonction à *ses disciples*. Mais pourquoi ne baptisait-il pas lui-même ? On a répondu que c'était afin d'éviter qu'on attribuât au baptême reçu de ses propres mains une valeur supérieure. On a dit encore que, tout entier à son ministère, il ne voulait pas s'en détourner pour accomplir une cérémonie qu'il pouvait laisser à ses disciples. Les apôtres agirent de même plus tard. (1 Cor. 1 : 17 ; Act. 10 : 48.) Ces explications peuvent être fondées ; mais la vraie raison, c'est que Jésus était le *Seigneur*. (v. 1.) Celui qui devait baptiser du Saint-Esprit, ne pouvait pas baptiser d'eau (Math. 3 : 11) ; d'autant moins que ce baptême administré par les disciples n'était alors encore que préparatoire, comme celui du Précurseur.

3. La *Samarie* étant située entre la Judée et la Galilée, *il fallait* traverser cette province si l'on voulait suivre le chemin le plus direct. Les Juifs évitaient ordinairement la Samarie, en faisant un détour par la Pérée et la rive orientale du Jourdain. Jésus, voulant donner un exemple de largeur et montrer qu'il ne partageait pas le préjugé des Juifs à l'égard des Samaritains (v. 9, note), prit le chemin le plus court, qui était encore de trois journées. Mais ne pourrait-on pas, avec R. Stier, voir dans ce mot *il fallait* une direction de la providence et de la grâce divines, en vue de la belle œuvre

Samarie, nommée Sychar [1], près du champ que Jacob donna à Joseph
6 son fils [2]. — Or, là était la source de Jacob [3]. Jésus donc, fatigué du
voyage, s'était ainsi assis près de la source ; c'était environ la sixième
7 heure [4]. — Une femme de la Samarie vient pour puiser de l'eau [5].

que Jésus avait à faire dans cette même Samarie et que Jean va nous raconter avec une évidente prédilection ?

1. Autrefois on identifiait *Sychar* avec *Sichem*, ville célèbre dans l'histoire du peuple d'Israël (Jos. 20 : 7 ; Jug. 9 : 7), connue déjà au temps des patriarches. (Gen. 12 : 6 ; 33 : 18 ; Jos. 24 : 32.) Elle fut appelée Néapolis, et subsiste encore sous le nom de Naplouse. On expliquait le changement du nom de *Sichem* en *Sychar* par la haine des Juifs pour les Samaritains : *Sychar*, en effet, serait dérivé de *schéker*, mensonge, ou de *schékar*, boisson (ville des buveurs, comp. Esa. 28 : 1). Mais il est plus probable qu'il faut distinguer Sychar de Sichem. Eusèbe parle de « Sychar qui est devant Naplouse ; » le Talmud mentionne une localité du nom de Soukar ; et l'on trouve aujourd'hui encore près du puits de Jacob un hameau qui porte le nom de *El Askar*. Voir les belles pages que M. F. Bovet a consacrées à Sichem dans son *Voyage en Terre-Sainte*. (2e édit. p. 358 et suiv.) « ...Bientôt la nature change : la culture devient plus riche et moins rare. Nous sommes dans le beau pays d'Ephraïm, bien différent de celui de Juda.... C'est surtout en arrivant dans la grande vallée où se trouve le puits de Jacob qu'on s'aperçoit de ce changement. Cette plaine n'a pas d'arbres, il est vrai, et les montagnes qui la bordent sont encore nues et rocheuses, mais le fond de la vallée est couvert de champs cultivés et de prairies de la verdure la plus fraîche et la plus éclatante. Encore quelques jours et les blés seront *blancs pour la moisson*.... »

2. Sur ce *champ que Jacob donna à Joseph*, voir Gen. 48 : 22 ; comp. 33 : 19, et 34 : 25-27 ; Jos. 24 : 32.

3. La *source* et non le *puits*, selon nos versions ordinaires ; ce dernier mot ne se trouve qu'au v. 11. En employant ainsi deux termes distincts, l'évangéliste veut faire remarquer, sans doute, que ce puits n'était pas une citerne destinée à recueillir les eaux de pluie, selon l'usage de l'Orient, mais qu'il était alimenté par une *source* souterraine d'eau courante. Ensuite, ce terme seul pouvait fournir l'image que Jésus en tire au v. 14. — « Nous arrivons, écrit M. F. Bovet, à ce puits de Jacob où, pour la première fois, le grand principe d'un culte nouveau fut énoncé par Jésus en opposition au semi-paganisme des Samaritains et au théisme formaliste des Juifs : « Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité. » (v. 24.) C'est sans contredit un des sites les plus intéressants qu'il y ait dans toute la Terre-Sainte, non seulement à cause de la grandeur de la scène qui s'y est passée, non seulement à cause de l'importance des paroles que le Fils de l'homme y a fait entendre, mais aussi parce qu'il n'est pas de localité qui soit mieux circonscrite et plus aisément reconnaissable. L'Evangile est sobre de tableaux, il nous en présente peu qui soient aussi complètement dessinés que celui de l'entretien de Jésus avec la Samaritaine. C'est ici, c'est sur la margelle de ce puits, que Jésus s'est assis à l'heure de midi, lassé du chemin, et a demandé à boire à cette femme de Sychar. Voilà cette source dont il disait : « Tous ceux qui boivent de cette eau auront de nouveau soif, mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, n'aura plus jamais soif. » Ces pierres, cette plaine, ces montagnes ont été témoins de cette conversation. Ces beaux champs de blé qui s'étendent devant moi sont ceux que Jésus montrait à ses disciples : « Ne dites-vous pas, vous, qu'il y a encore quatre mois jusqu'à la moisson?... » Voilà, au-dessus de nous, ce sommet du Garizim auquel se rapportent ces paroles : « L'heure vient où ce ne sera ni sur *cette montagne* ni à Jérusalem que vous adorerez le Père. » Le puits de Jacob est dans une admirable situation, au point de jonction de l'étroite vallée de Sichem et de la grande vallée de Mokhna.... A ma gauche est l'Hébal, et au pied, à peu de distance de moi, le tombeau de Joseph. » F. Bovet, *Voyage en Terre Sainte*, p. 361.

4. La *sixième heure*, c'est-à-dire midi (voir 1 : 40, 2e note), l'heure de la plus grande chaleur. Cette observation nous fait sentir combien Jésus devait être *fatigué*, épuisé par la marche et accablé par l'ardeur du soleil, quand il vint s'asseoir sur le bord du puits de Jacob ! L'évangéliste accentue encore cette impression par

La note 5 est à la page suivante.

Jésus lui dit : Donne-moi à boire [1]. — Car ses disciples s'en étaient 8
allés à la ville pour acheter des vivres [2]. — La femme samaritaine 9
lui dit donc : Comment toi, qui es Juif, me demandes-tu à boire, à
moi, qui suis une femme samaritaine ? (Car les Juifs n'ont point de
relations avec les Samaritains [3].) — Jésus répondit et lui dit : Si tu 10
connaissais le don de Dieu et qui est celui qui te dit : Donne-moi à
boire, tu l'aurais prié toi-même, et il t'aurait donné de l'eau vive [4].
— La femme lui dit : Seigneur, tu n'as point de vase pour puiser, et 11
le puits est profond, d'où aurais-tu donc cette eau vive ? — Es-tu 12

ce petit mot : *ainsi*, fatigué comme il l'était, d'après Erasme, Bèze. D'autres (Chrysostome, Meyer, Weiss, Rilliet, Oltramare), estimant que pour avoir le premier sens, *ainsi* devrait être placé devant le participe *fatigué*, traduisent : « S'était *tout simplement* assis, » tel qu'il était, sans autre siège, ou, selon l'expression de M. Godet, « sans autre préparatif, en prenant les choses comme il les trouvait. »

5. L'évangéliste, en indiquant la nationalité de cette femme, fait pressentir la tournure que prendra son entretien avec Jésus. Elle arrive inopinément à la source. Moment important pour elle, que le texte marque et rend plus actuel par le verbe au présent, *vient*.

1. En adressant la parole à cette femme, Jésus pressentait ce qui allait s'ensuivre, mais il faut prendre la requête qu'il lui adresse dans toute sa simplicité et sa réalité ; il demande à boire, parce qu'il souffrait de la soif. Cela ressort de ce qui est dit au v. 6 (voir la note).

2. La remarque de l'évangéliste fait comprendre (*car*) pourquoi Jésus demande à la femme un service que nul autre ne pouvait lui rendre, en l'absence de *ses disciples*. Celle-ci permettra à l'entretien de devenir plus direct et intime.

3. Par cette parenthèse l'évangéliste explique l'étonnement de la femme. Les Samaritains étaient issus d'un mélange d'Israélites restés dans le pays lors de la captivité, et de païens transportés de l'Orient dans cette contrée, pour la repeupler. (2 Rois 17 : 24.) Ils avaient sur le mont de Garizim un temple, et leur religion était la religion de Moïse, mélangée également de paganisme. Ils admettaient le Pentateuque, à l'exclusion de tout le reste de l'Ancien Testament. (2 Rois 17 : 29.) Il y avait entre les Juifs et les Samaritains une haine nationale qui remontait à l'époque du retour de la captivité. (Esdr. 4 : 1-5 ; comp. Luc 9 : 52 et suiv.) Aussi était-ce faire à un Juif une grossière injure que de l'appeler Samaritain. (Jean 8 : 48.) Malgré cette hostilité entre les deux peuples, il y a quelque exagération dans l'étonnement exprimé par la Samaritaine. Reconnaissant en Jésus, soit à son langage, soit à son costume, un *Juif*, elle profite de la demande qu'il lui adresse pour donner essor à un sentiment national, souvent plus vif chez les femmes que chez les hommes.

4. Jésus connut sans doute que le cœur de cette femme ne resterait pas fermé à sa parole, malgré l'ignorance et les préjugés dont il était rempli. Et avec quelle condescendance il poursuit l'entretien ! A quelle hauteur il l'élève dès l'abord ! Si la femme savait à qui elle avait affaire, au lieu de lui marchander un peu d'eau pour sa soif, elle se mettrait à le *prier* humblement elle-même. Il y a progression dans ces paroles si riches et très diversement interprétées. D'abord le *don de Dieu*, qui, sans aucun doute, était déjà renfermé dans cette précieuse occasion offerte à la femme de voir et d'entendre le Sauveur. Ensuite, cette première grâce la conduirait bien vite à savoir *qui est celui* qui condescend à lui demander un peu d'eau. La Samaritaine le saura bientôt, autant du moins qu'elle pouvait le connaître alors. (v. 29 et 42.) Lui, enfin, lui aurait donné de l'*eau vive*. Au sens propre, l'eau vive, c'est-à-dire celle qui coule de source (par opposition à l'eau de pluie recueillie dans des citernes) est particulièrement précieuse en Orient. Elle seule rafraîchit et restaure le voyageur épuisé par la fatigue et la soif. Qu'est-ce que Jésus, sous cette belle image, offre à la pauvre femme samaritaine ? Chaque interprète répond à cette question selon ce qui lui paraît être l'essence même de l'évangile. Meyer et Astié : *la grâce et la vérité* (1 : 14) ; Lücke : *la foi* (7 :

plus grand que notre père Jacob, qui nous a donné ce puits, et qui
13 en a bu lui-même, ainsi que ses fils et ses troupeaux[1] ? — Jésus ré-
pondit et lui dit : Quiconque boit de cette eau-là aura de nouveau
14 soif ; — mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura plus
jamais soif ; au contraire, l'eau que je lui donnerai deviendra en lui
15 une source d'eau jaillissante jusqu'à la vie éternelle[2]. — La femme
lui dit : Seigneur, donne-moi cette eau-là, afin que je n'aie plus soif
16 et que je ne vienne plus ici pour puiser[3]. — Jésus lui dit : Va, ap-
17 pelle ton mari, et viens ici[4]. — La femme répondit : Je n'ai point
18 de mari. Jésus lui dit : Tu as bien dit : Je n'ai point de mari ; — car
tu as eu cinq maris ; et celui que tu as maintenant n'est pas ton

38) ; Olshausen : *Jésus lui-même et la vie qui vient de lui ;* Luthardt, Hofmann : *le Saint-Esprit ;* plusieurs Pères de l'Eglise : *l'Esprit* donné par le *baptême.* Ne pourrait-on pas réunir toutes ces pensées en disant que l'eau vive est l'image de *la vie,* la vie spirituelle et éternelle de l'âme ? (v. 13, 14.) Mais cette vie ne se trouve qu'en Jésus (14 : 6 , Col. 3 : 4) et elle n'est communiquée à l'âme que par le Saint-Esprit. Toutes les interprétations précédentes se trouvent comprises dans cette dernière qui est en harmonie avec l'Ecriture entière. (Ps. 23 : 2 ; 42 : 2, 3 ; Esa. 12 : 3 ; 41 : 17, 18 ; Jér. 2 : 13 ; Jean 7 : 37-39.)

1. La Samaritaine a reçu des paroles de Jésus une première impression, qui lui inspire du respect : à celui qu'elle avait appelé *un Juif* (v. 9), elle donne maintenant le titre honorable de *Seigneur.* Peut-être même soupçonne-t-elle sous ce mot d'*eau vive* une pensée plus élevée ; mais, comme Nicodème (3 : 4), elle affecte de prendre l'image dont Jésus se sert dans son sens littéral et matériel, et elle défie Jésus de pouvoir lui donner ce qu'il lui offre, puisque, sans un *vase pour puiser,* il ne peut atteindre l'eau dans ce *puits profond.* « Il n'y a point ici d'autre source ; *d'où aurais-tu donc cette eau vive ?* » Puis, cédant à un mouvement d'orgueil national, elle demande à Jésus s'il se croit *plus grand,* plus puissant que le patriarche qui avait fait don de ce puits à ses descendants et qui l'avait trouvé suffisant pour *lui-même,* pour ses *fils* et pour ses *troupeaux.* Il y a dans ces dernières paroles une pointe d'ironie par laquelle la femme croit répondre à ce mot de Jésus : Si tu savais *qui est Celui* qui te parle. — Elle appelle Jacob *notre père* parce que les Samaritains prétendaient descendre de ce patriarche par Joseph et ses fils, Ephraïm et Manassé. (Josèphe, *Antiq.*, IX, 14, 3 ; XI, 3, 6.)

2. *Cette eau-là,* dit Jésus, en désignant du geste le puits, ne peut désaltérer que pour un moment ; la soif renaît bientôt. Il en est de même de toutes les jouissances de la terre, qui sont incapables de satisfaire l'âme de l'homme. Christ seul, par l'Esprit qu'il lui communique, étanche sa soif pour toujours. Mais cette source de vie et de bonheur n'existe pas seulement en dehors de l'âme régénérée ; l'Esprit de Dieu qui la vivifie, demeure *en elle* et y forme une *source* permanente, toujours jaillissante *jusqu'à la vie éternelle.* « Ce qui est éternel remonte toujours jusqu'à l'éternité. » *Olshausen.*

3. On pourrait avec Lücke et Tholuck, voir de l'ironie dans la demande de la femme, ou, avec Meyer et Stier, penser que, dans son embarras, elle ne sait ce qu'elle dit. Mais non ; elle parle sérieusement, comme le montre ce mot respectueux de *Seigneur.* Les paroles de Jésus, surtout ce terme imposant de *vie éternelle,* l'ont impressionnée ; elle a le pressentiment d'une vie paisible et heureuse, mais elle est incapable de concevoir cette vie en dehors du cadre de son existence terrestre ; c'est pourquoi elle associe naïvement le don qui lui est offert à la suppression de ses peines présentes. Comment l'éclairer au point de lui faire comprendre par la simple intelligence ce qu'est la vie de l'âme, la vie éternelle ? Jésus dirige l'entretien vers un domaine plus accessible à son interlocutrice, celui de la conscience et de la vie morale.

4. Le but de Jésus, en donnant à la femme l'ordre d'appeler *son mari,* était d'enfoncer dans sa conscience un aiguillon qui devait l'amener à la repentance. — Quelques interprètes, estimant qu'il y aurait eu, dans l'emploi de ce moyen dé-

mari ; tu as dit vrai en cela [1]. — La femme lui dit : Seigneur, je 19
vois que tu es un prophète ! — Nos pères ont adoré sur cette mon- 20
tagne, et vous dites, vous, que le lieu où il faut adorer est à Jérusa-
lem [2]. — Jésus lui dit : Femme, crois-moi, l'heure vient où ce ne 21
sera ni sur cette montagne ni à Jérusalem que vous adorerez le
Père [3]. — Vous, vous adorez ce que vous ne connaissez point ; nous, 22
nous adorons ce que nous connaissons ; car le salut vient des Juifs [4].

tourné, quelque chose de peu conforme à la parfaite sincérité de Jésus, pensent qu'il voulait réellement faire venir à lui le mari de cette femme, afin de le rendre aussi participant de ses instructions. Pour cela, ils doivent admettre que Jésus ignorait, à ce moment-là, ce qu'était la vie de cette femme, et que sa vue prophétique ne s'éveilla que lorsqu'elle lui dit : « Je n'ai point de mari. » Mais l'objection qu'ils font au procédé de Jésus nous paraît dictée par des scrupules exagérés, et il est plus naturel et plus conforme au récit de supposer que Jésus connut d'emblée la misère morale de son interlocutrice.

1. Par cette réponse : *Je n'ai point de mari*, réponse qui était un demi-aveu, la femme voulait échapper à la confusion qu'elle éprouvait. Mais Jésus, en déroulant devant elle le tableau de sa vie passée et actuelle, l'humilie par la puissance irrésistible de la vérité. (v. 19.) — Nous voyons ici en Jésus une connaissance immédiate et surnaturelle, qui s'est manifestée plus d'une fois dans sa vie et que Jean lui attribue expressément. (2 : 24, 25.) — Les cinq premiers mariages de cette femme avaient été légitimes et successivement dissous par le divorce ou par la mort ; cela ressort de la manière dont Jésus désigne l'homme avec qui elle vivait alors dans le désordre. Et cependant, ô miséricorde infinie ! le Seigneur continue à lui parler et à l'instruire pour la sauver.

2. A ce regard de Jésus qui a pénétré son cœur et sa vie, la Samaritaine reconnaît en lui un envoyé de Dieu, un *prophète*. Et aussitôt, elle lui pose une question dont le sens a été faussé de deux manières opposées. Quelques interprètes n'y ont vu que le désir d'échapper à elle-même et à son humiliation, pour porter l'entretien sur un sujet religieux général. D'autres ont cru y trouver la requête anxieuse d'une âme pénitente qui s'informe du vrai sanctuaire où elle trouvera le plus sûrement le pardon de ses péchés. La vérité est, comme l'observe avec justesse M. Godet, entre ces deux extrêmes. Sans doute, elle pouvait instinctivement désirer de détourner l'attention d'elle-même, mais c'est avec tout le sérieux d'une conscience remuée qu'elle demande à Jésus la solution de la question religieuse vivement débattue entre les Samaritains et les Juifs, sur *le lieu où il fallait adorer*. Les Samaritains (*nos pères*) célébraient leur culte sur le Garizim. (Deut. 11 : 29 ; 27 : 12.) Ils s'y étaient construit un temple à l'époque de Néhémie. Ce temple avait été détruit par Jean Hyrcan 127 ans avant Jésus-Christ. Les Juifs, eux, soutenaient qu'on ne pouvait offrir de sacrifices que dans le temple de Jérusalem. En disant : *sur cette montagne*, la femme pouvait la montrer de la main ; car le puits de Jacob, où avait lieu cet entretien, est situé au pied du Garizim.

3. Par cette seule parole, Jésus élève l'adoration à toute sa hauteur de vérité et de spiritualité (v. 24). Pour les vrais adorateurs, il ne sera plus question de chercher *le Père* en un lieu plutôt qu'en un autre, puisque, partout, il entend leurs prières. Ainsi Jésus ne décidait la question ni en faveur des Juifs ni en faveur des Samaritains ; il les invitait les uns et les autres à se rencontrer et à s'unir dans l'adoration du *Père*.

4. Après avoir mis au-dessus de tout doute sa haute impartialité, Jésus décide pourtant la question posée entre les deux peuples en faveur des Juifs, du moins quant au passé. Les Samaritains, en restant séparés du peuple de l'alliance, en n'admettant de l'Ancien Testament que les cinq livres de Moïse, s'étaient volontairement privés de toutes les révélations subséquentes de Dieu par le ministère des prophètes, aussi bien que de tous les autres privilèges religieux dont avaient joui les Juifs. (Rom. 9 : 4, 5.) Leur *connaissance* de Dieu, et par conséquent leur *adoration*, était donc très incomplète. C'est là ce que Jésus constate d'abord. Mais la grande raison (*car*) de la supériorité du culte des Juifs, c'est que Dieu de-

23 — Mais l'heure vient, et elle est maintenant arrivée, où les vrais
adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité ; car aussi, ce
24 sont de tels adorateurs que le Père cherche [1]. — Dieu est esprit, et
il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité [2]. —
25 La femme lui dit : Je sais que le Messie (celui qui est appelé Christ)
vient; quand celui-là sera venu, il nous annoncera toutes choses [3]. —
26 Jésus lui dit : Je le suis, moi, qui te parle [4].

vait donner par eux au monde le *salut*, en faisant sortir du milieu d'eux le Sauveur. Esaïe avait connu déjà, par l'esprit prophétique, et annoncé le plan de Dieu à ce sujet. (Esa. 2 : 3.) Dieu n'est *connu* que de ceux qui reçoivent cette pleine révélation du salut. En effet, Jésus déclarait aux Juifs mêmes qui le rejetaient, qu'ils ne connaissaient pas Dieu. (7 : 28.) — On a contesté que par ce pronom *nous* Jésus se désigne, lui et les Juifs, et l'on a pensé qu'il entendait par là *lui* et *ses disciples,* opposés aux Juifs et aux Samaritains. Mais l'ensemble du texte exige l'interprétation donnée. Jésus, qui savait que le salut venait d'Israël, aimait assez son peuple pour s'identifier avec lui.

1. L'*heure,* c'est celle dont il a parlé au v. 21, comme d'un temps futur, tandis qu'ici il peut ajouter qu'*elle est maintenant,* parce que déjà il avait autour de lui un petit nombre de ces *vrais adorateurs*. Une adoration *en esprit* est tout d'abord, d'après les v. 20 et 21, celle qui n'est déterminée par aucunes circonstances de lieux, de temps, d'actes ou de cérémonies extérieures, toutes choses qui n'ont aucune vertu en elles-mêmes. L'adoration en esprit a lieu dans la partie la plus intime de notre être (Rom. 1 : 9) ; elle consiste dans une communion vivante avec Dieu, qui est esprit. (v. 24.) Une telle adoration sera nécessairement aussi une adoration *en vérité*, c'est-à-dire conforme à la nature du Dieu que nous adorons. Ce double caractère de l'adoration suppose l'action de l'Esprit de Dieu en l'homme. (3 : 5; Rom. 8 : 14-16 et 26, 27.) En effet, pour adorer *le Père*, il faut le connaître, l'aimer comme tel, et pour cela, il faut être devenu un enfant du Père. « Cherches-tu un saint lieu : consacre à Dieu ton intérieur pour lui être un temple ; car le temple de Dieu est saint et c'est vous qui l'êtes. » (1 Cor. 3 : 16, 17.) *Augustin.* — Jésus ajoute que ce sont de tels adorateurs que le Père demande, ou plutôt *cherche,* selon la traduction littérale ; car, en ce moment même, comme l'observe avec justesse M. Godet, « Jésus fait pressentir à cette femme qu'il est lui-même l'envoyé du Père pour former ce nouveau peuple, et qu'il l'invite à en faire partie. »

2. *Dieu est esprit.* Jésus justifie par cette affirmation de l'essence de Dieu ce qu'il a dit de la vraie adoration. Elle doit être en harmonie avec la nature de Celui qui en est l'objet. La spiritualité de Dieu était bien connue des croyants de l'ancienne alliance (1 Rois 8 : 27, 39); mais Jésus la présente dans son rapport profond avec l'âme humaine et montre la transformation qu'elle doit opérer dans le culte pour faire de celui-ci une adoration digne de Dieu. En effet, Jésus n'est pas préoccupé de donner une définition métaphysique de Dieu, mais d'apprendre à l'adorer comme l'Etre infini, éternel, tout-puissant, vivant, saint, qui se communique à sa créature asservie au péché et à la chair, afin de l'en délivrer, de la sanctifier, de la ramener à sa communion, de lui rendre possible, en un mot, l'adoration *en esprit et en vérité.*

3. La Samaritaine est évidemment saisie par ces grands enseignements de Jésus, bien qu'elle ne puisse pas les comprendre entièrement ; elle désire recevoir de plus amples instructions; elle met la conversation sur le *Messie*, qu'elle attendait avec son peuple. Les Samaritains trouvaient dans le Pentateuque le fondement de cette espérance d'un libérateur. (Gen. 15 : 1-6 ; 49 : 10, et surtout Deut. 18 : 15.) Si le nom même de *Messie* (dont la traduction *qui est appelé Christ* appartient à l'évangéliste) ne se trouve pas dans ces passages, les Samaritains pouvaient parfaitement l'avoir reçu des Juifs. A propos des mots : *il nous annoncera toutes choses* il faut observer le contraste qu'il y a entre cette notion d'un Messie-prophète et les idées des Juifs, qui faisaient du Messie un roi, un personnage politique. L'absence de telles préoccupations permet à Jésus de se déclarer. Les interprètes qui ne voient dans cette réflexion de la femme qu'un moyen d'échap-

La note 4 est à la page suivante.

B. 27-42. Jésus et les disciples. Conversion des Samaritains. — 1° *Retour des disciples et départ de la femme samaritaine.* Les disciples reviennent ; ils sont étonnés de trouver leur Maître en conversation avec une femme, mais n'osent l'interroger. La femme, laissant sa cruche, s'en va parler à ses concitoyens de celui qu'elle a trouvé. Ils sortent de la ville et accourent à travers champs. (27-30.) — 2° *Entretien de Jésus avec ses disciples.* — *a*) *La nourriture de Jésus.* Pendant ce temps les disciples pressent Jésus de manger. Jésus leur dit qu'il a un aliment qu'ils ne connaissent pas : accomplir la volonté de Celui qui l'a envoyé. (31-34.) — *b*) *La moisson et les moissonneurs.* Il y a encore quatre mois jusqu'à la moisson, mais la moisson spirituelle est déjà prête ; semeur et moissonneur goûtent une joie simultanée dans cette circonstance unique, dans laquelle se vérifie aussi le dicton : Autre est celui qui sème, autre celui qui moissonne ; car Jésus envoie les disciples moissonner où ils n'ont pas travaillé. (35-38.) — 3° *Jésus et les Samaritains.* Beaucoup de Samaritains croient sur le témoignage de la femme. Ils invitent Jésus à demeurer dans leur ville. Il y reste deux jours. Un plus grand nombre parviennent à la foi après l'avoir entendu. Ils déclarent à la femme qu'ils croient, non plus seulement sur sa parole, mais pour s'être convaincus par eux-mêmes qu'il est véritablement le Sauveur du monde. (39-42.)

Et là-dessus, ses disciples arrivèrent, et ils s'étonnaient de ce qu'il 27
parlait avec une femme[1] ; néanmoins, aucun ne dit : Que lui de-
mandes-tu ? ou : De quoi parles-tu avec elle[2] ?
La femme laissa donc sa cruche et s'en alla à la ville, et elle dit 28
aux gens[3] : — Venez, voyez un homme qui m'a dit tout ce que j'ai 29

per encore aux appels que Jésus adressait à sa conscience (v. 23, note) sont dans l'erreur. Si leur opinion était fondée, le Sauveur n'aurait pu accorder à la Samaritaine la grande révélation dont il la favorise. (v. 26.)

4. De quel étonnement dut être saisie la Samaritaine en entendant cette déclaration si simple, si claire, si grande ! Jamais Jésus ne s'était exprimé si nettement sur sa dignité messianique, ni à l'égard du peuple juif, ni même envers ses disciples. Il défendra plus tard à ces derniers de le faire connaître, avant le temps, comme le Messie. (Math. 16 : 20 ; Marc 8 : 30 ; Luc 9 : 21.) Aussi la critique négative a-t-elle trouvé une contradiction entre ces réticences et la franche déclaration de notre récit. C'est méconnaître la différence des situations. Parmi les Juifs, imbus de fausses espérances messianiques, Jésus devait éviter l'abus qu'ils pouvaient faire de ses paroles, tandis qu'en Samarie, il ne courait point les mêmes dangers. Il saisit avec l'empressement de la charité l'occasion de se révéler à une femme qui cherchait le salut, et, par elle, à ses concitoyens. (v. 29, 39.)

1. Le texte reçu porte : *s'étonnèrent ;* l'imparfait : *s'étonnaient,* qui se lit dans *Sin., B, A, C, D,* peint l'attitude des disciples et indique que leur surprise dura quelque temps. Quelle en était la cause ? C'est que cette femme était une étrangère, une Samaritaine ; c'est surtout que, d'après les principes des rabbins juifs, qui jugeaient la femme indigne de toute instruction, il n'était pas bienséant à un homme d'avoir de longs entretiens même avec sa propre épouse, et combien plus avec une étrangère ! Dans la suite, Jésus releva la femme d'une manière plus décisive encore de cette abjection, puisqu'il reçut parmi ses disciples des femmes qu'il autorisait à le suivre en le servant. (Luc 8 : 2, 3, et ailleurs.)

2. Les disciples gardent le silence, par respect pour leur Maître.

3. *Donc,* à cause de l'arrivée des disciples, qui interrompit l'entretien, la femme *laissa sa cruche,* soit par l'effet de son émotion, soit, comme le pense Bengel, pour accourir plus vite auprès de ses concitoyens, soit enfin parce qu'elle était bien décidée à revenir. Ce détail est caractéristique et révèle le témoin oculaire.

30 fait : ne serait-ce pas le Christ [1] ? — Ils sortirent de la ville, et ils
venaient vers lui [2].
31 Pendant ce temps, les disciples le priaient disant : Rabbi, mange [3].
32 — Mais il leur dit : J'ai à manger une nourriture que vous ne con-
33 naissez pas. — Les disciples se disaient donc les uns aux autres :
34 Quelqu'un lui aurait-il apporté à manger [4] ? — Jésus leur dit : Ma
nourriture est de faire la volonté de Celui qui m'a envoyé et d'ache-
35 ver son œuvre [5]. — Ne dites-vous pas : Encore quatre mois, et la
moisson arrive ? Voici, je vous dis : Levez vos yeux, et regardez les
36 campagnes ; elles sont déjà blanches pour la moisson [6]. — Et celui qui
moissonne reçoit un salaire et amasse du fruit pour la vie éternelle ;

1. La pensée dont la Samaritaine est remplie, c'est que cet *homme* a pénétré son cœur et sa vie (*tout ce que j'ai fait*) ; et comme il lui a déclaré qu'il est *le Christ*, le Messie, elle est disposée à le croire. Mais pour ses concitoyens, et à cause de la grandeur de sa découverte, elle exprime timidement sa conviction par une question qui était seulement destinée à éveiller leur attention et à les décider à venir se convaincre par eux-mêmes. (v. 42.)

2. Il faut remarquer ces différents temps de verbes : Ils *sortirent* et ils *venaient*. C'est ainsi que l'évangéliste marque d'abord l'empressement des habitants à quitter la ville, et nous les fait voir ensuite, accourant à travers champ en longue procession.

3. *Pendant ce temps* (gr. *dans l'intervalle*), c'est-à-dire entre le départ de la femme et l'arrivée des Samaritains. Les disciples expriment leur sollicitude pour leur Maître fatigué et épuisé, en l'invitant à *manger*.

4. Jésus a prononcé une parole énigmatique qu'il va expliquer et que les disciples entendent à la lettre.

5. Jésus travaille à l'*œuvre* de Dieu avec tant d'amour, qu'il y trouve réellement sa *nourriture*, sa force, sa joie, et comme le rassasiement de l'âme et du corps. (Ps. 63 : 6 ; Math. 4 : 4.) C'est qu'il agissait toujours dans une communion intime avec Dieu qui est la source de la vie. — De ces deux verbes *faire* et *achever* l'œuvre de Dieu, le premier est au présent (dans *Sin.*, *A*, vers.) et désigne l'action actuelle du Sauveur parmi les Samaritains ; le second est au futur et reporte la pensée jusqu'à l'achèvement complet de cette œuvre. « La relation entre les deux substantifs *volonté* et *œuvre*, dit M. Godet, correspond à celle des deux verbes. Pour que l'*œuvre* de Dieu se trouve achevée au moment suprême, il faut que sa *volonté* ait été exécutée à chaque moment. » — « Jésus n'était pas encore au milieu de sa carrière, et déjà il en voit la fin glorieuse. » *Bengel*. (Comp. v. 36.)

6. Jésus a parlé avec bonheur de l'œuvre de Dieu qu'il accomplissait. (v. 34.) Maintenant, il en contemple d'avance les résultats dans ces Samaritains qu'il va amener au salut. Il peint ce triomphe de l'Evangile par une très belle image empruntée à la nature. Dans les campagnes verdoyantes qui s'étendaient à l'entour, on pouvait voir une promesse de la *moisson*, mais celle-ci ne devait être mûre que dans *quatre mois*. Jésus invite ses disciples à regarder ces campagnes comme étant *déjà blanches pour la moisson*. Il entend par là la moisson spirituelle parmi ces habitants de la Samarie qu'il voyait accourir à lui. — Tischendorf et, avec lui, plusieurs exégètes rattachent le mot *déjà* au commencement du verset suivant, qu'il faudrait alors traduire ainsi : « Et *déjà* celui qui moissonne, etc. » Nous préférons lui laisser la place que lui assigne le texte reçu ; Jésus veut marquer par ce mot le contraste entre les quatre mois qu'il y a *encore* jusqu'à la moisson naturelle et ces campagnes *déjà* blanches pour la moisson spirituelle. — La moisson avait lieu en avril ; les *quatre mois* dont parle Jésus nous reportent en décembre. Le séjour de Jésus en Judée, commencé à la fête de Pâque, s'était donc prolongé plus de huit mois. — Quelques interprètes voient à tort dans ces mots : « Encore quatre mois et la moisson vient, » un dicton populaire indiquant le temps qui s'écoule entre les semailles et la moisson. Ce prétendu proverbe ne se retrouve nulle part, et en

afin que, et celui qui sème, et celui qui moissonne, en aient en-
semble de la joie [1]. — Car, en ceci, cette parole est vraie : Autre 37
est celui qui sème, et autre celui qui moissonne. — Moi, je vous ai 38
envoyés moissonner là où vous n'avez pas travaillé ; d'autres ont
travaillé, et vous êtes entrés dans leur travail [2].

Or plusieurs des Samaritains de cette ville-là crurent en lui, à 39
cause de la parole de la femme, qui rendait ce témoignage : Il m'a
dit tout ce que j'ai fait [3]. — Lors donc que les Samaritains furent 40
venus vers lui, ils le prièrent de demeurer auprès d'eux ; et il de-
meura là deux jours [4]. — Et un beaucoup plus grand nombre cru- 41
rent, à cause de sa parole [5]. — Et ils disaient à la femme : Ce n'est 42

Palestine on ne compte pas quatre mois mais six des semailles à la moisson.

1. Celui qui moissonne reçoit un *salaire* qui consiste à (le *et* a ce sens explicatif) *amasser du fruit pour la vie éternelle*, c'est-à-dire à recueillir des âmes sauvées. Cette sentence générale fait comprendre aux disciples que la moisson, dont Jésus vient d'annoncer qu'elle est déjà prête (v. 35), est une moisson spirituelle. La première partie du v. 36 est une parenthèse explicative. Jésus se reporte ensuite au fait qu'il a signalé à ses disciples : les campagnes sont déjà blanches pour la moisson (v. 35) ; il en est ainsi, continue-t-il, dans l'intention de Celui qui a hâté la marche des événements, *afin que celui qui sème et celui qui moissonne se réjouissent ensemble.* Dans la règle, leur joie n'est point simultanée. Et même les semailles nous sont présentées, dans une comparaison connue de l'Ancien Testament, comme un travail pénible. (Ps. 126 : 5, 6.) Mais dans cette circonstance unique, Dieu permet que le bonheur des semailles coïncide avec le bonheur de la moisson. Dans la suite (v. 38), Jésus donnera à entendre le sens de cette parabole : *celui qui sème,* c'est lui-même qui vient de répandre le bon grain dans l'âme de la Samaritaine et va enseigner encore ses concitoyens. (v. 40-42.) Les disciples auront à remplir le rôle de *celui qui moissonne.*

2. Au v. 37 Jésus confirme (*car*) ce qu'il donnait à entendre à la fin du v. 36, à savoir que, dans le cas particulier et contrairement à la règle générale, le moissonneur est distinct du semeur. Il le fait en citant un proverbe dont il constate qu'il est *vrai* dans le cas donné ; puis il dit positivement que c'est lui qui a envoyé ses disciples *moissonner là où d'autres ont travaillé.* Ces paroles trouvaient leur application immédiate dans ce qui se passait alors, près du puits de Jacob ; mais elles ont une portée plus étendue qui se vérifiera dans toute la carrière des disciples. Si Jésus n'avait pas semé, implanté dans notre humanité les germes d'une vie divine, jamais les apôtres n'y auraient recueilli une moisson pour la vie éternelle. — Par ces mots : *d'autres* ont travaillé, plusieurs interprètes ont entendu Jésus et Jean-Baptiste, ou encore les prophètes avant eux. Il est plus probable que Jésus n'entend parler que de lui-même, et qu'il se voile en quelque sorte sous ce pluriel. En parlant ainsi, il ne méconnaît point le rude labeur qui attend ses disciples ; mais, de même qu'en Samarie ils ont part à la joie de la moisson que leur Maître a préparée, de même, à l'avenir, ils ne feront qu'*entrer dans son travail* et le poursuivre, comme le font encore aujourd'hui tous ses fidèles serviteurs.

3. L'évangéliste reprend son récit, interrompu au v. 30. *Plusieurs* des Samaritains *crurent* en Jésus, d'une foi qui n'avait encore d'autre fondement que le *témoignage* de la femme et d'autre objet que la connaissance surnaturelle manifestée par ce prophète qui lui avait dévoilé toute sa vie (*tout ce que j'ai fait,* v. 28). Mais comme cette foi était sincère, elle va devenir tout autre par un moyen plus direct. (v. 42.)

4. La prière de *demeurer auprès d'eux,* que les Samaritains adressent à Jésus, après être *venus vers lui,* c'est-à-dire après l'avoir vu et entendu, est l'indice d'un progrès dans leur foi, et du besoin qu'ils ressentent de plus de lumière. De son côté, Jésus, heureux de voir ces hommes altérés de vérité, va leur consacrer *deux jours* entiers.

La note 5 est à la page suivante.

plus à cause de ce que tu as dit, que nous croyons ; car nous avons entendu nous-mêmes, et nous savons que celui-ci est véritablement le Sauveur du monde[1].

3. *Jésus en Galilée.*

43-54. Jésus guérit le fils de l'officier royal. — 1° *Arrivée en Galilée.* Après deux jours passés à Sychar, Jésus se rend en Galilée. Il y est bien accueilli, grâce à la renommée qu'il avait acquise à Jérusalem. Il vient à Cana, où il avait accompli son premier miracle. (43-46a). — 2° *Jésus répond à la sollicitation de l'officier royal.* Un officier royal vient de Capernaüm prier Jésus d'aller guérir son fils mourant. Jésus blâme les Galiléens de se montrer avides de prodiges. Puis, répondant à l'instante supplication du père, il lui déclare que son fils vit. Cet homme croit à la parole de Jésus et s'en va. (46b-50). — 3° *L'officier constate la guérison opérée par Jésus et parvient à la foi avec toute sa maison.* Ses serviteurs viennent à sa rencontre et lui annoncent que son fils vit. En les questionnant, il s'assure que la fièvre l'a quitté à l'heure même où Jésus lui parlait. Il devient disciple de Jésus avec tous les siens. (51-53.) — 4° *Remarque de l'évangéliste.* Ce second miracle de Cana signala le second retour de Jésus en Galilée. (54.)

43 Après ces deux jours, il partit de là pour se rendre en Galilée[2] ;
44 — car Jésus avait déclaré lui-même qu'un prophète n'est point ho-
45 noré dans sa propre patrie[3]. — Lors donc qu'il fut arrivé en Gali-

5. Ces mots : *à cause de sa parole*, dont ils avaient éprouvé dans leur cœur la vérité et la puissance, forment ici un contraste marqué avec ceux-ci : « à cause de la parole de la femme. » (v. 39.)

1. Les Samaritains expriment clairement la différence qu'il y a entre la foi d'autorité, qui repose sur un récit, un témoignage (*ce que tu nous as dit*, gr. *ton langage*) et la foi qui se fonde sur l'expérience immédiate et personnelle (*nous-mêmes, nous avons entendu*). Et telle a été la puissance de la parole de Jésus sur leur âme, pendant ces deux journées, qu'ils peuvent dire, non seulement nous *croyons*, mais *nous savons que celui-ci est véritablement le Sauveur du monde.* (Le texte reçu ajoute : *le Christ ;* ces mots manquent dans *Sin.*, *B*, *C*, vers.) On s'est étonné de trouver dans la bouche de ces Samaritains une profession si explicite de leur foi, qui s'élève jusqu'à l'universalité du salut. Mais, comme l'observe Meyer, cette confession est très compréhensible, puisqu'elle est le fruit de deux jours d'instructions de Jésus ; et elle l'est d'autant plus que les espérances messianiques des Samaritains n'étaient pas entachées de l'étroit particularisme juif. La semence de vie répandue par le Sauveur dans cette contrée ne périt point, mais prépara la riche moisson que les disciples y firent plus tard. (Act. 8 : 5-8, 14-17.)

2. *Ces deux jours* sont ceux que Jésus venait de passer avec les Samaritains. (v. 40.) L'évangéliste reprend sa narration du retour de Jésus en Galilée (v. 3), interrompue par le récit du séjour à Sychar.

3. Voici un de ces passages qui ont donné aux interprètes une peine infinie. L'évangéliste raconte le retour de Jésus en Galilée et il motive ce retour (*car*) en rappelant un proverbe que Jésus avait cité et qui apparaît bien plutôt comme une raison contre ce retour en Galilée. Première contradiction. Puis il rapporte, comme une conséquence de ce dicton (*donc*, v. 45), que Jésus fut bien reçu des Galiléens. Seconde contradiction. Nous ne citerons que les principales tentatives faites pour aplanir ces difficultés. Qu'est-ce que la *patrie* de Jésus mentionnée dans ce proverbe ? Plusieurs répondent : La Galilée. Jésus s'y rend, parce qu'il sait qu'il n'y obtiendra pas de succès, mais il cherche soit la lutte (Weiss), soit la re-

lée, les Galiléens l'accueillirent, ayant vu toutes les choses qu'il avait
faites à Jérusalem, pendant la fête ; car eux aussi étaient allés à la
fête [1]. — Il vint donc de nouveau à Cana de Galilée, où il avait 46
changé l'eau en vin [2]. Et il y avait à Capernaüm un officier royal,
dont le fils était malade [3]. — Cet homme ayant appris que Jésus était 47
arrivé de Judée en Galilée, s'en alla vers lui, et le pria de descendre
et de guérir son fils ; car il allait mourir [4]. — Jésus lui dit donc : Si 48
vous ne voyez des miracles et des prodiges, vous ne croirez point [5] !

traite (Luthardt, Holtzmann, Schlatter). Cette explication revient à changer le *car* en *quoique* (comme le fait la traduction fautive d'Ostervald), et elle rend incompréhensible le *donc* du v. 45. Meyer pense que Jésus, sachant qu'en sa qualité de prophète il ne serait pas dès l'abord *honoré dans* la Galilée, *sa patrie,* avait commencé par chercher cet honneur au dehors, à Jérusalem, en Judée. Son calcul ne le trompa pas : il fut ensuite (*donc*) bien reçu des Galiléens, parce qu'ils avaient vu ses miracles à Jérusalem. (v. 45.) Cette explication, très admissible, est adoptée, avec quelques modifications, par Astié, Reuss, M. Godet. D'autres, depuis Origène jusqu'à Baur, Ebrard et Keil, croient que, dans la pensée de Jean, la patrie de Jésus était la Judée, où il était né, et que, n'y ayant pas été honoré, il retournait en Galilée. Cette idée est contraire à toutes les données du Nouveau Testament qui désigne Nazareth en Galilée comme la patrie de Jésus. C'est même sur ce fait qu'un grand nombre d'interprètes se fondent pour proposer une quatrième explication de notre passage. Ils entendent par la Galilée, où Jésus retournait, cette province dans son ensemble, à l'exclusion de Nazareth, où Jésus ne voulait pas aller. Ainsi s'expliquerait le motif (*car*), invoqué par l'évangéliste, et la citation de ce proverbe, que Jésus avait réellement prononcé à Nazareth et au sujet de Nazareth. (Luc 4 : 23, 24). En outre, bien que Jésus fût vulgairement appelé Galiléen (Math. 26 : 69), nulle part le Nouveau Testament ne lui donne cette province pour patrie, mais constamment Nazareth. (Voir Math. 13 : 54, 57 ; Marc 6 : 1, 4 ; Luc 4 : 16-30 ; Jean 1 : 46 ; 19 : 19.) Pourquoi l'expression : *sa propre patrie* n'aurait-elle pas le même sens dans la pensée de Jean ? On objecte que Jésus se rendit bientôt à Cana, qui n'était pas très éloigné de Nazareth (v. 46) ; mais Jean lui-même indique assez clairement, dans ce verset, que Jésus avait autant de motifs de retourner à Cana qu'il en avait peu d'aller à Nazareth. Cette explication, admise par Erasme, Calvin, Bèze, Bengel, Olshausen, Hengstenberg et d'autres, est peut-être la plus simple de celles qu'on a proposées.

1. L'évangéliste explique le bon *accueil* que reçut Jésus des *Galiléens* en rappelant qu'ils avaient été témoins de *toutes les choses qu'il avait faites à Jérusalem pendant la fête,* à laquelle ils avaient eux-mêmes assisté. Ils avaient été frappés de l'autorité qu'il avait déployée en purifiant le temple (2 : 13 et suiv.), aussi bien que des miracles qu'il avait opérés. (2 : 23.) C'étaient là des manifestations extérieures qui pouvaient préparer les âmes à la foi, mais qui étaient insuffisantes pour la créer en elles. (v. 48.)

2. Ce *donc* semble indiquer que Jésus, encouragé par ce bon accueil, voulut poursuivre son voyage en Galilée, jusqu'à Cana, où son séjour précédent pouvait avoir préparé les esprits à recevoir sa parole. C'est ce que l'évangéliste veut faire sentir en rappelant que c'est là qu'il *avait changé l'eau en vin.* (2 : 1 et suiv.)

3. *Un officier royal* (gr. *un royal*) peut désigner tout fonctionnaire, civil ou militaire. Il s'agit ici d'un serviteur d'Hérode Antipas, qui régnait sur la Galilée et auquel on donnait le titre de roi, bien qu'il ne portât officiellement que celui de tétrarque.

4. La confiance de cet homme, qui pourtant n'était point encore disciple de Jésus (v. 53), s'explique, soit par le miracle de Cana, dont il avait été peut-être informé, soit par la connaissance qu'il avait eue, lui aussi, de tout ce que Jésus avait fait à Jérusalem. Mais cette confiance s'explique mieux encore par l'angoisse de son cœur de père. *Son fils,* qui *allait mourir,* paraît avoir été un fils unique, ainsi que l'indique, en grec, l'article. Il prie Jésus de *descendre,* parce que Cana était situé dans les montagnes.

5. Cette parole, qui a quelque chose de

49 — L'officier royal lui dit : Seigneur, descends avant que mon enfant
50 meure. — Jésus lui dit : Va, ton fils vit [1]. Cet homme crut à la pa-
51 role que Jésus lui avait dite ; et il s'en allait. — Or, comme déjà il des-
cendait, ses serviteurs vinrent à sa rencontre et lui annoncèrent cette
52 nouvelle, disant : Ton enfant vit [2]. — Il leur demanda donc l'heure
à laquelle il s'était trouvé mieux [3]. Ils lui dirent donc : Hier, à la
53 septième heure, la fièvre le quitta [4]. — Le père reconnut donc que
c'était à cette même heure-là que Jésus lui avait dit : Ton fils vit.
54 Et il crut, lui et toute sa maison [5]. — Jésus fit encore ce second mi-
racle, en arrivant de Judée en Galilée [6].

sévère, surprend au premier abord. Il y a une désapprobation évidente dans ces termes que Jésus choisit et accumule à dessein : *miracles* (gr. *signes*) *et prodiges*, l'un indiquant une manifestation du monde invisible, l'autre un acte merveilleux contraire aux lois de la nature. Il en est de même de la double négation qui se trouve dans l'original et qui signifie : *Vous ne croirez certainement point.* A qui s'adresse ce reproche ? D'abord à celui qui l'implore (il *lui* dit) et qui aurait dû croire, sans miracle, par la connaissance qu'il avait de Jésus (v. 47, note) ; mais aussi aux Galiléens qui l'entouraient, comme l'indiquent les verbes au pluriel. Tous recherchaient des miracles (Math. 12 : 38 ; 1 Cor. 1 : 22), et Jésus voulait qu'ils crussent en lui par sa parole, qui mettait la vérité en contact immédiat avec leur âme. Il ne nie pas la valeur de ses miracles pour préparer la foi ; il y fait appel lui-même (10 : 37, 38 ; 14 : 11) ; mais ce n'est là, à ses yeux, qu'un moyen secondaire et qui reste inutile s'il ne conduit les âmes directement à lui. D'ailleurs il ne refuse point sa demande à ce père qui l'implore ; il lui donne une instruction qui contribuera à l'amener à la vraie foi. (v. 53.)

1. Le père ne se laisse point rebuter par ce qu'il y avait de sévère dans les paroles de Jésus ; mais, dans son angoisse, il insiste, avec une émotion qui se trahit par l'emploi de ce diminutif plein de tendresse : *mon petit enfant*. (Comp. Marc 5 : 23, note.) Aussi Jésus répond à sa confiance en lui accordant plus qu'il ne demandait. Sans aller avec lui (v. 49), à l'instant même, il lui annonce la guérison de son fils par cette parole souveraine : *Va, ton fils vit.* Cette manière d'agir du Sauveur constitue aussi une nouvelle épreuve pour la foi naissante de l'officier, puisqu'il doit s'en retourner en n'emportant qu'une parole. Mais cette parole lui suffit. (v. 50.)

2. *Comme déjà il descendait* vers le lac de Tibériade, les *serviteurs* accourent pleins de joie au-devant de leur maître, afin de lui apprendre plus tôt la bonne nouvelle. Ils se servent, pour la lui annoncer, des mêmes termes qu'avait employés Jésus, et qui, dans leur bouche, signifient : Non seulement il n'est pas mort, mais il est guéri.

3. Le père a maintenant la joyeuse certitude de la guérison de son fils ; mais il veut s'assurer si la parole de Jésus à laquelle il avait cru en a été vraiment la cause unique ; cette constatation achèvera d'affermir sa foi.

4. La *septième heure*, selon la manière juive de diviser le jour, indique *une heure* après midi. Dans ce cas, le père a eu le temps de retourner de Cana à Capernaüm le jour même, la distance étant de six à sept heures de marche, et l'angoisse de son cœur devant accélérer sa course. Aussi, quand les serviteurs parlent de la guérison comme accomplie la veille (*hier*), ils s'expriment à la manière des Juifs, qui après six heures du soir désignent le jour écoulé comme le jour d'*hier*. En méconnaissant la portée de ce terme, on a supposé à tort que l'officier avait passé la nuit soit à Cana, soit en chemin ; ou bien l'on s'est fait un argument de notre passage pour prouver que notre évangéliste divise le jour en comptant les heures à partir de midi. Dans ce cas, la guérison aurait été opérée par la parole de Jésus à sept heures du soir, et le père n'aurait pu arriver à Capernaüm que le lendemain matin.

5. *Il crut*, non seulement à la parole de Jésus, dont il reconnaît maintenant la puissance divine, mais il crut en Jésus lui-même, comme Messie et Sauveur. Et

La note 6 est à la page suivante.

SECONDE PARTIE

(Ch. 5-12.)

LE FILS DE DIEU ET LES JUIFS

I. Les Juifs refusent de croire en Jésus.

(Ch. 5 et 6.)

1. *Le conflit à Jérusalem.*

A. 1-18. Occasion du conflit. Guérison opérée un jour de sabbat. — 1° *Le malade guéri emporte son lit.* Jésus monte à Jérusalem pour une fête. Au réservoir de Béthesda, de nombreux malades attendaient le mouvement de l'eau ; parmi eux, un homme qui souffrait depuis trente-huit ans. Jésus lui demande s'il veut être guéri. Le malade lui dépeint l'abandon où il se trouve et ses déceptions répétées. Jésus lui ordonne de se lever et d'emporter son lit. Il obéit aussitôt. (1-9a.) — 2° *L'effet produit sur les Juifs.* Cela se passait le jour du sabbat. Les Juifs dirent à cet homme qu'il ne lui était pas permis de porter son lit. Il en appelle à l'autorité de Celui qui l'a guéri, mais ne peut le nommer. (9b-13.) — 3° *Jésus, reconnu et désigné par l'homme guéri, répond à l'accusation des Juifs.* L'ayant trouvé dans le temple, Jésus recommande à cet homme de ne plus pécher. Lui, va dire aux Juifs que c'est Jésus qui l'a guéri. Les Juifs poursuivent Jésus comme transgresseur du sabbat. Jésus se justifie en déclarant qu'il a agi en parfait accord avec son Père. Les Juifs sont plus exaspérés encore de cette dernière affirmation, par laquelle Jésus se fait, pensent-ils, égal à Dieu. (14-18.)

Après ces choses, il y avait une fête des Juifs ; et Jésus monta à V
Jérusalem[1]. — Or, il y a à Jérusalem, près de la porte des Brebis[2], 2

bientôt *toute sa maison*, sa famille entière et ses serviteurs, partagèrent sa foi. Résultat du miracle, plus grand et plus précieux encore pour ce père que la guérison de son fils !

6. Gr. *Jésus fit de nouveau ce second miracle arrivant de Judée en Galilée* ; allusion au premier miracle de Cana qui avait marqué le précédent retour de Jésus en Galilée. « Deux idées, dit M. Godet, sont réunies dans cette proposition : il fit un *second* miracle à Cana, et il le fit *de nouveau en arrivant* de Judée en Galilée. » C'est cette circonstance de deux retours différents de Jésus, l'un et l'autre signalés par un miracle, que Jean veut marquer ici.

1. *Après ces choses*, c'est-à-dire, à la suite de ce qui vient d'être raconté au chapitre précédent, concernant le séjour de Jésus en Galilée. — Le texte reçu appuyé par *B*, *A*, *D*, porte : *une fête*. On lit dans *Sin.*, *C* : *la fête*. Tischendorf est le seul des éditeurs modernes du Nouveau Testament qui adopte cette leçon. Si l'article (*la*) était authentique, la fête désignée serait probablement la Pâque, principale fête des Juifs. Cependant on pourrait se demander pourquoi Jean ne la nomme pas, comme il le fait ailleurs. (2 : 13 ; 6 : 4 ; 11 : 55.) Ce qui rend surtout cette opinion difficile à admettre, c'est qu'au chapitre suivant il mentionne une autre fête de Pâque (6 : 4) ; il y aurait ainsi, dans son récit, une année presque entière de la

La note 2 est à la page suivante.

un réservoir d'eau, appelé en hébreu Béthesda, ayant cinq portiques [1].
3 — Dans ces portiques étaient couchés une multitude de malades,
aveugles, boiteux, paralytiques [2], qui attendaient le mouvement de
5 l'eau [3]. — Or, il y avait un homme qui était malade depuis trente-

vie de Jésus passée sous silence. Il s'agit donc d'une autre fête, qui est assez clairement indiquée par un simple rapprochement de texte. Au ch. 4 : 35 (voir la note), nous étions au mois de décembre ; au ch. 6 : 4, l'évangéliste nous dit que *la Pâque était proche*. Il doit donc être question au ch. 5 d'une fête qui tombe entre ces deux époques ; d'où l'on peut conclure que c'était celle de *Purim* (c'est-à-dire, *les sorts*), célébrée en mars, en mémoire de la délivrance du peuple juif par le moyen d'Esther. (Esth. 9 : 18 et suiv.) C'est là l'opinion à laquelle s'arrêtent plusieurs interprètes (Olshausen, Wieseler, Meyer, Weiss, Godet).

2. Ce verbe au présent : *il y a*, n'implique point, comme on l'a pensé, que notre évangile ait été écrit avant la ruine de Jérusalem ; car un réservoir alimenté par une source pouvait fort bien subsister après cette catastrophe ; et, en effet, on le voyait encore quelques siècles plus tard, au temps d'Eusèbe. — *La porte des brebis*, mentionnée dans l'Ancien Testament (Néh. 3 : 1, 32 : 12 : 39), était située au nord-est de Jérusalem, près du temple. Elle portait ce nom, dit M. F. Bovet, parce que « le petit bétail qui entrait à Jérusalem y arrivait certainement par l'est, car c'est de ce côté-là que se trouvent les immenses pâturages du désert de Juda. De nos jours encore, c'est par la porte de Saint-Etienne qu'entrent à Jérusalem tous les moutons nécessaires à la subsistance de la ville. » Or on estime que cette porte de Saint-Etienne est la même que celle qui s'appelait autrefois porte des brebis. Peut-être y avait-il aussi près de cette porte un marché où l'on vendait de ces animaux pour les sacrifices.

1. Ce *réservoir d'eau*, ou piscine, était un vaste bassin où jaillissait une source d'eau et qu'on avait entouré de *portiques* pour abriter les malades qui s'y rassemblaient. On avait appelé (gr. *surnommé*) ce lieu *Béthesda*, c'est-à-dire *maison de grâce*, ou de *miséricorde*, sans doute parce qu'on voyait, avec raison, dans cette source une marque de la bonté de Dieu envers tant de malheureux qui venaient y chercher la guérison ou le soulagement de leurs maux.

2. L'évangéliste nomme quelques-unes de ces maladies, pour donner une idée de toutes celles qui pouvaient s'y trouver encore. Vraie image de notre pauvre humanité souffrante. Le mot que nous traduisons par *paralytiques* signifie littéralement des malades dont les membres étaient *desséchés*, perclus, atrophiés. (Comp. Mat. 12 : 10 ; Luc 6 : 6.) Tel était peut-être l'homme dont la guérison va être racontée. (v. 5.) M. F. Bovet a été témoin d'un triste spectacle tout semblable à celui que devait présenter Béthesda. C'était à la piscine d'Ibrahim, près de Tibériade : « La salle où se trouve la source est entourée de plusieurs portiques, dans lesquels nous voyons une foule de gens entassés les uns sur les autres, couchés sur des grabats, ou roulés dans des couvertures, avec de lamentables expressions de misère et de souffrance. Qu'on se représente bien, en les voyant, les malades qu'on apportait de toutes parts à Jésus, ou, mieux encore, ces aveugles, ces boiteux, ces paralytiques couchés dans les cinq portiques du lavoir de Béthesda !... La piscine est en marbre blanc, de forme circulaire, et couverte d'une coupole soutenue par des colonnes. Le bassin est entouré intérieurement d'un gradin où l'on peut s'asseoir. » (*Voyage en Terre-Sainte*, p. 420.)

3. Ces malades *attendaient le mouvement de l'eau*, c'est-à-dire le jaillissement de la source, qui était intermittente. Le même phénomène a été observé, récemment encore, par divers voyageurs à une source située au sud-est de Morija, et qui s'appelle la source de la Vierge. Elle est quelquefois complètement desséchée ; puis on la voit de nouveau jaillir avec abondance, deux ou trois fois par jour. — Ces derniers mots du verset : *qui attendaient le mouvement de l'eau*, manquent dans *Sin.*, *B*, *A*, *C* ; Tischendorf et la plupart des critiques les omettent. Mais ils se lisent dans *D* et l'*Itala*, et le v. 7 se comprendrait à peine, si l'on n'était averti par le v. 3 qu'il s'agissait d'une source intermittente. Cette raison engage Ewald, Tholuck et d'autres à les maintenir dans le texte. Le *mouvement de l'eau* mentionné à la fin du v. 3 n'ayant pas été compris comme un phénomène naturel, on a voulu

huit ans [1]. — Jésus, le voyant couché, et connaissant qu'il était ma- 6
lade déjà depuis longtemps, lui dit : Veux-tu être guéri [2] ? — Le 7
malade lui répondit : Seigneur, je n'ai personne pour me jeter dans le
réservoir quand l'eau est troublée ; et pendant que je vais, un autre
y descend avant moi [3]. — Jésus lui dit : Lève-toi, prends ton lit, et 8
marche. — Et aussitôt l'homme fut guéri ; et il prit son lit, et il 9
marchait [4].

Or, ce jour-là était un jour de sabbat. Les Juifs disaient donc à 10
celui qui avait été guéri : C'est le sabbat et il ne t'est pas permis
d'emporter ton lit [5]. — Mais lui leur répondit : Celui qui m'a guéri, 11
c'est lui qui m'a dit : Emporte ton lit et marche [6]. — Ils lui deman- 12

l'expliquer par une intervention surnaturelle. De là, dans le texte reçu, un v. 4, qui porte : *Car un ange descendait de temps en temps dans le réservoir et troublait l'eau; celui donc qui y entrait le premier après que l'eau avait été troublée guérissait, de quelque maladie qu'il fût atteint.* Ce verset a été probablement écrit en marge par quelque lecteur, puis introduit dans le texte par un copiste. Il manque dans *Sin.*, *B*, *C*, *D*, vers. Plusieurs manuscrits qui le renferment, le marquent de signes de doute et, en outre, il présente une quantité de variantes, ce qui rend toujours un texte suspect. Enfin, le contenu même de ce verset porte tous les caractères d'une légende. Par ces raisons décisives, il convient de le retrancher.

1. *Ayant trente-huit ans dans sa maladie. Trente-huit ans !* quelle épreuve, quelle vie ! De là ressort mieux encore la grandeur du miracle qui va s'accomplir. (Comp. Luc 8 : 43.)

2. Jésus *voit* ce malade parmi tous les autres, et ressent pour lui une profonde compassion. Il *connaît*, en effet, qu'il y a *longtemps* qu'il souffre, non qu'il ait reçu, comme on l'a supposé, quelques renseignements, ou l'ait appris du malade lui-même; mais par cette intuition divine avec laquelle il pénétrait toute la vie de ceux qu'il avait devant lui. (v. 14; comp. 4 : 18, 29.) — La question : *Veux-tu être guéri ?* a paru étrange. Il était bien évident qu'il le voulait ! Cela n'est point certain. Paralysé depuis tant d'années, découragé, ayant vu toutes ses espérances déçues, cet homme avait probablement perdu jusqu'à la faculté de *vouloir*. Et le premier but de la question de Jésus était précisément d'exciter cette volonté paralysée comme le corps du malade, de produire chez lui un mouvement d'espoir et d'énergie. Puis le Sauveur voulait surtout attirer sur lui l'attention de ce malheureux, entrer en rapport avec lui, réveiller en lui une première étincelle de confiance et de foi. (Comp. Luc 18 : 40, 41.) Le malade sent la compassion de Jésus et n'hésite pas à lui raconter toute sa misère. (v. 7.) D'ailleurs le Sauveur avait en vue une guérison plus grande que celle du corps (v. 14) ; et pour qu'il pût opérer ce relèvement moral, il lui importait plus encore d'obtenir du malade une réponse ferme à cette question : *Veux-tu ?*

3. Il y a une simplicité touchante dans la réponse de cet homme. Non seulement il est malade, impuissant, mais abandonné : *Je n'ai personne !* Je viens, toujours le dernier, toujours trop tard ! Quel découragement ! — *Quand l'eau est troublée;* troublée par le jaillissement intermittent de la source. Ce sont ces mots, aussi bien que la fin du v. 3, qui ont donné lieu à la légende du v. 4.

4. La parole créatrice du Sauveur a son effet immédiat : *aussitôt*. Il faut remarquer aussi ce verbe à l'imparfait qui peint l'action : *il marchait.* (Comp. Math. 9 : 6.) — Le *lit* (gr. *grabat*) qu'emporte le malade guéri était une légère couchette sur laquelle l'avait jusqu'alors retenu sa paralysie.

5. Ces *Juifs* étaient des membres du sanhédrin (v. 15, 33; comp. 1 : 19; 2 : 18) qui, sans avoir égard au miracle accompli, ni à la délivrance d'un malheureux, ne songent qu'à faire respecter la lettre de la loi ! (Jér. 17 : 21.)

6. Heureux de sa délivrance, cet homme en appelle à l'ordre et à l'autorité de *celui qui l'a guéri;* cette autorité, il l'oppose, sans hésiter, à celle des membres du conseil.

dèrent : Qui est l'homme qui t'a dit : Emporte ton lit et marche ? —
13 Mais celui qui avait été guéri ne savait qui c'était ; car Jésus avait
14 disparu, une foule étant en ce lieu-là [1]. — Après cela, Jésus le trouve
dans le temple, et lui dit : Voici, tu as été guéri ; ne pèche plus, de
peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pire [2].
15 Cet homme s'en alla, et annonça aux Juifs que c'était Jésus qui
16 l'avait guéri [3]. — Et à cause de cela, les Juifs poursuivaient Jésus,
17 parce qu'il faisait ces choses le jour du sabbat [4]. — Mais Jésus leur
répondit : Mon Père travaille jusqu'à présent, et moi aussi je tra-

1. La question des chefs du peuple est habile, et trahit leur peu de sincérité. Ils ne demandent pas : Qui t'a guéri ? Ils évitent avec soin de constater le miracle, qui les gêne. Le malade guéri ne peut répondre, parce que Jésus ne s'était point fait connaître. Il s'était même (gr.) *esquivé, y ayant foule en ce lieu.* (v. 3.) Les uns traduisent : *parce qu*'il y avait foule ; ces mots indiqueraient le motif de la retraite de Jésus, qui ne voulait pas exciter une vaine curiosité au milieu de cette foule. Suivant d'autres, ils relèveraient la circonstance qui rendit possible la disparition de Jésus ; elle se fit *grâce à* la foule qui était en ce lieu.

2. C'est dans le *temple* que Jésus trouve cet homme. On aime à penser que, bientôt après sa délivrance, il s'y était rendu pour rendre grâces à Dieu. Et c'est là que l'attendait une grâce nouvelle, le sérieux avertissement du Sauveur. Le *péché*, cause de la souffrance, telle est la loi universelle du monde moral que nous révèle partout l'Ecriture, d'accord avec l'expérience. (Comp. 9 : 2, note.) Mais chez cet homme, la maladie avait été probablement l'effet de quelque péché particulier, puisque Jésus, après sa délivrance, l'exhorte à *ne plus pécher*, c'est-à-dire à ne plus se laisser aller à la vie de désordre qu'il menait autrefois. S'il la recommençait, il pouvait s'attendre à *quelque chose de pire.* Or par *quelque chose de pire* que trente-huit ans dans la maladie, Jésus entendait la perdition.

3. Dans quelle intention ? Selon les uns, ce serait par méchanceté, pour nuire à Jésus. Cela nous paraît psychologiquement impossible et en pleine contradiction avec le v. 11. D'autres, au contraire, pensent que, plein de reconnaissance envers son bienfaiteur, il voulait le glorifier en révélant à ses adversaires celui qui avait accompli envers lui cette œuvre de puissance et d'amour. Selon d'autres encore, il aurait agi par obéissance envers l'autorité, dans la crainte que lui inspirait sa violation du sabbat (v. 10), et dans le désir de dégager sa responsabilité. La première déclaration de cet homme, au v. 11, montre qu'il y avait en lui plus que cette préoccupation personnelle : il s'était abrité sous l'autorité de *celui qui l'avait guéri* ; il saisit l'occasion d'affirmer à nouveau, en rappelant sa guérison, l'autorité de celui qui a opéré sa merveilleuse délivrance, en faisant connaître cette fois le nom de son bienfaiteur. Il ne pouvait savoir qu'il en résulterait des inconvénients pour celui-ci. Cette interprétation nous semble en pleine harmonie avec le v. 14, où Jésus puise dans ce même fait : *tu as été guéri*, le motif d'une exhortation qui dut faire une profonde impression sur le malade guéri. Voir au ch. 9, l'histoire de l'aveugle-né et de ses rapports avec les adversaires de Jésus.

4. A ces mots : *poursuivaient Jésus,* le texte reçu ajoute ceux-ci : « Et cherchaient à le faire mourir, » qui manquent dans *Sin.*, *B*, *C*, *D*, vers. et qui ont été copiés du v. 18. — *Poursuivre* signifie ici : chercher les moyens de le saisir, de l'accuser, et le motif des adversaires est le miracle que Jésus avait opéré *le jour du sabbat.* Mais l'évangéliste fait sentir, par les termes de son récit, comment ils généralisaient et exagéraient cette action. Le verbe à l'imparfait : *il faisait,* indique que c'était son habitude ; le pluriel : *ces choses,* ne désigne pas une action unique, mais encore d'autres semblables. — Il faut remarquer que Jean est d'accord ici avec les synoptiques qui, eux aussi, attribuent les premières attaques des adversaires à de prétendues violations du sabbat. (Math. 12 : 1 et suiv., v. 9 et suiv. ; Marc 2 : 23 et suiv. ; 3 : 1 et suiv. ; Luc 6 : 1 et suiv.)

vaille [1]. — A cause de cela donc les Juifs cherchaient encore plus à 18
le faire mourir [2], non seulement parce qu'il violait le sabbat, mais
encore parce qu'il disait que Dieu était son propre Père, se faisant
lui-même égal à Dieu [3].

1. Chaque mot de cette déclaration est d'une signification profonde. Jésus, pour se justifier d'avoir fait du bien le jour du sabbat, élève sa pensée vers Celui qu'il nomme son *Père*, dans un sens que lui seul peut donner à ce nom. Il voit son Père exerçant une action immense et incessante sur tout l'univers et, en particulier, sur ses créatures intelligentes, qu'il veut amener au salut. C'est là ce que Jésus, par une expression populaire, appelle le *travail* de Dieu. Ce travail n'est interrompu par aucun sabbat. Dieu agit non seulement depuis la création du monde d'une manière continue, incessante ; mais il agit *jusqu'à présent* ou *jusqu'ici*. Par ce dernier terme Jésus désigne le moment actuel, l'instant où s'est accomplie la guérison qu'on lui reproche et dans laquelle précisément s'est manifestée l'action de Dieu. Et, se sentant en communauté parfaite de volonté et d'action avec le Père, Jésus ajoute : *et moi aussi je travaille*. Il travaille, non par simple imitation de Dieu, mais en vertu d'une nécessité morale de sa nature divine. Et en agissant ainsi, il ne viole pas plus le sabbat que Dieu ne le viole ; il *l'accomplit* (Math. 5 : 17), non selon la lettre, mais selon l'esprit et dans l'amour qui a porté Dieu à l'instituer. « Il ne répond pas que la loi de garder le sabbat a été temporelle, et que maintenant elle serait abolie : mais plutôt il nie qu'il ait violé la loi, d'autant que ce qu'il avait fait était uue œuvre divine.... C'est le point sur lequel Christ s'arrête, que le saint repos qui a été commandé par la loi de Moïse n'est point troublé quand on s'emploie à œuvres de Dieu. Et par cette raison, non seulement il excuse son fait, mais aussi le fait de cet homme qui a chargé son lit. Car c'était une dépendance et comme une partie du miracle, d'autant que ce n'était qu'une approbation d'iceluy. Et puis, si on estime entre les œuvres de Dieu l'action de grâces, et la publication de sa gloire, ce n'était point une profanation du sabbat de rendre témoignage de pieds et de mains de la grâce de Dieu. » *Calvin*. Cette dernière réflexion du réformateur réfute d'avance une objection de M. Weiss qui, estimant la réponse de Jésus déplacée puisqu'on lui reprochait de pousser les autres à violer le sabbat (v. 16, comp. v. 10, 12), met en doute son authenticité. Si Jésus, pour se justifier, invoque ici sa relation unique avec Dieu, une affirmation semblable était impliquée dans cette parole conservée par les synoptiques : « Le Fils de l'homme est maître du sabbat. » (Math. 12 : 8 ; Marc 2 : 28 ; Luc 6 : 5.) Ses adversaires ne se sont point mépris sur la portée de cette affirmation. (v. 18, note.) — Le grand principe que Jésus vient d'énoncer, est développé dans la portion de son discours qui s'étend jusqu'au v. 30, et qui reproduit sous ses différents aspects la pensée de l'activité commune du Père et du Fils. Nous avons donc dans cette parole comme le thème du discours suivant. Bengel fait observer que Jésus procède souvent ainsi, exprimant une pensée qui jaillit comme un éclair, et est développée ensuite. (6 : 27 ; 7 : 37 ; 8 : 12.)

2. Gr. *à le tuer*. *A cause de cela*, c'est-à-dire à cause de la parole qu'ils viennent d'entendre. (v. 17.) Le mot : *encore plus* prouve que, dans les poursuites des Juifs contre Jésus (v. 16), se trouvait déjà ce dessein meurtrier, exprimé par la variante inauthentique que nous avons fait remarquer. M. Godet fait l'observation très juste que les synoptiques font remonter à la même époque les projets des adversaires de Jésus contre sa vie. (Math. 12 : 14 ; Marc 3 : 6 ; Luc 6 : 7, 11.)

3. Les Juifs articulaient ainsi trois griefs contre Jésus. 1° Il *violait le sabbat* (gr. il le *dissolvait*, *détruisait*). Il faut remarquer ce verbe à l'imparfait qui généralise l'action ; les adversaires font entendre que Jésus s'en faisait une habitude. Comp. v. 16, note. Nos anciennes versions en traduisant : *avait violé le sabbat*, effacent cette nuance. 2° Jésus prétendait que Dieu était *son propre Père*. Les accusateurs ont donc parfaitement compris qu'en disant *mon Père* (v. 17), et jamais *notre Père*, Jésus employait ce mot dans un sens unique, exclusif, et qu'en se disant Fils de Dieu, il s'attribuait une dignité qui lui appartenait à lui seul. L'expression *mon Père* était d'autant plus frappante que, dans l'Ancien Testament, le nom de Père n'est jamais appliqué à Dieu dans ses relations avec le croyant pris individuellement. 3° Jésus *se faisait égal à Dieu*, en ce

B. 19-47. Discours de Jésus. Première partie : Les œuvres divines que le Fils accomplit en coopération avec le Père. — 1° *Le Fils ouvrier du Père.* Répétant sa déclaration précédente, Jésus proclame, sous forme négative d'abord, sous forme positive ensuite, qu'il exerce une activité semblable à celle du Père : il ne fait rien par lui-même, tout sur l'indication de Dieu. Cette similarité d'action repose sur l'amour dont le Père aime le Fils et qui le pousse à lui montrer tout ce qu'il fait, même des œuvres plus grandes que celles qu'il a déjà accomplies. (19, 20.) — 2° *Les œuvres divines de la résurrection et du jugement.* Jésus décrit d'une manière générale ces œuvres plus grandes qu'il accomplira en communion avec le Père : comme le Père il fait vivre qui il veut, car le Père lui a remis tout jugement pour que tous l'honorent à l'égal de Dieu. (21-23.) — 3° *La résurrection spirituelle et le jugement actuel.* Celui qui écoute Jésus est en possession de la vie éternelle. Dès maintenant le Fils commence son œuvre de vivification morale, car le Père lui a donné d'avoir la vie en lui-même. Il exerce ainsi le jugement, parce qu'il est fils d'homme. (24-27.) — 4° *La résurrection et le jugement à la fin des temps.* Les morts entendront la voix du Fils de l'homme et sortiront de leurs sépulcres, ceux qui auront fait le bien, pour une résurrection de vie, ceux qui auront fait le mal, pour une résurrection de jugement. Jésus n'accomplira pas ces œuvres de lui-même, mais dans une parfaite soumission à Celui qui l'a envoyé. (28-30.) — Seconde partie : Les témoignages par lesquels le Père sanctionne les affirmations du Fils. — 1° *Nécessité d'un témoignage divin. Les œuvres.* Jésus reconnaît qu'un autre témoignage est nécessaire pour confirmer celui qu'il se rend à lui-même. Un autre lui rend, en effet, témoignage. Comme ses auditeurs pensent à Jean-Baptiste, Jésus, tout en écartant ce malentendu, rappelle incidemment le témoignage du Précurseur, et cela pour leur salut. Il caractérise le rôle éphémère de ce prophète et l'accueil frivole que les Juifs lui ont fait. Puis, il fait connaître le témoignage supérieur que le Père lui accorde : les œuvres qu'il lui donne d'accomplir. (31-36.) — 2° *Les Ecritures.* A ce premier témoignage s'en ajoute un second, plus direct, celui que le Père lui rend lui-même. Ses auditeurs n'ont ni vu d'apparitions de Dieu ni reçu de révélation intérieure, à cause de leur incrédulité. Ils sondent les Ecritures, pensant avoir en elles la vie, et ce sont elles qui rendent témoignage de Jésus. Cependant ils ne veulent pas venir à lui pour avoir la vie. (37-40.) — Troisième partie : L'incrédulité des Juifs, ses causes et ses conséquences. — 1° *Les causes.* Ils ne veulent pas de lui parce qu'il ne cherche pas la gloire des hommes. Etrangers à l'amour de Dieu, ils sont incapables de reconnaître l'inspiration de celui qui vient au nom de son Père ; qu'un autre vienne en son propre nom, ils le reçoivent. Comment pourraient-ils croire, eux qui tirent leur gloire les uns des autres et non de Dieu seul? (41-44.) — 2° *Les conséquences* de ce refus de croire sont que Moïse lui-même, sur lequel ils s'appuient, les condamnera, car s'ils croyaient à Moïse, ils croiraient en Jésus; mais ne croyant pas les écrits du premier, comment croiraient-ils les paroles du second ? (45-47.)

qu'il venait de déclarer que son activité était semblable à l'action créatrice et constante de Dieu, et qu'elle n'était point limitée par la loi du sabbat. (v. 17.) Tout cela constituait, aux yeux des adversaires, un blasphème que la loi punissait de mort ; et cette prétention d'être le Fils de Dieu sera réellement le sujet de la condamnation de Jésus. (Math. 26 : 65, 66.) D'où il faut conclure que, si le Sauveur n'était pas ce qu'il se disait être, les membres du sanhédrin auraient eu raison contre lui. Eux ont compris ce qu'impliquaient les affirmations de Jésus, et un si grand nombre de ceux qui aujourd'hui se réclament de son nom ne le comprennent pas !

Jésus répondit donc, et il leur disait : En vérité, en vérité, je vous 19
le dis, le Fils ne peut rien faire de lui-même, à moins qu'il ne le
voie faire au Père ; car les choses que Celui-ci fait, le Fils aussi les
fait pareillement[1]. — Car le Père aime le Fils, et il lui montre tout 20
ce qu'il fait, et il lui montrera des œuvres plus grandes que celles-
ci, afin que vous soyez dans l'étonnement[2]. — Car, comme le Père 21
ressuscite les morts et les fait vivre, de même aussi le Fils fait vivre

1. Jésus confirme la déclaration qu'il vient de faire (v. 17), mais en l'expliquant. Pour cela il énonce d'abord une pensée négative, puis une grande affirmation. Dans la première, il ne nie point qu'il n'ait, absolument parlant, de pouvoir à soi, mais il exprime l'impossibilité morale où il est de rien faire qui ne soit en pleine harmonie avec la volonté de son Père, et cela précisément parce qu'il est le Fils, son image, son révélateur, son représentant, qui ne peut agir que dans une communion parfaite avec lui. Or, il a toujours une intuition immédiate de tout ce que Dieu fait ; il ne peut rien faire *à moins qu'il ne le voie faire au Père* (gr. *s'il ne voit le Père faisant quelque chose*). Comp. v. 10. Il est, comme un fils, qui suit avec attention tout ce que fait son Père, afin de ne jamais s'écarter de la voie que le Père lui montre. De cette union de nature, de volonté et d'amour, dans laquelle le Fils vit avec le Père, il résulte que (gr.) *les choses, quelles qu'elles soient, que le Père fait, le Fils les fait pareillement.* Cette déclaration est une confirmation expresse de la parole qui a scandalisé les Juifs. (v. 17.)

2. L'unité d'action du Père et du Fils (v. 19) ne résulte pas seulement de la relation de nature qui les unit en tant que Père et Fils. Jésus a soin, dans l'explication (*car*) qu'il en donne, d'accentuer son caractère moral : c'est un ineffable rapport d'*amour* (3 : 35), dans lequel le Père se communique au Fils *et lui montre tout ce qu'il fait.* « Celui qui *aime* ne cèle rien. » *Bengel.* Les mots *voir* (v. 19) et *montrer* (v. 20) expriment des actes tout intérieurs, tout spirituels. Le Père ne montre pas au Fils des *œuvres* déjà extérieurement réalisées et que le Fils n'aurait qu'à imiter. Et d'autre part, le Père n'accorde pas seulement au Fils des visions passagères, comme jadis aux prophètes, des illuminations exceptionnelles dans les moments critiques de sa carrière. Non, l'action du Père qui *montre* et celle du Fils qui *voit* sont des actions continues. Le Fils est l'objet de la part du Père d'une initiation de tous les instants. Lui, le Fils unique, qui est « dans le ciel » (3 : 13), « dans le sein du Père » (1 : 18), contemple les pensées éternelles de Dieu, qui sont déjà virtuellement des *œuvres,* et il les accomplit, il les fait passer l'une après l'autre à l'état réel. Mais cette initiation du Fils est progressive ; et l'activité qu'il déploie en vertu de cette initiation est de même soumise à une gradation. C'est la vérité qu'énonce la seconde partie du v. 20 : *il lui montrera des œuvres plus grandes que celles-ci.* Ce dernier mot se rapporte, suivant M. Godet, à la guérison de l'impotent et aux miracles du même genre que Jésus accomplissait, et dont les Juifs étaient alors les témoins ; suivant M. Weiss, il désignerait les œuvres que Jésus accomplissait le jour du sabbat (v. 16), en prétendant régler sa conduite sur l'activité de Dieu qui ne connaît pas l'interruption du sabbat. Il y a du vrai dans cette dernière explication ; elle n'est pas incompatible avec la première, car si la guérison de l'impotent a provoqué l'étonnement et le scandale des Juifs, c'était surtout parce qu'elle était accomplie le jour du sabbat et affichait la prétention de Jésus d'être maître du sabbat. (v. 17, note.) Les *œuvres plus grandes* qu'il accomplira dans l'avenir sont dès lors des œuvres qui, plus encore que ce miracle fait un jour de sabbat, mettront en relief sa souveraine dignité et feront éclater sa gloire divine. Jésus va mentionner (v. 21-30) quelques-unes de ces grandes œuvres qu'il accomplira jusqu'à la fin des temps ; mais auparavant il ajoute : *afin que vous soyez dans l'étonnement. Afin que,* tel est le dessein de Dieu ; et comme Jésus parle à des hommes qui se sont montrés incrédules, « cet *étonnement* sera celui de la confusion. » *Meyer.* (Comp. Act. 4 : 13.) D'autre part, comme ce mot signifie aussi *être dans l'admiration,* Bengel l'entend dans ce sens : « Vous qui maintenant haïssez, vous rendrez hommage par votre

22 ceux qu'il veut[1]. — Car aussi le Père ne juge personne, mais il a

admiration et votre foi. » C'est ce qui eut lieu, au moins pour quelques-uns des adversaires. (11 : 44, 45.)

1. Jésus justifie et explique (*car*) son affirmation que le Père lui montrera *des œuvres plus grandes*, en nommant ces *œuvres :* ce sont la résurrection et le jugement de l'humanité. (v. 21-29.) — Ici se pose une question qui a divisé les interprètes, depuis les Pères de l'Eglise jusqu'à nos jours : De quels *morts* et de quelle *résurrection* s'agit-il dans ce discours de Jésus ? (v. 21-29.) Les uns pensent que, dans tout ce passage, il est question de la résurrection des morts au sens corporel et du jugement dernier. (Plusieurs Pères, Bengel, Hengstenberg.) Cette opinion est incompatible, d'abord avec les mots : « ceux qu'il veut, » puis avec les v. 23, 24, 25. (Voir les notes.) D'autres, au contraire, entendent tout ce discours dans le sens exclusif d'une résurrection spirituelle et du jugement intérieur et moral qu'exerce l'Evangile partout où il est prêché. Cette interprétation devient impossible en présence des v. 28 et 29. Un troisième groupe reconnaît que le Sauveur parle d'abord de son action spirituelle et actuelle sur les âmes (v. 21-27), et qu'il annonce ensuite la résurrection universelle du dernier jour. (v. 28, 29.) Cette interprétation, présentée déjà par Calvin, a été admise par la plupart des exégètes modernes : Lücke, Tholuck, Meyer, etc. On peut, par une analyse plus exacte encore du discours, y distinguer trois parties : 1° Jésus parle d'une manière tout à fait générale de l'œuvre de résurrection et de jugement qu'il accomplit. (21-23.) 2° Il caractérise cette œuvre telle qu'il l'accomplit dans la sphère morale. (24-27.) 3° Il dépeint la résurrection des morts qu'il opérera à la fin des temps et qui sera suivie du jugement dernier. (28-29.) Cette division, indiquée déjà par de Wette, est adoptée par MM. Astié, Luthardt, Weiss, Keil, Godet, etc. — *Ressusciter les morts et les faire vivre*, maintenir en eux la vie, après les avoir arrachés à la mort, est éminemment une œuvre de Dieu, source de toute vie. (Deut. 32 : 39 ; 1 Sam. 2 : 6 ; Rom. 4 : 17.) Or *le Fils* déclare solennellement que cette œuvre de Dieu est aussi la sienne. Les interprètes se demandent dans quelle relation l'œuvre de vivification accomplie par le Fils se trouve avec celle que le Père accomplit. Résoudre cette question revient à déterminer le sens de la locution : *comme... de même...* M. Godet estime que ce n'est pas tenir compte de cette locution que de dire : le Fils est l'organe du Père ; c'est par lui que le Père exécute l'œuvre de résurrection qui rentrait dans son plan du salut. En employant cette locution, Jésus penserait à une œuvre réelle qu'accomplit le Père et à laquelle répond la sienne. Cette œuvre serait l'œuvre à la fois créatrice, conservatrice et réparatrice que l'Ancien Testament attribue à Dieu. Dieu l'a accomplie jusqu'ici, mais Jésus s'en fait maintenant « l'agent dans le milieu particulier où il se trouve à chaque moment ; ce milieu s'étendra toujours davantage ; sa capacité, à lui, pour l'opérer, s'accroîtra dans la même mesure, jusqu'à ce que ce domaine soit l'univers et la puissance du Fils, la toute-puissance. » (Comp. Math. 28 : 18.) Et M. Godet indique comme degrés de cette croissance : les miracles isolés de résurrection corporelle et spirituelle, la résurrection morale de l'humanité par la communication du Saint-Esprit, la victoire sur la mort et la résurrection universelle. On a objecté à cette explication, qui séduit au premier abord par ses vues profondes sur l'œuvre de Jésus-Christ et la part de vérité qu'elle renferme : 1° que, d'après l'enseignement du Prologue, le Père n'a pas transmis au Fils à un moment donné l'activité qu'il aurait exercée jusque-là seul, mais que, dès l'origine, l'activité du Père s'est exercée par l'entremise du Fils (1 : 3) ; 2° que rien dans notre texte n'indique que cette transmission se soit faite d'une manière graduelle et progressive : la locution *comme... de même...* assimile entièrement l'œuvre du Fils à celle du Père, sans rien statuer sur la manière dont ces deux activités se combinent, sans dire si elles s'exercent simultanément ou successivement, si l'une est subordonnée à l'autre. Le vague de la pensée, à cet égard, provient de ce que, dans tout ce passage (v. 19-23), le Fils ne décrit pas encore son activité, mais affirme, par des déclarations générales et abstraites, son unité et son égalité avec le Père, pour aboutir à la conclusion du v. 23. — En disant : *ceux qu'il veut*, Jésus ne prétend point que jamais *sa volonté* puisse être indépendante de celle du Père (v. 19), ni qu'il y ait dans cette volonté aucun arbitraire. Calvin voit à tort dans ces mots l'idée de la prédestination ; ils expriment, d'une manière générale, la puissance qu'a le Sauveur de donner la

remis tout le jugement au Fils[1] ; — afin que tous honorent le Fils 23
comme ils honorent le Père ; celui qui n'honore pas le Fils, n'honore
pas le Père qui l'a envoyé[2]. — En vérité, en vérité, je vous dis que 24
celui qui écoute ma parole et croit à Celui qui m'a envoyé, a la vie
éternelle[3] ; et il ne vient point en jugement, mais il est passé de la
mort à la vie[4]. — En vérité, en vérité, je vous dis que l'heure vient, 25
et elle est maintenant arrivée, où les morts entendront la voix du
Fils de Dieu, et où ceux qui l'auront entendue, vivront[5]. — Car 26

vie. Il voudrait la répandre sur tous ; s'il y a une limite, elle n'est pas dans sa volonté, mais dans les hommes, selon qu'ils croient ou ne croient pas. (v. 24, 25.)

1. Ce verset explique (*car*) le pouvoir qu'a le Fils de *vivifier ceux qu'il veut,* (v. 21.) Ce pouvoir résulte du fait que « le Père (gr.) *non plus ne juge personne,* mais a remis tout le jugement au Fils » : Cette prérogative de *juger,* est impliquée dans la précédente : Celui qui donne la vie *à qui il veut* doit aussi exercer seul le jugement en vertu duquel il vivifie. De là cette déclaration que *le Père ne juge personne,* mais laisse au Fils *tout le jugement,* le jugement sous toutes ses formes. Il ne faut point entendre ce mot de *jugement* comme le font plusieurs exégètes, dans le sens de condamnation, mais le prendre au sens le plus général ; il s'agit avant tout de ce jugement intérieur et actuel qui s'accomplit en chaque âme, au moment où elle entend la Parole de vérité, et qui deviendra définitif par le jugement du dernier jour. (Voir 3 : 18, note.) De là ce verbe au présent : ne *juge personne.*

2. La conjonction : *afin que* indique l'intention de Dieu lui-même en remettant tout jugement au Fils : c'est qu'il soit *honoré* de *tous* à l'égal du Père (*comme*). Or, *honorer Dieu,* avec tous les sentiments de vénération et d'amour qui lui sont dus, c'est *l'adorer,* et cette adoration revient au Fils comme au Père. (Philip. 2 : 9-11.) Le Sauveur confirme cette vérité par une déclaration négative qui la rend plus absolue encore : ne pas *honorer le Fils,* c'est ne pas *honorer le Père qui l'a envoyé,* qui se révèle en lui seul et qui n'est connu qu'en lui. (Math. 11 : 27 ; 1 Jean 2 : 23.) Quelle révélation pour ces auditeurs de Jésus qui le haïssaient jusqu'à vouloir le faire mourir ! (v. 18 ; comp. 15 : 23.)

3. *En vérité, en vérité !* ces mots marquent la solennité de l'affirmation et l'importance de la vérité énoncée. Jésus aborde le second point de son discours. (v. 21, note.) Il décrit, dans sa réalisation historique et progressive au sein de l'humanité, l'œuvre de jugement et de vivification que le Père lui a confiée. (v. 24-27.) Jésus ressuscite les morts par *sa parole,* dont la puissance divine crée en eux, tout ensemble, *la foi* et *la vie,* une vie impérissable de l'âme, *la vie éternelle* que possède dès à présent le croyant (*a* et non pas *aura*) et qui se développera jusqu'à la perfection. (8 : 51.) Il faut remarquer encore qu'*écouter la parole* de Jésus et *croire* en Dieu *qui l'a envoyé* est une seule et même chose, tellement le Sauveur est pénétré de la pensée que sa parole est la parole même de Dieu.

4. De la mort spirituelle à la vie éternelle. (Voir 1 Jean 3 : 14, où se trouve la même expression.) Le verbe est au parfait, indiquant un fait accompli et permanent. C'est la raison pour laquelle le croyant, qui est dès ici-bas en possession de la vie éternelle, *ne vient point en jugement.* Il a déjà été jugé par la Parole divine (12 : 48) ; au moment où elle a produit en lui la repentance, elle a opéré intérieurement le jugement qui, au grand jour, atteindra l'incrédule, (1 Cor. 4 : 5). Celui-ci, du reste, est dès à présent jugé par son incrédulité même. (3 : 18; 9 : 39.) Ce jugement moral n'est point en contradiction avec les passages de l'Ecriture qui annoncent un jugement universel (Math. 25 : 31 et suiv. ; Rom. 14 : 10 ; 2 Cor. 5 : 10) ; car ce dernier ne peut être que le classement définitif de chacun, selon son état intérieur, l'un allant à la *vie,* l'autre à la *mort,* mais la vie ou la mort seront déjà le partage d'un chacun, et le jugement ne fera que les constater. C'est ce qui est indiqué ici, par le temps même des verbes : ne *vient* point en jugement, *est passé* de la mort à la vie.

5. Solennelle répétition de l'affirmation du verset précédent. La *voix du Fils de Dieu* retentit *maintenant* au milieu des *morts* spirituels (Eph. 2 : 1 ; Math. 8 :

comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné aussi au Fils
27 d'avoir la vie en lui-même[1]. — Et il lui a donné même l'autorité
28 d'exercer le jugement, parce qu'il est Fils d'homme[2]. — Ne vous

22), et *ceux qui l'auront entendue*, écoutée et crue *vivront* d'une vie éternelle. (v. 24.) La *voix* du Fils de Dieu, c'est sa *parole* (v. 24), dont la puissance créatrice fait revivre les morts. (Rom. 4 : 17 ; comp. Ezéch. 37 : 1-14.) — La liaison intime de ce verset avec le précédent, et surtout les mots : *l'heure est* (déjà) *maintenant*, ne laissent subsister aucun doute sur le sens spirituel des termes : *morts* et *vivront*. Ceux qui, malgré ces preuves, les appliquent à la mort et à la résurrection corporelle sont forcés d'expliquer ce mot *maintenant* par les quelques résurrections miraculeuses que Jésus opéra au cours de son ministère. Mais il est évident, comme l'observe Meyer, que, rappeler pour un temps à la vie terrestre certains morts qui pourtant mourront de nouveau, ce n'était pas leur communiquer *la vie* dont parle Jésus dans ce discours. Et si l'on veut appliquer ces paroles à la résurrection universelle du dernier jour, que signifie cette distinction : *ceux qui l'auront entendue?* Ce qu'il y a de vrai dans l'opinion que nous réfutons, c'est que la résurrection spirituelle dont parle ici le Sauveur renferme en elle-même tous les éléments de la résurrection finale qu'il va annoncer (v. 29), et qui n'en sera que l'épanouissement, par lequel l'homme tout entier, l'esprit, l'âme et le corps, seront rendus à la perfection. (1 Thes. 5 : 23 ; comp. Jean 6 : 39, 40, 44.)

1. Cette grande parole explique (*car*) la puissance vivificatrice que le Fils s'attribue dans les deux déclarations précédentes. (v. 24, 25.) Le Fils de Dieu ne ressuscite les morts, ne répand la vie divine dans les âmes, que parce qu'il la possède *en lui-même*, *comme le Père a la vie en lui-même*. Il faut remarquer la répétition de cette formule : *a la vie en lui-même*, appliquée successivement au Père et au Fils. De même que le Père est la source souveraine de toute vie (Ps. 36 : 10), de même le Fils *a la vie en lui-même* et est, lui aussi, dès le commencement, la source de la vie (1 : 4 ; 11 : 25 ; 14 : 6 ; 1 Jean 1 : 2) ; par lui a eu lieu la création de l'univers (1 : 3), par lui aussi s'accomplit la création nouvelle dans le monde moral. Mais cette prérogative d'avoir la vie en soi et d'être source de la vie, le Fils la possède comme un don : le Père *a donné* au Fils d'avoir la vie en lui-même. Il y a dans cette affirmation une apparente contradiction. Mais, comme le remarque M. Godet, « nous voyons résolue en nous-mêmes une contradiction analogue. Nous possédons, comme *donnée*, la faculté de nous déterminer.... Nous tirons à chaque instant de cette faculté des décisions morales qui nous appartiennent en propre.... Ce que la liberté est pour l'homme, la faculté divine de vivre pour soi-même l'est pour le Fils.... Par ce don de l'indépendance divine fait au Fils, le Père lui a tout donné ; par sa subordination volontaire, le Fils rend tout au Père. Tout donner, tout rendre, n'est-ce pas l'amour parfait ? »

2. Comp. v. 22, note. La raison indiquée dans les mots : *parce qu'il est Fils d'homme*, a été interprétée : parce qu'il est le Messie. Mais cette idée n'explique pas pourquoi le jugement est remis au Fils et, dans ce cas, Jésus aurait dit *le* Fils de *l'*homme (comme toujours, avec les articles ; comp. Math. 8 : 20, note), et non : *Fils d'homme*. On a dit encore, en se rapprochant du contexte : Parce que c'est lui qui communique la vie et qu'il sait quels sont ceux qui la possèdent. On a dit enfin : Parce qu'il est le Sauveur et que, la rédemption ayant eu son point de départ dans notre humanité, il en doit être de même du jugement qui en est l'accomplissement final. Il y a du vrai dans ces interprétations. Mais le texte dit simplement : parce qu'il est Fils d'homme, c'est-à-dire *homme*. Il nous semble donc que l'explication de F. de Meyer, dans sa Bible annotée, rend compte le plus simplement de ce terme du texte : « Parce que l'homme doit être jugé par son pareil et même par le plus humble et le plus aimant des hommes, qui a porté le péché de l'humanité et peut avoir compassion de ses frères, en sorte que c'est la grâce même qui juge. (Héb. 2 : 17, 18 ; 4 : 15.) Par son abaissement volontaire, le Fils de Dieu s'est acquis la prérogative de juger ceux qu'il est venu sauver. » R. Stier, en adoptant cette explication, ajoute : « Oui, tel est le jugement d'un Fils d'homme ! » (Comp. Act. 17 : 31.) Mais si ce jugement est plein de consolation et d'espérance pour ceux qui ont trouvé dans un tel juge leur Sauveur, il n'en est que plus terrible pour ceux qui repous-

étonnez pas de cela, car l'heure vient où tous ceux qui sont dans
les sépulcres entendront sa voix, — et en sortiront : ceux qui au- 29
ront fait le bien, en résurrection de vie ; ceux qui auront pratiqué
le mal, en résurrection de jugement[1]. — Je ne puis rien faire de 30
moi-même ; selon que j'entends, je juge ; et mon jugement est juste,
parce que je ne cherche point ma volonté, mais la volonté de Celui
qui m'a envoyé[2].

Si c'est moi qui rends témoignage de moi-même, mon témoignage 31

sent sa grâce. Au reste, pour comprendre cette explication de la parole de Jésus, il ne faut pas perdre de vue qu'il ne s'agit point exclusivement ici du jugement dernier, mais de ce jugement intérieur, progressif, qui s'exerce dans la conscience, par la vérité divine, et dont le jugement éternel ne sera que le dernier acte. (Voir v. 22 et v. 30.)

1. Jésus lit sur la figure de ses auditeurs l'impression de l'étonnement, du doute, de l'incrédulité, à l'ouïe des grandes choses qu'il vient de leur faire entendre ; il leur dit alors : *Ne vous étonnez pas de cela,* car voici de plus grandes choses encore ; et il annonce le fait immense de la résurrection universelle au dernier jour. Les termes de ces deux versets (28, 29) sont tels qu'on ne peut les comprendre dans le sens d'une résurrection spirituelle : tous les verbes sont au futur ; en disant : *l'heure vient,* Jésus n'ajoute pas, comme au v. 25 : *elle est déjà maintenant ;* il n'y a plus ici de distinction entre ceux qui auront entendu sa voix et les autres (v. 25), mais *tous* l'entendent ; enfin ces mots : *dans les sépulcres, en sortiront,* ne souffrent aucune autre interprétation que celle d'une résurrection corporelle. La grande *voix* du Fils de Dieu qui, alors, se faisait entendre au milieu de ses adversaires et de tout le peuple, pleine de grâce et de vérité, retentira à l'*heure* de son retour glorieux et accomplira, par la puissance créatrice de Dieu, le plus grand miracle qui ait eu lieu depuis la création du monde, la *résurrection* des morts. Cette résurrection est, en même temps, la séparation de notre humanité en deux parts : *résurrection de vie,* pour ceux qui déjà avaient la vie (v. 24, 25) ; *résurrection de jugement,* pour les autres. Les raisons de cette différence sont dans la conduite qu'ils auront eue et qui alors paraîtra au grand jour : *ceux qui auront fait le bien, ceux qui auront pratiqué le mal ;* « l'arbre se reconnaît à ses fruits. » On aurait pensé que ces raisons seraient la foi ou l'incrédulité, la vie ou la mort spirituelles ; et c'est bien là, au fond, ce que Jésus entend par : *le bien* (gr. *les bonnes* œuvres) ou *le mal* (gr. *les mauvaises* œuvres), dans leur sens absolu ; mais il emploie des termes plus généraux qui comprennent, le premier, la droiture morale qui précède la foi (1 : 48 ; 3 : 21 ; 7 : 17) et les fruits de sanctification et d'activité que la foi produit ; le second, la corruption morale qui est tout ensemble la cause et la conséquence de l'incrédulité. (3 : 19-20.) Une *résurrection de vie* est une résurrection qui conduit à la vie parfaite et éternelle ; une *résurrection de jugement,* celle qui conduit au jugement ; mais il ne faut point traduire, avec Martin et Ostervald : résurrection de *condamnation.* (Math. 7 : 21 et suiv. ; 24 : 31 et suiv. ; Luc 14 : 14 ; Rom. 2 : 7, 8.)

2. Jésus, après avoir repoussé l'accusation portée contre lui par ses adversaires (v. 18), en s'élevant à une hauteur divine où l'accusé est devenu le juge des accusateurs, revient ici à son point de départ (v. 19), c'est-à-dire à cette unité parfaite avec Dieu hors de laquelle il lui est moralement impossible de *rien faire.* Il l'affirme de nouveau en s'attribuant plus directement cette prérogative : il ne dit plus seulement : « *Le Fils* ne peut rien faire, » mais : « *Moi je* ne puis rien faire. » Tout ce qu'il fait a donc pour sanction l'autorité de Dieu même ; quand il *juge* (le verbe au présent ne peut s'entendre du seul jugement à venir, v. 29, mais de toute son œuvre au sein de l'humanité, v. 22, 27 ; 3 : 18), *son jugement est juste,* parce qu'il ne fait qu'accomplir la *volonté de celui qui l'a envoyé.* Cette pleine et constante harmonie de sa volonté avec la volonté de Dieu (Math. 26 : 39), c'est la sainteté, la victoire constante remportée sur tous les efforts de l'ennemi ; or la sainteté parfaite de Jésus-Christ sera toujours sa meilleure apologie. — Jusqu'ici, dans ce discours, le Sauveur a

32 n'est pas vrai[1]. — Il en est un autre qui rend témoignage de moi ;
33 et je sais que le témoignage qu'il rend de moi est vrai[2]. — Vous
avez envoyé vers Jean, et il a rendu témoignage à la vérité[3]. —
34 Pour moi, ce n'est pas d'un homme que je reçois le témoignage ;
35 mais je dis ceci, afin que vous soyez sauvés[4]. — Jean était la
lampe qui brûle et qui luit ; et vous, vous avez voulu vous réjouir
36 une heure à sa lumière[5]. — Mais moi, j'ai le témoignage qui est
plus grand que celui de Jean ; car les œuvres que le Père m'a don-
nées, afin que je les accomplisse, ces œuvres-là que je fais rendent
37 témoignage de moi que le Père m'a envoyé[6]. — Et le Père, qui m'a

affirmé ce qu'il est ; maintenant, il va en appeler au témoignage que Dieu lui rend et, à son tour, accuser l'incrédulité de ses adversaires en présence de ce témoignage. (v. 31-47.)

1. Par ces paroles, Jésus prévient une objection que, plus tard, les adversaires formuleront expressément : « Tu rends témoignage de toi-même ; ton témoignage n'est pas vrai. » (8 : 13.) Jésus répondra alors : « Même si je rends témoignage de moi-même, mon témoignage est vrai ; car je sais d'où je suis venu et où je vais. » (v. 14.) Ici, il admet le principe formel du droit selon lequel un homme ne peut pas témoigner sur son propre compte ; mais c'est pour en appeler immédiatement à *un autre* qui rend témoignage de lui. (v. 32.)

2. Qui est cet *autre*, au témoignage duquel Jésus en appelle? Plusieurs anciens interprètes ont répondu : C'est Jean-Baptiste, dont le Seigneur va parler. Mais cette application est précisément écartée par les paroles des v. 33-36. Non, celui qui rend ce témoignage, c'est Dieu lui-même (v. 36-40) ; et Jésus *sait*, il porte en lui l'intime conviction, que ce témoignage est la *vérité* souveraine. *Sin.*, *D*, *Itala* portent *vous savez*. Cette variante que Tischendorf est seul à admettre, provient de la fausse supposition qu'il s'agit du témoignage de Jean-Baptiste.

3. Voir 1 : 19 et suiv. Quand Jésus dit qu'un autre rendait témoignage de lui (v. 32), ses interlocuteurs pensèrent aussitôt à Jean-Baptiste. Jésus parle donc du témoignage rendu par son Précurseur, qui conserve sa valeur (verbe au parfait) malgré la disparition du témoin.

4. Jésus affirme que le témoignage de Jean a été pleinement conforme *à la vérité ;* et cependant, dans cette contestation avec les adversaires, ce n'est pas à ce témoignage ni au témoignage d'*aucun homme* qu'il en appelle, parce qu'il en a un plus grand (v. 36) ; s'il mentionne le témoignage du Précurseur, c'est seulement dans l'intérêt de ses auditeurs, afin qu'ils se souviennent des paroles de repentance et de vérité que Jean leur a fait entendre, et qu'ainsi ils soient *sauvés*.

5. C'est encore une belle louange du Précurseur que Jésus prononce par ces paroles : *Il était la lampe qui brûle et qui luit*, l'unique lampe qui éclaire la maison (Math. 5 : 15, 16, note), le prophète que Dieu avait destiné à éclairer son peuple et à l'amener au Sauveur. Cette lampe s'était déjà consumée ; Jean n'était plus, ainsi que l'indique le verbe à l'imparfait. En poursuivant cette image gracieuse, dans la seconde partie de ce verset, Jésus adresse à ses auditeurs un sévère reproche : au lieu de profiter, pour leur salut, de cette lumière fugitive, ils n'avaient pensé qu'à *se réjouir*. L'annonce du royaume messianique avait excité leur curiosité et leurs espérances charnelles ; mais la prédication de la repentance, que Jean leur faisait entendre, les avait bientôt rebutés.

6. Voilà le *témoignage* divin dont Jésus a parlé (v. 32), et qui est *plus grand* que celui du Précurseur : ce sont d'abord les *œuvres* du Sauveur. Ce témoignage est bien de Dieu, car c'est le *Père* qui lui a *donné* les œuvres qu'il *fait*, *afin qu'il les accomplisse*. Ce dernier verbe signifie accomplir jusqu'à la *perfection*, et il est au futur, car Jésus a la certitude qu'il achèvera ses œuvres jusqu'au bout. La preuve, pour ses auditeurs, c'est que déjà *il les fait* (présent). Or, qu'étaient *ces œuvres ?* Avant tout, ses miracles, ces actes de puissance et d'amour qui répandaient la santé et la vie, la consolation et l'espérance sur tant de malheureux. C'étaient encore ses paroles divines qui éclairaient et vivifiaient les âmes (v. 20-

envoyé, a lui-même rendu témoignage de moi[1]. Vous n'avez jamais
ni entendu sa voix ni vu sa face; — et sa parole, vous ne l'avez pas 38
demeurant en vous, puisque vous ne croyez point Celui qu'il a en-
voyé[2]. — Vous scrutez les Ecritures, parce que vous pensez avoir 39
en elles la vie éternelle; et ce sont elles qui rendent témoignage de
moi; — et vous ne voulez point venir à moi pour avoir la vie[3]! 40

27); c'était, en un mot, toute sa belle et sainte vie qui, dans son ensemble, constituait « l'œuvre de celui qui l'avait envoyé. » (4 : 34.) Voilà son *témoignage*. Est-il étonnant qu'il en appelle à lui si souvent? (10 : 32, 37, 38; 14 : 11; 17 : 4.)

1. S'agit-il, ici encore, du même témoignage, celui des œuvres (v. 36)? Plusieurs interprètes l'ont pensé. Mais ces mots solennels : *le Père lui-même* et le verbe au parfait : *a rendu témoignage* (tandis qu'il est au présent dans le verset précédent), montrent évidemment que Jésus a en vue un témoignage nouveau. Quel est-il? Les uns pensent qu'il s'agit de ce témoignage intérieur et immédiat que Dieu rend dans les âmes (v. 24-26) en les attirant au Fils (6 : 44); ainsi de Wette, Tholuck, Astié. Cette explication non plus ne tient pas compte du verbe au parfait. D'autres (Chrysostome, Bengel) voient ici une allusion au témoignage divin rendu à Jésus lors de son baptême. (1 : 33; Math. 3 ; 17.) Cette supposition ramènerait au témoignage de Jean-Baptiste. (v. 33.) Elle est contredite par les mots qui suivent : « Jamais vous n'avez entendu sa voix. » Nous pensons donc, avec Calvin, Lücke, MM. Meyer, Luthardt, Weiss, Keil et Godet (3e édit.), que Jésus aborde ici le grand témoignage que Dieu lui a rendu dans les saintes Ecritures de l'Ancien Testament et dont il va parler plus au long. (v. 38-40.) Ce témoignage a été rendu dans le passé, mais subsiste dans le présent : c'est ce que signifie le verbe au parfait.

2. Malgré toutes les révélations et toutes les apparitions divines (théophanies) dans l'ancienne alliance, jamais vous n'avez su discerner la *voix* de Dieu et reconnaître sa présence dans les Ecritures. Vous ne le connaissez pas parce que sa *parole* n'a jamais pénétré dans vos cœurs, de manière à *demeurer en vous*. Ce qui le prouve avec évidence, c'est que *vous ne croyez point celui qu'il a envoyé*, et auquel il rend un si éclatant témoignage. (v. 36, 37.) Tel est, d'une manière générale, le reproche que Jésus adresse à ses auditeurs. (v. 38.) Mais les dernières paroles du v. 37 prouvent qu'il ne pense pas seulement à la manière superficielle et légère dont ils étudiaient les Ecritures. Ces termes caractéristiques : *Vous n'avez jamais ni entendu sa voix ni vu sa face* ne signifient pas seulement : Vous ne connaissez pas Dieu, mais : Vous ne sauriez le connaître, si ce n'est en Celui qui le révélait dans l'Ancien Testament, et qui, par sa présence, le révèle maintenant à vos yeux. C'est exactement ce qui est dit 1 : 18; 6 : 46. Or, cet unique révélateur de Dieu, les chefs du peuple le repoussent, ils *ne croient pas en lui;* donc ils restent dans l'ignorance et la mort. (v. 39.) Telle est, à peu près, l'interprétation de R. Stier, et c'est, nous semble-t-il, la seule qui rende bien compte de ce texte profond est difficile.

3. Les premiers mots du verset 39 ont été de tout temps compris et traduits de deux manières différentes. 1° Par l'impératif : *scrutez* ou sondez les Ecritures, ce qui serait une exhortation à le faire. (Ainsi, entre autres, Augustin, Luther, Calvin, Tholuck, R. Stier, Hengstenberg, Keil et nos versions ordinaires.) Mais une telle exhortation ne formerait plus, avec la suite du verset et surtout avec les derniers mots, la contradiction poignante que Jésus veut signaler à ses auditeurs entre ces Ecritures qu'ils connaissent et leur incrédulité à l'égard de Jésus. 2° Pour cette raison, la plupart des interprètes : Bèze, Bengel, Olshausen, de Wette, Meyer, MM. Weiss, Holtzmann, Astié, Godet, et toutes les versions récentes, adoptent l'indicatif : *Vous scrutez* les Ecritures. C'est en effet ce que faisaient les Juifs, surtout depuis le retour de la captivité; ils étudiaient beaucoup les Ecritures, mais bien plus pour en compter les mots et les syllabes, que pour en pénétrer le sens et l'esprit. Ils *pensaient avoir*, par la seule connaissance littérale de ces Ecritures, *la vie éternelle*. Sans doute, s'ils ne s'arrêtaient pas à la lettre, s'ils savaient s'élever jusqu'à l'esprit (6 : 63; 2 Cor. 3: 6), ils trouveraient cette vie véritable et éternelle dans les Ecritures, car elles sont remplies du *témoignage*

41, 42 La gloire qui vient des hommes, je ne la reçois point. — Mais je
vous connais, et je sais que vous n'avez point en vous-mêmes l'amour
43 de Dieu[1] : — moi je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me
recevez pas ; si un autre vient en son propre nom, celui-là, vous le
44 recevrez[2]. — Comment pouvez-vous croire, vous qui recevez votre
gloire les uns des autres et ne recherchez point la gloire qui vient
45 de Dieu seul[3] ? — Ne pensez point que ce soit moi qui vous accu-
serai devant le Père ; celui qui vous accuse, c'est Moïse, en qui vous
46 avez mis votre espérance[4]. — Car si vous croyiez Moïse, vous me
47 croiriez aussi ; car il a écrit de moi[5]. — Mais si vous ne croyez pas
ses écrits, comment croirez-vous mes paroles[6] ?

rendu au Libérateur qui devait venir. Mais malgré la connaissance que vous avez de ces Ecritures, *qui rendent témoignage de moi*, ajoute Jésus, *vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie !* Quelle contradiction ! quel aveuglement ! Et c'est leur volonté dépravée qui en est la cause. (v. 40.) C'est avec une profonde tristesse que Jésus prononce ces paroles. Elles rappellent sa plainte sur Jérusalem : *Vous ne l'avez pas voulu.* (Math. 23 : 37.)

1. Dans cette troisième partie du discours (v. 41-47), Jésus ne fait plus que développer le reproche qu'il vient d'adresser à ses auditeurs : *Vous ne voulez pas !* Il montre d'abord d'où provient leur mauvais vouloir (v. 41-44), puis il leur en dévoile les conséquences. (v. 45-47.) S'il leur reproche avec tant de force de ne pas croire en lui, ce n'est pas qu'il recherche en aucune manière *la gloire qui vient des hommes* (comp. v. 44) ; mais c'est parce qu'*il les connaît* (2 : 24), et qu'il sait que leur cœur est étranger à *l'amour de Dieu*. Telle est la première et grande cause de leur incrédulité. S'ils avaient eux-mêmes une étincelle de cet amour pour Dieu, ils le sentiraient dans chacune des paroles du Sauveur. (Comp. 3 : 19-21.)

2. *Celui qui vient au nom de son Père,* qui est le vrai Messie, le Sauveur, ils *ne le reçoivent point*, parce que leur cœur est incapable de sentir son amour ; si *un autre* vient *en son propre nom*, sans l'autorité de Dieu que pourtant il invoquera faussement, *ils le recevront*. Pourquoi ? parce qu'il flattera leurs préjugés, leurs passions, comme le font tous les faux messies et les faux prophètes qui ne recherchent que leur propre gloire. (v. 44.)

3. Seconde raison d'incrédulité, que Jésus exprime vivement par une question directe et qui signifie : Il vous est impossible de croire, parce que, idolâtres de la *gloire* qui vous vient des hommes, vous n'avez aucun égard à la gloire qui vient de *Dieu seul* et qui devrait dominer toutes vos pensées. (v. 41.) Voir sur cette idolâtrie de l'approbation et de la gloire des hommes que Jésus reprochait ailleurs aux chefs du peuple, Math. 6 : 1-5 et 16-18 ; Math. 23 ; 5-12 ; comp. Jean 12 : 43.

4. Après avoir dévoilé à ses adversaires leur incrédulité et ses causes, Jésus leur ôte enfin le fondement de la fausse *espérance* qu'ils mettent en Moïse. C'est par un zèle aveugle pour Moïse et pour sa loi qu'ils ont accusé Jésus d'avoir violé le sabbat (v. 17), accusation qui a donné lieu à tout ce discours. Or c'est précisément *Moïse qui* les *accuse* dès maintenant (gr. *il est* là, *celui qui vous accuse, Moïse*) ; en sorte que Jésus n'aura point à les accuser *devant le Père* au jour du jugement. Quelle situation tragique : trouver son accusateur en celui en qui on avait mis son espérance de salut ! Et Jésus va dire la cause de cette immense déception qui les attend. (v. 46, 47.)

5. La preuve que Moïse les accuse (*car*), c'est que, tout en se glorifiant de lui, ils ne le croient pas, d'une foi éclairée et vivante : *Si vous croyiez Moïse....* Et leur incrédulité à l'égard de Moïse est, à son tour, la cause pour laquelle ils ne *croient* pas Jésus. *En effet,* les écrits de Moïse sont remplis de lui. Les mots : *Il a écrit de moi* ne doivent pas s'entendre seulement de certaines déclarations prophétiques telles que Gen. 3 : 15 ; Deut. 18 : 15, 18 et autres ; mais de tous les types, les sacrifices, les cérémonies symboliques du culte, qui avaient en vue le futur Libérateur du peuple de Dieu. Il aurait

La note 6 est à la page suivante.

2. *La crise en Galilée.*

A. 1-21. Les deux miracles qui préparent la crise. — 1° *Jésus multiplie les pains.* — *a*) *La retraite de Jésus.* Jésus se retire de l'autre côté du lac. Des foules attirées par ses guérisons le suivent. Jésus monte avec ses disciples sur la montagne. (1-3.) — *b*) *Les intentions miséricordieuses de Jésus et l'embarras des disciples.* La Pâque étant proche, Jésus, voyant la foule venir à lui, demande à Philippe où l'on pourrait acheter des pains pour nourrir tout ce monde. Philippe estime à plus de deux cents deniers la somme nécessaire. André signale la présence d'un jeune garçon qui a cinq pains et deux poissons, ressources bien insuffisantes ! (4-9.) — *c*) *Le miracle.* Jésus ordonne de faire asseoir tout le monde. Cinq mille hommes s'asseyent. Jésus prend les pains, rend grâces et les distribue ; il fait de même des poissons. Sur son injonction, après le repas, les disciples ramassent douze paniers pleins de restes. (10-13.) — *d*) *L'enthousiasme de la foule.* A la vue du miracle, la foule reconnaît que Jésus est le Messie. Jésus, apprenant qu'elle allait l'enlever pour le faire roi, se retire seul sur la montagne. (14-15.) — 2° *Jésus marche sur les eaux.* — *a*) *Les disciples sur le lac.* Le soir venu, les disciples s'embarquent pour Capernaüm. Il fait nuit ; Jésus n'est pas avec eux ; un grand vent soulève la mer. (16-18.) — *b*) *Jésus vient à eux.* Les disciples voient Jésus marchant sur la mer et s'approchant d'eux. Il calme leur frayeur et, tandis qu'ils l'accueillent avec empressement, la barque aborde au rivage. (19-21.)

Après ces choses[1], Jésus s'en alla au delà de la mer de Galilée, VI
ou de Tibériade[2]. — Et une grande foule le suivait, parce qu'ils 2

même suffi de saisir la spiritualité et la sainteté de la loi pour comprendre qu'elle ne serait jamais accomplie qu'en Celui qui devait venir. (Comp. Luc 24 : 27, 44.)

6. L'incrédulité envers *Moïse* et ses *écrits* avait pour conséquence nécessaire l'incrédulité envers *Jésus* et ses *paroles ;* « L'antithèse essentielle, comme le remarque M. Godet, n'est pas celle des substantifs *écrits* et *paroles*, mais celle des pronoms *ses* et *mes.* » Endurcir sa conscience et son cœur en présence de la loi qui doit produire la repentance, c'est les endurcir aussi envers Celui qui annonce la grâce et le salut. En un mot, l'incrédulité est un état moral qui rend l'homme incapable de saisir aucune des manifestations de la vérité et de la miséricorde divines. Telle est la conclusion accablante de ce discours.

1. *Après ces choses*, c'est-à-dire après les faits et les discours racontés au chapitre précédent. Si la fête pour laquelle Jésus était monté à Jérusalem était bien celle de Purim (5 : 1, note), qui se célébrait en mars, le mot : *Après ces choses* nous reporte à quelques semaines plus tard, car la fête de Pâque qui approchait (v. 4) avait lieu en avril. Jean ne veut pas dire que Jésus *s'en alla* de Jérusalem *au delà de la mer de Galilée.* Il sous-entend le retour de Jésus dans la contrée de Capernaüm ; celle-ci est le point de départ de cette excursion sur la rive orientale du lac.

2. Jean rejoint ici les récits des synoptiques. Il les suppose connus, c'est pourquoi il ne nous indique pas les motifs de cette excursion au delà du lac. (Marc 6 : 30 et suiv. ; Luc 9 : 10 et suiv. ; comp. Math. 14 : 13.) Jésus voulait se retirer dans la solitude avec ses disciples, afin d'y chercher pour lui et pour eux quelque temps de repos et de recueillement, mais la foule qui le suivit déjoua son projet. (v. 2.) — Jean ajoute : *de Tibériade,* parce que, en dehors de la Palestine, la *mer de Galilée* (Marc 1 : 16 ; Math. 15 : 29) était plus connue sous le nom de « lac de Tibériade. » C'est ainsi que l'appelle Pausanias. *Tibériade,* ville située presque à l'extrémité méridionale du lac et sur la rive galiléenne, avait été bâtie par Hérode Antipas et nommée ainsi en l'honneur de l'empereur Tibère. (Voir les intéressantes pages que M. F. Bovet consacre à Tibériade, dans son *Voyage en Terre Sainte,* p. 399 et suiv.)

3 voyaient les miracles qu'il opérait sur les malades[1]. — Mais Jésus
monta sur la montagne, et là, il était assis avec ses disciples[2]. —
4, 5 Or, la Pâque, la fête des Juifs, était proche[3]. — Jésus ayant donc
levé les yeux, et ayant vu qu'une grande foule venait à lui, dit à
Philippe : Où achèterons-nous des pains, afin que ceux-ci aient à
6 manger[4]? — Or, il disait cela pour l'éprouver, car il savait, lui, ce
7 qu'il allait faire[5]. — Philippe lui répondit : Deux cents deniers de
pain ne leur suffisent pas pour que chacun en reçoive quelque peu[6].

1. Tous ces verbes à l'imparfait : *suivait*, *voyaient*, *opérait*, montrent que ces foules se rassemblaient habituellement autour du Sauveur, depuis son retour en Galilée et que, de son côté, Jésus multipliait les actes de guérison *sur les malades*. Plusieurs pouvaient le suivre dans l'intérêt de ces malades mêmes, d'autres, par simple curiosité, d'autres encore, avides de le voir et d'entendre sa parole.

2. La *montagne* sur laquelle Jésus se retira, avec ses disciples, n'est pas désignée ; mais comme toute la contrée est montagneuse, il faut entendre par là l'une des collines du voisinage. Jésus *était assis* là, dans l'attitude du repos, et, sans doute, s'entretenant *avec ses disciples*.

3. Quel peut être le but de cette remarque de l'évangéliste sur l'approche de *la Pâque?* Les uns n'y voient qu'une simple note chronologique ; mais celle-ci eût été placée au commencement du récit. D'autres pensent, avec Meyer, que l'évangéliste veut expliquer ce grand concours de peuple. Ce seraient des caravanes de pèlerins, se rendant à Jérusalem pour la fête. Mais notre narrateur a déjà motivé d'une autre manière ce rassemblement de peuple (v. 2), et la suite du récit, dans tout ce chapitre (v. 22 et suiv.), n'indique nullement qu'il s'agisse de voyageurs se rendant à Jérusalem. D'autres mettent notre verset dans un rapport étroit avec le précédent et y trouvent indiqué le sujet de l'entretien de Jésus avec ses disciples. « Jésus était là, assis avec ses disciples. Or, comme la Pâque était proche, » de sérieuses pensées d'avenir remplissaient son âme, car, à la Pâque suivante, il devait mourir. Enfin, d'autres interprètes, dont M. Godet, voient dans cette observation de Jean une sorte d'introduction au récit de la multiplication des pains : l'évangéliste veut marquer que Jésus va, à sa manière, célébrer la Pâque avec ses disciples et avec ces foules qu'il nourrira d'un pain miraculeux et auxquelles il se présentera lui-même comme le pain de vie. Si l'on rapproche cette supposition des paroles profondes de Jésus sur la nécessité de manger sa chair et de boire son sang (v. 51 et suiv.), on voit que Jésus célébra avec ceux qui crurent en lui une fête qui non seulement épuisait l'idée de la Pâque juive, mais exprimait d'avance celle de la Pâque chrétienne. Ces deux dernières explications du v. 4 ne s'excluent pas l'une l'autre, mais se complètent au contraire.

4. Dans l'original et selon le texte de la plupart des *majusc.*, ce verbe : *achèterons-nous*, n'est pas au futur, mais il a une forme délibérative qui signifie : Où (gr. d'où) devons-nous acheter? C'était là une manière de provoquer la réflexion dans l'esprit du disciple. — D'après Jean, c'est Jésus qui prend l'initiative, tandis que, dans le récit des synoptiques, ce sont les disciples qui ont les premiers la pensée de venir au secours de la multitude. (Math. 14 : 15 ; Marc 6 : 35.)

5. Ce n'est donc pas pour s'éclairer lui-même que Jésus adresse cette question à son disciple ; le miracle était déjà arrêté dans sa pensée, et il savait qu'il avait la puissance de l'accomplir. Mais il voulait *éprouver* ce disciple, c'est-à-dire, l'amener à réfléchir, et voir si, dans une situation où aucun secours humain ne s'offrait à lui, il saurait mettre sa confiance dans la sagesse et la puissance de son Maître. On s'est demandé pourquoi c'est à Philippe que Jésus fait subir cette épreuve. Le texte ne le dit pas. Mais, si l'on considère qu'un autre trait relatif à ce disciple (14 : 8, 9) nous montre en lui un esprit enclin à s'attacher au sens littéral et matériel des paroles (comp. v. 7), on comprend que Jésus, en vrai éducateur, cherche à élever ses pensées au-dessus de ce qui se voit et se calcule.

6. La réponse de Philippe confirme ce que nous venons de dire. Ne voyant que la multitude à nourrir, il se hâte de faire un calcul et il conclut que *deux cents deniers de pain* (le denier, à cette époque,

— Un de ses disciples, André, frère de Simon-Pierre, lui dit : — 8
Il y a ici un jeune garçon qui a cinq pains d'orge et deux pois- 9
sons; mais qu'est-ce que cela pour tant de gens[1] ? — Jésus dit : 10
Faites asseoir les gens. Or il y avait beaucoup d'herbe dans ce lieu.
Les hommes s'assirent donc, au nombre d'environ cinq mille[2]. —
Jésus prit donc les pains, et ayant rendu grâces, il les distribua à 11
ceux qui étaient assis; de même aussi des poissons, autant qu'ils en
voulurent[3]. — Et quand ils furent rassasiés, il dit à ses disciples : 12
Ramassez les morceaux qui sont restés, afin que rien ne se perde.
— Ils les ramassèrent donc, et ils remplirent douze paniers des 13
morceaux provenant des cinq pains d'orge qui étaient restés à ceux
qui avaient mangé[4]. — Les gens donc ayant vu le miracle que 14
Jésus avait fait, disaient : Celui-ci est véritablement le prophète qui
vient dans le monde[5]. — Jésus donc ayant connu qu'ils allaient 15
venir l'enlever, afin de le faire roi, se retira de nouveau sur la mon-
tagne, lui seul[6].

valait à peu près un franc) ne suffiraient pas pour que chacun en eût *quelque peu.* Donc il ne reste aucune ressource! En effet, la pauvre bourse qui servait à l'entretien de Jésus et de ses disciples n'avait probablement jamais renfermé une telle fortune. Marc (6 : 37) est le seul des synoptiques qui ait aussi conservé ce calcul des disciples.

1. Ainsi André s'est informé des vivres qui pouvaient se trouver à portée; et tout se réduisait à *cinq pains* et *deux poissons!* C'est exactement la provision indiquée dans les récits des synoptiques (voir les notes), avec cette seule différence, que Jean nous apprend que ces pains étaient faits avec de la farine *d'orge*, qu'employaient ordinairement les gens pauvres. Les recherches d'André avaient été si précises que, d'après le texte reçu, il s'exprime ainsi : Il y a ici *un seul* jeune garçon. (Le mot souligné est conservé par Lachmann, Meyer, M. Godet, bien qu'il manque dans *Sin.*, *B*, *D*, et que la plupart des éditeurs du texte le retranchent.) Aussi ce disciple arrive-t-il, comme Philippe, à la même conclusion décourageante : *Qu'est-ce que cela pour tant de gens?* L'évangéliste a évidemment voulu, en entrant dans ces détails, faire ressortir le contraste qu'il y a entre l'embarras des disciples et la puissance que le Sauveur va déployer.

2. Jésus, qui va se montrer le maître de la nature, commande aussi en maître à ses disciples et à cette multitude. Marc (6 : 40) nous a dépeint l'ordre parfait dans lequel tous s'assirent. Si Jean ne nous parle que des *hommes*, c'est que, *chacun d'eux*, comme chef de famille, devait recevoir sa part de nourriture pour lui-même et pour les siens. Les femmes et les petits enfants ne furent donc pas négligés. (Math. 14 : 21.) Notre évangéliste fait enfin remarquer qu'*il y avait là beaucoup d'herbe*, un tapis de gazon émaillé de fleurs, car on était au printemps, en avril (v. 4); en sorte que tout contribuait à donner à cette scène, sous le ciel d'Orient, un caractère de beauté et de joie. Au moment de prendre les pains, le Sauveur lève son regard vers le ciel et prononce, à la fois, *l'action de grâces* pour ce que Dieu avait donné et la *bénédiction* qui allait procurer l'abondance. (Math. 14 : 19; Marc 6 : 41; Luc 9 : 16.)

3. Le texte reçu porte : « Il les distribua *aux disciples et les disciples* à ceux qui étaient assis. » Les mots soulignés manquent dans *Sin.*, *B*, *A*, vers., et sont empruntés aux synoptiques; mais il est évident que c'est ainsi que se fit la distribution. Les mots : *autant qu'ils en voulurent et ils furent rassasiés*, montrent quelle fut l'abondance du repas. (Comp. v. 7 et 9.)

4. Voir Math. 14 : 20, note, et sur ce miracle en général, v. 21, note.

5. C'est-à-dire, le Messie, d'après Deut. 18 : 15 et d'autres prophéties.

6. Dès que le peuple est convaincu que Jésus est le Messie, il veut, plein

16 Or, quand le soir fut venu, ses disciples descendirent à la mer ;
17 — et étant entrés dans une barque, ils passaient la mer pour aller à
Capernaüm ; et il faisait déjà obscur, et Jésus ne les avait pas encore
18 rejoints [1], — et la mer était agitée, comme il soufflait un grand vent.
19 — Quand donc ils eurent ramé environ vingt-cinq ou trente stades,
ils voient Jésus marchant sur la mer et s'approchant de la barque ;
20 et ils eurent peur [2]. — Mais il leur dit : C'est moi, n'ayez pas peur [3].

d'enthousiasme, le proclamer *Roi*. Mais qu'elles étaient fausses, les idées de la foule sur cette royauté ! Elle n'avait aucun désir de la vraie liberté, de l'affranchissement intérieur du péché, qui aurait pu devenir le moyen de son affranchissement de la tyrannie politique et sociale sous laquelle elle gémissait. La contradiction entre l'opinion régnante et les pensées du Sauveur, sur les moyens de la délivrance et la nature de son règne, devait s'accentuer toujours plus et amener finalement le peuple à rejeter son Messie. En sorte que comme l'observe justement M. Luthardt, « ce faux enthousiasme dont Jésus fut ici l'objet fut pour lui le signal de sa rejection et de sa mort. » C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour comprendre les profondes paroles que Jésus prononce dans le discours qui va suivre. (v. 26 et suiv.) Il s'y révèle comme la source de la vie spirituelle, mais d'une vie qu'il ne pourra communiquer au monde que par sa mort. Par cette mort, il fondera une royauté dont le peuple n'a aucune idée ! — Voilà pourquoi Jésus se soustrait à ces ovations et *se retire de nouveau* (allusion au v. 3, qui indique qne Jésus était redescendu de la montagne où il était monté), *lui seul, sur la montagne*. Au sein de cette solitude il retrempera son âme dans la communion de Dieu ; car il sait qu'en ce moment-là, il a atteint le faîte de la faveur populaire et que désormais il ne fera plus que descendre, jusqu'à la croix.

1. Les disciples *descendirent* vers la mer : cette expression n'oblige pas à admettre que la multiplication eut lieu sur la montagne (v. 3), mais sur quelque plateau entre celle-ci et le lac (voir la note précédente). D'après les synoptiques, c'est Jésus lui-même qui avait donné à ses disciples l'ordre de se rembarquer et de repasser le lac. Il leur répugnait à tel point de le faire, que nous lisons dans Math. 14 : 22 et Marc 6 : 45 que Jésus les *contraignit* de partir. Le récit de Jean nous explique d'où provenait cette répugnance et ce qui obligea Jésus à user d'autorité : il s'agissait de les soustraire à l'entraînement du faux enthousiasme qui venait de se manifester. Le texte reçu porte : *la* barque ; l'article, qui est retranché par la plupart des éditeurs, d'après *Sin.*, *B*, est considéré comme authentique par M. Weiss. Cet interprète pense que les disciples attendirent pour exécuter l'ordre de Jésus que le *soir fût venu*, qu'il faisait même *déjà obscur et que Jésus ne les avait pas encore rejoints*, quand ils se décidèrent enfin à s'embarquer. M. Weiss prend la dernière proposition, *et il faisait déjà obscur et Jésus n'était pas encore venu vers eux* (gr. verbes au plus-que-parfait), comme une parenthèse se rapportant au moment où les disciples quittèrent la rive. Cette explication est inadmissible, parce que le texte grec porte une conjonction qui unit étroitement les mots : *et la mer était agitée* à ceux qui précèdent ; cette dernière remarque nous transporte naturellement au moment où les disciples sont déjà engagés dans leur navigation. C'est ce qui ressort aussi de la var. de *Sin*, *D* : *or l'obscurité les surprit*. Nous admettons donc avec M. Godet que l'obscurité se fit pendant qu'*ils passaient ;* et pour expliquer la remarque : *Jésus ne les avait pas encore rejoints*, nous supposons que Jésus leur avait donné rendez-vous sur quelque point de la côte de Bethsaïda à Capernaüm, celle-ci étant à peu près parallèle à la direction qu'ils devaient suivre dans leur navigation.

2. Voir sur ce récit : Math. 14 : 24 et suiv. et Marc 6 : 47 et suiv. La tempête qui surprit les disciples dut singulièrement augmenter leurs regrets d'être séparés de leur Maître. Ils luttèrent contre le vent et les flots une grande partie de la nuit (Math. 14 : 24), sans avoir parcouru plus de *vingt-cinq à trente stades ;* c'est-à-dire qu'ils étaient à peu près au milieu du lac (Math. 14 : 24), qui en avait quarante de largeur (7,399 kilomètres).

La note 3 est à la page suivante.

— Ils voulaient donc le recevoir dans la barque, et aussitôt la barque 21
se trouva au rivage où ils allaient[1].

B. 22-59. Discours de Jésus sur le pain de vie, et sur sa chair et son sang. Introduction historique. *La foule rejoint Jésus.* Après avoir cru d'abord que Jésus était resté sur la rive orientale, la foule, ne le voyant pas apparaître, profite des barques arrivées de Tibériade pour repasser le lac. Elle trouve Jésus à Capernaüm, et lui demande quand il y est arrivé. (22-25.)

Première partie : Le pain de vie. — 1° *La foi condition pour avoir la vie.* — *a*) *La nourriture qui périt et celle qui subsiste.* Jésus reproche à ses auditeurs de le rechercher pour des motifs charnels et les exhorte à acquérir par leur travail l'aliment impérissable, qu'il leur donnera, lui, qui est désigné pour cela par le Père. (26, 27.) — *b*) *L'œuvre de Dieu : croire en Jésus pour avoir la vie.* Les auditeurs demandent à Jésus de leur indiquer les œuvres qu'ils doivent accomplir pour plaire à Dieu. Jésus leur répond que l'unique œuvre de Dieu est de croire en son envoyé. (28, 29.) — *c*) *Le vrai pain du ciel, seul signe propre à amener à la foi.* Ils demandent à Jésus de faire un miracle qui fonde leur foi en lui, et rappellent, à l'appui de leur demande, la manne que Moïse donna à leurs pères. Jésus conteste que la manne fût le pain du ciel ; le pain de Dieu est celui qui descend du ciel et donne la vie au monde. (30-33.) — 2° *Le don de Dieu condition pour arriver à la foi en Jésus le pain de vie.* — *a*) *Les croyants sont donnés par Dieu à Jésus et gardés par Jésus pour la vie éternelle.* Jésus répond à la requête de ses auditeurs : Donne-nous toujours ce pain, en leur déclarant qu'il est lui-même le pain de vie. Il apaise toute faim et toute soif de quiconque croit en lui. Eux le voient sans croire. Mais tout ce que le Père lui donne viendra à lui et sera accueili par lui, car il est venu faire la volonté de Dieu, et cette

Ce détail précis trahit le témoin oculaire. Tout à coup les disciples *voient* (gr. *contemplent*) *Jésus marchant sur la mer* et *s'approchant de leur barque.* Ne reconnaissant pas d'abord leur Maître, qu'ils prennent pour un fantôme (Math. 14 : 26), *ils eurent peur.*

3. Jésus se fait reconnaître par la voix et par cette douce parole que les quatre évangélistes ont consignée dans leurs récits, tellement elle avait fait impression sur les témoins de la scène.

1. Nous avons rendu littéralement ce verset ; mais que signifie-t-il ? Trois explications différentes s'offrent à nous. MM. Meyer, Weiss et Holtzmann admettent que les disciples *voulaient* recevoir Jésus dans la barque, mais que Jésus n'y entra point et que tous *arrivèrent aussitôt au rivage* par un miracle. Dans ce cas, Jean se mettrait en contradiction avec les synoptiques, d'après lesquels Jésus monta dans la barque. Une seconde opinion, soutenue par MM. Luthardt et Godet, cherche à éviter cette contradiction, en supposant que Jésus fut reçu dans la barque, mais qu'à peine il y avait mis le pied, elle aborda à terre, également par un miracle. Une troisième explication proposée par Théodore de Bèze, admise par Tholuck, consiste à entendre ce verbe *vouloir* faire une chose, dans le sens de la faire *volontiers, avec plaisir, avec joie.* Cette signification du mot est parfaitement constatée dans les auteurs classiques et dans le Nouveau Testament. (Luc 20 : 46 ; Col. 2 : 18.) On pourrait donc paraphraser ainsi notre verset : « Ils le recevaient donc avec joie (avec un sentiment tout différent de la *peur* qu'ils avaient d'abord éprouvée, comme l'observe Tholuck) dans la barque, et, le vent s'étant apaisé (Math. 14 : 32 ; Marc 6 : 51), ils arrivèrent bientôt, sans plus de retard, à l'autre bord. » On objecte à cette interprétation le verbe à l'imparfait : Ils *voulaient ;* mais il s'explique facilement par les démonstrations prolongées d'étonnement, d'admiration et de joie que les disciples firent à Jésus, l'adorant et disant : « Certes, tu es le Fils de Dieu ! » (Marc 6 : 51 ; Math. 14 : 33.) De cette manière, Jean raconte le même fait que les synoptiques, bien qu'en des termes différents, et, au fond, n'est-ce pas là le récit le plus vraisemblable ?

volonté est qu'il sauve tous ceux qui lui sont donnés par le Père, que quiconque voit le Fils et croit en lui ait part à la résurrection et à la vie éternelle. (34-40.) — *b*) *Ceux qui croient en Jésus malgré son humble origine humaine, ce sont ceux qui sont attirés par le Père et enseignés de Dieu.* Aux murmures provoqués chez ses auditeurs par cette déclaration qu'il est le pain descendu du ciel, lui, connu de tous pour le fils de Joseph, Jésus répond que nul ne peut venir à lui si le Père ne l'attire ; il cite la promesse du prophète que tous seront enseignés de Dieu ; cet enseignement est intérieur, car personne n'a vu Dieu ; et il n'est pleinement accordé que par le Fils, qui seul a vu Dieu. (41-46.) — *c*) *Jésus est le pain de vie ; il l'est dans son humanité même et par le don de sa vie.* Celui qui croit en moi, dit Jésus, a la vie éternelle. Je suis le pain de vie. Vos pères ont mangé la manne et sont morts. Celui qui me mange ne meurt point. Le pain que je donnerai, c'est ma chair, que je donnerai pour la vie du monde. (47-51.)

Deuxième partie : MANGER LA CHAIR ET BOIRE LE SANG DU FILS DE L'HOMME. — 1º *Seul moyen d'avoir part à la vie.* Une discussion éclate entre les Juifs sur la possibilité de manger la chair de Jésus. Jésus répète solennellement son affirmation, en ajoutant à la première condition, manger sa chair, celle de boire son sang. Celui qui remplit l'une et l'autre a la vie éternelle, Jésus le ressuscitera, car sa chair est une vraie nourriture, son sang un vrai breuvage. (52-55.) — 2º *La communion avec Jésus est la source de la vie éternelle.* Celui qui mange sa chair demeure en lui, et il est par là même uni au Père, source de toute vie. Ainsi il est dans une condition bien supérieure à celle des pères qui, tout en mangeant la manne, sont morts : il vivra éternellement. (56-58.) — 3º *Note historique.* Jésus dit ces choses enseignant à Capernaüm. (59.)

22 Le lendemain, la foule qui se tenait de l'autre côté de la mer
vit qu'il n'y avait eu là d'autre barque qu'une seule, et que
Jésus n'était point entré avec ses disciples dans cette barque, mais
23 que ses disciples s'en étaient allés seuls. — Mais des barques
étaient venues de Tibériade, près du lieu où ils avaient mangé le
24 pain, après que le Seigneur eut rendu grâces. — Lors donc que la
foule vit que Jésus n'était point là, non plus que ses disciples, ils
entrèrent eux-mêmes dans les barques, et allèrent à Capernaüm,
25 cherchant Jésus [1]. — Et l'ayant trouvé de l'autre côté de la mer, ils
lui dirent : Rabbi, quand es-tu arrivé ici [2]?

1. Cette introduction historique au discours qui suit (v. 26-59) ne présente pas d'abord à l'esprit une idée claire des faits. Pour la comprendre, il faut se transporter par la pensée sur les lieux mêmes où Jésus avait multiplié les pains et au soir de ce même jour. *La foule* qui y était restée *vit qu'il n'y avait point eu là d'autre barque que celle* dans laquelle étaient entrés *les disciples seuls, et que Jésus n'y était point monté.* Ces gens en conclurent qu'il devait être resté, comme eux, du côté oriental du lac. Mais le *lendemain,* ne trouvant là ni Jésus ni ses disciples, qui n'étaient point revenus le chercher, ils profitèrent de quelques *barques* qui, dans l'intervalle, *étaient venues de Tibériade* (v. 1, 2e note), et traversèrent le lac, pour se rendre à Capernaüm et y chercher Jésus. Il est évident qu'il ne s'agit plus des cinq mille hommes de la veille, mais d'un certain nombre d'entre eux, qui avaient passé la nuit sur les lieux, tandis que la plupart des autres s'en étaient allés en contournant à pied l'extrémité du lac. Les manuscrits présentent de nombreuses variantes dans ce passage. Nous ne mentionnerons que les deux plus importantes : au v. 22, au

La note 2 est à la page suivante.

Jésus leur répondit et dit : En vérité, en vérité, je vous le dis : 26
Vous me cherchez, non parce que vous avez vu des miracles, mais
parce que vous avez mangé de ces pains et que vous avez été ras-
sasiés[1]. — Travaillez, non pour la nourriture qui périt, mais pour 27
celle qui subsiste en vie éternelle, et que le Fils de l'homme vous don-
nera[2]; car c'est lui que le Père, Dieu, a marqué de son sceau[3]. —
Ils lui dirent donc : Que devons-nous faire, pour accomplir les œuvres 28
de Dieu[4] ? — Jésus répondit et leur dit : C'est ici l'œuvre de Dieu, 29

lieu de *vit*, le texte reçu porte : *ayant vu* (quelques *majusc.*, et la syr. de Cureton); au même verset, après : *d'autre barque qu'une seule*, *Sin.*, *D*, *majusc.*, portent : *celle dans laquelle étaient entrés ses disciples.* Cette phrase manque dans *B*, *A*, l'*Itala*. La plupart des critiques la retranchent, comme une glose.

2. Ces gens, retrouvant Jésus *de l'autre côté de la mer*, lui demandent, avec un naïf étonnement : *Quand* es-tu arrivé ici ? Ils soupçonnent dans ce fait, qui leur est inexplicable, une nouvelle action miraculeuse. Ils étaient en effet plus avides de miracles que de la vérité qu'ils auraient pu recevoir par la parole de Jésus. De là, sa réponse (v. 26), et le discours qui suit, si éminemment propre à répandre la lumière dans ces âmes.

1. La question du v. 25 était inspirée par une vaine curiosité : ils voulaient savoir comment Jésus avait passé la mer. Jésus ne juge pas à propos d'y répondre ; mais, selon sa coutume en pareil cas, il fait appel à la conscience de ses auditeurs, en leur adressant un reproche. Ils le cherchent, *non parce qu'ils ont vu des miracles* (gr. *des signes*). Chaque miracle du Sauveur était le *signe* visible de choses invisibles, c'est-à-dire de la présence, de la puissance et de la miséricorde de Dieu. Mais, au lieu de considérer le miracle comme un *signe* et de s'élever aux biens éternels figurés par ce signe, les Juifs s'arrêtaient aux effets matériels du miracle. Ainsi ils n'avaient vu, dans la multiplication des pains, que la nourriture dont ils avaient été *rassasiés*. C'est pour combattre cette tendance charnelle que Jésus, dans le discours qui suit, expose avec tant d'élévation et de profondeur la signification symbolique et spirituelle du miracle qu'il venait d'accomplir. — Jésus, après être arrivé à Capernaüm, paraît être entré dans la synagogue, où ses auditeurs de la veille l'avaient retrouvé; d'après la note du v. 59, c'est là qu'il prononce son discours et répond aux objections de ses auditeurs. Cette circonstance ajoute à la solennité des enseignements qu'il fait entendre. Suivant d'autres, l'indication du v. 59 ne s'appliquerait qu'à la dernière partie de l'entretien. Celui-ci aurait commencé ailleurs. Il est cependant difficile de trouver le moment où aurait pu avoir lieu ce changement de scène. La remarque de l'évangéliste semble s'étendre à tout le discours de Jésus. Il est du reste naturel que la foule ait retrouvé Jésus à la synagogue qui était le lieu de rassemblement habituel.

2. A *la nourriture qui périt* et dont se contentaient ses auditeurs, Jésus oppose la nourriture qui devient la vie de l'âme dès que celle-ci la reçoit, et qui *subsiste en vie éternelle*, c'est-à-dire, qui produit la vie éternelle et qui prolonge ses effets jusqu'au plein épanouissement de la vie dans l'éternité. (4 : 14.) Ce que Jésus entend par cette *nourriture*, il va le dire de la manière la plus claire. (v. 33-35.) Il se contente d'ajouter ici : *le Fils de l'homme vous la donnera*. (*Sin.*, *D*, *Itala* ont : *vous donne ;* le futur est préférable.) Il était lui-même, comme Fils de l'homme (voir sur ce terme Math. 8 : 20, note), la manifestation de la vie divine dans notre humanité, et lui seul pouvait la *donner*. Mais, pour l'obtenir, il faut *travailler* (gr. *opérer, acquérir par le travail*), c'est-à-dire, se rendre apte à la recevoir en renonçant, par un effort sérieux de la volonté, aux erreurs et aux préjugés de l'homme naturel, pour venir à Celui qui seul donne la vie.

3. Gr., *l'a scellé*, c'est-à-dire solennellement *approuvé*, accrédité comme son envoyé par les miracles qu'il lui donne d'accomplir et spécialement par celui dont ils viennent d'être témoins. (Comp. 3 : 33 ; 5 : 36, 37 ; 10 : 36, notes.) Au nom de son *Père*, Jésus ajoute celui de *Dieu*, pour marquer qu'il tient son inves-

La note 4 est à la page suivante.

30 que vous croyiez en Celui qu'il a envoyé[1]. — Ils lui dirent donc :
Quel signe fais-tu donc, toi, afin que nous voyions et que nous te
31 croyions ? Quelle œuvre fais-tu[2] ? — Nos pères ont mangé la manne
dans le désert, selon qu'il est écrit : « Il leur a donné à manger le
32 pain du ciel[3]. » — Jésus leur dit donc : En vérité, en vérité, je vous
le dis : Ce n'est pas Moïse qui vous a donné le pain venu du ciel;
33 mais c'est mon Père qui vous donne le vrai pain venu du ciel ; — car
le pain de Dieu est celui qui descend du ciel, et qui donne la vie au
34 monde[4]. — Ils lui dirent donc : Seigneur, donne-nous toujours ce

titure de celui qui possède l'autorité suprême.

4. Gr., pour *opérer* les œuvres de Dieu (même terme qu'au v. 27). Ils ont compris que Jésus exigeait d'eux un effort moral ; ils demandent quelles *œuvres* seront agréables à Dieu, conformes à sa volonté. En employant ce mot au pluriel, ils pensent à certains actes extérieurs dont la récompense serait la « nourriture qui subsiste en vie éternelle. » (Comp. Math. 19 : 16 ; Luc 10 : 25.) A ce point de vue, la réponse de Jésus est d'autant plus frappante.

1. A *des œuvres* Jésus oppose *l'œuvre*, la seule que Dieu demande. Et cette œuvre consiste à *croire* en Jésus-Christ *qu'il a envoyé*. Cette foi, acte moral de la conscience et du cœur, est déjà, en elle-même, le principe de la vie divine, parce qu'elle met l'âme en communion avec Dieu par Christ. Elle est ainsi la source de toutes *les œuvres* d'obéissance, de reconnaissance et d'amour ; elle est la racine de l'arbre qui, de lui-même, portera de bons fruits. — Ces mots : *l'œuvre de Dieu*, ne signifient pas, comme le pensait Augustin, l'œuvre que Dieu opère en nous, idée vraie en elle-même, mais qui ne ressort pas de ce texte.

2. Demande étrange, après ce qui s'était passé la veille ! On a supposé que ces paroles étaient prononcées par des personnes qui n'avaient pas assisté à la multiplication des pains. On en a tiré des conséquences contre la vérité historique de tout ce récit. On a émis la supposition que cette partie de l'entretien n'était pas rapportée à sa vraie place. Il n'est pourtant pas si difficile de comprendre ces exigences de la part de Galiléens ignorants et avides de prodiges. En effet : 1° ils ont très bien compris que Jésus, en se présentant à eux comme *celui que Dieu a envoyé* (v. 29), se disait être le Messie. Or, ils lui demandent : Comment le prouves-tu? quel *signe* nous en donnes-tu? car nous voulons *voir* de nos yeux pour *te croire*. Le miracle de la veille leur paraît insuffisant pour prouver que Jésus était le Messie, le Fils de Dieu ; d'autant plus que le refus de Jésus de se prêter à la manifestation qu'ils avaient projetée (v. 15) les avait mécontentés et avait atténué l'impression produite au premier abord par le miracle. (v. 14.) 2° Jésus lui-même leur a parlé des pains multipliés comme d'une nourriture qui périt et les a exhortés à *opérer*, à acquérir par leur travail, une tout autre nourriture, qui procure la vie éternelle. Or, ils lui demandent de leur donner l'exemple et, pour cela, ils lui renvoient, non sans malice, sa propre parole : *Toi, qu'opères-tu ?* (Traduction littérale au lieu de : quelle œuvre fais-tu ?) 3° Jésus, en se désignant comme le Messie, se mettait bien au-dessus de Moïse ; or, qu'est-ce que le pain qu'il leur avait donné la veille, comparé à la manne du désert, qui, durant quarante ans, avait nourri tout un peuple ? (v. 31, note.)

3. Cette citation est tirée du Ps. 78 : 24. (Comp. Ex. 16 : 4, 14-15.) Le *pain du ciel* doit s'entendre dans le même sens qu'on donne à cette expression : la pluie du ciel. On lit, en effet, dans le Psaume cité (traduction grecque) : « Et il fit pleuvoir pour eux la manne à manger, et il leur donna un pain du ciel. » (L'hébreu dit : du *froment* du ciel.) Les Juifs regardaient le miracle de la manne comme le plus grand de leur histoire, et ils attendaient que le Messie ferait plus encore que ce qui avait eu lieu sous le ministère de Moïse, type du Messie. On cite cet adage des rabbins : « Le premier Libérateur a fait descendre pour eux la manne ; de même aussi le dernier Libérateur fera descendre la manne. »

4. Jésus ne nie pas le grand miracle cité par ses interlocuteurs ; mais, bien

pain-là [1]. — Jésus leur dit : C'est moi qui suis le pain de la vie : celui 35
qui vient à moi n'aura jamais faim, et celui qui croit en moi n'aura
jamais soif [2]. — Mais je vous l'ai dit, vous m'avez vu, et vous ne 36
croyez point [3]. — Tout ce que le Père me donne, viendra à moi [4], et 37

que la manne fût le symbole d'une nourriture spirituelle (1 Cor. 10 : 3, note), elle était destinée à nourrir le corps, et la plupart de ceux qui en mangèrent n'y virent qu'un pain matériel. Jésus oppose donc à cette nourriture *le pain venu du ciel*, celui que *son Père* seul *donne* et qui est *le vrai*. Il *vous* le *donne* actuellement, dit-il, par la présence de Celui qui vous parle. L'origine et la nature de ce pain sont toutes célestes, car il est *de Dieu* et il *descend du ciel* ; et son efficacité est immense, car il *donne la vie au monde*. Cette dernière expression proclame l'universalité du salut. (Comp. 3 : 16.) La construction que nous avons adoptée pour le v. 33 nous paraît plus simple que celle proposée par MM. Luthardt, Weiss et d'autres : « Car le pain qui descend du ciel et qui donnera la vie au monde, celui-là est le pain de Dieu. »

1. Il ne faut pas, avec Calvin, voir dans ces paroles une ironie ; le titre de *Seigneur*, donné à Jésus, montre que ces hommes parlent sérieusement. Quelques-uns d'entre eux pouvaient même avoir le pressentiment que Jésus leur parlait d'une nourriture et d'une vie supérieures (4 : 15) ; mais la plupart prennent encore ses paroles dans un sens matériel, et ce qu'ils demandent, c'est un aliment merveilleux, propre à satisfaire leurs convoitises charnelles. (v. 26.) Leur incrédulité (v. 36) consiste à refuser de voir en Jésus lui-même la nourriture et la vie dont il leur parlait. De là, la réponse si positive et si claire qu'il va leur faire.

2. Jésus oppose une déclaration catégorique à toutes les fausses idées de ses interlocuteurs : *C'est moi qui suis*. (Comp. 11 : 25.) Le *pain de la vie* est celui qui communique la vie. (v. 33.) Jésus est ce pain de vie, parce que, en lui, la vie s'est manifestée. (1 Jean 1 : 2.) Mais pour le trouver en Jésus il faut *venir à lui et croire en lui*, deux termes synonymes qui caractérisent la conduite de celui qui trouve en Jésus son Sauveur. Le premier désigne l'acquiescement de la volonté, peut-être aussi la repentance (Luc 15 : 18), qui sont les conditions préalables de la foi. Cette foi qui s'attache à Jésus met seule l'homme à même de n'avoir plus *jamais faim* et *jamais soif*, c'est-à-dire de sentir tous les besoins de son âme pleinement satisfaits. (4 : 13, 14 ; Esa. 49 : 10.)

3. Ces hommes avaient demandé de *voir* pour *croire*. (v. 30.) Et maintenant ils l'*ont vu*, lui et ses œuvres, ils ont entendu les paroles divines qui sortent de sa bouche, et ils ne *croient point !* Jésus dut prononcer ces mots avec une profonde tristesse ; mais il savait où était sa consolation. (v. 37.) — A quelle parole Jésus fait-il allusion par ces mots : *Je vous l'ai dit ?* Plusieurs interprètes pensent qu'il s'agit du discours du chapitre précédent (v. 37-44), qui renferme bien, en effet, le même reproche de ne pas croire ; mais, comme ce discours avait été prononcé en Judée et devant d'autres auditeurs, il est plus probable que Jésus fait allusion à la parole du v. 26 de notre chapitre, où, en dévoilant à ses auditeurs leur sens charnel, il leur avait indiqué, en même temps, la cause de leur incrédulité.

4. Jésus passe, sans transition, à cette pensée nouvelle, qui est une magnifique révélation de la grâce divine. (v. 37-40.) Et il est facile d'en saisir la liaison avec le v. 36 : Vous ne croyez point, mais d'autres croiront ; votre incrédulité n'anéantira point les desseins de la miséricorde de Dieu. Seulement, pour que l'homme croie véritablement, il faut que Dieu accomplisse en lui l'œuvre de sa grâce, ou, selon l'expression du texte, qu'il *le donne* au Sauveur, en d'autres termes, qu'il « l'attire à lui. » (v. 44.) C'est là ce que Jésus appelle encore (v. 65) un don de son Père. Sans doute, l'homme peut résister à cette action divine, mais une âme sincère, humble, repentante, altérée de justice et de paix, finit toujours par être attirée. Il n'est donc point nécessaire de voir dans ce texte, avec Calvin et d'autres, la doctrine d'une prédestination divine ; mais il est certain que le rapport de la souveraine grâce de Dieu et de la liberté de l'homme constitue un mystère qui ne nous sera révélé que dans la pure lumière. — Le neutre : *tout ce que* le Père me donne, pourrait se rendre par : *tous ceux que* (v. 39 ; 16 : 2) ; mais ce terme est choisi pour indiquer la totalité de ceux qui seront sauvés et qui trouveront leur bienheureuse unité dans

38 celui qui vient à moi, je ne le mettrai point dehors [1]. — Car je suis
descendu du ciel pour faire, non ma volonté, mais la volonté de Celui
39 qui m'a envoyé. — Or c'est ici la volonté de Celui qui m'a envoyé,
que je ne perde rien de tout ce qu'il m'a donné ; mais que je le res-
40 suscite au dernier jour [2]. — Car c'est ici la volonté de mon Père, que
quiconque contemple le Fils et croit en lui, ait la vie éternelle ; et
moi je le ressusciterai au dernier jour [3].
41 Les Juifs murmuraient donc à son sujet, parce qu'il avait dit : Je
42 suis le pain qui est descendu du ciel. — Et ils disaient : N'est-ce pas
là Jésus, le fils de Joseph, celui dont nous connaissons le père et la
43 mère ? Comment donc dit-il : Je suis descendu du ciel [4] ? — Jésus répon-

leur communion avec le Sauveur. (17 : 21.) Le verbe *viendra* à moi (gr. *arrivera*) signifie : parviendra au but, saisira définitivement le salut en Christ.

1. Jésus, après avoir employé un terme collectif, individualise sa pensée : *celui* qui vient à moi ; car c'est chaque âme personnellement qui doit entrer en communion avec lui. (Math. 11 : 28.) Promesse pleine de grâce et d'amour : *je ne le mettrai point dehors.* Il ne sera exclu ni de sa communion, ni de son royaume. Il y a même en grec une double négation qui signifie : *certainement pas.* Cette phrase négative renferme un sens très positif : Je le recevrai avec joie.

2. Ces v. 38-40 confirment (*car*) le v. 37 : Il est impossible que Jésus rejette ceux qui viennent à lui, puisqu'il est *descendu du ciel pour faire* en toutes choses *la volonté de Celui qui l'a envoyé ; or la volonté de Celui* (le texte reçu porte *du Père*) *qui l'a envoyé,* cette volonté pleine de miséricorde et d'amour, est que le Fils *ne laisse se perdre* aucun de ceux qui lui sont donnés, mais qu'il les sauve, en leur communiquant une vie impérissable, qui aura son plein épanouissement *par la résurrection du dernier jour.* Alors le salut sera complet : « C'est la limite, au delà de laquelle il n'y a plus de danger. » *Bengel.* Cette solennelle déclaration, quatre fois répétée dans ce discours (v. 40, 44, 54), couronne l'enseignement du Sauveur sur son office de vivificateur et l'action qu'il exerce en tant que *pain de vie.* De même au chapitre précédent les paroles des v. 29-30 complétaient la description de l'œuvre de résurrection qu'il doit opérer au sein de l'humanité. Il y a donc un parallélisme remarquable, en même temps qu'un progrès constant, dans les enseignements de Jésus que nous rapporte notre évangile. « Dans son entretien avec la Samaritaine, Jésus s'était contenté de se présenter à elle comme l'eau vive qui rafraîchit et restaure l'âme ; ici, il indique qu'il veut être plus encore : Celui qui renouvelle et glorifie l'homme tout entier, le corps aussi bien que l'âme. Le Sauveur développe ainsi la pensée sublime qu'il est la vie du monde, et montre dans la glorification du corps le couronnement de son œuvre de vivification. » *Olshausen.* Tel est aussi l'enseignement apostolique. (1 Cor. 15 ; 1 Thes. 5 : 23.)

3. Ce verset confirme la pensée du précédent et indique le moyen de sa réalisation. *Contempler le Fils,* ce n'est pas seulement le *voir* (v. 36) ; le contempler des yeux de l'âme, avec confiance, avec amour, c'est déjà *croire en lui,* et c'est aussi puiser en lui *la vie éternelle.* Et Jésus déclare encore ici que cette vie se développera jusqu'à ce que l'homme tout entier soit rendu à sa destination par la *résurrection au dernier jour.* — Le texte reçu répète ici, comme aux v. 38 et 39 : *la volonté de Celui qui m'a envoyé.* Jésus dit, selon le texte de *Sin., B, C, D :* la volonté *de mon Père,* parce qu'il se présente comme *le Fils* qui est pour nous la pleine révélation de son Père.

4. *Les Juifs,* c'est ainsi que Jean désigne ordinairement les chefs du peuple (1 : 19, note) ; veut-il dire qu'il se trouvait alors des émissaires du sanhédrin (Math. 15 : 1) dans la synagogue de Capernaüm où Jésus parlait ? (v. 59.) Il est plus naturel d'admettre que l'évangéliste nomme ainsi ceux des Galiléens qui trahissaient par leurs *murmures* leur opposition contre Jésus. Ce qui les scandalisait, c'est que le Sauveur se fût présenté à eux comme *le pain descendu du ciel.* (v. 33.) Dans leur ignorance, ils voyaient

dit et leur dit : Ne murmurez point entre vous [1]. — Personne ne peut 44
venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire ; et moi, je le res-
susciterai au dernier jour [2]. — Il est écrit dans les prophètes : « Ils 45
seront tous enseignés de Dieu. » Quiconque a entendu le Père et a été
instruit par lui, vient à moi [3]. — Non que personne ait vu le Père, 46
si ce n'est Celui qui vient de Dieu ; lui a vu le Père [4]. — En vérité, 47

une contradiction entre cette déclaration et la connaissance qu'ils avaient de la famille de Jésus selon la chair. (Math. 13 : 55-57, note ; Marc 6 : 3 ; Luc 4 : 22.)

1. Ils *murmuraient* donc *entre eux*, sans exprimer ouvertement leur opposition aux paroles qu'ils venaient d'entendre.

2. Jésus ne répond point à l'objection de ses auditeurs (v. 42), en leur révélant le mystère de sa naissance surnaturelle, « car l'origine miraculeuse de Jésus, comme le dit justement M. Godet, ne peut être acceptée que par le cœur déjà croyant. » D'ailleurs « ces scrupules ne sont pas la cause de leur incrédulité ; c'est leur incrédulité qui donne naissance à ces scrupules ; c'est pourquoi Jésus ne s'applique pas à les lever. » *Weiss.* Il se contente d'insister sur la nécessité d'une œuvre de la grâce divine qui doit s'accomplir en tout homme qui veut *venir à lui* et croire en lui. *Personne* n'y arrive autrement. Or, cette œuvre qu'il venait de désigner en ces mots : « Tout ce que le Père me donne viendra à moi » (v. 37), il la caractérise ici comme un *attrait* du Père vers le Sauveur. Dieu lui donne les âmes en les *attirant* à lui. Ce terme caractéristique se trouve dans Jér. 31 : 3, version des Septante. Dieu a, dans sa main puissante, mille moyens d'exercer cette action de sa miséricorde sur les âmes. Tantôt ce sont les douloureuses expériences de la vie, la souffrance, la pensée de la mort, qui leur font éprouver avec tristesse le besoin d'un consolateur, d'un Sauveur ; tantôt c'est le sentiment amer du péché qui se réveille en elles et qui leur inspire ce cri d'angoisse : Que ferai-je pour être sauvé ? et dès que Jésus se présente, elles le reconnaissent comme Celui après qui elles soupiraient. Mais le grand moyen de Dieu pour attirer les hommes au Sauveur, c'est sa Parole et son Esprit, qui agit incessamment dans notre humanité et qui saisit les moments favorables pour accomplir son œuvre. Laissons dans les écoles où elle est née la question oiseuse de savoir si cet attrait de la grâce est irrésistible ou non. L'expérience seule, cette grande conciliatrice des contrastes, peut nous instruire à cet égard ; elle apprend aux humbles à dire avec un réformateur : « Nous voulons, parce qu'il nous est donné de vouloir, » et avec saint Paul : « C'est Dieu qui opère en vous la volonté et l'exécution, selon son bon plaisir, » ce qui ne l'empêche pas d'ajouter, malgré l'apparente contradiction : « Opérez votre propre salut avec crainte et tremblement. » (Philip. 2 : 12 et 13.) Quoi qu'il en soit, dès qu'un pauvre pécheur a ainsi été attiré à Jésus, le Sauveur se charge d'achever en lui l'œuvre divine jusqu'à la fin : *Et moi, je le ressusciterai au dernier jour.*

3. Ces paroles expliquent comment le Père attire les âmes au Fils : Il le fait en les éclairant intérieurement par sa Parole et par son Esprit. La citation est tirée d'Esa. 54 : 13, où la version grecque des Septante, conforme à l'hébreu, porte : « Et tous tes fils seront enseignés de Dieu, et tes enfants seront dans une grande paix. » Ces mots ne se trouvent littéralement que dans le passage cité d'Esaïe ; si donc Jésus dit : *dans les prophètes*, il entend par là le recueil des livres prophétiques, comme on dirait dans les Psaumes, en citant une parole d'un psaume ; ou bien, par ce pluriel, Jésus fait allusion aux nombreuses promesses renfermées également dans d'autres prophètes et relatives à la connaissance de Dieu qui sera généralement répandue dans les temps évangéliques. (Esa. 11 : 9 ; Jér. 31 : 33 ; Joël 2 : 27.) — Se fondant sur ces promesses, Jésus affirme, avec une joyeuse certitude, que *quiconque a* ainsi *entendu le Père* et *a été instruit*, *vient à lui* et trouve en lui son Sauveur. — Les manuscrits varient entre *a entendu* (texte reçu, avec *Sin.*, *B*, *A*, *C*) et *entend* (présent). L'idée est la même, sauf que le présent indiquerait une attention continue à cet enseignement divin. Le texte reçu porte : Quiconque *donc*. Cette particule manque dans *Sin.*, *B*, *C*, *D*.

4. Ce verset contient une restriction. Jésus veut prévenir une méprise au sujet des paroles précédentes, et les compléter :

en vérité, je vous le dis : Celui qui croit en moi a la vie éternelle[1].
48, 49 — C'est moi qui suis le pain de la vie[2]. — Vos pères ont mangé la
50 manne dans le désert, et ils sont morts. — C'est ici le pain qui des-
51 cend du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point[3]. — Moi
je suis le pain vivant, qui est descendu du ciel ; si quelqu'un mange
de ce pain, il vivra éternellement[4] ; et aussi le pain que je donnerai
c'est ma chair, que je donnerai pour la vie du monde[5].

entendre Dieu et *être instruit* de lui ne suppose pas, comme on pourrait le penser, un contact immédiat, tel que la *vue* peut l'établir. L'enseignement que les hommes ont reçu de Dieu n'est que préparatoire, destiné à les amener au Fils qui, lui seul, *a vu le Père* de toute éternité (Math. 11 : 27 ; Jean 1 : 18 ; 3 : 13), car *il vient de Dieu.* C'est donc en lui, qui est l'image de Dieu, la splendeur de sa gloire, que les croyants *voient Dieu.* (1 : 14 ; 14 : 9.) Ainsi Jésus répond en même temps à l'objection du v. 41.

1. Les mots *en moi* manquent dans *Sin.*, *B.* La plupart des éditeurs modernes les omettent comme provenant du v. 35. On peut cependant invoquer en faveur de leur authenticité le fait que, dans le contexte, la personne de Jésus est mise en relief.

2. Après cette instruction profonde, provoquée par les murmures des Juifs (v. 43-46), Jésus revient à son enseignement sur la *vie éternelle* qu'il communique aux croyants en se donnant lui-même à eux comme le *pain de la vie.* (32-40.)

3. Jésus renvoie aux Juifs leur objection (v. 31) : La *manne* qui a nourri leurs pères *dans le désert* ne les a pas empêchés de mourir. Mais il y a un autre pain, qui affranchit de la mort, c'est celui qui est *descendu du ciel* et qui communique la vie éternelle. Gr. *afin que quelqu'un en mange, et ne meure pas.* On ne peut entendre *mourir* dans le sens de la perdition. L'antithèse avec la mort des Israélites dans le désert oblige d'appliquer ce terme à la mort physique. Celle-ci n'est plus réellement une mort pour celui qui la subit dans la communion du Sauveur. (8 : 51 ; 11 : 25, 26.)

4. Jésus résume tout ce qu'il vient de dire en affirmant que c'est lui-même qui est ce *pain vivant* et par conséquent vivifiant, puisqu'il fait *vivre éternellement* ceux qui se l'approprient par la foi et par une communion vivante avec lui. Meyer fait remarquer cette triple progression dans les idées : 1° le *pain de la vie* (v. 48), et le *pain vivant,* celui qui est la vie divine réalisée dans une personne humaine (v. 51) ; 2° qui *descend* du ciel en général (v. 50), et qui *est descendu* du ciel, dans un sens historique et concret, en la personne de Christ (v. 51) ; 3° l'expression négative : *ne meure point* (v. 50), et la grande affirmation positive : *vivra éternellement.* (v. 51.)

5. Par ces paroles, Jésus présente sa pensée sous un aspect nouveau et passe à la dernière partie de son discours. Dans la précédente, il a parlé, à diverses reprises, du pain de vie, d'un pain descendu du ciel et qui communique la vie éternelle à ceux qui en mangent (v. 32, 33, 50, 51) ; il a déclaré que ce pain vivifiant, c'est lui-même (v. 35, 48, 51), et que le moyen d'en vivre, c'est de croire en lui. (v. 47.) Maintenant il emploie un terme tout différent : ce pain c'est *sa chair,* qu'il *donnera pour la vie du monde.* Il faut remarquer ce verbe au futur, indiquant un acte à venir, tandis que, jusqu'ici, il a constamment parlé au présent. Or, quel est cet acte ? *Donner* sa *chair* et son *sang* (v. 53 et suiv.) ne peut désigner autre chose que sa *mort,* et une mort violente, dans laquelle son sang sera répandu. En effet, la *chair* et le *sang,* c'est la nature humaine vivante ; les *donner,* c'est se livrer à la mort ; les donner *pour la vie du monde,* de ce monde qui est dans la mort, c'est le racheter et le sauver. (Comp. Eph. 2 : 15 ; Col. 1 : 20, 22 ; Hébr. 10 : 20 ; 1 Pierre 3 : 18.) Le moyen, pour l'homme pécheur, de s'approprier les fruits de la mort de Jésus, c'est d'entrer avec lui, par la foi, dans une communion intime et personnelle, par laquelle il meurt avec lui et vit de sa vie. C'est ce que le Sauveur va exprimer par ces mots : « manger sa chair et boire son sang. » — Telle est l'interprétation qu'admettent aujourd'hui, avec quelques nuances, la plupart des exégètes. Il en est une autre qui consiste à voir dans tout ce passage, non la mort de Jésus spécialement, mais sa personne et sa vie en général, qu'il offre à ceux qui croient en lui, comme la source de leur vie spirituelle. La pensée serait donc exactement la même que celle que

Les Juifs disputaient donc entre eux, disant : Comment celui-ci 52
peut-il nous donner sa chair à manger[1] ? — Jésus leur dit donc : En 53
vérité, en vérité, je vous le dis : Si vous ne mangez la chair du Fils
de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'avez point la vie
en vous-mêmes[2]. — Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, 54
a la vie éternelle, et moi je le ressusciterai au dernier jour[3]. — Car 55
ma chair est une vraie nourriture, et mon sang est un vrai breu-

Jésus a présentée sous l'image du pain vivifiant. Mais alors il est impossible de concevoir pourquoi il parle tout à coup de l'avenir (ma chair que je *donnerai*) ; impossible, surtout, de comprendre pourquoi il présenterait une seconde fois la même pensée, qui a déjà offusqué ses auditeurs, et cela en des termes qui devaient être encore beaucoup plus inintelligibles pour eux. — Enfin, il est une troisième explication de notre passage admise par plusieurs Pères de l'Eglise et par quelques théologiens modernes : elle consiste à penser que, dans ces versets, Jésus parle de la sainte cène. Nous reviendrons à cette idée. (v. 58, note.) Nous avons conservé le texte reçu. Le second *que je donnerai* est omis dans *B*, *C*, *D*, et retranché par la plupart des critiques. Mais il faut en tous cas le sous-entendre, car cette expression : *ma chair pour la vie du monde*, n'aurait sans cela aucun sens.

1. *Disputaient entre eux :* un vif débat succède aux sourds murmures (v. 41) ; ce débat prouve que les auditeurs de Jésus n'étaient pas unanimes dans leur opposition. La question posée exprime le doute avec une nuance de mépris qui se trahit par ce mot : *Celui-ci*. Jésus n'a pas encore parlé de *manger sa chair ;* mais ils ne pouvaient le comprendre autrement, puisqu'il la leur présente comme *le pain* qu'il donnera. (v. 51.) C'est donc avec raison qu'ils ajoutent ce mot : *manger* sa chair ; mais, ainsi comprise, la pensée de Jésus devait leur paraître absolument inexplicable. Elle l'est encore pour tant de chrétiens, même pour plus d'un savant théologien !

2. Au lieu de répondre à la question de ses auditeurs et de leur expliquer comment il peut donner sa chair à manger, Jésus se contente d'affirmer solennellement (*en vérité*) la nécessité de *manger la chair du Fils de l'homme*, sous peine de *n'avoir point la vie* et de rester dans la mort. Il ajoute même, pour compléter sa pensée : *Si vous ne buvez son sang*. Par là, il répond indirectement à la question des Juifs, en rendant beaucoup plus précise l'allusion à sa mort, à une mort sanglante, dont ils devront s'approprier les fruits par la foi et par une communion vivante avec lui. (v. 54.) — Jésus se désigne comme le *Fils de l'homme*, parce que c'est par son incarnation qu'il a implanté au sein de notre humanité le principe d'une vie nouvelle. (Comp. Math. 8 : 20, note.) — On a fait, contre cette partie du discours, une objection assez plausible au premier abord : Comment, a-t-on dit, Jésus aurait-il prononcé, en présence de tels auditeurs, des paroles dont il avait la certitude qu'elles ne seraient pas comprises ? Ebrard répond : « Il s'agissait d'enfoncer dans ces cœurs durs un aiguillon qui provoquât en eux la réflexion ; de là ces paroles énigmatiques qui, par leur étrangeté même, devaient rester fixées dans la mémoire. Etouffées en apparence, elles pourront revivre et mûrir quand retentira la prédication apostolique de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ. »

3. Jésus confirme, par une déclaration positive, la pensée qu'il a exprimée négativement au verset précédent. Comme il est lui-même la vie, celui qui *mange sa chair et boit son sang*, et s'approprie ainsi sa personne, tout son être, par une communion intime et vivante avec lui, *a*, dès ce moment, une vie impérissable, *la vie éternelle*. Sans doute, la même grâce est promise à la *foi* (v. 47) ; mais il est évident que cette communion vivante et progressive avec lui est plus que la simple foi en lui. C'est ce que l'apôtre Paul appelle « être revêtu de Christ » (Gal. 3 : 27), ou encore « être une même plante avec lui » (Rom. 6 : 5) ; c'est ce qui lui permettait de dire : « *Christ est ma vie.* » (Philip. 1 : 21.) Rien de plus naturel, dès lors, que la glorieuse conséquence affirmée ici par Jésus-Christ : *Je le ressusciterai au dernier jour*. Cette résurrection est virtuellement donnée avec la vie divine que le croyant a puisée en Christ, qui achèvera son œuvre en lui, en le ressuscitant

56 vage [1]. — Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, demeure
57 en moi, et moi en lui [2]. — Comme le Père qui est vivant m'a en-
voyé, et que moi je vis par le Père, ainsi celui qui me mange, vivra
58 lui aussi par moi [3]. — C'est ici le pain qui est descendu du ciel. Il
n'en est pas comme de vos pères qui ont mangé la manne, et qui
59 sont morts : celui qui mange ce pain vivra éternellement [4]. — Il
dit ces choses, enseignant dans la synagogue, à Capernaüm [5].

et en le glorifiant. (Rom. 8 : 10, 11.) « Comme Jésus lui-même est ressuscité parce qu'il avait la vie en lui-même (5 : 26), ainsi il ressuscitera ceux qui ont la vie en eux-mêmes. » *De Wette*.

1. Une *nourriture* et un *breuvage* qui renferment la vie et la communiquent. C'est par là qu'ils sont *vrais*. Par ces mots, Jésus confirme et prouve la négation et l'affirmation des versets précédents. — Le texte reçu, avec *Sin.*, *D*, vers., porte : *véritablement* une nourriture, *véritablement* un breuvage. L'idée est la même.

2. Ces paroles profondes (v. 56, 57) expliquent comment *manger la chair* de Jésus *et boire son sang* procure la vie. (v. 55.) En effet, le croyant qui se nourrit ainsi *demeure* en Christ et Christ en lui ; il vit avec Christ dans une communion habituelle et permanente. Christ est le centre de sa vie, dominant ses pensées, ses affections, sa volonté, tous les motifs de sa conduite. Cette manière d'exprimer une vraie communion avec Jésus est particulière aux écrits de notre évangéliste. (15 : 4 et suiv. ; 17 : 23 ; 1 Jean 3 : 24 ; 4 : 13, 16.)

3. La source souveraine de la vie, (gr.) *le Père vivant*, communique incessamment la vie au Fils, qui *vit par le Père*, qui trouve dans le Père le principe de sa vie et de tout son être ; et, du Fils, cette vie se répand sur quiconque est en communion avec lui. « Le croyant, *lui aussi*, en se nourrissant de Jésus, trouve en lui la même source et garantie de vie que celle que Jésus trouve lui-même dans sa relation avec le Père. » *Godet*. Les mots : *qui m'a envoyé*, rappellent la mission du Fils, qui est de répandre ainsi la vie au sein de notre humanité. — Jusqu'ici Jésus avait dit : « manger ma chair et boire mon sang ; » voici maintenant un terme plus direct encore : *Celui qui me mange*, exprimant, d'une part, l'union du croyant avec la personne entière du Sauveur et affirmant, d'autre part, une communion habituelle et permanente avec lui. (Verbe au présent.)

4. Gr. *Non comme les pères mangèrent et moururent*, celui qui mangera.... Jésus, en revenant à la première image qu'il a employée, celle du *pain*, résume et conclut tout ce discours. (v. 49-51.) — Depuis l'époque des Pères de l'Eglise jusqu'à nos jours, on a souvent agité la question de savoir si, dans la dernière partie de ce discours, Jésus avait eu en vue la *sainte cène*. A l'époque de la réformation, cette question a été vivement débattue entre catholiques et protestants, d'une part, et entre réformés et luthériens d'autre part. Il faut faire ici une distinction : si l'on entend par la cène le rite cérémoniel de la communion, que Jésus institua plus tard, on devra répondre : Non, Jésus ne parle certainement pas de cet acte symbolique. D'abord, c'eût été une anticipation sans exemple dans ses instructions ; ensuite, jamais aucune Eglise chrétienne n'a professé l'absolue nécessité de la cène pour avoir la vie dans le Sauveur ; et c'est là ce qu'enseignerait expressément Jésus, en disant : « Si vous ne mangez ma chair et ne buvez mon sang, vous n'avez point la vie. » Enfin, on ne retrouve point, dans ce discours, les termes mêmes qu'employa plus tard le Sauveur en instituant la cène. Mais si, de l'acte cérémoniel et visible, on s'élève à ce qui est l'idée, l'essence de la cène, oui, on la retrouve tout entière dans ce discours. Dans les paroles qu'il prononça à Capernaüm, comme dans le sacrement qu'il institua plus tard à Jérusalem, Jésus ne révèle pas autre chose que la nécessité d'entrer et de rester dans une communion vivante avec lui. Nous avons dû faire la même observation sur le rapport de l'entretien de Jésus avec Nicodème et du baptême que Jésus ordonna à ses disciples de pratiquer. (3 : 5, note.) On peut même, avec Stier et Luthardt, dire que notre évangéliste, nous ayant conservé l'entretien avec Nicodème et le discours de Capernaüm, n'a pas jugé nécessaire de raconter l'institution du baptême et de la cène ; les symboles visibles importaient

La note 5 est à la page suivante.

C. 60-71. LA CRISE DE LA FOI PARMI LES DISCIPLES. — 1° *Dans le cercle plus étendu des adhérents de Jésus.* L'enseignement de Jésus leur paraît inacceptable. Jésus, connaissant leur opposition, dit : Que sera-ce quand vous verrez le Fils de l'homme remonter au ciel ? L'Esprit seul donne la vie. Mes paroles sont esprit et vie. Puis il déclare qu'il y en a parmi eux qui ne croient pas, car dès le début de leurs relations il se rendait compte des dispositions d'un chacun ; et il leur rappelle que nul ne peut venir à lui si cela ne lui est donné du Père. Dès ce moment plusieurs de ses disciples cessèrent de le suivre. (60-66.) — 2° *Dans le cercle des douze.* A la vue de cette défection, Jésus demande aux douze s'ils ne veulent pas aussi s'en aller. Simon Pierre répond : A qui irions-nous ? tu as des paroles de vie éternelle ; nous t'avons reconnu pour le Saint de Dieu. Jésus répond : Bien que je vous aie choisis, l'un de vous est un démon. Il disait cela de Judas Iscariot qui devait le livrer. (67-71.)

Plusieurs donc de ses disciples, l'ayant entendu, dirent : Cette pa- 60
role est dure ; qui peut l'écouter [1] ? — Mais Jésus connaissant en lui- 61
même que ses disciples murmuraient à ce sujet, leur dit : Ceci vous
scandalise [2] ? — Et si vous voyez le Fils de l'homme monter où 62
il était auparavant [3] ? — C'est l'Esprit qui vivifie ; la chair ne sert 63

peu à l'auteur de « l'évangile de l'esprit, » il lui suffisait d'avoir rapporté des discours du Sauveur qui en révèlent l'essence la plus intime. De même encore il pouvait omettre la lutte de Gethsémané, après nous avoir fait connaître une scène analogue. (12 : 20 et suiv.)

5. En faisant cette remarque, l'évangéliste ne paraît avoir d'autre but que d'indiquer au lecteur le lieu des discussions qui précèdent. *Dans la synagogue de Capernaüm,* ces discours eurent une grande solennité ; et comme la ville était populeuse, Jésus eut sans doute un nombreux auditoire. — Maintenant l'évangéliste va raconter les effets divers du discours qui précède.

1. Jusqu'ici, Jésus avait discuté avec les Juifs, plus ou moins opposés à son enseignement. (v. 41, 52.) Maintenant il a quitté la synagogue, suivi de *ses disciples,* et ce sont *plusieurs* de ceux-ci qui entrent en scène. Une crise de la foi se produit parmi eux. Par ces *disciples,* il ne faut pas entendre les apôtres (v. 67), mais ceux qui, en grand nombre, le suivaient de lieu en lieu pour écouter sa parole et être témoins de ses œuvres. Nous savons, par Luc, qu'un jour Jésus put choisir soixante et dix d'entre eux pour les envoyer en mission. (Luc 10 : 1.) Pour *plusieurs,* la fin du discours qui précède paraît avoir dépassé la mesure de leur intelligence et de leur force. Leur observation : *Cette parole est dure,* ne signifie pas seulement qu'elle leur paraît difficile à comprendre, mais plutôt impossible à accepter : *qui peut l'écouter* et la mettre en pratique ? Il ne faudrait pas en conclure cependant que ces disciples avaient pris les dernières paroles de Jésus dans un sens aussi littéral et matériel que les Juifs ; mais ils trouvaient une pierre d'achoppement dans la pensée que leur Maître dût souffrir et mourir pour la vie du monde (v. 51) et qu'eux-mêmes dussent s'approprier les fruits de sa mort par une communion mystérieuse avec lui. Cela les scandalisait. (v. 61.) Cette perspective fut toujours une cause de scandale pour les Juifs (12 : 33, 34 ; 1 Cor. 1 : 23 ; Gal. 5 : 11), et même pour les apôtres, avant qu'ils eussent reçu l'Esprit divin. (Math. 16 : 21-23.) Il n'en est pas autrement de nos jours pour bien des personnes.

2. Jésus connut *en lui-même* les secrets murmures des disciples (comp. 2 : 24, 25) ; il vit aussitôt qu'ils avaient pour cause une défaillance de leur foi : *Ceci vous scandalise ?* c'est là, pour vous, une occasion de chute et de défection ? (v. 66.)

3. *Et si* (gr. *si donc*) *vous voyez....* La phrase demeure suspendue. Il faut sous-entendre : *Que sera-ce ?* ou : *que direz-vous alors ?* Jésus renvoie donc ses auditeurs scandalisés de ses déclarations précédentes (v. 52-58), au temps où il sera retourné dans la gloire qu'il possédait avant son incarnation. (17 : 5.) Cette parole est assez claire en elle-même ; mais dans quel sens est-elle appliquée à ceux qui l'écoutent ? Jésus veut-il dire

64 de rien : les paroles que je vous ai dites sont Esprit et vie[1]. — Mais
il y en a quelques-uns d'entre vous qui ne croient point[2]. Car Jésus
savait dès le commencement qui étaient ceux qui ne croyaient pas,
65 et qui était celui qui le livrerait[3]. — Et il disait : C'est à cause de

qu'alors ils se scandaliseront bien davantage, ou qu'alors ils cesseront de se scandaliser? Telle est la question qui divise les interprètes. Les uns, considérant que Jésus ne peut remonter au ciel qu'en passant par une humiliation profonde et par la mort dont il vient de parler (v. 51), pensent qu'il veut dire à ses auditeurs : Là vous trouverez de bien plus fortes raisons de vous scandaliser. Et l'on ne peut nier que le *si donc* soit favorable à cette interprétation. (Ainsi Lücke, Olshausen, de Wette, Meyer, Weiss.) D'autres, s'attachant exclusivement à l'idée de l'ascension et de la glorification de Christ, ici annoncée, estiment qu'il ouvre aux yeux de ses auditeurs la perspective d'un temps où il leur sera plus facile de comprendre le sens spirituel de ses paroles, de croire en lui, en un mot, de ne plus se scandaliser. (Ainsi Calvin, Stier, Ebrard, Luthardt, Godet, Keil, Holtzmann.) Ces derniers commentateurs ont pour eux la raison que l'achèvement de l'œuvre de Christ et son retour dans la gloire auront, en effet, cet heureux résultat pour un grand nombre des disciples de Jésus qui, jusqu'alors n'avaient pas cru en lui. Mais en sera-t-il de même pour les hommes qui, dans la situation présente, ne trouvaient dans les paroles de Jésus qu'une occasion de scandale et de chute? Leur sera-t-il plus facile de comprendre et d'embrasser la personne de Christ dans sa spiritualité, quand il sera séparé d'eux et qu'ils devront marcher par la foi et non par la vue? Jésus pouvait-il donner cet encouragement, cette promesse, à des auditeurs qui ont vu ses miracles, entendu ses paroles, et qui, malgré tout cela, vont l'abandonner? (v. 66.) Nous avons peine à le croire. Et ne pouvant admettre en plein ni la première interprétation, ni la seconde, nous laissons la conclusion en suspens, comme l'a fait Jésus. En n'achevant pas sa phrase et en s'exprimant de cette manière énigmatique, il donnait un sérieux avertissement à ses auditeurs.

1. Ce verset aussi a été l'objet d'interprétations diverses. Jésus parle à des auditeurs qui se scandalisent de son discours. (v. 52-58.) Il voudrait dissiper leurs préjugés ; il énonce, à cet effet, trois propositions. 1° *C'est l'Esprit qui vivifie*, le Saint-Esprit de Dieu, dont Jésus était rempli sans mesure (3 : 34) et qui, par sa parole, régénère les âmes et communique la vie. (3 : 5 ; Rom. 8 : 2 ; 1 Cor. 2 : 4.) 2° *Les paroles que je vous ai dites* il y a un instant (v. 52-58) *sont Esprit et vie* (gr. *sont Esprit et sont vie ;* cette double affirmation acquiert une grande énergie par la répétition du verbe) ; elles portent avec elles l'Esprit divin et communiquent la vie. Mais, pour cela, il faut que l'âme soit ouverte à la lumière et à la puissance vivifiante de l'Esprit, car sans lui 3° *la chair ne sert de rien.* Même la chair de Christ, qu'il devait donner pour la vie du monde (v. 51), toute sa personne et toute son œuvre, qu'il s'agit de s'approprier par la foi (v. 53, 54), ne peut vivifier que par l'Esprit, qui seul fait comprendre l'incarnation et le sacrifice de Jésus-Christ et notre union avec lui. (16 : 14.) A ceux qui s'arrêtent à l'extérieur et ne connaissent Christ que selon la chair (2 Cor. 5 : 16), Christ lui-même ne sert de rien. — On sait le rôle que cette parole joua dans les controverses sur la cène et en particulier dans la discussion de Luther et de Zwingle à Marbourg. Zwingle répétait souvent les mots : *La chair ne sert de rien*, et Luther répondait : Jésus ne dit pas : *ma* chair, mais *la* chair, et il entend par *chair* la disposition charnelle du cœur corrompu de l'homme qui le porte à prendre les paroles de Christ dans un sens grossièrement littéral. (2 Cor. 3 : 6.) Zwingle, dans sa conception de la cène, méconnaissait le sens profond des paroles de Jésus (v. 53-57) ; Luther, de son côté, en prenant le mot *chair* dans un sens tout différent de celui qu'il a dans les versets précédents, méconnaissait l'évidence du contexte.

2. Puisque les paroles que je vous dis sont esprit et vie, ce n'est pas en elles qu'est la raison du scandale qu'elles vous causent, mais cette raison est dans votre incrédulité. Jésus adoucit cette accusation, en réduisant à *quelques-uns* le nombre de ceux qui refusaient de *croire* en lui, de le recevoir tel qu'il venait de se présenter à eux dans ce discours. Et pourtant, voir v. 66.

3. Par cette observation, l'évangéliste explique (*car*) la déclaration qui précède ;

cela que je vous ai dit que personne ne peut venir à moi, à moins
que cela ne lui soit donné par le Père [1]. — Dès ce moment, plusieurs 66
de ses disciples se retirèrent, et ils ne marchaient plus avec lui [2]. —
Jésus dit donc aux douze : Et vous, ne voulez-vous point aussi vous 67
en aller [3] ? — Simon Pierre lui répondit : Seigneur, à qui irons-nous ? 68
Tu as des paroles de vie éternelle ; — et nous, nous avons cru et 69
nous avons connu que tu es le Saint de Dieu [4]. — Jésus leur répon- 70

il nous avertit que Jésus ne fut pas surpris par cette crise que subit la foi de ses disciples, qu'il s'y attendait, que, d'avance, il l'avait aperçue dans leurs cœurs. (Comp. 2 : 24.) Bien plus, il *savait dès le commencement qui sont ceux qui ne croient pas et qui est celui qui le livrera.* En grec, ces verbes sont au présent, sauf le dernier, qui est au futur. Que signifie le mot : *dès le commencement ?* La plupart des interprètes entendent par là le temps où Jésus entra dans son ministère et commença à rassembler des disciples (comme 15 : 27 ; 16 : 4) ; mais ce sens ne saurait s'appliquer à ses auditeurs galiléens qui, maintenant, ne *croient pas*. Jésus ne les connaissait pas encore à cette époque. Il serait donc plus vrai de dire, avec de Wette, Tholuck, Luthardt, Keil, que cette expression désigne le moment où chaque disciple fut mis en contact avec Jésus et s'attacha à lui ; dès lors, Jésus le pénétra tout entier. Mais ne peut-on pas, en tenant compte des verbes au présent, penser, avec Lange et Weiss, que cette parole signifie : « Dès que les premiers germes de l'incrédulité naissaient dans le cœur d'un disciple, dès ce moment déjà Jésus le connaissait jusqu'au fond ? » Dans ce cas, l'observation de l'évangéliste, concernant Judas, ne se rapporterait pas au moment où Jésus l'admit au nombre des douze, mais au temps où l'avarice et l'hypocrisie de ce disciple prirent racine dans son cœur. (Comp. v. 70, note, et 13 : 11.) Si l'on interprète ainsi la remarque de l'évangéliste, on ne se heurte pas à cette pensée inacceptable que Jésus aurait appelé Judas à l'apostolat en sachant qu'il l'engageait dans une voie au terme de laquelle se trouvaient son crime et sa ruine ! Au reste, il faut bien avouer qu'il y a dans la destinée de Judas un mystère insondable. (Voir 12 : 4 ; 17 : 12.)

1. Voir v. 37 et 44, notes. Ce mot *à cause de cela* se rapporte à la déclaration de Jésus, v. 64 *a* : « Quelques-uns de vous ne croient pas. » C'est *à cause de cela*, pour les rendre attentifs à ce fait, que Jésus leur a tenu le langage dont il les fait se souvenir maintenant. Il en est qui ne croient point, parce que, tout en suivant Jésus pour entendre sa parole, ils n'ont point ouvert leur cœur à l'action de la grâce divine qui seule rend la foi possible.

2. L'expression grecque que nous rendons par *dès ce moment* peut signifier également *à cause de cela*, c'est-à-dire à cause de ce discours (51-65) qui heurtait toutes les fausses espérances messianiques et tous les préjugés charnels de ces *disciples. Plusieurs d'entre eux,* les mêmes qui venaient de murmurer contre la parole de Jésus, *se retirèrent* (gr. *s'en allèrent en arrière*) et cessèrent tout à fait de le suivre. Ce verbe à l'imparfait : *ils ne marchaient plus avec lui*, peint le changement que cette rupture amena dans leur existence : au lieu d'accompagner Jésus dans ses voyages et de partager sa vie errante, ils reprirent leurs occupations sédentaires.

3. L'abandon d'un grand nombre de ses disciples causa au Sauveur une profonde tristesse ; mais il savait aussi qu'une épuration devait se faire parmi ceux qui s'étaient attachés à lui, et il tenait moins au nombre qu'à la foi sincère et au dévouement absolu de ceux qui devaient le suivre dans ses humiliations. C'est pourquoi il pose, même aux douze apôtres qu'il avait choisis, cette sérieuse et solennelle question : *Ne voulez-vous pas aussi vous en aller ?* Jésus veut les éprouver et provoquer en eux une pleine décision, car il réclame un peuple de franche volonté. Il les connaissait assez pour savoir que tous, sauf Judas (v. 70), lui resteraient fidèles, et leur réponse ne faisait pour lui l'objet d'aucun doute, mais il voulait l'entendre de leur bouche, car la belle profession de Pierre devait contribuer à l'affermissement de leur foi.

4. Ces paroles sont un cri de l'âme, Pierre les prononce avec une pleine persuasion, un saint enthousiasme, un ardent amour pour son Maître. Chaque mot, examiné de près, produit cette impression. Et d'abord, cette exclamation douloureuse,

dit : N'est-ce pas moi qui vous ai choisis, vous les douze? Et l'un de
71 vous est un démon[1] ! — Or il parlait de Judas Iscariot, fils de Simon ;
car c'était lui qui devait le livrer, lui, l'un des douze[2].

II. Jésus en lutte avec l'incrédulité des Juifs.

(Ch. 7 à 12.)

1. *Lutte intense à la fête des Tabernacles.* (ch. 7 et 8.)

A. 1-13. Jésus se rend en secret a la fête des Tabernacles. — 1° *La position de Jésus.* Il parcourt la Galilée et évite la Judée à cause des intentions meurtrières des chefs. (1.) — 2° *L'intervention des frères de Jésus.* A l'approche de la fête des Tabernacles, ses frères l'exhortent à se rendre en Judée pour y déployer son action miracu-

à la simple pensée de quitter Jésus : *A qui irons-nous ?* L'avenir, sans Jésus, paraît affreux à son disciple. Ensuite, Pierre a déjà fait l'expérience que les paroles de son Maître sont *des paroles de vie éternelle,* qui renferment et qui communiquent à l'âme la vie impérissable du ciel. Il confirme la déclaration de Jésus qu'il venait d'entendre : « Les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie. » (v. 63.) Cette affirmation de la vérité objective des paroles de Jésus est faite avec une certitude intime fondée sur une expérience personnelle : *Nous,* quoi que d'autres puissent penser ou faire, *nous avons cru et nous avons connu que tu es le Saint de Dieu.* Les deux verbes au parfait indiquent un fait accompli et permanent. Il faut remarquer encore l'ordre de ces mots : c'est en *croyant* que les disciples sont arrivés à *connaître ;* telle est la voie divine de l'expérience ; nul ne connaît Jésus, si ce n'est par la foi qui est la confiance du cœur. (Comp. 8 : 32 ; 1 Jean 4 : 16.) — Selon le texte reçu, Pierre aurait dit : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. » Ces mots, empruntés à Math. 16 : 16, ont été introduits ici dans l'intention bénévole de mettre en harmonie les deux récits. Selon le vrai texte (*Sin., B, C, D*), ces titres du Sauveur sont tous résumés dans celui-ci : *le Saint de Dieu,* « Celui que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde » (10 : 36), l'ayant « marqué de son sceau. » (v. 27 ; comp. 1 Jean 2 : 20 ; Marc 1 : 24 ; Luc 5 : 8.) Il est probable que cette confession de Pierre est la même que celle qui eut lieu, d'après les synoptiques, à Césarée de Philippe (Math. 16 : 13 et suiv. ; Marc 8 : 27 et suiv. ; Luc 9 : 18 et suiv.) Un intervalle de quelques semaines sépare donc cette scène finale du discours prononcé à Capernaüm. Pendant ce temps se produisirent les défections mentionnées au v. 66. (Comp. Luc 9 : 23 et suiv., 43 et suiv.)

1. Telle est la *réponse* de Jésus à la belle confession de Pierre ! Elle forme avec cette confession un contraste tragique. *N'est-ce pas moi,* celui que vous venez de confesser comme le Saint de Dieu, *qui vous ai choisis, vous les douze,* pour la haute vocation de l'apostolat ? *Et l'un de vous est un démon* (gr. *un diable*) *!* Cette épithète terrible désigne un être qui s'est placé sous la domination du diable, et qui est devenu une incarnation de l'esprit des ténèbres. (13 : 2, 27 ; 1 Jean 3 : 8, 10.) Ce terme est plus sévère que celui de *Satan,* adversaire. (Math. 16 : 23 ; comp. Jean 8 : 44.) Avec quelle douleur profonde Jésus dut prononcer ces paroles ! Jésus ne dit pas *était* un démon, quand je vous ai choisis, mais *est* un démon, il l'est devenu. (Comp. v. 64, 2e note.)

2. Jean ne veut pas que les lecteurs aient le moindre doute sur le disciple désigné par Jésus ; et, partageant la douleur de son Maître, il le nomme expressément : *Judas, fils de Simon, Iscariot.* (Comp. Math. 10 : 4, note.) Il ne peut même s'empêcher de faire ressortir, à son tour, ce terrible contraste : *Il devait le livrer, lui, l'un des douze !* L'évangéliste ne fut frappé de ce contraste que plus tard, car, au moment de la déclaration de Jésus, aucun des disciples ne savait duquel d'entre eux il avait parlé, et ils l'ignorèrent jusqu'au moment où Judas consomma sa trahison. (13 : 21, 22, 28, 29.) L'incertitude où Jésus les laissait renfermait un redoutable avertissement pour tous.

leuse ; il leur paraît contradictoire de se dire le Messie et de rester caché ; c'est qu'eux-mêmes, remarque l'évangéliste, ne croyaient pas en lui. (2-5.) — 3° *La réponse de Jésus.* Son temps, dit-il, n'est pas encore venu. Pour eux, il est toujours temps d'aller à la fête, car, étant du monde, ils ne sauraient être les objets de sa haine. Telle est la raison pour laquelle il déclare qu'il ne montera pas à Jérusalem. Il reste effectivement en Galilée. (6-9.) — 4° *Le voyage clandestin de Jésus.* Après le départ de ses frères, Jésus monte en secret à la fête. (10.) — 5° *Les dispositions de la foule à Jérusalem.* On cherchait Jésus à la fête. Les avis étaient partagés à son sujet ; mais les assistants n'osaient s'exprimer ouvertement par crainte des autorités. (11-13.)

Et après ces choses [1], Jésus parcourait la Galilée ; car il ne voulait VII
pas séjourner dans la Judée, parce que les Juifs cherchaient à le
faire mourir [2]. — Mais la fête des Juifs, la fête des Tabernacles, 2
était proche [3]. — Ses frères lui dirent donc : Pars d'ici, et va en 3
Judée, afin que tes disciples voient aussi les œuvres que tu fais [4]. —

1. *Après ces choses* (Comp. 6 : 1), c'est-à-dire après la multiplication des pains et le discours de Capernaüm, rapportés au chapitre 6. Ce terme vague embrasse un temps considérable de la vie du Sauveur. Six mois séparaient la fête de Pâque (6 : 4), qui avait lieu en mars, de la fête des Tabernacles (v. 2), qu'on célébrait en octobre. Notre évangéliste n'a rien raconté de l'activité de Jésus pendant ce temps ; il se contente de l'indiquer par ces mots : « Jésus parcourait la Galilée. » (v. 1.) Il ne voulait pas répéter les récits des autres évangélistes. (Math. 14 : 34 à 18 : 35 ; Marc 6 : 53 à 9 : 50 ; Luc 9 : 18-50.)

2. Gr. Jésus *marchait* dans la Galilée, car il ne voulait pas *marcher* dans la Judée ; ce terme qui signifie *aller et venir*, parcourir le pays en y séjournant, caractérise bien l'activité incessante déployée par le Sauveur. La raison pour laquelle Jésus évitait la Judée, c'est que les Juifs *cherchaient à le faire mourir* (gr. à le *tuer*). Jésus le savait par son précédent séjour à Jérusalem (5 : 18), et même par toutes les embûches que les chefs de la théocratie étaient venus lui tendre jusque dans la Galilée. (Marc 7 : 1.) Aussi ne voulait-il rien faire avant le temps, qui pût précipiter la catastrophe (v. 6) ; mais quand son heure sera venue, il ira volontairement, avec un dévouement héroïque, au-devant des souffrances et de la mort.

3. La *fête des Tabernacles* ou *des tentes*, l'une des plus grandes et des plus joyeuses fêtes israélites, se célébrait chaque année, à dater du quinzième jour du septième mois (correspondant à peu près à notre mois d'octobre), en souvenir du long séjour d'Israël sous les *tentes* du désert et du repos que ce peuple avait enfin trouvé dans la terre promise. C'était, en même temps, la fête d'actions de grâces pour les récoltes de l'année ; elle durait huit jours, dont le premier et le huitième étaient des sabbats. (Voir l'ordonnance de cette fête dans Lév. 23 : 33 et suiv.) On peut en lire aussi la description dans Josèphe. (Ant. III, 10, 4.) Tout le peuple érigeait sur les places, dans les rues et sur les plates-formes des maisons, des tentes, construites en rameaux verts d'arbres fruitiers, et chaque famille habitait sous cette tente, pendant toute la fête, en y prenant joyeusement ses repas. Quant au culte public, on offrait dans le temple divers sacrifices, on faisait chaque matin une libation d'eau pure, rappelant l'eau que Moïse avait fait jaillir du rocher (comp. v. 37, 2e note) ; de plus, dans l'année sabbatique, on faisait une solennelle lecture de la loi. (Deut. 31 : 10, 11.) — Jésus n'ayant point assisté cette année aux fêtes de Pâques ni de Pentecôte à Jérusalem, il était assez naturel que ses frères s'attendissent à ce qu'il allât à celle des Tabernacles, car c'était le devoir de tout Israélite de se rendre au moins à l'une des trois grandes fêtes. De là le *donc* du v. 3.

4. *Donc*, puisque la grande fête est proche et que tout Israélite pieux doit y assister, *pars d'ici, va en Judée.* Les *frères* de Jésus (voir sur ce terme Math. 12 : 46, note) invoquent l'approche de la fête comme un argument pour le presser d'obtempérer à leur désir. Ils en trouvent un autre dans l'idée que *ses disciples* de Judée (4 : 1) ne doivent pas être privés de *voir aussi les œuvres qu'il fait.* Enfin ils ont la prétention d'enseigner à

4 Car nul homme ne fait rien en secret, quand il cherche à être lui-
même en évidence. Si tu fais ces choses, manifeste-toi toi-même au
5, 6 monde[1]. — Car ses frères mêmes ne croyaient pas en lui[2]. — Jésus
leur dit donc : Mon temps n'est pas encore venu ; mais votre temps est
7 toujours prêt. — Le monde ne peut vous haïr ; mais moi, il me hait,
parce que je rends de lui ce témoignage que ses œuvres sont mau-
8 vaises[3]. — Vous, montez à la fête ; moi, je ne monte pas à cette
9 fête, parce que mon temps n'est pas encore accompli[4]. — Leur

Jésus un principe de conduite auquel il ne saurait se soustraire. (v. 4.)

1. Il ne faudrait pas conclure de cette parole et de l'observation de l'évangéliste (v. 5) que les frères de Jésus avaient des intentions hostiles envers lui, qu'ils voulaient l'exposer aux dangers d'une visite à Jérusalem. Ils ont été témoins de ses œuvres, qu'ils ne peuvent nier, et d'autre part ils ne peuvent se décider à reconnaître comme Messie ce frère auquel ils sont unis par les liens du sang, qu'ils sont habitués à traiter familièrement et dont ils n'ont point pénétré la nature supérieure ; la sublime élévation de son caractère et de ses enseignements leur échappe même, aveuglés qu'ils sont par les grossiers préjugés messianiques qu'ils partageaient avec tous les Juifs. S'il est réellement le Messie, pourquoi exerce-t-il son activité dans cette obscure province de la Galilée ? Il y a contradiction à *agir* ainsi *en secret*, quand pourtant on *cherche soi-même à être en évidence*. La conclusion est donc simple : *Si tu fais ces choses*, ou *puisque* tu les fais, porte ton activité sur un théâtre digne de toi, au centre de la théocratie juive, à Jérusalem, *manifeste-toi toi-même au monde !* C'est précisément la voie dans laquelle le tentateur voulait engager le Sauveur, celle de la gloire mondaine. (Math. 4 : 1-10.) Et la pensée secrète des frères de Jésus était, sans aucun doute, que cette gloire rejaillirait sur eux, sur leur famille, sur leur peuple !

2. Gr. ses frères *non plus* ne croyaient pas en lui, pas plus que tant d'autres qui avaient vu ses œuvres et entendu ses paroles. Il faut autre chose pour croire en Jésus d'une foi qui nous introduise dans le sanctuaire de sa communion. (6 : 44, 65.) « Chacun est incrédule en tant que, insensible à cette beauté intrinsèque de la vérité, il a besoin de la voir entourée de privilèges extérieurs et d'un éclat emprunté. » *Astié.* Cette triste observation de l'évangéliste sur les frères de Jésus, n'est que trop en harmonie avec quelques récits des synoptiques à leur sujet. (Marc 3 : 21, 31 et suiv.) Ce n'est qu'après la mort et la résurrection du Sauveur qu'ils apparaissent au nombre de ceux qui, par la foi, lui ont donné leur cœur. (Act. 1 : 14.) On a vainement cherché à atténuer le sens de cette remarque. Les plus anciens manuscrits déjà portent des traces de tentatives de ce genre : ainsi on lit dans *D* : ils ne *crurent* pas en lui ; à ce moment, leur foi subit une éclipse. La suite (v. 7) condamne ces atténuations.

3. Le v. 7 explique le v. 6 : « *Votre temps est toujours prêt*, vous pouvez en tout temps vous montrer sans crainte au milieu du monde, car *le monde ne peut vous haïr*, parce que vous lui appartenez. (15 : 19.) Il en est tout autrement de moi ; *mon temps n'est pas encore venu* de me présenter ouvertement au monde ; quand il sera venu, ce sera l'heure de mes souffrances et de ma mort, car *le monde me hait*, à cause du *témoignage* que je porte contre sa corruption. » L'expression : *mon temps* ne désigne donc pas le moment d'aller à la fête. Jésus est préoccupé de pensées plus graves et plus hautes, comme le prouve cette autre expression (v. 8) : *mon temps n'est pas encore accompli.* « Il y a ainsi, dans la réponse de Jésus à ses frères, quelque chose de doux, à la fois, et de sévère : doux, en ce qu'il condescend à leur faire pressentir sa situation tragique vis-à-vis du monde ; sévère, en ce qu'il les assimile à ce monde méchant qui le hait. » *Stier.*

4. Le texte reçu fait dire à Jésus : « Moi, je ne monte pas *encore ;* » mais ce dernier mot n'est qu'une correction, très ancienne (*B* et nombreux *majusc.*) il est vrai, destinée à lever la contradiction qu'il y a entre cette déclaration de Jésus et le fait qu'il alla pourtant à la fête. (v. 10.) C'est là, en effet, une sérieuse difficulté que l'incrédulité a exploitée dès les premiers siècles de l'Eglise. On sait par Jérôme que Porphyre en pre-

ayant dit cela, il demeura en Galilée. — Mais quand ses frères furent 10
montés à la fête, alors il monta, lui aussi, non pas publiquement,
mais comme en secret[1]. — Les Juifs donc le cherchaient à la fête et 11
disaient : Où est-il[2] ? — Et il y avait une grande rumeur à son sujet 12
dans la foule. Les uns disaient : C'est un homme de bien. D'autres
disaient : Non, mais il égare le peuple[3]. — Toutefois personne ne 13
parlait de lui librement, par crainte des Juifs[4].

nait occasion d'accuser Jésus « d'inconstance. » L'exégèse moderne a fait diverses tentatives pour expliquer cette parole de Jésus. Ainsi, en insistant sur le présent du verbe : Je ne *monte* pas, elle le fait signifier : pas *maintenant*, ce qui revient au *pas encore* du texte reçu. (Lücke, Olshausen, Tholuck.) Ou bien elle a paraphrasé ainsi : « Je ne monte pas *avec vous*, ou *avec la caravane.* » Ou encore, en mettant l'accent sur *cette fête*, elle a pensé que Jésus voulait dire : Je ne vais point célébrer la fête, prendre part à ses cérémonies, à ses sacrifices, à sa joie ; et en effet, la fête était à moitié passée (v. 14) quand Jésus y monta en secret (v. 10) et se rendit directement dans le temple. (Ainsi Lange, Ebrard et d'autres.) Enfin, une interprétation plus élevée et plus vraie, proposée par Bengel, admise par M. Luthardt et développée par M. Godet, consiste à voir dans la parole de Jésus une réponse directe à la demande que ses frères lui faisaient de paraître publiquement et comme le roi-Messie au sein de *cette fête.* Ce serait là ce que Jésus refuse, attendu que *son temps n'est pas encore venu, pas encore accompli.* Il n'ira donc pas *à cette fête* se manifester comme Messie ; il dit : je ne monte pas à *cette* fête, et non : à *la* fête ; c'est qu'il en a une autre en vue, celle de Pâque, où son temps sera venu, et alors il ne se soustraira pas à la démonstration publique que ses frères réclament et qui le conduira à la mort. Cette interprétation renferme une part de vérité : elle relève l'opposition que Jésus établit certainement entre *cette* fête des Tabernacles et une fête subséquente vers laquelle se porte sa pensée ; mais elle ne rend pas compte de sa déclaration si nette et si catégorique : *Vous, montez à la fête ; moi, je ne monte pas.* En donnant à ce dernier mot le sens de : « Je ne me manifesterai pas publiquement comme Messie, » elle prête au langage de Jésus une équivoque qui est contraire à sa parfaite véracité. Est-il admissible qu'en disant : Moi je ne monte pas à cette fête, il eût déjà le projet arrêté d'y monter en secret ? Il ne reste donc qu'une explication possible, c'est qu'au moment où il parlait ainsi, Jésus était bien décidé à se tenir éloigné de la fête des Tabernacle qui se célébrait à Jérusalem, remettant à la Pâque prochaine sa manifestation messianique. Quelques jours plus tard il prit une résolution différente. Il ne faut pas dire simplement avec Bleek et Meyer qu'il changea d'avis, car ce serait l'exposer au reproche de Porphyre. Il est plus juste de supposer, avec M. Weiss, qu'il reçut de son Père une indication qui modifia ses vues et ses plans. Un tel changement n'a rien de surprenant, car Jésus attendait de moment en moment et suivait docilement les directions intérieures de son Père. (5 : 20 ; 12 : 49, 50.)

1. Jésus, sachant qu'il était exposé à Jérusalem aux embûches de ses ennemis, ne s'y rendit point *publiquement*, c'est-à-dire avec les caravanes galiléennes, ni même peut-être entouré de tous ses disciples ; mais *comme en secret*, comme un voyageur qui a de sérieuses raisons de garder l'incognito. Le *comme* (qui est omis dans *Sin.*, *D*, mais est authentique) adoucit l'expression *en secret ;* son incognito n'était pas absolu et ne durera pas, car, dès le premier moment favorable, Jésus se montrera publiquement et avec une sainte hardiesse pour rendre son grand témoignage. (v. 14 et suiv.)

2. Gr. *Où est celui-là ? Les Juifs* sont les chefs du peuple (v. 13) ; ils parlent de Jésus en évitant de le nommer, et non sans une nuance de mépris. Ils *le cherchaient* dans des intentions hostiles. Le mot *donc* indique qu'ils s'attendaient à le voir arriver ouvertement avec les caravanes de Galilée, et non en secret. (v. 10.)

3. Ce verset dépeint vivement les conversations et les discussions qui causaient une *grande rumeur dans la foule,* c'est-à-dire dans les divers groupes qui se formaient sur les places et dans les rues. L'opinion était divisée au sujet de Jésus,

La note 4 est à la page suivante.

B. 14-36. *Déclaration de Jésus sur sa doctrine et son activité, sur le mystère de son origine et sur sa fin prochaine.* — 1° *La source de son enseignement et sa manière d'agir.* — *a*) *Jésus enseignant dans le temple.* Il apparaît dans le temple vers le milieu de la fête, et, par son enseignement, provoque l'étonnement des Juifs, qui savent qu'il n'a pas étudié. (14, 15.) — *b*) *Légitimation de l'enseignement de Jésus.* Sa doctrine n'est pas de lui, mais de Celui qui l'a envoyé. Quiconque voudra faire la volonté de Dieu reconnaîtra que Jésus ne parle pas de son chef. Il ne cherche point sa propre gloire et cette attitude désintéressée montre qu'il dit vrai et qu'il est sans reproche. (16-18.) — *c*) *Jésus défend sa conduite, spécialement en ce qui concerne la guérison opérée le jour du sabbat.* Il reproche aux Juifs de n'être pas dans ces dispositions d'obéissance requises pour connaître la vérité. Nul d'eux n'observe la loi que Moïse leur a donnée, et, dans leur haine, ils cherchent à le faire mourir. La foule protestant contre cette accusation et y voyant un indice de folie, Jésus lui rappelle la guérison de l'impotent. En même temps il justifie cet acte en citant la disposition légale qui permettait de circoncire le jour du sabbat : ne pouvait-il, à plus forte raison, guérir un homme tout entier ce jour-là ? Il ne faut pas juger selon l'apparence, mais selon la justice. (19-24.) — 2° *Le mystère de son origine.* — *a*) *Une objection à la messianité de Jésus.* Quelques habitants de Jérusalem, voyant qu'on laisse Jésus parler librement, se demandent si les chefs l'auraient reconnu pour le Messie ; mais ils repoussent cette idée pour la raison que l'origine de Jésus est bien connue, tandis que nul ne doit savoir d'où vient le Messie. (25-27.) — *b*) *La réponse de Jésus.* Il proteste avec véhémence contre leur prétention de connaître sa provenance. Il n'est pas venu de lui-même. Dieu l'a réellement envoyé, mais ils ne connaissent pas Dieu. Lui connaît Dieu et se sait envoyé par Dieu. (28, 29.) — 3° *Sa fin prochaine.* — *a*) *Hostilité et adhésions. Décret d'arrestation.* Ils cherchent à se saisir de lui, mais en vain, son heure n'étant pas venue. Plusieurs croient à cause de ses miracles. Instruit des sentiments de la foule, le sanhédrin envoie des huissiers arrêter Jésus. (30-32.) — *b*) *Déclaration de Jésus.* Il n'est plus que pour un peu de temps avec eux ; il s'en va vers Celui qui l'a envoyé. Ils le chercheront sans le trouver, car où il sera ils ne pourront y venir. (33, 34.) — *c*) *Elle n'est pas comprise.* Les Juifs se demandent s'il ira chez les Grecs ; ils ne saisissent pas le sens de cette prédiction. (35, 36.)

14 Or, comme on était déjà au milieu de la fête, Jésus monta au
15 temple, et il enseignait [1]. — Et les Juifs s'étonnaient, disant : Com-

les uns soutenant qu'il était *homme de bien* (gr. *bon*, droit, sincère, juste), les autres prétendant qu'il était un *séducteur du peuple.* Deux partis contraires se dessinaient, l'un favorable à Jésus, l'autre hostile. Cela montre combien facilement aurait pu se produire un tumulte parmi le peuple, si Jésus n'avait pas agi avec beaucoup de prudence. (v. 10.)

4. Cette observation de l'évangéliste ne s'applique pas seulement à ceux qui avaient de Jésus une opinion favorable, mais aux deux partis. (v. 12.) Les amis n'osaient manifester leur sympathie par crainte des autorités qu'ils savaient mal disposées ; mais, comme cependant ces autorités ne s'étaient pas encore définitivement prononcées contre Jésus, les adversaires hésitaient à donner cours à toute leur haine.

1. Comme la fête durait huit jours et qu'elle était (gr.) *déjà à son milieu*, on voit que Jésus avait laissé s'écouler trois ou quatre jours avant de venir à Jérusalem. (v. 9.) Tout à coup il *monta au temple*, où la multitude s'assemblait pour les cérémonies du culte, et il se mit à *enseigner !* Ce procédé était plein, à la fois, de sagesse et d'une sainte hardiesse. Il eut ainsi le temps de s'emparer de l'attention de son immense auditoire, avant que les chefs eussent pris aucune mesure contre lui, et ils furent eux-mêmes frappés d'étonnement. (v. 15.)

ment celui-ci connaît-il les Ecritures, n'ayant point étudié[1]? —
Jésus leur répondit : Mon enseignement n'est pas de moi, mais de 16
Celui qui m'a envoyé[2]. — Si quelqu'un veut faire sa volonté, il 17
reconnaîtra si mon enseignement est de Dieu, ou si je parle de
mon chef[3]. — Celui qui parle de son chef, cherche sa propre 18
gloire; mais celui qui cherche la gloire de Celui qui l'a envoyé,
celui-là est vrai, et il n'y a point d'injustice en lui[4]. — Moïse 19

1. Cet *étonnement* des adversaires montre qu'ils ont reçu de la parole de Jésus une impression assez vive pour l'exprimer naïvement, même en présence du peuple. Mais cette impression n'était pas celle de la vérité divine que Jésus annonçait ; la seule chose qui les étonnait, c'était la *connaissance* profonde qu'il avait *des Ecritures* (gr. *des lettres*, de la littérature sacrée, Act. 26 : 24), bien qu'il n'eût pas *étudié*. Ce mot est caractéristique. Les chefs du peuple savaient donc que Jésus n'avait fréquenté aucune des écoles rabbiniques du temps, comme le faisaient les docteurs de la loi. Il n'était ni juriste ni théologien ! (Comp. Act. 4 : 13.) Ce témoignage involontaire des adversaires est important, ainsi que l'observe Meyer, pour montrer que Jésus n'avait pas été formé dans les écoles des rabbins.

2. Telle est la réponse de Jésus à la question des Juifs, et quelle réponse ! « Il est vrai que je n'ai puisé *mon enseignement* dans aucune de vos écoles ; mais je ne l'ai point non plus inventé, tiré de mon propre fonds ; cet enseignement *n'est pas de moi*, il vient directement *de Celui qui m'a envoyé*. » Son enseignement est un message divin que Dieu leur adresse et dont ils porteront la responsabilité, s'ils le rejettent.

3. Gr. *Il connaîtra, touchant cet enseignement, s'il provient de Dieu ou si je parle de moi-même*, de ma propre autorité. *Faire la volonté de Dieu* est la condition absolue pour *connaître l'enseignement* de Jésus. Cette connaissance ne dépend pas de l'intelligence de l'homme, mais de sa volonté : *si quelqu'un veut.* Toute la révélation n'a pour but que d'amener l'homme à *faire la volonté de Dieu*, en d'autres termes, de le sanctifier ; il en résulte que les preuves de la vérité divine ne servent de rien à celui qui ne *veut* pas se laisser conduire à ce but. L'endurcissement de son cœur obscurcit son intelligence, et le rend incapable de comprendre. Celui, au contraire, qui fait la volonté de Dieu, ne tarde pas à apprendre, par sa propre expérience (qui est la démonstration la plus certaine), combien l'enseignement de Jésus est adapté à la nature morale de l'homme et répond à tous les besoins de son âme. *Il reconnaît* qu'un tel enseignement ne peut être que la vérité divine. Il perçoit, par la conscience et par le cœur, la voix de Celui qui est sainteté et amour. « Dans les choses humaines, il faut connaître pour aimer, dans les choses divines, il faut aimer pour connaître. » *Pascal.* La *volonté de Dieu*, dans la pensée de Jésus et selon l'unique sens que ses auditeurs pouvaient donner à cette parole, c'est la vérité morale enseignée aux Israélites dans la loi et les prophètes. (5 : 46.) L'homme qui essaie de pratiquer sincèrement cet idéal moral se convainc de sa misère et est amené à trouver son Sauveur en celui dont l'amour et la sainteté répondent si bien aux désirs qu'il éprouve lui-même. Bengel remarque, avec finesse, qu'entre les mots *celui qui veut* et la *volonté* de Dieu il y a « une douce harmonie. » Mais il ne faut pas oublier, comme l'observe Meyer, que cette volonté d'obéir est elle-même, dans l'homme, un effet de l'*attrait* du Père, un *don* de sa part. (6 : 44, 65 ; 8 : 47 ; comp. Philip. 2 : 13.)

4. Ce qui prouve encore la vérité divine de l'enseignement de Jésus, c'est l'esprit dans lequel il le présente et qui anime toute son activité. S'il *parlait de son chef*, s'il cherchait *sa propre gloire*, il ne mériterait aucune confiance (5 : 44) ; mais comme il ne *cherche* que *la gloire de Celui qui l'a envoyé*, il est *vrai*, véridique, il est la manifestation vivante de la vérité de Dieu. (5 : 41.) *Il n'y a* donc *point en lui d'injustice*, d'improbité, de fausseté. La sainteté de la vie du Sauveur, son entière consécration à la gloire de Dieu sera toujours la plus puissante apologie de son enseignement. — « Il y a en même temps dans cette parole une réponse à l'accusation de ceux qui disaient : Il égare le peuple. Celui qui abuse les autres, agit certainement ainsi pour lui-même, non en vue de Dieu. Pour bien

ne vous a-t-il pas donné la loi? et nul de vous n'observe la loi.
20 Pourquoi cherchez-vous à me faire mourir[1] ? — La foule répondit :
Tu as un démon! Qui est-ce qui cherche à te faire mourir[2] ? —
21 Jésus répondit et leur dit : J'ai fait une œuvre, et vous êtes tous
22 étonnés[3]. — C'est pour cela que Moïse vous a donné la circoncision
(non pas qu'elle vienne de Moïse, mais elle vient des pères), et que
23 le jour du sabbat vous circoncisez un homme[4]. — Si un homme

comprendre ce raisonnement, il suffit de l'appliquer à la Bible en général : celui qui est glorifié dans ce livre, de la première page à la dernière, à l'exclusion de tout homme, c'est Dieu ; l'homme y est constamment jugé et humilié. Donc ce livre est de Dieu. Cet argument est celui qui atteint le plus directement la conscience. » *Godet.*

1. Jésus a répondu (v. 16-18) à la question des Juifs (v. 15), et donné les preuves de la vérité de son enseignement. Maintenant il prend l'offensive et prouve à ses adversaires par un double reproche, adressé directement à leur conscience, combien peu ils ont cette volonté d'obéir à Dieu qui est la condition indispensable pour reconnaître sa divine mission. (v. 17.) *Moïse,* le grand législateur dont vous vous glorifiez, *vous a donné la loi,* qui est la révélation de la volonté de Dieu ; or *nul de vous ne l'observe* (dans sa sainte spiritualité). Et de plus, vous avez contre moi, à cette heure même, des sentiments de haine et des desseins meurtriers, qui sont une flagrante transgression de cette loi et montrent vos mauvaises dispositions. Comment donc recevriez-vous mon enseignement ? Vous avez en vous la preuve que vous *ne voulez pas* faire la volonté de Dieu. — Quelques interprètes entendent spécialement le mot *la loi* du commandement relatif au sabbat ; en disant : *Nul de vous n'observe la loi,* Jésus parlerait du fait de la circoncision administrée le jour du sabbat. (v. 22, 23.) Il ferait allusion à l'accusation portée contre lui à son précédent séjour et aux tentatives meurtrières dont il avait été l'objet. (5 : 16, 18.) Il est possible, en effet, que Jésus ait déjà en vue l'apologie qu'il va présenter (v. 21 et suiv.) ; mais les termes du v. 19 sont trop généraux pour être limités à cet ordre d'idées.

2. Ces gens de *la foule* étaient apparemment des étrangers venus à la fête, qui ne savaient rien de ce qui se tramait contre Jésus dans la capitale. L'idée qu'on pût *chercher à faire mourir* Jésus leur paraît si extravagante, qu'ils la tiennent pour une aberration d'esprit. Et, comme alors on attribuait tous les symptômes de la folie à l'action d'un démon, dire : *Tu as un démon,* signifiait : Tu es fou. (8 : 48 ; 10 : 20.) Les habitants de Jérusalem étaient mieux instruits des desseins des chefs du peuple à l'égard de Jésus. (v. 25.)

3. Jésus subit, sans la relever, l'injure qu'on lui adresse, et poursuit sa pensée, en rappelant l'*œuvre* qui avait provoqué la haine de ses adversaires ; et cette œuvre, il va la justifier. (v. 22, 23.) Il s'agit de la guérison du paralytique qu'il avait opérée dans son précédent séjour à Jérusalem, un jour de sabbat (5 : 5 et suiv.), et qui avait excité contre lui une telle indignation de la part des chefs du peuple, qu'ils avaient cherché à le faire mourir. (5 : 18.) Cette indignation subsiste encore, au point qu'il peut dire : *J'ai fait une œuvre* (gr. *une seule œuvre*), pendant mon précédent séjour au milieu de vous ; *et vous êtes tous étonnés,* indignés, effrayés comme d'une violation du sabbat. — Si Jésus revient sur cette *œuvre,* bien qu'il l'eût accomplie plusieurs mois auparavant (v. 2, note), c'est que les habitants de Jérusalem ne pouvaient pas l'avoir oubliée, à cause du retentissement qu'elle avait eu et du scandale qu'elle avait causé.

4. Le v. 22 commence par cette formule de transition : *à cause de cela,* dont le sens est difficile à comprendre. Tischendorf la supprime sur la seule autorité du *Sin.,* qui l'a omise à cause de sa difficulté même. Plusieurs commentateurs (Lücke, de Wette, Weiss, Keil) et la plupart de nos versions éludent cette difficulté en rattachant les mots *à cause de cela* au verbe : *vous êtes étonnés,* du verset précédent. Mais cette formule est toujours employée pour introduire un nouveau chaînon du raisonnement ; aussi est-il plus naturel de la considérer comme une locution qui ouvre le v. 22. Elle porte sur l'ensemble de ce verset : « C'est *pour cela,* pour vous apprendre à ne pas vous scandaliser au sujet d'une œuvre d'amour accomplie le jour du sabbat, *que Moïse vous a donné* le commandement de *la circon-*

reçoit la circoncision le jour du sabbat, afin que la loi de Moïse ne
soit pas violée, pourquoi vous irritez-vous contre moi de ce que
j'ai guéri un homme tout entier le jour du sabbat [1] ? — Ne jugez 24
point selon l'apparence, mais jugez selon la justice [2].
Quelques-uns des habitants de Jérusalem disaient donc : N'est-ce 25
pas là celui qu'ils cherchent à faire mourir ? — Et voici, il parle libre- 26
ment, et ils ne lui disent rien. Les chefs auraient-ils vraiment reconnu
qu'il est le Christ [3] ? — Mais celui-ci, nous savons d'où il est : tandis 27
que le Christ, quand il viendra, personne ne saura d'où il est [4]. —

cision, qui entre en conflit avec celui du repos sabbatique, *et que le jour du sabbat* en vertu des prescriptions de la loi elle-même, *vous circoncisez un homme.* Jésus avait d'abord attribué la circoncision à Moïse ; cette assertion n'étant pas rigoureusement exacte, il la rectifie par cette parenthèse (*non qu'elle vienne de Moïse, mais des pères,* des patriarches.) Cela n'était point inutile, en présence de scribes épilogueurs qui auraient été heureux de le prendre en faute dans une allusion scripturaire. Mais, au lieu de voir dans cette parenthèse une simple rectification historique, la plupart des interprètes y trouvent un des chaînons du raisonnement par lequel Jésus justifie son œuvre. Les uns disent : Jésus relève la haute antiquité de l'institution de la circoncision pour expliquer qu'elle prime le commandement du sabbat ; mais cette considération affaiblit plutôt qu'elle ne fortifie le raisonnement de Jésus. D'autres : le dernier règlement intervenu abolit les règlements plus anciens ; l'ordonnance de la circoncision devrait céder le pas à celle du sabbat, plus récente et plus précise. C'est le contraire qui a lieu ; donc vous attachez une importance exagérée au repos sabbatique. Cette argumentation est bien compliquée et subtile pour être exprimée dans cette brève parenthèse. De Wette déclare donc à bon droit qu'on ne fait par ces considérations qu'embrouiller le raisonnement de Jésus.

1. Ce raisonnement est irréfutable. Voici deux institutions également ordonnées par Moïse : la *circoncision* et le *sabbat.* Or, en administrant la circoncision le jour du sabbat, vous violez ce dernier ; et pourtant il le faut, toutes les fois que le huitième jour d'un enfant tombe sur le sabbat, afin que l'ordonnance mosaïque soit observée. (Lév. 12 : 3.) Si donc vous accomplissez cet acte symbolique le jour du sabbat, de quel droit *vous irritez-vous contre moi,* de ce que, ce jour-là, *j'ai guéri un homme tout entier ?* En ajoutant : *tout entier,* Jésus relève le fait que l'œuvre accomplie par lui sur cet homme a eu pour résultat la guérison de l'âme aussi bien que du corps. (5 : 14.) Tel a été le but de tous les miracles du Sauveur ; et n'était-ce pas là aussi, comme le remarque Stier, le but suprême de la loi de la circoncision, du sabbat et de toutes les institutions divines ? Dans les synoptiques, Jésus justifie par une argumentation semblable les guérisons qu'il opérait le jour du sabbat. (Math. 12 : 5 ; Marc 2 : 27, 28.)

2. *Selon l'apparence* (gr. *la vue*), à prendre le côté extérieur, formel, la lettre de la loi, il est sûr que Jésus avait violé le sabbat ; mais *selon la justice* (gr. *mais prononcez le jugement juste*), et en s'élevant à l'esprit de la loi, qui est la charité, il est certain qu'il avait fait une œuvre excellente. Cette sentence, dans sa forme générale, est susceptible d'applications infiniment diverses.

3. Ces *habitants de Jérusalem* sont mieux instruits des desseins des chefs du peuple que la foule qui parlait au v. 20 ; ils savent que les autorités sacerdotales *cherchaient* déjà alors *à faire mourir* Jésus, et ils s'étonnent qu'on le laisse *parler librement.* Ils se demandent même si les principaux du peuple *auraient vraiment* (cet adverbe est omis dans *B, D,* vers.) *reconnu* Jésus pour le Messie. Mais une idée répandue à cette époque les empêche de persister dans ces conclusions favorables à la mission divine du prophète de Nazareth. (v. 27.)

4. *Savoir d'où était* Jésus, connaître sa famille, son humble extraction galiléenne, était ici, comme toujours, une objection contre lui. (v. 41, 52 ; 6 : 42.) Le signe auquel ils veulent reconnaître le Messie, c'est que (gr.) *quand il vient, personne ne sait d'où il est.* On cite cette

28 Jésus s'écria donc, enseignant dans le temple et disant[1] : Vous me
connaissez, et vous savez d'où je suis[2] ! Et pourtant ce n'est pas de
moi-même que je suis venu ; mais il est véritable, Celui qui m'a en-
29 voyé, et que vous ne connaissez pas[3]. — Moi je le connais, car je
viens de sa part, et c'est lui qui m'a envoyé[4].
30 Ils cherchaient donc à se saisir de lui ; et pourtant personne ne
mit la main sur lui, parce que son heure n'était pas encore venue[5].

sentence des rabbins : « Trois choses arrivent inopinément : le Messie, l'Envoyé de Dieu et le scorpion. » Cette opinion était née de la prophétie de Daniel (7 : 13) et de certains passages affirmant l'origine divine du Messie. (Mich. 5 : 1 ; Esa. 9 : 5.) On la conciliait avec les prédictions relatives à sa filiation davidique (Esa. 11 : 1) par cette considération que la famille de David était alors tombée dans une condition obscure et ignorée de tous. (Comp. Esa. 53 : 2.) Les mots *d'où il est* ne se rapportent qu'à la famille du Christ, non au lieu de sa naissance, indiqué par la prophétie. (Mich. 5 : 1 ; comp. Math. 2 : 4, 5.)

1. *Donc*, à l'ouïe de ces paroles qui trahissaient l'ignorance et les préjugés de ses auditeurs, Jésus est ému, et d'une voix élevée et forte, *il s'écria, disant.* Il veut faire pénétrer dans les esprits la solennelle déclaration qui va suivre. (Ce même verbe est employé pour désigner une parole vibrante, 1 : 15 ; 7 : 37 ; 12 : 44 ; Rom. 9 : 27.) Jean remarque encore ici que Jésus parlait *dans le temple* (v. 14) : c'est que l'entretien qu'il rapporte prend une importance et une solennité plus grande, à ce moment où Jésus passe de la justification de son enseignement à l'affirmation de l'origine divine de sa personne.

2. De Wette, Meyer, Weiss et d'autres pensent que, dans ces paroles, Jésus fait une concession à ses auditeurs : il leur accorde qu'ils ont une certaine connaissance de sa personne et de son origine humaines, mais cette connaissance est insuffisante et les empêche plutôt de croire en lui. (v. 27.) Puis il leur déclare qu'ils sont dans une ignorance profonde sur son origine divine. Mais la plupart des interprètes voient dans ces paroles une affirmation ironique ou une question : « (gr.) *Et* vous me connaissez, *et* vous savez d'où je suis ? » Les paroles qui suivent leur montreront combien ils sont étrangers à cette connaissance.

3. Le *et* marque fortement l'antithèse et doit se traduire : *et pourtant*. Je ne me suis pas donné moi-même ma mission ; mais il en est un autre *qui m'a envoyé* et lui est *véritable*. Ce dernier mot, si familier à Jean, ne signifie pas *vrai*, *véridique*, par opposition à *faux*, mais *réel*, *authentique*. (1 : 9 ; 6 : 32 ; 17 : 3 ; 1 Jean 5 : 20.) Il existe en réalité, et non pas seulement dans mon imagination, *Celui qui m'a envoyé* au monde, et ce fait emporte la réalité et la vérité divine de ma mission. Mais Jésus ajoute : *vous ne le connaissez pas*, parole sévère qu'il ne faut pas entendre dans un sens absolu, puisque les Juifs faisaient profession de croire au seul vrai Dieu ; mais s'ils l'avaient connu d'une manière vivante, comme le *Véritable*, ils auraient cru aussi en Celui qu'il a envoyé. (8 : 19.) Grâce à l'ignorance où ils sont de Dieu, ils ignorent d'où vient Jésus, celui-ci remplit donc les conditions faites au Messie par l'opinion courante. (v. 29.) Jésus bat ainsi ses adversaires avec leurs propres armes.

4. « Vous, vous ne le connaissez pas ; *moi, je le connais ;* » vif contraste. Cette grande déclaration : *Je connais* Dieu, reçoit une signification éminente, exclusive, des rapports que Jésus entretient avec Dieu : *je viens de lui*, dit Jésus, exprimant la conscience qu'il a de sa relation intime avec lui. (6 : 46.) Sur cette relation est fondée sa mission : *c'est lui qui m'a envoyé*, car celui qui envoie fait connaître toute sa pensée à son Envoyé.

5. *Donc*, c'est-à-dire comme résultat de la grande déclaration qui précède. Plus les témoignages de Jésus sur sa personne et sur son origine divine devenaient lumineux et pénétrants, plus la haine des adversaires augmentait. (v. 32.) Tel est le caractère de l'endurcissement. Mais ces desseins meurtriers ne devaient pas s'accomplir alors, *parce que son heure n'était pas encore venue. Son heure*, le moment de ses souffrances et de sa mort, Dieu l'avait marquée dans sa sagesse ; et jusqu'à ce qu'elle eût sonné il retenait la main de ses ennemis. (Comp. 8 : 20 ; 12 : 23 ; 13 : 1.) Ce qui arrêtait

— Mais de la foule, plusieurs crurent en lui, et ils disaient : Le 31
Christ, quand il viendra, fera-t-il plus de miracles que n'en a fait
celui-ci [1] ? — Les pharisiens entendirent la foule qui murmurait ces 32
paroles à son sujet, et les principaux sacrificateurs et les pharisiens
envoyèrent des huissiers pour le saisir [2]. — Jésus dit donc : Je suis 33
encore avec vous pour un peu de temps, et je m'en vais à Celui qui
m'a envoyé [3]. — Vous me chercherez, et vous ne me trouverez point ; 34
et là où je serai, vous n'y pouvez venir [4]. — Les Juifs donc dirent 35
entre eux : Où va-t-il aller, que nous ne le trouverons point ? Doit-il
aller vers ceux qui sont dispersés parmi les Grecs, et enseigner les
Grecs ? — Que signifie cette parole qu'il a dite : Vous me cherche- 36

ceux-ci, ce n'était sûrement pas, comme on l'a pensé, des scrupules de conscience ; mais plutôt la faveur populaire qui entourait encore Jésus et le protégeait contre les entreprises des chefs. (Math. 26 : 5 ; Luc 20 : 19.)

1. *Crurent en lui*, comme Messie. Cette foi, il est vrai, se fonde encore sur les seuls *miracles* de Jésus ; elle ne va pas jusqu'à proclamer directement sa messianité ; mais la manière détournée dont ils expriment leur sentiment était peut-être tout ce que leur permettait la crainte des chefs du peuple. Elle suffit d'ailleurs pour exciter la haine de ceux-ci. (v. 32.)

2. *Les pharisiens entendirent* eux-mêmes ce que *la foule murmurait de lui* ou *l'apprirent* par leurs espions ; le verbe grec permet les deux suppositions. Et aussitôt le sanhédrin prit une prompte résolution et envoya *des huissiers* pour arrêter Jésus. C'est, en effet, le sanhédrin qui est désigné dans ces deux classes d'hommes : les *principaux sacrificateurs* et les *pharisiens*. Il paraît que ce corps était justement alors assemblé ; c'est que, en effet, les chefs *cherchaient* à se saisir de Jésus. (v. 30.) « Le sanhédrin se laisse entraîner à une démarche que l'on peut envisager comme l'ouverture des mesures juridiques dont le supplice de Jésus a été le terme. » *Godet*.

3. Jésus n'ignore point ce qui se trame à son sujet ; c'est pourquoi (*donc*) il se sent pressé de faire entendre à ses adversaires un avertissement sérieux. (v. 33, 34.) Et d'abord, prévoyant clairement l'issue du conflit, il leur rappelle qu'il n'est plus *avec eux* que pour *un peu de temps*. Qu'ils se hâtent donc de profiter de sa présence ! D'ailleurs la mort qu'ils lui infligeront bientôt n'anéantira pas sa vie : elle sera le moment de son retour *à Celui qui l'a envoyé*. Mais eux, que deviendront-ils ? (v. 34.)

4. Ce verset n'est pas facile à comprendre ; aussi a-t-il été très diversement interprété. Tout dépend du sens qu'on attache à ce mot : *vous me chercherez*. Il ne peut être question d'une recherche inspirée par la repentance, car alors Jésus ne dirait pas : *vous ne me trouverez point*. S'agirait-il donc d'une recherche hostile, d'une haine impuissante qui s'exercera après le départ de Jésus contre ses disciples ? Cela n'est pas probable et peu en harmonie avec les derniers mots du verset. Ou bien encore, Jésus annoncerait-il à ceux de ses auditeurs qui ont résisté à tous ses appels et qui s'apprêtent à le faire mourir, que même s'ils le cherchaient désormais, ils ne le trouveraient plus, parce que le temps de la grâce est passé pour eux ? Cette parole serait un jugement prononcé sur leur endurcissement. (Comp. Luc 19 : 42.) Une telle pensée n'est pas étrangère à notre verset ; mais pour saisir le sens complet de celui-ci, il faut se souvenir que Jésus parle en sa qualité de Messie aux chefs de la théocratie, représentants de ce peuple qui allait rejeter et crucifier le Libérateur que Dieu lui destinait, et ainsi provoquer de terribles jugements qui bientôt fondront sur lui. Alors, dans son angoisse, il attendra vainement son Messie, il cherchera, sans le savoir, Celui qui était le seul vrai Messie et dont il avait méprisé la grâce, et il ne le trouvera plus. C'est dans ce sens redoutable que Jésus répétera bientôt ces mêmes paroles : « Moi je m'en vais, et vous me chercherez, et vous mourrez dans vos péchés. » (8 : 21.) De même il ajoute ici : *là où je serai* (gr. *je suis*, c'est-à-dire : où je serai à ce moment-là), *vous n'y pouvez venir*. Dans leur malheur, ils n'auront pas même la

rez, et ne me trouverez point, et là où je serai vous n'y pouvez venir [1] ?

C. 37-52. Le dernier et le grand jour de la fête. — 1° *Jésus appelle à lui quiconque a soif.* Il s'écrie : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive ; et des fleuves d'eau vive couleront de son sein. Il disait cela de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui, car l'Esprit n'était pas, tant que Jésus n'avait pas été glorifié. (37-39.) — 2° *Les sentiments de la foule.* Les uns voient en Jésus le prophète, d'autres le Christ. D'autres objectent que le Christ ne peut sortir de la Galilée, mais doit venir, selon l'Ecriture, de la postérité de David et de Bethléhem. La foule est divisée. Quelques-uns veulent le saisir, mais personne ne met la main sur lui. (40-44.) — 3° *La séance du sanhédrin.* Les huissiers reviennent sans avoir exécuté leur mandat. Interrogés, ils s'excusent en disant que jamais homme n'a parlé comme Jésus. Les pharisiens leur reprochent de s'être laissé séduire. Aucun chef n'a cru en lui. La foule ignorante est maudite. Nicodème fait observer que la loi ne permet pas de condamner un homme sans l'avoir entendu. Ils le traitent de Galiléen et lui déclarent qu'aucun prophète ne vient de la Galilée. (45-52.)

37 Or, le dernier, le grand jour de la fête, Jésus se tenait debout,
et il s'écria disant [2] : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il
38 boive [3]. — Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront

ressource d'entrer dans la communion glorieuse avec Dieu, où Jésus sera alors, et où lui seul pourrait les introduire. (14 : 3, 6.)

1. *Les Juifs* ont été si peu touchés de l'avertissement attristé et solennel de Jésus, qu'ils s'adressent les uns aux autres cette question ironique : Ira-t-il vers les Juifs *dispersés* parmi les Grecs (la *diaspora,* Jacq. 1 : 1 ; 1 Pierre 1 : 1) ? Ira-t-il *enseigner les Grecs,* c'est-à-dire les païens, voyant qu'il n'a aucun succès parmi nous ? Puis ils répètent encore, comme n'y trouvant aucun sens, la parole de Jésus, qui au fond blesse leur orgueil: *Là où je suis vous n'y pouvez venir.* Ils prophétisent ainsi, sans le vouloir, que l'Evangile de la grâce, rejeté par eux, sera annoncé aux païens. Caïphe prononcera plus tard une semblable prophétie inconsciente. (11 : 49-52.)

2. *La fête* durait sept jours ; mais, d'après la loi, on en ajoutait un huitième, qui était un sabbat, et qui se célébrait avec une solennité particulière. (Lév. 23 : 36, 39 ; Nomb. 29 : 35 et suiv. ; Néh. 8 : 18.) C'est là ce que notre évangéliste appelle *le dernier et grand jour de la fête.* Alors tout le peuple quittait les tentes où il avait séjourné pendant sept jours (v. 2, note), et se rendait en procession dans le temple, où il offrait les sacrifices et accomplissait les autres cérémonies de ce grand jour. — C'est là, au milieu de cette foule d'adorateurs, que Jésus se lève et prononce avec une grande solennité les paroles qui suivent. (*Il se tenait debout et cria;* comp. v. 28, note.)

3. *Avoir soif,* c'est l'image par laquelle l'Ecriture exprime les besoins moraux et spirituels. Sous le soleil ardent de l'Orient, en des lieux arides qui souvent manquent d'eau, la soif tourmente fréquemment l'homme et le fait mourir dans de grandes souffrances. C'est la soif de l'âme que Jésus s'offre à étancher : *qu'il vienne à moi, et qu'il boive !* — On admet généralement que dans l'occasion présente cette comparaison fut inspirée à Jésus par une cérémonie qui était propre à la fête des Tabernacles. Chaque jour, après le sacrifice du matin, un prêtre, un vase d'or à la main, descendait, suivi de la foule, à la source de Siloé et y puisait de l'eau qu'il portait au parvis du temple ; les autres sacrificateurs le recevaient au son des trompettes et des cymbales, et au milieu des acclamations joyeuses de la multitude. Le peuple chantait : « Vous puiserez de l'eau avec joie aux sources du salut. » (Esa. 12 : 3.) Alors le sacrificateur montait sur l'autel des holocaustes et accomplissait une libation en versant du côté de l'occident l'eau contenue dans le vase d'or et en répandant du côté de l'orient une coupe de vin. Cet usage prêtait aux

de son sein, comme dit l'Ecriture[1]. — Or il dit cela de l'Esprit que 39
devaient recevoir ceux qui croiraient en lui; car l'Esprit n'était pas
encore, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié[2].
Des gens donc de la foule, ayant entendu ces paroles, disaient : 40

paroles de Jésus une actualité particulière. M. Godet objecte qu'il n'eût pas été digne de Jésus de prendre pour point de départ du témoignage important qu'il va rendre une cérémonie qui n'avait pas été ordonnée de Dieu dans la loi, mais inventée par les prêtres pour rappeler un des grands miracles accomplis dans le désert, l'eau jaillissant du rocher. (Ex. 17; Nomb. 20.) Il pense que Jésus remonta jusqu'au bienfait divin que le rite institué par les hommes commémorait, et qu'il se compara, non à la cruche d'eau que répandait le sacrificateur, mais au rocher même d'où Dieu fit jaillir l'eau vive. Cette explication n'est point opposée à la précédente, car la cérémonie de la fête des Tabernacles permit à Jésus de faire allusion au rocher de Rephidim; elle la complète heureusement. (Comp. 1 Cor. 10: 4.)

1. *Croire en Jésus* est l'acte réel figuré par les deux images précédentes : « venir à lui et boire. » Entrer, par une foi vivante du cœur, dans une communion intime avec Jésus, c'est le seul moyen de s'approprier les trésors de grâce, de vie et d'amour dont il est la source. Jésus peint, en une magnifique image, les bienfaits qu'il procure à celui qui croit en lui, et par lui à d'autres âmes : *des fleuves d'eau vive couleront de son sein*. C'est-à-dire qu'une effusion puissante de l'Esprit de Christ (v. 39), qui est l'Esprit de lumière et de vie, se répandra dans *son intérieur*, dans *son cœur*, et en rejaillira sur d'autres, avec l'abondance de fleuves qui arrosent et vivifient des contrées entières. Uni à Christ, il deviendra pour d'autres ce que Christ est pour lui, un rocher duquel jaillit une eau vive. (Comp. Ex. 17 : 6; Nomb. 20 : 11.) Cette grande pensée était exprimée déjà au ch. 4 : 14, avec la différence qu'ici, l'eau vive se répand, de celui qui en a été désaltéré, sur d'autres qui ont encore soif du salut. La promesse de Jésus a été accomplie le jour de la Pentecôte et dans l'action de l'Esprit qui en a été la suite. — Jésus ajoute : *comme dit l'Ecriture*. Il n'y a pas dans l'Ancien Testament de passage qui renferme exactement ces paroles; mais tous les prophètes annoncent, pour les temps évangéliques, l'effusion de l'Esprit de Dieu sous cette image des *eaux vives* que l'Eternel répandra sur son peuple. (Esa. 35 : 6, 7; 41 : 17, 18; 44 : 3; 58 : 11; Ezéch. 36 : 25; Ex. 17 : 6, Nomb. 20 : 11; Deut. 8 : 15; Ps. 114 : 8.)

2. C'est ainsi que l'évangéliste explique la promesse de Jésus. Celle-ci se rapportait à *l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui*. Jean ajoute que cet Esprit *n'était pas encore*. Il ne veut pas dire que l'Esprit de Dieu n'eût pas existé et ne se fût pas manifesté sous l'ancienne Alliance. Dès avant la création, « l'Esprit de Dieu se mouvait sur les eaux, » pour y produire la vie et l'harmonie (Gen. 1 : 2); et c'est poussés par lui que tous les prophètes ont parlé. (2 Pier. 1 : 21.) Il ne faut pas cependant affaiblir l'expression en traduisant : *n'avait pas encore été donné* (*B* et l'*Itala* présentent cette variante, mais cette leçon est une correction évidente). La pensée de Jean doit être interprétée à la lumière des déclarations de Jésus dans ses entretiens de la chambre haute (Jean 14 : 15 et suiv.; 16 : 5 et suiv.), qui font dépendre la venue du Consolateur du retour de Jésus auprès de son Père, et identifient le don du Saint-Esprit avec la présence de Jésus-Christ dans le cœur de ses disciples. (14 : 17, 18, 23.) A la Pentecôte seulement, l'Esprit commença d'habiter dans le cœur des hommes et d'y agir comme un principe de régénération et de vie. C'est dans ce sens que l'évangéliste peut dire : *L'Esprit n'était pas encore*. Et il en donne la raison aussi vraie que profonde : *parce que Jésus n'était pas encore glorifié*. Cette condition indispensable de l'envoi du Saint-Esprit est expressément indiquée par Jésus lui-même. (16 : 7.) Mais comment faut-il l'entendre? On a dit que jusqu'à la glorification de Christ « la foi des disciples, encore liée à la présence de Jésus en chair, était faible et obscurcie par leurs fausses idées messianiques; la présence et l'autorité de Jésus les retenaient dans un état passif et purement réceptif. Mais lorsque sa *gloire* leur fut révélée par les grands faits de sa mort et de sa résurrection, leur foi s'éleva à sa vraie spiritualité; livrés à eux-mêmes par le départ de leur Maître, leur activité propre se développa, et tous les germes de l'Esprit déposés en eux portèrent leurs fruits. » (*De Wette*.) Cette explication est vraie, mais insiste trop ex-

41 Celui-ci est véritablement le prophète. — D'autres disaient : Celui-ci
est le Christ[1]. Mais d'autres disaient : Le Christ viendra-t-il donc de
42 la Galilée ? — L'Ecriture n'a-t-elle pas déclaré que c'est de la posté-
rité de David et du bourg de Bethléem, où était David, que le Christ
43 viendra[2] ? — Il y eut donc, à cause de lui, division parmi la foule.
44 — Or quelques-uns d'entre eux voulaient le saisir[3] ; mais personne
ne mit la main sur lui[4].

45 Les huissiers retournèrent donc vers les principaux sacrificateurs
et les pharisiens. Et ceux-ci leur dirent : Pourquoi ne l'avez-vous
46 pas amené ? — Les huissiers répondirent : Jamais homme ne parla
47 comme cet homme[5]. — Les pharisiens donc leur répondirent : Est-
48 ce que vous aussi vous vous êtes laissé séduire ? — Y a-t-il quel-
49 qu'un des chefs ou des pharisiens qui ait cru en lui[6] ? — Mais cette
foule, qui n'entend point la loi, ce sont des maudits[7] !

50 Nicodème, celui qui était venu de nuit vers Jésus, et qui était l'un

clusivement sur les dispositions des disciples. C'est en Christ lui-même et dans son œuvre qu'il faut chercher les raisons qui rendaient sa *glorification* nécessaire pour que l'œuvre de l'Esprit pût s'accomplir. Christ devait, au préalable, par sa mort expiatoire, réconcilier notre humanité avec Dieu ; il devait, par son retour dans la gloire (17 : 5), prendre possession du royaume qu'il était venu fonder, en sorte que « toute puissance lui fût donnée au ciel et sur la terre. » (Math. 28 : 18.) Après cela seulement il était en mesure de répandre sur ses rachetés l'Esprit qui devait le glorifier lui-même en eux (Jean 16 : 14) et créer pour toujours leur communion avec le Sauveur invisible.

1. *Ces paroles* (*majusc.*, vers. Le texte reçu porte : *cette parole*) sont celles que Jésus vient de prononcer, et dont l'évangéliste décrit maintenant les effets divers sur *les gens de la foule.* (Le texte reçu porte : *plusieurs* de la foule. *Sin.*, *B*, *D* omettent *plusieurs*.) Pour les uns, qui avaient reçu une impression sérieuse, il était *le prophète* (1 : 21 ; 6 : 14), c'est-à-dire le précurseur du Messie. Pour d'autres, plus avancés dans la foi, il était *le Christ*, le Messie. (v. 41.) Conclusion capitale qu'ils tiraient des discours de Jésus et de la vive impression qu'ils en avaient reçue !

2. Cette objection prouve que ceux qui la faisaient étaient familiarisés avec les prophéties. (Mich. 5 : 1.) Jean ne la réfute pas, ce qui lui eût été facile, précisément parce qu'il estime qu'elle se réfute d'elle-même. Comme le dit M. Godet, « il se plaît à rapporter des objections qui, pour ses lecteurs au fait de l'histoire évangélique, se transformaient immédiatement en preuves. » On a donc méconnu son intention en concluant de son silence qu'il ignorait la naissance de Jésus à *Bethléem* et dans la *postérité de David.*

3. Il y eut donc *division parmi la foule.* (9 : 16 ; 10 : 19 ; 1 Cor. 1 : 10.) Comme l'évangéliste a marqué deux nuances parmi les croyants (v. 40, 41), il en note deux aussi parmi les opposants. Les uns expriment leur doute par une objection (v. 41, 42), les autres voudraient procéder immédiatement par des voies de fait. (v. 44.)

4. *Personne ne mit la main sur lui*, sans doute par la même raison qui est indiquée au v. 30. Même les huissiers envoyés pour l'arrêter sentirent leurs mains retenues par la puissance divine de sa parole. (v. 46.)

5. Ces *huissiers* envoyés par le sanhédrin pour se saisir de Jésus (v. 42) reculent devant l'exécution de leur mandat. Ils auraient cru commettre un sacrilège en mettant la main sur lui. Ils ne cherchent même pas la moindre excuse pour avoir manqué à leur devoir. Tout remplis de ce qu'ils ont entendu, ils se contentent de cette réponse, qui est un beau témoignage rendu à la puissance de la parole de Jésus. « C'est un puissant discours, une parole énergique qu'ils prononcent dans leur humilité. » *Luther*. « C'est là

Les notes 6 et 7 sont à la page suivante.

d'entre eux, leur dit[1] : — Notre loi condamne-t-elle un homme 51
sans qu'on l'ait entendu auparavant, et qu'on ait pris connaissance
de ce qu'il a fait[2] ? — Ils répondirent et lui dirent : Es-tu aussi de 52
la Galilée[3]? Informe-toi, et tu verras que de la Galilée ne s'élève
point de prophète[4].

7 : 53 à 8 : 11. Fragment interpolé. La femme adultère. — 1° *Introduction historique.* Chacun retourne dans sa maison et Jésus va à la montagne des Oliviers. Le lendemain, de grand matin, il revient au temple, où il s'assied et enseigne. (53-2.) — 2° *On amène la femme.* Les scribes et les pharisiens amènent une femme qu'ils ont surprise en adultère et, rappelant la disposition de la loi de Moïse, ils demandent à Jésus ce qu'il faut faire de cette femme. (3-5.) — 3° *Jésus confond ses adversaires.* C'était un piège qu'ils tendaient à Jésus. Celui-ci écrit quelque temps sur la terre ; puis, devant leur insistance, il répond : Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre ; et il se remet à écrire. Confus, ils se retirent les uns après les autres. Jésus reste seul avec la femme. (6-9.) — 4° *Jésus congédie la femme.* Jésus,

un caractère de la vérité, de convaincre des hommes simples, plutôt que leurs maîtres. » *Bengel.*

6. Le sanhédrin était assemblé pour recevoir le prisonnier que les huissiers devaient amener. Ce sont *les pharisiens*, les rigoureux gardiens de l'orthodoxie, qui prennent la parole ; ils citent les hommes de leur parti comme les seuls modèles que les huissiers auraient dû imiter. Aveuglés par leur orgueil, ils prétendent qu'*aucun* des *chefs* ni des *pharisiens n'avait cru* en Jésus. Il y avait pourtant, présent à la séance, un pharisien qui allait leur prouver le contraire. (v. 50 ; comp. 12 : 42.)

7. C'est là, de la part des chefs, le langage d'un souverain mépris et de la haine pour la *foule* ignorante. Cette malédiction qu'ils prononcent sur elle dans leur colère allait bientôt devenir officielle, sous la forme de l'excommunication prononcée contre tous ceux qui croiraient en Jésus. (9 : 22.)

1. Voir sur Nicodème 3 : 1 et suiv., notes. « Trois fois cet évangile fait mention de Nicodème ; le présent passage forme la transition de la timidité première (ch. 3) à la courageuse confession de la fin. » (19 : 39.) *Luthardt.* « Souvent ceux qui ont été timides hors du danger deviennent les défenseurs de la vérité dans le danger même. » *Bengel.* — Ce mot de l'évangéliste : *qui était l'un d'entre eux*, donne d'autant plus de poids au témoignage de Nicodème et dément la parole des pharisiens, v. 48. — Il y a ici diverses variantes dans les manuscrits : *B* porte : *qui était venu auparavant; D : qui était venu auparavant de nuit*; *Sin.*, que suit Tischendorf, omet toute la phrase. Voir 19 : 30, où les mêmes paroles sont appliquées à Nicodème.

2. *Ce qu'il a fait*, c'est-à-dire ses actions et sa conduite. La loi est ici personnifiée, c'est elle qui *entend*, qui *juge*, qui *connaît*, dans la personne du juge qui est l'organe de la loi. Cet appel à la loi, en présence d'hommes qui viennent de reprocher à la foule de ne pas la connaître, est d'une mordante ironie.

3. Au lieu de répondre à la question de Nicodème, ces hommes passionnés et endurcis se contentent de lui dire une injure ; car c'en était une à leurs yeux que d'appeler *Galiléen* un membre du sanhédrin. Et, en même temps, ils insinuaient que Nicodème avait des sympathies pour Jésus, le Galiléen.

4. *Sin.*, *B*, *D*, vers. ont le verbe au présent : *n'est point suscité ;* c'est-à-dire qu'aucun prophète ne saurait être originaire de cette province. Le verbe au parfait (texte reçu) exprime un fait historique ; le présent indique que les pharisiens se placent au point de vue de la prophétie, selon laquelle aucun prophète *n'est venu* ni ne *peut venir* de cette province, et que, par conséquent, Jésus, qu'ils nomment Galiléen, ne peut être ni un prophète ni le Messie. Ici encore, la colère aveugle ces savants docteurs, car Jonas était Galiléen (2 Rois 14 : 25), et peut-être aussi Elie et Nahum. Ils oublient encore que, selon Esaïe, c'est de la Galilée que resplendit la lumière des temps évangéliques. (Esa. 8 : 23 ; 9 : 1.) Mais, pour la passion, tous les arguments sont bons.

s'étant redressé, demande à la femme où sont ses accusateurs. Elle constate que personne ne l'a condamnée. Jésus lui dit qu'il ne la condamne pas non plus, et la renvoie en lui recommandant de ne plus pécher. (10, 11.)

53 Et ils allèrent chacun dans sa maison[1].
VIII Mais Jésus alla à la montagne des Oliviers. — Mais à la pointe du
jour, il se rendit de nouveau dans le temple, et tout le peuple venait
3 à lui; et s'étant assis, il les enseignait[2]. — Alors les scribes et les
pharisiens lui amènent une femme qui avait été surprise en adul-
4 tère, et l'ayant placée au milieu, ils lui disent : Maître, cette femme
5 a été prise sur le fait, commettant adultère[3]. — Or, dans la loi,

1. A qui s'applique cette remarque : aux membres du sanhédrins qui se retirent après la séance (7 : 45-52), ou aux gens de la foule qui, la fête finie, regagnent leurs demeures? Ce manque de rapport clair avec ce qui précède montre que le fragment suivant a été intercalé dans un texte auquel il n'appartenait pas.

2. On trouve une description semblable dans Luc 21 : 37, 38. — Le dernier verset du ch. 7 et les deux premiers par lesquels s'ouvre notre ch. 8 forment une sorte d'introduction à l'histoire de la femme adultère qui va suivre. Ils font partie du fragment dont l'authenticité est contestée. Voici d'abord, à cet égard, l'état des documents sur lesquels s'appuie la critique du texte. 1° Un grand nombre de manuscrits, *Sin.*, *B*, *A*, *C*, etc., du quatrième au neuvième siècle, omettent entièrement ce récit, et plusieurs de ceux qui l'ont conservé le marquent de signes de doute. 2° Les versions anciennes, sauf quelques manuscrits de l'*Itala*, ne le renferment pas davantage. 3° Les Pères de l'Eglise des trois premiers siècles, et même Chrysostome, ne le mentionnent pas comme renfermé dans notre évangile. Origène, qui s'est occupé spécialement de l'état du texte, n'en parle pas. 4° Dans plusieurs documents, ce morceau se trouve placé à la fin de l'évangile de Jean ; dans quelques autres, à la suite du ch. 21 de Luc. 5° Ces versets abondent en variantes diverses, ce qui est toujours un signe peu favorable à l'authenticité. 6° Le style de ce récit n'est pas celui de Jean ; il porte tous les caractères des narrations synoptiques. Aussi la plupart des critiques et des exégètes se refusent-ils à considérer ce récit comme faisant partie de l'évangile de Jean. Ainsi Erasme, Calvin, Bèze, Lücke, Tholuck, Olshausen, de Wette, Reuss, Hengstenberg, Meyer, MM. Weiss, Luthardt, Keil, Godet, et tous les modernes éditeurs du texte. Rappelons, d'autre part, que sept *majusc.* (dont *D*), du sixième au neuvième siècle, et un très grand nombre de *minusc.*, aussi bien que quelques exemplaires de l'*Itala*, la Vulgate, la vers. syr. de Jérusalem, contiennent ce récit sans le marquer d'aucun signe de doute. Jérôme, écrivant au quatrième siècle, témoigne (Adv. Pelag. 2, 17) que cette relation se trouvait « en plusieurs manuscrits, tant grecs que latins. » Aussi plusieurs interprètes éminents, Augustin, Bengel, Hug, Ebrard, Stier, Lange, soutiennent-ils l'authenticité de ce fragment, alléguant avec Augustin qu'il n'a été retranché, à l'origine, que par la crainte de l'influence morale qu'il pouvait exercer à une époque où, d'une part, un grand relâchement des mœurs et, d'autre part, un faux ascétisme s'étaient introduits dans l'Eglise. — Quant à la vérité historique du fait, on peut dire avec Meyer : « Cette histoire porte un tel cachet d'originalité, il est si évident qu'elle n'est imitée d'aucun autre récit de la tradition évangélique, qu'il est impossible d'y voir une légende d'un temps postérieur; sa vérité interne se justifie facilement par l'exégèse, malgré les doutes qu'on a soulevés. » Le récit est en tous cas fort ancien; Eusèbe rapporte (Hist. eccl. 3 : 39) que l'écrit de Papias sur les évangiles contenait l'histoire d'une femme qui, à cause de ses péchés, fut accusée devant le Seigneur. « Cette histoire, ajoute-t-il, se trouve dans l'évangile des Hébreux. » Cela prouverait que notre récit appartient à la tradition apostolique. Il a été inséré dans la suite à cette place, parce que le piège tendu à Jésus (v. 6) paraissait en harmonie avec les dispositions hostiles des autorités à son égard. (7 : 32, 45 et suiv.)

3. Qui étaient ces *scribes* (terme étran-

Moïse nous a ordonné de lapider de telles femmes; toi donc, que
dis-tu[1] ? — Ils disaient cela pour l'éprouver, afin d'avoir de quoi 6
l'accuser[2]. Mais Jésus, s'étant baissé, écrivait avec le doigt sur la
terre[3]. — Or comme ils continuaient à l'interroger, il se redressa 7

ger au style de Jean) et ces *pharisiens*, et quelle était leur mission ? Souvent on a vu en eux des délégués du sanhédrin et, par conséquent, des juges de la malheureuse femme qu'ils amènent. Ils viendraient, avant d'instruire son procès, proposer à Jésus une question juridique concernant l'accusée. Cette vue fausse de la situation a été la source de la plupart des difficultés historiques qu'on a trouvées dans notre récit. Quelle apparence que le conseil souverain de la nation juive, qui méprisait et haïssait Jésus, et venait d'envoyer des huissiers pour l'arrêter (7 : 32, 45), voulût lui soumettre officiellement la cause d'une accusée qu'il avait à juger ! Et quelle apparence que Jésus eût consenti à se prononcer dans une affaire qui ressortissait exclusivement au tribunal ! (Comp. Luc 12 : 14.) Non, ces hommes n'agissent que sous leur inspiration individuelle, et ils viennent, comme ils l'avaient fait souvent, proposer à Jésus une question captieuse. (v. 6, note.) Pour cela, aveuglés par l'hypocrisie et la haine, ils auront la cruauté de produire en public la malheureuse femme dont ils se sont emparés, et qui n'était encore ni jugée, ni condamnée. (v. 9, note.)

1. Ici encore on a contesté la vérité de notre récit. La peine de mort était prononcée contre l'adultère (Lév. 20 : 10 ; Deut. 22 : 22) ; mais la *lapidation* n'était infligée, selon la lettre de la loi, qu'à la fiancée infidèle (Deut. 22 : 24) ; les pharisiens n'auraient donc pas eu le droit de dire que *Moïse* avait *ordonné* ce genre de supplice. Mais comme, en fait, on l'appliquait lorsque la loi n'en prescrivait pas d'autre (Ex. 31 : 14 ; comp. avec Nomb. 15 : 32-36), ils pouvaient s'appuyer de l'usage, pour prononcer ces paroles. — Meyer résout autrement la difficulté. Pour retrouver ici exactement la lettre de la loi, il admet que la femme dont il s'agit était en effet une fiancée, devenue infidèle. Cela est très peu probable.

2. En quoi consistait l'*épreuve*, ou le piège tendu au Sauveur ? Cette question est résolue de manières diverses par les interprètes. Lücke et de Wette la déclarent même insoluble ! La plupart l'expliquent ainsi : si Jésus se prononçait contre la lapidation, les pharisiens l'auraient accusé auprès du sanhédrin comme contempteur de la loi de Moïse ; s'il s'était prononcé pour le supplice, ils l'auraient dénoncé à l'autorité romaine comme les incitant à usurper un droit — celui de mettre à mort — qui ne leur appartenait plus. Cette dernière supposition est invraisemblable. Pilate ne se serait pas ému du fait qu'un simple rabbi galiléen avait donné son avis dans une question semblable. Et lors même que Jésus eût été compétent pour prononcer une sentence capitale, le gouverneur restait toujours libre de ne pas la confirmer. Le sanhédrin lui-même n'hésitera pas à condamner Jésus à mort sans s'être assuré au préalable si Pilate ratifierait son jugement ; et Pilate ne lui en fera pas un grief. Nous comprenons donc le piège dressé à Jésus d'une manière un peu différente : si Jésus s'était prononcé pour l'application rigoureuse de la loi, les pharisiens l'auraient accusé, non auprès de l'autorité romaine, mais devant tout le peuple juif, comme un homme déchu de son rôle de Messie miséricordieux, qui jusqu'ici avait annoncé la grâce et le pardon aux plus grands pécheurs, et qui, maintenant, voulait rétablir une loi que sa rigueur même avait fait tomber en désuétude. Ainsi, selon sa réponse, accuser Jésus devant le sanhédrin comme méprisant la loi, ou le discréditer devant le peuple comme rigoriste, tel était le dilemme dans lequel ses ennemis espéraient l'enfermer. Cette explication est celle de Luther, Calvin, Bengel, Tholuck et d'autres.

3. Jésus était *assis* dans l'un des parvis du temple (v. 2) ; il n'avait donc qu'à se *baisser* en avant pour *écrire sur la terre*. Mais quelle était son intention ? Evidemment, comme cette attitude était peu respectueuse à l'égard de ceux qui lui adressaient la parole, c'était leur dire tacitement qu'il ne voulait pas leur répondre, ni, en particulier, s'immiscer dans une affaire juridique qui ne regardait que leurs tribunaux. (Comp. Luc 12 : 14.) L'exégète ne doit donc pas se demander ce que Jésus écrivait. Tout au plus pourrait-on penser qu'il écrivait la sentence qu'il va prononcer. (v. 7.) « D'abord, lorsque la femme est accusée, Christ,

et leur dit : Que celui de vous qui est sans péché jette le pre-
8 mier la pierre contre elle[1]. — Et s'étant encore baissé, il écrivait
9 sur la terre[2]. — Mais eux, ayant entendu cela, et étant repris par la
conscience, ils sortaient un à un, commençant depuis les plus âgés
jusqu'aux derniers[3]; et Jésus demeura seul, avec la femme qui
10 était là au milieu[4]. — Mais Jésus, s'étant redressé, et ne voyant

comme s'il était occupé d'autre chose, ne répond rien, voulant écarter de lui cette question qui appartenait à la connaissance du magistrat politique. Ensuite, comme on le pressait, il prononce une sentence, non sur la femme, mais sur les péchés de ceux-là même qui l'accusaient. » *Mélanchthon.*

1. Réponse divine qui confond la ruse des accusateurs, enfonce dans leur conscience les traits brûlants de leurs propres péchés, laisse la loi intacte, sanctionne la justice, donne un libre cours à la miséricorde et, sans atténuer le crime, fait comprendre qu'il peut y avoir au dedans de l'homme des péchés pires, aux yeux de Dieu, que les plus grossières transgressions ! Cette sentence, tombant comme un coup de foudre sur les adversaires, leur enlève tout moyen et toute envie d'accuser le Sauveur, soit devant le sanhédrin, soit auprès du peuple. S'ils veulent appliquer la loi dans sa rigueur, c'est leur affaire, et même ils devront eux-mêmes y mettre la main, car, d'après cette loi, ce sont les témoins qui doivent, *les premiers, jeter la pierre* sur le condamné. (Deut. 17 : 7 ; comp. Act. 7 : 58.) Mais Jésus met à cela une condition qu'aucun ne pourra remplir : *Que celui de vous qui est sans péché !...* Ce n'est pas que Jésus veuille accuser ainsi tous ces hommes d'être des adultères, mais si l'on considère ce péché à la lumière du principe qu'il a posé lui-même (Math. 5 : 28), qui en est innocent ? et combien de convoitises charnelles sont des violations flagrantes du commandement de Dieu ! Telle est l'interprétation de cette parole, d'après le contexte. Mais quelques interprètes pensent que Jésus entend par ce mot, *sans péché*, être exempt de toute transgression quelconque. Nous ne pouvons partager cette opinion ; car Jésus aurait posé ainsi une condition impossible qui, comme telle, n'aurait pu atteindre la conscience des accusateurs de la femme. — Cette parole de Jésus a une portée morale qui s'étend bien au delà du cas actuel ; elle est propre à faire rentrer en eux-mêmes tous ceux qui, comme les pharisiens du texte, se constituent les accusateurs et les juges de leurs frères ; en sondant leur cœur, ils y trouveront toujours assez de raisons de garder le silence, de s'humilier et de n'éprouver pour les plus grands pécheurs qu'une tendre compassion. (Math. 7 : 1-5 ; Rom. 2 : 1.)

2. Cette seconde fois, Jésus voulait sans doute signifier qu'il n'ajouterait plus aucune parole en cette affaire. (v. 6, note.)

3. Quels que fussent l'aveuglement et l'endurcissement de ces pharisiens, il est des situations où l'homme ne peut résister à la force de la vérité morale. Que sera-ce au jour du jugement? Chaque pécheur, se voyant à la lumière de la sainteté divine, prononcera lui-même sa propre sentence. — Il faut remarquer cet imparfait qui peint la scène, *ils sortaient ;* on les voit défiler *un à un.* Ce sont *les plus âgés* qui *commencent*, étant assez avisés pour ne pas s'exposer à une nouvelle confusion, et tous suivent, *jusqu'aux derniers.* Ce mot désigne les derniers qui sortent, et non un rang qu'ils auraient observé entre eux. — Le fait qu'ils abandonnent ainsi la femme qu'ils accusaient, montre jusqu'à l'évidence qu'il n'y avait rien d'officiel dans la mission qu'ils s'étaient donnée à eux-mêmes, par haine contre le Sauveur. — Les mots *repris par la conscience* manquent dans un grand nombre de manuscrits ; s'ils ne sont pas authentiques, ils n'en expriment pas moins un fait intérieur qui est évident par lui-même.

4. *Au milieu* des disciples et du peuple, car il est clair que ceux-ci n'étaient pas sortis avec les pharisiens. La femme restant seule avec Jésus, c'était, comme le dit si bien Augustin : « la misère avec la miséricorde. » — « Le fait qu'elle reste là, au lieu de profiter de la confusion pour se dérober à tous les regards, montre que la première parole de Jésus a produit sur elle une impression d'humiliation, un mouvement de repentance que bien des interprètes n'ont pas su voir dans cette histoire. La parole que Jésus va prononcer suppose et prouve cette impression. L'angoisse de la mort est ôtée

personne que la femme, lui dit : Femme, où sont-ils tes accusateurs ?
Personne ne t'a-t-il condamnée[1] ? — Elle dit : Personne, Seigneur[2]. 11
Et Jésus lui dit : Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, désormais ne pèche plus[3].

D. 12-59. Dernières déclarations de Jésus. Point culminant de la lutte a la fête des Tabernacles. — 1° *Jésus la lumière du monde. Le jugement qu'il porte et le témoignage qu'il reçoit.* — a) *Déclaration de Jésus.* Jésus dit qu'il est la lumière du monde et que celui qui le suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais aura la lumière de la vie. (12.) — b) *Objection des adversaires.* Le témoignage de Jésus est sans valeur, puisqu'il se le rend à lui-même. (13.) — c) *Réponse de Jésus.* Abordant d'emblée le fond de l'objection, Jésus répond que son témoignage n'en est pas moins digne de foi, car il a la conscience intime de sa mission divine, dont ils n'ont aucune connaissance. Ils jugent selon la chair. Son office à lui n'est pas de juger ; néanmoins les appréciations morales qu'il émet sont justes, car le Père est avec lui. Il est ainsi ramené à la question de forme soulevée par les Juifs ; il cite le texte de leur loi, qui exige deux témoins pour certifier une assertion : le Père et lui sont les deux témoins requis. Les Juifs lui demandent par ironie : Où est ton Père ? Jésus réplique : Vous ne connaissez ni moi ni mon Père. Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père. (14-19.) — d) *Note historique.* Jésus prononça ces paroles dans la chambre du trésor, personne ne le saisit, son heure n'étant pas venue. (20.)

2° *Le prochain départ de Jésus. Son origine céleste, qui sera reconnue après son élévation.* — a) *Jésus annonce son départ.* Il s'en va. Les Juifs le chercheront et mourront dans leur péché, ne pouvant venir où il va. Ils se demandent si Jésus se donnera la mort. Jésus réplique qu'ils sont d'en bas, tandis qu'il est d'en haut et que, pour cette raison, ils mourront, s'ils ne croient. (21-24.) — b) *Qui est Jésus ?* Les adversaires demandent à Jésus qui il est. Il s'en réfère à ses précédentes déclarations, leur dit qu'il a beaucoup à reprendre en eux et en appelle au témoignage de Celui qui l'a envoyé. Ils ne comprennent pas qu'il leur parle du Père. Jésus leur dit que lorsqu'ils auront élevé le Fils de l'homme, ils connaîtront sa qualité divine, sa parfaite obéissance, la fidélité de son enseignement. Celui qui l'a envoyé ne le laisse pas seul. (25-29.)

3° *Le libérateur. L'asservissement d'Israël et sa filiation morale. La sainteté de Jésus, garantie de sa véracité.* — a) *L'esclavage d'Israël et la liberté offerte par le*

à cette pauvre femme, mais c'est pour faire place à l'angoisse de la conscience, qui n'est pas moins grande. Que va lui dire le Sauveur, lui qui *est* « sans péché ? » Après avoir rappelé le droit mosaïque de « la première pierre, » contredira-t-il la loi de Moïse, ou va-t-il la confirmer contre la pécheresse ? Elle reste là et attend sa sentence. » *R. Stier.*

1. *Condamnée* à passer en jugement pour y être traitée selon la loi ; car ces hommes, dans ce moment, n'étaient pas ses juges. De là ce mot individuel *personne*, aucun d'eux.

2. Ce mot plein de respect, *Seigneur*, montre aussi l'impression que faisaient sur la femme la présence et la parole du Sauveur.

3. Cette grande parole de Jésus, comme tous les traits de ce récit, écarte toute idée d'une sentence juridique qu'il n'aurait jamais voulu prononcer. Il se place au point de vue tout moral de son royaume, où il est venu pour « chercher et sauver ce qui est perdu. » Il ne dit pas à cette femme, comme à une autre pécheresse, « tes péchés te sont pardonnés » (Luc 7 : 48) ; mais *ne pas condamner*, c'est absoudre, et cette miséricorde divine était tout ce qu'il y avait de plus propre à opérer dans le cœur de la femme la repentance et la régénération. L'avenir le prouvera ; de là cette dernière parole qui garantit la moralité de cette histoire, parce qu'il n'y a rien de plus sanctifiant que la grâce : *Va, et ne pèche plus !* « Donc, Jésus aussi condamne, mais le péché, et non la pécheresse. » *Augustin.*

Fils. Plusieurs croient en Jésus. Jésus leur dit que s'ils persévèrent dans sa parole, la vérité les affranchira. Ils répondent qu'ils sont descendants d'Abraham et ne furent jamais esclaves de personne. Jésus déclare que celui qui fait le péché est esclave du péché, que l'esclave ne demeure pas toujours dans la maison, que si le Fils les affranchit ils seront réellement libres. (30-36.) — *b) La filiation morale d'Israël.* Ils sont bien la postérité d'Abraham, et ils cherchent à faire mourir Jésus, qui leur dit ce qu'il a vu chez son Père. Ils font ainsi ce qu'ils ont entendu de leur père. Les Juifs affirment que leur père est Abraham. Si vous étiez enfants d'Abraham, réplique Jésus, vous agiriez comme lui ; or vous cherchez à me tuer, moi qui vous dis la vérité. Abraham n'eût point fait cela. Vous obéissez à l'inspiration de votre père. Ils protestent de n'être pas des enfants illégitimes et de n'avoir pour père que Dieu. Jésus leur dit que si Dieu était leur père ils l'aimeraient, lui qui est issu de Dieu et envoyé par Dieu. Or ils ne peuvent écouter sa parole. Ils ont pour père le diable, meurtrier dès le commencement, et père du mensonge. C'est pourquoi ils ne croient pas Jésus qui leur dit la vérité. (37-45.) — *c) La sainteté de Jésus gage de sa véracité.* Jésus jette à ses adversaires comme un défi cette question : Qui de vous me convaincra de péché? Si je dis la vérité, ajoute-t-il, pourquoi ne me croyez-vous pas? Parce que vous n'êtes pas de Dieu. (46, 47.)

4º *Suprême témoignage que Jésus rend de sa personne. — a) Jésus répond à une injure des Juifs.* Ils traitent Jésus de Samaritain et de fou. Jésus répond qu'il honore son Père et lui laisse le soin de le glorifier. (48-50.) — *b) Jésus promet la vie éternelle.* Si quelqu'un garde ma parole, dit-il, il ne verra jamais la mort. Les Juifs voient dans cette promesse la confirmation de leur pensée que Jésus est fou. Ils rappellent qu'Abraham et les prophètes sont morts. Jésus serait-il plus grand qu'Abraham? Qui prétends-tu être? lui demandent-ils. (51-53.) — *c) Jésus affirme sa préexistence.* Il commence par répéter qu'il ne cherche pas à se glorifier. Son Père, Celui que, sans le connaître, ils appellent leur Dieu, le glorifie. Jésus le connaît et doit à la vérité de le proclamer. Puis, abordant l'objection de ses adversaires, il déclare qu'Abraham s'est réjoui de voir son jour. Les Juifs se récrient : Tu n'as pas cinquante ans et tu as vu Abraham ! Jésus répond par cette affirmation solennelle : Avant qu'Abraham fût, je suis. (54-58.) — *d) Fin du débat.* Les Juifs prennent des pierres pour lapider Jésus. Jésus se cache et sort du temple. (59.)

12 Jésus leur parla donc de nouveau, disant[1] : Je suis la lumière du
monde; celui qui me suit ne marchera point dans les ténèbres, mais
13 il aura la lumière de la vie[2]. — Les pharisiens lui dirent donc : Tu

1. Ces mots n'indiquent pas avec précision le moment où eurent lieu les enseignements et les discussions qui vont suivre; si l'on omet l'histoire de la femme adultère, ils se rattachent au ch. 7 : 52, mais d'une manière assez vague, car celui-ci se terminait par le récit d'une séance du sanhédrin. Il semble que Jésus a devant lui un autre auditoire (voir la fin de la note suivante), assemblé dans un autre endroit. (v. 20.) D'autre part, les mots *de nouveau, donc,* montrent que dans la pensée de l'évangéliste ces nouveaux témoignages rendus par Jésus se rattachent à ceux qui sont rapportés au ch. 7. — Quoi qu'il en soit, on reconnaît facilement, dans ce discours de Jésus, trois parties distinctes : dans la première (v. 12-20), Jésus déclare qu'il est la lumière du monde ; dans la seconde (v. 21-29), il fait ressortir le contraste profond qui existe entre sa personne et le peuple qui l'entoure ; dans la troisième enfin (v. 30-59), il poursuit ce contraste jusque dans ses raisons les plus profondes. Sans cesse interrompus par quelques-uns des auditeurs, les enseignements de Jésus prennent ici la forme du dialogue Les adversaires d'abord retenus par la main de Dieu (v. 20), puis divisés, parce que plusieurs parmi le peuple crurent en Jésus (v. 30), finissent par donner essor à toute leur haine, au point d'attenter à la vie du Sauveur. (v. 59.)

2. Ce grand témoignage que le Sauveur

rends témoignage de toi-même ; ton témoignage n'est pas vrai[1]. —
Jésus répondit et leur dit : Si même je rends témoignage de moi, mon 14
témoignage est vrai ; car je sais d'où je suis venu, et où je vais ;
mais vous, vous ne savez d'où je viens, ni où je vais[2]. — Vous, 15

se rend à lui-même ne laisse au lecteur de l'Evangile d'autre alternative que de croire pleinement sa divinité ou de l'accuser d'une prétention extravagante. Jésus n'est pas seulement *la lumière* de son peuple, auquel il révélait la vérité divine, mais la lumière *du monde,* c'est-à-dire de notre humanité tout entière. (Comp. 9 : 5 ; 12 : 35.) Comment saisir cette pensée immense? Notre évangéliste a dit ailleurs : « Dieu est lumière » (1 Jean 1 : 5) ; or, ce que Dieu est en lui-même, le Sauveur l'est pour le monde, car Dieu n'est connu que par lui et en lui. Quand Jésus dira plus tard : « Je suis la vérité, » il n'exprimera pas une idée différente. Mais il faut se garder de donner à ces mots de « vérité » et de *lumière* un sens purement intellectuel, car Jésus les met toujours en relation avec *la vie.* « Je suis la vérité et la vie » (14 : 6) ; « celui qui me suit aura *la lumière de la vie.* » En effet, comme le soleil est pour notre terre à la fois lumière, chaleur et vie, tel est le Sauveur pour notre humanité. (Comp. 1 : 4, note.) Aussi s'est-il d'abord présenté comme *la vie* (6 : 32-58) avant de se déclarer *la lumière,* car il n'est lumière que pour ceux dont il est la vie. — Cette affirmation suppose que *le monde* n'a pas la lumière, qu'il est plongé dans les ténèbres et c'est ce qui ressort de la seconde partie de ce verset. Pour ne pas *marcher dans les ténèbres,* qui sont à tous égards l'opposé de la lumière, l'homme doit *suivre Jésus,* c'est-à-dire recevoir ses enseignements, entrer en communion avec lui par une foi vivante et conformer toute sa vie à la vie sainte du Sauveur. Ainsi non seulement il ne marchera plus dans les ténèbres, mais il *aura* en sa possession *la lumière de la vie,* c'est-à-dire une lumière qui procède de la vie. (1 : 4.) En effet, de même que les ténèbres sont l'erreur, le péché et la mort, de même la lumière est, pour l'âme croyante, inséparable de la sainteté et de la vie. (Eph. 5 : 8 ; Col. 1 : 13 ; comp. avec Gal. 2 : 20.) — Comme Jésus avait rattaché son précédent témoignage à l'un des souvenirs évoqués par les cérémonies de la fête des Tabernacles (7 : 37, 2e note), plusieurs interprètes pensent que l'idée de se désigner comme *la lumière du monde* lui fut inspirée par la vue de l'immense candélabre qu'on allumait durant la fête dans le parvis des femmes et qui, de là, illuminait une partie de la ville. M. Godet préfère ici encore (comp. 7 : 37, 2e note) remonter du symbole établi au temps de Jésus, au fait miraculeux dont il était le mémorial ; il pense que Jésus se compare à la colonne de feu qui, au désert, éclairait la marche d'Israël durant la nuit, et qu'il n'avait qu'à suivre pour ne pas s'égarer. On peut objecter à cette double supposition que la fête des Tabernacles était passée. En effet, Jésus prononça la déclaration de 7 : 37 et suiv. « Le dernier et grand jour de la fête. » Or il paraît résulter de divers indices que les enseignements et les discussions rapportés au ch. 8 eurent lieu le lendemain ou l'un des jours qui suivirent la fête. La situation a changé ; l'auditoire n'est plus le même. Au ch. 7 c'était « la foule, » composée surtout de pèlerins (7 : 20, 31, suiv., 40, 43) ; l'évangéliste distingue de celle-ci les « habitants de Jérusalem. » (7 : 25.) Au ch. 8, il n'est plus fait aucune mention de cette « foule, » d'où l'on a conclu que la fête était achevée. D'autre part, le candélabre auquel on pense n'était allumé, d'après certains auteurs, que le premier soir de la fête. Est-il donc nécessaire de supposer une allusion à cette cérémonie spéciale? Ne suffisait-il pas de rappeler que les Ecritures présentes à la mémoire de tous les auditeurs de Jésus annoncent partout la venue du Sauveur en employant cette belle image de la lumière qui luit dans les ténèbres ? (Esa. 49 : 6 ; 60 : 1-3 ; Mal. 4 : 2 ; comp. Luc 1 : 79 ; 2 : 32.)

1. Cette étonnante déclaration provoque la contradiction des *pharisiens ;* sans toucher au fond, ils soulèvent une question de forme. Ils auraient pu rétorquer à Jésus une de ses paroles. (5 : 31.) Il est en effet admis, soit en justice, soit dans la société, qu'un homme ne peut *rendre témoignage de lui-même.* Dans sa réponse Jésus traite d'abord la question de fond, puis il revient à l'objection de forme. (v. 16-18.)

2. La règle de droit que lui opposent les adversaires ne s'applique pas à lui, parce qu'il ne se *rend* pas *témoignage*

16 vous jugez selon la chair ; moi, je ne juge personne[1]. — Et si je
juge, moi, mon jugement est vrai ; parce que je ne suis pas seul,
17 mais le Père qui m'a envoyé est avec moi[2]. — Et il est écrit
18 dans votre loi que le témoignage de deux hommes est vrai. — C'est
moi qui rends témoignage de moi-même ; et le Père qui m'a envoyé
19 me rend aussi témoignage[3]. — Ils lui disaient donc : Où est ton
Père ? Jésus répondit : Vous ne connaissez ni moi ni mon Père. Si

comme un homme ordinaire, mais avec la conscience claire qu'il *est venu* de Dieu pour remplir de sa part sa sainte mission, et qu'il *s'en va* à lui pour reprendre possession de sa gloire. Son témoignage qu'il est « la lumière du monde » est donc revêtu de l'autorité même de Dieu. — Par une raison inverse, la cause pour laquelle ses auditeurs ne croient pas son témoignage, c'est que, dans leur aveuglement moral, ils *ne savent, ni d'où il vient, ni où il va.* Ils se sont rendus incapables de reconnaître, dans ses paroles et dans ses œuvres, les signes évidents de son origine divine.

1. Les adversaires venaient de porter sur Jésus un jugement injuste (v. 13) ; il affirme que c'est là *juger selon la chair.* (Comp. 7 : 24.) Les uns traduisent *selon la chair* par « charnellement » : les dispositions charnelles des contradicteurs faussent leur jugement ; les autres lui donnent le sens de « selon l'apparence » : les adversaires s'arrêtent dans leur appréciation de Jésus à son apparence infirme, à sa « forme de serviteur. » La présence de l'article (*la* chair) recommanderait ce second sens, qui comprend du reste le premier. Tandis que les adversaires se permettent de le juger Jésus leur fait entendre cette parole pleine de miséricorde : *Moi, je ne juge personne.* Cette déclaration n'est-elle pas en contradiction avec le v. 16 ? Plusieurs commentateurs restreignent sa portée de diverses manières, en faisant dire à Jésus : « Je ne juge personne selon la chair, comme vous ; » ou bien : « Je ne juge pas maintenant ; » ou encore : « Ce n'est pas moi seul qui juge, puisque le Père est avec moi » (v. 16) ; ou, enfin, en mettant l'accent sur *personne* : « Je ne juge aucun individu en particulier, mais seulement l'état moral du peuple dans son ensemble. » Il faut expliquer cette parole par celle de 3 : 17, dans laquelle Jésus déclarait que son office de Messie n'était pas de juger, mais de sauver. Ce caractère général de sa mission n'exclut pas les appréciations morales qu'il est appelé à formuler dans ce monde pécheur où il poursuit son œuvre. (v. 16.)

2. Son jugement *est vrai* et digne de foi, parce qu'il est celui de Dieu même qui *est avec* lui et qui parle par sa bouche. Gr. *mais moi et le Père qui m'a envoyé*, sous-entendu : nous sommes là, ensemble, pour juger. (5 : 30 ; comp. 9 : 39.) *Sin.*, *D* omettent : *le Père.*

3. Par l'affirmation qu'il n'est pas seul, mais que le Père est avec lui (v. 16), Jésus est revenu à l'objection de forme que lui faisaient ses contradicteurs. (v. 13.) Il leur cite maintenant l'article de la loi qui exige le *témoignage de deux hommes* et leur montre qu'il remplit cette condition, car, à son propre témoignage, s'ajoute celui du *Père qui l'a envoyé.* (v. 17, 18.) Et quelle autorité que celle de Dieu même parlant par son Envoyé ! — La prescription légale à laquelle Jésus fait une simple allusion, sans la citer textuellement, se lit Deut. 17 : 6 et 19 : 15. (Comp. Math. 18 : 16.) Il faut remarquer cette expression : *votre loi* (comp. 10 : 34 ; 15 : 25), cette loi sur laquelle les Juifs s'appuyaient pour repousser le témoignage de Jésus et qui les condamnera. Jésus ne nie point par là l'autorité de la loi pour lui-même, et ne la déclare point abolie, comme l'ont pensé quelques interprètes ; mais, dans sa position unique, il ne pouvait ni ne voulait dire *notre loi*, ce qui eût été se mettre au niveau de ses auditeurs. C'est ainsi qu'il ne dit jamais en parlant de Dieu : *notre* Père, mais : *mon* Père et *votre* Père. (20 : 17 ; comp. Math. 5 : 16 ; 6 : 8, 15, 32.) — Les interprètes se demandent quel est ce *témoignage* du Père auquel Jésus en appelle ici. Les uns pensent aux déclarations solennelles de Dieu à l'occasion du baptême de Jésus ou de sa transfiguration ; d'autres y voient ses miracles. (5 : 36.) Il s'agit plutôt de la conscience intime qu'il avait de son unité avec Dieu, qui se manifestait à ceux qui l'approchaient dans un rayonnement de toute sa personne et fai-

vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père[1]. — Il pro- 20
nonça ces paroles dans le lieu où était le trésor, enseignant dans le
temple ; et personne ne se saisit de lui, parce que son heure n'était
pas encore venue[2].

Il leur dit donc de nouveau[3] : Je m'en vais, et vous me cherche- 21
rez, et vous mourrez dans votre péché ; là où je vais vous n'y pou-
vez venir[4]. — Les Juifs disaient donc : Se tuera-t-il lui-même, puis- 22
qu'il dit : Là où je vais vous n'y pouvez venir[5] ? — Et il leur disait : 23
Vous êtes d'en bas ; moi, je suis d'en haut ; vous êtes de ce monde ;
moi, je ne suis pas de ce monde[6]. — Aussi vous ai-je dit que 24
vous mourrez dans vos péchés ; car si vous ne croyez pas que

sait de sa belle et sainte vie, de ses enseignements comme de ses œuvres, un évident témoignage rendu par Dieu.

1. La question des Juifs : *Où est ton Père ?* est une raillerie impie, car ils ne pouvaient pas ignorer que Jésus leur parlait de Dieu et de son témoignage qui est tout intérieur. Le Sauveur se contente donc de leur déclarer qu'ils rejettent ce témoignage, parce qu'ils *ne connaissent*, d'une manière vivante, *ni son Père, ni lui-même,* par qui seul Dieu se révèle. S'ils le connaissaient, ils verraient qu'il n'est pas seul (v. 16), ils reconnaîtraient le Père en lui. (14 : 9; Math. 11 : 27.)

2. Cette remarque de l'évangéliste sur le lieu où Jésus venait de prononcer *ces paroles* montre l'importance que cellesci prirent à ses yeux ; leur souvenir est demeuré lié à celui de l'endroit où il les entendit. De plus, elle nous rend attentifs à ce fait très significatif : Jésus *enseignait* dans une dépendance du temple, *dans le lieu où était le trésor* ou la trésorerie (voir Marc 12 : 41, note), où il se trouvait sur le passage de la foule. Or ce lieu était voisin de la salle où le sanhédrin tenait ses séances; et pourtant *personne ne se saisit de lui,* parce qu'une puissance divine retenait la main des adversaires. C'est là ce que Jean indique par les mots : *parce que son heure n'était pas encore venue.* (Voir 7 : 30, note.)

3. Il leur dit *donc de nouveau* ; *donc,* parce qu'il en avait encore la liberté (v. 20) ; *de nouveau,* c'est-à-dire en s'adressant à des auditeurs qui avaient déjà reçu ses précédentes déclarations. (Comp. v. 12.)

4. Comp. 7 : 33, 34. Cette annonce réitérée de son départ était, pour les auditeurs de Jésus, un sérieux avertissement, car s'ils persistaient à repousser la lumière et la grâce qu'il leur offrait, il ne leur resterait plus, après lui, que les ténèbres et la condamnation. C'est ce qu'il leur annonce en ces termes clairs et terribles : *Vous mourrez dans votre péché. Le péché,* c'est la corruption naturelle du cœur et l'incrédulité qui rend impossible le renouvellement moral. *Les péchés* (v. 24) ne sont que les fruits mauvais et inévitables de cet état d'âme. Sous les jugements de Dieu qui fondront sur eux, ils le *chercheront,* non avec la foi qui aspire au salut, mais poussés par le seul désir d'un secours terrestre, et ils ne le trouveront point, parce que *là où il va,* dans le ciel, dans la gloire, ils ne pourraient l'atteindre que par une foi vivante, et leur péché, c'est l'incrédulité. (v. 35, note.) Il ne restera donc que la ruine !

5. Aux redoutables paroles du Sauveur, les Juifs, incrédules et frivoles, répondent par la moquerie. Naguère (7 : 35), ils se demandaient ironiquement s'il allait se faire le Messie des païens ; ici, s'il s'en ira par le suicide ! Et ils insinuent que, dans ce cas, ils ne se soucient pas de le suivre là où il va. (v. 21.) C'est ainsi que l'impiété interprétait les paroles de Jésus !

6. Sans s'arrêter à leurs sarcasmes, Jésus leur révèle la cause profonde des dispositions de leurs cœurs et leur expose en même temps pourquoi ils ne peuvent ni le comprendre, ni le suivre là où il va. (v. 21.) Ils sont *d'en bas,* littéralement *des choses d'en bas ;* ce que Jésue explique par ces mots : *de ce monde,* où règnent les ténèbres, le péché et la mort ; ils en proviennent, ils y sont nés et y vivent ; tel est l'état moral de tout homme naturel. Jésus, au contraire, est *d'en haut,* du ciel, et ce terme exprime, à la fois, son origine et l'esprit céleste qui l'anime. Il y a un abîme entre les deux

25 c'est moi, vous mourrez dans vos péchés [1]. — Ils lui disaient donc :
Toi, qui es-tu ? Jésus leur dit : Précisément ce qu'aussi je vous dé-
26 clare [2]. — J'ai à votre sujet beaucoup de choses à dire et à juger ;
mais Celui qui m'a envoyé est vrai, et moi, les choses que j'ai
27 entendues de lui, je les dis dans le monde [3]. — Ils ne comprirent
28 point qu'il leur parlait du Père [4]. — Jésus leur dit donc : Lorsque

termes de cette antithèse qui se retrouve souvent dans les enseignements de Jésus et de ses apôtres. (3 : 31 ; 1 Jean 4 : 5, 6 ; Col. 3 : 1, 2 ; Philip. 3 : 19, 20.)

1. *Aussi* (gr. *donc*), à cause de cette corruption naturelle de votre cœur, *je vous ai dit...* et le Sauveur répète ici deux fois cette terrible prédiction : *vous mourrez dans vos péchés*. Une seule chose aurait pu délivrer les Juifs de cet état moral et de cette condamnation, la foi ; de là ces mots conditionnels qui laissent encore ouverte la porte du salut : *Si vous ne croyez pas*. Mais que devaient-ils croire ? *Que c'est moi....* (Comp. v. 28 et 58.) On supplée ordinairement : *que c'est moi* qui suis le Messie, le Christ (d'après 4 : 26), et cette interprétation est vraie ; mais en omettant tout attribut et en disant simplement : *que c'est moi*, Jésus donne à sa pensée quelque chose de majestueux qui laisse entendre tout ce qu'il est pour notre humanité. « Qu'est-il, en effet, comme objet de la foi, sinon la plénitude du salut, le contenu de toutes les promesses de Dieu, qui étaient l'espérance et la foi d'Israël dès le commencement ? Il est la vie, la lumière, le chemin, la vérité ; en un mot, il est tout, dans un sens absolu. » *Luthardt*. En parlant ainsi, Jésus adopte simplement la parole divine de l'Ancien Testament : *Je suis*. « Comme Dieu, dans son *Je suis*, résume la somme entière de la foi des fidèles dans l'ancienne alliance (Ex. 3 : 14 ; Deut. 32 : 39 ; Esa. 41 : 13 ; 43 : 10), ainsi Christ, par cette même parole, exprime tout l'objet de la foi dans la nouvelle. » *Meyer*.

2. Au lieu de recevoir l'avertissement que Jésus leur donnait, les adversaires lui demandent avec mépris : *Toi, qui es-tu ?* D'où te vient le droit de nous parler ainsi ? La réponse de Jésus a donné lieu à diverses interprétations. Elles peuvent être groupées en deux classes. Les uns ne voient dans la parole de Jésus qu'une manière de rompre l'entretien : *En général, pourquoi je parle encore avec vous*, je n'en sais rien, ou : Vous devriez vous le demander ! (Lücke, Weiss, Holtzmann, Westcott). Les autres lui donnent plus de portée et en font une réponse directe à la question posée : *Qui es-tu ?* — Je suis *précisément* ou *avant tout*, *ce qu'aussi je vous déclare*. Cette explicatiou est celle de Winer, de Wette, Reuss et M. Godet. (Voir pour sa légitimation le commentaire de ce dernier.) Jésus, au lieu de répondre par une définition de sa personne, qui serait restée inintelligible pour ses auditeurs, en appelle simplement à sa parole, aux témoignages nombreux qu'il a rendus de sa personne et de sa mission divine. Ils remplissent ce chapitre même et ceux qui précèdent. Ils constituaient pour les Juifs le seul moyen de savoir *qui il est*. Mais encore fallait-il que sa parole fût reçue par la foi. Or les adversaires la rejetaient ; il ne restait donc à Jésus que de leur refuser toute autre révélation sur sa personne ; ils ne l'auraient ni comprise ni crue. La plupart des exégètes modernes rejettent la traduction : Je suis ce que je vous dis *dès le commencement*.

3. Il ne faut pas rattacher ces paroles à celles du v. 25, qui ne renferme qu'un incident ; mais au v. 24, où Jésus adresse comme ici des reproches à ses auditeurs et énonce les jugements qu'il a à porter sur eux. Il continue : *J'ai* maintenant encore *beaucoup à dire de vous et à juger en vous*, et cela à proportion de votre coupable résistance à la vérité ; *mais* quelque sévères que puissent vous paraître mes paroles, *Celui qui m'a envoyé*, et au nom duquel je les prononce, *est vrai*, il est la vérité même ; et je ne révèle *dans le monde que ce que j'ai entendu de lui*. C'est-à-dire que, dans son unité absolue avec le Père, Jésus a la conscience claire que toutes les paroles et tous les jugements qu'il prononce sont les paroles et les jugements de Dieu même. — Ce mot *dans le monde*, ou *pour le monde*, montre que Jésus savait fort bien que les vérités qu'il énonçait n'étaient pas destinées seulement au cercle limité de ses auditeurs actuels, mais qu'elles prendraient possession du *monde* entier, comme révélation divine et définitive.

4. Cette remarque de l'évangéliste at-

vous aurez élevé le Fils de l'homme, alors vous connaîtrez que c'est
moi, et que je ne fais rien de moi-même, mais que je dis ces choses
selon que le Père m'a enseigné [1]. — Et celui qui m'a envoyé est avec 29
moi ; il ne m'a point laissé seul, parce que je fais toujours ce qui lui
est agréable [2].

Comme Jésus disait ces choses, plusieurs crurent en lui [3]. — Jésus 30, 31

tribue aux auditeurs de Jésus une inintelligence que plusieurs exégètes (de Wette entre autres), trouvent inexplicable. Il n'est pourtant pas nécessaire, pour lever la difficulté, d'admettre, comme on l'a fait, que Jésus n'avait pas devant lui les mêmes auditeurs que dans les discours qui précèdent; ou d'insister sur le fait que, dans ce dernier entretien, en parlant de « Celui qui l'a envoyé, » le Sauveur ne l'avait pas nommé *son Père* (voir v. 16) ; ou enfin que c'était le rapport intime de Jésus avec Dieu que les Juifs ne comprenaient pas. Non, il suffit, pour trouver naturelle cette observation, de relire le v. 19, et d'ajouter, avec Bengel : « Par cette remarque, Jean exprime son étonnement sur l'incrédulité et l'aveuglement des Juifs, comme au ch. 12 : 37. »

1. *Donc*, par suite de cette incurable ignorance volontaire de ses auditeurs, Jésus porte son regard vers un avenir prochain, où la lumière se fera nécessairement. *Lorsque vous aurez élevé le Fils de l'homme, alors vous connaîtrez.... Elevé...* sur la croix (3 : 14; 12 : 32); Jésus n'a pas seulement une vue claire de cette issue qui lui est réservée ; il sait que c'est son peuple (*vous*) qui l'attachera à la croix. (Act. 5 : 30.) Mais la croix est pour le Sauveur le chemin de la gloire, d'une gloire qui se manifestera dans sa mort, dans sa résurrection, par l'effusion de l'Esprit de Dieu, par la fondation de l'Eglise et la création d'une humanité nouvelle. *Alors vous connaîtrez*, les faits vous obligeront d'admettre ce que maintenant vous ne croyez pas sur ma parole. (v. 24.) « Nous lisons l'accomplissement de cette prédiction dans Math. 27 : 54 ; Luc 23 : 47, 48 ; Act. 2 : 41 ; 21 : 20. » *Bengel*. « Après l'envoi du Saint-Esprit, l'essence sainte et divine de la personne de Jésus a été manifestée en Israël par la prédication apostolique, par l'apparition de l'Eglise, puis enfin par le jugement qui a frappé Jérusalem et tout le peuple. A cette vue l'inintelligence a pris fin pour tous, bon gré mal gré, et s'est transformée en foi chez les uns, chez les autres en endurcissement volontaire. » *Godet*. Le grand objet de cette connaissance sera la divinité de Christ même : Vous connaîtrez *que c'est moi* (v. 24, note) ; vous connaîtrez, enfin, que tout ce que *je fais* et tout ce que *je dis* émane du Père avec lequel je parle et j'agis dans une unité parfaite. Dieu en Christ, tel est l'objet de la connaissance et de la foi chrétiennes.

2. En face de l'incrédulité qui le repousse, Jésus a exprimé l'espérance que l'avenir le fera connaître (v. 28) ; il exprime maintenant la certitude qu'il a de la présence et de l'appui de Dieu. Telle est la relation que M. Weiss établit entre les v. 28 et 29. Meyer et M. Godet font encore dépendre la première proposition du verbe : *Vous connaîtrez*. Malgré la solitude et l'abandon où Jésus paraît être en présence de ses adversaires, il a la conscience que le Père est *avec lui* et que jamais, dans sa vie d'humiliation sur la terre, il ne l'a *laissé seul*. Cette présence permanente du Père a eu pour condition la constante et parfaite obéissance du Fils : *parce que je fais toujours ce qui lui est agréable*. Grâce à cette obéissance complète, grâce à sa sainteté parfaite, Jésus jouit sans interruption, et jouira jusqu'à la fin, de la communion du Père. L'on conçoit que Jésus éprouva une consolation profonde en prononçant cette grande parole.

3. *Ces choses* que Jésus *disait* sont les paroles du v. 29. *Plusieurs* de ses auditeurs, touchés de tout ce qu'il y avait de douceur, de résignation, de confiance en Dieu dans son langage, *crurent en lui*. C'étaient des âmes sincères qui inclinaient à reconnaître Jésus comme le Messie. Quelle que fût encore la faiblesse de leur foi, cette foi, comme l'observe de Wette, a un autre fondement que celle des auditeurs dont il est parlé 2 : 23 ; 7 : 31, qui ne croyaient que pour avoir vu les miracles de Jésus. Aussi Jésus cherche-t-il à l'éclairer et à l'affermir. (v. 31.) — Mais ici se présente une difficulté : Jésus adresse bientôt à ses auditeurs des paroles d'une extrême sévérité (v. 34, 37, 43, 44), et eux, de leur côté, manifestent une hostilité croissante, une haine qui va jusqu'à

disait donc aux Juifs qui avaient cru en lui : Si vous demeurez dans
32 ma parole, vous êtes véritablement mes disciples ; — et vous connaî-
33 trez la vérité, et la vérité vous rendra libres [1]. — Ils lui répondirent :
Nous sommes la postérité d'Abraham, et nous n'avons jamais été les
esclaves de personne ; comment dis-tu : Vous deviendrez libres [2] ? —

chercher la mort de Jésus. (v. 37, 59.) Ces auditeurs sont-ils les mêmes hommes que ceux dont l'évangéliste nous dit qu'ils *crurent* en Jésus ? Plusieurs exégètes le pensent, et en concluent que leur foi était une foi de mauvais aloi, qui laissait subsister dans le fond de leur cœur les germes de leur inimitié naturelle. Mais n'est-ce pas là une contradiction psychologique et morale ? Donc, avec de Wette, Lücke, Tholuck, Meyer et d'autres, nous pensons que ce discours s'adresse à un auditoire mélangé, où, avec ceux qui croyaient, se trouvaient les adversaires de la vérité, assez clairement désignés par l'évangéliste. Il y eut aussi sans doute quelques défections parmi ceux qui avaient été d'abord touchés des paroles de Jésus. (v. 30.) S'il se trouvait dans leur nombre des chefs du peuple, la promesse, par laquelle Jésus chercha à développer et à épurer la foi de ces nouveaux croyants (v. 31, 32), révolta bientôt leur orgueil (v. 33.) Ce sont ces hommes et leurs pareils que Jean appelle dans la suite de l'entretien *les Juifs*, terme qui lui est familier pour indiquer les chefs de la théocratie. (v. 48, 52, 57 ; comp. 1 : 19, note.) Ce sont ces hommes encore qui, dans cette discussion, s'emportent contre Jésus jusqu'à une haine amère (v. 48, 52) et jusqu'à des desseins meurtriers. (v. 37, 40.) Cela seul explique les paroles sévères que le Seigneur leur adresse. (v. 44.) « La foule était mélangée, » selon l'expression de Bengel, et l'on peut distinguer, par les paroles mêmes de Jésus, ceux de ses auditeurs auxquels il les adresse.

1. Cette promesse est un encouragement et constitue en même temps une épreuve pour ceux qui avaient cru, et que Jésus distingue de la foule par ces mots : *Vous, si vous demeurez dans ma parole. Demeurer dans la parole* de Jésus, c'est la pratiquer dans une obéissance persévérante et en vivre par l'intelligence, par la conscience, par le cœur ; nous *demeurons* semblablement dans l'air que nous respirons. Ailleurs Jésus dit : « Que mes paroles demeurent en vous » (15 : 7) ; l'idée est la même. Si telle est votre attitude, vous *êtes* (présent) *véritablement mes disciples*, vous l'êtes et le resterez, et n'aurez point reçu seulement une impression passagère de la parole que vous venez d'entendre. La *vérité* qui est le contenu de ma parole, cette vérité qui est la parfaite révélation de l'essence du Dieu qui est amour, cette vérité que je suis moi-même (14 : 6), et qui est en moi le rayonnement de ma sainteté, cette *vérité vous rendra libres*, libres de toute servitude morale, du péché, de la corruption (comp. v. 34) ; elle vous rendra libres, en vous ramenant à Dieu qui est votre destination. Un être n'est libre en effet que lorsqu'il peut se développer conformément à la nature que Dieu lui a donnée, et atteindre le but de son existence. En leur présentant ainsi la vraie liberté, Jésus encourage ses auditeurs à persévérer dans leur foi naissante, mais en même temps il met cette foi à l'épreuve et cherche à l'épurer en la débarrassant des éléments de propre justice, d'orgueil national, d'espérances politiques et charnelles dont elle était encore entachée.

2. Le ton hautain de cette *réponse* trahit les chefs de la théocratie ; ils étaient présents, et en faisant appel à l'orgueil de race, si profond chez les Juifs, ils entraînent d'autres auditeurs dans une opposition hostile à la parole du Sauveur. Se méprenant sur le sens de ce mot : *être rendus libres*, ils s'imaginent que Jésus méconnaît les privilèges qu'ils tiennent de leur descendance d'Abraham, et dont ils étaient si fiers. (Comp. Math. 3 : 9.) Quelle est la liberté dont ils se vantent, en disant : *Nous ne fûmes jamais esclaves de personne ?* Les interprètes diffèrent sur cette question. Les uns pensent que les Juifs s'attribuent la liberté politique, oubliant dans l'aveuglement de leur orgueil national les diverses servitudes de leur peuple en Egypte, à Babylone, niant même qu'à cette époque ils sont sous la domination des Romains. D'autres, estimant impossible une prétention si contraire aux faits, croient qu'ils parlent de la liberté religieuse que leur assurait leur privilège de peuple élu, la connaissance du vrai Dieu les élevant au-dessus des autres peuples asservis aux ténèbres du paganisme. Les promesses faites à Abraham (Gen. 17 : 16 ; 22 : 17, 18), prises à la

Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous dis que quiconque 34
fait le péché, est esclave du péché [1]. — Or, l'esclave ne demeure 35
pas toujours dans la maison ; le fils y demeure toujours [2]. — Si donc 36
le Fils vous rend libres, vous serez réellement libres [3]. — Je sais que 37
vous êtes la postérité d'Abraham ; mais vous cherchez à me faire
mourir, parce que ma parole ne pénètre pas en vous [4]. — Ce 38
que j'ai vu chez mon Père, je le dis ; vous donc aussi, ce que
vous avez entendu de votre père, vous le faites [5]. — Ils répondirent 39

lettre, les entretenaient dans cette idée de leur supériorité et de leur indépendance spirituelles. Mais cette explication est alambiquée, et l'on a peine à croire que les adversaires de Jésus se soient arrêtés à de telles pensées. Il est plus simple d'admettre avec Lücke, MM. Weiss et Godet, qu'ils entendent la promesse de Jésus : la vérité *vous rendra libres*, de la liberté civile, et qu'ils se vantent de n'avoir jamais été asservis à leurs concitoyens, la loi (Lév. 25 : 39 et suiv.) interdisant de réduire en esclavage un Israélite. La réponse de Jésus (v. 35) montre qu'il s'agissait bien d'esclaves domestiques.

1. Cette parole claire et profonde, rendue plus pénétrante encore par l'affirmation solennelle : *En vérité, en vérité, je vous dis*, replace la question de liberté ou d'esclavage sur son vrai terrain, celui de la conscience morale. Le *péché* est, dans son essence, la révolte contre Dieu, la folie de vouloir être indépendant de lui. L'homme qui s'y adonne tombe donc par là dans l'*esclavage* de la chair, du monde, du prince de ce monde ; il a mille maîtres, tous étrangers à sa nature. Le développement des passions, en particulier, est un commentaire effrayant de cette parole. (Comp. Rom. 6 : 17, 18 ; Luc 15 : 11 et suiv.)

2. Jésus explique et développe sa pensée de l'esclavage moral en le comparant à l'esclavage social. L'*esclave* n'a aucun droit dans la maison ; il n'y *demeure pas toujours ;* son maître peut le vendre ou le renvoyer. Telle était partout dans l'antiquité sa déplorable condition. Peut-être même, pour répondre à l'objection des Juifs (v. 33), Jésus fait-il allusion au fils d'Agar chassé de la maison, bien qu'il fût « la postérité d'Abraham. » (Gen. 21 : 10, Gal. 4 : 30.) Le *fils*, au contraire, a tous ses droits dans la maison, il y demeure toujours ; il en sera l'héritier ; alors il aura le droit d'affranchir tous les esclaves. (v. 36.) Si maintenant on se souvient que cette *maison* est la maison de Dieu, sa famille, son royaume, on comprendra quel sérieux avertissement il y avait dans cette parole pour les auditeurs de Jésus ! — Plusieurs interprètes pensent qu'ici déjà Jésus se désigne lui-même par ce mot : *le fils*. Mais ce terme ne désigne encore que la qualité d'un fils et non la personne du Fils ; ce n'est qu'au verset suivant que Jésus se fait à lui-même l'application de l'image.

3. *Si donc* (puisqu'il en a le droit et la puissance) *le Fils vous rend libres, vous serez réellement libres. Réellement*, non de la fausse liberté dont vous prétendez jouir (v. 33), mais de « la liberté des enfants de Dieu. » (Rom. 8 : 21.) — « Jésus substitue ici sa propre personne à cette *vérité* dont il disait (v. 32) : *elle vous affranchira*. C'est qu'il est la vérité vivante et que la vérité ne resplendit pour l'homme que dans sa parole. » *Godet.* (2e édit.)

4. Jésus ne nie pas les privilèges extérieurs que ces Juifs tenaient de leur descendance d'Abraham ; mais il leur prouve, en dévoilant les mauvais desseins de leurs cœurs, combien ils sont éloignés d'être ses enfants. Il leur montre ainsi qu'il connaissait leurs sentiments, et que la haine dont il les savait animés, devait aboutir à sa mort : *Vous cherchez à me faire mourir* (gr. *à me tuer*) ! Et la raison qu'il en donne, c'est que sa *parole*, qui les aurait rendus libres de leurs passions, *ne pénètre pas en eux*. D'autres traduisent : ne fait pas de progrès en vous, et pensent que cette déclaration s'adressait à ceux qui avaient commencé à croire. (v. 30.) Le verbe signifie proprement *avancer*.

5. Pourquoi ma parole n'a-t-elle aucun empire sur vous ? C'est parce que cette parole provient d'une tout autre source que vos sentiments et vos actions. *Moi je dis ce que j'ai vu chez mon Père ;* c'est donc lui qui parle par ma bouche. *Vous donc aussi* (ce *donc* marque une ironie

et lui dirent : Notre père, c'est Abraham. Jésus leur dit : Si vous
40 étiez enfants d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham [1]. — Mais
maintenant, vous cherchez à me faire mourir, moi, un homme qui
vous ai annoncé la vérité que j'ai entendue de Dieu : cela, Abraham
41 ne l'a point fait [2]. — Vous faites les œuvres de votre père [3].
Ils lui dirent : Nous ne sommes pas des enfants illégitimes ; nous
42 n'avons qu'un seul Père, Dieu [4]. — Jésus leur dit : Si Dieu était votre
Père, vous m'aimeriez ; car c'est de Dieu que je suis issu et que je
viens ; car aussi je ne suis pas venu de moi-même, mais c'est lui qui
43 m'a envoyé [5]. — Pourquoi ne reconnaissez-vous pas mon langage ?

pleine de tristesse), *ce que vous avez entendu de votre père, vous le faites.* Il ne dit point encore qui est ce père, il le dira au v. 44. Ainsi Dieu et le prince des ténèbres, tels sont les deux êtres invisibles desquels dépendent Jésus d'une part et ses auditeurs d'autre part. Comment pourrait-il y avoir entre eux harmonie ? Comment la parole de Jésus pourrait-elle pénétrer en ceux qui l'entendent? Le texte reçu porte : *mon Père* et *votre père*. *Mon* est omis dans *B*, *C ; votre* dans *B ;* il reste alors, dans les deux propositions, simplement *le père.* Ce texte adopté par les éditeurs modernes donne à la pensée un caractère encore plus finement énigmatique et ironique. En outre, le texte reçu avec *Sin.*, *D*, *Itala* porte : ce que vous avez *vu,* au lieu de : *entendu.* Les copistes auront voulu rendre semblables les deux phrases parallèles.

1. En entendant Jésus leur parler d'un *père* qu'ils imitent dans leurs actions, ses auditeurs se réclament pour la seconde fois (v. 33) de leur descendance d'*Abraham;* mais le Seigneur, plongeant son regard dans leur cœur et dans leur vie, leur prouve qu'ils ne sont point moralement enfants d'Abraham, puisqu'ils font des *œuvres* tout opposées aux siennes. (v. 40.) — D'après une variante, Jésus aurait dit : « Si vous *êtes* (*Sin.*, *B*, *D*) enfants d'Abraham, *vous feriez* ou (impératif) *faites* (*B*, vulgate) les œuvres d'Abraham. » L'idée serait la même au fond.

2. Quel contraste criant entre une telle conduite et *les œuvres d'Abraham !* Le trait le plus saillant de son caractère fut une humble obéissance à Dieu ; et vous, vous *cherchez à faire mourir un homme qui vous annonce la vérité de Dieu !*

3. Pour la seconde fois (v. 38), Jésus cherche à leur faire sentir que, loin d'être moralement les enfants d'Abraham, ils sont sous l'influence d'un autre *père* dont ils imitent les œuvres (v. 44) et qu'il évite encore de nommer.

4. S'apercevant enfin que Jésus parle d'une filiation spirituelle et leur reproche d'être les enfants d'un père invisible auquel ils obéissent, ils affirment hardiment qu'ils n'ont qu'*un seul père,* et que ce père, c'est *Dieu.* Pour le prouver, ils disent avec un orgueil indigné : *Nous ne sommes pas des enfants illégitimes* (gr. *nous ne sommes pas nés de la fornication* ou *de l'adultère.*) Puisqu'il s'agit de leur prétention d'avoir Dieu pour père, ils entendent ces paroles dans un sens spirituel. En effet, dans le langage de l'Ecriture, Dieu est le Père de son peuple (Esa. 63 : 16 ; Mal. 2 : 10) ; les Israélites, qui se détournent de lui pour suivre d'autres dieux, sont nommés les enfants de l'adultère. (Esa. 1 : 21 ; 57 : 3 ; Osée 2 ; 4 ; Jér. 3 : 8.) C'est dans ce sens, de leur fidélité au seul vrai Dieu, que les auditeurs de Jésus s'empressent d'affirmer qu'ils ne sont pas des enfants illégitimes, mais qu'ils n'ont qu'un Père, Dieu. On a donné diverses autres explications de cette parole ; celle que nous venons d'indiquer nous paraît la plus conforme aux idées que les Juifs empruntaient aux Ecritures. Tout au plus pourrait-on ajouter avec M. Godet que, « même en s'élevant avec Jésus au point de vue moral, ils ne peuvent se dégager de leur idée de filiation physique, » et que, en se comparant aux Samaritains, ils se vantent de « n'avoir pas une goutte de sang idolâtre dans les veines, » d'être « Hébreux, nés d'Hébreux. » (Philip. 3 : 5.)

5. *Si Dieu était votre Père,* vous auriez en vous les sentiments dont ses enfants sont animés, et vous m'auriez reconnu dês l'abord ; bien plus, *vous m'aimeriez,* puisque c'est de lui que je tire mon origine : *c'est de Dieu que je suis issu ;* c'est de son essence même que

Parce que vous ne pouvez écouter ma parole [1]. — Vous avez 44
pour père le diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre
père [2]. Il a été meurtrier dès le commencement [3], et il ne se tient pas
dans la vérité, parce qu'il n'y a point de vérité en lui. Quand il pro-
fère le mensonge, il parle de son propre fonds ; car il est menteur,
et le père du mensonge [4]. — Mais moi, parce que je dis la vérité, 45

j'émane (comp. 13 : 3 ; 16 : 27, 28, 30 ; 17 : 8) ; et c'est *aussi* de lui que je tiens ma mission : *c'est lui qui m'a envoyé.*

1. Le *langage*, c'est la forme, l'accent, l'idiome (Math. 26 : 73) ; la *parole*, c'est le fond, le contenu, la pensée. Or les auditeurs de Jésus ne reconnaissent pas son langage, parce qu'ils *ne peuvent pas écouter* sa parole de manière à la recevoir dans leurs cœurs ; ils s'en sont rendus moralement incapables. C'est ainsi que, bien souvent, le langage même de l'Évangile est inintelligible à ceux qui n'en sentent pas la vérité.

2. Gr. *Vous, vous êtes du père, le diable*, c'est-à-dire le père dont vous êtes les enfants, c'est le diable. Jésus venait de dénier à ses adversaires qu'ils fussent enfants de Dieu. (v. 42.) Deux fois il avait insinué qu'ils avaient un autre père (v. 38 et 41) ; maintenant, en présence de leurs orgueilleuses prétentions, il nomme ce *père duquel ils sont* issus, sans reculer devant la sévérité de cette révélation. Il est évident qu'il ne faut entendre ce mot de *père*, ni dans son sens naturel, ni dans un sens métaphysique, mais lui donner une signification morale. Dans le langage de l'Écriture, chacun est fils de celui dont il reçoit les inspirations et qui l'anime de son esprit. « De même que nous sommes nommés enfants de Dieu, non seulement parce que nous lui sommes semblables, mais aussi parce qu'il nous gouverne par son Esprit et parce que Christ vit en nous, afin qu'il nous conforme à l'image de son Père, de même, au contraire, le diable est appelé père de ceux dont il aveugle les entendements, et dont il pousse les cœurs à commettre toute injustice. » *Calvin.* (Comp. 1 Jean 3 : 10.) Il est donc tout naturel d'ajouter que de tels hommes *veulent* agir à la manière de celui qui les inspire, *accomplir ses désirs* ou *ses convoitises.* Quels sont ces *désirs ?* Jésus va le dire, en retraçant en traits saisissants le caractère de Satan, caractère dans lequel les adversaires du Sauveur seront forcés de se reconnaître.

3. Il y a dans ces mots une allusion évidente à l'histoire de la chute, bien connue des auditeurs de Jésus. Satan a été *meurtrier* ou *homicide* en entraînant le premier homme dans le péché, cause de la mort temporelle et éternelle. (Rom. 5 : 12 ; comp. 2 Cor. 11 : 3 ; 1 Jean 3 : 8.) Le mot *dès le commencement*, c'est-à-dire dès l'origine de notre humanité, confirme cette interprétation. D'autres, se fondant sur 1 Jean 3 : 12, 15, voient dans ces paroles une allusion au meurtre d'Abel ; mais nulle part la Bible n'attribue à Satan un rôle spécial dans ce crime. Il est évident, d'ailleurs, que Jésus a en vue un fait universel dans ses conséquences et qui a constitué *enfants du diable* ceux qui, comme lui, portent dans leur cœur des desseins meurtriers. C'est ce qui ressort clairement de ce discours (v. 37, 40, 44) et surtout de ces mots : « Vous voulez accomplir les désirs de votre père. »

4. Jésus emploie ici les mots de *vérité* et de *mensonge* dans leur sens absolu. La vérité, c'est la parfaite harmonie d'un être avec lui-même et avec la pensée qui a présidé à sa création ; en d'autres termes, l'harmonie entre sa nature et sa destination, qui est Dieu. Dès qu'un être tombe de cette vérité, se sépare de Dieu qui est la vérité suprême, il devient une vivante contradiction, un mensonge, et il vit dans le mensonge. C'est là ce que Jésus nous révèle sur la nature de Satan. On ne doit pas traduire, avec la Vulgate et la plupart des anciennes versions : *il ne s'est point tenu dans la vérité*, ni voir dans ces mots, avec Augustin et la plupart des interprètes catholiques, une affirmation de la chute du démon. (2 Pier. 2 : 4 ; Jude 6.) Le sens est : *il ne se tient point dans la vérité*, et ces mots caractérisent la position actuelle de Satan. Il n'est pas moins vrai que la chute de Satan est supposée par notre passage. Satan n'a pas été créé dans le mal, et la conception dualiste d'un principe éternel du mal est étrangère à notre évangile. Satan ne se tient pas dans la vérité, *parce qu'il n'y a point de vérité en lui.* M. Godet fait remarquer l'absence d'article devant le mot *vérité* et paraphrase ainsi : « Sa-

46 vous ne me croyez point [1]. — Qui de vous me convaincra de péché ?
47 Si je dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas [2] ? — Celui qui est
de Dieu, écoute les paroles de Dieu ; c'est pour cela que vous
n'écoutez pas, parce que vous n'êtes point de Dieu [3].

tan est privé de *la* vérité, parce qu'il manque *de* vérité, de cette droiture de la volonté qui aspire à la réalité divine. » Le mensonge est sa nature, et *quand il profère le mensonge, il parle de son propre fonds*. Et enfin, non seulement il est *menteur*, mais le *père du mensonge*, parce qu'il l'a introduit dans ce monde, en prononçant ce premier mensonge : « Vous ne mourrez nullement » (Gen. 3 : 4), et parce qu'il a inspiré dès lors tous les mensonges qui ont eu cours parmi les hommes. — Le grec porte ici littéralement : *il est menteur et son père*, plusieurs interprètes rapportent le pronom *son* à *menteur* et entendent qu'il est le père *du menteur*, qu'il l'inspire. Mais, avec de Wette et d'autres, nous préférons la version admise dans le texte, qui fait du mensonge un principe émanant du diable. Un homme pourrait être le « père du menteur » en lui inspirant la fausseté ; mais être le « père du mensonge » ne peut se dire que du démon. — Quand Jésus parle ainsi de Satan, on ne saurait lui imputer une accommodation aux idées reçues, car « c'est spontanément que Jésus donne cet enseignement sur la personne, le caractère et le rôle de cet être mystérieux. » *Godet*. A quoi on peut ajouter, avec Tholuck, que si les déclarations de ce verset s'appliquent fort bien à un être personnel déchu, elles résistent au contraire à toute explication qui tendrait à ne faire du *diable* qu'une personnification, propre au langage populaire, de l'esprit du monde ou du mal.

1. Ce mot : *mais moi*, placé en tête de la phrase, marque l'opposition absolue qu'il y a entre Jésus et « le Père du mensonge. » (v. 44.) Moi, *je dis la vérité ;* et c'est précisément la raison (*parce que*) pour laquelle *vous*, les enfants de ce père, *ne me croyez point*. Si je proférais le mensonge, vous me croiriez, parce que je parlerais selon l'esprit qui vous anime. (v. 47.) Abîme de dépravation morale et intellectuelle !

2. La preuve sans réplique que Jésus *dit la vérité*, c'est la sainteté de sa vie (v. 29 ; 7 : 18) : *Qui de vous* (gr.) *me convainc de péché ?* « Il faut se représenter cette question suivie d'une pause propre à laisser le temps à quiconque voudra l'accuser de se faire entendre.... Nul n'ouvre la bouche. L'aveu renfermé dans ce silence sert de prémisse au raisonnement suivant. Eh bien donc, si, comme votre silence le démontre, j'enseigne la vérité, pourquoi, vous, ne croyez-vous pas ? » *Godet*. La question que Jésus jette comme un défi à ses adversaires, « témoignage d'une confiance infaillible qui ne craint aucune contradiction, porte sa preuve en soi. Se sentir intérieurement pur de tout péché, telle est la vraie apologie. » *De Wette*. La sainteté parfaite de Jésus-Christ ressort avec évidence de l'assurance avec laquelle il pose cette question. En effet, comme le dit M. Godet, « à supposer que Jésus ne fût qu'un homme plus saint que les autres, un sentiment moral aussi délicat que celui qu'impliquerait un tel état n'aurait pas laissé inaperçue la moindre tache, soit dans sa vie, soit dans son cœur ; et quelle hypocrisie n'eût-il pas fallu dans ce cas pour adresser à d'autres une question dans le but de la leur faire résoudre autrement qu'il n'y répondait lui-même dans son for intime ! En d'autres termes : donner une preuve fausse dont il espère que nul ne pourra démontrer le peu de solidité ! » Ce fait de la sainteté de Jésus-Christ s'impose donc à la conscience humaine et doit gagner au Sauveur la confiance de toute âme sincère. Et comme ce fait est absolument unique dans l'histoire de notre humanité, il forcera tout homme non prévenu à conclure de la sainteté du Sauveur à sa divinité. C'est ce qu'a fait Ullmann dans son beau livre : *La sainteté parfaite de Jésus-Christ*, traduit par Th. Bost. — Il faut donc bien se garder de donner ici au mot de *péché* le sens d'*erreur* et de dire, comme Calvin, que Christ « défend plutôt sa doctrine que sa personne ; » car Jésus ne cherche pas à provoquer une discussion tout intellectuelle, qui serait contraire à sa méthode habituelle. Cette explication dépouille la parole de Jésus de sa signification profonde en méconnaissant la solidarité qu'elle établit entre la sainteté et la vérité.

3. Telle est la vraie réponse à la question qui précède : Pourquoi ne me croyez-vous pas ? Et cette réponse est en même temps une sentence prononcée sur leur

Les Juifs répondirent et lui dirent : N'avons-nous pas raison de 48
dire que tu es un Samaritain, et que tu as un démon[1] ? — Jésus 49
répondit : Je n'ai point un démon ; mais j'honore mon Père, et vous,
vous me déshonorez. — Mais moi je ne cherche point ma gloire ; il 50
en est un qui la cherche, et qui juge[2]. — En vérité, en vérité, je 51
vous le dis : Si quelqu'un garde ma parole, il ne verra jamais la
mort[3]. — Les Juifs lui dirent : Maintenant nous connaissons que tu 52
as un démon : Abraham est mort et les prophètes aussi ; et toi, tu
dis : Si quelqu'un garde ma parole, il ne goûtera jamais la mort !
— Es-tu plus grand que notre Père Abraham, qui est mort ? Les 53
prophètes aussi sont morts. Qui prétends-tu être[4] ? — Jésus ré- 54

incrédulité. Pour *croire* la vérité, il faut *être de Dieu* dont elle émane, c'est-à-dire être sous l'influence de son Esprit, éprouver « l'attrait du Père » (6 : 44) ; c'est ce que Jésus nomme ailleurs « être de la vérité. » (18 : 37.) Or, ses adversaires *ne sont pas de Dieu ;* ils sont du diable (v. 44, la préposition qui indique ce rapport est la même dans les deux cas) ; et voilà pourquoi ils *n'écoutent point* ses paroles. Ce verbe a ici le sens de l'hébreu qui signifie, à la fois, *écouter avec attention, comprendre, obéir.*

1. Les Juifs haïssaient et méprisaient les *Samaritains,* parce qu'ils les considéraient comme des ennemis du peuple de Dieu et des schismatiques. (Math. 10 : 5, 6, note ; comp. Jean 4 : 9.) Appeler quelqu'un *Samaritain* était une injure. Mais, non contents de cet outrage, les adversaires de Jésus en ajoutent un second, plus haineux encore, par ces mots : *Tu as un démon,* c'est-à-dire tu en es possédé, tu es fou. Les Juifs voyaient dans la folie un effet de l'influence satanique. (v. 52 ; 7 : 20.) Ainsi, plus les vérités que proférait le Sauveur devenaient claires et sévères, plus la haine de ses adversaires augmentait. Ne pouvant réfuter ses paroles, ils l'injurient.

2. Sans s'émouvoir de ces injures, Jésus se contente de répondre avec calme et dignité que, dans tout ce qu'il vient de dire, il ne cherche que l'*honneur de Dieu,* non sa propre *gloire,* et il remet sa cause et tout *jugement* à son Père céleste. Eux, au contraire, le *déshonorent* par leurs outrages ; il le sent fort bien, mais il s'en remet à Dieu. (1 Pierre 2 : 23.)

3. A qui s'adressent ces paroles ? Les interprètes se divisent sur cette question. Les uns, Calvin, de Wette, M. Godet, pensent que Jésus, après une pause, se tourne vers ses auditeurs les mieux disposés, vers ceux qui avaient éprouvé un premier mouvement de foi (v. 30) et rempli la condition posée par lui au v. 31 ; il fait maintenant briller à leurs regards la magnifique promesse du v. 51. D'autres, comme Meyer, Weiss, Luthardt, pensent que ces paroles se relient immédiatement à celles qui précèdent, et que Jésus, tout en annonçant le jugement de Dieu (v. 50), déclare une dernière fois que la *parole* qu'il annonce est le seul moyen d'échapper à la *mort.* Si la première supposition paraît plus conforme à la teneur du v. 51, on peut remarquer, à l'appui de la seconde, qu'au v. 52 ce sont les mêmes adversaires qui répondent en reproduisant la pensée injurieuse qu'ils avaient énoncée. (v. 48.) Quoi qu'il en soit, Jésus proclame une de ces vérités profondes qui renferment des trésors de consolation et d'espérance. *Garder sa parole,* c'est *y demeurer* (v. 31), en faire l'élément de sa vie intérieure, la pratiquer dans toute sa conduite. (14 : 23, 24 ; 17 : 6.) Quiconque vit de cette parole, possède la vie éternelle : *il ne verra jamais la mort.* Il ne faut pas diminuer la portée de cette parole en la paraphrasant : « Il mourra bien, mais *non à jamais.* » Cette déclaration absolue et paradoxale doit s'expliquer à la lumière de 11 : 25, 26 ; comp. 5 : 24 ; 6 : 50. Aux yeux de Jésus la mort du corps n'est pas la mort, mais un sommeil (Math. 9 : 24 ; Jean 11 : 11), le passage à la plénitude de la vie. La mort vraie, complète, est celle de l'âme, sa séparation d'avec Dieu ; or une telle mort est devenue impossible pour celui qui possède en Dieu la vie éternelle. — Sur cette expression significative : *voir la mort,* comp. Luc 2 : 26.

4. Les Juifs, prenant le mot de *mort*

pondit : Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien ; c'est
mon Père qui me glorifie, lui dont vous dites : Il est notre Dieu[1]. —
55 Et vous ne le connaissez point ; mais moi je le connais ; et si je dis
que je ne le connais pas, je serai semblable à vous, un menteur ;
56 mais je le connais, et je garde sa Parole[2]. — Abraham, votre père,
a tressailli de joie de ce qu'il verrait mon jour ; et il l'a vu, et il
57 s'est réjoui[3]. — Les Juifs lui dirent donc : Tu n'as pas encore cin-

dans un sens purement matériel, s'affermissent dans leur opinion injurieuse que Jésus est fou, qu'il parle sous l'influence d'un *démon*. (v. 48, note.) Les plus grands hommes de Dieu, *Abraham*, *les prophètes sont morts ;* et toi, tu prétends avoir la puissance d'exempter de la mort ! *Qui prétends-tu être ?* (gr. *qui te fais-tu toi-même ?*) — Au lieu du terme : *voir la mort*, ces disputeurs disent *goûter* la mort. L'idée est la même, avec cette différence que ce dernier mot offre l'image d'une coupe amère qu'il s'agit de vider. (Comp. Math. 16 : 28.)

1. Jésus répond à ceux qui l'accusent de s'élever lui-même jusqu'à prétendre délivrer de la mort : Si c'est *moi*, moi seul, *qui me glorifie*, cette gloire est vaine ; mais je la puise tout entière dans mon unité avec *mon Père*. (Comp. v. 16.) C'est lui, dont vous dites : *Il est notre Dieu, qui me glorifie*. S'il était vraiment votre Dieu, vous croiriez en moi ; mais votre opposition contredit vos paroles. Le texte reçu avec *Sin.*, *B*, *D* porte : « Qu'il est *votre* Dieu. » Meyer, Tischendorf, Tregelles préfèrent le texte de *A*, *C*, la plupart des *majusc.*, estimant que *votre* est une correction faite sous l'influence du *vous* qui précède.

2. *Vous ne le connaissez point ;* il y a en grec le parfait qui signifie : vous n'avez pas appris à le connaître et vous ne le *connaissez* pas actuellement. Malgré la révélation de Dieu dans sa Parole, ils sont dans cette profonde ignorance, à cause de leur aveuglement moral. Mais Jésus *le connaît* et il *garde sa parole*, car il est avec lui dans une complète unité de volonté et d'amour. C'est à ce caractère que les Juifs auraient dû reconnaître la vérité divine de ses paroles. Indigné de leur résistance à cette vérité, Jésus leur rappelle encore l'esprit de *mensonge* qui en est la cause et qu'il leur a déjà signalé au v. 44.

3. Jésus, après s'être justifié du reproche de se glorifier lui-même, aborde la question posée par les Juifs : « Es-tu plus grand qu'Abraham ? » (v. 53.) Oui, je le suis, répond-il hardiment, puisque j'ai été l'objet de l'espérance et de la joie de ce patriarche. Il y a de l'ironie dans ce mot : *Abraham, votre père,* celui que vous vénérez, s'est humblement réjoui dans l'espoir de ma venue. Quel contraste avec leur attitude ! L'événement après lequel soupirait Abraham, et que Jésus appelle *mon jour,* ne peut être que l'apparition du Sauveur sur la terre, pour accomplir la rédemption du monde. (Luc 17 : 22.) En effet, quoique ce terme désigne fréquemment sa seconde venue (Luc 17 : 24, 26 ; 1 Cor. 1 : 8 ; Philip. 1 : 6 ; 1 Thes. 5 : 2, etc.), il n'est pas probable qu'il faille l'entendre ici dans ce sens. Mais quand est-ce qu'Abraham *a tressailli* dans l'espérance *de voir* ce *jour* de Christ ? et quand est-ce qu'*il l'a vu et s'en est réjoui ?* car ce sont bien ces deux joies successives que Jésus attribue au patriarche. Sur la première question, les interprètes sont d'accord : les promesses de Dieu, auxquelles Abraham crut, furent la cause de sa joyeuse espérance, car elles avaient pour objet le salut du monde. (Gen. 18 : 17, 18 ; 22 : 18, etc.) Sur la seconde question : quand est-ce qu'Abraham *a vu* ces espérances réalisées et *s'en est réjoui ?* les opinions sont diverses. Les Pères de l'Eglise et les réformateurs ont généralement rapporté ce fait à la vie d'Abraham sur la terre et l'expliquent, soit, encore ici, par sa foi aux promesses de Dieu, soit par une vision prophétique (comp. Hébr. 11 : 13), ou quelque révélation, qui lui auraient été accordées à un moment de sa carrière que nous ne connaissons pas, soit par quelque événement important de sa vie, par exemple, lorsqu'Isaac lui fut donné dans sa vieillesse ou lui fut rendu après l'épreuve de Morija. (Gen. 22.) Mais les interprètes modernes objectent à cette explication que les deux propositions du verset : *il a tressailli de voir mon jour* et *il l'a vu et s'est réjoui* n'exprimeraient qu'une même émotion, ce qui n'est pas naturel ; et que, d'autre part, elle ne rend pas compte de ce terme précis *mon jour*,

quante ans, et tu as vu Abraham[1] ! — Jésus leur dit : En vérité, en 58
vérité, je vous le dis : Avant qu'Abraham fût, je suis[2]. — Ils ramas- 59
sèrent donc des pierres pour les jeter contre lui[3] ; mais Jésus se cacha,
et il sortit du temple[4].

2. *La guérison de l'aveugle-né. Dernière phase du conflit.* (ch. 9 et 10.)

A. 9 : 1-41. L'AVEUGLE-NÉ GUÉRI. — 1° *Le fait.* — *a*) *Rencontre de l'aveugle et question des disciples.* Jésus voit en passant un aveugle de naissance. Ses disciples lui demandent si cette épreuve a pour cause les fautes de cet homme ou celles de ses parents. Jésus déclare qu'elle est destinée à manifester les œuvres de Dieu. Il doit accomplir les œuvres de Celui qui l'a envoyé avant que la nuit vienne. Il est la lumière

ou lui donne un sens forcé. Ils admettent donc qu'Abraham a réellement *vu le jour* du Sauveur, c'est-à-dire sa venue sur la terre, et cela du haut du ciel où il vit. Ce serait en même temps, une réfutation indirecte de la parole des Juifs : « Abraham est mort » (v. 52), et une confirmation de la déclaration du Sauveur : « Si quelqu'un garde ma parole, il ne verra jamais la mort. » (v. 51.) C'est l'interprétation admise par la plupart des exégètes modernes, Lücke, Tholuck, de Wette, Lange, MM. Luthardt, Weiss, Godet. On pourrait objecter que l'idée de mettre ainsi un habitant du ciel en rapport avec la terre et de lui attribuer la connaissance de ce qui s'y passe est étrangère au Nouveau Testament. Divers indices significatifs montrent cependant que les deux mondes ne sont pas absolument fermés l'un à l'autre. Voir, relativement à ce même Abraham, Luc 16 : 23-25. Et quand il s'agit d'un fait aussi immense que la venue du Sauveur, pouvait-il être ignoré dans le ciel ? Moïse et Elie n'en furent-ils pas les témoins ? (Math. 17 : 3 ; Marc 9 : 4 ; Luc 9 : 30, 31) ne fut-il pas annoncé à la terre par des anges ? (Luc 2 : 10, 11, 13, 14.)

1. De ce qu'Abraham a vu le jour de Christ, il paraissait résulter que Christ avait dû *voir Abraham*, c'est-à-dire avoir existé deux mille ans avant son temps. Quelle absurdité aux yeux des Juifs ! — Bien que Jésus n'eût que trente et quelques années, les Juifs disent : *Tu n'as pas encore cinquante ans*, afin d'être sûrs de dépasser son âge dans leur estimation. Ils veulent dire : Tu n'es pas encore un vieillard. (Nomb. 4 : 3, 39 ; 8 : 24, 25.)

2. Gr. Avant qu'Abraham *devînt*, naquît à l'existence, *moi*, *je suis*. Le *devenir* appartient à tout ce qui est créé ; l'*être* absolu, éternel, appartient à Dieu seul, et c'est dans ce sens que Jésus-Christ parle ici. (Comp. v. 24, note.) Il faut bien remarquer ce présent : *je suis ;* Jésus ne dit pas : *j'étais*, comme le voudrait la grammaire et comme traduit Ostervald ; pour lui, le temps n'existe pas. Cette grande vérité de sa préexistence éternelle, Jésus l'affirme solennellement, en présence de ses ennemis, comme il l'exprimera en parlant à Dieu son Père, dans sa dernière prière. (17 : 5.) C'est donc de la bouche même de son Maître que Jean a tiré l'idée sublime de son prologue. (1 : 1.) — Il est tristement instructif de voir les efforts d'imagination que faisait l'ancien socinianisme, et que font encore aujourd'hui bien des théologiens, pour échapper à la vérité révélée par ces paroles.

3. Ils ont compris. « Devant cette réponse, il ne restait aux Juifs qu'à adorer,... ou à lapider. » *Godet.* (5 : 18 ; 10 : 31-33.)

4. Jésus *se cacha* dans la foule qui l'entourait et où ses disciples purent faciliter son évasion. Ainsi *il sortit du temple* pour se soustraire aux desseins meurtriers de ses ennemis. — Le texte reçu ajoute : *passant au milieu d'eux ; et ainsi il s'en alla.* Ces mots qui manquent dans *Sin.*, *B*, *D*, *Itala* sont presque littéralement empruntés à Luc 4 : 30, et ont été introduits dans notre texte afin de marquer que Jésus recourut à un miracle pour se soustraire au danger. Mais l'expression : *il se cacha* exclut plutôt qu'elle ne suppose une action surnaturelle. — « C'est ici le terme de la lutte la plus violente que Jésus ait eu à soutenir en Judée. La victoire générale de l'incrédulité y est décidée pour la Judée comme elle l'a été au ch. 6 pour la Galilée. Aussi, dès maintenant, Jésus abandonne graduellement le champ de bataille à ses adversaires jusqu'à cet autre *il se*

du monde, tant qu'il est dans le monde. (1-5.) — *b*) *La guérison*. Jésus fait de la boue, l'applique sur les yeux de l'aveugle et l'envoie se laver à Siloé. L'aveugle obéit, et s'en retourne voyant clair. (6, 7.) — *c*) *Les voisins et connaissances*. Ils sont dans le doute sur son identité, et lui demandent comment il a été guéri. Il fait le récit de sa guérison, affirme que c'est Jésus qui l'a guéri, mais ne peut dire où il est. (8-12.) — 2° *L'enquête des pharisiens*. — *a*) *L'aveugle amené aux pharisiens*. Ils le conduisent aux pharisiens. C'était un jour de sabbat que Jésus lui avait rendu la vue. Interrogé, il raconte comment la guérison a été opérée. Les pharisiens sont divisés ; les uns se heurtent à la violation du sabbat, les autres considèrent le miracle. Ils demandent à l'aveugle son opinion sur Jésus. Il le tient pour un prophète. (13-17.) — *b*) *Interrogatoire des parents*. Ils attestent que c'est bien leur fils, et qu'il est né aveugle, mais n'osent rien dire au sujet de sa guérison, par crainte des Juifs qui avaient décidé d'exclure de la synagogue les adhérents de Jésus. (18-23.) — *c*) *Seconde comparution de l'aveugle*. Les pharisiens, ayant rappelé l'aveugle, l'adjurent de donner gloire à Dieu et lui déclarent que Jésus est un violateur de la loi. L'aveugle invoque l'expérience qu'il a faite. Ils le questionnent de nouveau sur l'acte de Jésus. Il s'en réfère à ce qu'il a déjà dit, et leur demande s'ils se proposent de devenir ses disciples. Ils répondent par des injures. Leur maître, c'est Moïse, à qui Dieu a parlé, tandis qu'ils ne savent d'où est Jésus. C'est ce qui est étonnant, réplique l'aveugle, car il m'a ouvert les yeux ; or Dieu n'exauce pas les pécheurs ; si donc Jésus ne venait pas de Dieu, il ne pourrait rien faire. Les pharisiens reprochent à l'aveugle de prétendre les enseigner, lui qui est né tout entier dans le péché, et ils le chassent. (24-34.) — 3° *Le résultat moral*. — *a*) *Jésus fait disciple l'aveugle*. Jésus apprend son expulsion, et, le rencontrant, lui demande s'il croit au Fils de l'homme. Qui est-il ? répond l'aveugle. Celui qui te parle, dit Jésus. L'aveugle-né confesse sa foi en se prosternant. (35-38). — *b*) *Jésus proclame le double but de sa mission*. C'est de faire voir les aveugles et de rendre aveugles ceux qui voient. Les pharisiens, se sentant visés par cette parole, demandent à Jésus s'il les range parmi les aveugles. Jésus déclare que leur état est sans remède à cause de leur orgueilleuse assurance. (39-41.)

IX Et comme Jésus passait, il vit un homme aveugle de naissance[1].
2 — Et ses disciples l'interrogèrent, disant : Rabbi, qui a péché, celui-
3 ci ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle[2] ? — Jésus répondit :

cacha définitif (12 : 36), qui clora son ministère public en Israël. » *Godet*.

1. Si les mots qui, dans le texte reçu, terminent le ch. 8 : *Et ainsi il s'en alla* (gr. il *passa*), étaient authentiques, le commencement du ch. 9 : *Et comme il passait*, ou *en passant*, se rattacherait immédiatement à la scène violente qui marqua la sortie de Jésus du temple. (8 : 59.) Mais dans ce cas il serait invraisemblable que les disciples eussent si tôt recouvré le calme que suppose leur question. (v. 2.) Rien n'oblige, dans le texte authentique, à rapprocher autant les deux faits. C'est plus loin, dans les rues de Jérusalem, peut-être au soir de cette journée (v. 4), ou d'une journée qui suivit, que s'offrit aux regards de Jésus cet objet digne de toute sa compassion : *un homme aveugle de naissance*, qui avait toujours vécu dans les ténèbres et n'avait jamais vu ni les beautés de cet univers, ni les traits de ceux qu'il aimait. En outre, il était indigent et réduit à mendier son pain. (v. 8.) Aussi excita-t-il la pitié du Sauveur. Jésus *le vit*, et ce malheureux lui fournit l'occasion de l'un de ses plus grands miracles, en même temps que d'une instruction profonde pour ses disciples.

2. Les *disciples*, voyant que Jésus arrêtait ses regards sur ce malheureux, lui adressent une question qui suppose dans leur esprit, à la fois une vérité profonde et une dangereuse erreur. La vérité, c'est que tout mal dans ce monde, toute souffrance de notre humanité provient *du péché*, et ne saurait, sans blasphème, être attribuée à Dieu. (Gen. 3 ; Rom. 5 : 12.) L'erreur, qui était générale parmi les

Ni lui ni ses parents n'ont péché, mais c'est afin que les œuvres de
Dieu soient manifestées en lui[1]. — Il me faut faire les œuvres de 4
Celui qui m'a envoyé, pendant qu'il est jour; la nuit vient, où per-
sonne ne peut travailler[2]. — Pendant que je suis dans le monde, je 5

Juifs, consistait à penser que toute souffrance personnelle est le châtiment de péchés personnels. Cette idée rendait injustes les amis de Job : les terribles épreuves de cet homme intègre leur paraissaient le signe irrécusable de graves transgressions, dont il s'était rendu coupable à l'insu de tous. (Comp. Luc 13 : 1, 2e note.) Avec une semblable pensée dans l'esprit, les disciples ne conçoivent d'autre alternative que celle-ci : ou l'épreuve de l'*aveugle* avait pour cause les péchés de *ses parents,* par une solidarité qu'ils pouvaient fonder sur Ex. 20 : 5 et sur l'expérience, qui nous montre bien souvent des enfants héritant des auteurs de leurs jours des maux divers ; ou bien cet homme souffrait la peine de *ses propres péchés.* Mais comment cela était-il possible, puisqu'il était *né aveugle ?* Ici bien des exégètes prêtent aux disciples diverses spéculations dont ils étaient, pensons-nous, innocents. Les uns leur attribuent l'idée qu'il est possible à un enfant de pécher dès le sein de sa mère (selon l'explication que les rabbins donnaient de Gen. 25 : 22, mais contrairement à l'affirmation de Paul, Rom. 9 : 11) ; d'autres pensent que leur question est inspirée par la croyance à la métempsycose, ou par l'idée platonicienne de la préexistence des âmes, qui pourraient souffrir dans cette vie la peine de péchés commis dans une existence précédente ; d'autres encore s'arrêtent à l'idée d'une participation de l'enfant au péché originel dès avant sa naissance. (Ps. 51 : 7.) Tout cela est sans fondement dans le texte. Les disciples se trouvent en présence d'une alternative dont le premier terme est une simple impossibilité, tandis que le second terme suppose un fait possible, mais qui froisse leur sentiment de la justice. Ils demandent à leur Maître de leur expliquer cette difficulté. Ils ne seront pas déçus dans leur attente.

1. Jésus ne nie point les *péchés* de l'aveugle ou ceux de *ses parents,* mais il conteste que son infirmité soit le châtiment spécial de leurs fautes personnelles. Puis, il élève les pensées de ses disciples vers la miséricorde infinie de Dieu qui sait transformer un mal temporel en un bien éternel. Cette action salutaire de la providence divine, dont il se sait l'organe particulier (v. 5), est ce que Jésus appelle *les œuvres de Dieu,* ces œuvres de sa grâce que Jésus accomplissait alors dans toute sa vie. (v. 4 ; comp. 5 : 36 ; 10 : 25.) Il allait opérer une telle *œuvre* sur le corps et sur l'âme de l'aveugle. Ce dernier était né aveugle *afin que les œuvres* divines fussent *manifestées en lui.* Il fut, en effet, par son infirmité même, mis en rapport avec Jésus et amené à la foi et à la vie éternelle. (v. 38.) Ces paroles de Jésus nous révèlent la vraie théodicée et sont la seule solution du problème que soulèvent les souffrances de notre humanité. (Comp. 11 : 4.) A la vue de ceux qui souffrent, gardons-nous de jugements faux et injustes, mais souvenons-nous plutôt de paroles telles que celle-ci : « Le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il frappe de ses verges tous ceux qu'il reconnaît pour ses enfants. » (Hébr. 12 : 6.) A ce point de vue nous apparaissent, dans leur pleine harmonie, la justice et la miséricorde de Dieu.

2. Pour Jésus, comme pour les siens, il n'y a qu'un temps déterminé où ils puissent *travailler* et *faire les œuvres* de Dieu : c'est le temps de la vie présente. En effet, ces mots : *pendant qu'il fait jour,* sont clairement expliqués par ceux-ci : *pendant que je suis dans le monde.* (v. 5.) *Le jour,* pendant lequel on travaille, est donc celui de notre vie ; *la nuit,* c'est la mort. Jésus fait ainsi allusion à sa fin prochaine et montre, dans son infatigable activité, l'exemple que doivent imiter les siens. On pourrait objecter que, pour Jésus, cette activité ne cessa point avec sa mort, puisque c'est du sein de sa gloire qu'il a fait les plus grandes œuvres et fondé le royaume de Dieu sur la terre. Cela est vrai, mais il est vrai aussi que le temps déterminé de sa vie terrestre était celui où il devait accomplir son œuvre spéciale et sauver le monde par ses souffrances et sa mort. Après cela, ce sera par l'Esprit de Dieu et par le ministère de ses témoins que Jésus poursuivra son œuvre. — Au reste, cette objection tomberait s'il fallait, avec Tischendorf, admettre la leçon du *Sin.* : Il *nous* faut... de Celui qui *nous* a envoyés, ou celle de *B, D,* que préfèrent la plupart des critiques : Il *nous* faut... de Celui qui *m*'a envoyé ; car de cette manière, Jésus

6 suis la lumière du monde[1]. — Ayant dit cela, il cracha à terre et fit
de la boue avec sa salive, et il appliqua cette boue sur les yeux de
7 l'aveugle[2]. — Et il lui dit : Va, lave-toi au réservoir de Siloé (ce qui
signifie Envoyé)[3]. Il s'en alla donc, et se lava, et revint voyant[4].

comprendrait tous ses disciples dans cette sérieuse déclaration, que nul ne peut travailler durant la nuit. Au fond, c'est bien la pensée du Sauveur, même dans les termes du texte reçu, et celui-ci a pour lui l'autorité de la plupart des *majusc.* et celle des anciennes versions.

1. Gr. *Quand* je suis.... Cette conjonction fait ressortir le caractère transitoire de l'activité de Jésus ici-bas. Jésus confirme et explique sa déclaration précédente. Il fait véritablement les œuvres de Dieu, parce qu'il est *la lumière du monde*. Cette grande parole, qui serait d'un insensé, si elle n'était du Fils de Dieu, il l'a répétée plus d'une fois (8 : 12; 12 : 35); mais ici, il la prononce avec un à-propos particulier au moment où il va communiquer à cet aveugle la lumière du corps et celle de l'âme. Et, dans ce qu'il vient de dire, n'a-t-il pas déjà fait resplendir la lumière sur les douloureux mystères de notre vie (v. 3) et sur l'emploi du temps qui nous est donné ici-bas? (v. 4.)

2. D'ordinaire le Seigneur guérit les malades simplement par sa parole créatrice. Dans certains cas, assez rares, il emploie des moyens extérieurs. (Math. 8 : 3; Marc 7 : 33; 8 : 23.) Ici, il fait avec sa *salive* une *boue* qu'il (gr.) *mit comme un onguent sur les yeux de l'aveugle*. Pourquoi? Nous ne le savons pas. Toutes les explications qu'on a données de ce procédé se réduisent à des conjectures. Jésus, qui ne faisait rien d'inutile, rien qui fût une simple apparence, jugeait sans doute ces moyens nécessaires à l'accomplissement de la guérison. Le miracle n'en restait pas moins un acte surnaturel de sa puissance divine. Qu'ensuite on suppose qu'il voulût par ce traitement spécial se mettre dans un rapport personnel avec le malade, lui inspirer de la confiance, éveiller et, en même temps, éprouver sa foi, rien de plus naturel, et c'est ce qu'admettent la plupart des interprètes. Aller plus loin, dire que Jésus, en ajoutant à la cécité naturelle de l'aveugle une cécité artificielle, produite par l'enduit de boue, voulait enseigner au malade que pour recouvrer la vue, il fallait commencer par devenir plus complètement aveugle, pour s'abandonner entièrement à la puissance du Sauveur, cela nous paraît un peu cherché.

3. Ordonner à l'aveugle d'aller *se laver au réservoir de Siloé*, c'était encore exercer sa foi, tout en accomplissant le miracle de sa guérison. (Comp. 2 Rois 5 : 10-14.) La source de *Siloé* avait joué un rôle dans les cérémonies de ces jours de fête. (7 : 37, 2e note.) « Le pied du mont de Morijah, vis-à-vis de Siloé, est couvert de jardins potagers disposés en terrasses où sont plantés des grenadiers et où l'on cultive des artichauts et d'autres légumes. Ce sont les anciens *jardins du Roi;* ils ont la verdure la plus fraîche que j'aie encore vue en Palestine. Ils la doivent à l'eau du réservoir de Siloé qui est au-dessus et au moyen duquel on les irrigue. La source proprement dite est un peu plus haut dans la vallée; on l'appelle aujourd'hui *fontaine de la Vierge*. Elle communique par un conduit souterrain avec la fontaine de Siloé. Celle-ci coule doucement (Esa. 8 : 6) dans une grotte située à l'extrémité du Tyropéon et où l'on descend par des degrés; devant la grotte est le réservoir où Jésus envoya l'aveugle-né. Nous y trouvons une femme occupée à puiser de l'eau. J'ai goûté de cette eau qui ne m'a pas paru très froide et à laquelle je n'ai pas trouvé le petit goût salé que lui attribuent plusieurs voyageurs. » *F. Bovet*, *Voyage en Terre sainte*, p. 261. — Jusqu'ici tout est simple dans ce récit. Mais l'évangéliste a trouvé bon de traduire le nom de *Siloé* (hébr. *Schélach* ou *Schiloach*, Néh. 3 : 15; Esa. 8 : 6), auquel évidemment il attachait de l'importance à cause de sa signification d'*Envoyé*. Or, plus d'un commentateur n'a trouvé là qu'un jeu de mots peu digne de l'apôtre : celui-ci rapprocherait le nom d'*Envoyé* du fait que l'aveugle lui-même était *envoyé* à ce réservoir par Jésus. Lücke suppose que la parenthèse est une interpolation. Pour retrouver la vraie pensée de l'évangéliste, il suffit de se rappeler, avec M. Bovet, que « cette double fontaine de Siloé, jaillissant du rocher même sur lequel s'élevait la maison de Dieu, était, pour les Israélites, un symbole de vie spirituelle et qu'il y est fait souvent allusion dans l'Ecriture. » (Ezéch. 47.) Cette source bénie était donc à un double titre un don de

Les voisins donc et ceux qui auparavant voyaient qu'il était men- 8
diant, disaient : N'est-ce pas là celui qui se tenait assis et qui men-
diait? — Les uns disaient : C'est lui. D'autres disaient : Non, mais 9
il lui ressemble. Lui-même disait : C'est moi [1]. — Ils lui disaient 10
donc : Comment donc tes yeux ont-ils été ouverts? — Il répon- 11
dit : L'homme qu'on appelle Jésus a fait de la boue, et l'a appli-
quée sur mes yeux, et m'a dit : Va à Siloé, et lave-toi. J'y suis donc
allé, et me suis lavé, et j'ai recouvré la vue [2]. — Ils lui dirent : Où 12
est cet homme? Il dit : Je ne sais [3].

Ils mènent vers les pharisiens celui qui avait été aveugle. — Or, 13, 14
c'était un jour de sabbat que Jésus avait fait de la boue, et lui avait
ouvert les yeux [4]. — Les pharisiens aussi lui demandaient donc, à 15

Dieu. Le nom qu'elle avait reçu comme telle : *Envoyé,* était précisément le terme par lequel, dans notre évangile, Jésus caractérise sa mission divine. (3 : 17; 5 : 36; 6 : 29; 10 : 36; 17 : 3, 8, 21, etc.) N'était-il pas naturel dès lors d'établir un rapprochement entre la source qui portait ce nom prophétique et Celui qui offrait à toutes les âmes altérées des eaux vives, et qui se désignait sans cesse lui-même par ce même nom?

4. Peut-être l'aveugle avait-il été conduit à la source par quelqu'un qui lui rendait, pour la dernière fois, ce service; mais il *revint voyant.* Et avec quelle joie! Il *revint,* non pas immédiatement vers Jésus qu'il ne connaissait pas, mais vers les siens. (v. 8 et 18.)

1. Le résultat du miracle est que les *voisins* de l'aveugle guéri discutent l'identité de sa personne et diffèrent d'opinion à son égard. Leur hésitation se conçoit d'autant mieux que la physionomie de cet homme devait paraître tout autre depuis que ses yeux s'étaient ouverts et rayonnaient de joie. Cette première scène est décrite d'une manière vive et dramatique. — Au v. 8, le texte reçu porte : *aveugle* au lieu de *mendiant.* Au v. 9, le texte reçu porte seulement : « Il lui ressemble » (gr. *semblable*). La leçon de *Sin.*, *B*, *C*, vers. : « *Non, mais* il lui ressemble, » implique une négation plus prononcée de l'identité.

2. On lui demande *comment* il a été guéri. C'est là une question à laquelle nul homme n'aurait pu répondre ; car le *comment* d'un miracle est toujours un mystère. Mais ce qu'il a éprouvé, son expérience, c'est là ce que l'aveugle guéri raconte avec autant de précision que de simplicité et de vérité.

3. Comme l'aveugle n'avait pas pu *voir* Jésus avant sa guérison et qu'immédiatement après il était retourné chez lui, il ne pouvait réellement pas *savoir* où était son libérateur. — L'évangéliste nous décrit d'une manière admirable les développements progressifs de la lumière intérieure dans cet homme qui venait de voir, pour la première fois, la lumière du jour. D'abord il ne connaît que l'expérience qu'il a faite de la puissance et de l'amour de Jésus (v. 11) ; il arrive ensuite à la conviction que son libérateur est un prophète, un envoyé de Dieu (v. 17) ; puis il affirme courageusement cette conviction devant les ennemis du Sauveur (v. 27-33) ; enfin, en présence et par la parole de Jésus, il parvient à une pleine foi en lui. (v. 38.)

4. Qui sont ceux qui *mènent* cet homme *vers les pharisiens ?* Evidemment quelques-uns de ces *voisins* dont il vient d'être fait mention (v. 8), plus particulièrement ceux qui avaient exprimé leurs doutes. (v. 9.) L'évangéliste remarque incidemment que la guérison avait eu lieu *un jour de sabbat.* Cette circonstance augmentait leur incertitude. Les pharisiens seuls, pensent-ils, pouvaient porter un jugement sur la valeur légale de cette action ; eux-mêmes ne se permettent pas de l'apprécier. Il y a donc, dans leurs motifs, plus d'ignorance et de servilité que d'inimitié contre Jésus. — Mais qui étaient ces *pharisiens* que l'on constitue juges du Sauveur? Etait-ce le sanhédrin en séance, malgré le sabbat, ou une délégation de ce corps, ou bien les pharisiens, à Jérusalem, avaient-ils une organisation propre, avec une sorte de tribunal permanent? Les interprètes diffèrent sur ce point. Ce qu'il importe de remarquer, c'est que ceux qui sont ainsi désignés

leur tour, comment il avait recouvré la vue. Et il leur dit : Il m'a mis
16 de la boue sur les yeux, et je me suis lavé, et je vois [1]. — Quelques-
uns d'entre les pharisiens disaient donc : Cet homme ne vient pas
de Dieu, puisqu'il n'observe pas le sabbat. D'autres disaient : Com-
ment un homme pécheur peut-il faire de tels miracles ? Et il y eut
17 division entre eux [2]. — Ils disent donc encore à l'aveugle : Toi, que
dis-tu de lui, de ce qu'il t'a ouvert les yeux ? Et il dit : C'est un
18 prophète [3]. — Les Juifs donc ne crurent point qu'il eût été aveugle
et qu'il eût recouvré la vue, jusqu'à ce qu'ils eussent appelé les pa-
19 rents de celui qui avait recouvré la vue [4]. — Et ils les interrogè-
rent, disant : Est-ce là votre fils, que vous dites être né aveugle ?
20 Comment donc voit-il maintenant [5] ? — Ses parents donc répondi-
rent et dirent : Nous savons que c'est là notre fils, et qu'il est
21 né aveugle. — Mais comment il voit maintenant, nous ne le sa-
vons pas ; ou qui lui a ouvert les yeux, nous ne le savons pas.
Interrogez-le lui-même. Il a de l'âge, il parlera de ce qui le con-
22 cerne [6]. — Ses parents dirent cela, parce qu'ils craignaient les Juifs ;

agissent comme des hommes officiels et s'attribuent l'autorité de chefs du peuple.

1. Ils lui demandèrent *à leur tour* (gr. *de nouveau*), parce qu'ils ne font que répéter la question du v. 10. Le *comment* se rapporte à ce que Jésus avait fait ; il leur importait de savoir s'il y avait là de quoi fonder l'accusation d'une violation du sabbat. (v. 16.) — Quelle précision et quelle vérité dans la réponse de l'aveugle guéri ! Trois mots lui suffisent.

2. Ces *quelques-uns*, d'entre les plus mal intentionnés, ne nient pas encore le miracle (v. 18) ; mais ils en concluent que celui qui l'a opéré ne peut pas être un Envoyé de Dieu, parce qu'à leurs yeux son action était une violation du sabbat. *D'autres*, plus éclairés, mieux disposés, concluent, comme Nicodème (3 : 2), que de *tels miracles* ne peuvent pas être l'œuvre d'un *homme pécheur*, c'est-à-dire, d'un transgresseur de la loi divine. Ils se refusent donc à admettre qu'il y ait eu violation du sabbat. C'est ainsi qu'il y avait *division entre eux*.

3. L'opinion de l'aveugle guéri n'importait pas beaucoup aux plus hostiles de ces hommes (v. 34) ; mais ils la lui demandent dans l'espoir de lui arracher quelque parole qui leur permît de fonder une accusation contre Jésus ou de convaincre d'imposture celui qui avait recouvré la vue. (v. 18.) Au lieu de cela, ils entendent de sa bouche cette première confession : *C'est un prophète*, un Envoyé de Dieu. La conviction de cet homme s'était éclairée et affermie par la discussion même à laquelle il venait d'assister.

4. Maintenant Jean n'emploie plus le mot de pharisiens ; il dit : *les Juifs*, terme par lequel il désigne toujours les adversaires du Sauveur. (1 : 19, note.) Ils ne *crurent point* (gr.) *à son sujet qu'il avait été aveugle et qu'il avait recouvré la vue ;* mais, soupçonnant une entente entre lui et Jésus, ils voulurent avoir le témoignage de *ses parents* eux-mêmes, qui devaient le mieux connaître l'état précédent et l'état actuel de leur fils.

5. Deux questions, dont la première était bien facile à résoudre. Quant à la seconde, ses parents ne peuvent ni ne veulent y répondre. Par ces mots : votre fils *que vous dites être né aveugle*, les interrogateurs trahissent leur incrédulité sur ce fait même.

6. Les parents affirment ce double fait que c'est là *leur fils* et qu'il est *né aveugle*. Mais, quant à la guérison et quant à celui qui l'a accomplie, ils s'empressent de nier toute connaissance et de rejeter sur leur fils le soin de répondre à ces questions. Les paroles qui suivent (v. 22-24) n'expliquent que trop bien cette lâcheté et cette servilité, ainsi que l'espèce

car les Juifs étaient déjà convenus que si quelqu'un le reconnaissait
pour le Christ, il serait exclu de la synagogue [1]. — C'est pour cela 23
que ses parents répondirent : Il a de l'âge, interrogez-le lui-même.
— Ils appelèrent donc pour la seconde fois l'homme qui avait été 24
aveugle, et lui dirent : Donne gloire à Dieu ; nous savons que cet
homme est un pécheur [2]. — L'aveugle donc répondit : S'il est un pé- 25
cheur, je ne sais ; je sais une chose, c'est que j'étais aveugle, et que
maintenant je vois [3]. — Ils lui dirent donc : Que t'a-t-il fait ? Com- 26
ment t'a-t-il ouvert les yeux [4] ? — Il leur répondit : Je vous l'ai déjà 27
dit, et vous n'avez pas écouté ; pourquoi voulez-vous l'entendre en-
core ? Voulez-vous aussi devenir ses disciples [5] ? — Ils l'injurièrent 28
et dirent : Toi, tu es disciple de cet homme ; mais nous, nous som-
mes disciples de Moïse [6]. — Nous savons que Dieu a parlé à Moïse, 29
mais pour celui-ci, nous ne savons d'où il est [7]. — Cet homme ré- 30

de terreur que l'autorité despotique des pharisiens inspirait au peuple.

1. L'*exclusion de la synagogue*, et par là de toute communion religieuse avec le peuple, était le premier degré de l'excommunication. Cette décision prise par le sanhédrin contre les adhérents de Jésus avait dû faire sensation dans Jérusalem, et les parents de l'aveugle ne pouvaient l'ignorer.

2. Les adversaires, comme l'observe M. Luthardt, trahissent tout d'abord leur embarras, en rappelant une seconde fois comme témoin celui dont la guérison témoignait contre eux ; il leur importait beaucoup de le décider à rétracter ses précédentes déclarations. Prenant un ton solennel, ils lui disent : *Donne gloire à Dieu !* ce qui était une sorte d'adjuration de dire la vérité et de rendre à Dieu l'honneur qu'il lui avait refusé par son péché ou son blasphème. (Jos. 7 : 19.) Ils insinuaient en même temps qu'ils combattaient, eux, pour la gloire de Dieu, tandis qu'il l'offensait, lui, en reconnaissant Jésus pour un prophète. (v. 17.) Enfin, se revêtant de toute leur autorité, ils ajoutent : *Nous savons que cet homme est un pécheur*, un transgresseur de la loi divine du sabbat. — Ostervald traduit ici et v. 16 : *un méchant*, ce qui n'est point exact et dépasse la pensée des adversaires eux-mêmes.

3. Réponse admirable de simplicité et de vérité ! Apologétique seule vraie. Les ennemis cherchent, par les sophismes de leur dogmatique, à lui arracher un aveu contraire à sa conscience. Ils disent : *Nous savons* ; lui, ne conteste point leur science, il la laisse de côté et répond : *Je ne sais*, mais il ajoute : *Je sais une chose*, et cette chose, le fait de sa guérison, c'est son expérience que tous les raisonnements du monde ne sauraient ébranler : *j'étais aveugle, et maintenant je vois*. — Quiconque peut parler ainsi de la vie en Christ, comme d'un fait d'expérience, n'a plus à craindre les objections de l'incrédulité.

4. Leur embarras va croissant ; ils espèrent encore obtenir de lui, sur la manière dont Jésus l'a guéri, quelque chose qui puisse servir à l'accuser.

5. Pénétrant de plus en plus leurs intentions hostiles, l'aveugle guéri passe de la défensive à l'offensive ; sa parole devient ironique et il finit par leur demander s'ils veulent, *eux aussi*, eux, les savants, les magistrats du peuple, *devenir ses disciples !*

6. Les adversaires sentent, dans les paroles de l'aveugle, l'aiguillon d'un reproche moral qui excite leur colère : *Ils l'injurièrent*. L'évangéliste passe sous silence leurs injures et s'en tient à leur argument : *Toi*, nous le voyons bien maintenant, *tu es disciple de cet homme* (gr. *de celui-là*, terme de mépris), *mais nous*, nous ne reconnaissons pour maître que *Moïse*.

7. Ces dernières paroles respirent encore le mépris pour Jésus et l'incrédulité au sujet de son origine et de sa parole. Ces hommes ne trouvent pas ses œuvres comparables aux majestueuses apparitions de Dieu sur les montagnes d'Horeb et de Sinaï, où *il a parlé à Moïse*.

pondit et leur dit : C'est là ce qui est étonnant, que vous ne sachiez
31 d'où il est, et il m'a ouvert les yeux ! — Nous savons que Dieu
n'exauce pas les pécheurs ; mais que si quelqu'un honore Dieu et
32 fait sa volonté, celui-là, il l'exauce. — Jamais on n'a ouï dire que per-
33 sonne ait ouvert les yeux d'un aveugle-né. — Si celui-ci n'était pas
34 de Dieu, il ne pourrait rien faire [1]. — Ils répondirent et lui dirent :
Tu es né tout entier dans le péché, et tu nous enseignes ! Et ils le
jetèrent dehors [2].

35 Jésus apprit qu'ils l'avaient jeté dehors ; et l'ayant trouvé, il lui
36 dit [3] : Crois-tu au Fils de l'homme [4] ? — Il répondit : Et qui est-il,
37 Seigneur, afin que je croie en lui [5] ? — Jésus lui dit : Tu l'as vu, et
38 celui qui parle avec toi, c'est lui [6]. — Et il dit : Je crois, Seigneur !

1. Il n'y a pas un mot, dans cette courageuse confession de l'aveugle guéri, qui ne porte le sceau d'une irrécusable vérité. Tout d'abord, la réponse à la parole : Nous ne savons d'où il est. *C'est là ce qui est étonnant ! Il m'a ouvert les yeux*, n'est-ce pas la preuve qu'il vient de Dieu ? L'aveugle l'établit : 1° par un principe biblique (v. 31), et il renvoie aux adversaires leur mot hautain : « Nous savons » (voir Job 27 : 9 ; 35 : 13 ; Ps. 109 : 7 ; Prov. 15 : 29, etc.) ; 2° par un fait indubitable (v. 32) ; 3° par une conclusion que les adversaires eux-mêmes ne nieront pas. (v. 33.)

2. L'orgueil clérical, blessé par l'inexorable logique, ne connaît plus que la fureur. Par ce mot injurieux : *Tu es né tout entier dans le péché*, ils font allusion à sa cécité qu'ils jugent, comme les disciples (v. 2), être un châtiment de Dieu à cause de ses péchés. « Et ils ne s'aperçoivent pas, comme l'observe justement M. Godet, que, par cette injure même, ils rendent hommage à la réalité du miracle qu'ils prétendent nier. » Après ces mots : *ils le jetèrent dehors*, il faut sous-entendre : hors de la salle où ils se trouvaient. Il ne peut être question d'une excommunication officielle, qui eût exigé une délibération régulière. Mais cette excommunication devait être la conséquence inévitable et prochaine de la scène qui venait d'avoir lieu.

3. Par cette observation, que Jésus *apprit* (sans doute par quelqu'un de ses disciples) ce qui venait d'arriver à l'aveugle, l'évangéliste prépare et motive la rencontre qu'il va raconter. En effet, Jésus, sachant que cet homme avait déjà souffert pour son nom, dut désirer d'autant plus vivement d'achever son œuvre en lui, c'est-à-dire de rendre la lumière à son âme, comme il l'avait rendue à ses yeux. C'est ce qu'il va faire, en l'amenant à la foi, qui est l'œil de l'homme intérieur. « *Il le trouva*, parce qu'il le *cherchait*. » *Bengel*.

4. Gr. *toi, tu crois au Fils de l'homme ?* Telle est la traduction littérale de cette question qui suppose une réponse affirmative. En effet, Jésus savait qu'il y avait dans cet homme un principe de foi sincère en son bienfaiteur. Il ne s'agissait donc que de l'amener à connaître celui-ci plus complètement. Jésus atteint ce but par la question directe du v. 35 et la révélation du v. 37. — *Sin.*, *B*, *D* et une ou deux versions portent : *Fils de l'homme* au lieu de *Fils de Dieu*. La plupart des critiques et des exégètes adoptent cette variante par la raison que la substitution du terme, courant dans notre évangile, de *Fils de Dieu*, au terme rarement employé de *fils de l'homme* est plus probable que l'inverse. Dans 6 : 69 aussi, le terme de *Fils de Dieu* avait pris la place de l'expression caractéristique : « le Saint de Dieu. »

5. La prompte réponse de cet homme : *Et qui est-il, Seigneur ?* montre qu'il a vivement saisi la question de Jésus, et qu'il ne demande pas mieux que de le connaître pour *croire en lui*.

6. Gr. *Et tu l'as vu, et celui qui parle avec toi, c'est lui*. Cette particule répétée : *et, et,* marque deux immenses grâces de Dieu accordées à cet homme. La première, c'est qu'il *a vu* son libérateur, il l'a vu au moment où celui-ci l'a trouvé (v. 35), et où il a pu pour la première fois contempler ses traits. D'autres pensent que par ce mot Jésus rappelle à l'aveugle la délivrance qu'il lui avait accordée : *tu as vu*, éprouvé ma puissance et mon amour. Cette explication est moins natu-

et il se prosterna devant lui[1]. — Et Jésus dit : C'est pour un juge- 39
ment que je suis venu dans ce monde, afin que ceux qui ne voient
point, voient, et que ceux qui voient deviennent aveugles[2]. —
Quelques-uns des pharisiens qui étaient avec lui entendirent cela, et 40
lui dirent : Et nous, sommes-nous aussi aveugles[3] ? — Jésus leur 41
dit : Si vous étiez aveugles, vous n'auriez point de péché ; mais maintenant vous dites : Nous voyons ; votre péché demeure[4].

relle. La seconde grâce divine, bien plus grande encore, c'est que Jésus *parle avec lui* et se révèle à lui comme son Sauveur.

1. *Il se prosterna devant lui* : comme le fait observer Meyer, Jean emploie toujours ce terme dans le sens d'adoration. (4 : 20-24 ; 12 : 20.) On conçoit, en effet, qu'après l'éclatant miracle par lequel Jésus avait rendu la vue à cet aveugle, et au moment où il se présentait personnellement à lui comme le Sauveur, lui parlant avec une divine charité, cet homme, vivement saisi et ému, s'écrie avec effusion : *Je crois*, *Seigneur !* et n'ait dès lors, dans le cœur, plus d'autre sentiment que celui de l'adoration. C'est le plein accomplissement de la grande parole du Sauveur : il était né aveugle, « afin que les œuvres de Dieu fussent manifestées en lui. » (v. 3.)

2. Jésus, voyant prosterné à ses pieds ce pauvre aveugle qui possède maintenant la lumière du corps et celle de l'âme, et apercevant, parmi ceux qui l'entouraient, quelques-uns de ces pharisiens aveuglés par leur orgueil et leur endurcissement (v. 40), dut prononcer ces paroles à haute voix et d'un ton ému. Il voit un *jugement* de Dieu dans l'inimitié des adversaires. Quand il déclare que ce jugement était le but de sa *venue* dans ce monde, il semble se trouver en contradiction avec 3 : 17. Mais il veut parler ici de cette crise intérieure qui se produit en toute âme qui entend la parole divine ; crise qui peut avoir pour résultats opposés la lumière ou les ténèbres, la vie ou la mort. (Comp. 3 : 19 ; Math. 13 : 14.) C'est là l'émouvant spectacle que Jésus avait alors sous les yeux : d'une part, l'aveugle qui, dans les deux sens du mot, *ne voyait pas*, et qui vient de recouvrer la vue corporelle et spirituelle ; et d'autre part, ces sages et ces intelligents qui *voient*, ou s'imaginent voir, grâce à leur instruction et à leurs lumières naturelles, mais qui, en repoussant avec orgueil la vérité, sont frappés de cécité morale, *deviennent aveugles !* Dans une autre occasion (Math. 11 : 25), Jésus louait Dieu son Père de ce qu'il a ainsi « caché ces choses aux sages et aux intelligents et qu'il les a révélées aux enfants, » aux âmes simples et droites. C'est là une dispensation de la vérité et de la justice divines. — Après cette interprétation qui ressort naturellement du contexte et qui est confirmée par les versets suivants, il nous paraît superflu de prendre parti dans un débat soulevé par quelques exégètes. Les uns entendent par *ceux qui ne voient pas* ceux qui ont le sentiment de ce qui leur manque, et soupirent après la lumière ; dans *ceux qui voient*, ceux qui, nourrissant l'orgueilleuse illusion de la science, sont satisfaits d'eux-mêmes et de leur condition naturelle. D'autres pensent que Jésus désigne en ces termes, d'une part, les ignorants, les simples, les petits, les gens du peuple (7 : 49) ; d'autre part, les savants, les intelligents, les scribes et les docteurs de la loi, les chefs, qui, convaincus de leur infaillibilité, venaient de condamner l'acte qu'il avait accompli. Que Jésus eût en vue ces derniers, quand il parlait de *ceux qui voient*, c'est évident ; mais dans son application générale cette parole n'est pas limitée à une classe d'hommes, puisque ce n'est que selon les dispositions de leur cœur que les hommes de toute catégorie, savants ou ignorants, reçoivent ou rejettent la vérité divine.

3. Gr. *D'entre les pharisiens, ceux qui étaient avec lui*, qui se trouvaient encore là, épiant les paroles de Jésus. A cause de la sensation produite par cet éclatant miracle, et à la suite de la scène racontée au v. 34, ils sentaient le besoin de l'observer de près. Ils comprennent que Jésus les désignait comme ceux qui deviennent aveugles ; blessés dans leur orgueil et insensibles au jugement divin que Jésus annonçait, ils lui posent, d'un ton hautain et railleur, cette question : *Et nous, sommes-nous aussi aveugles ?*

4. *Si vous étiez aveugles*, semblables à ces ignorants qui se sentent tels et qui soupirent après la lumière, vous n'auriez pas ce *péché* spécial de l'incrédulité et de l'endurcissement, qui est le pire de tous,

B. 1-21. Les faux bergers et le vrai berger. — 1° *La similitude.* Celui qui n'entre pas dans le bercail par la porte est un voleur. Un vrai berger se présente à la porte ; le portier lui ouvre. Les brebis entendent sa voix quand il les appelle par leur nom. Il les mène dehors ; elles le suivent, parce qu'elles connaissent sa voix, mais elles ne suivront pas un étranger. (1-5.) — 2° *Première application de la similitude : Jésus est la porte.* Comme les auditeurs n'ont pas compris, Jésus leur déclare qu'il est la porte. C'est par lui que les bergers doivent entrer ; ceux qui étaient là avant lui sont des voleurs ; les brebis ne les ont point écoutés. C'est par Jésus aussi que les brebis entrent et sortent pour trouver leur pâture. Le voleur détruit, Jésus procure la vie en abondance. (6-10.) — 3° *Deuxième application de la similitude : Jésus est le bon berger.* — *a*) *Le bon berger et le mercenaire.* Le bon berger donne sa vie pour ses brebis. Le mercenaire s'enfuit devant le loup, qui ravit et disperse les brebis. (11-13.) — *b*) *Le bon berger et les brebis.* Le bon berger est uni à ses brebis par une relation de connaissance aussi intime que celle qui l'unit à son Père. Il donne sa vie pour ses brebis. Il a encore d'autres brebis qui ne sont pas de ce bercail. Il les amènera, pour que toutes les brebis ne forment qu'un troupeau sous un seul berger. (14-16.) — *c*) *L'amour du Père répondant au don spontané du Fils.* Le Père l'aime en raison du don qu'il fait de sa vie. Il la donne librement ; personne ne la lui ôte ; il a le pouvoir de la donner et de la reprendre. Dieu a établi cette règle pour son Fils. (17, 18.) — 4° *Effets de ce discours.* Il divise les auditeurs. Les uns traitent Jésus de fou. Les autres, frappés de ses paroles, invoquent la guérison de l'aveugle-né. (19-21.)

X En vérité, en vérité, je vous le dis[1] : Celui qui n'entre pas par la
porte dans le bercail des brebis, mais qui y monte par ailleurs, est un
2 voleur et un brigand[2]. — Mais celui qui entre par la porte est un

et qui vous fait repousser la vérité. *Mais maintenant vous dites* avec orgueil : *Nous voyons*, nous possédons la clef de la science, nous sommes les conducteurs des aveugles, les docteurs des ignorants, les maîtres des simples (Rom. 2 : 19, 20) ; *votre péché demeure*, et demeure sans remède. (Le texte reçu porte *donc* votre péché. Cette particule est sous-entendue dans le texte de *Sin.*, *B*, *D*, vers.) L'aveugle qui se dit voyant, le malade qui se dit en santé (Math. 9 : 12), le pauvre qui se dit riche (Apoc. 3 : 17), n'iront jamais puiser à la source de la délivrance.

1. Ce discours est en relation étroite avec les paroles et les faits rapportés au chapitre précédent. La conduite des Juifs qui cherchaient à annuler l'impression produite par la guérison de l'aveugle, soit en niant le miracle, soit en persécutant celui qui en avait été l'objet, obligea Jésus de leur dire de sévères vérités sur leur propre aveuglement. (9 : 39-41.) Il s'efforce maintenant de faire sentir à ces orgueilleux persécuteurs qu'ils ne sont pas moins coupables comme conducteurs du peuple que comme individus. Ses premiers mots sont solennels : *En vérité, en vérité.*

2. Cette belle allégorie, que le Sauveur emprunte aux mœurs pastorales de l'Orient, était familière à ses auditeurs. Afin de préserver leurs troupeaux des bêtes féroces ou des voleurs, les bergers les réunissaient en pleine campagne, dans un *bercail* à ciel ouvert, entouré d'un mur. On y ménageait une porte, à laquelle se tenait un serviteur bien armé, qui faisait la garde et ne laissait entrer que les bergers à lui connus. Sur le matin, venaient ces bergers ; chacun appelait ses propres brebis qui, connaissant sa voix, le suivaient pour s'en aller au pâturage. Jésus lui-même expose, dans son discours, le sens spirituel qu'il attache aux divers traits de cette allégorie. Mais, comme il varie dans l'application de ces divers traits, on peut se demander si nous avons ou non plusieurs paraboles enchaînées l'une à l'autre. M. Godet en distingue trois : celle du berger (v. 1-6), celle de la porte (v. 7-10), celle du bon berger (v. 11-18). M. Weiss ne trouve dans ce discours que deux paraboles : la première, v. 1-10, qu'il intitule la parabole du berger et du

berger des brebis[1]. — Le portier lui ouvre[2], et les brebis entendent 3
sa voix, et il appelle par leur nom ses propres brebis, et les mène
dehors. — Quand il a fait sortir toutes ses propres brebis, il marche 4
devant elles, et les brebis le suivent, parce qu'elles connaissent sa
voix[3]. — Mais elles ne suivront point un étranger; au contraire, 5

brigand; la seconde, v. 11-18, qu'il appelle la parabole du berger et du mercenaire. Nous estimons plus conforme au texte, plus respectueux de ses nuances, de ne voir dans ce morceau qu'une seule similitude, que Jésus expose en termes généraux dans les v. 1-5, et dont il fait deux applications différentes, en s'identifiant tour à tour avec la porte par laquelle doivent passer bergers et brebis (v. 7-10), et avec le vrai berger auquel les brebis appartiennent et qui donne sa vie pour elles. (v. 11-18.) Dans l'exposé premier de la parabole (v. 1-5) sont déjà sous-entendues les applications que Jésus fera des deux traits principaux : la porte et le berger légitime. La porte représente Jésus lui-même (note suivante, comp. v. 7); et le berger que nous décrivent les v. 3 et 4, ne peut être un autre que le bon Berger; de lui seul on peut dire avec vérité que « les brebis lui appartiennent » et qu'« il les appelle par leur nom. » Le tableau des v. 3 et 4 contient en germe la peinture de l'activité du bon berger. (v. 11-18.)

1. Le *bercail des brebis*, c'est le peuple de Dieu, Israël, dont Jéhovah, par l'organe de ses prophètes, s'était proclamé le berger et auquel il avait promis l'envoi de bergers selon son cœur. (Jér. 23 : 1-8; Ezéch. 34; 37 : 24; Esa. 40 : 11.) La *porte*, par laquelle doit *entrer* tout vrai *berger des brebis*, ne représente pas seulement l'autorisation divine donnant l'accès légitime au bercail (Tholuck, Godet et d'autres), mais *Christ lui-même*, comme il est dit expressément. (v. 7.) Les vrais conducteurs du peuple de Dieu ne peuvent entrer que *par lui* dans leur vocation; c'est lui qui les en rend capables et les y appelle; lui qui établit une relation intime entre eux et les brebis. Il en était tout autrement des pharisiens qui, indépendants de lui, incrédules et ennemis de sa vérité, s'arrogeaient la qualité de conducteurs du peuple de Dieu. Il est donc tout à fait arbitraire d'admettre que Jésus ne se désignait pas encore ici sous cette image de la porte, bien qu'il le fasse ensuite si expressément. (v. 7, 9.) « Lui-même ajoute à l'image son interprétation, a dit Mélanchton, et nous devons nous en contenter. » — Celui donc qui entre par Christ est *un berger*, ou simplement *est berger des brebis*, par opposition « au brigand et au voleur. » (v. 1.) Il faut remarquer que ce mot, sans l'article, est laissé dans toute sa généralité. Il en est autrement quand Jésus lui-même s'appelle *le* berger, *le bon berger*. (v. 11, 14.) Mais si Jésus commence par relever les conditions que doit remplir tout berger des brebis, afin de montrer que les chefs du peuple étaient des voleurs (v. 1 et 2), sa pensée, sortant de la généralité, s'attache, dès le v. 3, au seul berger véritable.

2. Le *portier* est, comme nous l'avons indiqué, ce serviteur armé qui veillait à l'entrée du bercail. Jésus n'ayant point interprété ce trait de la similitude, les exégètes ont voulu suppléer à son silence. Les uns donc ont vu dans ce portier Dieu (6 : 44), qui ouvre l'entrée de son royaume; d'autres, le Saint-Esprit, qui y prépare les cœurs; d'autres, Moïse qui, par la loi, fraye les voies à l'évangile (5 : 46); d'autres, Christ lui-même; d'autres enfin, Jean-Baptiste, le précurseur du Sauveur. De ces diverses interprétations, la dernière, proposée par M. Godet, est la plus vraisemblable (1 : 6, 7, 35, suiv.; Math. 21 : 23, suiv.); mais il nous paraît plus naturel de voir seulement dans ce détail l'indication que le vrai berger trouve accès au bercail des brebis.

3. Admirable tableau d'une relation intime, pleine de confiance et d'amour, entre le berger et les brebis! Lui, dès qu'il est entré dans le bercail, *appelle ses brebis par leur nom;* il connaît, il nomme chacune d'elles (comp. Esa. 43 : 1; Jean 1 : 43; 20 : 16); *il les mène dehors;* et, quand il a fait sortir *toutes* (*B, D, Itala*) ses *propres* brebis, il *marche devant elles*, pour les conduire au pâturage. Elles, de leur côté, *entendent sa voix*, et, parce qu'elles *connaissent* cette voix, elles *le suivent* docilement. — Le mot deux fois répété : *ses propres* brebis, semble établir une distinction entre celles qui appartiennent au berger, et d'autres. Par son appel, le berger opérerait un triage entre les brebis; celles qui *enten-*

elles fuiront loin de lui, parce qu'elles ne connaissent point la voix
des étrangers[1].
6 Jésus leur dit cette similitude ; mais ils ne comprirent point quelles
7 étaient les choses dont il leur parlait[2]. — Jésus leur dit donc encore:
En vérité, en vérité, je vous le dis, je suis la porte des brebis[3]. —
8 Tous ceux qui sont venus avant moi sont des voleurs et des brigands[4] ;
9 mais les brebis ne les ont point écoutés[5]. — Je suis la porte. Si quel-

dent sa voix représenteraient les membres vivants du troupeau, selon l'expression de Calvin ; ou, suivant l'explication de M. Godet, ces brebis, que le berger *mène dehors*, figureraient « la sortie du troupeau messianique de l'enclos théocratique dévoué à la ruine. » Mais il n'est pas dit expressément que l'enclos renferme plusieurs troupeaux mélangés. Le terme *ses propres brebis* signifie simplement qu'elles sont à lui, lui appartiennent en propre et que, comme telles, il les aime. On peut lire aux v. 5 et 12 la pensée opposée.

1. Les brebis, loin de *suivre un étranger, fuiront loin de lui*, par cette raison qu'*elles ne connaissent pas la voix des étrangers*. Il y a en tout vrai disciple de Jésus un tact chrétien, un discernement des esprits, qui lui font immédiatement reconnaître une parole, un enseignement, un ton, une manière d'agir opposés au caractère du vrai berger, retracé dans les v. 3 et 4.

2. Ce que les auditeurs de Jésus *ne comprirent point*, ce ne sont pas les termes simples et clairs qu'il employait, mais les *choses* spirituelles et morales qu'il voulait enseigner. Ils ne pouvaient ni ne voulaient les comprendre ; car leur aveuglement (comp. 9 : 40, 41) les rendait incapables de saisir de telles vérités.

3. Voilà surtout ce que les adversaires ne voulaient ni comprendre ni croire ; c'est que Jésus-Christ est *la porte des brebis* (v. 2, note), par laquelle seule entrent les vrais bergers (v. 8) et les brebis elles-mêmes (v. 9). — C'est ici la première application de notre similitude que Jésus se fait à lui-même ; une seconde, la principale, est au v. 11 et suiv.

4. C'est là une parole qui a singulièrement occupé les interprètes et qui est, en effet, assez diffile à expliquer. Un commentateur célèbre (de Wette) trouve qu'elle ne répond pas à la sagesse et à la douceur de Jésus et renonce à lui trouver un sens satisfaisant. Les mots : *avant moi*, sont omis par neuf *majusc.*, plus de cent *minusc.*, l'*Itala*, la Vulgate et des Pères de l'Eglise. Tischendorf les omet, mais leur retranchement a tout l'air d'être une correction destinée à aplanir la difficulté ; il change du reste peu de chose à la pensée. La plupart des critiques et des exégètes les conservent, se fondant sur *B*, *A*, *D*, *majusc.* Mais quelle est la pensée du Sauveur ? Evidemment il ne parle ni de Moïse, ni des prophètes, dont il reconnaît l'autorité dans mainte parole de notre évangile. (4 : 22 ; 5 : 39, 45-47.) Les termes de *voleurs* et de *brigands* ne sauraient s'appliquer non plus aux faux messies, qui n'apparurent qu'à une date postérieure. Enfin c'est faire violence au texte que de prendre *avant moi* dans le sens de : « en se séparant de moi » ou de traduire *à ma place*. Jésus parle uniquement des chefs actuels de la théocratie, auxquels s'adressait ce discours et qu'il a déjà désignés dans les mêmes termes au v. 1. C'est ce que prouve très clairement le verbe au présent, *sont* des voleurs et des brigands, qu'il faut bien se garder de traduire, avec Ostervald, par *ont été*. Jésus peut dire d'eux : ils *sont venus avant moi*, « parce qu'il les a déjà trouvés à l'œuvre quand il a commencé son propre travail en Israël.... La parabole des vignerons dans les synoptiques est l'explication de cette parole de Jésus. » *Godet*. Ne méritaient-ils pas les épithètes de *voleurs* et de *brigands*, ces hommes qui s'étaient emparés du peuple de Dieu pour l'opprimer de leur tyrannie ; qui, « ayant enlevé *la clef* de la science, n'étaient pas entrés eux-mêmes, mais empêchaient d'entrer ceux qui le voulaient » (Luc 11 : 52 ; comp. Math. 7 : 15) ; qui bientôt formeront contre le Sauveur des desseins meurtriers, et dont la haine ne sera pas même assouvie quand ils l'auront cloué sur la croix, mais qui poursuivront de leurs persécutions ses disciples ? Qu'on relise, au ch. 23 de Matthieu, les jugements terribles prononcés par le Christ sur cette hiérarchie orgueilleuse, hypocrite et ennemie de la vérité, et l'on ne trouvera plus rien d'étrange dans la sentence de notre texte.

5. Les *brebis* sont ici les mêmes dont

qu'un entre par moi, il sera sauvé; et il entrera et sortira, et trou-
vera de la pâture[1]. — Le voleur ne vient que pour dérober, et pour 10
tuer et pour détruire; moi, je suis venu afin que les brebis aient la
vie, et qu'elles l'aient en abondance[2].
Je suis le bon berger[3]; le bon berger donne sa vie pour ses bre- 11
bis[4]. — Mais le mercenaire, qui n'est point un berger, et à qui les 12
brebis n'appartiennent pas en propre, voit venir le loup et abandonne
les brebis et s'enfuit; et le loup les ravit et les disperse. — Le mer- 13

Jésus a parlé aux v. 3 et 4. Ce n'étaient pas seulement les âmes pieuses qui refusaient d'*écouter* les pharisiens et les scribes; mais, en général, les classes pauvres et souffrantes du peuple, pour lesquelles ces hommes n'avaient ni cœur ni entrailles, qui se sentaient abandonnées « comme des brebis qui n'ont point de berger » (Math. 9 : 36) et qui tremblaient de crainte sous l'oppression de leurs chefs. (9 : 22.)

1. Jésus vient de dire que les brebis n'ont pas écouté la voix des faux conducteurs; dans les v. 9 et 10, qui forment un contraste frappant avec les paroles qui précèdent, il peint l'heureuse condition de ceux qui viennent à lui. Il est *la porte. Si quelqu'un entre* par lui dans le bercail des brebis, s'il obtient par lui la réconciliation avec Dieu et l'accès à son royaume, voici les biens immenses dont il jouira : *il sera sauvé*, ce qui ne signifie point seulement, comme le pense Meyer : il trouvera protection et sécurité; mais bien : il sera *sauvé* d'un salut éternel. Ensuite : il *entrera* et *sortira*, expression hébraïque qui signifie le libre usage d'une demeure dans laquelle on entre et de laquelle on sort à volonté, où l'on se sent *chez soi*, pour parler avec M. Godet, et désigne d'une manière générale, la liberté des mouvements, de l'activité que rien n'entrave. (Deut. 28 : 6; 31 : 2; Jér. 37 : 4; Act. 1 : 21, note.) Enfin : *il trouvera de la pâture*, terme dont le sens spirituel se comprend de soi-même et qui est abondamment expliqué au verset suivant. — Ce dernier mot aurait dû suffire pour faire comprendre que Jésus parle ici des *brebis* et non des *bergers*; il rend inadmissible l'explication de Meyer et de Luthardt d'après laquelle, au v. 9 encore, Jésus se présenterait comme *la porte* pour les bergers aussi bien que pour les brebis. (Comp. v. 1.) En appliquant ce verset au berger, ils prétendent qu'« il sera sauvé » dans le sens de 1 Tim. 4 : 16, et qu'« il trouvera de la pâture » pour le troupeau. Interprétation certainement forcée.

2. Encore une fois, Jésus fait ressortir le contraste entre le *voleur* (v. 1, 8) qui n'a que des pensées d'injustice, de meurtre, de destruction, et *lui-même* qui est pour les siens la source de la *vie*, de la vie éternelle, qu'il peut et veut leur communiquer *en abondance*. Par cette affirmation de ses compassions infinies et de son amour pour les brebis, Jésus prépare la révélation qu'il va donner en se présentant lui-même comme *le bon berger*, comparaison qu'il développera au long (v. 11-18), en l'opposant à l'image du *mercenaire*.

3. Gr. *moi, je suis le berger, le bon*. Jésus ne dit pas : *un* berger, comme au v. 2, et comme Luther traduit à tort; mais *le* berger, dans un sens absolu et exclusif. Puis l'adjectif signifie à la fois *bon* et *beau;* « il désigne chez les Grecs la bonté comme suprême beauté morale. Ce mot explique l'article *le :* Celui qui réalise parfaitement ce type sublime. » *Godet*. En parlant ainsi, Jésus présentait à ses auditeurs, comme pleinement réalisée en lui, une image qui leur était familière par les Ecritures. (Voir Ps. 23; Ps. 80 : 1; Esa. 40 : 11; Ezéch. 34 : 11-23.) Seulement, comme dans tous ces passages de l'Ancien Testament c'est l'Eternel lui-même qui se représente sous l'image du berger, on voit que Jésus, en nous montrant en lui la pleine réalisation de cette image, parle avec la conscience d'être *un* avec Dieu. — C'est ici la seconde application de la similitude. (v. 7, note, et v. 2, note.) Il n'y a point de contradiction à ce que Jésus se représente, à la fois, comme la *porte* et comme le *berger*. Il est la porte par laquelle seule les bergers et les brebis entrent dans le bercail du royaume de Dieu, et, dans ce royaume, il est le conducteur suprême des uns et des autres. Il est le Berger des bergers et le Berger des brebis.

4. Gr. *met sa vie*, littéralement *son*

cenaire s'enfuit, parce qu'il est mercenaire, et qu'il ne se soucie point
14 des brebis [1]. — Moi je suis le bon berger, et je connais mes brebis,
15 et mes brebis me connaissent, — comme le Père me connaît, et que
16 je connais le Père ; et je donne ma vie pour mes brebis [2]. — J'ai
encore d'autres brebis qui ne sont pas de ce bercail ; celles-là aussi, il
faut que je les amène ; et elles entendront ma voix, et il y aura un
17 seul troupeau, un seul berger [3]. — C'est pour cela que le Père

âme, pour ses brebis. Cette manière de parler est propre à notre évangéliste. (v. 15, 17, 18 ; 13 : 37, 38 ; 15 : 13 ; 1 Jean 3 : 16.) L'expression : il *met sa vie*, signifie que le bon berger expose sa vie dans le combat, pour la défense de ses brebis, par opposition au mercenaire qni s'enfuit lâchement (v. 12) ; elle annonce l'immense sacrifice par lequel Jésus livrera sa vie pour sauver les siens. (13 : 37.) Quelques exégètes pensent que ce terme figuré est emprunté à l'idée d'un vêtement qu'on *dépose* (13 : 4), ou à celle d'un dépôt d'argent, d'une rançon payée (Math. 20 : 28). Mais ces idées ne peuvent s'appliquer aux relations que le berger a soit avec ses brebis, soit avec le loup.

1. Le personnage du *mercenaire*, différent de celui du voleur et du brigand (v. 1 et 8), est dans la similitude un trait nouveau. Son caractère est retracé en quelques traits saisissants. Il est *mercenaire*, il ne travaille qu'en vue d'un salaire ; il *n'est pas berger, les brebis ne lui appartiennent pas en propre*, il n'a donc pour elles ni intérêt ni amour : à l'approche du danger, il *abandonne les brebis et s'enfuit*. Cette odieuse conduite est expliquée par le caractère servile et intéressé du personnage, qui *ne se soucie point des brebis*. Qui est-ce que Jésus a voulu peindre dans cette image nouvelle ? La plupart des interprètes l'appliquent aux pharisiens qui étaient alors les conducteurs d'Israël, et que Jésus a comparés précédemment à des « voleurs » et des « brigands. » (v. 8, note.) M. Godet y voit les sacrificateurs et les lévites, seuls fonctionnaires attitrés et salariés de la théocratie, tandis que le loup figurerait les pharisiens, qui obligeaient les chefs légitimes à plier devant eux et à subir leur influence. Nous pensons plutôt que la figure du mercenaire est surtout destinée à faire ressortir par contraste le caractère du bon berger. (Hengstenberg, Weiss.) Il y a eu malheureusement, de tous temps, des conducteurs de brebis qui, n'étant pas animés de l'esprit du Berger, ont réalisé ce triste type. Les *mercenaires* n'ont jamais manqué dans l'Eglise de Dieu. — De même la comparaison du *loup*, qui *ravit* quelques-unes des *brebis* et *disperse* les autres, qui, en un mot, exerce un véritable ravage dans le troupeau, ne doit pas être entendue d'une catégorie spéciale : les pharisiens (Godet) ou les hérétiques, ennemis de la vérité (Augustin, d'après Act. 20 : 29) ; c'est toute la puissance ennemie du royaume de Dieu, cette puissance qui se personnifie dans le prince de ce monde. (12 : 31 ; 14 : 30.) Au v. 13, les mots : *mais le mercenaire s'enfuit*, sont omis par *Sin.*, *B*, *D*.

2. Jésus répète cette grande déclaration : *Je suis le bon berger*, pour la mettre en opposition avec le caractère du mercenaire ; puis il décrit en deux traits profonds ce qui fait de lui le Berger parfait. D'abord, il y a entre lui et ses brebis une *connaissance* mutuelle fondée sur la confiance et l'amour, une communion de même nature que celle qui existe entre lui et *son Père*. (Comp. 14 : 20 ; 15 : 10 ; 17 : 8, 21, 26.) Ensuite, ce qui le caractérise surtout comme le bon Berger, c'est le dévouement suprême de son amour : Il *donne sa vie pour ses brebis*. (v. 11, note.) Ainsi se consomme la communion profonde et vivante du fidèle avec Dieu, par l'intermédiaire du Sauveur, qui, pour réintroduire les siens dans cette unité divine, donne sa vie. *Sin.*, *B*, *D*, vers. portent : *et mes brebis me connaissent*, au lieu de la leçon reçue : *je suis connu de mes brebis*.

3. Jésus, en se déclarant encore une fois le bon berger, et en décrivant son œuvre divine qui se consommera par sa mort (v. 14, 15), est saisi de la pensée que cette œuvre ne sera pas limitée à son peuple, et il jette un regard plein de joie sur ce prochain avenir où les païens auront part aussi aux fruits de son sacrifice et entreront dans le royaume de Dieu. Mais il faut bien remarquer chaque terme de cette grande prophétie, qui nous montre quelle vue lumineuse le Seigneur avait de

m'aime, parce que je donne ma vie, afin de la reprendre [1]. — Personne ne me l'ôte, mais je la donne de moi-même ; j'ai le pouvoir de la donner, et j'ai le pouvoir de la reprendre [2] ; tel est l'ordre que j'ai reçu de mon Père [3].

l'avenir de son règne. 1º Il ne dit pas : j'aurai, mais *j'ai* d'autres brebis, en dehors de ce *bercail* d'Israël ; il en est déjà le possesseur, selon le dessein immuable de la grâce de Dieu (comp. Act. 18 : 10, note) et en vertu de l'affinité naturelle qui existe entre lui et toute âme humaine. (1 : 4, 9-11.) « Ce verbe a une grande puissance. » *Bengel*. 2º Jésus sait avec certitude que ces brebis, alors encore dispersées dans toutes les nations du monde, *entendront sa voix*. *Il faut*, dit-il, *que je les amène* dans le bercail de mon royaume. Sur quoi est fondée cette nécessité ? Sur la volonté de Dieu, sur son éternelle miséricorde, dont rien ne saurait empêcher l'accomplissement. 3º *Il y aura un seul troupeau*, *un seul berger*. Tout ce qui séparait Israël des autres nations, tout ce qui divise les peuples, nationalités, religions, préjugés, aura disparu dans la grande unité des rachetés de Jésus-Christ, formant la famille de Dieu. (Comp. 11 : 52 ; 12 : 32 ; Eph. 2 : 11-16 ; 3 : 4-6.) Et ce seul troupeau sera sous la conduite du seul berger, le grand Pasteur des brebis élevé dans sa gloire. (Hébr. 13 : 20 ; 1 Pierre 2 : 25.) « De droit, Jésus est toujours le seul Pasteur, il le deviendra donc de droit et de fait. » *Bengel*. L'accomplissement de cette grande parole de Jésus qui nous révèle si magnifiquement l'universalité de l'Evangile de la grâce, a commencé avec la conversion des païens et se poursuit à travers les siècles par l'évangélisation du monde, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à sa perfection. (Rom. 11 : 25.)

1. Jésus a achevé de décrire la conduite du bon Berger (v. 11-16) ; le bon berger se dévoue jusqu'à la mort. (v. 11, 15.) Mais cette mort, Jésus éprouve le besoin d'en expliquer le caractère moral et d'en indiquer les motifs ; il déclare solennellement qu'elle sera parfaitement libre. (v. 17, 18.) De la part de Dieu, aucune contrainte ne lui est imposée, car toute communication entre le *Père* et lui est une effusion de l'amour divin. (3 : 35 ; 5 : 20.) Ainsi, spécialement dans le don de sa vie, *le Père l'aime*, parce que son sacrifice accomplit le dessein éternel de l'amour divin, le salut du monde. Dans le mystère de notre rédemption, il faut donc bien se garder de penser qu'il n'y a en Dieu que la justice qui demande satisfaction, et que le Fils seul manifeste l'amour qui sauve le pécheur. Nous sommes redevables du salut à l'amour du Père aussi bien qu'à l'amour du Fils. (Jean 3 : 16.) — Mais si Jésus donne sa vie, ce n'est pas, ce ne pouvait pas être, pour rester dans la mort ; il la donne *afin de la reprendre* (gr. *afin que je la prenne de nouveau*). Ces mots ne marquent pas seulement la suite ou la condition de sa mort, comme le pensent Calvin et de Wette, mais l'intention, clairement exprimée, le but avéré du Sauveur. « Il veut *reprendre* sa vie, afin de poursuivre comme glorifié son office de Berger suprême. » *Luthardt*. Et si sa mort est la rançon pour les péchés du monde, sa résurrection est la vie des siens. Voilà pourquoi, dans les synoptiques, toutes les fois que Jésus annonce ses souffrances et sa mort, il annonce en même temps sa résurrection. (Math. 16 : 21 et ailleurs.)

2. Si, de la part de Dieu, aucune contrainte n'était imposée à Jésus autre que celle de l'amour (v. 17), de la part des hommes, nul ne pouvait, sans sa volonté, lui *ôter la vie ;* il la *donne de lui-même*, dans la sainte liberté de l'amour. La nécessité de mourir est, pour l'homme, la suite du péché (Rom. 6 : 12) ; pour le Saint et le Juste cette nécessité n'existait pas. Jésus l'affirme dans cette déclaration répétée : *J'ai le pouvoir de la donner*, *et j'ai le pouvoir de la reprendre*. Cette parole du Sauveur n'est point en contradiction avec la doctrine constante du Nouveau Testament d'après laquelle c'est Dieu qui a ressuscité Jésus d'entre les morts (Act. 2 : 32 ; 3 : 15 ; 4 : 10 ; Rom. 6 : 4) ; car, comme le dit M. Godet : « Si c'est dans le Père qu'est la puissance qui lui rend la vie, c'est lui qui par sa libre volonté appelle sur sa personne le déploiement de cette puissance. » — « Un acte spontané du Fils vient au-devant de l'action des hommes d'une part et de celle du Père d'autre part. » *Luthardt*.

3. Toute la vie du Sauveur, depuis son incarnation, qui fut un premier et immense dévouement, jusqu'à sa mort et à sa résurrection, n'a été que l'accomplissement de la volonté de Dieu. (14 : 31 ; Math. 26 : 39, 42.) Jésus a constamment

19 Il y eut de nouveau division parmi les Juifs à cause de ces pa-
20 roles[1]. — Plusieurs d'entre eux disaient : Il a un démon et il est
21 hors de sens ; pourquoi l'écoutez-vous[2] ? — D'autres disaient : Ce
ne sont pas là les discours d'un démoniaque. Un démon peut-il ou-
vrir les yeux des aveugles[3] ?

C. 22-42. Jésus a la fête de la dédicace. — 1° *Jésus questionné par les Juifs.* Comme il se promène sous le portique de Salomon, les Juifs l'entourent et le somment de ne pas les tenir plus longtemps en suspens, mais de leur dire s'il est le Christ. (22-24.) — 2° *Réponse de Jésus.* Il rappelle ses déclarations précédentes et ses œuvres. Les Juifs ne croient pas, parce qu'ils ne sont pas de ses brebis. Celles-ci le suivent, et il leur donne la vie éternelle. Elles sont gardées par la double action du Fils et du Père, qui sont un. Les Juifs prennent de nouveau des pierres pour le lapider. (25-31.) — 3° *Vaine tentative de Jésus de lever le grand scandale des Juifs : l'accusation de blasphème.* Il leur demande pour laquelle de ses bonnes œuvres ils le lapident. Ils répondent que c'est parce que lui, homme, se fait Dieu. Jésus leur cite un passage de l'Ecriture où sont appelés « dieux » ceux à qui la révélation est adressée. Et celui qui a reçu du Père la mission de le révéler, ils l'accusent de blasphème, parce qu'il a dit : Je suis le Fils de Dieu ! Enfin Jésus en appelle encore à ses œuvres et invite les Juifs à croire au moins à ses œuvres : elles les amèneront à reconnaître que le Père est en lui et qu'il est dans le Père. Ils cherchent encore à le saisir, mais il leur échappe. (32-39.) — 4° *Nouveau séjour au delà du Jourdain.* Jésus se rend au lieu où Jean avait baptisé. Il y demeure. Beaucoup de gens viennent à lui et croient, après avoir constaté qu'il est bien tel que Jean l'a dépeint à l'avance. (40-42.)

obéi à ce qu'il appelle l'*ordre* ou le *commandement* qu'*il a reçu de son Père ;* c'était la mission qu'il avait librement acceptée et qu'il a parfaitement remplie. Dans notre passage, toutefois, l'*ordre* du Père au Fils s'applique moins aux actes de donner sa vie et de la reprendre, qu'il n'établit la pleine liberté avec laquelle le Fils accomplira ces actes. M. Godet paraphrase cet ordre comme suit : « Tu pourras mourir ou ne pas mourir, ressusciter ou ne pas ressusciter, selon les libres aspirations de ton amour. »

1. *De nouveau,* car il y avait eu déjà de la *division* entre eux. (9 : 16.) *Les Juifs* sont, selon le langage de Jean, ces mêmes pharisiens qui venaient de s'opposer aux paroles de Jésus. (9 : 40.) Ils persistent dans leur inimitié et l'expriment par des injures.

2. Ces paroles outrageantes, Jésus avait dû les entendre plus d'une fois déjà. (7 : 20 ; 8 : 48, 52.) Les mots : *il est hors de sens,* sont l'explication de ceux-ci : *il a un démon ;* car, selon les idées populaires du temps, la folie avait pour cause la possession. D'où ils concluent avec mépris qu'il ne vaut plus la peine d'*écouter* celui qui parle. Il faut convenir, en effet, que les paroles que Jésus venait de prononcer (v. 17, 18) sont ou de Celui qui est un avec Dieu, ou d'un insensé. Il n'y a pas d'autre alternative, pas plus pour les lecteurs actuels que pour les auditeurs d'alors.

3. Ces *autres* étaient aussi des auditeurs de Jésus, qui, moins prévenus, plus sincères, plus sérieux, avaient tiré une tout autre conclusion de la guérison de l'aveugle. (9 : 16.) Ici, ce n'est pas seulement du *miracle* qu'ils se montrent impressionnés, mais, ce qui est beaucoup plus important, des *paroles* mêmes du Sauveur : *Ce ne sont pas là les discours d'un démoniaque.* Le contact immédiat de la vérité avec l'âme humaine est le seul moyen d'une vraie conviction ; et la conclusion de ces gens-là sera toujours la plus puissante apologie de l'évangile. On fait remarquer que ce jugement est encore tout négatif : cela est vrai de sa forme ; mais rien n'empêche de croire qu'il ne dénote une impression plus positive dans le cœur de ceux qui l'expriment ; car il leur fallait, pour parler ainsi en présence des puissants ennemis de Jésus, un certain courage. Et ses ennemis ne trouvent rien à répondre.

Or on célébrait à Jérusalem la fête de la dédicace ; c'était l'hiver [1]. 22
— Et Jésus se promenait dans le temple, sous le portique de Salo- 23
mon [2]. — Les Juifs l'entourèrent donc, et ils lui disaient : Jusques à 24
quand tiendras-tu notre âme en suspens ? Si tu es le Christ, dis-le-
nous franchement [3]. — Jésus leur répondit : Je vous l'ai dit, et vous 25

1. Cette *fête,* appelée en hébreu et en grec *Rénovation, Inauguration, Dédicace,* avait été instituée par Judas Maccabée, en souvenir de la restauration du temple et de l'autel, après qu'Antiochus Epiphane les eut profanés. On la célébrait durant huit jours, à dater du 25 du mois de Kisleu, qui correspond au mois de décembre. (Voir 1 Mac. 4 : 55 et suiv. ; 2 Mac. 10 : 2 et suiv., et aussi Jos., Ant. XII, 7, 8.) Cette fête étant d'institution humaine, il n'y avait point, pour les Juifs, la même obligation d'y assister qu'aux autres solennités religieuses. Mais Jésus se conformait volontiers à tout ce qu'il y avait de bon et de louable dans les mœurs de son peuple, et il saisit cette occasion pour adresser à celui-ci un dernier appel, avant la Pâque. — *C'était l'hiver,* la mauvaise saison, c'est pourquoi le discours suivant fut prononcé *sous le portique de Salomon* (v. 23, note) et non en plein air. Ces petits détails précis dénotent le témoin oculaire. — Entre la fête des tabernacles (7 : 2), où eurent lieu les discussions qui précèdent (7 : 14 à 10 : 21), et celle de la dédicace, deux mois s'étaient écoulés, sur lesquels notre évangéliste garde un silence absolu. Les uns pensent que, dans cet intervalle, Jésus resta à Jérusalem et dans les environs. (Ainsi Bengel, Tholuck, Olshausen, Stier, Lücke, Hengstenberg, Meyer, Weiss, Holtzmann.) Mais, objectent d'autres, est-il probable que le Sauveur ait pu rester tout ce temps à Jérusalem, exposé aux embûches de ses ennemis dont la haine et les desseins meurtriers s'étaient plus d'une fois déclarés contre lui ? (Voir aussi v. 31.) En outre, il faudrait admettre, en ce cas, qu'après le départ de Galilée mentionné 7 : 10, Jésus ne revint plus dans cette province. Or, si l'on consulte le récit que Luc nous fait du dernier voyage de Jésus de Galilée en Judée (Luc 9 : 51 à 19 : 28), on est tout naturellement conduit aux deux remarques suivantes : 1° le départ de Galilée rapporté par Luc (9 : 51) eut quelque chose de solennel et de public ; Jésus se met en route entouré d'une société nombreuse. (10 : 1.) Jean nous dit au contraire que lorsque Jésus se rendit à la fête des tabernacles, « il y monta, non publiquement, mais en secret. » Luc parle donc d'un autre voyage. (7 : 8-10.) 2° Luc place, au milieu d'une narration qui nous montrait Jésus parcourant la Galilée méridionale (9 : 52, comp. 17 : 11), la parabole du bon Samaritain, dont le théâtre est le chemin de Jérusalem à Jéricho, et la visite de Jésus à Marthe et à Marie, qui nous transporte à Béthanie. Ce fait s'explique, si nous supposons que Jésus interrompit sa tournée d'évangélisation dans la Galilée méridionale et la Pérée pour faire une rapide excursion à Jérusalem pour la fête de la dédicace. Il faut donc admettre qu'après la fête des tabernacles, Jésus retourna en Galilée. Il rapportait de Jérusalem la conviction que ses appels aux autorités théocratiques avaient été définitivement repoussés, que sa mort était inévitable et prochaine. Sous cette impression, il prend congé de cette province qui avait été le principal champ de son activité. Il effectue alors le départ solennel dont le récit de Luc a marqué le caractère tragique. (9 : 51.) Il s'achemine lentement vers Jérusalem, évangélisant la Galilée méridionale et la Pérée. Il fait une courte apparition à Jérusalem, à la fête de la dédicace ; puis il retourne en Pérée, où il reste jusqu'aux approches de la Pâque. (Jean 10 : 40.) Telle est l'opinion d'Ebrard, de Néander, de Lange, de MM. Luthardt, Keil et Godet.

2. Le *portique de Salomon,* situé dans la partie orientale du temple, était, selon Josèphe (Ant. XX, 9, 7), la seule portion de l'ancien édifice qui fût restée debout lors de sa destruction sous Nébucadnetsar. Ce lieu était cher au souvenir des chrétiens (Act. 3 : 11), et notre évangéliste ne l'avait point oublié. Aussi cette remarque trahit-elle, comme tant d'autres, le témoin oculaire. (Comp. 8 : 20.)

3. *Donc ;* cette particule montre que les adversaires saisissent avec empressement l'occasion que leur offre la présence de Jésus sous ce vaste portique pour *l'entourer,* le séparer de ses disciples, le serrer de près et lui poser une question directe qui devait le forcer à déclarer *franchement,* ouvertement, s'il était *le Christ,* le Messie. Que ceux qui le pressent ainsi

ne croyez pas ; les œuvres que je fais au nom de mon Père, ce sont
26 elles qui rendent témoignage de moi[1]. — Mais vous, vous ne croyez
pas, parce que vous n'êtes point de mes brebis, comme je vous l'ai
27 dit[2]. — Mes brebis entendent ma voix, et moi, je les connais, et
28 elles me suivent[3] ; — et moi, je leur donne la vie éternelle, et elles
29 ne périront jamais, et nul ne les ravira de ma main[4]. — Mon Père,
qui me les a données, est plus grand que tous, et nul ne les peut

agissent dans un esprit hostile, c'est ce qui ressort de ce terme : *les Juifs*, par lequel Jean désigne en général les ennemis du Sauveur. La réponse de Jésus le démontre également.

1. Gr. *Je vous ai dit*, le régime sous-entendu est : ce que vous me demandez. Jésus ne s'est pas déclaré le Messie en propres termes ; mais il a émis mainte affirmation propre à montrer qu'il se tenait pour le Christ, le Fils de Dieu. (8 : 25, note.) Par ces déclarations il leur a, comme dit M. Godet, « épelé, en quelque sorte, son titre de Christ, de telle façon que, s'ils veulent croire, ils n'ont plus qu'à le prononcer eux-mêmes. » De plus, si elles ne leur suffisent pas, qu'ils considèrent *les œuvres* qu'il *fait* évidemment *au nom de son Père*, et qui toutes portent le sceau de la puissance et de l'amour divins. C'est là le *témoignage* qui aurait dû les amener à la foi en lui et en sa parole. (v. 38 ; 5 : 36 ; 15 : 24.) Mais Jésus ajoute avec tristesse : *vous ne croyez pas*, et il va en dire clairement la raison.

2. Jésus trouve au fond du cœur de ses adversaires la cause de leur incrédulité : *vous ne croyez pas*, *parce que vous n'êtes pas de mes brebis*, et la preuve que vous n'en êtes pas, c'est que *mes brebis* me connaissent et *entendent ma voix* (v. 27, comp. v. 15, 16), tandis que vous repoussez mes paroles. — Si les mots : *comme je vous l'ai dit*, omis par *Sin.*, *B*, sont authentiques, il ne faut pas les prendre à la lettre, car Jésus n'avait pas encore déclaré ouvertement à ses adversaires, et en propres termes, *qu'ils n'étaient pas de ses brebis* ; mais, en retraçant, dans l'allégorie 10 : 1-15, les caractères de ceux qui lui appartiennent, il avait fait entendre assez clairement à ses ennemis qu'ils n'étaient point de ce nombre. Quelques interprètes font de cette phrase un préambule du v. 27, qui est une citation littérale de paroles prononcées dans le discours précédent. Dans l'une ou l'autre de ces applications, ces mots : *comme je vous l'ai dit*, sont donc assez clairs. Mais la plupart des éditeurs et des commentateurs les retranchent. — On a trouvé étrange que Jésus se réfère ici à sa parabole du berger et des brebis, qu'il avait prononcée deux mois auparavant (v. 22, note), et la critique négative s'est empressée d'en tirer des conclusions contre la vérité historique de ces discours. Mais, comme l'observe Meyer, ce rapprochement s'explique par le fait que Jésus n'avait, dans l'intervalle, plus eu de rapports avec ses adversaires et qu'il se retrouve pour la première fois en leur présence, comme le prouve le v. 24. Jésus rappelait de même aux Juifs (7 : 21) la guérison qu'il avait accomplie dans son précédent séjour à Jérusalem, six mois auparavant. (5 : 2 et suiv.)

3. Les caractères que Jésus relève de nouveau chez ses brebis disent assez aux adversaires qu'ils n'en sont pas. Mais, en même temps, ce tableau touchant ne constituait-il pas un appel pour ceux qui n'étaient pas entièrement endurcis ? Quel rapport intime et vivant Jésus établit entre lui et ses brebis ! *Elles entendent sa voix*, cette voix connue et aimée ; *et moi*, dit-il, *je les connais*, avec tout l'amour du bon berger ; *et elles*, parce qu'elles connaissent ma voix, *me suivent*. (v. 14, 15.) Puis Jésus va élever cette relation à une hauteur plus sublime encore : *Et moi*.... (v. 28.)

4. Chacune de ces trois déclarations révèle l'amour du Sauveur et fonde la parfaite assurance de ses brebis. Il ne dit pas : je leur *donnerai*, mais je leur *donne*, dès maintenant, *la vie éternelle*. La vie qu'elles puisent dans ma communion se développera jusque dans l'éternité ! (3 : 16, 36 ; 5 : 24 ; 17 : 2.) Puisqu'elles ont la vie éternelle, *elles ne périront jamais*. Enfin, bien qu'elles soient entourées d'ennemis acharnés à leur perte, *nul ne les ravira de ma main*. Ces derniers mots leur assurent une protection puissante et pleine d'amour. « Sa main les protège, les porte, en prend soin, les conduit. » *Meyer*. (Comp. Ps. 23 : 2, 3 et Luc 15 : 4-7.)

ravir de la main de mon Père [1]. — Moi et le Père nous sommes un [2]. 30
Les Juifs apportèrent donc de nouveau des pierres pour le lapider [3]. 31
— Jésus leur répondit : Je vous ai fait voir, de par le Père, 32
beaucoup de bonnes œuvres; pour laquelle de ces œuvres me la-
pidez-vous [4] ? — Les Juifs lui répondirent : Ce n'est point pour une 33
bonne œuvre que nous te lapidons, mais pour un blasphème, et

1. Pour accroître encore l'assurance qu'il veut inspirer aux siens, Jésus élève sa pensée jusqu'au Dieu tout-puissant, éternel, qui est amour, car il est *son Père*. Ses brebis, c'est ce Père qui les lui a *données* (17 : 6, 9, 12) ; or, comme il est *plus grand*, plus puissant *que tous*, qui pourrait jamais *les ravir de sa main ?* Le texte de ce verset présente plusieurs variantes. La plus importante pour le sens est celle de *B*, *Itala*, adoptée par la plupart des éditeurs modernes : *ce que le* (ou *mon*) *Père m'a donné est plus grand que tout*. M. Weiss déclare cette leçon inacceptable au point de vue exégétique, parce qu'elle introduit une idée étrangère au contexte.

2. Il faut d'abord saisir le rapport de cette grande déclaration avec ce qui précède, car c'est par elle que Jésus explique et complète sa pensée. Il venait de s'attribuer le pouvoir divin de donner aux siens la vie éternelle et de les garder en *sa main*. (v. 28.) Puis, s'élevant plus haut encore, il avait fondé leur assurance sur le fait qu'ils ne pouvaient être soustraits à *la main*, c'est-à-dire à la toute-puissance de son Père. (v. 29.) Sont-ce là deux choses différentes ? Non, car tout ce que le Père fait en faveur de ses enfants, il le fait par le Fils qui est leur Sauveur. Bien plus, ces deux puissances n'en sont qu'une, en vertu de l'unité d'essence entre le Père et le Fils : *Moi et le Père nous sommes un*. Il faut remarquer que cette unité est exprimée en grec par un pronom neutre, qui la rend encore plus absolue et exclusive : Moi et le Père nous sommes *une même chose*. (Comp. 17 : 10, 11, 21.) Ainsi donc les deux Etres et les deux actions révélées aux v. 28 et 29 apparaissent maintenant dans leur complète harmonie. C'est précisément ainsi que le Sauveur expliquait et justifiait son pouvoir de rendre la vie aux morts. (5 : 25, 26.) — On a prétendu ne voir ici entre le Père et le Fils qu'une unité de *volonté* ou d'activité : nous voulons une même chose, nous travaillons à une même œuvre. (1 Cor. 3 : 9.) « Si Jésus n'avait voulu dire que cela, répond M. Godet, pourquoi ne pas déterminer plus clairement cette notion de collaboration, pourquoi surtout donner inutilement et comme à plaisir un scandale aux Juifs en employant une expression qui paraissait dire plus qu'il ne voulait dire en réalité ? » Augustin remarque avec raison que le mot *nous sommes*, qui établit une distinction entre le Père et le Fils, réfute le sabellianisme ; et que le mot *un* ou *une même chose* réfute l'arianisme. M. Godet répond à l'objection tirée du fait que l'expression : *être un*, est apppliquée ailleurs à la relation de Jésus avec les fidèles (17 : 22) : « L'union de Jésus et des fidèles n'est point un simple accord de volonté, c'est une union consubstantielle. L'incarnation a fondé entre Jésus et nous un rapport de nature, et ce rapport embrasse désormais notre personnalité tout entière, physique et morale. » Et nous ajouterons : ce rapport fondé par l'incarnation est confirmé et réalisé d'une manière toujours plus effective par notre communion vivante avec le cep dont nous sommes les sarments (15 : 1-8), avec le chef dont nous sommes les membres. (Eph. 4 : 15, 16 ; 5 : 30.)

3. *Donc*, à cause de la parole qui précède. *De nouveau*, car ils avaient déjà manifesté ces desseins homicides. (5 : 18 ; 8 : 59.) Quelques-uns des adversaires ou de leurs acolytes *apportèrent des pierres* dans l'intention de le lapider, et ils n'en furent retenus sans doute que par l'imposante dignité du Sauveur. Ils diront eux-mêmes (v. 33) la cause qui excite leur fanatisme.

4. On pourrait traduire, avec Rilliet : beaucoup de *belles* œuvres. « Cette épithète désigne, en effet, non seulement le caractère bienfaisant de ces œuvres, mais leur beauté morale, leur perfection en sainteté, en puissance, aussi bien qu'en bonté. » *Godet*. Le complément *de par* le Père (*Sin.*, *B*, *D* omettent le possessif : *mon* Père) indique la volonté et la puissance de Dieu comme la cause des œuvres accomplies par le Fils. (5 : 30, 36.) Il y a dans cette question : *Pour quelle bonne œuvre me lapidez-*

34 parce qu'étant homme, tu te fais Dieu[1]. — Jésus leur répondit :
N'est-il pas écrit dans votre loi[2] : « J'ai dit : Vous êtes des dieux. »
35 — Si elle a appelé dieux ceux à qui la parole de Dieu était adressée
36 (et l'Ecriture ne peut être abolie), — Celui que le Père a sanctifié
et envoyé dans le monde, vous lui dites : Tu blasphèmes, parce que
37 j'ai dit : Je suis Fils de Dieu[3] ! — Si je ne fais pas les œuvres de

vous ? une poignante ironie. Cet appel que Jésus fait sans cesse à *ses œuvres*, à toute sa vie, eût été, pour des hommes moins aveuglés, une démonstration sans réplique. (v. 37, 38.)

1. Meyer et d'autres exégètes prétendent que les Juifs agissent et raisonnent ainsi parce qu'ils comprennent mal la parole de Jésus et en exagèrent la portée. (v. 30.) Au contraire, ils l'ont très bien comprise. Mais dans leur monothéisme rigoureux, ils voient un abîme entre l'*homme* et *Dieu ;* et ils pensent que Jésus, en se déclarant *un* avec le Père, franchit témérairement cet abîme ; de là l'accusation de *blasphème*, plus d'une fois portée contre lui par la même raison (5 : 17, 18 ; 8 : 58, 59) ; et ce sera enfin pour ce prétendu crime de blasphème que Jésus sera mis à mort. (Math. 26 : 65, 66.) Or, si les chefs du peuple s'étaient mépris sur le sens de ses paroles, Celui qui est la vérité ne le leur aurait-il pas déclaré ?

2. Le mot *loi* est pris ici pour l'Ecriture en général, le passage cité n'étant pas dans la loi proprement dite, mais au Ps. 82 : 6. (Comp. 12 : 34 ; 15 : 25 ; 1 Cor. 14 : 21.) Comme au ch. 8 : 17, Jésus dit à dessein *votre* loi, cette loi qui est faite pour vous, sur laquelle vous vous fondez et dont vous êtes si orgueilleux.

3. Jésus repousse d'abord, en s'appuyant sur un passage de l'Ecriture, l'accusation de blasphème portée contre lui (v. 34-36), puis il prouve, par ses œuvres, son unité essentielle avec Dieu qu'il a déclarée au v. 30. (v. 37, 38.) — On lit dès les premiers mots de ce Psaume 82 : « Dieu se tient dans l'assemblée de Dieu, il juge au milieu des dieux, » c'est-à-dire au milieu des chefs de la théocratie, qui y exerçaient au nom de Dieu les fonctions de juge et qui ainsi étaient ses représentants au milieu du peuple. Malgré cela, Dieu leur adresse les reproches les plus sévères sur les prévarications et les injustices dont ils se rendaient coupables, puis il ajoute (v. 6) : « J'avais dit : *Vous êtes des dieux*, vous êtes tous des fils du Très-Haut. Cependant vous mourrez comme des hommes, vous tomberez comme un prince quelconque. » (Trad. Segond.) On voit qu'il s'agit ici de personnages *auxquels la Parole de Dieu* (la parole même de ce Psaume) *est adressée* pour les reprendre de leurs iniquités et leur annoncer le châtiment qu'ils s'étaient attiré en souillant leur charge sacrée. On voit encore que tout ce que Jésus veut constater dans ce Psaume, c'est que, dans l'Ecriture, le nom de *dieu* est attribué à des hommes mortels, à cause de la charge dont ils sont revêtus, sans que pour cela cette Ecriture blasphème, car elle reste vraie et sainte ; elle *ne peut être abolie* ou *annulée.* (Comp. Math. 5 : 17.) Or, à ces hommes mortels et coupables, qui reçoivent pourtant le titre de *dieux*, Jésus oppose, non sans quelque ironie, *Celui que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde.* Ce dernier mot implique la préexistence de Christ, car Dieu l'a *sanctifié* d'abord, mis à part pour sa mission, rempli de l'Esprit-Saint sans mesure, pour l'œuvre qu'il avait à faire, puis il l'a *envoyé dans le monde.* On ne peut, sans renverser arbitrairement l'ordre des termes, appliquer l'expression : il l'*a sanctifié*, à la naissance miraculeuse ou au baptême, ces faits étant postérieurs à l'envoi du Fils dans le monde. Elle ne peut désigner que « l'ordre » (v. 18) reçu avant l'incarnation. (1 Pierre 1 : 20.) *Sanctifié* et *envoyé* par le *Père*, il est le Saint et le Juste, le Sauveur du monde. (Comp. 6 : 27 ; Rom. 1 : 4.) Est-ce qu'il blasphème quand il s'appelle *Fils de Dieu ?* Ce titre de *Fils* de Dieu est choisi à dessein ; il exprime exactement et pleinement la pensée du v. 30, d'où les adversaires avaient tiré cette conclusion : « Tu te fais Dieu et tu blasphèmes. » (v. 33.) Jésus, au lieu d'affirmer à nouveau son égalité avec Dieu, accentue dans sa réponse sa subordination au *Père : Je suis Fils de Dieu.* — On pourrait objecter (et l'on n'a pas manqué de le faire), que Jésus, par sa citation, a prouvé seulement qu'il pouvait, sans blasphème, bien

mon Père, ne me croyez pas ; — mais si je les fais, encore que vous 38
ne me croyiez pas, croyez à mes œuvres ; afin que vous sachiez et que
vous reconnaissiez que le Père est en moi, et que je suis dans le
Père[1]. — Ils cherchaient donc de nouveau à se saisir de lui, mais 39
il s'échappa de leurs mains[2].

Et il s'en alla de nouveau au delà du Jourdain à l'endroit où 40
Jean se tenait d'abord baptisant, et il demeura là [3]. — Et beaucoup 41
de gens vinrent à lui et ils disaient : Jean, il est vrai, n'a fait aucun

qu'étant homme, s'attribuer le titre de *dieu*, mais qu'il n'a point justifié l'affirmation, qui scandalisait surtout ses adversaires, de sa divinité effective, quand il déclarait que « lui et le Père étaient un. » (v. 30.) En parlant ainsi, il se disait Dieu dans un sens différent de celui que ce titre comportait quand il était appliqué par le psalmiste aux juges théocratiques. Plusieurs interprètes en ont conclu que Jésus, en s'appelant *Fils de Dieu*, s'attribuait seulement la plus haute des fonctions théocratiques, le rôle de Messie. Mais, ainsi comprise, sa pensée serait en contradiction avec mainte autre déclaration, celle du v. 30 notamment, qui implique, nous l'avons vu, l'unité substantielle du Fils avec le Père. Pour saisir le raisonnement de Jésus, il faut remarquer la gradation qu'il y a entre les v. 35 et 36 : « Si l'Ecriture n'a pas blasphémé en appelant dieux les personnes à qui est adressée la révélation, comment aurais-je blasphémé en me déclarant Dieu, moi que Dieu envoie au monde comme sa révélation elle-même ? » M. Godet, qui relève cette gradation, ajoute une réflexion qui met ce passage dans sa vraie lumière : « Le monothéisme biblique diffère absolument du froid et mort déisme que l'orthodoxie juive avait extrait des livres saints et qui sépare par un abîme le Créateur et l'homme. Toute fonction théocratique, exercée au nom de Jéhova, qui l'a conférée, met son dépositaire en relation vivante avec le Très-Haut, le fait participer à son souffle et le constitue son agent. Par là cet homme, roi, juge ou prophète, devient relativement une manifestation de Dieu même. (Zach. 12 : 3.) L'Ancien Testament est par sa tendance la plus profonde en marche constante vers l'incarnation, couronnement de ce rapprochement constant entre Dieu et l'homme. Voilà le vrai fond de l'argumentation de Jésus : si ce courant tout entier n'a rien de blasphématoire, le terme auquel il aboutit, l'apparition d'un homme qui se dit *un avec Dieu*, n'a rien en soi d'attentatoire à la majesté de Dieu. »

1. Conclusion frappante de tout ce débat ! Jésus vient de justifier son titre divin ; maintenant il prouve la qualité même qu'il s'attribue par la seule démonstration qui soit à la portée de tous : *ses œuvres*, qui sont les œuvres de *son Père*, parce qu'elles portent toutes le sceau de la puissance et de la miséricorde de Dieu même. (Comp. v. 25 ; 15 : 24.) Et quelle force dans ce dilemme : *si je ne les fais pas, ne me croyez pas*, restez dans votre incrédulité ; *mais si je les fais*, et que, malgré cela, vous ne puissiez pas vous élever jusqu'à la foi en moi comme Fils de Dieu, *croyez à mes œuvres* (on peut traduire aussi : à *ses* œuvres, aux œuvres de mon Père) que vous ne pouvez pas nier, afin que vous *sachiez* et *reconnaissiez* (*B ;* texte reçu : *croyiez*) ce que je vous ai dit (v. 30), *que le Père est en moi, et que je suis dans le Père.* Expression complète de cette unité ineffable d'essence, de vie, de volonté et d'amour, que Jésus révèle d'une manière si lumineuse dans tout cet évangile.

2. *Donc ;* quelle conclusion, après un tel discours ! *De nouveau*, triste allusion à tant d'autres tentatives pareilles. (v. 31 ; 7 : 30 ; 8 : 59.) Mais encore ici, les ennemis sont frustrés dans leur attente. Jésus *s'échappa* (gr. *sortit*) *de leurs mains*, déjà tendues pour le saisir. L'évangéliste ne dit pas comment cela se fit. Peut-être Jésus s'éloigna-t-il et se perdit-il dans la foule de ses disciples. Rien n'autorise à voir là, avec quelques interprètes, une action miraculeuse, comme celle de se rendre invisible. (Comp. 8 : 59.)

3. Par ce mot : *de nouveau*, l'évangéliste rappelle l'époque mémorable où *Jean avait baptisé* à Béthanie *au delà du Jourdain* (1 : 28), et où Jésus, entrant dans son ministère, avait fait la connaissance personnelle de son Précurseur. (1 : 40.) *D'abord* oppose ce lieu à Enon près de Salim, où Jésus et Jean travaillè-

42 miracle ; mais tout ce que Jean a dit de celui-ci était vrai. — Et plusieurs crurent en lui en ce lieu [1].

3. *La résurrection de Lazare et la fin du ministère de Jésus.* (Ch. 11 et 12.)

A. 1-44. LA RÉSURRECTION DE LAZARE. — 1° *Jésus retourne en Judée.* — *a*) *Le message des sœurs.* Lazare, de Béthanie, frère de Marthe et de Marie (celle qui oignit le Seigneur), étant malade, les sœurs en informent Jésus. Jésus déclare que cette maladie n'aboutira point à la mort, mais servira à la gloire de Dieu et à la manifestation du Fils de l'homme. (1-4.) — *b*) *Le retard de Jésus et les hésitations des disciples.* Jésus aimait les deux sœurs et Lazare ; cependant il reste encore deux jours où il est. Quand il se propose de retourner en Judée, les disciples lui objectent les récentes tentatives meurtrières des Juifs. Par l'allégorie de l'homme qui marche pendant le jour et ne bronche pas, Jésus leur fait comprendre qu'il n'y a pas de dangers dans la voie de l'obéissance à Dieu. Puis il leur apprend que Lazare dort et qu'il va l'éveiller. Les disciples, prenant cette parole à la lettre, Jésus leur dit ouvertement que Lazare est mort ; à cause d'eux, il se réjouit de ce qu'il n'était pas à Béthanie. Il donne le signal du départ, et Thomas dit : Allons, et mourons avec lui ! (5-16.) — 2° *Jésus ressuscite Lazare.* — *a) Arrivée de Jésus.* Quand Jésus arrive à Béthanie, Lazare est depuis quatre jours dans le sépulcre. A cause du voisinage de Jérusalem, de nombreux Juifs étaient venus consoler ses sœurs. (17-19.) — *b*) *Jésus et Marthe.* Informée de l'arrivée de Jésus, Marthe va au-devant de lui et lui dit que s'il eût été là, Lazare ne serait pas mort ; elle n'en croit pas moins que Dieu accordera tout ce que Jésus lui demandera. Jésus dit à Marthe que son frère ressuscitera. Et, comme Marthe pense à la résurrection au dernier jour, Jésus lui déclare qu'il est, lui, la résurrection et la vie, que celui qui croit en lui ne mourra jamais. Marthe confesse sa foi au Fils de Dieu. (20-27.) — *c*) *Jésus et Marie.* Marthe va appeler secrètement sa sœur. Marie s'empresse de venir vers Jésus, qui est encore à l'entrée du village. Les Juifs la suivent, croyant qu'elle va pleurer au sépulcre. Marie, tombant aux pieds de Jésus, lui exprime le même regret que Marthe. A la vue de sa douleur et des pleurs des Juifs, Jésus frémit. Il demande où ils ont mis le mort. Ils l'invitent à venir voir. Jésus pleure. Les Juifs constatent son affection pour Lazare et quelques-uns se demandent s'il n'aurait pu empêcher qu'il mourût. (28-37.) — *d*) *Lazare ressuscité.* Jésus se rend au sépulcre et ordonne d'en ôter la pierre. Il répond aux objections de Marthe en lui rappelant sa promesse de lui faire voir la gloire de Dieu. La pierre enlevée, Jésus rend grâces à son Père, qui l'exauce toujours, mais, dit-il, c'est pour la foule qu'il parle. Il commande à Lazare de sortir. Lazare sort, les pieds et les mains liés de bandes, le visage enveloppé d'un linge. Jésus dit de le délier et de le laisser aller. (38-44.)

rent plus tard ensemble. (3 : 23.) Comme tous ces détails sont restés vivants dans la mémoire du narrateur, et comme ils trahissent le témoin oculaire !

1. On voit, par ce récit, qu'il y avait dans cette contrée, où Jean avait prêché et baptisé, un grand nombre d'âmes qui étaient restées sous l'impression de sa parole, et qui, dès qu'elles en ont l'occasion, s'empressent de *venir* à Jésus. Ce fut, comme l'observe Bengel, un fruit posthume du ministère de Jean. Sans doute Jésus ne resta pas inactif au milieu d'eux ; et, dès qu'ils l'ont vu et entendu, ils se rappellent le témoignage que lui avait rendu le Précurseur, et disent : Bien que Jean n'ait fait *aucun miracle*, *tout ce qu'il a dit de celui-ci était vrai.* Ils tirent cette conclusion, soit de ce qu'ils avaient entendu raconter de la vie de Jésus, soit surtout de l'expérience personnelle qu'ils faisaient alors de sa puissance. Et c'est ainsi que la foi naquit dans ces âmes. *Plusieurs crurent en lui en ce lieu.* — Quel contraste pour le cœur de Jésus entre les scènes violentes auxquelles l'avaient exposé l'incrédulité et la haine des chefs de la théocratie (v. 31,

Or il y avait un homme malade, Lazare, de Béthanie, du village XI
de Marie et de Marthe sa sœur[1]. — Or Marie était celle qui oignit le 2
Seigneur de parfum, et qui essuya ses pieds avec ses cheveux ; et
c'était son frère, Lazare, qui était malade[2]. — Les sœurs donc en- 3
voyèrent à Jésus pour lui dire : Seigneur, voici, celui que tu aimes
est malade[3]. — Jésus ayant entendu cela, dit : Cette maladie n'est 4
point à la mort, mais elle est pour la gloire de Dieu, afin que le Fils
de Dieu soit glorifié par elle[4]. — Or Jésus aimait Marthe, et sa 5
sœur, et Lazare[5]. — Lors donc qu'il eut appris qu'il était malade, 6

39), et ce moment paisible où il a la joie de voir un grand nombre d'âmes naître à la foi et à la vie !

1. L'évangéliste décrit ainsi (v. 1, 2), en quelques mots très simples, le lieu de l'événement dont il va faire le récit si plein de vérité, d'intimité et de grandeur. Il nomme d'abord le *malade* qui sera l'objet du plus éclatant miracle du Sauveur, *Lazare*, abrégé de *Eléazare*, qui signifie *Dieu est le secours*. Il rappelle ensuite que ce malade était *de Béthanie* (voir sur ce nom Math. 21 : 17, note), *village* bien connu comme demeure de Marie et de Marthe. Notre évangéliste n'en a point encore parlé. Il suppose ses lecteurs instruits par la tradition apostolique. Les deux *sœurs*, Marthe et Marie, étaient connues en particulier par le gracieux récit de Luc 10 : 38-42. C'est ainsi que l'évangile de Jean et les synoptiques se complètent et se supposent mutuellement. — De ce que Marie est nommée la première, on a quelquefois conclu qu'elle était l'aînée ; mais c'est à tort. On voit par les versets 5, 19, 20, et surtout par le récit de Luc déjà cité, que Marthe avait dans la maison le rôle de la sœur aînée ; si Marie occupe ici la première place, c'est qu'elle était la plus connue par le témoignage de vénération et d'amour qu'elle avait donné au Sauveur et que Jean va rappeler. (v. 2.)

2. Encore ici, Jean se réfère au récit des premièrs évangélistes (Math. 26 : 6-16 ; Marc 14 : 3-9) au sujet d'un trait que lui-même va rapporter ci-après. (12 : 1-8.)

3. Ce message des deux sœurs que Jean a conservé dans les termes mêmes qu'elles avaient employés, est plein, à la fois, de confiance et de délicatesse. Elles ne demandent rien ; elles se bornent à faire connaître à Jésus la maladie de leur frère, qui les remplit d'inquiétude, bien convaincues que ce mot de tendre affection : *celui que tu aimes*, suffira pour amener le Sauveur à leur secours. En effet, Jésus, en parlant de Lazare, ratifiera cette expression de son attachement pour lui. (v. 11.)

4. *Point à la mort?* Jésus se serait-il trompé ? Il faudrait, pour le penser, connaître bien peu sa manière énigmatique et profonde de parler. (Comp. Math. 9 : 24.) Dès ce moment, il savait ce qui allait se passer à Béthanie. (v. 11, 14.) Ce qu'il veut dire, c'est que la mort ne sera pas le résultat définitif de cette maladie. Elle en aura un tout autre, *la gloire de Dieu*, c'est-à-dire la manifestation de sa puissance et de son amour, par le triomphe de la vie sur la mort. (Rom. 6 : 4.) Et cette gloire resplendira sur le *Fils de Dieu* par qui le Père révèle toutes ses perfections et opère toutes ses œuvres. (Comp. 9 : 3 ; 10 : 30, 38.) Jésus reviendra (v. 40) sur cette pensée de la gloire de Dieu, qui est le but suprême de tout ce récit et de toute l'œuvre du Sauveur. (17 : 4.) — Cette grande parole pouvait soutenir les deux sœurs affligées jusqu'à l'arrivée du Sauveur. Elles devaient, quand elles verraient mourir leur frère, rattacher à cette parole l'espérance qui se manifesta réellement dans le cœur de Marthe. (v. 22.) En même temps cette déclaration pouvait préparer les disciples de Jésus, et tous ceux qui l'écoutaient, au miracle qui allait s'accomplir. C'est ce qui ressort de ce terme général : *il dit*, il dit à tous, et non *il répondit* au messager de Marthe et de Marie.

5. « Heureuse famille ! » s'écrie Bengel. Jésus avait pour chacun de ses membres cet attachement particulier, dont Jean connaissait lui-même tout le bonheur. (13 : 23.) — Mais quelle est l'intention de l'évangéliste, en plaçant ici cette parenthèse ? On a résolu cette question de diverses manières : soit en rattachant la parenthèse au v. 3, comme confirmation de la parole des deux sœurs, *celui que*

7 il demeura, il est vrai, deux jours au lieu où il était[1] ; — puis,
8 après cela, il dit aux disciples : Retournons en Judée[2]. — Les dis-
ciples lui disent : Rabbi, tout dernièrement les Juifs cherchaient à te
9 lapider, et tu retournes là-bas[3] ! — Jésus répondit : N'y a-t-il pas
douze heures au jour ? Si quelqu'un marche pendant le jour, il ne se
10 heurte point ; parce qu'il voit la lumière de ce monde ; — mais si
quelqu'un marche pendant la nuit, il se heurte, parce que la lumière
11 n'est point en lui[4]. — Il parla ainsi, et après cela il leur dit : La-

tu aimes (Bengel, de Wette) ; soit en y voyant le motif de la promesse du v. 4 (Meyer) ; soit en pensant que l'évangéliste, dans un sentiment très délicat, ne veut pas qu'on puisse interpréter comme de l'indifférence de la part de son Maître ce qu'il va raconter au v. 6. « Sa manière d'agir s'explique au contraire par son amour pour tous les membres de cette famille » (Luthardt) ; soit enfin, et c'est l'interprétation qui nous paraît la plus juste, en considérant cet amour de Jésus comme la cause de sa courageuse résolution (v. 7) de retourner en Judée (Godet, Weiss) : la remarque du v. 5 prépare la parole que Jésus prononce au v. 7.

1. Ce mot *lors donc* reprend la narration interrompue par la remarque du v. 5. — Mais pourquoi Jésus différa-t-il son départ pendant ces *deux jours*, que les sœurs de Lazare durent passer dans l'angoisse ? Question difficile, que l'exégèse rationaliste s'est hâtée d'exploiter contre la vérité historique de notre récit, en attribuant ce délai à un calcul de Jésus, qui voulait laisser mourir Lazare, afin d'avoir l'occasion de le ressusciter. Le v. 15 interdit cette supposition. Dire, avec Calvin et Olshausen que ce devait être là, pour les deux sœurs, l'épreuve de leur foi ; ou, avec Lücke et Tholuck, que Jésus était retenu dans la Pérée par les travaux de sa mission (10 : 41, 42), ne suffit pas à expliquer ce procédé de la part de Celui que nous allons voir ému de compassion pour ses amis affligés ; et d'ailleurs le texte n'indique rien de pareil. La seule explication que celui-ci nous présente se trouve dans la parole du v. 15, où Jésus se réjouit, comme d'une dispensation providentielle, de ce qu'il n'était pas à Béthanie au moment où Lazare mourut. Il suivit donc, en ceci, comme dans toute sa vie, la direction intérieure de son Père, dont il faisait toujours la volonté. (8 : 28, 29.)

2. Jésus n'ignorait pas ce qui s'était passé à Béthanie (v. 11) ; le moment de Dieu était donc venu ; mais en parlant de *retourner* (gr. *aller de nouveau*) *en Judée* et de s'exposer ainsi aux plus imminents dangers, il provoqua dans le cœur de ses disciples des objections et des craintes qu'il s'efforça de dissiper. (v. 8 et suiv.)

3. Il s'était passé peu de temps entre le moment actuel et la scène décrite au ch. 10 : 31 (comp. 8 : 59) ; les disciples étaient encore remplis de crainte, non seulement pour eux-mêmes, mais pour le Maître qu'ils aimaient. Ils auraient donc voulu le retenir dans la Pérée, au delà du Jourdain, où il était en sûreté.

4. Cette parole destinée à rassurer les disciples renferme une image dont il est fait une double application. D'abord, *les douze heures* du jour représentent le temps assigné à notre vie, pendant lequel nous devons accomplir la tâche qui nous est donnée ; car « la nuit vient en laquelle nul ne peut travailler. » (9 : 4.) Celui qui *marche* ainsi *de jour*, ne court aucun danger de *se heurter*, de broncher, parce qu'il est éclairé par la *lumière de ce monde*, c'est-à-dire, la lumière du soleil, qui mesure les douze heures. Mais au delà de ce temps déterminé, il n'y a plus que ténèbres et dangers. Quelques interprètes (Meyer) ne veulent voir dans cette image que l'idée du temps assigné à chacun ; et Jésus, se l'appliquant à lui-même, en ce moment, aurait voulu dire simplement : « Le temps que Dieu a assigné à mon activité n'est pas encore passé ; tant qu'il dure, nul ne peut me nuire ; mais quand il sera écoulé, je tomberai entre les mains de mes ennemis. » Serait-ce là toute la pensée du Sauveur ? se servirait-il de ce terme : *se heurter* ou *broncher*, pour indiquer la mort qui l'attend ? et que signifierait cette expression : *la lumière n'est point en lui ?* Non, évidemment Jésus emploie l'image, en outre, au sens moral d'obéissance à la vocation reçue, d'accomplissement de la volonté de Dieu. Celui qui pratique cette obéissance, qui

zare, notre ami, s'est endormi ; mais je vais, afin de l'éveiller[1]. —
Les disciples lui dirent donc : Seigneur, s'il s'est endormi, il sera 12
sauvé[2]. — Or Jésus avait dit cela de sa mort ; mais eux crurent qu'il 13
parlait de l'assoupissement du sommeil[3]. — Alors donc Jésus leur 14
dit ouvertement : Lazare est mort[4], — et je me réjouis, à cause de 15
vous, de ce que je n'étais pas là, afin que vous croyiez ; mais allons
vers lui[5]. — Thomas donc, appelé Didyme, dit aux disciples : Allons, 16
nous aussi, afin que nous mourions avec lui[6].

agit selon la volonté de Dieu, qui marche à la lumière de son Esprit, est en sûreté, même au milieu des dangers ; mais, hors de là, il n'y a pour l'homme qu'occasions de chutes, au sein des ténèbres, parce qu'aucune lumière ne l'éclaire intérieurement ni ne luit sur sa route : *la lumière n'est point en lui* ni autour de lui. Les disciples feront plus tard, mieux encore que dans le moment actuel, l'expérience de cette profonde vérité. Telle est l'interprétation entrevue déjà par les Pères, soutenue par Calvin et par plusieurs commentateurs modernes.

1. Gr. *Lazare s'est endormi et dort* (verbe au parfait). Douce image qui signifie que, pour les hommes pieux, la mort est un repos après le travail du jour, un sommeil qui sera suivi du *réveil.* (Math. 9 : 24 ; Act. 7 : 60 ; 1 Cor. 15 : 20 ; 1 Thes. 4 : 13.) « Langage céleste ! » s'écrie Bengel ; et cet auteur ajoute au sujet de ce mot, *notre ami :* « Avec quelle tendresse tout humaine Jésus associe ses disciples à son amitié pour Lazare ! » Jésus emploie aussi ce terme en réponse à la déclaration des deux sœurs (v. 3) : « *celui que tu aimes* est malade. »

2. *Sauvé* du danger, de la mort. Les disciples qui, selon leur habitude, ont compris la parole du Maître dans son sens littéral, pensent que ce sommeil est le signe d'une crise favorable, ainsi qu'on l'observe très souvent dans les maladies ; et ils s'emparent de cette idée, comme d'un argument nouveau, pour empêcher leur Maître d'aller en Judée. On a trouvé un tel malentendu impossible. Il est sûr que les disciples ne pouvaient penser sérieusement que Jésus allait faire ce voyage pour réveiller Lazare d'un sommeil naturel : mais dans l'ardent désir de retenir leur Maître, et convaincus, d'après le v. 4, que Lazare ne mourrait pas, ils s'arrêtent uniquement à l'idée de son sommeil et n'attachent aucune importance à ce mot mystérieux : *je vais l'éveiller.*

3. Gr. *du dormir du sommeil,* c'est-à-dire d'un sommeil naturel.

4. *Lazare est mort !* Ce fut avec émotion que Jésus prononça ces paroles et les disciples eux-mêmes durent y trouver la raison puissante que leur Maître avait d'aller au secours de la famille en deuil. On voit encore ici, comme aux v. 4 et 11, que Jésus savait, par une science divine, tout ce qui se passait à Béthanie, car c'est à tort, selon nous, que quelques interprètes pensent qu'il venait de recevoir un second message, lui apprenant la mort de son ami.

5. Si Jésus avait été à Béthanie, il aurait guéri Lazare, et le plus grand de ses miracles n'aurait pas eu lieu. « Il est digne de l'honneur divin que nous ne lisions pas que jamais personne soit mort en présence du Prince de la vie. Si donc nous croyons que, Jésus présent, Lazare ne serait pas mort, la parole des deux sœurs (v. 21, 32) se revêt d'un sens d'autant plus sublime ; c'est ce qui explique *la joie* du Seigneur d'avoir été absent. » *Bengel.* Si le Sauveur *se réjouit,* même dans sa tristesse actuelle, c'est, dit-il à ses disciples, *à cause de vous, afin que vous croyiez,* afin que votre foi soit affermie et développée par le grand miracle dont vous serez témoins. Ce dernier terme en effet ne signifie pas que jusque-là les disciples n'eussent pas cru en lui, mais indique un nouveau degré de leur foi. (Comp. 2 : 11 ; 16 : 31 ; 20 : 31.) A chaque développement nouveau de la foi, où nous ne parvenons que par de rudes combats, il nous semble que jusque-là nous n'avions point encore cru.

6. Le nom hébreu de *Thomas* signifie *Jumeau,* en grec *Didyme,* et c'est par son nom ainsi traduit que Thomas était connu des chrétiens de l'Asie Mineure pour qui Jean écrivait. Thomas, voyant (*donc*) que son Maître ne se laissait retenir par aucun argument, et bien convaincu qu'en se rendant en Judée il allait au-de-

17 Jésus étant donc arrivé, trouva qu'il était déjà depuis quatre jours
18 dans le sépulcre[1]. — Or, Béthanie était près de Jérusalem, à quinze
19 stades environ ; — et beaucoup d'entre les Juifs étaient venus auprès
de Marthe et de Marie, pour les consoler au sujet de leur frère[2]. —
20 Marthe donc, dès qu'elle apprit que Jésus venait, alla au-devant de
21 lui ; mais Marie était assise à la maison[3]. — Marthe donc dit à Jé-
sus : Seigneur, si tu avais été ici, mon frère ne serait pas mort[4] ;
22 — maintenant même, je sais que tout ce que tu demanderas à Dieu,
23 Dieu te le donnera[5]. — Jésus lui dit : Ton frère ressuscitera[6]. —

vant de la mort, prend brusquement une résolution désespérée dans laquelle, comme l'observe M. Godet, il y avait « plus d'amour pour la personne de Jésus que de foi en la sagesse de ses démarches. » C'est bien le même homme que nous retrouvons ailleurs, dans notre évangile, mais sombre, enclin au doute, s'attachant au présent, au visible, incapable de saisir par la foi l'avenir, l'invisible. (14 : 5 ; 20 : 25.) « Cette conséquence, nullement calculée, dans le rôle des personnages secondaires, est, comme l'a admirablement développé Luthardt, l'un des traits les plus frappants du récit de Jean et l'une des meilleures preuves de la vérité historique de cet écrit. » *Godet.*

1. *Arrivé* près de Béthanie, où il n'entra pas tout de suite. (v. 30.) — Tischendorf retranche *déjà,* sur la foi de *A*, *D*, plusieurs versions. Les autres critiques le maintiennent. — Pour se rendre compte de ces *quatre jours,* on admet généralement que Lazare mourut le jour même où Jésus reçut le message de ses sœurs dans la Pérée, au delà du Jourdain (10 : 40), c'est-à-dire à une distance de dix lieues au moins. Jésus, étant resté là encore deux jours (v. 6), et ayant ensuite mis une journée pour se rendre à Béthanie, n'y arriva qu'à la fin du quatrième jour. Et comme les Juifs déposaient leurs morts dans la grotte sépulcrale le jour même du décès, il y avait bien quatre jours que Lazare y reposait.

2. Cette remarque de l'évangéliste sur la distance de Jérusalem à Béthanie (*15 stades,* trois kilomètres environ) n'a d'autre but que d'expliquer comment *beaucoup de Juifs* avaient pu venir offrir leurs condoléances aux deux sœurs en deuil. Il ressort de ce détail que la famille de Lazare était bien connue à Jérusalem et y jouissait de quelque considération. — Comme l'auteur de cet évangile connaît bien lieux et distances !

3. Marthe, active au dehors jusque dans son affliction, apprend la première l'arrivée de Jésus ; et, sans même en avertir sa sœur, elle s'élance au-devant de lui. Marie, plongée dans sa douleur, reste *assise à la maison.* Ce sont précisément là les caractères divers que Luc (10 : 38-42) prête aux deux sœurs.

4. Comp. v. 32, note. Quelle confiance en la puissance de Jésus exprime cette première parole de Marthe ! Ce n'est pas un reproche, pas même une plainte, mais un profond regret ; car elle est bien persuadée qu'en présence du Sauveur *la mort* n'aurait eu aucun empire sur son frère. (v. 15, note.) Mais elle s'élève plus haut encore.

5. Non seulement la foi de Marthe est assez forte pour être assurée que Jésus présent aurait guéri son frère, *mais* (ce *mais,* qui se lit dans le texte reçu, manque dans *Sin.*, *B*, *C*) *maintenant même* qu'il est mort, et que, humainement parlant, tout est bien fini, elle *sait* que la prière de son Sauveur sera toute-puissante auprès de Dieu. *Tout ce que tu demanderas :* Marthe comprend-elle, dans ce *tout*, même le retour de son frère à la vie ? Elle ne le dit pas. Mais cet espoir se trahit dans ses paroles. Il se fondait sur la déclaration du Sauveur (v. 4), qui avait certainement été rapportée textuellement aux deux sœurs. Cette promesse doit se réaliser d'une manière ou d'une autre. Marthe le croit fermement, mais, sans oser formuler l'objet de son attente, elle s'en remet avec une pleine confiance à la sollicitude de son céleste ami et à la toute-puissance de *Dieu*, dont elle prononce par deux fois le nom auguste.

6. Il y avait déjà pour Marthe une grande consolation dans cette parole : *Ton frère ressuscitera,* et nous savons bien dans quel sens Jésus la prononçait. (v. 11.) Mais, pour Marthe, elle pouvait avoir deux significations très différentes :

Marthe lui dit : Je sais qu'il ressuscitera, en la résurrection, au der- 24
nier jour [1]. — Jésus lui dit : C'est moi qui suis la résurrection et 25
la vie ; celui qui croit en moi, quand même il serait mort, vivra ; —
et quiconque vit, et croit en moi, ne mourra jamais. Crois-tu cela [2] ? 26
— Elle lui dit : Oui, Seigneur, je crois que tu es le Christ, le Fils 27
de Dieu, qui vient dans le monde [3].

Et ayant dit cela, elle s'en alla et appela Marie, sa sœur, en 28
secret, disant : Le maître est ici, et il t'appelle [4]. — Celle-ci, dès 29

la délivrance actuelle de son frère, qui lui serait rendu immédiatement, ou sa résurrection au dernier jour. C'est à dessein que Jésus emploie ce terme à double entente, afin de solliciter cette âme croyante à s'élever au-dessus d'un intérêt actuel et personnel jusqu'à la source de la vie qui s'offrait à elle en Celui qui lui parlait. (v. 25.)

1. Des deux espérances que pouvait présenter à Marthe la parole de Jésus, elle s'attache à la plus faible, la plus lointaine, *la résurrection au dernier jour*. Il semble donc qu'ici sa foi soit moins courageuse qu'au v. 22. Mais est-il bien sûr qu'il ne lui reste que de la tristesse (Luthardt), ou même que la résignation d'un grand mécompte (Meyer) ? Ne peut-on pas penser, avec de Wette, qu'en prononçant cette parole qui exprimait le moins, l'esprit pénétrant de cette femme angoissée interrogeait les regards de Jésus pour y découvrir le plus ?

2. Marthe n'ayant pas osé saisir la promesse de Jésus (v. 23) dans toute sa réalité actuelle, cherchait dans un avenir lointain la résurrection et ses consolations. (v. 24.) Jésus la ramène au présent et à sa personne, en lui disant : *C'est moi*. Lui, en effet, est *la résurrection*, parce qu'il est *la vie* (14 : 6 ; Col. 3 : 4) ; il l'est en lui-même, et, dans ses rachetés, la résurrection ne sera que le dernier épanouissement de la vie impérissable qu'il leur a communiquée. (Comp. 6 : 54, note.) Jésus fait immédiatement l'application de cette profonde vérité, en ajoutant que celui qui *croit* en lui, qui a puisé en lui la vie de la foi, *quand même il serait mort* comme Lazare, *vivra* d'une vie éternelle sur laquelle la mort n'a point d'empire. Après cette grande affirmation, Jésus exprime la même vérité d'une manière négative, pour ceux qui vivent encore sur cette terre : *Quiconque vit, et croit en moi*, alors même qu'il subira la dissolution du corps, *ne mourra jamais*. Il y a ici une double négation qui signifie : *ne mourra certainement jamais*. C'est ainsi que traduit Rilliet. Tout, pour Marthe, dépendait de sa foi au Sauveur, tel qu'il se révélait à elle. De là la question directe et pénétrante qu'il lui adresse : *Crois-tu cela ?*

3. Marthe, en présence de Jésus et sous l'impression de sa parole, sent sa foi s'affermir et grandir ; elle répond sans hésiter : *Oui, Seigneur !* Et la preuve qu'elle a maintenant compris que le vrai objet de sa foi et de toutes ses espérances se concentre dans la personne du Sauveur, c'est qu'elle le confesse lui (gr.) : *Moi je crois* (verbe au parfait, exprimant un fait accompli et permanent, comme 6 : 69) *que toi tu es le Christ, le Fils de Dieu*. Par le premier de ces titres, Marthe reconnaît en Jésus le Messie, l'Oint de Dieu, le Libérateur promis à son peuple ; par le second, elle confesse en lui un être qui est avec Dieu dans le rapport tout spécial d'un fils à son père et qui, comme tel, est véritablement « la résurrection et la vie. » (Comp. 6 : 69.) — Le dernier qualificatif appliqué par Marthe à Jésus ne constitue pas un troisième titre, parallèle aux deux autres. Il est donc inexact de le rendre par : *Celui* qui devait venir. (Comp. 6 : 14.) Il y a en grec un participe présent. On doit donc traduire : *qui vient* dans le monde, qui doit venir, d'après la promesse divine, et qui vient en effet. Cette expression est constamment appliquée au Libérateur promis dans les Ecritures et qui, selon la foi des Israélites croyants, *vient* certainement. (Math. 11 : 3, note.)

4. Jésus, après avoir amené Marthe à s'appuyer sur le seul fondement qui pût la soutenir et la consoler, met fin à l'entretien et l'invite à faire venir sa sœur, qu'il voulait voir pour la préparer aussi aux grandes scènes qui vont se dérouler. C'est ce qui ressort clairement de ce mot : *il t'appelle*. Marthe s'acquitta de cette mission avec empressement, mais *en secret*. Elle voulait que Marie seule fût

30 qu'elle eut entendu, se lève promptement, et vient vers lui[1]. — Or
Jésus n'était pas encore entré dans le village ; mais il était encore à
31 l'endroit où Marthe l'avait rencontré[2]. — Les Juifs donc qui étaient
avec Marie dans la maison, et qui la consolaient, l'ayant vue se lever
promptement et sortir, la suivirent, croyant qu'elle allait au sépulcre
32 pour y pleurer[3]. — Marie donc, quand elle arriva au lieu où
était Jésus, l'ayant vu, tomba à ses pieds, en lui disant : Seigneur,
33 si tu avais été ici, mon frère ne serait pas mort[4]. — Quand donc
Jésus la vit pleurer, et qu'il vit pleurer les Juifs qui étaient venus
34 avec elle, il frémit en son esprit et s'émut[5]. — Et il dit : Où l'avez-
vous mis ? Ils lui dirent : Seigneur, viens et vois[6].

avertie de l'arrivée du *maître* et qu'elle pût le voir en particulier, comme elle-même en avait eu le privilège.

1. Ces verbes au présent rendent vivement l'empressement de Marie. La plupart des critiques adoptent les variantes : *Elle se leva* (*Sin.*, *B*, *C*, *D*), *et elle venait* (*Sin.*, *B*, *C*). Tischendorf maintient, avec raison, le présent pour les deux verbes.

2. Jésus n'était entré ni *dans le village*, ni, par conséquent, dans la maison mortuaire, où certainement son cœur l'attirait ; c'est qu'il savait qu'il y avait là beaucoup de monde et qu'il voulait voir sans témoins les sœurs affligées.

3. Puisque ces hommes étaient venus dans l'intention de *consoler* Marie, ils ne voulaient pas la laisser aller seule au sépulcre, où ils pensaient qu'elle se rendait *pour pleurer*. Ils ignoraient l'impuissance des consolations humaines et ne savaient pas que cette âme en deuil allait trouver le seul vrai consolateur.

4. Vers. 21, note. Les deux sœurs expriment les mêmes douloureux regrets. Il est probable qu'avant l'arrivée de Jésus, elles s'étaient communiqué cette pensée qui les hantait dans leur affliction. Leur exclamation, qui paraît identique dans la traduction française, présente en grec une double nuance : 1° Marthe (v. 21) dit, d'après le texte reçu (A, *majusc.*) : « *il ne serait pas*, en ce moment, *à l'état de mort* ; » Marie (v. 32) : « *il n'aurait pas accompli l'acte de mourir*. » 2° Le pronom possessif *mon* frère est placé en tête de toute la phrase dans la parole de Marie ; il ne vient qu'à la fin dans celle de Marthe. La douleur de Marie est plus personnelle, plus égoïste, plus désespérée aussi. La différence entre leurs deux caractères se montre du reste dans leur attitude. Marie, tout entière à sa douleur, ne peut que se laisser *tomber aux pieds* de Jésus et laisser couler ses larmes sur la mort de *son frère* (v. 32), sans ajouter, comme l'avait fait Marthe (v. 22), aucune parole d'espérance. Si l'on compare ce tableau avec celui que nous a retracé Luc (10 : 38 et suiv.) et Jean lui-même (12 : 1 et suiv.), on est frappé de la vérité intime qui se révèle dans la peinture de ces caractères ; ils sont évidemment pris dans la vie. — En présence d'un tel accablement, Jésus ne prononce aucune parole de consolation. Sa profonde sympathie (v. 33-35) et son action divine seront seules assez puissantes pour relever cette âme défaillante.

5. Le *donc* présente l'émotion comme l'effet de la douleur de Marie et des pleurs des Juifs. Le terme de l'original que toutes les versions rendent, ici et au v. 38, par ce mot : *il frémit en son esprit*, signifie que Jésus éprouva alors, dans la profondeur la plus intime de son être, une violente indignation. Si l'on examine avec soin les autres passages du Nouveau Testament où ce mot se retrouve (Math. 9 : 30 ; Marc 1 : 43 ; 14 : 5), on se convaincra qu'il implique toujours l'idée de vive désapprobation. Mais qu'est-ce qui cause ce frémissement dans l'âme du Sauveur ? et s'il va jusqu'à l'indignation, contre qui l'éprouve-t-il ? D'après Chrysostome et plusieurs Pères, Jésus s'indignerait contre lui-même de ce qu'il ne peut maîtriser son émotion ! ou de ce qu'il n'a pas pu épargner ce grand deuil à ses amis ! D'après Erasme, Keim, M. Holtzmann et d'autres, ce serait leur manque de foi ou l'incrédulité des Juifs qui encourraient sa réprobation. D'après Meyer et M. Weiss, Jésus voit *pleurer* Marie, il voit *pleurer* les Juifs qui l'entourent, et le contraste

La note 6 est à la page suivante.

Jésus pleura[1]. 35
Les Juifs disaient donc : Voyez comme il l'aimait[2] ! — Mais quel- 36, 37
ques-uns d'entre eux dirent : Lui qui a ouvert les yeux de l'aveugle,
ne pouvait-il pas faire aussi que cet homme ne mourût pas[3] ?
Jésus donc, frémissant de nouveau en lui-même, vient au sépul- 38

entre la douleur de la première et les condoléances hypocrites des seconds excite son indignation. D'après M. Godet celle-ci serait bien provoquée par les Juifs de l'entourage de Marie, mais en tant que Jésus voit en eux les traîtres (comp. 13 : 21) qui prendront occasion de la plus belle de ses œuvres (10 : 32) pour le dénoncer et précipiter le moment de sa mort. (11 : 46-53.) Le plus simple et le plus naturel nous paraît être de supposer que ce frémissement d'indignation était excité en Jésus par la vue de la mort et des maux qu'elle cause, et par l'approche de l'ennemi qui en est l'artisan cruel. (8 : 44.) C'est pourquoi ce frémissement se renouvelle au moment où Jésus se rend au sépulcre. (v. 38.) C'est à peu près ainsi que beaucoup d'interprètes, Calvin, Olshausen, Tholuck, Ebrard, Luthardt, Hengstenberg, Keil, Astié, s'expliquent cette scène mystérieuse de la vie de Jésus. Quelques interprètes relèvent le fait que le grec porte non : *il fut troublé*, mais : *il se troubla, il s'émut lui-même;* l'évangéliste aurait choisi cette tournure pour écarter l'idée que Jésus aurait subi une secousse irréfléchie.

6. C'est aux sœurs de Lazare ou à ceux qui les entouraient que Jésus adresse cette question, et ce sont eux qui lui répondent.

1. Jésus *pleure* avec ceux qui pleurent. Au v. 33 se trouve un mot qui signifie *pleurer* des yeux et de la voix, avec des sanglots ; ici est un terme différent dont le sens est *verser des larmes,* larmes silencieuses qui coulent sur le visage de Jésus, provoquées par une profonde et douloureuse sympathie pour ses amis. (v. 36.) En présence de cette scène, on s'arrête, on contemple avec émotion et l'on se dit : c'est bien là Celui qui a été fait semblable à ses frères en toutes choses, afin qu'il fût un souverain sacrificateur miséricordieux ; il peut avoir compassion de nos infirmités, parce qu'il a été tenté comme nous, en toutes choses, sans péché. (Héb. 2 : 17 ; 4 : 15.) « C'est une chose étrange que ce soit l'évangile dans lequel est affirmée avec le plus d'éclat la divinité de Jésus qui nous fasse aussi le mieux connaître le côté profondément humain de sa vie, » dit M. Godet, et il ajoute que ce trait « prouve combien peu un tel Jésus est l'enfant de la spéculation. »

2. *Donc,* à la vue de ces larmes de Jésus, ces hommes ont tout naturellement la preuve de son profond amour pour Lazare, et eux-mêmes en sont émus.

3. La réflexion de ces *quelques-uns* est toute naturelle. La guérison de l'*aveugle-né,* qui est encore toute fraîche dans leur souvenir (9 : 1 et suiv.), était, à leurs yeux, plus difficile à opérer que celle de Lazare malade. Mais quel sentiment leur inspire cette question ? Venant immédiatement à la suite des paroles pleines de sympathie qui précèdent, il paraît naturel d'y voir l'expression d'un intérêt bienveillant et du regret sincère que Jésus n'ait pas guéri le frère de Marthe et de Marie. Un grand nombre d'excellents interprètes voient cependant dans ces paroles un sentiment d'hostilité contre Jésus, une insinuation de son impuissance. Meyer, MM. Weiss et Godet vont jusqu'à prétendre que ces hommes voient dans les larmes de Jésus une preuve de son impuissance et nient la guérison de l'aveugle-né. Ils expliquent par cette manifestation d'incrédulité et de haine le nouveau *frémissement* de Jésus, v. 38. Cette interprétation procède de l'idée que les mêmes interprètes se sont faite, en général, au sujet des amis de la famille de Lazare, venus de Jérusalem pour partager le deuil de ses sœurs. Parce que Jean les appelle des *Juifs* (v. 19, 31, 36), terme par lequel il désigne ordinairement les chefs de la théocratie ennemie de son Maître (1 : 19, note), et parce que le v. 46 nous montre *quelques-uns* d'entre eux allant raconter aux pharisiens le miracle de Béthanie, les mêmes interprètes en concluent que ces hommes étaient, pour la plupart, des adversaires du Sauveur. Est-ce bien là l'impression que veut produire l'évangéliste ? Ne nous dit-il pas deux fois (v. 19, 31) que ces visiteurs étaient venus pour « consoler » les sœurs en deuil ? Ne nous les montre-t-il pas pleurant avec elles (v. 33) et admirant l'amour de Jésus pour Lazare (v. 36) ? Enfin, et surtout, ne nous apprend-il pas (v. 45) que *beaucoup* d'entre eux (même

cre[1]. Or, c'était une grotte, et une pierre était placée dessus[2]. —
39 Jésus dit : Otez la pierre[3]. Marthe, la sœur du mort, lui dit : Sei-
40 gneur, il sent déjà, car il est là depuis quatre jours[4]. — Jésus lui
répondit : Ne t'ai-je pas dit que, si tu crois, tu verras la gloire de
41 Dieu[5] ? — Ils ôtèrent donc la pierre[6]. Et Jésus leva les yeux en
haut, et dit[7] : Père, je te rends grâces de ce que tu m'as exaucé[8].

terme qu'au v. 19), sous l'impression du miracle, *crurent* en Jésus? C'est donc, ce nous semble, introduire une note fausse dans ce beau récit que de présenter ces amis de la famille de Béthanie comme des adversaires de Celui qu'elle aimait. Et comme, dans notre verset, il n'y a pas un mot qui suppose de la malveillance, nous concluons avec Lücke, Tholuck, de Wette et d'autres, qu'on peut voir plutôt dans la réflexion qui nous est rapportée un sympathique intérêt.

1. Cette violente émotion de l'âme du Sauveur se renouvelle au moment suprême où il *vient au sépulcre*, et par les mêmes causes que nous avons exposées au v. 33. Les interprètes dont nous n'avons pu admettre les vues pensent, encore ici, que Jésus frémit d'indignation contre les Juifs à cause de leurs paroles (v. 37) ; ils se fondent sur cette particule *donc* qui leur paraît relier les deux versets. Mais Jean reprend simplement par ce mot son récit interrompu ; Jésus a demandé : Où l'avez-vous mis ? on lui a dit : Viens et vois. Il vient donc au sépulcre ; de là son émotion.

2. On voit maintenant encore en Palestine, autour de Jérusalem et ailleurs, de nombreux tombeaux taillés dans le roc et dont une pierre ferme l'entrée. (Comp. 20 : 1 ; Math. 27 : 60.) A Béthanie même, on montre aux voyageurs un sépulcre de Lazare ; mais cette tradition est plus qu'incertaine. On peut traduire : placée *dessus* ou *devant*, car, suivant la forme du sépulcre, on y entrait de plain-pied, ou l'on y descendait par un escalier.

3. Il y a quelque chose de solennel dans cet ordre. Sûr de ce qu'il va faire, Jésus commande à ses alentours comme il va commander à la mort.

4. De ce qu'*il est là depuis quatre jours*, Marthe conclut que la corruption du corps doit avoir commencé, et par le sentiment naturel et instinctif d'horreur qu'inspire un tel spectacle, elle voudrait en épargner la vue à Jésus et à elle-même. C'est ce que l'évangéliste fait délicatement sentir par ce mot touchant : *La sœur du mort*. D'ordinaire on considère la parole de Marthe comme une preuve que la confiance dont elle était animée à l'arrivée du Sauveur (v. 22), et même la foi qu'elle avait professée peu après (v. 27), défaillirent en présence du tombeau. Il est probable qu'elle ne croyait pas à la résurrection immédiate de son frère. Jésus du reste s'était présenté à elle comme la résurrection et la vie (v. 25) ; mais il ne lui avait pas dit expressément qu'il allait rappeler son frère d'entre les morts ; elle pouvait donc en douter à ce moment, sans que sa foi au Sauveur, qui élevait son âme au-dessus de la vie et de la mort, eût subi aucune atteinte.

5. Jésus rappelle ainsi à Marthe sa grande affirmation (v. 25, 26) ; mais il se sert pour cela des termes qu'il avait employés dans son premier message aux deux sœurs (v. 4) : *la gloire de Dieu*, sa puissance et sa miséricorde allaient se manifester avec éclat par le triomphe de la vie sur la mort. Mais pour la *voir*, cette gloire, pour en être pénétrée, consolée, fortifiée, il fallait que Marthe *crût ;* la foi seule saisit l'invisible. Sans la foi, alors même que Marthe aurait revu son frère vivant, elle n'aurait pas *vu la gloire de Dieu*.

6. Le texte reçu ajoute : *du lieu où le mort était couché ;* ces mots, omis par *Sin.*, *B*, *C*, *D*, sont inutiles.

7. Jésus *leva les yeux en haut*, au-dessus de la mort, vers la source de la vie, au-dessus de la terre, vers le ciel qui, pour lui, n'était pas un ciel vide. (17 : 1.)

8. Cette action de grâce prononcée à l'avance et surtout ces mots *tu m'as exaucé*, supposent-ils que Jésus avait, avant ce moment, élevé son cœur à Dieu, par une prière silencieuse ? ou expriment-ils seulement la certitude actuelle que Dieu allait déployer par lui sa toute-puissance ? On a soutenu l'une et l'autre de ces interprétations, et l'une et l'autre peuvent être vraies. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas oublier que, dès la première annonce de la maladie de Lazare, Jésus savait qu'elle aurait une issue qui serait à la gloire de Dieu. (v. 4.)

— Pour moi, je savais que tu m'exauces toujours ; mais j'ai dit ceci à 42
cause de la foule qui m'entoure, afin qu'ils croient que c'est toi qui
m'as envoyé[1]. — Et ayant dit cela, il cria d'une voix forte : Lazare, 43
sors[2] ! — Et le mort sortit, ayant les pieds et les mains liés de 44
bandes, et son visage était enveloppé d'un suaire. Jésus leur dit :
Déliez-le et le laissez aller[3].

1. Pourquoi Jésus a-t-il prononcé à haute voix et devant tous son action de grâce ? Non pas parce qu'il aurait considéré le miracle que Dieu lui donnait d'accomplir comme une chose nouvelle, inattendue ou extraordinaire dans sa vie. Dieu qui l'*exauçait toujours,* parce qu'il vivait avec lui dans une communion intime, avait souvent opéré par lui des actes de sa puissance, en répondant à ses prières. Sa mission habituelle était de manifester les perfections de Dieu dans notre humanité déchue. Mais cette grande vérité, il fallait que *la foule qui l'entourait* la comprît et en fût pénétrée ; sans cela le plus grand des miracles de Jésus n'aurait été, à ses yeux, qu'un prodige propre à exciter son étonnement et n'aurait point créé en elle la vraie foi. Or, le désir ardent de Jésus, c'est qu'elle soit amenée par ce miracle à le reconnaître comme l'*envoyé* de Dieu, le Sauveur. L'effet de la guérison de l'aveugle-né avait été annulé par cette affirmation des adversaires : une œuvre accomplie en violation du sabbat ne peut être de Dieu C'est pourquoi, avant de ressusciter Lazare, Jésus prend Dieu à témoin, le met en demeure de lui accorder ou de lui refuser sa demande, l'institue garant de l'œuvre qu'il va accomplir. (Luc 5 : 22-24 ; comp. 1 Rois 18 : 36.) Il écarte ainsi par avance tous les obstacles qui pourraient arrêter le développement de la foi chez ceux qui l'entourent. Ce but si élevé et si saint de sauver les âmes aurait dû prévenir, ce semble, l'objection de certains exégètes qui trouvent étrange que Jésus adresse *à Dieu* des paroles qui ont l'air d'une réflexion plutôt que d'une prière. Ce n'est pas une prière, en effet, mais un témoignage rendu à la vérité et distinct de l'action de grâce prononcée d'abord (v. 41), en présence de ce tombeau, où la vie allait triompher de la mort.

2. Gr. *Lazare, ici, dehors !* Il n'y a point de verbe dans cette phrase, c'est une exclamation puissante, ayant le sens d'un ordre, d'un appel adressé au mort, et qui le fait renaître à la vie. Telle fut l'œuvre de la Parole de « Celui qui fait revivre les morts et appelle les choses qui ne sont point comme si elles étaient. » (Rom. 4 : 17.) C'est cette même Parole qui retentit à l'origine des choses : *Que la lumière soit !* (Gen. 1 : 3, 4.)

3. Les anciens ensevelissaient leurs morts en enveloppant de *bandes* de toile le corps et chaque membre à part. Lazare, rendu à la vie, put sans difficulté marcher et *sortir.* Il ne faut donc pas voir, avec quelques Pères, un nouveau miracle dans ce fait. Mais il n'eut toute la liberté de ses mouvements qu'après l'exécution de cet ordre : *Déliez-le et le laissez aller.* Et c'est alors que parut évidente aux yeux de tous la grande parole de Jésus à Marthe : « Je suis la résurrection et la vie ! » — Le récit de la résurrection de Lazare porte tous les caractères de la vérité historique, non seulement dans l'enchaînement des faits extérieurs, mais jusque dans les nuances psychologiques les plus délicates qui sont observées dans les sentiments manifestés par les personnages de ce drame émouvant. Malgré cela, on devait s'attendre à ce que les théologiens rationalistes, dont la philosophie a décidé que tout miracle est impossible, ne trouvassent, dans ce chapitre, qu'un sujet nouveau d'exercer leur critique négative. Pour plusieurs, Lazare n'était mort qu'en apparence et fut ranimé par la fraîcheur du tombeau ou par les parfums aromatiques dont il était entouré. On ne manquera pas d'appliquer la même explication fantaisiste à la résurrection de Jésus-Christ lui-même. Elle a paru trop grossière aux historiens modernes qui, depuis Strauss, et selon son système, trouvent dans cette histoire un mythe, un récit fictif destiné à illustrer cette thèse métaphysique : « Je suis la résurrection et la vie » (Baur) ; ou suivant les plus récents (Keim, Schenkel, Holtzmann), la parabole du mauvais riche et de Lazare, racontée par Jésus aurait été transformée par la tradition, et aurait donné naissance à notre histoire ! — Pour l'exégèse qui admet la réalité du miracle se présente une question : c'est celle du silence des évangiles synoptiques. Com-

B. 45-57. Conséqences de la résurrection de Lazare. Délibération du sanhédrin. — 1° *Les témoins du miracle.* Beaucoup croient en Jésus. Quelques-uns vont rapporter aux pharisiens ce que Jésus avait fait. (45, 46.) — 2° *Le sanhédrin.* Il s'assemble, constate les miracles de Jésus et manifeste la crainte que, si on le laisse faire, les Romains ne détruisent Jérusalem et le temple. Caïphe exprime l'avis que le salut du peuple justifie le sacrifice d'un homme. L'évangéliste remarque qu'il fit cette prophétie en sa qualité de souverain sacrificateur de cette année-là, et que la mort de Jésus devait avoir pour but, non seulement de sauver la nation juive, mais de réunir en un corps les enfants de Dieu dispersés. Le sanhédrin cherche le moyen de faire mourir Jésus. Celui-ci se retire à Ephraïm, où il demeure avec ses disciples. (47-54.) — 3° *La foule à Jérusalem.* La Pâque étant proche, les pèlerins affluent à Jérusalem. Ils cherchent Jésus dans le temple et se demandent s'il viendra à la fête. Les autorités avaient ordonné à quiconque saurait où il était de le dénoncer, afin qu'elles pussent l'arrêter. (55-57.)

45 Beaucoup des Juifs donc qui étaient venus vers Marie, et qui
46 avaient vu ce que Jésus avait fait, crurent en lui[1]. — Mais quelques-
uns d'entre eux allèrent vers les pharisiens, et leur dirent ce que
Jésus avait fait[2].

47 Les principaux sacrificateurs et les pharisiens convoquèrent donc
une séance du sanhédrin[3], et ils disaient : Que faisons-nous ? car
48 cet homme fait beaucoup de miracles[4]. — Si nous le laissons faire,

ment se fait-il qu'ils n'aient pas rapporté ce miracle, qui, selon notre évangile, eut une si grande influence sur la catastrophe par laquelle allait se terminer la vie de Jésus ? On a répondu que les premiers évangélistes se sont tus par un ménagement délicat pour la famille de Lazare, qui pouvait vivre encore et qui était devenue l'objet de la haine et des desseins meurtriers des ennemis. (12 : 10.) On a répondu encore (Meyer, Luthardt) que les trois premiers évangiles sont ici en parfait accord avec leur plan général, suivant lequel ils ont voulu ne raconter que le ministère de Jésus en Galilée et sa fin tragique à Jérusalem. On a répondu enfin que, à son origine, la tradition apostolique, toute remplie de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, n'avait recueilli, de tout ce qui s'était passé à Jérusalem, que ce grand fait du salut, en laissant dans l'ombre tout le reste. (Voir le *Commentaire* de M. Godet.)

1. *Donc*, à la suite de ce triomphe de la vie sur la mort dont ils venaient d'être témoins, *beaucoup*, un grand nombre, *crurent en lui*. Il pouvait y avoir des degrés très divers dans cette foi opérée par la vue du miracle. (Comp. 2 : 11 et 23, notes.) D'après ce que nous avons vu des dispositions de ces amis de Lazare (v. 37, note), il est possible que plusieurs fussent d'avance préparés à la foi en Jésus. Chez d'autres, cette foi ne fut peut-être que l'impression vive, mais passagère, du miracle. D'autres, enfin, ne reçurent pas même cette impression. (v. 46.)

2. Au grand nombre de ceux qui crurent, l'évangéliste en oppose (*mais*) *quelques-uns* qui, témoins de la puissance divine et de l'amour de Jésus, *allèrent vers les pharisiens* et *leur dirent ce que Jésus avait fait*. Dans quelle intention ? Les termes mêmes qu'emploie l'évangéliste et la suite du récit ne le prouvent que trop. Ils allèrent dénoncer à ces pharisiens, ennemis du Sauveur et qui exerçaient la plus grande influence sur le sanhédrin, ce qui venait de se passer à Béthanie.

3. *Donc*, comme conséquence de la dénonciation qui précède. Ces mêmes pharisiens, avec les *principaux sacrificateurs convoquent une séance du sanhédrin* (gr. *un sanhédrin ;* c'est ici la seule fois que Jean emploie ce mot), pour délibérer sur l'événement qu'on vient de leur dénoncer et qui était de nature à grandir démesurément l'influence redoutée de Jésus sur le peuple.

4. Il faut remarquer ce verbe au présent : *que faisons-nous ?* Il est urgent de

tous croiront en lui ; et les Romains viendront, et ils détruiront et
notre lieu et notre nation [1]. — Mais l'un d'entre eux, Caïphe, qui 49
était souverain sacrificateur cette année-là, leur dit [2] : Vous n'y en-
tendez rien, — et vous ne considérez pas qu'il vous est avantageux 50
qu'un seul homme meure pour le peuple, et que toute la nation ne
périsse pas [3] ! — Or il ne dit pas cela de lui-même ; mais, étant sou- 51
verain sacrificateur cette année-là, il prophétisa que Jésus devait
mourir pour la nation [4] ; — et non seulement pour la nation, mais 52

faire quelque chose et de le faire tout de suite. Ce qui les remplit d'inquiétude, c'est que *cet homme* (terme de mépris) *fait beaucoup de miracles*. Ce n'est donc pas seulement la résurrection de Lazare qui les trouble ; celle-ci n'a fait que mettre le comble à ces manifestations de la puissance divine qui agissait par Jésus et que les chefs du peuple ne peuvent tolérer. Ils croient ces miracles, ils les constatent officiellement, et ils veulent condamner *celui qui les opère !*

1. Cette crainte des *Romains* était-elle sincère ? Plusieurs interprètes le pensent ; avec les idées charnelles que les Juifs se faisaient du Messie, ils pouvaient redouter que Jésus ne suscitât parmi le peuple quelque émeute, qui aurait provoqué une répression sévère de la part des Romains et amené peut-être la suppression du pouvoir du sanhédrin. C'est là ce qu'ils expriment par ces termes énergiques : Ils *détruiront* (gr. *enlèveront, supprimeront*) *et notre lieu*, c'est-à-dire Jérusalem et son temple, siège de notre gouvernement, *et notre nation*, à laquelle ils ôteront ce qui lui reste de son antique indépendance. Que cette crainte fût sincère ou simulée, leur principal mobile était l'ambition égoïste : ils craignent que les Romains ne mettent un terme à leur domination sur ce qu'ils appellent *notre* (tout l'accent porte sur ce mot en grec) *lieu*, *notre nation*.

2. Les mots : *souverain sacrificateur cette année-là*, ne signifient point que dans la pensée de l'auteur cette charge fût annuelle. Même si notre évangéliste n'était pas l'apôtre Jean, il se montre trop instruit des coutumes de l'Ancienne Alliance pour ignorer que le souverain sacrificateur était nommé à vie. Il n'est pas même nécessaire, pour expliquer le terme qu'il emploie, de rappeler que cette haute dignité était depuis longtemps conférée arbitrairement par l'autorité romaine, qui, redoutant le pouvoir d'un fonctionnaire inamovible, remplaçait fréquemment les titulaires de cette charge. Tout ce que Jean veut dire, par cette expression qui se retrouve au v. 51 et au ch. 18 : 13, c'est que Caïphe était souverain sacrificateur dans *cette année-là*, l'année mémorable et fatale de la mort du Sauveur. (18 : 13, note ; Math. 26 : 3 ; Luc 3 : 2, note.)

3. Caïphe, en vrai sadducéen (Josèphe, *Bell. jud.* 2, 8, 14), parle avec rudesse : *Vous n'y entendez rien* (gr. *vous ne savez rien*) ; puis, invoquant la raison d'Etat, au nom de laquelle tant d'iniquités ont été commises, il leur dit : *Vous ne considérez pas qu'il vous* (*B*, *D* ; le texte reçu, avec *A*, *majusc.* porte *nous*) *est avantageux* de sacrifier *un seul homme* pour sauver la nation. Innocent ou coupable, il faut que cet homme périsse ! Par là, ce politique qui se croit habile ne fait que reprendre en sous-ordre le raisonnement du v. 48, et il ne voit pas que c'est précisément le crime qu'il conseille qui amènera, par un juste jugement de Dieu, la ruine de son peuple !

4. L'évangéliste ajoute (v. 51, 52) aux paroles de Caïphe un commentaire inattendu, lumineux, profond. Les exégètes ne sont pas d'accord sur la nature de cette *prophétie* attribuée au souverain sacrificateur. Les uns, se rappelant que, dans les beaux jours de la vie religieuse en Israël, le souverain sacrificateur était censé posséder le don de prophétiser, ou de prononcer des oracles en consultant l'Eternel (Ex. 28 : 30 ; Nomb. 27 : 21 ; Deut. 33 : 8), pensent qu'en ce moment l'Esprit de Dieu renouvela en Caïphe ce don depuis longtemps disparu et lui fit prononcer, en vertu de sa charge, une véritable prophétie. Mais n'y a-t-il pas quelque chose qui répugne dans la pensée que l'Esprit de Dieu aurait réellement agi sur l'esprit d'un homme tout rempli de desseins meurtriers ? Est-ce là ce que Jean a voulu dire ? Cette pensée ne ressemblerait-elle pas à la monstrueuse erreur du catholicisme, attribuant aux pa-

aussi afin qu'il rassemblât en un seul corps les enfants de Dieu dis-
53 persés[1]. — Depuis ce jour-là donc, ils consultèrent ensemble pour
54 le faire mourir[2]. — C'est pourquoi Jésus ne paraissait plus ouverte-
ment parmi les Juifs ; mais il s'en alla de là dans la contrée voisine
du désert, dans une ville appelée Ephraïm, et il séjournait là avec
ses disciples[3].

55 Or la Pâque des Juifs était proche, et beaucoup de gens de la

pes les plus corrompus l'infaillibilité, en vertu de leur sacerdoce? Non, c'est bien Caïphe lui-même qui, de son propre mouvement, prononce un principe de sa détestable politique ; mais, par une direction spéciale de la providence divine, il le fait en des termes dans lesquels l'évangéliste pouvait, à bon droit, voir une prophétie involontaire de la mort du Fils de Dieu. Pilate aussi, comme l'observe Bengel, proclama la royauté divine de Jésus-Christ aux yeux de tous, en attachant à la croix le titre de cette dignité. Nous dirons donc, avec M. Luthardt, que Caïphe prophétisa non *comme souverain sacrificateur*, en vertu de sa charge, mais comme souverain sacrificateur *de cette année-là* (l'adjonction de ces derniers mots n'aurait pas de sens s'ils ne portaient l'accent), car cette année-là devait voir s'accomplir le grand sacrifice qui mettrait fin à tout l'ancien sacerdoce. « Il y a, dit R. Stier, une haute ironie de la providence spéciale de Dieu dans le fait que la sacrificature expirante dut encore annoncer, sans le savoir et sans le vouloir, par la bouche de celui qui en était revêtu, le grand sacrifice d'expiation. »

1. Le principe énoncé par Caïphe : *un pour tous* ne s'applique pas seulement au peuple juif ; il a un caractère d'universalité, que l'évangéliste relève encore. Ce n'est *pas seulement pour la nation* juive que Jésus devait mourir, mais *afin de rassembler en un seul corps*, par la prédication de l'évangile, *les enfants de Dieu dispersés* parmi toutes les nations. (Comp. 10 : 16, note.) Les mots : *en un seul corps* (gr. *en un*) indiquent la sainte communion d'esprit et d'amour dans laquelle Juifs et païens convertis ne sont plus qu'un cœur et qu'une âme en Jésus, leur chef et leur Sauveur. Mais dans quel sens Jean peut-il appeler *enfants de Dieu* ces milliers d'hommes de l'avenir qui n'avaient encore aucune connaissance de lui ? Des interprètes, jaloux d'attribuer à l'homme le plus possible et à Dieu le moins possible dans l'œuvre du salut, répondent que ces enfants de Dieu étaient ceux que Dieu voyait disposés à le devenir. Mais, répondent Meyer et Luthardt, tout luthériens qu'ils sont, c'est se mettre en opposition avec tous les principes de l'Ecriture que de donner le titre d'enfants de Dieu à des hommes pécheurs qui sont encore en dehors de toutes les conditions du salut. L'expression est donc prophétique, comme le dit Meyer, ici en parfait accord avec Calvin ; l'évangéliste parle au point de vue de la prescience de Dieu, en d'autres termes, de l'élection de sa grâce. C'est là le mystère de la miséricorde divine, s'étendant à toutes les nations et dont Paul a été le grand prédicateur. (Rom. 8 : 28, 29 ; Eph. 1 : 9 et suiv. ; 3 : 4 et suiv. ; Col. 1 : 26, 27.)

2. Le mot *donc* montre que la décision de *faire mourir Jésus* fut prise en conséquence de la proposition de Caïphe, qui fut ainsi adoptée par le conseil. *Depuis ce jour-là* leurs délibérations ne concernèrent plus que les voies et les moyens d'exécuter leur dessein.

3. Jésus n'ignorait pas la décision qui venait d'être prise ; il quitte *donc* les environs de Jérusalem et la Judée, *il ne paraissait plus* (gr.), *il ne marchait plus ouvertement*, en public, librement, *parmi les Juifs*, il se retire *dans la contrée voisine* du *désert* de Juda qui s'étendait au loin dans la direction du Jourdain et de la mer Morte. Il va *séjourner* avec ses disciples *dans une ville appelée Ephraïm*. Cette ville, selon Eusèbe, était à huit milles, selon Jérôme à vingt milles au nord-est de Jérusalem. L'historien Josèphe la place dans le voisinage de Béthel. (Comp. 2 Chron. 13 : 19.) — M. Luthardt observe que par cette retraite Jésus montrait à ses adversaires que leur volonté ne serait pas accomplie sans la sienne et qu'elle le serait, non comme ils le voulaient, mais comme il le voudra. Quand son heure sera venue, il ira lui-même au-devant d'eux.

contrée montèrent à Jérusalem, avant la Pâque, pour se purifier[1].
— Ils cherchaient donc Jésus, et ils se disaient les uns aux autres, 56
se tenant là dans le temple : Que vous en semble? Pensez-vous qu'il
ne viendra point à la fête[2] ? — Mais les principaux sacrificateurs et 57
les pharisiens avaient donné des ordres pour que, si quelqu'un savait
où il était, il le déclarât, afin qu'on se saisît de lui[3].

C. 1-8. LE REPAS DE BÉTHANIE. — 1° *Jésus oint par Marie.* Six jours avant la Pâque, Jésus étant arrivé à Béthanie, on lui offre un souper. Marthe sert. Lazare est au nombre des convives. Marie oint d'un parfum de grand prix les pieds de Jésus et les essuie avec ses cheveux. La maison est remplie de l'odeur. (1-3.) — 2° *Critique de Judas.* Ce disciple, qui devait trahir Jésus, demande pourquoi l'on n'a pas vendu ce parfum trois cents deniers, que l'on aurait distribués aux pauvres. Il dit cela, non par amour des pauvres, mais par avarice. (4-6.) — 3° *Défense de Jésus.* Jésus défend l'acte accompli par Marie, qu'il rapporte à sa sépulture. Les pauvres demeurent, lui s'en va. (7, 8.)

Jésus donc, six jours avant la Pâque, vint à Béthanie[4], où était XII

1. Le mot : *contrée* ne désigne pas spécialement le pays où Jésus s'était retiré, mais en général les campagnes, par opposition à la capitale. Ces gens se rendaient à Jérusalem *avant la Pâque*, afin que ceux qui étaient atteints de quelque souillure légale eussent le temps de *se purifier* par des sacrifices et diverses cérémonies, pour pouvoir prendre part à la fête. Par cette observation, Jean prépare ce qu'il va raconter au verset suivant.

2. L'évangéliste nous décrit ainsi un mouvement de curiosité chez les uns, de sérieuse attente chez les autres. Leur attente était excitée par le bruit qu'avait fait le dernier miracle de Jésus. Mais la décision prise par le sanhédrin contre lui rendait très douteuse, à leurs yeux, sa venue à la fête. Ils se demandent donc les uns aux autres, avec un vif intérêt : *Que vous en semble?* (gr.) *qu'il ne viendra point à la fête?* Ils se posaient ces questions, *se tenant là dans le temple,* où ils savaient que Jésus avait l'habitude de se rendre pour parler au peuple.

3. Tandis que se produisait parmi la foule ce mouvement, qui montrait toute l'influence que Jésus exerçait encore sur elle, les chefs du sanhédrin avaient pris leurs mesures pour exécuter leur décision. Ils *avaient donné l'ordre* que quiconque *savait où il était,* le dénonçât, afin qu'ils pussent *se saisir de lui.* Le texte reçu, avec *D* et quelques *majusc.*, porte : avaient *aussi* donné l'ordre. Ce *aussi* marque, suivant M. Godet, « un nouvel anneau dans la série des mesures hostiles, si bien retracée par Jean : 5 : 16, 18; 7 : 32 ; 9 : 22; 11 : 53. » Tout est donc préparé, l'heure de la catastrophe approche. Mais si Jésus était resté dans les montagnes où il s'était retiré, tous ces desseins des adversaires auraient été vains. (12 : 1, 12.)

4. Par cette particule *donc* l'évangéliste se reporte au ch. 11 : 55, où il avait fait pressentir que l'approche de la Pâque allait amener Jésus à Jérusalem, pour y accomplir la rédemption du monde. En effet, notre chapitre nous conduit jusqu'aux grandes scènes de la Passion. *Six jours* seulement nous en séparent. Mais ces mots ne nous disent pas quel jour de la semaine Jésus arriva à Béthanie, parce que nous ne savons pas si l'évangéliste entend par *la Pâque* le 14 nisan, où l'on immolait l'agneau pascal, ou le 15, qui était le premier jour de la fête. Cette question n'aurait pas grande importance, si celle concernant le jour de la mort de Jésus ne s'y mêlait en quelque mesure. (Voir 13 : 1, note.) La plupart des interprètes pensent que Jésus arriva auprès de ses amis de Béthanie le vendredi soir, et y resta le lendemain, jour du sabbat. Le Sauveur, sur la voie de ses souffrances, aurait eu la douceur de passer ce dernier sabbat de sa vie avec ceux qu'il aimait. Ce samedi serait le premier des *six jours* que note ici l'évangéliste et qui nous conduiraient au jeudi de la semaine suivante. Le lendemain, vendredi, la fête commençait. Telle est l'opinion de Wieseler, Tholuck, Olshausen,

2 Lazare, que Jésus avait ressuscité d'entre les morts[1]. — On lui fit
donc là un souper ; et Marthe servait ; or Lazare était l'un de ceux
3 qui étaient à table avec lui[2]. — Marie donc ayant pris une livre d'un
parfum de nard pur, de grand prix, oignit les pieds de Jésus, et
essuya ses pieds avec ses cheveux ; et la maison fut remplie de l'odeur
4 du parfum[3]. — Mais Judas Iscariot, l'un de ses disciples, celui qui
5 devait le livrer, dit : — Pourquoi ce parfum n'a-t-il pas été vendu
6 trois cents deniers, et donné aux pauvres[4] ? — Or il dit cela, non
qu'il se souciât des pauvres, mais parce qu'il était voleur, et que
7 tenant la bourse, il prenait ce qu'on y mettait[5]. — Jésus dit : Laisse-

MM. Meyer, Luthardt, Weiss et Godet, dans la première édition de son commentaire sur saint Jean. Dès la seconde édition M. Godet suit une chronologie différente : voyage de Jéricho à Jérusalem le dimanche, repas de Béthanie le dimanche soir, entrée à Jérusalem le lundi.

1. L'évangéliste note, dès l'abord, en termes frappants, la présence de ce *Lazare que Jésus avait ressuscité*, parce qu'il était là, au milieu de la scène qui va suivre, comme un témoin vivant de la puissance et de l'amour du Sauveur. Il le nommera même une seconde fois au verset suivant. Le texte reçu porte : Lazare *qui avait été mort*. Ces mots manquent dans *Sin.*, *B*, vers., et sont généralement considérés comme inauthentiques.

2. Voir, sur ce récit, Math. 26 : 6-13 et surtout Marc 14 : 3-9, notes. — Gr. *Ils lui firent un souper; ils*, qui ? Evidemment les amis de Jésus, réunis avec leurs parents et leurs amis, tous pénétrés d'une vive reconnaissance et d'un saint enthousiasme pour le Sauveur. Jean ne dit pas où eut lieu ce *souper;* mais Matthieu et Marc nous ont appris que c'était chez Simon le lépreux, parent ou ami de la famille. Notre évangéliste lui-même, par cette observation que Marthe servait et que Lazare était à table avec Jésus, indique que le repas ne se donnait pas dans leur demeure ; car cette remarque eût été oiseuse s'ils avaient été chez eux. Ici, comme dans les deux premiers évangiles, et conformément à son caractère actif et dévoué, Marthe sert. « Ce banquet, observe M. Godet, était une courageuse réponse à l'édit du sanhédrin (11 : 57) ; c'était le proscrit que l'on honorait. »

3. Pour bien comprendre l'action de Marie, cette effusion de sa vénération et de son amour dont le *parfum* qui se répand est le symbole, il faut se rappeler les mœurs de l'Orient. Lorsqu'on recevait dans une maison un hôte de distinction, on lui offrait, avant tout, une huile odoriférante pour oindre sa tête et de l'eau tiède pour laver ses pieds couverts de poussière, ablution que l'usage des sandales rendait nécessaire. C'étaient là des soins remis à des serviteurs. Marie s'en acquittera elle-même. Elle prend un vase, un flacon d'albâtre, rempli d'un parfum *de grand prix* (voir Marc 14 : 3, note), elle oint d'abord la tête de son Sauveur (Matthieu et Marc), puis elle répand encore l'huile sur *ses pieds*, comme si ce parfum de grand prix n'était que de l'eau, et avec tant de profusion, qu'elle doit les *essuyer avec ses cheveux*. Par ces derniers traits, Jean achève le tableau de la tendre et humble vénération de Marie pour son Maître. D'après les deux premiers évangiles, elle n'aurait oint que la tête de Jésus. Jean nous la montre oignant *ses pieds* et essuyant *ses pieds*. Nos versions, même les plus modernes, suppriment cette répétition voulue. La critique négative ne craint pas de s'attaquer à cet admirable récit, pour le mettre en contradiction avec celui des deux premiers évangiles ! Il faut se garder d'identifier notre récit avec celui de la femme pécheresse, où tout est différent. (Voir à ce sujet Luc 7 : 36, note.)

4. Voir Marc 14 : 5, note. Quel contraste (*mais*) entre le généreux amour de Marie, et ce froid calcul de la cupidité et de l'hypocrisie ! Et cependant ce murmure intéressé, Judas n'était pas seul à le proférer ; il exprimait le sentiment de quelques-uns des disciples, comme nous l'apprennent les deux premiers évangiles. Le texte reçu ajoute : *fils de Simon*, au nom de Judas ; ces mots manquent dans *Sin.*, *B*.

5. *Il prenait*, gr. *il portait*. Jean

la donc; elle l'a gardé pour le jour de ma sépulture[1]. — Car les 8
pauvres, vous les avez toujours avec vous; mais moi, vous ne
m'avez pas toujours[2].

D. 9-19. ENTRÉE DE JÉSUS A JÉRUSALEM. — 1° *L'affluence du peuple à Béthanie prépare la manifestation en l'honneur de Jésus.* Une grande multitude, informée de la présence de Jésus, accourt à Béthanie. Le désir de voir Lazare l'attire. Les autorités décident de faire mourir aussi ce dernier, redoutant les défections qui, à cause de lui, se produisent parmi leurs partisans. (9-11.) — 2° *Jésus, par son entrée royale à Jérusalem, accomplit la prophétie.* Une foule nombreuse, apprenant que Jésus se rend à Jérusalem, va au-devant de lui avec des palmes, et le salue de ses hosannas comme le roi d'Israël, qui vient au nom du Seignenr. Jésus monte un ânon, pour se conformer à la prophétie. Ses disciples ne comprirent qu'après sa glorification le sens de cette manifestation. (12-16.) — 3° *La résurrection de Lazare cause du triomphe de Jésus. Dépit des pharisiens.* Ceux qui furent témoins du miracle de Jésus le publient, et ceux qui se portent à la rencontre du Sauveur viennent, attirés par le bruit de ce qu'il a fait. Les pharisiens constatent leur échec et l'attrait qu'il exerce sur la multitude. (17-19.)

Une grande multitude donc de Juifs apprirent qu'il était là, et ils 9
vinrent, non à cause de Jésus seulement, mais pour voir aussi Lazare,

prend ce verbe dans le sens d'*emporter*, dérober (20 : 15) : il le fait entendre assez clairement par cette remarque que *Judas était voleur*. Il avait le soin de la *bourse* commune, où les amis du Sauveur déposaient leurs dons pour son modeste entretien (Luc 8 : 3); et, possédé par l'avarice, il était infidèle envers ce dépôt sacré. On s'est demandé comment il se fait que Jésus, qui ne pouvait pas ignorer le caractère de Judas, lui eût laissé le soin de la bourse commune, puisque c'était là pour lui une tentation continuelle. Beaucoup plutôt encore pourrait-on se demander pourquoi il l'avait appelé à l'apostolat. (Voir à ce sujet Math. 26 : 15, 1re note et Jean 17 : 12 note.)

1. « *Elle a gardé*, conservé ce parfum pour me rendre, vivant, les honneurs qu'on rend aux morts. » (Comp. Math. 26 : 12, note.) — Il y a ici une variante admise par Tischendorf et beaucoup de critiques et d'exégètes, selon laquelle il faudrait traduire ainsi ce verset : « Laissez-la, *afin qu'*elle garde cela pour le jour de ma sépulture. » Cette version, une fois admise, est expliquée de diverses manières. Meyer, par exemple, pense que Jésus veut dire que Marie conservera *cela*, c'est-à-dire *le reste* de ce parfum pour embaumer le corps du Seigneur, après sa mort, le jour de son ensevelissement. Mais ce parfum, il n'en restait rien, car Marie avait brisé le vase d'albâtre qui le contenait et qui ne pouvait plus être fermé. (Marc 14 : 3.) Et quelle apparence que Jésus voulût demander une seconde fois cette manifestation de vénération et d'amour! Le sens de MM. Luthardt, Weiss, Keil: « Permets-lui *d'avoir* réservé ce parfum pour le jour,... » c'est-à-dire : considère son acte comme une sépulture anticipée, est difficilement admissible, car *permettre de* se rapporte à un fait à venir. Nous croyons donc, avec Lücke, de Wette, M. Godet et d'autres interprètes, que cette variante, bien qu'appuyée de témoignages importants (*Sin.*, *B*, *D*), est une glose erronée, provenant de ce qu'on ne comprenait pas que Jésus, vivant, parlât de sa sépulture.

2. Ce verset manque tout entier dans *D*. Voir, sur cette parole, Math. 26 : 11, note. Comp. Deut. 15 : 11. Telle fut la réponse directe de Jésus à Judas qui prétextait le soin *des pauvres*. Jésus parle au présent : *vous avez* toujours *les pauvres*, mais vous ne *m'avez* pas toujours, afin de rendre d'autant plus vivement le contraste entre les pauvres qui sont là, en permanence, et lui-même dont le départ était si prochain. Le présent se trouve également dans Matthieu et Marc. C'est donc à tort que nos versions ordi-

10 qu'il avait ressuscité d'entre les morts[1]. — Mais les principaux sacri-
11 ficateurs délibérèrent de faire mourir aussi Lazare, — parce que beau-
coup de Juifs se retiraient, à cause de lui, et croyaient en Jésus[2].
12 Le lendemain, une grande foule, celle qui était venue à la
13 fête, ayant appris que Jésus se rendait à Jérusalem, — prit des
branches de palmier, et sortit au-devant de lui[3] ; et ils criaient : Ho-
sanna ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, et le roi d'Is-
14 raël[4] ! — Or Jésus ayant trouvé un ânon, s'assit dessus, selon qu'il
15 est écrit : — « Ne crains point, fille de Sion ; voici, ton roi vient,
16 assis sur le petit d'une ânesse[5]. » — Ses disciples ne comprirent pas
d'abord ces choses ; mais quand Jésus eut été glorifié, alors ils se

naires traduisent ces verbes par le futur.

1. Cette *grande multitude de Juifs* étaient des habitants de Jérusalem, où Jésus était attendu avec un vif intérêt (11 : 56), et qui, ayant *appris qu'il était là*, tout près, à Béthanie, s'empressèrent d'y venir pour rencontrer Jésus, et surtout pour *voir* de leurs yeux ce *Lazare qu'il avait ressuscité d'entre les morts*. Ils voulaient se convaincre, par eux-mêmes, de la réalité de ce grand miracle. — Encore ici (comp. 11 : 37, note) plusieurs interprètes ont voulu voir dans ces *Juifs* des adversaires de Jésus, parce que Jean désigne ordinairement ainsi ces derniers. Le v. 11 rend cette opinion inadmissible.

2. Jean met en opposition (*mais*) ces principaux *sacrificateurs* avec la foule du verset précédent. Ils avaient déjà décidé la mort de Jésus (11 : 57) ; et maintenant, ils veulent se défaire *aussi* de Lazare, ce témoin gênant de la puissance divine du Sauveur. Ils voyaient, en effet, avec une vive irritation que *beaucoup de Juifs*, convaincus par la vue de ce ressuscité (*à cause de lui*), les abandonnaient (gr. *s'en allaient*) et *croyaient en Jésus*. Cet exemple frappant montre que, pour des hommes aveuglés par l'endurcissement et la haine de la vérité, les preuves les plus éclatantes sont parfaitement impuissantes. Quelle confirmation de la parole de Jésus : Luc 16 : 31 !

3. *Le lendemain* désigne le jour qui suivit la visite de Jésus à Béthanie, c'est-à-dire, selon la supposition la plus généralement admise (v. 1, note), le dimanche, appelé dès lors dans l'Eglise le dimanche des Rameaux ou des palmes, en souvenir de l'entrée royale de Jésus à Jérusalem. C'est ici, en effet, que le récit de Jean rejoint celui des synoptiques, qui passent sous silence le séjour de Jésus à Béthanie ; ils placent quelques jours plus tard l'acte accompli par Marie chez Simon le lépreux, afin de le mettre dans un rapport direct avec l'histoire de la Passion. (Voir Math. 21 : 1, note.) — Il ne faut pas confondre cette *grande foule* avec celle dont il est parlé au v. 9. Ici il s'agit moins des habitants de Jérusalem que de cette multitude de pèlerins étrangers venus à la fête et qui, ayant appris que Jésus approchait, allèrent en divers groupes au-devant de lui. Ainsi, à mesure qu'il avançait, Jésus voyait s'augmenter son cortège. « Un souffle de joie céleste passe sur cette multitude. Leur allégresse et leurs espérances éclatent dans des chants et des symboles significatifs. Le *palmier*, par la beauté permanente de sa magnifique couronne de feuilles, est l'emblème non seulement de la force, de la beauté et de la joie, mais du salut. (Lév. 23 : 40 ; 1 Macc. 13 : 51.) » *Godet.*

4. Voir, sur ce chant de louanges emprunté au Ps. 118, Math. 21 : 9, note. Par ces paroles pleines de joie, la foule reconnaît en Jésus *Celui qui vient au nom du Seigneur* (en hébreu, *au nom de l'Eternel*), c'est-à-dire, le Messie promis, le *Roi d'Israël*. Et tandis qu'auparavant Jésus s'était dérobé à d'autres foules qui voulaient le proclamer roi (6 : 15), il accepte maintenant ces hommages, parce que son heure était venue.

5. Jean ne dit pas comment Jésus *trouva*, se procura cet *ânon ;* il suppose le fait connu d'après les premiers évangiles. (Math. 21 : 2 et suiv.) Quant à la prophétie de Zach. 9 : 9, l'évangéliste ne fait que la rappeler en l'abrégeant, afin d'en montrer l'accomplissement dans les faits qu'il raconte. (Voir, sur cette citation, Math. 21 : 5, note.) Aux paroles triomphantes du prophète : « Tressaille

souvinrent que ces choses étaient écrites de lui, et qu'on les lui avait
faites[1]. — La foule donc, qui était avec lui quand il avait appelé La- 17
zare hors du sépulcre et qu'il l'avait ressuscité des morts, rendait
témoignage. — Ce fut aussi pour cela que la foule alla au-devant de 18
lui ; parce qu'elle avait appris qu'il avait fait ce miracle[2]. — Les 19
pharisiens dirent donc entre eux : Vous voyez que vous ne gagnez
rien ; voilà que le monde s'en est allé après lui[3].

E. 20-36. Les dernières paroles de Jésus en public. — 1° *Des Grecs demandent à voir Jésus.* Des prosélytes, venus à la fête, s'adressent à Philippe pour être présentés à Jésus. Philippe le dit à André et les deux disciples en informent Jésus. (20-22.) — 2° *Jésus parle de sa mort imminente et nécessaire et du devoir qu'elle imposera à ses disciples. Il exprime, dans une prière, le trouble qu'elle lui cause.* L'heure est venue pour lui d'être glorifié. Il affirme solennellement qu'il est semblable au grain de blé, qui doit se dissoudre dans la terre pour porter du fruit. Qui aime sa vie la perd, qui la hait la conserve pour l'éternité. Le serviteur doit suivre le maître,

de joie, fille de Sion, » Jean substitue un simple : *Ne crains point*, parce qu'à ses yeux l'humble monture du Sauveur marque surtout le caractère doux et paisible de son règne. Il y a même dans le texte un gracieux diminutif : *petit ânon*, opposé, dit Bengel, au cheval de guerre, dont Jésus n'a pas voulu se servir.

1. Au premier abord, les *disciples* ne *comprirent* ni le sens symbolique de cette entrée royale sous un appareil si humble, ni le rapport de cet événement avec la prophétie ; mais après que Jésus fut *glorifié* et qu'eux-mêmes furent remplis de l'Esprit de lumière, alors ils se *souvinrent* et comprirent. — Les derniers mots : *qu'on les lui avait faites* (gr. *qu'ils* les lui avaient faites) pourraient se rapporter aux disciples eux-mêmes et rappeler que c'étaient ceux-ci qui avaient procuré à Jésus son humble monture et l'avaient fait asseoir dessus. Telle est la pensée de plusieurs exégètes (Meyer, Holtzmann, Godet). Mais comme le fait remarquer M. Weiss, ce n'était là qu'un incident secondaire dont Jean ne parle pas ; il est donc plus naturel de considérer la grande foule (v. 12) comme sujet sous-entendu de ce verbe et de rapporter celui-ci aux acclamations dont Jésus venait d'être l'objet. C'était là le fait important de la journée ; c'était *son peuple* qui avait *fait ces choses* à Jésus et les disciples s'en souvinrent avec bonheur, quand ils eurent compris la royauté éternelle de leur Maître.

2. Dans ces deux versets (17, 18) l'évangéliste explique (*donc*) que la cause de ces hommages rendus à Jésus était la résurrection de Lazare. Ce fait est exprimé en termes triomphants : *il avait appelé Lazare hors du sépulcre et l'avait ressuscité d'entre les morts.* Jean mentionne ici deux *foules* qui glorifiaient le Sauveur : l'une qui *était avec lui* à Béthanie, qui avait été présente à la résurrection de Lazare et qui *rendait témoignage;* l'autre qui, de Jérusalem, *alla au-devant de lui, parce qu'elle avait appris qu'il avait fait ce miracle.* (v. 12.) Ce furent ces deux foules réunies qui acclamèrent Jésus comme Messie et Roi d'Israël. (v. 13.) — D'après une variante de *D*, quelques *majusc.*, *Itala*, admise par Lachmann, Tischendorf, Meyer, il faudrait traduire ainsi le v. 17 : « La foule qui était avec lui, rendait témoignage *qu'il* avait appelé Lazare, » au lieu de : « Qui était avec lui *quand* il avait appelé Lazare. » Selon le contexte, l'idée reste la même au fond ; mais la leçon que nous adoptons est beaucoup plus autorisée (*Sin.*, *B*, *A*, *C*, *majusc.* et *minusc.*), et la plupart des éditeurs et interprètes l'admettent, considérant l'autre comme une correction.

3. Quel contraste entre ces *pharisiens* ennemis et la multitude remplie d'enthousiasme pour le Sauveur ! Les premiers semblent regarder leur cause comme perdue : « *Vous voyez* de vos yeux que *vous ne gagnez rien* par vos lenteurs ; voilà que *le monde*, tout le peuple, vous abandonne et que déjà *il s'en est allé après lui !* » On voit là des hommes uniquement occupés de leurs intérêts, de leur domination, et nullement de la vérité.

et il sera récompensé avec lui. Jésus exprime son angoisse en présence de la mort. Il demande à Dieu de lui épargner la mort, puis il se ravise en constatant qu'elle est le but de sa venue. Il dit au Père de glorifier son nom. (23-28a.) — 3o *La réponse divine.* Une voix du ciel dit : Je l'ai glorifié et le glorifierai encore ! Les uns croient entendre le tonnerre, d'autres la parole d'un ange. Jésus leur dit que ce n'est pas pour lui mais pour eux que cette voix s'est fait entendre. (28b-30.) — 4o *Conséquences de la mort de Jésus.* Jésus ajoute que l'heure présente verra un triage s'opérer dans le monde et le pouvoir du prince de ce monde s'effondrer ; il déclare qu'il attirera tous les hommes à lui, quand il aura été élevé de terre. Il indiquait, par cette expression, le genre de supplice qui devait être le sien. (31-33.) — 5o *Suprême appel à croire en Jésus.* La foule objecte que, d'après la loi, le Messie doit demeurer éternellement, et demande qui est ce Fils de l'homme dont Jésus annonce la mort. Jésus leur déclare que la lumière est encore pour un peu de temps au milieu d'eux : qu'ils en profitent pour marcher avant que les ténèbres ne les surprennent, pour croire en la lumière, afin de devenir des enfants de lumière. Après ces paroles Jésus s'en va et se cache. (34-36.)

20 Or il y avait quelques Grecs, de ceux qui étaient montés pour adorer
21 à la fête ; — ceux-ci donc abordèrent Philippe, qui était de Bethsaïda
en Galilée, et ils lui faisaient une demande, disant : Seigneur, nous vou-
22 drions voir Jésus[1]. — Philippe vient et le dit à André, et André et Phi-
23 lippe le disent à Jésus[2]. — Mais Jésus leur répond disant[3] : L'heure

1. Ces *Grecs* étaient des prosélytes nés païens et parvenus à la connaissance du vrai Dieu, par leurs relations avec les Juifs. C'est ce qui ressort de cette remarque de l'évangéliste qu'ils étaient *montés pour adorer à la fête* (comp. Act. 8 : 27), à cette fête de Pâque qui était proche. (11 : 55.) Leur désir était de *voir Jésus*, de faire sa connaissance, de l'entendre ; ils ne demandaient pas seulement que Philippe le leur montrât de loin (Weiss), car en ce cas la conduite hésitante de Philippe ne s'expliquerait pas. Ce désir leur était sans doute inspiré par des espérances messianiques et par tout ce qu'ils apprenaient de Jésus à Jérusalem. Peut-être avaient-ils été témoins des hommages que le peuple lui rendait. (v. 12 et suiv.) Ils s'adressent donc respectueusement (*Seigneur*) à Philippe, *qui était de Bethsaïda en Galilée.* On a conclu de cette mention expresse du lieu d'origine de Philippe que ces Grecs habitaient eux-mêmes la Galilée. Cette province contenait un grand nombre de païens. — L'évangéliste ne nous dit pas où se passa cette scène qui fut l'occasion des paroles profondes que Jésus va prononcer. Ce fut probablement dans quelque parvis extérieur du temple. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que, tandis que Jean passe sous silence tous les grands enseignements du Sauveur durant cette dernière semaine de sa vie, parce qu'il les suppose connus par les autres évangiles, il recueille avec soin le récit qui va suivre. Il attache une importance d'autant plus grande à cette scène que Jésus y parle en termes émouvants de sa mort, dont il éprouve déjà toutes les tristesses. Ce récit nous prépare à l'agonie de Gethsémané, que Jean ne se propose pas de redire après les autres évangélistes.

2. Il y avait pour les disciples quelque chose d'insolite à présenter à Jésus ces étrangers, nés païens (comp. Math. 15 : 24) ; Philippe, qui était d'un caractère timide et circonspect (6 : 5-7 ; 14 : 8), s'adresse donc à André, qui était du même village que lui (1 : 45) et, comme frère de Simon Pierre (1 : 44), se trouvait plus rapproché du Maître et ne craignait pas de lui adresser la parole. (6 : 8, 9 ; comp. Marc 13 : 3.) Les deux disciples expriment à Jésus le désir des Grecs. On voit dans tous ces menus détails historiques comme les caractères des personnages restent les mêmes, ce qui est la marque évidente du témoin oculaire.

3. Le *mais* fait pressentir un contraste entre la réponse de Jésus et le désir que les disciples lui transmettent de la part des Grecs. L'expression : *leur* répondit (*Sin.*, *B*, portent : *répond*) s'applique aux deux disciples (v. 22), mais ce pronom n'exclut pas d'autres auditeurs. On peut donc supposer, avec M. Godet, que Jésus, après avoir prononcé le discours suivant,

est venue où le Fils de l'homme doit être glorifié[1]. — En vérité, en 24
vérité, je vous le dis : Si le grain de blé, après être tombé dans la
terre, ne meurt pas, il reste seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup
de fruit[2]. — Celui qui aime sa vie la perd; et celui qui hait sa vie en 25
ce monde la conservera pour la vie éternelle[3]. — Si quelqu'un me 26
sert, qu'il me suive; et là où je suis, là aussi sera mon ser-
viteur; si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera[4]. — Maintenant 27

et en traversant le parvis des Gentils pour sortir du temple (v. 36), aura accordé à ces Grecs un témoignage de sympathie. Ou bien l'on peut croire que les Grecs furent admis en sa présence et entendirent les paroles qu'il prononça. En ce cas, le contraste fut grand entre les espérances qui les amenaient à Jésus et les déclarations qu'ils ouïrent. Ils s'attendaient sans doute à la révélation de quelque grande vérité religieuse, nouvelle pour eux, ou même à voir Jésus opérer en leur présence quelque œuvre de sa puissance divine; et lui, il parle de sa mort, d'une mort dans laquelle devront le suivre tous ceux qui voudront être ses disciples! — En tous cas, il n'y a pas lieu de douter, comme le fait Meyer, que Jésus ait admis ces étrangers en sa présence. Sa réponse (v. 23 et suiv.) n'implique pas un refus de les recevoir.

1. *L'heure est venue,* cette heure suprême marquée par la volonté souveraine de Dieu (13 : 1; 17 : 1), où *le Fils de l'homme,* le représentant de l'humanité, allait *être glorifié,* d'abord par ses souffrances et sa mort qui seront la rédemption du monde, puis par son retour dans la gloire éternelle (17 : 5), d'où il agira par l'Esprit (7 : 39) pour attirer tous les hommes à lui. (v. 32.)

2. Par opposition à tous les rêves d'un Messie glorieux que les disciples entretenaient encore et à toutes les pensées de sagesse humaine qui pouvaient occuper l'esprit des Grecs, Jésus affirme de la manière la plus solennelle (*en vérité, en vérité*) la nécessité absolue de sa mort pour le salut du monde. L'image par laquelle il exprime cette pensée est pleine de justesse et de profondeur. Il faut que le *grain de blé,* pour produire son fruit, soit *jeté dans la terre* et y *meure,* s'y dissolve, en sorte que le germe qu'il renferme se nourrisse des sucs du sol, et que la vie naisse de la mort. (Comp. 1 Cor. 15 : 36.) A cette condition seule, le grain *porte beaucoup de fruit.* Si, au contraire, il est gardé en quelque endroit qui ne provoque point sa mort, il se conserve, mais il *reste seul,* parce qu'il n'a aucune force de reproduction. C'est à lui-même que Jésus applique tout d'abord cette image. S'il n'avait pas donné sa vie pour le salut du monde, il serait resté de lui quelques grandes vérités religieuses et morales, et les quelques disciples qu'il avait jusqu'alors rassemblés autour de lui; on n'aurait pas vu se former une Eglise chrétienne, une humanité nouvelle, et naître à la vie divine les millions d'âmes qui, depuis dix-neuf siècles, ont été *le fruit* de sa mort. (Comp. Apoc. 7 : 9.) Mais si ce principe absolu du royaume de Dieu : *par la mort à la vie,* a été vrai pour le Chef de notre humanité, il ne l'est pas moins pour tous ses membres. C'est ce que Jésus nous déclare positivement au verset suivant.

3. Au lieu de : *sa vie,* il y a proprement *son âme.* L'*âme,* c'est la vie physique et la vie psychique, naturelle, avec toutes les facultés dont l'activité manifeste cette vie. Celui qui l'*aime* se refusera à la livrer à la mort comme le Sauveur a livré la sienne (v. 24); celui qui la *hait en ce monde* où règne le péché, la sauvera *pour la vie éternelle,* ou, comme on peut traduire aussi, *la conservera en vie éternelle,* parce qu'elle sera changée en vie éternelle. Il faut bien remarquer ces contrastes absolus : *aimer* et *haïr, perdre* et *conserver, ce monde* et *la vie éternelle.* Entre ces termes extrêmes, il faut choisir. Ces paroles, qui ne sont que l'application du v. 24 à tous les chrétiens, avaient aux yeux du Sauveur, une importance suprême, car elles reviennent fréquemment dans ses discours. (Voir les notes sur Math. 10 : 39; 16 : 25; Marc 8 : 35; Luc 9 : 24; 17 : 33.) — *Sin., B,* portent le présent : la *perd,* au lieu du futur : *la perdra,* qui a été introduit par analogie avec le second futur : *la conservera.* Le verbe au présent signifie qu'aimer sa vie naturelle, c'est la perdre déjà actuellement.

4. Il y a dans ces paroles une sérieuse

mon âme est troublée ; et que dirai-je ?... Père, sauve-moi de
cette heure !... Mais c'est pour cette heure même que je suis
28 venu. — Père, glorifie ton nom [1] ! Il vint donc une voix du ciel :
29 Et je l'ai glorifié, et je le glorifierai encore [2]. — La foule donc qui
était là, et qui avait entendu, disait qu'un coup de tonnerre avait re-

exhortation et une riche promesse découlant l'une et l'autre immédiatement de ce qui précède, depuis le v. 23. *Servir* le Sauveur, c'est se donner à lui et par conséquent *le suivre* dans sa vie et dans sa mort. (v. 24, 25.) Ce chemin qu'il a suivi lui-même, conduit avec certitude *là où il est*, c'est-à-dire, dans sa gloire. (v. 23 ; comp. 2 Tim. 2 : 11.) Il faut remarquer ce verbe au présent (*là où je suis*), par lequel Jésus anticipe sa vie glorieuse comme la possédant déjà. (Comp. 14 : 3 ; 17 : 24.) Or, être avec Jésus là où il est, c'est la félicité et la gloire du ciel ; et c'est ainsi que sera réalisée parfaitement cette précieuse promesse : *mon Père l'honorera.*

1. Le pressentiment de sa mort terrible et si prochaine (*maintenant*) fait éprouver à Jésus une émotion profonde ; son *âme*, ce siège intime de la vie et des affections, son âme en est *troublée.* Il le dit avec candeur, comme plus tard il fera de ses disciples bien-aimés les confidents de son angoisse. (Math. 26 : 38.) Il sent le besoin de prier ; mais, pressé entre le sentiment de sa haute vocation et le désir de la délivrance, il hésite sur ce qu'il demandera à Dieu : *Que dirai-je ?* Lutte redoutable, observe Bengel, entre l'horreur de la mort et l'ardeur de l'obéissance. Le cri de la nature s'échappe de son âme en cette ardente supplication : *Père, sauve-moi de cette heure !* Bientôt en Gethsémané retentira cette même requête : « Père ! que cette coupe passe loin de moi ! » Mais, dans cette lutte suprême, il ajoutera aussitôt, avec un abandon absolu à la volonté de Dieu : « Non comme je veux, mais comme tu veux. » De même ici, il reprend pour ainsi dire sa prière par ces mots d'une sainte résignation : *mais c'est pour cette heure même que je suis venu.* Et dès lors toute son âme s'élève victorieuse vers ce but suprême de son sacrifice : *Père, glorifie ton nom !* Ce nom, expression de toutes les perfections divines, sera, en effet, glorifié par la rédemption du monde. Ainsi les scènes mystérieuses de Gethsémané sont le vrai commentaire de ce douloureux moment de la vie du Sauveur, et ce fait nous explique peut-être pourquoi Jean ne les a pas racontées dans son évangile. — La plupart des interprètes objectent à l'interprétation que nous donnons des mots : *Père, sauve-moi de cette heure,* que si Jésus avait vraiment voulu demander à son Père de le dispenser de mourir, il aurait ajouté, comme en Gethsémané : « S'il est possible. » Les uns pensent que sa requête signifie : Fais-moi sortir victorieux de la lutte intérieure actuelle. D'autres, en plus grand nombre, en font une question et traduisent : Dirai-je : Père, sauve-moi de cette heure ? Les premiers nous paraissent méconnaître que « cette heure, » dont Jésus demande à Dieu de le « sauver, » ne saurait être que l'heure de sa mort ; et aux seconds, nous dirons, avec Meyer, qu'ils font d'une ardente prière une simple réflexion incompatible avec une telle situation. Non, quand Jésus souffrant s'adresse à *son Père,* il ne spécule pas, il prie. Que si l'on craint de trouver dans cette parole, entendue comme une prière, une contradiction trop directe avec cette expression d'une entière résignation : *mais c'est pour cette heure que je suis venu*, nous répondrons que cette contradiction est dans les choses, disons mieux, dans le fond de l'âme de Jésus, où se livre une lutte terrible entre la nature humaine, vraiment humaine, et l'amour divin qui se dévoue. — Enfin, au lieu de cette traduction : *mais c'est pour cette heure même que je suis venu* (gr. *mais c'est à cause de cela que je suis venu pour cette heure*, ou *jusqu'à* cette heure), on a proposé d'interpréter : *c'est à cause de cela,* à cause des souffrances et de la mort que je dois subir, que j'ai persévéré dans la voie où j'ai marché jusqu'à présent. Mais l'expression *cette heure* ne saurait avoir un autre sens qu'au commencement du verset et au v. 23 (2e note). Elle désigne le moment suprême de la mort, et, par conséquent, les mots : *pour cette heure même* ne sont qu'une apposition explicative de la locution : *à cause de cela.*

2. La particule *donc* indique que cette *voix du ciel* et les paroles qu'elle prononce sont une réponse à la prière de Jé-

tenti. D'autres disaient : Un ange lui a parlé[1]. — Jésus répondit et dit : 30
Ce n'est pas à cause de moi que cette voix s'est fait entendre, mais
c'est à cause de vous[2]. — Maintenant il y a jugement de ce monde ; 31
maintenant le prince de ce monde sera jeté dehors[3] ; — et moi, quand 32

sus : « Glorifie ton nom! » *Je l'ai glorifié,* mon nom, dans toute l'apparition de mon Fils sur la terre, dans sa parfaite obéissance, dans ses œuvres de puissance, dans la sainteté de sa vie ; *et je le glorifierai encore* (gr. *de nouveau*) : Dieu le glorifiera en soutenant le Sauveur sur la croix, en le ressuscitant, en l'exaltant à sa droite, et enfin en consommant son œuvre au moyen du Saint-Esprit à travers tous les siècles et jusque dans l'éternité. Ainsi se conclut l'alliance de grâce, en ce que le Fils s'offre en sacrifice à son Père, et que le Père accepte solennellement devant tout le peuple ce sacrifice volontaire, dernier degré du dévouement et de l'amour. C'est la troisième fois que, selon nos évangiles, cette voix du ciel rend un témoignage solennel au Fils bien-aimé de Dieu. (Math. 3 : 17 ; 17 : 5.)

1. La voix du ciel fut assez retentissante et majestueuse pour qu'une partie de la *foule* crût avoir entendu le *tonnerre.* Plusieurs exégètes en concluent qu'il n'y eût en réalité qu'un coup de tonnerre et que celui-ci fut considéré comme la voix de l'Eternel (Ps. 18 : 14 ; 29 : 3 et suiv.). L'évangéliste aurait interprété (v. 28) le sens de cette manifestation céleste. Le contexte ne permet pas cette explication. Jésus lui-même ne parlerait pas de *cette voix* (v. 30), s'il n'y avait eu qu'un phénomène physique. D'ailleurs si les uns crurent *qu'un coup de tonnerre avait retenti, d'autres* entendirent réellement des paroles, sans peut-être les comprendre clairement, car ils *disaient : Un ange lui a parlé.* Dans toutes les révélations du ciel, chacun *entend* selon le degré de sa réceptivité et de son intelligence spirituelle ; il n'en était pas autrement de la parole et des enseignements du Sauveur lui-même.

2. Jésus ne relève point ces opinions diverses sur *la voix* entendue ; mais il tient à expliquer le but de cette manifestation divine, qui était moins de répondre à sa prière (*à cause de moi*), car « il sait que le Père l'exauce toujours » (11 : 42), que d'instruire et de convaincre ceux de ses auditeurs qui jusqu'alors n'avaient pas cru en lui (*à cause de vous*). En effet, le moment suprême approchait pour eux, où ils n'entendraient plus la voix du Sauveur et ne pourraient plus marcher à sa lumière. (v. 31, 35.)

3. Il y a quelque chose de très solennel et, comme l'observe Meyer, l'assurance d'un vainqueur dans ce mot *maintenant,* deux fois répété, et qui correspond au *maintenant* du v. 27. Le *monde,* rebelle à la vérité, se préparait à *juger* le Fils de Dieu, et il se trouvera que, par ce fait, ce monde lui-même sera *jugé.* Mais quel est ce *jugement ?* On peut en avoir une idée fausse si, avec toute nos versions (sauf celle de Rilliet), on traduit : *le* jugement de ce monde. Cette traduction inexacte semble confirmer l'opinion des interprètes qui prétendent que notre évangéliste n'admet pas le jugement du dernier jour, mais y substitue un triage graduel entre les croyants et les incrédules. Il maintient au contraire les deux notions et les coordonne. Le mot *jugement* n'a pas non plus dans notre passage le sens de « condamnation ; » comme si Jésus voulait dire : le monde va, en me crucifiant, prononcer sa condamnation. Non, Jésus pense à un jugement, un triage, qui va s'opérer dans notre humanité par sa mort ; car d'une part, cette mort révélera le dernier fond de perversité et d'inimitié qui est dans le cœur de l'homme, et, d'autre part, elle attirera à lui tous ceux qui ont faim et soif de justice. « En passant devant la croix, une partie des hommes y trouvent par la foi leur salut, tandis que l'autre partie, par l'incrédulité, consomme sa condamnation. Voilà le jugement du monde qui résulte du Vendredi saint. Il commencera intérieurement ce jour-là même. Sa première grande manifestation extérieure sera la Pentecôte ; la seconde, la ruine de Jérusalem. Le jugement final universel en sera la solennelle ratification » (v. 48). *Godet.* — Mais c'est surtout le *prince de ce monde* que la mort du Sauveur fera déchoir de sa domination : il *sera jeté dehors,* c'est-à-dire hors de l'empire qu'il a usurpé sur notre humanité par le péché qu'il y a introduit. (Comp. Luc 10 : 18.) Seulement il faut remarquer, avec R. Stier, que ce verbe au futur, *sera* jeté dehors, indique que cette victoire sur le mal doit être graduelle,

33 j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tous les hommes à moi[1]. — Or
34 il disait cela indiquant de quelle mort il devait mourir[2]. — La foule
lui répondit donc : Nous avons appris, par la loi, que le Christ demeure
éternellement ; comment donc dis-tu qu'il faut que le Fils de l'homme
35 soit élevé ? Qui est ce Fils de l'homme[3] ? — Jésus leur dit donc : La
lumière est encore pour un peu de temps au milieu de vous[4] ; marchez
pendant que vous avez la lumière, de peur que les ténèbres ne vous

comme toute l'œuvre de notre rédemption, et qu'elle ne sera définitive qu'au dernier jour. Cette parole n'est donc pas en contradiction avec les autres déclarations de l'Ecriture sur l'influence du prince des ténèbres. (Rom. 16 : 20 ; 2 Cor. 4 : 4 ; Eph. 2 : 2 ; 1 Pierre 5 : 8.) — Il y a une amère ironie dans ce nom de *prince de ce monde* donné à l'esprit des ténèbres (14 : 30 ; 16 : 11 ; 2 Cor. 4 : 4 ; Eph. 2 : 2) ; c'est Dieu qui devait être, dans tous les sens, le prince de ce monde et qui le deviendra. (v. 32.)

1. Par opposition au prince de ce monde dont il annonce la défaite, Jésus continue par ce mot solennel : *et moi ;* lui, en effet, il le déclare, va devenir le véritable chef de notre humanité sauvée. Quelle grandeur, quelle certitude de la victoire dans cette parole : *j'attirerai tous les hommes à moi ! Tous,* que faut-il entendre par là ? Les nations païennes aussi bien que les Juifs ? (10 : 16.) Les enfants de Dieu dispersés ? (11 : 52.) Tous ceux que le Père a donnés au Fils (6 : 37), c'est-à-dire les élus ? Tous, dans le sens d'un rétablissement universel ? Chacune de ces réponses a été faite à notre question. Nous pensons qu'il faut laisser au mot *tous* sa pleine signification. Il n'est aucun homme qui, à des degrés divers, par différents moyens, ne fût-ce que par les besoins profonds de sa nature déchue, n'éprouve à tel moment de sa vie cet *attrait* du Sauveur. Mais, comme l'homme a le triste pouvoir d'y résister, cela ne veut point dire que tous viennent réellement à Jésus. Là est le mystère de la grâce de Dieu et de la liberté de l'homme. Il en est de même de la déclaration 6 : 44, où cette action divine est attribuée au Père dans les mêmes termes. — Quant à ces mots : *quand j'aurai été élevé de la terre,* voir la note suivante.

2. Par cette remarque, l'évangéliste nous donne son commentaire sur cette parole de Jésus : *élevé de la terre.* Il y voit le genre de *mort* que devait subir son Maître, la croix. Or un grand nombre d'exégètes se sont hâtés d'affirmer que cette explication n'est pas conforme aux termes du texte, attendu que ce mot *élevé de la terre* ne peut signifier autre chose que le retour de Christ dans la gloire du ciel. Il faut bien avouer que ce dernier sens se présente naturellement à la pensée. Mais comme Jean avait entendu plus d'une fois Jésus parler dans les mêmes termes de son élévation *sur la croix* (Jean 3 : 14 ; 12 : 32) ; comme lui-même revient plus tard (18 : 32) à son interprétation, à laquelle évidemment il attachait une grande importance ; comme c'est un fait que la croix du Sauveur, c'est-à-dire l'immense amour divin qui s'y révèle, est le plus puissant moyen d'*attirer* les cœurs à lui ; comme enfin Jésus ne pouvait être élevé de la terre au ciel qu'en étant d'abord élevé sur la croix, on conçoit fort bien que Jean s'attachât à cette pensée. Il savait, aussi bien que ses critiques, que le terme suprême de l'élévation de Jésus était la gloire du ciel ; mais comme aucun autre chemin n'y conduit que celui de la croix, il signale ainsi une réalité profonde qu'il met au-dessus de la logique des termes.

3. La *foule* a très bien compris que par ces mots : « Etre élevé de la terre, » Jésus annonçait sa mort. Or, quelques-uns, dans cette foule, lui objectent que, selon *la loi,* c'est-à-dire d'après les Ecritures (ainsi 10 : 34), le Messie *demeure éternellement.* (Voir Dan. 7 : 13, 14, 27 ; Ps. 110 : 4 ; Esaïe 9 : 6.) S'il en est ainsi, Jésus ne saurait être le Messie. Qui es-tu donc ? lui demandent-ils. En lui adressant cette question, ils se servent de ce terme de *Fils de l'homme* par lequel Jésus se désignait fréquemment et qu'il venait de prononcer à l'instant même. (v. 23.) Ce nom, dans sa bouche, désignerait-il un autre que le Messie ? Il ne paraît pas que ce fût par hostilité que ces gens faisaient cette objection, mais parce qu'ils en étaient réellement embarrassés. Aussi Jésus leur fait-il entendre avec bonté un dernier et sérieux avertissement. (v. 35, 36.)

4. *Sin.*, *B*, *D*, vers. Le texte reçu avec *A*, *majusc.* porte *avec* vous.

surprennent ; et celui qui marche dans les ténèbres ne sait où il va.
— Pendant que vous avez la lumière, croyez en la lumière, afin que 36
vous deveniez des fils de lumière[1]. Jésus dit ces choses, puis, s'en
étant allé, il se cacha d'eux[2].

F. 37-50. Conclusion de l'évangéliste. — 1° *L'incrédulité des Juifs, accomplissement de la prophétie.* Malgré tous les miracles de Jésus, les Juifs ne croyaient pas, afin que fût accomplie une double prophétie d'Esaïe, que l'évangéliste cite. Un grand nombre, même des chefs, crurent cependant, mais, par crainte des pharisiens, ils n'osaient se prononcer pour lui. (37-43.) — 2° *Sommaire des déclarations de Jésus sur les positions respectives du croyant et de l'incrédule, sur la source et la vertu de son enseignement.* Le croyant est en relations par Jésus avec Dieu. Jésus est venu dans le monde comme une lumière, pour éclairer celui qui croit en lui. Il ne juge point celui qui rejette ses paroles, car il est venu pour sauver. La parole annoncée le jugera au dernier jour. Jésus a reçu du Père le fond et la forme de son enseignement, et cet enseignement communique la vie éternelle. (44-50.)

Or, quoiqu'il eût fait tant de miracles devant eux, ils ne croyaient 37
point en lui[3] ; — afin que fût accomplie la parole qu'Esaïe, le pro- 38
phète, a prononcée : « Seigneur, qui a cru à notre prédication, et le
bras du Seigneur, à qui a-t-il été révélé[4] ? » — Aussi bien ne pou- 39

1. Jésus ne répond pas directement à la question de ses auditeurs, bien persuadé que, s'ils ouvraient leur cœur à la sérieuse exhortation qu'il leur adresse, ils ne tarderaient pas à être éclairés par sa *lumière* divine et à comprendre la nécessité et le but de sa mort. Cette lumière allait disparaître du milieu d'eux ; s'ils ne saisissaient pas ce dernier moment, ils seraient *surpris* par les *ténèbres*, et, semblables à un homme qui erre dans l'obscurité et qui *ne sait où il va*, ils courraient risque de périr. Jésus insiste, et il explique ce mot *: marcher* à la lumière par celui-ci : *croyez en la lumière*, c'est-à-dire en Celui qui la fait resplendir à vos yeux. (8 : 12.) Alors vous deviendrez des *fils de lumière*, hébraïsme qui signifie des êtres nés de cette lumière et qui en sont tout pénétrés, de manière à la faire resplendir eux-mêmes autour d'eux. (Comp. Luc 16 : 8 ; Eph. 5 : 8 ; 1 Thes. 5 : 5.)

2. *S'en étant allé*, probablement à Béthanie, comme le suppose Meyer, afin de passer dans le cercle intime de ses amis les dernières heures qui lui restaient. Mais il ne revint pas ; *il se cacha d'eux*. Parole redoutable, tragique, pour ce peuple qui avait « méconnu le jour de sa visitation, » et dont notre évangéliste va déplorer l'incrédulité. (v. 37 et suiv.)

3. Après avoir nettement marqué la fin du ministère public de Jésus (v. 36), Jean jette un regard plein de tristesse sur l'incrédulité de son peuple (v. 37-43) ; puis, il résume en quelques traits lumineux l'enseignement du Sauveur sur sa mission divine. (43-50.) — *Tant de miracles* (gr. de *signes*), signes de la puissance et de l'amour divins, n'avaient pu amener les Juifs à la foi ; *ils ne croyaient point en lui ;* ce verbe à l'imparfait marque la persistance de leur incrédulité. En rappelant ces *miracles*, qui furent beaucoup plus nombreux que ne les rapportent les évangiles (20 : 30), Jean ne les considère point comme le seul moyen d'amener les hommes à la foi ; la parole de Jésus et la sainteté de sa vie étaient plus propres encore à convertir à lui les âmes sincères (7 : 17) ; mais résister à des manifestations aussi directes de la présence de Dieu que celles des miracles, supposait un degré d'incrédulité qui allait jusqu'à l'endurcissement. C'est là ce qui afflige l'apôtre, et telle était aussi la pensée souvent exprimée de Jésus lui-même. (10 : 38 ; 15 : 24.) Aussi Jean voit-il dans cet endurcissement de son peuple un jugement de Dieu. (v. 38 et suiv.)

4. Esaïe 53 : 1, cité exactement d'après les Septante, conformes à l'hébreu. Telle était la plainte douloureuse du prophète

40 vaient-ils croire, parce qu'Esaïe a dit encore : — « Il a aveuglé leurs
yeux et endurci leur cœur, afin qu'ils ne voient point des yeux et
qu'ils ne comprennent point du cœur et qu'ils ne se convertissent point
41 et que je ne les guérisse point[1]. » — Esaïe dit ces choses, lorsqu'il
42 vit sa gloire et parla de lui[2]. — Il y en eut cependant, même d'entre
les chefs, beaucoup qui crurent en lui, mais, à cause des pharisiens,
ils ne confessaient point leur foi, de peur d'être exclus de la syna-
43 gogue[3]. — Car ils aimèrent la gloire qui vient des hommes plus que
la gloire qui vient de Dieu[4].

sur l'incrédulité de son peuple ; cette parole introduit la description des humiliations et des souffrances du Messie méprisé et rejeté par ce peuple. Elle s'est réalisée dans l'histoire du Sauveur. Non seulement sa *prédication*, comme celle du prophète, est restée sans effet sur le grand nombre, mais *le bras du Seigneur*, c'est-à-dire sa puissance manifestée dans les œuvres de Jésus, n'a pas été *révélé* à son peuple. Cette incrédulité devait se produire, si étrange soit-elle, pour accomplir la prophétie. Il faut laisser au mot *afin que* toute sa signification, car l'évangéliste va l'expliquer par une autre citation.

1. Esaïe 6 : 10. Voir sur cette citation : Math. 13 : 14, 15, note. Ce qui, dans l'hébreu est un ordre de Dieu au prophète, est rendu par l'évangéliste comme une action de Dieu lui-même qui, par un juste jugement sur l'incrédulité de son peuple, *a aveuglé leurs yeux et endurci leur cœur ;* c'était, en effet, alors un fait accompli. Jean tire de là cette conclusion : Gr. *C'est pourquoi ils ne pouvaient croire.* Le *c'est pourquoi* porte sur le *parce que* suivant (comme 5 : 18 ; 10 : 17) : Ils ne pouvaient croire *pour cette raison que....* Le dessein de Dieu, en envoyant son Fils au monde, était non d'endurcir et de perdre les hommes, mais de les sauver ; et Jésus avait abondamment offert à tous la grâce et le salut. Aussi le jugement de Dieu, ici révélé, ne commence que là où sa miséricorde rencontre une incrédulité et un endurcissement sans espoir. Il faut donc dire avec Bengel : « Avant tout, *ils ne croient pas*, étant rebelles ; puis, ils *ne peuvent* croire. Ils se trompent donc, ceux qui renversent ainsi l'ordre de ces paroles : ils n'ont pu croire, donc ils n'ont pas cru. »

2. Les paroles du prophète, que l'évangéliste vient de citer, furent prononcées immédiatement après la grande vision de la *gloire* du Seigneur, par laquelle Esaïe fut confirmé dans sa sainte mission. (Esaïe 6 : 1-7.) En conformité avec toutes les Ecritures, Jean n'hésite pas à nous montrer, dans l'Adonaï qui apparut au prophète, la Parole éternelle par laquelle eurent lieu toutes les révélations divines de l'ancienne Alliance et qui est devenue chair en Jésus-Christ. (Comp. 1 : 1, notes.) Les mots : *il parla de lui*, se rapportent précisément aux paroles du prophète que Jean vient de citer et qui se trouvent à la suite de la vision ici rappelée. (Esaïe 6 : 8 et suiv.) — Une variante de *Sin.*, *B*, *A*, adoptée par la plupart des éditeurs et par plusieurs exégètes (Meyer, Luthardt, Weiss), porte : *parce qu'*il vit sa gloire, au lieu de *lorsqu'*il vit sa gloire. Dans ce cas, l'évangéliste indiquerait que la vision du prophète fut la cause ou le fondement des paroles qu'il prononce. Mais, comme les anciennes versions latine et syriaque sont favorables au mot *lorsque* et que celui-ci, d'un emploi plus rare, a pu être changé en *parce que*, plutôt que l'inverse, nous préférons, avec M. Godet, la leçon reçue qui donne un sens plus naturel et plus conforme au contexte.

3. L'évangéliste se plaît à rappeler que, malgré l'incrédulité d'Israël, dont il parle avec tristesse, *plusieurs*, *même d'entre les chefs*, c'est-à-dire des membres du sanhédrin, *crurent* en Jésus ; mais qu'ils n'osaient *confesser leur foi* de peur d'être *exclus de la synagogue.* Le parti qui terrorisait le conseil et le peuple était celui des *pharisiens.* (Comp. 9 : 22.)

4. La foi timide de ces hommes n'avait pas encore l'énergie nécessaire pour renoncer à *la gloire qui vient des hommes* et lui préférer *la gloire qui vient de Dieu* seul. L'empire de l'*opinion* (c'est là proprement le sens du mot grec) les dominait encore. Mais nous savons de quelques-uns d'entre eux, Nicodème, Joseph d'Arimathée, que, plus tard, au moment

Or Jésus cria et dit[1] : Celui qui croit en moi, ne croit pas en moi, 44
mais en Celui qui m'a envoyé ; — et celui qui me contemple, con- 45
temple Celui qui m'a envoyé[2]. — Je suis venu dans le monde comme 46
une lumière, afin que quiconque croit en moi ne demeure point dans
les ténèbres[3]. — Et si quelqu'un entend mes paroles, et ne les garde 47
pas, ce n'est pas moi qui le juge ; car je ne suis point venu pour
juger le monde, mais pour sauver le monde. — Celui qui me rejette 48
et ne reçoit point mes paroles a qui le juge ; la parole que j'ai an-
noncée, c'est elle qui le jugera au dernier jour[4]. — Car pour moi, 49
je n'ai point parlé par moi-même, mais le Père qui m'a envoyé m'a
commandé lui-même ce que je dois dire et comment je dois parler ;
— et je sais que son commandement est la vie éternelle. Ainsi donc, 50
les choses dont je parle, j'en parle comme le Père me les a dites[5].

même du plus grand danger, ils furent affranchis de cette tyrannie et partagèrent l'opprobre de Christ. (19 : 38 et suiv.)

1. Comme il est évident que l'évangéliste a clos (v. 36) le récit de la vie publique de Jésus ; comme il n'indique ni le temps, ni le lieu où les paroles suivantes furent prononcées, ni les auditeurs à qui elles furent adressées ; comme enfin ce dernier discours ne renferme que des paroles de Jésus qui se retrouvent en substance dans ses enseignements précédents, la plupart des interprètes admettent que l'évangéliste a voulu donner ici un résumé énergique et lumineux de la prédication du Sauveur touchant les bienfaits assurés à ceux qui croiraient en lui, afin de montrer combien était coupable l'incrédulité des Juifs, dont il venait de parler. Dans ce cas, les mots : *il cria et dit*, sont destinés à faire vivement sentir combien Jésus avait hautement et publiquement proclamé la vérité sur sa mission divine et sur le malheur de ceux qui la rejetaient. C'est, en effet, sur ce point capital que l'évangéliste insiste dans ce résumé, qui ne renferme que des paroles réellement prononcées par le Seigneur. Telle est, sur ce morceau qui termine notre chapitre, l'opinion de Lücke, Tholuck, Olshausen, Meyer, Ewald, Ebrard, Astié. MM. Luthardt, Weiss, Schlatter, Godet. D'autres exégètes, Calvin, Bengel, Hengstenberg, pensent que Jésus prononça réellement encore ce discours avant de se séparer des Juifs. Cette idée s'accorde difficilement avec la déclaration du v. 36.

2. L'expérience de tous les chrétiens leur démontre que, dès qu'ils *croient* de cœur en Jésus et *contemplent* Jésus des yeux de l'âme, cette foi et cette contemplation ne s'arrêtent pas à sa personnalité humaine, telle qu'elle parut sur la terre, mais embrasse Dieu lui-même *qui l'a envoyé*, et dont il est la révélation parfaite. (Comp. sur ces paroles 5 : 36 ; 7 : 29 ; 8 : 19, 42 ; 10 : 38 ; 14 : 9.)

3. Gr. *Moi lumière je suis venu dans le monde, afin que.* Voir sur ces paroles 1 : 4, 9 ; 3 : 19 ; 8 : 12 ; 9 : 5; 12 : 35. En présence de cette *lumière* divine, si quelqu'un *demeure dans les ténèbres*, il en portera seul la responsabilité, car il aura volontairement fermé les yeux.

4. Après avoir rappelé la manifestation de Dieu dans sa personne, Jésus insiste avec énergie sur la responsabilité et le malheur de ceux qui *rejettent ses paroles*. Il ne les *juge* point maintenant, car il est venu pour sauver ; mais ils n'en seront que plus rigoureusement jugés *au dernier jour*, et cela par cette *parole* même, éternelle vérité qu'ils ont méprisée. (Comp. 3 : 17-19 ; 5 : 45-47 ; 8 : 15, 16.)

5. Ces dernières déclarations confirment et motivent celles qui précèdent (*car*) ; en effet, la parole de Jésus a toujours été la parole de Dieu même, fidèlement reproduite. *Le Père qui m'a envoyé*, dit-il, *m'a* (gr.) *donné un commandement, ce que je dis et ce que j'énonce ;* le premier de ces verbes se rapporte au fond, le second à la forme du discours. (Comp. 8 : 43, note.) Ce *commandement*, cet enseignement, qu'il a toujours docilement reçu et fidèlement transmis, a le pouvoir de régénérer et de vivifier ; ainsi il *est la vie éternelle* pour tous ceux qui l'entendent et le reçoivent avec foi. (6 : 63 ; comp. 5 : 30 ; 7 : 16 ; 8 : 25-28 ; 14 : 10.)

TROISIÈME PARTIE

(Ch. 13-17.)

LE FILS DE DIEU ET LES SIENS

1. *Jésus lave les pieds des disciples et éloigne Judas.*

A. 1-20. Le lavement des pieds. — 1° *L'évangéliste décrit la situation.* Avant la fête de Pâque, Jésus, sachant que l'heure est venue de retourner auprès de son Père et de quitter les siens, leur témoigne tout son amour. Le souper est commencé ; Satan a inspiré à Judas sa trahison ; Jésus sait que le Père lui a remis toutes choses, qu'il est venu de Dieu et s'en va à Dieu. (1-3.) — 2° *L'acte de Jésus.* Il se lève de table et se met à laver les pieds de ses disciples. Quand il vient à Simon Pierre, celui-ci refuse de se laisser faire. Jésus lui annonce qu'il comprendra plus tard. Pierre persiste dans son refus, Jésus lui dit : Si je ne te lave, tu n'auras point de part avec moi. Pierre demande que Jésus lui lave aussi les mains et la tête. Celui qui a pris un bain, répond Jésus, n'a plus besoin que d'une ablution des pieds. Vous êtes purs, mais non pas tous. Car il connaissait celui qui le livrait. (4-11.) — 3° *Jésus explique son acte.* Après avoir repris ses vêtements et sa place à table, Jésus, rappelant aux disciples qu'il est leur Seigneur et Maître, déclare qu'il leur a donné un exemple, afin qu'ils se traitent réciproquement comme il les a traités. Le serviteur n'est pas au-dessus de son maître. Ils sont heureux pourvu qu'ils mettent en pratique ce qu'ils savent. Jésus ne dit pas cela de tous. Il les a choisis, les connaissant bien, mais l'Ecriture, qui annonce la trahison de l'un des siens, doit être accomplie. Il le leur dit pour prévenir le scandale que leur causera l'événement et les amener à croire qu'il est le Christ. Il proclame solennellement la dignité de leur charge d'envoyés : les recevoir, c'est recevoir Jésus lui-même, et recevoir Jésus, c'est recevoir Dieu. (12-20.)

XIII Or, avant la fête de Pâque[1], Jésus, sachant que son heure était

1. Les mots : *avant la fête de Pâque* ne renferment qu'une indication vague de la date du dernier souper (v. 2) que Jésus fit avec ses disciples, et par conséquent de sa mort, qui eut lieu le lendemain. Comme nous abordons, avec le ch. 13, le récit de la Passion du Sauveur, c'est ici le lieu de donner une vue d'ensemble de cette question chronologique, l'une des plus obscures que soulève l'histoire évangélique. La tradition unanime désigne le vendredi comme le jour où Jésus mourut. L'incertitude commence quand il s'agit de déterminer les relations de cet événement avec la Pâque juive et de fixer le jour du mois où il eut lieu. Les uns, se fondant sur les données, à leurs yeux inattaquables, des synoptiques, disent que Jésus prit le dernier repas avec ses disciples le soir du 14 Nisan, à l'heure où tous les Juifs mangeaient l'agneau pascal, et qu'il mourut sur la croix le 15 Nisan, le grand jour de la fête de Pâque. Les autres, s'appuyant sur des indications du quatrième évangile qui ne leur paraissent pas susceptibles d'être détournées de leur sens premier et naturel, estiment que le dernier repas eut lieu le soir du 13 Nisan et

venue de passer de ce monde au Père, ayant aimé les siens qui étaient

que Jésus est mort le 14. La discussion remonte aux premiers siècles. Elle fut compliquée, dès l'origine, par une polémique d'ordre liturgique entre les Eglises d'Occident et celles d'Asie Mineure, connue sous le nom de dispute pascale. (Voir Introduction, p. 39.) Nous ne reviendrons pas sur cette dispute, car, de l'avis même des défenseurs de la chronologie des synoptiques, elle ne fournit pas d'argument péremptoire pour décider à quelle date Jean s'est arrêté dans son évangile. Ce débat divise les savants les plus compétents. Olshausen, Tholuck, Wieseler, Ebrard, Hengstenberg, Riggenbach, Lange, MM. Luthardt, Keil, Zahn se prononcent pour le 14-15 Nisan, et estiment généralement pouvoir accorder avec cette date les données du quatrième évangile. La date du 13-14 Nisan est adoptée par de Wette, Lücke, Bleek, Néander, Meyer, MM. Weiss, Beyschlag, Godet, Chastand. 1° En faveur de la date du 14-15 Nisan, on invoque les passages suivants : Math. 26 : 17 : « Le premier jour des pains sans levain (14 Nisan), les disciples s'approchèrent de Jésus, en disant : Où veux-tu que nous te préparions le repas de la Pâque? » — Marc 14 : 12. « Et le premier jour des pains sans levain, quand on immolait la Pâque, ses disciples lui disent : Où veux-tu que nous allions faire des préparatifs pour que tu manges la Pâque ? » — Luc 22 : 7. « Or, le jour des pains sans levain arriva, dans lequel devait être immolée la Pâque. » Il ne peut y avoir aucune hésitation sur la date, clairement indiquée par ces passages. Or les données des synoptiques ont une valeur très grande à cause des rapports du premier évangile avec l'apôtre dont il porte le nom, et de Marc avec l'apôtre Pierre. Du reste, les indications fournies par les trois premiers évangélistes ne sont pas des opinions individuelles : elles représentent la croyance de l'Eglise entière jusque vers l'an 80. Elles ont de plus pour elles leur vraisemblance. Le dernier repas que Jésus prit avec ses disciples fut le repas pascal des Juifs. Cela ressort du récit des préparatifs dans les synoptiques et d'une parole telle que celle-ci : « J'ai ardemment désiré de manger cette Pâque avec vous avant que je souffre. » (Luc 22 : 15.) Or Jésus ne pouvait prendre le repas pascal qu'à l'heure où tout Israël le prenait, le soir du 14 Nisan (commencement du 15). Les ordonnances de la loi étaient formelles. (Ex. 12 : 6 et suiv., 18 ; Lév. 23 : 5, 6 ; Nomb. 28 : 16-18 ; Deut. 16 : 2, 3.) L'agneau pascal devait être immolé dans le temple, et l'on ne procédait pas à ce sacrifice avant le jour fixé. Admettant, pour ces raisons, que Jésus a mangé la pâque le 14 Nisan et est mort le 15, les interprètes et les historiens qui reconnaissent l'authenticité du quatrième évangile, ou du moins attribuent quelque valeur à ses données historiques, sont obligés d'accuser l'évangéliste d'une erreur, imputable à « une préoccupation dogmatique : il fait mettre Jésus en croix le 14 Nisan, à l'heure même où l'on immolait l'agneau pascal, parce qu'il voit un rapprochement à faire entre les deux actes. » (Stapfer.) Ou bien, pour maintenir l'exactitude de ses données chronologiques, ils doivent chercher à les interpréter de telle sorte qu'elles fixent, aussi bien que celles des synoptiques, le dernier repas de Jésus au 14 Nisan. 2° Ceci nous amène à faire un rapide examen des passages de notre évangile, desquels on peut déduire la date que Jean assignait au dernier souper. 12 : 1. « Six jours avant la Pâque, Jésus arriva à Béthanie. » Cette arrivée ne put avoir lieu le samedi, car Jésus n'aurait pas fait un jour de sabbat le voyage de Jéricho à Béthanie. Elle doit être fixée au vendredi soir. Or, en comptant six jours depuis ce vendredi, Jean place au jeudi le commencement de la Pâque ; ce jeudi était donc, pour lui comme pour les premiers évangélistes, le 14 Nisan. Voici le défaut de ce raisonnement : rien ne démontre que Jean ait compté le vendredi comme le premier des six jours qu'il indique. Le contraire est aussi probable, car Jésus arrive sans doute vers le soir à Béthanie, et le sabbat commençait pour les Juifs le vendredi au coucher du soleil. Le passage invoqué ne tranche la question ni dans un sens ni dans l'autre. — 13 : 1. *Avant la fête de Pâque....* Est-il naturel que Jean désigne ainsi la soirée du 14-15 Nisan, le moment du repas pascal, principal acte de la fête? C'est en vain que l'on cite Nomb. 28 : 16 et suiv.; Lév. 23 : 5 et suiv.; où la fête des pains sans levain semble ne commencer que le lendemain 15 Nisan. Dans ces passages mêmes, le 14 est appelé la Pâque, et d'ailleurs on mangeait des pains sans levain au repas pascal. (Ex. 12 : 8.) Jos. 5 : 10, 11 et Math. 26 : 17 (voir la note) mettent hors de doute que la fête de Pâque commen-

2 dans le monde, les aima jusqu'à la fin[1]. — Et un souper ayant

çait pour les Juifs avec la soirée du 14 Nisan. — 13 : 29. Judas n'aurait pu « acheter ce dont on avait besoin pour la fête » dans cette soirée du 14, où toutes les familles étaient assemblées dans leurs demeures autour de l'agneau pascal. Les partisans du 14 Nisan répondent que, si nous étions au 13 Nisan, toute la journée du lendemain resterait pour ces emplettes et l'idée ne viendrait pas aux disciples que Jésus pût envoyer Judas les faire sur l'heure même. — 18 : 28. « Ils n'entrèrent point eux-mêmes dans le prétoire, afin de ne pas se souiller et de pouvoir manger la Pâque. » Ce passage est décisif aux yeux de la plupart des interprètes. Les Juifs n'avaient pas encore mangé l'agneau pascal ; ils s'apprêtaient à le manger le soir de ce jour. Ce jour était donc, d'après notre évangile, le 14 Nisan. Ceux qui le contestent sont obligés de donner à l'expression « manger la Pâque, » le sens indéterminé de célébrer la fête de Pâque. Cette interprétation est peu probable, malgré les arguments spécieux dont on essaie de l'appuyer. — 19 : 14, 31. « C'était la préparation de la Pâque ; ce jour de sabbat était un grand jour. » Le terme de « préparation » n'est pas seulement la désignation usuelle du vendredi, veille du sabbat (Marc 15 : 42), puisque l'évangéliste ajoute expressément « de la Pâque ; » de plus, si le sabbat du lendemain était « un grand jour, » c'est qu'il coïncidait cette année-là avec le premier jour des pains sans levain, 15 Nisan. L'interprétation naturelle de tous ces passages de notre évangile nous oblige donc à admettre que, d'après lui, Jésus a pris son dernier repas avec ses disciples le soir du 13 Nisan et est mort le 14 Nisan. Cette donnée constitue-t-elle une erreur ? Nullement. Elle nous paraît beaucoup plus vraisemblable que celle des synoptiques. La nuit du 14 au 15 Nisan avait tous les caractères d'un sabbat solennel. (Ex. 12 : 16.) Le Talmud confirme cette indication de la loi et mentionne parmi les actes défendus le port des armes, les séances de tribunal, le prononcé d'une sentence et les exécutions. D'après Ex. 12 : 22, Deut. 16 : 5-7, on ne pouvait quitter sa demeure ni, en tous cas, sortir de la ville pendant la nuit du repas pascal. Or Judas ne doute pas que Jésus ne se rende cette nuit-là, selon sa coutume, en Gethsémané ; la troupe qu'il y conduit est composée de serviteurs du sanhédrin qu'accompagnent même des sacrificateurs et des pharisiens ; le sanhédrin s'assemble, délibère et prononce un jugement ; peu avant le crucifiement, Simon de Cyrène revient des champs, où il avait travaillé, selon toute probabilité ; Jésus est crucifié, il est vrai, par des soldats romains, mais les chefs juifs font toutes sortes de démarches peu compatibles avec la célébration de la fête. Si nous étions le premier et grand jour de la fête de Pâque, leur conduite formerait un contraste étrange avec les scrupules du roi Hérode Agrippa, qui n'ose juger et exécuter Pierre pendant la fête. (Act. 12 : 3, 4.) Eux, qui firent si souvent à Jésus un crime de violer le sabbat, auraient ainsi oublié toutes les prescriptions de la loi, qui assimilait le grand jour de Pâque à un sabbat. Le fanatisme ne peut expliquer une telle attitude ; ils n'en sont du reste pas tellement dominés, puisqu'ils évitent d'entrer dans le prétoire (18 : 28), réserve qui n'était pas de nature à disposer Pilate en leur faveur. Ajoutons enfin qu'après la mort de Jésus, Joseph d'Arimathée achète un linceul (Marc 15 : 46), et que les femmes renoncent à embaumer Jésus, parce que le sabbat approche. (Luc 23 : 56.) Tous ces faits semblent prouver que le jour de la mort de Jésus n'était pas un jour de fête. Or la plupart d'entre eux sont rapportés par le récit des synoptiques ; ceux-ci contredisent ainsi la date qu'ils assignent eux-mêmes aux événements. L'erreur qu'ils ont commise, sans en avoir conscience, s'explique par le fait que dans ce dernier souper avec ses disciples Jésus avait tenu à manger avec eux la Pâque (Luc 22 : 15) et qu'il s'était conformé au rituel de la cérémonie juive. La tradition admit pour cette raison que le repas avait eu lieu au jour fixé par la loi. Elle perdit de vue que Jésus avait anticipé la célébration de la Pâque, circonstance secondaire dont le souvenir put fort bien s'effacer. Que des narrations, nées spontanément des besoins de la prédication et dont l'exactitude chronologique était le moindre souci, aient commis une erreur d'un jour en plaçant au 14 et au 15 Nisan des événements qui s'étaient accomplis le 13 et le 14, cela n'est nullement inadmissible. Nos deux premiers évangiles n'ont-ils pas placé le repas de Béthanie « deux jours » avant la Pâque ? (Marc 14 : 1-9 ; Math. 26 : 6, note.) Si leurs rédacteurs et leurs premiers lecteurs ne se sont pas fait les objections que

La note 1 est à la page suivante.

lieu [1], le diable ayant déjà jeté dans le cœur de Judas, fils de Simon,
l'Iscariot, de le trahir [2], — Jésus, sachant que le Père lui avait 3

nous avons exposées ci-dessus, c'est qu'ils attribuaient au fanatisme ces violations de la loi commises par les autorités sacerdotales et y voyaient une aggravation du crime dont elles s'étaient rendues coupables en tuant le Messie. L'erreur de Jean, au contraire, ne saurait être expliquée. Un défaut de mémoire est inadmissible de la part du disciple qui avait suivi les événements avec un calme courage et qui en demeure le principal témoin. Et l'on ne saurait sans injustice l'accuser d'avoir volontairement antidaté la mort de Jésus pour obéir à des préoccupations dogmatiques. Lui seul, au contraire, avait l'autorité nécessaire pour corriger la tradition qui s'était établie. S'il ne la rectifie pas en termes plus exprès, c'est qu'une telle rectification ne s'accordait pas avec le caractère de sa narration. Il lui suffisait, par les détails de celle-ci, de replacer les faits à leur vraie date. Objectera-t-on à cette date que Jésus ne pouvait se séparer de son peuple et déroger à la coutume établie par la loi en célébrant le repas pascal la veille du jour fixé ? Mais celui qui se proclamait « le Seigneur du sabbat » ne pouvait-il se permettre cette légère infraction au rituel pascal, au moment surtout où il allait lui substituer un rite nouveau ? Il était du reste excommunié, ainsi que ses disciples ; les sacrificateurs auraient refusé d'immoler pour lui un agneau dans le temple. Il était obligé de célébrer cette Pâque d'une manière indépendante : c'est ce qui le conduisit à l'anticiper. Cette anticipation n'est-elle pas indiquée dans le message qu'il envoie au propriétaire de la chambre haute ? « Mon temps est proche ; que je fasse la Pâque chez toi avec mes disciples. » (Math. 26 : 18.) Comme le remarque M. Godet, « la seule relation satisfaisante à établir entre ces deux propositions est celle-ci : il faut que je me hâte, car demain ce sera trop tard ; je ne serai plus là ; fais donc en sorte que je puisse manger immédiatement la Pâque chez toi (verbe au présent). »

1. Le disciple bien-aimé nous fait lire dans le cœur de son Maître ; il peint en quatre traits les circonstances extérieures et intérieures au milieu desquelles Jésus s'abaissa jusqu'à laver les pieds de ses disciples. Premier trait : Jésus allait accomplir cet acte *sachant que son heure était venue*, cette heure solennelle, suprême, dont notre évangile parle si souvent. (7 : 30 ; 8 : 20 ; 12 : 23.) Jésus savait que cette heure était celle de ses souffrances et de sa mort ; mais il savait aussi que ce sombre défilé le faisait *passer de ce monde au Père*. — Second trait : cette pensée si douce de quitter ce monde agité et hostile pour rentrer dans le sein de l'amour éternel, était inséparable d'une autre pensée, celle qu'il allait quitter *les siens*, ses chers disciples, qu'il avait toujours *aimés*, auxquels il avait donné tant de preuves de cet amour. Or, sachant qu'il les laissait *dans le monde* où ils *étaient*, exposés à tant de dangers et de souffrances, il les *aima jusqu'à la fin* (Marc 13 : 13), ou mieux : *au plus haut degré* (Weiss). M. Godet traduit : « *Il acheva* de leur témoigner tout son amour. » Et il va leur en donner le témoignage le plus émouvant. Chaque disciple de Jésus peut aussi recueillir dans son cœur cette parole comme une précieuse promesse que son Sauveur l'aimera jusqu'à la fin.

1. Non pas *après le souper*, comme traduisent à tort nos versions ordinaires ; mais, gr. *un souper étant venu*, au moment où l'on venait de se mettre à table. (v. 4 et 12.) Même la leçon reçue, qui porte le participe aoriste, ne signifie pas : un repas *ayant eu lieu*, mais : *étant arrivé* et en cours d'exécution (Weiss). Il est probable qu'il faut lire le participe présent, selon le texte de *Sin.*, *B*, adopté par la plupart des critiques. De l'absence d'article devant *souper*, plusieurs interprètes concluent que l'auteur ne considère pas ce souper comme le repas pascal. Cette conclusion ne nous paraît pas justifiée, car dans le grec du Nouveau Testament l'article manque souvent là où les écrivains classiques l'auraient mis, et l'auteur de notre évangile a composé son récit pour des lecteurs qui savaient par les synoptiques que Jésus avait mangé la Pâque avec ses disciples la veille de sa mort ; ces lecteurs ne pouvaient penser à un autre repas que ce repas pascal qui leur était bien connu.

2. Troisième trait de cette introduction profonde par laquelle Jean prépare ses lecteurs à l'action qui va suivre : le *diable* avait *déjà* fait son œuvre dans le *cœur de Judas*. Mais quel est le but de cette remarque ? Suivant les uns, elle doit marquer l'imminence de la catastrophe,

remis toutes choses entre les mains, et qu'il était venu de Dieu, et
4 qu'il s'en allait à Dieu [1], — se lève du souper et pose ses vêtements ;
5 et ayant pris un linge, il s'en ceignit. — Ensuite, il verse de l'eau
dans le bassin, et il se mit à laver les pieds des disciples, et à les
6 essuyer avec le linge dont il était ceint [2]. — Il vient donc à Simon
Pierre ; et celui-ci lui dit : Seigneur, toi tu me laves les pieds [3] ! —
7 Jésus répondit et lui dit : Ce que je fais, tu ne le sais pas mainte-
8 nant, mais tu le comprendras dans la suite [4]. — Pierre lui dit :

en montrant que déjà le traître, sous l'inspiration du démon, avait conçu son noir dessein (comp. Math. 26 : 14-16), et que Jésus, qui ne l'ignorait pas, voulut saisir ce moment suprême pour témoigner aux siens son amour. D'autres pensent que l'évangéliste signale ce fait pour mieux faire ressortir le support et la charité de Jésus qui allait laver les pieds de Judas lui-même. M. Godet estime que ce trait doit « motiver les différentes allusions que Jésus va faire à la présence du traître dans tout le cours de la scène suivante (comp. v. 10, 18, 21, 26), et surtout expliquer la conduite et le mot sévère de Jésus, v. 27. » Ces allusions elles-mêmes n'avaient d'autre but que d'avertir le malheureux disciple, de réveiller sa conscience, de le sauver encore si possible. — Une variante de *Sin.*, *B*, *Itala*, admise par la plupart des critiques et des exégètes porte : « Le diable ayant déjà jeté dans le cœur que Judas, fils de Simon, l'Iscariot, le livrât. » *Le cœur* de qui ? pas du diable lui-même, comme le prétendait Meyer, mais *de Judas Iscariot*, dont le nom abhorré a été relégué à la fin de la phrase pour porter l'accent.

1. Ce quatrième trait de l'introduction nous montre que Jésus va agir dans la pleine conscience de son éternelle divinité. Ce sentiment est rendu ici par trois déclarations d'une sublime grandeur. La première exprime l'autorité et la puissance divines : *il sait que le Père lui a remis* (gr. *donné*) *toutes choses entre les mains*. (Comp. Math. 28 : 18.) La seconde nous révèle sa préexistence éternelle : *il est* (gr.) *sorti de la part de Dieu*. (Comp. 8 : 42.) La troisième nous montre en Jésus le pressentiment de la gloire divine dont il va reprendre possession : *il va à Dieu*. (Verbe au présent ; comp. 17 : 5.) Et c'est avec cette conscience de sa grandeur divine que Jésus va condescendre à faire l'œuvre d'un esclave !

2. Quel contraste entre les pensées du v. 3 et cette scène du v. 4. Avec quelle émotion Jean la décrit jusque dans ses moindres détails ! Il la rend vivante et tout à fait actuelle par ces verbes au présent : il *se lève, pose ses vêtements* (vêtements de dessus, le manteau, qui l'aurait gêné dans son action, et il ne garde que la tunique, costume des esclaves) ; puis il *verse de l'eau dans le bassin*, celui qui se trouvait là et servait à cet usage. Même cette expression *il se mit*, que Jean n'emploie presque jamais, a quelque chose de solennel. Quel étonnement et quelle confusion pour les disciples ! On le comprendra d'autant mieux si l'on admet, avec la plupart des interprètes anciens et modernes, que cette action de Jésus fut provoquée par une discussion qui venait de s'élever entre les disciples sur cette question : « Lequel d'entre eux était estimé le plus grand. » (Luc 22 : 24, note.) Elle était donc littéralement vraie, la parole que Jésus leur adresse alors : « Moi je suis au milieu de vous comme celui qui sert. » (Luc 22 : 27.) Pour comprendre cette scène, assez étrangère à nos mœurs, il faut se souvenir que chez les Orientaux, où l'on se chaussait de sandales qui laissaient le pied nu, il était d'usage de procéder à l'ablution quand on entrait dans une maison, surtout quand on allait y prendre un repas. Mais c'était un esclave que l'on chargeait de cet office.

3. Pierre, dont l'âme ardente est pleine de vénération et d'amour pour le Sauveur, a compris la leçon qu'il veut donner à ses disciples ; il a honte, et il exprime son sentiment en relevant le contraste criant par ces deux mots : *Toi, à moi !* Et le titre de *Seigneur*, que Jésus va approuver et réclamer (v. 13), rend le contraste encore plus complet. — Il est dit d'abord : *il commença*, puis : *il vient donc à Simon Pierre ;* ce disciple ne fut donc pas le premier auquel Jésus lava les pieds. Les mots *et celui-ci* manquent dans quelques manuscrits.

4. Gr. *tu le connaîtras après ces choses*, ou après ceci. Quelques interprètes

Non, jamais tu ne me laveras les pieds[1]. Jésus lui répondit : Si je
ne te lave, tu n'as point de part avec moi[2]. — Simon Pierre lui dit : 9
Seigneur, non seulement les pieds, mais aussi les mains et la tête[3].
— Jésus lui dit : Celui qui s'est baigné n'a plus besoin que de se 10
laver les pieds, mais il est pur tout entier. Et vous, vous êtes purs,
mais non pas tous[4]. — Car il connaissait celui qui le livrait ; c'est 11
pour cela qu'il dit : Vous n'êtes pas tous purs.

ont supposé que Jésus désignait par là le moment où Pierre serait éclairé par l'Esprit de Dieu. Mais il est plus simple de rapporter ces mots à l'explication que Jésus allait donner à ses disciples. (v. 12 et suiv.) — Cette parole est d'une application universelle à toutes les voies du Seigneur que nous ne comprenons pas au moment même.

1. *Jamais*, gr. *en éternité*. Il y a dans ce refus absolu de Pierre une véhémence bien en harmonie avec son caractère. Pierre montre sa vénération et son amour pour le Maître; mais il oublie que le premier devoir d'un disciple c'est l'obéissance. Sa présomption lui cache son ignorance (*tu ne sais pas*), et l'empêche de recevoir avec confiance la promesse de Jésus (*tu comprendras dans la suite*).

2. La réponse de Jésus à la première objection de son disciple était pleine de douceur et de bonté. Sur son refus réitéré, il lui parle d'un ton sévère. Sa menace dut produire d'autant plus d'effet que Pierre s'était montré, récemment encore (Math. 19 : 27), préoccupé des avantages que lui procurerait son dévouement à Jésus. Mais que signifient les paroles de Jésus? Il est évident qu'ici, et au v. 10, Jésus donne à son action une signification nouvelle. Elle n'est plus seulement un « exemple » (v. 15) d'humble dévouement au service d'autrui. Elle devient le symbole de la régénération, qui est la condition du salut. (Comp. v. 10, note.) En effet, *avoir part avec lui*, c'est trouver dans sa communion le pardon des péchés, la réconciliation avec Dieu, la vie éternelle; *n'avoir point de part avec lui*, c'est être privé de ces immenses bienfaits. (Luc 12 : 46 ; Apoc. 20 : 6; 21 : 8; 22 : 19.) Or il est clair que Jésus ne pouvait pas faire dépendre cette alternative du simple fait de *laver*, ou de ne laver pas, *les pieds* de son disciple. Il faut remarquer d'ailleurs que Jésus lui dit : « si je ne *te* lave, » ce qui est tout différent de laver les *pieds*. Ces paroles signifient donc : Si je ne te purifie de ta volonté propre, de tes péchés, de ta corruption naturelle, tu n'as point de part avec moi. « Jésus aime à s'élever ainsi d'un objet actuel, extérieur, à une pensée plus haute et plus intime. Comme dans son entretien avec la Samaritaine, l'eau est pour lui l'image de l'Esprit, de même ici son action, qui devait être avant tout pour les disciples un exemple d'humilité, devient l'image de la purification spirituelle qu'il opère et qui est la condition du salut. C'est là ce qu'il rappelle à Pierre. » *Luthardt*.

3. Pierre a-t-il compris la pensée profonde de son Maître? Dans ce cas, sa réponse signifie : « Seigneur, ne me lave pas *seulement les pieds*, mais purifie-moi dans tout mon être ! » C'est ainsi que quelques interprètes (Tholuck, Luthardt) comprennent le disciple. D'autres pensent au contraire que Pierre, sans se donner le temps de réfléchir (Marc 9 : 5, 6), mais saisi, effrayé à la pensée d'être exclu de la communion de son Sauveur, se livre à lui avec l'impétuosité de son caractère et dépasse le but, parce qu'il conserve encore sa volonté propre, tout en obéissant. C'est ainsi que Olshausen, Meyer, Astié interprètent la pensée de ce disciple. Il est, en effet, difficile de croire que Pierre se soit élevé d'emblée à l'idée d'un renouvellement spirituel.

4. Var. du *Sin.* : n'a pas besoin de se laver, il est pur tout entier. — Jésus ne désapprouve pas le zèle de son disciple ; il rectifie avec douceur l'erreur dans laquelle il était, et il profite de cette erreur même pour ajouter à la leçon qu'il voulait d'abord donner aux siens (v. 8, 2e note), un enseignement nouveau. Laver *les pieds* était un acte par lequel le Sauveur s'humiliait. Laver *aussi les mains et la tête*, l'être *tout entier*, donnait à l'acte un autre caractère. L'image dont il se sert est celle-ci : un homme qui *s'est baigné*, entièrement lavé, n'a plus besoin, en rentrant chez lui, que de *laver ses pieds* pour les purifier de la poussière qui s'y est attachée pendant le trajet. (v. 5, note.)

12 Lors donc qu'il leur eut lavé les pieds, et qu'il eut repris ses vête-
ments, et qu'il se fût remis à table, il leur dit : Comprenez-vous ce
13 que je vous ai fait ? — Vous m'appelez : Maître, et : Seigneur, et
14 vous dites bien, car je le suis. — Si donc je vous ai lavé les pieds,
moi, le Seigneur et le Maître, vous devez, vous aussi, vous laver les
15 pieds les uns aux autres ; — car je vous ai donné un exemple, afin
16 que, vous aussi, vous fassiez comme je vous ai fait[1]. — En vérité, en
vérité, je vous le dis, le serviteur n'est pas plus grand que son seigneur,
17 ni l'apôtre plus grand que celui qui l'a envoyé[2]. — Si vous savez ces
18 choses, vous êtes heureux, pourvu que vous les fassiez[3]. — Je ne

De cette image le Sauveur tire une instruction encourageante pour ses disciples : quand un homme a été purifié par le pardon de ses péchés et par le renouvellement de sa nature morale, il n'a plus besoin que d'être lavé des inévitables souillures qu'il peut contracter en marchant dans ce monde corrompu ; alors *il est par tout entier*, et il n'a pas à remettre sans cesse en question son état de grâce et de salut. Pour donner à cette vérité plus de force et de précision, il l'applique immédiatement à ses disciples : *et vous, vous êtes purs ;* et il leur dira bientôt comment ils le sont devenus. (15 : 3.) Mais, hélas ! ils ne l'étaient *pas tous ;* et l'évangéliste, dans le verset suivant, nous apprend la raison de cette restriction. On peut remarquer encore, avec Meyer, que si, jusqu'ici, Pierre n'avait pas compris le sens le plus profond de l'action de son Maître, il dut le saisir par cette application directe que Jésus en faisait à ses disciples. Et cependant, il reste encore à celui-ci à en tirer pour eux la leçon de charité qu'il pensait leur donner dès le début. (v. 12 et suiv.)

1. *Comprenez-vous ce que je vous ai fait?* en avez-vous saisi la signification profonde? C'est par cette question que Jésus introduit l'instruction qu'il veut donner à ses disciples. Ceux-ci l'appelaient ordinairement *Rabbi, Maître,* celui qui enseigne, et Jésus réclamait ce titre pour lui seul, dans son acception la plus élevée. (Math. 23 : 8.) Ils l'appelaient encore *le Seigneur*, nom qui devait prendre pour eux un sens de plus en plus religieux, car c'est par ce vocable que la version grecque des Septante traduit constamment le nom de Jéhovah. Jésus approuve et ajoute : *Si donc, moi, le Seigneur et le Maître*, je me suis abaissé jusqu'à *vous laver les pieds,* à plus forte raison *devez-vous aussi* être prêts à vous rendre mutuellement les services les plus humbles du dévouement et de l'amour. Comme Jésus fut, dans toute sa vie, le modèle accompli que les siens doivent imiter, il venait de leur *donne*r, dans ce cas particulier, *un exemple* d'humilité profonde et d'amour sans bornes, qui restait comme l'idéal vers lequel ils devaient tendre. Ici encore, Jésus enseigne en action ce qu'il avait enseigné en paroles. (Luc 22 : 26 ; Math. 20 : 26.) — Nous avons donné un sens tout moral à cet ordre : *Vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres*, et c'est bien là sa signification principale ; mais nous nous garderons d'exclure le sens littéral, dans les cas où un tel devoir s'impose. L'apôtre Paul vante l'ablution des pieds comme une des pratiques de l'hospitalité chez les premiers chrétiens. (1 Tim. 5 : 10.) Toutefois Jésus n'a pas voulu instituer un rite, comme l'Eglise l'a admis dès le quatrième siècle ; accomplir littéralement ce devoir sans l'humilité et l'amour qu'il suppose, est une vaine formalité ou même un acte d'hypocrisie et d'orgueil. Cette cérémonie se pratique chaque année à Rome et ailleurs.

2. Donc, vous, *serviteurs* et *apôtres,* vous ne devez pas vous refuser à des actes d'humilité et d'amour que votre Seigneur et Maître vient d'accomplir. Jésus aimait cette comparaison qu'il emploie souvent ailleurs, dans des applications diverses. (15 : 20 ; Math. 10 : 24, 25 ; Luc 6 : 40.)

3. Entre *savoir* et *faire,* il y a un abîme ; le premier à lui seul, rend coupable, le dernier rend *heureux*, car il donne au disciple un trait précieux de ressemblance avec le Maître : l'humilité et l'amour. — On voit que Jésus en exhortant les disciples à imiter son exemple, passe sous silence le sens particulier que la résistance de Pierre l'avait amené à donner à son action (v. 8-10, notes.) La

parle pas de vous tous ; je sais qui sont ceux que j'ai choisis [1] ;
mais il faut que l'Ecriture soit accomplie : « Celui qui mange du pain
avec moi a levé son talon contre moi [2]. » — Je vous le dis dès à pré- 19
sent, avant que la chose arrive ; afin que, quand elle sera arrivée,
vous croyiez que c'est moi [3]. — En vérité, en vérité, je vous le dis : 20
Quiconque reçoit celui que j'aurai envoyé, me reçoit ; et qui me re-
çoit, reçoit Celui qui m'a envoyé [4].

raison en est bien simple, c'est que, lui seul, au moyen de son sang et de son Esprit, peut purifier le pécheur de ses souillures. Nous ne pouvons avoir à cette œuvre qu'une part très indirecte pour d'autres en les amenant à Jésus. Dans ce sens, l'exemple nous concerne aussi.

1. *Je ne dis point cela de vous tous*, c'est-à-dire, que vous êtes heureux (v. 17) ; car il en est un au milieu de vous qui ne le sera jamais. En effet, *je sais* très bien *quels sont ceux que j'ai choisis*, je les connais, je les pénètre jusqu'au fond. Ce n'est donc point par erreur que j'ai choisi Judas, mais afin d'accomplir le dessein de Dieu, prédit dans les Ecritures. (Voir la note suivante et comp. 6 : 64, 70, note.) — Plusieurs interprètes ont entendu ce *choix* dans le sens de l'élection pour le salut. Mais le contexte et les deux passages que nous venons de citer ne sont pas favorables à cette opinion.

2. Gr. *mais* (il en est ainsi) *afin que l'Ecriture soit accomplie*. (Comp. 17 : 12, où la même pensée mystérieuse est exprimée dans les mêmes termes.) La parole de l'Ecriture que Jésus applique ici à Judas est tirée du Psaume 41 : 10. *Manger du pain avec* quelqu'un, c'est-à-dire être reçu à sa table, signifie, selon les mœurs orientales, être admis dans sa familiarité et dans sa confiance, comme un hôte dans sa maison ; toute perfidie de la part de cet hôte en devient beaucoup plus coupable. L'expression : *lever son talon* contre quelqu'un, comme le cheval qui rue, est l'image de la brutalité, non de la ruse. — Si ce Psaume est de David, comme l'indique sa suscription (voir *Bible annotée*), le personnage historique auquel se rapporte cette parole est Achitophel, conseiller de David (2 Sam. 15 : 12), qui prit parti pour Absalom dans la révolte de ce fils ingrat contre son père (2 Sam. 17 : 1-4), et qui, voyant sa trahison découverte, s'en alla et s'étrangla. (2 Sam. 17 : 23.) Etrange ressemblance de sa destinée avec celle de Judas, auquel Jésus applique ces paroles ! La plainte de David, sur ce traître, se lit ainsi dans l'hébreu : « Même l'homme avec qui j'étais en paix, en qui je me confiais, qui mangeait mon pain, a levé le talon contre moi. » Jésus évite de dire *mon pain*, parce que, pauvre, il n'en avait point à donner. Mais il faisait mieux pour Judas : il lui donnait le pain de vie. C'est ce qu'ont méconnu les copistes, qui, pour conformer la citation au texte du Psaume, ont écrit : *Celui qui mange mon pain* (*B, C*), au lieu de : *celui qui mange du pain avec moi* (*Sin., A, D, majusc.*, vers.)

3. Gr. *que je suis*. Que je suis tout ce que je vous ai révélé sur ma personne, le Messie, le Fils de Dieu, le Sauveur. (Voir sur cette expression 8 : 24, 28, 58, notes.) — Jésus tient à avertir ses disciples de la trahison de Judas (v. 11 et 21), craignant que leur foi en lui ne fût ébranlée s'il ne la leur avait pas prédite et s'il leur paraissait, à la fois, la dupe et la victime de ce crime horrible.

4. Voir, sur ces paroles, Math. 10 : 40, note. Ici, on ne voit pas au premier abord comment elles s'adaptent à l'ensemble du discours. Quelques exégètes sont allés jusqu'à penser qu'elles n'étaient qu'une reproduction déplacée du passage de Matthieu. Parmi ceux qui rejettent avec raison cette supposition, les uns MM. Weiss et Godet rattachent cette solennelle déclaration (*en vérité, en vérité*) au v. 16 et alors elle signifierait : Si le serviteur, l'envoyé ne doit pas vouloir être plus que le Maître et le Seigneur, celui-ci, de son côté, veut l'élever jusqu'à sa hauteur, l'égaler à lui, comme lui est égalé au Père *qui l'a envoyé*. « Jésus venait de dire : le serviteur n'est *pas plus grand* que le Maître ; il semble dire maintenant : et il n'est *pas moins* grand que lui. » *Godet.* D'autres rapprochent ce verset des paroles (v. 17) : « Vous êtes bienheureux, » et Jésus ferait ainsi sentir à ses disciples, en quoi consiste ce bonheur. D'autres enfin, trouvant peu naturelle cette liaison avec des paroles déjà éloignées, rattachent notre verset à ce qui

B. 21-30. Jésus éloigne le traître. — 1° *Judas est dénoncé par Jésus.* Avec une profonde émotion et une grande solennité, Jésus déclare aux disciples que l'un d'eux le trahira. Les disciples se regardent perplexes. Pierre fait signe au disciple bien-aimé de demander une explication au Maître. Jésus dit que c'est celui auquel il donnera le morceau trempé, et il le donne à Judas. (21-26.) — 2° *Judas sort.* Après qu'il a pris le morceau, Judas tombe au pouvoir de Satan. Jésus l'invite à exécuter promptement ce qu'il a à faire. Les autres convives ne comprennent pas ; ils pensent qu'il s'agit de provisions à acheter pour la fête ou d'une aumône à faire aux pauvres. Judas sort, après avoir pris le morceau. Il était nuit. (27-30.)

21 Après avoir dit ces choses, Jésus fut troublé en son esprit, et il
rendit témoignage et dit : En vérité, en vérité, je vous dis que l'un
22 de vous me livrera[1]. — Les disciples se regardaient donc les uns les
23 autres, ne sachant duquel il parlait[2]. — Il y avait à table, couché
sur le sein de Jésus, un de ses disciples, celui que Jésus aimait[3]. —
24 Simon Pierre lui fait donc signe de demander qui pouvait être celui
25 dont il parlait[4]. — Celui-ci, qui était ainsi à table couché sur le sein

précède immédiatement. Jésus vient de dire que le crime de Judas n'ébranlera pas la foi des disciples, et il leur donne ici un nouveau et puissant motif d'assurance, dans la pensée que, en remplissant leur sainte mission, ils seront reçus comme lui-même, qui est au milieu d'eux le représentant et l'envoyé de Dieu. En travaillant pour lui, ils travailleront pour Dieu même qui sera leur lumière et leur force. Telle est l'interprétation de Meyer qui était déjà défendue par Calvin : « Il est plus probable que Christ a ici voulu remédier au scandale.... Cette admonition du Seigneur Jésus montre que ce n'est point une chose raisonnable que l'impiété d'aucuns, qui conversent méchamment ou autrement qu'il ne faut en leur office, diminue quelque chose de l'autorité apostolique. »

1. *Après avoir dit ces choses,* c'est-à-dire après la sérieuse instruction que Jésus venait de donner à ses disciples (v. 12-20), sa pensée se reporte avec douleur sur Judas ; il en est *troublé en son esprit.* Deux fois déjà, il a fait allusion au crime de ce malheureux (v. 11 et 18) ; maintenant le moment est venu d'en avertir directement les disciples ; il le fait avec la plus grande solennité. C'est un *témoignage* qu'il rend en ces termes si graves : *En vérité, en vérité;* puis il révèle ce fait inouï : *l'un de vous me livrera.* Cette révélation, nécessaire aux disciples (v. 19), est aussi rapportée par les trois premiers évangiles, dans les mêmes termes. (Math. 26 : 21; Marc 14 : 18; Luc 22 : 21.) Preuve évidente que Jean raconte le même souper que les synoptiques. (Comp. v. 36 et suivants.)

2. Gr. *étant en perplexité* pour savoir duquel il parlait. L'impression douloureuse que les disciples reçurent de cette révélation est exprimée avec beaucoup plus de force dans les premiers évangiles : « Ils furent fort attristés, et ils se mirent chacun d'eux à dire : Seigneur, est-ce moi? » (Math. 26 : 22.) C'est le trouble où ils étaient qui leur inspire cette question.

3. Chez les Orientaux, on se mettait à table à demi couché sur le côté gauche et appuyé sur les coussins d'un divan. Celui qui se trouvait à la droite de son voisin, était donc penché *sur son sein.* (Luc 7 : 38, note.) — Jean, évitant de se nommer, se désigne par ces mots : *celui que Jésus aimait.* (19 : 26; 20 : 2; 21 : 7, 20.) « Il lui paraît plus précieux d'être aimé du Sauveur, et de rester ignoré, que de devenir célèbre sous son propre nom. » *Gerlach.* Jésus *aimait* tous ses disciples (15 : 14), mais Jean était évidemment pour lui un ami particulier, auquel il dévoilait ses intimes pensées et qui les comprenait le mieux.

4. *Pierre,* profondément affligé de ce qu'il vient d'entendre, toujours ardent dans ses impressions, ne peut garder le silence. Il *fait donc signe* à Jean *de demander* à Jésus *duquel* d'entre eux *il parlait.* — Une variante de *B, C, Itala*

de Jésus, lui dit : Seigneur, qui est-ce? — Jésus répond : C'est celui 26
pour qui je tremperai le morceau et à qui je le donnerai. Et ayant
trempé le morceau, il le prend et le donne à Judas, fils de Simon,
l'Iscariot [1]. — Et après le morceau, alors, Satan entra en lui [2]. Jésus 27
donc lui dit : Ce que tu fais, fais-le promptement [3]. — Mais aucun de 28
ceux qui étaient à table ne comprit pourquoi il lui disait cela [4]. — Car 29

porte : « Pierre lui fait signe et lui dit : Dis quel est celui dont il parle. » Mais cela supposerait que Jean le savait ; et d'ailleurs, puisque Pierre devait lui *faire signe*, cela prouve qu'il était trop éloigné de lui pour lui *parler*. Le texte reçu, *A*, *D*, *majusc.* est donc préférable.

1. Deux var. sont à noter dans les v. 25 et 26 : 1° *Sin.*, *D*, *majusc.* portent: Celui-ci *donc s'étant penché*. Le texte que nous avons adopté avec Westcott et Hort, Nestle, Weiss, est celui de *B*, *C*. 2° Ces deux derniers manuscrits ont la leçon admise au v. 26 ; les autres portent : *à qui je donnerai le morceau l'ayant trempé*. Dans le repas de la Pâque, le père de famille donnait aux convives des morceaux de pain trempés dans un brouet de fruits cuits. (Math. 26 : 23, note). En donnant ainsi *le morceau* à Judas, Jésus le désignait à Jean ; mais en même temps, il adressait un suprême appel à la conscience du traître. « Si, en le recevant, son cœur se fût brisé, il pouvait encore obtenir grâce. Ce moment était donc décisif ; et c'est ce que Jean fait sentir par ce mot *alors* (v. 27), mot d'une gravité tragique. » *Godet*. — Jésus parlait à voix basse, de manière à n'être entendu que de Jean (v. 28), et cela par ménagement pour Judas. Dans les autres évangiles, de même, Jésus désigne le malheureux disciple en termes vagues. (Math. 26 : 23 ; Luc 22 : 21.) Mais il paraît que la scène se prolongea par les questions des disciples qui demandaient : « Est-ce moi, Seigneur? » Et quand Judas poussa l'hypocrisie jusqu'à dire aussi : « Est-ce moi? » Jésus lui répondit ouvertement : *Tu l'as dit !* Mais même ce dialogue paraît n'avoir pas été entendu ou compris des autres disciples. (Math. 26 : 25, note.)

2. *Alors*, ce mot, effacé par la plupart de nos versions, (*Sin.*, *D* l'omettent), marque, nous l'avons dit, le moment fatal. Mais il ne faudrait pas voir dans le fait exprimé par ces mots : *Satan entra en lui*, une action magique du morceau de pain. Jean ne dit pas : avec le morceau, mais : *après* le morceau. La prise de possession du cœur de Judas par Satan s'explique, au contraire, d'une manière toute psychologique. Judas, en cédant à ses passions, à l'avarice (12 : 6), avait ouvert son cœur à l'influence du démon ; puis, se voyant déçu dans son ambition, irrité de ne pas trouver en suivant Jésus ce qu'il avait espéré, il n'éprouva plus pour lui qu'une sorte de répulsion et de haine. Et c'est sous l'influence de l'esprit de ténèbres qu'il conçut l'idée horrible de sa trahison. (v. 2.) Notre évangéliste marque donc les degrés de sa chute. Au moment où le malheureux se vit pénétré par son Maître, il y eut dans sa conscience une crise qui pouvait le ramener encore. « Son âme avait à choisir entre Jésus et Satan. » *Luthardt*. Mais il s'endurcit et se livra ainsi à la puissance de l'esprit du mal. C'est ce moment tragique que Jean décrit par ce mot : *Satan entra en lui*. Luc (22 : 3) exprime ce dénouement dans les mêmes termes. (Comp. sur la chute de ce disciple, Math. 26 : 15, note.)

3. On a donné de cet ordre de Jésus à Judas deux explications qui sont loin de s'exclure l'une l'autre. Meyer pense que Jésus désire réellement d'accomplir le plus tôt possible son sacrifice, sachant que son heure était venue ; « sa décision résignée ne veut aucun délai, » dit cet exégète. D'autres interprètes cherchent l'explication de cet ordre dans le besoin pressant qu'avait Jésus de voir s'éloigner le traître pour rester seul avec ses disciples fidèles, dans ces dernières heures si importantes. « La soirée était déjà avancée (v. 30), et Jésus avait besoin du peu de temps qui lui restait pour achever son œuvre auprès des siens. » *Godet*. Il est certain que cette dernière pensée se fait jour au v. 31. Au reste, si Jésus avait eu le moindre espoir de voir Judas revenir à lui, il ne lui aurait pas donné cet ordre, dont l'exégèse rationaliste s'est souvent scandalisée ; mais aux yeux de Celui qui sonde les cœurs, la destinée de Judas était accomplie, Satan était *entré en lui*.

4. *Aucun*. M. Godet pense que Jean s'excepte tacitement lui-même. M. Weiss n'est pas de cet avis. Il estime que Jean,

quelques-uns pensaient que, comme Judas avait la bourse, Jésus lui
disait : Achète ce dont nous avons besoin pour la fête ; ou, qu'il lui
30 commandait de donner quelque chose aux pauvres [1]. — Ayant donc
pris le morceau, Judas sortit aussitôt [2]. Or il était nuit [3].

2. *Entretiens de Jésus avec ses disciples.*

A. 31-38. La séparation prochaine. L'amour fraternel, consolation des disciples. — 1° *La gloire du Fils de l'homme.* Judas sorti, Jésus proclame achevée sa glorification qui a été aussi celle de Dieu. Dieu lui donnera bientôt la gloire auprès de lui. (31, 32.) — 2° *Les disciples privés de la présence de Jésus, invités à l'amour fraternel.* Avec tendresse Jésus les avertit de son départ imminent. Là où il va, ils ne pourront, pas plus que les Juifs, le suivre maintenant. Jésus leur donne un commandement nouveau, celui de l'amour mutuel. Cet amour sera le signe qui les distinguera comme ses disciples. (33-35.) — 3° *La question de Pierre et la prédiction qui lui est faite.* Pierre demande à Jésus où il va. Jésus lui répond qu'il ne peut l'y suivre maintenant, mais qu'il l'y suivra plus tard. Pierre demande pourquoi il ne peut suivre Jésus tout de suite et se dit prêt à donner sa vie pour lui. Jésus lui annonce qu'avant le chant du coq il le reniera trois fois. (36-38.)

31 Quand donc il fut sorti, Jésus dit : Maintenant le Fils de l'homme
32 a été glorifié, et Dieu a été glorifié en lui. — Si Dieu a été glorifié
en lui, Dieu aussi le glorifiera en lui-même, et il le glorifiera bien-
33 tôt [4]. — Petits enfants, je suis pour peu de temps encore avec vous ;

aussi bien que les autres, ne dut pas comprendre la portée de l'ordre de Jésus, parce qu'il ne pouvait se douter que la trahison de Judas fût si proche, et que Jésus lui-même l'invitait à la consommer.

1. Jean donne cette double supposition de *quelques-uns* des disciples comme une preuve qu'ils n'avaient pas compris. — C'est ici le second passage de notre évangile (comp. v. 1, note) d'où l'on tire un indice que ce repas ne pouvait avoir lieu le soir du 14 Nisan, selon la chronologie des synoptiques ; car comment *acheter ce qu'il fallait pour la fête,* puisque la fête était commencée par son acte le plus important, et que, dès lors, des achats ne devaient plus être permis ? Les défenseurs de la date fournie par les synoptiques répondent qu'il s'agissait de provisions pour toute la durée de la fête. Ils citent le passage Ex. 12 : 16 d'après lequel la loi autorisait les familles israélites, même le 15 nisan, à « préparer la nourriture de chaque personne, » et en concluent qu'on pouvait même faire des achats ; conclusion quelque peu forcée. Ils objectent, d'autre part, que si ce repas avait eu lieu le 13, les disciples ne penseraient pas qu'il fallût faire en toute hâte des approvisionnements pour la fête, puisque le lendemain restait pour cela tout entier. Mais ils peuvent avoir interprété ainsi l'ordre de Jésus sans avoir compris ses motifs.

2. D'après Math. 26 : 21 et Marc 14 : 18, l'entretien touchant Judas, pendant lequel Jésus lui donna le morceau trempé, eut lieu *avant* l'institution de la cène ; et comme ici on voit que ce disciple sortit *aussitôt* qu'il eut pris le morceau, il est clair qu'il ne participa pas à la cène qui, du reste, ne fut célébrée qu'après le repas de la Pâque. Luc seul rapporte ces événements de manière à autoriser une conclusion différente ; mais il est probable qu'il ne suit pas l'ordre chronologique. (Comp. Luc 22 : 21, note.)

3. *Il était nuit !* Non seulement dans la nature, mais plus encore dans l'âme de Judas. On sent aussi dans cette remarque du témoin oculaire, que Jean avait conservé de ce moment une impression ineffaçable. « Sa narration, comme l'observe M. Godet, est toute parsemée de pareils traits, qui ne s'expliquent que par la vivacité du souvenir personnel. » (1 : 40 ; 6 : 59 ; 8 : 20 ; 10 : 23.)

4. *Maintenant !* Le départ du traître,

vous me chercherez, et comme j'ai dit aux Juifs : Vous ne pouvez
venir où je vais, je vous le dis aussi maintenant[1]. — Je vous donne 34
un commandement nouveau : que vous vous aimiez les uns les au-
tres ; que, comme je vous ai aimés, vous vous aimiez aussi les uns
les autres[2]. — A ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, 35
si vous avez de l'amour les uns pour les autres[3].

sorti pour accomplir son œuvre de ténèbres, cause à Jésus un immense soulagement. Maintenant le *Fils de l'homme a été glorifié*. Ce verbe au passé embrasse toute la vie écoulée du Sauveur jusqu'à ce moment, cette vie de renoncement, de souffrances, d'obéissance, de dévouement efficace, d'activité puissante, par laquelle le *Fils de l'homme a été glorifié* dans le cœur de ceux qui l'ont reconnu comme l'envoyé de Dieu. (11 : 4 ; 12 : 28, 2e note.) Cette gloire qu'il a ainsi acquise par l'humilité et la charité resplendira encore de l'éclat le plus pur dans ses humiliations et ses souffrances, en Gethsémané et sur la croix, où il pourra s'écrier de sa voix mourante : *Tout est accompli !* Son œuvre sera achevée, il aura sauvé un monde perdu. — Mais par une telle vie *Dieu a été glorifié en lui*. La *gloire* de Dieu, ce sont ses perfections, sa justice et sa sainteté, sa miséricorde et son amour ; jamais elles n'ont été manifestées d'une manière plus lumineuse qu'en Jésus-Christ, qui nous les révèle dans leur pleine harmonie. — Or le sentiment profond d'avoir ainsi glorifié Dieu par sa parfaite obéissance (*si Dieu a été glorifié en lui*, mots omis dans *Sin.*, *B*, *C*, *D*, *Itala*, mais qui, malgré ces témoignages, sont maintenus par Tischendorf, MM. Weiss et Godet) donne à Jésus la victorieuse assurance que *Dieu aussi le glorifiera en lui-même*, c'est-à-dire, l'admettra dans la gloire qui est son essence divine. C'est ainsi que bientôt Jésus dira dans sa dernière prière : « Je t'ai glorifié sur la terre, j'ai achevé l'œuvre que tu m'as donnée à faire ; et maintenant glorifie-moi, toi, Père, auprès de toi, de la gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde fût. » (17 : 4, 5.) Paul indique de même l'abaissement et l'obéissance du Sauveur comme le chemin qui l'a conduit à la gloire divine. (Philip. 2 : 5-11 ; comp. Eph. 1 : 20-23.) *Et il le glorifiera bientôt* (gr. *aussitôt*), ajoute Jésus, faisant allusion à sa résurrection, qui sera le premier degré de sa glorification. — Enfin, Jésus ne dit pas : le Fils de Dieu, mais le *Fils de l'homme* est glorifié (comp. sur ce terme Math. 8 : 20, note) ; car c'est comme Fils de l'homme, membre et chef de notre humanité qu'il a embrassée dans les étreintes de son amour pour la sauver, c'est comme Fils de l'homme qu'il a accompli son œuvre et qu'il est monté dans sa gloire. Et ainsi, il a rouvert à notre humanité sauvée le chemin de cette gloire.

1. De ces hauteurs de sa gloire, Jésus revient à ses pauvres disciples qu'il va quitter bientôt : *je suis peu de temps encore avec vous*, et sympathisant à leur tristesse, c'est avec une effusion de tendresse qu'il leur parle : *petits enfants !* (C'est le seul passage de nos évangiles où Jésus emploie ce terme.) Il sent le vide immense et douloureux qu'il va laisser dans leur cœur et dans leur vie : *Vous me chercherez*, avec un ardent désir de retrouver nos relations actuelles. (20 : 15. Comp. Luc 17 : 22.) Mais le moment de la réunion éternelle n'est pas venu ; il vous reste à accomplir votre tâche, et *comme j'ai dit aux Juifs*, mais dans un sens bien différent (7 : 34 ; 8 : 21), je vous le dis aussi maintenant : *vous ne pouvez venir où je vais*. Jésus, dans ses dernières communications intimes, va s'appliquer à les consoler de cette séparation (14 : 1 et suiv.) et à élever leur cœur à la pensée d'une communion invisible et spirituelle avec lui. (Chap. 14-17.) Aussi croyons-nous que c'est à ce moment du récit de Jean qu'il faut placer l'institution de la cène, après laquelle les paroles qui vont suivre (v. 34) sont admirablement appropriées.

2. Dans cette tristesse de la séparation, Jésus fait à ses disciples, comme première compensation de son absence, un don infiniment précieux : *l'amour fraternel*. Il est vrai qu'il s'agit d'un *commandement ;* mais c'est un commandement qu'il se charge lui-même d'accomplir dans leur cœur et dans leur vie. C'est même en cela qu'il est *nouveau*. Ce mot a singulièrement occupé les exégètes. Comment, ont-ils demandé, ce commandement de l'amour mutuel peut-il être nouveau, puisqu'il se trouve déjà dans l'Ancien Testament (Lév.

La note 3 est à la page suivante.

36 Simon Pierre lui dit : Seigneur, où vas-tu [1] ? Jésus lui répondit :
Là où je vais, tu ne peux me suivre maintenant ; mais tu me suivras
37 plus tard [2]. — Pierre lui dit : Seigneur, pourquoi ne puis-je pas te
38 suivre maintenant ? Je mettrai ma vie pour toi [3]. — Jésus répond :
Tu mettras ta vie pour moi ? En vérité, en vérité, je te le dis : le
coq ne chantera pas que tu ne m'aies renié trois fois [4].

19 : 18) et que Jésus lui-même le cite comme étant l'âme de la loi ? (Math. 22 : 39.) Et ils ont répondu : Il est nouveau parce qu'il renferme tous les autres commandements de la loi (Luther), parce que Jésus l'a renouvelé (Calvin), parce qu'il renouvelle l'homme (Augustin), parce qu'il est toujours nouveau (Olshausen), parce qu'il est le principe d'une vie nouvelle (de Wette), parce qu'il établit la différence qu'il y a entre l'amour fraternel (*les uns les autres*) et la charité pour le prochain. (Grotius et d'autres.) Il y a du vrai dans toutes ces interprétations ; mais il est plus vrai encore de dire que ce commandement est *nouveau* dans son essence, parce que Jésus lui-même l'accomplit dans le cœur de ses disciples par l'amour dont il les a aimés. Cet amour « part d'un centre de vie et d'affection nouveau.... Jésus a apporté dans le monde et témoigné aux siens un amour spécifiquement différent de tout amour qui avait paru jusqu'alors, celui qui s'attache à la personnalité humaine pour la sauver. De ce foyer tout nouveau jaillit la flamme d'une affection essentiellement différente de tout ce que le monde avait connu auparavant sous ce nom. *En Christ*, voilà l'explication du mot *nouveau*. » *Godet.* (Comp. 1 Jean 2 : 7, 8, note.) C'est évidemment là ce que Jésus a voulu dire en ajoutant dans la seconde partie de ce verset : *que comme je vous ai aimés, vous vous aimiez aussi les uns les autres.* L'amour de Jésus ne donne pas seulement la mesure mais la nature et le caractère du véritable amour mutuel de ses disciples. Le verset suivant montre l'importance suprême que Jésus attache à cet amour. Aussi y insiste-t-il à diverses reprises. (15 : 12, 17.) Et nul ne l'a mieux senti que notre évangéliste. (1 Jean 2 : 7, 8 ; 3 : 11 ; 4 : 20, 21.)

3. L'amour, un amour semblable à celui de Jésus, est la seule preuve que l'homme est sous une influence divine, qui triomphe de tous les penchants égoïstes de son cœur. La connaissance peut être acquise par des pécheurs endurcis, la foi s'allie souvent à une vie asservie aux passions, les œuvres sont accomplies par divers motifs ; l'amour seul, unissant les enfants de Dieu les uns aux autres, comme il les unit à leur Sauveur et, par lui, au Père céleste, est une marque certaine de leur participation à la nature divine. *A ceci*, dit Jésus, *tous connaîtront ;* et plus loin il voit dans cette unité des siens un moyen d'amener le monde à la foi. (17 : 21.)

1. Pierre a compris que le Maître va les quitter pour être glorifié (v. 32, 33) ; il a même compris vaguement que le chemin qui le conduira à la gloire, c'est la mort. (v. 37.) Mais, comme cette pensée, qui le remplit de tristesse, est encore enveloppée d'obscurité, dans la vivacité de ses impressions il l'interrompt par cette question : *Où vas-tu ?* bientôt suivie d'une autre : *Pourquoi ne puis-je pas te suivre ?* Il y a encore beaucoup d'ignorance, mais il y a aussi le plus vif amour pour son Maître dans ces questions. Elles sont inspirées par les mêmes sentiments qui le portaient à résister à Jésus quand celui-ci voulait lui laver les pieds. (v. 6-9.)

2. La raison pour laquelle Pierre ne pouvait pas *suivre* Jésus *maintenant*, c'est qu'il avait son œuvre à faire dans ce monde. « Le disciple aussi a *son heure.* » *Meyer.* Sans doute encore il y avait, dans son caractère naturel, plus d'un penchant mauvais dont il devait être purifié par l'Esprit de la Pentecôte, avant de pouvoir suivre son Maître dans la gloire. (v. 38.) *Mais*, ajoute Jésus, comme consolation et encouragement, *tu me suivras plus tard ;* il le suivra réellement par la voie du martyre.

3. Pierre est parfaitement sincère en parlant ainsi. Et pourtant, quel douloureux contraste entre cette déclaration si pleine d'assurance et la réponse de Jésus ! (v. 38.)

4. Cet avertissement précis n'empêcha point la chute du présomptueux disciple. Il paraît pourtant avoir fait impression sur lui, car, dès ce moment et jusqu'à la fin de ces entretiens, il ne reprend plus la parole. Voir, sur ce dialogue avec Pierre, Math. 26 : 33-35 ; Marc 14 : 29-31 ; Luc 22 : 31-34, notes. Après cette

B. 1-11. Autre consolation : la maison du Père. — 1° *Jésus va préparer à ses disciples leur place dans la maison du Père.* Il les exhorte à combattre le trouble de leur cœur par la confiance en Dieu et en lui. Il dirige pour cela leurs regards vers la maison de son Père, séjour de paix éternelle, destiné à un grand nombre. Jésus va accomplir le nécessaire pour leur en ouvrir l'accès, puis il reviendra les prendre à lui, pour qu'ils soient réunis avec lui en un même lieu. Ils en savent le chemin. (1-4.) — 2° *Jésus est le chemin.* Thomas objecte leur ignorance du lieu où Jésus va, et, par conséquent, du chemin qui y conduit. Jésus déclare qu'il est le chemin, étant la vérité et la vie. Lui seul conduit au Père. Si les disciples le connaissaient, ils connaîtraient aussi le Père. Dès à présent ils le connaissent. (5-7.) — 3° *Jésus est la pleine révélation du Père.* Philippe dit : Montre-nous le Père, et cela nous suffit ! Jésus répond : Il y a si longtemps que je suis avec vous, et tu ne m'as pas connu ! Celui qui m'a vu a vu mon Père. Le Père est en moi, inspirant mes paroles, opérant mes œuvres. Croyez ce que je vous dis de mon union avec le Père ; croyez-le du moins en raison de mes œuvres. (8-11.)

Que votre cœur ne se trouble point[1] ; croyez en Dieu, croyez aussi XIV
en moi[2]. — Dans la maison de mon Père, il y a plusieurs demeu- 2
res[3] ; si cela n'était pas, je vous l'aurais dit ; car je vais vous pré-

interruption, Jésus reprend son discours destiné à consoler ses disciples et à les préparer à la communion spirituelle avec lui. (14 : 1 et suiv.)

1. Interrompu par Pierre dans son discours d'adieux (13 : 36), Jésus le reprend ici avec la même tendresse pour ses disciples. Il leur a dit clairement qu'il va les quitter (13 : 33), ce qui déjà les a remplis de tristesse ; la prédiction du reniement de Pierre (13 : 38), qui suivait de près la déclaration que l'un d'eux le livrerait (13 : 21), les avait consternés ; tout devant eux est donc obscurité, sujet d'inquiétude et d'angoisse, *leur cœur se trouble.* Jésus lit sur leurs visages ce trouble, et il y compatit d'autant plus vivement que lui-même l'a éprouvé. (12 : 27.) Pour les consoler, il les exhorte à la confiance et développe la magnifique perspective qu'il venait d'entr'ouvrir devant eux dans cette réponse à Pierre : « *Là où je vais,... tu me suivras plus tard.* » (13 : 36.)

2. Pour saisir la force des paroles que Jésus oppose au trouble de ses disciples, il importe de se souvenir que la *foi* est une pleine *confiance* du cœur. On pourrait donc traduire ainsi : Confiez-vous en Dieu, confiez-vous aussi en moi. *En Dieu*, le Dieu de vos pères qui, accomplissant ses promesses, a fondé son royaume dans ce monde en lui donnant un Sauveur ; *en moi*, sur qui repose tout l'avenir de ce royaume. Cette double confiance dissipera certainement le trouble de votre cœur. — Comme le verbe grec n'a qu'une forme pour l'indicatif et pour l'impératif, on peut traduire ces mots de diverses manières. 1° En prenant les deux verbes pour des impératifs, comme nous le faisons avec Bengel, Lücke, de Wette, Luthardt, Gess, M. Godet et la plupart des interprètes modernes, parce que cela est plus en harmonie avec l'exhortation : Que votre cœur ne se trouble point. 2° Nos anciennes versions, imitant la vulgate, traduisent : *Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi.* Le sens serait que leur foi au Dieu de leurs pères doit se revêtir d'une vie nouvelle en prenant pour objet celui en qui le Père nous devient accessible. (v. 6.) 3° On a proposé enfin (Luther) de traduire : *Vous croyez en Dieu, vous croyez aussi en moi.* Ce serait alors, au lieu d'une exhortation, un encouragement donné aux disciples par l'affirmation de leur foi. Interprétation peu probable. — Ce qui devait frapper vivement les disciples, c'est que Jésus leur demande d'avoir en lui la même confiance religieuse qu'ils avaient en Dieu. « Ici, tu vois clairement que Christ parle de lui-même comme étant égal au Dieu tout-puissant, puisqu'il veut que nous croyions en lui ainsi que nous croyons en Dieu. S'il n'était pas vrai Dieu avec le Père, cette foi serait une erreur et une idolâtrie ; car le cœur de l'homme ne doit placer sa foi et sa confiance qu'en Dieu seul. » (Comp. Math. 28 : 19.) *Luther.*

3. Après avoir exhorté ses disciples à la confiance, Jésus veut leur faire sentir

3 parer une place[1]. — Et quand je serai allé, et que je vous aurai
préparé une place, je reviendrai, et je vous prendrai à moi, afin que
4 là où je suis, vous y soyez aussi[2]. — Et vous savez où je vais, et
vous en savez le chemin[3].

qu'ils ne doivent pas s'affliger de son départ, puisque *dans la maison de son Père* où il va, il y a une place assurée pour eux : *plusieurs demeures*, non les tentes passagères du désert, mais des *demeures* permanentes, où l'on respire la paix et l'amour dans la communion *du Père*. Impossible d'exprimer avec plus de simplicité, d'assurance et de bonheur l'idée de ce royaume éternel de Dieu, où habitent des milliers d'anges créés pour sa gloire et d'autres milliers de pécheurs sauvés, parvenus à la perfection. Et là, cependant, « il y a encore de la place. » (Luc 14 : 22.) C'était là pour les disciples une pensée pleine de consolation. Cette expression : *plusieurs demeures* ne désigne pas des positions diverses, des degrés différents de bonheur, comme le pensent plusieurs interprètes, mais l'immensité de la miséricorde divine, grâce à laquelle il y a place pour tous dans la maison du Père.

1. *Si cela n'était pas*, c'est-à-dire, s'il n'y avait pas plusieurs demeures dans la maison de mon Père, *je vous l'aurais dit*, car je vous révèle en toutes choses la vérité et rien que la vérité ; mais cela est, *car* (*Sin.*, *B*, *A*, *C*, vers.) *je vais vous préparer une place*. En effet, il n'y a pas de démonstration plus éclatante et plus douce des réalités du ciel, que le retour et la présence du Sauveur dans la maison du Père. C'est une preuve de fait, irrécusable pour tous ceux qui croient en lui. Mais que faut-il entendre par cette expression : *vous préparer une place ?* Tout d'abord, c'est le Sauveur qui, en retournant, après avoir achevé son œuvre, dans la maison du Père, en ouvre l'accès à ses rachetés. « Il y est entré pour nous comme précurseur, ayant été fait souverain sacrificateur éternellement. » (Hébreux 6 : 20.) Il est donc le garant de notre admission auprès de Dieu. Et, en outre, c'est par l'exercice de sa souveraine sacrificature, par son intercession auprès de Dieu, qu'il assure aux siens les droits qu'il leur a acquis. — Le texte reçu, omettant la particule *car* ou *parce que*, porte : « Si cela n'était pas, je vous l'aurais dit. Je vais vous préparer une place. » La pensée reste la même. Mais, depuis les Pères de l'Eglise jusqu'à Luther, plusieurs interprètes, comprenant mal cette particule, traduisent ainsi : « Si cela n'était pas, je vous aurais dit *que* je vais vous préparer une place. » C'est introduire dans le texte une contradition et un non-sens. D'autres (Weizsäcker, Lange) font de la phrase une question : « Si cela n'était pas, vous aurais-je dit que je vais vous préparer une place ? » Mais il ne leur avait encore rien dit de pareil !

2. Après avoir affirmé l'existence de la maison du père où leur place sera préparée, Jésus ajoute, pour ses disciples, la précieuse promesse de *revenir* et de *les prendre à lui*, afin que *là où il est, ils y soient aussi* à toujours. Pour eux, qui aimaient leur Maître et qui étaient troublés à la pensée de son départ, c'était la suprême consolation. (Comp. 12 : 26 ; 17 : 24.) — Mais que signifie ce mot : *Je reviendrai* (gr. *je viens de nouveau*) ? Quand ? comment ? Ici les interprètes se divisent à l'infini. Ebrard entend par ce retour la résurrection de Jésus-Christ ; d'autres (Lücke, Olshausen, Neander, Godet), l'effusion du Saint-Esprit sur les apôtres (comp. v. 18) ; d'autres encore pensent que cette promesse s'accomplit à la mort de chaque fidèle. (Tholuck, Lange, Reuss, Gess.) D'autres enfin (Meyer, Weiss, Luthardt) soutiennent que ce mot ne peut s'entendre que du retour glorieux et final du Sauveur, qui alors réunira tous ses rachetés auprès de lui. Mais le présent *je reviens* (gr.) implique un fait prochain, et Jésus n'a jamais enseigné l'imminence de son retour glorieux ; d'ailleurs ce sens ne saurait se défendre au v. 18. Ne pourrait-on pas réunir et concilier toutes ces opinions diverses ? N'y est-on pas invité par ce verbe au présent, *je reviens ?* « Ce mot, dit R. Stier, embrasse toute l'œuvre puissante du Sauveur, qui commence avec sa résurrection et qui s'achève par son retour au dernier jour. » Si les disciples avaient pu comprendre alors cette grande parole, comme ils la comprirent plus tard, il est sûr qu'ils y auraient puisé une consolation puissante.

3. Jésus avait dit clairement à ses disciples *où il allait* (v. 2 ; 6 : 62 ; 7 : 33) ; et il s'était constamment présenté à eux comme *le chemin*, le seul médiateur

Thomas lui dit : Seigneur, nous ne savons où tu vas ; comment 5
en saurions-nous le chemin[1] ? — Jésus lui dit : C'est moi qui suis 6
le chemin et la vérité et la vie ; nul ne vient au Père que par moi[2].
— Si vous m'aviez connu, vous connaîtriez aussi mon Père ; et dès 7
à présent vous le connaissez et vous l'avez vu[3].

entre Dieu et leur âme. Ils pouvaient donc *savoir* et le but et le chemin. Mais la question de Pierre (13 : 36) et l'objection de Thomas (v. 5) montrent que cette connaissance était encore bien obscure. Aussi Jésus veut-il, par cette dernière parole, provoquer en eux la réflexion sur les grandes pensées qu'il vient d'exprimer. (v. 2, 3.) — D'après une variante de *Sin., B, C* admise par beaucoup de critiques et d'exégètes, il faudrait traduire ainsi ce verset : *Et là où je vais, vous en savez le chemin.* Mais le texte reçu qui se fonde sur *A, D,* la plupart des versions est plus approprié à la pensée de Jésus.

1. Gr. *Comment savons-nous le chemin ?* Le texte reçu porte : *et* comment *pouvons-nous savoir* le chemin ? Thomas est l'homme positif qui n'admet rien que sur des preuves évidentes et est par là même enclin au doute, au découragement. (11 : 16 ; 20 : 25.) Il interrompt Jésus par cette brusque déclaration qu'il ne connaît ni le lieu où il va ni par conséquent le *chemin.* Après les dernières paroles de Jésus (v. 2, 3), il en *savait,* plus qu'il ne veut dire, mais il ne le croyait pas.

2. La raison humaine cherche toujours au loin ce que la parole de Dieu lui présente tout près. Ainsi Marthe reléguait dans un lointain avenir l'espérance de la résurrection de son frère ; et Jésus lui dit : « C'est moi qui suis la résurrection et la vie. » (11 : 25.) De même ici, Thomas prétend ignorer *le chemin* et il l'a devant les yeux ; et Jésus doit lui répondre : *C'est moi qui suis le chemin.* Il ne dit pas qu'il montre le chemin qui conduit au Père, ce qui, comme l'observe de Wette, établirait un rapport tout extérieur entre lui et son disciple. Il dit : *Je suis* le chemin ; il est lui-même le médiateur vivant qui s'unit au croyant et ainsi le conduit au but, c'est-à-dire à la communion avec Dieu. (Comp. Eph. 3 : 12 ; Héb. 10 : 20.) Il l'est en tant qu'il est *la vérité,* c'est-à-dire la révélation complète de Dieu même, *la vérité* que l'homme doit s''approprier personnellement pour être sauvé. Il est par là même *la vie,* parce qu'il est pour le croyant la source unique de la vie de l'âme, de la vie éternelle (6 : 50 ; 11 : 25) ; tellement que quiconque ne puise pas cette vie en lui, demeure dans la mort. De ces prémisses résulte cette sentence absolue qui se comprend d'elle-même après de telles paroles : *nul ne vient au Père que par moi.* La plupart des interprètes modernes s'accordent à ne point considérer ces trois termes : *chemin, vérité, vie* comme coordonnés, en sorte qu'ils indiqueraient le commeneement, le milieu et la fin de la foi. (Luther, Calvin.) En effet, le Sauveur est, d'une manière constante, pour le croyant, *le chemin,* c'est-à-dire le moyen d'arriver au Père, en étant pour lui *la vérité* et *la vie.* Il l'est, sans doute, plus ou moins complètement, selon le degré de notre communion avec lui.

3. Ce verset est à la fois l'application et le commentaire de celui qui précède. Quiconque *connaît* Jésus tel qu'il vient de se révéler à ses disciples, *connaît aussi son Père,* dont il est la manifestation visible. (8 : 19.) « Par ce *si,* Jésus ne nie pas positivement la connaissance que ses disciples ont de lui et du Père, mais il sollicite leurs âmes au progrès. (Comp. v. 28.) » *Bengel.* Bien plus, il va jusqu'à affirmer que *dès à présent,* après l'instruction profonde qu'il vient de leur donner, ils *connaissent* le Père et qu'ils *l'ont vu* en lui. Les disciples n'avaient sans doute que les premiers rudiments de cette connaissance ; mais il y a une grande sagesse pédagogique à les encourager ainsi, en leur supposant plus de lumières qu'ils n'en ont ; et, du reste, la Parole divine que Jésus répandait alors dans leur âme y restera comme le principe vivifiant de la connaissance qui leur manque encore. C'est exactement ainsi qu'il leur parle au ch. 15 : 3. — L'interprétation que nous venons d'exposer est celle qu'admettent Tholuck, Meyer, MM. Luthardt et Godet. D'autres exégètes (Chrysostome, Lücke) estimant que Jésus ne pouvait, dès cette époque, parler ainsi à ses disciples, pensent que c'était là une sorte d'indication anticipée de ce qui leur sera accordé par l'Esprit à la Pentecôte. Mais ce sens ne peut s'accorder avec les plus-que-parfaits et le *dès à présent.*

8 Philippe lui dit : Seigneur, montre-nous le Père, et cela nous suffit[1].
9 — Jésus lui dit : Il y a si longtemps que je suis avec vous, et tu ne
m'as pas connu, Philippe ? Celui qui m'a vu, a vu le Père. Comment
10 dis-tu : Montre-nous le Père[2] ? — Ne crois-tu pas que je suis dans
le Père, et que le Père est en moi[3] ? Les paroles que je vous dis, ce
n'est pas de moi-même que je les prononce ; mais le Père, qui de-
11 meure en moi, c'est lui qui fait les œuvres[4]. — Croyez-moi que je
suis dans le Père et que le Père est en moi ; sinon, croyez à cause
des œuvres mêmes[5].

L'objection qui arrête ces interprètes a probablement donné naissance à la leçon de *Sin.*, *D : Si vous me connaissez, vous connaîtrez aussi mon Père. B*, *C* omettent le *et* devant *dès à présent ;* M. Weiss adopte cette variante et traduit par l'impératif : *Connaissez-le dès à présent*, tel qu'il vous est révélé en moi, *et vous l'aurez vu.*

1. La parole de Jésus : *Vous l'avez vu*, comprise par Philippe comme si Dieu pouvait exister pour lui à côté ou en dehors du Sauveur, lui inspire le désir de voir une théophanie ou révélation extraordinaire de Dieu, comme la demandait Moïse (Ex. 33 : 18) ; et il exprime naïvement ce désir à son Maître. *Cela nous suffit*, ajoute-t-il ; nous n'aurons plus aucun doute que le Père ne se révèle pleinement par toi.

2. C'est avec tristesse que Jésus reproche à son disciple de ne l'avoir *pas connu*, malgré toutes les expériences que, depuis *si longtemps*, il avait pu faire auprès de lui. Il l'appelle affectueusement par son nom : *Philippe*, afin de l'inviter à réfléchir sur la demande qu'il venait de lui adresser. Cette interpellation : *Philippe*, peut aussi être rattachée à la phrase suivante. Ainsi font la plupart de nos versions. Mais il est plus naturel de joindre *Philippe* à la phrase qui précède. C'est son reproche que Jésus adresse à ce disciple nommément. *Celui qui a vu Jésus a vu le Père*, le Dieu qui est sainteté et amour, et dont le Sauveur était sur la terre la parfaite manifestation. Cette grande révélation est expliquée au verset suivant ; elle est conforme à tous les enseignements du Nouveau Testament. (1 : 18 ; 12 : 45 ; Col. 1 : 15 ; Hébr. 1 : 3.)

3. Philippe demandait à *voir*, Jésus l'exhorte à *croire*. C'est uniquement par la foi qu'il pouvait pénétrer dans ce mystère de l'unité absolue du Père et du Fils, qui lui permettrait de *voir* le Père dans le Fils. (v. 9.) En effet, ces paroles de Jésus expriment, tout ensemble, l'intime unité d'essence et le rapport mutuel vivant, actif, qu'il y a entre le Père et le Fils, Jésus va le prouver en déclarant que c'est le Père qui parle et agit en lui.

4. Les *paroles* et les *œuvres* du Sauveur, ces paroles qui sont esprit et vie (6 : 63), ces œuvres de puissance divine et d'amour divin, telle est la démonstration irrécusable que le Père était en lui, parlait et agissait par lui. « Pas une de ses paroles qu'il tire de lui-même. Pas une de ses œuvres que Dieu lui-même n'opère par lui. De sa propre sagesse, rien. Par la force de Dieu, tout ! » *Godet.* — Au lieu de *c'est lui qui fait les œuvres*, *Sin.*, *B*, *D* portent : *il fait ses œuvres.* (5 : 19-21 ; 10 : 25, 37, 38 ; 12 : 49.)

5. Après avoir donné à Philippe cette instruction profonde, Jésus se tourne vers tous ses disciples et il les exhorte à le *croire* quand il leur déclare *qu'il est dans le Père et que le Père est en lui*, à le croire sur la seule autorité de sa parole. Mais il ajoute, sans doute avec tristesse, que si leur foi est encore trop obscure et trop faible pour se fonder uniquement sur sa parole, ils doivent au moins le croire *à cause de ses œuvres mêmes*, considérées en elles-mêmes. Il entend par là ses miracles. (10 : 37, 38.) La foi, fondée sur ces œuvres, n'est pas encore la vraie foi (2 : 23 ; 3 : 2), mais elle peut conduire à la foi immédiate. — Au lieu de traduire : Croyez-moi *que* je suis,... c'est-à-dire : quand je vous dis que je suis,... on peut traduire aussi : Croyez-moi, *parce que* je suis dans le Père, et que non seulement mes paroles, mais toute ma manière d'être, ma sainteté parfaite et mes œuvres (v. 10) attestent que le Père est en moi ; sinon, si vous n'avez pas assez de discernement spirituel pour le reconnaître en moi, croyez du moins à cause des œuvres mêmes.

C. 12-24. Nouvelles sources de consolation : les œuvres et la prière, l'Esprit-Saint, la communion avec Jésus et avec Dieu. — 1° *Agir et prier.* Jésus déclare que celui qui croit en lui fera des œuvres semblables aux siennes, et même de plus grandes, et cela en vertu du retour de Jésus auprès du Père. Jésus accomplira tout ce que les disciples demanderont en son nom, afin que le Père soit glorifié en lui. (12-14.) — 2° *La promesse de l'Esprit.* Qu'ils obéissent à ses commandements, et, à sa requête, le Père leur donnera un aide permanent, l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, qui est avec eux et sera en eux. (15-17.) — 3° *La communion avec Jésus et avec le Père.* Il ne les laissera pas orphelins. Dans un peu de temps, devenu invisible au monde, il se fera voir d'eux et leur communiquera la vie qu'il possède. Ils seront alors convaincus qu'il est dans son Père et qu'ils sont unis avec lui. Celui qui lui obéit témoigne qu'il l'aime, et il est assuré de l'amour du Père et de celui du Fils ; Jésus se manifestera à lui. Sur une question de Judas : pourquoi cette manifestation sera accordée aux seuls disciples et refusée au monde, Jésus répète que l'obéissance à sa parole est la condition pour avoir part à l'amour du Père et à la communion du Père et du Fils. Celui qui n'obéit pas montre qu'il ne l'aime pas. Sa parole est celle de Dieu. (18-24.)

En vérité, en vérité, je vous le dis : Celui qui croit en moi fera, 12
lui aussi, les œuvres que je fais, et il en fera de plus grandes que
celles-ci, parce que je vais au Père [1], — et, quoi que vous demandiez 13
en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils.
— Si vous demandez quelque chose en mon nom, je le ferai [2]. — Si 14, 15

1. Jésus revient ici au discours plein de consolation qu'il adresse à ses disciples au sujet de son départ (v. 1 et suiv.), et dans lequel il a été interrompu par Thomas (v. 5) et par Philippe (v. 8). Et comme il leur a montré, en répondant à la requête de celui-ci, que le Père se manifestait pleinement en lui dans ses paroles et dans ses œuvres (v. 9-11), il leur fait maintenant une magnifique promesse qui, en se réalisant, leur donnera de sa divinité et de la pleine révélation de Dieu en lui une preuve propre à créer une intime conviction : c'est que *celui qui croit en lui fera lui aussi* les mêmes *œuvres et en fera de plus grandes* encore. Il promet avec une autorité solennelle : *En vérité, en vérité,* la communication de l'Esprit et des grâces qui en résulteront pour les disciples. (v. 12-24.) Cette promesse, en même temps, ajoute à la perspective encore éloignée de la réunion dans la maison du Père (v. 1-3), celle d'une prochaine réunion en esprit : les disciples reverront bientôt le Sauveur qui va les quitter pour s'en aller au Père. (v. 18, 19.) Que faut-il entendre par ces *œuvres* semblables à celles du Sauveur, et *plus grandes* encore, qu'accompliront ceux qui auront cru en lui ? Ce ne sont sûrement pas des œuvres extérieures, des miracles matériels, plus étonnants encore que les siens, comme l'ont cru quelques exégètes ; mais bien des miracles spirituels, que les apôtres feront, quand leur parole, animée de l'Esprit de Dieu, régénérera les âmes, fondera l'Eglise et portera la lumière et la vie au milieu de toutes les nations. « Le livre des Actes est le commentaire de cette parole. » *Meyer.* Ces *œuvres plus grandes,* Jésus lui-même ne pouvait les faire, parce que « l'Esprit n'était pas encore. » (7 : 39.) Mais bientôt elles seront possibles et se produiront réellement, dit Jésus, *parce que je vais au Père.* Quand il aura repris possession de sa gloire et que « toute puissance lui sera donnée au ciel et sur la terre » (Math. 28 : 18), il accomplira lui-même dans ses disciples la parole qu'il prononce. Il le fera en répondant à toutes leurs prières (v. 13, 14) et en répandant sur eux le Saint-Esprit de la Pentecôte. (v. 16, 17.)

2. Cette promesse est encore dans un rapport immédiat avec la parole précédente : « parce que je m'en vais au Père. » Aussi la plupart des interprètes modernes, peut-être avec raison, font-ils dépendre encore la seconde proposition du *parce que ;* ils traduisent : « *et que* tout

16 vous m'aimez, gardez mes commandements [1]. — Et moi, je prierai
le Père, et il vous donnera un autre aide, afin qu'il soit éternellement
17 avec vous [2], — l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir,
parce qu'il ne le voit point et ne le connaît point ; mais vous, vous

ce que vous demanderez en mon nom, je le ferai. » Les disciples restent avec Jésus dans un rapport plus intime et plus vivant que jamais. Eux, sur la terre, *prient en son nom*, et lui leur accorde toutes leurs demandes. (Gr. *moi*, *je le ferai*.) Grâce à son action puissante, ils accomplissent ses œuvres, et même de plus grandes, *afin que le Père soit glorifié dans le Fils*. (Voir 13 : 32, note.) Mais, qu'on le remarque bien, Jésus donne ici à la prière un caractère tout spécial et tout nouveau pour ses disciples ; il s'agit de la prière qui s'adresse à Dieu *en son nom*, et il insistera encore sur cette parole. (15 : 16 ; 16 : 23.) Quel en est le sens ? *En son nom*, ne signifie pas seulement : sur son ordre, en son autorité, par ses mérites ; dans le style des Ecritures, le *nom* désigne l'être, révélé dans son essence et toutes ses propriétés. Prier au nom de Jésus, c'est donc, comme le dit Keil, dont M. Godet adopte l'interprétation, prier « en nous replongeant avec foi dans la connaissance que nous avons reçue de lui comme Fils de Dieu abaissé et glorifié, » ou, mieux encore (car cette connaissance n'est point purement intellectuelle, mais implique une relation de vie) c'est prier *en* Jésus lui-même, le seul médiateur qui nous ouvre l'accès au trône de la grâce ; c'est prier dans une communion intime avec lui, selon sa volonté, par son Esprit, qui seul nous communique la puissance d'accomplir cet acte religieux. Quand celui qui prie ainsi se sent devenu un avec le Sauveur, il est certain d'être exaucé. (Comp. Rom. 8 : 26.) Le vrai commentaire de cette parole nous est donné par Jésus lui-même : « Si vous *demeurez en moi* et que mes paroles *demeurent en vous*, demandez tout ce que vous voudrez et il vous sera fait. » (15 ; 7.) *Sin.*, *B* et quelques *majusc.* portent : Si vous *me* demandez quelque chose en mon nom. Cette leçon ne présente aucun sens acceptable.

1. Jésus vient de faire à ses disciples une précieuse promesse (v. 13, 14) ; il va leur en faire une plus précieuse encore (v. 16) ; dans ce moment il leur présente la condition morale qu'ils doivent remplir pour recevoir ce qu'il leur promet ; il les invite à demeurer avec lui dans une vraie communion d'amour et d'obéissance ; c'est par là que leur cœur sera ouvert à l'action du Saint-Esprit qu'il va leur annoncer. — *Aimer* Jésus et *garder ses commandements* doit être, dans le cœur de son disciple, une seule et même chose. (v. 21 ; 15 ; 10.) Par ses commandements, il ne faut point entendre seulement certains préceptes ou certains devoirs prescrits, mais tout ce qu'il a enseigné, sa révélation complète. C'est ce qu'il appelle ailleurs garder sa parole (8 : 51), la conserver précieusement dans le cœur et la mettre en pratique dans la vie. *B* et quelques autres témoins ont le futur : *vous garderez*.

2. La liaison de ces deux versets est bien remarquable : « Si vous m'aimez, gardez mes commandements *et moi je prierai le Père*, qui fera lui-même abonder en vous l'amour et l'obéissance. » Ce que le Sauveur demandera à Dieu, c'est qu'il donne aux disciples son Saint-Esprit, qui deviendra leur vie et celle de l'Eglise. C'est ici la première fois que paraît le terme de *Paraklètos* (comp. v. 26 ; 15 : 26 ; 16 : 7), qui ne se trouve que dans les écrits de Jean (comp. 1 Jean 2 : 1) et que, d'après Origène et Chrysostome, nos réformateurs (Luther, Calvin) ont rendu par *Consolateur*. Ce nom serait très beau et bien en harmonie avec le but de ces discours de Jésus. Mais le mot grec n'a pas le sens actif ; il est passif et signifie littéralement : *appelé auprès de ;* c'est exactement le sens du latin *advocatus*, et de notre mot *avocat*, *défenseur* d'un accusé devant un tribunal. Les auteurs classiques lui donnent toujours cette signification et c'est aussi celle qu'admettent la plupart des exégètes modernes. Si nous n'adoptons pas ce terme : *avocat* dans la traduction, c'est qu'il éveille l'idée d'un procès, qui est tout à fait étrangère au contexte. Nous nous en tenons au mot : *aide*, qui conserve le caractère indéterminé de l'expression originale. « Ce que Jésus demandera au Père, en leur faveur, c'est donc un autre soutien, toujours à leur portée, toujours prêt à venir à leur aide, au premier appel, dans leur lutte avec le monde. De cette signification fondamentale découlent aisément les applications suivantes : soutien dans les moments de

le connaissez, parce qu'il demeure avec vous, et qu'il sera en vous [1].
— Je ne vous laisserai point orphelins, je viendrai à vous [2]. — Encore 18, 19
un peu de temps, et le monde ne me verra plus ; mais vous, vous
me verrez : parce que je vis, vous aussi, vous vivrez [3]. — En ce 20

faiblesse ; conseiller dans les difficultés de la vie ; consolateur dans la souffrance. Par là il fera pour eux ce qu'avait fait pendant ces dernières années le Maître bien-aimé qui les quittait. En disant : *un autre*, Jésus se donne implicitement à lui-même le titre de *Paraclet.* » *Godet.* — Cet *aide* ne sera pas avec les disciples pour un peu de temps seulement, comme l'a été le Sauveur dans sa vie ici-bas ; il sera pour toujours, *éternellement avec eux.*

1. Les mots : *l'Esprit de vérité*, indiquent quel est l'*aide* que Jésus annonce à ses disciples. Le Saint-Esprit est ainsi désigné (ici et ailleurs, 15 : 26 ; 16 : 13), parce que, comme Esprit de Dieu, il est lumière et vie, c'est-à-dire *vérité* complète. Et cette vérité, il la communique à l'âme au moyen de la Parole divine. Toute vérité révélée n'est pour nous *la vérité* que lorsque par l'Esprit de Dieu nous en avons fait une expérience vivante. C'est lui qui, en nous mettant en communion avec Dieu, nous le révèle tel qu'il est dans sa sainteté et son amour ; c'est lui qui glorifie Christ en nous, c'est-à-dire nous met en possession de lui. C'est lui enfin qui rétablit dans le vrai tout ce qui est faussé en nous, qui, en un mot, éclaire, régénère, sanctifie l'âme. — *Le monde*, éloigné de Dieu et incrédule, *ne peut recevoir* cet Esprit, dit le Sauveur, *parce qu'il ne le voit point*, c'est-à-dire ne sait le discerner dans aucune de ses manifestations ; *il ne le connaît point* par une expérience intime, parce qu'il reste étranger et fermé à son influence. (1 Cor. 2 : 14.) Bien différents étaient, alors déjà, les disciples, auxquels Jésus pouvait dire : *vous le connaissez, parce qu'il demeure avec vous.* En effet, ils avaient, dans une certaine mesure, respiré cet Esprit en vivant avec Jésus, en étant les témoins de ses actes, de sa sainte vie, en écoutant ses paroles, en se soumettant aux directions par lesquelles le Maître s'était efforcé de faire leur éducation. En Jésus, et par son intermédiaire, l'Esprit agissait constamment sur eux, et ce n'est que par cet Esprit qu'ils avaient cru en lui et confessé son nom. (Math. 16 : 17.) A l'inverse des disciples, *le monde*, c'est-à-dire les Juifs incrédules, en méconnaissant toutes ces manifestations de l'Esprit en Jésus, en attribuant ses miracles à Béelzébul (Math. 12 : 24 et suiv.), avaient refusé de voir l'Esprit, et s'étaient mis dans l'impossibilité de le recevoir. C'est donc une erreur de ne voir dans ces verbes au présent, comme le font plusieurs interprètes, qu'une anticipation de ce qui ne sera réalisé qu'après la Pentecôte. Il y a sans doute une promesse relative à la Pentecôte, mais elle est seulement dans ce verbe au futur : *il sera en vous.* Jusqu'ici, veut dire Jésus, pendant que je vis en votre société, l'*aide est avec* vous ; alors cet aide *sera en* vous. Ils posséderont dans leurs cœurs l'Esprit, qui ne sera autre que Jésus lui-même sous une autre forme. (v. 18 et suiv.) Cette nuance est méconnue par *B*, *D* qui ont ce dernier verbe au présent comme les précédents : il *est* en vous.

2. Ceux que Jésus avait appelés avec tendresse *petits enfants*, il les aime trop pour les abandonner comme des *orphelins* qui vont perdre en lui plus qu'un père. La riche promesse qu'il vient de leur faire est le garant qu'il n'en sera point ainsi : *Je viendrai à vous*, leur dit-il. C'est donc par son Esprit qu'il viendra à eux et non, comme le pensent divers exégètes, par sa résurrection ou même par son retour au dernier jour. Le contexte s'oppose à ces explications. (v. 21, 23.)

3. Il restait *peu*, bien peu *de temps*, puisque Jésus devait mourir le lendemain et disparaître aux yeux du *monde*, qui ne le *verra plus.* Malgré cela, les siens *le verront.* Et, comme si ce moment était déjà là, il est exprimé en grec par des verbes au présent : Le monde ne me *voit* plus, mais vous, vous me *voyez.* Quand et comment ? Quand Jésus leur apparaîtra ressuscité ? C'est ainsi que quelques interprètes entendent ces paroles. Mais il s'agit ici d'une vue spirituelle et permanente (verbe au présent, comp. 2 Cor. 3 : 18), qui se réalise par une communion toute nouvelle avec lui. C'est ce que prouvent les derniers mots de ce verset et tout le contexte. (v. 20, 21, 23.) Il y a une grande force dans la raison que Jésus allègue à l'appui de la promesse de vie qu'il fait à ses disciples : *vous vivrez, parce que je vis.* Jésus ne dit pas : *Je ressusciterai, je vivrai*, mais *je vis.*

jour-là, vous connaîtrez que je suis en mon Père, et que vous êtes
21 en moi et moi en vous [1]. — Celui qui a mes commandements et qui
les garde, c'est celui-là qui m'aime ; et celui qui m'aime sera aimé
de mon Père, et moi je l'aimerai et je me manifesterai à lui [2].
22 Judas, non pas l'Iscariot, lui dit : Seigneur, et qu'est-il arrivé pour
23 que tu doives te manifester à nous, et non pas au monde [3] ? — Jésus
répondit et lui dit : Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole ; et
mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons chez lui
24 notre demeure [4]. — Celui qui ne m'aime pas, ne garde point mes

(Voir la note précédente.) Celui qui « a la vie en lui-même » sait que la mort qu'il va subir n'aura pas le pouvoir de détruire cette vie. Et la conséquence magnifique qu'il en tire pour les siens est celle-ci : *Vous aussi, vous vivrez.* Sa vie est leur vie et dans le temps et dans l'éternité. Ainsi parlait l'apôtre Paul, d'après sa propre expérience. (Gal. 2 : 20 ; Philip. 1 : 21 ; Col. 3 : 3, 4.) La relation entre la vie du Christ et celle du croyant est moins nettement exprimée quand on traduit, avec MM. Luthardt et Weiss : « Vous me verrez, parce que je vis *et que* vous vivrez. » L'antithèse du futur : *vous vivrez* et du présent : *je vis* recommande plutôt la construction que nous avons adoptée.

1. *En ce jour-là,* date précise qu'il ne faut pas rendre incertaine et vague par de fausses interprétations ; c'est *le jour* de l'effusion de l'Esprit de lumière et de vie, la Pentecôte. En ce jour, les disciples *connaîtront,* par cet Esprit et par leur expérience personnelle, d'abord, l'unité de Christ avec son Père, qu'il leur a si souvent affirmée (v. 10 ; 10 : 38) ; ensuite, ils feront l'expérience toujours plus intime de leur communion avec le Sauveur en qui ils vivent et qui vit en eux. Cette relation nouvelle dans laquelle ils seront avec Jésus leur fera comprendre la relation de Jésus avec le Père ; ils comprendront, ce qu'ils n'avaient pu saisir encore (v. 9-11), que le Père est dans le Fils. Dans ce double rapport si intime et si profond que Jésus exprime avec tant de simplicité : *moi en mon Père, vous en moi* et *moi en vous,* les disciples ont toute la révélation de l'immense amour de Dieu manifesté en Jésus. (v. 21.)

2. Ce verset développe le précédent et en précise le sens. Qui sont ceux à qui Jésus a dit : Vous connaîtrez ? Il répond : *Celui qui a* dans son cœur *mes commandements et qui les garde* avec fidélité dans sa vie (v. 15, note) ; car *c'est lui* seul *qui m'aime.* Son cœur est alors ouvert à tous les trésors de l'amour divin : il sera *aimé du Père,* qui le contemple en son Fils, objet suprême de son amour ; Jésus aussi *l'aimera* et lui en donnera des preuves toujours plus intimes en se *manifestant à lui* dans sa vie intérieure ; le verbe grec signifie se manifester *au dedans.* Ces magnifiques promesses s'accompliront par l'Esprit de vérité (v. 17), dont Jésus décrit l'action dans la suite du discours. (Comp. v. 26.)

3. Ce Judas, nommé aussi Lebbée et Thaddée (Math. 10 : 3), était fils d'un homme appelé Jacques. (Luc 6 : 16 ; comp. Act. 1 : 13.) La remarque par laquelle l'évangéliste le distingue de Judas Iscariot, superflue après 13 : 30, trahit l'horreur que lui inspirait son homonyme. — La question de ce disciple montre qu'il attendait encore un Messie qui serait le roi terrestre d'Israël, le juge des nations. Or, il ne pouvait comprendre que, comme tel, Jésus ne *dût se manifester* qu'au petit nombre de ceux qui l'aimaient *et non* à tout *le monde.* Le *et* par lequel s'ouvre la question a été omis dans *B, A, D, Itala.* Il marque bien l'étonnement de Judas.

4. Jésus ne répond pas directement à la question, et pourtant il la résout de la manière la plus profonde. Pour la troisième fois (v. 15, 21), il dévoile, dans le cœur même de ceux qui *l'aiment,* les causes morales pour lesquelles il se manifeste à eux. C'était déjà dire clairement pourquoi il ne pouvait pas se révéler au monde qui le haïssait ; puis il annonce plus explicitement, au v. 24, la raison de sa manière d'agir. — Mais ici, aux grandes promesses qu'il venait de faire aux siens (v. 20, 21), Jésus ajoute la déclaration expresse que la communion de l'âme avec Dieu résulte de son union avec lui, Jésus : *Nous viendrons à lui et nous ferons notre demeure chez lui.* Dieu avait établi sa demeure visible au milieu d'Israël (Lév. 26 :

paroles ; et la parole que vous entendez n'est pas de moi, mais du Père qui m'a envoyé [1].

D. 25-31. Dernières consolations. Le départ imminent. — 1° *Don de l'Esprit et de la paix.* Jésus leur tient ce discours, parce qu'il va les quitter; mais l'Esprit-Saint les instruira et leur rappellera les enseignements de Jésus. Jésus leur laisse sa paix, don différent de ceux du monde. Qu'ils cessent de craindre ! (25-27.) — 2° *Le départ de Jésus.* S'ils aimaient Jésus, son retour auprès du Père les réjouirait, car le Père est plus grand que lui. Il le leur a annoncé d'avance, afin que l'événement confirme leur foi. Leurs entretiens vont prendre fin, car le prince de ce monde approche. Il n'a aucun droit sur Jésus, mais afin de prouver son amour pour Dieu et son obéissance, Jésus invite ses disciples à se lever et à partir. (28-31.)

Je vous ai dit ces choses, demeurant avec vous [2]. — Mais l'aide, 25, 26
l'Esprit-Saint, que le Père enverra en mon nom, celui-là vous enseignera toutes choses et vous fera ressouvenir de toutes celles
que je vous ai dites [3]. — Je vous laisse la paix ; je vous donne ma 27

11, 12 ; Ezéch. 37 : 26-28) ; il avait habité au milieu de son peuple par la Parole faite chair (1 : 14) ; maintenant il promet de faire de chaque fidèle sa *demeure* (même mot qu'au v. 2), son tabernacle, son temple. (1 Cor. 3 : 16 ; 6 : 19.) « Ce n'est plus la manifestation extérieure de la majesté divine, mais la révélation intime de la grâce. Ce qui sera un jour le privilège de l'Eglise sauvée (Apoc. 21 : 3) doit être dès maintenant réalisé par l'Esprit dans l'âme de chaque croyant. » *Luthardt.*

1. Les *paroles* de Jésus sont les paroles de Dieu même. Or, comment le Sauveur pourrait-il se manifester à *celui qui ne l'aime pas* et qui rejette ses paroles ? Cette conclusion devait être évidente pour le disciple qui avait posé la question.

2. Il y a évidemment ici une pause dans le discours, comme l'indiquent ces mots qui ont l'air d'un résumé : *Je vous ai dit ces choses.* (Verbe au parfait.) Jésus jette ainsi un regard en arrière sur les grandes consolations qu'offre aux siens l'espoir de la réunion future dans la maison du Père (v. 1 et suiv.) et la perspective de son retour prochain par le Saint-Esprit. (v. 12 et suiv.) En même temps, ces mots : *pendant que je demeure avec vous,* font pressentir son départ si prochain. *Mais,* se hâte-t-il d'ajouter, voici un puissant secours qui pourvoira à tout dans votre vie intérieure et dans vos travaux. (v. 26.)

3. L'*aide* (v. 16, note) venait d'être désigné comme l'Esprit *de vérité* (v. 17) ; ici Jésus le nomme l'*Esprit-Saint.* C'est que la vérité divine n'est jamais, dans les Ecritures, une froide doctrine destinée à éclairer l'intelligence seule ; elle est une vie qui pénètre la conscience et le cœur et les *sanctifie.* En effet, l'Esprit qui crée cette vie en nous est *saint,* comme Dieu est saint. — Cet Esprit, mon Père l'enverra *en mon nom,* dit Jésus. Qu'est-ce à dire ? Explications diverses : Parce qu'il prendra ma place auprès de vous ; parce que les disciples demandent l'Esprit au nom de Jésus (v. 13) ; parce que Jésus le demande pour eux (v. 16) ; parce qu'il glorifiera le nom de Jésus qui est la source unique du salut ; parce que le Père envoie l'Esprit à ceux qui aiment Jésus et que Jésus aime. (v. 23.) Ne peut-on pas réunir les éléments de vérité qu'il y a dans ces interprétations, en disant que le nom de Jésus est celui du Médiateur par lequel seul les croyants reçoivent toutes les grâces de Dieu et spécialement le don du Saint-Esprit ? — Cet Esprit *vous enseignera toutes choses,* c'est-à-dire, toutes les vérités relatives au salut (16 : 13) ; et, pour cela, il *vous fera ressouvenir,* il rendra lumineuses et vivantes en vous *toutes les choses,* toutes les paroles *que je vous ai dites.* L'Esprit fait *ressouvenir,* non seulement par la mémoire, mais par le cœur. De cette double déclaration de Jésus il résulte que l'Esprit n'enseigne point des choses étrangères à la parole du Sauveur ; il enseigne, au contraire, par cette Parole. « Il enseignera le nouveau, dit M. Godet, en rappelant l'ancien et rappellera l'ancien en enseignant le nouveau. Les paroles de Jésus, dont l'Esprit

paix[1] ; ce n'est pas comme le monde donne, que je vous donne[2]. Que
28 votre cœur ne se trouble point, et ne soit point craintif[3]. — Vous
avez entendu que je vous ai dit : Je m'en vais, et je reviens à vous.
Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je vais au Père[4] ;

réveillera en eux le souvenir, seront la matière d'où il tirera l'enseignement de la vérité complète, le germe qu'il fécondera dans leur cœur, comme, en retour, cette activité intérieure de l'Esprit rappellera sans cesse à leur mémoire quelque ancienne parole de Jésus. » Il n'y a donc rien dans ce passage qui soit favorable à la doctrine catholique de la tradition ecclésiastique, élevée à côté ou au-dessus de la Parole, ni aux illusions du mysticisme qui rêve une illumination de l'Esprit supérieure à la Parole révélée. Jésus fonde, par cette promesse, la souveraine autorité de l'enseignement apostolique qu'il égale au sien. (17 : 8, 20.)

1. Le Sauveur, pressentant toutes les difficultés et toutes les craintes qui pourront encore assaillir le cœur de ses disciples, leur fait part d'une grâce suprême, d'un bien sans lequel il n'y a point pour l'homme de bonheur, avec lequel il ne saurait jamais être malheureux : *la paix*. Jésus fait allusion dans ces paroles à la formule de salutation par laquelle les Israélites s'abordaient ou se quittaient (comme 20 : 26). La plupart des commentateurs allemands prennent le mot de paix dans le sens de l'hébreu *schalôm, bien-être, prospérité, salut*, et pensent que Jésus présente aux siens tous les fruits objectifs de son œuvre, en un mot, le salut éternel. Mais non, ce qu'il leur donne, c'est la paix intérieure d'une âme remplie d'une douce confiance en son Dieu Sauveur. Ce sens est rendu évident, comme l'observe M. Godet, par les dernières paroles du verset : c'est le *cœur* des disciples qui doit être préservé du *trouble*, des tristesses et des craintes que leur inspirait la pensée de rester dans ce monde, seuls, sans leur céleste ami. Il leur *laisse* donc la paix, comme le plus précieux des legs à son départ. Il fait plus : il *leur donne* actuellement et réellement *sa paix*, la paix inaltérable et profonde dont il jouissait lui-même et qu'il puisait constamment dans la communion de son Père. C'est ainsi qu'il leur fera part encore de *sa joie* (15 : 11 ; 17 : 13), car tout ce qui est à lui appartient à ses rachetés.

2. A la rigueur, on pourrait, avec la plupart de nos versions, traduire ainsi ces mots : Je ne vous *la* donne pas comme le monde *la* donne ; mais comme ce pronom n'est pas dans l'original, et comme cette pensée supposerait que le *monde* peut, dans un sens quelconque, *donner la paix*, nous préférons laisser dans toute sa généralité ce contraste que Jésus établit entre sa manière de donner et celle du monde. Le monde en est réduit à de vains souhaits, à de trompeuses promesses, souvent intéressées. Jésus donne réellement, abondamment et par l'amour le plus pur. Ces paroles devaient donc inspirer aux disciples la plus entière confiance en lui.

3. Jésus, à la fin du discours, revient ainsi à son point de départ (v. 1) ; mais c'est après avoir donné aux siens tous les secours les plus puissants pour dissiper le *trouble* et les *craintes* qui pouvaient encore assaillir *leur cœur*.

4. Les pauvres disciples n'avaient que trop bien *entendu* cette parole : *je m'en vais* (v. 2, 12), mais ils avaient moins bien saisi celle-ci : *je reviens à vous* (v. 3, 18) ; de là leur tristesse et leur trouble. C'est pourquoi Jésus, plongeant un regard dans leur cœur, voudrait leur faire sentir que leur *amour* pour lui devrait leur faire de son élévation auprès *du Père* un motif de *joie*. Ils prendraient part à la joie qu'il éprouve lui-même de quitter ce monde de péché et de souffrance pour retourner auprès du Père et partager sa félicité et sa gloire. C'est ici peut-être le seul passage des évangiles où Jésus pense à lui-même, et tire de son propre repos le motif d'une exhortation. Mais « les mots : *si vous m'aimiez*, sont d'une exquise délicatesse. Par là Jésus trouve le moyen de leur faire de la joie un devoir de tendresse. Il n'énonce pas ici l'idée de l'activité plus puissante dont cette élévation sera pour lui le moyen. (17 : 12.) Il en appelle uniquement à leur cœur d'amis. » *Godet*. C'est ainsi également que Tholuck, R. Stier, MM. Luthardt, Weiss et d'autres exégètes comprennent cette belle pensée. Ceux qui (de Wette, Meyer) pensent que Jésus invite ses disciples à considérer l'intérêt qu'ils ont à son élévation, qui lui permettra de leur assurer une protection plus puissante (comp. 16 : 7), ne tiennent

parce que le Père est plus grand que moi [1]. — Et je vous l'ai 29
dit maintenant, avant que cela arrive ; afin que, lorsque ce sera
arrivé, vous croyiez [2]. — Je ne parlerai plus beaucoup avec vous ; 30
car le prince du monde vient ; et il n'a rien en moi [3]. — Mais, afin 31
que le monde connaisse que j'aime le Père, et que, comme le Père
m'a commandé, ainsi j'agis, levez-vous, partons d'ici [4].

pas compte de cette parole : *si vous m'aimiez.*

1. *Parce que :* il faut remarquer avant tout cette particule importante, car elle nous montre que Jésus, dans cette parole : *le Père est plus grand que moi,* donne simplement la raison pour laquelle ses disciples doivent *se réjouir* de son retour auprès de son Père. En isolant cette déclaration de son contexte, on l'a sollicitée en sens divers pour éclairer par son moyen le mystère des relations du Fils avec son Père. Mais quel sujet de *joie* les disciples auraient-ils bien trouvé dans une théorie abstraite à laquelle ils n'auraient rien compris ? Jésus s'exprime ainsi, en ayant conscience qu'il est le Fils de Dieu, celui qui « a reçu du Père d'avoir la vie en lui-même » (5 : 26), et en même temps qu'il est « la Parole faite chair, » Celui qui, « existant en forme de Dieu, s'est dépouillé lui-même en prenant une forme de serviteur, fait à la ressemblance des hommes, » et qui allait « s'abaisser encore en devenant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix. » (Philip. 2 : 6-8.) Dans cette position qui était alors la sienne, il éprouvait en son âme sainte, comme l'observe Bengel, un sentiment profond de son humiliation, qu'il ne pouvait s'empêcher d'exprimer parfois (Marc 10 : 18 ; 13 : 32, voir la note) et qui le faisait soupirer après le terme de l'épreuve. (Luc 12 : 50.) Comment donc n'aurait-il pas éprouvé une joie profonde et sainte à l'aspect si prochain de son élévation auprès du Père ? C'était, pour lui, rentrer en possession de la gloire éternelle, objet de sa dernière prière (17 : 5) ; c'était sa réintégration dans toutes les prérogatives divines dont il allait jouir, dans une pleine communion d'essence et d'amour avec Dieu, son Père. Cette joie, il invite ses disciples à la partager avec lui. Obéissant à son invitation, l'apôtre Paul, après avoir décrit, dans les paroles que nous venons de rappeler, le profond abaissement du Sauveur, célèbre son élévation avec amour (Philip. 2 : 9-11) ; et la joie qu'il exprime dans ce chant de triomphe est celle de l'Eglise tout entière. (Eph. 1 : 20-23.) C'est à ce point de vue que Luther, Calvin, MM. Luthardt et Godet envisagent ce passage. « Christ, dit Calvin, ne compare point ici la divinité du Père avec la sienne, ni sa nature humaine avec l'essence divine du Père ; mais plutôt son état présent avec la gloire céleste dans laquelle il allait être reçu bientôt. C'est comme s'il disait : Vous désirez de me retenir dans le monde ; mais il vaut mieux que je monte au ciel. » Quant à la divinité de Jésus-Christ, cette parole la proclame hautement ; car si un homme, un ange du ciel disait : Dieu est *plus grand que moi,* il émettrait une affirmation que son évidence même rendrait oiseuse. Il ne faut pas, quand Jésus nous parle de sa joie, que l'exégèse transforme cette joie en dogmatique.

2. *Que vous croyiez* que je m'en suis réellement allé à mon Père, et que vous compreniez la nature spirituelle de mon règne. Ces promesses si positives de Jésus, bientôt rendues vivantes dans leur cœur par le Saint-Esprit, leur seront expliquées par les grands événements de sa mort, de sa résurrection et de son retour dans la gloire. Alors ils *croiront.*

3. *Le prince du monde* (12 : 31, note) *vient,* s'approche. Jésus le voit venir dans les misérables instruments dont il va se servir pour accomplir son œuvre de ténèbres. (13 : 2, 27.) Mais il ajoute aussitôt : Tout prince du monde qu'il est, *il n'a rien en moi,* ni droit, ni pouvoir. La mort même à laquelle Jésus va se soumettre sera parfaitement libre et volontaire (10 : 18) ; ce sera le sacrifice de son dévouement et de son amour. Pour parler ainsi, il fallait que Jésus eût la conscience de sa parfaite sainteté.

4. La mort libre et volontaire du Sauveur fera *connaître* au *monde* que le Fils *aime* le *Père* et *agit selon* son *commandement.* Et c'est afin de fournir au monde cette démonstration éclatante que Jésus dit aux disciples : *Levez-vous, partons d'ici,* allons courageusement dans ce jardin de Gethsémané, notre lieu de réunion habituel (18 : 2), où je me livrerai à la troupe conduite par le traître ! — Les

E. 1-17. L'union des disciples avec Christ et entre eux. — 1° *Le cep et les sarments.* — *a*) *Ce que Jésus est pour les disciples.* Il est le cep. Son Père est le vigneron qui retranche les sarments stériles et nettoie les fertiles. Les disciples ont déjà été nettoyés par la parole qu'ils ont entendue de Jésus. (1-3.) — *b*) *Obligation qui incombe aux disciples.* Demeurer en Jésus ; pas plus que le sarment détaché du cep, ils ne sauraient porter du fruit séparés de Jésus. En lui ils porteront beaucoup de fruit ; c'est ce que prouve leur incapacité de rien faire hors de Jésus. S'ils ne remplissent pas cette obligation, ils subiront le sort du sarment desséché qui est jeté au feu. S'ils la remplissent, toutes leurs requêtes seront exaucées. Le Père sera glorifié par le fruit abondant qu'ils porteront, et ils se montreront disciples de Jésus. (4-8.) — 2° *L'amour de Jésus pour les siens et leur amour mutuel.* — *a*) *L'amour dont Jésus a aimé les siens, la condition pour demeurer dans cet amour et le bien qu'il procure.* Jésus les a aimés comme son Père l'a aimé lui-même. Qu'ils lui obéissent, comme il a obéi à son Père, et ils auront part à sa joie. (9-11.) — *b*) *L'amour mutuel des disciples, inspiré par l'amour dont Jésus les a aimés.* Jésus leur commande de s'aimer réciproquement, comme il les a aimés. Cet amour est le plus grand des amours, puisqu'il le pousse à sacrifier sa vie pour ses amis. Ils sont ses amis, s'ils obéissent. Jésus les appelle amis, et non plus serviteurs, parce qu'ils sont instruits de tous ses desseins. Il les a choisis de sa propre initiative, et il les a établis pour porter un fruit permanent et obtenir l'exaucement de leurs prières. La conclusion et le but de ces instructions, c'est l'amour fraternel. (12-17.)

XV C'est moi qui suis le vrai cep, et mon Père est le vigneron[1]. —

deux derniers versets sont susceptibles de deux interprétations qui, pour le sens, reviennent au même. « Le prince de ce monde vient, *et*, à la vérité, il n'a rien en moi qui légitime le pouvoir qu'il va prendre sur moi, *mais*, pour que le monde connaisse mon amour pour le Père, je me livre à lui librement. » Ou bien : « Il vient, *mais* il n'a point de pouvoir sur moi ; *néanmoins*, pour que le monde connaisse.... » — On peut aussi construire le v. 31 en mettant un point après : *ainsi j'agis.* Il faut alors sous-entendre un verbe : *Mais* cela arrive ainsi *afin que le monde connaisse que j'aime le Père, et* que, *comme le Père m'a commandé, ainsi j'agis. Levez-vous, partons d'ici.* La plupart des éditeurs du texte et des traducteurs préfèrent cette ponctuation. Mais celle que nous avons adoptée, avec Rilliet, Astié, M. Godet, est plus naturelle et donne une tournure plus vive à la parole de Jésus. — Malgré l'ordre donné à ses disciples, Jésus continue ses discours (15 : 1) sans que rien indique un changement de scène. De là, parmi les interprètes, deux manières d'expliquer la situation. « Après cet ordre : levez-vous, on peut se représenter que toute la société se lève, en effet. Mais Jésus, tout rempli de ce qu'il voudrait dire encore à ses chers disciples au moment de la séparation, et retenu par son amour, reprend la parole, prononce debout les discours des ch. 15 et 16, et sa dernière prière (ch. 17) ; et ce n'est qu'après cela qu'a lieu le départ pour Gethsémané. (18 : 1.) » *Meyer.* Telle est aussi l'opinion de Lücke, Tholuck, Olshausen, Keil, MM. Luthardt, Weiss. D'autre part, Luther, Lange, Ebrard, Hengstenberg, Gess, M. Godet pensent que Jésus et ses disciples quittèrent, à ce moment, la salle où ils étaient assemblés et se rendirent dans quelque solitude de la vallée du Cédron, près de Gethsémané, où Jésus aurait prononcé les discours qui suivent, ainsi que sa dernière prière. Cette opinion s'accorde difficilement avec 18 : 1. On peut objecter aussi que si Jésus avait prononcé la prière sacerdotale (ch. 17) sur le chemin de Gethsémané et au moment d'arriver en ce lieu, il aurait passé presque instantanément de la paix profonde qui s'exprime dans cette prière aux terribles angoisses qu'il éprouva dans le jardin des Oliviers. (Math. 26 : 37 ; Marc 14 : 33.) Cela n'est pas vraisemblable au point de vue psychologique. Cette supposition accroît la difficulté qu'il y a à concilier la relation de Jean avec les récits des synoptiques.

1. Les interprètes se sont demandé quelle circonstance extérieure pouvait bien

Tout sarment qui ne porte pas de fruit en moi, il le retranche; et 2
tout sarment qui porte du fruit, il le nettoie, afin qu'il porte plus de
fruit[1]. — Déjà vous êtes nets, à cause de la parole que je vous ai 3
annoncée[2]. — Demeurez en moi, et moi en vous. Comme le sar- 4
ment ne peut porter du fruit de lui-même, s'il ne demeure uni au
cep, de même vous ne le pouvez non plus, si vous ne demeurez en

avoir amené Jésus à se présenter à ses disciples sous l'image d'un *cep* de vigne. Les uns pensent que ce fut la vue de la coupe avec laquelle il venait d'instituer la cène, en prononçant cette parole : « Je ne boirai plus de ce produit de la vigne.... » (Math. 26 : 29); d'autres qu'une treille ornait les parois extérieures de la chambre haute et que ses rejetons entraient par les fenêtres. Les exégètes qui admettent que ce discours fut prononcé en plein air, sur les pentes du Cédron (14 : 31, note), se représentent Jésus passant le long d'une vigne. Mais puisque l'évangéliste a gardé le silence sur ce détail, nous pouvons nous résigner à l'ignorer, et nous ajouterons, avec R. Stier, qu'il y a quelque chose de mesquin à penser que Jésus devait nécessairement avoir sous les yeux l'objet matériel dont il fait une image. — Mais ce qui est digne de toute notre attention, c'est l'admirable parabole par laquelle il figure son union avec les siens, cette union dont il venait de leur parler (14 : 18-23), cette union qui devait être aussi vivante, aussi intime, aussi organique que l'est celle des sarments avec le cep dont ils tirent la sève, la vie, la fertilité. Il est *le vrai cep*, le véritable, celui qui, dans la sphère spirituelle et morale, et dans ses rapports avec les âmes, réalise pleinement l'idée du cep dans la nature. « Le mot *cep*, remarque M. Godet, comprend ici le tronc et les branches, comme le terme *le Christ*, 1 Cor. 12 : 12, désigne Christ et l'Eglise. » Le cep de vigne est une plante sans apparence (Es. 53 : 2) et sans beauté (Jésus ne prend pas pour image le cèdre du Liban), mais elle est vivace et produit des fruits exquis, un vin généreux. Une telle plante donne lieu à une comparaison pleine de vérité, de richesse et de beauté. — *Mon Père est le vigneron*, gr. *le cultivateur*, ajoute Jésus. C'est Dieu, en effet, qui a planté ce cep au sein de notre humanité, en envoyant son Fils au monde, et qui, par l'effusion de l'Esprit, provoquera sa croissance ; c'est Dieu qui amène les âmes à la communion avec le Sauveur (6 : 37, 44); c'est Dieu enfin qui, par le travail incessant de sa grâce, purifie et sanctifie ceux qu'il a attirés au Sauveur. (v. 2.)

1. On peut traduire : *tout sarment* qui est *en moi*, relié en apparence au cep, *et qui ne porte pas de fruit;* ou bien : *tout sarment qui ne porte pas de fruit en moi* par son union organique avec moi. Il y a, dans les ceps de vigne, des rejetons sauvages qui ne *portent* jamais *de fruit;* le vigneron les *retranche*, afin qu'ils n'absorbent pas inutilement la sève. Un homme peut, de diverses manières, appartenir extérieurement à Jésus-Christ en se rattachant à son Eglise, en professant la foi chrétienne sans avoir part à la vie sanctifiante du Christ. Tôt ou tard, il se verra *retranché*, exclu de cette communion apparente avec le Sauveur. Mais les vrais *sarments portent du fruit*. Ceux-ci, Dieu les *nettoie*, les *purifie*, ou selon la plupart de nos versions, il les *émonde*. Nous adoptons le premier de ces termes pour faire ressortir, comme dans le grec, la relation de cet acte avec les mots qui suivent : Déjà vous êtes *nets*. (v. 3.) Jésus veut dire que ces sarments fertiles doivent être débarrassés de tout jet inutile, et même d'une partie de leur feuillage qui empêcherait le fruit de mûrir. C'est Dieu encore qui poursuit, dans ses enfants, cette œuvre de purification et de sanctification continue ; il l'accomplit par sa Parole (v. 3), par son Esprit, par tous les moyens de sa grâce. Et si cela ne suffit pas, le céleste cultivateur emploie l'instrument tranchant et douloureux des épreuves, de la souffrance et des renoncements qu'il impose à ses enfants. Car ce qu'il veut à tout prix, c'est qu'ils *portent plus de fruit*.

2. Jésus, se tournant vers ses disciples, les rassure au sujet de ce mot sévère : il *nettoie* tout sarment qui porte du fruit. *Déjà* ils sont *nets*, purs, dans le sens indiqué au v. 2, c'est-à-dire qu'au moyen de la *parole* divine que Jésus leur a *annoncée*, un principe impérissable de vie nouvelle a été déposé dans leur cœur, et s'y développera peu à peu jusqu'à la perfection. Jésus exprime ailleurs cette idée profonde et consolante. (13 : 10; 17 : 8;

5 moi[1]. — Moi, je suis le cep, vous, vous êtes les sarments ; celui qui
demeure en moi, et moi en lui, celui-là porte beaucoup de fruit ; car
6 hors de moi vous ne pouvez rien faire[2]. — Si quelqu'un ne demeure
pas en moi, il est jeté dehors, comme le sarment, et il sèche ; et on
7 ramasse ces sarments, et on les jette au feu, et ils brûlent[3]. — Si
vous demeurez en moi et que mes paroles demeurent en vous, de-
8 mandez tout ce que vous voudrez, et cela vous sera accordé[4]. — En

comp. Jacques 1 : 18 ; 1 Pierre 1 : 23.)

1. Des paroles précédentes qui dépeignent leur position de sarments unis au cep (*en moi*), découle pour les disciples un devoir absolu que Jésus formule ainsi : *demeurez en moi*, en renonçant constamment à tout mérite propre, à toute sagesse propre, à toute volonté et à toute force propres, ce qui est la condition d'une communion vivante avec moi. Si vous le faites, je demeurerai *en vous*, comme la source intarissable de votre vie spirituelle. Sinon, vous vous condamneriez à la stérilité du *sarment* séparé du *cep*. Cette conséquence résulte avec évidence de l'image même employée par Jésus. Jésus établit ainsi clairement la distinction entre la nature et la grâce.

2. Afin de rendre plus frappante encore la conséquence négative qui précède, Jésus déclare solennellement que c'est bien lui qui est le cep et que ses disciples sont les sarments ; mais c'est pour conclure encore une fois qu'*en lui*, ils porteront *beaucoup de fruit*, mais que, *hors de lui*, ils n'en porteraient aucun, pas plus que le sarment séparé du cep. Cette seconde idée, introduite par le mot *car, parce que*, semble donnée comme une preuve de la première affirmation ; cela ne paraît pas d'abord très logique : le fait que *hors de* Christ ils ne peuvent rien faire ne prouve pas que, *en Christ*, ils porteront *beaucoup de fruit*. Mais ce fruit, qui le porte ? Celui-là seul qui demeure *en moi*, dit Jésus ; d'où il résulte que c'est l'Esprit de Christ, qui, comme la sève du cep dans le sarment, fait seul porter du fruit à l'homme ; c'est ce que confirme (*car*) le fait d'expérience que l'homme *hors* de Christ, comme le sarment détaché du cep, ne *peut rien* produire, rien de véritablement bon, rien qui supporte le regard du Dieu saint et qui lui soit agréable. Saint Augustin concluait de ce passage l'entière incapacité morale de l'homme pour le bien. A quoi M. Godet répond, avec Meyer et les exégètes modernes : « Le thème ici formulé n'est pas celui de l'impuissance morale de l'homme naturel pour tout bien ; c'est celui de l'infécondité du croyant laissé à sa force propre, quand il s'agit de produire ou d'avancer la vie spirituelle, la vie de Dieu, en lui ou chez les autres. »

3. Non seulement celui *qui ne demeure pas* en Jésus, dans une communion vivante avec lui, ne peut rien faire (v. 5), mais il va au-devant d'une succession de jugements terribles. Le *sarment* séparé du cep est d'abord *jeté dehors*, hors de la vigne qui représente le royaume de Dieu, et il *sèche* nécessairement, puisqu'il ne reçoit plus la sève du cep. Qu'on pense à Judas, par exemple, dont Jésus venait d'annoncer la ruine. (13 : 21 et suiv.) Mais ce jugement, moralement accompli dès maintenant, aura, au dernier jour, son issue tragique, que décrivent les paroles suivantes : puis *on ramasse ces sarments, et on les jette au feu et ils brûlent* (gr. *ils ramassent, ils jettent*) ; quel est le sujet de ces verbes ? Dans la parabole, ce sont les serviteurs du vigneron ; dans la réalité, ce sont les anges de Dieu. (Math. 13 : 40-42.) Tous ces verbes sont au présent, et ils rendent la scène d'autant plus actuelle et vivante. La pensée reste avec effroi sur ce dernier mot : *ils brûlent*. (Comp. Math. 3 : 10.) — *D*, quelques *majusc.* et vers. portent : *ce* sarment, on *le* jette au feu. Tischendorf adopte cette leçon.

4. Après avoir prononcé ces redoutables paroles, Jésus revient avec tendresse à ses disciples qui *demeurent* en lui (le mot *si* n'exprime pas un doute), et il leur promet les grâces les plus précieuses : toutes leurs prières seront exaucées (v. 16 ; 14 : 13, 14 ; 16 : 23) et ils auront le bonheur de glorifier Dieu par des fruits abondants. (v. 8.) La communion des disciples avec Jésus est ici exprimée par ces deux termes : *Si vous demeurez en moi et que mes paroles demeurent en vous*, et non pas, comme le feraient entendre les v. 4 et 5 : et que je demeure en vous. Les *paroles* de Jésus, qui sont esprit et vie, et qu'ils gardent dans leur cœur, sont le lien vivant de communion avec lui. Inspirés par elles, ils sont à la source de toutes les grâces divines, et leurs prières,

ceci mon Père est glorifié, que vous portiez beaucoup de fruit, et
vous deviendrez mes disciples [1].
Comme le Père m'a aimé, moi je vous ai aussi aimés ; demeurez 9
dans mon amour [2]. — Si vous gardez mes commandements, vous 10
demeurerez dans mon amour ; de même que j'ai gardé les comman-
dements de mon Père, et que je demeure dans son amour [3]. — Je 11
vous ai dit ces choses, afin que ma joie soit en vous, et que votre
joie soit accomplie [4]. — C'est ici mon commandement, que vous vous 12

qui ne seront plus que les paroles de Jésus transformées en requêtes, obtiendront toujours un exaucement certain. « Deux choses corrélatives : les paroles de Jésus auxquelles ils obéissent, et leurs prières qui sont exaucées. » *Bengel.*

1. *En ceci,* ne se rapporte pas à ce qui précède, comme le veut Meyer, mais à ce qui suit : En ce que *vous portiez beaucoup de fruits, le Père est glorifié.* Dieu, dans ses perfections, sa puissance, sa sainteté, son amour, *se glorifie,* en reproduisant, dans le moindre de ses enfants, ces divers traits de sa ressemblance, plus que par toute la magnificence des œuvres de la création. Portez beaucoup de fruit à la gloire de Dieu, ce sera la preuve certaine que vous êtes *mes disciples* et le moyen de le *devenir* toujours de nouveau. Le grec porte : *et vous deviendrez* (*B, D et que vous deveniez*) *disciples à moi,* véritablement *disciples* et véritablement *à moi.* « Il faut toujours *devenir* disciple ; on n'est pas tel une fois pour toutes. » *Godet.*

2. Dans l'instruction qu'il a tirée jusqu'ici de la parabole du cep et des sarments, Jésus n'a pas parlé expressément de *son amour* pour ses disciples ; mais chaque trait de cette belle image respire cet amour. Que prouve l'insistance avec laquelle il leur recommande de demeurer en lui, et que signifie sa promesse répétée : Je demeurerai en vous, si ce n'est qu'il les *aime ?* Maintenant, il le leur dit avec effusion. L'amour ineffable de son *Père* pour lui est la mesure de son amour pour eux. Quel motif touchant de *demeurer en son amour !* L'amour dont il parle n'est pas leur amour pour lui, mais son amour pour eux, qu'il leur ouvre comme une atmosphère de lumière, de vie, de paix, dans laquelle ils pourront respirer, penser, aimer, agir. — Pourquoi ces verbes au passé : mon Père *m'a aimé,* je vous *ai aimés ?* Parce que Jésus, qui touche à la fin de sa vie, jette un regard en arrière et constate avec émotion que jamais l'amour de son Père ne lui a fait défaut (5 : 20 ; 8 : 29 ; 10 : 17), et que lui-même a toujours tendrement aimé les siens. (13 : 1, 34.) Mais ce double amour est, de sa nature, permanent, éternel. Luther, avec ce génie pratique qui devait faire de sa version un livre populaire, traduit hardiment par le présent : « Comme mon Père m'aime, moi aussi je vous aime. » Tout croyant sincère et humble peut, en ce sens, s'appliquer l'admirable déclaration du Sauveur.

3. Jésus n'est *demeuré* dans l'amour de son Père, il n'a joui de cet amour que par sa parfaite obéissance ; les disciples, non plus, ne peuvent se sentir heureux dans l'amour du Sauveur qu'à cette condition. Mais ce sera là leur joie. (v. 11.)

4. *Ces choses,* c'est tout ce discours (v. 1-10) concernant la communion intime où il les invite à vivre avec lui, en particulier le devoir de demeurer en son amour et de le suivre dans la voie de l'obéissance. (v. 10.) Il leur a dit tout cela afin de pouvoir leur faire part de *sa joie* qui sera *en eux.* Il ne faut entendre par là ni la joie qu'il produira en eux, ni la joie dont il leur ouvre la source, ni la joie qu'il éprouve à leur sujet, ni la joie qu'ils ont en lui, mais bien *sa joie* (gr. *la mienne*), la joie intime et profonde qu'il goûte lui-même dans l'amour de son Père, et que ne peut lui ôter l'approche des souffrances et de la mort, parce qu'il sait que son sacrifice sera la rédemption du monde. Cette joie, il veut leur en faire part comme de *son amour* (v. 10), comme de *sa paix.* (14 : 27.) Cette joie, elle sera *en eux* et elle grandira jusqu'à devenir une *joie accomplie.* (Comp. 17 : 13.) L'apôtre Paul connaissait bien cette joie qui subsistait pour lui au milieu de ses souffrances et qu'il recommandait si souvent à ses frères. (2 Cor. 13 : 11 ; Philip. 2 : 17 ; 4 : 4.)

13 aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés [1]. — Personne n'a
un amour plus grand que celui de donner sa vie pour ses amis [2]. —
14, 15 Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande [3]. — Je
ne vous appelle plus serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce
que fait son maître ; mais je vous ai appelés amis, parce que je vous
ai fait connaître toutes les choses que j'ai entendues de mon Père [4].
16 — Ce n'est pas vous qui m'avez choisi ; mais c'est moi qui vous ai
choisis et qui vous ai établis, afin que vous alliez et que vous portiez
du fruit, et que votre fruit demeure ; afin que tout ce que vous de-
17 manderez au Père en mon nom, il vous le donne [5]. — Je vous com-

1. C'est l'*amour* de Jésus vivant dans le cœur de ses disciples qui est la source de leur amour mutuel. Il insiste sur ce *commandement*, dont l'observation est l'âme de la vie chrétienne. (v. 10, 17 ; comp. 13 : 34.) La mesure de l'amour qu'ils doivent avoir les uns pour les autres est dans ce mot : *comme je vous ai aimés*. Et Jésus va dire comment il les a aimés. (v. 13.)

2. *Donner sa vie pour ses amis*, c'est la plus grande preuve d'amour qu'on puisse leur donner. Aussi, contempler Jésus mourant sur la croix sera toujours le meilleur moyen de se pénétrer de la grandeur de son amour. Cette parole du Maître resta profondément gravée dans le cœur de notre évangéliste ; il la répétait, plus tard, en prenant à la lettre le devoir qui en résulte pour les disciples de Jésus, celui de donner aussi leur vie pour leurs frères. (1 Jean 3 : 16.) — On pourrait dire que, d'après l'apôtre Paul, Jésus a montré un amour plus grand encore, quand il voulut mourir, non seulement pour *ses amis*, mais « pour des pécheurs. » (Rom. 5 : 8.) De Wette réfute cette objection, en disant, 1° qu'ici Jésus ne fait pas cette différence, parce qu'il a en vue l'amour fraternel qu'il veut inspirer à ses disciples, et 2° qu'il est aussi « l'ami des pécheurs » (Luc 7 : 34), et qu'en les aimant jusqu'à la mort il voulait précisément faire d'eux *ses amis*.

3. Jésus vient de dire qu'il donne sa vie pour ses amis. Puis, se tournant avec amour vers ses disciples, il ajoute : *Vous êtes mes amis !* C'était leur dire en même temps : Vous le prouverez, de votre côté, par *l'obéissance* de l'amour. (Comp. v. 10, note.)

4. Jésus voudrait leur faire apprécier hautement ce beau titre d'*ami* qu'il vient de leur donner. Et, pour cela, il leur en explique le sens profond. *Je ne vous appelle plus serviteurs* (gr. *esclaves*), parce que le serviteur reste étranger aux pensées et aux projets de *son maître ; mais* je vous ai prouvé que vous êtes *mes amis, parce que je vous ai fait connaître* tous les desseins de miséricorde et d'amour que *mon Père* m'a chargé d'accomplir pour le salut du monde. C'est là ce que Jésus exprime par ces termes familiers : *toutes les choses que j'ai entendues de mon Père*. — Ces mots : *Je ne vous appelle plus serviteurs* ne sont en opposition ni avec le v. 20, qui énonce un principe général, ni avec le fait que les disciples continuèrent toujours à s'appeler « serviteurs de Jésus-Christ » (Act. 4 : 29 ; Rom. 1 : 1 ; Gal. 1 : 10, etc) ; car, malgré tout leur amour pour leur Maître, ils ne purent jamais oublier qu'il était le *Seigneur ;* et plus il les élevait jusqu'à lui. plus ils éprouvaient le besoin de s'abaisser en sa présence. (v. 16, note.)

5. Bien que Jésus ait élevé ses disciples jusqu'à ce rapport intime d'amour avec lui, ils ne doivent pas oublier qu'ici toute l'initiative est venue de lui. C'est lui qui les *a choisis* pour leur apostolat. (Luc 6 : 13 ; Jean 6 : 70 ; 13 : 18.) Le verbe grec est composé d'une particule qui signifie « choisir du milieu de. » Il les a choisis du milieu du monde (v. 19), où ils seraient restés, sans la libre grâce du Sauveur. C'est lui encore qui les *a établis* dans leur apostolat, et qui les a qualifiés, par ses dons, pour cette grande et sainte vocation. Tout cela, ajoute Jésus, je l'ai fait, *afin que vous alliez* (Math. 28 : 19) librement, joyeusement, à votre œuvre et que vous puissiez *porter du fruit*, un fruit qui sera permanent pour la vie éternelle. De ces mots : Je vous ai choisis et établis, dépend encore le second *afin que ;* ils sont, de ce fait, dans une position qui

mande ces choses, afin que vous vous aimiez les uns les autres[1].

F. 18-Ch. 16 : 4. LA HAINE DU MONDE.— 1° *Les disciples haïs comme le Maître.* Jésus annonce à ses disciples que le monde les haïra, parce qu'il l'a haï lui le premier, et parce qu'ils ne sont pas du monde mais en ont été tirés par Jésus. Il le leur a dit : Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. Qu'ils s'attendent donc à rencontrer les mêmes persécutions et les mêmes succès. Le monde les poursuivra de son inimitié à cause du nom de Jésus, et parce qu'il ne connaît pas Dieu. (18-21.) — 2° *La culpabilité de cette haine du monde.* L'incrédulité du monde en présence de l'apparition et des paroles de Jésus est sans excuse. Sa haine remonte à Dieu. Si Jésus n'avait accompli ses œuvres uniques, les Juifs n'auraient pas de péché ; mais ils les ont vues, et ils ont haï et Jésus et son Père. Ils ont accompli l'Ecriture. (22-25.) — 3° *Le soutien des disciples.* L'Esprit de vérité que Jésus leur enverra de la part du Père rendra témoignage de lui ; eux aussi rendront témoignage, parce qu'ils auront été dès le commencement avec lui. (26, 27.) — 4° *Jésus décrit par avance les persécutions qu'ils auront à subir et leur en indique la cause.* Pour prévenir le scandale que les disciples pourraient en ressentir, Jésus leur énumère les persécutions qui les attendent : l'exclusion des synagogues, la mort ; les persécuteurs agiront ainsi, croyant servir Dieu, parce qu'ils ne connaîtront ni le Père ni Jésus. Quand l'épreuve sera venue, qu'ils se souviennent de ces prédictions ! Il ne les leur a pas faites dès le début, parce qu'il était avec eux. (16 : 1-4.)

Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous[2]. — Si 18, 19
vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui lui appartient ; mais
parce que vous n'êtes pas du monde, mais que moi je vous ai choisis
en vous tirant du monde, à cause de cela le monde vous hait[3]. —
Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite : le serviteur n'est 20
pas plus grand que son seigneur[4]. S'ils m'ont persécuté, ils vous

les assure que *tout ce qu'ils demanderont au Père au nom* du Sauveur, *il le leur donnera.* (14 : 13 ; 16 : 23.)

1. C'est ici la conclusion de cette partie du discours, depuis le v. 9. *Ces choses,* ces paroles et ces instructions du Sauveur dans lesquelles tout est amour de sa part, il les a prodiguées aux siens, *afin qu'*à leur tour *ils s'aiment les uns les autres.* Il leur en fait une douce obligation, sur laquelle il insiste (13 : 34 ; 15 : 12) ; aussi les apôtres ont-ils compris l'immense importance de cet amour mutuel qui est l'âme de l'Eglise dans sa communion avec le Sauveur. (1 Jean 2 : 7 et suiv. ; 3 : 11 ; 4 : 20, 21 ; Rom. 13 : 8 et suiv.)

2. Quel douloureux contraste ! A tant d'amour de la part du Sauveur, le *monde* répond par la *haine* qu'il nourrit contre lui et contre ses disciples. Jésus le constate avec tristesse, à diverses reprises. (7 : 7 ; 15 : 24 ; 17 : 14.) Et il veut que ses disciples le *sachent,* afin que, quand ils auront à souffrir de cette haine du monde, ils se rappellent qu'elle a été le partage de Celui dont la charité égalait la sainteté, et qu'ainsi ils soient préservés du découragement et du doute. (Comp. 1 Jean 3 : 13 ; 4 : 5, 6.)

3. Jésus indique ici à ses disciples la raison toute naturelle de cet étrange phénomène dont il leur parle. *Si vous étiez du monde,* si vous en aviez les principes et l'esprit, *il vous aimerait,* parce que vous seriez *à lui ;* mais, parce que (gr.) *je vous ai choisis hors du monde,* tirés de son sein et soustraits à sa domination, pour vous attirer à moi et faire de vous ma propriété, *il vous hait.* C'était, pour les disciples, une consolation de savoir qu'ils n'appartenaient plus à ce monde qui allait crucifier le Saint et le Juste, mais tout entiers à ce Sauveur bien-aimé. — Ce mot de *monde,* répété cinq fois dans ce seul verset, a quelque chose de très solennel, et le tableau que Jésus retrace ici (jusqu'au v. 25) de l'opposition et de l'inimitié du monde, fait de ces versets une peinture classique du caractère que toute l'Ecriture attribue aux adversaires de la vérité divine.

4. Il leur avait *dit cette parole* (13 :

persécuteront aussi ; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi
21 la vôtre[1]. — Mais toutes ces choses, ils vous les feront à cause de
mon nom ; parce qu'ils ne connaissent point Celui qui m'a envoyé[2].
22 — Si je n'étais pas venu, et que je ne leur eusse pas parlé, ils n'au-
raient pas de péché ; mais maintenant ils n'ont point d'excuse pour
23, 24 leur péché. — Celui qui me hait, hait aussi mon Père[3]. — Si je
n'eusse pas fait au milieu d'eux les œuvres qu'aucun autre n'a faites,
ils n'auraient pas de péché ; mais maintenant ils ont vu, et ils ont

16) pour les exhorter à l'humilité ; il la leur rappelle ici pour les encourager à souffrir avec patience. (Comp. Math. 10 : 24.)

1. Puisque le serviteur n'est pas plus grand que son seigneur, les disciples ne doivent pas s'attendre à éviter les *persécutions* que leur Maître a endurées ; il les en prévient, afin qu'ils ne soient pas découragés quand elles se produiront. (16 : 1-4.) Mais quel est le sens de ces derniers mots : *s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre ?* Au premier abord, il paraît tout simple de considérer comme sujet de la proposition les individus bien disposés qui se sont séparés de la masse hostile : si, même au milieu de son peuple qui le rejetait, Jésus eut le bonheur de voir un petit nombre d'âmes recevoir sa parole et s'attacher à lui, il en sera de même pour les disciples. Telle est l'interprétation d'Olshausen, Lange, M. Godet. Mais on objecte à cette interprétation que le sujet de la seconde partie du v. 20 doit être le même que celui de la première partie, à savoir les Juifs persécuteurs, auxquels se rapportent du reste tous les verbes de ce discours. (v. 20, 21, 22 et jusqu'au v. 25.) Il ne faut pas avec Grotius et Stier voir dans la seconde proposition une douloureuse ironie : ils ne garderont pas plus votre parole qu'ils n'ont gardé la mienne !... L'ironie ne convient pas au sérieux et à la sérénité de ce discours ; et cette déclaration amère ne serait pas exacte, car l'insuccès de Jésus n'avait pas été complet. Il faut laisser à la parole de Jésus son sens général. L'accueil qu'il a reçu de la part du *monde* présage aux disciples l'accueil auquel ils doivent s'attendre eux-mêmes : les uns les persécuteront, d'autres garderont leur parole ; des troisièmes, comme Saul de Tarse, passeront des rangs des persécuteurs à ceux des fidèles. Le *monde* ennemi de Dieu n'est jamais toute notre humanité ; son opposition violente contre l'Evangile ne se manifeste pas partout de la même manière absolue. Il reste toujours un vaste champ où les disciples peuvent répandre la parole de vie avec la certitude de rencontrer des âmes qui la *garderont*. Telle est l'interprétation de de Wette, Meyer, Luthardt, Weiss, Keil, Astié.

2. Cette inimitié du monde que Jésus annonce aux disciples pourra les étonner et les amener à se demander s'ils ne font pas fausse route. *Mais*, ajoute Jésus, ne vous laissez point arrêter, cela est dans la nature des choses. Et il leur en donne deux raisons qui expliquent tout. Ils vous feront tout cela *à cause de mon nom*, ce nom qu'ils haïssent, quoiqu'il soit l'expression de la vérité et de la sainteté de Dieu. (Comp. Act. 4 : 17 ; 9 : 14 ; 26 : 9 ; Math. 24 : 9.) Et cette haine, ils l'éprouveront *parce qu'ils ne connaissent pas Celui qui m'a envoyé*. S'ils le connaissaient, ils recevraient avec empressement son envoyé. (16 : 3.) — Cette explication que Jésus donne à ses disciples devait être, et fut en effet pour eux, dans la suite, une puissante consolation ; ils seront heureux de souffrir pour *le nom de Jésus* (Act. 5 : 41 ; 21 : 13) ; ils se glorifieront de ces souffrances pour lui (Rom. 5 : 3 ; 2 Cor. 12 : 10), parce qu'ils verront en elles un trait de leur ressemblance avec lui, un moyen de lui témoigner leur amour.

3. En quoi consiste proprement le péché des Israélites, pour lequel *ils n'ont point d'excuse ?* Dans le fait qu'ils n'ont pas reconnu en Jésus le Messie. L'incrédulité et les innombrables révoltes dont ils s'étaient rendus coupables au cours de leur histoire ne leur eussent pas été imputés comme *péché*, s'ils avaient fini par accueillir le Sauveur. Sans doute, ils en étaient responsables ; mais cette responsabilité disparaît, pour ainsi dire, devant le crime que Jésus leur reproche ici. Il était *venu* à eux, ils avaient été témoins de sa vie sainte, de ses œuvres (v. 24) ; il leur *avait parlé* de toute la miséricorde

haï et moi et mon Père[1] ; — mais c'est afin que soit accomplie la 25
parole qui est écrite dans leur loi : « Ils m'ont haï sans cause[2]. »
— Mais lorsque l'aide sera venu, lequel je vous enverrai de la part 26
du Père, l'Esprit de vérité, qui procède du Père, c'est lui qui rendra
témoignage de moi ; — et vous aussi, vous rendrez témoignage, 27
parce que vous êtes dès le commencement avec moi[3].

et de tout l'amour de son Père ; et, en présence de cette manifestation divine, ils s'étaient endurcis dans une incrédulité qui allait jusqu'à la *haine*. Or cette haine contre le Fils de Dieu remontait jusqu'à *son Père*, et elle allait s'assouvir par le meurtre du Saint et du Juste. Là était le *péché* pour lequel *ils n'avaient point d'excuse* (gr. *point de prétexte*). — La parole : *Celui qui me hait, hait aussi mon Père,* ne se justifie que si Jésus est le Fils de Dieu. (Comp. 5 : 23 ; 12 : 44 ; 14 : 9.)

1. A ses paroles qu'ils ont entendues (v. 22), Jésus a ajouté, et cela augmente leur culpabilité, *des œuvres* qu'*ils ont vues*. C'étaient *des œuvres qu'aucun autre n'a faites,* car elles portaient le cachet de la divinité. (5 : 36 ; 9 : 3, 4 ; 10 : 37, 38 ; 14 : 10.) Même les moins intelligents, qui auraient pu ne pas comprendre ses paroles, avaient au moins des yeux pour voir ses œuvres. Et qu'est-il arrivé ? Gr. *mais maintenant et ils ont vu et ils ont haï et moi et mon Père.* Là est le péché sans excuse et la cause de la condamnation.

2. *Mais,...* ce fait si étrange et si propre à scandaliser les disciples n'était point imprévu. Tout ce qui arrivait à Jésus était prédit dans les Ecritures. *Leur loi,* dit-il, comme ailleurs *votre loi* (8 : 17, 18 ; 10 : 34, notes), cette loi sur laquelle ils s'appuyaient et dont ils se vantaient, c'est elle qui les accusait. Le mot *loi* est pris ici dans un sens général, où il désigne tout l'Ancien Testament, car la citation est tirée du Ps. 69 : 5. (Comp. Ps. 35 : 19.) Là, le juste, exposé à la haine gratuite de ses ennemis, est bien le type de Celui qui s'est chargé de nos douleurs ; car de tout temps a existé l'inimitié du monde contre Dieu et contre ses serviteurs.

3. Plus Jésus fait pressentir à ses disciples les difficultés et les luttes qu'ils auront à soutenir au milieu du monde, plus il insiste sur la promesse de ce puissant *aide, l'Esprit de vérité,* dont ils auront un si pressant besoin. (14 : 16, 17, 26 ; Luc 24 : 49.) Ici, il interrompt sa description de l'hostilité du monde pour leur renouveler cette promesse, à laquelle il reviendra plus au long. (16 : 7-15.) Le *mais*, par lequel est introduite cette proposition (v. 26), manque dans *Sin.*, *B.* L'œuvre que Jésus attribue *à l'Esprit de vérité* (14 : 17, note) est celle d'un *témoignage : C'est lui qui rendra témoignage de moi.* Comment ? Par la parole des apôtres : *Et vous aussi, vous rendrez témoignage.* Il y a en grec le présent : *vous rendez,* et non le futur. Jésus les considère comme transportés au moment où l'Esprit rendra témoignage. On pourrait aussi envisager ce verbe comme un impératif : *Et vous aussi témoignez !* Le témoignage de l'Esprit et celui des apôtres sont-ils un seul et même témoignage ? Non, Jésus les distingue d'abord par ces mots : *et vous aussi,* puis, surtout par ceux-ci : *parce que vous êtes dès le commencement avec moi.* Le Sauveur a établi ses disciples pour être des *témoins* de son ministère tout entier (Act. 1 : 8) ; ils devaient en être parfaitement instruits (Act. 1 : 21, 22), afin de constater les faits, que le Saint-Esprit n'enseigne pas directement, mais dont il révèle le sens et la portée. En un mot, les disciples rendent témoignage au Christ historique en racontant sa vie, tandis que le Saint-Esprit, fécondant leurs récits et créant la foi dans les âmes, rend témoignage au Christ vivant. L'apôtre Pierre, dans un de ses discours, fait très nettement cette distinction. (Actes 5 : 32 ; comp. Rom. 8 : 16.) — Le verset 26 (ainsi que 14 : 16, 17) a toujours été considéré dans l'Eglise chrétienne comme une révélation complète de Dieu, *Père, Fils* et *Saint-Esprit.* Mais cette doctrine est mise dans un rapport direct avec la vie pratique, le salut des âmes. Ainsi elle répond aux profonds besoins de l'homme pécheur, auquel il faut un Père céleste qui l'assure de sa miséricorde, un Sauveur qui le rachète du péché et de la mort, et l'Esprit-Saint qui l'éclaire, le régénère et le sanctifie. (Comp. Math. 28 : 19 ; 2 Cor. 13 : 13 ; 1 Pierre 1 : 2, notes.) Mais, dès que l'esprit humain

XVI Je vous ai dit ces choses, afin que vous ne soyez point scandalisés[1].
2 — Ils vous excluront des synagogues[2] ; même l'heure vient où qui-
3 conque vous fera mourir croira rendre un culte à Dieu[3]. — Et ils
feront ces choses, parce qu'ils n'ont connu ni le Père ni moi[4]. —
4 Mais je vous ai dit ces choses, afin que, quand l'heure en sera venue,
vous vous souveniez que je vous les ai dites[5]. Or, je ne vous les ai
pas dites dès le commencement, parce que j'étais avec vous[6].

se jette, à ce sujet, dans des spéculations métaphysiques, il tombe dans l'incompréhensible et l'insondable. On sait, par exemple, à quelles luttes acerbes et prolongées a donné lieu, entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine, cette simple parole : *je vous enverrai l'Esprit qui procède du Père :* la première soutenant que l'Esprit ne procède que du Père, la seconde ajoutant ce mot devenu si célèbre : *et du Fils*. Ainsi une parole qui devait nous révéler la puissance divine et lumineuse du *témoignage* du Saint-Esprit est devenue l'objet de polémiques aussi irritantes que stériles ! La plupart des interprètes modernes estiment que les mots *qui procède du Père* se rapportent à l'envoi du Saint-Esprit aux disciples, et qu'il faut par conséquent les traduire, comme le fait Rilliet : *qui sort d'auprès du Père*. Il y a en grec la même préposition que dans la phrase : *Je vous* l'*enverrai de la part du Père*. Mais M. Godet pense qu'ainsi comprise la proposition : *qui procède du Père* ne serait qu'une répétition oiseuse de la précédente, et il l'applique, comme les anciens interprètes de l'Eglise grecque, aux relations éternelles et essentielles du Père et de l'Esprit.

1. *Ces choses*, c'est le discours qui précède immédiatement (15 : 18-27) et que Jésus achève ici. (v. 1-4.) Il a parlé à ses disciples de la haine du monde, des difficultés et des luttes qu'ils rencontreront dans leur vocation, afin que, quand ils y seront engagés, ils ne soient pas *scandalisés*, c'est-à-dire, qu'ils ne trouvent pas dans leurs combats et leurs souffrances une *occasion de chute* pour leur foi et pour leur courage. (Voir, sur cette expression, Math. 11 : 6 ; 13 : 21 ; 24 : 10, notes.)

2. Etre *exclu* ou *banni de la synagogue*, c'était, chez les Juifs, l'excommunication. (9 : 22, notes ; comp. 12 : 42.)

3. Gr. *quiconque vous tuera* croira *offrir* à Dieu *un culte d'offrande*. Cette idée d'offrande est exprimée par le verbe grec que nous rendons par *offrir*. Elle est tout à fait d'accord avec le principe rabbinique qu'on lit dans le Talmud : « Quiconque répand le sang des impies est égal à celui qui fait un sacrifice. » Cet aveugle fanatisme se manifesta dès le temps des apôtres (Act. 8 : 1, 3) et se retrouve dans toutes les persécutions qui ont été entreprises au nom et pour la gloire de Dieu !

4. La cause profonde de ce fanatisme religieux, c'est l'ignorance de Dieu, que Jésus a déjà indiquée avec tristesse. (15 : 21 ; comp. 1 Cor. 2 : 8.) Mais cette ignorance était doublement coupable et sans excuse, après l'apparition du Sauveur au milieu de son peuple. (15 : 22-24.) — Le texte reçu, avec *Sin.*, *D*, porte : ils *vous* feront ces choses. Il est plus naturel de retrancher ce *vous*, car la pensée de Jésus se généralise, et il annonce que ces persécutions se produiront, non seulement contre ses premiers disciples, mais dans tous les temps.

5. *B*, *A*, portent : quand l'heure *en* sera venue. Ce pronom a été omis dans les autres documents. Il y a littéralement : *vous vous souveniez de ces choses, que je vous les ai dites*. Le *souvenir* de ces prédictions si précises de leur Maître devait soutenir les disciples dans leurs souffrances, en leur faisant comprendre que la haine du monde ne leur était pas personnelle, mais se trouvait fondée dans l'inimitié du cœur de l'homme contre Dieu. (v. 1.)

6. Tant que Jésus était avec ses disciples, c'est contre lui que se dirigeait l'opposition de l'incrédulité ; et comme sa présence suffisait pour protéger et rassurer les siens, il leur épargnait les plus sombres prédictions concernant la haine du monde. — Mais ces paroles : *Je ne vous les ai pas dites dès le commencement*, présentent une difficulté qui a singulièrement occupé les exégètes. En effet, *dès le commencement*, c'est-à-dire, dès le sermon sur la montagne (Math. 5 : 10-12 ; Luc 6 : 22, 23), et dès le premier envoi des disciples (Math. 10 : 16 et suiv. ; Luc 12 : 51 et suiv.), Jésus avait annoncé très clairement à ses disciples qu'ils auraient

G. 5-15. La venue de l'Esprit et son œuvre. — 1° *Le départ de Jésus est la condition de la venue de l'Aide.* Jésus est étonné de ce que pas un de ses disciples ne l'interroge sur le but glorieux vers lequel il se dirige, et de ce qu'ils restent absorbés dans la tristesse que leur cause son départ. Il déclare que ce départ leur est avantageux, car il aura pour conséquence l'envoi de l'Aide. (5-7.) — 2° *L'œuvre de l'Esprit dans le monde.* Il lui démontrera que son incrédulité à l'égard de Jésus était coupable ; que Jésus était le Juste, lui qui aura été élevé dans la gloire et sera devenu invisible aux yeux de ses disciples ; que le jugement est imminent, ce jugement qui aura commencé par la ruine du pouvoir de Satan. (8-11.) — 3° *L'action de l'Esprit sur les disciples.* Jésus aurait encore beaucoup de choses à leur dire, mais ils ne peuvent les recevoir maintenant. L'Esprit de vérité leur fera explorer tout le domaine de la vérité ; la dépendance dans laquelle il se trouve à l'égard du Père donnera de l'autorité à ses révélations ; celles-ci porteront sur les choses futures. Il glorifiera Jésus en communiquant aux disciples ce qui est à Jésus, car ce qui appartient au Père appartient aussi à Jésus. (12-15.)

Mais maintenant je m'en vais à Celui qui m'a envoyé, et aucun de 5
vous ne me demande : Où vas-tu ? — mais parce que je vous ai dit 6
ces choses, la tristesse a rempli votre cœur[1]. — Toutefois je vous dis 7
la vérité : il vous est avantageux que je m'en aille ; car si je ne m'en
vais, l'aide ne viendra point à vous ; mais quand je m'en serai allé,

à subir des persécutions. Il ne sert à rien de dire, avec Bengel et d'autres, que ces prédictions étaient moins explicites que celles de notre chapitre, ce qui n'est pas exact, ou de rappeler que les disciples ne les avaient pas comprises, ce qui n'importe point à la question. Ce n'est pas non plus une solution de remarquer avec M. Luthardt que, dans un dernier discours d'adieux, ces prédictions avaient une tout autre importance. Quelques interprètes, Olshausen, Meyer, M. Godet, ont eu recours à l'idée que les synoptiques ne rapportent pas les paroles de Jésus dans leur ordre chronologique, mais ont groupé artificiellement, dans le sermon sur la montagne et dans le discours du ch. 10 de Matthieu, des enseignements prononcés à diverses époques et notamment dans les derniers temps de son ministère. C'est là ce qu'il faudrait d'abord prouver, et la preuve est loin d'être faite. Il est du reste inadmissible que Jésus n'ait jamais parlé de persécutions aux siens jusqu'à ces derniers entretiens. L'opposition, souvent violente, dont il fut l'objet dès le début, l'y amena nécessairement. Mais il ne leur avait pas encore présenté ce sujet comme il le fait maintenant ; ce qu'il y a de nouveau dans le discours actuel, c'est qu'il leur dévoile la cause profonde et douloureuse de ces persécutions qu'ils auront à subir, la haine du monde contre lui-même et contre les siens, une haine telle que Dieu lui-même en est le premier objet. (15 : 18-24.) Il ne leur avait point non plus jusqu'alors signalé aussi directement ce fanatisme aveugle dont il devait être, dès le lendemain, la première victime. Ces profondeurs de la corruption humaine, il ne les leur avait point révélées *dès le commencement,* parce qu'elles ne devaient se manifester qu'en présence de la croix. Dans les premiers temps, quand ils jouissaient encore de la faveur du peuple, les disciples n'auraient pu croire de telles prédictions.

1. En entendant cette parole si claire : *maintenant je m'en vais à Celui qui m'a envoyé*, les disciples s'arrêtent uniquement à la douleur de la séparation, *la tristesse remplit leur cœur*, et ils ne songent nullement à demander de nouvelles lumières sur le but glorieux que leur Maître allait atteindre. Jésus s'en étonne et s'en afflige, et il voudrait provoquer en eux des questions auxquelles il serait heureux de répondre. Prises dans ce sens précis, ces paroles ne sont pas en contradiction avec la question de Pierre (13 : 36), ou l'interruption de Thomas. (14 : 5.) A ce moment, les disciples, tout préoccupés encore d'un

8 je vous l'enverrai [1]. — Et quand il sera venu, il convaincra le monde
9 de péché et de justice et de jugement [2] ; — de péché, parce qu'ils
10 ne croient pas en moi [3] ; — de justice, parce que je m'en vais à mon

royaume terrestre du Messie, désiraient n'être pas séparés de lui, mais pouvoir le suivre immédiatement. (13 : 37.)

1. Jésus voudrait tirer ses disciples de cette morne tristesse qui les rend muets en sa présence ; et, pour cela, il cherche à leur faire comprendre que son retour dans la gloire est la condition indispensable de l'envoi du Saint-Esprit qui sera pour eux la lumière et la vie. Le vrai commentaire de ces paroles se trouve au ch. 7 : 39. (Voir la note.) — Cette parole : *il vous est avantageux que je m'en aille,* est donc, à un double égard, d'une vérité profonde. D'une part, il fallait que l'œuvre de notre rédemption fût accomplie par la mort, par la résurrection du Sauveur et par son élévation dans la gloire divine ; il fallait, en un mot, que « toute puissance lui eût été donnée au ciel et sur la terre » (Math. 28 : 18), pour qu'il pût répandre son Esprit sur les siens. D'autre part, ceux-ci allaient être élevés par cet Esprit à une vie religieuse bien supérieure à celle qu'ils avaient connue jusqu'alors. Ils allaient voir s'élargir l'étroit horizon où ils avaient vécu. Ils « ne connaîtront plus Christ selon la chair, » sous sa « forme de serviteur ; » mais, par une communion spirituelle et vivante avec lui, ils le posséderont glorifié et ils comprendront la spiritualité et l'universalité de son règne, qu'ils iront établir sur la terre, par la puissance de son Esprit. Il leur était donc *avantageux* qu'il s'en allât. Cette parole, qui dut paraître mystérieuse aux disciples, est, en un sens, applicable à tous les chrétiens, car tous doivent s'élever de la connaissance du Christ historique à celle du Christ glorifié et vivant.

2. Pour la troisième fois (14 : 16, 17 ; 15 : 26), Jésus revient à la grande promesse de l'Esprit qui dissipera la tristesse des disciples et pourvoira à tout dans leur vie et dans leur œuvre. Jésus décrit ici l'action puissante de cet Esprit sur *le monde* (v. 8-11), puis sur les disciples eux-mêmes. (v. 12-15.) Quant au monde, l'Esprit le *convaincra* avec puissance *de péché, de justice* et *de jugement. Convaincre* est un terme juridique ; c'est ainsi qu'on dit : convaincre quelqu'un d'un crime devant un tribunal. Dans l'Ecriture, ce mot a toujours un sens moral, intime, se réalisant dans la conscience. Nos versions françaises le traduisent souvent par *reprendre, être repris,* ce qui produit la *conviction.* (3 : 20 ; 8 : 9, 46 ; Math. 18 : 15 ; Luc 3 : 19.) Quand une âme est ainsi *convaincue* de ces trois grands faits du monde moral : *péché* devant Dieu, *justice* divine, *jugement* éternel, il se fait en elle une crise dont le résultat peut être la repentance et le salut (1 Cor. 14 : 24, 25), ou l'endurcissement et la ruine. (Act. 24 : 25.) Quelques exégètes n'ont vu que ce dernier sens dans tout notre passage, qui annoncerait ainsi la condamnation du monde incrédule. (v. 9, 11.) Nous ne saurions admettre cette interprétation. La condamnation n'est pas toute l'œuvre de l'Esprit, qui veut convaincre afin de convertir et de sauver. — Ces trois mots : *péché, justice, jugement,* sont sans article, pris dans leur plus grande généralité ; mais Jésus ajoute à chacun de ces termes un motif qui en détermine le sens et en indique la cause. (v. 9-11.)

3. Convaincre le monde *de péché,* telle est la première action de l'Esprit de Dieu ; c'est aussi le premier pas que puisse faire le pécheur vers son renouvellement moral. Mais à l'idée générale du péché exprimée au v. 8, Jésus ajoute un trait spécial qui caractérise la vraie nature du péché en tout homme et en particulier dans le *monde* juif qui avait repoussé le Messie, l'incrédulité : *de péché, parce qu'ils,* ou *en ce qu'ils ne croient pas en moi.* La plus accablante démonstration du péché en l'homme, de son inimitié contre Dieu, de sa révolte, consiste à rejeter Celui qui fut sur la terre l'image vivante de la sainteté et de l'amour de Dieu. C'est là *le péché* dans son essence, la source de tous les autres, la seule cause de la condamnation. Tous les autres péchés, expiés par la mort de Christ, peuvent être pardonnés dès que le pécheur embrasse le Sauveur avec foi ; mais ce péché-là le retient dans la mort et rend son salut impossible. Dès qu'un homme en est *convaincu,* il ne lui reste plus ni excuse ni fuite : il faut qu'il se repente et revienne à Dieu, ou se perde. — Dès le jour de la Pentecôte, cette œuvre de l'Esprit s'accomplit au milieu du peuple juif, par la bouche de l'apôtre Pierre (Act. 2 : 22, 23 ; 3 : 14, 15) ; et cette conviction de péché pénétra immédiatement dans les consciences sincères. (Act. 2 : 37.)

Père et que vous ne me verrez plus[1] ; — de jugement, parce que le 11
prince de ce monde est jugé[2].

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez 12
pas les porter maintenant[3]. — Mais quand celui-là sera venu, l'Es- 13

1. En même temps que le Saint-Esprit convaincra le monde de péché, il le convaincra aussi de *justice ;* ces deux choses sont inséparables. Mais cette justice divine a été manifestée au monde en Jésus-Christ et, tout particulièrement, en sa personne même, par son élévation dans la gloire. Bien qu'il fût le Saint et le Juste, il n'en fut pas moins méconnu du monde, accusé, condamné, mis à mort comme un malfaiteur. En lui, et selon les apparences, l'iniquité triomphait de la justice. Mais, par sa résurrection glorieuse et par son élévation à la droite de la majesté divine, il fut « déclaré Fils de Dieu avec puissance » (Rom. 1 : 4), « justifié par l'Esprit » (1 Tim. 3 : 16), « élevé à la droite de Dieu comme Prince et Sauveur. » (Act. 5 : 30, 31 : comp. 2 : 32, 33 ; 3 : 15 ; 10 : 40.) C'est donc, avant tout, de la *justice* de Christ lui-même que le Saint-Esprit devait convaincre le monde, ainsi que l'indique clairement le Sauveur par ces mots : *de justice, parce que,* ou *en ce que je m'en vais à mon Père.* Celui qui mourut sur la croix reste donc éternellement *le Juste.* (1 Jean 2 : 1 ; 3 : 7 ; 1 Pier. 3 : 18.) — La *justice* dont l'Esprit convaincra le monde est donc la justice de Christ, qui lui est personnelle ; ce mot ne saurait s'entendre ici dans le sens que l'apôtre Paul lui donne : la justice que le pécheur obtient par la foi en Christ. Augustin, Luther, Mélanchton, Calvin et d'autres l'expliquent ainsi à tort. Mais, comme le reconnaissent de Wette, Luthardt et d'autres exégètes, cette explication, si elle ne donne pas le vrai sens du terme de *justice,* renferme une pensée qui n'est pas entièrement étrangère au contexte, car la justification de Christ a pour conséquence la justification de ceux qui se confient en lui comme en leur Sauveur. — Jésus ajoute, en s'adressant à ses disciples : *et que vous ne me verrez plus.* Cette parole est la confirmation de celle qui précède : *je m'en vais à mon Père.* Si Jésus déclare à ses disciples directement qu'il va devenir invisible par son retour auprès du Père, cette tournure personnelle qu'il donne à l'énoncé de sa pensée peut s'expliquer soit par l'intention de leur témoigner sa tendre sympathie pour la douleur que leur causera la séparation (Meyer, Luthardt), soit par le désir de les avertir qu'ils auront à se déshabituer de sa présence matérielle, qu'ils devront apprendre à ne plus le voir selon la chair, mais à entrer, par le moyen du Saint-Esprit, dans une communion intime et vivante avec lui. En les unissant dans cette communion, en constituant ainsi l'Eglise qui est le corps de Christ et sa représentante sur la terre, le Saint-Esprit convaincra le monde de la justice de Jésus-Christ et démontrera à tous que Jésus est le Saint de Dieu, le Sauveur des hommes, la source du salut et de la vie éternelle.

2. Partout où le monde sera convaincu de son propre péché et de la justice de Christ, il sera aussi convaincu de *jugement.* Ce jugement devait commencer par celui qui a été, sur notre terre, l'auteur du péché, *le prince de ce monde* (12 : 31, note ; comp. 14 : 30), le chef du royaume des ténèbres. Il *est* déjà *jugé* par le seul fait de l'œuvre de rédemption qu'allait accomplir le Sauveur. La puissance et la domination de l'ennemi vont être brisées, et la terre, où il régnait, ouverte à la prédication du salut. « Chaque pécheur arraché à Satan et régénéré par l'Esprit est le monument de la condamnation de celui qui s'appelait jadis le prince de ce monde. » *Godet.*

3. Pour que l'Esprit puisse convaincre le monde, il faut d'abord qu'il agisse dans les apôtres qui seront les instruments de son action sur le monde. C'est pourquoi après avoir décrit celle-ci, Jésus promet à ses disciples que l'Esprit les conduira dans toute la vérité et complétera l'instruction qu'ils ont reçue de lui. Les enseignements de Jésus à ses disciples renfermaient toute la vérité divine qu'ils avaient pu comprendre jusqu'alors. (15 : 15 ; 16 : 30.) Mais les grands développements et les applications diverses de cette vérité qui devaient se réaliser par l'établissement du royaume de Dieu sur la terre leur étaient encore inconnus ; ils ignoraient la naissance et les progrès d'une Eglise chrétienne qui unirait en un seul corps Juifs et païens. En outre, bien que Jésus leur eût annoncé qu'il devait mourir pour la rédemption du monde (3 : 14-16) et leur eût présenté la foi en lui comme le moyen d'y avoir part, il ne pouvait pas, tant que son œuvre n'était

prit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité [1] ; car il ne par-
lera pas de son chef, mais il dira tout ce qu'il aura entendu [2], et il
14 vous annoncera les choses à venir [3]. — C'est lui qui me glorifiera,
15 parce qu'il prendra de ce qui est à moi et vous l'annoncera. — Tout
ce que le Père a, est à moi ; c'est pourquoi je vous ai dit qu'il prend
de ce qui est à moi, et qu'il vous l'annoncera [4].

pas achevée, leur enseigner, dans sa plénitude, la grande doctrine de la justification par la foi. Enfin, les apôtres ne pouvaient alors comprendre ni prévoir les dernières profondeurs de la régénération, du renoncement, de la vie divine en l'homme. Jésus avait donc *encore beaucoup de choses à* leur *dire;* mais ils ne pouvaient *les porter ;* ce terme est choisi à dessein ; « car *la vérité tout entière* (v. 13) est un pesant fardeau pour celui qui n'est ni assez mûr ni assez fort pour s'en charger. » (*Luthardt.*) C'est l'Esprit de Dieu qui la révélera aux disciples, tout en les rendant capables de l'embrasser et de l'annoncer à d'autres. Nous possédons, dans les épîtres du Nouveau Testament, tout ce que Jésus n'avait pu encore leur enseigner.

1. *La vérité,* remarque M. Godet, est présentée comme une contrée inconnue, dans laquelle *l'Esprit* sert de guide (gr. *montre le chemin*). Si l'on conserve le texte reçu (*B*, *A*, *majusc.*), il est chargé d'y introduire les disciples, car ils sont encore dehors ; d'après la leçon de *Sin.*, *D*, ils sont déjà entrés dans ce domaine, et l'Esprit a charge de le leur faire explorer. Enfin la leçon de *Sin.*, *B*, *A*, qui place le mot *toute* après *vérité*, présente *la vérité entière* comme un tout organique. (Weiss.) Cette *vérité* est, en dernière analyse, Jésus lui-même. (14 : 6.) — C'est sur cette promesse, magnifiquement accomplie dès le jour de la Pentecôte, que se fonde l'autorité divine des enseignements apostoliques. Il en résulte encore qu'il n'y a plus d'autres révélations de la vérité à attendre dans l'économie présente. Il en ressort enfin que la parole du v. 12 ne peut servir de fondement ni à la théorie de la tradition romaine, ni à un certain mysticisme qui prétend à des révélations de l'Esprit en dehors du témoignage apostolique.

2. Le Saint-Esprit peut révéler toute la vérité, parce qu'il n'enseigne pas *de son chef* (gr. *de lui-même*) tirant ses instructions de son propre fonds, mais en parfaite harmonie avec le Père et le Fils. (v. 14, 15.) Jésus formule ainsi le fondement de l'autorité de l'Esprit à peu près dans les mêmes termes que celui de sa propre autorité : l'une et l'autre reposent sur l'unité de volonté et d'action avec Dieu, le Père. (5 : 19 et suiv. ; 7 : 17, 18 : 8 : 28 ; 12 : 49.) C'est à cette parfaite révélation de l'Esprit que l'apôtre Paul rend témoignage (1 Cor. 2 : 10, 11) ; car « l'Esprit sonde toutes choses, même les profondeurs de Dieu. »

3. Ces *choses à venir* appartiennent aussi à la « vérité tout entière » que l'Esprit devait révéler. Il rendra claires et vivantes, dans l'esprit des apôtres, les prédictions de Jésus concernant l'avenir de son royaume, ses progrès successifs sur la terre, et son glorieux accomplissement. Bengel fait remarquer que notre évangéliste, qui a retenu et rapporté cette promesse, a eu la plus grande part à sa réalisation, puisque, par son livre de l'Apocalypse, il est devenu le prophète de la nouvelle alliance.

4. Le Saint-Esprit *glorifiera* le Sauveur en plaçant les disciples dans une communion vivante avec lui, en leur révélant et en leur appropriant ainsi tous les trésors de grâce, de vérité, de vie divine, de sainteté, qui sont en lui. C'est ce qu'un apôtre appelle « les richesses incompréhensibles de Christ, » et que Jésus nomme ici *ce qui est à moi.* (Comp. 1 : 14 ; Col. 1 : 19 ; 2 : 3, 9.) Il peut employer cette dernière expression, parce que, dans son unité avec le Père, il peut ajouter : *Tout ce que le Père a est à moi.* (Comp. 17 : 10.) En sorte que toute la révélation de Jésus-Christ et tous les développements de cette révélation par le Saint-Esprit émanent de Dieu même, en son Fils bien-aimé. « L'œuvre de l'Esprit introduisant les apôtres dans la vérité (v. 13), ne sera que la glorification croissante de Jésus dans les cœurs. Christ, sa parole et son œuvre, voilà le texte unique que l'Esprit commentera dans l'âme des disciples. Il fera, d'un même acte, croître les disciples dans la vérité et grandir Jésus en eux. Pour l'intelligence de ce mot *glorifier*, comparer l'expérience admirablement décrite par saint Paul. » (2 Cor. 3 : 17, 18.) *Godet.*

II. 16-33. Les dernières paroles échangées : exhortations et promesses. — 1° *Déclarations de Jésus sur son départ et son retour, incomprises des disciples.* Jésus annonce à ses disciples que bientôt ils ne le verront plus, et que bientôt après ils le verront de nouveau. Les disciples se demandent les uns aux autres ce que signifie cette parole. (16-18.) — 2° *Tristesse changée en joie.* Connaissant qu'ils allaient lui demander une explication, Jésus annonce à ses disciples qu'ils vont être affligés, tandis que le monde triomphera ; mais leur angoisse fera bientôt place à une joie pareille à celle que ressent la mère quand elle a donné le jour à l'enfant. Il les enverra, et personne ne pourra leur ôter la joie qu'ils éprouveront. (19-22.) — 3° *Promesse d'une pleine connaissance et d'un constant exaucement.* Quand ils seront de nouveau réunis avec leur Maître, les disciples n'auront plus à l'interroger. Le Père leur donnera, au nom de Jésus, tout ce qu'ils demanderont. Qu'ils demandent seulement, pour que leur joie soit parfaite. Jésus ne leur parlera plus par figures. Il ne priera plus pour eux, car ils seront en relation directe avec le Père, parce qu'ils ont aimé Jésus et ont cru qu'il est venu de Dieu. Jésus affirme de nouveau qu'il est venu du Père et retourne au Père. (23-28.) — 4° *Dernier avertissement et suprême encouragement.* Ses disciples déclarant comprendre le langage de Jésus et professant leur foi en sa divinité, Jésus les approuve, mais ajoute qu'ils vont le laisser seul. Toutefois il ne sera pas seul, car le Père sera avec lui. Il leur a dit ces choses, afin qu'ils aient la paix en lui. Ils auront des afflictions dans le monde ; mais qu'ils prennent courage : Jésus leur déclare qu'il a vaincu le monde. (29-33.)

Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus ; puis encore 16
un peu de temps, et vous me verrez, parce que je m'en vais au
Père [1]. — Quelques-uns de ses disciples se dirent donc les uns aux 17
autres : Que signifie ce qu'il nous dit : Encore un peu de temps, et
vous ne me verrez pas ; puis encore un peu de temps, et vous me
verrez ; et : Parce que je m'en vais au Père ? — Ils disaient donc : 18
Que signifie ce qu'il dit : Un peu de temps ? Nous ne savons de quoi
il parle [2]. — Jésus connut qu'ils voulaient l'interroger, et il leur dit : 19

1. Après les promesses concernant l'envoi du Saint-Esprit, Jésus revient au moment présent, à la pensée de sa mort. Il l'annonce par une parole énigmatique destinée à provoquer les réflexions des disciples, et qui eut vraiment cet effet. (v. 17.) Ils auraient pu comprendre ce mot : *Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus,* qui leur annonçait la mort si prochaine de leur Maître ; mais cette pensée, en apparence contradictoire : *encore un peu de temps, et vous me verrez, parce que je vais au Père,* devait leur paraître inexplicable. (v. 17.) Et pourtant, s'ils avaient bien saisi les paroles qui précèdent (v. 13-15), ce discours ne leur serait pas si obscur. Jésus, en effet, leur avait dit clairement que son élévation auprès du Père serait le moyen de leur envoyer cet Esprit divin qu'il leur promettait et par lequel ils le *reverraient,* en entrant dans une communion vivante avec lui. (7 : 39 ; 14 : 18, 19, 28 ; 16 : 7.) Il ne faut donc pas, avec quelques exégètes, placer ce *revoir* dont parle Jésus au moment de sa résurrection, ou même de son avènement au dernier jour, mais au jour de la Pentecôte. (Comp. 14 : 19, note.) Les mots : *parce que je m'en vais au Père,* sont omis dans *Sin., B, D.* Beaucoup de critiques les considèrent comme importés ici du v. 17. Mais on peut aussi penser, avec M. Godet, qu'ils ont été retranchés parce qu'on ne comprenait pas que Jésus parlait d'un revoir spirituel et que dès lors cette proposition : « Vous me verrez parce que je m'en vais » paraissait absurde.

2. Les disciples, sentant d'instinct que leur inintelligence est peu excusable après

Vous discutez entre vous sur ce que j'ai dit : Encore un peu de
temps, et vous ne me verrez plus, puis encore un peu de temps, et
20 vous me verrez. — En vérité, en vérité, je vous dis que vous pleu-
rerez et vous lamenterez, mais le monde se réjouira ; vous, vous se-
rez dans la tristesse, mais votre tristesse sera changée en joie [1]. —
21 La femme, quand elle enfante, éprouve de la tristesse, parce que
son heure est venue ; mais dès qu'elle a mis au monde le petit en-
fant, elle ne se souvient plus de son angoisse, à cause de la joie
22 qu'elle a de ce qu'un homme est né dans le monde [2]. — Vous donc
aussi, vous êtes maintenant dans la tristesse ; mais je vous verrai de
nouveau, et votre cœur se réjouira, et personne ne vous ravira votre
joie [3].

toutes les instructions qui précèdent, n'osent adresser à Jésus directement leurs questions. *Quelques-uns* d'entre eux se les communiquent *les uns aux autres* dans une espèce d'aparté. N'ayant point encore saisi ses enseignements sur sa mort, sur sa résurrection et sur l'effusion du Saint-Esprit, ils ne comprennent rien à ces deux termes opposés : *encore un peu de temps*, dont l'un devait soustraire leur Maître à leur vue, et l'autre le leur rendre. Ils devaient voir une contradiction irréductible dans ces paroles : *vous me verrez parce que je m'en vais*.... Ils concluent donc, non sans quelque impatience : *Nous ne savons de quoi il parle.* Ils ne le sauront, en effet, que lorsque l'œuvre du Sauveur sera accomplie et qu'ils auront reçu l'Esprit de lumière et de vie. Alors, leur prédication puissante prouvera qu'ils ont compris.

1. Jésus *connut*, par cette pénétration divine dont sa vie nous donne tant d'exemples (comp. 2 : 24, 25), que ses disciples voulaient l'interroger. Il les prévint en exprimant la question qui les arrêtait ; mais, au lieu de dérouler à leurs regards les événements prochains qui auraient expliqué sa parole du v. 16, il se contente de leur dire quelles impressions profondes ces événements feront sur eux. Durant les jours ténébreux de sa mort, ils *pleureront*, ils *se lamenteront*, tandis que *le monde*, s'imaginant avoir triomphé de la vérité et de la justice dont Christ était le témoin, *se réjouira*. Mais bientôt, au jour de la résurrection et surtout au jour de l'effusion de l'Esprit, toute leur *tristesse sera changée* en une *joie* d'autant plus grande, et que nul ne pourra leur ravir. (v. 22.)

2. Image saisissante par laquelle Jésus rend plus vive l'impression des paroles qu précèdent. Le point de comparaison à retenir, c'est, d'une part, cette *tristesse*, cette *angoisse*, dont une femme est saisie quand *son heure*, l'heure inopinée des douleurs, *est venue*. Et, d'autre part, *la joie* profonde qu'elle éprouve aux premiers signes de vie de ce *petit enfant* qu'elle possède. Jésus relève encore la dignité de cette joie de la mère : elle la ressent, parce que c'est *un homme* qu'elle a eu le privilège de *mettre au monde*. Cette belle image de la douleur qui fait place à la joie, Jésus l'a empruntée à l'Ancien Testament où elle est souvent employée. (Esa. 21 : 3 ; 26 : 17 ; 37 : 3 ; 66 : 7 ; Osée 13 : 13, etc.) — Quelques exégètes trouvent dans cette image la pensée que les souffrances et la mort de Jésus allaient être pour lui et pour les siens comme le douloureux enfantement de la vie nouvelle sur la terre ; une humanité nouvelle allait sortir du tombeau avec le Sauveur. Bien plus, Jésus aurait voulu peindre les douleurs de la repentance, de la mort du vieil homme, qui, pour les apôtres comme pour les croyants de tous les temps, serait le prélude indispensable de la régénération et de la naissance à cette vie nouvelle, qui est seule une source intarissable de joie. Dans la prédication, il peut être permis de tirer d'un texte de telles applications, qui ont leur part de vérité, mais, comme Jésus lui-même exprime ici clairement tout le sens qu'il donne à cette comparaison (v. 22), l'exégèse, pour rester sobre et vraie, ne doit pas aller au delà.

3. Jésus, plein de sympathie pour la *tristesse* de ses disciples, leur applique l'image qui précède et leur promet une *joie* que personne ne pourra jamais leur *ôter*. Le verbe est ici au présent (sauf

Et en ce jour-là vous ne m'interrogerez sur rien [1]. En vérité, en 23
vérité, je vous le dis, si vous demandez quelque chose au Père, il
vous le donnera en mon nom [2]. — Jusqu'à présent, vous n'avez rien 24
demandé en mon nom ; demandez, et vous recevrez, afin que votre
joie soit accomplie [3]. — Je vous ai dit ces choses en termes figu- 25
rés [4] ; l'heure vient où je ne vous parlerai plus en termes figurés,
mais où je vous annoncerai ouvertement ce qui concerne le Père [5].
— En ce jour-là, vous demanderez en mon nom, et je ne vous dis 26
pas que je prierai le Père pour vous, — car le Père lui-même vous 27
aime, parce que vous m'avez aimé, et que vous avez cru que je suis

dans *B, D,* qui ont le futur) : Personne ne vous *ôte* votre joie, parce que Jésus voit déjà en esprit ce jour prochain où ils la posséderont. La source de cette joie est tout entière dans la précieuse promesse : *je vous verrai de nouveau.* Jésus venait de dire (v. 16, voir la note) : *vous me verrez ;* il dit maintenant : *je vous verrai,* deux expressions de la même pensée, qui indiquent une réunion complète de part et d'autre. — Quand cette promesse sera-t-elle accomplie ? Au jour de la résurrection de Jésus, comme le pensent quelques interprètes ? Sans doute, alors les disciples le reverront et en auront de la joie ; sans doute aussi, c'est la résurrection et la glorification du Sauveur qui rendront possible l'envoi du Saint-Esprit (v. 7, note) ; mais ce n'est qu'au jour de la Pentecôte que la promesse sera pleinement accomplie. C'est ce que prouve, avec évidence, le v. 23.

1. *En ce jour-là* signifie : depuis le jour où ils auront reçu la lumière et la vie de l'Esprit. Alors ils ne sentiront plus le besoin de l'*interroger* sur tous les sujets, comme ils l'avaient fait jusqu'ici (comp. v. 19), parce que leur connaissance de la vérité sera suffisante pour leur permettre de saisir le salut et de l'annoncer à d'autres. « Le discours de Pierre (Act. 2 : 14 et suiv.) est un vivant témoignage de cette divine assurance que Jésus leur promet ici. » *Meyer.*

2. Autre grâce immense qui sera le fruit de l'Esprit dans la vie des disciples : leurs prières seront toujours exaucées, parce que *s'ils demandent quelque chose au Père, il le leur donnera au nom de Jésus.* (Voir, sur cette expression, 14 : 13, note.) — Le texte reçu porte : *tout ce que vous demanderez au Père en mon nom.* (*A, D,* vers.) Cette construction de la phrase paraît avoir été adoptée sous l'influence des v. 24, 26 ; 14 : 13. C'est pourquoi les éditeurs et interprètes modernes préfèrent la leçon de *Sin., B, C.* Elle signifie que Dieu exaucera leurs prières pour l'amour de Jésus. (14 : 26, note.)

3. *Jusqu'à présent* les disciples priaient, sans doute ; mais ils ne *demandaient pas au nom de Jésus,* parce qu'ils n'avaient pas encore reconnu en lui l'unique médiateur entre Dieu et les hommes. Mais quand il aura achevé son œuvre, quand il sera glorifié, quand il vivra dans leur cœur par le Saint-Esprit, alors ils prieront *en son nom* (14 : 13, 14, note), et Jésus leur réitère ici la promesse qu'ils *recevront* toutes les grâces demandées et que *leur joie sera accomplie.* (15 : 11 ; 17 : 13.) Alors sera réalisée pour eux la belle image du vers. 21 et la promesse qui suit. (v. 22.)

4. *Ces choses* sont celles que Jésus leur a dites relativement à son départ et à l'envoi du Saint-Esprit, par lequel ils le reverront. (v. 16 et suiv.) Ce sont aussi les prédictions des souffrances qu'ils auront à endurer dans cette crise prochaine. (v. 20 et suiv.) Il en avait parlé *en langage figuré* (gr. *en similitudes, proverbes,* 10 : 6), c'est-à-dire en employant les termes de « maison du Père, » — « chemin, » — « revenir, » — « revoir, » — « faire sa demeure, » au sens spirituel. Il ne pouvait s'exprimer autrement alors ; car, d'une part, les disciples étaient incapables de comprendre les choses de l'Esprit avant de l'avoir reçu ; et, d'autre part, s'il leur avait dit clairement tout ce qui allait lui arriver, ou ils auraient refusé d'entrer dans sa pensée (Math. 16 : 22), ou ils en auraient été accablés. Il a épargné leur faiblesse ; et c'est ainsi qu'en tout temps il conduit les âmes par degrés, selon leurs besoins, avec la sagesse et la tendresse d'un père.

5. C'est-à-dire *en termes propres* (11 : 14), *ouvertement. L'heure* où il en sera

28 sorti d'auprès de Dieu[1]. — Je suis sorti d'auprès du Père, et je suis
venu dans le monde ; de nouveau je laisse le monde, et je vais au
Père[2].
29 Ses disciples disent : Voici, maintenant, tu parles ouvertement et
30 tu ne te sers pas de termes figurés[3] ; — maintenant, nous savons que
tu sais toutes choses, et que tu n'as pas besoin que personne t'inter-
roge ; c'est pour cela que nous croyons que tu es venu de Dieu[4]. —
31, 32 Jésus leur répondit : Maintenant vous croyez[5] ! — Voici, l'heure

ainsi est celle de l'effusion du Saint-Esprit sur les disciples. A sa vive lumière, ils connaîtront le Père tel qu'il s'est révélé en son Fils et découvriront tout le mystère de la rédemption accomplie par sa miséricorde infinie. (Comp. v. 13, notes.)

1. Nouvelle assurance donnée aux disciples que leurs prières seront exaucées : éclairés par l'Esprit, ils *demanderont au nom de Jésus* à un *Père* qui *les aime* comme ses enfants. « Il vous aime, donc il vous exauce. » *Bengel.* Ils sont entrés dans ce rapport intime et filial avec Dieu, parce qu'*ils ont aimé* le Sauveur et *ont cru* sa divine origine. — Ce rapport de confiance et d'amour entre le croyant et Dieu est rendu tellement immédiat par le Saint-Esprit (Rom. 8 : 15), que l'intercession du Sauveur n'est plus nécessaire ; Celui-ci a achevé son œuvre de rédemption et de réconciliation pour l'homme qui l'*a aimé* et qui est *aimé* du *Père lui-même.* De là cette parole qui étonne au premier abord : *Je ne vous dis pas que je prierai le Père pour vous.* Ceci n'est point en contradiction avec les paroles qui affirment la médiation permanente du Sauveur et nous le montrent remplissant toujours son office de souverain sacrificateur auprès de Dieu. (14 : 16 ; 17 : 9 ; Rom. 8 : 33 ; Hébr. 7 : 25 ; 1 Jean 2 : 1.) En effet, l'intercession de Jésus a précisément pour but d'introduire les âmes dans ce rapport intime avec Dieu qu'il vient de décrire ; quand ce rapport est établi, et dans la mesure où il est maintenu par le Saint-Esprit, la prière des enfants de Dieu monte immédiatement au cœur de leur Père céleste. (Hébr. 4 : 16.) « Il ne dit pas qu'il priera, car tant qu'ils sont dans l'état normal de fidélité, ils n'en auront pas besoin ; il prie alors *par* eux, non *pour* eux. » *Godet.* Comp. ce que nous avons dit de la prière *au nom* de Jésus, 14 : 14, note.

2. Jésus répète la dernière parole du verset précédent et déclare de nouveau solennellement, pour affermir la foi des disciples, qu'*il est sorti d'auprès du Père,* (*B, C* portent : *hors du Père,* « leçon qui a une saveur dogmatique trop prononcée pour être la vraie, » dit M. Godet) et qu'il est *venu dans le monde,* et que maintenant, il *laisse de nouveau le monde* pour *aller au Père.* C'est là une révélation lumineuse de sa préexistence et de son retour dans la gloire, ou, comme s'exprime Meyer, « un résumé simple et grand de toute sa vie personnelle. » Comp. 8 : 42 ; 13 : 1.) Par ces paroles, Jésus revient à la première pensée de tout ce discours. (v. 16 et suiv.)

3. Gr. *tu ne dis aucune similitude.* Comp. v. 25, première note.

4. Les dernières paroles du Sauveur ont fait, sur l'esprit des disciples, une impression profonde ; ils ont compris enfin, dans une certaine mesure, ce que leur Maître leur révélait sur sa personne ; ils professent unanimement leur foi, qui venait de recevoir une lumière si vive. Chacun des termes dont ils se servent relève des paroles mêmes que Jésus venait de prononcer. C'est d'abord la promesse du Maître (v. 25) que les disciples considèrent comme déjà accomplie ; c'est ensuite la conviction que Jésus *sait toutes choses* et qu'ils n'ont plus besoin de *l'interroger*, parce qu'il a connu les pensées de leur cœur et répondu spontanément à toutes les questions qu'ils voulaient lui adresser (v. 19-23) ; c'est enfin la confession de leur foi à la grande révélation sur l'origine divine du Sauveur (v. 28) : *nous croyons que tu es venu de* (gr. *sorti de la part de*) *Dieu.* Et tout cela n'est pas remis à l'avenir, mais existe actuellement dans leur cœur : *maintenant*, deux fois répété.

5. Parole pleine d'indulgence et d'amour, par laquelle Jésus, avec une joie profonde, approuve et encourage la sincère profession de la foi de ses disciples. Seulement, il y ajoute un sérieux avertissement pour les porter à la vigilance. (v. 32.) — De nombreux exégètes et plusieurs éditeurs

vient, et elle est déjà venue, où vous serez dispersés, chacun de son côté, et où vous me laisserez seul ; mais je ne suis pas seul, parce
que le Père est avec moi [1]. — Je vous ai dit ces choses afin qu'en moi 33
vous ayez la paix ; dans le monde, vous avez de l'affliction ; mais prenez courage, j'ai vaincu le monde [2].

3. *La prière sacerdotale de Jésus-Christ.*

1-26. Jésus prie pour lui-même, pour ses apôtres, pour tous ceux qui croiront en lui. — 1° *Jésus demande à son Père de le glorifier, comme il a glorifié son Père dans toute son œuvre. — a) Le Fils demande à être glorifié pour glorifier le Père.* Levant les yeux au ciel, Jésus prie son Père de le glorifier, dans cette heure solennelle, afin qu'il puisse le glorifier à son tour, selon le pouvoir qu'il a reçu, en communiquant aux croyants la vie éternelle, cette vie qui se trouve dans la connaissance

du texte font de cette parole de Jésus une question : *Croyez-vous maintenant ?* Cette question exprimerait le doute. Jésus considérerait la profession de foi des disciples comme prématurée et les avertirait de leur défection imminente. (v. 32.) Mais cette interprétation ne tient aucun compte des paroles pleines de paix et d'encouragement qui terminent ce discours (v. 33), ni du fait que, dans la prière sacerdotale qui suit immédiatement, Jésus rend à la foi de ses disciples un témoignage plein de confiance. (17 : 8.) Aussi Lücke, Meyer, Stier, Ebrard, MM. Weiss et Godet expliquent-ils ce passage dans le sens que nous lui avons donné.

1. Cette prédiction, toute semblable à celles que nous trouvons dans les autres évangiles (Math. 26 : 31 ; Marc 14 : 27), et qui allait s'accomplir dans la nuit même (Math. 26 : 56), n'est point en opposition avec la parole qui précède ; car, si la foi des disciples supporta mal le rude choc qui allait les atteindre, cette foi ne défaillit point, parce que Jésus la soutint par sa prière. (Luc 22 : 32.) Mais cet avertissement était destiné à provoquer dans l'âme des disciples la défiance d'eux-mêmes, la vigilance, la prière ; par ces moyens, ils auraient pu prévenir une chute profonde et douloureuse. — Avec quelle tristesse Jésus dut prononcer cette parole : *Vous me laisserez seul !* Cette tristesse concernait ses pauvres disciples plus que lui-même ; car, quant à lui, la solitude profonde où il allait se trouver sera remplie par la présence et l'amour de son *Père* qui était toujours *avec lui.* (8 : 29.) Par ces remarquables paroles, Jésus nous révèle « la conscience calme et claire qu'il avait de la protection paternelle de Dieu, même au milieu de l'abandon des hommes. » *Meyer.* Le même exégète fait observer que ces paroles ne sont point en opposition avec le sentiment momentané que Jésus éprouva sur la croix. (Math. 27 : 46.) Heureux le disciple de Jésus qui, dans l'abandon et la souffrance, peut redire avec lui : *Je ne suis pas seul, parce que le Père est avec moi !*

2. Malgré le douloureux avertissement qu'il a dû leur donner (v. 32), les dernières paroles de Jésus à ses disciples sont des paroles de paix, de courage, de victoire ! Tout ce qu'il leur a *dit* jusqu'ici (*ces choses*), tous ces derniers discours des chapitres 14 à 16 n'avaient d'autre but que celui-ci : *qu'en moi vous ayez la paix.* La *paix*, la paix du cœur, ce bien suprême avec lequel aucun homme ne peut être malheureux, la paix, toujours puisée *en moi*, dans une communion intime et vivante avec moi, tel est l'héritage que je vous laisse. (14 : 27.) Il y a, il est vrai, un redoutable adversaire de cette paix : *le monde*, ce monde ennemi de Dieu et de sa vérité, ce monde au milieu duquel je vous laisse, là *vous avez de l'affliction.* Verbe au présent, selon *Sin.*, *B*, *A*, *C*, *majusc.*, parce que le cœur sympathique de Jésus voit déjà ses chers disciples au milieu des souffrances qui allaient fondre sur eux. Mais *prenez courage*, *moi j'ai vaincu le monde.* Il y a un accent de triomphe dans ce mot, *moi*, que Jésus oppose à la faiblesse des disciples, et dans ce verbe au parfait, *j'ai vaincu.* Jésus voit sa victoire sur le monde déjà accomplie par sa mort, par sa résurrection, par sa gloire. (Comp. 12 : 31 ; 13 : 31.) C'est là que les disciples puise-

du seul vrai Dieu et de son envoyé Jésus-Christ. (1-3.) — b) *L'œuvre achevée, la gloire divine recouvrée.* Jésus a achevé l'œuvre que le Père lui a confiée ; il demande à son Père de lui rendre la gloire qu'il possédait auprès de lui avant la création. (4, 5.) — 2° *Jésus prie pour ses apôtres et demande au Père de les garder et de les sanctifier.* — a) *Jésus prie pour ceux que le Père lui a donnés, non pour le monde.* Il constate qu'il leur a fait connaître le nom de son Père, qu'ils ont reçu son enseignement et cru son origine et sa mission divines. Il ne prie que pour ceux que Dieu lui a donnés, parce qu'ils appartiennent à Dieu (toutes choses d'ailleurs sont communes entre le Père et lui) ; Jésus est glorifié en eux. (6-10.) — b) *Père, garde-les!* Envisageant son départ et leur abandon au milieu du monde, Jésus prie Dieu de les garder dans une unité semblable à celle qui existe entre Dieu et lui. Le motif de cette requête est qu'il ne pourra plus les garder, comme il les a gardés tous, à l'exception de celui dont l'Ecriture annonçait la perdition. Au moment de les quitter, il prononce cette prière pour leur donner une joyeuse assurance. (11-13.) — c) *Père, sanctifie-les !* Séparés du monde par la parole divine qu'ils ont reçue de Jésus, ils sont exposés à la haine du monde. Jésus ne demande pas à Dieu de les retirer du monde, mais de les préserver du mal. Pas plus que lui, ils ne sont du monde. Il prie son Père de les sanctifier par la vérité, qui est la Parole de Dieu. Il les envoie, comme le Père l'a envoyé, et il se sanctifie lui-même pour eux, afin qu'ils soient vraiment sanctifiés. (14-19.) — 3° *Jésus demande pour tous les croyants qu'ils soient un en lui et en son Père.* — a) *L'unité des croyants dans le Père et le Fils.* Jésus prie pour tous ceux qui seront amenés à la foi par la parole des apôtres : qu'ils soient unis entre eux comme il est uni lui-même au Père, et cela pour amener le monde à croire à la mission divine du Sauveur. (20, 21.) — b) *La participation des croyants à la gloire du Fils.* Jésus a fait don aux siens de la gloire qu'il avait reçue du Père, afin de créer entre eux une unité parfaite, fondée sur leur communion avec Jésus et sur la communion de Jésus avec Dieu ; cette unité révélera au monde la mission de Jésus et l'amour dont Dieu a aimé les croyants. La volonté que Jésus exprime à son Père, c'est que les croyants, réunis avec lui, contemplent la gloire que le Père lui a donnée. (22-24.) — c) *Motifs qui justifient ces requêtes.* Jésus en appelle à la justice de son Père : tandis que le monde n'a point connu Dieu, lui l'a connu, et ses disciples ont cru à sa mission. Il leur a fait connaître le nom de Dieu et le leur fera connaître encore, afin que l'amour dont le Père a aimé son Fils avant la création se reporte sur eux, et que lui aussi, le Sauveur, soit en eux. (25, 26.)

XVII Jésus dit ces choses ; et, levant les yeux au ciel, il dit[1] : Père,

ront toujours le *courage* que ces paroles devaient leur inspirer. (Rom. 8 : 37 ; 2 Cor. 4 : 7-11, 16-18, 37-39, et ailleurs.)

1. Jésus a achevé les discours qui devaient préparer les disciples à son départ, à sa glorification, à une communion invisible et spirituelle avec lui ; il les a terminés par ce mot triomphant : « J'ai vaincu le monde ! » (16 : 33.) Et maintenant, *levant les* (gr. *ses*) *yeux au ciel* (texte reçu : *il leva... et dit*), il s'adresse à son Père, et il prie. Il prie à haute voix, au milieu de ses disciples (v. 13), et quelle prière ! Prière ardente, et pourtant sereine, dans laquelle, comme le dit Luther, Jésus répand en présence de Dieu et de ses disciples le dernier fond de son âme. « Il n'y a, ni dans l'Ecriture, ni dans les littératures des peuples, rien qui égale la simplicité et la profondeur, la grandeur et l'intimité de cette prière. » *Luthardt.* Quelle impression ne dut-elle pas laisser dans le cœur des disciples ! Il n'est point étonnant qu'elle soit restée gravée dans l'âme de Jean et qu'il ait pu nous la conserver fidèlement. Tout, en effet, dans cette inimitable prière, est en parfaite harmonie avec la situation et avec les besoins de l'âme de Jésus et de ses disciples. On l'a appelée Prière sacerdotale, parce qu'en la prononçant Jésus fait acte de souverain sacrificateur : il va s'offrir à Dieu comme une oblation sainte (v. 19), et il prélude à ce sacrifice en intercédant

l'heure est venue[1], glorifie ton Fils, afin que ton Fils te glorifie[2], —
selon que tu lui as donné puissance sur toute chair, afin qu'à tous 2
ceux que tu lui as donnés il donne la vie éternelle[3]. — Or c'est ici 3
la vie éternelle, qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui
que tu as envoyé, Jésus-Christ[4]. — Je t'ai glorifié sur la terre ; j'ai 4

pour ses disciples et pour toute son Eglise.

1. *Père*, dit Jésus, et ce nom, qui est sa consolation suprême en présence de la mort (Marc 14 : 36), il le prononce six fois, avec amour, dans cette prière. Ses disciples apprirent de lui à considérer Dieu comme un Père, car, quoique Dieu fût son Père dans un sens unique et exclusif, il les a pourtant autorisés à invoquer Dieu sous ce beau et doux nom (Math. 6 : 9), parce que, rachetés par lui, ils ont reçu l'adoption et sont devenus des enfants de Dieu. (Rom. 8 : 15 ; Gal. 4 : 6.) — *L'heure est venue*, l'heure de la mort, qui sera bientôt suivie de la gloire. (12 : 23 ; 13 : 1.) Tant que cette heure marquée par la volonté souveraine de Dieu n'était pas venue, les adversaires étaient impuissants à rien entreprendre contre Jésus (7 : 30) ; mais maintenant il va se livrer volontairement à eux.

2. La première chose que demande le Sauveur, c'est sa *glorification*. Et ce qu'il entend par là, il le dit clairement (v. 5), c'est sa réintégration dans la gloire éternelle. Mais ce n'est pas, avant tout, pour lui-même qu'il redemande cette gloire ; ici, comme toujours, son motif suprême est la gloire de Dieu ; c'est pourquoi il se hâte d'ajouter : *afin que ton* (*Sin.*, *B*, *C* : *le*) *Fils te glorifie*. Sans doute Jésus avait glorifié Dieu dans toute sa vie (v. 4) ; mais ce n'est qu'après être rentré dans la plénitude de sa puissance divine qu'il pourra, en manifestant les attributs divins de la toute-puissance et de la toute-présence (Math. 28 : 18, 20), achever son œuvre par l'envoi du Saint-Esprit et par l'établissement de son règne dans le monde. (7 : 39, note ; 13 : 31, 32, note.)

3. Ce verset doit être rattaché étroitement au précédent, car il renferme la raison de ce que Jésus demande : Glorifie ton Fils, afin que ton Fils te glorifie, *selon que* ou *en tant que tu lui as donné puissance* et *autorité* (le mot grec a les deux sens) *sur toute chair*, c'est-à-dire sur toute la race déchue d'Adam. L'expression hébraïque *toute chair*, employée par Jean dans ce seul passage, a quelque chose de solennel. Le Fils de Dieu a reçu, avec sa mission divine, cette puissance, cette autorité sur tous les hommes, car c'est à lui, à lui seul que le Père a confié la tâche de sauver le monde perdu. (Comp. 13 : 3.) Mais, pour exercer cette puissance divine, il faut que le Fils de Dieu soit glorifié ; de là sa prière. — L'intention miséricordieuse de Dieu, en conférant au Sauveur ce pouvoir sur notre humanité, a été *qu'il donne la vie éternelle*, à qui ? *à tous ceux* que le Père *lui a donnés*. Depuis Augustin plusieurs exégètes ont vu dans ces derniers mots l'idée de la prédestination divine ; cette doctrine est étrangère à notre évangile. Pour le sens de l'expression, voir 6 : 37, 44, 45, notes. — Dans ce qui précède, nous avons laissé indécise une question sur laquelle les exégètes diffèrent. La proposition *selon que tu lui as donné* se rapporte-t-elle à celle-ci : *glorifie ton Fils*, ou à la suivante : *afin que ton Fils te glorifie ?* Meyer, M. Weiss et d'autres sont pour la première de ces liaisons, M. Luthardt pour la seconde. Mais, comme la glorification du Fils n'a d'autre but que la gloire du Père et que c'est là en quelque sorte une seule et même gloire, ne peut-on pas rapporter à l'une et à l'autre ce *don* qui a été fait au Fils, et en vertu duquel il exerce la souveraineté sur l'humanité entière ? (Comp. Eph. 1 : 22.)

4. *La vie éternelle*, que Jésus donne (v. 2), nul ne doit la chercher en dehors de Dieu et de Christ ; Jésus dit, dans cette parole profonde, en quoi elle consiste. Pour comprendre ce verset, il faut, avant tout, se souvenir que, dans le style de l'Ecriture et en particulier dans celui de Jean, *connaître* n'est point un acte purement et froidement intellectuel, mais un rapport plein de confiance et d'amour avec l'être connu, une communion du cœur avec lui. (1 Cor. 8 : 2, 3 ; 13 : 12 ; 1 Jean 2 : 3, 4 ; 4 : 8.) Dès lors, *connaître le seul vrai Dieu et Celui qui l'a envoyé, Jésus-Christ*, n'est pas seulement la condition ou le moyen de parvenir à la vie éternelle, *c'est cette vie éternelle* elle-même, naissant et grandissant dans l'âme dès ici-bas, pour s'épanouir un jour

5 achevé l'œuvre que tu m'as donnée à faire[1] ; — et maintenant, glo-
rifie-moi, toi, Père, auprès de toi-même, de la gloire que j'avais au-
près de toi avant que le monde fût[2].
6 J'ai manifesté ton nom aux hommes que tu m'as donnés du monde ;

dans la perfection du ciel. Et il faut bien remarquer que nous n'avons point ici une définition dogmatique de Dieu ; le qualificatif *seul vrai* Dieu n'oppose point Dieu aux fausses divinités (Meyer et d'autres) ; Jésus ne polémise pas, il prie, il adore ; et il confesse que ce Dieu est en lui-même le seul vrai, le seul qui réalise en son essence l'idée même du Dieu absolu, le seul dont la connaissance soit la vie éternelle. — Mais comment ce Dieu peut-il être *connu* des hommes ? Uniquement en *celui qu'il a envoyé* (16 : 27, 28), en qui il s'est pleinement révélé, *Jésus-Christ*. — Les sociniens ont abusé de ce passage, en particulier du qualificatif : *seul vrai Dieu*, appliqué au Père, pour en tirer des conclusions contre la divinité de Jésus-Christ. Ils oublient que si Celui qui se nomme ici même à côté de Dieu, qui déclare que le connaître est la vie éternelle, ne participait pas à la plénitude de la divinité, son langage ressemblerait grandement à un blasphème. — D'autre part, quelques exégètes (Lücke, de Wette, Weiss) trouvent étrange que Jésus parle de lui-même à la troisième personne, et en énumérant tous ses titres : *Celui que tu as envoyé*, *Jésus-Christ*, et ils mettent sur le compte de l'évangéliste un langage qui leur paraît peu approprié à la situation. Mais d'abord, Jésus, dans l'émotion de son âme, a commencé sa prière par ces mots solennels (à la troisième personne) : glorifie *ton Fils !* et ce n'est qu'au v. 4 qu'il revient à dire : *Je* t'ai glorifié sur la terre. Et quant à ce double nom : *Jésus-Christ*, solennellement prononcé à dessein, il ne faut pas oublier, comme l'observe Meyer, que Jésus, parlant hébreu, en faisait ressortir la haute signification : Jésus, *Sauveur*, et Christ, *Messie*. Qu'y a-t-il là qui ne soit à sa place dans la prière du Fils de Dieu ? Dieu et Jésus-Christ, double objet de la *connaissance* religieuse, sont inséparables ; Jésus-Christ, c'est la divinité manifestée à l'homme et destinée à devenir en lui la vie éternelle. (Comp. 1 : 18 ; 6 : 46, 47 ; 14 : 7, 9.)

1. Ces paroles motivent la demande d'être glorifié que Jésus va réitérer. (v. 5, comp. v. 1.) Il a, en effet, pleine conscience d'*avoir glorifié Dieu sur la terre* par ses paroles, par ses œuvres, par sa vie tout entière ; et maintenant, au moment où il va couronner par ses souffrances et le sacrifice de lui-même l'*œuvre que* Dieu lui *a donnée à faire*, il considère cette œuvre comme déjà *achevée*. C'est ainsi qu'ailleurs, dans la certitude de sa victoire, il l'anticipe comme déjà réalisée. (12 : 23 ; 13 : 31 ; 16 : 33.)

2. *Maintenant* que mon œuvre est achevée, *glorifie-moi*, *toi*, *Père*. Ces mots correspondent à ceux-ci du v. 4 : *Je t'ai glorifié*. Ce rapprochement trahit en Jésus le sentiment d'une juste rétribution qui lui est due. C'est le sens du *c'est pourquoi* dans Philip. 2 : 9. — Les termes par lesquels Jésus désigne cette *gloire* qu'il redemande à son Père renferment toute une révélation sur sa personne, sur sa préexistence, sur l'état divin où il va rentrer. Cette gloire, il *l'avait*, la possédait *auprès de Dieu*, *avant que le monde fût*. Il participait complètement aux perfections divines et à la félicité du ciel. Paul caractérise cet état en disant : « Il était en forme de Dieu » (Philip. 2 : 6), et notre évangéliste nous le révèle dès les premiers mots de son livre : « Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu. » (1 : 1.) Cette gloire qu'il possédait, Jésus s'en était dépouillé par son incarnation, en prenant la « forme de serviteur » (Philip. 2 : 7), et maintenant il demande à Dieu de lui en rendre la pleine possession. Nous savons comment il fut exaucé. (Eph. 1 : 20-23 ; Philip. 2 : 9-11 ; 1 Tim. 3 : 16.) Dieu mit ainsi sur le sacrifice de son Fils, aux yeux du monde entier, le sceau de son approbation divine. Dès lors, le Sauveur, possédant « la toute-puissance au ciel et sur la terre, » poursuivra son œuvre jusqu'à son parfait achèvement ; et notre humanité, rendue en lui à sa glorieuse destination, sera assise à la droite du Père dans les lieux célestes. (Eph. 2 : 6 et suiv.) — Quand notre évangéliste nous dit que les disciples de Jésus ont pu « contempler sa gloire » déjà ici-bas, lorsqu'il était dans son état d'humiliation (1 : 14, notes), cette affirmation n'est pas contredite par les grandes paroles qu'il rapporte ici, car la gloire qui se manifestait dans l'existence humaine de

ils étaient à toi, et tu me les as donnés, et ils ont gardé ta parole[1].
— Maintenant ils ont connu que tout ce que tu m'as donné vient de 7
toi, — parce que je leur ai donné les paroles que tu m'as données, 8
et ils les ont reçues ; et ils ont connu véritablement que je suis sorti
d'auprès de toi, et ils ont cru que tu m'as envoyé[2]. — Moi, je 9
prie pour eux ; je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que
tu m'as donnés, parce qu'ils sont à toi[3]. — Et tout ce qui est à moi 10

Jésus différait, sous plus d'un rapport, de la gloire qu'il devait recouvrer auprès du Père.

1. Les versets 6-8, que plusieurs exégètes considèrent comme appartenant encore à la prière de Jésus pour lui-même et pour son œuvre (v. 1, note), sont plutôt la transition à sa prière pour les apôtres. Le Sauveur y exprime à leur sujet une appréciation rassurante : ils sont, par l'effet de l'enseignement qu'il leur a donné et de l'action qu'il a exercée sur eux, bien préparés à recevoir les grâces qu'il va demander en leur faveur. D'abord, il leur *a manifesté le nom de Dieu*. Ils le connaissaient sans doute, ce nom, puisqu'ils étaient de pieux Israélites ; mais comme dans le style de l'Ecriture *le nom* de Dieu représente tout l'ensemble des perfections divines (Math. 6 : 9, 3e note), Jésus veut dire qu'il leur a révélé Dieu, sa miséricorde, sa sainteté, son amour, d'une manière beaucoup plus complète et intime. Ce qui lui a permis de leur accorder une telle révélation, c'est, en second lieu, que Dieu, *à qui ils appartenaient* par l'œuvre de sa grâce et par les dispositions de leur cœur, les a tirés *du monde* (15 : 19) et *donnés* au Sauveur. (Voir, sur le sens de ces paroles, 6 : 37, 44, 45, notes.) Enfin, cette double œuvre de Dieu et du Sauveur a eu, dans les disciples, ce beau résultat : *Ils ont gardé ta parole* dans leur cœur et leur vie. Jésus dit : *ta parole*, parce qu'il regarde ses enseignements comme étant ceux de Dieu même. (v. 8 ; 7 : 16 ; 12 : 49.)

2. Jésus continue à rendre témoignage aux effets de son œuvre dans les disciples. 1o *Maintenant* déjà, *ils ont connu* (verbe au parfait, fait accompli et permanent) que tous les *dons* déployés par le Sauveur dans son enseignement (12 : 49) et dans ses œuvres (5 : 36) *venaient de Dieu*. 2o Ils sont arrivés à cette connaissance *parce que* Jésus ne leur a donné que les *paroles* qu'il recevait de Dieu et qu'eux, de leur côté, *ils les ont reçues* dans leur cœur par la foi. (Ici comme toujours, action de Dieu et action de l'homme dans l'œuvre du salut.) 3o De cette connaissance et de cette foi relatives à la parole divine sont nées dans le cœur des disciples la connaissance et la foi relatives à la personne de leur Maître et à son origine divine : ils ont *connu* et *cru* qu'il est *sorti d'auprès de Dieu* et que c'est Dieu qui *l'a envoyé*. (Comp. 6 : 69.) Les voilà donc bien préparés à recevoir les grâces nouvelles que Jésus va demander pour eux.

3. Gr. *Moi, c'est pour eux que je prie ; moi*, ton bien-aimé, que tu exauces toujours (11 : 42), *pour eux que tu m'as donnés et qui sont à toi*. Quel plaidoyer intime et plein d'amour ! Comment ne serait-il pas entendu ? Mais, en outre, Jésus dit à Dieu que, dans ce moment suprême, eux seuls remplissent sa pensée et que c'est pour eux seuls qu'il prie, *non pour le monde*. Méconnaissant le sens si simple et si intime de cette parole, plusieurs exégètes y ont vu une exclusion absolue et une condamnation du monde. Cette opinion est en contradiction directe avec l'esprit et l'exemple de Jésus, qui nous ordonne de prier même pour ceux qui nous outragent et nous persécutent (Math. 5 : 44), et qui lui-même pria pour ses bourreaux. (Luc 23 : 34.) Dans la prière sacerdotale même, il comprend *le monde* parmi ceux qui, un jour, le connaîtront. (v. 21.) Luther fait une distinction entre « les hommes qui doivent être convertis du milieu du monde et pour lesquels il faut prier, et *le monde* tel qu'il est, tel qu'il se montre, l'ennemi et le persécuteur de l'Evangile ; or pour ce monde-là, Jésus ne nous dit pas de prier, pas plus qu'il ne prie lui-même. » Mais une telle distinction est pour nous parfaitement illusoire parce que, dans notre ignorance, nous ne pouvons pas tracer avec certitude la ligne de démarcation entre amis et ennemis du Christ. (Math. 13 : 29.) Et même si nous le pouvions, la conclusion qu'en tire Luther serait fausse. De son côté, Calvin admet que « nous, nous devons prier pour tous les hommes créés à l'image de Dieu, mais que la prière de Jésus-Christ, ici rapportée,

est à toi, et ce qui est à toi est à moi, et je suis glorifié en eux [1]. —
11 Et je ne suis plus dans le monde ; mais eux sont dans le monde ; et
moi, je vais à toi. Père saint, garde-les en ton nom, eux que tu m'as
12 donnés, afin qu'ils soient un, comme nous [2]. — Quand j'étais avec

avait une raison spéciale que nous ne pouvons pas imiter : il ne prie pas dans le simple sens de la foi et de la charité, mais comme au sein du sanctuaire céleste, et ayant sous les yeux les jugements de son Père qui nous sont cachés aussi longtemps que nous marchons ici-bas par la foi. » Ce serait certainement là le sens le plus naturel de cette parole de Jésus, s'il fallait y chercher une révélation des mystères du salut ; mais nous admettons, avec la plupart des commentateurs modernes, que Jésus, en s'exprimant ainsi, a voulu seulement rendre plus intense sa supplication actuelle pour ses disciples, qui lui apparaissent bien différents du monde, en ce qu'*ils sont à Dieu* et que Dieu *les lui a donnés*. Cette dernière pensée, qui inspire sa requête, explique la restriction : *non pour le monde*, car, remarque M. Godet, « il ne peut faire appel à Dieu pour le monde, comme pour un être précieux qui lui appartient. »

1. Cette pensée que le Père lui a donné ses disciples, qui sont ainsi au Père aussi bien qu'à lui (v. 9), conduit Jésus à une affirmation plus générale qui constitue un nouvel argument pour que sa prière en faveur des siens soit exaucée. Tous les trésors de puissance et d'amour, de grâce et de vérité qui sont à Dieu sont aussi au Sauveur ; qu'y a-t-il donc qu'il ne puisse obtenir pour les siens ? Ces paroles proclament l'unité absolue et essentielle du Père et du Fils. (Comp. 10 : 28-30.) « Ce serait peu de chose, s'il disait simplement : *Tout ce qui est à moi est à toi ;* car cela, chacun peut le dire ; mais qu'il affirme l'inverse et dise : *Tout ce qui est à toi est à moi*, c'est ce qu'aucune créature ne peut prétendre devant Dieu. » *Luther.* — Les disciples sont dignes des grâces demandées pour eux, non seulement parce qu'ils sont au Sauveur comme ils sont à Dieu, mais parce que le Sauveur *a été* et *est glorifié en eux* (verbe au parfait). Il est glorifié déjà en ce qu'ils ont cru en lui et l'ont aimé (de là ce mot *en eux*) ; et il le sera dans le monde par leur témoignage et par toute leur vie.

2. *Garde-les* et conduis-les à l'éternelle *unité* du Père et du Fils ! Tel est maintenant le grand objet de la prière que Jésus prononce pour les disciples et qui s'étend jusqu'au v. 19. Mais avant de demander cette grâce immense, Jésus exprime le profond besoin qu'ils en ont, parce qu'il va les quitter et les laisser sans lui dans ce *monde* ennemi de Dieu et de son règne, où ils rencontreront à chaque pas de nouveaux dangers. « Jésus n'est plus avec eux, dans le monde, pour les garder, et il n'est pas encore auprès de Dieu, pour pouvoir les protéger du sein de sa gloire céleste. Il y a là un intervalle douloureux, durant lequel son Père doit se charger de ce soin. » *Godet.* — *Père saint*, dit Jésus avec le sentiment profond que la *sainteté* de Dieu, son éternelle vérité, son immuable amour, est l'opposé absolu du mensonge et de la corruption qui règnent dans le *monde*, et dont Dieu préservera les siens en les rendant participants de cette sainteté par son Esprit. — Garde-les *en ton nom :* ce nom est l'expression de toutes les perfections que Dieu déploiera en leur faveur pour les préserver du mal. Sa fidélité est engagée à les garder jusqu'à la fin. *Eux que tu m'as donnés* (v. 9.) : avec quel amour Jésus les désigne ainsi, pour la seconde fois ! — Enfin, le but suprême de cette ardente supplication est que les disciples, tous les disciples de Jésus, soient amenés à cette *unité* sainte de la vie divine et de l'amour, qui est celle du Père et du Fils. Le péché a divisé les hommes en les séparant de Dieu, leur centre et leur lien ; l'œuvre et la gloire de la rédemption opérée par Jésus-Christ, c'est d'élever notre humanité jusqu'à l'unité que le Fils possède avec son Père. Jésus nous y introduit en nous communiquant l'Esprit d'amour qui l'unit au Père, et c'est dans ce sens profond que la connaissance du Père et du Fils est la vie éternelle. (v. 3.) Bengel fait, entre l'unité du Père et du Fils et celle à laquelle nous sommes destinés, cette distinction très juste : « Celle-là est une unité d'essence ; celle-ci une unité par la grâce ; ainsi la seconde est semblable, mais non égale à la première. » — Le texte présente, ici et au v. 12, une variante qui a pour elle à peu près tous les *majusc.* et qu'adoptent la plupart des critiques et des exégètes : « Garde-les en ton nom *que tu m'as donné.* » Et les commentateurs ajoutent :

eux, c'est moi qui les gardais en ton nom ; ceux que tu m'as donnés,
j'ai veillé sur eux, et aucun d'eux ne s'est perdu, si ce n'est le fils de
la perdition, afin que l'Ecriture fût accomplie [1]. — Mais maintenant 13
je vais à toi, et je dis ces choses étant dans le monde, afin qu'ils
aient ma joie accomplie en eux [2]. — Je leur ai donné ta parole, et le 14
monde les a pris en haine, parce qu'ils ne sont pas du monde, comme
moi je ne suis pas du monde [3]. — Je ne demande pas que tu les re- 15

donné pour le manifester aux hommes. (v. 6.) Mais il n'est dit nulle part que Dieu ait donné *son nom* à Jésus ; cette idée est étrange et sans analogie dans le Nouveau Testament ; il est donc permis de se demander si la leçon des *majusc.* ne provient pas d'une faute de copiste. Cela paraît d'autant plus probable qu'au v. 12, les *majusc.* cessent d'être unanimes, et que la leçon : *ton nom que tu m'as donné* ne se trouve plus que dans *B, C.*

1. Le texte reçu porte : quand j'étais avec eux *dans le monde* ; les mots soulignés sont omis dans *Sin., B, C, D, Itala.* D'après *B, C,* il faudrait traduire : « je les gardais en ton nom *que* tu m'as donné, *et* j'ai veillé sur eux. » (Voir la note précédente.) — En disant : *Quand j'étais...* Jésus reprend la pensée du v. 11 : *je ne suis plus;* il considère son départ comme déjà accompli. Un regard en arrière réveille en lui la conscience d'avoir fidèlement *gardé* les siens jusqu'à ce moment suprême où il les recommande à Dieu. Mais cette parole qu'il prononce avec bonheur : *Aucun d'eux n'a péri,* lui rappelle une douloureuse exception, celle de Judas, qu'il évite de nommer, mais qu'il désigne de manière à montrer que sa responsabilité à cet égard est couverte par une autorité souveraine, celle de l'*Ecriture* qui devait être *accomplie. Fils de la perdition* est un hébraïsme dans lequel le terme abstrait (*perdition*) indique le principe qui détermine la vie morale d'un homme ; ainsi : *Fils de la lumière, des ténèbres,* etc. La même désignation : Fils de la perdition, se retrouve 2 Thes. 2 : 3, appliquée à l'Antéchrist, dont Judas était en quelque sorte le symbole et le précurseur : ce que celui-ci fit à l'égard de la personne du Sauveur, celui-là le tentera contre son royaume. Si la trahison de Judas a été l'objet d'une prévision divine, cela ne veut point dire que ce crime ne fût pas l'acte libre de sa volonté et qu'il n'en dût pas porter toute la responsabilité. Le mal une fois vivant dans son cœur, Dieu en dirigea les effets de manière que, selon son insondable sagesse, il en résulta le salut du monde. Rien ne prouve mieux la liberté et la responsabilité de Judas que les nombreux avertissements que Jésus lui adressa jusqu'au dernier moment, afin de le ramener de son égarement et de le sauver. Si ce disciple les avait entendus, et se fût repenti, même après son crime, il en aurait obtenu le pardon. Ces deux vérités, la prescience de Dieu et la liberté morale de l'homme, nous paraissent être en contradiction, mais elles ne le sont nullement pour Dieu qui, aussi bien pour la réprobation que pour le salut, possède le moyen de concilier cette prescience avec cette liberté : il tient le milieu de cette chaîne dont nous ne voyons que les deux bouts. Et de fait, dans la vie pratique, il n'est aucun homme qui, après avoir commis un acte mauvais, ne doive se dire : J'aurais pu l'éviter, si je l'avais voulu. Judas, malgré ce qu'il y a de mystérieux dans son existence, n'est point une exception. (Comp. 6 : 64, 70; 13 : 11, 18; Act. 1 : 16-20, notes.)

2. *Il dit ces choses,* il les prononce tout haut, *dans le monde,* pendant qu'il y est encore, afin que ses disciples, en les entendant, soient associés à sa joie. « C'est-à-dire qu'ayant entendu de leurs oreilles et retenu dans leur cœur ces paroles, ils en soient remplis de consolation et qu'ils puissent s'y appuyer avec une joyeuse assurance, en se disant : Voilà ce qu'a dit mon Seigneur Jésus-Christ; voilà comment il a prié pour moi, avec fidélité et de tout son cœur! » *Luther.* Telle est la *joie* qui subsistera dans le cœur des disciples comme fruit de cette prière, même au milieu de leurs souffrances et de leurs dangers ; c'est là ce que Jésus appelle *sa joie en eux.* (15 : 11, note.)

3. La *parole* divine que Jésus a *donnée* à ses disciples (v. 8) les a séparés du *monde* et de la corruption qui y règne (v. 16) ; c'est pourquoi le monde *les a pris en haine ;* de là le besoin pressant qu'ils ont d'être *gardés* (v. 12), *préservés du mal* (v. 15); de là aussi l'insistance

16 tires du monde, mais que tu les préserves du mal [1]. — Ils ne sont
17 pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde [2]. — Sanctifie-
18 les dans la vérité ; ta parole est la vérité [3]. — Comme tu m'as en-
voyé dans le monde, je les ai moi aussi envoyés dans le monde [4]. —

de la prière de Jésus. (Voir, sur cette haine du monde et sa cause, 15 : 18 et suiv.)

1. Les *retirer du monde*, les admettre dans la gloire où Jésus va entrer lui-même, serait leur épargner les combats et les souffrances qui les attendent ; Jésus ne le *demande* pas, parce qu'ils ont leur œuvre à faire en ce monde ; mais ce qu'il demande à Dieu avec instance, c'est, d'abord, qu'ils soient *préservés du mal*, et ensuite, qu'ils soient *sanctifiés*. (v. 17.) Quand il en sera temps, il les admettra dans son repos et dans sa gloire. (v. 24.) — Le mot grec que nous traduisons par *du mal* se présente, ici comme dans l'oraison dominicale (Mat. 6 : 13), sous une forme qui rend incertain s'il est du genre neutre et signifie *le mal*, tout mal moral, ou s'il est du genre masculin, auquel cas il désignerait *le malin*, le diable. Les interprètes se divisent entre ces deux sens. Luther, Calvin, Olshausen, Stier, Tholuck, Hengstenberg, M. Godet soutiennent le premier, et nous partageons pleinement leur opinion. De Wette, Meyer, Reuss, MM. Weiss, Luthardt et d'autres, défendent le second.

2. Pour la seconde fois (v. 14), Jésus présente à Dieu cette considération *qu'ils ne sont pas du monde*, comme motif de la grâce qu'il va demander. (v. 17.) Avec quel amour et quelle condescendance Jésus égale ses faibles disciples à lui-même, comme n'étant pas du monde ! Sa charité couvre ce qui restait encore *du monde* en eux ; il le voit d'avance anéanti par la parole qu'il leur a donnée (v. 8 ; 15 : 3 ; 13 : 10, note.) Il ne regarde qu'aux dons de sa grâce et oublie ce qui, en eux, y est encore opposé.

3. Beaucoup d'exégètes, pour expliquer ce mot : *sanctifier*, remontent à la signification qu'il a dans l'Ancien Testament : *mettre à part* de tout usage profane, *consacrer* entièrement à Dieu et à son service (comp. v. 19 et 10 : 36) ; et ils appliquent ce mot, non à la personne des disciples, lui donnant son sens moral et intérieur, mais à leur vocation : Jésus demanderait qu'ils soient remplis de lumière, de force, de courage, de joie, d'amour dans leur activité (Meyer) ; en d'autres termes, « toutes leurs forces, tous leurs talents, toute leur vie doivent être marqués du sceau de la consécration à cette grande œuvre, le salut des hommes ; ce qui implique le renoncement à toute satisfaction propre, quelque légitime qu'elle puisse être, l'absence de toute vue intéressée, de toute recherche de soi-même. C'est l'idée sublime de la *sainteté* chrétienne, mais envisagée ici, où il s'agit des apôtres, comme devant être réalisée sous la forme spéciale du *ministère* chrétien. » *Godet*. Cette interprétation est très vraie ; mais pour qu'un serviteur de Dieu soit ainsi *sanctifié* dans sa vocation, il faut avant tout qu'il le soit lui-même intérieurement, qu'il soit purifié du péché et de toutes ses influences, car, sans cela, celles-ci souilleraient et ruineraient son activité. Il faut donc maintenir à cette parole : *sanctifie-les*, à la fois les deux significations qu'on vient d'exposer. — On peut traduire : *par la vérité*, ce qui signifie que la vérité divine est le seul moyen de la sanctification ; ou *dans* la vérité (comp. v. 11), la vérité étant envisagée comme l'élément au sein duquel se respire et se réalise la sainteté. Nous préférons, avec Meyer et Weiss, ce dernier sens, comme plus intime et plus profond. — Le texte reçu porte : *ta* vérité. Le pronom possessif a été probablement ajouté par analogie avec l'expression qui suit : *ta* parole. Il manque dans *Sin.*, *B*, *A*, *C*, *D*, *Itala*, Vulg. Il faut donc traduire : *la* vérité. Le sens reste le même, puisque Jésus ajoute immédiatement : *ta parole est la vérité*. Il entend cette parole divine qu'il a lui-même annoncée, *donnée* aux disciples. (v. 14.) Mais quel est le but de cette dernière affirmation? Ce n'est point d'expliquer ce qu'est la vérité, ni seulement de répéter que la parole divine est le moyen de la sanctification ; mais Jésus veut dire que ses disciples sont déjà *dans la vérité*, par cela seul qu'ils ont reçu et cru *sa parole*. (v. 6, 8, 14 ; 15 : 3.) Et c'est là encore un motif présenté à Dieu pour qu'il exauce cette prière.

4. Jésus allègue encore deux puissants motifs à l'appui de cette demande : *sanctifie-les !* C'est, d'une part, qu'il *les envoie dans le monde*, ce monde qui sera rempli pour eux de tentations et de souffrances ; et d'autre part, que lui-même va accomplir pour eux la grande œuvre nécessaire à leur sanctification. (v. 19.)

Et pour eux je me sanctifie moi-même, afin qu'eux aussi soient sanc- 19
tifiés en vérité [1].

Or, ce n'est pas pour eux seulement que je prie, mais aussi pour 20
ceux qui croient en moi par leur parole [2] ; — afin que tous ils soient 21
un, comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient
un en nous, afin que le monde croie que c'est toi qui m'as envoyé [3].

— Jésus dit : *Je les ai envoyés*, quoique formellement cet envoi des disciples n'ait eu lieu qu'un peu plus tard (20 : 21 ; Math. 28 : 19) ; mais il les considère comme ayant déjà reçu cette mission, du moment qu'il les y a appelés et leur a donné le titre d'« apôtres » (Luc 6 : 13 ; Math. 10 : 2, note) ; et d'ailleurs il les avait déjà réellement envoyés annoncer l'Evangile du royaume. (Math. 10 : 5.) — Il faut remarquer encore ce parallèle que Jésus établit ici entre l'autorité souveraine de Dieu, qui *l'a envoyé*, lui, *dans le monde*, et l'autorité divine avec laquelle il dispose de ses disciples : *moi aussi*, je les envoie.

1. Que signifie cette parole profonde : *Pour eux je me sanctifie moi-même?* Celui qui, dans toute sa vie, fut saint et juste, n'a plus besoin de se *sanctifier*, dans le sens ordinaire de ce mot. (Hébr. 7 : 26, 27.) Cette expression : *pour eux*, en leur faveur, pour leur salut (15 : 13 ; 1 Jean 3 : 16) montre clairement qu'il s'agit de la consécration absolue de lui-même que Jésus accomplit en s'offrant à Dieu en sacrifice par sa mort, dans laquelle il est, à la fois, sacrificateur et victime. Ce terme de *sanctifier*, dans cette acception, est emprunté à l'Ancien Testament où il exprime habituellement l'idée d'*offrir en sacrifice* à l'Eternel. (Ex. 13 : 2; Deut. 15 : 19; 2 Sam. 8 : 11 ; comp. Rom. 15 : 16 ; Hébr. 9 : 14.) Ce langage de l'Ecriture est parfaitement vrai, car tout être entièrement consacré à Dieu est saint, parce qu'il atteint par là même sa destination suprême. C'est ce que l'épître aux Hébreux exprime par ce mot profond : *être consommé* dans la perfection. (Hébr. 5 : 9.) Et tandis que les sacrifices de l'Ancien Testament offraient l'idée de la sainteté, en types et en symboles, le sacrifice du Sauveur la produit, en réalité, non seulement dans la personne du Sauveur lui-même, mais en tous ceux qui s'unissent à lui dans une communion vivante. C'est pourquoi Jésus peut ajouter : *afin qu'eux aussi soient sanctifiés en vérité*. Ce mot, appliqué aux disciples, doit s'entendre dans le sens complet que nous avons indiqué au v. 17. En effet, le sacrifice de Jésus-Christ n'est pas seulement, pour le croyant, la source de sa justification devant Dieu, mais encore de sa *sanctification*. Lui aussi, uni à son Sauveur par une foi vivante du cœur, *se consacre* à Dieu en sacrifice vivant et saint (Rom. 12 : 1); il le suit jusqu'à la mort dans la voie du renoncement et du crucifiement du vieil homme, afin de revivre avec lui dans une vie nouvelle. (Rom. 6 : 3-8 ; 2 Cor. 5 : 14, 15 ; Gal. 6 : 14; Col. 3 : 1-4.) — Sanctifiés *en vérité*, dit Jésus, c'est-à-dire véritablement, réellement, complètement. (Comp. 1 Jean 3 : 18 ; 3 Jean 1, etc.) Quelques interprètes traduisent : *dans la vérité*, comme au v. 17. Ce sens n'est pas inadmissible, mais peu probable. D'abord, parce que le mot *vérité* est sans article, ensuite parce qu'ici ce n'est pas la vérité en général qui est le moyen de la sanctification, mais bien le sacrifice de Jésus-Christ.

2. D'après tous les *majusc.*, le futur du texte reçu (*croiront*) doit être remplacé par le présent. Jésus, après avoir prié pour lui-même et pour ses apôtres, embrasse maintenant dans cette supplication tous ceux qui, dans l'avenir le plus éloigné, croiront en lui et seront sauvés ; mais il parle au présent (ceux qui *croient*), anticipant ainsi les temps heureux du triomphe de son œuvre et de son règne. Le grand moyen par lequel ceux qui sont encore plongés dans les ténèbres de l'ignorance et de l'incrédulité seront amenés à la foi au Sauveur (*en moi*), c'est *la parole* des apôtres. Témoignage éclatant rendu par le Seigneur Jésus lui-même à la vérité et à l'autorité divines de la parole apostolique : elle a la puissance de créer dans les âmes la foi qui les régénère et les sauve. Et de fait, toute l'Eglise chrétienne n'a connu Jésus-Christ et n'a cru en lui que par ce témoignage, qui conservera sa valeur jusqu'à la fin des siècles.

3. On peut, en admettant une inversion semblable à celle de 13 : 34, construire ce verset comme suit : « Afin que tous ils soient un ; afin qu'eux aussi soient

22 — Et la gloire que tu m'as donnée, je la leur ai donnée, afin qu'ils
23 soient un comme nous sommes un, — moi en eux, et toi en moi,
afin qu'ils soient parfaitement un, afin que le monde connaisse que
c'est toi qui m'as envoyé et que tu les as aimés comme tu m'as
24 aimé [1]. — Père, ceux que tu m'as donnés, je veux que, là où je suis,
eux aussi y soient avec moi, afin qu'ils contemplent ma gloire, celle

(un) en nous, comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi... » (de Wette, Luthardt, Godet). Dans ce cas le retranchement du mot *un*, dans la seconde proposition (*B, C, D, Itala*), se justifie tout à fait. Le grand objet de la prière de Jésus pour son Eglise, c'est l'union de tous ses membres dans la communion du Père et du Fils. (v. 21-23.) Cette union qu'il avait déjà demandée spécialement pour ses disciples (v. 11), il prie Dieu de la réaliser dans tous ses enfants ; ceux-ci doivent être *un* comme le Père et le Fils sont *un*, ils doivent être tous ensemble unis à Christ, et par lui à Dieu. De là, ce mot profond : *un en nous*, qui élève tous les rachetés jusqu'à la gloire éternelle que Jésus leur a acquise. (v. 22, 24.) — Cette partie de la prière du Sauveur nous révèle la nature de son Eglise. Il est venu pour unir, en les réconciliant avec Dieu, les âmes que le péché avait divisées. Le lien de cette union est le même que celui qui fait l'ineffable harmonie du Père et du Fils : *Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi.* Mais cette union, fondée sur la communion avec Dieu par Christ, ne doit pas et ne peut pas rester invisible ; elle se manifeste nécessairement au dehors ; et c'est précisément cette sainte union des âmes, dans la foi et l'amour, qui doit être pour *le monde* lui-même un éclatant témoignage que Jésus est *l'envoyé de Dieu.* C'est par elle surtout que les âmes sont attirées au Sauveur et *croient* en lui. Elle fut, en effet, dès les premiers âges de l'Eglise, le plus puissant moyen de persuasion pour le monde. (Act. 2 : 46, 47 ; 4 : 32, 33 ; 5 : 11-14, etc.) Aussi les exhortations à maintenir cette union des âmes dans l'amour, qui remplissent les écrits de Jean, reviennent-elles également souvent sous la plume de l'apôtre Paul. (Rom. 12 : 4-6 ; 1 Cor. 12 : 12 et suiv. ; Eph. 4 : 1-6 ; Philip. 2 : 1-5.)

1. *Qu'ils soient parfaitement un* : gr. *accomplis* ou *consommés en un.* — Jésus, sûr d'être exaucé, rappelle ici, comme aux v. 6, 14, ce que déjà il a fait pour élever ses rachetés jusqu'à l'unité parfaite qu'il demande pour eux. *Et moi*, dit-il, *je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée.* Cette *gloire*, que les exégètes ont essayé d'expliquer de manières si diverses, n'est autre que la gloire éternelle, dont le Fils de Dieu est possesseur en sa qualité de Fils et en tant qu'il est l'objet de l'amour éternel du Père, la gloire dans laquelle il allait rentrer. (v. 1, 5, 24.) Il l'a *donnée*, non seulement révélée ou promise, mais déjà communiquée à ses rachetés en les rendant eux aussi les objets de l'amour de Dieu et en faisant d'eux des fils du Père. Cette gloire est tout entière contenue en droit dans la parole de grâce qu'ils ont reçue (v. 14, 17) et leur est assurée en vertu de la foi qui les unit à Jésus comme à leur Sauveur (Rom. 8 : 17, 29 ; Eph. 1 : 10) ; et Jésus va demander (v. 24) qu'à la fin des temps, ils la possèdent pleinement en fait. Or, cette *gloire*, qui renferme en elle la vie éternelle et implique la communion avec Dieu, constitue nécessairement l'*unité* que Jésus décrit si magnifiquement dans ces paroles. Christ vivant, pensant, aimant, agissant dans ses disciples, comme le Père vit, pense, aime et agit en lui, telle est *l'unité parfaite* des âmes avec le Sauveur et avec Dieu, et par là même leur unité mutuelle. Et ici encore Jésus fait ressortir l'influence profonde que cette vie divine et cet amour tout nouveau exerceront nécessairement sur *le monde.* Il *connaîtra* et croira (v. 21) ces deux grandes vérités : d'abord, que Jésus-Christ est *l'Envoyé*, le représentant de Dieu même sur la terre ; et ensuite, qu'un tel amour répandu parmi les hommes ne peut être que l'effusion de *l'amour de Dieu* lui-même. Il y a une révélation profonde de l'amour de Dieu pour de pauvres pécheurs dans cette parole : *Tu les as aimés comme tu m'as aimé.* (v. 26 ; comp. Eph. 1 : 6.) Et cette pensée pourrait se rendre par le présent : *tu les aimes comme tu m'aimes*, car Jésus ne parle au passé que parce qu'il a en vue le fait particulier par lequel Dieu a manifesté cet amour, quand il a tant aimé le monde que de donner son Fils unique. (3 : 16 ; comp. 15 : 9, note.)

que tu m'as donnée[1] parce que tu m'as aimé avant la fondation du
monde[2]. — Père juste, le monde, il est vrai, ne t'a point connu ; 25
mais moi, je t'ai connu, et ceux-ci ont connu que c'est toi qui m'as
envoyé[3]. — Et je leur ai fait connaître ton nom, et je le leur ferai 26
connaître, afin que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux, et que
moi je sois en eux[4].

1. Jésus demande ainsi pour les siens la réalisation parfaite de cette *gloire* que déjà il a donnée à leur foi par sa parole. (v. 22.) *Père,* répète-t-il avec l'émotion croissante de sa prière. Et cette prière sera exaucée, car elle concerne *ceux que le Père lui a donnés,* tous ses rachetés (v. 20), et non pas seulement les premiers disciples, comme aux v. 9 et 11. Ces mots si pleins d'amour pour les siens sont expressément placés en tête de la phrase comme motif à l'appui de sa prière. Et ici, le Fils de Dieu ne prie pas seulement, il *veut,* d'une volonté qui est, comme toujours, en parfaite harmonie avec celle du Père, mais qui s'affirme ainsi d'une manière exceptionnelle, parce qu'en ce moment Jésus émet en quelque sorte une disposition testamentaire. Sa « dernière volonté » est *que là où il est* (il parle au présent, par anticipation) *eux aussi y soient avec lui.* Etre *là où il est, avec lui,* c'est le ciel pour ceux qui l'aiment. Ce doux et glorieux privilège, Jésus venait de le leur promettre comme consolation suprême (14 : 3), et maintenant il le demande à Dieu pour eux. Là *ils contempleront sa gloire ;* la contempler, c'est y avoir part. (v. 22 ; 1 Jean 3 : 2 ; Rom. 8 : 17.)

2. Ces derniers mots sont dans un rapport intime avec ceux-ci : *la gloire que tu m'as donnée.* S'agit-il ici de la gloire du Fils de Dieu avant son incarnation, ou de cette gloire dans laquelle il allait rentrer après avoir accompli son œuvre ? Les interprètes discutent cette question, les uns soutenant le premier sens, à cause de ce mot : tu m'as aimé *avant la fondation du monde ;* les autres se déclarant pour la seconde signification, parce qu'il est évident que Jésus parle de la même gloire dont il vient de dire qu'il l'a donnée à ses disciples (v. 22) ; c'est elle qu'il désire leur faire *contempler* dans la perfection (v. 24) et dont il va reprendre possession. (Comp. Philip. 2 : 9.) Mais, au fond, cette discussion nous paraît superflue ; il ne s'agit que d'une seule et même gloire considérée sous ces deux aspects, dans le passé et dans l'avenir. C'est exactement ainsi qu'au v. 5, le Sauveur redemande la possession de sa gloire, mais d'une gloire dont il jouissait « avant que le monde fût. » Seulement, dans notre verset, cette dernière pensée est exprimée d'une manière plus intime qui nous révèle *l'amour* comme le lien de l'unité éternelle du Père et du Fils. En effet, Jésus exprime dans ce mot : *tu m'as aimé,* en même temps qu'il manifeste un profond amour filial, la conscience qu'il a de sa préexistence éternelle en ajoutant : *avant la fondation du monde.*

3. Avec le v. 24, la prière de Jésus pour son Eglise avait atteint le plus haut degré de sublimité ; il ne pouvait rien demander de plus pour elle que la participation à sa gloire éternelle. C'est pourquoi, jetant un regard en arrière, il revient, en finissant, à ses disciples, à leurs rapports avec Dieu, par opposition au *monde* (v. 6-8), et, faisant un appel à la *justice* divine, il attend d'elle l'exaucement de sa prière pour les siens. *Père juste !* dit-il avec un profond sentiment de cette perfection de Dieu, il est vrai que le *monde* reste volontairement dans l'ignorance et les ténèbres, alors qu'il aurait pu te connaître (7 : 28 ; 16 : 3) ; mais il n'en est pas ainsi de tous ; car *moi, je t'ai connu* par la communion intime où je vis avec toi (8 : 55), et, par moi, *ceux-ci t'ont connu* et ils savent que je suis ton *Envoyé* (v. 8), ton représentant au milieu d'eux. C'est donc à ta justice, à ta fidélité que j'en appelle, pour que, en exauçant ma prière, tu achèves ton œuvre en eux.

4. Si les disciples ont connu Dieu (v. 25), c'est uniquement parce que Jésus *leur a fait connaître son nom,* expression de toutes ses perfections (v. 6-8) ; et cette lumière divine, il la fera plus encore resplendir dans leur âme par l'effusion du Saint-Esprit : *et je le leur ferai connaître.* Le but suprême de tant de grâces (*afin que*) est que les disciples soient rendus participants de ce rapport ineffable d'*amour* qui unit le Père et le Fils (15 : 9 ; Rom. 5 : 5) ; et que, par là même, leur communion avec le Sauveur soit

QUATRIÈME PARTIE

(Ch. 18-20.)

LA MORT ET LA RÉSURRECTION DU FILS DE DIEU

CONSOMMANT L'INCRÉDULITÉ DES JUIFS ET LA FOI DES DISCIPLES

---

1. *La Passion.*

A. 1-11. Jésus se livre a ses ennemis. — 1° *La troupe amenée par Judas.* Après avoir prononcé les dernières paroles rapportées, Jésus va, avec ses disciples, de l'autre côté du Cédron, dans un jardin qui était connu de Judas comme le rendez-vous habituel de Jésus avec les siens. Judas donc arrive suivi de la cohorte et des huissiers du sanhédrin, munis de flambeaux et d'armes. (1-3.) — 2° *Jésus se présente à la troupe.* Dans la pleine connaissance de ce qui l'attend, Jésus s'avance et se nomme, devant Judas. Les soldats reculent et tombent à terre. Jésus se désigne à eux pour la seconde fois, et leur demande de laisser libres ses disciples, accomplissant sa déclaration qu'il n'avait perdu aucun d'eux. (4-9.) — 3° *Essai de résistance de Pierre.* Il tire son épée et coupe l'oreille droite de Malchus. Jésus, résolu à boire la coupe que son Père lui donne, commande à Pierre de remettre l'épée dans le fourreau. (10, 11.)

XVIII Ayant dit ces choses, Jésus sortit [1] avec ses disciples pour se rendre
au delà du torrent de Cédron, où il y avait un jardin, dans lequel il
2 entra, lui et ses disciples [2]. — Or Judas, qui le livrait, connaissait

complète : *que je sois en eux.* (Comp. 14 : 20-23 ; Gal. 2 : 20 ; Eph. 3 : 17.) « C'est par cette grande promesse que Jésus achève sa prière ; et elle s'est accomplie dans toute l'expérience des disciples et dans tous leurs travaux. Rien ne les a séparés de l'amour de Dieu en Christ ; Christ a vécu en eux et ils ont été plus que vainqueurs par Celui qui les a aimés. (Rom. 8 : 37-39.) » *Meyer.*

1. Gr. Jésus *sortit au delà du torrent.* C'est, selon toute apparence, alors seulement qu'il quitta la salle où il avait célébré la Pâque et prononcé tous les discours qui précèdent, jusqu'au ch. 17. On peut, il est vrai, sous-entendre : (*il sortit*) de la ville. Le circonstanciel qui suit : *au delà du torrent* fait croire que l'évangéliste pensait à la sortie de la ville plutôt qu'à celle de la salle (de Wette) ; mais il n'en résulte pas que Jésus eût quitté la salle avant la fin des entretiens. (Voir 14 : 31, note.)

2. Le *torrent* du Cédron est un *ravin* sans eau, un « ouadi » suivant l'expression usitée en Palestine. Le mot grec, qui ne se trouve qu'ici dans le Nouveau Testament, mais que les Septante appliquent au Cédron dans 2 Sam. 15 : 23 ; 1 Rois 2 : 37, désigne un ruisseau « qui coule en hiver, » ou à la suite de pluies exceptionnelles. De nos jours on ne voit un peu d'eau dans le Cédron qu'à la suite de chutes d'eau extraordinairement abondantes, qui sont loin de se produire tous les hivers. Il est possible que dans les temps anciens, où la contrée était moins aride, le vallon moins comblé par les débris, et où les eaux du temple, avec le sang des victimes et les détritus de

aussi ce lieu, parce que Jésus s'y était souvent réuni avec ses dis-
ciples [1]. — Judas ayant donc pris la cohorte et des huissiers de la 3
part des principaux sacrificateurs et des pharisiens, vient là avec des
lanternes et des flambeaux et des armes [2]. — Jésus donc, sachant 4
toutes les choses qui allaient lui arriver [3], s'avança et leur dit : Qui
cherchez-vous ? — Ils lui répondirent : Jésus de Nazareth. Jésus leur 5
dit : C'est moi [4]. Or Judas aussi, qui le livrait, se tenait là avec eux [5].
— Lors donc qu'il leur eut dit : C'est moi, ils reculèrent et tombè- 6

toute sorte, se déversaient dans ce ravin, on y vît couler plus souvent un ruisseau aux ondes bourbeuses. Celles-ci lui auraient valu son nom de Cédron, le « noirâtre. » (Job 5 : 16.) D'autres dérivent ce nom de la couleur du terrain. Le texte présente deux variantes qui proviennent de la confusion que les copistes ont faite du nom propre *Cédron* avec le substantif *cèdre*. *Sin.*, *D* portent : le torrent *du cèdre ; B, C :* le torrent *des cèdres*. — Le *jardin* où Jésus se rend est appelé, dans les synoptiques, Gethsémané. (Math. 26 : 36, note ; Luc 22 : 39.) L'enclos que la tradition désigne comme l'emplacement de ce jardin est situé au bas de la pente du mont des Oliviers, à peu de distance du lit du Cédron.

1. Cette remarque de l'évangéliste prépare le récit de la trahison de Judas. Pendant ses séjours à Jérusalem, Jésus *s'était réuni souvent avec ses disciples* dans ce lieu solitaire. (Comp. Luc 21 : 37 ; 22 : 39.) — C'est à ce moment que se place le combat moral du Sauveur raconté par les synoptiques et omis par Jean. La critique négative explique cette omission en prétendant que les profondes souffrances morales de Jésus en Gethsémané ont paru à notre évangéliste incompatibles avec le caractère divin du Christ, tel qu'il nous le représente. Que faut-il faire alors de la scène si semblable à celle de Gethsémané qu'il nous raconte au ch. 12 : 20-23 de son évangile ? Et pourquoi omet-il l'histoire de la transfiguration, si propre à faire ressortir la gloire du Christ ? Pourquoi encore passe-t-il sous silence l'institution de la cène et tant d'autres traits rapportés par les premiers évangiles ? Précisément parce qu'il savait que ces traits de la vie de Jésus étaient trop connus de toute l'Eglise pour qu'il fût nécessaire de les répéter.

2. Il faut remarquer ces mots : *de la part des principaux sacrificateurs et des pharisiens*, qui nous montrent ces deux classes d'hommes comme les instigateurs de toute cette scène. Judas ne faisait que servir de guide à la troupe envoyée par eux. — La *cohorte* était probablement un détachement de la légion romaine qui occupait la citadelle Antonia, et non, comme le prétendent plusieurs exégètes, la garde lévitique du temple. (Math. 27 : 27 ; Act. 21 : 31.) Le sanhédrin avait obtenu du gouverneur que cette cohorte, commandée par le tribun lui-même (v. 12), prêtât main forte à ses *huissiers*, non qu'il s'attendît à une résistance sérieuse de la part de Jésus et de ses disciples, mais parce qu'il redoutait que l'arrestation du prophète galiléen ne suscitât quelque tumulte parmi le peuple. (Math. 26 : 5.) — Ces *lanternes*, ces *flambeaux* et ces *armes* trahissent les précautions exagérées de la peur chez les ennemis du Sauveur.

3. Il le *savait*, non seulement parce qu'il le concluait de ce qui se passait sous ses yeux, mais par sa science divine. (2 : 25 ; 6 : 64 ; 19 : 28.)

4. C'est au moment où Jésus *s'avança* (gr. *sortit*) hors du cercle de ces disciples ou de l'intérieur du jardin, que Judas, qui précédait la troupe (Math. 26 : 47), lui donna son perfide baiser. On a prétendu (de Wette) que puisque ce signal convenu avait déjà été donné, il devenait inutile pour Jésus de faire cette question : *Qui cherchez-vous ?* et de se désigner lui-même par ce mot : *C'est moi*. Ainsi on met le récit de Jean en contradiction avec celui des premiers évangiles. Mais on oublie que Jésus ne pouvait pas laisser croire qu'il était la dupe et la victime d'une indigne ruse ; il voulait, au contraire, prouver, dès l'abord, qu'il se livrait volontairement, héroïquement à la mort. Il voulait, en outre, protéger ses disciples du danger présent. (v. 8, 9.) Voilà pourquoi il s'avance au-devant de ses ennemis et se nomme à eux.

5. Pourquoi cette remarque, qui paraît superflue après le v. 3 ? Les interprètes l'expliquent de diverses manières. Les uns y voient une preuve de l'impu-

7 rent par terre[1]. — Il leur demanda donc encore : Qui cherchez-
8 vous ? Eux dirent : Jésus de Nazareth. — Jésus répondit : Je vous
ai dit que c'est moi ; si donc c'est moi que vous cherchez, laissez
9 aller ceux-ci ; — afin que fût accomplie la parole qu'il avait dite :
10 Je n'ai perdu aucun de ceux que tu m'as donnés[2]. — Alors Simon
Pierre, qui avait une épée, la tira, et frappa le serviteur du souverain
sacrificateur, et lui coupa l'oreille droite ; or ce serviteur s'appelait
11 Malchus[3]. — Jésus dit donc à Pierre : Mets l'épée dans le fourreau :
ne boirai-je pas la coupe que le Père m'a donnée[4] ?

B. 12-27. Jésus devant Anne. Reniement de Pierre. — 1° *Jésus conduit chez Anne, beau-père de Caïphe.* Toute la troupe s'empare de Jésus et l'emmène lié, d'abord chez Anne, beau-père de Caïphe. Caïphe était, cette année-là, souverain sacrificateur, et l'évangéliste rappelle l'avis prophétique qu'il émit en sanhédrin. (12-14.) — 2° *Pre-*

dence du traître qui pouvait *se tenir là* en un tel moment (Lücke, Tholuck) ; d'autres (Meyer), le signe de ce qu'il y avait de tragique dans sa situation (17 : 12, note) ; de telles remarques sont très fréquentes dans notre évangile ; d'autres encore, parce que ces mots se trouvent entre la réponse de Jésus et l'effet redoutable qu'elle eut (v. 6), pensent qu'ils doivent servir à expliquer cet effet, Judas aurait été, lui le tout premier, saisi de crainte, et son impression se serait communiquée aux autres. (Luthardt, Weiss, Godet.) Il nous semble que l'opinion de Meyer est la plus simple et la plus vraisemblable.

1. Les exégètes se divisent sur la question de savoir si ce fut là un effet naturel, psychologiquement explicable par la situation, en ce moment tragique, ou si ce fut un miracle par lequel Jésus prouvait qu'il avait la puissance de rester libre, et qu'il se livrait volontairement, parce que son heure était venue. (17 : 1.) Sans aucun doute, ce fut la majesté divine de son regard et de sa parole qui eut cet effet. (Comp. 2 : 13-17 ; 7 : 44-46.) Mais que cet effet fût accidentel, ou voulu de celui qui le produisit, c'est ce que le texte ne dit pas et ce qu'il est vain de conjecturer.

2. On le voit, Jésus veut se livrer seul au danger et en préserver ses disciples. Quoi qu'en dise Meyer, ces mots : *laissez aller ceux-ci,* font supposer que les huissiers avaient déjà mis la main sur quelques-uns d'entre eux. Aussi Jean voit-il dans cette délivrance un dernier accomplissement de la parole de son Maître. (17 : 12.) Non qu'il limite le sens de cette parole à une préservation toute corporelle, mais il sait bien que si les disciples avaient dû, alors, subir le jugement et le supplice de leur Maître, la foi de plusieurs aurait défailli et ne se serait pas relevée comme celle de Pierre. De leur sauvegarde matérielle dépendait donc à ce moment le salut de leur âme.

3. Voir, sur ce récit, Math. 26 : 51 ; Marc 14 : 47 ; Luc 22 : 50. Cette action de Pierre dénote chez lui un grand courage, beaucoup d'amour pour son Maître, la résolution de tenir la parole qu'il avait donnée peu auparavant (13 : 37), mais aussi un zèle charnel, qui courait le risque de compromettre la cause de Jésus ; aussi Jésus repousse-t-il ce moyen de la défendre. (v. 11.) — Notre évangéliste consigne ici les noms de *Simon Pierre* et de *Malchus,* que les synoptiques avaient prudemment passés sous silence. Un tel fait, ainsi que ce petit détail : l'oreille *droite,* montre le témoin oculaire et la vérité historique du récit. « Comment, demande M. Godet, se persuader qu'un chrétien sérieux du second siècle, écrivant loin de la Palestine, ait affiché la prétention de connaître le nom d'un domestique de la maison sacerdotale, et de plus le rôle joué par un parent de ce domestique ? (v. 26.) Un si pitoyable charlatanisme est-il compatible avec le caractère de l'auteur du quatrième évangile ? »

4. *Donc,* à la vue du danger que le faux zèle de Pierre allait faire courir à sa cause, Jésus l'arrête et le désapprouve. Que de maux épargnés à l'Eglise et à l'humanité si l'on n'avait pas si souvent oublié ou méprisé ce saint enseignement ! Après avoir ainsi réprouvé l'emploi des armes charnelles dans son règne, Jésus accepte humblement toute la volonté de

mier reniement de Pierre. Après avoir suivi Jésus avec un autre disciple, Pierre est introduit par ce dernier dans la cour du souverain sacrificateur. La portière lui demande s'il n'est pas aussi l'un des disciples du prisonnier. Il le nie. Comme les serviteurs avaient allumé un brasier, Pierre s'en approche et se chauffe. (15-18.) — 3° *Interrogatoire de Jésus. Son renvoi à Caïphe.* Le souverain sacrificateur le questionne sur ses disciples et sur sa doctrine. Jésus invoque le caractère public de son enseignement et en appelle à ceux qui l'ont entendu. Il est souffleté par un huissier, qui trouve sa réponse inconvenante. Il dit à celui qui le frappe de montrer en quoi il a mal parlé. Anne l'envoie lié à Caïphe. (19-24.) — 4° *Deuxième et troisième reniement de Pierre.* Il était là se chauffant, quand les assistants lui demandent s'il n'est pas aussi des disciples de Jésus. Il le nie. Un parent de celui qu'il avait blessé croit l'avoir vu avec Jésus en Gethsémané. Il le nie encore, et aussitôt le coq chante. (25-27.)

La cohorte donc, et le tribun, et les huissiers des Juifs se saisirent 12
de Jésus, et le lièrent [1]. — Et ils le conduisirent premièrement vers 13
Anne ; car il était beau-père de Caïphe, qui était souverain sacrifica-
teur de cette année-là [2]. — Or Caïphe était celui qui avait donné aux 14
Juifs ce conseil : Il est avantageux qu'un seul homme meure pour le
peuple [3]. — Or, Simon Pierre suivait Jésus avec un autre disciple [4]. 15
Or ce disciple était connu du souverain sacrificateur, et il entra avec
Jésus dans la cour du souverain sacrificateur ; — mais Pierre se te- 16
nait dehors, près de la porte. L'autre disciple, qui était connu du
souverain sacrificateur, sortit donc et parla à la portière, et fit entrer
Pierre [5]. — La servante donc, la portière, dit à Pierre : N'es-tu pas, 17

Dieu, la *coupe* qu'il lui a *donnée.* Cette image douloureuse de ses souffrances et de sa mort, *la coupe,* est certainement ici un écho de la prière de Jésus en Gethsémané. (Comp. Math. 26 : 39 et 46, note.)

1. Jean nomme avec une intention marquée tous ceux qui coopérèrent à l'arrestation de Jésus : la *cohorte,* le *tribun,* les *huissiers,* puis il ajoute (gr.) : *prirent ensemble* Jésus et *le lièrent.* M. Luthardt fait observer que cette expression peint l'effet de la terreur que tous ces gens venaient d'éprouver (v. 6) ; ils croient devoir réunir toutes leurs forces pour s'assurer d'un seul homme ; et, en outre, ils le *lient.* Jésus *lié* est resté dans le souvenir de son Eglise comme l'image touchante du sacrifice complet de la volonté.

2. Voir, sur *Anne* (en hébreu *Chanan,* en grec *Annas* ou *Ananos*), Luc 3 : 2, note. Jean indique ici la raison (*car*) de cette comparution de Jésus devant Anne, omise par les premiers évangiles : c'est qu'*il était beau-père de Caïphe,* le souverain sacrificateur, et qu'ayant lui-même revêtu longtemps cette charge, on crut que cette marque de déférence était due à son âge et à son influence. Il devait donc, pendant qu'on assemblait le sanhédrin chez Caïphe, préparer l'audience qui allait suivre et peut-être, en interrogeant Jésus, lui arracher quelque parole dont on pût profiter. (v. 19.) — Sur cette expression : sacrificateur *de cette année-là,* voir 11 : 49, note, et, quant à la différence du récit de Jean avec celui des synoptiques, comp. v. 16, note.

3. Comp. 11 : 49-51. Notre évangéliste rappelle cette parole inique de Caïphe pour montrer ce que Jésus avait à attendre d'un juge dont le parti était ainsi pris d'avance. La prophétie involontaire de Caïphe allait s'accomplir.

4. Les manuscrits se partagent entre *un autre* (*Sin., B, A*) et *l'autre* disciple (avec l'article). Même en admettant la première leçon, il n'y a pas lieu de penser que ce disciple soit un inconnu, citoyen de Jérusalem (Augustin, Calvin, Grotius) ou Jacques, frère de Jean (Godet). C'est notre évangéliste lui-même, qui, selon son habitude, évite de se nommer. (20 : 2, 3, 4, 8. Voir l'introd.) Le verbe à l'imparfait : *suivait Jésus,* peint la situation.

5. Comment Jean *était connu* dans la maison du *souverain sacrificateur,* c'est

toi aussi, des disciples de cet homme ? Il dit : Je n'en suis point[1].
18 — Or les serviteurs et les huissiers se tenaient là, ayant fait un bra-

ce qu'on ignore et sur quoi il n'y a que des conjectures. Mais ici se pose une question plus importante. Quel est ce *souverain sacrificateur* dans la maison duquel les deux disciples viennent d'entrer ? Est-ce Anne, chez qui Jésus a d'abord été conduit (v. 13) et qui portait encore ce titre? ou bien est-ce Caïphe, que l'évangéliste vient de désigner expressément comme le « souverain sacrificateur de cette annéelà » (v. 13, 14) ? La solution de cette question nous permettra de fixer le lieu de l'interrogatoire que va subir Jésus (v. 19-23), et celui des divers reniements de Pierre, que notre récit fait commencer ici même. (v. 17.) Après les mots : *ils l'emmenèrent à Anne* (v. 13), il ne peut être question que de ce beau-père de Caïphe et de son palais C'est là que Jésus fut interrogé par Anne lui-même et c'est là que Pierre le renia. Selon les synoptiques, au contraire, Jésus fut conduit directement chez Caïphe, dont le palais fut le théâtre de tous ces faits. Pour sauvegarder leur exactitude et faire disparaître le désaccord qu'il y a entre leur relation et le récit de Jean, on a prétendu que, dans tout ce récit (v. 13, 15, 19, 23, 24), le titre de *souverain sacrificateur* n'est donné qu'à Caïphe seul, qui en avait la charge ; et que, par conséquent, nous sommes ici dans son palais et qu'il est seul acteur dans cette scène. Mais comment expliquer alors le fait mentionné au v. 24 à la suite de l'interrogatoire ? (v. 19-23.) L'ancienne exégèse intercalait ce v. 24 immédiatement après le v. 13, ou prenait le verbe pour un plus-que-parfait, comme le traduit Ostervald : « Or Anne *l'avait renvoyé* à Caïphe, » etc. C'est là ce qu'Ebrard appelle, avec raison, une exégèse de casse-cou. Il faut donc laisser toute cette scène chez Anne, où l'a placée notre évangéliste, voulant rétablir ainsi un fait omis par les synoptiques. Seulement, il faut bien se garder de conclure de là que Jean nie ou ignore le jugement de Jésus devant le sanhédrin, sous la présidence de Caïphe, jugement que les premiers évangiles racontent en détail. En effet, Jean n'attribue aucune action officielle, aucune sentence à Anne, qui n'eut, avec Jésus, qu'un entretien privé. (v. 13, note.) Tout, au contraire, dans notre récit, suppose et affirme le jugement officiel par Caïphe. On conduit Jésus *premièrement* à Anne (v. 13), et ce mot fait attendre ce qui eut lieu *ensuite*. Anne renvoie Jésus *à Caïphe, le souverain sacrificateur*, son vrai juge. (v. 24.) Enfin, après sa condamnation, Jésus est emmené *de chez Caïphe* au prétoire. (v. 28.) Mais comment expliquer que les synoptiques aient non seulement confondu l'interrogatoire chez Anne avec la comparution devant Caïphe, mais placé le reniement de Pierre dans le palais de Caïphe, tandis qu'il avait eu lieu dans celui d'Anne? Une telle erreur n'est-elle pas invraisemblable? La solution est des plus simples : ces deux dignitaires, le beau-père et le gendre, habitaient le même palais, n'ayant qu'une seule cour. Ce n'est point là une supposition, mais un fait qui ressort avec évidence du récit de Jean. En effet, au v. 18, nous voyons Pierre se chauffer près d'un feu dans la cour d'Anne où il est entré ; et au v. 25, après que Jésus a été conduit chez Caïphe, nous retrouvons ce disciple auprès du même feu dans la même cour. Ce fait indubitable est constaté même par de Wette, ainsi que par beaucoup d'autres interprètes. M. Godet, tout en admettant la double comparution de Jésus devant Anne d'abord, puis devant Caïphe, pense que, d'après notre récit, même en présence d'Anne, Jésus fut interrogé par Caïphe (v. 19-23) ; la mention de Caïphe, au v. 13, fixerait dès ce moment l'attention du lecteur sur lui et reléguerait Anne à l'arrière-plan. Mais si c'est Caïphe qui a présidé à l'interrogatoire (v. 19-23), il serait peu naturel que l'évangéliste ajoutât, sans autre (v. 24) : « Anne donc l'envoya lié à Caïphe, le souverain sacrificateur. » Le titre de *souverain sacrificateur* est donné à Anne. (Act. 4 : 6 ; comp. Luc 3 : 2, note.) Et dans notre évangile même, ce terme, au pluriel, les *souverains sacrificateurs*, est appliqué à toute la classe des prêtres d'ordre supérieur qui constituaient une portion notable du sanhédrin, et qui tiennent le rôle principal dans le procès de Jésus. (12 : 10 ; 18 : 35 ; 19 : 6, 21.) Il n'y a donc rien d'anormal à ce que dans notre passage, et notamment dans les v. 19 et 22, ce titre désigne Anne.

1. Voir, sur le reniement de Pierre, Math. 26 : 69-75; Marc 14 : 66-72 ; Luc 22 : 55-62, notes. Cette *servante*, qui remplissait l'office de *portière*, savait sans doute que Jean était disciple de Jésus (v. 15), et comme c'est à sa demande qu'elle laisse entrer Pierre, elle en con-

sier, parce qu'il faisait froid, et ils se chauffaient. Or Pierre aussi se tenait avec eux, et se chauffait [1].

Le souverain sacrificateur donc interrogea Jésus sur ses disciples 19
et sur sa doctrine [2]. — Jésus lui répondit : C'est ouvertement que 20
j'ai parlé au monde ; j'ai toujours enseigné dans la synagogue et
dans le temple, où tous les Juifs s'assemblent, et je n'ai rien dit
en secret [3] ; — pourquoi m'interroges-tu ? Interroge sur ce que je 21
leur ai dit ceux qui m'ont entendu : voici, ceux-là savent ce que
je leur ai dit [4]. — Quand il eut dit cela, un des huissiers, qui était 22
à côté de lui, donna un soufflet à Jésus, disant : Est-ce ainsi que tu
réponds au souverain sacrificateur [5] ? — Jésus lui répondit : Si j'ai 23

clut que ce dernier doit l'être aussi ; de là sa question : *N'es-tu pas, toi aussi?* Il y a du mépris dans les mots : disciple de *cet homme.* — Jean place le premier reniement pendant la comparution de Jésus devant Anne ; les deux autres eurent lieu après qu'il eut été conduit à Caïphe. (v. 25-27.) Luc confirme indirectement le récit de Jean en rapportant qu'« environ une heure » s'écoula entre les deux premiers reniements et le dernier. (Luc 22 : 59.) Cette circonstance aggrave singulièrement le péché de ce pauvre disciple, puisqu'il eut, entre la première attaque et la troisième, tout le temps de la réflexion.

1. Jean, si exact en tous ces détails, distingue ici les *serviteurs* de la maison et les *huissiers* du sanhédrin. Même cette remarque qu'*il faisait froid*, dénote le témoin oculaire. *Pierre* se mêlait à cette foule, moins, sans doute, pour *se chauffer* que pour n'être pas aperçu, et peut-être aussi pour apprendre quelque chose de ce qui se passait dans le palais à l'égard de son Maître.

2. Par cette particule *donc* l'évangéliste reprend son récit du v. 13. C'est donc Anne qui interroge Jésus (v. 16, note) ; et, en effet, il n'y a pas le moindre rapport entre ses questions et l'interrogatoire que Caïphe fit subir au Sauveur devant le sanhédrin. (Math. 26 : 59 et suiv. ; Marc 14 : 55 et suiv. ; comp. Jean 18 : 16, notes.) — Les questions posées à Jésus par Anne concernent d'abord *ses disciples*, leur nombre, leur caractère, peut-être aussi la manière dont il se les était attachés; puis *sa doctrine*, c'est-à-dire les principes qu'il professait dans son enseignement. La réponse de Jésus peut jeter quelque lumière sur la nature et le but de ces questions qui avaient sûrement une intention insidieuse.

3. Cette réponse de Jésus indique assez clairement qu'il remarquait, dans les questions qu'on lui adressait, l'intention de lui faire avouer qu'il formait avec ses disciples quelque société secrète, dans laquelle il enseignait des principes subversifs de l'ordre religieux, social ou politique. De là, ces termes multipliés pour exprimer la parfaite franchise, la liberté et la publicité de son enseignement. Il a parlé *ouvertement*, librement, *au monde*, devant tout le peuple ; il a *toujours enseigné* (gr.) *en synagogue*, c'est-à-dire en pleine synagogue, *et dans le temple, où tous les Juifs s'assemblent.* (Le texte reçu porte : *où les Juifs s'assemblent de toutes parts ;* quelques *majusc.* : s'assemblent *toujours.*) Il n'y a donc eu, dans tout son ministère, rien de *secret* qu'on pût suspecter ; car même quand il parlait dans le cercle intime de ses disciples, tous pouvaient avoir accès jusqu'à lui et il enseignait alors les mêmes vérités qu'en public. — Il faut remarquer encore que Jésus garde le silence sur la question concernant ses disciples, soit afin de ne point les compromettre, soit parce que ce qu'il venait de dire rendait une réponse inutile.

4. En effet, interroger ses auditeurs, les témoins de tout son ministère, c'était le plus sûr moyen de connaître la vérité. Et comment Jésus aurait-il pu faire, devant ce sadducéen, une exposition de *sa doctrine*, qui ne se laissait point enfermer dans quelques formules? Il y a donc, dans cette réponse, un refus tacite. « Bonne leçon, observe de Wette, pour tous les inquisiteurs en matière de foi et d'opinion. »

5. Le mot que nous traduisons par *un soufflet* signifie aussi un coup de bâton ou de verge (Marc 14 : 65) ; mais nous pré-

mal parlé, fais voir ce que j'ai dit de mal ; mais si j'ai bien parlé,
24 pourquoi me frappes-tu [1] ? Anne l'envoya donc lié à Caïphe le souve-
rain sacrificateur [2].
25 Et Simon Pierre se tenait là, et se chauffait [3]. Ils lui dirent donc :
N'es-tu pas, toi aussi, de ses disciples ? Il le nia et dit : Je n'en suis
26 point. — L'un des serviteurs du souverain sacrificateur, parent de
celui à qui Pierre avait coupé l'oreille, dit : Ne t'ai-je pas vu dans le
27 jardin avec lui [4] ? — De nouveau donc Pierre le nia ; et aussitôt le coq
chanta [5].

C. 18 : 28 à 19 : 16a. Jésus devant Pilate. — 1° *Les Juifs tentent d'arracher à Pilate une confirmation sans examen de leur sentence.* Ils mènent Jésus de chez Caïphe au prétoire, évitant toutefois d'y entrer, afin de pouvoir manger la Pâque. Pilate leur demande de quel crime ils accusent Jésus. Ils répondent qu'ils ne l'auraient point amené s'il n'était coupable. Pilate leur dit de le juger d'après leur loi. Ils confessent qu'ils n'ont plus le droit d'exécuter une sentence capitale. Grâce à cette circonstance les prédictions relatives au genre de mort de Jésus se sont accomplies. (28-32.) — 2° *Les Juifs portent contre Jésus l'accusation politique de prétendre à la royauté.* — *a*) *Entretien de Pilate avec Jésus.* Pilate, s'étant retiré avec Jésus dans le prétoire, lui demande s'il est le roi des Juifs. Jésus veut savoir si d'autres ont inspiré cette question à Pilate. Pilate répond qu'il n'est pas Juif, que les sacrificateurs

férons le premier sens, qui nous paraît analogue à Math. 5 : 39 et Act. 23 : 2. — Cette action et ces paroles trahissent, dans cet *huissier*, un vil adulateur qui pensait se rendre agréable au *souverain sacrificateur*.

1. Gr. *Témoigne touchant le mal.* Quelle dignité, quel calme, quelle douceur dans ces paroles, en présence d'un odieux outrage ! Elles sont le meilleur commentaire de Math. 5 : 39.

2. *Donc* (cette particule doit être maintenue, d'après *B*, *C*, *Itala*) *Anne*, n'ayant rien obtenu de Jésus qui pût le faire accuser, et n'étant pas compétent pour prononcer une sentence, *l'envoya lié* (v. 12) *à Caïphe*, qui seul avait le droit de le juger, et qui, dans l'intervalle, avait assemblé le sanhédrin durant la nuit. (Voir Luc 22 : 66, note.) En rapportant cet envoi de Jésus à Caïphe, l'évangéliste distingue nettement sa comparution devant Anne de l'audience officielle qui allait avoir lieu en présence du sanhédrin. Les interprètes qui confondent ces deux actions, et qui s'efforcent de déplacer notre verset, ou traduisent : Anne *l'avait envoyé* à Caïphe (comp. v. 16, note), introduisent ainsi une véritable confusion dans le récit de Jean. Cet évangéliste ne raconte pas le jugement de Jésus devant le sanhédrin, parce qu'il le suppose connu par les récits de ses trois devanciers et qu'il en a déjà indiqué clairement le résultat. (11 : 50-53 ; comp. ci-dessus v. 14.)

3. Comp. v. 16, note, et v. 18, note.

4. Dans notre récit, comme dans les synoptiques, la première question fut adressée à Pierre par une servante (v. 17) ; les auteurs de la seconde attaque sont ici indiqués d'une manière vague : *Ils lui dirent donc* (v. 25) ; l'auteur de la troisième l'est, au contraire, avec beaucoup de précision : c'est *l'un des serviteurs* de la maison, *parent de celui* que Pierre avait blessé, ce qui rendait plus dangereuse encore la situation de ce disciple ; cette circonstance fait aussi mieux comprendre sa crainte et son reniement. Heureusement pour lui, cet homme n'était pas sûr de le reconnaître, comme l'indique sa question : *Ne t'ai-je pas vu dans le jardin ?* Jean a seul conservé ce détail qui dénote le témoin oculaire. (Voir, sur le reniement de Pierre, les récits et les notes indiqués au v. 17, et sur les diverses questions qui lui furent adressées, Luc 22 : 58, note.)

5. Jean ne raconte ni les imprécations de Pierre contre lui-même, qui donnent à sa chute tant de gravité, ni sa repentance par laquelle commença le relèvement. Il suffit à son but d'avoir remis ces trois reniements à leur vraie place par le

lui ont livré Jésus, qu'il veut savoir ce qu'il a fait. Jésus déclare que son royaume n'est pas de ce monde ; autrement ses serviteurs l'eussent défendu contre les Juifs ; maintenant son royaume n'est pas d'ici-bas. Tu es donc roi ? lui demande Pilate. Jésus l'affirme ; il est venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité et régner sur tous ceux qui obéissent à la vérité. Qu'est-ce que la vérité ? s'écrie Pilate. (33-38a.) — b) *A Jésus déclaré innocent par Pilate, les Juifs préfèrent Barabbas.* Sur ces paroles, Pilate sort vers les Juifs, et leur dit qu'il ne trouve aucun crime en Jésus. Il leur offre de relâcher, à l'occasion de la fête, le roi des Juifs. Les Juifs refusent et réclament Barabbas, un brigand. (38b-40.) — c) *Jésus battu de verges et livré aux soldats.* Pilate expose Jésus au supplice de la flagellation. Les soldats lui mettent une couronne d'épines et un manteau de pourpre, le saluent comme Roi des Juifs et le frappent de verges. (19 : 1-3.) — d) *Jésus présenté par Pilate à la foule.* Pilate le fait sortir du prétoire en le proclamant innocent. Jésus se présente couronné d'épines et vêtu de pourpre. Voici l'homme, dit Pilate. Les sacrificateurs et les huissiers crient : Crucifie-le ! Pilate leur enjoint de le prendre eux-mêmes, car il ne trouve aucun crime en lui. (4-6.) — 3° *Les Juifs avancent le grief religieux.* Selon leur loi, disent-ils, Jésus doit mourir, car il s'est fait Fils de Dieu. Cette parole augmente la crainte de Pilate. Rentré dans le prétoire, il demande à Jésus : D'où es-tu ? Jésus se tait. Pilate offusqué lui rappelle qu'il a le pouvoir de le condamner et de le libérer. Tout le pouvoir que tu as, répond Jésus, tu l'as reçu d'en haut. La responsabilité de celui qui m'a livré à toi est plus grande que la tienne. A l'ouïe de cette parole, Pilate cherche à le sauver. (7-12a.) — 4° *Les Juifs recourent à l'intimidation en menaçant Pilate d'une dénonciation.* Si tu relâches Jésus, qui s'est fait roi, disent-ils à Pilate, tu n'es pas l'ami de César ! Alors Pilate mène Jésus dehors et s'assied sur son tribunal. L'évangéliste note le jour et l'heure. Voici votre Roi, dit Pilate aux Juifs. Ote, crucifie-le, crient-ils. — Crucifierai-je votre roi ? — Nous n'avons de roi que César. Pilate le leur livre pour être crucifié. (12b-16a.)

Ils conduisent donc Jésus de chez Caïphe au prétoire ; or, c'était le 28
matin[1]. Et ils n'entrèrent point eux-mêmes dans le prétoire, afin de

récit de la comparution devant Anne, et surtout d'avoir montré l'accomplissement de la triste prédiction de Jésus à son disciple. (13 : 38.)

1. Israël a rejeté et condamné à mort son Messie, son Sauveur, et, comme depuis que ce peuple est sous la domination romaine, il a perdu le droit d'exécuter des sentences capitales (v. 31), il a la honte de le livrer à l'autorité païenne, alors représentée par Pilate. Le *prétoire* (Math. 27 : 27) était à Rome le lieu où le préteur rendait la justice. Dans les provinces, on appelait de ce nom le palais du gouverneur. A Jérusalem, c'était, selon les uns, l'ancien palais d'Hérode, dans la partie occidentale de la ville haute ; selon d'autres, un édifice attenant à la citadelle Antonia, où logeait la garnison romaine, à l'angle nord-ouest du temple. Bien que le gouverneur résidât à Césarée, il venait à Jérusalem durant les grandes fêtes, afin de prévenir les troubles qui s'y produisaient souvent. — *C'était le matin,* car la nuit s'était écoulée d'abord chez Anne, puis devant le sanhédrin, où Jésus venait d'être condamné à mort. Pilate, sans doute prévenu dès la veille, consentit à donner cette audience matinale. (Comp. sur ce procès devant Pilate Math. 27 : 11-30 ; Marc 15 : 1-20 ; Luc 23 : 1-25, notes.) Dans le récit qu'il fait de celle-ci, Jean est plus complet que les synoptiques, et il a seul conservé plusieurs traits d'une grande importance. M. Godet résume ces transactions dans les termes suivants : « Les Juifs demandent à Pilate de confirmer *sans examen* leur sentence. (v. 30.) Celui-ci s'y refuse ; c'est la première phase des négociations : v. 28-32. Alors ils articulent une accusation *politique* : il s'est fait roi. Pilate juge cette accusation non fondée ; puis il fait deux tentatives infructueuses pour délivrer Jésus avec l'appui du peuple ; c'est la seconde phase : v. 33 à 19 : 6. Les Juifs avancent alors un grief *religieux* : Il s'est fait Fils de Dieu. A l'ouïe de cette

29 ne pas se souiller, mais de pouvoir manger la Pâque[1]. — Pilate sor-
tit donc vers eux[2], et dit : Quelle accusation portez-vous contre cet
30 homme? — Ils répondirent et lui dirent : Si cet homme n'était pas un
31 malfaiteur, nous ne te l'aurions pas livré[3]. — Pilate leur dit donc :
Prenez-le vous-mêmes, et jugez-le selon votre loi[4]. Les Juifs lui
dirent : Il ne nous est pas permis de faire mourir personne[5]. —
32 C'était afin que fût accomplie la parole que Jésus avait dite, indiquant
33 de quelle mort il devait mourir[6]. — Pilate rentra donc dans le pré-
34 toire, et il appela Jésus et lui dit : Es-tu le roi des Juifs[7]? — Jésus

accusation, Pilate s'efforce de plus en plus de délivrer Jésus; c'est la troisième phase : v. 7-12a. A ce moment, les Juifs voyant leur proie prête à leur échapper, mettent de côté toute pudeur et emploient le moyen odieux de l'intimidation *personnelle* pour faire plier la conscience du juge. Sur cette voie, ils se laissent entraîner jusqu'au reniement de leur plus chère espérance, celle du Messie : ils s'inféodent à César; c'est la quatrième phase : v. 12b-16. »

1. Les chefs du peuple, qui venaient livrer Jésus à Pilate, refusent d'*entrer dans le prétoire*, afin de ne pas se souiller. Effrayante hypocrisie dans ces ministres de la religion, qui, la haine au cœur, vont commettre le plus odieux des crimes et se font scrupule d'entrer dans une maison païenne où il y avait du levain! — C'est ici le passage principal de notre évangile sur lequel se fondent les interprètes qui admettent que Jean, contrairement aux synoptiques, place la mort de Jésus au 14 Nisan. (Voir 13 : 1, note.) Nous voyons, en effet, les Juifs craindre de *se souiller* et de ne *pouvoir manger la Pâque*. Cette expression *manger la Pâque* signifie ordinairement *manger l'agneau pascal*. Ceux qui pensent que nous sommes au 15 Nisan s'efforcent d'étendre cette expression à la célébration de la fête tout entière. Mais les passages cités (Deut. 16 : 2, 3; 2 Chron. 30 : 22; 35 : 7-9) sont peu concluants.

2. *Donc*, en conséquence de ce que les chefs du peuple ne voulaient pas entrer dans le prétoire. Cette condescendance pour des scrupules qui devaient lui paraître absurdes et peu respectueux pour lui, montre, dès l'abord, chez ce gouverneur, une certaine crainte qu'il avait des Juifs, à cause des accusations qu'ils pouvaient porter à Rome contre lui; et c'est cette crainte qui finit par triompher de sa conscience. (19 : 12-16.) Voir, sur Pilate, Math. 27 : 2, note.

3. Rien n'était plus naturel que la question de Pilate (v. 29); mais les membres du sanhédrin le trouvent encore trop exigeant; ils entendent que le gouverneur les croie sur parole et ratifie leur sentence sans examiner leur cause.

4. Puisque vous ne voulez pas produire vos raisons, chargez-vous seuls de la cause et *jugez vous-mêmes* l'accusé selon votre loi, bien entendu dans les limites de votre compétence. Le sanhédrin n'avait plus le droit de mettre à mort, mais il pouvait excommunier, condamner à la peine du fouet, à la prison. Pilate saisit avec empressement l'occasion de se débarrasser de l'affaire, mais il n'autorise nullement les Juifs à mettre à mort Jésus sous leur responsabilité. La situation est autre 19 : 6.

5. La concession de Pilate ne fait pas le compte des Juifs. Ils ont condamné Jésus à mort, ils ont dans l'esprit le dessein arrêté de l'exécuter sans délai, ils sont donc forcés de se récuser, quelque pénible qu'il leur soit d'avouer tout haut et de reconnaître devant Pilate leur dépendance. (Comp. 19 : 15.)

6. Jésus avait prédit, à diverses reprises, qu'il serait *élevé* sur la croix, *crucifié*, et cela par la main des païens. (3 : 14; 8 : 28; 12 : 32; Math. 20 : 19.) S'il avait été condamné par le sanhédrin, jouissant encore du droit de vie ou de mort, ou s'il avait été exécuté comme Etienne, contre l'ordre établi et à la faveur d'un mouvement séditieux, il aurait été lapidé, car c'était, d'après le Talmud, le supplice réservé aux faux prophètes. Le supplice de la croix, au contraire, était d'institution romaine. Or, l'évangéliste voit, avec raison, dans ce fait que les Juifs doivent se reconnaître incompétents, une direction divine par laquelle *la parole* de Jésus était accomplie.

7. Gr. *Toi, tu es le roi des Juifs?* Le ton de ces paroles était sans doute celui de l'étonnement et de l'ironie. Mais cette

lui répondit : Est-ce de toi-même que tu dis cela, ou d'autres te
l'ont-ils dit de moi[1] ? — Pilate répondit : Suis-je Juif, moi? Ta na- 35
tion et les principaux sacrificateurs t'ont livré à moi ; qu'as-tu fait[2]?
— Jésus répondit : Mon royaume n'est pas de ce monde ; si mon 36
royaume était de ce monde, mes serviteurs auraient combattu,
afin que je ne fusse pas livré aux Juifs ; mais maintenant, mon
royaume n'est point d'ici-bas[3]. — Pilate donc lui dit : Ainsi donc 37

question de Pilate que rien ne motive dans ce qui précède ne se comprend qu'en admettant que les Juifs, malgré leur prétention du v. 30, ont fini par articuler leur accusation (comp. Math. 27 : 11, 1e note) qui, en effet, est tout entière rapportée par Luc. (23 : 2.) Le chef principal de cette accusation était que Jésus se disait être *Messie*, *Roi*. L'iniquité du procédé des Juifs consistait à transformer le grief religieux, pour lequel ils avaient condamné Jésus (Math. 26 : 63-65, notes), en une accusation politique, qu'ils renforçaient encore de cette calomnie : « Il défend de payer le tribut à César. » (Luc 23 : 2.)

1. La question de Jésus a été diversement interprétée. Meyer pense que Jésus faisait simplement usage du droit qu'a tout accusé de connaître ses accusateurs, car il ne pouvait supposer que Pilate prît le titre de roi dans un autre sens que son sens politique. Mais quel eût été le but d'une telle question ? demanderons-nous avec M. Godet. D'ailleurs, si Jésus voulait simplement se renseigner sur ses accusateurs, pourquoi demande-t-il à Pilate : *Est-ce de toi-même que tu dis cela?* D'autres pensent que Jésus voulait rendre suspecte, aux yeux de Pilate, une accusation qui venait de ses ennemis. Mais tout cela ne rend pas bien compte de la double question du Sauveur. Jésus fait évidemment ici une distinction importante : dans le sens politique qu'un Romain devait donner à ce titre de *roi*, il pouvait simplement le nier ; mais, dans la signification théocratique et religieuse que les Juifs donnaient au nom de *Messie*, *Roi*, il se serait bien gardé de le refuser, car il se serait mis en contradiction avec ses propres paroles. (Math. 26 : 64, note ; comp. Jean 18 : 36, 37.) C'est pourquoi il demande à Pilate s'il est arrivé par lui-même à le soupçonner d'aspirer à la royauté ; en ce cas, il aurait répondu par une simple dénégation, certain que ce titre de roi ne pouvait impliquer que des visées politiques. Mais si cette question a été suggérée à Pilate par le sanhédrin, la franchise fait à Jésus un devoir de s'expliquer sur ce titre de Messie, qu'il a réellement revendiqué, et sur le sens dans lequel il l'a pris. Tel est, pensons-nous avec MM. Weiss et Godet, le vrai sens de la double question, qui prend ainsi une grande importance et paraît pleine de sagesse.

2. Cette réponse du fonctionnaire romain trahit quelque mépris pour le nom de *Juif* et signifie : Est-ce que je puis entendre la moindre chose à vos subtiles distinctions judaïques? Laissons cela, et puisque c'est *ta nation* et ses prêtres qui t'accusent, réponds nettement : *qu'as-tu fait?* quel est ton crime?

3. Trois fois Jésus prononce avec solennité ce mot *mon royaume* (comp. Math. 3 : 2, 2e note), ou mieux encore, ici, *ma royauté ;* et c'est pour déclarer trois fois que cette royauté *n'est pas de ce monde*, *pas d'ici-bas*. Par son origine, par sa nature, par son esprit, par son but, elle n'a rien de commun avec les royautés de ce monde ; elle n'émane point de l'humanité déchue et corrompue, ni d'aucune force qui soit en elle ; mais elle vient d'en haut, du ciel. La preuve que Jésus en donne, c'est qu'il répudie, pour établir cette royauté, toutes les armes charnelles et terrestres ; ses *serviteurs n'ont point combattu* pour sa cause ; il n'agira que sur les cœurs, par la puissance de la vérité divine. (v. 37.) — Mais quels sont ces *serviteurs ?* Ceux qu'il aurait eus, dont il n'aurait pas manqué de se pourvoir, si son règne était de ce monde ; ainsi répondent quelques exégètes (Lücke, de Wette, Tholuck) ; mais, selon d'autres (Meyer, Weiss, Godet), Jésus entend par là les serviteurs qu'il a réellement, ses adhérents, ces multitudes qui l'acclamaient quelques jours auparavant, lors de son entrée à Jérusalem, et qui, en effet, avaient voulu le proclamer roi. (6 : 15.) Qui dira ce que Jésus, avec son pouvoir sur les masses, aurait pu faire d'elles, s'il avait voulu exciter leur enthousiasme et leurs passions nationales? L'une et l'autre de ces interpréta-

tu es roi[1]? Jésus répondit : Tu le dis, je suis roi. C'est pour cela
que je suis né et c'est pour cela que je suis venu dans le monde :
pour rendre témoignage à la vérité[2]. Quiconque est de la vérité
38 écoute ma voix[3]. — Pilate lui dit : Qu'est-ce que la vérité[4]? Et quand
il eut dit cela, il sortit de nouveau vers les Juifs, et il leur dit : Moi,
39 je ne trouve aucun sujet de condamnation en lui. — Mais vous avez
une coutume, que je vous relâche quelqu'un à la fête de Pâque :
40 voulez-vous donc que je vous relâche le roi des Juifs? — Ils crièrent
donc de nouveau, disant : Non pas celui-là, mais Barabbas! Or Ba-
rabbas était un brigand[5].

tions sont admissibles. Mais ce qui ne l'est pas, c'est d'entendre par ces serviteurs *les anges,* comme le font Bengel et Stier, sans doute d'après Math. 26 : 53. Jésus aurait-il exprimé une telle pensée en présence de Pilate ?

1. Pilate conclut des paroles qui précèdent que Jésus s'attribue réellement une royauté quelconque, dont il ne comprend pas la nature, et il s'écrie avec étonnement : *Tu es donc roi ?* Parle-t-il encore avec ironie, ou avec mépris ? ou bien, impressionné par les paroles et la dignité du Sauveur, est-il devenu plus sérieux, comme semble l'indiquer la suite de ces transactions ? Les interprètes sont partagés sur ce point, difficile à décider.

2. *Tu le dis* est une affirmation directe qui signifie : *oui, comme tu le dis.* (Math. 26 : 25 et 64.) Jésus ajoute avec solennité : *Je suis roi,* et il explique dans quel sens il l'est, *en rendant témoignage à la vérité.* C'est à cette grande vocation que se rapporte dans l'original le mot deux fois répété : *c'est pour cela.* Jésus affirme donc avec solennité que c'est *pour rendre témoignage à la vérité* divine, que lui-même a révélée, qu'il est *né* et qu'il est *venu dans le monde.* Le premier de ces termes indique sa naissance humaine, le second sa *venue* d'en haut, du ciel, où il existait avant sa naissance. Telle est, dans notre évangile, la signification de cette expression : *venir dans le monde.* (9 : 39 ; 11 : 27 ; 16 : 28.) Il est donc contraire au langage de cet évangile d'entendre ces mots de l'entrée de Jésus dans son ministère, comme le veulent quelques interprètes. C'est précisément parce que le Sauveur est venu du ciel, où il a contemplé la *vérité* en Dieu même, qu'il peut en *rendre témoignage.* (3 : 11, 32 ; 1 : 7.) Etre roi par la vérité, c'est la seule royauté véritable ; on le comprend si l'on entend ce mot de vérité dans son sens le plus profond, le plus absolu, qui renferme la réalité éternelle des choses, l'harmonie avec Dieu, la sainteté. Les disciples de Jésus sont appelés à la haute destination de prendre part, avec lui, à cette royauté.

3. *Etre de la vérité,* c'est en dépendre, se sentir en harmonie avec elle (3 : 21), se soumettre avec joie à son influence (7 : 17), comme *être de Dieu* (8 : 47), c'est lui appartenir par le cœur. Jésus désigne ainsi ceux que le Père attire à lui (6 : 44, 65) ; et ceux-là *écoutent sa voix* (10 : 4, 16) et la reconnaissent avec bonheur. « Par ces paroles, Jésus s'est expliqué clairement sur sa royauté ; il a déclaré, d'une part, qu'il est roi, et avec quelle destination il l'est ; d'autre part, quels sont les sujets de son royaume ; et ainsi il a pleinement résolu la question posée par Pilate. » *Meyer.*

4. Pilate, dans cette question qu'il jette avec une superbe indifférence, sans attendre de réponse, manifeste toute la présomptueuse légèreté de l'homme du monde, en même temps que la sagesse à courte vue de l'homme d'Etat, qui ne croit qu'au règne de la violence et de la ruse. — Après cela, Pilate, ne voyant plus en Jésus qu'un exalté fort peu dangereux, le déclare innocent quant à l'accusation politique formulée contre lui. Mais au lieu de le renvoyer libre, par crainte des Juifs, qu'il ne veut pas s'aliéner davantage, il recourt à divers expédients pour le délivrer. Le premier fut de renvoyer Jésus à Hérode (Luc 23 : 6 et suiv.) ; le second fut d'offrir aux Juifs de leur relâcher Jésus, en prenant occasion du privilège qu'ils avaient de demander, à la fête de Pâque, la libération d'un prisonnier. (v. 39, 40.)

5. Voir, sur cet incident relatif à Barabbas, Math. 27 : 15-21 ; Marc 15 : 6-15 ; Luc 23 : 17-19, notes ; comp. Act. 3 :

Alors donc Pilate fit prendre Jésus et le fit battre de verges[1]. — XIX
Et les soldats, ayant tressé une couronne avec des épines, la posèrent 2
sur sa tête et le revêtirent d'un manteau de pourpre ; — ils s'appro- 3
chaient de lui et disaient : Salut, roi des Juifs ! Et ils lui donnaient
des coups de bâton[2].

Et Pilate sortit de nouveau, et il leur dit : Voici, je vous l'amène 4
dehors, afin que vous sachiez que je ne trouve aucun sujet de condam-
nation en lui. — Jésus sortit donc, portant la couronne d'épines et 5
le manteau de pourpre. Et Pilate leur dit : Voici l'homme[3] ! — Quand 6

14. Marc est celui qui le raconte avec le plus de détails. Selon lui, c'est le peuple qui prit l'initiative, en réclamant le prisonnier que le gouverneur relâchait à la fête, et qui, excité par ses chefs, demanda la liberté de Barabbas. Mais Pilate, désireux de libérer un accusé dont il reconnaissait l'innocence, saisit avec empressement l'occasion qu'on lui offrait ainsi. — Sur le titre *roi des Juifs*, que Pilate donne à Jésus, voir Marc 15 : 10, note. Les Juifs manifestent, encore ici, les mauvaises passions qui les animent en réclamant, par leurs cris, Barabbas, qu'ils préfèrent à Jésus. L'évangéliste juge leur attitude par cette simple remarque, que la situation rend tragique : *Or Barabbas était un brigand.* — Le mot : crièrent *de nouveau*, étonne dans le récit de Jean, où les chefs du peuple n'ont point encore fait entendre ces cris passionnés. Jean suppose connues les relations de ses devanciers. (Voir Marc 15 : 8 ; Luc 23 : 5, 10.)

1. *Donc*, sa dernière tentative pour libérer Jésus étant restée sans succès (18 : 33, 39), Pilate (gr.) *prit Jésus et le battit de verges.* Sur l'horrible supplice de la *flagellation*, voir Math. 27 : 26, note. Chez les Romains, la règle était que cette peine précédât toujours le crucifiement d'un criminel ; elle était le premier acte du supplice (Math. 20 : 19) ; et c'est ainsi que la flagellation de Jésus est présentée par Matthieu (27 : 26) et par Marc (15 : 15). Mais, d'après Jean, Pilate, tout en proclamant l'innocence de Jésus (v. 4 ; 18 : 38), et parce qu'il n'avait pas la force morale de le déclarer absous, lui infligea ce châtiment ignominieux et cruel, non dans l'espoir que les chefs du peuple s'en contenteraient (il leur avait proposé déjà ce misérable expédient et avait été repoussé avec perte, Luc 23 : 16, 22), mais parce qu'il espérait apitoyer la foule et provoquer dans son sein quelque revirement d'opinion qui lui permît de sauver Jésus.

2. Voir, sur ce récit, Math. 27 : 28, 29, notes. Le texte reçu omet à tort ce détail qui se lit dans *Sin.*, *B*, *majusc.*, vers. : les soldats *s'approchaient de lui* pour le saluer dérisoirement comme roi. Matthieu dit : « ils s'agenouillaient devant lui. » Ce qui pouvait donner à ces soldats romains l'idée de railler ainsi le Sauveur sur sa royauté, ce sont, sans doute, ses propres paroles (18 : 36, 37), qu'ils avaient entendues, ou l'accusation que les principaux sacrificateurs portaient contre lui. Le mot que nous rendons par *coups de bâton* pourrait signifier des *soufflets*. C'est le sens qu'il a certainement dans Math. 5 : 39 et que nous lui avons donné dans 18 : 22. Ici il s'agit plutôt de *coups de bâton*, d'après l'analogie de Marc 14 : 65. Pilate n'était pas présent pendant que ces grossiers soldats maltraitaient ainsi l'accusé ; mais il ne les désapprouva pas, puisqu'il présenta Jésus à ses accusateurs dans ce déguisement royal, espérant, en soulevant l'honneur national des Juifs, provoquer un mouvement favorable à Jésus. En même temps il montrait par ce traitement dérisoire que Jésus ne lui paraissait pas un criminel dangereux. (v. 4, 5.)

3. Ces mots devenus si célèbres : *Voici l'homme !* furent sans doute prononcés par Pilate avec un mélange de mépris et de compassion. Il espérait faire partager aux Juifs ce dernier sentiment et voulait leur faire entendre qu'il n'irait pas plus loin. Mais cette apparition émouvante du Sauveur portant son *manteau de pourpre* et sa *couronne d'épines*, se montrant ainsi au peuple dans les profondeurs de son humiliation et de ses souffrances, cette apparition est restée gravée dans les souvenirs les plus religieux de l'Eglise ; et la parole du gouverneur romain : *Voici l'homme !* (*Ecce homo !*) a pris une signification sainte et profonde que Pilate ne songeait pas à lui

donc les principaux sacrificateurs et les huissiers le virent, ils s'écriè-
rent disant : Crucifie ! crucifie [1] ! Pilate leur dit : Prenez-le vous-
mêmes et le crucifiez ; car moi, je ne trouve point en lui de sujet de
7 condamnation [2]. — Les Juifs lui répondirent : Nous, nous avons une
loi, et selon cette loi il doit mourir, parce qu'il s'est fait Fils de Dieu [3].
8 — Lors donc que Pilate entendit cette parole, il eut encore plus de
9 crainte [4] ; — et il rentra dans le prétoire, et il dit à Jésus : D'où es-

donner. Comme Caïphe, il a prophétisé sans le savoir (11 : 50, 51) ; et c'est bien *l'homme*, l'homme idéal, se mettant à la place de l'homme pécheur, qu'il a présenté à son peuple.

1. Pilate avait compté sans la haine sacerdotale : *quand donc ils le virent*, bien loin d'éprouver quelque compassion, *les principaux sacrificateurs et les huissiers* firent entendre ce cri sauvage : *Crucifie ! crucifie !* — La plupart des critiques retranchent le pronom *le* après *crucifie*. Ce pronom se lit cependant dans *Sin.*, *A*, *D*, *majusc.*, vers.

2. Il ne faut pas, avec Stier, MM. Weiss et Godet, prendre cette parole de Pilate à la lettre, comme s'il voulait exceptionnellement permettre aux Juifs de crucifier eux-mêmes Jésus à leurs risques et péril. M. Godet dit qu'ils n'auraient pu profiter de cette permission, parce que les partisans de Jésus, n'étant plus tenus en respect par le gouverneur, auraient retourné le peuple en sa faveur. Mais si ce revirement d'opinion avait été possible, Pilate lui-même, dans son désir de sauver Jésus, l'aurait encouragé. M. Weiss explique le refus des chefs d'entrer dans la voie que Pilate leur ouvrait par cette raison que, le crucifiement n'étant pas une pénalité juive, ils n'auraient pu légalement l'exécuter. Mais peu leur importait le genre de supplice, pourvu qu'ils pussent mettre à mort celui qui était l'objet de leur haine. Si donc la permission de Pilate ne les satisfait pas, c'est qu'elle n'était qu'un refus de céder à leurs injonctions, refus présenté sous la forme d'un sarcasme, dans lequel Pilate exhale sa mauvaise humeur en leur faisant sentir leur impuissance. (Meyer, Keil.) Puis, encore une fois, il déclare l'innocence de l'accusé comme motif de son refus.

3. En général, les Romains laissaient aux peuples vaincus leur législation nationale. Les Juifs s'en prévalent avec une sorte d'orgueil : *Nous*, disent-ils, *nous avons une loi*. Ils entendent par là Lév. 24 : 16, qui condamne à mort le blasphémateur du nom de Dieu. Or, selon ces théologiens juifs, Jésus a blasphémé en se déclarant *Fils de Dieu*. Il l'avait fait cette nuit même, d'une manière solennelle, devant le sanhédrin. (Math. 26 : 64 ; Marc 14 : 62-64.) Donc il doit mourir. (Comp. 5 : 18 ; 10 : 33.) Il y avait, dans cette nouvelle tournure qu'ils donnent à l'accusation, autant de maladresse que de mauvaise foi. Après avoir condamné Jésus sur ce chef religieux de s'être fait Fils de Dieu, ils ont porté devant Pilate une accusation politique : Il s'est fait roi. (18 : 33, note.) Maintenant, n'ayant rien obtenu du gouverneur, ils reviennent à la première accusation. Ils auraient dû prévoir que Pilate refuserait plus décidément encore de l'admettre. (v. 8.)

4. *Plus de crainte* qu'on ne le forçât de condamner Jésus. Quelle était la cause de cette crainte croissante ? Les interprètes sont à peu près unanimes à penser que Pilate, en entendant ce mot de *Fils de Dieu*, et sous l'impression qu'il pouvait avoir reçue de la présence et des paroles de Jésus, voyait réellement en lui quelque être surnaturel, le fils d'un dieu. Sa crainte aurait eu ainsi un caractère superstitieux, qu'elle pouvait avoir revêtu à la suite de l'avertissement que la femme de Pilate venait de lui donner. (Math. 27 : 19.) Cette explication n'est point, comme on l'a prétendu, psychologiquement improbable, car la superstition s'allie très bien avec le scepticisme ou l'incrédulité. Sans doute, on pourrait attribuer la crainte de Pilate à une autre cause. On exigeait de lui la ratification d'une sentence de mort conformément à une loi (v. 7) qu'il ne connaissait pas et sur un grief religieux qu'il ne pouvait admettre. En outre, ce grief était formulé par des ennemis acharnés dont il pénétrait toute la haine, et qui changeaient de chef d'accusation en sa présence. Cette dernière circonstance devait frapper d'autant plus le magistrat, qu'il allait voir ces juges iniques revenir bientôt à leur accusation politique. (v. 12.) Mais ce qui dé-

tu[1] ? Mais Jésus ne lui donna point de réponse[2]. — Pilate lui dit donc : 10
Tu ne me parles pas ! Ne sais-tu pas que j'ai le pouvoir de te relâ-
cher, et que j'ai le pouvoir de te crucifier[3] ? — Jésus répondit : Tu 11
n'aurais aucun pouvoir sur moi, s'il ne t'avait été donné d'en haut ;
c'est pourquoi celui qui m'a livré à toi est chargé d'un plus grand
péché[4]. — Là-dessus, Pilate cherchait à le relâcher[5]. Mais les Juifs 12
criaient : Si tu relâches celui-ci, tu n'es point ami de César ! Quicon-

cide en faveur de la première explication, c'est la question de Pilate à Jésus. (v. 9.)

1. Il n'est pas possible que cette question signifie : Quel est ton pays ? ce qui n'aurait aucun sens dans ce contexte. D'ailleurs Pilate venait d'apprendre que Jésus était de la Galilée. (Luc 23 : 6.) Sa question signifie donc : Prétends-tu réellement que tu viens du ciel et que tu es le Fils de Dieu? (Comp. v. 7 et 8.)

2. Pourquoi Jésus refuse-t-il de répondre? Il avait déjà dit à Pilate tout ce qu'il pouvait lui révéler sur sa personne, en lui parlant de la nature céleste de son règne. (18 : 36, 37.) S'il lui avait répondu : Je suis venu du ciel, je suis le Fils de Dieu, cela aurait signifié pour le païen Pilate : le fils d'une divinité mythologique quelconque. D'ailleurs Pilate, esclave de ses passions mondaines, n'était pas dans une disposition morale qui le rendît capable d'en entendre davantage sur ce grand mystère de piété. (Comp. Math. 27 : 12-14.) « La vraie réponse, dit M. Godet, nous paraît résulter de ce qui précède : Pilate en savait assez sur son compte pour le libérer ; il l'avait lui-même déclaré innocent. Cela aurait dû lui suffire. Ce qu'il voulait savoir de plus « n'appartenait pas à sa compétence. » (Ebrard.) S'il ne délivrait pas Jésus en tant qu'homme innocent, il méritait de le crucifier lui, le Fils de Dieu. Son crime devenait son châtiment. » Ces raisons évidentes suffisent à expliquer le silence de Jésus, sans qu'il soit nécessaire d'en chercher d'autres, comme celle-ci : Jésus ne voulait rien dire qui pût amener Pilate à le libérer, parce que c'eût été contraire aux desseins de Dieu. (Luthardt.)

3. Pilate est étonné et blessé du silence de Jésus, qui lui paraît manquer de respect envers lui. (Gr. *à moi, tu ne parles pas !*) De là l'expression hautaine et deux fois répétée de *son pouvoir* sur la liberté et sur la vie de Jésus. Il n'est pas question de justice dans ces paroles de Pilate; l'arbitraire du *pouvoir* doit tout décider. Ainsi, comme l'observe M. Luthardt, la crainte superstitieuse de Pilate le cède à son orgueil. (Comp. sur le silence de Jésus, Math. 27 : 12 ; Luc 23 : 9.)

4. Jésus humilie d'abord en Pilate cet orgueil du *pouvoir* dont il se vante, en lui déclarant qu'il n'a point ce pouvoir par lui-même, mais qu'il lui *a été donné* par un plus puissant que lui; il lui vient *d'en haut* (voir sur ce mot 3 : 3, 27, 31 ; Jacq. 1 : 17), de Dieu, qui peut le lui ôter. On pourrait s'attendre à ce que Jésus tire de cette déclaration la conséquence que Pilate est d'autant plus coupable envers lui, puisqu'il est responsable de son pouvoir envers Celui qui le lui a confié. Mais il voit, au contraire, dans la situation providentielle du gouverneur, qui ne fait qu'exercer envers lui l'autorité que Dieu a donnée aux Romains sur son peuple, une circonstance atténuante. D'où il conclut (*c'est pourquoi*), par comparaison, que *celui qui l'a livré* à Pilate (le sanhédrin) *est chargé d'un* (gr. *il a un*) *plus grand péché ;* car il n'a reçu de Dieu aucune autorité pour cela, mais il l'a usurpée. Jésus ne voit donc en Pilate que le dépositaire d'un pouvoir auquel lui-même se soumet humblement, mais, en même temps, l'instrument faible et aveugle de la haine du sanhédrin. Pilate est coupable, mais le sanhédrin l'est beaucoup plus. Jésus, lié, accusé et déjà condamné, « se pose en juge de ses juges ; et, comme s'il était assis lui-même sur son tribunal, il pèse dans son infaillible balance Pilate et le sanhédrin. » *Godet.*

5. Gr. *Dès ceci*, c'est-à-dire à cause de la parole prononcée par Jésus. (v. 11.) Sans doute Pilate avait déjà plusieurs fois *cherché à le relâcher ;* mais, saisi par les dernières paroles de Jésus, il fit de nouveaux efforts pour cela. (L'imparfait *cherchait* indique une action persistante.) L'évangéliste ne dit pas en quoi consistèrent ces efforts. Sans doute Pilate fit encore des tentatives pour fléchir les accusateurs ; mais ceux-ci, endurcis par la haine, couvrirent de leurs cris la voix du trop faible magistrat.

13 que se fait roi, se déclare contre César [1]. — Pilate donc, ayant en-
tendu ces paroles, amena Jésus dehors et s'assit sur le tribunal, au
14 lieu appelé le Pavé, et en hébreu Gabbatha [2]. — Or, c'était la prépa-
ration de la Pâque [3]; il était environ la sixième heure [4]. Et Pilate dit
15 aux Juifs : Voici votre roi [5]. — Eux donc crièrent : Ote, ôte! cruci-
fie-le [6]! Pilate leur dit : Crucifierai-je votre roi? Les principaux sa-

1. Gr. *contredit César*, lui résiste, est un rebelle. *Si tu relâches* un tel homme, *tu n'es point ami de César*, c'est-à-dire son adhérent, son serviteur fidèle. Telle fut la dernière ressource des accusateurs, leur attaque décisive, qu'ils savaient devoir être victorieuse. Revenant à leur accusation politique, ils font trois fois retentir aux oreilles du gouverneur le nom redouté de *César*. (v. 15.) Or César, c'était le cruel et soupçonneux Tibère, jaloux de son autorité despotique et qui jamais n'aurait pardonné à un fonctionnaire de l'Etat d'avoir mis en liberté un sujet aspirant à la royauté. De son côté, Pilate n'avait pas les mains nettes dans son administration; diverses plaintes avaient été portées contre lui auprès du redoutable empereur. (Josèphe, *Ant.* XVIII, 3, 1 et suiv.) Quelques années plus tard, il fut réellement cité à Rome pour y rendre compte de ses actes, et destitué. Aussi cette menace d'une dénonciation eut-elle un effet immédiat. (v. 13.)

2. Pilate, dont la résistance est brisée par la crainte, amène Jésus hors du prétoire et lui-même s'assied *sur le tribunal* ou siège judicial, afin de prononcer la sentence, qui devait se rendre publiquement, en présence de l'accusé. Le lieu où ce tribunal était dressé, dans la cour du palais, s'appelait en grec *lieu pavé de pierres*, c'est-à-dire, couvert d'un parquet en mosaïque. Le nom hébreu *gabbatha*, qui n'est point la traduction du précédent, signifie une place *élevée*, une *éminence*. Ce trait de notre récit correspond à la scène décrite dans Matthieu 27 : 24.

3. Ce moment, le plus important de l'histoire, où le Sauveur du monde va être livré et crucifié, est si solennel pour notre évangéliste, qu'il interrompt son récit pour en marquer le *jour* et *l'heure*. Mais, chose étrange, ce jour et cette heure sont l'un et l'autre devenus un sujet de controverse! (Voir 13 : 1, note.) L'expression, *la préparation de la Pâque*, est traduite par les interprètes qui pensent que Jésus fut crucifié le 15 Nisan : « le vendredi de la semaine de Pâque, » le mot *préparation* désignant parfois le vendredi, veille du *sabbat*.

4. La *sixième heure*, c'est-à-dire, en comptant depuis six heures du matin, midi. Marc (15 : 25, voir la note) dit *la troisième heure*, c'est-à-dire neuf heures. Matthieu (27 : 45) et Luc (23 : 44) sont d'accord avec Marc, car ils font commencer les ténèbres à midi, assez longtemps après que Jésus eut été mis en croix. Des diverses explications qu'on a données pour effacer cette différence, la plus satisfaisante consiste à rappeler que, chez les Juifs, le jour se divisait, non en heures, mais en quatre parties de trois heures chacune, et à dire que Marc et Jean prennent la seconde (de neuf heures à midi) d'une manière indéterminée (*environ*), l'un la désignant par l'heure où elle commençait, l'autre par celle qui la terminait. — Quelques manuscrits de notre évangile portent : la *troisième* heure; mais ce n'est là, évidemment, qu'une correction destinée à faire disparaître la différence. Eusèbe déjà a émis une supposition qui est adoptée par quelques critiques : comme, en grec, les chiffres sont indiqués par des lettres de l'alphabet, et que les deux lettres qui représentent 3 et 6 ont assez de ressemblance, il se pourrait qu'il n'y eût qu'une erreur de copiste. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, il est difficile d'admettre que la *troisième* heure (neuf heures du matin) ait été exactement celle où commença le supplice de Jésus, car les nombreuses tractations qui précèdent : dernière séance du sanhédrin, négociations des Juifs avec Pilate, renvoi à Hérode, flagellation, prononcé de la sentence, durent prendre un temps plus long.

5. Il y a dans ce titre : *votre roi*, que Pilate affecte de répéter au v. 15, une amère ironie, par laquelle il se venge de la violence que les membres du sanhédrin ont faite à sa conscience. Faut-il y voir aussi, avec quelques exégètes, une dernière et vaine tentative d'apaiser leur fureur et de délivrer Jésus qu'il leur montre dans son innocence, ses humiliations et ses douleurs? C'est possible, mais peu probable.

6. Par ces mots pleins de haine : *Ote*,

crificateurs répondirent : Nous n'avons de roi que César[1]. — Alors 16
donc il le leur livra pour être crucifié.

D. 16b-37. Jésus crucifié. — 1° *Le crucifiement.* Jésus, portant sa croix, vient en Golgotha ; il y est crucifié entre deux autres. (16b-18.) — 2° *L'écriteau.* Pilate fait placer au-dessus de la croix un écriteau portant : *Jésus de Nazareth, le roi des Juifs.* Un grand nombre lurent l'inscription qui était en hébreu, en latin et en grec. Malgré les réclamations des principaux sacrificateurs, Pilate refuse de la changer. (19-22.) — 3° *Le partage des vêtements.* Les soldats font quatre parts des vêtements de Jésus, mais ils jettent le sort sur sa tunique. Ils accomplissent ainsi l'Ecriture. (23, 24.) — 4° *Marie et Jean.* Au pied de la croix se tiennent plusieurs femmes, dont la mère de Jésus. Jésus, la voyant, et près d'elle le disciple qu'il aimait, les confie l'un à l'autre. Dès cette heure, Jean prit Marie chez lui. (25-27.) — 5° *Jésus expire.* Sachant que le terme de ses souffrances et de son œuvre approchait, Jésus dit, pour se conformer à l'Ecriture : J'ai soif. Ils lui présentent une éponge imbibée de vinaigre. Quand il en a goûté, il dit : Tout est accompli. Et baissant la tête, il rend l'esprit. (28-30.) — 6° *Sa mort constatée.* Les Juifs, à cause de l'approche du sabbat, demandent à Pilate de faire rompre les membres aux suppliciés pour pouvoir enlever leurs corps. Les soldats achèvent ainsi les deux hommes qui avaient été crucifiés avec Jésus. Voyant que Jésus était déjà mort, ils s'abstiennent de cette mutilation, mais l'un d'eux lui perce, avec sa lance, le côté. Il en sort du sang et de l'eau. L'évangéliste, témoin du fait, l'atteste solennellement pour fonder la foi de ses lecteurs. Il voit dans cette circonstance l'accomplissement de deux paroles de l'Ecriture. (31-37.)

Ils prirent donc Jésus[2]. — Et portant lui-même sa croix[3], il sortit 17
et vint au lieu appelé le lieu du crâne, qui se nomme en hébreu Gol-
gotha[4], — où ils le crucifièrent, et deux autres avec lui, l'un d'un 18

ôte ! ils demandent à Pilate de l'*ôter* du monde, ne le trouvant pas digne de vivre. Le même verbe est employé au ch. 17 : 15, où il exprime un désir inspiré par un sentiment bien différent.

1. Paroles hypocrites dans la bouche d'hommes qui haïssaient la domination de l'empereur romain et n'en avaient jamais reconnu la légitimité ! Paroles tragiques, par lesquelles ils renient solennellement Dieu, leur seul vrai Roi, et le Messie qu'il leur avait envoyé ! C'est ainsi que l'incrédulité, dans laquelle ils ont dès le début repoussé le Fils de Dieu, se consomme, et qu'ils causent eux-mêmes la réprobation et la ruine de leur nation.

2. Le verbe : *ils prirent* a pour sujet les chefs du peuple juif, auxquels Jésus fut livré par Pilate *pour être crucifié.* Eux sont les vrais auteurs du crime dont les soldats romains ne furent que les instruments aveugles. (v. 23 ; comp. Math. 27 : 26, 27 ; Act. 2 : 23 ; 3 : 15.) — Le texte reçu ajoute : *et l'emmenèrent.* Ces mots, empruntés peut-être à Math. 27 : 31, manquent dans *B*, et sont remplacés dans d'autres manuscrits par diverses variantes. — S'ils étaient authentiques, le sujet de toute la proposition serait : les soldats romains.

3. *Portant lui-même sa croix !* Jean seul nous a conservé ce trait émouvant qui était resté gravé dans son souvenir de témoin oculaire. Chez les Romains, l'usage voulait que le condamné portât sa croix ou du moins, suivant certains auteurs, la pièce transversale, qui formait les bras de la croix, le montant de celle-ci étant planté d'avance sur le lieu de l'exécution. Jésus fut soumis à cette humiliation profonde, jusqu'au moment où, le voyant épuisé et succombant sous l'instrument de son supplice, on en chargea Simon de Cyrène. (Comp. Math. 27 : 32, note.) C'est ici qu'il faut méditer avec recueillement la parole de Jésus Math. 10 : 38.

4. Voir, sur ces noms, Math. 27 : 33, note. *Il sortit...* de la ville. (Lév. 24 : 14 ; Hébr. 13 : 12, 13.)

19 côté, l'autre de l'autre, et Jésus au milieu [1]. — Pilate fit aussi un
écriteau et le fit placer sur la croix ; or il y était écrit : JÉSUS LE NA-
20 ZARÉEN, LE ROI DES JUIFS [2]. — Beaucoup de Juifs lurent donc cet écri-
teau, parce que le lieu où Jésus fut crucifié était près de la ville ; et
21 il était écrit en hébreu, en latin, en grec [3]. — Les principaux sa-
crificateurs des Juifs disaient donc à Pilate : N'écris pas : Le roi
22 des Juifs ; mais : Cet homme a dit : Je suis le roi des Juifs. — Pi-
late répondit : Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit [4].
23 Les soldats donc, lorsqu'ils eurent crucifié Jésus, prirent ses vête-
ments et en firent quatre parts, une part pour chaque soldat ; ils pri-
rent aussi la tunique ; mais la tunique était sans couture, d'un seul
24 tissu depuis le haut jusqu'au bas. — Ils dirent donc entre eux : Ne
la déchirons pas, mais tirons au sort à qui elle sera [5]. Afin que cette
parole de l'Ecriture fût accomplie : « Ils se sont partagé mes vête-
ments, et ils ont jeté le sort sur ma robe. » Voilà donc ce que firent
les soldats [6].

1. Voir, sur le supplice de la croix, Math. 27 : 35, 1e note, et sur le crucifiement de deux malfaiteurs, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, Math. 27 : 38, note.

2. Comp. Math. 27 : 37, note. C'était l'usage, chez les Romains, de suspendre sur le poteau de la croix, au-dessus du criminel, un *écriteau* indiquant la cause de sa condamnation. Ce fut là encore une dernière moquerie et une dernière vengeance de Pilate, irrité contre les chefs du peuple juif. Il déverse sur eux son mépris, en leur donnant pour roi ce crucifié et, en même temps, tourne en ridicule l'accusation qu'ils avaient portée contre lui. Mais sans le vouloir, il donna ainsi à Jésus son vrai titre, car sur cette croix même Jésus fonda son éternelle royauté dans le cœur de ses rachetés.

3. L'*hébreu* était la langue sacrée, la langue nationale des Juifs ; le *latin*, la langue des Romains, qui dominaient le monde ; le *grec*, la langue universellement connue, l'organe de la culture la plus avancée de l'antiquité. Ainsi cette inscription était une prophétie de la royauté de Jésus-Christ qui devait s'étendre sur le monde entier.

4. Ces *principaux sacrificateurs* redoutent, même sur la croix, le titre donné au Messie qu'ils ont rejeté. *Ils disaient donc*, ce verbe à l'imparfait indique l'insistance qu'ils mirent à leur demande, et la particule *donc* signifie que la cause de cette demande se trouvait dans le fait rapporté au v. 20, que beaucoup de gens lisaient l'inscription. Le refus péremptoire de Pilate décèle enfin quelque fermeté et, en même temps, sa mauvaise humeur.

5. *Donc*, c'est par ce mot que Jean reprend son récit interrompu au v. 18. Il raconte le fait du partage des vêtements avec plus de détails que les trois premiers évangélistes. (Math. 27 : 35, 2e note ; Marc 15 : 24 ; Luc 23 : 34.) Les *vêtements* d'un condamné appartenaient aux exécuteurs. Les *quatre* soldats chargés de cette fonction en firent d'abord autant de parts, une pour chacun ; mais estimant sans doute que la *tunique, d'un seul tissu*, était trop précieuse pour être la part d'un seul, et qu'il était dommage de la déchirer, ils la *tirèrent au sort*. L'évangéliste voit dans ces faits l'accomplissement d'une prophétie.

6. Ps. 22 : 19, cité exactement d'après les Septante. Ce Psaume est une pathétique description des souffrances du Messie et de la gloire qui devait les suivre. Celui qui, dans ce cantique, est le type du Sauveur, parvenu jusqu'aux dernières profondeurs de la souffrance, voit ses persécuteurs se partager ses vêtements et jeter le sort sur sa tunique, dernier degré de l'opprobre et de la douleur ; il ne lui reste plus qu'à mourir. Cette grande prophétie des souffrances et de la mort du Sauveur aurait été parfaitement accomplie même sans ce trait si frappant ; mais il arrive souvent que les prédictions de la Parole

Or près de la croix de Jésus se tenaient sa mère et la sœur de sa 25
mère, Marie, femme de Clopas, et Marie-Magdelaine[1]. — Jésus donc, 26
voyant sa mère, et auprès d'elle le disciple qu'il aimait[2], dit à sa
mère : Femme, voilà ton fils. — Puis il dit au disciple : Voilà ta 27
mère. Et dès cette heure-là, le disciple la prit chez lui[3].

divine se réalisent ainsi jusqu'aux moindres détails, afin que leur rigoureuse vérité apparaisse au grand jour. — Ces derniers mots : *Voilà donc ce que firent les soldats*, par lesquels Jean résume son récit, semblent dire : c'est ainsi que, dans leur grossière ignorance, ils accomplirent l'Écriture.

1. A cette scène de brutale indifférence, dans laquelle des soldats romains furent les acteurs, succède (v. 25-27) un trait que Jean seul nous a conservé et qui nous permet de plonger un regard dans l'exquise délicatesse et le tendre amour qui remplissaient l'âme de Jésus, même au sein de son agonie. C'est une perle dans l'histoire de la Passion. — Voir, sur les femmes ici mentionnées, Math. 27 : 56, note. Jean nomme d'abord la *mère* de Jésus, pour laquelle s'accomplit en ce moment la prophétie de Siméon : « une épée te transpercera l'âme » (Luc 2 : 35), et à laquelle Jésus va donner un dernier et émouvant témoignage de sa tendresse filiale. — La mère de Jésus avait auprès d'elle *sa sœur*, *femme de Clopas*, appelé aussi Alphée, en hébreu *Chalpaï*, et qui était mère de l'un des apôtres, Jacques, dit le Mineur. (Math. 10 : 3.) Quant à *Marie-Magdelaine* ou Marie de Magdala, voir Luc 8 : 2 ; comp. 7 : 37, 1e note. — Jean qui, par modestie, ne nomme jamais ni lui-même, ni son frère Jacques, ne mentionne point non plus ici Salomé, sa mère, qui pourtant *se tenait* aussi *près de la croix*, dans ce moment suprême. (Math. 27 : 56 ; Marc 15 : 40.) Mais plusieurs historiens et exégètes (Wieseler, Meyer, Luthardt, Weiss, Westcott, Zahn) croient pouvoir la retrouver dans ce passage, en se fondant sur la *Peschito* et deux autres traductions orientales qui portent : *la sœur de sa mère et Marie*. D'où il résulterait : 1° qu'il y aurait ici quatre femmes, au lieu de trois ; 2° qu'on évite la supposition invraisemblable que deux sœurs aient porté le même prénom de *Marie ;* 3° que celle qui est désignée comme *sœur de la mère* de Jésus serait justement *Salomé*, mère de Jacques et de Jean ; 4° que ces deux disciples seraient cousins de Jésus et par conséquent aussi parents de Jean-Baptiste. (Luc 1 : 36.) A cette opinion soutenue par d'éminents interprètes on peut objecter : 1° que cette variante, fondée uniquement sur quelques versions anciennes, ne saurait prévaloir contre tous les manuscrits grecs, qui sont conformes au texte reçu ; 2° que si ce rapport de parenté existait entre les deux disciples et le Seigneur, il serait sans doute mentionné quelque part dans le Nouveau Testament. Il est donc plus sûr de s'en tenir au texte ordinaire.

2. *Le disciple qu'il aimait*, c'est Jean, notre évangéliste. (13 : 23, note ; 20 : 2, 21 : 7, 20.) Il ne présume pas de lui-même en se désignant ainsi, pas plus que Paul ne fait preuve d'orgueilleuse satisfaction dans 1 Cor. 15 : 10. Les deux apôtres parlent ainsi dans un sentiment d'humble gratitude envers Celui à qui ils doivent tout ce qu'ils sont. (Comp. Introduction, p. 35-36.)

3. Ce mot : *femme* n'avait dans la langue que Jésus parlait rien de rude ni d'irrespectueux, et il fut prononcé sans doute avec une infinie tendresse. (Comp. 2 : 4 et 20 : 15.) — Jésus, en donnant à Marie le disciple qu'il aimait, avec cette parole suprême : *voilà ton fils*, voulait combler en quelque mesure le vide immense et douloureux que son départ allait faire dans le cœur de sa mère ; mais on ne peut pas en conclure, avec quelques exégètes, qu'elle n'eût point d'autres enfants. Bien que les frères de Jésus, après avoir longtemps refusé de croire en lui (7 : 5), dussent bientôt devenir ses disciples (Act. 1 : 14), on comprend que le Sauveur eût d'excellentes raisons de ne confier sa mère qu'à son disciple bien-aimé. — Les derniers mots de ce récit montrent que Jean comprit bien la parole de son Maître comme un testament par lequel il lui léguait sa mère et témoignait à l'un sa pleine confiance et à l'autre sa tendre sollicitude. Le mot : *dès cette heure* paraît signifier que Jean ne tarda pas à entraîner la pauvre mère loin d'un spectacle qui brisait son cœur. Et cela explique peut-être pourquoi les synoptiques ne mentionnent pas Marie parmi les femmes qui avaient « contemplé de loin »

28 Après cela, Jésus sachant que tout était déjà consommé dit, afin
29 que l'Ecriture fût accomplie : J'ai soif [1]. — Il y avait là un vase
plein de vinaigre. Ayant donc rempli de vinaigre une éponge, et
l'ayant mise sur une tige d'hysope, ils l'approchèrent de sa bouche [2].
30 — Lors donc que Jésus eut pris le vinaigre, il dit : « Tout est ac-
compli [3]. » Et baissant la tête, il rendit l'esprit [4].

la mort du Sauveur. (Comp. Math. 27 : 56, note ; Marc 15 : 40, 41.) Ewald fait sur ce récit de l'évangile de Jean, qui avait pour son auteur une si grande importance personnelle, cette remarque : « C'était pour lui, dans un âge avancé, une douce récompense de pouvoir repasser cette scène dans son souvenir ; pour ses lecteurs, le récit qu'il en a laissé est, sans qu'il l'ait voulu, le signe que lui seul peut avoir écrit ces choses. »

1. *Après cela,* doit être pris dans un sens large. Le cri d'angoisse : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » et d'autres paroles peut-être encore furent proférées après celles que Jésus adressa à sa mère. L'évangéliste marque le moment douloureux et suprême de l'agonie du Sauveur par ces paroles : *Jésus sachant que tout allait être consommé,* c'est-à-dire toute son œuvre achevée par sa mort qui s'approchait. A ce moment, le plus affreux tourment du supplicié était *la soif* brûlante de la fièvre, occasionnée par les plaies. Jésus exprime cette souffrance qu'il éprouve et manifeste le profond besoin de quelque soulagement. L'évangéliste voit dans l'expression de cette suprême douleur l'accomplissement littéral d'un dernier trait du tableau que l'Ecriture avait tracé des souffrances du Sauveur. Le passage auquel il fait allusion est une prophétie typique qui se lit au Ps. 69 : 22, et que Segond traduit : « Ils mettent du fiel dans ma nourriture, et pour apaiser ma soif ils m'abreuvent de vinaigre. » (Comp. v. 29.) Il attribue à Jésus même l'intention d'aider à l'accomplissement de la prophétie en faisant connaître la soif qui le tourmentait. Mais il n'est pas naturel que l'esprit du Sauveur fût, à un pareil moment, dominé par une telle pensée. L'allusion au Ps. 69 est d'ailleurs discutable, car ce Psaume n'est pas cité, comme l'était au v. 24 le Ps. 22 et comme d'autres passages le seront aux v. 36 et 37. C'est ce qui a amené d'éminents interprètes (Bengel, Tholuck, Meyer, Luthardt, Keil) à construire ce verset d'une manière différente ; ils rapportent le mot *afin que,* non à ce qui suit, mais à ce qui précède, en sorte que la pensée serait celle-ci : « tout était déjà consommé afin que l'Ecriture fût accomplie, » tout ce qu'il fallait pour cela était achevé ; à ce moment, Jésus, en ayant fini avec des préoccupations plus importantes qui absorbaient son esprit, exhale sa douleur dans ce cri : *J'ai soif.* Cependant, il nous semble que la première explication s'impose à cause de l'emploi de la formule : *afin que l'Ecriture fût accomplie* dans les v. 24, 36 et 37, et surtout à cause des mots du v. 30 : « lors donc que Jésus eut pris le vinaigre, il dit : Tout est accompli. »

2. Ce sont les soldats, sans doute, qui avaient crucifié Jésus qui accomplissent maintenant cet acte d'humanité. (v. 23.) Le *vinaigre* était un vin acide, breuvage des soldats et des pauvres. Il paraît, puisque ce vin se trouvait là, ainsi qu'*une éponge et une tige d'hysope,* qu'on les avait apportés pour le soulagement des crucifiés. L'*hysope* est une fort petite plante (1 Rois 4 : 33) ; sa *tige* atteint cependant une longueur de un pied à un et demi pied ; elle pouvait suffire pour porter l'éponge jusqu'à la bouche du supplicié, car celui-ci n'était pas beaucoup élevé au-dessus du sol. Il ne faut pas confondre ce trait avec celui rapporté Math. 27 : 34, Marc 15 : 23 ; mais il paraît être identique avec celui qui se lit Math. 27 : 48. (Voir la note.)

3. Gr. *C'est accompli* ou *consommé.* L'œuvre de Jésus, la rédemption du monde, était achevée. (17 : 4.) Il y a dans ces paroles le sentiment d'une grande victoire, car, en succombant, le Sauveur triomphe, et sa mort sera pour des millions d'âmes la vie éternelle.

4. Le mot grec que nous traduisons par *il rendit l'esprit,* signifie littéralement : il *donna, livra* son esprit (à Dieu). C'est la même pensée qui est exprimée par la dernière des paroles de la croix : *Père, je remets mon esprit entre tes mains.* (Luc 23 : 46.) — On voit que Jean abrège considérablement le récit de la mort de Jésus, parce qu'il suppose connues, grâce aux trois premiers évangiles, toutes les

Les Juifs donc, parce que c'était la préparation, afin que les corps 31
ne demeurassent pas sur la croix pendant le sabbat, car le jour de
ce sabbat était un grand jour[1], demandèrent à Pilate que les jambes
des crucifiés fussent brisées, et qu'ils fussent ôtés[2]. — Les soldats 32
vinrent donc et brisèrent les jambes du premier, puis de l'autre qui
avait été crucifié avec lui[3]. — Mais lorsqu'ils vinrent à Jésus, voyant 33
qu'il était déjà mort, ils ne lui brisèrent point les jambes[4]; — mais 34
l'un des soldats lui perça le côté avec sa lance, et il en sortit aussitôt
du sang et de l'eau[5]. — Et celui qui l'a vu en a rendu témoignage, 35
et son témoignage est véritable, et il sait qu'il dit vrai, afin que vous

autres circonstances qui s'y trouvent rapportées.

1. Cette remarque a été expliquée 13 : 1, note. Ce *sabbat* était *grand*, solennel, parce que c'était aussi le premier jour de la fête de Pâque.

2. Les Juifs, d'après Deut. 21 : 22, 23, ne devaient point laisser un criminel passer la nuit sur le gibet. Les Romains, de leur côté, avaient l'usage, très anciennement déjà, d'abréger le supplice des crucifiés en leur brisant les jambes ou en les tuant à coups de bâton. C'est l'exécution de cette mesure que demandent à Pilate ces mêmes chefs du peuple qui, avec l'odieuse hypocrisie dont ils ont donné tant de preuves dans cette histoire, observent les prescriptions de leur loi, tout en commettant le plus grand des crimes.

3. *Les soldats vinrent*, c'est-à-dire s'approchèrent des crucifiés (comme au v. 33), car c'étaient probablement les mêmes soldats qui avaient procédé à l'exécution. Toutefois Olshausen, MM. Weiss et Godet trouvent que le verbe : *vinrent*, s'explique plus naturellement si l'on admet que ce furent d'autres soldats, envoyés par Pilate avec les instruments nécessaires pour accomplir l'opération prescrite.

4. Jean constate avec bonheur que Jésus ne fut point mutilé, que cette dernière barbarie, ce dernier outrage lui furent épargnés; et qu'ainsi une prescription de l'Ecriture fut accomplie d'une manière admirable. (v. 36.)

5. Les soldats virent que Jésus *était déjà mort* (v. 33) ; mais l'un d'eux voulut élever cette présomption jusqu'à la certitude. C'est pourquoi il *perça de sa lance le côté* de Jésus (probablement le côté du cœur), en sorte qu'il ne pût lui rester absolument aucun doute. — On vit alors sortir de cette plaie *du sang et de l'eau*. Ce fait a singulièrement occupé les interprètes. Les uns y voient un phénomène naturel et se livrent à des dissertations physiologiques pour en démontrer la possibilité; les autres, depuis les Pères jusqu'à nos jours, prétendant que le fait ne peut être ainsi expliqué, lui attribuent un caractère miraculeux et en déduisent diverses conclusions dogmatiques. D'après 1 Jean 5 : 6, l'eau serait le symbole du Saint-Esprit et le sang le moyen de notre rédemption, ou même l'eau un symbole du baptême et le sang représenterait la sainte cène. Mais l'évangéliste n'a pas songé à ces allégories, puisqu'il se borne à attester le fait avec solennité sans ajouter aucune réflexion qui autorise l'interprétation symbolique du phénomène. D'autres pensent que l'évangéliste, en rapportant ce fait, avait pour but de fournir une preuve incontestable de la réalité de la mort de Jésus. Mais il faudrait admettre alors que cette mort fut causée par le coup de lance, car si Jésus avait été déjà mort, on n'aurait pas vu apparaître *du sang et de l'eau*. Un cadavre ne saigne pas lorsqu'on le perce, et l'expression employée caractériserait mal l'écoulement d'un dépôt de sang extravasé, qui aurait été atteint par la lance. L'apparition du sang et de l'eau est un phénomène extraordinaire, qui est en dehors des lois de la physiologie. L'apôtre le signale parce qu'il y voit la preuve que le corps de Celui qui n'avait pas commis de péché, échappant à la dissolution, qui commence aussitôt après la mort, était déjà entré dans la voie de la glorification. Telle est l'explication de M. Godet et de quelques autres interprètes. Si l'on estime qu'elle attribue à Jean une pensée qui ne ressort pas avec évidence des données du texte, il faut du moins retenir que l'évangéliste a l'intention de rapporter un fait surnaturel, qui est, à ses yeux, un « signe. » (v. 35, note.)

36 aussi vous croyiez [1]. — Car ces choses sont arrivées, afin que cette
parole de l'Ecriture fût accomplie : — « Aucun de ses os ne sera
37 rompu [2]. » — Et ailleurs l'Ecriture dit encore : « Ils regarderont à
celui qu'ils ont percé [3]. »

E. 38-42. La sépulture de Jésus. — 1° *Joseph d'Arimathée et Nicodème.* Le premier, disciple secret de Jésus, après avoir obtenu la permission de Pilate, vient prendre le corps de Jésus. Le second apporte cent livres d'aromates. Ils ensevelissent Jésus selon la coutume juive. (38-40.) — 2° *Jésus déposé dans le sépulcre.* Dans un jardin, voisin du lieu du supplice, se trouvait un sépulcre, qui n'avait jamais servi. Ils y déposent Jésus, parce que le sabbat allait commencer. (41, 42.)

38 Or après ces choses, Joseph d'Arimathée, qui était disciple de Jé-
sus, mais en secret, par crainte des Juifs, demanda à Pilate qu'il pût
prendre le corps de Jésus ; et Pilate le permit [4]. Il vint donc et prit

1. Pour donner plus de solennité à cette déclaration, Jean parle de lui-même à la troisième personne, comme d'un témoin oculaire : *Celui qui l'a vu;* puis il affirme à deux reprises la *vérité* de son *témoignage.* Comp. Introduction, p. 34. Enfin, il déclare que le but de son récit est d'amener ses lecteurs à la foi, ou d'y affermir ceux qui déjà ont cru : *Afin que vous croyiez. Croire* a ici son sens absolu; il s'agit de la foi au Christ Sauveur. (Comp. 20 : 31.) D'où il résulte que cette solennelle déclaration ne se rapporte point à l'apparition du sang et de l'eau (v. 34), mais aux deux faits que Jean vient de rapporter, et qui, accomplissant d'une manière remarquable les deux prophéties rappelées aux v. 36 et 37, étaient propres à confirmer la foi en la messianité de Jésus chez un Israélite attaché aux Ecritures.

2. *Ces choses* sont les deux faits racontés aux v. 33 et 34 et dans lesquels Jean voit un *accomplissement de l'Ecriture.* Selon les prescriptions de la loi relatives à l'agneau pascal (Ex. 12 : 46 ; Nomb. 9 : 12), *aucun de ses os* ne devait *être rompu.* Cet agneau, dont le sang avait sauvé Israël de la destruction, était consacré à l'Eternel ; il ne devait, en aucune manière, être profané. Or, notre évangéliste, comme Jean-Baptiste (1 : 29), comme l'apôtre Paul (1 Cor. 5 : 7), voit dans l'agneau pascal le symbole de « l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde. » Et il constate que, par sa mort, Jésus a réalisé ce symbole jusque dans cette circonstance spéciale que ses membres ne furent point brisés. (Comp. v. 24, 28.) Ce qui rendit l'analogie entre le symbole et la réalité complète, c'est que Jésus mourut à la fête de Pâque, dont l'immolation de l'agneau était le point central. L'évangéliste ne fait pas allusion à Ps. 34 : 21, car ce passage exprime l'espérance que la vie même du juste sera conservée, et non seulement que son cadavre sera respecté.

3. La parole de l'Ecriture que Jean cite comme accomplie par le coup de lance du soldat romain et comme devant s'accomplir encore dans la suite est Zach. 12 : 10. L'évangéliste applique directement au Messie, représentant de Dieu, ce qui, dans l'Ancien Testament, est dit de Jéhovah, l'Eternel. Or, dans ce passage, le prophète décrit un grand mouvement d'humiliation qui se produit parmi le peuple. Jean prévoit de même un jour où les Juifs repentants regarderont avec foi à *Celui qu'ils ont percé.* Ailleurs, le même apôtre nous montre un second et solennel accomplissement de la même prophétie. (Apoc. 1 : 7.)

4. Voir, sur la sépulture de Jésus, Math. 27 : 57 et suiv. ; Marc 15 : 42 et suiv. ; Luc 23 : 50 et suiv. *Après ces choses*, c'est-à-dire après ce qui est raconté aux v. 31 à 34. Un temps assez considérable s'écoula depuis la demande des Juifs à Pilate jusqu'à ce que les soldats eussent rempli leur triste mission et jusqu'à ce que les crucifiés, auxquels on avait rompu les jambes, fussent morts; car, avant cela, on ne pouvait les ôter de la croix. C'est pendant ce temps que Joseph d'Arimathée *demanda* et obtint de Pilate *le corps de Jésus.* La contradiction que de Wette

le corps de Jésus. — Or Nicodème, qui d'abord était venu de nuit 39
vers Jésus, vint aussi apportant un mélange de myrrhe et d'aloès
d'environ cent livres[1]. — Ils prirent donc le corps de Jésus et l'en- 40
veloppèrent de linges, avec les aromates, comme les Juifs ont cou-
tume d'ensevelir[2]. — Or il y avait, dans le lieu où il avait été cru- 41
cifié, un jardin, et dans ce jardin un sépulcre neuf, dans lequel
personne encore n'avait été mis[3]. — Ce fut donc là qu'ils déposèrent 42
Jésus, à cause de la préparation des Juifs, parce que le sépulcre était
proche[4].

2. *La résurrection.*

A. 1-18. Le tombeau vide. Apparition a Marie-Magdelaine. — 1° *Le tombeau trouvé vide.* — *a*) *Marie-Magdelaine.* Elle se rend dès le matin au sépulcre, voit que la pierre est ôtée et court avertir Pierre. (1, 2.) — *b*) *Pierre et Jean.* Ils courent tous deux au sépulcre. Jean arrive le premier et voit les linges à terre. Pierre le suit et entre ; il voit les linges à terre, et le suaire plié à part. Jean pénètre à son tour dans

pensait avoir découverte entre les premiers mots de ce récit et le v. 31 n'existe donc pas. — Voir, sur *Joseph d'Arimathée*, Math. 27 : 57 ; Marc 15 : 43 ; Luc 23 : 50, 51, notes. Il était *disciple de Jésus, mais en secret, à cause de la crainte* qu'inspirait le pouvoir tyrannique du sanhédrin. (12 : 42 ; 7 : 13 ; 9 : 22.) Et maintenant, comme Nicodème (v. 39), au moment où le danger est le plus grand, et lorsque la cause de Jésus paraît avoir péri avec lui, Joseph trouve le courage, qui lui avait manqué jusqu'alors, de rendre à son Maître les pieux devoirs de la sépulture. Aussi Marc (15 : 43) dit-il qu'il « s'enhardit » pour aller vers Pilate.

1. Trois fois, dans son évangile, Jean met en scène cet honnête pharisien, Nicodème, membre du sanhédrin ; et, chaque fois, c'est pour marquer un progrès dans le courage avec lequel il manifeste sa conviction. D'abord, il vient timidement *de nuit* vers Jésus. (3 : 1, 2.) Ensuite, il prononce une parole de justice en sa faveur, au sein même du sanhédrin irrité contre lui. (7 : 50.) Enfin quand le Sauveur a succombé sous les coups de ses adversaires, Nicodème, comme Joseph, son collègue, se déclare ouvertement pour le crucifié. Comme l'observe M. Luthardt, l'évangéliste tient à relever le fait que Joseph d'Arimathée et Nicodème, tous deux sur la réserve jusqu'ici dans leurs rapports avec Jésus, se décident en ce moment ouvertement. « La mort du Sauveur, ajoute-t-il, est la puissance qui triomphe des hommes. » — On s'étonne, au premier abord, de la quantité des *aromates* que Nicodème fait apporter pour embaumer le corps de Jésus. Mais, comme Marie de Béthanie (12 : 3), il montre par cette sorte de prodigalité la grandeur d'un amour qui ne sait point calculer. (Comp. 2 Chron. 16 : 14.)

2. Voir, sur tous les soins pieux de cet ensevelissement, Math. 27 : 60, note.

3. Ce *sépulcre* était celui de Joseph d'Arimathée. (Math. 27 : 60.) Trois évangélistes, Matthieu, Luc et Jean, font observer que ce sépulcre était *neuf* et que *personne n'y avait été mis*. Ils voient, dans ce détail, non seulement une manière d'honorer d'autant plus le Sauveur, mais ils tiennent à montrer par là qu'il n'eut aucun contact avec des morts, ce qui, aux yeux des Juifs, eût été une souillure. Faut-il ajouter, avec quelques exégètes, que, lorsque ce tombeau fut trouvé vide, il ne put y avoir aucun doute sur la résurrection de Jésus ?

4. Le but de ce verset est de montrer la hâte avec laquelle Joseph et Nicodème remplirent leur saint devoir, *à cause de la préparation*, parce qu'on était au vendredi soir et que le sabbat allait commencer. — Ce sabbat fut véritablement pour Jésus le grand sabbat (v. 31), le jour de son *repos*. Ses membres fatigués et meurtris trouvèrent enfin ce repos dans la tombe qu'il a sanctifiée pour ceux qui l'aiment, comme il avait sanctifié leur vie par sa vie, par ses souffrances, par sa

le sépulcre ; il voit et il croit. Ils ne comprenaient pas encore les prophéties relatives à la résurrection de Jésus. Ils retournent chez eux. (3-10.) — 2° *Jésus apparaît à Marie-Magdelaine.* — *a*) *Marie voit des anges.* Elle se tenait devant le sépulcre et pleurait. S'étant baissée pour jeter un regard dans l'intérieur, elle voit deux anges, qui lui demandent la cause de ses larmes. Elle répond : Ils ont enlevé mon Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis ! (11-13.) — *b*) *Marie voit Jésus.* Elle se retourne et voit Jésus, qui lui pose la même question que les anges. Elle, le prenant pour le jardinier : Si c'est toi qui l'as emporté, dis-moi où tu l'as mis, et je l'irai prendre ! Jésus l'appelle par son nom : Marie ! Elle s'écrie : Rabbouni, Maître ! Jésus lui défend de le toucher, parce qu'il n'est pas encore monté vers son Père : il l'envoie dire à ses frères qu'il monte vers son Père, et vers leur Père. Marie va rapporter aux disciples ce qu'elle a vu et entendu. (14-18.)

XX Or, le premier jour de la semaine, Marie-Magdelaine vient au sépulcre [1] le matin, comme il faisait encore obscur, et elle voit la pierre

mort. Il ne reste plus maintenant à l'évangéliste qu'à nous le montrer dans sa victoire, par laquelle il a brisé les liens de la mort et mis en évidence la vie et l'immortalité.

1. Voir sur Marie-Magdelaine Luc 8 : 2 ; 7 : 37, notes. Jean parle d'elle comme si elle était venue seule au sépulcre, tandis que les autres évangélistes mentionnent plusieurs femmes qui s'empressent également de visiter le tombeau, dans l'intention d'embaumer le corps du Seigneur. (Math. 28 : 1, 2, note ; Marc 16 : 1 ; Luc 24 : 1, note.) Pour concilier cette différence, plusieurs exégètes admettent qu'elles y seraient allées toutes ensemble, mais que Jean ne mentionne que Marie-Magdelaine sur laquelle se concentre tout son intérêt, à cause du rôle important qu'elle va remplir. L'évangéliste n'ignorait pas, du reste, qu'elle avait des compagnes, puisqu'il la fait parler au pluriel et en leur nom. (v. 2.) D'autres interprètes pensent que Marie-Magdelaine serait réellement allée au sépulcre seule et avant toutes les autres, ce que semblerait indiquer cette expression de Jean : *Comme il faisait encore obscur.* (Voir la note suivante.) S'il en est ainsi, Jean aurait distingué cette course empressée de Marie-Magdelaine de celle des autres femmes, tandis que les premiers évangélistes réunissent les deux faits dans un même récit. L'apparition de Jésus à Marie seule (v. 11-18) n'est du reste pas étrangère à la tradition apostolique des premiers évangiles. (Marc 16 : 9.) Les choses pourraient s'être passées ainsi : 1° Marie-Magdelaine va au sépulcre, elle voit avec étonnement que la pierre qui le fermait a été ôtée, et elle court en avertir Pierre et Jean. (v. 1, 2.) 2° Pendant qu'elle rentre dans la ville, les autres femmes arrivent près du tombeau ouvert et voient un ange qui leur annonce que Jésus est ressuscité. Puis elles s'éloignent promptement et courent annoncer cette nouvelle aux disciples. (Math. 28 : 5-8.) 3° Cependant Marie-Magdelaine revient avec les deux disciples et quand ceux-ci, après avoir vu le tombeau vide, s'en retournent chez eux, Marie reste près du sépulcre en pleurant, et c'est alors qu'elle voit deux anges dans le sépulcre (v. 11-13) et que le Seigneur enfin lui apparaît. (v. 14-17.) Telle est l'interprétation d'Ébrard, d'Ewald, de M. Luthardt et d'autres. Ces deux moyens de concilier les récits évangéliques sont l'un et l'autre admissibles, et en tout cas, ils ne laissent à la critique négative aucune raison de voir entre ces récits une contradiction insoluble. — Voici comment M. Godet accorde la seconde manière de concevoir la suite des événements avec la relation du premier évangile, d'après laquelle Jésus serait apparu à tout le groupe des femmes qui étaient venues au sépulcre : « Matthieu 28 : 9, 10, raconte qu'à leur retour du sépulcre ces femmes eurent une apparition de Jésus. Mais le récit de Marc (16 : 8) et surtout la parole des deux disciples d'Emmaüs (Luc 24 : 22-23) : « Elles ont eu une apparition d'anges disant qu'il est vivant, » sont incompatibles avec ce fait. Cette apparition aux femmes n'est donc pas autre que l'apparition à Marie-Magdelaine (qui va suivre chez Jean) généralisée. Tous les détails de l'apparition coïncident. Le premier évangile applique au groupe entier ce qui s'est passé pour l'un de ses membres. Comme Marie-Magdelaine n'a vu le Seigneur qu'après que les autres femmes étaient retournées

ôtée du sépulcre[1]. — Elle court donc et vient vers Simon Pierre, 2
et vers l'autre disciple que Jésus aimait, et elle leur dit : Ils ont en-
levé du sépulcre le Seigneur, et nous ne savons où ils l'ont mis[2].
Pierre sortit donc, ainsi que l'autre disciple, et ils allaient au sé- 3
pulcre[3]. — Ils couraient tous deux ensemble; et l'autre disciple cou- 4
rut en avant, plus vite que Pierre, et arriva le premier au sépulcre.
— Et s'étant baissé, il voit les linges gisant; cependant il n'y entra 5
pas. — Simon Pierre, qui le suivait, arrive donc, et il entra dans 6
le sépulcre, et il voit les linges gisant, — et le suaire qui avait été 7
sur sa tête, et qui n'était pas gisant avec les linges, mais à part
plié dans un lieu. — Alors donc l'autre disciple, qui était arrivé le 8
premier au sépulcre, entra aussi, et il vit, et il crut[4]. — Car ils ne 9

à la ville, on comprend que les deux disciples d'Emmaüs aient pu partir de Jérusalem sans avoir entendu parler d'aucune apparition de Jésus. (Luc 24 : 24.) Il n'y a donc eu, en réalité, d'autres apparitions, le matin de ce jour, que celle des anges aux femmes, puis à Marie-Magdelaine, et enfin celle de Jésus à cette dernière. »

1. Tous les évangélistes s'attachent à marquer avec soin le moment précis où les femmes et les disciples allaient renaître à la foi et à la joie, en voyant le tombeau vide ou le Seigneur lui-même. Mais il y a quelque différence dans les termes dont ils se servent pour cela. Voir, à ce sujet, Marc 16 : 2, note. L'expression de Jean : *comme il faisait encore obscur*, paraît indiquer que Marie-Magdelaine précéda les autres femmes au sépulcre (voir la précédente note), car lorsque celles-ci y arrivèrent, Marc dit que « le soleil venait de se lever. » — Matthieu (28 : 2) raconte comment *la pierre* avait été *ôtée de l'entrée du sépulcre*. (Comp. Marc 16 : 3, 4.) — Il faut remarquer ces verbes au présent : Marie-Magdelaine *vient*, *voit*, *court*, *vient*, *dit* (v. 2, 5, 6); ils rendent la scène actuelle et vivante. La plupart de nos versions, sacrifiant à l'élégance du style, effacent ces nuances délicates et importantes.

2. Le verbe au pluriel : *nous ne savons*, montre que Marie-Magdelaine n'était pas venue seule au sépulcre. (Math. 28 : 1; Marc 16 : 1.) L'émotion et l'effroi de Marie-Magdelaine se peignent dans les termes par lesquels elle raconte cette nouvelle aux disciples. L'idée que Jésus pourrait être ressuscité n'a point encore abordé son esprit, puisqu'elle ne pense qu'à un *enlèvement* de son corps. *L'autre disciple que Jésus aimait* est Jean, notre évangéliste, qui aime à se désigner ainsi, sans jamais se nommer. (Comp. 13 : 23; 19 : 26; 21 : 7, 20; voir l'Introd.)

3. Ce trait se retrouve très abrégé dans Luc 24 : 12, 24.

4. Les deux disciples, remplis de la plus vive émotion à l'ouïe des paroles de Marie-Magdelaine (v. 2), s'élancèrent hors de la ville; et ils *allaient au sépulcre, ils couraient ensemble* vers le lieu où Jésus était enseveli. Jean, sans doute plus jeune et plus agile, devance son condisciple et *arrive le premier au sépulcre*. S'étant baissé pour regarder dans la grotte, il y voit les linges dont le corps avait été enveloppé (19 : 40); mais, retenu par la crainte instinctive que lui inspirent le mystère de la mort et l'incertitude de la situation, il n'ose pas y pénétrer. Pierre arriva en ce moment, et, plus résolu que Jean, il *entra dans le sépulcre*, et il *voit* (gr. *il observe*), d'une part, *les linges gisant* à terre, et, d'autre part, *le suaire* qui avait recouvert la *tête* de Jésus (11 : 44), soigneusement *plié à part en un lieu*, tandis que les linges avaient été jetés çà et là. (Comp. Luc 24 : 12, 24.) *Alors donc*, encouragé par l'exemple de son condisciple, Jean *entra aussi* dans la grotte, *et il vit, et il crut*. Qu'est-ce qu'il crut? L'évangéliste ne veut pas dire qu'il crut les paroles de Marie-Magdelaine (v. 2); car l'ordre remarquable que le Seigneur avait voulu laisser dans son sépulcre (v. 6 et 7) excluait absolument l'idée d'un enlèvement opéré à la hâte par ses ennemis. Non, il crut que Jésus était ressuscité, et cette conviction l'affermit dans sa foi que Jésus était le Christ, le Fils de Dieu. (v. 31.) Le verset suivant ne laisse aucun doute sur cette interprétation. — Mais il faut remarquer ici,

comprenaient pas encore l'Ecriture qui dit qu'il devait ressusciter
10 d'entre les morts[1]. — Les disciples donc s'en retournèrent chez eux.
11 — Mais Marie se tenait près du sépulcre, en dehors, pleurant[2].
Comme donc elle pleurait, elle se baissa pour regarder dans le sé-
12 pulcre ; — et elle voit deux anges vêtus de blanc, assis au lieu où
le corps de Jésus avait été couché, l'un à la tête, et l'autre aux
13 pieds[3]. — Et eux lui disent : Femme, pourquoi pleures-tu ? Elle
leur dit : Parce qu'ils ont enlevé mon Seigneur, et je ne sais où
14 ils l'ont mis[4]. — Ayant dit cela, elle se retourna en arrière, et elle
voit Jésus qui se tenait là ; et elle ne savait pas que c'était Jésus[5].

avec M. Godet, qu'en employant ces deux verbes au singulier : *il vit* et *il crut,* l'auteur veut rapporter une expérience qui lui est propre. « Il ne peut témoigner pour l'autre disciple ; mais il peut le faire pour lui-même. Il nous initie à un souvenir personnel incomparable. »

1. *Il devait ressusciter* : « Nécessité divine, » comme s'exprime Meyer. (Comp. Luc 24 : 26.) Comme Thomas (v. 25), les deux disciples eurent besoin de *voir* pour *croire.* Jean marque en s'humiliant la cause de leur lenteur à croire : *ils ne comprenaient pas encore,* même alors, *l'Ecriture qui dit que* Jésus *devait ressusciter d'entre les morts.* En effet, ils auraient pu trouver la résurrection du Sauveur annoncée dans des passages tels que Ps. 16 ; Ps. 22 ; Ps. 110 ; Esa. 53, etc. Les enseignements de Jésus (Luc 24 : 25-27 et 45) et surtout la lumière du Saint-Esprit ouvrirent les yeux des apôtres sur ce point, comme sur tant d'autres. Alors ils comprirent les Ecritures. (Act. 2 : 25, 34 ; 8 : 32, 33 ; 13 : 33, 35.) — Outre les révélations de l'Ancien Testament, les disciples avaient entendu les déclarations claires et nombreuses de Jésus sur sa mort et sa résurrection. (Math. 16 : 21 ; Luc 18 : 31 et suiv., et ailleurs.) On est donc étonné que l'évangéliste ne les mentionne point ici, et la critique négative n'a pas manqué d'en inférer que ces prédictions avaient été inventées après l'événement. Mais les évangélistes eux-mêmes nous ont appris, avec une candeur et une humilité inimitables, que les disciples n'avaient pas mieux compris ces prédictions de Jésus que les Ecritures. (Luc 18 : 34 et surtout Marc 9 : 10.) Ils les entendaient dans un sens figuré parce que, selon leurs préjugés messianiques, les souffrances et la mort de Jésus leur paraissaient impossibles et sa résurrection un événement tellement inouï, que jamais il n'avait pénétré dans leur esprit.

2. Marie, après avoir annoncé aux deux disciples qu'elle avait vu le tombeau vide (v. 2), y était revenue à leur suite ; et lorsqu'ils s'éloignent, elle y reste pour *pleurer.* Son amour la retient près de ce sépulcre vide ; elle pleure, parce qu'aucune espérance n'a encore pénétré dans son cœur. (v. 13.)

3. Ce fait n'est point en contradiction avec l'apparition antérieure de *l'ange* (Math. 28 : 2 ; Marc 16 : 5), ou *des deux anges* (Luc 24 : 4, note) aux femmes. « Les anges ne sont pas immobiles et visibles à la façon de statues de pierre. » *Godet.* Il y a, en grec, le participe présent : *s'asseyant,* qui peut signifier qu'elle les aperçut au moment où ils vinrent s'asseoir dans le sépulcre.

4. Comp. v. 2 et v. 11, notes.

5. Jésus lui-même vient à cette âme qui le cherche avec amour, au sein de ses larmes et de son angoisse. Mais pourquoi ne le reconnaît-elle pas ? Il ne suffit pas, pour répondre à cette question, de dire, avec divers exégètes, que peut-être Marie ne le regardait pas en face, ou que ses yeux remplis de larmes l'empêchaient de voir, ou que la pensée de la résurrection était trop éloignée de son esprit, ou que Jésus se présentait à elle sous un costume différent de son ordinaire. De nombreux passages des évangiles nous montrent clairement qu'il devait s'être produit dans la personne de Jésus un grand changement, causé par ses souffrances, sa mort, et surtout sa résurrection. Ce fut là pour lui le premier degré de la glorification de son corps, dont l'ascension fut l'accomplissement suprême. Telle a été la vraie cause du fait qui nous occupe et d'autres phénomènes semblables dans les apparitions de Jésus ressuscité. (Comp. Luc 24 : 16 ; Marc 16 : 12, notes,

— Jésus lui dit : Femme, pourquoi pleures-tu ? Qui cherches-tu [1] ? 15
Elle, croyant que c'est le jardinier, lui dit : Seigneur, si c'est toi qui
l'as emporté, dis-moi où tu l'as mis, et je le prendrai [2]. — Jésus lui 16
dit : Marie ! et elle s'étant retournée, lui dit en hébreu : Rabbouni !
c'est-à-dire : Maître [3] ! — Jésus lui dit : Ne me touche pas ; car je 17
ne suis pas encore monté vers le Père [4] ; mais va vers mes frères, et

et voir ci-dessous v. 19, 26 ; 21 : 4.) — « Il est très important d'observer que Marie-Magdelaine voit le Seigneur debout devant elle, sans le reconnaître au premier abord. C'est une preuve que la résurrection de Jésus fut un fait objectif et nullement une représentation subjective dans l'esprit des disciples. Si elle avait été une hallucination par laquelle Marie se serait imaginé voir le Seigneur vivant devant elle, sans qu'il y fût réellement, cette hallucination aurait dû être produite par l'attente que le Seigneur devait ressusciter ; mais cette attente n'existait à aucun degré chez les disciples. (Luc 24 : 21 ; Jean 20 : 25.) Si donc Marie, et plus tard les disciples d'Emmaüs, en voyant devant eux une figure humaine, ne reconnaissent pas en elle leur Seigneur, c'est que leur imagination n'avait pas la moindre part dans cette rencontre et qu'ils ne furent convaincus que lorsque Jésus se fit clairement connaître à eux. » *Ebrard*.

1. C'est avec une compassion profonde pour Marie et pour sa douleur que Jésus lui adresse cette question. Souvent il interroge ainsi les malheureux qui le cherchent, uniquement afin d'attirer sur lui leur attention et de les encourager à lui ouvrir leur cœur avec confiance et à lui demander tout ce dont ils ont besoin. (5 : 6 ; Marc 10 : 51.)

2. Afin d'expliquer comment Marie-Magdelaine prit le personnage qui se tenait là pour *le jardinier*, une minutieuse exégèse a supposé que Jésus avait emprunté les vêtements de celui-ci, ou qu'il apparaissait à Marie ayant pour tout vêtement la ceinture avec laquelle il avait été crucifié, ce qui fit croire à Marie qu'il était un serviteur occupé à quelque travail dans le jardin. (21 : 7.) Mais il était tout naturel, en voyant quelqu'un dans une propriété particulière, à cette heure matinale, de penser que c'était l'homme chargé d'en prendre soin ; et Marie s'arrête à cette supposition, sa douleur ne lui permettant pas de considérer les traits de Celui qui se présente à elle. En effet, s'il est dit au v. 14 : « Elle se retourna, et elle voit Jésus, » ce ne fut qu'un regard fugitif qu'elle jeta sur lui ; elle reprit aussitôt sa position première ; cela ressort du v. 16, où, à l'appel de Jésus, elle se retourne de nouveau. — Marie parle avec respect à cet étranger : *Seigneur*, lui dit-elle ; c'est que la souffrance et le besoin de secours rendent humble. Puis, sans nommer Jésus, elle dit : Si tu *l'*as emporté, je *le* prendrai, ne supposant pas qu'on puisse penser à nul autre qu'à Celui qui remplit son âme tout entière.

3. « Ce qu'il y a de plus personnel dans les manifestations humaines, c'est le son de la voix ; c'est par ce moyen que Jésus se fait connaître à Marie. L'accent que prend, dans sa bouche, ce nom de *Marie*, exprime tout ce qu'elle est pour lui, tout ce qu'il est pour elle. » *Godet*. Aussi est-ce avec un tressaillement de joie que Marie, à son tour, pousse cette exclamation dans laquelle elle met toute son âme : *Rabbouni ! Maître !* Elle ne peut en dire davantage. Ce seul mot, prononcé dans une telle situation, a paru si important à l'évangéliste, qu'il l'a conservé dans la langue originale, et il remarque expressément pour ses lecteurs grecs qu'il le cite *en hébreu*. Ce dernier mot, omis par le texte reçu, est sûrement authentique. Il se lit dans *Sin.*, *B*, *D*, *Itala*, vers. syriaques.

4. Les mots de Jésus : *Ne me touche pas*, supposent que Marie voulait se jeter à ses pieds, embrasser ses genoux. (Math. 28 : 9.) Jésus le lui défend. Quelle était donc la pensée qui inspirait l'attitude de Marie et que Jésus désapprouve ? Comment comprendre la parole par laquelle Jésus motive sa défense : *car je ne suis pas encore monté vers le Père ?* (Le texte reçu porte : *mon* Père. *Sin.*, *B*, *D*, *Itala* omettent le pronom possessif.) 1° Meyer pense que Marie, en *touchant* le Seigneur de ses mains, voulait s'assurer qu'il était bien ressuscité, corporellement présent, qu'elle ne voyait pas une simple apparition de son esprit. Et Jésus lui donnerait cette assurance en disant : C'est bien moi, car je ne suis pas encore monté dans la gloire du Père. Mais peut-on supposer ces doutes en

dis-leur que je monte vers mon Père et votre Père, et vers mon Dieu
18 et votre Dieu [1]. — Marie-Magdelaine vient annoncer aux disciples
qu'elle a vu le Seigneur, et qu'il lui avait dit ces choses [2].

Marie, quand elle venait de s'écrier, pleine d'assurance et de joie: *Maître!* Et d'ailleurs pourquoi Jésus refuserait-il à Marie un moyen de conviction qu'il offrait lui-même à d'autres disciples? (v. 20, 27; Luc 24 : 39.) 2° La pensée de Marie serait de *l'adorer*, et Jésus lui dirait qu'elle ne doit le faire qu'après qu'il sera entré dans sa gloire. (Lücke et d'autres.) Mais cette explication méconnaît la divinité du Fils de Dieu, aussi réelle avant son ascension qu'après, et Jésus n'a point désapprouvé cet élan d'adoration dans un autre de ses disciples. (v. 28.) 3° Quelques interprètes (Bèze, Bengel) s'arrêtant surtout à la seconde parole de Jésus : « Va vers mes frères... », pensent qu'il aurait simplement voulu dire à Marie : Ne t'attarde pas maintenant à ces témoignages de ta joie, mais hâte-toi d'aller annoncer à mes frères que je monte.... Cette idée ne nous paraît point convenir à la situation, et d'ailleurs elle n'explique pas les mots : *car je ne suis pas encore monté vers mon Père.* 4° Marie aurait voulu retenir près d'elle le Seigneur, s'assurer qu'il ne va pas la quitter de nouveau. A quoi Jésus répondrait que le moment de son départ définitif n'est pas venu et qu'elle le reverra encore. (Néander, Ebrard.) Mais ce dernier motif paraît peu en harmonie avec la solennité d'un tel moment et aussi avec le message dont Jésus va charger Marie. 5° Elle aurait pensé que déjà les nombreuses promesses de Jésus concernant son retour vers les siens, telles que 16 : 16, étaient accomplies; et elle aurait voulu s'attacher à lui et jouir pleinement de sa présence. La parole de Jésus signifierait alors que ce n'est qu'après sa glorification qu'il sera réellement avec les siens et vivra en eux. (Calvin et, avec quelques modifications, M. Godet.) Cette interprétation, vraie au fond, nous paraît seulement, en ce qui concerne Marie, lui supposer une trop claire intelligence des promesses du Sauveur et une trop haute spiritualité. Nous pensons avec de Wette, Tholuck, MM. Weiss, Keil, que Marie, s'élançant vers Jésus pour le *toucher* (comp. Luc 7 : 38, 39) et lui témoigner son amour et sa vénération, croyait que ses rapports antérieurs et habituels avec lui allaient recommencer, sans qu'il y eût rien de changé en eux, et qu'elle se livrait tout entière, avec bonheur, à cette pensée. Il fallait donc la tirer de cette erreur, la déprendre de ces relations terrestres avec son Maître, élever ses affections vers le moment prochain, où, soustrait à ses regards, *monté vers son Père,* le Sauveur entrerait avec les siens dans une communion infiniment plus intime, plus élevée, plus sainte. (Comp. 2 Cor. 5 : 16.) *Toucher,* dit saint Augustin, c'est trouver la limite de l'idée que nous nous faisons d'un objet; Jésus glorifié s'offre à l'âme comme l'infini qui seul la satisfait. *Je monte vers mon Père,* telle est la grande pensée dont Marie doit se pénétrer et dont elle doit être la messagère auprès des « frères » de Jésus.

1. *Mes frères,* dit Jésus; il les nomme ainsi pour la première fois, avec autant de solennité que d'amour, parce que, son œuvre maintenant achevée, il a fait d'eux des enfants de Dieu. Ils sont ses *frères,* par la raison que *son Père* est *leur Père.* (Math. 28 : 10; Hébr. 2 : 11; comp. Ps. 22 : 23.) Le message de Marie doit être celui de la gloire éternelle du Sauveur à laquelle ils auront part. *Je monte vers mon Père;* ce verbe au présent exprime la certitude et l'imminence de ce grand événement, peut-être aussi la pensée que l'ascension de Jésus, comme sa glorification, est graduelle et s'accomplit déjà. — *Mon Père, votre Père; mon Dieu, votre Dieu,* paroles d'une inépuisable profondeur et d'un amour infini, par lesquelles Jésus élève les siens jusqu'à son propre rapport avec Dieu. Par là aussi il leur fait part de la gloire et de la félicité où il va entrer. « Dans le nom de *Père,* fait observer M. Godet, il y a l'intimité filiale; dans celui de *Dieu,* la complète dépendance, et cela pour les disciples comme pour Jésus lui-même. » Désormais les disciples comprendront toute la réalité et la douceur de ce nom de *Père* que Jésus donnait à Dieu. (Comp. Rom. 8 : 15; Gal. 4 : 6.) — Cependant il ne dit pas : *notre Père;* il ne l'a jamais dit, parce qu'il est seul Fils de Dieu, dans un sens unique, exclusif, divin.

2. Gr. *arrive Marie-Magdelaine annonçant aux disciples....* Le présent peint vivement l'émotion et la joie de celle qui apporte une telle nouvelle et la surprise de ceux qui l'entendent. Elle *a vu* le Seigneur, il lui a parlé, et elle répète *les choses* qu'il lui a *dites! Sin., B* portent :

B. 19-23. Apparition aux disciples réunis. — 1° *Jésus apparaît aux disciples.* Le soir du jour de la résurrection, les disciples sont assemblés en un lieu dont les portes sont fermées. Jésus se présente au milieu d'eux et leur dit : La paix soit avec vous ! Puis il leur montre ses mains et son côté. A cette vue, les disciples sont dans la joie. (19, 20.) — 2° *Jésus envoie les disciples.* Jésus leur dit : Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Puis il souffle sur eux en disant : Recevez l'Esprit-Saint. Enfin, il leur confère l'autorité de remettre les péchés. (21-23.)

Le soir donc étant venu, ce même jour, le premier de la semaine, 19
les portes du lieu où se trouvaient les disciples étant fermées, à cause
de la crainte qu'ils avaient des Juifs, Jésus vint et se tint au milieu
d'eux [1], et leur dit : La paix soit avec vous [2] ! — Et quand il eut dit 20
cela, il leur montra ses mains et son côté [3]. Les disciples se réjoui-
rent donc, en voyant le Seigneur [4]. — Jésus leur dit donc de nou- 21
veau : La paix soit avec vous [5] ! Comme le Père m'a envoyé, moi

J'ai vu le Seigneur, leçon qui est adoptée par la plupart des éditeurs récents, mais qui ne peut se rendre dans la traduction, à cause de la proposition suivante : « Et qu'il *lui* avait dit ces choses. » Ce brusque passage du discours direct au discours indirect n'a rien d'extraordinaire en grec. Il est effacé d'ailleurs dans la variante de *D* : et elle *leur rapporta* les choses qu'il lui avait dites. La tradition apostolique, recueillie dans Marc (16 : 10, 11), nous apprend comment les disciples reçurent ce message : au premier abord « ils ne le crurent point. » (Comp. Luc 24 : 11, 22-24.)

1. Gr. *Jésus se tint là au milieu d'eux*, sans qu'ils vissent comment il était entré, *les portes étant fermées.* Il est évident que l'évangéliste voit dans cette apparition de Jésus quelque chose de mystérieux, d'autant plus qu'il mentionne la même circonstance lors de la seconde apparition de Jésus (v. 26) ; toutes les tentatives faites pour expliquer l'entrée de Jésus d'une manière naturelle font violence au texte. Calvin et quelques autres exégètes pensent que les portes s'ouvrirent sur un signe de la majesté divine du Sauveur. S'il en était ainsi, Jean l'aurait raconté simplement. Et d'ailleurs, cela aussi serait un miracle. Il est plus conforme à divers traits de la vie de Jésus ressuscité d'admettre qu'alors déjà son corps se trouvait en voie d'être glorifié, se rapprochait de l'état de « corps spirituel » (1 Cor. 15 : 44), et qu'il était, dès lors, affranchi des lois de l'espace. (Comp. v. 14, note.) Le terme employé dans Luc 24 : 31 : « Il disparut de devant eux, » autorise la même conclusion. De là vient que souvent les disciples ne le reconnurent pas au premier abord et qu'il dut leur prouver que c'était bien lui qu'ils voyaient. (v. 14, 20, 27 ; 21 : 4 ; Luc 24 : 16, 37-40.) — Cette apparition de Jésus au milieu de ses disciples, le jour même de sa résurrection, est la même dont nous trouvons le récit plus complet dans Luc 24 : 36-48. (Voir les notes.)

2. Comp. Luc 24 : 36, seconde note. Cette belle salutation, en usage chez les Israélites, se revêtait dans la bouche de Jésus, surtout dans un tel moment, d'une signification et d'une puissance toutes nouvelles ; non seulement il souhaitait *la paix*, mais il la donnait.

3. *Ses mains* percées et *son côté* portant la plaie du coup de lance. (19 : 34.) Jésus, connaissant toute la faiblesse de ses disciples et la grande difficulté qu'il y avait pour eux à croire sa résurrection, condescend à leur en donner des preuves visibles et tangibles (v. 27 ; Luc 24 : 40 ; comp. 1 Jean 1 : 1) ; mais en même temps il leur dira clairement que ce n'était pas là ce qui constituait la foi, qui est un acte libre de la conscience et du cœur. (v. 29.)

4. *En voyant le Seigneur*, les disciples *se réjouirent ;* cette vive *joie* succéda dans leurs cœurs aux doutes pleins d'angoisse dont ils souffraient depuis trois jours. C'était pour eux comme le soleil se levant au sein des ténèbres et de la tempête. Alors déjà fut accomplie en eux la promesse de Jésus. (16 : 22.)

5. *Sin., D, Itala* omettent *Jésus.* — Il y a quelque chose de solennel dans la

22 aussi je vous envoie [1]. — Et quand il eut dit cela, il souffla sur eux
23 et leur dit : Recevez l'Esprit-Saint [2]. — A ceux auxquels vous re-
mettrez les péchés, ils leur sont remis ; à ceux auxquels vous les re-
tenez, ils leur sont retenus [3].

répétition de cette grande et douce parole : *La paix soit avec vous*. Voyant les disciples convaincus et joyeux (*donc*), Jésus tient à leur assurer ce bien suprême, *la paix*, plus précieuse encore, à ses yeux, que la joie. — Quelques exégètes rattachent cette parole au verset suivant : Jésus, après avoir donné à ses disciples la paix pour eux-mêmes (v. 19), voudrait la leur communiquer aussi pour la mission dont il va les charger. La distinction est peut-être un peu subtile.

1. Comp. 17 : 18 et Math. 28 : 19. Jésus charge ainsi solennellement ses disciples de cette *mission* qui doit continuer la sienne dans le monde, et à laquelle il donne un caractère divin, en lui attribuant la même origine qu'à sa propre mission (*comme*). Le moment actuel était admirablement choisi ; car Jésus revêt ses disciples de leur apostolat après sa résurrection, dont ils devaient être les témoins devant le monde. (Act. 1 : 21, 22 ; 2 : 32 ; 4 : 2, et ailleurs.)

2. Nous trouvons ici, à la fois le symbole et la réalité : le symbole dans cette action de Jésus : *Il souffla sur eux*, action d'autant plus significative que, en hébreu et en grec, le *souffle*, ou le vent, est désigné par le même mot que *l'esprit* (Ezéch. 37 : 5 et suiv. ; Jean 3 : 8 ; comp. Act. 2 : 2) ; la réalité est clairement indiquée par cette parole : *Recevez l'Esprit-Saint*. Celle-ci n'est pas seulement un renouvellement de la promesse (v. 14-16) qui devait s'accomplir à la Pentecôte ; et d'autre part l'évangéliste ne prétend pas raconter ici l'effusion puissante de l'Esprit qui eut lieu alors, comme le pensent ceux qui prétendent que Jean place au jour même de la résurrection l'ascension (v. 17) et la descente du Saint-Esprit (v. 22). Le v. 20 prouve que Jésus n'était pas encore pleinement glorifié. Il ne pouvait donc, d'après notre évangéliste lui-même (7 : 39 ; 16 : 7), envoyer le Saint-Esprit aux siens. D'un autre côté, l'acte accompli par lui n'est pas purement symbolique, puisqu'il ajoute : *Recevez* l'Esprit-Saint. Il suffit, pour en comprendre le sens, de considérer que les disciples, au moment même où ils recevaient la charge de l'apostolat (v. 22), avaient le besoin urgent d'un secours divin qui ranimât leur foi et leur espérance, et leur servît de réconfort jusqu'au jour où ils auraient la plénitude de l'Esprit. Ils devaient, en effet, vivre dans l'attente et dans la prière (Act. 1 : 4, 14) ; ils devaient même prendre de solennelles décisions. (Act. 1 : 13-26.) Ils ne pouvaient donc, dans cet important intervalle, être abandonnés à eux-mêmes et à leur ignorance. C'est à ce besoin que Jésus pourvut, avec sa sollicitude ordinaire.

3. Jésus venait d'assimiler la mission de ses disciples à la sienne propre, qu'ils devaient continuer sur la terre. (v. 22.) Or, comme il était venu afin d'ouvrir ou de fermer le ciel à tous les hommes, de prononcer leur absolution ou leur condamnation (Math. 9 : 6 ; Jean 9 : 41 ; 15 : 22), il veut que ses envoyés exercent aussi cette fonction redoutable, qui était le couronnement de son œuvre. (Comp. Math. 16 : 19 ; 18 : 18, notes.) Il faut donc laisser aux mots : *remettre les péchés*, toute leur signification. Ils n'emportent pas seulement le pouvoir d'annoncer le pardon des péchés, mais celui de le prononcer. Mais à quelle condition ? Jésus vient de communiquer aux disciples le Saint-Esprit dont bientôt ils seront remplis. Or, c'est uniquement par l'Esprit qu'ils pourront accomplir cette partie essentielle de leur mission. L'Esprit en sera le principe, la force qui s'y manifestera. Cette activité ne sera donc pas le privilège des seuls apôtres ou de leurs prétendus successeurs. Tous les croyants étant des agents du Saint-Esprit, tous seront aptes à remettre et à retenir les péchés. Revêtus de la puissance de l'Esprit, ils rempliront cet office, non de leur propre autorité, mais uniquement au nom de Dieu et du Sauveur. Cet Esprit de lumière et de vie leur donnera le discernement nécessaire pour s'assurer que ceux auxquels ils remettront ainsi les péchés, sont des âmes pénétrées de repentance et de confiance en la grâce qui leur est offerte. Dans ces conditions, l'expérience a prouvé que ce peut être, pour une âme découragée et angoissée, un immense bienfait que de recevoir directement et personnellement, par la voix d'un serviteur de Dieu, l'assurance du pardon de ses péchés. Il n'y a rien là qui ressemble à l'absolution sacerdotale pra-

C. 24-29. Seconde apparition de Jésus, en présence de Thomas. — 1° *Les doutes de Thomas.* Thomas, absent lors de la première apparition, répond au témoignage de ses condisciples qu'il ne croira la résurrection de Jésus qu'après avoir vu et touché ses cicatrices. (24, 25.) — 2° *Jésus convainc Thomas.* Huit jours après, Jésus apparaît aux disciples réunis avec Thomas, dans les mêmes conditions, et leur adresse la même salutation. Puis il invite Thomas à le toucher et l'avertit de ne pas s'engager dans la voie de l'incrédulité, mais dans celle de la foi. Thomas dit à Jésus : Mon Seigneur et mon Dieu ! Jésus déclare heureux ceux qui croient sans voir. (26-29.)

Or, Thomas, l'un des douze, appelé Didyme, n'était pas avec eux 24
lorsque Jésus vint [1]. — Les autres disciples lui disaient donc : Nous 25
avons vu le Seigneur. Mais il leur dit : Si je ne vois en ses mains la
marque des clous, et si je ne mets mon doigt dans la marque des
clous, et si je ne mets ma main dans son côté, je ne croirai point [2].
— Huit jours après, ses disciples étaient de nouveau dans la maison, 26
et Thomas était avec eux. Jésus vient, les portes étant fermées, et il
se présenta au milieu d'eux, et dit : La paix soit avec vous [3] ! — Puis 27
il dit à Thomas : Avance ici ton doigt, et regarde mes mains ; avance
aussi ta main, et mets-la dans mon côté, et ne deviens pas incrédule,
mais croyant [4]. — Thomas répondit et lui dit : Mon Seigneur et mon 28

tiquée dans quelques Eglises. — Suivant le texte le plus autorisé il faut lire le présent pour le premier verbe : *ils sont remis.* Ce présent indique un effet immédiat ; Dieu ratifie au moment même. Le second verbe, par contre : *ils sont retenus* est au parfait, indiquant l'effet persistant, un état d'endurcissement ou d'incrédulité. On peut donc traduire : *ils demeurent retenus*, non pardonnés.

1. Par deux traits déjà notre évangéliste nous a dépeint ce disciple avec son caractère sombre, enclin au doute, à la critique, au découragement. (11 : 16 ; 14 : 5.) Mais c'est surtout dans ce récit que Thomas se montre à nous tel qu'il était. Et tout d'abord, nous le voyons absent du cercle de ses condisciples, quand Jésus leur apparut. Sans doute, n'ayant plus aucune espérance, il avait cherché la solitude pour se livrer à ses tristes pensées et il s'était privé ainsi d'une grâce immense.

2. Ce fut, sans doute, dans une réunion subséquente que les disciples dirent à Thomas, avec la joie qui rayonnait sur leurs visages : *Nous avons vu le Seigneur !* Il faut remarquer dans sa réponse l'obstination de son doute qui s'exprime par des termes énergiques et répétés (cette répétition intentionnelle est effacée quand, avec Tischendorf et M. Weiss, on lit, la seconde fois, *place* au lieu de *marque.* Cette variante ne se trouve que dans *A*, *Itala*). Thomas aboutit à cette conclusion : *je ne croirai point.* Il y a, dans le grec, une double négation qui signifie : *je ne croirai certainement pas.* En parlant ainsi, ce disciple pensait n'obéir qu'à sa raison ; et pourtant il était très déraisonnable. (v. 29, note.)

3. Il paraît que, durant ces *huit jours*, il n'y eut point de nouvelle apparition de Jésus, bien que, sans doute, les disciples se fussent réunis souvent, comme pour l'attendre. Enfin, *il vient.* Il faut remarquer ce verbe au présent, qui fait sentir la solennité du moment. Le Sauveur *se présenta au milieu d'eux* de la même manière et dans la même maison. (v. 19.) Cette fois, Thomas était là.

4. Dès que le Seigneur a prononcé sur les disciples sa douce parole de *paix*, il s'adresse directement à Thomas. Il connaissait son état, car « il savait par lui-même ce qui est dans l'homme. » (2 : 25.) Il condescend à donner à ce disciple toutes les preuves qu'il avait demandées. « Si un pharisien avait posé ces conditions comme Thomas, il n'aurait rien obtenu ; mais à un disciple, jusqu'ici éprouvé, rien n'est refusé. » *Bengel.*

Dieu [1] ! — Jésus lui dit : Parce que tu m'as vu, tu as cru. Heureux ceux qui n'ont pas vu, et qui ont cru [2] !

Toutefois, en répétant à dessein les paroles de Thomas, Jésus lui fait sentir son tort et le couvre de confusion. Il conclut par ce sérieux avertissement : *ne deviens pas incrédule, mais croyant*. Il ne faut donc pas traduire avec toutes nos versions : *ne sois pas*. « Par l'expression : *ne deviens pas*, Jésus lui fait sentir dans quelle position critique il se trouve actuellement, à ce point où se séparent les deux routes : celle de l'incrédulité décidée et celle de la foi parfaite. » *Godet*.

1. Plus Thomas avait opposé de résistance à la foi en Jésus ressuscité et glorifié, plus il est pénétré de la lumière divine qui inonde son âme. La toute-science, la charité du Sauveur le saisissent, l'humilient. Dans cet instant, toutes les déclarations de Jésus sur sa divinité, qui n'avaient pu vaincre les doutes de Thomas, lui deviennent autant de traits de lumière et, après avoir été le dernier à croire la résurrection du Sauveur, il est le premier à l'appeler d'un nom qu'aucun autre peut-être n'avait encore prononcé : *Mon Seigneur et mon Dieu !* Dans l'original, l'article précède chacun de ces deux noms et les distingue l'un de l'autre ; puis ce mot : *mon*, deux fois répété, donne encore plus d'intimité et d'amour à ce cri de la foi et de l'adoration, qui s'élève du fond de l'âme de Thomas. — Toutes les tentatives de l'exégèse rationaliste pour expliquer ces paroles comme si elles étaient une exclamation de surprise ou d'action de grâce adressée *à Dieu*, à cause du miracle de la résurrection, tombent en présence de ces mots : *Thomas répondit et* LUI *dit*. C'est donc bien Jésus en qui ce disciple, devenu croyant, reconnaît son *Seigneur* et son *Dieu*. Et Jésus, loin de repousser cet hommage comme un acte d'idolâtrie, l'approuve. (v. 29.) Ainsi, le récit de Jean nous montre les disciples arrivant graduellement à la foi en cette grande vérité que son évangile était destiné à prouver : *la Parole était Dieu*. (1 : 1.)

2. *Tu as cru !* (Le texte reçu insère ici le nom de *Thomas* qui manque dans tous les *majusc.*) Malgré le reproche affectueux que Jésus exprime dans ces paroles, nous ne croyons pas qu'il faille les prendre dans un sens interrogatif, comme si Jésus mettait en question la foi de ce disciple. Non, cette foi, il la reconnaît, l'approuve et la confirme telle que Thomas vient de l'exprimer avec effusion de cœur. Jésus emploie même le verbe au parfait, exprimant un acte de l'âme accompli et permanent. Et, malgré cela, il y a un léger blâme dans ces mots : *Parce que tu m'as vu*, ainsi que dans la seconde partie du verset. Pourquoi? est-ce que tous les autres disciples n'ont pas *cru* la résurrection de Jésus parce qu'ils l'ont *vu ?* Ou bien, en déclarant *heureux* ceux qui ont *cru* sans *voir*, Jésus entend-il que la foi puisse naître sans raison de croire ? Non, mais Thomas s'était trouvé dans une situation particulière qui lui donnait toutes les raisons de croire. Dix de ses condisciples, dont il ne pouvait suspecter ni l'intelligence ni la bonne foi, lui avaient dit avec joie : *Nous avons vu le Seigneur* (v. 25) ; et lui, récusant ce témoignage, avait exigé une démonstration matérielle des sens. C'est là ce qui était déraisonnable (v. 25, note) ; car c'était méconnaître et nier la valeur du témoignage, sur lequel pourtant reposent la plupart de nos connaissances et de nos convictions, même dans les choses de ce monde ; et combien plus dans les vérités religieuses qui doivent rattacher notre âme au Dieu invisible ! Voilà pourquoi Jésus pose ici pour son royaume ce grand principe : *Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru !* La foi est, en effet, un acte moral de la conscience et du cœur, indépendant des sens ; tous les objets de la foi appartiennent au monde invisible ; l'Eglise chrétienne, depuis dix-neuf siècles, croit en Jésus-Christ et en sa résurrection sur ce même témoignage apostolique que Thomas récusait. (Comp. 1 Pier. 1 : 8.) Quiconque fait dépendre sa foi de la vue, des sens, ou du raisonnement, l'expose à une désolante instabilité, puisque « les choses visibles ne sont que pour un temps et que les invisibles seules sont éternelles. » (2 Cor. 4 : 18.) C'est pourquoi Jésus déclare *heureux* ceux qui croient en lui ; car la foi, en nous unissant à lui, nous met en possession des trésors de grâce, de paix, d'amour, de vie qui sont en lui et qui seuls constituent le vrai bonheur de l'âme humaine.

CONCLUSION DE L'ÉVANGILE

30, 31. Caractère et but de ce livre. Il est loin de contenir tous les signes faits par Jésus, car celui-ci en a accompli beaucoup d'autres encore en présence de ses disciples. Le but de ces récits est d'amener les lecteurs à la foi en Jésus, comme au Christ et au Fils de Dieu et de leur assurer, par la foi, la vie.

Jésus donc a fait encore, en présence des disciples, beaucoup d'au- 30
tres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre [1] ; — mais ces 31
choses sont écrites, afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le
Fils de Dieu, et afin qu'en croyant vous ayez la vie en son nom [2].

1. Gr. *Il est vrai que Jésus donc a fait beaucoup d'autres signes... mais....* Par cette tournure Jean fait ressortir qu'il n'a pas eu l'intention de présenter le récit complet d'une vie aussi remplie que celle de Jésus. Il va dire pourquoi il n'a rapporté qu'un nombre de faits comparativement restreint. A cette occasion, il nous apprend ce qu'il a voulu et ce qu'il a fait en écrivant *ce livre;* il nous dit clairement quel a été son but. Jésus *a fait encore beaucoup d'autres signes,* c'est-à-dire un très grand nombre de miracles qui ont été des manifestations de sa puissance divine (comp. 12 : 37), que notre évangéliste n'a ni voulu ni pu *écrire dans ce livre*. Le terme *signes* s'applique en premier lieu aux œuvres de Jésus, mais n'exclut pas ses discours, car « le témoignage que Jésus se rend à lui-même, dit M. Weiss, est en quelque sorte le commentaire de ses miracles. » La vie du Sauveur fut si riche en *signes,* que Jean a dû choisir ; et ce qui a dirigé son choix, c'est le but qu'il s'était proposé. (v. 31.) M. Godet ajoute : « Il me paraît difficile de ne pas voir dans la position du pronom *ce,* après le substantif *livre : ce livre-ci,* une opposition tacite à d'autres écrits renfermant les choses omises dans celui-ci. Cette expression ainsi comprise concorde avec toutes les preuves que nous avons rencontrées de la connaissance que Jean avait de nos synoptiques. L'apôtre confirme donc par ces mots le contenu de ces évangiles antérieurs au sien et fait entendre qu'il a travaillé à les compléter. » — Les mots : *en présence des disciples* (*Sin., C, D : de ses*), ne signifient point que les œuvres du Sauveur n'aient pas été faites devant tout le peuple, mais bien qu'il avait surtout en vue ses disciples, qu'il s'agissait d'instruire et de persuader, afin qu'ils pussent devenir ses témoins pour le monde entier.

2. Tel est donc le but élevé et saint que s'est proposé le disciple que Jésus aimait ; c'est à la lumière de cette déclaration qu'il faut lire son évangile tout entier. *Afin que vous croyiez,* dit-il à ses lecteurs, *que Jésus est le Christ,* le Messie (1 : 42, 46), l'Oint de l'Eternel, le Sauveur du monde, promis à son peuple. Mais Jésus ne peut être tout cela que s'il est *le Fils de Dieu,* dans le sens exclusif que tout notre évangile donne à ce nom. Une telle foi n'est point une froide opinion de l'intelligence ; ceux qui la possèdent *ont* en même temps *la vie,* la vie de l'âme, la vie éternelle, ainsi que portent *Sin., C, D,* vers. Enfin, la source unique de cette vie est *en son nom,* ce nom, qui est l'expression de tout son être.

APPENDICE

Apparition de Jésus sur les bords de la mer de Tibériade.

A. 1-14. Apparition de Jésus aux disciples. — 1° *La pêche.* — *a*) *Travail infructueux.* Sept disciples, dont cinq sont nommés, se trouvent réunis. Pierre les entraîne à aller pêcher. De toute la nuit, ils ne prennent rien. (1-3.) — *b*) *Jésus se montre.* Au matin, il se trouve sur le rivage ; les disciples ignorent que c'est lui. Il leur demande s'ils ont quelque chose à manger ; sur leur réponse négative, il leur conseille de jeter le filet du côté droit de la barque. Ils ne peuvent plus le retirer à cause de la quantité de poissons. (4-6.) — *c*) *Jésus est reconnu.* Jean dit à Pierre : C'est le Seigneur ! Pierre se jette à l'eau. Les autres disciples viennent à terre avec la barque, tirant le filet rempli de poissons. (7, 8.) — 2° *Le repas.* Les disciples trouvent des charbons allumés, du poisson, du pain. Jésus leur ordonne d'apporter du poisson qu'ils viennent de prendre. Le filet en contenait cent cinquante-trois, sans cependant se rompre. Jésus leur dit de venir manger. Ils n'osent lui demander qui il est. Jésus leur distribue le pain et le poisson. C'était la troisième fois qu'il se montrait à eux. (9-14.)

XXI Après ces choses [1], Jésus se manifesta de nouveau aux disciples sur
les bords de la mer de Tibériade, et voici comment il se manifesta [2].
2 — Simon Pierre, et Thomas, appelé Didyme, et Nathanaël de Cana
en Galilée, et les fils de Zébédée, et deux autres de ses disciples étaient
3 ensemble [3]. — Simon Pierre leur dit : Je m'en vais pêcher. Ils lui

1. *Après ces choses,* c'est-à-dire après la résurrection et les premières apparitions de Jésus à ses disciples, dont le ch. 20 contient le récit. Cette indication vague du temps est familière à Jean. (5 : 1 ; 6 : 1 ; 7 : 1.) Ici, elle suffit pour placer le récit qui va suivre dans les quarante jours qui s'écoulèrent entre la résurrection et l'ascension du Sauveur. Ainsi, dès les premiers mots, ce ch. 21 est intimement rattaché à celui qui précède. Il faisait partie intégrante du quatrième évangile dès les premiers temps. Il se trouve, en effet, dans tous les documents, manuscrits, versions anciennes, et est mentionné par les Pères de l'Eglise. Il est en tout digne du disciple que Jésus aimait ; on y reconnaît sa pensée et son style. Quel autre pourrait nous avoir conservé l'inimitable récit des v. 15-17 ? Mais comme nous avons, 20 : 30, 31, la conclusion évidente de son évangile, il faut considérer ce dernier chapitre comme un appendice ou supplément, écrit par Jean lui-même, ou peut-être par ses disciples, qui n'ont fait que rédiger un récit mainte fois entendu de la bouche de l'apôtre, et l'ont ajouté au livre, avant ou bientôt après sa publication.

2. Jésus se manifesta *de nouveau.* Par ce dernier mot l'évangéliste rattache encore son récit à celui des deux premières apparitions de Jésus ressuscité à tous les disciples. (20 : 19 et suiv. ; 24 et suiv.) Il indique ensuite le lieu de la scène : c'était *au bord de la mer de Tibériade.* Jean seul donne ce nom (6 : 1) au lac célèbre que Matthieu appelle *mer de Galilée* (Math. 4 : 18, voir la note), et Luc (5 : 1) *lac de Génézareth.* Nous sommes donc ramenés en Galilée, où tous les disciples se sont rendus, selon l'ordre de Jésus et comptant sur la promesse qu'il leur avait faite de leur apparaître là. (Math. 26 : 31, 32 ; 28 : 7-10.) Le récit de Jean est en harmonie avec celui de Matthieu (28 : 7, 16-20) et celui de Paul (1 Cor. 15 : 6), qui nous font connaître les apparitions de Jésus en Galilée.

3. Des sept disciples présents à la scène qui va suivre, cinq sont nommés et bien connus : *Simon Pierre* (1 : 43) ; *Thomas* (11 : 16) ; *Nathanaël* (1 : 46 et suiv.) ; *les fils de Zébédée,* Jacques et Jean, notre évangéliste. (Math. 4 : 21.) *Deux autres disciples* ne sont pas nommés, probablement parce qu'ils n'étaient pas du nombre des apôtres. Or, Jacques et Jean occupent ici la dernière place, tandis que dans toutes les listes des apôtres ils viennent immédiatement après Pierre, toujours nommé en tête. M. Godet

disent : Nous allons aussi avec toi. Ils sortirent et montèrent dans la
barque. Et cette nuit-là ils ne prirent rien [1]. — Or, le matin étant 4
déjà venu, Jésus se tint là sur le rivage, mais les disciples ne savaient
pas que c'était Jésus [2]. — Jésus leur dit donc : Enfants, n'avez-vous 5
rien à manger ? Ils lui répondirent : Non [3]. — Et il leur dit : Jetez le 6
filet du côté droit de la barque, et vous trouverez. Ils le jetèrent
donc ; et ils ne pouvaient plus le tirer, à cause de la multitude de
poissons [4]. — Alors le disciple que Jésus aimait dit à Pierre : C'est 7
le Seigneur [5] ! Simon Pierre donc ayant entendu que c'était le Sei-
gneur, ceignit son vêtement de dessus, car il était nu, et il se jeta
dans la mer [6]. — Mais les autres disciples vinrent avec la barque, 8
tirant le filet plein de poissons, car ils n'étaient pas éloignés de la
terre, mais à environ deux cents coudées [7]. — Quand donc ils furent 9

dit avec raison que ce fait est significatif et que l'explication la plus plausible qu'on en puisse donner est que notre évangéliste est l'auteur de ce récit et qu'il s'est, par modestie, attribué la dernière place.

1. Les disciples, de retour en Galilée, avaient repris momentanément leur ancien métier. Pierre, comme toujours, a l'initiative.

2. Sans doute à cause du changement qui s'était opéré dans sa personne depuis sa résurrection. (20 : 14, note.)

3. Le mot grec : *enfants* n'est pas le terme d'affection que Jésus employait d'ordinaire envers ses disciples (13 : 33) et qui l'aurait fait reconnaître ; c'est plutôt le langage d'un maître parlant à des serviteurs. Le but de Jésus en leur adressant cette question était d'entrer en rapport avec eux ; il avait en vue le repas qu'il voulait leur proposer. (v. 12.) — Le mot grec rendu par : *quelque chose à manger* signifie ce qu'on mangeait avec du pain, c'est-à-dire, dans cette situation, du poisson. La réponse négative des disciples donne ainsi lieu à la pêche qui va suivre.

4. Le caractère miraculeux de cette pêche consiste dans la science divine par laquelle Jésus connaissait que *du côté droit de la barque* se trouvait une grande quantité de poissons. A cette vue, les disciples durent se souvenir de la parole de Jésus, les appelant à l'apostolat : « Suivez-moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes » (Math. 4 : 19) et du fait analogue dont ils avaient été témoins. (Luc 5 : 4 et suiv.) C'était aussi une image magnifique des immenses bénédictions que le Sauveur devait accorder à leur futur ministère. Le sens symbolique de cette pêche abondante n'est point indiqué dans le texte, mais il ne pouvait échapper à l'esprit des disciples.

5. La vue de cette pêche miraculeuse et plus encore l'instinct du cœur révèlent à Jean qui était l'étranger qui se tenait sur le rivage. Il nous dévoile la source de sa clairvoyance en se désignant encore ici comme *le disciple que Jésus aimait.* (v. 20, note.) Emu d'une joie intime, il dit à Pierre, à voix basse : *C'est le Seigneur !* Plusieurs interprètes voient dans l'emphase avec laquelle Jean est désigné (gr. *ce disciple-là que Jésus aimait*) une preuve que l'Appendice n'a pas été écrit par l'apôtre lui-même.

6. A peine a-t-il entendu la parole de son condisciple, que Pierre, qui avait déposé son *vêtement de dessus* pour se livrer à la pêche, se hâte de le remettre, de le *ceindre*, et *se jette à la mer*, afin d'atteindre à la nage le rivage et d'arriver le premier auprès de son Maître. Comme le caractère des deux disciples est admirablement dépeint dans cette scène ! Tandis que Jean jouit intimement de la présence de Jésus, Pierre, plus ardent et plus prompt, s'élance au-devant de lui. Plus qu'aucun autre, il éprouvait un besoin profond d'entendre de sa bouche une parole de pardon, de réconciliation et d'amour. Et il ne fut pas déçu. (v. 15-17.)

7. *Les autres disciples*, restés dans la barque, *vinrent* aussi vers le rivage, *tirant* à leur suite *le filet plein de poissons*. L'évangéliste, pour faire sentir qu'ils eurent bien vite franchi cette distance, remarque qu'elle n'était que *d'environ deux cents coudées*, à peu près cent mètres.

descendus à terre, ils voient un brasier disposé là, et du poisson
10 placé dessus et du pain[1]. — Jésus leur dit : Apportez de ces pois-
11 sons que vous venez de prendre[2]. — Simon Pierre monta donc dans
la barque, et tira le filet à terre, plein de cent cinquante-trois gros
poissons ; et quoiqu'il y en eût tant, le filet ne se rompit point[3]. —
12 Jésus leur dit : Venez, mangez. Mais aucun des disciples n'osait lui
13 demander : Qui es-tu ? sachant que c'était le Seigneur[4]. — Jésus s'ap-
proche et prend le pain et leur en donne, et de même du poisson[5].
14 — Ce fut déjà la troisième fois que Jésus se manifesta aux disciples,
après être ressuscité d'entre les morts[6].

1. Ce verbe au présent : *ils voient*, rend actuelle cette scène de leur arrivée, et peut-être peint leur étonnement de trouver là un repas préparé, *du poisson et du pain*. (Le mot de *brasier* ne se lit ailleurs dans le N. T. que dans l'évangile de Jean, 18 : 18.) Mais faut-il, avec beaucoup d'interprètes, voir, dans ce fait assez simple, un miracle ? Les uns nous disent que Jésus avait créé le brasier et les aliments ; d'autres, qu'ils avaient été préparés par des anges. Puis au miracle, on ajoute l'allégorie : ces mets préparés sont, pour les uns, une image de la sainte cène ; pour d'autres, le symbole des grâces par lesquelles le Seigneur restaure et fortifie les siens qui travaillent dans son règne ; pour d'autres encore, un emblème du banquet céleste, promis aux bienheureux. Dès qu'on s'écarte du texte, on tombe dans l'arbitraire, en perdant de vue le fait historique. Ce que veut Jésus, c'est, l'évangéliste nous l'a dit (v. 1), se manifester à ses disciples, les convaincre complètement de sa résurrection ; et, pour cela, il entre avec eux dans des relations personnelles, dont la plus directe est d'avoir avec eux un repas, précisément comme il l'avait fait deux fois déjà (Luc 24 : 30, 42) ; et tout cela en vue de l'important entretien qui suivra. (v. 15.) Quant aux éléments de ce repas, le texte ne nous dit point d'où ils provenaient, mais était-il difficile de se procurer du poisson et du pain sur les bords d'un lac où il y avait toujours des pêcheurs ?

2. Les aliments préparés ne suffisant pas pour les huit personnes qui devaient prendre part au repas (comp. v. 2), Jésus ordonne simplement aux disciples d'*apporter de ces poissons qu'ils venaient de prendre*. Ne peut-on pas conclure avec M. Weiss que cet ordre donné par Jésus exclut le caractère miraculeux et symbolique attribué par quelques interprètes à ce repas ?

3. Pierre, toujours actif, s'empresse d'exécuter l'ordre de son Maître, et les disciples, heureux d'une telle pêche, se donnent le plaisir de compter les poissons. Même ce chiffre de 153 a dû se prêter aux plus aventureuses allégories. Selon d'anciens interprètes, 100 représentaient les païens, 50 les Juifs et 3 la Trinité ! Jérôme dit que 153 est le nombre total des espèces de poissons, et ce chiffre représenterait l'universalité des nations destinées à être conquises par les apôtres du Christ. Même le fait signalé par l'évangéliste que *le filet ne se rompit point* serait l'effet d'un miracle et un symbole ; il ne se rompit point à cause d'une intervention divine, et ce fait signifierait que l'Eglise ne sera point déchirée ! Il est plus naturel et plus utile de voir dans la mention de ce chiffre précis la preuve que l'auteur de ce récit fut témoin des faits qu'il raconte.

4. Les disciples sont convaincus que *c'est le Seigneur ;* mais bien qu'ils désirassent en entendre de sa bouche la confirmation, aucun d'eux *n'ose* la lui *demander ;* tous sont retenus par la crainte que leur inspire le Sauveur ressuscité, et, à leurs yeux, déjà glorifié. (Comp. Marc 9 : 32 ; Luc 9 : 45.) Cependant ils avaient, deux fois déjà, entendu sa voix et ses paroles. (20 : 21, 27.)

5. Jésus remplit ici, comme c'était autrefois son habitude, le rôle de chef de famille (comp. Luc 24 : 30) ; il se manifestait ainsi à ses disciples comme le Maître bien connu. (Comp. 6 : 11.)

6. *La troisième fois*, dit l'évangéliste rappelant ainsi les deux premières apparitions *aux disciples* réunis. (20 : 19, 26.) Il ne parle pas de l'apparition à Marie-Magdelaine, bien qu'il l'ait racontée lui-même (20 : 11 et suiv.) ; mais le mot *déjà*

B. 15-25. Entretien avec Pierre. Conclusion. — 1° *Pierre mis à l'épreuve et réhabilité.* Après le repas, Jésus demande par trois fois à Simon, fils de Jona, s'il l'aime, et, sur la triple réponse affirmative de Pierre, lui confie le soin de paître ses brebis. (15-17.) — 2° *Pierre appelé à suivre Jésus jusque dans la mort.* Jésus lui annonce que lorsqu'il sera avancé en âge, il devra renoncer à son indépendance pour se laisser conduire au supplice. Il lui indiquait ainsi la mort par laquelle il devait glorifier Dieu. Il l'appelle à le suivre. (18, 19.) — 3° *La destinée de Jean.* Pierre, voyant Jean qui les suivait, interroge Jésus sur l'avenir qui lui est réservé. Jésus répond : Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne que t'importe ! Toi suis-moi ! Cette déclaration a donné naissance à un bruit, que l'auteur rectifie, d'après lequel Jean ne mourrait pas. (20-23.) — 4° *Attestation finale.* Ce même Jean rend témoignage de ces choses. Nous savons que son témoignage est vrai. Jésus a encore fait beaucoup d'autres choses. Si l'on en faisait le récit détaillé, le monde entier ne pourrait contenir les livres qu'on écrirait. (24, 25.)

Lors donc qu'ils eurent mangé, Jésus dit à Simon Pierre : Simon, 15
fils de Jona, m'aimes-tu plus que ne font ceux-ci [1] ? Il lui dit : Oui,
Seigneur, tu sais que je t'aime [2]. — Il lui dit : Pais mes agneaux [3].

indique qu'il y avait de nouvelles manifestations du Seigneur à attendre. (Math. 28 : 16 et suiv.) M. Godet voit dans cette remarque l'intention de rectifier la tradition conservée par Matthieu, d'après laquelle l'apparition en Galilée aurait été la première rencontre du Ressuscité avec ses disciples. Il compare cette expression à celles de 2 : 11 et 4 : 54. — En tous cas, cette remarque prouve que le ch. 21 se rattache étroitement à l'évangile de Jean.

1. Simon Pierre venait de traverser une crise morale d'où il doit sortir complètement guéri. Il est vrai que sa repentance profonde avait commencé son relèvement. (Math. 26 : 75 ; Marc 14 : 72 ; Luc 22 : 62, notes.) Mais ses rapports avec le Sauveur, profondément troublés par son reniement, devaient être rétablis en leur entier. Tel est le but de Jésus, dans cet entretien. Il fait subir à son disciple un examen de conscience et de cœur que celui-ci n'oubliera jamais. Jésus ne l'interroge pas sur sa foi, qui n'avait pas défailli, grâce à l'intercession du Sauveur (Luc 22 : 32) ; mais sur son *amour*, qui était devenu suspect par son infidélité. Or, l'amour du Sauveur est l'âme de la vie chrétienne et de tout apostolat véritable. Ce n'est donc pas sans intention que Jésus ne désigne pas son disciple par le nouveau nom qu'il lui avait donné, celui de Pierre, ou de Céphas, *Roc* (1 : 43 ; Math. 16 : 18) ; mais par son ancien nom : *Simon, fils de Jona* (*B, C, D, Itala* portent : *Jean*), trois fois prononcé, et qui rappelait à son disciple son état d'homme naturel et de pécheur. Quelques exégètes ont prétendu que cette appellation répétée n'avait d'autre but que de donner plus de solennité à l'entretien ; mais l'opinion que nous venons d'exprimer est également soutenue par des interprètes tels que R. Stier, Hengstenberg, MM. Luthardt et Godet. Toutefois, si la question de Jésus pouvait être humiliante pour son disciple, elle prouve que Jésus n'avait point cessé de l'aimer ; c'est l'amour qui recherche l'amour. Et c'était là, en même temps, la manière la plus délicate d'assurer Pierre qu'il lui pardonnait son coupable reniement. — Il y a, dans la question de Jésus, un mot qu'il faut bien remarquer : M'aimes-tu, *plus que ne font ceux-ci ?* c'est-à-dire plus que tes condisciples présents à cet entretien. C'était là une allusion évidente et humiliante pour Pierre, à sa parole présomptueuse. (13 : 37 ; Marc 14 : 29.) Puisqu'il s'y était ainsi engagé, Pierre devait l'aimer *plus que* tous les autres.

2. Pierre, sûr de sa sincérité, affirme résolument son amour pour son Maître. Mais on remarque, dans sa réponse, trois restrictions importantes. D'abord, instruit par sa triste expérience, se défiant de lui-même, il en appelle à Celui qui seul connaît son cœur et peut juger de son amour : *Tu sais* que je t'aime. Puis, tandis que Jésus en lui disant : M'aimes-tu ? se sert d'un verbe qui désigne l'amour profond et religieux de l'âme, Pierre emploie un terme qui signifie l'*affection* du cœur, sentiment purement humain, n'osant pas af-

La note 3 est à la page suivante.

16 — Il lui dit encore une seconde fois : Simon, fils de Jona, m'aimes-
tu [1] ? Il lui dit : Oui, Seigneur, tu sais que je t'aime. Il lui dit : Pais
17 mes brebis [2]. — Il lui dit pour la troisième fois : Simon, fils de Jona,
m'aimes-tu [3] ? Pierre fut attristé de ce qu'il lui avait dit pour la troi-
sième fois : M'aimes-tu ? Et il lui dit : Seigneur, tu sais toutes choses ;
tu connais que je t'aime. Jésus lui dit : Pais mes brebis [4].
18 En vérité, en vérité, je te le dis : quand tu étais plus jeune, tu te
ceignais toi-même, et tu allais où tu voulais, mais quand tu seras
devenu vieux, tu étendras tes mains, et un autre te ceindra, et te

firmer plus que cela. Enfin, il se garde bien de se comparer avantageusement à d'autres, et il ne relève pas ces mots : *plus que ceux-ci*. Sa chute et sa repentance ont produit l'humilité.

3. Gr. *Mes petits agneaux*. Il y a dans l'original un gracieux diminutif qui trahit une grande tendresse, un cœur ému en faveur de ceux que Jésus désigne ainsi. Et, par là, il recommande avant tout aux soins de son disciple les petits et les faibles, ceux qui, comme lui, étaient exposés à tomber. — Par ces paroles et par celles qui vont suivre, il est évident que Jésus réintégrait son disciple dans ses rapports avec lui et dans son apostolat. Quelques exégètes (M. Weiss, entre autres) n'admettent pas qu'il s'agisse de la réintégration de Pierre dans l'apostolat, attendu qu'il avait déjà été réhabilité avec tous ses condisciples par la parole de Jésus (20 : 21), et que l'apostolat n'est jamais comparé à l'office d'un berger. Le but de Jésus serait donc de replacer Pierre dans sa position de chef de la communauté chrétienne. (Math. 16 : 18.) Mais cette dernière pensée ne ressort point de notre récit, et il nous paraît évident que Pierre, profondément déchu par son reniement, devait être personnellement relevé devant tous et à ses propres yeux, et rétabli d'une manière particulière dans sa dignité d'apôtre de Jésus-Christ.

1. Il lui dit (gr.) *de nouveau, une seconde fois*. Ce pléonasme est destiné à marquer fortement la répétition de cette question qui devait faire rentrer Pierre plus profondément en lui-même, pour lui permettre de sonder son cœur et de s'assurer qu'il aimait réellement le Sauveur ; car c'était là, d'après tout l'entretien, la condition de sa réhabilitation.

2. Jésus, après la seconde et franche déclaration de son disciple, lui confie ce qu'il a de plus précieux, *ses brebis*, les âmes qu'il a rachetées au prix de son sang. Et ici, le verbe que nous traduisons encore par *paître* exprime toute l'action du berger qui nourrit, surveille et conduit son troupeau. (Act. 20 : 28.) L'apôtre n'oublia pas la belle et sérieuse signification de cette parole. (1 Pierre 5 : 2.) — *B*, *C* portent : *mes petites brebis*, au lieu de *mes brebis*. Plusieurs éditeurs et exégètes adoptent ce diminutif qui exprimerait le tendre amour de Jésus pour ceux qui lui appartiennent.

3. Pierre dut sentir que cette troisième question renfermait une allusion évidente à son triple reniement qui devait être réparé par une triple déclaration de son amour pour Celui dont il avait dit : « Je ne connais pas cet homme. » (Math. 26 : 72.) Et ici, Jésus emprunte à son disciple le verbe par lequel celui-ci avait, avec modestie, affirmé son attachement pour lui, comme s'il mettait en doute cette *affection* même. (v. 16, seconde note.) La question, sous cette forme, dut pénétrer comme un trait jusqu'au fond du cœur de ce pauvre disciple et y atteindre les derniers restes de son ancienne présomption et de sa confiance en lui-même.

4. Elle était bien naturelle, cette *tristesse* du disciple ainsi examiné et sondé ! En effet, la troisième question de Jésus, dans les termes où elle était formulée, ne lui rappelait pas seulement son péché, mais elle paraissait exprimer une certaine défiance, qui subsistait malgré toutes ses affirmations. Aussi Pierre, humilié, mais pénétré d'un amour sincère pour son Maître, en appelle avec confiance à la connaissance parfaite que celui-ci avait du cœur de son disciple : *Seigneur, tu sais toutes choses, tu connais que je t'aime !* — Pierre sort vainqueur de cette rude épreuve. Pour la troisième fois, le Seigneur lui confie le soin de son troupeau, le réintègre dans son apostolat et lui rend la consolante assurance d'une pleine réconciliation avec lui. Mais lui,

mènera où tu ne voudras pas [1]. — Or il dit cela indiquant de quelle 19
mort Pierre devait glorifier Dieu [2]. Et ayant ainsi parlé, il lui dit :
Suis-moi [3]. — Pierre, s'étant tourné, voit venir après lui le disciple 20
que Jésus aimait, celui qui pendant le souper était penché sur le sein

de son côté, n'oubliera jamais que ce troupeau dont la conduite lui est confiée n'est pas à lui, mais appartient à son Maître, qui trois fois a dit clairement *mes* agneaux, *mes* brebis. (1 Pierre 5 : 3.)

1. Jésus continue l'entretien avec son disciple ; et par cette déclaration solennelle, qui appartient exclusivement au quatrième évangile : *En vérité, en vérité*, il lui annonce ce qui lui arrivera dans cette vocation où il vient de le réintégrer. C'est au sein de grandes épreuves que Pierre sera appelé à témoigner à son Maître l'amour qu'il lui a déclaré par trois fois. Cette prédiction revêt la forme d'une image vivante : Pouvoir *se ceindre soi-même*, rattacher autour des reins, pour la marche ou le travail, le long costume oriental ; *aller où l'on veut*, c'est la marque de l'indépendance, de l'activité, de la force. Tel était alors Pierre : *quand tu étais plus jeune* (ce comparatif et le verbe à l'imparfait montrent que Jésus se place au point de vue de cet avenir qu'il va lui annoncer). Pierre usait abondamment de cette liberté, selon la nature de son caractère ardent et prompt. En effet, quand le Sauveur lui parlait ainsi, il n'était plus un jeune homme, puisqu'il était marié. (Math. 8 : 14.) Bien rapidement viendra *la vieillesse* qui le mettra dans la dépendance *d'un autre*, et le forcera à renoncer à sa volonté, à son activité propres. Pour un homme du caractère de Pierre, une telle abdication devait être déjà un pénible sacrifice. Mais voici qui est plus grave encore : il sera réduit à *étendre ses mains* et à se livrer passivement à cet *autre* qui *le ceindra*, le liera et le *mènera de force* (gr. *portera*) *où il ne voudra pas*, c'est-à-dire à la mort. (v. 19.) Alors il prouvera, à lui-même et aux autres, qu'il aime le Sauveur, auquel il saura faire le sacrifice de sa vie. Tel est évidemment le sens de cette prédiction. — Mais les interprètes se divisent sur la signification de ces mots : *tu étendras tes mains*. Les uns, depuis les Pères jusqu'à de Wette, Tholuck, Hengstenberg, Ewald, prennent cette expression dans un sens littéral signifiant que Pierre souffrira le supplice de la croix. Nous aurions donc ici la prédiction précise du fait rapporté par Tertullien, Origène, Eusèbe (Hist. eccl. III, 1), que Pierre fut crucifié. Le v. 19 semble confirmer cette explication. D'autres exégètes (Meyer, MM. Weiss, Luthardt, Godet) pensent que ces mots : *tu étendras tes mains* ne peuvent désigner l'attitude de l'homme qui se laisse clouer sur la croix, car ils précèdent ceux qui dépeignent l'apôtre saisi et conduit au supplice, qu'ils appartiennent donc simplement à l'image par laquelle Jésus représente la passivité qui n'oppose aucune résistance.

2. Ce verset est une remarque de l'évangéliste, par laquelle il explique l'image qui précède. Jésus disait cela, *indiquant de quelle mort*, c'est-à-dire de quelle espèce de mort Pierre mourrait. C'est ici la troisième fois que cette phrase se trouve, identique, dans notre évangile (12 : 33 ; 18 : 32), et elle montre, pour le dire en passant, que notre chapitre en fait partie. Les deux premières fois, elle s'applique à la mort de Jésus et le contexte montre qu'il s'agit de sa mort sur la croix. Des interprètes en ont conclu que dans notre passage de même, elle désigne le crucifiement de Pierre. Ceux au contraire qui ne trouvent pas cette idée dans l'image du verset précédent pensent que l'évangéliste a voulu dire que Pierre glorifierait Dieu par la mort du martyre sans spécifier le genre du supplice. — C'est par cette mort que Pierre *devait glorifier Dieu*. Mourir au service de Dieu et pour la vérité divine, c'est bien la manière la plus éminente de contribuer à sa gloire dans ce monde. (Comp. Philip. 1 : 20 ; 1 Pierre 4 : 16.) Aussi, parmi les chrétiens des premiers siècles, *glorifier Dieu* était devenu synonyme de souffrir le martyre.

3. *Suis-moi* dans cette voie où tu t'es engagé (v. 15-17), dont je viens de te prédire l'issue, et qui, pour toi comme pour moi, aboutira à la mort. (Comp. v. 22 ; 13 : 36 ; Math. 10 : 38 ; 9 : 9.) On a donné de cet ordre si solennel, qui, au fond, concerne tous les chrétiens, des explications qui le rendent parfaitement insignifiant. Ainsi, Jésus aurait voulu dire : « Suis-moi, là où je vais te conduire pour m'entretenir seul avec toi. » Les interprètes modernes adoptent cette explication, parce que le même verbe *suivre* est employé au v. 20 pour désigner l'acte de

21 de Jésus et avait dit : Seigneur, qui est celui qui te livre[1] ? — Pierre
le voyant donc dit à Jésus : Seigneur, et celui-ci, que lui arrivera-
22 t-il[2] ? — Jésus lui dit : Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je
23 vienne, que t'importe ? Toi, suis-moi [3]. — Ce bruit se répandit donc
parmi les frères, que ce disciple ne mourrait pas. Mais Jésus ne lui
avait pas dit qu'il ne mourrait pas ; mais : Si je veux qu'il demeure
jusqu'à ce que je vienne, que t'importe [4] ?

Jean qui *vient après* Jésus et Pierre (gr. *qui suit.*) Mais elle n'est admissible que si l'on ajoute, avec M. Godet : « Il ne résulte pourtant pas de là que le sens de l'ordre : *suis-moi*, soit purement extérieur. Il est clair que par ce premier pas Pierre rentre dans cette voie de l'obéissance envers Jésus qui le conduira au terme tragique de son apostolat. C'est ainsi que le sens supérieur se lie naturellement à l'inférieur, aussi bien que 1 : 44. Ce symbolisme fait le fond de l'évangile de Jean tout entier. »

1. Il paraît que Jésus, pendant son entretien avec Pierre, s'était mis en marche et que Jean les suivait, afin de ne pas rester séparé de son Maître. Pierre *s'étant retourné le voit* et adresse à Jésus la question du v. 21. On a vu que la manière dont Jean se désigne comme le *disciple que Jésus aimait* lui est très habituelle (13 : 23 ; 19 : 26 ; 20 : 2) ; et ici, il ajoute même avec émotion un souvenir récent (13 : 25) qui explique fort bien pourquoi il ne pensait pas être indiscret en suivant Jésus et Pierre pour prendre part à leur entretien. D'autres interprètes pensent que cette désignation si complète de Jean montre que ce n'est pas lui qui tient la plume. (Comp. v. 7, 1re note.)

2. Pierre a compris ce que Jésus venait de lui annoncer sur son avenir (v. 18, 19) et, plein d'un sérieux et sympathique intérêt pour un condisciple qu'il aimait, il demande : (gr.) *Seigneur, mais celui-ci, quoi ?* que lui arrivera-t-il dans l'avenir? Devra-t-il aussi te suivre jusqu'à la mort? Question très naturelle pour un caractère tel que celui de Pierre ; et il faut méconnaître étrangement les dispositions qui, alors, remplissaient son cœur (v. 15-17), pour attribuer ces paroles à une simple curiosité (de Wette) ou même à un sentiment de jalousie à l'égard de Jean. (Meyer.)

3. Il y a sûrement une légère désapprobation de la question de Pierre dans ces mots, *que t'importe ?* et dans ceux-ci : *toi, suis-moi !* (v. 19, seconde note.) Peut-être Jésus trouvait-il que Pierre, dans la vivacité de ses impressions, s'oubliait trop vite lui-même et les sérieuses paroles qu'il venait d'entendre, pour s'occuper de son condisciple. Et pourtant il donne à Pierre une réponse qu'il lui expliqua sans doute, mais qui, pour nous, reste obscure. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait été l'objet d'interprétations très diverses. Nous signalerons ici les principales, afin de mettre le lecteur sur la voie de se former une conviction personnelle. Toute la difficulté gît dans ces mots : *jusqu'à ce que je vienne.* 1° Meyer les prend dans leur sens le plus ordinaire, comme signifiant le retour de Christ pour le jugement du monde, que l'âge apostolique attendait dans un avenir prochain ; en sorte que Jésus voudrait dire : Jean vivra jusqu'à cet événement et ne passera pas par la mort (v. 23), mais sera « changé » à la venue du Seigneur. (1 Cor. 15 : 51, 52 ; 1 Thes. 4 : 17.) 2° D'autres appliquent ces mots à la destruction de Jérusalem envisagée comme prélude de la venue de Christ et du jugement dernier. (Lange, Luthardt.) 3° Selon d'autres (Bengel, Hengstenberg, Ebrard), il s'agirait de la venue du Seigneur à l'époque de la grande lutte du christianisme contre le paganisme sous Domitien, époque où Jésus *viendrait* à son disciple Jean et lui révélerait les destinées de l'Eglise décrites dans l'Apocalypse. 4° Olshausen et Ewald pensent que Jésus prédisait à Jean une longue vie suivie d'une mort douce quand il *viendrait* le prendre à lui, selon sa promesse. (14 : 3.) 5° M. Godet, en déclarant l'explication de Lange et de Luthardt (N° 2) la moins invraisemblable de celles qui ont été proposées, ajoute : « Comme l'époque primitive de l'humanité a eu son Hénoch, l'époque théocratique son Elie, l'époque chrétienne pourrait bien avoir son Jean.... Jean n'accompagnerait-il pas d'une manière mystérieuse la marche de l'Eglise terrestre, comme dans la scène de la pêche il avait accompagné jusqu'au rivage la barque abandonnée brusquement par Pierre ? » (Voir la note suivante.)

4. *Sin.*, *Itala* omettent : *que t'importe ?* Gr. « *Cette parole* se répandit

C'est ce disciple qui rend témoignage de ces choses, et qui les a 24
écrites ; et nous savons que son témoignage est vrai[1]. — [Or il est 25
encore beaucoup d'autres choses que Jésus a faites, et si elles étaient
écrites en détail, je ne pense pas que le monde même pût contenir
les livres qu'on en écrirait[2].]

parmi les frères (les chrétiens), que ce disciple *ne meurt pas.* » Cette parole est celle de Jésus (v. 22) interprétée dans le sens que Jean ne mourrait pas. Le verbe au présent (ne *meurt* pas) montre que ce disciple, quoique très âgé, vivait encore. Mais si, dans un prochain avenir, il arrivait qu'il mourût, il se trouverait que la parole de Jésus, ainsi comprise, ne se vérifierait pas, et ce serait là un sujet d'achoppement pour la foi des *frères.* C'est pourquoi l'évangéliste a à cœur de rectifier l'interprétation qu'on donnait de cette parole. Pour cela, il rappelle d'abord simplement que Jésus *n'a pas dit qu'il ne mourrait pas ;* puis il cite textuellement le vers. 22 en lui laissant son sens hypothétique : *si je veux.* (Quelle autorité divine dans ce mot : *si je veux !*) Il fallait donc que Jean lui-même n'admît pas l'interprétation qu'il réfute comme une erreur, ou du moins qu'il fût dans l'incertitude à cet égard. Cette rectification ne nous conduirait-elle pas au vrai sens du v. 22 ? Jésus ne voulant pas répondre à la question de Pierre, lui imposerait le silence par une simple supposition : *si je veux ;* ce n'est pas ton affaire, mais la mienne; *toi, suis-moi !*

1. Ce *disciple* est évidemment celui dont il est parlé dans les v. 20-23, Jean, notre évangéliste, qui s'est si clairement désigné au v. 20. Il faut remarquer le verbe au présent, *rend témoignage* (gr. *témoigne*), faisant un contraste frappant avec cet autre verbe à l'aoriste : *les a écrites.* Le premier montre que Jean vivait encore, le second certifie que, non seulement le ch. 21, mais tout l'évangile a cet apôtre pour auteur : c'est *lui qui a écrit ces choses.* En effet, cette attestation est beaucoup trop solennelle pour ne s'appliquer qu'aux quelques récits de l'appendice. Ainsi en jugent la plupart des exégètes. On comprend dès lors de quel poids est cette solennelle déclaration de la *vérité* du *témoignage* que notre évangéliste a laissé à l'Église chrétienne pour tous les temps, en écrivant ce livre. — Mais on a soulevé, au sujet de ce verset, une question qui est résolue en deux sens divers : qui rend ce témoignage à la vérité de notre évangile ? Plusieurs éminents interprètes (Tholuck, Brückner, Luthardt, MM. Weiss, Godet) l'attribuent aux anciens de l'Eglise d'Ephèse qui entouraient l'apôtre et qui auraient été chargés par lui de publier et de répandre son évangile. Cette opinion se fonde d'abord sur ce verbe au pluriel : *nous savons,* qui ne se retrouve pas ailleurs dans notre évangile et qui indique une pluralité dans ceux qui rendent ce témoignage ; elle se fonde, ensuite, sur une tradition très ancienne conservée par des Pères de l'Eglise et consignée dans le fragment de Muratori, et selon laquelle Jean écrivit son évangile à la demande de ces mêmes anciens, auxquels il confia ensuite le soin de le publier. Nous aurions donc ici leur important témoignage, le plus ancien de tous ceux qui confirment l'authenticité de notre évangile. D'autres interprètes, frappés de la ressemblance de cette attestation et de l'affirmation 19 : 35 (comp. le v. 12 de la 3e ép.), soutiennent qu'elle est de Jean lui-même. (Ainsi Hengstenberg, Lange, Meyer et d'autres.) S'il en est ainsi, nous aurions dans ce verset la confirmation par l'évangéliste du témoignage consigné au ch. 19 : 35, et la conclusion de tout son livre, qu'il aurait ajoutée, après l'avoir achevé, à la conclusion précédente. (20 : 30.) De ces deux suppositions la première nous paraît cependant la mieux fondée.

2. Ce verset est retranché par Tischendorf, sur l'autorité, il est vrai, du seul manuscrit du Sinaï. Dans ce document même il a été introduit, d'après Tischendorf, par un correcteur. D'après d'autres critiques, il faisait partie déjà du texte primitif de ce manuscrit. Mais si on le considère en lui-même, on arrive facilement à la conviction qu'il n'appartenait pas originairement à notre évangile. En effet 1° il ne renferme qu'une répétition assez gauche de la belle conclusion de Jean. (20 : 30.) 2° Il a recours à une hyperbole qui, prise à la lettre, renferme une étrange exagération. 3° On ne retrouve dans ce verset ni le style ni la noble simplicité de Jean qui jamais ne dit *je* et jamais n'emploie le verbe que nous rendons par *je pense.* 4° Le v. 24 est évidemment une conclu-

sion du récit de Jean après laquelle il ne peut pas avoir répété celle du ch. 20 : 30 en en dénaturant le sens. 5° Les exégètes qui attribuent le v. 24 aux anciens d'Ephèse, qui disent *nous*, supposent que le v. 25 (dont l'auteur dit *je*) a été écrit par un autre personnage ; la fin de ce chapitre proviendrait donc de deux sources différentes : les anciens et un inconnu supposé ! — L'affirmation claire et ferme du v. 24 clôt tout le récit de Jean et, en particulier, l'admirable ch. 21 dans lequel l'apôtre raconte la manifestation que Jésus ressuscité accorda à ses disciples : d'abord dans un acte de sa puissance qui symbolisait les immenses bénédictions dont leurs travaux seront couronnés; ensuite dans un acte de son insondable amour qui rétablit un disciple déchu dans sa relation avec son Sauveur et dans son apostolat ; enfin par un acte de sa science divine, annonçant à ses deux principaux disciples leur destinée future. Ainsi, comme l'observe avec justesse M. Godet, ce dernier chapitre de notre évangile nous ramène au premier. Là (1 : 35 et suiv.) Jean nous fait connaître les commencements de ces relations intimes et saintes de Jésus avec ses disciples ; ici, il les confirme définitivement sur le fondement de la foi qu'ils ont acquise. Désormais il ne leur restera plus qu'à entrer dans une communion beaucoup plus intime encore avec leur Sauveur glorifié et invisible.

LES ACTES DES APOTRES

INTRODUCTION

I

Dès le début du *livre des Actes*, l'auteur nous le donne comme la seconde partie d'un ouvrage dont il a publié la première. (1 : 1.) En d'autres termes, les Actes sont la suite du troisième évangile. La comparaison des deux livres, dédiés au même personnage, Théophile, prouve jusqu'à l'évidence l'identité d'auteur : même style, même manière de disposer les matériaux, mêmes caractères de tout le récit. « Il est certain, a dit un critique souvent très négatif, mais toujours de bonne foi, de Wette, il est certain que l'auteur est celui du troisième évangile, et que ce qui le caractérise comme écrivain se retrouve dans les deux écrits, et du commencement à la fin du livre des Actes [1]. » Cette constatation est d'une grande importance dans tous les jugements relatifs au livre des Actes.

Le titre qu'il porte, quoique très ancien, n'est sûrement pas de l'auteur. Il n'est pas non plus très exact, puisque, d'une part, Luc ne parle guère que de deux apôtres, et que, d'un autre côté, il raconte les travaux

[1] *Kurzgefasstes exegetisches Handbuch, Die Apostelgeschichte*, 3e édit., p. 10. Dans une liste d'*ouvrages à consulter*, qui se trouvait dans notre précédente édition, et que nous n'avons pu conserver, parce qu'elle ne rentrait pas dans le cadre de notre publication, L. Bonnet appréciait comme suit l'œuvre de de Wette : « Il y a plus d'un demi-siècle que, comme élève de ce maître vénéré, nous admirions son immense savoir, sa droiture scientifique, sa tolérance pour les convictions opposées aux siennes, tout en regrettant ce qu'il y avait de trop négatif dans sa critique. L'extrême brièveté de ses commentaires, dont les explications courtes et claires renferment pourtant tout ce qui peut élucider le texte, fait qu'ils sont d'un usage facile et leur a valu une grande popularité. »

de chrétiens pieux qui n'étaient pas apôtres. Aussi trouve-t-on, dans quelques manuscrits anciens, le titre ainsi modifié : *Actes d'apôtres* (sans article), c'est-à-dire de quelques apôtres. Deux grands sujets sont traités dans ce livre : la fondation et les premiers développements de l'Eglise chrétienne par le ministère de l'apôtre Pierre (ch. 1 à 12); puis la propagation de l'Evangile parmi les nations païennes par l'ardente activité de Paul. (ch. 13 à 28.) Mais il ne faut point chercher dans notre livre une histoire complète des travaux de ces deux apôtres.

L'ouvrage trahit, du reste, dans toutes ses parties, un disciple de Paul, qui, dans la grande question agitée de son temps entre les Juifs croyants et les païens convertis, admet, avec toutes ses conséquences, la doctrine du salut par grâce, par la foi. Et cependant il ne manque pas de noter la condescendance et la largeur d'esprit de l'apôtre ; il nous le montre laissant toute liberté à ceux qui voulaient observer certaines cérémonies légales, et les observant lui-même à l'occasion. Il nous a tracé ainsi un portrait fidèle de celui qui affirmait avec intransigeance le principe de la justification de l'homme pécheur par la foi seule, et de l'universalité du salut, destiné par la miséricorde divine à toute notre humanité déchue, et qui, d'autre part, avait pour règle de conduite : « Se faire tout à tous, afin d'en sauver de toutes manières quelques-uns. » (1 Cor. 9 : 19-23.) Aussi Luther a-t-il pu nommer le livre des Actes un commentaire des épîtres de Paul.

II

Malgré l'évidence de ces caractères généraux du livre des Actes, peu de questions ont été résolues de manières si diverses que la question du *but* de cet ouvrage. Maint critique se refuse à admettre que l'auteur ait écrit, avec simplicité et candeur, le récit de faits qu'il avait tous les moyens de bien connaître : il a composé un livre à tendances, une œuvre de diplomatie ecclésiastique. On sait l'opinion de Baur et de son école; nous ne la rappelons que comme un exemple des aberrations d'une théologie aujourd'hui discréditée, mais qui n'est pas sans influence encore sur l'esprit de plus d'un critique. Pour Baur, le fait qui domine tout le siècle apostolique est un antagonisme profond, non entre le judaïsme et l'Evangile prêché par Paul, mais entre ce grand missionnaire et les apôtres de Jérusalem. Or voici qu'un adhérent de Paul entreprend, au second siècle, un ouvrage destiné à réconcilier, aux yeux de l'Eglise, le parti de Pierre et celui de Paul. Pour cela, il ne se fait pas le moindre scrupule

de falsifier les faits, d'en inventer à sa guise, de faire parler Pierre comme Paul, et Paul comme Pierre, dans tous leurs discours. (F.-C. Baur, *Paulus, der Apostel Jesu Christi*, 1re édit., Stuttgard, 1845.) Notre livre des Actes serait donc le roman d'un faussaire, un tissu de calculs mensongers. Un autre critique, Schneckenburger (*Ueber den Zweck der Apostelgeschichte*, Berne, 1841), avait auparavant déjà émis l'opinion que l'auteur aurait écrit dans l'intention de faire l'apologie de Paul, c'est-à-dire de le justifier de tous les reproches que lui faisaient les chrétiens judaïsants, en un mot, de relever aux yeux de tous la dignité de son apostolat. Mais, comme l'observe de Wette, toute la première partie du livre des Actes n'a aucun rapport à un tel but ; et, en outre, cette hypothèse serait en contradiction avec la déclaration expresse de l'auteur (1 : 1), que les Actes sont la suite historique de l'Evangile.

Plus conforme à la vérité pourrait paraître l'opinion d'après laquelle l'auteur fait un exposé de l'histoire de l'Eglise primitive dont le but est de prouver que l'Evangile de la grâce était destiné à tous les peuples, et qu'il a manifesté sa puissance divine plus encore parmi les païens que dans le peuple juif ; qu'ainsi la méthode et la doctrine de Paul sont pleinement justifiées.

Mais cette explication, comme toutes celles qui prêtent à l'auteur des idées préconçues et des préoccupations dogmatiques, se heurte au fait que son livre a tous les caractères d'un simple récit. L'auteur ne mêle jamais ses propres réflexions à l'exposé des événements ; jamais il ne met dans la bouche de ses personnages la démonstration d'une thèse. Aussi la plupart des interprètes reconnaissent-ils aujourd'hui le caractère historique de l'ouvrage.

Pour rendre compte des lacunes que présente cette histoire de la fondation de l'Eglise, des inégalités qu'on relève dans les diverses parties de la narration, on a supposé que l'auteur s'était tracé à l'avance un plan, et qu'il avait élagué tous les faits qui ne rentraient pas dans son cadre. Son but aurait été de décrire la marche conquérante de l'Evangile de Jérusalem, capitale du peuple d'Israël, à Rome, capitale du monde païen. Il distinguerait dans cette conquête du monde par l'Evangile trois étapes successives : l'Eglise s'établit chez les Juifs, chez les Samaritains, chez les païens. L'ordre que Jésus laissa aux apôtres fixait d'avance, dit-on, ce programme de leur activité missionnaire. L'auteur cite, dès les premières lignes de son livre (1 : 8), cet ordre, parce qu'il y trouve indiqué tout le plan de son ouvrage. Et, pour le même motif, il s'arrête, quand il a raconté l'arrivée

de l'Evangile à Rome, en la personne de son principal messager, l'apôtre Paul. La fin abrupte du livre des Actes, qui a de tous temps étonné les interprètes, s'explique ainsi tout naturellement. L'auteur a rempli le programme qu'il s'était tracé ; son but est atteint ; il pose la plume.

Cette idée, déjà indiquée dans la sentence de Bengel : « Paul à Rome, c'est le faîte de l'Evangile, la fin des Actes, » a été développée dans le commentaire le plus complet et le plus profond qui ait été écrit sur notre livre, celui de Baumgarten. (*Die Apostelgeschichte, oder der Entwicklungsgang der Kirche von Jerusalem bis Rom*, 2e édit., 1859.) Dans cet écrit remarquable, auquel on peut reprocher, il est vrai, des développements manquant de sobriété et des rapprochements arbitraires, Baumgarten s'applique à faire ressortir le caractère normatif de l'histoire que Luc nous retrace des origines de l'Eglise. Celle-ci doit se développer dans tous les siècles, comme elle s'est développée dans les temps de son premier essor, sous l'action initiale du Saint-Esprit. Le second traité de Luc est « l'Evangile du Saint-Esprit ; » il raconte l'œuvre que Jésus glorifié continue du haut du ciel, après l'avoir « commencée » (1 : 1) sur la terre. Le premier livre avait présenté à Théophile ce commencement terrestre de l'œuvre du Christ.

Ces idées renferment une grande part de vérité. Ce serait commettre un anachronisme que de se représenter Luc comme un historien, au sens moderne du mot, uniquement préoccupé de rassembler tous les faits dont il peut avoir connaissance, de contrôler leur exactitude, d'en faire une relation précise, méthodique et complète. Le prologue de son évangile (Luc 1 : 1-4) semble bien trahir des préoccupations de cet ordre ; mais il y a loin de l'intention à l'exécution. Que l'auteur en ait conscience ou non, l'intérêt qu'il éprouve pour les événements qu'il raconte, l'émotion qu'ils lui causent, se communiquent à son récit : celui-ci prend le caractère d'un écrit destiné à *édifier*, dans le sens le plus large du mot, non seulement en excitant des sentiments de piété chez les lecteurs, mais en leur présentant des exemples à suivre. Et d'une manière plus ou moins inconsciente aussi, l'auteur est amené à choisir, parmi les matériaux qui sont à sa disposition, parmi les faits dont il a connaissance, ceux qui lui paraissent le plus appropriés à produire une action salutaire sur ses lecteurs. (Comp. H.-H. Wendt, *Die Apostelgeschichte*, 8e édit. du commentaire de Meyer, 1899, p. 15.)

Ces considérations nous permettent d'envisager le livre des Actes, non seulement comme un précieux document des origines du christianisme,

mais aussi comme un livre utile pour instruire l'Eglise dans sa marche à travers les siècles. Elles nous font comprendre bien des omissions, des lacunes du récit de Luc, qu'on ne peut expliquer chez ce compagnon de Paul en disant qu'il ignorait ce qui s'était passé. Mais devons-nous admettre aussi, avec Baumgarten, que l'auteur se proposait uniquement de raconter le développement de l'Eglise, de Jérusalem à Rome, et qu'il a laissé de côté tout ce qui ne rentrait pas dans le cadre de son récit? Si ingénieuse que soit cette hypothèse, elle ne semble pas confirmée par un examen attentif du livre des Actes. Sans doute, le champ de ce livre est embrassé en entier par la formule : de Jérusalem à Rome, en ce sens du moins que le livre s'ouvre dans la première de ces villes et se termine dans la seconde. Mais peut-on dire que l'auteur ait eu l'intention d'exposer tout le développement du christianisme entre ce point de départ et ce point d'arrivée ? Peut-on prétendre qu'il ait indiqué clairement cette intention et le plan de son livre en citant l'ordre de Jésus à ses apôtres : « Vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre ? » N'est-ce pas restreindre singulièrement la portée de cet ordre : « Vous serez mes témoins... *jusqu'aux extrémités de la terre,* » que de prétendre qu'il a été accompli par l'arrivée de Paul à Rome? La division en trois parties que Baumgarten applique au livre des Actes, et qu'il voit représentée dans ces trois termes : Jérusalem, la Samarie, les extrémités de la terre, c'est-à-dire : l'Eglise parmi les Juifs, la transition de l'Eglise des Juifs aux païens et l'Eglise parmi les païens, ne ressort pas naturellement de l'ouvrage ; celui-ci se divise plutôt en deux grandes parties, l'une (ch. 1 à 12) dominée par la personnalité de Pierre, l'autre (ch. 13 à 28) par celle de Paul. Si l'auteur avait voulu nous laisser un tableau de la marche du christianisme de Jérusalem à Rome, son récit présenterait maintes lacunes graves ; pour ne rien dire des omissions relatives à la biographie de Paul, la déclaration de cet apôtre (Rom. 15 : 19) : « Depuis Jérusalem et les pays voisins *jusqu'en Illyrie,* j'ai abondamment répandu l'Evangile de Christ, » nous montre que ses courses missionnaires se sont étendues plus loin que Luc ne le rapporte ; le livre des Actes ne parle pas de l'entrée du christianisme dans ce pays d'Egypte, où il devait de bonne heure faire de si grands progrès et qui se trouvait, lui aussi, à plus d'un titre, sur le chemin de Jérusalem à Rome. Enfin la principale objection à l'hypothèse de Baumgarten, c'est que ce ne fut nullement avec l'apôtre Paul, et au moment où celui-ci arriva

captif dans la ville impériale, que l'Evangile parvint à Rome. Trois ans auparavant, quand Paul écrivit de Corinthe son épître aux Romains, il existait dans la capitale de l'empire une Eglise florissante, composée en partie de chrétiens d'origine juive, en partie de chrétiens sortis du paganisme, et qui devait être nombreuse déjà, comme le montrent les salutations qui terminent l'épître aux Romains et plus d'un indice dans cette épître. C'est la fondation de cette Eglise que notre auteur aurait dû raconter, s'il avait voulu exposer la marche de l'Evangile de Jérusalem à Rome.

Nous concluons donc que le but de l'auteur des Actes est simplement de faire connaître à son ami Théophile, et de transmettre à la postérité, les circonstances dans lesquelles l'Eglise fut fondée au sein du peuple juif et l'Evangile prêché au monde païen; que, sans s'astreindre à une méthode rigoureuse, et sans suivre un plan strictement conçu, il relate, parmi les faits sur lesquels il a pu avoir des renseignements écrits ou oraux, ceux qui lui paraissent le plus dignes d'être connus et le plus propres à édifier; dans la dernière partie de son récit, il s'en tient surtout à des souvenirs personnels et raconte de préférence ce qui s'est accompli sous ses yeux.

Cette manière de comprendre l'œuvre de Luc permet aussi de mieux rendre compte de la fin abrupte du livre : « Mais Paul demeura deux ans entiers dans une maison qu'il avait louée, et il recevait tous ceux qui venaient le voir, prêchant le royaume de Dieu et enseignant les choses qui regardent le Seigneur Jésus-Christ, avec toute liberté, et sans être empêché. » (28 : 30, 31.) Pas un mot des destinées ultérieures de l'apôtre, qui sont pour nous si obscures. L'auteur ne prend même pas la peine de raconter l'issue du procès dans lequel Paul se trouvait impliqué depuis son arrestation à Jérusalem et son appel à César, procès qui avait été la cause de son voyage à Rome. Son silence est tellement étrange, qu'on s'est demandé si la fin de l'écrit ne se serait point perdue. Mais comme les documents anciens, les Pères aussi bien que les versions et les manuscrits, n'offrent pas trace d'un prolongement du livre des Actes, cette hypothèse est très hasardée. Il en est de même d'une hypothèse à laquelle Meyer a donné une certaine vogue jadis et pour laquelle s'est prononcé récemment encore M. Th. Zahn. (*Einleitung in das N. T*, II, 1899, p. 380.) Luc, s'inspirant des trilogies des poètes antiques, aurait eu l'intention de composer un ouvrage en trois parties : l'évangile qui raconte la vie de Jésus, notre livre des Actes, qui traite des origines de

l'Eglise et des voyages missionnaires de Paul, et un troisième livre, dans lequel il aurait repris et achevé le récit du séjour de Paul à Rome, des destinées ultérieures de l'apôtre jusqu'à son martyre; puis il serait revenu aux douze et aurait tracé un tableau de leur activité. Ce troisième livre, Luc n'eut pas le temps de le composer. On remarque, à l'appui de cette hypothèse, que déjà l'évangile de Luc se terminait par un bref et pâle résumé et que dans le premier chapitre du second livre Luc reprend ce récit pour le développer et le préciser. N'en aurait-il pas fait de même de la fin des Actes dans son troisième ouvrage, s'il avait eu le temps de l'écrire? Cette supposition, qui paraît d'abord assez plausible, se heurte cependant aux considérations suivantes. Les deux premiers livres de Luc traitaient chacun des sujets d'une immense importance : la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Christ d'une part, la fondation de l'Eglise et la conquête du monde païen par l'apostolat de Paul d'autre part. L'histoire du siècle apostolique fournissait-elle à l'auteur un troisième sujet qu'il eût pu mettre en parallèle avec ces deux premiers? Nous aimerions sans doute connaître l'issue de la carrière du grand apôtre des Gentils, mais, selon toute vraisemblance, les dernières années de sa vie n'ont pas contribué à l'accroissement de l'Eglise autant que les années d'apostolat dont les Actes nous ont conservé le souvenir; et quant au travail subséquent des douze, il a laissé peu de traces et ne saurait être comparé à la période décisive de la fondation de l'Eglise.

Les interprètes qui attribuent au livre des Actes un but dogmatique ou polémique, ceux qui pensent que l'auteur a voulu montrer comment le salut destiné à tous les peuples leur a été effectivement annoncé, comment il a été reçu par les païens, tandis que les Juifs le repoussaient, trouvent dans la citation d'Esaïe, relative à l'endurcissement d'Israël, la conclusion solennelle du livre. (28 : 25-28.) Mais ils ne peuvent expliquer la notice finale (28 : 30, 31), sur le séjour de deux ans que Paul fit à Rome. Baumgarten, et ceux qui admettent avec lui que Luc a voulu raconter la marche conquérante de l'Eglise de Jérusalem à Rome, trouvent cette fin conforme au plan que l'auteur s'était tracé. Mais on peut se demander si ce plan précisément ne l'aurait pas obligé à exposer avec quelque détail l'activité de Paul à Rome, de même qu'il avait raconté son travail en Asie Mineure et en Grèce, et celui des premiers disciples à Jérusalem et en Samarie.

Une opinion très ancienne, émise déjà par Jérôme et à laquelle M. Blass et quelques théologiens modernes se sont arrêtés, prétend que

la fin des Actes indique la date de la composition de l'ouvrage. Si celui-ci ne parle pas de l'issue du procès de Paul, c'est qu'il parut avant que ce procès fût terminé, avant l'an 64, par conséquent. Si l'on assigne cette date à la composition des Actes, il en résulte que l'évangile de Luc fut écrit peu après l'an 60, peut-être pendant la captivité de Paul à Césarée, qui très probablement amena Luc à faire un séjour prolongé en Palestine. Cette hypothèse n'est pas inadmissible. On peut invoquer en sa faveur de sérieux arguments. Toutefois d'autres indices portent beaucoup de critiques à reculer la composition de l'évangile après l'an 70. (Comp. l'Introduction à cet évangile, dans notre tome I, p. 433.) Dans la notice finale des Actes, Luc emploie d'ailleurs le passé défini (aoriste) : « Paul *demeura* deux ans entiers,... » cette période était donc écoulée au moment où il écrivait.

La conclusion de toute cette discussion est que nous devons renoncer à expliquer la fin abrupte du livre des Actes ; une circonstance que nous ignorons empêcha l'auteur de donner à la dernière partie de son ouvrage l'ampleur voulue et l'obligea à le terminer brusquement.

III

Nous passons à la question de l'*authenticité* de notre livre. Notons d'abord les témoignages des premiers siècles de l'Eglise, puis nous consulterons ceux que nous offre le livre lui-même.

1° Les critiques discutent la question de savoir si, déjà dans les Pères apostoliques, se trouvent des citations ou des mentions du livre des Actes. Dans Act. 13 : 22 on lit : « *J'ai trouvé David*, fils de Jessé, *un homme selon mon cœur*. » Les premiers mots : *J'ai trouvé David*, sont empruntés au Ps. 89 : 21 ; les derniers : *un homme selon mon cœur* à 1 Sam. 13 : 14. L'auteur a intercalé : fils de Jessé. Or cette parole tout entière se retrouve dans l'épître de *Clément Romain* (ch. 18), qu'on date de 93-95. On ne saurait admettre une coïncidence accidentelle. L'hypothèse que les deux auteurs ont puisé à une source commune (Wendt, commentaire, p. 41) est peu naturelle, car on ne sait trop quelle serait cette source. Il faut donc penser que Clément avait en mains le livre des Actes. Il est difficile aussi de ne pas reconnaître une citation d'Actes 2 : 24 dans ces mots de Polycarpe (épître aux Philip. 1) : « Lequel Dieu a ressuscité, ayant brisé les liens de la mort » (gr. *délié les douleurs de la mort*). Ces termes sont trop spéciaux pour se trouver fortuitement, à la fois, dans la bouche de Pierre et sous la plume de l'évêque de Smyrne. De même,

quand Ignace (épître aux Smyrn. 3), dit : « Or, après sa résurrection, il a mangé et bu avec eux, » on est bien tenté de trouver là une réminiscence de Act. 10 : 41, où le même fait est exprimé dans les mêmes termes.

Des témoignages certains abondent dès la seconde moitié du second siècle. A partir d'Irénée, on voit le livre des Actes répandu partout et abondamment cité comme un écrit de Luc. « Ce Luc, dit l'évêque de Lyon (*Contre les hérés.* III, 14, 1), fut inséparable de Paul et son compagnon d'œuvre dans l'évangile. Lui-même nous a fait connaître, selon la vérité même, » etc. Et ici Irénée cite une grande partie de notre livre, du ch. 15 à 27, puis il ajoute : « Luc ayant été témoin de tous ces faits, les a décrits avec soin, » etc.

A la même époque, les chrétiens, cruellement persécutés dans la Gaule, écrivirent, de Lyon et de Vienne, une émouvante lettre à leurs frères de l'Asie Mineure, dans laquelle, après avoir décrit leurs souffrances et leurs martyres, ils ajoutaient : « Loin de se plaindre ou de rendre le mal pour le mal, tous priaient pour leurs persécuteurs, à l'exemple d'Etienne, le parfait martyr : Seigneur, ne leur impute point ce péché. S'il priait ainsi pour ceux qui le lapidaient, combien plus pour ses frères ! » (Voir Eusèbe, *Hist. ecclés.*, V, 2.) Cette citation nous montre que le livre des Actes était connu et répandu dans la Gaule dès le milieu du second siècle.

Il ne l'était pas moins en Afrique, où Tertullien, dans quatre de ses écrits, s'en appuie comme d'une autorité divine, qu'il oppose aux erreurs de ses adversaires. (*Du baptême*, X ; *du Jeûne*, X ; *Des prescript.*, XXII ; *Contre Marcion,* V, 2.) De son côté, Clément d'Alexandrie (Strom. V, 2) cite notre livre avec cette formule si positive : « Luc, dans les Actes des apôtres, rappelle Paul, disant, » etc. (Act. 17 : 22.) Le fragment de Muratori, catalogue des livres du Nouveau Testament, écrit vers la fin du second siècle, dit que Luc a réuni en un seul livre, dédié à Théophile, les actes de tous les apôtres, se bornant à raconter les faits accomplis en sa présence, comme il le montre en passant sous silence le martyre de Pierre et le départ de Paul pour l'Espagne. (Comp. F. Godet, *Introduction au N. T.*, 1897, II, p. 98 et suiv.) La version syriaque, la *Peschito*, qui date de la même époque, attribue les *Actes* à Luc. Origène, qui écrivit aussi un catalogue raisonné des livres de la Bible, parle de Luc, comme auteur de l'*Evangile* et des *Actes des apôtres*. (Eusèbe, *Hist. ecclés.*, VI, 25.) Aussi Eusèbe place-t-il le livre des Actes au nombre des

« écrits reçus sans contradiction comme reconnus authentiques. » (III, 25.)

Contre la conviction unanime de l'Eglise des premiers siècles aucune voix ne s'élève, si ce n'est celle de quelques sectes hérétiques, les Marcionites, les Manichéens, les Ebionites, qui avaient leurs raisons dogmatiques de repousser un livre où leurs erreurs étaient clairement réfutées. Le livre des Actes était moins répandu que les évangiles et les épîtres de Paul, et cela s'explique par cette circonstance que les Actes occupaient une position à part entre les deux collections, qui formaient chacune un volume, l'*Evangile* et l'*Apôtre*, et étaient lues régulièrement dans les assemblées de l'Eglise. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner du regret exprimé par Chrysostome de ce que plus d'un chrétien de son temps ignorait et l'existence de ce livre et celui qui l'a composé et écrit. Il faut faire la part de l'exagération dans le langage du grand orateur ; on ne saurait en tirer un argument contre l'authenticité des Actes. Quant au fait que Tertullien et Cyprien appellent généralement notre livre *les Actes*, sans nommer Luc comme son auteur, on peut y voir, avec M. Zahn, la preuve que personne alors ne songeait à attribuer l'ouvrage à un autre auteur. (Th. Zahn, *Einleitung in das N. T.*, 1899, II, p. 333 et suiv.)

2° Si maintenant nous interrogeons notre livre lui-même sur son origine, cet examen confirmera-t-il le sentiment unanime de l'Eglise ancienne et de ses docteurs ? Deux particularités attirent l'attention à première vue. D'abord l'auteur présente son livre comme étant la suite d'un récit de la vie du Sauveur, qu'il a précédemment composé pour le même personnage, Théophile, auquel il dédie ce second ouvrage. Or l'écrit auquel il fait allusion ne peut être que notre troisième évangile, qui est attribué à Luc. Tous les caractères des deux écrits confirment d'une manière évidente l'identité d'auteur. (Comp. Ed. Barde, *Commentaire sur les Actes des apôtres*, p. 566-569.) En outre, à partir du ch. 16 : 10, et même dès 11 : 28 suivant quelques manuscrits, apparaît tout à coup la première personne du pluriel, *nous*. Ce pronom se trouve dans les fragments 16 : 10-17 ; 20 : 5-15 ; 21 : 1-18; 27 : 1 à 28 : 16. L'explication la plus naturelle est que l'auteur de l'ouvrage a voulu, par ce changement de personne, marquer discrètement qu'il se trouvait alors dans la société de Paul, et qu'il a été témoin oculaire des faits qu'il raconte. On a prétendu que, s'il en était ainsi, l'auteur aurait dû en avertir le lecteur plus expressément. Il serait donc plus naturel, répondrons-nous avec Ebrard, que l'auteur, à chaque occasion pareille, interrompît son récit pour dire :

« Ici, à Troas, moi, Luc, auteur des Actes, je rejoignis l'apôtre Paul ? » Une telle pédanterie éveillerait le soupçon et donnerait à penser que l'auteur cherche à se faire passer pour ce qu'il n'est pas ; le bon sens et l'humilité chrétienne, à la vue de la vanité dont il ferait preuve, diraient : « Cet écrivain n'est pas un homme de l'âge apostolique, un collaborateur de saint Paul ! »

On a fait à l'identification de l'auteur des récits où apparaît le pronom *nous* avec l'auteur du livre des Actes des objections plus sérieuses. *a*) Ces fragments racontent des traits miraculeux (16 : 18, 26 ; 20 : 9-12) qui ont toutes les apparences d'additions légendaires : ils ne sauraient donc provenir d'un témoin oculaire. M. B. Weiss lui-même, tout en attribuant à Luc les fragments en cause, estime que le passage 16 : 25-34 est une adjonction postérieure. Ces objections posent le grand problème du surnaturel. Pour ceux qui nient à priori le miracle, la question est tranchée ; toutes les preuves historiques et littéraires ne feront pas de ces récits l'œuvre d'un témoin des faits. Mais nous qui croyons à l'intervention d'un Dieu personnel dans le cours naturel des événements, qui sommes persuadés que ce Dieu peut donner à ses serviteurs et leur a donné, spécialement dans cette période créatrice où ils avaient mission de fonder son Eglise, un pouvoir surnaturel, nous trouvons à ces récits la particularité intéressante qu'ils sont, avec certains passages des épîtres de Paul et le quatrième évangile, les seules parties du Nouveau Testament où des miracles nous sont attestés par ceux mêmes qui les virent s'accomplir. Nous ferons remarquer d'ailleurs qu'il est difficile d'élaguer l'élément surnaturel du récit du ch. 27, dont tous les critiques s'accordent à louer la précision et dont il est difficile de nier l'unité. (Comp. 27 : 21-26.)

b) D'autres objections ne reposent pas sur des opinions préconçues, mais résultent du seul examen des textes. Les fragments où se trouve le pronom *nous* se révèlent à nous comme des documents écrits par un autre que le rédacteur final du livre des Actes, car ils constituent la source unique de ses enseignements ; sa science est à bout quand finit le document. Cela est frappant au ch. 28 : 16-17, où l'on voit en quelque sorte la soudure de la pièce citée avec l'œuvre dans laquelle elle est insérée. Jusqu'à 28 : 16, nous avons le journal détaillé du compagnon de voyage de Paul. Ce journal s'arrête à l'arrivée à Rome et dès lors l'auteur des Actes, privé des indications précises de sa source, ne nous présente plus qu'un récit confus de l'entrevue de Paul avec les Juifs de Rome, suivi de

la brusque fin du livre. Des soudures analogues sont encore visibles à d'autres places et montrent que l'auteur des Actes travaillait sur des documents émanant d'hommes, dont l'un ou l'autre pouvait être un compagnon de Paul, mais qu'il n'était pas lui-même un témoin parlant de ce qu'il a vu. Le récit du premier voyage missionnaire de Paul s'ouvre en ces termes : « Il y avait dans l'Eglise d'Antioche des prophètes et des docteurs : Barnabas, Siméon appelé Niger, Lucius de Cyrène, Manahen, qui avait été élevé avec Hérode le tétrarque, et Saul. » (13 : 1.) Cette phrase, dans laquelle Barnabas et Saul sont introduits comme des personnages inconnus, « prophètes et docteurs de l'Eglise d'Antioche, » semble être le début d'un ouvrage spécial que le rédacteur final du livre des Actes a inséré tel quel, sans avoir égard au fait que deux des personnages énumérés sont déjà bien connus du lecteur, puisqu'ils ont joué des rôles importants dans la première partie du livre. (4 : 36, 37 ; 8 : 1 ; 9 : 1-30 ; 11 : 19-30.)

Ces objections paraissent assez fortes ; il ne faut pas cependant en exagérer la portée. Pour ce qui est de la fin de l'ouvrage, elle est, nous l'avons reconnu, hâtive et tronquée ; mais l'on ne saurait expliquer ce caractère par le fait que l'auteur manquait de renseignements, car, s'il vivait à la fin du premier ou au commencement du second siècle, il devait savoir quelle fut l'issue de la carrière de Paul. Quant à l'introduction du premier voyage missionnaire, elle semble le commencement d'un ouvrage nouveau, mais ce n'est pas une raison suffisante pour affirmer que nous avons affaire à deux auteurs distincts. Le même écrivain peut avoir repris son œuvre, après quelque interruption, et ne s'être pas appliqué à relier étroitement la suite au commencement, et cela d'autant plus qu'il abordait, avec le ch. 13, la seconde partie principale de son ouvrage. Un chrétien du premier siècle n'avait pas les préoccupations littéraires d'un historien contemporain. On est bien forcé d'admettre que le rédacteur final du livre ne s'est point fait scrupule de publier son ouvrage dans l'état où nous le possédons. Quelles raisons a-t-on de penser qu'un compagnon de voyage de Paul se serait montré un écrivain plus soucieux de la composition de son œuvre ? Or, reconnaître dans l'auteur des Actes un compagnon de voyage de Paul est l'unique moyen de le blanchir entièrement du reproche de chercher à se faire passer pour un témoin oculaire, alors qu'il ne l'était pas. On a beau dire qu'en conservant le *nous* l'auteur voulait seulement montrer qu'il citait un document original ; le soupçon d'une sorte de fraude littéraire est bien plus naturel.

La seule possibilité de donner lieu à ce soupçon condamne à nos yeux l'opinion de ceux qui distinguent l'écrivain qui parle à la première personne de l'auteur du livre des Actes, et nous oblige, malgré les difficultés que présente cette idée, à attribuer le livre tout entier à un collaborateur de l'apôtre Paul.

Ce collaborateur de Paul, quel est son nom ? On a proposé tour à tour, comme auteur des fragments où paraît le *nous*, Timothée, Silas et Tite. Timothée est exclu par le fait qu'il se trouve avec Paul dès le passage de l'apôtre à Lystre, 16 : 3, tandis que le *nous* n'apparaît qu'au v. 10, au moment du départ pour la Macédoine. De même au ch. 20 : 4, Timothée figure sur la liste des compagnons de voyage de Paul, dont l'auteur dit (v. 5) : « Ceux-ci prirent les devants, et *nous* attendirent à Troas. Pour *nous*, *nous nous* embarquâmes à Philippes, » etc. Silas ne peut être l'auteur de ces récits, car il était avec l'apôtre dès le début du second voyage (15 : 40), et dans 16 : 19, il est nommé à la troisième personne. Quant à Tite, le livre des Actes ne le nomme jamais, il est vrai. Mais nous savons, par Gal. 2 : 1 et suiv., qu'il se trouvait avec Paul à la conférence de Jérusalem ; or le récit d'Act. 15 ne semble pas provenir d'un témoin oculaire. Des collaborateurs de l'apôtre à nous connus, il ne reste donc que « Luc, le médecin bien-aimé, » ainsi que Paul l'appelle dans Col. 4 : 14. (Comp. Phil. 24.) Si les épîtres aux Colossiens et à Philémon ont été écrites de Césarée (comp. notre tome III, p. 359), cette circonstance coïnciderait avec les données des Actes, d'après lesquelles l'auteur des récits à la première personne fit avec l'apôtre le voyage de Philippes à Jérusalem et resta, sans doute, auprès de lui pendant sa captivité à Césarée, puisqu'il l'accompagna encore de Césarée à Rome. Et si ces épîtres sont datées de Rome, des premiers temps du séjour de Paul dans cette ville, il est également probable que Luc était encore avec lui, puisqu'il se trouve parmi ceux qui lui étaient demeurés fidèles jusqu'à la fin de sa vie. (2 Tim. 4 : 11.) Tous ces indices nous montrent que l'auteur des fragments où paraît le pronom *nous*, c'est Luc. La tradition désigne ce même Luc comme l'auteur du livre des Actes. Une entière conformité de style, qu'on observe dans les fragments où se rencontre le *nous* et le reste du livre, confirme cette donnée de la tradition.

Si l'auteur du livre des Actes est Luc, le collaborateur de Paul, il rejoignit l'apôtre à Troas, franchit avec lui l'Hellespont et assista à la fondation de l'Eglise de Philippes (Act. 16 : 10-18) ; quelque six ans plus

tard, dans cette même ville de Philippes, Paul le prit avec lui pour son dernier voyage à Jérusalem (Act. 20 : 4-16 ; 21 : 1-18) ; il accompagna enfin l'apôtre de Césarée à Rome dans sa périlleuse navigation, dont il nous a laissé une relation admirablement précise. Luc raconte donc, en témoin oculaire, les épisodes relatifs à ces divers voyages. Il n'a pas eu besoin de sources écrites pour retracer les faits qui se sont passés dans l'intervalle. Si même il n'a pas accompagné Paul à Thessalonique, à Athènes, à Corinthe, et plus tard à Ephèse, il a été tenu au courant des principaux faits qui marquèrent la prédication de l'Evangile dans ces villes ; depuis l'arrivée à Jérusalem (21 : 17) jusqu'au départ de Césarée (27 : 1), il est probable qu'il ne quitta guère Paul. L'histoire qui remplit la fin du livre des Actes, depuis le ch. 16 : 10, est donc de première main. Il en est à peu près de même pour celle qui nous est racontée dans les ch. 11 : 19-30 ; 13 : 1 à 16 : 9. Luc était, d'après une tradition très probable, un membre de l'Eglise d'Antioche. On a remarqué la fraîcheur et la vie qui distinguent le récit de la fondation de l'Eglise d'Antioche. (Act. 11 : 19-30.) « Il semble que l'auteur ait écrit ces lignes sous le charme des plus doux souvenirs personnels, » dit M. F. Godet (*Commentaire sur l'évangile de saint Luc*, 1888, p. 9). Cette hypothèse se trouve confirmée par l'une des plus intéressantes variantes du manuscrit de Cambridge (*D*), d'après laquelle le pronom *nous* apparaît déjà au v. 28 du ch. 11. On lit, en effet, dans ce texte : « En ces jours, des prophètes descendirent de Jérusalem à Antioche ; et il y avait une grande joie ; et comme *nous* étions assemblés, l'un d'eux, nommé Agabus, dit.... » (v. 27, 28.) Si Luc était d'Antioche, il assista au départ des premiers missionnaires (13 : 3) et il entendit de leur bouche (14 : 27) le récit si complet qu'il nous a laissé de leur voyage. (Ch. 13 et 14.) Quant à la relation de la conférence de Jérusalem (ch. 15), elle a toutes les apparences d'un compte rendu officiel ; celui-ci fut fait à l'Eglise d'Antioche par ses délégués et par les envoyés spéciaux qui les accompagnaient. (15 : 22, 30-32.)

Pour l'histoire de la fondation de l'Eglise à Jérusalem, du martyre d'Etienne, de l'évangélisation de la Samarie, de la conversion de Corneille, l'auteur a dû recourir à des renseignements de seconde main. Ces renseignements étaient-ils écrits ou simplement oraux ? Luc a pu recueillir les récits de Barnabas, de Marc, et plus tard, quand il se rendit avec Paul à Jérusalem, ceux de Philippe, dont il fut l'hôte (21 : 8), et ceux des survivants de la première génération chrétienne. Cependant, il faut le

reconnaître, il n'est pas invraisemblable que des narrations écrites aient existé de bonne heure et que Luc s'en soit servi et en ait inséré des fragments dans son ouvrage. Les aramaïsmes, qui se trouvent en plus grand nombre dans cette partie du livre, en seraient un indice. On remarque aussi des aperçus généraux et des formules de transition (2 : 43 et suiv. ; 4 : 32 et suiv. ; 5 : 12 et suiv. ; 6 : 7, etc.), qui semblent destinés à réunir des documents séparés à l'origine. Est-il possible de discerner encore ces documents? Dans les dernières années, les critiques se sont efforcés de reconstituer les sources auxquelles l'auteur des Actes aurait puisé. Nous sortirions des limites que nous devons nous imposer dans cet ouvrage, si nous essayions de rendre compte de leurs travaux considérables et de leurs hypothèses souvent compliquées. Nous nous bornerons à indiquer les résultats auxquels sont arrivés quelques-uns des plus marquants. M. *Fr. Spitta* (*Die Apostelgeschichte, ihre Quellen und deren geschichtlicher Wert*, 1891) poursuit à travers tout le livre des Actes deux sources, une plus ancienne qui comprenait les fragments où est employé le pronom *nous*, qui remonte probablement à Luc et a une grande valeur historique, une plus récente qui rapportait la tradition populaire et renfermait beaucoup de traits merveilleux. Les deux documents racontaient en partie les mêmes faits. Le rédacteur final les a amalgamés sans beaucoup de discernement, de là des récits qui font double emploi, dans les ch. 4 et 5 notamment, et bien des contradictions de détail, dans la relation du martyre d'Etienne, dans les trois récits de la conversion de Saul. La première source présentait Paul en butte à la haine des Juifs et protégé par les autorités païennes, poursuivant son œuvre missionnaire dans l'indépendance à l'égard des douze ; la seconde relevait, au contraire, les mauvais traitements dont il était l'objet de la part des païens et faisait des apôtres de Jérusalem les initiateurs de la mission parmi les Gentils. M. *A. Hilgenfeld* (dans une série de huit articles parus dans la *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie*, en 1895 et 1896) distingue trois sources : des *Actes de Pierre*, qui ont servi à la composition des ch. 1 : 15 à 5 : 42 ; 9 : 31-43 ; 12 : 1-23 ; des *Actes des Sept* (diacres), qui ont fourni à l'auteur les ch. 6 à 8 ; des *Actes de Paul*, rédigés par Luc, d'où l'auteur a tiré la plus grande partie de son ouvrage. (ch. 9 à 28.) Ces *Actes de Paul*, qui étaient l'ouvrage primitivement composé par Luc, et dédié par lui à Théophile, un auteur postérieur les a transformés, par des adjonctions tirées des deux premières sources, en *Actes des apôtres*. (Revue citée, 1898, p. 619 et suiv.) M. *H.-H. Wendt*, dans l'Intro-

duction à la 8e édition du commentaire Meyer, prend son point de départ dans les fragments où se trouve le pronom *nous ;* ils ne pouvaient à eux seuls constituer un livre; ils appartenaient à un ouvrage qui racontait tous les voyages missionnaires de Paul, que l'auteur des Actes utilise déjà dans les ch. 13 et 14 et dont il tire ses principaux renseignements pour toute la fin de son écrit, développant en général les brèves indications de sa source. On trouve déjà celle-ci en remontant plus haut que le ch. 13, dans 11 : 27, 28 et dans 11 : 19 et suiv., puis dans 8 : 1, 4, et enfin dans l'histoire d'Etienne, ch. 6 et 7. L'ouvrage ne débutait pas par la mention des difficultés auxquelles on remédia par l'élection des diacres (6 : 1), mais bien par une description de l'Eglise primitive ; l'auteur des Actes a emprunté à celle-ci les caractéristiques qu'il nous laisse, ch. 2 : 43-47 ; 4 : 32-35 ; 5 : 12-16. A côté de cette source principale, on ne saurait, dit M. Wendt, déterminer les autres documents que l'auteur peut avoir utilisés.

La grande diversité de ces hypothèses prouve que les efforts pour reconstituer les documents primitifs du livre des Actes, s'ils ne doivent être reconnus pour vains, sont encore loin d'avoir abouti à un résultat qui s'impose à l'assentiment des critiques.

IV

A la question de l'authenticité et des sources du livre des Actes se rattache étroitement celle de ses rapports avec les épîtres de Paul d'une part, et avec les écrits de l'historien Josèphe d'autre part.

L'auteur du livre des Actes ne paraît pas avoir connu les épîtres de Paul, ni, en tous cas, y avoir puisé des renseignements historiques. Les théologiens de l'Ecole de Tubingue avaient prétendu qu'il atténuait sciemment les doctrines intransigeantes formulées par l'apôtre dans ses lettres et décrivait son attitude comme plus conciliante qu'elle ne l'avait été ; c'est ce qui ressortirait des passages 9 : 19-30 ; 15 : 1-33 ; 16 : 1-3, comparés aux affirmations de Gal. 1 et 2. Mais ces critiques ne pouvaient expliquer pourquoi, si l'auteur corrigeait les épîtres de Paul, il ne leur empruntait pas maint détail intéressant, dont il eût pu enrichir son récit. Les apparitions énumérées 1 Cor. 15 : 1-7 eussent pu trouver place dans le premier chapitre des Actes ou à la fin de l'évangile. En ce qui concerne Paul, les épîtres auraient fourni à l'historien maint renseignement biographique : Gal. 1 : 17 et 2 Cor. 11 : 32 sur les temps qui suivirent sa conversion; Gal. 1 : 18 sur ses rapports avec Pierre et Jacques;

2 Tim. 4 : 10, 11; Gal. 4 : 13, 14; 1 Tim. 4 : 14; 2 Tim. 1 : 6, sur les deux premiers voyages missionnaires; les épîtres aux Philippiens, aux Thessaloniciens, aux Corinthiens sur les rapports de Paul avec ces Eglises. Son histoire eût gagné en précision et en intérêt. Aussi la plupart des critiques de diverses tendances admettent-ils aujourd'hui que l'auteur des Actes ne s'est pas servi des épîtres de Paul pour composer son récit. Ce fait n'a pas lieu de nous surprendre, si nous reconnaissons en lui Luc, le collaborateur de Paul. Luc n'ignorait pas l'existence des épîtres de Paul; mais, s'il ne s'est pas trouvé auprès de l'apôtre au moment où celui-ci les écrivit, il n'eut pas l'occasion d'en prendre connaissance, car ce fut plus tard seulement qu'elles commencèrent à circuler dans les Eglises. Il ne les rechercha pas comme documents historiques, parce que ses relations personnelles avec Paul et ses collaborateurs lui offraient une source d'informations suffisamment riche. Par contre, si l'auteur des Actes ne s'est pas servi des épîtres de Paul, on doit en conclure qu'il a composé son ouvrage avant le commencement du second siècle, car à cette date les épîtres de Paul étaient répandues dans toutes les Eglises et le portrait de l'apôtre était fixé d'après leurs données. L'auteur des Actes ne pouvait les ignorer et il ne lui était pas permis de n'en tenir aucun compte en écrivant son livre. (Comp. Th. Zahn, *Einleitung*, II, p. 394-424.)

Les rapports du livre des Actes avec les écrits de Josèphe ont été l'objet de savantes études, dans ces dernières années surtout. (Comp. Krenkel, *Josephus und Lukas*, 1894.) MM. Th. Zahn et Wendt estiment l'un et l'autre que ces recherches n'aboutissent pas à un résultat concluant. Les passages nombreux allégués pour prouver que l'auteur des Actes s'est servi des écrits de Josèphe ne sont point décisifs, car ils sont conçus en termes trop généraux et ne renferment pas d'expressions assez caractéristiques pour qu'on puisse en déduire que l'auteur s'est inspiré des ouvrages de l'historien juif. M. Wendt (Commentaire, p. 37) ne retient qu'un seul de ces rapprochements, qui lui paraît significatif, c'est celui de Act. 5 : 36, 37, et de Josèphe, *Antiquités*, XX, 5, 1. Les deux écrivains mentionnent, dans des termes très semblables, les révoltes de Theudas et de Judas le Galiléen. Josèphe, après avoir raconté la sédition de Theudas, revient à celle de Judas, qui avait eu lieu longtemps auparavant, parce qu'il raconte l'exécution des fils de Judas. L'auteur des Actes, lisant avec peu d'attention le texte de Josèphe, aurait été induit de la sorte à placer le soulèvement de Judas après celui de Theudas et

à mettre cette erreur dans la bouche de Gamaliel. Mais il n'est pas certain que le passage 5 : 36 contienne une erreur (voir la note), ni que cette erreur, si elle existe, ne puisse s'expliquer autrement que par une lecture fautive du texte de Josèphe. En tous cas, M. Wendt lui-même le reconnaît, cet unique rapprochement ne suffit pas pour établir la dépendance des Actes à l'égard des *Antiquités* de Josèphe; conclusion qui a son importance, car cet ouvrage de Josèphe n'a paru qu'en 93 ou 94, et, si l'on admettait que les Actes en dépendent, il faudrait reléguer leur composition jusqu'aux toutes dernières années du premier siècle.

V

De tout ce que nous venons de dire ressort avec évidence la *crédibilité* et la haute valeur historique du livre des Actes. Pour ébranler celle-ci, on allègue, il est vrai, les contradictions que les Actes présentent avec les épîtres de Paul, des inexactitudes historiques, des récits incomplets, des actions attribuées à Paul qui seraient incompatibles avec les principes de cet apôtre (par exemple, 21 : 20 et suiv.; 22 : 6 et suiv.; 23 : 6 et suiv.), et surtout des miracles, particulièrement l'histoire de la Pentecôte, qui, empreinte d'un caractère légendaire, doit appartenir à une tradition postérieure.

La plupart de ces objections ne sont que des appréciations personnelles; elles résultent de principes préconçus et ne se discutent pas. Quant à celles qui ont quelque chose de fondé, et il y en a, elles ont été examinées avec soin dans les notes exégétiques.

Pour apprécier la haute valeur historique du livre des Actes, il suffit de considérer qu'il est l'œuvre d'un disciple de Paul, témoin d'une partie des faits racontés, et que cette œuvre constitue l'unique histoire que nous ayons des origines de l'Eglise; sans elle le développement de l'Eglise primitive serait pour nous une énigme et ressemblerait à un mythe; tandis qu'avec ce livre nous voyons l'Eglise naître, vivre, grandir, s'étendre par la puissance de la vérité divine qu'elle apporte au monde. Comment pourrions-nous reconstituer la vie de l'apôtre Paul d'après les épîtres, si nous n'avions le récit des Actes? S'il y a entre ce récit et les données fournies par les épîtres quelques contradictions de détails, si l'on y constate des lacunes (2 Cor. 11 : 23-33; Gal. 1 et 2), quelle admirable harmonie ne présentent pas les Actes et les épîtres pour les grandes lignes de la vie et du caractère de l'apôtre des Gentils? Toute la

partie du livre qui le concerne est du plus grand prix, surtout quand on contrôle et complète ses indications par celles des épîtres.

On pourrait être tenté de faire plus de réserves sur la première partie de l'ouvrage, où l'auteur, n'ayant pas vu s'accomplir les événements qu'il raconte, a recueilli des traditions plus ou moins vagues. Mais, dans cette partie aussi, il nous a laissé un récit qui, à l'examen, apparaît tout à fait digne de foi. « On doit reconnaître, dit M. A. Sabatier (*Encyclopédie Lichtenberger*, I, p. 68), que, de l'Apocalypse, de l'épître de Jacques et des autres documents judéo-chrétiens, il ressort un tableau général de la vie, de l'esprit et des mœurs des premiers chrétiens qui correspond fort bien aux grandes lignes de celui que Luc a laissé. On ne peut enfin méconnaître que, dans les premiers discours de Pierre, il n'y ait une esquisse de l'évangile primitif, commençant au baptême de Jean et finissant à la résurrection, et une conception de la personne et de l'œuvre du Messie tout à fait originales, antérieures même à la tradition synoptique et très frappantes de simplicité et de vraisemblance. » Nous établirons, dans le commentaire, combien le discours d'Etienne (ch. 7) est approprié aux circonstances, quoique maints critiques aient prétendu le contraire. Il est faux également, le reproche adressé à l'auteur de faire parler Paul comme Pierre, et l'inverse. En une seule occasion, les deux apôtres se rencontrent dans leur argumentation : c'est quand l'un et l'autre prouvent à des Juifs la résurrection du Sauveur en commentant le Psaume 16, ce qui est pourtant assez naturel. (Act. 2 : 25 et suiv.; comp. 13 : 35-37.) Partout ailleurs, c'est bien de leur point de vue particulier qu'ils parlent. Les discours de Paul, spécialement, reproduisent le type de doctrines, la dialectique, et jusqu'à des locutions nombreuses exclusivement propres à cet apôtre et que nous retrouvons les mêmes dans ses épîtres. Il va sans dire, du reste, que ces discours ne nous sont pas conservés in-extenso, dans les termes où ils furent prononcés ; mais dans les résumés qu'ils nous en ont donnés, l'auteur ou les documents qu'il cite, ont exactement reproduit les pensées émises par ceux qu'ils font parler.

Il faut donc beaucoup de légèreté, et même quelque chose de plus, pour refuser à l'auteur du livre des Actes les connaissances et la sincérité de l'historien ; il n'a pas dérogé depuis qu'il écrivait : « Il m'a semblé bon, à moi aussi, après avoir examiné exactement toutes ces choses dès l'origine, de t'écrire avec ordre, très excellent Théophile, afin que tu connaisses la certitude des choses qui t'ont été enseignées. » (Luc 1 : 3, 4.)

VI

On n'a que des conjectures sur le *temps* et le *lieu* où fut composé le livre des Actes. Les écrivains des premiers siècles étaient, à cet égard, dans la même ignorance que nous ; car, d'une part, Jérôme place la composition de ce livre *à Rome* et *avant* la mort de Paul : cette opinion, qui peut s'appuyer sur la présence de Luc dans cette ville à l'époque où l'apôtre y terminait sa carrière (Act. 28 : 13 et suiv. ; 2 Tim. 4 : 10), est admise par nombre d'interprètes ; quelques-uns y trouvent une explication de la fin abrupte du livre. (Comp. § II.) Mais, d'autre part, un auteur bien plus ancien que Jérôme, Irénée, affirme que Luc écrivit son second livre *après* la mort de Pierre et de Paul. (*Contre les Hérés.*, III, 1.) Beaucoup de critiques suivent cette donnée, parce qu'ils estiment que l'évangile de Luc (voir notre Introduction, tome I, p. 433) n'a été écrit qu'après la ruine de Jérusalem. (70.) Ainsi M. Th. Zahn, *Einleitung*, II, p. 434, fixe l'apparition des Actes aux environs de l'an 75. Le fait que l'auteur ne se sert pas des épîtres de Paul (§ IV) et que les Actes paraissent cités dans la première épître de Clément Romain ne permet pas de reculer leur composition jusqu'au commencement du second siècle. Il nous paraît aussi s'opposer à la date de 94-100, à laquelle s'arrêtent MM. Hilgenfeld et Wendt. M. Harnack (*Chronologie*, I, p. 248) dit que le livre dut apparaître entre 80 et 93. La détermination du *lieu* où l'ouvrage parut, dépend de la question du texte et de l'hypothèse d'une double publication émise par M. Blass.

VII

Le *texte* du livre des Actes présente une particularité qui avait été remarquée depuis longtemps, mais qui, dans ces dernières années seulement, a été étudiée avec soin. Un certain nombre de documents, et notamment le manuscrit donné par Théodore de Bèze à l'Université de Cambridge (*D*), offrent pour le livre des Actes des variantes d'une espèce singulière. Elles ne peuvent être attribuées, comme la plupart des autres variantes du Nouveau Testament, à des fautes de copistes, à des interpolations faites pour élucider un texte obscur. Elles contiennent des informations nouvelles, des renseignements qu'un lecteur du second siècle ne peut avoir inventés et qui paraissent devoir remonter à l'auteur lui-même. Ces particularités ont amené un philologue allemand,

M. Fr. Blass, à supposer qu'il y avait eu dès l'origine une double rédaction du livre des Actes. Luc se trouvant encore à Rome écrivit une première fois son œuvre ; puis il la recopia, en corrigeant le style et en émondant maint détail qui lui semblait superflu. Cette seconde rédaction fut envoyée à Antioche, où se trouvait Théophile ; elle se répandit en Orient et nous a été conservée dans les plus anciens manuscrits en lettres onciales (*Sin., B, A, C*). La rédaction, qui représente le premier jet de la composition de Luc, demeura entre les mains de ses amis à Rome et se répandit en Occident. On retrouve ce texte, que M. Blass appelle le texte romain ou occidental, plus ou moins mélangé, dans le manuscrit de Cambridge, qui date du sixième siècle, provient du couvent de saint Irénée à Lyon, et offre le Nouveau Testament en grec et en latin, tel, à peu près, qu'il était au temps de ce Père de l'Eglise. Le même texte se reconnaît encore dans plusieurs autres documents, dans un manuscrit gréco-latin d'Oxford, le *Codex Laudianus*, du septième siècle (*E*), dans un minuscule de la Bibliothèque de Milan. dans la version syriaque, dite philoxénienne, avec les additions mises en marge par Thomas d'Héraclée en 616, dans la traduction faite dans la Haute-Egypte, appelée version sahidique, enfin dans un certain nombre de versions latines antérieures à Jérôme. Les citations d'Irénée, de Cyprien et d'Augustin, dans une partie du moins de ses écrits, sont tirées de ce texte occidental. M. Blass en a publié un essai de reconstitution en 1895 et 1896. Son hypothèse a reçu l'approbation de savants tels que MM. E. Nestle, Zöckler, Hilgenfeld, qui s'accordent du moins à reconnaître le texte occidental comme le texte primitif. D'autres, tels que MM. B. Weiss et Wendt, n'y voient qu'une déformation du texte original, qui nous est conservé dans les plus anciens majuscules. Nous ne pouvons entrer dans cette discussion ; nous donnerons dans nos notes les variantes les plus caractéristiques de ce texte occidental ; car, si même il ne remonte pas dans sa totalité à l'auteur des Actes, il peut, ainsi que le reconnaît M. Wendt, contenir mainte leçon originale et fournir plus d'une donnée historique digne de confiance.

VIII

Nous pensons rendre service aux lecteurs en indiquant la *chronologie* des événements racontés dans le livre des Actes. Nous ne pouvons exposer les diverses combinaisons par lesquelles on l'établit. La date sur laquelle elle repose principalement, et que les savants s'efforcent de

déterminer, est celle de l'entrée en fonctions de Festus, qui succéda à Félix comme procurateur, au terme de la captivité de deux ans que Paul subit à Césarée. On fixe généralement cette date, d'après des données de Josèphe, à l'an 60 ou 61. Récemment MM. Blass, Harnack (*Chronologie*, I, p. 233 et suiv.) et d'autres, ont cherché à établir, en se fondant sur une indication de la Chronique d'Eusèbe, que Festus succéda à Félix en 56 déjà. Si l'on admet cette date, la chronologie de la vie de Paul se trouve profondément modifiée. M. Harnack l'établit comme suit (o. c., p. 717) : conversion de Paul, 30 ; synode de Jérusalem, 47 ; second voyage missionnaire, 47-50 ; Paul à Ephèse, hiver 50 à automne 53 ; second séjour à Corinthe, épître aux Romains, hiver 53-54 ; Paul prisonnier à Césarée, 54-56 ; Paul prisonnier à Rome, 57-59 ; épîtres pastorales, 59-64 ; incendie de Rome, martyre de Pierre et de Paul, 19 juillet 64. Ce qu'il y a d'intéressant dans cette reconstitution, c'est qu'elle laisse, entre la première captivité de Paul à Rome et la grande persécution de Néron, en juillet 64, un espace suffisant pour y placer les faits qui marquèrent la fin de la carrière de l'apôtre et dont nous retrouvons des traces soit dans les épîtres pastorales, soit dans de très anciennes traditions ecclésiastiques.

Mais on objecte à cette chronologie que les données de la Chronique d'Eusèbe ne sont pas des plus sûres, et on lui reproche surtout de placer la conversion de Saul déjà en 30, l'année même de la mort de Jésus. Or tout le développement extérieur et intérieur de l'Eglise qui nous est raconté Act. 1-7 ne suppose-t-il pas un temps plus long ?

Il convient donc, pour le moment, de s'en tenir à la chronologie admise, avec quelques variations, par la plupart des historiens :

Mort de Jésus	vers l'an 30
Conversion de Saul.	» 35
Première visite de Paul à Jérusalem (Gal. 1 : 18) .	» 38
Premier voyage missionnaire (Act. 13-14)	de 45 à 50
Conférence de Jérusalem	l'an 51 ou 52
Premier séjour de Paul à Corinthe .	automne 53 à printemps 55
Séjour de Paul à Ephèse.	automne 55 à printemps 58
Second séjour à Corinthe, épître aux Romains . . .	hiver 58-59
Captivité de Paul à Césarée	de 59 à 61
Voyage de Césarée à Rome	hiver 61-62
Captivité de Paul à Rome. . . .	printemps 62 à printemps 64

IX

Voici quelle nous paraît être la division de notre livre. C'est du moins, de celles qu'on a proposées, la plus conforme à la composition de l'ouvrage.

PREMIÈRE PARTIE. Ch. 1-12. *La fondation de l'Eglise.*

1re section. Ch. 1-5. L'Eglise est fondée à Jérusalem.
2e section. Ch. 6-12. L'Eglise passe des Juifs aux païens.

DEUXIÈME PARTIE. Ch. 13-28. *Paul et la mission parmi les païens.*

1re section. Ch. 13 et 14. Premier voyage missionnaire de Barnabas et Paul.
2e section. Ch. 15 : 1-35. Conférence de Jérusalem.
3e section. Ch. 15 : 36 à 18 : 22. Second voyage. L'Evangile en Grèce.
4e section. Ch. 18 : 23 à 20 : 3. Troisième voyage. Séjour à Ephèse et second séjour à Corinthe.
5e section. Ch. 20 : 4 à 23 : 35. Dernier voyage de Paul à Jérusalem, son arrestation.
6e section. Ch. 24-26. Captivité de Paul à Césarée.
7e section. Ch. 27 et 28. Voyage de Césarée à Rome.

LES ACTES DES APOTRES

PREMIÈRE PARTIE

LA FONDATION DE L'ÉGLISE

(Ch. 1-12.)

I. L'Eglise est fondée a Jérusalem.

(Ch. 1-5.)

1. *Jésus est élevé au ciel. L'Esprit descend sur les disciples.* (Ch. 1-2.)

A. 1-14. Introduction. Ascension du Sauveur. — 1° *L'activité de Jésus, jusqu'à son ascension, sujet d'un premier livre.* L'auteur rappelle à Théophile qu'il a exposé dans un premier livre les actes et les enseignements de Jésus jusqu'au jour où il fut enlevé après avoir donné des ordres à ses apôtres et les avoir convaincus qu'il était vivant en leur apparaissant pendant quarante jours. (1-3.) — 2° *La dernière entrevue de Jésus avec les apôtres.* — *a*) *L'ordre d'attendre le Saint-Esprit.* Jésus, réuni avec les apôtres, leur commande de ne pas s'éloigner de Jérusalem qu'ils n'aient reçu ce qu'il leur a promis de la part du Père, le baptême du Saint-Esprit, qu'il oppose au baptême de Jean. (4, 5.) — *b*) *Question sur le rétablissement d'Israël.* Ils demandent à Jésus si c'est alors qu'il rétablira le royaume d'Israël. Jésus répond qu'il ne leur appartient pas de connaître les temps fixés par Dieu, mais que la puissance qu'ils recevront les établira comme ses témoins à Jérusalem d'abord, puis en Judée, en Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre. (6-8.) — *c*) *Ascension de Jésus.* Il est élevé sous les yeux de ses apôtres. Deux anges leur demandent pourquoi ils restent à regarder le ciel et leur annoncent que Jésus en reviendra de la même manière qu'ils l'ont vu s'en aller. (9-11.) — *d*) *Retour à Jérusalem. Réunion des disciples dans la chambre haute.* Revenus à Jérusalem, ils se tiennent dans la chambre haute. L'auteur donne les noms des onze, et nous rapporte que, assemblés avec les femmes galiléennes, avec la mère et les frères de Jésus, ils vaquaient à la prière. (12-14.)

Dans mon premier livre, ô Théophile, j'ai raconté toutes les I
choses que Jésus a commencé de faire et d'enseigner [1], — jusqu'au 2

1. Gr. *Le premier traité je l'ai fait touchant toutes les choses....* Dès les premiers mots, l'auteur rappelle qu'il a déjà écrit, dans un *premier livre,* la vie de Jésus. Il s'agit de l'évangile de Luc, désigné par un mot qui peut signifier

jour où il fut enlevé, après avoir donné des ordres par l'Esprit
3 saint aux apôtres qu'il avait choisis[1]; — à qui aussi, après avoir
souffert, il se présenta lui-même, vivant, par beaucoup de preuves,
se faisant voir à eux pendant quarante jours et parlant de ce qui
regarde le royaume de Dieu[2].

parole, discours, récit, histoire ou *livre*. Luc l'avait dédié au même Théophile dont le nom reparaît ici. (Luc 1 : 3, note.) Cet évangile est résumé en deux mots : il renferme *toutes les choses que Jésus a faites et enseignées*. Il est évident qu'il ne faut pas presser ce mot : *toutes* les choses ; Luc entend par là tout ce qui, dans la vie si riche de Jésus, est nécessaire à la connaissance que nous pouvons avoir de lui. (Comp. Jean 20 : 30, note.) Ce que l'auteur a relevé dans cette vie du Sauveur, ce sont ses œuvres et ses révélations, ce qu'il a *fait* et *enseigné*. Pour sauver le monde, il ne fallait pas seulement une *doctrine* nouvelle, quelque grande et divine qu'elle pût être ; il fallait des *actes* opérés par la puissance de Dieu. Luc caractérise par ces deux termes : *faire* et *enseigner* toute l'activité de Jésus sur la terre, y compris ses souffrances, sa mort et sa résurrection. Il place même ses œuvres avant son enseignement, parce que c'est par elles, plus encore que par ce dernier, qu'il a révélé Dieu et sauvé notre humanité. — Mais il faut remarquer aussi cette expression : « ce que Jésus *a commencé* et de faire et d'enseigner. » Quelques exégètes (de Wette, Meyer, Wendt) ne voient dans ce terme qu'un hellénisme fréquent dans les synoptiques (Math. 11 : 20 ; Marc 2 : 23 ; Luc 3 : 8 ; 4 : 21 ; 5 : 21) et destiné à relever l'action exprimée par l'infinitif qu'il accompagne. Nous le traduisons par : « Il se mit à.... » De même dans notre passage, disent-ils, il ne faut pas mettre l'accent sur ce verbe. D'autres (Olshausen, Baumgarten, Lechler, Zahn, Barde) estiment que la pensée de Luc est celle-ci : Jésus, durant sa vie sur la terre, n'a fait que *commencer* l'œuvre immense du salut du monde ; il en a posé le fondement, et il la poursuit du haut de sa gloire par son Esprit et par le moyen de ses disciples, jusqu'à ce qu'elle arrive à sa perfection. (Hébr. 2 : 3.) Or cette action du Sauveur glorifié, qui est la continuation de l'œuvre du Christ historique, c'est précisément le sujet du livre des Actes, ainsi intimement rattaché par Luc à son évangile. Et ceux qui soutiennent cette interprétation la trouvent confirmée par cette circonstance que l'auteur donne, pour introduction à son second livre, les derniers faits de la vie de Jésus après sa résurrection (v. 2-11), indiquant par là que les Actes ne sont que la suite de l'évangile. On peut objecter cependant à ce sens donné au verbe : *il commença*, le complément : *toutes ces choses*. Jésus n'a fait que *commencer* l'ensemble de son œuvre, mais non *toutes les choses* racontées dans l'Evangile, ce qui voudrait dire que chacune d'elles attend son achèvement. Ceux qui trouveront cette objection décisive pourront prendre l'expression de Luc comme une sorte de prolepse. Il voulait dire : « J'ai raconté toutes les choses que Jésus a faites et enseignées depuis qu'il a commencé son ministère jusqu'au jour où il fut enlevé. » L'emploi analogue de ce verbe au v. 22 : (gr.) « *ayant commencé* depuis le baptême de Jean, » est en faveur de cette interprétation. (Blass.)

1. C'est *jusqu'à ce jour*, jour où il *fut enlevé* (gr. *pris en haut*, v. 9, note), qu'allait le récit de l'évangile de Luc (ch. 24 : 50-52.) Mais l'auteur veut rappeler ici avec plus de détails ce qui avait précédé ce jour suprême. Ainsi d'abord Jésus ressuscité avait *donné des ordres* (Luc 24 : 49 ; Math. 28 : 19, 20) *aux apôtres;* il le fit *par l'Esprit saint*, dont lui-même était rempli, car ces ordres étaient de la plus haute importance, c'était la charte de son royaume sur la terre. Luc rappelle encore que ces apôtres, Jésus les *avait choisis* (Luc 6 : 13-16) ; c'étaient les seuls qu'il eût appelés à l'apostolat, et en leur donnant ces ordres, il confirmait une dernière fois leur autorité apostolique. — Quelques exégètes (Olshausen, de Wette, Wendt) rapportent ces mots : *par l'Esprit saint*, à ceux-ci : *qu'il avait choisis*, en sorte que l'Esprit de Dieu aurait présidé à ce choix. Il est plus naturel de rattacher cette action de l'Esprit aux *ordres* donnés par le Sauveur. (Meyer, Reuss, Holtzmann.)

2. Dans les v. 1 et 2, Luc a rappelé ce qu'il a raconté dans son *premier livre ;* la tournure de la phrase grecque montre qu'il se proposait d'introduire ensuite son *second livre ;* mais la mention faite (v. 2) des derniers rapports de Jésus avec les apôtres s'empare de son esprit, et il inter-

Et comme il était assemblé avec eux [1], il leur commanda de ne 4
point s'éloigner de Jérusalem ; mais d'attendre la promesse du Père,
« que vous avez entendue de moi [2], — car Jean a baptisé d'eau, mais 5
vous, vous serez baptisés d'Esprit saint dans peu de jours [3]. » — Eux 6
donc étant réunis, l'interrogèrent, disant : Seigneur, est-ce en ce

rompt le développement de sa pensée pour épuiser ce qu'il a à dire de ces rapports. (v. 3 et suiv.) Que de choses il concentre ici en peu de mots ! 1° Jésus, *après avoir souffert*, souffert la mort, et être ressuscité, *se présenta lui-même, vivant*, à tous ses disciples, et à diverses reprises. 2° Afin qu'il ne leur restât aucun doute de sa résurrection, il leur en donna beaucoup de *preuves*. Tel est bien le sens du terme grec qui ne se trouve qu'ici dans le Nouveau Testament, mais auquel les auteurs classiques donnent cette signification. Ces preuves sont abondamment rapportées dans les évangiles. (Luc 24 : 30, 36-43 ; Math. 28 : 16 et suiv. ; Jean ch. 20 et 21. Comp. 1 Jean 1 : 1-3 ; 1 Cor. 15 : 5-8.) 3° Jésus leur donna ces preuves *en se faisant voir à eux pendant quarante jours*, depuis sa résurrection jusqu'à son ascension. C'est par cette donnée importante que Luc complète ou rectifie ce qu'il n'avait fait qu'indiquer dans son évangile. Là (24 : 50), il pouvait paraître que l'ascension avait eu lieu le jour même de la résurrection ; et certains critiques s'obstinent à mettre ici l'évangéliste en contradiction avec lui-même. Mais qu'on veuille bien le remarquer, il ne fait, dans son premier récit, que rapporter les deux faits, sans parler de l'intervalle qui les sépare, parce qu'il se proposait d'y revenir, mais aussi sans dire expressément que ces faits eussent eu lieu le même jour. (Voir Luc 24 : 49, note.) 4° Le Sauveur employa ces dernières entrevues avec ses disciples à les instruire des grandes vérités du *royaume de Dieu* (voir sur ce terme Math. 3 : 2, 2e note), et le v. 6 va montrer combien ils en avaient encore besoin.

1. Plusieurs Pères de l'Eglise, la Vulgate, et plusieurs exégètes modernes (Meyer, Wendt, Holtzmann, Blass), attribuant à ce mot une étymologie différente, le traduisent ainsi : « Comme *il mangeait* avec eux. » Ce serait donc un repas d'adieux que Jésus aurait eu avec ses disciples. (Comp. Luc 24 : 41-43.) — Ici se présente une question sur laquelle les interprètes diffèrent : Luc mentionne-t-il deux réunions distinctes, la première v. 4 et 5, la seconde v. 6 et suiv. (Meyer) ? Ou bien continue-t-il aux v. 4 et 5 la description générale des rapports de Jésus ressuscité avec les disciples (Wendt) ? Ou enfin commence-t-il au v. 4 le récit de la dernière réunion, récit qu'il poursuit v. 6 et suiv. (Holtzmann) ? Le contexte nous paraît décider pour cette dernière explication : nous avons ici la relation d'une seule rencontre, celle que Jésus eut avec ses disciples le jour même de son ascension (v. 9) et qui eut lieu sur le mont des Oliviers. (v. 12.)

2. Comp. Luc 24 : 49. Jésus savait combien peu les disciples étaient préparés encore à entreprendre leur œuvre ; il veut donc qu'ils *attendent à Jérusalem* l'accomplissement de *la promesse* du Saint-Esprit. Sans doute, comme le remarque Lechler, c'était un dur renoncement pour eux de rester dans cette ville ennemie où, quelques semaines auparavant, leur Maître avait souffert la mort, et où eux-mêmes couraient des dangers. Sans doute aussi, Dieu aurait pu leur envoyer le Saint-Esprit partout ailleurs qu'à Jérusalem ; mais tel était le plan de sa miséricorde éternelle que ses plus grandes grâces fussent encore répandues sur la ville coupable, que l'Evangile y fût annoncé en premier lieu, et que, de là, il se répandît dans le monde. (Comp. Esa. 2 : 2, 3.) — Jésus appelle *promesse du Père* celle qu'ils avaient si souvent *entendue de lui*. Pour expliquer cette désignation, les interprètes se réfèrent aux nombreuses promesses concernant le Saint-Esprit qui se trouvent déjà dans les prophètes (2 : 17) ; Baumgarten montre même dans l'effusion de l'Esprit l'accomplissement de l'ancienne alliance tout entière. Cela est vrai, mais il suffit de remarquer que le Sauveur, en annonçant aux disciples l'envoi de l'Esprit, attribue toujours à la souveraine puissance *du Père* ce grand miracle qui devait régénérer le monde. (Luc 24 : 48 ; Jean 14 : 16, 26 ; 15 : 26, comp. Act. 2 : 33.)

3. Gr. *baptisés* (c'est-à-dire *plongés*) *dans l'Esprit saint* ; expression qui indique la plénitude de l'action de l'Esprit, destiné à pénétrer l'homme tout entier. — Nous retrouvons dans ce verset le contraste frappant, souvent exprimé dans l'Ecriture, entre le baptême *d'eau* et le baptême du *Saint-Esprit*, qui sont l'un le

7 temps-ci que tu rétabliras le royaume d'Israël[1] ? — Il leur dit : Ce
n'est pas à vous de connaître les temps ou les moments que le Père
8 a fixés de sa propre autorité[2] ; — mais vous recevrez une puissance,
quand le Saint-Esprit sera venu sur vous ; et vous serez mes témoins,
à Jérusalem d'abord, et dans toute la Judée et la Samarie, et jus-
qu'aux extrémités de la terre[3].
9 Et après qu'il eut dit ces choses, il fut élevé pendant qu'ils le regar-

symbole, l'autre la réalité, et qui, ensemble, constituent le vrai baptême. (Math. 3 : 11 ; Luc 3 : 16 ; Jean 1 : 33 ; 3 : 5.) — Gr. *Non après beaucoup de ces jours-ci*, ajoute le Sauveur, c'est-à-dire d'ici peu de jours, dix jours après qu'il aura été glorifié. (Comp. Jean 7 : 39, note.)

1. La particule *donc* reprend le récit au v. 4 et indique qu'il s'agit bien de la même réunion. — Les disciples rattachent avec raison à la promesse du Saint-Esprit le *rétablissement* (3 : 21, note ; Marc 9 : 12, 13, note) de ce *royaume* dont Jésus leur parlait si souvent (v. 3) ; et ils attendent sa restauration de Jésus lui-même : *que tu rétabliras;* mais en le limitant à *Israël* (gr. le royaume *pour* Israël), ils montrent à la fois leur patriotisme et leur peu d'intelligence de la spiritualité et de l'universalité de ce royaume. Ils sont encore imbus de ce particularisme juif auquel ils ne renonceront que par degrés et au moyen de révélations positives. (10 : 9 et suiv.) Et cette première erreur les induit à croire au rétablissement terrestre et matériel de ce royaume à une époque prochaine, au sujet de laquelle ils interrogent leur Maître.

2. Dans sa réponse, Jésus ne blâme pas la question des disciples; mais pourtant il refuse expressément de leur révéler les *temps* ou les *moments*, c'est-à-dire les époques générales et les dates précises (ou les moments favorables) du rétablissement du royaume de Dieu. (1 Thes. 5 : 1.) *Ce n'est pas à vous* de les *connaître;* ces temps dépendent exclusivement de *l'autorité du Père*. Ailleurs, Jésus va jusqu'à déclarer que le Fils lui-même, dans son état d'humiliation, les ignorait. (Marc 13 : 32.) Par ces paroles le Sauveur rectifie aussi indirectement ce qu'il y avait d'erroné dans la question des disciples ; car il leur donne à entendre que le rétablissement du royaume est encore dans un lointain avenir (les *temps*, les *moments*), et ne sera pas seulement *pour Israël*, mais pour tout le peuple de Dieu, Juifs et païens sauvés. Toutefois ce rétablissement reste certain, sans quoi il n'aurait pas ses temps et ses moments *que le Père a fixés*. — Chose singulière ! ces paroles positives : *Ce n'est pas à vous de connaître les temps ou les moments*, le savant et pieux Bengel pensait qu'elles ne concernaient que les apôtres à l'époque où elles leur furent adressées, attendu que les révélations divines ont leurs degrés et que Dieu a fait connaître par l'Apocalypse ce que Jésus refusait alors. A quoi son compatriote, Lechler, répond que Bengel lui-même a totalement échoué quand il a voulu, d'après ce livre, déterminer *les temps et les moments*. Et il en conclut avec beaucoup de raison que les mots : *Ce n'est pas à vous de connaître*, subsistent pour nous. Mais hélas ! aujourd'hui encore, les disciples veulent être plus sages que le Maître !

3. Gr. *Mais vous recevrez une puissance, le Saint-Esprit étant venu sur vous*. Par ces paroles Jésus oppose (*mais*) la promesse, qui va s'accomplir, aux vaines spéculations des disciples sur les temps et les moments. Ils seront préparés à leur tâche par l'Esprit de Dieu, qui sera en eux *une puissance*, intellectuelle et morale, telle qu'ils n'en ont encore aucune idée, et leur œuvre consistera à être les *témoins* de Jésus-Christ ; témoins de sa vie sainte, de ses œuvres, de sa vérité et tout particulièrement de sa résurrection. (Luc 24 : 48.) Où rendront-ils ce témoignage ? Tout d'abord *à Jérusalem et dans toute la Judée* (voir v. 4, note) ; puis dans la *Samarie*, et enfin *jusqu'aux extrémités de la terre*. — Ces mots : *jusqu'aux extrémités de la terre* paraissent au premier abord une exagération ; mais ils sont littéralement vrais, car, si l'action personnelle des apôtres fut limitée à un petit nombre de pays, c'est bien leur témoignage écrit qui, aujourd'hui même, atteint les extrémités de la terre par l'œuvre des missions. Les prophètes avaient annoncé cette extension du règne du Christ. (Esa. 49 : 6 ; comp. Act. 13 : 47 ; Rom. 10 : 18.)

daient, et une nuée le déroba à leurs yeux[1]. — Et comme ils avaient 10
les yeux fixés au ciel, pendant qu'il s'en allait, voici, deux hommes
en vêtements blancs s'étaient placés à côté d'eux[2], — qui leur 11
dirent : Hommes galiléens, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au
ciel ? Ce même Jésus, qui a été enlevé d'avec vous au ciel, reviendra
de la même manière que vous l'avez vu allant au ciel[3].

Alors ils s'en retournèrent à Jérusalem, de la montagne appelée 12
des Oliviers, qui est près de Jérusalem, à la distance d'un chemin de
sabbat[4]. — Et quand ils furent arrivés, ils montèrent dans la chambre 13
haute, où ils se tenaient habituellement : c'était Pierre et Jean et
Jacques et André, Philippe et Thomas, Barthélemi et Matthieu, Jacques, fils d'Alphée, et Simon le zélote, et Jude, fils de Jacques[5]. —

1. Il est digne de remarque que Luc emploie deux verbes différents pour exprimer l'acte de l'ascension, et les deux au passif ; ici : *il fut élevé ;* aux v. 2 et 11 : *il fut pris en haut.* D'où l'on peut conclure que ce fut l'action, non du Sauveur lui-même, mais de la puissance de Dieu. Il ne faut pas oublier du reste que Jésus, déjà glorifié, n'était plus assujetti aux lois de la pesanteur. (Comp. Jean 20 : 19, note.) — La *nuée*, probablement lumineuse (Math. 17 : 5), qui déroba le Sauveur aux regards des disciples « était la manifestation de la présence de Dieu, qui prenait à lui le Fils dans la gloire du ciel. » *Meyer*.

2. Deux messagers célestes dont les *vêtements* resplendissaient de lumière. (Luc 24 : 4 ; Jean 20 : 12.) Ils avaient un important message pour les disciples qui restaient là, *les regards arrêtés vers le ciel,* comme ne pouvant se séparer de ce Maître qu'ils aimaient.

3. Consolez-vous, disent les anges, vous ne serez pas toujours séparés de votre Sauveur, *il reviendra ;* ce même Jésus que vous contemplez (gr.) *viendra ainsi de la même manière que vous l'avez vu allant au ciel.* C'est ainsi qu'il se montra à Saul sur le chemin de Damas, et c'est ainsi qu'il reviendra au dernier jour d'une manière visible pour tous. La seconde venue du Sauveur, si souvent annoncée par lui-même et par ses apôtres (Math. 24 : 30 ; 25 : 31 ; Luc 21 : 27 ; 1 Thes. 4 : 16 ; 2 Thes. 1 : 7 ; Hébr. 9 : 28 ; Apoc. 1 : 7), suppose le fait de son ascension, ici raconté en détail. (Voir Luc 24 : 53, note.) — Cette ascension, accomplie sous les yeux des disciples, leur donna la certitude que Jésus, toujours vivant, accomplirait toutes les promesses qu'il leur avait faites. Ils reçurent par là aussi l'assurance de toutes les réalités du monde invisible. Là où est Jésus, là est le ciel.

4. C'est donc sur *la montagne des Oliviers*, si connue par les évangiles (Math. 21 : 1, etc.), qu'eut lieu l'ascension, cette même montagne au pied de laquelle se trouvait Gethsémané ; la scène des douleurs et des humiliations les plus profondes de Jésus fut aussi le témoin de sa gloire. Ce rapprochement dut se présenter à l'esprit des disciples et les encourager, dans l'attente de leurs propres souffrances. — *Le chemin d'un sabbat* était de 2000 coudées, environ un kilomètre. D'après les traditions des rabbins juifs, il n'était pas permis à un Israélite de dépasser cette distance le jour du sabbat. Quant à la distance de Jérusalem à Béthanie, où, d'après Luc 24 : 50 (voir la note), eut lieu l'ascension, elle est environ trois fois plus forte. (Jean 11 : 18, 19, note.)

5. *La chambre haute* était la partie supérieure d'une maison où l'on avait coutume de se retirer pour des communications intimes ou pour prier. (9 : 37 ; 20 : 8.) Dans celle qui est ici mentionnée comme *la* chambre haute, bien connue, les disciples (gr.) *étaient demeurant,* c'est-à-dire s'assemblaient d'ordinaire. Ce terme de « chambre haute » montre qu'il s'agit d'une maison privée et non de quelque appartement attenant au temple, comme on l'a quelquefois supposé, d'après Luc 24 : 52, 53. — Quant à la liste des apôtres, qui se trouve ici pour la quatrième fois (Math. 10 : 2-4 ; Marc 3 : 17-19 ; Luc 6 : 14-16), elle est conforme à celle de Luc 6 : 14-16 ; seulement Jean

14 Tous ceux-là persévéraient d'un commun accord dans la prière, avec
les femmes, et Marie, mère de Jésus, et avec les frères de Jésus[1].

B. 15-26. Choix d'un apôtre en remplacement de Judas. — 1º *Le discours de Pierre.* Pierre prend la parole dans une assemblée de cent vingt personnes environ. (15.) — *a*) *La chute de Judas.* Pierre rappelant la triste fin de Judas montre en elle l'accomplissement de l'Ecriture, dont il cite divers passages. (16-20.) — *b*) *Proposition de le remplacer.* De la dernière des paroles citées, il conclut qu'il est nécessaire de remplacer Judas en choisissant un homme, parmi ceux qui ont suivi Jésus de son baptême à son ascension, pour être, avec les apôtres, témoin de la résurrection de Jésus. (21, 22.) — 2º *Le choix de Matthias.* L'assemblée présente deux candidats. Elle demande au Seigneur de désigner celui qu'il a choisi. Le sort, consulté, tombe sur Matthias, qui est adjoint aux onze. (23-26.)

15 En ces jours-là, Pierre s'étant levé au milieu des frères (or il y
avait une réunion d'environ cent vingt personnes assemblées), dit[2] : —
16 Hommes frères, il fallait que fût accomplie la parole de l'Ecriture que
l'Esprit saint a prononcée d'avance, par la bouche de David, relative-
ment à Judas, qui a servi de guide à ceux qui ont pris Jésus[3] ; —

et Jacques séparent Pierre d'André, et Jean se trouve placé avant Jacques, de manière à être à côté de Pierre. Les récits de 3 : 1, suiv., 8 : 14, suiv. ont motivé ce changement. Voir Math. 10 : 4, note ; Luc 6 : 16, notes.

1. Les disciples, privés de la présence visible de Jésus, éprouvaient le besoin de rester d'autant plus étroitement unis (*d'un commun accord*, comp. 2 : 1) et de *persévérer dans la prière.* (Le texte reçu ajoute : *et dans la supplication*, mots qui ne sont pas authentiques.) Sans doute ils demandaient à Dieu l'accomplissement de la promesse. (v. 4.) — Avec les apôtres se trouvaient aussi *les femmes*, que nous connaissons par les évangiles (Math. 27 : 61 ; Marc 15 : 40 ; Luc 24 : 10), entre lesquelles Luc nomme spécialement *Marie, mère de Jésus.* C'est la dernière mention qui soit faite d'elle dans le Nouveau Testament ; dès ce moment elle rentre dans une obscurité complète, et ce n'est pas sans dessein qu'il en est ainsi. — Pour la première fois nous trouvons *les frères* de Jésus au nombre des disciples. Il paraît que leur incrédulité (Marc 3 : 21, 31-35 ; Jean 7 : 5) avait été vaincue par la résurrection. (1 Cor. 15 : 7.) Meyer fait observer que ces *frères* sont distingués des apôtres (v. 13), d'où il conclut qu'aucun d'eux n'était du nombre de ces derniers. (Voir les *Introd.* aux épîtres de Jacques et de Jude.)

2. *En ces jours-là*, c'est-à-dire dans les jours qui s'écoulèrent entre l'ascension et la Pentecôte. Pierre occupe ici, dès l'abord, *parmi les frères* (*Sin.*, *B*, *A*, *C*), c'est-à-dire parmi les *disciples*, comme porte le texte reçu, la première place que le Seigneur lui avait assignée. Il propose à la communauté de remplacer Judas par un douzième apôtre. Il se garde bien de le nommer lui-même, comme l'aurait fait son prétendu successeur de Rome ; ni les apôtres réunis, ni la petite Eglise qui les entourait ne voulurent prendre la responsabilité du choix à faire. (v. 24, 26, notes.) — Luc remarque que le nombre des disciples alors *réunis* était de *cent vingt personnes*, (gr.) *cent vingt noms.* C'étaient là probablement tous les disciples qui se trouvaient à Jérusalem ; mais il y en avait beaucoup d'autres en Galilée, puisque cinq cents d'entre eux s'assemblèrent autour de Jésus ressuscité. (1 Cor. 15 : 6.)

3. Le crime et la fin horrible de Judas (v. 18) avaient fait sur tous les disciples une impression qui aurait pu ébranler leur foi. Pierre a donc à cœur de montrer à ses frères que la destinée de cet homme était l'objet de la souveraine prescience de Dieu et qu'elle avait été prédite dans *l'Ecriture.* Le Seigneur lui-même avait plus d'une fois exprimé cette redoutable pensée (Jean 13 : 18 ; 17 : 12, note), dans laquelle il ne faut point voir l'affirmation d'une fatalité inévitable, car jamais l'homme n'est privé de sa liberté, ni par-

car il était compté parmi nous et il avait eu part à ce ministère. — 17
Cet homme donc a acquis un champ avec le salaire de l'injustice, et 18
s'étant précipité, il s'est rompu par le milieu, et toutes ses entrailles
ont été répandues [1]. — Et ceci a été connu de tous les habitants de 19
Jérusalem, en sorte que ce champ-là a été appelé en leur propre
langue, Hakeldamach, c'est-à-dire, le champ du sang [2]. — Car il est 20
écrit dans le livre des Psaumes : « Que sa demeure devienne déserte,
et qu'il n'y ait personne qui l'habite ; » et encore : « Qu'un autre
prenne sa charge [3]. » — Il faut donc que de ceux qui nous ont 21
accompagnés, pendant tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu
parmi nous, — depuis le baptême de Jean jusqu'au jour où il a été 22
enlevé d'avec nous, il y en ait un qui devienne avec nous un témoin

tant de sa responsabilité. — Pierre attribue à l'*Esprit saint* les paroles de l'Ecriture qu'il va citer (v. 20) ; et voilà pourquoi, à ses yeux, *il fallait* qu'elles fussent *accomplies*. Les paroles que Pierre a en vue sont celles qu'il citera au v. 20, et non, comme on l'a supposé, le passage bien connu du Ps. 41 : 10. (Comp. Jean 13 : 18.)

1. Avant de citer les passages de l'Ecriture auxquels il a fait allusion, Pierre tient à rappeler à tous qui était Judas et quelle sainte et belle vocation il avait abandonnée pour s'en aller à une fin si affreuse. Il introduit cette caractéristique par la conjonction *car, parce que*, qui prend ici, comme Jean 2 : 18 et 9 : 17, le sens de : *en tant que*. Le second passage cité au v. 20 parle de la destitution d'un serviteur infidèle à sa charge ; c'est pourquoi, par anticipation, Pierre accentue le contraste entre le rôle de Judas et sa qualité d'apôtre : *il était compté parmi nous* (apôtres) *et* (gr.) *il avait obtenu le lot de ce ministère* (ou de ce *service*). Ce mot *le lot* désigne ce qui est échu à quelqu'un par le sort ; puis, par extension, *toute part* qu'on obtient, soit par héritage, soit par une charge dont on est revêtu. Pour Judas, c'était l'apostolat. Or ce malheureux vendit ce précieux lot et reçut en échange *le salaire de l'injustice*, avec lequel il *acquit un champ*. L'apôtre rattache à cette triste acquisition la fin tragique du traître. Son récit diffère notablement de celui de Matthieu. (27 : 3-10.) D'après ce dernier, Judas mit fin à ses jours en s'étranglant, et le sanhédrin, après avoir délibéré sur l'emploi qu'il devait faire des trente pièces d'argent jetées par Judas dans le temple, décida l'acquisition du champ d'un potier pour la sépulture des étrangers. On a supposé, pour accorder les deux traditions divergentes, que Judas s'était pendu et que, la corde ayant cassé, son corps tomba et se rompit, et que, d'autre part, Pierre attribue à Judas lui-même l'acquisition du champ faite par le sanhédrin, parce que le prix de ce champ appartenait au fond à Judas. Pour ingénieuses que soient ces tentatives de conciliation, elles donnent de notre texte une interprétation qui s'écarte de son sens premier et naturel.

2. Ce qui *a été* généralement *connu* à Jérusalem, c'est tout ce qui est raconté au v. 18. De là le nom donné par le peuple à cette sinistre localité, *le champ du sang*. (Math. 27 : 8, note.) — A cause de ces mots : *dans leur propre langue*, et de l'interprétation grecque d'un nom hébreu, inutile dans le discours de Pierre qui parlait en cette langue à un auditoire israélite, on a supposé que ce v. 19 est une remarque insérée ici par Luc, ce qui est très probable. Calvin et plusieurs interprètes modernes considèrent les v. 18 et 19 comme une parenthèse explicative de l'auteur des Actes. Mais le *donc* du v. 18 semble prouver que celui-ci fait partie du discours de Pierre.

3. Dans le Psaume 69 : 26, le texte hébreu porte : *Que leur demeure soit dévastée et qu'il n'y ait plus d'habitants dans leurs tentes*. La seconde citation, Ps. 109 : 8, est conforme à l'hébreu et à la version des Septante. Dans l'un et l'autre de ces Psaumes, l'auteur parle de ses ennemis, qu'il considère comme les ennemis de Dieu et de son peuple. (Ps. 69 : 28.) Pierre applique à Judas les paroles du psalmiste. (Comp. Jean 13 : 18.) Dans cette application, la *demeure* que Judas a laissée devenir *déserte* par son

23 de sa résurrection[1]. — Et ils en présentèrent deux : Joseph, appelé
24 Barsabas, qui fut surnommé Juste, et Matthias[2]. — Et priant, ils di-
rent : Toi, Seigneur, qui connais les cœurs de tous, montre lequel de
25 ces deux tu as choisi, — pour prendre la place de ce ministère et de
cet apostolat dont Judas s'est retiré pour aller en son propre lieu[3]. —
26 Et ils jetèrent le sort sur eux ; et le sort tomba sur Matthias, qui fut
compté avec les onze apôtres[4].

crime, c'est son apostolat, comme cela ressort de la seconde citation. D'autres voient dans cette demeure la propriété acquise par Judas (v. 18) ; la première partie de la prophétie est accomplie, voudrait dire Pierre ; il nous reste à en accomplir la seconde, en donnant la charge de Judas à un autre. Le terme traduit par *charge* signifie proprement la fonction d'un *surveillant* (*épiscopat*).

1. La proposition que Pierre a préparée par son discours est de nommer un apôtre à la place de Judas. Mais puisqu'un *témoin* doit être parfaitement instruit de tout ce qu'il affirme, Pierre pose comme condition que l'élu ait (gr.) *marché avec* les premiers disciples de Jésus, qu'il ait partagé la vie errante du Sauveur et des siens, et cela *pendant tout le temps* que le Seigneur Jésus (gr.) *est entré et sorti parmi nous*. Les limites du ministère caractérisé par cet hébraïsme (Jean 10 : 9, note) sont *le baptême de Jean*, qui l'inaugura (gr. *ayant commencé depuis* le baptême de Jean), et l'ascension, qui en marqua le terme. L'homme qui aura ainsi suivi Jésus du commencement à la fin de sa carrière terrestre pourra seul *être témoin de sa résurrection*. Il sera témoin de sa vie entière ; mais Pierre concentre celle-ci dans *la résurrection*, qu'il considère comme le fondement de l'Evangile. (Comp. 10 : 38-42.) On voit par ces paroles quelle haute idée les apôtres eux-mêmes se faisaient du témoignage apostolique, source unique et seule autorisée de tout ce que nous connaissons du Sauveur et de son œuvre.

2. On reconnut donc dans ces deux hommes les conditions qui précèdent. D'où nous pouvons conclure que plusieurs disciples de Jésus le suivirent dans tout son ministère, comme les apôtres, ce qui n'est point expressément raconté dans les évangiles, mais ressort de récits tels que Luc 6 : 13 ; 9 : 57 à 10 : 20. Ils furent *présentés* par l'assemblée comme les deux candidats entre lesquels le sort devait décider. On peut se demander si le sujet du verbe : *ils présentèrent*, ce sont les onze ou l'assemblée des cent vingt. D'après le cas analogue 6 : 3, 5, il s'agit plutôt de celle-ci. Ces deux hommes ne sont du reste point connus dans l'histoire. Selon une tradition rapportée par les Actes apocryphes, ils avaient été des soixante-dix disciples envoyés en mission par Jésus.

3. C'est sans doute encore l'apôtre Pierre qui prononce cette prière au nom de tous (v. 15), mais c'est avec raison qu'elle est attribuée à tous les assistants, parce que tous priaient dans leur cœur. Ce qu'ils demandent au Seigneur, c'est de *montrer*, de révéler par le sort qui va être jeté (v. 26), lequel de ces deux il avait choisi, afin que ce choix fût bien de lui et non des hommes. — Les mots *ministère* (service) et *apostolat* s'appliquent à une seule et même fonction. Judas l'avait abandonnée pour s'en aller *en son propre lieu*. Parole tragique qui, ici, ne peut signifier autre chose que le lieu ou l'état d'un malheur sans remède. (Math. 26 : 24.) Ainsi chacun, en mourant, s'en va en son propre lieu qui est déterminé par les dispositions intérieures de son âme. D'autres explications données de ce terme, comme *sa maison*, ou le *champ* qu'il avait acquis (v. 18), ne se discutent pas. — A qui s'adresse cette prière ? Au *Seigneur* Jésus, répondent Bengel, Olshausen, Baumgarten, Ebrard, Lechler, parce que c'est par le nom de *Seigneur* que les disciples désignent toujours leur Maître (v. 6), et parce que c'est lui qui avait choisi tous ses apôtres et qui devait aussi choisir celui-ci. C'est à lui également que s'adressera la dernière prière d'Etienne. (7 : 59.) Meyer pense, au contraire, que Pierre parle à Dieu, à qui appartient cet attribut de *connaître les cœurs de tous*. (15 : 8 ; Luc 16 : 15 ; Jér. 17 : 10.) Mais Jésus, même dans son état d'humiliation, « savait ce qui était dans l'homme. » (Jean 2 : 25 ; 21 : 17.) Il n'y a rien dans le texte qui décide la question d'une manière péremptoire.

4. Les apôtres eurent recours à ce

C. 1-13. L'effusion du Saint-Esprit le jour de la Pentecôte. — 1° *L'événement.* Comme les disciples sont réunis le jour de la Pentecôte, un bruit semblable à celui d'un vent violent remplit la maison où ils sont assis ; des langues, comme de feu, se posent sur chacun d'eux. Ils sont remplis de l'Esprit et parlent d'autres langues, selon que l'Esprit leur donne de s'exprimer. (1-4.) — 2° *L'effet produit.* Des Juifs, venus de tous les pays, se trouvaient à Jérusalem. Ils se rassemblent en foule au bruit de l'événement et sont fort surpris d'entendre les disciples s'exprimer dans leurs idiomes particuliers. L'auteur énumère les pays d'origine de ces auditeurs, qui, dans leur étonnement, se demandent quel est la signification de cet événement. Des moqueurs prétendent que les disciples sont ivres. (5-13.)

Le jour de la Pentecôte étant arrivé[1], ils étaient tous ensemble II
dans le même lieu[2]. — Et il se fit tout à coup, du ciel, un bruit 2

moyen du *sort*, parce que, d'une part, ils étaient convaincus que Judas devait être remplacé et le nombre de douze apôtres, voulu par Jésus, complété ; et que, d'autre part, ils ne voulaient pas prendre la responsabilité de cette élection. Mais ils n'agirent ainsi qu'après avoir *prié* et certains que le sort manifesterait réellement la volonté du Seigneur. Bengel fait cette remarque que, tant que Jésus fut avec eux, les disciples n'employèrent jamais ce moyen, parce qu'il les conseillait en toutes choses, et qu'après la Pentecôte, ils n'y eurent jamais recours, parce que l'Esprit de Dieu les conduisait en toute vérité. Cette observation est très juste et surtout applicable aux élections dans les Eglises ; mais notre récit prouve au moins que consulter ainsi la volonté de Dieu, quand on n'a aucun autre moyen de la connaître, n'a rien de contraire à cette volonté. Quant à l'Ancien Testament, voir Lév. 16 : 8 ; Nomb. 26 : 52-56 ; Jos. 7 : 14 ; 1 Sam. 10 : 20 ; 1 Chron. 24 : 5 ; 25 : 8 ; Prov. 16 : 33 ; comp. Luc 1 : 9.

1. Gr. *Comme le jour de la Pentecôte s'accomplissait*, ce qui ne peut signifier : au soir de ce jour, à cause de la remarque du v. 15 ; on ne peut non plus justifier cette expression par la considération que pour les Juifs la journée avait déjà commencé la veille au soir. La pensée de l'auteur est que le temps qui devait s'écouler avant ce jour de la Pentecôte, peut-être aussi la période qui séparait cette fête de celle de la Pâque, étaient accomplis. Le terme marqué pour l'accomplissement de la promesse (1 : 4) était arrivé. (Marc 1 : 15 ; Luc 1 : 57 ; 9 : 51 ; Gal. 4 : 4.) — Le mot *Pentecôte* signifie *cinquantième*, parce que cette grande fête se célébrait cinquante jours après la Pâque, comme fête d'actions de grâces pour la moisson. (Ex. 23 : 16 ; Nomb. 28 : 26 ; Deut. 16 : 9 et suiv.) D'après le Talmud, les Juifs solennisaient en même temps ce jour-là le souvenir de la promulgation de la loi sur la montagne de Sinaï. Josèphe ni Philon ne mentionnent cette signification de la fête. Il paraît qu'on comptait les cinquante jours en prenant pour le premier d'entre eux le second jour de la fête de Pâque. (Lév. 23 : 15.) D'après la tradition synoptique, rapportée par Luc (22 : 7 ; 23 : 54), ce second jour (16 Nisan) fut cette année un jour de sabbat. Luc se représenterait donc le cinquantième jour, celui de la Pentecôte, comme coïncidant également avec le sabbat. Mais d'après Jean (13 : 1, note), Jésus est mort le 14 Nisan, et le 16 Nisan, second jour de la fête de Pâque, fut le dimanche où Jésus ressuscita ; et par conséquent la Pentecôte aussi tomba sur un dimanche. La tradition confirme cette donnée. L'Eglise, en effet, a toujours célébré la Pentecôte, de même que la fête anniversaire de la résurrection du Sauveur, le dimanche. — Il y a, entre les grands événements de l'ancienne alliance et ceux de la nouvelle, une remarquable harmonie : la Pâque chrétienne accomplissait, dans un sens spirituel et profond, la Pâque des Hébreux, l'Agneau de Dieu réalisant ce que l'agneau pascal préfigurait. De même, le jour de la Pentecôte juive, l'Esprit de vie, qui affranchit de la servitude de la loi et qui seul inspire les vraies actions de grâce, fut répandu sur l'Eglise.

2. Le texte reçu porte : tous *d'un commun accord*, terme emprunté au ch. 1 : 14, mais qui rend bien l'idée du mot tous *ensemble* (*Sin.*, *B*, *A*, *C.*) C'est quand les disciples de Jésus sont bien unis dans la prière (1 : 14) que vient sur eux l'Esprit de Dieu. — Qui étaient ces

semblable à celui du vent qui souffle avec violence ; et il remplit
3 toute la maison où ils étaient assis [1]. — Et des langues séparées,
comme de feu, leur apparurent et se posèrent sur chacun d'eux [2]. —
4 Et ils furent tous remplis de l'Esprit saint [3], et ils commencèrent à

disciples assemblés, simplement désignés par ce pronom *ils ?* Non seulement les apôtres, non seulement les cent vingt qui attendaient l'accomplissement de la promesse (1 : 15), mais sans doute d'autres encore, qui croyaient en Jésus et qui étaient venus de Galilée pour la fête. — Une autre question se présente ici : quel était *le lieu* de cette assemblée ? Plusieurs interprètes ont pensé que c'était une de ces nombreuses salles dépendantes du temple et qui, selon Josèphe, s'appelaient aussi des *maisons*. (v. 2.) On appuie cette opinion sur l'idée qu'il était convenable que l'Eglise chrétienne fût fondée dans le sanctuaire même de l'ancienne alliance. Rien n'est moins probable : 1° parce que le lieu ordinaire des réunions de la petite Eglise était une maison privée avec sa « chambre haute » (1 : 13, note) ; 2° parce que Luc ne dirait pas (v. 2) *la maison* s'il s'agissait du temple, mais désignerait celui-ci clairement, comme il le fait 2 : 46 ; 3 : 2, 11 ; 5 : 21 ; 3° parce qu'il est plus que douteux que les ennemis du Sauveur et de ses disciples eussent permis à ces derniers de s'assembler en si grand nombre dans le lieu sacré, plus que douteux aussi que les disciples, encore remplis de crainte, l'eussent désiré. Tout porte donc à croire que le miracle de la Pentecôte s'accomplit dans une maison particulière, celle probablement où Luc nous montre les disciples réunis le soir de l'Ascension (1 : 13, 15), peut-être, comme on l'a supposé, la même où Jésus avait passé sa dernière soirée avec les douze.

1. Ces phénomènes qui se produisirent d'abord à l'ouïe, puis à la vue (v. 3), étaient des symboles de l'Esprit. Le bruit qui vint *tout à coup* d'en haut (*du ciel*), manifestation de la présence et de l'action de Dieu et qui *remplit toute la maison*, fit sur les disciples l'impression *d'un vent qui souffle avec violence*. Image très juste de la puissance (1 : 8) et de la liberté de l'Esprit qui, comme le vent, souffle où il veut. (Jean 3 : 8 ; 20 : 22.) Deux expressions marquent le caractère inattendu de l'effusion de l'Esprit : le mot *tout à coup*, placé en tête de la phrase et qui porte l'accent ; puis ce détail : *ils étaient assis*, d'où l'on peut conclure qu'ils n'étaient pas en prière, car les Juifs priaient debout. Ils attendaient l'Esprit depuis dix jours ; leur attente devait être rendue plus vive par la fête de ce jour, et cependant le don de Dieu les surprit à un moment où ils ne l'attendaient pas précisément.

2. Encore un symbole d'une signification profonde. Les *langues, comme de feu*, étaient une double image de l'Esprit saint. D'abord cet Esprit, sanctifiant le beau don de la parole humaine, allait en faire le puissant instrument de la prédication de l'Evangile dans le monde. Ensuite, cette apparence de *feu*, de l'élément qui est, dans toute la nature, lumière, chaleur, vie, non moins que moyen actif de purification, pouvait révéler aux disciples l'action universelle de l'Esprit qui allait devenir pour eux un baptême de feu. (1 : 5, note.) — Deux remarques encore : 1° le participe traduit par langues *séparées* est dans l'original au présent, *se séparant*, à la vue des disciples, au moment où le phénomène se produit ; 2° bien que le sujet du verbe *se posèrent* soit *les langues*, ce verbe est, en grec, au singulier (sauf dans *Sin.*, *D*, vers. syr.), irrégularité destinée à faire sentir d'autant mieux qu'*une* langue *se posa sur chacun d'eux*. Chacun, en effet, doit recevoir individuellement le Saint-Esprit et en être pénétré, régénéré, sanctifié. (Voir la note suivante.)

3. Il ne faut rien retrancher de la richesse de ces expressions : *Tous*, non seulement les apôtres, comme on l'a souvent dit, mais tous les disciples assemblés, furent *remplis de l'Esprit saint*. Ils en furent pénétrés dans toutes les facultés de leur âme, ils reçurent toute la plénitude de ses dons, lumière, vérité, vie, amour, principe de toute sainteté ; car il s'agit de l'Esprit *saint*. — Il ne faudrait pourtant pas penser que cet Esprit vint sur eux et resta en eux d'une manière magique, sans participation de leur volonté et de leur foi. Ils s'y étaient préparés par la prière (1 : 14), et nul d'entre eux ne conserva cet Esprit sans se placer constamment sous son influence. Aussi lisons-nous que, dans des circonstances solennelles, tel des disciples fut, tout de nouveau, « rempli de l'Esprit saint. » (6 : 5 ; 11 : 24.)

parler en d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer[1].

1. *Parler en d'autres langues*, et non *parler des langues étrangères*, selon nos versions ordinaires. En effet, cette manière de traduire, contraire au texte original, tranche l'une des questions exégétiques les plus difficiles du Nouveau Testament. Que faut-il entendre par ces *autres langues ?* La plus ancienne réponse qui ait été faite à notre question est celle-ci : ce don extraordinaire de l'Esprit consistait pour les disciples dans la faculté de parler sans les avoir apprises les langues les plus diverses et de se faire comprendre de tous les peuples. (v. 8, 11.) Quelques Pères de l'Eglise, Irénée, Tertullien, pensaient que ce don resta permanent et que les apôtres s'en servirent pour annoncer l'Evangile à toutes les nations. Sans retenir cette dernière opinion, qui n'a pas le moindre fondement dans l'histoire, plusieurs exégètes modernes (Baumgarten, Lange, Ebrard, Lechler, Barde) admettent la même interprétation, mais envisagent cet effet de l'Esprit comme un don momentané, magnifique symbole de l'union nouvelle de tous les peuples, divisés autrefois par la confusion des langues. (Gen. 11 : 7-9.) Meyer aussi estime que, dans l'idée de l'auteur des Actes, ceux qui avaient reçu le Saint-Esprit se mirent à parler des idiomes qui leur étaient jusque-là étrangers, et dont la connaissance et l'usage leur furent communiqués par l'Esprit même. Mais il voit dans notre récit, ainsi compris, un embellissement légendaire. Le phénomène qui se produisit réellement serait celui que Paul décrit 1 Cor. 14 : un langage particulier, proféré en état d'extase, et qui devait être interprété pour devenir intelligible aux auditeurs. Cette explication était déjà celle de de Wette. M. Holtzmann la défend encore aujourd'hui ; il trouve une analogie entre ce « miracle philologique » et la légende, rapportée par Philon, d'après laquelle la loi, au moment de sa promulgation sur le Sinaï, fut communiquée à tous les peuples dans leur langue maternelle. A cette interprétation de notre récit, qui fait parler les disciples en langues étrangères, on peut faire les objections suivantes : 1° les v. 6-11 ne nous montrent pas les disciples parlant chacun une langue différente et la multitude les écoutant divisée en groupes suivant les nationalités. Ils nous les présentent plutôt célébrant dans une commune prière, dans une sorte de chant peut-être, « les choses magnifiques de Dieu ; » ou parlant les uns après les autres, mais s'adressant chacun à la foule entière. Le miracle consiste dans le fait que chacun de leurs auditeurs les entend tous s'exprimer dans sa langue maternelle. 2° Ce qui prouve que l'auteur ne prête pas aux disciples la faculté de parler diverses langues étrangères, mais leur attribue plutôt un seul et même langage nouveau et extraordinaire, c'est qu'il mentionne (v. 9) parmi les auditeurs étonnés de les comprendre, comme s'ils s'exprimaient dans leurs propre dialecte, « les habitants de la Judée. » 3° Un langage extatique explique mieux que des discours en idiomes étrangers, la remarque des moqueurs. (v. 13.) 4° Les auditeurs classés par nationalités (v. 9-11) étaient tous « des Juifs et des prosélytes » (v. 11), venus à Jérusalem pour la fête ; les contrées énumérées sont celles de leur domicile, pour quelques-uns le lieu de leur naissance (v. 8), mais non leur pays d'origine. Ils savaient par conséquent tous l'hébreu ou le grec. Il eût été sans utilité de leur faire ouïr des langues diverses. Ce qui cause leur surprise, c'est d'entendre les disciples s'exprimer dans leur dialecte particulier et avec l'accent propre à leur terroir. 5° Ce « parler en langues » est mentionné à deux reprises encore dans le livre des Actes. Au ch. 10 : 44-48, lorsque l'Esprit descend sur la famille de Corneille ; et dans ce récit Pierre relève expressément l'identité de cette manifestation de l'Esprit avec celle qui se produisit le jour de la Pentecôte. (10 : 47 ; 11 : 15.) Au ch. 19 : 6, quand Paul impose les mains aux disciples de Jean-Baptiste. Dans ces deux cas, il ne peut être question de langues étrangères. Or, ne doit-on pas supposer que l'auteur du livre des Actes a écrit avec assez de soin pour ne pas rapporter en termes semblables des faits sans analogie ? On ne pourrait expliquer ce manque de concordance qu'en admettant, avec plusieurs critiques récents, des sources différentes juxtaposées par un rédacteur peu attentif. M. Wendt, qui oppose à l'interprétation de Meyer la plupart de ces objections, insiste sur le fait qu'au v. 3 les « langues de feu » figurent les organes de la parole. Le don de l'Esprit eut pour effet de renouveler ceux-ci, et ensuite de

5 Or à Jérusalem demeuraient des Juifs, hommes pieux, de toutes
6 les nations qui sont sous le ciel[1]. — Or, ce bruit ayant eu lieu, la
multitude s'assembla et fut confondue de ce que chacun les entendait
7 parler en son propre dialecte. — Ils en étaient dans la stupeur et
l'étonnement, se disant les uns aux autres : Ces gens-là qui parlent,
8 voici, ne sont-ils pas tous Galiléens ? — Comment donc les en-
tendons-nous chacun dans le propre dialecte du pays où nous som-
9 mes nés[2] ? — Parthes et Mèdes et Elamites, et ceux qui habitent la

ce renouvellement les disciples parlèrent un langage nouveau, différent de leur parler habituel comme de toutes les langues connues. Ce langage miraculeux avait cette propriété spéciale que tous ceux qui l'entendaient, l'entendaient comme leur langue maternelle. Le texte, en effet, ne porte pas que les disciples parlaient le dialecte des Parthes, etc., mais que les Parthes, etc., les *entendaient chacun parler dans leur propre dialecte.* (v. 6, 8, 11.) Le miracle ne consista pas dans le fait que les auditeurs crurent entendre leur propre langue, tandis que les disciples parlaient celle qui leur était habituelle, l'araméen ou le grec, comme le supposait déjà Grégoire de Naziance. Les disciples parlaient un langage nouveau et surnaturel, mais ce langage, par un autre miracle, était intelligible à tous. « Il y avait dans ce langage exceptionnel une puissance extraordinaire, allant de l'âme à l'âme et triomphant des diversités d'idiomes. » (De Pressensé, *Hist. des trois premiers siècles de l'Eglise,* tome I, p. 356.) Le terme : *en d'autres langues* doit donc être interprété : « en un langage nouveau. » Les mots qui suivent : *selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer*, confirment ce sens, car ils montrent que ce langage nouveau, produit par l'action immédiate de l'Esprit, était parlé dans un état d'âme élevé jusqu'à l'enthousiasme et à l'extase. Si nous rapprochons le fait qui marqua l'effusion de l'Esprit à la Pentecôte de celui qui se produisait dans l'Eglise de Corinthe, et dont il est question dans 1 Cor. 14, la ressemblance des deux phénomènes nous paraîtra frappante : dans l'un et l'autre cas, ce langage extraordinaire est un don de l'Esprit, don distinct de celui de l'enseignement et même de la prophétie (1 Cor. 12 : 10 ; 14 : 2) ; ce langage sert à exprimer, dans la prière et l'action de grâces, des émotions intenses de l'âme. (1 Cor. 14 : 14 et suiv.) Ceux qui le parlent paraissent aux étrangers être hors de sens. (1 Cor. 14 : 23.) La seule différence est que, à Corinthe, celui qui parle en langues doit être interprété pour être compris, même des fidèles (1 Cor. 14 : 2-19), tandis qu'à la Pentecôte les auditeurs bien disposés comprirent immédiatement les disciples comme s'ils parlaient leur langue maternelle. On peut en conclure que sous l'influence première de l'Esprit, le langage que celui-ci s'était créé possédait une force de pénétration qu'il perdit dans la suite, par la faute, sans doute, des croyants qui tirèrent vanité de ce don merveilleux et ne se préoccupèrent pas assez de l'édification des autres. (1 Cor. 14 : 4, 6, 9, 12, 19.)

1. Ces *Juifs, hommes pieux* (8 : 2 ; 22 : 12), après avoir vécu dispersés dans les diverses contrées ci-après désignées (v. 9), se trouvaient alors à Jérusalem, soit en séjour pour la fête, soit à *demeure* permanente ; le mot grec exprime cette dernière idée. Il n'est pas en contradiction avec l'expression du v. 9 : *ceux qui habitent* la Mésopotamie,... car les contrées indiquées étaient celles de leur précédent établissement. Luc fait cette remarque afin de préparer ce qui va suivre et de prévenir chez le lecteur l'idée que les hommes dont les divers lieux d'habitation sont énumérés v. 9-11 étaient des païens, ressortissants de ces nationalités. — Les mots : *de toutes les nations qui sont sous le ciel,* forment ici une hyperbole signifiant tous les peuples alors connus. L'expression est classique.

2. Au lieu de : *ce bruit ayant eu lieu,* on pourrait traduire : *la nouvelle s'étant répandue.* Mais, d'après le v. 2, il s'agit du *bruit* que produisit le « violent coup de vent, » qui « remplit toute la maison » et se répandit au dehors. (Comp. pour cet emploi du mot grec Jean 3 : 8.) La *multitude s'assembla* probablement devant la maison où étaient les disciples. La cause de son étonnement, si vivement exprimé (comp. v. 12), fut de les entendre parler, eux, *Gali-*

Mésopotamie, la Judée et la Cappadoce, le Pont et l'Asie, — la 10
Phrygie et la Pamphylie, l'Egypte et les quartiers de la Libye, qui
est près de Cyrène ; et Romains en séjour, — Juifs et prosélytes, 11
Crétois et Arabes, nous les entendons annoncer en nos langues les
choses magnifiques de Dieu[1]. — Ils étaient donc tous stupéfaits et ne 12
savaient que penser, se disant l'un à l'autre : Que veut dire ceci[2] ?
— Mais d'autres, se moquant, disaient : Ils sont pleins de vin doux[3]. 13

D. 14-42. LE DISCOURS DE PIERRE. — 1° *Exorde.* Pierre s'avance avec les onze et débute en écartant l'accusation d'ivresse par cette simple remarque qu'il est neuf heures du matin. (14, 15.) — 2° *Explication de l'événement.* Le fait qui a donné lieu à cette calomnie est l'accomplissement de la prophétie de Joël, promettant l'effusion de l'Esprit sur toute chair. (16-21.) — 3° *Démonstration de la messianité de Jésus de Nazareth.* — *a*) *Comment Jésus a été mis à mort par les Juifs et ressuscité par Dieu.* L'apôtre rappelle à ses auditeurs que Jésus de Nazareth avait montré par ses œuvres qu'il était approuvé de Dieu, qu'eux cependant l'ont crucifié par la main des païens, agissant en cela conformément aux desseins de Dieu ; mais Dieu l'a ressuscité, car il ne pouvait demeurer la proie de la mort. (22-24.) — *b*) *La résurrection de Jésus prédite par David.* Citant le psaume 16, Pierre le présente comme une prophétie de la résurrection de Jésus, car si les espérances qu'il exprime ne se sont pas accomplies pour David, qui est mort et enseveli au milieu de son peuple, c'est que ces espérances concernaient le Messie, ce Jésus dont la résurrection est attestée par les apôtres. (25-32.) — *c*) *Jésus élevé à la droite de Dieu, d'où il répand l'Esprit, est le Messie.* Jésus a été élevé à la droite de Dieu. Il a reçu du Père le Saint-Esprit et le répand sur les disciples,

léens, dans les divers dialectes de leurs pays d'origine. Nous conservons (v. 6 et 8) le mot grec *dialecte*, car le langage de ces Juifs venus de diverses contrées, était plutôt des dialectes différents que des langues proprement dites. — Les termes vagues de ce récit ne disent pas si *chacun* entendait et comprenait les disciples qui parlaient les uns après les autres, ou tous à la fois dans une commune prière. (v. 4, 2e note.)

1. Ceux qui parlaient glorifiaient donc avec enthousiasme les *grandes choses* que *Dieu* avait faites pour la rédemption du monde, depuis l'envoi du Sauveur jusqu'à sa résurrection et à l'effusion du Saint-Esprit. Quel sujet de louanges ! — Dans la liste de ces nationalités et de ces pays divers, on est étonné de trouver, entre la *Mésopotamie* et la *Cappadoce*, la *Judée*. La mention de celle-ci embarrasse les interprètes qui admettent que les disciples parlaient des langues étrangères, car la langue des habitants de la Judée était celle même des disciples. Ils ont proposé de lire : *Inde* ou *Idumée*, mais ne peuvent s'appuyer sur aucun manuscrit. Tertullien lisait ici *Arménie*, et Jérôme *Syrie*. Enfin, l'auteur remarque que les hommes de cette multitude étaient, quant à la religion, *Juifs* de naissance ou *prosélytes*, c'est-à-dire convertis du paganisme. Il est possible aussi que cette indication : *Juifs et prosélytes* ne se rapporte qu'aux *Romains en séjour*. Cela expliquerait qu'elle soit suivie encore de deux noms de peuples : *Crétois et Arabes*. (Blass.) M. Wendt est porté à les considérer comme une interpolation, car on ne comprendrait pas pourquoi la distinction entre Juifs et prosélytes serait spécialement relevée chez les Romains.

2. *Que veut dire ceci ?* (gr.) *Que veut être ceci ?* On a traduit aussi : que va-t-il en résulter? quel est l'événement qui se prépare ?

3. C'est-à-dire, *ils sont ivres*. (v. 15.) On entend ordinairement par *vin doux* du moût ou vin non fermenté ; mais ce n'était pas la saison des vendanges ; il s'agit donc d'une liqueur préparée avec du moût. — Il est évident que ces *moqueurs* ne comprenaient pas la langue nouvelle de l'Esprit ; et comme les disciples s'exprimaient avec enthousiasme, ils leur parurent privés de la raison. C'est ainsi qu'à Corinthe, l'apôtre Paul dit que « parler en langues, » sans interprétation,

comme les auditeurs de Pierre peuvent le constater. Cette élévation aussi a été prédite par David au Ps. 110. Toute la maison d'Israël peut donc avoir la certitude que Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus, que vous avez crucifié, dit Pierre à ses auditeurs. (33-36.) — 4° *La repentance et le baptême, condition du salut.* Les auditeurs, atteints dans leur conscience, demandent ce qu'ils doivent faire. Pierre les exhorte à se repentir et à se laisser baptiser au nom de Jésus-Christ, pour obtenir la rémission des péchés. Ils recevront alors le Saint-Esprit, car la promesse de ce don est pour eux, pour leurs enfants, pour ceux qui sont au loin, autant que le Seigneur en appellera. (37-39.) — 5° *Résultat du discours de Pierre.* Le témoignage de l'apôtre, rendu en beaucoup d'autres paroles encore, les exhortations par lesquelles il presse ses auditeurs de se sauver du milieu d'une génération pervertie, les amènent à accueillir sa parole et à se faire baptiser. Trois mille sont ajoutés à l'Eglise ce jour-là. Ils persévèrent dans la doctrine des apôtres et dans la communion mutuelle, ils célèbrent la cène et prient ensemble. (40-42.)

14 Mais Pierre, se présentant avec les onze, éleva sa voix et leur
parla : Hommes juifs, et vous tous qui séjournez à Jérusalem, que
15 ceci vous soit connu, et écoutez avec attention mes paroles[1] : — Ces
gens-ci ne sont point ivres, comme vous le supposez, car il est la
16 troisième heure du jour[2]. — Mais c'est ici ce qui a été dit par le
17 prophète Joël[3] : — « Et il arrivera dans les derniers jours, dit Dieu,
que je répandrai de mon Esprit sur toute chair; et vos fils et vos
filles prophétiseront ; et vos jeunes gens auront des visions, et vos
18 vieillards auront des songes. — Oui, sur mes serviteurs et sur
mes servantes, dans ces jours-là, je répandrai de mon Esprit, » et
19 ils prophétiseront[4]. — « Et je ferai des prodiges en haut dans le

pourrait faire penser que ceux qui parlent sont « hors de sens. » (1 Cor. 14 : 23.)

1. Il y a dans la manière dont le discours de Pierre est introduit quelque chose de très solennel. Il *se présente*, dans l'attitude de l'orateur, entouré *des onze ;* il *élève la voix;* le mot que nous traduisons par il *parla* est le même que nous rendions par *s'exprimer* au v. 4, il est employé par les Septante (1 Chron. 25 : 1 ; Zach. 10 : 2) pour désigner des paroles prononcées sous l'influence du Saint-Esprit. Pierre lui-même, pénétré de la sainte gravité de ce qu'il a à dire, réclame l'*attention* de son auditoire (gr. *recevez dans vos oreilles*). Dans ce premier discours, il explique d'abord le miracle de la Pentecôte par la grande prophétie de Joël (v. 14-21), puis il annonce aux Juifs que Jésus de Nazareth, crucifié par eux, mais ressuscité et élevé à la droite de Dieu, d'où il a répandu sur ses disciples le Saint-Esprit, est bien le Messie. (v. 22-36.)

2. Sans s'arrêter à ce qu'il y avait d'injurieux dans la parole des moqueurs, l'apôtre, calme et digne, répond simplement qu'ils se trompent, puisqu'il n'est que la *troisième heure du jour,* c'est-à-dire neuf heures du matin. On conteste aujourd'hui que ce fût l'heure de la prière, avant laquelle les Juifs ne prenaient rien et ne buvaient point de vin. L'apôtre se fonde plutôt sur le fait d'expérience cité 1 Thes. 5 : 7; Rom. 13 : 12, 13.

3. Joël 3 : 1-5 dans la Bible hébraïque, ch. 2 : 28-32 dans les Septante et dans nos traductions. Ce passage est cité d'après la version grecque, avec quelques variantes intentionnelles que nous ferons remarquer. Le miracle qui cause l'étonnement de la foule est l'accomplissement d'une prophétie bien connue, qui annonçait cette effusion de l'Esprit de Dieu sur notre humanité. La prophétie est citée tout au long, bien qu'elle dépasse les temps de la fondation de l'Eglise et s'étende jusqu'aux signes qui précéderont la seconde venue du Sauveur pour le jugement du monde. (v. 19, 20.)

4. Telle est la promesse de l'Esprit dans toute sa richesse et son universalité. Déjà

ciel, et des signes en bas sur la terre, du sang et du feu, et une va-
peur de fumée. — Le soleil sera changé en ténèbres, et la lune en 20
sang, avant que vienne le jour grand et éclatant du Seigneur. — Et 21
il arrivera que quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé[1]. »
— Hommes Israélites, écoutez ces paroles : Jésus le Nazaréen, cet 22
homme autorisé de Dieu auprès de vous par des miracles et des pro-
diges et des signes que Dieu a faits par lui au milieu de vous, comme
vous le savez vous-mêmes[2] ; — ce Jésus, livré selon le conseil arrêté 23
et la prescience de Dieu, vous l'avez fait mourir par la main d'infi-

le verbe *répandre, verser*, dénote l'abondance du don de l'Esprit. (v. 4, 1re note.) *Toute chair* signifie *l'humanité* entière (Rom. 3 : 20 ; Gal. 2 : 16), par opposition à l'ancienne alliance, où l'Esprit n'était répandu que sur quelques prophètes. Il n'y a ici aucune distinction, ni d'âge (*vieillards, jeunes gens*), ni de sexe (*vos fils, vos filles*), ni de rang (*serviteurs, servantes*). Quant aux effets de cet Esprit, outre l'influence morale et sanctifiante qui est l'essentiel, il se manifestera par des dons extraordinaires, tels que celui de *prophétiser*, c'est-à-dire de parler au nom de Dieu de manière à produire la conviction et la repentance (voir 1 Cor. 14 : 2, note), ou encore par des *visions* et des *songes* qui, dans l'Ancien Testament, étaient souvent des moyens de révélations divines. — Quelques termes de la citation diffèrent, soit des Septante, soit de l'hébreu. 1o Ces deux textes portent simplement : *après ces choses ;* Pierre substitue à cette formule les mots : *dans les derniers jours*, parce que évidemment la prophétie qu'il cite s'étend bien au delà de l'économie évangélique. (v. 19, 20, note.) 2o Il y a dans l'hébreu : Je répandrai *mon Esprit;* Pierre dit, avec la version grecque : *de* mon Esprit, expression partitive qui, selon Meyer, signifie que, de la plénitude de son Esprit, Dieu accorde à chacun une certaine mesure, selon ses besoins, sa capacité ou sa vocation. D'après Olshausen, cette tournure désignerait la mesure de l'Esprit dispensée à l'Eglise actuelle, par opposition à la plénitude qui sera répandue sur l'Eglise des derniers temps. 3o Le texte hébreu porte enfin : *les* serviteurs et *les* servantes, ce qui signifie que les esclaves eux-mêmes ne sont point exclus de la promesse. D'après la version grecque qui porte : *mes* serviteurs, *mes* servantes, ces mots ne désignent pas une nouvelle catégorie de personnes, mais caractérisent ceux dont il vient d'être question, et qui, par l'Esprit, deviennent serviteurs et servantes de Dieu. Les mots : *et ils prophétiseront* (v. 18), ne se trouvent ni dans l'hébreu ni dans la version grecque du passage de Joël.

1. Ces versets (19, 20), décrivent les signes et les jugements redoutables qui précéderont le *jour grand et éclatant du Seigneur.* Les signes qui l'annonceront auront lieu *sur la terre :* ce sont des images de guerres, de meurtres, d'incendies (comp. Math. 24 : 6, 7) ; ils auront lieu aussi *dans le ciel* (v. 20) : ce sont des symboles de chute et de ruine pour les puissances et les empires. Pierre, en annonçant ainsi le jugement dernier par les paroles du prophète, voulait porter ses auditeurs à la repentance. Mais c'était pour ajouter aussitôt avec Joël cette miséricordieuse promesse : *quiconque*, au milieu de ces calamités des derniers jours, *invoquera* avec confiance *le nom du Seigneur, sera sauvé.* (Rom. 10 : 13; Act. 7 : 59; 9 : 14.) L'apôtre aurait pu citer encore les derniers mots de cette belle prophétie : « Le salut sera sur la montagne de Sion, à Jérusalem ; » car son premier discours dans cette ville était la proclamation de ce salut.

2. Pierre, après avoir expliqué le miracle de la Pentecôte, de la manière la plus lumineuse, par la grande prophétie de Joël, en vient immédiatement à parler de *Jésus*, dont il va rappeler la mort et prouver la résurrection, dont il affirmera qu'il a, du sein de la gloire, répandu sur son Eglise l'Esprit de Dieu, pour conclure que c'est lui le Seigneur et le Christ. (v. 36.) Il donne à Jésus le nom de *Nazaréen*, par lequel le peuple juif le désignait, mais il ajoute aussitôt les titres glorieux dont Dieu l'avait revêtu auprès de son peuple. Dieu l'avait *autorisé* ou *accrédité* ou *démontré* par des œuvres de puissance divine dont l'apôtre accumule les termes, et qui étaient comme

24 dèles, l'ayant cloué à la croix [1] ; — Dieu l'a ressuscité, ayant dissipé
les douleurs de la mort [2], parce qu'il n'était pas possible qu'il fût re-
25 tenu par elle [3]. — Car David dit de lui [4] : « Je voyais le Seigneur
devant moi constamment, parce qu'il est à ma droite, afin que je ne
26 sois point ébranlé. — C'est pour cela que mon cœur s'est réjoui, et

autant de lettres de créance. (Comp. Hébr. 2 : 4 ; Rom. 15 : 19.) Et afin de faire sentir à ses auditeurs leur responsabilité en présence de ce message divin, Pierre leur déclare qu'il avait eu lieu *auprès d'eux, au milieu d'eux.* Il en appelle enfin à leur propre témoignage : *comme vous le savez vous-mêmes.* Quelle préparation aux terribles reproches qu'il va leur adresser !

1. Il y a dans ces paroles une vue lumineuse sur les causes de la mort de Jésus ; l'apôtre y trouve des causes *humaines,* mais dominées d'en haut par des causes *divines.* 1° Jésus fut *livré* par Judas, puis *cloué* (nous ajoutons *à la croix,* bien que ce mot ne soit pas dans le grec) *par la main d'infidèles* (gr.), c'est-à-dire d'hommes *sans loi* (1 Cor. 9 : 21), de païens, par où Pierre désigne les Romains qui crucifièrent Jésus. Mais comment alors peut-il dire à ses auditeurs : *Vous l'avez fait mourir ?* car sûrement plusieurs d'entre eux étaient restés étrangers au meurtre juridique de Jésus. C'est qu'il envisage avec raison ce crime comme étant celui de tout le peuple. Ce peuple, séduit par ses chefs, n'a-t-il pas rejeté son Messie, demandé sa mort, crié : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants ? » Cette solidarité de tout le peuple avec le sanhédrin qui condamna le Sauveur fut profondément sentie par les auditeurs de Pierre. (v. 37, note.) 2° Mais ils ne devaient pas croire pourtant que la vie du Messie pût dépendre uniquement de la volonté perverse des hommes ; non, si tout cela lui est arrivé, c'est parce que tel a été *le conseil déterminé de Dieu* dont la *prescience* a tout prévu et tout dirigé. Quel sens divin et quelle portée immense cette déclaration donne à la mort du Sauveur ! Si cette mort n'avait pas été indispensable pour le salut du monde, Dieu l'aurait-il voulue ? — Le texte reçu avec *D, E,* porte : *l'ayant pris* vous l'avez fait mourir. Le même texte porte : *par les mains* au lieu de *par la main.*

2. Si la mort de Jésus semblait être la négation de sa messianité, sa *résurrection* en est l'affirmation éclatante. Aussi Pierre prononce-t-il sans aucune transition cette grande parole : *Dieu l'a ressuscité,* et il emploie tout le reste de son discours à le prouver. — L'apôtre explique cette déclaration par une phrase qui présente quelque difficulté : *ayant dissipé les douleurs de la mort.* Cette locution est empruntée au Ps. 18 : 5 ou au Ps. 116 : 3. Le mot hébreu rendu ici par *douleurs* signifie les *liens.* Les Septante l'ont traduit par *douleurs* (d'enfantement). Plusieurs exégètes (de Wette, Meyer, Nösgen) pensent que Pierre, qui parlait hébreu, l'a pris dans le premier sens, et Luc dans le second. Cela est possible, mais nullement démontré. Le mot hébreu, avec une légère différence dans les points voyelles, signifie aussi *douleurs de l'enfantement.* (Esa. 66 : 7 ; Jér. 13 : 21 ; 22 : 23.) Au Ps. 116 : 3 en particulier, le parallélisme est beaucoup plus favorable à ce sens qu'à l'autre. Cette traduction était devenue courante grâce à la version des Septante. Pierre peut avoir pris l'expression du Psaume dans le sens de douleurs de l'enfantement. Quoi qu'il en soit, notre texte grec ne saurait signifier autre chose que les *douleurs d'enfantement* qu'éprouve la mort. La mort paraît être personnifiée ; elle souffre les douleurs de l'enfantement, parce qu'elle ne peut garder le Messie dans son sein. Dieu met un terme à ces douleurs en appelant Jésus à la vie. Cette explication paraît seule admissible à Meyer, car, dit-il, si l'on entend ces douleurs des souffrances qu'éprouvait Jésus, ce n'est pas par sa résurrection qu'il en a été délivré, mais par sa mort même.

3. Pourquoi cela *n'était-il pas possible ?* Parce que, répondent plusieurs interprètes, la résurrection de Jésus était prédite. (v. 25 et suiv.) Sans aucun doute, mais elle était prédite parce qu'elle était dans la volonté souveraine de Dieu, parce que « le Saint » ne pouvait « voir la corruption, » parce que le Fils de Dieu « avait la vie en lui-même » (Jean 5 : 26), et qu'il était « la résurrection et la vie. » (Jean 11 : 25.)

4. Gr. *Pour lui* ou *en vue de lui,* par rapport à lui. La citation suivante est empruntée au Ps. 16 : 8-11 ; elle est faite exactement d'après les Septante.

ma langue a été dans l'allégresse, et même ma chair reposera encore
avec espérance ; — parce que tu n'abandonneras point mon âme 27
dans le séjour des morts, et tu ne permettras point que ton Saint
voie la corruption. — Tu m'as fait connaître les chemins de la vie ; 28
tu me rempliras de joie par ta présence[1]. » — Hommes frères, qu'il 29
me soit permis de vous dire, en toute liberté, au sujet du patriarche
David, et qu'il est mort et qu'il a été enseveli, et que son sépulcre
est parmi nous jusqu'à ce jour[2]. — Etant donc prophète, et sachant 30
que Dieu « lui avait promis avec serment qu'il ferait asseoir un
de ses descendants sur son trône, » — il a, par prévision, parlé 31
de la résurrection du Christ, disant qu'il « n'a point été laissé dans
le séjour des morts » et que sa chair « n'a point vu la corrup-
tion[3]. » — C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité ; ce dont nous tous, 32
nous sommes témoins[4]. — Ayant donc été élevé par la droite de 33

1. Le psalmiste chante le bonheur que lui donne sa confiance en Dieu, qui est toujours près de lui, *à sa droite*, comme son défenseur (Ps. 109 : 31 ; 121 : 5), afin qu'il ne soit *point ébranlé*. Aussi tout son être est rempli de *joie :* son *cœur* la savoure, sa *langue* l'exprime par ce chant (le texte hébreu porte : ma *gloire*, expression que nos versions rendent par mon âme, mon esprit) ; même sa *chair reposera avec espérance,* et au terme de ses jours il ne deviendra point la proie définitive de la mort; son âme ne sera pas abandonnée dans le *hadês,* séjour des morts, ni (hébr.) « le bien-aimé de Dieu dans la fosse. » Et voici le fondement de cette espérance : *Tu m'as fait connaître* (hébr. « tu me feras connaître, » même dans la mort) *les chemins de la vie ; tu me rempliras de joie en ta présence* (hébr. « rassasiement de joies devant ta face, délices éternelles à ta droite ! »).

2. L'apôtre, s'adressant avec respect et affection à ses auditeurs, leur prouve que les paroles de David, qui ne se sont pas pleinement accomplies pour lui, puisqu'il *est mort et qu'il a été enseveli*, et qu'ils ont sous les yeux *son sépulcre*, l'ont été dans *un de ses descendants, le Messie*, dont, animé par l'esprit prophétique, il annonçait en ces termes la résurrection. (v. 30, 31). — Pierre nomme David *patriarche*, comme chef de la lignée royale dans laquelle les Israélites attendaient leur Messie. — David fut enseveli à Jérusalem. (1 Rois 2 : 10 ; Néh. 3 : 16 ; Josèphe, *Antiq.* VII, 15, 3 ; XIII, 8, 4 ; *Guerre des Juifs* I, 2, 5.)

3. C'est donc comme *prophète* que David a parlé et l'apôtre lui attribue la vue de deux faits importants dans l'avenir : 1° il *savait* par la promesse infaillible de Dieu (2 Sam. 7 : 12 ; Ps. 89 : 4, 5) qu'*un de ses descendants* (gr. *du fruit de ses reins*) serait *assis sur son trône*, régnant sur un royaume qui serait la réalisation spirituelle et éternelle du royaume de David. 2° (Gr.) *Prévoyant*, *il a parlé* en prophète *de la résurrection du Christ*, par qui seulement ont été accomplies les espérances exprimées dans le Psaume. Il faut remarquer ce mot *prévoyant* ou *voyant à l'avance :* le don de prophétie est une *vue* que l'Esprit de Dieu ouvre sur l'avenir. L'aoriste (*n'a point été laissé*, *n'a point vu*) est employé à la place du futur (v. 27), parce que Pierre exprime le fait à son propre point de vue. Meyer, Rilliet, M. Barde traduisent : « C'est par prévision qu'il a parlé de la résurrection du Christ, *car* celui-ci n'a point été laissé dans le séjour des morts. » Notre version, plus conforme à l'usage, est admise par la grande majorité des interprètes. — Le texte reçu, avec *D*, présente ainsi le commencement du v. 30 : « Sachant que Dieu lui avait promis avec serment que, du fruit de ses reins, *il susciterait selon la chair le Christ,* et le ferait asseoir sur son trône. » Les mots soulignés manquent dans *Sin.*, *B*, *A*, *C*. Au v. 31 le texte reçu porte : « *Son âme* n'a point été laissée ; » d'après *Sin*, *B*, *A*, *C*, *D*, le sujet est simplement : *il*, Jésus.

4. Pour la seconde fois (comp. v. 24), Pierre fait entendre cette solennelle déclaration : *ce Jésus*, objet de la prophétie, *Dieu l'a ressuscité.* Et il appuie ce grand

Dieu et ayant reçu du Père l'Esprit-Saint qu'il avait promis, il a
34 répandu ce que vous-mêmes aussi voyez et entendez[1]. — Car David
n'est point monté au ciel ; mais il dit lui-même : « Le Seigneur a dit
35 à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, — jusqu'à ce que j'aie mis
36 tes ennemis pour le marchepied de tes pieds[2]. » — Que toute la
maison d'Israël sache donc avec certitude que Dieu l'a fait et Seigneur
et Christ, ce Jésus que vous avez crucifié[3].
37 Ayant entendu ces choses, ils eurent le cœur transpercé[4], et ils
dirent à Pierre et aux autres apôtres : Hommes frères, que devons-

événement sur le *témoignage* de *tous* les apôtres. On peut traduire : *de quoi* ou *de qui* nous sommes tous témoins, c'est-à-dire témoins de la résurrection ou témoins de Jésus-Christ ou de Dieu. La première traduction est préférable.

1. *Donc,* en conséquence de la résurrection que devait nécessairement suivre son *élévation* dans la gloire. Plusieurs traduisent : il a été élevé *à la droite de Dieu,* c'est-à-dire rendu participant de l'autorité divine dans le gouvernement du monde; mais la plupart des interprètes préfèrent la version : élevé *par la droite* de Dieu, c'est-à-dire par sa puissance (5 : 31; Es. 63 : 12). Ce dernier sens est plus conforme à l'usage du grec; le premier semble, il est vrai, s'accorder mieux avec le contexte et avec d'autres enseignements de l'Ecriture. (v. 34 ; Eph. 1 : 20 ; 2 : 6.) Le miracle de la Pentecôte a été la conséquence directe de l'élévation du Sauveur dans la gloire. *Il a reçu du Père l'Esprit-Saint qu'il avait promis.* (gr. *la promesse de l'Esprit-Saint*). La pensée que c'est du Père qu'émane le Saint-Esprit est en harmonie avec les enseignements de Jésus lui-même. (Jean 14 : 16; 15 : 26.) Mais cet Esprit, c'est le Fils qui le *répand* et l'envoie. (Jean 16 : 7.) « *Il a répandu ce que vous-mêmes aussi voyez et entendez,* ce phénomène qui vous remplit d'étonnement. On pourrait traduire : « Il a répandu *l'*Esprit *que* vous voyez ; » mais il vaut mieux prendre le pronom relatif au sens neutre et indéterminé, comme v. 32, 3 : 15. Le texte reçu porte : « ce que *maintenant* vous aussi voyez. »

2. Pierre prouve, également par un témoignage de l'Ecriture, l'*élévation* du Sauveur, comme il avait prouvé sa *résurrection*. David *n'est point monté au ciel,* donc ce n'est pas de lui-même qu'il parle quand il déclare que Dieu a dit à *son Seigneur : Assieds-toi à ma droite.* Ce Seigneur, c'est le Messie qui, lui, *est monté au ciel* et s'est assis à la droite de Dieu. Voir, sur cette parole du Ps. 110 : 1, Math. 22 : 44, 45, notes ; Luc 20 : 43. Dans le passage de Matthieu, la citation doit prouver la divinité de Jésus-Christ ; ici Pierre s'en sert pour démontrer la réalité de son élévation dans la gloire.

3. *Donc,* conclusion de tout le discours. Et quelle grandeur, quelle énergie dans ces dernières paroles ! C'est un appel à *toute la maison d'Israël,* à tout le peuple, qui doit *savoir* (gr. *reconnaître*) *avec certitude,* par tous les faits qui viennent d'être exposés, que Dieu a constitué *et Seigneur et Christ,* Maître de tous et de toutes choses (10 : 36), aussi bien que *Messie, ce Jésus que vous avez crucifié.* Quel contraste ! Dieu l'a élevé au-dessus de tout, comme souverain de son royaume, et vous, vous l'avez crucifié ! Pierre veut produire la repentance dans ses auditeurs ; « son dernier mot est un aiguillon qui restera enfoncé dans les âmes jusqu'à ce qu'il en soit retiré par la conversion et le pardon. » *Lechler.* — Il ne faut pas, avec quelques exégètes, méconnaître la portée des paroles de Pierre, comme s'il n'avait attribué ces titres au Sauveur qu'après son élévation. « Avant celle-ci il était Seigneur et Christ (Math. 16 : 16 : Jean 16 : 30), mais sous la forme de serviteur, s'étant dépouillé de cette dignité qu'il recouvra ensuite dans toute sa réalité effective, même selon son humanité. » *Meyer.*

4. *Transpercé,* c'est-à-dire pénétré d'un douloureux regret. Ils sentent dans leur *cœur,* organe des affections morales, et dans leur conscience, le crime de leur peuple, dont ils sont solidaires (v. 23, note) ; ils reconnaissent leur propre péché de n'avoir pas plus tôt cru en ce Sauveur que Pierre leur annonce, peut-être même d'avoir été au nombre de ses ennemis. Ce sont là le premier trouble et les premières douleurs de la repentance. (v. 38.)

nous faire [1] ? — Et Pierre s'adressant à eux : Repentez-vous, et que 38
chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour la rémission
de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit [2]. — Car 39
pour vous est la promesse, et pour vos enfants, et pour tous ceux
qui sont éloignés, autant que le Seigneur notre Dieu en appellera [3].
— Et par plusieurs autres paroles, il rendit témoignage, et il les ex- 40
hortait, en disant : Sauvez-vous de cette génération perverse [4]. —
Eux donc ayant reçu sa parole, furent baptisés ; et environ trois 41

1. Ces hommes n'en restent pas à un sentiment qui aurait pu être stérile et passager; leur volonté est déjà engagée à *faire* ce que l'apôtre leur conseillera, et ce conseil, ils le demandent en termes respectueux et affectueux (*hommes frères*) qui montrent que leur cœur est gagné. *Que devons-nous faire* pour être sauvés? C'est le premier cri de l'âme qui naît à la vie du ciel. (16 : 30.)

2. La réponse de Pierre, claire, précise et profonde, renferme en quatre mots tout ce qui constitue le salut, ce salut qui est à la fois l'œuvre de Dieu et l'œuvre de l'homme. Il leur demande : 1° de *se repentir*, terme qui emporte à la fois le sentiment douloureux du péché et le désir d'un complet renouvellement moral (voir Math. 3 : 2, note; comp. 3 : 19 ; Luc 24 : 47) ; 2° de recevoir le *baptême* (gr.) *sur le fondement du nom de Jésus-Christ* (*B, C, D* portent : *dans* le nom), c'est-à-dire en croyant en lui comme Sauveur et comme Messie. Le baptême sera le sceau de leur foi. Deux grâces divines sont promises à ceux qui se repentiront et seront baptisés : 1° *la rémission* ou le pardon *des péchés*, qui rend la paix à l'âme et la réconcilie avec Dieu ; 2° *le don du Saint-Esprit* qui régénère et sanctifie. Ces grâces constituent la réalité de la vie divine, dont le baptême d'eau n'est que le symbole. Naturellement les apôtres expliquèrent à la foule le sens de ces vérités profondes. Leur parole et l'Esprit de Dieu, opérant ainsi ensemble, produisirent l'étonnant résultat raconté au v. 41.

3 L'apôtre confirme (*car*) sa déclaration : « Vous recevrez le don du Saint-Esprit. » En effet, ce don est l'objet de *la promesse*. Cette promesse, dit-il, est faite d'abord *à vous*, peuple d'Israël; ensuite *à vos enfants* et descendants ; enfin *à ceux qui sont éloignés*. Que signifie ce dernier mot? L'expression littérale *au loin* est employée par les Septante (2 Sam. 7 : 19) pour désigner un « avenir lointain. » Th. de Bèze proposait de traduire : « Pour vos descendants les plus lointains. » Cette traduction, qui a été reprise par un interprète récent, a le tort de répéter une idée déjà exprimée par le terme précédent : vos enfants. Plusieurs (Meyer, Wendt, Holtzmann) entendent par *ceux qui sont au loin* les Juifs dispersés parmi toutes les nations du monde connu. D'autres, depuis Calvin jusqu'à de Wette, Olshausen, Lechler, Nösgen, Zöckler admettent que l'apôtre pense aux païens et à leur conversion. Il est vrai que, d'après le chap. 10, Pierre n'avait pas encore saisi ce dessein universel de la miséricorde de Dieu, que l'apôtre Paul nomme « le mystère de Christ. » (Eph. 3 : 4-6.) Mais ne pouvait-il pas en ce moment, à la lumière de l'Esprit, s'élever jusqu'à cette pensée, sans bien comprendre encore comment elle se réaliserait, d'autant plus qu'il la trouvait dans la prophétie qu'il venait de citer (*toute chair*, v. 17. Comp. 3 : 26, note) ? L'apôtre Paul aussi appelle les païens « ceux qui sont *éloignés*. » (Eph. 2 : 13.) Les mots : *autant que le Seigneur en appellera* ne sauraient cependant être invoqués en faveur de l'application du passage aux païens, car, bien que les Juifs formassent le peuple élu, ils devaient, d'après 2 : 47; 17 : 4, être individuellement appelés et choisis pour être sauvés.

4. Le mot grec, auquel nous avons laissé son sens premier : *il rendit témoignage*, signifie aussi : *adjurer* en prenant Dieu à témoin. (1 Tim. 5 : 21.) Plusieurs interprètes lui donnent ici ce sens : *il les conjurait et les exhortait*. Mais le sens de *rendre témoignage*, qui est plus habituel dans le livre des Actes (8 : 25 ; 10 : 42, comp. Luc 16 : 28), nous paraît s'imposer à cause du changement de temps du verbe ; à l'aoriste : *il rendit témoignage* succède l'imparfait : *il les exhortait*. Le pronom *les* ne dépend donc que de ce dernier verbe; le premier doit être pris sans régime. Le *témoignage* que rendit l'apôtre *par plusieurs autres pa-*

42 mille âmes furent ajoutées ce jour-là[1]. — Et ils persévéraient dans la doctrine des apôtres et dans la communion mutuelle, dans la fraction du pain et dans les prières[2].

E. 43-47. Vie de l'Eglise primitive. — L'effet de la Pentecôte fut une crainte religieuse qui s'emparait de chacun. Des miracles s'accomplissent par les apôtres. Tous les croyants mettent leurs biens en commun ; ils sont assidus au temple, et rompent le pain ensemble dans les maisons ; ils jouissent de la faveur du peuple ; et Dieu ajoute à l'Eglise ceux qui sont sauvés.

43 Et la crainte s'emparait de chacun ; et il se faisait beaucoup de

roles ou *discours* avait pour objet la vérité divine qu'il venait d'annoncer. Comme conséquence pratique, il pressait ses auditeurs de se séparer moralement de *cette génération perverse* qui avait crucifié son Messie, afin de ne pas périr avec elle sous les jugements de Dieu. (v. 19-21.) De là ce mot énergique : (gr.) *Soyez sauvés* du milieu d'elle !

1. *Ajoutées* « à l'Eglise, » comme disent la plupart de nos versions ; mais ce mot n'est pas dans le texte (comp. v. 47, note). Le petit troupeau de croyants qui existait avant la Pentecôte s'accrut de ces trois mille âmes. Quelle riche moisson, fruit d'une seule prédication sous la puissance du Saint-Esprit ! — Les premiers mots du verset ont été traduits de trois manières différentes : 1o *Ceux donc qui reçurent,...* ce qui signifie que ce ne furent pas tous les auditeurs. Ainsi traduisent toutes nos versions, depuis Calvin, Luther, la Vulgate. 2o *Eux donc, ayant reçu....* Ainsi tous ceux qui sont désignés au v. 37 seraient devenus croyants et auraient reçu le baptême. (Comp. 1 : 6 ; 8 : 4, 25, etc., où se trouve la même tournure.) Telle est l'interprétation de de Wette, Wendt, Holtzmann, Meyer. 3o *Les uns ayant reçu,...* tandis que *d'autres,* qui sont sous-entendus, n'auraient pas cru. Il nous paraît que la seconde de ces versions est la plus conforme au style de Luc. — Le texte reçu porte : qui reçurent *de bon cœur* ou *avec joie* la parole. Ce mot, qui s'entend de soi-même, a été ajouté pour rendre la description plus complète. — Les *trois mille* croyants ne furent pas tous *baptisés* à l'instant, ce qui n'eût pas été possible. L'expression : *ils furent ajoutés ce jour-là,* n'implique pas nécessairement que leur baptême ait été célébré ce même jour. Une instruction complète leur fut donnée plus tard. (v. 42.)

2. La plupart des commentateurs et éditeurs récents (Holtzmann, Wendt, Nestle) rattachent le v. 42 à ce qui précède. Ceux dont il parle sont les trois mille baptisés. Luc nomme quatre moyens de grâce dans lesquels ils *persévéraient.* Ces moyens sont, selon leur nature, placés deux à deux, unis par la conjonction *et.* Ce sont : 1o La *doctrine* ou plutôt *l'enseignement des apôtres,* d'autant plus nécessaire que la plupart de ces convertis avaient encore fort peu de lumières lors de leur baptême. 2o La *communion,* par où il ne faut entendre ni la sainte cène qui vient ensuite, ni la communauté des biens, ni la communication des aumônes aux pauvres (Rom. 15 : 26 ; 2 Cor. 8 : 4), ainsi que l'ont pensé quelques exégètes ; mais bien la *communion mutuelle,* cette union intime dans l'amour du même Sauveur qui constitue l'Eglise. Les premiers chrétiens la pratiquaient, même au dehors, en s'assemblant chaque jour. (v. 46.) Le texte occidental portait : *la communion mutuelle de la fraction du pain ;* les deux moyens de grâce qui sont distingués dans le texte ordinaire sont donc réunis en un seul qui est la sainte cène. M. Blass affirme même que ce texte est le seul authentique et que la leçon des principaux manuscrits est le résultat d'une erreur de copiste. 3o La *fraction du pain* qu'on *rompait* en célébrant la cène et dans les repas pris en commun. 4o Enfin *les prières.* Ce pluriel ne désigne pas, selon l'opinion de Meyer, diverses espèces de prières, demandes, actions de grâces, etc., ni les heures réservées à la prière chez les Juifs. (Ps. 55 : 18 ; Dan. 6 : 10.) Il est motivé par la fréquence de ces prières en commun, dans chaque assemblée, spécialement avant et après la cène. Ces moyens de grâce étaient tout ce qu'il y avait de plus propre à développer la vie de l'Esprit dans les âmes et dans l'Eglise ; ils restent aujourd'hui encore,

prodiges et de miracles par les apôtres[1]. — Et tous ceux qui avaient 44
cru étaient ensemble[2], et ils avaient toutes choses communes ; — et ils 45
vendaient leurs possessions et leurs biens et les distribuaient à tous,
selon le besoin que chacun en avait[3]. — Et ils étaient chaque jour 46
assidus au temple, d'un commun accord, et, rompant le pain dans
les maisons, ils prenaient leur nourriture avec joie et simplicité de
cœur, — louant Dieu et trouvant faveur auprès de tout le peuple[4]. 47

pour les chrétiens, les vrais éléments du progrès et de la sanctification. Mais pour cela il s'agit de *persévérer*.

1. Gr. *de la crainte devenait en toute âme*. Toute âme, hébraïsme qui signifie *chacun* (3 : 23 ; Rom. 13 : 1), telle fut l'impression produite sur le peuple. Les causes de cette crainte étaient les phénomènes de la Pentecôte, la vie sainte de ces premiers chrétiens et enfin la vue des *miracles* (gr. *signes*) qu'opéraient les apôtres. Toute manifestation du ciel inspire à l'homme pécheur une sorte de terreur. Une var. de *Sin., A, C,* ajoute, à la fin du v. 43 : *à Jérusalem; et une grande crainte était sur tous.*

2. *Ceux qui avaient cru* ou qui *étaient devenus des croyants* (*Sin., B ;* le texte reçu porte le participe présent) *étaient ensemble*, ils avaient de fréquentes réunions. (Comp. 1 : 14, 15 ; 2 : 1.) Dans *B*, le v. 44 se lit ainsi : *tous ceux qui avaient cru avaient ensemble toutes choses communes.* Westcott et Hort, Weiss adoptent ce texte.

3. Ces termes : *ils avaient toutes choses communes, ils vendaient leurs possessions* (biens immeubles) *et leurs biens* (objets mobiliers), ont donné l'idée d'une vraie et complète communauté des biens. La plupart des interprètes cependant voient dans ces versets non la description d'une rigoureuse organisation sociale, mais le tableau du premier élan d'une ardente charité, qui portait les chrétiens à mettre à la disposition de leurs frères pauvres tous les biens qu'exigeaient leurs nécessités. (Comp. 4 : 34, 35.) En effet, 1° cette mise en commun des biens, si elle eut lieu, ne se vit jamais qu'à Jérusalem, dans les premiers temps de l'Eglise, sous l'action de l'Esprit de la Pentecôte ; l'histoire n'en a pas conservé de trace dans aucune autre Eglise, où, bien souvent, les apôtres durent exhorter les chrétiens riches à la bienfaisance. (Voir les collectes de Paul à Corinthe et comp. Jacq. 5 : 1.) 2° Il n'y eut jamais, même à Jérusalem, aucune institution légale à cet égard, mais tout ce détachement des biens terrestres fut l'effet spontané de l'amour, joint peut-être à l'idée du retour prochain de Christ. 3° Tous les chrétiens restaient donc parfaitement libres de conserver leurs biens (5 : 4), et nous voyons en effet Marie, mère de Marc, en possession de sa maison. (12 : 12.) Aussi quand le communisme moderne s'est appuyé de ce récit, il a confondu une ardente charité avec son esprit niveleur. « Le communisme biblique dit : ce qui est à moi est à toi ; l'autre dit : ce qui est à toi est à moi. L'un dit : ce que j'ai, je te le donne ; l'autre : donne-moi ce que tu as. » *K. Gerock, Bibelwerk* de *Lange.* Mais ce qu'implique ce trait de la vie chrétienne aux premiers jours de l'Eglise, c'est la condamnation de l'avarice des riches qui prétendent porter le nom de chrétiens.

4. Quel admirable tableau Luc nous trace ici en quelques coups de pinceau. Il y a dix-neuf siècles que les chrétiens relisent avec émotion et édification ces traits de la vie de l'Eglise à Jérusalem. Relevons-les l'un après l'autre. 1° *Chaque jour* ils *étaient assidus* (gr. ils *persévéraient,* même mot qu'au v. 42) *d'un commun accord dans le temple,* aux heures de la prière, prenant part au culte public de leurs pères. Jusqu'ici ils n'avaient pas l'idée de se séparer de ces pieuses institutions de leur peuple. Ils avaient pour cela l'exemple de Jésus lui-même, et ils savaient, comme l'observe Meyer, que le christianisme était l'accomplissement spirituel du mosaïsme. Plus tard, la séparation aura lieu, mais par l'inimitié des Juifs et non par la volonté des chrétiens. (13 : 46.) 2° A côté de ces exercices religieux dans le temple, ils pratiquaient une communion plus intime *dans les maisons ;* et comme l'Eglise comptait des milliers de membres, ils se répartissaient en petits troupeaux, comme les Israélites pour célébrer la Pâque. Là ils *rompaient le pain,* c'est-à-dire prenaient la cène du Seigneur et avaient des *repas* fraternels (agapes) où régnaient la *joie* (gr. *allégresse*), avec une grande *simplicité de cœur.* 3° Cette joie intime du Saint-Esprit

Et le Seigneur ajoutait chaque jour à l'Eglise ceux qui étaient sauvés[1].

2. *Premier développement de l'Eglise à Jérusalem.*

A. 1-10. Guérison d'un impotent. — 1° *L'occasion de cette guérison.* Comme Pierre et Jean montent au temple, à l'heure de la prière, on apporte un impotent de naissance qu'on mettait tous les jours à la porte du temple appelée la Belle pour qu'il y mendiât. Il demande l'aumône aux apôtres. (1-3.) — 2° *Son accomplissement.* Pierre et Jean lui ordonnent de les regarder. C'est ce qu'il fait dans l'attente de recevoir quelque chose. Pierre déclare n'avoir ni or ni argent, mais donnant ce qu'il a, il commande à l'impotent, au nom de Jésus-Christ de Nazareth, de se lever et de marcher. Il le prend par la main, et aussitôt ses pieds s'affermissent; il se lève d'un saut et marche. Puis il entre dans le temple, louant Dieu. (4-8.) — 3° *L'effet produit.* Le peuple, le voyant marcher, et reconnaissant le mendiant de la Belle porte, est rempli d'étonnement. (9, 10.)

III Or Pierre et Jean montaient ensemble au temple pour l'heure de
2 la prière, la neuvième heure[2]. — Et l'on portait un homme impotent de naissance, qu'on mettait tous les jours à la porte du temple, appelée la Belle, pour demander l'aumône à ceux qui entraient dans
3 le temple[3]. — Cet homme, voyant Pierre et Jean qui allaient entrer

s'exhalait en chants de *louanges* qu'ils faisaient monter vers Dieu. (Luc 24 : 53.) Il résultait d'une vie si belle et si sainte qu'ils *trouvaient faveur* (gr. *grâce*) *auprès de tout le peuple.* Se fondant sur les persécutions qui ne tardèrent pas à atteindre les disciples, on a prétendu que ce dernier trait ne pouvait pas être vrai. C'est confondre les temps et oublier que l'opinion populaire est fort versatile.

1. *Le Seigneur,* Christ, qui du sein de sa gloire règne sur son Eglise. (v. 36.) L'action de l'Esprit de Dieu n'avait point cessé depuis la Pentecôte, mais *chaque jour* de nouvelles âmes *sauvées* du péché et de la ruine étaient *ajoutées à l'Eglise.* Ce fait si réjouissant pour ces premiers chrétiens, achève le tableau de leur vie religieuse, dont l'exemple contribuait puissamment à cet accroissement de l'Eglise. — *Sin, B, A, C, D* omettent les mots *à l'Eglise,* et rattachent à ce verset les premiers mots du chapitre suivant : « Le Seigneur ajoutait les sauvés *ensemble.* » c'est-à-dire, pour être ensemble, dans un même lieu, un même corps. D'après le texte reçu, en effet, le chapitre III commence ainsi en grec : « *Ensemble* Pierre et Jean montaient au temple. » Tous les éditeurs modernes et la plupart des commentateurs récents considèrent la locution que nous rendons par *ensemble* comme appartenant à la fin du ch. II. Si l'on partage leur manière de voir, il faut, dans la traduction de 3 : 1, supprimer le mot *ensemble.*

2. Après avoir raconté la Pentecôte, ses premiers effets et l'état de l'Eglise naissante, Luc consigne ici le récit d'une guérison importante en elle-même et surtout à cause du second discours de Pierre, dont elle fut l'occasion. — *Ensemble,* voir 2 : 47, 2e note. Nous trouverons plusieurs fois dans la suite Pierre associé avec Jean. Partout c'est Pierre qui prend la parole et agit. Jean le seconde de sa présence, observe, contemple et amasse ce trésor d'expériences intimes qu'il déposera dans ses écrits. — La *neuvième heure,* trois heures après midi, était celle de *la prière* et de l'oblation du soir à laquelle les deux apôtres voulaient assister. (10 : 3; comp. 2 : 46.)

3. Gr. « Un homme... *était porté,* au moment où les deux apôtres montaient. » Puisque cet homme devait être porté, il n'était pas seulement boiteux, mais *impotent,* paralysé, et cela (gr.) *dès le sein de sa mère;* il n'avait donc jamais pu marcher, et, en outre, il était indigent et réduit à *demander l'aumône.* Les disciples ne passeront pas indifférents devant cette infortune. — La porte du temple appelée

dans le temple, leur demanda l'aumône. — Mais Pierre ayant, de 4
même que Jean, les yeux arrêtés sur lui, dit : Regarde-nous. — Et 5
il les regardait attentivement, s'attendant à recevoir d'eux quelque
chose[1]. — Mais Pierre dit : De l'argent et de l'or, je n'en ai point ; 6
mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus-Christ le Nazaréen,
marche[2] ! — Et l'ayant pris par la main droite, il le leva, et à l'ins- 7
tant ses pieds et ses chevilles devinrent fermes ; — et il se mit de- 8
bout en sautant, et il marchait. Et il entra avec eux dans le temple,
marchant et sautant, et louant Dieu. — Et tout le peuple le vit qui 9
marchait et qui louait Dieu ; — et ils reconnaissaient que c'était celui 10
qui était assis à la Belle Porte du temple pour demander l'aumône,
et ils furent remplis de stupeur et d'étonnement de ce qui lui était
arrivé[3].

B. 11-26. Discours de pierre. — 1° *La guérison de l'impotent expliquée.* L'impotent guéri s'attachant à Pierre et à Jean, le peuple accourt au portique de Salomon. Pierre exhorte ses auditeurs à ne pas les regarder, Jean et lui, comme s'ils avaient accompli ce miracle par leur propre puissance. Le Dieu de leurs pères a glorifié son serviteur Jésus ; eux, Juifs, l'ont renié devant Pilate ; ils ont préféré un meurtrier au Saint et au Juste ; ils ont fait mourir le Prince de la vie, mais Dieu l'a ressuscité des morts ; les disciples en sont témoins. C'est par la foi en son nom que cet homme a été guéri. (11-16.) — 2° *Appel à la conversion.* — *a*) *Circonstances qui atténuent la*

la Belle n'est pas connue d'ailleurs sous ce nom. Josèphe (*Guerre des Juifs*, V, 5, 3), qui parle de neuf portes, en décrit une dixième comme plus magnifique que toutes les autres, composée d'airain de Corinthe, mais à laquelle il donne le nom de porte de *Nicanor*. Elle s'ouvrait sur le côté oriental du parvis extérieur, au-dessus de la vallée du Cédron.

1. Sans répondre directement à la demande du malheureux, les deux disciples le considèrent avec compassion. Pierre, pour réveiller son attention, entrer en rapport avec lui et s'assurer qu'il y avait en lui quelque réceptivité, lui dit : *Regarde-nous*. Ce n'étaient pas seulement les regards, c'étaient les âmes qui devaient ainsi se rencontrer avant qu'une puissance divine pût passer de l'une à l'autre par la parole. L'indigent malade regarde attentivement ces étrangers qui lui témoignent tant d'intérêt, mais sans s'élever encore plus haut que l'espoir d'une aumône. Nous trouverons plus loin une scène semblable. (14 : 8-10.)

2. On peut donc *n'avoir ni argent ni or* et posséder d'autres richesses infiniment plus précieuses et qui sont impérissables. — *Au nom de* signifie en l'autorité, par la puissance, car *le nom* exprime toutes les propriétés d'un être. (Math. 6 : 9 ; 28 : 19, notes.) Pierre donne volontiers au Seigneur ce nom de *Jésus le Nazaréen* (2 : 22), que le peuple lui appliquait avec une nuance de mépris, qui avait été inscrit sur la croix et qui contrastait ainsi d'une manière frappante avec la puissance divine que ce même *nom* allait manifester par la guérison de l'impotent. Le texte reçu porte : « *Lève-toi et* marche. » Les mots soulignés manquent dans *Sin.*, *B*, *D*. Leur introduction dans le texte peut avoir été provoquée par le : *il le leva* du v. 7, et par des formules analogues, Luc 5 : 23 et ailleurs.

3. Luc décrit très vivement cette scène. L'action de Pierre qui *lève* le malade *en le prenant par la main*, la prompte obéissance du malade, ou, suivant d'autres, la soudaine conscience qu'il a d'être guéri, et qui se manifeste dans le fait qu'il *se met debout en sautant*, sa vive reconnaissance qui s'exprime par des *louanges*, enfin l'*étonnement* du peuple, témoin du miracle, tout donne à cette guérison quelque chose de dramatique et porte le caractère de la vérité historique.

culpabilité des Juifs. Pierre accorde à ses auditeurs qu'ils ont, ainsi que leurs chefs, agi par ignorance; et Dieu a, de la sorte, accompli les prophéties relatives aux souffrances du Messie. (17, 18.) — *b*) *Exhortation à se repentir.* Pierre invite ses auditeurs à se repentir pour recevoir le pardon de leurs péchés et hâter la venue des temps de rafraîchissement et le retour du Christ; celui-ci doit demeurer dans le ciel jusqu'au rétablissement de toutes choses, que Dieu a promis par les prophètes. (19-21.) — *c*) *Les promesses rappelées ; l'invitation réitérée.* Pierre cite un texte de Moïse, invoque les déclarations de tous les prophètes depuis Samuel, et rappelle à ses auditeurs qu'ils sont héritiers de l'alliance faite avec Abraham sur le fondement d'une promesse de salut universel. Dieu leur a envoyé, à eux les premiers, son serviteur Jésus, pour qu'ils soient bénis en se détournant de leur méchanceté. (22-26.)

11 Or comme il s'attachait à Pierre et à Jean, tout le peuple stupéfait
12 accourut vers eux au portique qu'on appelle de Salomon [1]. — Mais
Pierre voyant cela, dit au peuple [2] : Hommes israélites, pourquoi vous
étonnez-vous de ceci [3] ? ou pourquoi avez-vous les yeux arrêtés sur
nous, comme si c'était nous qui, par notre propre puissance ou par
13 notre piété, avions fait marcher cet homme [4] ? — Le Dieu d'Abraham
et d'Isaac et de Jacob, le Dieu de nos pères, a glorifié son serviteur
Jésus, que vous, vous avez livré et renié devant Pilate, quand celui-
14 ci avait décidé de le relâcher [5]. — Mais vous, vous avez renié le Saint

1. Le texte reçu porte : *Le boiteux qui avait été guéri*, au lieu du pronom *il*, correction qui devait donner au récit plus de clarté. *Il s'attachait à* eux (gr. les *retenait*), ne pouvant se séparer de ses bienfaiteurs. Quelques interprètes ont pensé qu'il voulait rester avec eux comme disciple de Jésus. Il le devint probablement, mais cette idée n'est pas fondée dans le texte. — Quant au *portique de Salomon*, où *le peuple accourut* pour voir encore le malade guéri, comp. Jean 10 : 23, note.

2. Gr. *répondit au peuple*, comme si l'étonnement de ce peuple et son empressement auprès des apôtres avaient signifié : Expliquez-nous ce miracle. Pierre saisit avec joie cette nouvelle occasion d'annoncer le Sauveur et d'exhorter ses auditeurs à la repentance.

3. Pourquoi vous étonnez-vous *de ceci ?* (Meyer) ou : *au sujet de cet homme ?* (Rilliet, Wendt, Holtzmann.)

4. Avant tout, les disciples s'efforcent de détourner d'eux-mêmes l'attention du peuple et la gloire de ce miracle que leur *propre puissance* n'aurait pu effectuer ni leur *piété* mériter (Jean 9 : 31) : tout l'honneur en revient à Dieu. C'est là la vraie humilité, bien propre à ramener le peuple d'une vaine curiosité à la foi.

5. Les noms des patriarches que Pierre associe à celui de Dieu devaient rendre plus solennel son discours. Une variante de *Sin.*, *A*, *C*, *D*, admise par Tischendorf, renferme trois fois le nom de Dieu : « Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob. » C'est, d'après Exode 3 : 15, le nom complet du Dieu de l'alliance. Le « Dieu de *nos pères* » est, dans la pensée de l'apôtre, non le Dieu des patriarches seulement, mais celui de tous les ancêtres de ses auditeurs. Ce Dieu a *glorifié Jésus, son Serviteur ;* il l'a glorifié par sa résurrection, par son élévation à sa droite, et, dans ce moment, par le fait que son nom a suffi pour guérir un malheureux paralytique dès sa naissance. (v. 4, 16.) Mais, contraste criant, Celui que Dieu a ainsi glorifié, *vous, vous l'avez livré*, *renié*, et cela (gr.) *à la face de Pilate*, qui, moins injuste que vous, avait *décidé* (gr. *jugé*, prononcé son jugement) de le *relâcher* comme innocent. (Voir entre autres passages Luc 23 : 14-16 ; Jean 18 : 38, 39 ; 19 : 12.) Quant à cette accusation directe que Pierre porte contre ses auditeurs, voir 2 : 23, note. — Le mot que nous traduisons par *serviteur* (et qui se retrouve v. 26 ; 4 : 27, 30) signifie aussi *enfant*, et on l'a souvent rendu par *fils*, Fils de Dieu ; mais comme on sait que c'est là le terme par lequel les Septante désignent constamment le serviteur de l'Eternel (Esa. 42 : 1 ; 52 :

et le Juste, et vous avez demandé qu'on vous accordât la grâce d'un
meurtrier[1], — tandis que vous avez fait mourir le Prince de la vie, 15
que Dieu a ressuscité d'entre les morts ; de quoi nous sommes té-
moins[2]. — Et c'est par la foi en son nom, que son nom a raffermi 16
cet homme que vous voyez et que vous connaissez ; et la foi produite
par lui a donné à cet homme cette parfaite santé en présence de vous
tous[3]. — Et maintenant, frères, je sais que vous avez agi par igno- 17
rance, comme aussi vos chefs[4] ; — mais Dieu a accompli ainsi les 18

13, etc.), il n'y a pas le moindre doute que ce soit dans ce sens qu'il doive être entendu ici. Ce serviteur qui s'est montré tel dans toute sa vie est ainsi devenu le Sauveur, selon la belle signification du nom de *Jésus*.

1. *Mais vous* (par opposition à Dieu qui l'a glorifié), *vous avez renié le Saint et le Juste,* le seul saint, le seul juste, vous lui avez préféré *un meurtrier !* (Math. 27 : 21 ; Luc 23 : 18 ; Jean 18 : 40.) — Avec quelle sainte hardiesse Pierre peut prononcer ce mot *renié,* tellement il est assuré que Dieu lui a pardonné son propre reniement, dont il porte dans son cœur le douloureux souvenir ! Et quelle n'est pas la certitude historique de tous ces faits relatifs à la mort de Jésus, que l'apôtre peut proclamer ainsi devant tout Jérusalem qui les connaissait !

2. Gr. *vous avez tué le Prince de la vie !* Crime et folie, car *Dieu l'a ressuscité, de quoi nous sommes témoins*. (2 : 32.) Simplicité et grandeur caractérisent ce témoignage. — Le mot rendu par *Prince* signifie *celui qui conduit* à la vie ou *celui qui est l'auteur de la vie.* (5 : 31 ; Hébr. 2 : 10 ; 12 : 2.) Ici donc, l'auteur *de la vie*, de toute vie. (Jean 1 : 4 ; 5 : 26 ; 10 : 10 ; 11 : 25 ; 14 : 6.)

3. L'apôtre conclut cette première partie de son discours en revenant au miracle qui en est l'occasion et dont il indique ici clairement la cause, afin d'en rapporter toute la gloire au Seigneur. Cette cause, c'est uniquement le *nom* de Jésus ressuscité, glorifié (v. 13, 15) et invoqué *par la foi.* Mais Pierre n'exprime pas cette pensée d'une manière si simple ; il accumule les termes, jusqu'à faire une phrase incorrecte, afin d'accentuer plus vivement l'idée qu'il n'y a eu dans cette guérison que ces deux facteurs, le *nom* de Jésus et la *foi.* 1° Après ces mots : *par la foi en son nom*, il voulait dire : cet homme a été *affermi ;* mais c'eût été trop attribuer à la foi, et il répète *son nom :* c'est *son nom,* sa puissance et son amour qui ont tout fait. 2° Mais même cette foi qui a eu un tel effet, elle a été *produite par lui*, c'est Jésus qui l'a opérée en nous apôtres. — Ces deux propositions, qui semblent une répétition l'une de l'autre, ne disent donc pas la même chose ; l'une explique l'origine du miracle, l'autre l'origine de la foi ; l'une montre l'impotent *affermi*, l'autre, *parfaitement guéri*. Quelle puissance de conviction n'y a-t-il pas dans ce fait ! *Cet homme* guéri, vous le *voyez*, vous le *connaissez ;* c'est *en présence de vous tous* que la *foi* au nom de Jésus lui a donné *cette parfaite santé* ou, selon la version de Pau-Vevey, *cette entière disposition de tous ses membres*. Notre traduction, et l'explication que nous en donnons, d'accord avec la plupart des commentateurs, se base sur le texte tel qu'il est ponctué dans la plupart des éditions. M. Blass a adopté une ponctuation différente, déjà proposée par Lachmann : *Et par la foi en son nom,* Dieu *a raffermi cet homme que vous voyez et que vous connaissez*. *Son nom*, *et* (c'est-à-dire) *la foi produite par lui*, *a donné à cet homme*, etc. La pensée reste la même, mais elle est énoncée plus clairement. L'apôtre affirme : 1° que l'auteur de la guérison, c'est Dieu (ou Jésus, qu'on peut aussi sous-entendre comme sujet du verbe : *a raffermi*) opérant *par la foi en son nom ;* 2° il reprend, pour l'expliquer, cette dernière expression un peu concise. — Au lieu de : *la foi qui est produite par lui* (Jésus), on pourrait traduire aussi : *la foi qui opère par lui*, c'est-à-dire par le *nom* de Jésus.

4. L'apôtre poursuit d'un ton affectueux (*frères*), voulant persuader ses auditeurs que, malgré l'énormité de leur crime, il y a encore lieu pour eux à la repentance et au salut. (v. 19.) En effet, en mettant à mort le Saint et le Juste, le Prince de la vie (v. 14, 15), ils ont *agi par ignorance,* ne le connaissant pas comme tel, non plus que *leurs chefs*. (Luc 23 : 34 ; 1 Cor. 2 : 8, notes.) De

choses qu'il avait annoncées d'avance par la bouche de tous les pro-
19 phètes que son Christ souffrirait [1]. — Repentez-vous donc et conver-
20 tissez-vous, pour que vos péchés soient effacés [2], — afin que viennent
des temps de rafraîchissement de la part du Seigneur, et qu'il envoie
21 le Christ qui vous a été destiné d'avance, Jésus [3] ; — que le ciel
doit recevoir [4] jusqu'aux temps du rétablissement de toutes les choses
dont Dieu a parlé par la bouche de ses saints prophètes de tout temps [5].

plus, tout cela a été conduit par le conseil de la miséricorde de Dieu et annoncé par les prophètes. (v. 18.)

1. Ce mot : *tous* les prophètes, dans lequel on a trouvé une hyperbole, se justifie cependant (Luc 24 : 27, 44) ; car si tous les prophètes n'annoncent pas spécialement les *souffrances de Christ*, la délivrance messianique, objet de toutes les prophéties, a été réalisée par les souffrances et la mort du Sauveur. (v. 24 ; 10 : 43.) Le grec porte littéralement : Dieu a accompli *les choses qu'*il avait annoncées son Christ souffrir. Nos versions traduisent inexactement : ce qu'il avait annoncé, à savoir que son Christ devait souffrir.

2. La *repentance*, changement complet de disposition morale (Math. 3 : 2, 1re note), a pour effet la *conversion*, c'est-à-dire le *retour* vers Dieu qui est la source du pardon et de la vie éternelle. Aussi le fruit de cette transformation intérieure de l'homme est-il que *ses péchés sont*, non seulement pardonnés, mais *effacés*, annulés, anéantis. L'image est prise d'un écrit, d'un compte, qu'on biffe pour lui ôter toute valeur. (Col. 2 : 14 ; Ps. 51 : 3, 11 ; Esa. 43 : 25 ; 44 : 22.) Cette pensée répond à un profond besoin de la conscience humaine.

3. Ici l'apôtre s'élève par l'Esprit prophétique jusqu'aux plus magnifiques perspectives de l'avenir, déjà annoncées par les prophètes. (v. 22-26.) Mais il faut remarquer son point de départ, la raison de telles espérances. Repentez-vous, convertissez-vous, pour que vos péchés soient effacés, a-t-il dit (v. 19), *afin que viennent des temps de rafraîchissement*. Ainsi ces temps heureux dépendent de la conversion des âmes et de l'annulation des péchés ; condition conforme à la nature des choses et indiquée encore ailleurs. (2 Pierre 3 : 12.) Jésus lui-même avait annoncé cette vérité. (Math. 24 : 14.) Ces temps de *rafraîchissement* viendront après d'autres temps de travaux, de fatigues, où les hommes auront porté « le poids et la chaleur du jour. » Ils seront pour le peuple de Dieu la « consolation d'Israël » (Luc 2 : 25), le « soulagement » (2 Thes. 1 : 7), le « repos. » (Hébr. 4 : 9.) Ils viendront *de la part du Seigneur* (gr. *de sa face, de sa présence*) ; et ce qu'il faut entendre par là, Pierre le dit clairement par les mots suivants : *et qu'il envoie le Christ*, le Messie, *qui vous a été destiné d'avance, Jésus*. Il s'agit donc du retour de Christ pour recueillir ses rachetés et élever son règne à la perfection. Toutes les autres explications qu'on a données de ce passage tombent en présence d'un texte si clair. (Voir les deux notes suivantes.) — Le texte reçu porte : « le Christ qui vous a été *prêché* d'avance » (par les prophètes). La variante ici adoptée d'après des autorités décisives (tous les *majusc.*) signifie que *Dieu a destiné d'avance* le Sauveur avant tout à son peuple d'Israël (*à vous*) et par lui à toute l'humanité. (Comp. 1 Pierre 1 : 20.)

4. Christ, ayant achevé son œuvre sur la terre, a *été reçu, il est vrai*, dans le repos et la gloire du ciel, mais il ne doit pas y rester ; il en reviendra au temps marqué, dont l'apôtre vient de parler et dont il va parler encore. Cette déclaration n'est point en contradiction avec la promesse de Jésus-Christ que « partout où deux ou trois sont assemblés en son nom, il est là au milieu d'eux » (Math. 18 : 20) ; car « toute puissance lui a été donnée au ciel et sur la terre » (Math. 28 : 18) ; mais la pensée de notre texte est totalement opposée à l'idée d'un règne personnel de Christ sur la terre, destiné à opérer la conversion du monde. — Des interprètes luthériens, pour ne pas porter atteinte au dogme de l'ubiquité du corps de Christ, traduisent ainsi ces paroles : « Lequel doit occuper le ciel » (le remplir). Ils prennent l'objet pour le sujet, ce que le grec permet, mais ils donnent au verbe le sens d'« occuper, » qui ne peut être établi.

5. Le *rétablissement de toutes choses*, leur restitution ou réintégration dans leur état normal, parfait, voulu de Dieu, telle sera l'œuvre finale du Sauveur à sa se-

— Moïse a dit[1] : « Le Seigneur notre Dieu vous suscitera, d'entre 22
vos frères, un prophète comme moi ; vous l'écouterez en tout ce qu'il
vous dira. — Et il arrivera que quiconque n'écoutera pas ce prophète 23
sera exterminé du milieu du peuple[2]. » — Et tous les prophètes qui 24
ont parlé depuis Samuel et ceux qui l'ont suivi, ont aussi annoncé
ces jours[3]. — Vous êtes les fils des prophètes et de l'alliance que 25

conde venue. C'est là ce que Jésus appelle la *palingénésie* ou *renaissance* et qu'il accomplira quand il « s'assiéra sur le trône de sa gloire. » (Math. 19 : 28.) Cette rénovation s'étendra à tout ce que Dieu aura créé (*toutes choses*) ; c'est pourquoi le prophète de Patmos voit « de nouveaux cieux et une nouvelle terre. » (Apoc. 21 : 1.) Aussi cette grande parole de Pierre est-elle devenue le terme classique de ceux qui attendent le salut final de tous les hommes et même du démon, leur grand adversaire. Ce serait là assurément la plus magnifique solution de l'avenir, si elle était clairement révélée dans l'Ecriture. — Ici, deux erreurs à réfuter : 1° celle d'interprètes tels que Baumgarten qui bornent ce rétablissement à la restitution du royaume d'Israël ; ce serait prêter à Pierre les fausses vues messianiques du temps (comp. 1 : 6) ; 2° celle de Meyer qui, pressant outre mesure le mot de *jusqu'au temps*, prétend que Christ ne peut revenir avant que le rétablissement soit accompli. Qui donc l'accomplirait ? Ces erreurs tombent en présence du contexte qui nous montre les temps de rafraîchissement, le retour de Christ (v. 20) et le rétablissement (v. 21) comme simultanés. La plupart des versions portent : « les temps du rétablissement de toutes choses, dont (desquels *temps*) Dieu a parlé. » Il paraît plus conforme au grec de traduire : le rétablissement de toutes *les choses dont* Dieu a parlé. (Holtzmann, Wendt, Blass.) Toutes les promesses des prophètes relatives aux temps messianiques auront alors leur accomplissement. La restauration de la nature elle-même est au nombre des « choses dont Dieu a parlé par les prophètes. » (Esa. 11 : 6-9.) Le *rétablissement*, dans la pensée de l'apôtre, ne saurait donc être limité au domaine moral ; et ce fait à lui seul prouve qu'il ne précède pas, mais suit l'avènement glorieux de Jésus-Christ.

1. Pierre vient de dire que les temps heureux dont il parle ont été annoncés par les saints prophètes *dès les siècles* anciens. (v. 18, 21 ; comp. Luc 1 : 70.) Maintenant il va citer quelques-uns de ces prophètes en commençant par *Moïse*, le plus ancien de tous. — Le texte reçu porte : *car* Moïse a dit *à nos pères*. Les mots soulignés ne sont pas authentiques.

2. *Quiconque*, gr. « toute âme qui.... » Deut. 18 : 15, 19, cité librement d'après les Septante. L'hébreu porte : « L'Eternel ton Dieu te suscitera du milieu de toi, d'entre tes frères, un prophète comme moi, vous l'écouterez, et il arrivera que l'homme qui n'écoutera pas mes paroles qu'il dira en mon nom, moi je lui en demanderai compte. » (v. 19.) On voit les légères différences ; le sens reste le même au fond. Seulement le dernier mot : *Je lui en demanderai compte*, que les Septante traduisent : *J'en ferai justice*, est rendu ici par un terme très usité dans l'Ancien Testament : *sera exterminé du milieu du peuple*. Cette expression signifie proprement : *sera puni de mort*. Pierre entend par là : sera exclu du milieu du peuple de Dieu et de son royaume. Par cette exclusion des rebelles, par la suppression de tout élément hostile et mauvais (1 Cor. 15 : 25, 26, 28), s'opérera le « rétablissement de toutes choses. » Ainsi ce dernier a été prédit par Moïse déjà. Moïse annonçait, dans cette même parole, celui qui devait en être l'auteur. L'application au Messie du passage cité présente quelque difficulté. Il y est question des prophètes qui devaient succéder à Moïse comme organes de l'Eternel. On pourrait presser les termes : « un prophète *comme moi* et leur faire signifier : un prophète fondateur qui inaugurera un ordre de choses nouveau, comme j'ai institué l'alliance du Sinaï. Mais il sera plus naturel, et plus conforme au sens historique du passage, de dire, avec Calvin, que cette parole « s'adressait à Christ sur tous autres : non seulement pource qu'il est le Prince de tous les prophètes, mais aussi pource que toutes les prophéties précédentes s'adressaient à lui et que Dieu a finalement parlé en perfection par la bouche d'iceluy. » (Comp. Hébr. 1 : 1.) Cette prophétie est également appliquée au Messie par Etienne. (7 : 37.)

3. *Ces jours*, c'est-à-dire ces mêmes

Dieu a traitée avec nos pères, en disant à Abraham : « Et c'est en ta postérité que seront bénies toutes les familles de la terre[1]. » —
26 C'est à vous premièrement, que Dieu, ayant suscité son serviteur, l'a envoyé pour vous bénir, chacun de vous se détournant de ses méchancetés[2].

C. 1-22. Emprisonnement de Pierre et de Jean. Leur comparution devant le sanhédrin. — 1° *Pierre et Jean mis en prison.* Les autorités sacerdotales, et spécialement les sadducéens, irrités de ce que les apôtres enseignaient la résurrection au peuple en lui prêchant Jésus, se saisissent d'eux et les mettent en prison jusqu'au jour suivant. Beaucoup de gens parviennent à la foi ; le nombre des croyants s'élève à près de cinq mille. (1-4.) — 2° *Ils comparaissent devant le sanhédrin.* — *a*) *Réunion du sanhédrin et comparution des apôtres.* Le sanhédrin s'assemble, ayant à sa tête le souverain sacrificateur Anne et d'autres représentants des hautes classes sacerdotales. Pierre et Jean sont amenés ; il leur est demandé par quel pouvoir ils ont fait ce miracle. (5-7.) — *b*) *Discours de Pierre.* Pierre, dans sa réponse, relève d'abord le fait que son collègue et lui sont poursuivis pour avoir guéri un malade ; la guérison a été opérée par le nom de ce Jésus que les Juifs ont crucifié et que Dieu a ressuscité. Il est la pierre rejetée par les constructeurs et qui est devenue pierre de

jours que Pierre annonce ici à ses auditeurs. (v. 21.) Après Moïse, il nomme *Samuel et ceux qui l'ont suivi*, parce que c'est dès l'époque de Samuel que l'on constate la présence d'écoles des prophètes et que le prophétisme commença à se développer en Israël. (Comp. Luc 24 : 27.)

1. *B*, *A* portent : *vos* pères. Westcott et Hort, Nestle, plusieurs autres pensent que c'est la leçon originale. Afin d'offrir à ses auditeurs et à tout son peuple les éternelles bénédictions dont il vient de parler, l'apôtre leur rappelle qu'ils sont les *fils des prophètes*, ceux en faveur de qui ils ont parlé, et par conséquent aussi les *fils*, c'est-à-dire les héritiers, *de l'alliance traitée avec les pères.* Cette alliance avait pour charte la parole immuable souvent répétée à Abraham : *Toutes les familles de la terre seront bénies en ta postérité.* (Gen. 12 : 3 ; 22 : 18.)

2. *A vous premièrement*, qui êtes les héritiers de l'alliance et de la bénédiction (v. 25), Dieu a *suscité et envoyé son serviteur* (c'est-à-dire : son fils, Jésus-Christ : voir sur ce mot *serviteur*, v. 13, note) *pour vous bénir*, en vous faisant part de toutes les grâces qu'il a promises par ses prophètes. (v. 20-25.) Mais cette bénédiction, vous n'y aurez part que par la repentance (v. 19) que Dieu veut opérer en vous et qui vous fera haïr et abandonner *vos méchancetés.* (*B* porte *les* méchancetés.) La plupart de nos versions françaises, avec les anciens commentateurs, traduisent : *en détournant chacun de vos méchancetés ;* la bénédiction offerte consisterait dans la sanctification opérée par Dieu. Ils se fondent sur le fait que le verbe employé a toujours le sens actif dans le Nouveau Testament. Mais comme il se trouve dans les Septante avec le sens réfléchi : *se détourner*, les interprètes modernes (Reuss, Holtzmann, Wendt) préfèrent la traduction que nous avons adoptée. Elle met dans la bouche de l'apôtre un appel semblable à celui du v. 19, et qui est bien à sa place au terme de ce discours. Après avoir annoncé les plus riches grâces de l'Evangile, Pierre prêche la conversion, par laquelle l'homme doit les saisir. Et cet appel ne fut pas vain, car sa prédication puissante eut un magnifique résultat. (4 : 4.) — Il ne faudrait pas croire toutefois que l'apôtre, tout pénétré qu'il était des privilèges de son peuple, s'enfermât dans le particularisme juif. Ce mot : A vous *premièrement*, ouvre une vaste perspective sur d'autres peuples qui auront part aux bénédictions de l'Evangile. C'est, comme l'observe Olshausen, l'Esprit de Dieu qui élève l'apôtre à cette vue de l'avenir. Il lui faudra ensuite une révélation spéciale pour comprendre et accepter que le salut est destiné aux païens comme aux Juifs. (Chap. 10 ; 11 : 17 ; 15 : 7-11. Comp. 2 : 39, note.)

l'angle. Le salut ne se trouve en aucun autre. C'est par son nom qu'il nous faut être sauvés. (8-12.) — *c*) *Délibérations du sanhédrin.* Les membres du sanhédrin sont étonnés de l'assurance avec laquelle s'expriment des hommes du peuple, tels qu'étaient Pierre et Jean ; ils les reconnaissent pour des compagnons de Jésus. La présence du malade guéri les embarrasse. Ils font sortir les apôtres et délibèrent. Ils décident de leur interdire de parler désormais au nom de Jésus. (13-17.) — *d*) *Issue du procès.* Après avoir rappelé les apôtres, ils leur communiquent cette décision ; mais eux les prennent à témoin que leur devoir est d'obéir à Dieu premièrement. Les autorités les relâchent, avec de nouvelles menaces, n'osant les punir par crainte du peuple, qui rendait gloire à Dieu de cette guérison opérée sur un homme de plus de quarante ans. (18-22.)

Mais comme ils parlaient au peuple, les sacrificateurs, le comman- IV
dant du temple et les sadducéens survinrent[1], — fort en peine de 2
ce que ces gens-là enseignaient le peuple, et annonçaient en Jésus la
résurrection d'entre les morts[2]. — Et ils mirent les mains sur eux 3
et les jetèrent en prison jusqu'au lendemain; car c'était déjà le soir[3].
— Mais beaucoup de ceux qui avaient entendu la parole crurent, et 4
le nombre des hommes s'éleva à environ cinq mille[4].

1. Le grand succès des deux discours de Pierre et le nombre croissant des chrétiens (v. 4) devaient nécessairement attirer l'attention et provoquer l'opposition des adversaires. A leur tête étaient *les sacrificateurs.* Tischendorf, Nestle, Wendt conservent le texte reçu : *les sacrificateurs,* leçon fortement documentée. Westcott et Hort ont admis la variante : *les principaux sacrificateurs,* qui se lit dans *B, C.* Ce terme très usité dans les évangiles a probablement été substitué à l'autre par un correcteur. Avec eux se trouvaient *les sadducéens* qui avaient entendu le discours de Pierre. (v. 2, note. Voir, sur ce parti politico-religieux, Mat. 3 : 7, 1re note.) Déjà ils avaient fait avertir le *commandant du temple,* chef de la garde du temple, qui était lui-même sacrificateur, qu'un grand rassemblement *de peuple* se trouvait sous un des portiques (3 : 11) ; la fonction de ce chef était de maintenir l'ordre dans le temple et aux abords. Tous *survinrent* pendant que les disciples *parlaient au peuple.*

2. Deux choses leur causaient cette *peine,* ce profond dépit, cette vexation d'esprit : c'est d'abord que les disciples *enseignaient le peuple* et obtenaient sur lui une influence qui menaçait celle de ses chefs ; ensuite, qu'ils *annonçaient la résurrection.* Ceci contrariait surtout les sadducéens, qui niaient la vie à venir (Math. 22 : 23) et qui avaient entendu Pierre parler de la résurrection de Jésus (3 : 15). Ils estimaient avec raison que c'était là prêcher la doctrine de la résurrection en général. (1 Cor. 15 : 12, suiv.) C'est ce que signifient les termes : *En Jésus la résurrection d'entre les morts ;* elle n'est qu'en lui et par lui.

3. Pierre et Jean étaient montés au temple à trois heures de l'après-midi et avaient assisté à la prière. (3 : 1.) Après la guérison de l'impotent (3 : 2 et suiv.) et le discours prolongé de Pierre, la nuit devait approcher ; on ne pouvait donc plus assembler le sanhédrin et faire comparaître les apôtres devant lui. C'est pourquoi ils furent *mis en prison jusqu'au lendemain.*

4. *Mais,* malgré la persécution qui commençait, un grand nombre *crurent,* par la *parole* qu'ils venaient d'entendre. Le nombre des croyants s'éleva à *environ cinq mille.* Il faut comprendre probablement dans ce nombre les trois mille qui furent convertis par le premier discours de Pierre (2 : 41) et ceux que le Seigneur ajoutait chaque jour à l'Eglise. (2 : 47.) L'article manque, il est vrai, devant *nombre;* plusieurs en concluent que les cinq mille furent amenés à la conversion par le second discours seul. — Cinq mille *hommes,* dit le texte, ce qui prouve que les femmes converties n'y étaient pas comprises. Quelques interprètes (de Wette, Ebrard, Wendt) pensent qu'on peut entendre par *hommes* des personnes des deux sexes (Math. 14 : 35;

5 Mais il arriva le lendemain que les chefs des Juifs, les anciens et
6 les scribes s'assemblèrent à Jérusalem [1], — avec Anne le souverain
sacrificateur et Caïphe et Jean et Alexandre, et tous ceux qui étaient
7 de la race des souverains sacrificateurs [2] ; — et les ayant fait com-
paraître au milieu d'eux, ils leur demandaient : Par quel pouvoir, ou
8 au nom de qui, avez-vous fait cela, vous [3] ? — Alors Pierre ayant été
9 rempli d'Esprit saint leur dit [4] : Chefs du peuple et anciens, — puis-
que nous sommes aujourd'hui recherchés pour avoir fait du bien à
un homme malade, afin de savoir par quel moyen il a été sauvé [5] ;

Luc 11 : 31 ; comp. Act. 2 : 41) ; mais le mot grec ne désigne que des personnes de sexe masculin, et en outre, comme l'observe Meyer, ce sens est confirmé par 5 : 14, où les hommes sont distingués des femmes.

1. Gr. *Leurs chefs*, c'est-à-dire les *chefs des Juifs ;* c'était le titre général de tous les membres du sanhédrin (voir sur ce corps Math. 5 : 22, note), tandis que *les anciens et les scribes* en étaient des classes spéciales. — Les mots *à Jérusalem*, avec la préposition qui implique le mouvement vers la ville, d'après la leçon du texte reçu et du *Sin.* adoptée par Tischendorf, supposent que les membres du conseil, en villégiature, n'habitaient pas alors la ville, et qu'ils durent s'y rendre à cette occasion. La leçon de *B*, *A*, *D*, *dans* Jérusalem (sans mouvement), admise par la plupart des critiques, semble une adjonction assez inutile, puisqu'il va sans dire que le siège du sanhédrin est à Jérusalem. On a proposé de rattacher ce complément au mot *scribes* exclusivement. L'auteur voudrait distinguer les scribes de Jérusalem de ceux de la Galilée.

2. Luc ne pouvait pas ignorer qu'*Anne* n'avait plus que le titre honorifique de *souverain sacrificateur*, tandis que *Caïphe*, son gendre, en avait la charge. (Comp. Luc 3 : 2 ; Jean 11 : 49 ; 18 : 13, notes.) *Jean* (*D* porte : *Jonathas*) et *Alexandre* sont des noms sans doute alors marquants dans la *race des souverains sacrificateurs*, mais aujourd'hui inconnus, et sur lesquels on n'a que des conjectures.

3. *Par quel pouvoir* ou en quelle autorité ? Et ils ajoutent *en quel nom* (invoqué par vous) ? Ils savaient bien que ce *nom* était celui de Jésus (3 : 6, 16) ; mais ils voulaient précisément leur arracher cet aveu (v. 10), afin de les accuser comme des blasphémateurs qui substituaient le nom de Jésus au nom de Jéhovah, ou comme des rebelles, agissant au nom d'un homme qui avait été crucifié pour avoir aspiré à la royauté. — N'osant pas et ne voulant pas articuler comme grief une guérison miraculeuse, ils se contentent de désigner le fait par ce mot : *cela*. C'était bien là le seul chef d'accusation auquel ils pussent s'arrêter ; mais, sans aucun doute, ce qui les irritait le plus, c'était l'influence acquise sur le peuple par la prédication des disciples. (v. 2.)

4. *Rempli d'Esprit saint*. (Comp. 13 : 9.) « Cette expression ne signifie pas seulement que les apôtres ne parlaient pas par leurs propres forces, mais par celles du Saint-Esprit ; elle indique plutôt que cet Esprit, toujours agissant en eux, leur accordait un secours spécial dans ces moments solennels. » *Olshausen*. C'était là, au reste, l'accomplissement littéral de la promesse de Jésus-Christ. (Math. 10 : 19, 20.) Que l'on compare Pierre, devant cette imposante assemblée des personnages les plus savants et les plus puissants, avec le disciple reniant son Maître (Math. 26 : 70), et l'on comprendra ce que furent les langues de feu de la Pentecôte.

5. L'apôtre s'adresse d'abord aux *chefs* de son *peuple* et aux *anciens* (le texte reçu ajoute : *d'Israël*, mots qui manquent dans *Sin.*, *B*, *A*) en termes respectueux qui montrent qu'il les reconnaissait comme tels. Mais, qu'il l'ait voulu ou non, quelle fine et mordante ironie dans ce contraste ! *Etre recherchés* (être l'objet d'une enquête) *pour* (gr.) *un acte de bienfaisance à un homme malade !* Pierre rappelle en cela son Maître. (Jean 10 : 32.) Ce qu'il y a d'extraordinaire dans cette situation est relevé, en grec, par l'emploi de la conjonction *si* au lieu de *puisque : si* vraiment nous sommes recherchés, *si* une telle contradiction est possible ! — *Par quel moyen* il a été, non pas guéri, selon nos versions, mais *sauvé ;* ici, comme

— qu'il soit notoire à vous tous, et à tout le peuple d'Israël, que 10
c'est par le nom de Jésus-Christ le Nazaréen, que vous avez crucifié,
que Dieu a ressuscité des morts; c'est par lui que cet homme se
présente devant vous bien portant[1]. — C'est lui qui est « la pierre 11
rejetée » par vous « les constructeurs, et qui est devenue la princi-
pale pierre de l'angle[2]. » — Et le salut n'est en aucun autre; car 12
aussi il n'y a sous le ciel d'autre nom qui ait été donné parmi les
hommes, par lequel il nous faille être sauvés[3].

Or, voyant la hardiesse de Pierre et de Jean, et se rendant compte 13
que c'étaient des hommes sans instruction et du commun peuple, ils
étaient dans l'étonnement, et ils les reconnaissaient pour avoir été avec
Jésus[4]. — Et voyant là debout avec eux l'homme qui avait été guéri, 14

toujours, la guérison n'avait pas seulement en vue le corps, mais l'âme et son salut. (Math. 9 : 22, note.)

1. Quelle sainte hardiesse dans ces paroles ! Non seulement il attribue le miracle à ce *nom*, odieux à ses juges, *Jésus-Christ le Nazaréen ;* mais l'accusé se faisant accusateur ajoute : *que vous avez crucifié, que Dieu a ressuscité* (gr. *réveillé*) *des morts*. Il faut remarquer le vif contraste que forment ces deux *que*, qui ne sont liés par aucune particule. Puis le courageux confesseur répète avec solennité : C'est *par lui* que (gr.) *celui-ci paraît en votre présence plein de santé !* Par *lui*, ce pronom peut être au neutre, se rapportant au *nom* de Jésus (Wendt), ou au masculin désignant Jésus-Christ lui-même (Meyer, Holtzmann). — On s'est demandé comment il se fait que le malade guéri pût assister à cette audience. Il n'y a pas de doute que les juges ne l'aient assigné comme témoin, espérant tirer de lui quelque sujet d'accusation, sans réfléchir que sa présence devait leur fermer la bouche. (v. 14.)

2. Ps. 118 : 22. Admirable et hardie application de cette parole célèbre ! *Lui* est cette *pierre rejetée par vous*, mais *devenue la principale de l'angle !* (Comp. 1 Pierre 2 : 4-7.) Ce n'était pas la première fois que cette prophétie était appliquée à ces mêmes architectes de la théocratie (Math. 21 : 42 ; Luc 20 : 17) ; ils pouvaient s'en souvenir.

3. Par la belle image du v. 11, l'apôtre avait déjà dit que l'unique fondement du salut était cette pierre rejetée par les hommes et devenue la principale de l'angle. Mais il tient à le déclarer encore sans figure, et il le fait sous deux formes différentes, afin d'accentuer aussi fortement que possible cette vérité absolue. Plusieurs l'ont trouvée trop absolue, trop exclusive ; mais ceux qui, par leur expérience, ont acquis une notion exacte du péché et de la justice divine, savent que nul ne peut être sauvé sans un Sauveur. Seulement on se représente difficilement la hardiesse dont Pierre fit preuve en présentant au sanhédrin ce *nom* de Jésus de Nazareth (v. 10) comme le seul que Dieu ait *donné parmi les hommes*, c'est-à-dire au sein de notre humanité déchue, par lequel *il nous* (*B : vous*) *faut être sauvé*. Il le *faut :* cette nécessité est fondée dans la nature des choses et dans la volonté souveraine de Dieu.

4. Le sujet de l'étonnement des membres du sanhédrin, c'est que des hommes *sans instruction*, (gr.) *non lettrés*, qui n'avaient pas passé par les études rabbiniques, et, en outre, de simples laïques, *du commun peuple*, pussent parler devant le conseil suprême de la nation avec cette *assurance*, ou plutôt cette *liberté*, cette *hardiesse*. Tel est le sens du terme original. La simple éloquence des disciples, inspirée par l'Esprit de Dieu, était d'autant plus étonnante, en effet, que leur liberté et leur vie dépendaient de leurs auditeurs. — Que signifie la dernière remarque de ce verset ? Est-ce simplement une confirmation de l'idée que les disciples étaient des hommes sans culture, de simples Galiléens, puisqu'ils avaient été vus dans l'entourage de Jésus ? Ces paroles ne veulent-elles pas dire que les adversaires reconnaissaient dans la sainte assurance de ces hommes sans lettres quelque chose de l'autorité et de la puissance de leur Maître ?

15 ils n'avaient rien à répliquer[1]. — Mais leur ayant commandé de sortir
16 du sanhédrin, ils consultaient entre eux, — disant : Que ferons-nous
à ces hommes? Car, qu'un miracle notoire ait été accompli par eux,
cela est manifeste pour tous les habitants de Jérusalem, et nous ne
17 pouvons le nier. — Mais afin que cela ne se répande pas davantage
dans le peuple, défendons-leur avec menaces de parler encore à qui
18 que ce soit en ce nom-là. — Et les ayant appelés, ils leur défendi-
19 rent absolument de parler et d'enseigner au nom de Jésus[2]. — Mais
Pierre et Jean répondant leur dirent : Jugez s'il est juste, devant
20 Dieu, de vous obéir plutôt qu'à Dieu[3]. — Car pour nous, nous ne
pouvons pas ne point parler des choses que nous avons vues et en-
21 tendues[4]. — Ils les renvoyèrent donc après leur avoir fait de nou-
velles menaces, ne trouvant aucun moyen de les punir, à cause du
22 peuple, parce que tous glorifiaient Dieu de ce qui était arrivé. — Car
l'homme sur qui le miracle de cette guérison avait été fait, avait
plus de quarante ans[5].

D. 23-31. Les apôtres rendus a l'Eglise. Prière de l'Eglise. — 1° *Le retour de Pierre et de Jean.* Relâchés, ils vont vers les disciples et leur communiquent la défense que leur a faite le sanhédrin. (23.) — 2° *L'Eglise en appelle à Dieu.* — *a*) *Elle affirme sa foi au Tout-Puissant.* Il est le créateur du ciel et de la terre ; il a déclaré par la bouche de David que les puissants de ce monde se liguaient en vain contre lui ;

1. Gr. *rien à contredire.* En présence de ce témoin vivant du miracle, ils ne pouvaient pas songer à le nier (v. 16) ; et comme tout le peuple en était dans l'admiration (v. 2), cette considération leur imposait une certaine prudence.

2. Ce que le sanhédrin veut empêcher de *se répandre*, c'est à la fois le bruit du miracle (v. 16), et l'enseignement apostolique, auquel ce miracle accompli au nom de Jésus donnait une autorité particulière. C'est pourquoi il *défend avec menaces* aux apôtres *de parler* ou d'enseigner *en ce nom-là.* Leur silence, dans ces circonstances, importait aux chefs de la théocratie, menacés dans leur influence sur le peuple.

3. Le grand principe ici posé par l'apôtre, et qui se fondait sur une parole du Maître (Math. 22 : 21), suppose deux choses sans lesquelles il pourrait devenir dangereux : 1° Que celui qui s'en prévaut pour refuser obéissance à l'autorité ait un commandement clair et positif de Dieu sur lequel il se fonde. Tel était évidemment le cas des disciples de Jésus. (1 : 8 ; Math. 28 : 19, 20; Marc 16 : 15 ; Jean 20: 21.) Christ avait ordonné, nulle autorité humaine n'avait le droit de défendre. 2° Que ceux qui opposent à un gouvernement cette résistance passive soient résignés d'avance à en subir patiemment toutes les conséquences. C'est ce que firent toujours les apôtres. Leur principe n'a donc rien de révolutionnaire. Aussi peuvent-ils en appeler directement au jugement de Dieu et même au jugement du tribunal où ils comparaissent : *Jugez devant Dieu.* Bien plus, ils répéteront ce principe, sous la forme d'une affirmation catégorique, après avoir fait l'expérience des dures conséquences qui devaient en découler pour eux. (5 : 29.)

4. Pourquoi *ne peuvent-ils pas ?* Parce que *les choses* qu'ils ont *vues et entendues* sont la vérité divine qui leur a été confiée pour le salut du monde ; or cette vérité ne leur appartient pas, ils seraient des prévaricateurs s'ils la taisaient ; cela leur est moralement *impossible.* — C'est là l'origine de ce mot fameux dont une hiérarchie mondaine a tant abusé : *Non possumus.*

5. Les apôtres s'en vont absous pour le moment ; mais ce n'est ni la vérité qu'ils ont entendue ni un sentiment de

et, en effet, l'alliance d'Hérode et de Pilate, des païens et d'Israël contre son saint serviteur, Jésus, n'a pu qu'accomplir ses desseins. (24-28.) — *b*) *Elle implore son aide.* Qu'il voie les menaces des autorités et affermisse ses serviteurs dans la prédication de la parole, en accomplissant des guérisons et des miracles au nom de Jésus. (29, 30.) — 3° *Réponse divine.* Après leur prière, la maison tremble, ils sont remplis du Saint-Esprit et prêchent avec assurance. (31.)

Or après avoir été relâchés, ils vinrent vers les leurs et racontè- 23
rent tout ce que les principaux sacrificateurs et les anciens leur avaient
dit [1]. — Eux, les ayant entendus, élevèrent d'un commun accord 24
leur voix à Dieu, et dirent [2] : O maître, toi qui as fait le ciel et la
terre et la mer, et toutes les choses qui y sont [3] ; — qui as dit par 25
la bouche de ton serviteur David [4] : « Pourquoi des nations ont-elles

justice qui impose à leurs juges cette modération ; c'est la crainte du *peuple*, c'est-à-dire leur politique égoïste. Car quant à eux, ils prononcent de *nouvelles menaces*, ignorant le pouvoir de la conscience en ces hommes qui ne pourront leur obéir. — La dernière remarque de Luc, sur l'âge de l'impotent guéri, est destinée à faire ressortir la grandeur du miracle dont tout le peuple *glorifiait Dieu.*

1. Vers *les leurs ;* qui est-ce que Luc entend par là? Selon quelques exégètes (de Wette, Meyer), ce seraient les autres apôtres qui, probablement, demeuraient ensemble et qui (v. 31) annonçaient la parole de Dieu. Il est beaucoup plus naturel de penser, avec Ebrard, Lechler et Wendt, qu'il s'agit d'une manière plus générale de ceux qui partageaient leur foi. Une assemblée de disciples était en prières, tandis que Pierre et Jean comparaissaient devant le sanhédrin, et ceux-ci, délivrés, se rendirent au lieu où les frères avaient coutume de se réunir. (Comp. 12 : 5, 12.)

2. Faut-il, avec quelques interprètes, entendre ces mots dans ce sens que tous ensemble se mirent à prier à haute voix? ou bien que l'un d'entre eux priait et que le *commun accord* était dans les cœurs qui s'élevaient à Dieu d'un même élan? Nous pensons que ce dernier sens est le vrai. Mais ce qui est beaucoup plus important, c'est de se pénétrer de la beauté et de la force de cette prière.

3. Ces mots : *Le ciel et la terre et la mer* désignent tout l'univers. Or, dire à Dieu qu'il a *fait* toutes choses, c'est croire en lui, se confier en lui de la manière la plus absolue. Jamais en effet le Dieu vivant et vrai n'a manifesté sa puissance infinie d'une manière aussi éclatante que par la création du monde. Et ce monde qu'il a tiré du néant, il le conserve, il le gouverne. De là vient que cette affirmation se retrouve sans cesse dans l'Ecriture, surtout dans les prières des serviteurs de Dieu ; car elle est le fondement de leur confiance en lui. (Ps. 124 : 8 ; Esa. 37 : 15 et souvent ailleurs.) L'Eglise chrétienne a trop oublié que le Dieu de la création, qui se montre à nous dans ses œuvres (Rom. 1 : 20), est le même Dieu que le Dieu de la rédemption et de la grâce. Le mot que nos versions ordinaires rendent par *Seigneur* n'est pas le même qui reparaît sans cesse dans le Nouveau Testament et qui, dans la version grecque des Septante, est la traduction constante du nom de Jéhovah; nous avons ici un autre titre qui signifie *maître*, celui qui commande : il est attribué à Dieu (Luc 2 : 29) et à Christ (2 Pierre 2 : 1.) — Le texte reçu, avec *D*, vers. syr., etc., porte : « Toi *le Dieu* qui.... » Ce mot *Dieu* manque dans *Sin. B, A*, la vulgate ; les critiques l'omettent.

4. Nous conservons le texte reçu qui, avec la plupart des *minusc.* et d'autres témoins, omet les mots : *notre père* et *par l'Esprit saint.* Ces mots se lisent dans la plupart des *majusc.*, des vers. (*D*, vers. syr. et copte omettent : *notre père*) et des Pères; mais ils ont tout l'air d'avoir été ajoutés par des copistes désireux de compléter la pensée. Dans les meilleurs manuscrits (*Sin., B, A, E*) on lit : *par l'Esprit saint de la bouche de David* (le second *par* manque), ce qui est évidemment une faute de copie. Et d'ailleurs, l'expression : *Dieu* a parlé *par l'Esprit saint*, est étrangère au Nouveau Testament et constitue un pléonasme. —

26 frémi, et des peuples ont-ils projeté des choses vaines? — Les rois
de la terre se sont avancés, et les chefs se sont assemblés contre
27 le Seigneur et contre son Christ [1]. » — En effet contre ton saint ser-
viteur Jésus, que tu as oint, se sont véritablement assemblés dans
cette ville Hérode et Ponce Pilate avec des païens et avec les peuples
28 d'Israël, — pour faire toutes les choses que ta main et ton conseil
29 avaient d'avance déterminé devoir arriver [2]. — Et maintenant, Sei-
gneur, regarde leurs menaces, et donne à tes serviteurs d'annoncer
30 ta parole avec toute assurance, — en étendant ta main, afin qu'il se
fasse des guérisons, des miracles et des prodiges par le nom de ton
saint Serviteur Jésus [3].
31 Lorsqu'ils eurent prié, le lieu où ils étaient assemblés trembla, et
ils furent tous remplis de l'Esprit saint; et ils annonçaient avec as-
surance la parole de Dieu [4].

Le passage cité est le commencement du Ps. 2 emprunté à la version des Septante, et conforme à l'hébreu. Ce Psaume, n'ayant point de titre, est attribué à David, selon l'usage des Juifs qui faisaient remonter à ce roi tous les Psaumes dont l'origine n'était pas connue. Ce Psaume a été considéré comme messianique, soit par les docteurs juifs, soit par les écrivains du Nouveau Testament. (Voir 13 : 33; Hébr. 1 : 5; 5 : 5; Apoc. 2 : 26, 27; 12 : 5; 19 : 15.)

1. *Christ* est la traduction grecque de *Messie*, *Oint*, oint de l'Esprit de Dieu. (v. 27; 10 : 38.) Il est probable que dans la signification historique du Psaume cet oint de l'Eternel, contre lequel se révoltaient des ennemis, était le roi d'Israël lui-même. Mais en même temps, le psalmiste considère ce roi comme type du Messie. En effet, ce chant renferme des expressions qui ne sont applicables à aucun monarque terrestre, mais uniquement au vrai Roi d'Israël.

2. Les paroles du Psaume sont appliquées directement aux diverses classes d'hommes qui, dans leur aveuglement, avaient pris une part quelconque au crucifiement du Sauveur et qui maintenant le persécutent dans ses disciples. Les disciples ne pensent point à eux-mêmes, mais uniquement au *saint serviteur* de Dieu (voir sur ce mot, qui revient au v. 30 et qui signifie proprement *enfant*, 3 : 13, note), que ses ennemis ont mis à mort. Mais en le faisant, ces rebelles n'ont pu que « projeter des choses vaines » (v. 25), car sans le savoir et sans le vouloir, ils ont accompli ce que *la main* (la puissance) *et le conseil* (la sagesse) *de Dieu avaient d'avance déterminé*. (2 : 23, note, 3 : 18.) — Il faut remarquer, v. 27, le mot : *dans cette ville* (*Sin*, *B*, *A*, *D*, *vers.*), omis à tort par le texte reçu.

3. *Maintenant regarde, Seigneur, leurs menaces! Leurs* se rapporte grammaticalement aux personnages énumérés v. 27, logiquement aux chefs actuels d'Israël, animés du même esprit, et qui venaient de proférer de nouvelles menaces. (v. 21.) Quelle confiance exprime la requête des disciples! Ils demandent à leur Seigneur deux choses : une pleine *assurance*, une sainte *hardiesse* pour *annoncer sa Parole*, précisément ce que les chefs du peuple leur ont défendu (v. 17); puis le pouvoir de faire des *guérisons* et d'autres *miracles*, qui réveilleront l'attention du peuple pour la prédication de l'Evangile; (gr.) *que tu étendes la main pour guérison et pour qu'il se fasse signes et prodiges....* (Comp. 1 Rois 8 : 42; Ezéch. 20 : 33.)

4. Dieu donne immédiatement aux disciples le signe certain que leur prière est exaucée. Il les *remplit de son Saint-Esprit* (comp. v. 8, note); et les apôtres (tel est probablement le sujet sous-entendu) *annonçaient la parole de Dieu* avec une pleine *assurance*, malgré la défense du sanhédrin. (v. 29.) Cette effusion nouvelle de l'Esprit fut accompagnée d'un *tremblement* de la maison où ils étaient, comme au jour de la Pentecôte. (2 : 2.) Par ce phénomène, qu'il ne faut pas confondre avec un tremblement de terre ordinaire,

E. 32 à 5 : 11. Vie intérieure de l'Eglise. Lumière et ombres. — 1º *Charité et union des croyants.* — *a*) *Leur union spirituelle et la communauté des biens.* Ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, et ne considéraient aucune chose comme leur propriété personnelle. (32.) — *b*) *La prédication des apôtres rendue efficace par la charité des membres de l'Eglise.* Les apôtres témoignent avec puissance de la résurrection de Jésus-Christ, et la grâce de Dieu repose sur tous les disciples, parce qu'il n'y a pas d'indigents dans l'Eglise ; ceux qui possèdent des propriétés les vendent et en apportent l'argent aux apôtres qui donnent à chacun selon ses besoins. (33-35.) — *c*) *Un exemple de ce généreux empressement* fut donné par Joseph, surnommé Barnabas, Lévite cypriote, qui vend un champ et dépose le prix aux pieds des apôtres. (36, 37.) — 2º *Fraude et châtiment d'Ananias et de Saphira.* — *a*) *Leur faute.* Ils vendent une propriété et, après qu'ils se sont concertés, Ananias n'apporte aux apôtres qu'une partie du produit de la vente, la donnant pour le total. (1, 2.) — *b*) *Reproches de Pierre. Mort d'Ananias.* Pierre déclare à Ananias qu'il a menti à Dieu en détournant une partie du prix, lorsqu'il était libre de garder le tout. A l'ouïe de ces paroles, Ananias tombe mort. Les jeunes gens l'enterrent. (3-6.) — *c*) *Saphira.* Elle survient trois heures après. Pierre lui demande si le champ a été vendu tant. Sur sa réponse affirmative, il lui reproche de s'être entendue avec son mari pour tromper le Saint-Esprit, et lui annonce qu'elle va mourir aussi. Elle expire. Les jeunes gens l'enterrent auprès de son mari. Une crainte profonde s'empare de l'Eglise et de ceux qui l'apprennent. (7-11.)

Or la multitude de ceux qui avaient cru n'avait qu'un cœur 32
et qu'une âme[1], et nul ne disait que quelque chose de ses biens
lui appartînt en propre, mais toutes choses étaient communes entre
eux[2]. — Et les apôtres rendaient témoignage, avec une grande 33
puissance, de la résurrection de Jésus-Christ, le Seigneur ; et il
y avait une grande grâce sur eux tous[3]. — Car il n'y avait aucun 34

puisqu'il fut limité à cette maison, Dieu leur donna un signe extérieur de sa présence et de sa puissance.

1. Gr. *Un seul cœur et âme*, c'est-à-dire que la plus intime union de pensée, de volonté et de sentiment existait entre ces croyants ; la même foi et le même amour pour le même Sauveur, tel était le lien qui les unissait. C'est là essentiellement ce qui constitue l'Eglise. (Philip. 1 : 27 ; 2 : 2 ; comp. 1 Chron. 12 : 38.) Or l'Esprit seul crée cette précieuse unité des âmes, naturellement séparées par l'égoïsme. — Pour la seconde fois (2 : 42-47), Luc trace ici un tableau de la vie intérieure de l'Eglise, après avoir raconté ses succès au dehors.

2. Précisément cette ardente charité que Luc vient de décrire avait pour ainsi dire effacé entre les fidèles la distinction du tien et du mien, que l'égoïsme des hommes rend d'ordinaire si acerbe. Et ce n'était pas là seulement une belle théorie ; c'était la pratique de la primitive Eglise à Jérusalem. Il ne faut pas cependant trop presser les termes du texte, qui ne sont pas exempts d'une certaine emphase. Les biens n'étaient pas tous mis en commun, comme le montre le fait rapporté aux v. 36 et 37, et la parole de Pierre à Ananias, 5 : 4. Les propriétés particulières étaient virtuellement à la disposition de tous, en raison de la charité qui animait les membres de l'Eglise. Certains critiques, méconnaissant cette nuance, ont statué une contradiction entre l'affirmation du v. 32 et les données des v. 36, 37, 5 : 4, et en ont conclu que ces passages provenaient de sources diverses et avaient été amalgamés maladroitement par l'auteur des Actes. Voir d'ailleurs sur la communauté des biens 2 : 45, note.

3. Au premier abord ce verset paraît être étranger au contexte, car il interrompt la description du communisme qui régnait dans l'Eglise. Aussi maint critique estime-t-il que l'auteur introduit ici dans le document qu'il transcrit un ren-

indigent parmi eux, parce que tous ceux qui possédaient des terres
ou des maisons les vendaient et apportaient le prix de ce qu'ils
35 avaient vendu, — et ils le mettaient aux pieds des apôtres, et on
36 distribuait à chacun selon qu'il en avait besoin[1]. — Ainsi Joseph,
surnommé par les apôtres Barnabas, ce qui signifie fils d'exhorta-
37 tion, Lévite originaire de Chypre, — possédant un champ, le vendit,
apporta l'argent et le déposa aux pieds des apôtres[2].
V Mais un certain homme, du nom d'Ananias, avec Saphira, sa
2 femme, vendit une propriété ; — et il détourna quelque chose du
prix, sa femme aussi étant complice; et en ayant apporté une partie,

seignement puisé à une autre source. Mais c'est méconnaître la relation étroite qu'il y avait entre les manifestations de la charité énumérées aux v. 32 et 34 et la *puissance* avec laquelle *les apôtres rendaient témoignage de la résurrection de Jésus-Christ, le Seigneur.* Cette *grande puissance* résultait, sans doute, de la vérité qu'ils proclamaient ; elle était due aussi à l'action du Saint-Esprit en eux et par eux, comme le montrent les mots : *Il y avait une grande grâce sur eux tous.* Mais cette action n'aurait pu s'exercer aussi efficacement et la prédication des apôtres n'aurait pas trouvé autant de crédit, si la vie nouvelle, et en particulier la charité, dont l'Eglise se montrait animée, n'avait parlé en faveur de leur doctrine. Jésus déjà avait annoncé que sa mission divine serait reconnue du monde dans la mesure où ses disciples seraient unis dans l'amour. (Jean 17.) Cette relation est indiquée dans notre passage par le *car* qui introduit le v. 34. — S'il nous est dit, ici et ailleurs (v. 2 ; 1 : 22 ; 3 : 15 ; 17 : 18, etc.), que la *résurrection* du Christ était le sujet principal du témoignage rendu par les apôtres, c'est que cette résurrection démontrait la divinité de Jésus de Nazareth, annonçait le triomphe de sa cause et ouvrait aux âmes croyantes la source de toute vie. — La *grande grâce* qui reposait *sur tous* ne doit pas s'entendre ici de la *faveur* dont ils jouissaient auprès du peuple (comp. 2 : 47), mais de la *grâce divine,* qui produisait ces beaux fruits en eux tous. — *B* porte : *Et les apôtres du Seigneur Jésus rendaient témoignage, avec une grande puissance, de la résurrection.* Westcott et Hort, Nestle, Wendt, Weiss adoptent cette leçon.

1. Comp. v. 32 et 2 : 45, note. Cette remarque qu'il n'y avait parmi eux *aucun indigent* montre que le motif de cette mise en commun des biens était le désir de subvenir abondamment aux nécessités de tous les pauvres. Tel est le vrai communisme, celui d'une charité spontanée. — Un trait nouveau est ajouté ici : c'est que le produit de ces ventes de biens était *déposé aux pieds des apôtres,* c'est-à-dire mis à leur disposition pour qu'ils le distribuassent selon *les besoins de* chacun. Ils ne purent suffire à cette tâche ; aussi fallut-il bientôt leur donner des aides. (6 : 1-6.)

2. Ce fait est cité par Luc comme un exemple individuel de ce qui se passait alors, et parce que *Barnabas* devint bientôt célèbre dans l'Eglise par ses dons et son activité missionnaire, comme compagnon d'œuvre de l'apôtre Paul. Il était *Lévite,* ce qui constituait chez les Juifs une distinction. Comme Lévite, il n'était point inapte à posséder un champ, ainsi qu'on l'a conclu à tort des passages Nomb. 18 : 20-24, Deut. 18 : 1. Il ressort de Nomb. 35 : 2 (comp. Jér. 32 : 6-16 et Jos. 21 : 18), que, dans la banlieue des villes qui leur étaient assignées, les Lévites pouvaient posséder des propriétés individuelles. L'interdiction Lév. 25 : 34 doit probablement s'entendre en ce sens que ces propriétés ne pouvaient être cédées définitivement à d'autres qu'à des Lévites. (Lév. 25 : 32, 33.) La patrie de Barnabas était l'île de *Chypre,* et il fut le premier qui, avec Paul, y annonça l'Evangile. (13 : 4.) Ce furent *les apôtres* qui, plus tard, et afin de l'honorer, changèrent son nom de *Joseph,* selon *Sin, B, A, D,* vers. (les autres manuscrits portent *Joses* ou *José*), en celui de *Barnabas* que Luc traduit par *fils d'exhortation* ou *de consolation* (le mot grec a les deux sens). Ce nom hébreu de Barnabas (*Bar Nebouah*) signifie proprement *fils de prophétie.* En effet, ce disciple était prophète (13 : 1) ; et ce fut, sans doute, parce qu'il

il la déposa aux pieds des apôtres [1]. — Mais Pierre lui dit : Ananias, 3
pourquoi Satan a-t-il rempli ton cœur, pour que tu mentes à l'Esprit
saint et détournes une partie du prix de ce fonds de terre [2] ? — Si 4
tu ne l'avais pas vendu, ne demeurait-il pas à toi ? et, vendu, n'était-
il pas en ton pouvoir [3] ? Comment as-tu conçu dans ton cœur un tel
dessein [4] ? Ce n'est pas à des hommes que tu as menti, mais à Dieu [5].
— Ananias, entendant ces paroles, tomba et expira [6]. Et il y eut une 5
grande crainte sur tous ceux qui l'apprirent. — Et les jeunes gens, 6
s'étant levés, l'enveloppèrent, et l'ayant emporté, ils l'enterrèrent [7].
— Or il arriva, à un intervalle d'environ trois heures, que sa femme, 7

déployait ce don avec puissance, que son nouveau nom lui fut donné. (Comp. 11 : 22-26.)

1. Luc poursuit sa narration par ce mot *mais*, qui place ce qui va suivre en un contraste frappant avec le tableau précédent de l'état de l'Eglise, et en particulier avec l'exemple de Barnabas. (4 : 37.) *Ananias* veut se donner les apparences du complet détachement, qui régnait dans l'Eglise sous l'influence puissante du premier amour. Il *vend un champ* et donne *une partie du prix* en prétendant que c'était le tout. Mensonge, hypocrisie, tel est son péché, rendu plus coupable encore par un accord fait avec Saphira, sa femme. « Ils veulent servir deux maîtres en paraissant n'en servir qu'un seul. » *Meyer.*

2. Pierre attribue le péché d'Ananias à *Satan* qui a *rempli son cœur ;* expression énergique, signifiant que « le père du mensonge » (Jean 8 : 44) s'était emparé de lui. (Comp. Jean 13 : 2, 27 ; Luc 22 : 3, notes.) Mais la question *pourquoi?* qui s'adresse à Ananias, prouve que celui-ci aurait pu et dû lui résister, comme l'observe Meyer. (Comp. v. 4, où ce péché est attribué à Ananias lui-même.) — *Mentir à l'Esprit saint* qui remplissait les apôtres et l'Eglise, et dont Ananias lui-même avait éprouvé les influences dans son cœur, était plus coupable que de tromper dans des conditions ordinaires. (v. 4.) Cela veut-il dire qu'Ananias eût commis ce que Jésus appelle le péché contre le Saint-Esprit ? (Math. 12 : 32, note.) Question qu'il n'appartient pas à l'homme de résoudre. — Comment Pierre a-t-il su qu'Ananias avait gardé une partie du prix de son champ ? On a prétendu qu'il pouvait en avoir été informé ; mais par qui ? Se serait-il trouvé dans l'Eglise un dénonciateur ? Non, l'apôtre le sut par une révélation de l'Esprit dont il était rempli (4 : 8), comme il sut, bientôt après, que Saphira allait subir le même châtiment que son mari. (v. 9.)

3. Gr. *Demeurant,* tel quel, invendu, *ne te demeurait-il pas ?* Ananias était maître de garder son champ, et l'ayant vendu, il avait pleine liberté d'en conserver le prix entier. Cette parole prouve clairement que la communauté des biens dans l'Eglise de Jérusalem n'était imposée à personne. (Comp. 2 : 45, note.)

4. Gr. *Que* s'est-il passé *pour que tu aies mis dans ton cœur cette affaire-là?*

5. *A Dieu,* à qui Ananias professait avoir fait le sacrifice de son bien et à qui il le refuse ; à Dieu, dont l'Esprit de sainteté agissait dans l'Eglise. (v. 3 ; comp. 1 Thes. 4 : 8.)

6. Gr. *tombant rendit l'âme.* (Voir, sur ce terrible jugement, v. 11, note.) Certains exégètes ont prétendu que la mort d'Ananias a été accidentelle : elle aurait été causée par le violent ébranlement qu'il éprouva dans sa conscience et dans tout son être. Mais la certitude avec laquelle Pierre annonce à Saphira qu'elle va partager le sort de son mari (v. 9) nous oblige à voir dans la fin subite des deux époux un châtiment direct de Dieu. (v. 11, note.)

7. On a pensé que ces *jeunes gens* étaient des serviteurs attitrés de l'Eglise à qui incombait le devoir d'y maintenir le bon ordre et de rendre divers services matériels. Le texte ne le dit pas, et il est douteux qu'un tel office existât alors. C'étaient donc probablement les plus jeunes hommes de l'assemblée, qui s'empressèrent, spontanément ou à la demande des apôtres, de remplir ce devoir funèbre. — Le verbe que nous traduisons par l'*enveloppèrent* ou le *couvrirent* signifie aussi *arranger, mettre en ordre ;* mais le premier sens convient mieux dans notre

8 ne sachant pas ce qui était arrivé, entra [1]. — Et Pierre lui adressa la
parole : Dis-moi si c'est pour cette somme que vous avez cédé le
9 fonds de terre ? Et elle dit : Oui, c'est pour cette somme [2]. — Alors
Pierre lui dit : Comment un accord a-t-il été fait entre vous pour
tenter l'Esprit du Seigneur ? Voici, les pieds de ceux qui ont enterré
10 ton mari sont à la porte, et ils t'emporteront [3]. — Or, au même
instant, elle tomba à ses pieds, et expira. Et les jeunes gens étant
entrés la trouvèrent morte, et l'ayant emportée, ils l'enterrèrent au-
11 près de son mari. — Et il y eut une grande crainte sur toute l'Eglise
et sur tous ceux qui apprirent ces choses [4].

passage et est admis par la plupart des interprètes. L'enterrement, chez les Juifs, avait lieu en général le jour même de la mort. (Jean 11 : 17, note.)

1. *Entra* dans l'assemblée. Sans doute Saphira, ne voyant pas revenir son mari, le cherchait. Les *trois heures* indiquées furent employées par les jeunes gens au convoi d'Ananias (v. 9), attendu que le lieu des sépultures était hors de la ville.

2. Gr. Pierre *lui répondit ;* sur quoi Bengel observe : « Il répondit à la femme, dont l'entrée dans l'assemblée des saints équivalait à un discours. » — En disant : *à ce prix* (gr. *tant*), Pierre nomma peut-être la somme, ou bien, comme le pense Meyer, il montra simplement du doigt l'argent qu'Ananias avait déposé là. (v. 2.) Ce geste serait tragique. — Dans sa réponse Saphira ment résolument.

3. L'*accord* des deux époux rendait leur action plus coupable, et ils ont *tenté l'Esprit*, qui résidait dans les apôtres, en s'imaginant qu'ils ignoreraient leur péché ou le laisseraient impuni. C'est par ce même Esprit que Pierre sut que le châtiment dont était mort son mari allait atteindre Saphira. (v. 3, note.) — Pendant que Pierre prononçait ces paroles, les pas des jeunes gens se faisaient entendre au dehors ; de là cette expression si actuelle : *leurs pieds sont à la porte.*

4. Cette *crainte* était bien naturelle (v. 5) ; elle fut cause que, pour un temps du moins, aucun de ceux qui n'étaient pas sincèrement croyants n'osait se joindre à l'Eglise. (v. 13.) La plupart des interprètes considèrent le terrible jugement qui atteignit Ananias et sa femme comme un acte de discipline sévère exercé dans l'Eglise de Jérusalem. Mais cet acte n'est-il pas beaucoup plus dans l'esprit de l'Ancien Testament (Lév. 10 : 1-5 ; Jos. 7) que dans l'esprit du Nouveau? (Math. 18 : 15-17 ; Jacq. 5 : 19, 20.) Plus d'un lecteur n'est-il pas tenté de demander avec de Wette : « Est-ce que le christianisme a besoin de tels moyens? Deux vies d'hommes enlevées au sein même de leur péché, sans aucun délai pour la repentance ! » Le pieux et savant Bengel lui-même se demande si ce jugement n'est pas en opposition directe avec Luc 9 : 52-56. A quoi il répond : 1° Jacques et Jean demandaient que le feu du ciel tombât sur les Samaritains, en obéissant à leur propre inspiration et dans un sentiment d'irritation charnelle, tandis que c'est l'Esprit de Dieu qui anime Pierre ; 2° les Samaritains ignoraient qui était Jésus, tandis qu'Ananias et Saphira connaissaient sa gloire et avaient eu en lui tous les moyens du salut ; 3° les deux époux avaient donc péché grièvement, librement, d'un commun accord, et ainsi comblé d'un coup la mesure de leur crime ; 4° au commencement de l'économie nouvelle, ce châtiment fut un exemple salutaire pour plusieurs, qui répandit la crainte de Dieu ; 5° la gravité de la peine qui les atteignit dans leur corps a pu avoir pour effet d'épargner leur âme. Ces explications sont fort respectables ; ce sont les seules qu'on puisse donner si l'on veut expliquer. En tout cas il faut rejeter l'opinion de quelques Pères, de nouveau soutenue par Meyer, que ce fut l'apôtre Pierre lui-même qui non seulement annonça ce jugement, mais qui l'exécuta, le sachant et le voulant, sans doute par la puissance de Dieu. Le fait compris comme une œuvre de l'homme sanctionnerait en quelque sorte à l'avance tant d'actes odieux des prétendus successeurs de Pierre. Non, il faut voir dans ce jugement une intervention immédiate de Dieu ; une action miraculeuse de sa justice, que nul, dès lors, ne peut ni expliquer, ni imiter, ni critiquer, mais que tous doivent contempler avec crainte et tremblement.

V. 12-42. Activité croissante des apôtres ; leur emprisonnement et leur comparution devant le sanhédrin. — 1° *Les guérisons opérées par les apôtres.* Elles sont nombreuses. Le portique de Salomon est le lieu de réunion des disciples. Ils tiennent à distance les indifférents, mais jouissent de la faveur populaire. L'Eglise s'accroît ; son bon renom attire des malades en foule qui sont déposés sur le passage de Pierre pour que son ombre au moins les couvre. On vient même des villes voisines de Jérusalem ; tous sont guéris. (12-16.) — 2° *Emprisonnement et délivrance miraculeuse des apôtres.* Leurs succès excitent l'envie du souverain sacrificateur et des sadducéens de son entourage. Ils font arrêter les apôtres. Pendant la nuit un ange les fait sortir et leur donne l'ordre d'aller prêcher au peuple dans le temple. Ils y vont dès le point du jour. (17-21.) — 3° *Seconde arrestation.* Le sanhédrin s'assemble en séance plénière. Les agents, envoyés pour chercher les apôtres dans la prison, la trouvent vide, et viennent faire leur rapport, qui cause une vive inquiétude aux sacrificateurs. Quelqu'un apporte la nouvelle que les prisonniers enseignent dans le temple. Le commandant du temple les amène au sanhédrin, mais sans violence, par crainte du peuple. (22-26.) — 4° *Comparution devant le sanhédrin.* — *a*) *Interrogatoire par le souverain sacrificateur.* Il rappelle aux apôtres la défense qui leur a été faite d'enseigner au nom de Jésus et les accuse d'exciter le peuple à venger sur les autorités la mort de cet homme. (27, 28.) — *b*) *Réponse de Pierre.* Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Ce Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que les chefs avaient crucifié. Il l'a élevé à sa droite comme Sauveur, pour procurer à Israël, avec la repentance, le pardon des péchés. Les apôtres en sont témoins, et leur témoignage est confirmé par le Saint-Esprit que Dieu donne à ceux qui lui obéissent. (29-32.) — *c*) *Le conseil de Gamaliel.* Les paroles des apôtres exaspèrent le sanhédrin, qui délibère de leur mort. Mais un pharisien, docteur renommé, Gamaliel, demande qu'on les fasse sortir. Puis il engage le sanhédrin à agir sans précipitation : rappelant les mouvements suscités par Theudas et par Judas le Galiléen, qui s'arrêtèrent d'eux-mêmes après peu de temps, il conseille de laisser faire les apôtres ; car si leur entreprise est d'inspiration humaine, elle tombera ; si elle procède de Dieu, les autorités seront impuissantes à l'arrêter. Elles ont à redouter de se trouver faisant la guerre à Dieu. Le sanhédrin se range à son avis. (33-39.) — *d*) *Issue du procès.* Les apôtres, rappelés, sont battus de verges. Défense leur est faite de parler au nom de Jésus ; puis ils sont relâchés. Ils se retirent heureux d'avoir eu à souffrir pour le nom de Jésus. Ils ne cessent, dans le temple et dans les maisons, d'annoncer qu'il est le Christ. (40-42.)

Or il se faisait par les mains des apôtres beaucoup de miracles et 12
de prodiges parmi le peuple [1]. Et ils étaient tous d'un commun ac-
cord sous le portique de Salomon [2]. — Et aucun des autres n'osait 13
se joindre à eux ; mais le peuple leur donnait de grandes louanges [3].

1. Ces *miracles* (gr. *signes*) et ces *prodiges* étaient les guérisons nombreuses que Luc va énumérer. (v. 15, 16.) Les dons miraculeux, qui contribuaient si puissamment à l'extension de l'Eglise, avaient été solennellement demandés par elle. (4 : 30.) — Une troisième fois (2 : 43-47 ; 4 : 32-37), Luc interrompt ses récits pour retracer l'état florissant de l'Eglise, ses dons miraculeux et son union (v. 12), la faveur dont elle jouissait auprès du peuple (v. 13), son accroissement (v. 14), les guérisons qui s'y opéraient. (v. 15, 16.)

2. Voir, sur ce *portique*, 3 : 11 ; Jean 10 : 23, note. Ce fut là, paraît-il, le lieu de réunion des chrétiens, aussi longtemps du moins qu'ils possédèrent la faveur publique. (v. 13.)

3. *Les autres*, c'étaient les habitants de Jérusalem qui n'étaient pas croyants. Ils *n'osaient pas se joindre* aux chré-

14 — Mais il s'ajoutait toujours plus de ceux qui croyaient au Seigneur [1],
15 des multitudes tant d'hommes que de femmes ; — en sorte qu'on
apportait les malades dans les rues et qu'on les plaçait sur de petits
lits et sur des couchettes, afin que, Pierre venant à passer, son ombre
16 du moins couvrît quelqu'un d'entre eux [2]. — Et la multitude accou-
rait même des villes voisines de Jérusalem, apportant des malades
et des gens tourmentés par des esprits impurs ; et tous étaient
guéris [3].
17 Mais le souverain sacrificateur s'étant levé, ainsi que tous ceux qui
étaient avec lui, lesquels étaient le parti des sadducéens, ils furent
18 remplis d'envie, — et mirent les mains sur les apôtres et les jetèrent

tiens, à cause de la crainte qu'inspiraient leur vie et leur discipline, surtout depuis la mort d'Ananias et de Saphira. Mais *le peuple* les *louait* grandement (gr. *les magnifiait*). *Le peuple,* cette expression n'est pas équivalente à la précédente : *les autres,* car on ne comprendrait pas comment les mêmes personnes étaient à la fois tenues éloignées des chrétiens par la crainte et disposées à leur donner de grandes louanges. *Les autres* est un terme général, appliqué à toute la catégorie de ceux qui n'avaient pas cru ; *le peuple* désigne spécialement les classes moyennes et inférieures qui étaient encore favorables aux disciples, tandis que les autorités les persécutaient. (4 : 1, 17, 21 ; 5 : 26.) On peut aussi, avec M. Blass, presser le sens du verbe *se joindre,* littéralement *se coller à* (c'est le même mot en grec et en français) : les autres n'osaient s'attacher à eux de manière à les importuner, les déranger (Luc 15 : 15) ; ces *autres* seraient alors les gens qui se trouvaient dans le temple en même temps que les disciples, et *le peuple* les Israélites ou les Jérusalémites en général. Ces explications suffisent pour écarter la contradiction qu'on a trouvée dans notre passage et rendent inutile l'interprétation, d'ailleurs peu naturelle, présentée par MM. J. Weiss et Hilgenfeld, d'après laquelle les mots du v. 12 : « ils étaient tous d'un commun accord sous le portique de Salomon » devraient s'entendre des seuls apôtres, et les « autres » (v. 13) seraient les simples membres de l'Eglise, qui auraient été remplis d'un saint respect à la vue des miracles opérés par leurs conducteurs. L'union intime qui régnait entre tous les croyants (2 : 42-47 ; 4 : 32), la déférence avec laquelle les apôtres consultent les membres de l'Eglise (6 : 2-6 ; 11 : 2 et suiv.) ne permettent guère d'admettre qu'il y ait eu à aucun moment une telle distance entre eux et les autres chrétiens. — La vie qui se rend témoignage à elle-même devant tous est dans tous les temps le secret de l'augmentation de l'Eglise. (v. 14.)

1. Gr. *Des croyants au Seigneur s'ajoutaient toujours plus.* On peut considérer le verbe : *s'ajoutaient* comme n'ayant point de régime (2 : 41), et le complément : *au Seigneur* comme dépendant de *croyants* (16 : 15, 34 ; 18 : 8), ou rattacher le complément au verbe : *s'ajoutaient au Seigneur.* (11 : 24.)

2. Comp. sur ces derniers mots 19 : 12 ; Math. 9 : 21 ; Marc 5 : 30, note. Ces guérisons miraculeuses n'étaient pas opérées par le moyen employé, mais par la puissance de Dieu répondant à la foi des malades. Si les pratiques indiquées n'étaient pas exemptes de superstition, les apôtres ne firent rien pour les encourager. — Le mot *en sorte que,* par lequel Luc passe au récit de tous ces miracles, aurait, semble-t-il, sa place plus naturelle à la suite du v. 12 ou du v. 13. Aussi plus d'un exégète a-t-il proposé de mettre entre parenthèses les v. 13 et 14 ou seulement le v. 14. (Holtzmann, Wendt.) Mais, bien que cet ordre fût peut-être plus logique, il n'en est pas moins vrai que le fait raconté au v. 14, la grande extension de l'Eglise, était un motif, pour ceux qui avaient des malades, de les apporter aux apôtres, dont la renommée et l'influence grandissaient avec l'accroissement de l'Eglise. *D* porte à la fin du v. 15 : *car ils étaient délivrés de toute maladie que chacun d'eux avait.*

3. Voir, sur ces malades *tourmentés par des esprits impurs* ou démoniaques, Math. 8 : 28, note. — Le texte reçu, avec

dans la prison publique [1]. — Mais un ange du Seigneur ouvrit pen- 19
dant la nuit les portes de la prison, et, les ayant conduits dehors, il
dit [2] : — Allez, et, vous présentant dans le temple, annoncez au 20
peuple toutes les paroles de cette vie [3]. — Ayant entendu cela, ils 21
entrèrent dès le point du jour dans le temple, et ils y enseignaient [4].
Mais le souverain sacrificateur étant venu, et ceux qui étaient avec
lui, ils convoquèrent le sanhédrin et tous les anciens des fils d'Israël ;
et ils envoyèrent à la prison pour faire amener les apôtres [5]. — Mais 22

D, porte : on venait *à Jérusalem*. La leçon *de Jérusalem* (*Sin.*, *B*, *A*, vers.) est admise par tous les critiques.

1. Les grands succès de l'Eglise, que Luc vient de décrire, excitent *l'envie* des adversaires et leur haine persécutrice. C'est ce que marque le *mais* qui ouvre notre récit. Ce terme : le souverain sacrificateur *s'étant levé*, ne doit pas s'entendre à la lettre ; il peint l'entrée en action de ce personnage ; il caractérise, comme 6 : 9 ; 23 : 9, une attitude hostile. *Ceux qui étaient avec lui* sont ses familiers et ses partisans au sein du sanhédrin : ils formaient *le parti des sadducéens*. Ceux-ci, avec leurs vues matérialistes et leur tendance conservatrice, haïssaient, plus encore que les pharisiens, des novateurs qui rendaient témoignage à la résurrection de Jésus. (4 : 1, note.)

2. Ce miracle a, comme tous les autres, soulevé les objections de la critique négative. Sans parler des efforts qu'elle a faits pour l'expliquer par des causes naturelles (un tremblement de terre ou l'action courageuse de quelque disciple), elle a voulu y voir la même tradition que celle rapportée au ch. 12, malgré la différence des deux récits. Elle a prétendu encore que ce miracle aurait été inutile, puisque les apôtres furent arrêtés de nouveau. Mais l'héroïque courage déployé par ceux-ci dans le temple (v. 21) et devant le conseil (v. 29) n'était-il pas un fruit de cette délivrance ? Et la modération relative que les juges vont montrer ne révèle-t-elle pas une secrète intimidation causée par ces faits, inexplicables à leurs yeux ? Cette même critique a trouvé étrange encore qu'il ne soit pas fait mention d'une telle délivrance dans l'audience du sanhédrin où vont comparaître les apôtres. Quelle probabilité que les membres de ce Conseil auraient soulevé la question d'une intervention divine qui les aurait confondus ? ou que les apôtres en auraient appelé à ce miracle pour obtenir d'être libérés ? Même des théologiens de la valeur d'un Néander et d'un Meyer trouvent dans ce récit, avec un fond vrai, des embellissements dus à la légende. Affaire d'appréciation subjective. Il faudrait de meilleures raisons pour prétendre que notre historien n'a pas su mettre en pratique ses propres principes hautement professés. (Luc 1 : 1-4.)

3. Gr. *Vous tenant debout*, résolument, *annoncez dans le temple*. — *Les paroles de cette vie* sont les paroles de la vie éternelle, qui la renferment et la communiquent aux âmes. (Jean 6 : 63, 68.) Le mot *cette* désigne la vie bien connue que le Saint-Esprit avait créée dans l'Eglise.

4. *Dans le temple* doit s'entendre de quelque dépendance de cet édifice, comme le portique de Salomon. (v. 12 ; 3 : 11.)

5. On prépare ainsi une assemblée solennelle du sanhédrin, composée de soixante et onze membres, sous la présidence du souverain sacrificateur, afin de juger les apôtres. Luc nomme, comme en faisant partie, outre le *souverain sacrificateur* : 1° *ceux qui étaient* habituellement *avec lui*, c'est-à-dire les membres du Conseil dont il s'entourait (v. 17) ; 2° le corps des *anciens des fils d'Israël* (gr. *gerousia*, *la vieillesse*). Ce mot ne se trouvant qu'ici dans le Nouveau Testament, les interprètes l'expliquent de deux manières différentes : les uns n'y voyant qu'un synonyme du sanhédrin, généralement composé d'hommes âgés ; le *et* aurait alors, comme souvent, le sens de « c'est-à-dire. » L'usage des apocryphes qui appliquent fréquemment ce terme au sanhédrin et le fait que les synoptiques mentionnent toujours les *anciens* dans l'énumération des membres du sanhédrin (Math. 26 : 57) confirment cette interprétation, qui s'accorde d'ailleurs avec ce que nous savons de l'état de choses existant alors. Ceux qui la repoussent prêtent à Luc la pensée que, dans cette occasion, on adjoignit au sanhédrin les représentants des conseils des villes ou les présidents des synagogues, qui se trouvaient

les huissiers y étant arrivés, ne les trouvèrent point dans la prison ;
23 ainsi ils s'en retournèrent, et firent leur rapport, — en disant : Nous
avons trouvé la prison fermée en toute sûreté et les gardes debout
devant les portes ; mais, ayant ouvert, nous n'avons trouvé personne
24 dedans. — Le commandant du temple et les principaux sacrifica-
teurs ayant entendu ces paroles furent très perplexes à leur sujet, se
25 demandant ce que cela deviendrait [1]. — Mais quelqu'un survenant
leur fit ce rapport : Voici, les hommes que vous aviez mis dans la
26 prison sont dans le temple, debout et enseignant le peuple. — Alors
le commandant du temple, s'en étant allé avec les huissiers, les
amena, sans violence ; car ils craignaient le peuple, ils avaient peur
27 d'être lapidés [2]. — Et les ayant amenés, ils les introduisirent dans
le sanhédrin. Et le souverain sacrificateur les interrogea, disant :
28 — Nous vous avons expressément défendu d'enseigner en ce
nom-là. Et voici que vous avez rempli Jérusalem de votre ensei-
gnement, et que vous voulez faire venir sur nous le sang de cet
29 homme [3] ! — Mais Pierre et les apôtres répondant dirent : Il faut
30 obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes [4]. — Le Dieu de nos pères a res-

alors à Jérusalem. Ils estiment que le texte, faisant une distinction entre le sanhédrin et le corps des anciens, est favorable à cette explication.

1. Le *commandant du temple* (4 : 1) étant plus ou moins responsable des prisonniers, on comprend son embarras. Quant aux *sacrificateurs*, sans croire à une délivrance miraculeuse des apôtres, ils durent voir au moins, dans ce qu'on leur rapportait, quelque chose d'extraordinaire qui les inquiétait.

2. Sur le rapport étrange qu'il vient d'entendre (v. 25), le sanhédrin, jaloux de son autorité, envoie le *commandant du temple* avec les *huissiers* pour arrêter et amener les apôtres. Mais ils s'acquittent de ce devoir avec certains égards, *sans violence;* car l'auditoire populaire, qui s'était formé autour des prédicateurs de l'Evangile, aurait pu susciter une émeute dans laquelle le chef et ses huissiers auraient couru le danger d'être *lapidés*. Gr. *ils craignaient le peuple, qu'ils ne fussent lapidés*, c'est-à-dire que le peuple ne les lapidât.

3. Ils craignent que le peuple de Jérusalem, convaincu par les apôtres de la dignité messianique de Jésus de Nazareth, ne demande compte à ses chefs de la mort de celui-ci, qu'ils avaient ordonnée. Le sang de *cet homme,* expression de mépris, dans laquelle pourtant il y avait quelque chose de tragique. Si ce sang *vient sur eux,* comme le peuple l'avait demandé pour lui-même dans son aveuglement (Math. 27 : 25), ce sera la justice divine vengeant sur eux le meurtre du Saint et du Juste. — *Sin.*, *B*, *A*, *vulg.* ne donnent pas aux paroles du souverain sacrificateur la forme interrogative, mais celle d'une affirmation : *Nous vous avons défendu*, etc. Après les mots : le souverain sacrificateur *les interrogea,* il était naturel que la pensée fût énoncée en une interrogation. C'est ce qui a amené les copistes à corriger le texte. Mais le verbe : *il les interrogea* peut s'entendre de l'interrogatoire auquel le souverain sacrificateur procède en adressant la parole aux apôtres. Et malgré cette défense, ajoute le président du sanhédrin, *vous avez rempli Jérusalem de votre enseignement !* Ces paroles, même si elles présentent quelque exagération, montrent les grands progrès de l'Eglise. (Comp. 4 : 4.)

4. Le mot *répondant* est au singulier en grec, pour marquer que Pierre prend la parole au nom de tous. Quant au grand principe qu'il répète ici, voir 4 : 19, note. Seulement l'apôtre est encore plus positif que la première fois. Là il disait : *Jugez si...* ; ici, *il faut.* Et il va prouver abondamment cette obligation. (v. 30-32.)

suscité Jésus, que vous, vous avez fait mourir en le pendant au bois[1].
— C'est lui que Dieu a élevé par sa droite comme Chef et Sauveur, 31
afin de donner la repentance à Israël, et la rémission des péchés[2].
— Et nous, nous sommes témoins de ces choses, aussi bien que le 32
Saint-Esprit que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent[3].

Eux, entendant cela, frémissaient de fureur, et ils délibéraient de 33
les faire mourir[4]. — Mais un pharisien, nommé Gamaliel, docteur 34
de la loi honoré de tout le peuple, s'étant levé dans le sanhédrin, or-
donna qu'on fît sortir un instant ces hommes[5]. — Et il leur dit : 35

1. Le terme : *le Dieu de nos pères* (comp. 3 : 13) avait un sens émouvant pour des auditeurs juifs et doit l'avoir aussi pour nous. — On peut traduire : a *ressuscité* ou a *suscité* Jésus, ce dernier verbe signifiant : l'a envoyé pour remplir son ministère. Calvin, Bengel, de Wette, Lechler se décident pour ce dernier sens. Avec Meyer, Ebrard, Holtzmann, Wendt, nous préférons le premier. Il est évident, en effet, que Pierre met en contraste le mot *ressuscité* avec ceux-ci : *que vous avez fait mourir;* et, de plus, cette interprétation convient seule à l'idée de l'élévation de Jésus, dont va parler l'apôtre. (v. 31.) — Au lieu de : *vous avez fait mourir*, il y a littéralement : vous l'avez *tué de vos propres mains*, expression exagérée à dessein, pour faire sentir aux chefs du peuple toute leur responsabilité dans le meurtre de Jésus. — Les Juifs se servaient du terme : *pendre au bois* pour dire *crucifier ;* il impliquait l'idée d'une malédiction. (Deut. 21 : 22, 23 ; Gal. 3 : 13 ; comp. 1 Pierre 2 : 24.)

2. Elevé *par sa droite*, ou, selon d'autres *à sa droite*, (comp. 2 : 33, note), comme *Prince*, Chef, souverain Dominateur (3 : 15 ; comp. Hébr. 12 : 2) et *Sauveur*, terme qu'il faut entendre dans son sens absolu, exclusif, renfermé déjà dans le nom de Jésus. — Le but de la miséricorde divine, en élevant Jésus dans la gloire, est de *donner* (il faut remarquer ce terme) *la repentance à Israël* (voir sur ce mot Math. 3 : 2, 1e note), et la *rémission* ou le *pardon des péchés*, qui leur assure le salut et la vie éternelle. (Comp. 2 : 38 ; Luc 24 : 47.) Repentance et pardon, deux actes toujours inséparables dans l'œuvre du salut et qui résultent de la glorification de Jésus-Christ ; car c'est le Christ glorifié qui provoque la repentance dans le cœur des croyants, par le Saint-Esprit et par la prédication de l'Evangile ; c'est lui qui leur procure ainsi le pardon et crée en eux la vie véritable. (Jean 7 : 39 ; 16 : 7, 8.)

3. *Nous*, que vous persécutez, nous sommes les *témoins de ces choses*, c'est-à-dire des vérités que Pierre vient de proclamer au milieu du sanhédrin. (v. 30, 31.) Bien plus, *le Saint-Esprit* en est témoin avec nous (Jean 15 : 26, 27), car c'est par lui que nous parlons et c'est lui que Dieu a donné à ces nombreux croyants qui déjà lui *obéissent*. Pour conserver ce don de l'Esprit, il faut que nous-mêmes nous obéissions à Dieu qui ordonne, plutôt qu'aux hommes qui défendent. Quelle réponse aux reproches du sanhédrin ! (v. 28.) — Le texte reçu porte : nous sommes *ses* témoins de ces choses. *B* porte : *et nous en lui témoins de ces choses ; en lui* peut signifier : en Israël (Wendt) ou en Christ. Tischendorf, Nestle et d'autres adoptent la leçon de *Sin.*, *A*, *D*, que nous avons maintenue dans la traduction. Elle est plus facile, mais cela même peut faire suspecter son authenticité.

4. Gr. : *ils étaient sciés par le milieu*, expression qui désigne un violent *frémissement* de colère. C'est avec ces sentiments passionnés que, déjà décidés à *faire périr* les disciples, ils *délibéraient*, suivant le texte reçu, conservé par Tischendorf, et qui se fonde sur *Sin.*, *D*, vulg. syr. La plupart des critiques récents préfèrent la leçon de *B*, *A*, vers. égyp. : ils *voulaient* les faire périr. Ce fut le conseil de Gamaliel qui les en détourna.

5. *Gamaliel* (*Gamli El*, Dieu est *ma récompense* ou *mon bien*, Nomb. 1 : 10), célèbre docteur juif. D'après une tradition contestée, il était petit-fils d'un autre rabbin illustre, Hillel. Il était *honoré de tout le peuple*, non seulement alors, mais l'est toujours resté. Il fut le maître vénéré de Saul de Tarse (22 : 3), qui ne sut pas toujours imiter sa tolérance. On a porté sur Gamaliel les jugements les

Hommes israélites, prenez garde à ce que vous allez faire à l'égard
36 de ces hommes. — Car avant ces jours-ci s'éleva Theudas, se di-
sant être quelqu'un, auquel se joignit un nombre d'environ quatre
cents hommes : il fut tué, et tous ceux qui lui obéissaient furent mis
37 en déroute et réduits à rien[1]. — Après celui-là s'éleva Judas le Gali-
léen, à l'époque du recensement, et il entraîna du peuple après lui ; lui

plus divers, depuis quelques-uns des anciens qui le croyaient secrètement gagné à la cause de l'Évangile, jusqu'à certains exégètes modernes qui n'ont vu en lui qu'un froid politique. Comme pharisien, il aurait affecté cette largeur d'esprit parce que les apôtres prêchaient la résurrection, doctrine abhorrée des sadducéens. L'opinion de Meyer nous paraît s'approcher beaucoup de la vérité : « C'était, dit-il, un homme sage, impartial, religieusement avisé, caractère assez fort pour faire entendre les conseils de l'expérience en présence du zèle aveugle de ses collègues. » (Voir, sur le conseil de Gamaliel, v. 39, 1e note.) — Ne voulant pas dire son opinion en présence des accusés, il demande qu'on les fasse sortir un moment. Il n'y a rien de méprisant dans les mots *ces hommes* (*Sin.*, *B*, *A*) dont il se sert ; le texte reçu, avec *D*, *majusc.*, porte : *les apôtres*, ce qu'on concevrait au point de vue de Luc, mais non de Gamaliel.

1. Gamaliel, après avoir fait entendre son prudent *prenez garde*, consulte d'abord les leçons de l'expérience ou l'histoire. Il cite le fait de deux faux prophètes qui, procédant par la révolte, périrent avec leurs entreprises ; de là il tirera sa conclusion aux v. 38 et 39. *Avant ces jours-ci*, c'est-à-dire précédemment déjà, *s'éleva Theudas* : cette première mention soulève quelques difficultés historiques. Josèphe parle (*Ant.* XX, 5, 1) d'un magicien ou faux prophète de ce nom, qui entraîna beaucoup de monde à sa suite jusqu'au Jourdain, prétendant que, à sa parole, le fleuve suspendrait son cours. Un détachement de cavalerie romaine, envoyé contre cette foule, la dispersa ; son chef fut décapité. Le récit de Josèphe concorde ainsi en tous points avec l'exemple cité par Gamaliel. Mais, d'après l'historien juif, ce Theudas parut vers l'an 45, sous l'empereur Claude, alors que Cuspius Fadus était procurateur de la Judée, c'est-à-dire dix ans environ après l'époque où furent prononcées les paroles de Gamaliel. Si donc il fallait admettre que le Theudas de Josèphe est celui dont parle Gamaliel, il y aurait là un anachronisme commis par l'auteur du livre des *Actes*. Luc aurait été informé par la tradition que Gamaliel, dans son discours avait cité des exemples de soulèvements qui étaient tombés d'eux-mêmes. En refaisant librement ce discours, suivant un procédé familier aux historiens anciens, il aurait, par erreur, mis dans la bouche de Gamaliel cette allusion à un événement postérieur. Mais, bien que nous n'eussions aucune peine à reconnaître une erreur de chronologie sous la plume d'un écrivain sacré (erreur que Calvin admet ici simplement), nous rappellerons que plusieurs exégètes ont produit des raisons, qui nous paraissent suffisantes, de ne pas identifier les deux Theudas en question. Il faudrait admettre, en effet, que Luc se fût trompé d'un demi-siècle, puisqu'il place la révolte de Theudas avant celle de Judas le Galiléen ; cela n'est guère admissible chez un historien aussi bien informé généralement et aussi rapproché des événements. (Comp. la note suivante.) Or Josèphe mentionne plusieurs faux prophètes dans les temps troublés qui suivirent la mort d'Hérode le Grand. Il pouvait y en avoir un parmi eux qui portait le nom de Theudas. D'autre part, Josèphe raconte (*Ant.* XVII, 6, 2-4) que dans les derniers temps d'Hérode deux docteurs de la loi, Judas et Matthias, s'appliquèrent à combattre toutes les innovations du roi qui étaient contraires aux prescriptions sacrées. Trompés par le bruit qui courut de la mort du roi, ils avaient entrepris, avec le concours de quarante jeunes gens, d'abattre un grand aigle d'or, placé sur la façade du temple, qu'ils considéraient comme un symbole de paganisme. Arrêtés et conduits devant Hérode, Matthias et ses complices furent brûlés vifs. Or, quelques savants veulent voir dans ce Matthias notre Theudas, (ou Theodas, Théodore), dont le nom signifie en grec don de Dieu de même que Matthias en hébreu. Pour l'une ou l'autre de ces raisons, un grand nombre d'exé-

aussi périt, et tous ceux qui lui obéissaient furent dispersés[1]. — Et 38
maintenant je vous dis : Cessez de poursuivre ces hommes et laissez-
les ; car si ce dessein ou cette œuvre est des hommes, elle sera dé-
truite ; — mais si elle vient de Dieu, vous ne pourrez les détruire. 39
Prenez garde que vous ne vous trouviez avoir aussi fait la guerre à
Dieu[2]. Et ils se rangèrent à son avis[3]. — Et ayant rappelé les 40

gètes n'admettent pas l'identité de notre Theudas avec celui de Josèphe. (Voir l'*Introduction*, p. 325.)

1. Les mots *après celui-là* nous semblent prouver jusqu'à l'évidence la non identité du Theudas de notre récit avec celui de Josèphe ; car comment supposer que Luc place *après* Theudas l'apparition de Judas le Galiléen qui eut lieu *à l'époque du recensement* ordonné par Auguste, et accompli par Quirinius, gouverneur de Syrie? Notre évangéliste connaissait fort bien la date de ce recensement, puisqu'il la rapporte lui-même avec la plus grande précision. (Luc 2 : 2.) Et maintenant, se contredisant lui-même, et commettant un second anachronisme, pire que le premier, l'historien des Actes placerait ce fait *après* la révolte du Theudas de Josèphe, qui eut lieu quarante-huit ans plus tard ! Il faut remarquer, au sujet de ce *Judas le Galiléen,* que Josèphe met aussi sa révolte en rapport avec le recensement de Quirinius. Il le dit originaire de Gamala dans la Gaulanitide, au nord-est du lac de Génézareth ; d'où le nom qu'il lui donne aussi de « Judas le Gaulanite. » (*Ant.* XVIII, 1, 1 ; XX, 5, 2.) Le faux prophète se souleva contre ce recensement, qui avait pour but la répartition des impôts, prétendant que le peuple juif ne devait payer le tribut qu'à Dieu seul. (Comp. Matth. 22 : 17.) *Il entraîna* (*gr.*) *un peuple après lui,* mais lui-même, après avoir occasionné de grands troubles, *périt* et ses adhérents *furent dispersés.* Cependant les fils de Judas reprirent la lutte et ce parti subsista sous le nom de zélotes jusqu'à la guerre des Romains contre les Juifs. (Josèphe, *Guerre,* II, 17, 8.)

2. Vous ne pourrez *les* (*Sin.*, *B*, *A*, *D*) détruire : pronom au masculin pluriel se rapportant à *ces hommes* (v. 38) ; le texte reçu porte : *la* détruire, l'œuvre. *D* présente des variantes notables : (v. 38) laissez-les, *ne souillant pas vos mains,* et (v. 39), vous ne pourrez les détruire, *ni vous ni les rois ni les tyrans ; abstenez-vous donc de ces hommes.* — Le célèbre conseil de Gamaliel a été vanté par les uns comme un oracle de la sagesse, et condamné par les autres avec injustice. Pour le comprendre, il faut se replacer dans la situation. Gamaliel, pharisien sincère et tolérant, avait devant lui le sanhédrin dont les membres, fanatisés et pleins de fureur, délibéraient de faire périr les disciples (v. 33) comme ils avaient crucifié le Maître. Gamaliel veut les sauver ; et son discours contient l'argumentation la plus propre à atteindre ce but. Après avoir rappelé les leçons de l'histoire, il invoque la providence divine qui ne permet pas que de faux prophètes puissent subsister longtemps en Israël, mais qui donnera plein succès, envers et contre tous, à une *œuvre* qui sera *de Dieu.* S'opposer à une telle œuvre serait commettre l'impiété de *faire la guerre à Dieu !* Cette confiance en Dieu, cette foi en sa vérité, cette crainte de s'opposer à sa volonté, étaient d'autant plus respectables et louables qu'elles étaient plus rares aux jours de Gamaliel. Il faut reconnaître aussi que, comme magistrat, il n'avait rien de mieux à dire et à faire. Calvin blâme son attitude, mais le jugement du Réformateur est inspiré par le faux principe que l'erreur doit être combattue par le glaive. — Quand, d'autre part, le chrétien, individuellement, est appelé à juger de l'erreur ou de la vérité d'une cause, l'attitude de Gamaliel ne peut lui servir de modèle. En effet, 1° Gamaliel applique à un cas particulier ce qui n'est vrai qu'en général. Si, en dernière fin, il est certain que la vérité triomphera de l'erreur et que le règne et la gloire appartiendront à Dieu et à son Christ, il n'en est pas toujours ainsi dans les phases diverses de la lutte. Le succès, dans ce monde, n'est point une preuve infaillible qu'une œuvre est *de Dieu*, ou l'insuccès, qu'elle est *des hommes.* 2° C'est une vue fausse et contraire à la conscience que de prendre, en présence d'un mouvement religieux, une position neutre, passive, et de dire : attendons la fin. Puisque Dieu a confié à ses serviteurs le dépôt sacré de la vérité, ils doivent examiner toute en-

La note 3 est à la page suivante.

apôtres, après les avoir fait battre de verges, ils leur défendirent de
41 parler au nom de Jésus ; et ils les laissèrent aller [1]. — Eux donc se
retiraient joyeux de devant le sanhédrin, parce qu'ils avaient été
42 jugés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus [2]. — Et
ils ne cessaient tous les jours, dans le temple et dans les maisons,
d'enseigner et d'annoncer le Christ, Jésus [3].

II. L'Eglise passe des Juifs aux paiens.

(Ch. 6-12.)

1. *Institution des sept. Martyre d'Etienne.* (Ch. 6 et 7.)

A. 1-7. Election de sept frères préposés au service des tables. — 1° *Murmures des Hellénistes.* Leurs veuves se trouvant négligées dans la distribution quotidienne, ils élèvent des plaintes contre les chrétiens originaires de Palestine. (1.) — 2° *Proposition des apôtres.* Ils convoquent une assemblée de toute l'Eglise, devant laquelle ils déclarent qu'ils ne peuvent négliger la parole de Dieu pour présider au service des tables. Ils proposent donc à l'Eglise d'élire sept frères considérés et remplis de l'Esprit pour les charger de cet office ; eux continueront alors à se vouer à la prière et au service de la parole. (2-4.) — 3° *Les sept sont élus.* La proposition est adoptée. L'Eglise élit sept frères dont les noms sont indiqués. Les apôtres les introduisent dans leur charge par la prière et l'imposition des mains. (5, 6.) — 4° *Progrès de l'Eglise.* La parole de Dieu se répand ; le nombre des disciples augmente ; beaucoup de prêtres embrassent la foi. (7.)

VI Or, en ces jours-là [4], le nombre des disciples augmentant, il y eut

treprise religieuse à la lumière de la parole divine, s'assurer si elle est *de Dieu* ou *des hommes*, puis la rejeter et la combattre vigoureusement ou l'embrasser et la défendre au péril de leur vie. C'est ce que faisaient les apôtres.

3. Gr. *ils furent persuadés*, ou *ils lui obéirent*, c'est-à-dire qu'ils se désistèrent de leur dessein de faire périr les apôtres. (v. 33.) Ainsi le discours de Gamaliel atteignit son but.

1. Ces juges iniques ne veulent pas se donner l'apparence d'avoir mis en jugement les apôtres sans cause ; ils les punissent pour avoir contrevenu à leur défense d'annoncer le nom de Jésus. Et ils ne pensent pas que leur infliger le supplice de la *flagellation*, c'était déjà faire la guerre à Dieu.

2. Gr. *dignes d'être déshonorés pour le nom* de Jésus. La *dignité* du *déshonneur*, voilà, dans les rapports sociaux, des notions et des sentiments tout nouveaux, inconnus au monde et qui rendent les disciples semblables au Maître. (Hébreux 12 : 2 ; Jean 15 : 18.) C'est lui-même qui les avait ainsi instruits. (Math. 5 : 10-12.) — *Pour le nom*, ce mot est sans complément qui le détermine dans *Sin.*, *B*, *A*, *C*, *D*, vers. Luc sait qu'il sera compris, en mentionnant simplement ce *nom*, « le nom par excellence dont la confession et la proclamation était, pour les apôtres, le devoir le plus sacré, la joie suprême. » *Meyer.*

3. Gr. *d'enseigner et d'annoncer la bonne nouvelle : le Christ Jésus.* C'est-à-dire que le grand sujet de leur enseignement était de prouver que Jésus était le Christ, le Messie et le Sauveur du monde. Les apôtres *ne cessaient* de remplir *tous les jours* cette sainte mission malgré la flagellation qui avait déchiré leurs corps. (v. 40.)

4. *En ces jours-là*, expression indéterminée, qui peut supposer un intervalle assez grand depuis les faits rapportés au chapitre précédent. Ce furent les jours

des plaintes des Hellénistes contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées dans la distribution qui se faisait chaque
jour[1]. — Mais les douze, ayant convoqué la multitude des disciples, 2
dirent : Il n'est pas convenable que nous laissions la parole de Dieu,
pour servir aux tables[2]. — Choisissez donc, frères, sept hommes 3

des premières persécutions, des grandes délivrances et des grands progrès de l'Eglise. Alors se manifesta pourtant en son sein un défaut d'organisation auquel il fallut remédier en créant une charge nouvelle qui fut confiée à sept frères. L'institution qui nous est racontée dans ce chapitre a été considérée par Irénée et Cyprien déjà comme étant celle du diaconat, que nous trouvons plus tard dans toutes les Eglises. (Philip. 1 : 1.) Il faut cependant remarquer que les « sept » dont Luc nous raconte l'élection ne sont appelés « diacres » ni dans ce récit ni dans la suite du livre. (21 : 8.) Ils ont charge, il est vrai, de veiller au *service* (gr. à *la diaconie*) *des tables* (v. 2) ; mais les apôtres se réservent le *service* (gr. *la diaconie*) de la parole. On ne peut donc inférer de l'emploi pour lequel ils furent nommés, qu'ils portèrent le titre de diacres. Leur activité d'ailleurs ne demeura pas limitée aux besoins d'ordre matériel auxquels ils avaient été préposés. Etienne et Philippe, les seuls dont l'histoire nous soit racontée, nous apparaissent comme de hardis évangélistes qui travaillèrent avec succès à la propagation du christianisme. (6 : 8 et suiv., 8 : 5 et suiv.) Ce que nous savons de cette période obscure des origines nous fait envisager l'élection des « sept » comme une institution propre à l'Eglise de Jérusalem, et destinée à parer à des inconvénients qui s'étaient manifestés dans son sein. Plus tard, d'autres Eglises, pressées par les mêmes besoins, reconnaissant la vérité du principe posé par les Douze (v. 2), et sentant la nécessité de décharger les ministres de la Parole du soin des intérêts matériels, nommèrent des frères auxquels ceux-ci furent confiés et qui reçurent le nom de diacres. Ainsi le diaconat prit spontanément naissance en divers lieux et devint bientôt une institution régulière de l'Eglise universelle.

1. Deux classes d'Israélites convertis à l'Evangile composaient l'Eglise de Jérusalem : 1° ceux que Luc appelle ici les *Hébreux*, c'est-à-dire des Juifs nés et élevés en Palestine et parlant la langue hébraïque ou araméenne ; 2° les *Hellénistes*, également juifs, mais nés en diverses contrées étrangères, ou y ayant résidé (2 : 9-11), et qui avaient adopté la langue grecque ou hellénique. Ils avaient aussi gagné, à leur contact avec la civilisation grecque, des mœurs et des vues plus larges, qui ne les avaient pas détournés de leurs croyances israélites, mais les prédisposaient à accueillir le christianisme. Le v. 9 nous montrera combien ces *Hellénistes* étaient nombreux dans l'Eglise de Jérusalem. Ce fut du milieu d'eux que s'élevèrent des plaintes sur ce que leurs veuves *étaient négligées* dans la *distribution* (gr. le *service, la diaconie*) journalière des secours aux pauvres. Quelques exégètes ont voulu voir dans cette négligence un manque d'égards et de charité de la part des *Hébreux*, et c'est ce que dit expressément le texte occidental (Blass) qui porte : négligées *par les diacres des Hébreux*, ou d'après *D : dans la diaconie des Hébreux*. Mais l'auteur va raconter l'institution des diacres ; ceux-ci n'existaient donc pas encore. — Il est possible que la partialité qui est naturelle au cœur de l'homme et du Juif, et que l'Esprit de Dieu doit incessamment combattre (Gal. 3 : 28 ; Col. 3 : 11 ; 1 Cor. 12 : 13), fut une des causes de cette inégalité dans les répartitions ; mais nous pensons que ce fait se produisit surtout parce que, à mesure que l'Eglise devenait plus nombreuse, les veuves hellénistes, comme étrangères, étaient moins connues et moins en vue que celles qui étaient fixées à Jérusalem. Et c'est ce que Luc paraît indiquer par cette remarque : *le nombre des disciples augmentant*.

2. Gr. *Il ne plaît pas*. Plusieurs sous-entendent : il ne *nous* plaît pas. On se souvient que dès l'origine de la libre communauté des biens dans l'Eglise, les dons étaient déposés « aux pieds des apôtres, » c'est-à-dire mis à leur disposition pour être distribués selon les besoins. (4 : 35, 37 ; 5 : 1.) Les apôtres avaient bien pu se faire aider dans cette distribution par des membres de l'Eglise, mais sans ordre régulier. De là les négligences involontaires commises au détriment des veuves hellénistes. Il fallait donc un remède, que *les Douze* vont proposer ; car, pour eux, ils ne devaient pas *laisser la parole de Dieu*, c'est-à-dire la prédica-

d'entre vous, jouissant d'un bon témoignage, remplis d'Esprit et de
4 sagesse, que nous préposerons à cet emploi[1]. — Et pour nous, nous
continuerons à nous appliquer à la prière et au service de la parole[2].
5 — Et la proposition plut à toute la multitude; et ils élurent Etienne,
homme plein de foi et d'Esprit-Saint, Philippe et Prochore et Nicanor
6 et Timon et Parménas et Nicolas, prosélyte d'Antioche[3]; — et ils
les présentèrent aux apôtres, qui, après avoir prié, leur imposèrent

tion de l'Evangile, que le Maître leur avait imposée, *pour servir aux tables*. Il n'est pas nécessaire de prendre ce mot à la lettre; il peut signifier que les distributions avaient lieu en aliments et non en argent. Mais comme souvent les chrétiens, divisés en divers groupes, prenaient leurs repas en commun (2 : 46; comp. 1 Cor. 11 : 20-22, 33, 34), il s'agissait bien, dans ces cas, de servir aux tables. Le verbe *servir* s'applique spécialement à la distribution des aliments et au service de table (Luc 17 : 8; 22 : 27; comp. Math. 4 : 11); c'est ce qui empêche de donner au mot *table*, le sens de table des changeurs, banque (Math. 21 : 12; Luc 19 : 23) et de voir dans la fonction dont il s'agit ici l'administration des finances de l'Eglise, et spécialement des aumônes.

1. *B* présente une variante, qui paraît une correction : *Mais choisissons*. — *Que nous préposerons à cet emploi* (gr. *lesquels nous établirons sur ce besoin*). La manière dont ce premier acte public de l'Eglise s'accomplit est très importante : les apôtres proposent l'élection de *sept* frères; ils indiquent les qualités qu'ils doivent posséder, puis (gr.) ils *établissent* les élus par l'imposition des mains. (v. 6.) Mais c'est l'Eglise entière (la multitude des disciples, v. 2, 5) qui les *choisit*. Ce double principe de l'autorité apostolique et de l'organisation démocratique de l'Eglise se retrouvera dans tout notre livre des Actes. L'Eglise se gouverne elle-même, sous la direction des serviteurs de la parole. Dans des intérêts aussi sacrés que ceux de l'âme, on ne peut refuser à aucun membre du corps de Christ sa participation au gouvernement. Mais ce principe suppose une Eglise vraiment chrétienne; hors de là, on arrive à cette monstruosité, si fréquente de nos jours, que ce sont les adversaires de l'Evangile qui font les élections et gouvernent l'Eglise dont ils ne se soucient que pour en ruiner les principes. — Bien qu'il ne s'agisse pour la charge à créer ici que du soin des pauvres, ceux qui en seront revêtus ne doivent pas moins avoir d'abord *un bon témoignage* de toute l'Eglise, puis être des hommes *remplis de l'Esprit* de Dieu *et de sagesse*. (Comp. 1 Tim. 3 : 8-13.) C'est que la charité n'est chrétienne que si elle est exercée avec foi et amour, et que le soin des pauvres ne doit pas avoir pour objet leur corps seulement, mais aussi leur âme. On a indiqué diverses raisons qui ont amené les apôtres à fixer le nombre des diacres à *sept* : c'était un nombre sacré, revêtu d'un caractère religieux (Gen. 21 : 28; Ex. 37 : 23); chez les Juifs le conseil placé à la tête de chaque localité se composait de sept hommes (Josèphe, *Ant.* IV, 8, 14); on a supposé que les chrétiens de Jérusalem, pour prendre leurs repas en commun, étaient divisés en sept groupes (Zöckler).

2. *La prière* et *le service de la parole*, ce sont là les deux grandes œuvres du ministère apostolique. Ce mot *service* de la parole correspond au *service* des tables. (v. 1, 2.) Le terme grec est *diaconie*. Le titre de *diacre* est resté dans l'Eglise pour désigner une charge permanente. (Philip. 1 : 1; 1 Tim. 3 : 8, etc.) Ainsi, soit les apôtres qui prêchent la parole, soit les diacres qui prennent soin des indigents, tous remplissent un *service;* ils *servent* et ne doivent point avoir d'ambition plus haute.

3. *Etienne* est nommé en tête de cette liste, à cause de la beauté de son caractère chrétien (*plein de foi et d'Esprit saint*), qui fut reconnu par toute l'Eglise, et surtout à cause de la place éminente qu'il va tenir dans les récits qui suivent. *Philippe* reparaîtra dans ce livre des Actes, remplissant le ministère d'évangéliste. (8 : 5 et suiv.; 21 : 8.) A *Prochore* sont attribués les Actes apocryphes de Jean. *Nicolas* est désigné par Irénée comme le fondateur de la secte des Nicolaïtes. (Apoc. 2 : 6, 15.) Ces renseignements sont peu sûrs. Les autres diacres nous sont inconnus. Leurs noms, tous grecs, montrent avec quel esprit de conciliation et de charité ces élections furent faites par l'Eglise de Jérusalem. Elle voulut même y comprendre un *prosélyte*, né

les mains[1]. — Et la parole de Dieu faisait des progrès et le nombre 7
des disciples augmentait beaucoup à Jérusalem ; et une grande
foule de sacrificateurs obéissaient à la foi[2].

B. 8-15. LE MINISTÈRE D'ETIENNE. SA MISE EN ACCUSATION. — 1° *L'activité bénie d'Etienne suscite de l'opposition.* Etienne, rempli de la force d'en haut, opère des miracles dans le peuple. Les membres de diverses synagogues hellénistes engagent des discussions avec lui, mais sont vaincus par sa sagesse et par l'Esprit qui inspire ses paroles. (8-10.) — 2° *Etienne traîné par l'émeute devant le sanhédrin.* Ses adversaires, en subornant des hommes qui affirment l'avoir entendu blasphémer contre Moïse et contre Dieu, excitent contre lui le peuple et les scribes, et l'entraînent à l'improviste devant le sanhédrin. (11, 12.) — 3° *L'accusation portée contre Etienne.* Les faux témoins lui reprochent de parler sans relâche contre le temple et contre la loi, d'annoncer que Jésus de Nazareth détruira le premier et abolira les préceptes de Moïse. Tous les regards sont fixés sur Etienne : son visage paraît aux membres du sanhédrin semblable à celui d'un ange. (13-15.)

Or Etienne, plein de grâce et de puissance, faisait des prodiges 8
et de grands miracles parmi le peuple[3]. — Mais quelques membres 9
de la synagogue dite des Affranchis, de celle des Cyrénéens, et de

païen, *d'Antioche*, et par conséquent étranger à la nationalité des Hébreux. (v. 1, 2e note.)

1. La *prière* des apôtres et de toute l'Eglise pour les nouveaux élus est ici l'essentiel ; mais elle ne rend pas inutile *l'imposition des mains*, qui fut, de tout temps, le symbole et le moyen de la communication de l'Esprit et de la bénédiction divine, nécessaire à l'accomplissement d'une charge dans l'Eglise. (Nomb. 27 : 18 ; Matth. 19 : 13 ; Act. 8 : 17 ; 13 : 3, etc.)

2. Le texte ne dit pas que cette nouvelle prospérité de l'Eglise fut le fruit de l'harmonie et de la paix qui venait d'y être rétablie par l'élection des sept. Mais c'est avec raison que la plupart des interprètes rapprochent ces deux faits et en tirent cette conséquence. Même *une grande foule de sacrificateurs* furent gagnés à l'Evangile, par l'influence puissante de la vie chrétienne qui se manifestait aux yeux de tous. Cette expression *une grande foule* paraît exagérée ; mais si l'on se souvient que la race sacerdotale était extrêmement nombreuse, qu'elle comptait jusqu'à des milliers de membres (Esdr. 2 : 36-39), on comprendra qu'en ces jours-là une œuvre admirable de conversion s'accomplit en son sein. « Les mieux disposés des hommes de cette profession devaient, à la lumière nouvelle qui resplendissait dans la vie de l'Eglise, sentir et reconnaître d'autant plus vivement la dégradation profonde de la hiérarchie à laquelle ils appartenaient. » *Meyer.* — Les mots : *obéissaient à la foi*, doivent être pesés ; le verbe à l'imparfait indique une action qui se continue : ils persévéraient dans l'obéissance. Suivant d'autres, l'imparfait signifierait qu'il y en avait toujours de nouveaux qui parvenaient à l'obéissance. (18 : 8.) *Obéir à* la foi est d'une grande exactitude psychologique et morale ; car la foi n'est que l'obéissance de la conscience, du cœur et de la volonté à la vérité divine. (Comp. Rom. 1 : 5 ; 10 : 16 ; 2 Thes. 1 : 8 ; Jean 3 : 36.)

3. Luc revient à Etienne. Il nous montre en lui, non seulement le premier des martyrs, mais le défenseur puissant de la vérité. (Comp. v. 14, note.) Il l'a déjà désigné comme un homme plein de foi et du Saint-Esprit (v. 5) ; il répète qu'il était *plein de grâce et de puissance*, afin de faire voir dans ces dons la source des *miracles* qu'il accomplissait, et aussi la cause de l'opposition qui ne tarda pas à s'élever contre lui. — Le mot de *grâce* (le texte reçu, avec quelques *majusc.* et vers., porte : *foi*, comme au v. 5) ne doit pas s'entendre, comme on l'a fait quelquefois, de la faveur dont Etienne aurait joui auprès du peuple, mais de la grâce divine dans toute sa riche signification.

celle des Alexandrins, et des Juifs de Cilicie et d'Asie, se levèrent,
10 disputant contre Etienne[1]. — Et ils ne pouvaient résister à la sa-
11 gesse et à l'Esprit par lequel il parlait[2]. — Alors ils subornèrent
des hommes qui dirent : Nous l'avons entendu proférer des paroles
12 blasphématoires contre Moïse et contre Dieu[3]. — Et ils émurent le
peuple et les anciens et les scribes ; et se jetant sur lui, ils l'entraî-
13 nèrent et l'emmenèrent dans le sanhédrin[4] ; — et ils produisirent
de faux témoins, qui disaient : Cet homme ne cesse de proférer des
14 paroles contre le saint lieu et contre la loi. — Car nous l'avons en-

Quant à *la puissance* d'Etienne, c'était celle de l'Esprit de Dieu dont il était rempli.

1. Il y avait à Jérusalem un très grand nombre de *synagogues* (les rabbins en comptaient jusqu'à 480), où les Juifs s'assemblaient pour la lecture de l'Ecriture et la prière. Toutes celles qui sont nommées ici se composaient d'Israélites ayant vécu à l'étranger, d'où ils avaient rapporté, avec la langue grecque, des opinions philosophiques qui devaient les disposer à *disputer* contre la doctrine nouvelle professée par Etienne. (v. 1, seconde note.) Rapprochés par une affinité de culture et de tendances, ils se groupaient pour former des synagogues, selon les nationalités diverses au sein desquelles ils avaient vécu. Luc nomme d'abord la synagogue des *Affranchis*, terme qui a été expliqué de diverses manières, mais que la plupart des exégètes, depuis Chrysostome, entendent comme désignant des Juifs autrefois emmenés à Rome comme prisonniers de guerre, puis *libérés*, et qui, revenus dans leur pays, avaient formé entre eux, à Jérusalem, une synagogue. Cette opinion se fonde sur diverses raisons historiques et avant tout sur le nom latin que Luc leur donne : *libertini*, *libérés*, *affranchis*. Les *Cyrénéens* avaient habité *Cyrène*, capitale de la Libye, en Afrique, où, selon Josèphe (*Antiq.* XIV, 7, 2), les Juifs formaient le quart de la population. *Alexandrie* en Egypte avait également une colonie juive très nombreuse, au sein de laquelle se forma la célèbre école si connue sous ce nom. La synagogue des *Alexandrins*, en raison de leur culture scientifique, devait donc être particulièrement disposée à entrer en lutte contre Etienne. Parmi les Juifs de *Cilicie* se trouvait sans doute Saul de Tarse ; il est présent, en effet, au supplice d'Etienne. Par *Asie* il faut entendre l'Asie proconsulaire, sur les bords de la mer Egée, dont la ville principale était Ephèse. — On ne voit pas clairement combien Luc compte de synagogues différentes. Suivant Meyer, il en énumérerait cinq : celle des Affranchis, et une pour les ressortissants de chacune des quatre provinces indiquées. M. Wendt estime que le texte oblige à distinguer deux synagogues, l'une comprenant les Affranchis, les Cyrénéens et les Alexandrins ; l'autre les Juifs de Cilicie et d'Asie. Calvin et d'autres interprètes pensent qu'il n'y en avait qu'une seule, qui réunissait les représentants de ces divers groupements. La traduction que nous avons adoptée, suivant Oltramare et Segond, mentionne trois synagogues et un certain nombre de Juifs des provinces de Cilicie et d'Asie.

2. L'*Esprit* (de Dieu) était la source de la *sagesse* à laquelle les adversaires *ne pouvaient résister*. En écrivant ces mots, Luc se souvenait sans doute de la promesse de Jésus qu'il avait lui-même consignée dans son évangile. (21 : 15.)

3. Ces *hommes* sont les faux témoins du v. 13 et les paroles *blasphématoires* qu'ils attribuent à Etienne sont résumées au v. 14. Parce que ces adversaires ne pouvaient résister à Etienne, par de bonnes raisons, ils ont recours, comme toujours, aux fausses accusations et même à la violence. (v. 12.)

4. Jusqu'ici le *peuple* avait été favorable aux chrétiens (2 : 47), la persécution n'avait été suscitée que par les sadducéens qui haïssaient la doctrine de la résurrection. (4 : 1, 2.) Maintenant les *anciens* et les *scribes*, qui appartenaient pour la plupart au parti des pharisiens, se laissent aussi *émouvoir*. Il se produit donc une émeute, dont les adversaires d'Etienne profitent pour l'entraîner devant le *sanhédrin*, qui, paraît-il, se trouvait assemblé ; et c'est là que va se passer toute la scène rapportée jusqu'à la fin du ch. 7. Le participe : *se jetant sur lui*,

tendu dire que Jésus, ce Nazaréen, détruira ce lieu et changera les
coutumes que Moïse nous a transmises[1]. — Et comme tous ceux 15
qui étaient assis au sanhédrin avaient les yeux arrêtés sur lui, ils
virent son visage semblable au visage d'un ange[2].

C. 1-53. Discours d'Etienne. 1° *L'époque patriarcale.* — *a*) *Le Dieu de gloire se révélant à Abraham en divers lieux.* Interrogé par le souverain sacrificateur sur la vérité des accusations portées contre lui, Etienne s'adresse avec respect au sanhédrin. Il parle de l'apparition de Dieu à Abraham en Mésopotamie, de l'ordre qu'il donna au patriarche de se rendre à Charran, puis en Canaan; de la promesse qu'il lui fit, lui assurant que sa postérité posséderait ce pays après qu'elle aurait été asservie quatre cents ans sur une terre étrangère; de l'alliance qu'il conclut avec lui et dont la circoncision était le signe, signe qui fut appliqué par Abraham à son fils Isaac, par celui-ci à Jacob, et par Jacob aux douze patriarches. (1-8.) — *b*) *Joseph, vendu par ses frères, devient le bienfaiteur de sa famille.* La jalousie pousse les patriarches à vendre leur frère Joseph comme esclave en Egypte. Mais Dieu le délivre de ses épreuves et lui donne la sagesse qui le fait agréer de Pharaon et lui vaut le gouvernement de la maison royale et de tout le pays. Une famine amène les fils de Jacob en Egypte; Joseph se fait reconnaître par ses frères; il envoie chercher son père, qui vient s'établir en Egypte. Il y meurt, ainsi que ses fils après lui; leurs corps sont transportés à Sichem et déposés dans le tombeau qu'Abraham avait acheté des fils de Hémor. (9-16.) — 2° *L'époque de Moïse.* — *a*) *Naissance de Moïse. Il est d'abord repoussé par les Israélites.* Les temps approchent où devait s'accomplir la promesse faite à Abraham. Israël se multiplie et est maltraité. Moïse vient au monde, est recueilli par la fille de Pharaon et instruit dans toute la sagesse des Egyptiens. A l'âge

traduit par d'autres : *survenant à l'improviste*, appartient au verbe employé 4 : 1, et signifie souvent s'approcher d'une manière inattendue avec des intentions hostiles (Luc 21 : 34; Act. 17 : 5, 23 : 27.)

1. Les *faux témoins* reproduisent exactement les moyens mis en œuvre contre le Seigneur Jésus lui-même. (Math. 26 : 59 et suiv.) Leur faux témoignage n'était pas absolument mensonger, mais consistait à rapporter des paroles d'Etienne en les détournant de leur sens. Ainsi il pouvait fort bien avoir prononcé au sujet du *saint lieu* et de la *loi* des *paroles* (le texte reçu, avec quelques *majusc.*, et vers., ajoute *blasphématoires*) qui n'étaient que l'écho des enseignements du Sauveur, mais qui, aux yeux des Juifs, étaient sacrilèges. Il pouvait, en annonçant l'Evangile de la grâce, avoir donné un sens spirituel tout nouveau *aux coutumes transmises par Moïse.* Il pouvait même, en dénonçant les jugements de Dieu sur le peuple rebelle, avoir redit telle parole de Jésus qui implique la *destruction* du temple. (Math. 24.) Ces mots : *Jésus, ce Nazaréen,* sont pleins de mépris. — Il n'est pas impossible qu'Etienne eût des vues tout évangéliques sur l'abolition de l'ancienne alliance; il était hélléniste (v. 1, note) et, comme l'observe Néander, l'éducation grecque qu'il avait reçue pouvait déjà l'élever bien au-dessus des étroits préjugés juifs. Mais surtout il était rempli d'Esprit saint et de sagesse chrétienne (v. 3 et 10); et, par cette double raison, il pouvait avoir devancé les apôtres de Jérusalem eux-mêmes dans la connaissance de la vérité. Aussi est-ce avec raison que Néander voit en lui le précurseur de l'apôtre Paul. (*Hist. de l'établissement et de la direction de l'Eglise chrétienne*, trad. Fontanès, I, p. 41.)

2. En paraissant devant la haute assemblée du sanhédrin, à l'ouïe des accusations produites contre lui, et au moment de prendre la parole pour la défense de la vérité, le premier martyr fut tellement pénétré de l'Esprit de Dieu, que son *visage* même en resplendit d'une joie sainte et céleste. Luc le compare au *visage d'un ange*. (Comp. 2 Sam. 14 : 17; Math. 13 : 43.) Tous les membres du sanhédrin le *virent* ainsi.

de quarante ans, il visite ses frères, tue un Egyptien qui les maltraitait, mais est méconnu d'eux et repoussé quand il cherche à intervenir dans une de leurs querelles. Il s'enfuit au pays de Madian. (17-29.) — *b*) *Moïse devient le libérateur du peuple, qui cependant refuse de lui obéir.* Quarante ans après, Dieu se révèle à Moïse, dans la vision du buisson ardent, et l'envoie en Egypte délivrer Israël. Il donne ainsi pour libérateur à son peuple un homme que ce peuple avait renié. Moïse fait sortir les Israélites d'Egypte et les conduit pendant quarante ans dans le désert ; il leur promet l'envoi d'un prophète semblable à lui ; s'entretenant avec l'ange de l'Eternel sur la montagne, il leur transmet des paroles de vie. Mais ils lui refusent obéissance ; ils réclament d'Aaron des dieux semblables à ceux de l'Egypte, qu'ils puissent voir ; ils sacrifient au veau qu'ils ont fabriqué. Dieu les livre au culte des astres, comme l'atteste un passage d'Amos, dans lequel est prédite, comme châtiment, la captivité de Babylone. (30-43.) — 3° *Le tabernacle et le temple.* Dans le désert, nos pères avaient un tabernacle, fait sur le modèle que Moïse avait vu. Ils l'introduisirent en Canaan sous Josué. Il y resta jusqu'aux jours de David. Celui-ci demanda à Dieu la faveur de lui élever une demeure. Son fils Salomon la bâtit. Mais le Très-Haut n'habite pas dans un temple élevé par des hommes. Sa demeure, c'est l'univers qu'il a créé, comme l'enseigne le prophète. (44-50.) — 4° *Péroraison.* Etienne reproche aux Juifs d'être rebelles au Saint-Esprit, comme l'ont été leurs pères, qui ont persécuté tous les prophètes. Le Juste que ceux-ci annonçaient, ils en ont été les meurtriers, eux qui pourtant ont reçu la loi par l'entremise d'anges, mais qui ne l'ont point gardée ! (51-53.)

VII Mais le souverain sacrificateur dit : Ces choses sont-elles ainsi [1] ?
2 — Et Etienne dit [2] : Hommes frères et pères, écoutez [3] : Le Dieu de

1. *Mais*, tandis que tous les membres du sanhédrin ont les yeux arrêtés sur Etienne, qui se tient devant eux, le visage rayonnant d'une paix divine et d'un saint enthousiasme (6 : 15), le *souverain sacrificateur* rompt le silence pour lui demander de s'expliquer sur l'accusation produite contre lui. (6 : 11, 13, 14.)

2. Le sens aussi bien que le but de ce long discours d'Etienne n'apparaît pas clairement au premier abord. En particulier, on ne voit pas le rapport qu'il pouvait y avoir entre l'accusation formulée contre lui et cet exposé de l'histoire d'Israël. Quelques critiques en ont conclu que le discours n'était pas authentique ; mais son authenticité ressort de cette difficulté même, « car on peut hardiment affirmer qu'un rédacteur tout à fait indépendant de la tradition et n'ayant, pour composer cette apologie, d'autre donnée que la situation indiquée et surtout le principal chef d'accusation, ne serait guère arrivé à se renfermer dans un cercle d'idées qui semble si étrangement éloigné des faits et intérêts de la cause. » *Reuss.* — Si l'on demande encore comment ce discours a été recueilli et transmis à l'auteur du livre des Actes, il est naturel de supposer que quelqu'un des auditeurs d'Etienne, favorable à l'Evangile (comp. 6 : 7), en a fait une relation qui circulait parmi les disciples et est ainsi parvenue dans les mains de Luc. L'existence d'une telle relation est d'autant plus probable que celle-ci rapportait les dernières paroles du martyr. Elle fut d'ailleurs d'une rédaction facile, puisque tous les faits historiques rappelés par Etienne étaient connus de ses auditeurs, et qu'il ne leur fallut aucun effort de mémoire pour les retenir. — Le but d'Etienne était double : se justifier de l'accusation de blasphémer Dieu, de mépriser sa loi et son temple ; retourner cette accusation contre ses adversaires en leur faisant sentir qu'ils étaient rebelles à Dieu et à ses desseins de miséricorde, comme leurs pères l'avaient été de tous temps. L'exposé historique qu'il entreprend était propre à atteindre ce double but. D'abord, en s'effaçant lui-même, pour ne parler que de faits entourés de la vénération de tous ses auditeurs, Etienne parvenait à se faire écouter d'eux, quels que fussent leur irritation et leur mauvais vouloir (6 : 12) ; puis, par la manière dont il parlait de ces faits, il convainquait ses juges de l'inanité du reproche qu'on lui faisait d'être un contempteur des glorieuses traditions de son peuple. Comment aurait-il pu

La note 3 est à la page suivante.

gloire apparut à notre père Abraham, lorsqu'il était en Mésopotamie,
avant qu'il demeurât à Charran ; — et il lui dit : « Sors de ton 3
pays et de ta parenté, et viens dans le pays que je te montrerai[1]. »
— Alors étant sorti du pays des Chaldéens, il vint demeurer à 4
Charran. Et de là, après que son père fut mort, Dieu le fit passer

se rendre coupable des blasphèmes qui lui étaient imputés, lui qui parlait avec cette foi vivante, cette piété, cette adoration du *Dieu de gloire* et des révélations qu'il a de tous temps accordées à ceux qui s'attendaient à lui, qui racontait avec émotion la vocation et l'œuvre de Moïse, qui retraçait avec une respectueuse admiration la construction du temple ? Mais, tout en détruisant ces imputations calomnieuses, Etienne préparait ses auditeurs à recevoir les idées nouvelles et hardies qui avaient pu y donner lieu. S'il s'étend, au début, sur l'époque patriarcale et relève les communications divines que reçurent en divers lieux Abraham et ses descendants, n'est-ce point pour insinuer que la présence de Dieu n'est pas liée au sanctuaire de Jérusalem ? Il revient à cette idée en racontant l'érection de ce sanctuaire même (v. 48-50). La conclusion qu'on en pouvait tirer, c'est que le temple n'était point immuable et que le culte qu'on y célébrait devrait un jour faire place à ce que Jésus appelait l'adoration en esprit et en vérité. (Jean 4 : 21-24 ; Act. 6 : 14, note.) Mais si Etienne a eu l'intention de relever incidemment cette vérité, le but principal de son discours était de faire ressortir qu'à toutes les époques Israël a répondu aux bienfaits de Dieu par l'ingratitude et la révolte. Il présente à ses auditeurs l'histoire du peuple élu comme un véritable miroir dans lequel ils pouvaient se reconnaître et se convaincre qu'ils se montraient, en dignes fils de leurs pères, rebelles eux aussi aux desseins de la miséricorde divine. N'étaient-ils pas les trop fidèles imitateurs de ces hommes qui avaient vendu Joseph, repoussé Moïse et persécuté les prophètes ? Et ne venaient-ils pas de combler la mesure des iniquités accomplies par leurs ancêtres en tuant le Messie ? Telle est la sévère et hardie conclusion du discours (v. 51-53) ; elle fournit la clef de celui-ci. On peut admettre qu'Etienne se proposait de terminer par un appel à la repentance et à la foi en Jésus-Christ. Son exposé historique lui en fournissait naturellement le thème : chacun des serviteurs de Dieu repoussés par les Israélites était devenu dans la suite leur bienfaiteur, Joseph en accueillant sa famille en Egypte, Moïse en conduisant son peuple hors de la terre de servitude. Etienne pouvait conclure de ces exemples que Jésus de même, livré et mis à mort par les Juifs, deviendrait leur Libérateur, s'ils se tournaient vers lui avec foi. Mais l'irritation de ses auditeurs ne lui permit pas de leur adresser cette suprême exhortation et l'obligea de terminer son discours sur des paroles de condamnation.

3. Etienne s'adresse à son auditoire en termes pleins de respect et d'affection. Tous les Israélites étaient pour lui des *frères ;* mais il honore du titre de *pères* les membres du sanhédrin, qui, en général, étaient des hommes âgés. (Comp. 22 : 1.)

1. *Le Dieu de la gloire*, qui apparaît dans la gloire, dans l'éclat de la lumière céleste. L'Eternel se révélait dans cette gloire. (Ex. 24 : 16 ; 33 : 18 ; 40 : 34 ; Esa. 6 : 3 ; Luc 2 : 9.) Elle est mentionnée, et jointe au nom de Dieu comme un attribut, parce que diverses révélations de ce Dieu vont être racontées. Bientôt d'ailleurs Etienne la contemplera de ses propres yeux. (v. 55.) — Le livre de la Genèse rapporte (11 : 31, 32) qu'Abraham sortit d'Ur, en Chaldée, avec son père et toute sa famille pour aller au pays de Canaan, qu'il vint à *Charran*, qu'il y demeura, et que son père y mourut. Après le récit de cette première migration, la Genèse mentionne l'ordre de Dieu rappelé par Etienne. (Gen. 12 : 1.) D'après elle Dieu serait apparu à Abraham à *Charran* et non, comme le dit Etienne, *avant qu'il demeurât* à Charran. Divers exégètes (de Wette, Meyer) ont donc trouvé là une erreur historique, facile à concevoir chez un homme qui cite de mémoire dans un discours tout improvisé. Cependant nous savons, d'après la Genèse elle-même (15 : 7, comp. Néh. 9 : 7), qu'Abraham ne quitta Ur, en Chaldée, que sur une révélation de Dieu. Et il est à remarquer que la tradition généralement reçue chez les Juifs s'attachait à cette dernière donnée. (Josèphe, *Antiq.* I, 7, 1.) Etienne ne fait donc que la suivre. — Etienne ne nomme pas Ur en Chaldée, qui était situé au sud-est de la Mésopotamie, dans la Babylonie

5 dans ce pays que vous habitez maintenant[1] ; — et dans ce pays il ne
lui donna aucune propriété, pas même de quoi poser le pied ; et il
promit de lui en donner la possession, et à sa postérité après lui,
6 quoiqu'il n'eût point d'enfant[2]. — Et Dieu parla ainsi : « Sa pos-
térité habitera dans un pays étranger et on l'asservira et on la mal-
7 traitera pendant quatre cents ans. — Et la nation à laquelle ils au-
ront été asservis, je la jugerai, moi, dit Dieu ; et après cela ils sorti-
8 ront et me serviront en ce lieu-ci[3]. » — Et il lui donna l'alliance de
la circoncision ; et ainsi il engendra Isaac, et le circoncit le huitième
jour ; et Isaac Jacob, et Jacob les douze patriarches[4].
9 Et les patriarches, jaloux de Joseph, le vendirent pour être em-
10 mené en Egypte. Et Dieu était avec lui ; — et il le délivra de
toutes ses tribulations, et lui fit trouver grâce devant Pharaon, roi
d'Egypte, et lui donna de la sagesse en sa présence ; et Pharaon l'éta-
11 blit gouverneur sur l'Egypte et sur toute sa maison[5]. — Or il sur-
vint une famine dans toute l'Egypte et en Canaan, et une grande
12 détresse, et nos pères ne trouvaient pas de nourriture[6]. — Mais

méridionale, non loin du golfe Persique. On a retrouvé les ruines de cette ville.

1. En comparant Gen. 11 : 32 et 12 : 1, l'on pourrait réellement conclure qu'Abraham ne vint en Canaan qu'*après que son père fut mort.* Mais, selon d'autres données de la Genèse, Thérach, père d'Abraham, était âgé de soixante-dix ans lorsqu'il eut ce fils (Gen. 11 : 26), et il vécut jusqu'à l'âge de deux cent cinq ans. (Gen. 11 : 32.) Or, comme Abraham avait soixante-quinze ans lorsqu'il sortit de Charran pour venir à Canaan (Gen. 12 : 4), il en résulte que son père vécut encore soixante ans après cette époque. Toutes les tentatives faites pour expliquer cette erreur de chronologie ne sont que des tours de force. Il vaut mieux en laisser simplement la responsabilité à Etienne et à la tradition qu'il suivait et qui se retrouve chez Philon. Elle est née sans doute des deux passages de la Genèse cités en tête de cette note.

2. Ainsi, à tous égards, Abraham dut marcher uniquement par la foi aux promesses de Dieu : promesses de la possession de Canaan, quand il n'y avait pas, en fait de *propriété* (gr. *héritage*), de quoi *poser le pied ;* promesse de donner ce pays *à sa postérité, quoiqu'il n'eût point d'enfant.* (Gen. 12 : 7 ; 13 : 15 ; Hébr. 11 : 8, 11.) Il faut que la foi voie l'invisible.

3. Voir Gen. 15 : 13, 14. Ce passage est cité librement d'après les Septante ; les derniers mots : *ils me serviront en ce lieu-ci,* sont empruntés à Ex. 3 : 12. — Le chiffre rond de 400 ans est aussi dans la Genèse (15 : 13), tandis que dans l'Exode (12 : 40) la durée de l'asservissement d'Israël en Egypte est fixée exactement à 430 ans.

4. Gr. *Une alliance de circoncision,* c'est-à-dire une alliance dont la circoncision était le signe et le sceau. Ce symbole de la régénération de l'homme pécheur liait Abraham à la fidélité envers Dieu (Gen. 17 : 10), et *ainsi,* dans ce rapport avec l'Eternel, il engendra Isaac *et le circoncit.* (Gen. 21 : 4).

5. Cette mention de la *jalousie* des *patriarches* contre Joseph et du crime dont ils se rendirent coupables (Gen. 37 : 11, 28) est peut-être, dans l'intention d'Etienne, une première allusion à l'inimitié de son peuple contre le Sauveur, qui, lui aussi, fut *vendu* et livré par ses frères qu'il aimait. *Mais,* pour Jésus, comme pour Joseph, *Dieu était avec lui.* (Gen. 39 : 2.) Etienne voit dans la *délivrance* et l'élévation de Joseph en Egypte l'action directe de *Dieu,* qui lui *fit trouver grâce* (Gen. 39 : 21) et lui donna une rare *sagesse* devant Pharaon. C'est à cause de cela que ce dernier *l'établit sur l'Egypte et sur toute sa maison.* (Genèse 41 : 37 et suiv. Comp. Ps. 105 : 21.)

6. Ce mot, qui ne se lit qu'ici dans le

Jacob, ayant appris qu'il y avait du blé en Egypte, y envoya nos
pères une première fois. — Et la seconde fois, Joseph fut reconnu 13
par ses frères, et Pharaon apprit quelle était la famille de Joseph[1]. —
Et Joseph envoya chercher son père Jacob et toute sa famille. Avec 14
soixante et quinze personnes[2] — Jacob descendit en Egypte ; et il 15
mourut ainsi que nos pères. — Et ils furent transportés à Sichem et 16
mis dans le sépulcre qu'Abraham avait acheté, à prix d'argent, des
fils de Hémor, père de Sichem[3].

Mais à mesure que le temps approchait où devait s'accomplir la 17
promesse que Dieu avait faite à Abraham, le peuple s'accrut et se
multiplia en Egypte ; — jusqu'à ce qu'il s'éleva sur l'Egypte un 18
autre roi, qui n'avait point connu Joseph[4]. — Ce roi, usant d'artifice 19

Nouveau Testament, signifie proprement *fourrage*. Les Septante l'emploient Genèse 42 : 27.

1. Gr. *Et sa famille devint manifeste pour Pharaon*. Le texte reçu, avec *B*, *C*, *D*, porte la famille *de Joseph*. Voir Gen. 41 : 54 et suiv. ; 42 : 1 ; 45 : 4. Etienne ne rappelle ces faits qu'à cause de leur vif intérêt pour tout Israélite.

2. Ainsi Joseph, haï, persécuté, devint le sauveur de toute sa famille. Un rapprochement avec Jésus s'offrait de lui-même. — Etienne compte *soixante-quinze personnes* (gr. *âmes*) dans la famille de Jacob se rendant en Egypte, quoique, dans trois passages de l'Ancien Testament, le texte hébreu n'en indique que soixante-dix. (Gen. 46 : 27 ; Ex. 1 : 5 ; Deut. 10 : 22.) Etienne tire cette donnée de la version grecque des Septante qui, dans Gen. 46 : 27 et Ex. 1 : 5, porte le chiffre de 75. — Nous rattachons les derniers mots du v. 14 au commencement du v. 15 : « Avec soixante-quinze personnes, Jacob descendit en Egypte. » Cette manière de disposer le texte nous paraît indiquée par Deut. 10 : 22 (voir la version des Septante). Les plus anciens manuscrits ont, il est vrai, au commencement du v. 15, une conjonction : *et* Jacob descendit. Mais le fait que cette conjonction n'est pas la même chez tous prouve qu'à l'origine elle manquait. C'est ce que confirment *D*, plusieurs *minusc.*, la Peschito. Dans ces documents le v. 15 commence d'une manière abrupte : *Jacob descendit*. (Blass.)

3. La foi des patriarches en la promesse de Dieu était si ferme que, mourant en Egypte, ils demandèrent à être *transportés* dans la terre de Canaan, destinée à devenir la patrie de leurs descendants. Jacob et Joseph avaient donné à leurs fils les ordres les plus positifs à cet égard. (Gen. 49 : 29 ; 50 : 25.) — Ce v. 16 donne lieu à trois remarques encore : 1° Il y est dit de Jacob *et des pères*, c'est-à-dire de tous les fils de Jacob, qu'*ils furent transportés* dans la terre de la promesse. Ce trait, mentionné aussi par Josèphe (*Antiq.* II, 8, 2), est en lui-même très probable, puisque les petits-fils de Jacob auront voulu rendre à leurs pères les mêmes honneurs qu'à leur aïeul. Mais le fait n'est raconté dans l'Ancien Testament qu'à l'égard de Jacob et de Joseph. 2° Il est dit encore que ces patriarches furent ensevelis à *Sichem*, ce qui est vrai de Joseph (Jos. 24 : 32), et probablement des autres fils de Jacob ; mais Jacob lui-même fut enseveli à *Ephron*, dans la caverne de Macpela. (Gen. 49 : 29, 30.) 3° Il est dit enfin qu'*Abraham* avait acheté ce sépulcre de Sichem ; mais c'est *Jacob* qui l'avait acquis *à prix d'argent* (Gen. 33 : 19 ; Jos. 24 : 32), tandis qu'Abraham avait acheté d'Ephron un tombeau près de Mamré. (Gen. 50 : 13.) Etienne réunit en un seul les deux achats et les deux enterrements dont parle l'Ancien Testament. Les inexactitudes subsistent, mais elles sont sans importance. — En traduisant : *Hémor, père de Sichem*, nous suivons le texte reçu, qui se fonde sur *D* et quelques majusc. et vers., et qui est conforme à Gen. 33 : 19. *Sin.*, *B*, *C* portent *à Sichem*. Il est probable que les copistes auront fait cette correction, estimant que *Sichem* était ici, de même qu'au commencement du verset, un nom de lieu.

4. *Qui n'avait point connu Joseph* personnellement et ne se croyait tenu à

contre notre race, maltraita nos pères, jusqu'à leur faire exposer leurs
20 enfants, afin qu'ils ne demeurassent pas en vie [1]. — En ce temps-là
naquit Moïse, et il était beau aux yeux de Dieu. Il fut nourri trois
21 mois dans la maison de son père [2]. — Mais ayant été exposé, la fille
22 de Pharaon le recueillit, et l'éleva pour en faire son fils. — Et
Moïse fut instruit dans toute la sagesse des Egyptiens ; et il était
23 puissant dans ses paroles et dans ses œuvres [3]. — Mais quand il eut
atteint l'âge de quarante ans, il lui monta au cœur de visiter ses
24 frères, les fils d'Israël [4]. — Et en ayant vu un qu'on maltraitait, il

aucune reconnaissance envers ses descendants. Le fait est constaté par Ex. 1 : 8. — Au v. 17, le texte reçu porte : la promesse que Dieu avait *jurée* à Abraham. Il s'agit de la promesse rappelée ci-dessus, v. 5.

1. Ces faits, avec les raisons toutes politiques qui les inspirèrent, sont exposés dans Ex. 1 : 9 et suiv.

2. *En ce temps-là*, temps d'oppression et d'affliction profonde, *naquit Moïse*, le libérateur. C'est ainsi que Dieu choisit les temps et les moments, selon sa sagesse et sa miséricorde. — Cet enfant *était beau* (gr.) *à Dieu*, ou *pour Dieu* ou *aux yeux de Dieu*, c'est-à-dire que Dieu lui-même le trouvait beau. Le sens de ces paroles n'est pas rendu par la traduction : *divinement beau* ou *d'une beauté divine*. Ce n'est pas seulement la beauté de l'enfant qui engagea sa mère à le cacher pendant *trois mois* (Ex. 2 : 2) ; comme il y avait à cela un grand danger, l'épître aux Hébreux (11 : 23) attribue cette action courageuse à la foi des parents.

3. Cette *instruction*, que reçut Moïse, est encore un trait étranger au récit de l'Ancien Testament, mais qui se trouve dans Philon et dans la tradition juive. « La *sagesse des Egyptiens* s'appliquait surtout aux sciences naturelles (y compris la magie), l'astronomie, les mathématiques, la médecine ; c'étaient les prêtres qui cultivaient cette sagesse, aussi bien que l'art du gouvernement. » *Meyer*. « Que Moïse eût été élevé dans la sagesse des Egyptiens, c'est ce qu'Etienne pouvait savoir par la tradition juive, bien que l'Ancien Testament n'en dise rien. Mais, en admettant ce fait, l'antiquité était bien éloignée de supposer, comme l'incrédulité moderne, que l'éducation donnée à Moïse en Egypte avait suffi pour faire de lui le fondateur de la vie religieuse et politique de son peuple. Toute la science égyptienne était dans les mains des prêtres. Si la piété de Moïse s'était développée sous leur influence, il aurait répandu leur idolâtrie dans le peuple d'Israël ; au lieu de cela, il travailla à anéantir tous les vestiges que ce peuple avait pu en apporter d'Egypte. Ce n'est pas la culture grecque qu'il avait reçue à Tarse, ni ses études sous Gamaliel qui ont fait de Paul un apôtre ; ce n'est pas davantage la sagesse de l'Egypte qui rendit Moïse apte à devenir le législateur d'Israël. Mais Dieu put bien rendre utile la culture extérieure que ces hommes avaient reçue, pour communiquer à leur peuple la vérité, sous l'influence du Saint-Esprit dont ils étaient remplis. » *Olshausen*. — *Puissant dans ses œuvres* n'indique pas seulement les miracles opérés par Moïse, mais toutes les grandes actions de sa vie. *Puissant dans ses paroles* semble contredire Ex. 4 : 10 ; mais la réponse de l'Eternel aux objections de Moïse justifie le jugement d'Etienne. Meyer fait observer avec raison qu'une parole peu facile peut être puissante par l'Esprit divin qui l'anime ; et c'est, en particulier, ce que prouve l'action exercée par Moïse. Luc (24 : 19) caractérise Jésus dans les mêmes termes.

4. En donnant à Moïse l'âge de *quarante ans*, Etienne suit une tradition qui n'est pas expressément fondée sur l'Ancien Testament. Cependant on lit dans Ex. 7 : 7 que Moïse était âgé de quatre-vingts ans quand il se présenta devant Pharaon, ce qui s'accorde bien avec la donnée d'Etienne (v. 30). De là, sans doute, la tradition, recueillie aussi par les écrits des rabbins juifs, que Moïse vécut quarante ans à la cour d'Egypte, quarante ans dans la solitude de Madian (v. 30) et quarante ans comme conducteur de son peuple. (v. 36.) — *Il lui monta au cœur de visiter ses frères :* des pensées peuvent exister d'une manière inconsciente dans

prit sa défense, et vengea celui qui était opprimé, en frappant l'Egyp-
tien. — Or il pensait que ses frères comprendraient que Dieu leur 25
accordait la délivrance par sa main, mais ils ne le comprirent point[1].
— Le jour suivant, il parut au milieu d'eux comme ils se battaient, 26
et il les exhortait à la paix, disant : Hommes, vous êtes frères ;
pourquoi vous maltraitez-vous l'un l'autre? — Mais celui qui mal- 27
traitait son prochain le repoussa en disant : « Qui t'a établi chef et
juge sur nous? — Veux-tu me tuer comme tu as tué hier l'Egyp- 28
tien[2]? » — Or Moïse s'enfuit à cette parole, et il demeura comme 29
étranger au pays de Madian, où il engendra deux fils[3].

Et quarante ans s'étant écoulés, un ange lui apparut dans le dé- 30
sert du mont Sinaï, dans la flamme de feu d'un buisson. — Et 31
Moïse, voyant cela, s'étonnait de cette vision ; et comme il s'appro-
chait pour regarder, la voix du Seigneur se fit entendre : — « Je 32
suis le Dieu de tes pères, le Dieu d'Abraham et d'Isaac et de Jacob. »
Mais Moïse, tout tremblant, n'osait regarder. — Et le Seigneur lui 33
dit : « Ote les souliers de tes pieds ; car le lieu sur lequel tu te tiens
est une terre sainte. — J'ai vu, j'ai vu l'oppression de mon peuple 34
en Egypte, et j'ai entendu leur gémissement, et je suis descendu
pour les délivrer. Et maintenant viens, que je t'envoie en Egypte[4]. »

les profondeurs de l'âme ; elles *montent au cœur* et y deviennent des sentiments précis ou des volontés arrêtées. Tel fut en Moïse l'amour pour son peuple, qui le poussa non seulement à *visiter ses frères*, mais à se dévouer tout entier pour eux. (v. 24 et suiv.) C'est à ce moment de la vie de Moïse que s'appliquent les belles paroles de l'épître aux Hébreux 11 : 24-26.

1. Voir Ex. 2 : 11, 12. Il est évident par ce récit que Moïse sentait déjà en lui la vocation de libérateur de son peuple ; mais, dans un zèle charnel, il n'attendit point l'appel de Dieu et procéda par la violence. Cette faute, toutefois, n'excuse point l'aveuglement et l'ingratitude de ses frères qui le repoussent. C'est ce qu'Etienne veut faire sentir à ses auditeurs. (Comp. v. 27.)

2. Voir Ex. 2 : 13, 14. Cette fois Moïse procéda avec sagesse et douceur ; il *exhortait* ses frères *à la paix* (gr. *les ramenait ensemble pour la paix*) ; ce qui n'empêcha pas qu'il fût encore repoussé par des paroles jalouses et défiantes.

3. *Cette parole* dut remplir Moïse de crainte, car elle lui montrait que son action était connue. D'après le récit de l'Exode, elle avait été rapportée à Pharaon, et celui-ci cherchait à le faire mourir. (Ex. 2 : 15.) Ainsi Moïse, élevé dans le palais de Pharaon, dut *s'enfuir et demeurer comme étranger* au désert, à cause de l'aveuglement de son peuple. Mais le jour de sa vocation comme libérateur de ce peuple était réservé auprès de Dieu. — *Madian*, contrée de l'Arabie Pétrée, habitée par des tribus nomades.

4. Voir Ex. 3 : 1-10. L'explication de cette grande théophanie par laquelle s'accomplit la vocation de Moïse appartient à l'exégèse de l'Ancien Testament. Nous nous bornons à quelques remarques nécessaires à l'intelligence de la pensée d'Etienne : 1° Sur ce terme de quarante ans, voir v. 23, note. — 2° Au lieu de : *le mont Sinaï*, on lit dans l'Exode (3 : 1) : « la montagne de Dieu à Horeb. » Ces deux noms sont employés l'un pour l'autre dans le Pentateuque, parce qu'ils désignent les deux sommets les plus élevés de la même chaîne de montagnes. — 3° La voix *du Seigneur ;* le mot *Seigneur* est, dans la version grecque des Septante, que citait Etienne, la traduction constante du nom de *Jéhovah, l'Eternel.* Dans le récit de l'Exode, l'être qui est ici appelé *un ange* est nommé *l'ange de l'Eternel.*

35 — Ce Moïse qu'ils avaient renié, en disant : Qui t'a établi chef et
juge? c'est lui que Dieu envoya comme chef et comme libérateur,
avec l'assistance de l'ange qui lui était apparu dans le buisson[1]. —
36 C'est lui qui les fit sortir en faisant des prodiges et des miracles en
Egypte et dans la mer Rouge et au désert pendant quarante ans. —
37 C'est ce Moïse qui a dit aux fils d'Israël : « Dieu vous suscitera un
38 prophète d'entre vos frères, comme moi[2]. » — C'est lui qui, dans
l'assemblée, au désert, fut avec l'ange qui lui parlait sur le mont
Sinaï et avec nos pères ; c'est lui qui reçut des oracles vivants pour
39 nous les donner[3]. — C'est à lui que nos pères ne voulurent point
obéir, mais ils le repoussèrent et tournèrent leurs cœurs vers
40 l'Egypte ; — en disant à Aaron : « Fais-nous des dieux qui marche-
ront devant nous ; car ce Moïse qui nous a fait sortir du pays d'Egypte,
41 nous ne savons ce qui lui est arrivé[4]. » — Et, en ces jours-là, ils

(Ex. 3 : 2.) — 4° *Ote* (gr. *délie*) *les souliers de tes pieds*. C'est là, chez les Orientaux, une marque de respect, comme pour nous de nous découvrir la tête. — 5° *J'ai vu, j'ai vu ;* nous rendons ainsi l'hébraïsme : *voyant, j'ai vu,* qui signifie : *j'ai très bien vu ;* c'est là l'expression des tendres compassions de Dieu pour *l'oppression de son peuple*. — 6° *Je suis descendu* est un anthropomorphisme indiquant une révélation ou une action divine pour la délivrance du peuple de Dieu ou le châtiment des méchants. (Gen. 11 : 5, 7 ; 18 : 21.) Le verbe traduit par *délivrer* a le sens réfléchi : *prendre à soi* ou *pour soi*. (Act. 26 : 17.) — 7° Le texte reçu porte : *Je t'enverrai* en Egypte, tandis que, selon le vrai texte (*Sin.*, *B*, *A*, *C*, *D*), Dieu dit : *que je t'envoie*. *Maintenant*, cette mission était le but actuel de la révélation.

1. Après avoir raconté la vocation divine adressée à Moïse, Etienne peint, d'une part, la grandeur de ce serviteur de Dieu (v. 35-38) et, d'autre part, la révolte de son peuple qui le *renia* (comp. 3 : 13) et « refusa de lui obéir » (v. 39). Non seulement Dieu *l'envoya* comme *chef* et *juge*, mais comme *libérateur* (gr. *rédempteur*). « Cette progression dans les termes a pour but de montrer, dans l'opposition du peuple contre Moïse, le type de son opposition contre le Sauveur (v. 51), et ainsi en Moïse lui-même le type de Celui qui a accompli, dans le sens le plus élevé, la rédemption de son peuple. (Luc 1 : 68 ; Héb. 9 : 12 ; Tite 2 : 14.) » *Meyer*. — Moïse ne peut être libérateur et accomplir de si grandes œuvres (v. 36) qu'*avec l'assistance* (gr. vrai texte, *B*, *A*, *C*, *D*, *avec la main*) *de l'ange*, c'est-à-dire du représentant de Dieu, qui lui était apparu. Etienne ne voyait pas, dans cet ange, un ange quelconque, mais un médiateur spécial dont l'assistance équivalait à celle de Dieu lui-même.

2. Deut. 18 : 15, comp. ci-dessus ch. 3 : 22. Le texte reçu porte : Le *Seigneur* Dieu vous suscitera ;... *vous l'écouterez*. Les mots soulignés manquent dans *Sin.*, *B*, *A*. Ils auront été ajoutés pour rendre la citation conforme aux Septante.

3. Ce verset encore exalte Moïse comme ayant été le médiateur de la loi du Sinaï. Il était, *dans l'assemblée* (gr. *l'église*), *au désert*, entre *l'ange qui lui parlait* (comp. v. 53, note) et *nos pères* recevant *des oracles vivants* (les commandements de la loi envisagés comme conduisant à la vie, comp. Rom. 7 : 10, 12 ; Gal. 3 : 12) et les donnant au peuple. *Sin.*, *B* portent : pour *vous* les donner. (Westcott-Hort, Weiss, Wendt.) — Quelle éloquente réfutation de l'accusation élevée contre Etienne d'avoir blasphémé Moïse et la loi ! (6 : 11, 13.) — On remarquera dans tout ce passage (v. 35-38) la formule oratoire : *c'est ce Moïse, c'est lui qui*. Elle trahit l'émotion d'Etienne.

4. Voir Ex. 16 : 3 ; 32 : 1 et pour les termes employés comp. Ezéch. 20 : 7 et suiv. Gr. *Ils se tournèrent dans leurs cœurs vers l'Egypte*, c'est-à-dire qu'ils désirèrent introduire parmi eux un culte idolâtre emprunté à la religion de l'Egypte.

firent un veau et ils offrirent un sacrifice à l'idole, et ils se réjouis-
saient des œuvres de leurs mains[1]. — Mais Dieu se détourna, et les 42
livra au culte de l'armée du ciel[2], comme il est écrit dans le livre
des prophètes : « M'avez-vous offert des victimes et des sacrifices
durant quarante ans dans le désert, maison d'Israël ? — Et vous avez 43
porté le tabernacle de Moloch et l'étoile du dieu Rephan, ces images
que vous avez faites pour les adorer. Aussi vous transporterai-je au
delà de Babylone[3]. »

Nos pères avaient dans le désert le tabernacle du témoignage, 44
comme l'avait ordonné Celui qui avait dit à Moïse de le faire selon
le modèle qu'il avait vu[4]. — L'ayant reçu à leur tour, nos pères, 45

D'autres entendent : ils voulurent retourner en Egypte. Les *dieux qui marchent devant nous* seraient alors des dieux qui ramèneraient Israël en Egypte. Mais le veau d'or était une image visible du Dieu qui avait *fait sortir* le peuple d'Egypte pour le conduire en Canaan. (Ex. 32 : 4 ; 1 Roi 12 : 28.)

1. Allusion à la fête grossière que célébra le peuple après avoir fait son *veau d'or*. (Ex. 32 : 6.) Ce dernier était une imitation d'une divinité égyptienne, le dieu Apis, de Memphis.

2. C'est-à-dire au *culte* idolâtre des astres et des forces de la nature. *Dieu les* y livra, en châtiment de leur ingratitude et de leur incrédulité. (Comp. Romain 1 : 24, 25.) C'était là un avertissement indirect adressé par Etienne à ses auditeurs.

3. Amos 5 : 25-27, librement cité d'après la version grecque des Septante. L'Eternel reproche d'abord à son peuple, par la bouche du prophète, de ne lui avoir *pas offert des victimes et des sacrifices*, durant la traversée du désert. Cette assertion paraît être en contradiction avec des passages tels que Ex. 24 : 4 et suiv. ; Nomb. 7 : 10 ; 9 : 1 et suiv. Mais l'abandon de la circoncision (Jos. 5 : 4-9) révèle un relâchement religieux qui put bien s'étendre à la célébration des sacrifices. (Voir la *Bible annotée*, sur Amos 5 : 25-27.) Il ne peut s'expliquer que par un entraînement général du peuple à l'idolâtrie. C'est ce dernier péché que le prophète reproche ensuite à Israël, en rappelant ce *tabernacle de Moloch* qu'il *portait* à sa suite, et cette *étoile du dieu Rephan*, *images* ou idoles qu'il avait *faites pour les adorer*. Il ne faut pas, avec quelques éditeurs (Tischendorf, Weiss), prolonger la question jusqu'au milieu du v. 43 : « M'avez-vous offert,... *et avez-vous* porté... ces images que vous avez faites pour les adorer ? » car la réponse négative, que fait attendre la forme de l'interrogation en grec, n'est admissible que pour la dernière proposition du v. 42 : « M'avez-vous offert des victimes ? Non, vous ne l'avez pas fait ; *bien plus* (tel est le sens du *et*) vous avez porté, etc. » *Moloch* signifie *roi* ou seigneur, et correspond au Bel ou Baal des peuples cananéens. On adorait sous ce nom le soleil, comme principe générateur et vivifiant de la nature. L'astre appelé suivant les manuscrits Romphan ou *Rephan* était Saturne. La version grecque rend par ce nom l'hébreu Kiyoun, qui, avec d'autres points-voyelles, se prononcerait Kewan. Kewan est le surnom assyrien de Saturne. *Rephan* serait un des noms donnés à Seb, le Saturne des Egyptiens. *Sin.*, *A*, *C*, *majusc.*, portent : *votre* dieu Rephan. Le mot souligné manque dans *B*, *D*. — Comme châtiment de cette idolâtrie, Amos annonce au peuple qu'il sera *transporté* au delà de Damas, capitale du royaume de Syrie, le puissant ennemi d'Israël. Etienne précise l'idée, en substituant à ce nom de Damas celui de *Babylone*, afin de rappeler la grande captivité du peuple juif, châtiment de ses infidélités.

4. Quelques exégètes (Calvin, de Wette, Olshausen) ont pensé qu'Etienne voulait opposer ce vrai *tabernacle* au tabernacle de Moloch (v. 43), afin de faire sentir d'autant plus vivement combien était coupable ce péché de l'idolâtrie. C'est plutôt, dans le discours, un nouveau développement, dans lequel Etienne en vient à parler du *temple* (v. 46, 47), qu'on l'avait accusé de mépriser. — Le *tabernacle* ou la tente *du témoignage* ; c'est ainsi que les Septante traduisent, à tort, le mot hé-

avec Josué, l'introduisirent dans le pays conquis sur les nations que
46 Dieu chassa devant nos pères jusqu'aux jours de David [1] ; — qui
trouva grâce devant Dieu et demanda de trouver une demeure pour
47 le Dieu de Jacob. — Mais ce fut Salomon qui lui bâtit une maison [2].
48 — Toutefois le Très-Haut n'habite point dans des temples faits par
49 la main des hommes, comme le prophète le dit : — « Le ciel est
mon trône, et la terre est le marchepied de mes pieds : Quelle mai-
son me bâtirez-vous, dit le Seigneur, ou quel sera le lieu de mon
50 repos ? — N'est-ce pas ma main qui fait toutes ces choses [3] ? »
51 Hommes de col roide, et incirconcis de cœur et d'oreilles, vous
vous opposez toujours à l'Esprit saint, vous aussi, comme vos

breu qui signifie *assignation* ou *assemblée.* Ce qui importe à Etienne, c'est de rappeler combien ce tabernacle était sacré pour les Israélites pieux, puisque non seulement l'Eternel en avait prescrit la construction jusque dans les moindres détails (Ex. ch. 25 à 27), mais avait ordonné à Moïse de le faire *selon le modèle* qui lui avait été montré sur la sainte montagne. (Ex. 25 : 40 ; 26 : 30, comp. Hébr. 8 : 5.)

1. *Nos pères* (ceux de la génération qui entra en Canaan), *l'ayant reçu à leur tour* (de la main de leurs devanciers), *l'introduisirent avec Josué dans le pays conquis sur les nations,* littéralement : *dans* (pendant) *la possession des nations,* c'est-à-dire : « lorsque ce pays était au pouvoir des nations » (Meyer), ou mieux : « en prenant possession des nations » (Wendt), le génitif *des nations* étant objet et non sujet. Ces nations *Dieu* les *chassa devant nos pères, jusqu'aux jours de David :* la conquête de Canaan ne fut achevée qu'au temps de David. D'autres rattachent les mots *jusqu'aux jours de David* à la proposition principale : *ils l'introduisirent,* et sous-entendent : et il y resta.

2. Parce qu'il avait *trouvé grâce devant Dieu,* David *demanda de trouver une demeure* (gr. une *tente*) *pour le Dieu de Jacob. Sin., B, D* portent une demeure *à la maison* de Jacob. Cette variante ne présente guère de sens acceptable. Le Psaume 132 : 5, ici cité, oblige à admettre *Dieu* de Jacob. Hort propose une conjecture plausible, d'après laquelle le texte primitif portait *Seigneur* de Jacob. Ce mot *Seigneur,* corrompu, aurait donné lieu à la variante des principaux manuscrits. Pour le fait lui-même, comp. 2 Sam. 7 : 1 et suiv. ; 1 Chron. 22 : 7 et suiv. Si, pour désigner le temple (v. 46), Etienne emprunte au Ps. 132 : 5, un mot qui signifie proprement *tente,* et désigne une habitation fragile et temporaire, c'est pour marquer que ce temple, fait de mains d'hommes, participait du caractère transitoire de toutes les choses visibles. Il ne veut pas dire que son érection ait été sans valeur aux yeux de Dieu, mais il donne à entendre qu'elle a été une œuvre humaine. Dieu n'avait rien ordonné. David prend l'initiative, en suppliant Dieu de lui accorder la faveur d'élever cette maison à sa gloire. Et encore la grâce demandée ne fut-elle accordée qu'à son fils Salomon. Malgré ces nuances qu'il apporte à l'exposé des faits, Etienne parle avec respect et vénération de l'origine du sanctuaire de Jérusalem ; il réfute ainsi indirectement l'accusation d'avoir proféré contre lui des blasphèmes. Si, dans la suite (v. 48-50), il formule encore une réserve capitale, et essaie d'amener ses auditeurs à une notion plus spiritualiste du seul vrai et permanent sanctuaire du Très-Haut, il s'exprimera de manière à montrer que sa pensée est celle même du roi qui construisit le temple et le consacra à l'Eternel, et qu'elle est conforme aux enseignements des prophètes.

3. Cette grande pensée que le Dieu infini, Créateur de l'univers, ne saurait *habiter* exclusivement dans un *temple,* œuvre de *la main des hommes,* condamnait le culte formaliste et pharisaïque du temps. On croit, en écoutant Etienne, entendre un écho des paroles de Jésus. (Jean 4 : 21-24.) Et cependant il n'exprime qu'une pensée formulée déjà en termes semblables par Salomon lui-même dans sa prière pour la dédicace du temple (v. 48 ; comp. 1 Rois 8 : 27) ; puis il

pères[1] ! — Lequel des prophètes vos pères n'ont-ils pas persécuté ? 52
Et ils ont tué ceux qui avaient annoncé d'avance la venue du Juste,
que vous maintenant vous avez livré et dont vous êtes devenus les
meurtriers[2] ; — vous qui avez reçu la loi dans des ordonnances 53
d'anges, et qui ne l'avez point gardée[3] !...

D. 54-8 : 3. Martyre d'Etienne et persécution de l'Eglise. — 1° *Etienne contemple Jésus dans la gloire et est entraîné par ses ennemis furieux.* Les paroles d'Etienne excitent la rage de ses auditeurs. Lui, rempli d'Esprit saint, voit la gloire de Dieu et Jésus debout à la droite de Dieu ; il le déclare solennellement. Alors ses

appuie encore cette pensée sur l'autorité d'un prophète. (Esa. 66 : 1, cité presque exactement d'après les Septante.)

1. Quelle foudroyante péroraison de tout ce discours ! (v. 51-53.) Mais que ces paroles sont vraies dans leur sévérité ! Faut-il admettre, avec plusieurs exégètes (Ebrard, Meyer, Lechler), que cette application est simplement la conséquence naturelle qu'Etienne tire de tout son discours ? Ou, avec Olshausen et d'autres, que ce brusque changement de ton fut provoqué par des marques d'impatience et de colère dans son auditoire ? Cette dernière opinion nous paraît être la vraie. Jusqu'ici Etienne avait exposé avec calme les vérités qui ressortent de l'histoire d'Israël ; si le sanhédrin, constitué en cour de justice, l'avait écouté avec attention, eût-il été sage, ou même charitable, de provoquer, par ces dernières paroles, les orgueilleux préjugés de ce conseil ? Assurément Etienne ne l'aurait pas fait. En outre, comment supposer qu'il aurait voulu terminer son discours sans exhorter ses auditeurs à la repentance et sans leur annoncer en Jésus la miséricorde de Dieu ? Au lieu de cela, il ne mentionne *le Juste* que pour accabler ces chefs du peuple du souvenir de leur crime. (v. 52.) C'est qu'Etienne voyait la fureur peinte sur tous les visages, c'est qu'il fut interrompu par des murmures et des cris, c'est enfin qu'il prévit l'issue tragique du débat et que, dans son indomptable courage, il trouva qu'il n'y avait plus rien à ménager dans ces rebelles. Les v. 54 et 57 confirment cette explication. — Le *col roide* est l'image d'un caractère inflexible, opiniâtre, rebelle. Le peuple d'Israël se montrait alors tel. Ce mot ne se trouve qu'ici dans le Nouveau Testament, mais le terme hébreu qui y correspond est assez fréquent. (Voir Ex. 33 : 3, 5.) Etre *incirconcis de cœur et d'oreilles*, c'est se montrer incapable de sentir et même d'entendre la vérité. L'incirconcision était, chez les Juifs, la marque du paganisme et de l'impureté (Lév. 26 : 41 ; Deut. 10 : 16), la circoncision le symbole de la purification du cœur. (Jér. 4 : 4 ; 9 : 25 ; Rom. 2 : 29.)

2. Voir, sur les *prophètes persécutés* par leur peuple, Hébr. 11 : 36 et suiv. Mais le crime des chefs actuels de ce peuple dépassait tous les autres. Ils avaient *livré* à un juge païen *le Juste* par excellence (3 : 14), et ainsi ils étaient devenus ses *meurtriers !*

3. Les mots : *par* (gr. *en* ou *sur*) *des ordonnances d'anges* ont été diversement interprétés. Le sens le plus probable est que les anges ont servi d'intermédiaires. Le récit de l'Exode (ch. 20), il est vrai, ne fait pas mention de la participation des anges à la promulgation de la loi. Mais ce rôle leur est attribué par une tradition que les Septante ont introduite dans l'Ecriture elle-même, en traduisant le passage obscur Deut. 33 : 2, qui porte selon la version la plus usitée : « de sa droite (il a envoyé) le feu de la loi, » — « à sa droite *des anges* avec lui. » Plusieurs auteurs du Nouveau Testament y ont puisé l'idée d'une intervention des anges, dont Dieu se serait servi pour communiquer la loi à Moïse. (Gal. 3 : 19 ; Hébr. 2 : 2.) Cette idée est exprimée aussi par des rabbins et par l'historien Josèphe (*Antiq.* XV, 5, 3). C'est donc à tort que quelques interprètes, se fondant sur Ps. 104 : 4, ont vu dans ces *anges* une désignation poétique des phénomènes naturels qui se produisirent sur le Sinaï. (Ex. 19 : 16-19.) Chrysostome pensait retrouver dans notre passage l'ange mentionné aux v. 30 et 38. Mais le mot *anges*, au pluriel, s'oppose à cette interprétation. — Etienne déclare à ses auditeurs que la loi, promulguée avec tant de solennité, ils ne l'ont *point gardée.* Il pouvait leur adresser ce reproche, par lequel il leur retournait

ennemis se bouchent les oreilles, poussent de grands cris et, se précipitant tous ensemble sur lui, l'entraînent hors de la ville pour le lapider. (54-58a.) — 2o *Mort d'Etienne.* Le jeune Saul garde les manteaux des témoins. Ils lapident Etienne, qui remet son esprit entre les mains du Seigneur Jésus et, à genoux, intercède pour ses meurtriers. Puis il s'endort. Saul approuvait le meurtre d'Etienne. (58b-8 : 1a.) — 3o *L'Eglise dispersée par la persécution.* Une grande persécution des chrétiens de Jérusalem se produit ; à l'exception des apôtres, ils se dispersent tous en Judée et en Samarie. De pieux Juifs ensevelissent Etienne, tandis que Saul ravage l'Eglise, pénétrant dans les maisons pour opérer des arrestations d'hommes et de femmes. (8 : 1b-3.)

54 Entendant ces choses, ils frémissaient de fureur dans leurs cœurs,
55 et ils grinçaient des dents contre lui[1]. — Mais lui, rempli d'Esprit
saint, les yeux fixés au ciel, vit la gloire de Dieu, et Jésus debout à
56 la droite de Dieu[2]. — Et il dit : Voici, je contemple les cieux ou-
57 verts, et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu[3]. — Or,
poussant de grands cris, ils se bouchèrent les oreilles et se précipi-
58 tèrent tous ensemble sur lui ; — et l'ayant jeté hors de la ville, ils
le lapidaient[4]. Et les témoins déposèrent leurs vêtements aux pieds

l'accusation portée contre lui (6 : 13, 14), car les dispositions manifestées par leurs pères (7 : 39-43) étaient encore les leurs. Nous ne pensons pas qu'il voulût les blâmer de n'avoir pas saisi la loi dans sa spiritualité (v. 48-50), ni que la transgression de la loi qu'il avait en vue fût spécialement le meurtre du Juste. (v. 52.)

1. *Ils frémissaient de fureur.* Voir, sur cette expression, 5 : 33, où le sens littéral est expliqué. *Ces choses,* c'était surtout le contenu des v. 51-53. (Comp. toutefois v. 51, note.) Cette *fureur* et ces *grincements de dents* font, comme l'observe Olshausen, un contraste frappant avec la calme sérénité d'Etienne, contemplant le ciel ouvert. (v. 56.)

2. Les mots : *rempli d'Esprit saint,* ne signifient pas seulement qu'Etienne était habituellement sous l'influence de cet Esprit, mais que dans ce moment de danger suprême Dieu l'en revêtit d'une manière nouvelle. (Comp. 4 : 8.) — Il *vit la gloire de Dieu* (v. 2) ; une vision, tout intérieure, lui fut accordée par l'action même de cet Esprit dont il était rempli. On peut supposer qu'il la cherchait, *les yeux fixés au ciel,* au-dessus des hommes, du danger, de la vie et de la mort. Mais l'objet spécial et souverainement consolant de sa vision, ce fut *Jésus,* son Sauveur, pour lequel il allait donner sa vie. Et qu'on le remarque bien, puisque ce trait de la vision est répété au v. 56, il voit Jésus *debout, à la droite de Dieu.* Etre à la droite de Dieu, c'est partager avec lui l'autorité et la puissance. Le Sauveur est souvent représenté *assis,* à la droite de Dieu, dans l'attitude du gouvernement ou du jugement (Math. 26 : 64 et souvent ailleurs), ici il est *debout,* car il s'est levé pour venir au-devant du martyr et pour le recevoir dans la gloire. (v. 59.) Cette explication, admise aujourd'hui par la plupart des interprètes, est de Grégoire le Grand.

3. Etienne seul eut cette glorieuse vision ; les membres du sanhédrin ne s'aperçurent de rien ; mais Etienne *dit* ce qu'il voyait, afin que cela leur servît de témoignage. Il nomme Jésus *le Fils de l'homme,* sans doute par allusion à la vision de Daniel (Dan. 7 : 13, 14 ; comp. Math. 26 : 64 ; Luc 22 : 69) qui, lui aussi, contemple Celui dont la domination et le règne sont éternels. C'est ici le seul passage où ce nom, que Jésus prend ordinairement lui-même dans les évangiles, lui est donné par un de ses disciples.

4. Ce verbe à l'imparfait, et sans régime en grec, signifie qu'ils se préparaient à le lapider ; l'action même n'est racontée qu'au v. 59. D'autres expliquent l'absence de régime et la répétition du verbe : *ils lapidaient,* au v. 59, en supposant que le v. 58b est une remarque introduite par l'auteur des Actes dans le document qu'il transcrivait. Celui-ci portait simplement : *et l'ayant jeté hors de la ville, ils lapidaient Etienne qui priait et disait.* Toute cette scène tumultueuse ne permit pas au sanhédrin de rendre un

d'un jeune homme nommé Saul[1]. — Et ils lapidaient Etienne, qui 59
priait et disait : Seigneur Jésus, reçois mon esprit[2] ! — Puis, s'étant 60
mis à genoux, il s'écria d'une voix forte : Seigneur, ne leur impute
point ce péché[3]. Et quand il eut dit cela, il s'endormit[4]. — Or Saul VIII
approuvait son meurtre.

Or il y eut ce jour-là une grande persécution contre l'Eglise de
Jérusalem ; et tous, sauf les apôtres, furent dispersés dans les con-
trées de la Judée et de la Samarie[5]. — Toutefois des hommes pieux 2
ensevelirent Etienne et firent de grandes lamentations sur lui[6]. —

jugement régulier : ce fut une sorte d'émeute, et la mort d'Etienne fut un meurtre. Seulement les auteurs du meurtre prétendaient appliquer à l'accusé le châtiment ordonné pour les blasphémateurs. (Lév. 24 : 16.)

1. Les *témoins* (6 : 13, 14) devaient lancer la première pierre au condamné. (Deut. 17 : 7.) Pour cela, il fallait qu'ils se défissent de leurs manteaux, qui les auraient gênés ; ce sont là les *vêtements qu'ils déposèrent aux pieds d'un jeune homme* qui, dans son fanatisme de pharisien, assistait avec complaisance à cette exécution. (v. 60.) Ce jeune homme s'appelait *Saul.* C'est la première fois qu'il est nommé dans le Nouveau Testament. Quelle grande et belle place il y occupera désormais !

2. *Ils lapidaient Etienne, qui priait* (gr. *invoquait, appelait*) ; quel contraste ! Il appelait ce *Jésus* qui venait de lui apparaître dans sa vision ; il lui demandait de *recevoir* son *esprit.* La même prière que le Sauveur avait adressée à Dieu son Père, Etienne l'adresse à Jésus. « Cette circonstance remarquable du récit est une preuve de la divinité du Sauveur plus convaincante que beaucoup d'autres passages dont on s'appuie ordinairement, surtout si l'on considère la sévérité avec laquelle l'Ancien Testament condamne tout hommage de ce genre rendu à un être qui ne serait pas Dieu. Etienne agit ici selon l'ordre de Jésus-Christ lui-même (Jean 5 : 23), et telle a été de tout temps la pratique de l'Eglise. » *Olshausen.* Comp. encore, sur l'invocation du nom de Jésus, 22 : 16 ; Rom. 10 : 12 ; 1 Cor. 1 : 2.

3. C'est-à-dire *pardonne-leur !* Encore une parole de Jésus sur la croix (Luc 23 : 34), au pied de laquelle Etienne mourant se place en pensée. La dernière prière de Jésus, qui était l'expression d'une charité divine, Etienne a été capable de la proférer à son tour. Il l'a prononcée même *d'une voix forte,* voulant que tous l'entendissent. Et cette prière fut exaucée, elle le fut du moins pour ce jeune homme, spectateur du drame, qui devint l'apôtre de la grâce. (1 Tim. 1 : 15.) Combien de fois ne dut-il pas s'en souvenir dans la suite !

4. Douce image de la mort qui est devenue un *sommeil* pour les fidèles, même lorsqu'elle est le plus violente. (Comp. Jean 11 : 11 ; 1 Thes. 4 : 13.) Telle fut la fin du premier martyr de l'Eglise chrétienne. Son nom grec *Stéphanos* signifie *couronne.* Il devint les prémices de cette longue suite de témoins de Jésus-Christ qui, au sortir de leurs combats et de leurs tribulations, allèrent au lieu du repos, ceindre leurs fronts de la couronne immortelle promise à ceux qui n'épargnent point leur vie pour l'amour de Celui qui leur donna la sienne. (Apoc. 2 : 10.)

5. *La persécution contre l'Eglise* éclata *ce jour-là* et fut occasionnée par l'émeute même qui avait causé la mort d'Etienne. Quand Luc dit que *tous* furent *dispersés,* il faut entendre ce mot dans un sens hyperbolique, signifiant le plus grand nombre. En effet, nous trouvons encore des chrétiens à Jérusalem dès le v. 3 et dans la suite du récit. — Luc ne parle que de la *Judée* et de la *Samarie,* les provinces les plus rapprochées ; mais les fugitifs se rendirent aussi en Galilée, où il y avait beaucoup de disciples, puis dans toute la Syrie. (9 : 1 et suiv.) L'auteur prépare par cette remarque le récit des grands résultats que cette première persécution eut pour la propagation de l'Evangile. (v. 4 et suiv.)

6. Ces termes : *des hommes pieux,* indiquent des *Juifs* pieux (2 : 5 ; 22 : 12) et non des prosélytes d'entre les païens. Ayant conservé leurs sentiments bienveillants pour les chrétiens (2 : 47), ils voulurent rendre à Etienne ce religieux devoir. Des disciples en auraient certainement été empêchés par les persécuteurs.

3 Mais Saul ravageait l'Eglise, entrant dans les maisons, et traînant hommes et femmes, il les livrait pour être mis en prison[1].

2. *Ministère de Philippe.*

A. 4-25. L'Evangile en Samarie. — 1° *Prédication de Philippe.* Les chrétiens de Jérusalem, dispersés par la persécution, annoncent l'Evangile. Philippe prêche le Christ à Samarie. Les miracles qu'il accomplit attirent l'attention. De nombreux malades sont guéris. La joie est grande. (4-8.) — 2° *Simon le magicien.* Il pratiquait la magie à Samarie et, se donnant pour un être supérieur, il fascinait tout le peuple, qui le tenait pour une incarnation de la divinité. Depuis un certain temps il exerçait son influence sur les Samaritains, quand ceux-ci crurent à la prédication de Philippe et demandèrent le baptême. Simon lui-même devient croyant, reçoit le baptême et s'attache à Philippe ; la vue des miracles que Philippe opère le stupéfie. (9-13.) — 3° *Intervention des apôtres.* A Jérusalem, les douze apprennent la conversion des Samaritains. Ils délèguent auprès d'eux Pierre et Jean, qui demandent pour eux le Saint-Esprit, car il ne leur avait pas été donné au moment de leur baptême. Il leur est communiqué par l'imposition des mains des apôtres. (14-18.) — 4° *Simon le magicien et Pierre.* Simon offre de l'argent aux apôtres, afin de recevoir d'eux le pouvoir de communiquer l'Esprit par l'imposition des mains. Pierre lui répond que cet argent ira avec lui à la perdition, puisqu'il a cru acquérir par son moyen le don de Dieu. Il y a incompatibilité entre le pouvoir qu'il réclame et les dispositions de son cœur, qui n'est pas droit devant Dieu. Qu'il se repente et demande à Dieu de lui pardonner la pensée qu'il a eue, car en elle se révèle l'esprit d'hostilité et d'injustice auquel il obéit. Simon demande aux apôtres d'intercéder pour lui, afin qu'il évite le châtiment dont ils l'ont menacé. (19-24.) — 5° *Retour des apôtres.* Reprenant le chemin de Jérusalem, ils évangélisent beaucoup de villages samaritains. (25.)

4 Ceux donc qui avaient été dispersés allèrent de lieu en lieu, annon-
5 çant la bonne nouvelle de la Parole[2]. — Or Philippe étant descendu

Ils firent *grande lamentation* sur lui ; le substantif que nous traduisons par *lamentation* dérive d'un verbe qui signifie *se frapper* la poitrine en signe de deuil. (Luc 8 : 52.) Les funérailles qu'ils firent à Etienne eurent l'éclat et la solennité que les Orientaux aiment à donner à ces cérémonies. (Math. 9 : 23 ; Marc 5 : 38.) — On a souvent envisagé ce verset comme n'étant pas à sa place, parce qu'il paraît sans rapport avec ce qui précède et ce qui suit. (De Wette, Olshausen.) C'est une erreur. Luc nous montre par ce fait, comme l'observe Meyer, que beaucoup des habitants de Jérusalem voyaient avec peine la persécution, puis il poursuit par ce contraste criant : *Mais* Saul ravageait l'Eglise, etc.

1. Meyer fait observer la progression dans la haine de Saul contre les chrétiens : d'abord il garde les vêtements des meurtriers d'Etienne (7 : 58), puis il prend plaisir à son supplice (8 : 1), et enfin il *ravage l'Eglise.* (Comp. 9 : 21.) Lui-même se rappellera avec douleur ce temps de sa vie. (26 : 9-11 ; Gal. 1 : 13 ; 1 Cor. 15 : 9.)

2. Ces *dispersés* deviennent autant d'évangélistes ; ils vont de lieu en lieu (gr.) *évangélisant la Parole ;* l'esprit missionnaire est né avec la vie chrétienne. C'est ainsi que, dès l'origine, « le sang des martyrs a été la semence de l'Eglise. » Ce moment est d'une grande importance dans l'histoire de l'Eglise primitive : l'Evangile sort de l'étroit horizon du judaïsme, pour se répandre au loin dans le monde. Tout d'abord il est accueilli par le peuple des Samaritains qui, bien que profondément séparés des Juifs, observaient encore la loi de Moïse. Plus loin, quand Luc nous montrera l'Evangile se répandant en Syrie et à Antioche, en Phénicie et jusque dans l'île de Chypre, il rattachera expressément ce nouveau progrès à la dispersion des chrétiens de Jérusalem après la mort d'Etienne. (11 : 19.)

dans la ville de Samarie, leur prêchait le Christ [1]. — Et les foules 6
d'un commun accord étaient attentives à ce que Philippe disait,
en apprenant et en voyant les miracles qu'il faisait. — Car des 7
esprits impurs sortaient de plusieurs qui en étaient possédés, en jetant
de grands cris; et beaucoup de paralytiques et de boiteux furent
guéris. — Et il y eut une grande joie dans cette ville-là [2]. 8
Or il y avait auparavant dans la ville un homme nommé Simon, 9
qui exerçait la magie et remplissait d'étonnement le peuple de la Sa-
marie, se disant être un grand personnage [3]. — Tous, depuis le plus 10
petit jusqu'au plus grand, s'attachaient à lui, disant : Celui-ci est la
puissance de Dieu, celle qui est appelée la grande. — Or ils s'atta- 11
chaient à lui, parce que depuis assez longtemps il les avait étonnés

1. Luc nous montre en Philippe un de ces chrétiens dispersés qui annonçaient la Parole, c'est-à-dire qui prêchaient l'Evangile. (v. 4.) Philippe n'était pas l'apôtre de ce nom, mais l'un des sept diacres. (6 : 5.) C'est le même qui, au ch. 21 : 8, est appelé un évangéliste. — Le texte reçu, avec *C, D*, porte : *une ville* de Samarie, ce qui laisserait ignorer de quelle ville il s'agit. *La ville de Samarie* (*Sin., B, A*) désigne la ville qui a donné son nom à la province. Fondée par Omri (1 Rois 16 : 24), elle avait été la capitale du royaume des dix tribus. Sa chute en 722, après un siège mémorable, marqua la fin de ce royaume. (2 Rois 17.) Elle fut, peu avant l'ère chrétienne, agrandie et embellie par Hérode le Grand qui, en l'honneur de l'empereur Auguste, l'appela Sébaste (Augusta). De nombreuses ruines marquent son emplacement, près du village de Sebastijeh, à deux heures et demie au nord-ouest de Sichem. (Voir sur la Samarie Math. 10 : 5 et Jean 4 : 9, notes.) — Ces mots : *il prêchait le Christ*, signifient qu'il prouvait à ses auditeurs que Jésus était le *Messie*, l'*Oint* de Dieu, le Sauveur.

2. Les Samaritains *furent attentifs*, (gr.) *eux écoutant* les choses que Philippe leur disait (*Sin.* porte : en *l'*écoutant, lui, Philippe) et *voyant les miracles* opérés par lui, ou, suivant l'interprétation plus généralement reçue, qui suppose la leçon des autres documents, et donne le même régime aux deux verbes : *eux apprenant et voyant les miracles*. C'est ainsi qu'ils parvinrent à la foi et à la *joie*. Jésus lui-même avait semé dans ce pays-là et préparé cette belle moisson. (Jean 4.) On sait que les Samaritains attendaient la venue du Messie (Jean 4 : 25), et il est probable que, dans le sentiment de leur misère morale, ils étaient moins opposés à l'Evangile que les Juifs avec leurs orgueilleux préjugés. Mais aussi leur ignorance les exposait à toute espèce de superstitions. (v. 9 et suiv.)

3. *Auparavant*, c'est-à-dire avant que Philippe vînt à Samarie. Ce *Simon* était un de ces imposteurs (*goêtes*) très nombreux alors, qui prétendaient posséder les secrets de la nature et communiquer avec le monde invisible. Ils se livraient aux arts occultes, faisaient profession de prédire l'avenir, d'évoquer les morts, de faire des guérisons miraculeuses, d'exorciser les possédés ; en un mot ils *exerçaient la magie* avec toutes ses mensongères pratiques, et ils trouvaient dans la superstition populaire un terrain propice qu'ils exploitaient pour satisfaire leur cupidité. De là cet *étonnement* ou plutôt ce ravissement du peuple, mis *hors de lui-même* par le magicien (sens du mot grec, de même au v. 11). — Simon le Magicien joue un rôle considérable dans la littérature du second siècle. La tradition fait de lui le chef d'une secte gnostique et l'ardent adversaire de l'apôtre Pierre. Mais il ne faut pas conclure des légendes qui se sont greffées sur son nom que Simon n'a jamais existé. L'histoire a conservé la trace certaine de deux hommes avec lesquels on peut identifier le personnage de notre récit. L'un, dont parle Josèphe (*Antiq.* XX, 7, 2), fut, vers l'an 60, employé par le gouverneur Félix pour détourner la reine Drusille de son époux, Azize, roi d'Emèse, en Syrie. Mais il s'agit plutôt d'un autre Simon, que Justin (*Apol.* I, 26) mentionne comme originaire de Gitta en

12 par ses actes de magie[1]. — Mais quand ils eurent cru Philippe, qui
leur annonçait la bonne nouvelle concernant le royaume de Dieu et
le nom de Jésus-Christ, hommes et femmes se faisaient baptiser[2]. —
13 Or Simon lui-même crut aussi, et après avoir été baptisé, il ne quit-
tait plus Philippe ; et voyant les signes et les grands miracles qui se
faisaient, il était dans l'étonnement[3].
14 Cependant les apôtres, qui étaient à Jérusalem, ayant appris que
la Samarie avait reçu la Parole de Dieu, leur envoyèrent Pierre et
15 Jean ; — qui étant arrivés prièrent pour eux, afin qu'ils reçussent
16 l'Esprit saint ; — car il n'était encore descendu sur aucun d'eux ; mais
ils avaient été seulement baptisés au nom du Seigneur Jésus[4]. —

Samarie, tandis que Josèphe donne au Simon dont il parle l'île de Chypre pour patrie. Le Simon nommé par Justin est considéré par les Pères, depuis Irénée (*Contre les hérés.* I, 23), comme l'instigateur de toutes les hérésies.

1. Dans ces temps où les peuples avaient généralement abandonné leurs croyances religieuses, ils étaient d'autant plus accessibles à toutes les superstitions. Ainsi ces Samaritains *s'attachaient* à Simon avec un engouement général, voyant en lui quelque incarnation de *la puissance de Dieu, celle qui est appelée la grande.* Le mot *appelée* (*Sin. B, A, C, D*), omis à tort par le texte reçu, suppose que les Samaritains distinguaient entre plusieurs puissances émanant de la divinité ; c'était la principale de celles-ci qui se manifestait, croyaient-ils, en Simon. Simon les avait induits à cette croyance par l'importance qu'il se donnait. (v. 9.)

2. Luc a dit (v. 6.) comment ces Samaritains furent amenés à la foi ; ici, il nous apprend ce qu'ils *crurent.* Philippe leur annonçait *la bonne nouvelle* de la venue du Messie, qu'ils attendaient, et de la fondation du *royaume de Dieu* par la vie et la mort de Jésus et par son retour dans la gloire. En un mot, il leur prêchait *le nom de Jésus-Christ.* Tel était l'objet de leur foi nouvelle ; et comme ils la professaient en demandant le baptême, Philippe n'hésita pas à les *baptiser, hommes et femmes,* sans distinction. La suite du récit nous montrera ce qui manquait encore à ces nouveaux croyants. (v. 15-17.)

3. *Simon lui-même crut,* comme il pouvait croire avec sa disposition morale : c'est-à-dire qu'il fut intellectuellement convaincu que Philippe prêchait la vérité en annonçant Jésus comme le Messie, et surtout que cet évangéliste était en possession d'une puissance supérieure à la sienne. Ce furent, en effet, *les signes et les grands miracles* opérés par Philippe qui le mirent (gr.) *hors de lui-même* d'admiration. Il éprouva à son tour l'impression qu'il avait produite sur d'autres par ses pratiques de magie. (v. 9, 11.) Dans son admiration *il ne quittait plus Philippe,* (gr.) *il était s'attachant* à Philippe. — Il ne faut pas s'étonner que Simon *fut baptisé* avec les autres croyants ; comme il se disait convaincu, ce qui était vrai dans une certaine mesure, Philippe, qui ne lisait pas dans les cœurs, n'avait aucune raison de lui refuser le baptême.

4. *Les apôtres* ayant appris à Jérusalem les faits jusqu'alors inouïs qui se produisaient en dehors du peuple juif, et parmi des Samaritains, éprouvèrent le besoin de voir par eux-mêmes ce qu'était ce mouvement religieux. Leur droit et leur devoir étaient de l'examiner, de le diriger, de l'affermir ; car c'est à eux que le Seigneur avait confié le gouvernement de son Eglise. En outre, il fallait rattacher ces nouveaux chrétiens de Samarie à l'Eglise apostolique, afin d'en conserver l'unité. Ils délèguent pour cela *Pierre et Jean,* qui nous sont souvent présentés travaillant ensemble. (3 : 1, 11 ; 4 : 13, 19, etc.) Pierre, dont on a fait le prince des apôtres, se laisse humblement déléguer avec son collègue Jean. — *Etant arrivés* (gr. *descendus*), ils trouvèrent des croyants sincères qui avaient reçu le *baptême au nom de Jésus,* mais non le Saint-Esprit. Celui-ci *n'était encore descendu* (gr. *tombé*) *sur aucun d'eux.* Le baptême sans l'Esprit ? ce fait nous étonne au premier abord. Serait-ce, comme le pensent quelques interprètes, parce que Philippe n'était pas apôtre ? (v. 17, note) ou bien parce

Alors ils leur imposaient les mains, et ils recevaient l'Esprit saint[1]. 17
— Or Simon, voyant que l'Esprit était donné par l'imposition des 18
mains des apôtres, leur offrit de l'argent, disant : — Donnez-moi aussi 19
ce pouvoir, afin que celui à qui j'imposerai les mains reçoive l'Esprit
saint[2]. — Mais Pierre lui dit : Que ton argent périsse avec toi, puis- 20
que tu as cru que le don de Dieu s'acquérait avec de l'argent[3] ! —
Tu n'as ni part ni lot en cette affaire ; car ton cœur n'est pas droit 21
devant Dieu[4]. — Repens-toi donc de ta méchanceté, et prie le Sei- 22

que ces Samaritains avaient cru sans avoir subi un développement intérieur suffisant? ou enfin faut-il entendre par *recevoir l'Esprit saint* la communication du don des langues, telle qu'elle avait été faite aux chrétiens de Jérusalem à la Pentecôte ? (Comp. 2 : 4, 2e note.) Simon (v. 18) *voit* la communication faite par l'imposition des mains : ceci semble prouver que l'effusion de l'Esprit fut accompagnée de signes visibles. Mais il n'y a pas de motifs pour limiter à l'apparition de ces signes l'effet de l'intervention des apôtres. Notre récit nous oblige plutôt à conclure que le don de l'Esprit n'est point lié à l'acte humain du baptême. Ce don peut, comme ici, suivre le baptême (comp. 19 : 5) ou le précéder (10 : 44, 47), ou l'accompagner. (2 : 38.) « L'Esprit, comme le vent, souffle où il veut, et il a dans la vie individuelle, aussi bien que dans l'histoire de l'Eglise, ses temps et ses moments. » *Andreæ.*

1. Ces verbes à l'imparfait montrent l'action successive et prolongée que les apôtres exercèrent sur beaucoup de croyants. Les deux moyens employés par eux furent *la prière* et *l'imposition des mains :* Dieu accordait l'Esprit en réponse à la prière et les apôtres en confirmaient le don à ces nouveaux chrétiens en leur imposant les mains, pour l'affermissement de leur foi. On a conclu de cet acte que les apôtres seuls avaient le pouvoir de communiquer le Saint-Esprit ; et que le don de l'Esprit n'est transmis que par des évêques, successeurs directs des apôtres! Mais nous voyons l'apôtre Paul recevoir l'imposition des mains (et apparemment aussi le Saint-Esprit) par un simple chrétien. (9 : 17.) Cet acte symbolique est d'ailleurs accompli toutes les fois qu'il s'agit d'implorer la bénédiction de Dieu sur des serviteurs chargés de quelque mission spéciale. (6 : 6 ; 13 : 3.) — Pour exercer leur beau ministère envers les Samaritains, il fallait que les apôtres eussent renoncé au mépris que tout Juif éprouvait pour ce peuple. Jean, en particulier, se souvint-il alors qu'un jour il avait voulu appeler sur des habitants de la Samarie le feu du ciel ? (Luc 9 : 54.)

2. Resté étranger à toute influence de l'Esprit de Dieu, Simon ne le désire même pas. Il faut bien remarquer, en effet, que ce qu'il demande, c'est uniquement *ce pouvoir* de communiquer à d'autres *l'Esprit* et de leur conférer les dons qui accompagnaient cette communication. Il voulait ainsi se créer une nouvelle industrie plus productive encore que la précédente. Ainsi il pensait 1o que ce pouvoir se transmettait d'homme à homme, sans aucun rapport aux dispositions intérieures, et 2o qu'il pourrait l'acquérir des apôtres à prix *d'argent.* C'était là une horrible profanation des choses saintes, une sorte de blasphème. L'un des châtiments de Simon a été que son nom a formé le mot de *simonie,* qui désigne le trafic des choses saintes. Le texte reçu (avec tous les témoins, sauf *Sin., B*) porte, au v. 18 : voyant que l'Esprit *saint* était donné. Cet adjectif a été ajouté par analogie avec les v. 17 et 19.

3. Gr. *que ton argent soit avec toi à perdition !* Une vive indignation s'exprime dans ces paroles de Pierre. Il voit Simon dans un état d'âme qui l'entraînera dans la perdition, et il dit, en personnifiant l'argent : Que ton argent y aille avec toi, qu'il *périsse !* Ce n'est cependant pas une condamnation définitive que prononce l'apôtre, puisqu'il exhorte Simon à la repentance (v. 22) ; il lui donne un très sévère avertissement, pour réveiller, si possible, sa conscience.

4. Gr. *Il n'est pour toi* ni part ni lot dans *cette parole.* La plupart des exégètes prennent ce dernier mot dans le sens hébraïque, signifiant l'*affaire* en question, et alors il s'agit du *pouvoir* qu'a demandé Simon. D'autres, comme Néander, Zöckler, Blass, l'entendent dans sa signification ordinaire : *cette parole* serait *l'Evangile* et ses dons. Et la cause

gneur, afin que, s'il est possible, la pensée de ton cœur te soit par-
23 donnée[1]. — Car je vois que tu es dans un fiel amer et dans des
24 liens d'iniquité[2]. — Alors Simon répondant dit : Priez vous-mêmes
le Seigneur pour moi, afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous avez
dit[3].
25 Eux donc, après avoir ainsi rendu témoignage et annoncé la Pa-
role du Seigneur, retournaient à Jérusalem et évangélisaient beau-
coup de villages des Samaritains[4].

B. 26-40. Conversion de l'Ethiopien. — 1° *La rencontre de Philippe et de l'Ethiopien.* Philippe reçoit, par l'entremise d'un ange, l'ordre de se rendre, vers midi, sur le chemin désert de Jérusalem à Gaza. Ayant obéi promptement, il voit approcher un Ethiopien, ministre des finances de la reine, qui était venu à Jérusalem pour adorer, et s'en retournait, assis sur son char et lisant le prophète Esaïe. L'Esprit ordonne à Philippe de rejoindre le char de cet homme. (26-29.) — 2° *Leur entretien.* Philippe, étant accouru et entendant que l'Ethiopien lit Esaïe, lui demande s'il comprend ce qu'il lit. L'Ethiopien se plaint de n'avoir personne qui lui explique l'Ecriture. Il invite Philippe à s'asseoir à ses côtés. Il lisait le passage qui peint le serviteur de l'Eternel comme l'agneau qui souffre sans ouvrir la bouche. Il demande si le prophète parle de lui-même ou de quelque autre. Philippe, prenant ces paroles pour point de départ, lui annonce Jésus. (30-35.) — 3° *Baptême de l'Ethiopien.* Leur route les amène à un endroit où il y a de l'eau. L'Ethiopien demande le baptême, fait arrêter le char et descend avec Philippe dans l'eau. Philippe le baptise. (36-38.) — 4° *Séparation de l'Ethiopien et de Philippe.* Lorsqu'ils remontent de l'eau, l'Esprit enlève Philippe. L'Ethiopien ne le voit plus, car, joyeux, il continue son voyage. Philippe se trouve dans Azot, d'où il parcourt le pays, en évangélisant, jusqu'à Césarée. (39, 40.)

pour laquelle Simon n'y a aucune part, c'est que son *cœur* manque absolument de *droiture devant Dieu.* (Luc 1 : 6.)

1. Gr. Repens-toi donc de *cette tienne* méchanceté. — L'exhorter à la *repentance* et à la *prière*, c'était ne pas considérer son salut comme impossible; mais Pierre s'exprime d'une manière problématique : *s'il est possible* (gr. *pour voir si peut-être* la pensée de ton cœur *te sera pardonnée*), non qu'il doute de la miséricorde de Dieu, mais parce qu'il n'a aucune confiance en la sincérité de Simon, condition de son *pardon.* — Le texte reçu porte : prie *Dieu ;* la variante, *le Seigneur*, se lit dans *Sin.*, *B*, *A*, *C*, *D*, *E*.

2. Gr. *que tu es tombé dans un fiel d'amertume et un lien d'iniquité*, c'est-à-dire *dans un esprit d'amertume*, de méchanceté, d'opposition à la vérité, qui est comme le fiel, et *dans une iniquité* morale, qui constitue un ensemble de chaînes dont tu es lié. Les anciens considéraient le *fiel* comme une image du poison, et quelques exégètes entendent ce mot comme si Pierre disait : Tu es moralement empoisonné. Meyer voit plutôt dans cette amertume du fiel l'image de la *haine* contre l'Evangile. (Comp. Rom. 3 : 14 ; Eph. 4 : 31.) Cette interprétation nous paraît plus naturelle.

3. Encore ici le cœur de Simon n'est pas droit devant Dieu, car il ne promet ni de se repentir, ni de prier lui-même (v. 22), mais il demande la prière des apôtres, pourquoi ? Afin que le châtiment dont ils l'ont menacé ne tombe pas sur lui. « Il avoue la crainte de la peine, non l'horreur de son péché. » *Bengel.* Aussi ne fut-il point ramené à Dieu ; autrement sa conversion serait racontée comme un triomphe de l'Evangile ; les traditions subséquentes, quoique mêlées de fables, ne prouvent que trop que Simon persévéra dans son inimitié contre le christianisme apostolique.

4. Ainsi, non seulement les apôtres ont approuvé et affermi l'œuvre de Philippe parmi les Samaritains, mais eux-mêmes, en retournant à Jérusalem, annoncent la *bonne nouvelle* du salut *dans beaucoup de villages des Samaritains.* Un pas

Or un ange du Seigneur parla à Philippe, en disant : Lève-toi, et 26
va, vers midi, sur le chemin qui descend de Jérusalem à Gaza ; il est
désert[1]. — Et s'étant levé, il s'en alla. Et voici un Ethiopien, eunu- 27
que, ministre de Candace, reine d'Ethiopie, surintendant de tous ses
trésors, qui était venu à Jérusalem pour adorer, — s'en retournait, 28
assis sur son char, et lisait le prophète Esaïe[2]. — Et l'Esprit dit à 29
Philippe : Approche-toi, et joins ce char[3]. — Philippe étant accouru, 30
l'entendit qui lisait le prophète Esaïe, et dit : Comprends-tu bien ce
que tu lis? — Mais il répondit : Comment le pourrais-je, si quelqu'un 31
ne me guide? Et il pria Philippe de monter et de s'asseoir auprès de

immense était ainsi fait dans les progrès de l'Evangile et dans les développements de l'Eglise chrétienne.

1. Le récit plein d'intérêt qui va suivre se rattache tout naturellement à celui qui précède, car il nous fait connaître un nouveau progrès de l'Evangile en dehors du judaïsme. Il nous montre aussi l'action miséricordieuse de la Providence pour le salut d'une âme qui par sa simplicité et sa droiture contraste singulièrement avec celle de Simon. Philippe est encore ici l'instrument de cette œuvre de grâce, et c'est un *ange*, un messager de Dieu (Hébr. 1 : 14), qui l'engage à se rendre là où il y a une âme à sauver, sans lui indiquer le but de ce voyage. — *Gaza* était une très ancienne ville philistine (Gen. 10 : 19), située près de la mer Méditerranée. Plusieurs chemins y conduisaient de Jérusalem ; l'ange désigne à Philippe celui qu'il doit prendre, en lui disant qu'il est *désert*, solitaire, c'est-à-dire traversant une contrée peu habitée et peu cultivée. C'est à tort qu'on a souvent appliqué cette épithète à la ville et non à la route qui y conduit (l'adjectif grec permet l'un et l'autre) ; car Gaza n'était point déserte, et comme Philippe ne devait pas y aller, il n'y avait aucune raison de la caractériser d'une manière spéciale, tandis qu'il était très important qu'il connût bien le chemin qu'il devait suivre. Cette remarque est peut-être aussi destinée à préparer la suite du récit qui nous montre l'Ethiopien absorbé dans sa lecture et nous rapporte le grave entretien qu'il eut avec Philippe. (Voir sur les diverses routes qui conduisent de Jérusalem à Gaza, L. Gautier, *Souvenirs de Terre-Sainte*, p. 140.) — La locution que nous traduisons par *vers midi*, à l'heure de midi, était rendue dans nos anciennes versions par *vers le midi*, dans la direction du sud. Mais cette indication eût été oiseuse, puisque Philippe avait ordre de se rendre sur le chemin de Gaza. Dans les Septante cette expression est toujours employée pour désigner le temps. (Nestle.)

2. Cet étranger nous est dépeint en détail, à cause de l'importance de sa conversion. Sa patrie était l'*Ethiopie*, pays d'Afrique, situé au sud de l'Egypte, dont faisait partie ce qui est aujourd'hui l'Abyssinie. Ce pays était gouverné par des reines qui portaient le titre de *Candace*, comme les rois d'Egypte celui de Pharaon. Notre personnage était un *ministre*, détenteur du pouvoir (gr. *dynaste*), de la reine Candace. Il était *surintendant de tous ses trésors*, ce qu'on appelle aujourd'hui un ministre des finances. Comme son pays était païen, on peut supposer qu'il avait été amené à la connaissance du vrai Dieu par des Juifs habitant l'Ethiopie, puisqu'il était *venu à Jérusalem pour adorer*. Il était donc « prosélyte de la porte, » et non « de la justice, » car, selon la loi, *un eunuque* ne pouvait être admis dans l'assemblée du peuple (Deut. 23 : 1) ; mais la promesse du prophète (Esaïe 56 : 3-5) s'était accomplie pour lui ; elle devait s'accomplir mieux encore par sa conversion au christianisme. Dans son désir de s'instruire et de s'édifier, il profite du loisir que lui donnait son voyage pour lire l'Ecriture. Aucun livre de la Bible ne pouvait mieux répondre à ses besoins que celui du prophète *Esaïe*. Ce fut sans doute par une direction de la Providence qu'il lut le chapitre où sont décrites les souffrances du Serviteur de l'Eternel, ou bien, peut-être, comme le pense Meyer, y fut-il attiré par tout ce qu'il pouvait avoir entendu à Jérusalem concernant Jésus et l'Eglise qui invoquait son nom.

3. Ce fut donc sur une impulsion de *l'Esprit* de Dieu que Philippe prit le courage d'aborder cet étranger, qui voyageait accompagné sans doute de nombreux serviteurs et avec un certain faste.

32 lui[1]. — Or le passage de l'Ecriture qu'il lisait était celui-ci : « Comme
une brebis, il a été mené à la tuerie, et comme un agneau muet
33 devant celui qui le tond, ainsi il n'ouvre pas la bouche. — Dans l'hu-
miliation, son jugement a été levé. Qui racontera sa génération ?
34 Car sa vie est ôtée de la terre[2]. » — Et l'eunuque prenant la parole
dit à Philippe : Je te prie, de qui le prophète dit-il cela ? de lui-même
35 ou de quelque autre ? — Et Philippe ouvrant la bouche, et commen-
çant par ce passage de l'Ecriture, lui annonça la bonne nouvelle de
36 Jésus[3]. — Et comme ils allaient par le chemin, ils arrivèrent à une

1. Cette entrée en conversation est pleine d'intérêt. La question de Philippe était de la plus haute importance, car il faut *comprendre* l'Ecriture pour la recevoir dans son cœur. Les deux verbes dont il se sert (*lire* et *comprendre*), ayant en grec la même étymologie, forment une gracieuse assonance qui devait prévenir favorablement l'étranger. La réponse de celui-ci révèle son humilité et son désir de s'instruire. Les termes qu'il emploie ne sont pas précisément une négation ; ils dénotent la difficulté, plutôt que l'impossibilité, de comprendre. Aussi est-ce bien à tort qu'on a cité cette réponse comme preuve de l'obscurité de l'Ecriture et du danger qu'il y aurait à la laisser entre les mains des laïques, l'Eglise ayant seule qualité pour l'interpréter. Sans doute, Dieu, en instituant le ministère de la Parole, a voulu que ses serviteurs éclairés fissent part de leurs lumières à ceux qui en manquent ; mais, dès que sa parole est dévoilée à une âme par le Saint-Esprit, cette parole lui devient lumineuse dans tout ce qui importe à son salut. Telle fut l'expérience de l'Ethiopien. Il pressentait dans le passage du prophète la bonne nouvelle du salut, dont son âme était altérée, et comme il voit en Philippe un homme intelligent et instruit qui s'intéresse à lui, il *l'invite* avec bienveillance à *s'asseoir auprès de lui.*

2. Ce passage d'Esaïe (53 : 7, 8) est cité d'après la version grecque des Septante, qui diffère en divers points de l'hébreu. Philippe l'applique au Sauveur (v. 35), comme le fait tout le Nouveau Testament. (Mat. 8 : 17 ; Marc 15 : 28 ; Jean 12 : 38 ; 1 Pier. 2 : 22-25.) Jean-Baptiste lui-même a bien compris qui était cet *agneau qui n'ouvre pas la bouche.* (Jean 1 : 29.) — La première partie de notre citation (v. 32) s'entend d'elle-même (Marc 14 : 60; Luc 23 : 9 ; Jean 19 : 9), mais le sens de la seconde (v. 33) est difficile à déterminer. Plusieurs interprètes traduisent : c'est dans l'*humiliation* (comp. Philip. 2 : 8) que son *jugement*, ce jugement qu'il subissait de la part des hommes, a été *consommé, achevé.* Mais le terme grec signifie *enlevé, ôté*, et il n'y a pas de motifs de s'écarter de ce sens : par son obéissance, il a vaincu la mort, en s'affranchissant de la condamnation que le péché de l'humanité faisait peser sur lui. L'hébreu porte : « Il (le Messie) a été *enlevé* par l'angoisse et le jugement, » ce qui signifie simplement que sa mort a été violente et douloureuse. La phrase suivante de la citation est encore plus obscure : « Qui dira ou *racontera sa génération ?* » On a quelquefois traduit ce dernier mot par *la durée de sa vie;* mais le terme de *génération* n'a jamais ce sens. Les Pères de l'Eglise l'ont entendu de l'origine divine et de la génération éternelle du Fils. Plusieurs interprètes modernes traduisent : « Qui dira combien sa génération, c'est-à-dire ses contemporains étaient corrompus et méchants, pour avoir retranché sa vie de la terre ? » Cette explication tient compte du *mais*, qui oppose à la juste conduite de Dieu la perversité des hommes. On objecte que dans notre morceau l'attention est concentrée sur le Messie et son œuvre. C'est pourquoi plusieurs prennent le mot de *génération* dans le sens de postérité et y voient tous les hommes qui seront sauvés par ses souffrances. Mais cette signification ne s'écarte-t-elle pas trop de l'hébreu qui porte : « Dans sa génération (parmi ses contemporains), qui prend garde qu'il a été retranché de la terre des vivants et que la plaie l'a frappé pour les péchés de mon peuple » ? Les Septante ont-ils voulu introduire ici déjà la pensée du v. 10 ? Ce n'est pas impossible, mais l'interprétation de leur texte demeure douteuse, et celle de notre passage ne saurait non plus être fixée avec certitude. Le der-

La note 3 est à la page suivante.

eau. Et l'eunuque dit: Voici de l'eau [1]; qu'est-ce qui empêche que je ne
sois baptisé[2] ? — Et il donna l'ordre que le char s'arrêtât; et ils des- 38
cendirent tous deux dans l'eau, Philippe et l'eunuque, et Philippe le
baptisa [3]. — Et quand ils furent remontés hors de l'eau, l'Esprit du 39
Seigneur enleva Philippe [4], et l'eunuque ne le vit plus ; car il conti-
nuait son chemin plein de joie [5]. — Mais Philippe se trouva dans 40
Azot; et, allant de lieu en lieu, il annonçait la bonne nouvelle dans
toutes les villes, jusqu'à ce qu'il arrivât à Césarée [6].

nier sens indiqué aurait l'avantage d'introduire naturellement un entretien sur le règne spirituel du Messie.

3. La question de l'eunuque trahit sa candeur et son besoin de s'instruire, aussi bien que son intelligence ; en effet, c'est de cette question que dépendent tout le sens et l'importance de la grande prophétie d'Esaïe. N'est-ce pas la question que discutent aujourd'hui encore les théologiens? — La réponse de Philippe est très claire; car cette prophétie lui sert de texte pour (gr.) *évangéliser Jésus*, c'est-à-dire exposer sa vie, ses souffrances, sa mort, notre salut en lui. De tout temps, les lecteurs croyants de la Bible, Juifs ou chrétiens, ont fait la même réponse à cette question : *de qui* parle le prophète ?

1. *L'eau* vers laquelle ils arrivèrent pouvait être un ruisseau ou un étang dont le nom n'est pas indiqué, parce qu'il importait peu au récit. — La question de l'Ethiopien suppose que Philippe, dans un entretien prolongé avec lui, lui avait parlé aussi du royaume de Dieu fondé par Jésus, de l'Eglise et du *baptême* par lequel on y recevait les croyants. Tous ces grands faits, notre historien, très concis, les résume dans ces mots : *la bonne nouvelle de Jésus*. Et l'âme de l'Ethiopien, tout ouverte à la vérité et à la vie, aspire à recevoir immédiatement le symbole de son union avec le Sauveur et avec son Eglise.

2. Le texte reçu porte un v. 37 ainsi conçu : *Or, Philippe dit : Si tu crois de tout ton cœur, cela est permis* (var. *tu seras sauvé*). *Et répondant, il dit : Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu*. Ce verset manque dans *Sin.*, *B*, *A*, *C*, etc., dans la plupart des versions et des Pères. En outre, là où il se trouve, c'est avec diverses variantes, ce qui est souvent un signe d'inauthenticité. Cette profession de foi, en termes précis, exigée avant le baptême, n'est point dans l'esprit de l'âge apostolique. Elle a été ajoutée plus tard par des correcteurs qui s'étonnaient de la facilité avec laquelle Philippe avait administré ce baptême. L'adjonction est cependant ancienne; elle se trouve déjà dans la version syriaque, la Peschito, et dans Irénée. M. Blass l'admet dans la recension romaine de notre livre.

3. C'est l'Ethiopien qui *commanda* à ses serviteurs de faire *arrêter le char*, après que Philippe eut consenti à son baptême. Il y a en tout cela une décision et une promptitude qui dénotent la sincérité et la vivacité de sa foi.

4. Ce mot *enleva* Philippe (comp. 2 Cor. 12 : 2, 4 ; 1 Thess. 4 : 17, où se trouve le même verbe) semble indiquer que Philippe disparut par un miracle (comp. 1 Rois 18 : 12), ce qu'on pourrait conclure aussi du v. 40 (*il fut trouvé*). Toutefois, comme rien dans le récit n'indique quel pourrait être le but d'un tel miracle, on est tenté de voir là, avec Olshausen, Lange, Meyer, le simple fait que, par un mouvement de l'Esprit, Philippe s'éloigna brusquement et s'en alla dans une autre contrée où il avait à poursuivre son œuvre (v. 40), tandis que, de son côté, l'Ethiopien continua son voyage.

5. *L'eunuque ne le vit plus*, non que Philippe fût tout à coup devenu invisible, comme le pensent quelques interprètes, mais simplement parce que (*car*) *il continuait son chemin plein de joie* et que Philippe ne lui était plus nécessaire. Il s'en retournait seul dans son pays, où il ne devait trouver, au sein des ténèbres du paganisme, aucun secours humain, où des persécutions peut-être l'attendaient ; mais il était rempli d'une sainte *joie*, car il venait de trouver son Sauveur et, en lui, la vie éternelle.

6. *Azot*, en hébreu *Asdod* (Jos. 13 : 3 ; 1 Sam. 5 : 5), était une ville des Philistins à l'ouest de Jérusalem, assez près de la mer Méditerranée, dont Philippe suivit le rivage vers le nord jusqu'à *Césarée*. Cette dernière ville (qu'on appelait Cæsarea Stratonis, parce qu'Hérode le Grand l'avait bâtie sur l'emplacement de la tour de Straton, et qu'on distinguait ainsi de Cé-

3. *Saul de Tarse devient apôtre de Jésus.*

A. 1-19a. CONVERSION DE SAUL. — 1° *Saul rencontre Jésus sur le chemin de Damas.* — *a*) *Le départ de Saul pour Damas.* Continuant à persécuter les disciples de Jésus, Saul demande au souverain sacrificateur des lettres pour les synagogues de Damas, qui lui donnent pleins pouvoirs d'emmener prisonniers à Jérusalem les adhérents du Christ, hommes et femmes. (1, 2.). — *b*) *L'apparition de Jésus.* Comme il approchait de Damas, il est environné d'une lumière éclatante ; précipité à terre, il entend une voix : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? » Il dit : « Qui es-tu, Seigneur ? » Il apprend que c'est Jésus qu'il persécute. Le Seigneur lui ordonne de se lever et d'entrer dans la ville, où il sera renseigné sur ce qu'il doit faire. (3-6.) — *c*) *L'arrivée de Saul à Damas.* Ses compagnons de voyage s'étaient arrêtés, entendant la voix, mais ne voyant personne. Saul se relève, ayant perdu la vue ; ses compagnons le font entrer à Damas en le conduisant par la main. Il reste aveugle trois jours, ne mangeant ni ne buvant. (7-9.) — 2° *Ananias impose les mains à Saul.* — *a*) *L'ordre donné par le Seigneur à Ananias.* Le Seigneur l'appelle dans une vision et lui commande de chercher, dans une maison dont il lui donne l'adresse exacte, un nommé Saul de Tarse. Il est en prières, ajoute le Seigneur, et il a vu Ananias entrer et lui imposer les mains pour lui rendre la vue. (10-12.) — *b*) *Les objections d'Ananias.* Ananias expose, en toute liberté, au Seigneur ses hésitations à remplir une telle mission : Saul persécute les disciples, il est venu à Damas pour les arrêter. Le Seigneur apprend à Ananias qu'il a choisi Saul pour porter son nom devant les Gentils et les fils d'Israël : il aura beaucoup à souffrir pour le nom du Seigneur. (13-16.) — *c*) *Ananias se rend auprès de Saul.* Il lui impose les mains en se déclarant envoyé par le Seigneur Jésus pour procurer à Saul le recouvrement de la vue et le don du Saint-Esprit. La vue est subitement rendue à Saul. Il est baptisé. Après qu'il a mangé, les forces lui reviennent. (17-19a.)

IX Or Saul, respirant encore menace et meurtre contre les disciples
2 du Seigneur [1], alla vers le souverain sacrificateur — et lui demanda

sarée de Philippe (Math. 16 : 13), est très célèbre dans l'histoire. Elle servait de résidence habituelle aux procurateurs romains; située sur les bords de la mer, elle était à cette époque le principal port de la Palestine. (Voir Ph. Bridel, *La Palestine illustrée,* III, 39-43.) Philippe ne fit pas d'une seule traite la longue course d'Azot à Césarée ; mais *allant de lieu en lieu* (v. 4), *il évangélisait toutes les villes* par où il passait. Il paraît que, arrivé à *Césarée,* il trouva un champ de travail qui l'engagea à fixer sa demeure dans cette ville, car c'est là que nous le rencontrerons plus tard. (21 : 8.)

1. *Encore*, ce mot nous reporte au ch. 8 : 1-13. La haine de Saul contre *les disciples du Seigneur* n'avait pas été assouvie par la persécution qui a ravagé l'Eglise de Jérusalem ; il *respire* la *menace* et le *meurtre,* comme on respire l'air ; dans l'original, ces compléments sont au génitif pour indiquer l'élément de son souffle : *il respire de menace et de meurtre,* c'est-à-dire de désir de tuer; cette passion était devenue sa vie. Paul décrira lui-même avec plus d'énergie encore cet état d'âme. (22 : 4 ; 26 : 11.) Les historiens se sont souvent demandé si une certaine préparation morale ne précéda pas pour Saul le miracle de sa conversion. Sans diminuer en rien la réalité de ce miracle, des théologiens évangéliques, dans le désir bien naturel de montrer la possibilité psychologique d'une telle transformation, ont supposé que Saul avait dû recevoir de la mort d'Etienne, de sa foi triomphante, de sa prière pour ses bourreaux, une impression profonde ; que ses discussions avec les chrétiens (6 : 9, note), leurs réponses dans les interrogatoires qu'il leur faisait subir quand il les arrêtait (8 : 3), l'avaient ébranlé dans ses idées juives, et lui avaient inspiré des doutes sur la voie qu'il suivait, des scrupules sur la légitimité de la persécution. Cela est

des lettres pour Damas, à l'adresse des synagogues [1] ; afin que, s'il
en trouvait quelques-uns qui fussent de la secte, il les amenât, hom-
mes et femmes, liés à Jérusalem [2]. — Or, comme il était en che- 3
min, il arriva qu'il approchait de Damas, et tout à coup resplen-
dit autour de lui une lumière venant du ciel [3] ; — et étant tombé 4
à terre, il entendit une voix lui disant : Saul, Saul, pourquoi me
persécutes-tu ? — Et il dit : Qui es-tu, Seigneur [4] ? Et lui : Je suis Jé- 5

possible ; mais il faut tenir compte du caractère ardent et absolu de Saul : de telles pensées, si réellement elles se sont produites, furent bientôt étouffées par sa conviction de la sainteté de la loi mosaïque et par son orgueil de pharisien, en sorte que sa haine aveugle contre les chrétiens devint du fanatisme. Saul pensait servir Dieu en s'efforçant d'anéantir une secte impie à ses yeux. (Jean 16 : 2.) Seulement il était sincère dans son erreur ; et cette sincérité, ce ferme dessein d'obéir à Dieu (Jean 7 : 17), fut probablement toute sa préparation intérieure. On l'a dit avec raison, un Caïphe plus hypocrite que fanatique, guidé par les intérêts de son ambition et non par la préoccupation de faire la volonté de Dieu, n'aurait pu être converti comme Saul. L'apôtre lui-même affirmera plus tard que tel était bien son état d'âme immédiatement avant sa conversion. (Gal. 1 : 13 et suiv.; 1 Tim. 1 : 13-15.) Celle-ci fut un coup de foudre qui l'atteignit comme il marchait avec assurance dans la voie du pharisaïsme persécuteur (Philip. 3 : 4-6) ; la grâce divine le « saisit » (Philip. 3 : 12) dans son aveuglement et son orgueil ; il dut en éprouver la souveraine puissance, afin de devenir, comme d'autres après lui, un Augustin, un Luther, un Calvin, l'apôtre de la grâce. (Comp. v. 19, note.)

1. *Damas* était l'antique capitale de la Syrie. Nous savons, par l'historien Josèphe, que la population juive y était extrêmement nombreuse. Une Eglise chrétienne y était née, soit que des Juifs de Damas, s'étant rendus à Jérusalem à l'occasion des fêtes, en eussent rapporté la semence de l'Evangile, soit que celle-ci eût été portée jusqu'à Damas, par la dispersion des chrétiens de Jérusalem, qui venait d'avoir lieu. (8 : 1.) Saul s'était donc muni de *lettres* du *souverain sacrificateur* pour les *synagogues*, auxquelles les chrétiens de Damas se rattachaient encore. Il espérait se saisir d'eux par l'entremise des chefs de ces synagogues. En effet, la juridiction du sanhédrin était reconnue par tous les Juifs, même à l'étranger. L'autorité civile aurait pu s'opposer à cette persécution ; mais les Romains laissaient aux tribunaux juifs l'exercice de la justice ; ils se réservaient seulement d'appliquer la peine de mort. — Le mot de *synagogues*, au pluriel, montre aussi combien les Juifs étaient nombreux à Damas, puisqu'ils y avaient plusieurs maisons de prière.

2. Le mot qui désigne l'Eglise, ordinairement traduit par *secte*, signifie proprement *voie*, *chemin*, c'est-à-dire une certaine direction, une conduite que suivent les hommes. Cette désignation ne se trouve que dans le livre des Actes. (19 : 9 ; 22 : 4 ; 24 : 14, 22 ; comp. 18 : 25, 26.) — L'expression : *s'il en trouvait quelques-uns*, ne met pas en doute qu'il y eût des chrétiens à Damas, mais signifie : ceux qu'il trouverait, qu'il pourrait atteindre.

3. Cette *lumière*, qui *resplendissait* (gr. *comme l'éclair*) en plein midi (22 : 6), plus éclatante que la splendeur du soleil (26 : 13), c'était *la gloire* même du Seigneur, dans laquelle il apparaissait à Saul de Tarse. (v. 17, 27 ; 26 : 16.) Celui-ci le vit (22 : 14) ; et longtemps après, le persécuteur, devenu apôtre, affirmait expressément qu'il avait « vu le Seigneur, » et fondait sur ce fait son autorité apostolique. (1 Cor. 9 : 1.) Bien plus, il mettait cette apparition du Seigneur sur la même ligne que celles dont furent favorisés les autres apôtres après la résurrection de Jésus. (1 Cor. 15 : 8.)

4. Saul entendit distinctement une *voix* et des paroles. Quelle impression dut produire sur lui son nom, deux fois prononcé, et ce reproche terrible : *pourquoi me persécutes-tu ?* Mais il lui fallait plus de clarté encore. En réponse à sa question : *Qui es-tu ?* prononcée avec respect, comme le montre le titre de *Seigneur*, il entend le nom de ce *Jésus* qu'il haïssait, qu'il *persécutait*, mais qu'il voit maintenant dans la gloire ! La réponse du Seigneur porte littéralement : *Moi, je suis Jésus que toi tu persécutes*. Moi, toi, quel con-

6 sus, que tu persécutes [1]. — Mais lève-toi et entre dans la ville, et
7 l'on te dira ce que tu dois faire [2]. — Or les hommes qui faisaient
route avec lui s'étaient arrêtés muets, entendant bien la voix, mais
8 ne voyant personne [3]. — Et Saul se leva de terre, mais, ses yeux
étant ouverts, il ne voyait rien ; et, le menant par la main, ils le
9 conduisirent à Damas [4]. — Et pendant trois jours il fut ne voyant
point, et il ne mangea ni ne but [5].
10 Or il y avait à Damas un disciple nommé Ananias. Et le Seigneur
lui dit dans une vision : Ananias ! Et il répondit : Me voici, Sei-
11 gneur. — Et le Seigneur lui dit : Lève-toi, va dans la rue appelée
la rue Droite, et cherche dans la maison de Judas un nommé Saul,
12 de Tarse ; car voici, il prie [6] ; — et il a vu en vision un homme

traste ! Mais comment Saul pouvait-il persécuter Jésus ? En la personne de ses disciples, avec lesquels le Sauveur s'identifie dans son tendre amour pour eux. (Comp. Luc 10 : 16 ; Mat. 25 : 40.)

1. Le texte reçu porte, à la fin du v. 5 et au commencement du v. 6 : *Il t'est dur de regimber contre les aiguillons. — Tremblant et épouvanté, il dit : Seigneur, que veux-tu que je fasse ? Et le Seigneur lui dit :* Lève-toi.... Ces mots qui, à cette place, ne se trouvent dans aucun *majusc.*, ont été empruntés aux deux autres récits de la conversion de Saul (22 : 10 ; 26 : 14), où ils sont authentiques.

2. Gr. *Il te sera dit ce que tu dois faire.* Cela lui sera dit par ces chrétiens que jusqu'ici il avait haïs et méprisés. En attendant, il n'a qu'à croire et à obéir.

3. *Les hommes qui faisaient route avec lui* étaient les gens de la « caravane » (Luc 2 : 44) avec laquelle Saul voyageait. Il ne s'agit pas de serviteurs qu'il aurait eu sous ses ordres, ni de soldats qui lui auraient servi d'escorte. Il y a dans ce verset deux faits, sans importance, qui ne concordent pas avec les autres relations de la conversion de Saul : 1° D'après 26 : 14, ceux qui l'accompagnaient tombèrent avec lui par terre ; ici, ils *restent debout*, *muets* d'épouvante. 2° Dans notre verset, tous *entendent la voix*, *mais ne voient personne*, tandis que selon 22 : 9, ils « virent bien la lumière, mais n'entendirent pas la voix. » On peut supposer que ces hommes entendirent une voix, un son, mais non des paroles, car celles-ci étaient destinées à Saul, et prononcées d'ailleurs « en langue hébraïque. » (26 : 14 ; comp. Jean 12 : 29, où se reproduit un phénomène semblable.) De même, ils ne *virent personne*, aucune forme distincte, mais seulement une *lumière*. Telle est l'explication de Reuss et de beaucoup d'exégètes.

4. *Il ne voyait rien*, parce qu'il était aveugle. (Le texte reçu, contre le témoignage de *Sin*, *B*, *vers.*, porte : il ne voyait *personne*, ce qui signifierait, non qu'il ne voyait plus le Seigneur, mais plus aucun de ses compagnons de voyage.) La cécité fut causée par l'éblouissement de la lumière. (22 : 11.) Grâce à cette dispensation de Dieu, Saul fut, pour un temps, isolé du monde extérieur et concentré en lui-même. Il faut tout d'abord qu'il se laisse humblement *conduire par la main* et qu'il entre ainsi *à Damas*, non plus comme un inquisiteur redouté, mais comme un pauvre aveugle, brisé, plein d'angoisse, dépendant des hommes. Telle fut la première phase de sa conversion.

5. Ces *trois jours* furent pour Saul de Tarse le temps de sa naissance à une vie nouvelle. (Gal. 2 : 20 ; 2 Cor. 5 : 14-17.) Il sait maintenant que ce Jésus qu'il persécutait dans ses disciples vit au sein de la gloire ; il l'a vu et entendu. Une profonde et douloureuse repentance s'est emparée de son âme. Séparé du monde par sa cécité, seul avec sa conscience et son Dieu, il se prépare par le jeûne et la prière (v. 11) au message que le Seigneur lui a annoncé. (v. 6.) C'est alors que, pour la première fois, il descendit jusqu'au fond de son cœur et que tout un monde nouveau s'y révéla à lui ; c'est là, sans aucun doute, qu'il fit les expériences qu'il nous a décrites lui-même dans la page la plus saisissante de ses lettres, le chapitre 7 de l'épître aux Romains.

6. *Le Seigneur* (Jésus) ne laisse pas son œuvre inachevée. Après s'être révélé à Saul, il appela, *dans une vision*, noc-

nommé Ananias, entrant et lui imposant les mains, afin qu'il recouvre
la vue[1]. — Mais Ananias répondit : Seigneur, j'ai entendu dire de 13
cet homme, par plusieurs personnes, combien de maux il a faits à tes
saints dans Jérusalem, — Et ici il a pouvoir, de la part des princi- 14
paux sacrificateurs, de lier tous ceux qui invoquent ton nom[2]. —
Mais le Seigneur lui dit : Va ; car cet homme est un instrument que 15
je me suis choisi pour porter mon nom devant les nations, et devant
les rois, et devant les fils d'Israël ; — car je lui montrerai tout ce qu'il 16
faut qu'il souffre pour mon nom[3]. — Et Ananias s'en alla, et il en- 17

turne, en un songe (16 : 9), ou de jour, en un état d'extase (comp. 10 : 3, 10), le *disciple* qui devait terminer l'œuvre de la conversion de Saul et lui rendre la vue. (v. 17.) Même appel et même réponse 1 Sam. 3 : 1. — *Ananias* (hébr. *Chanania*, l'Eternel m'a fait grâce, 5 : 1) était, d'après son nom, un Juif converti. (Voir sur ce disciple 22 : 12.) — La *rue Droite* était probablement la longue rue qui aujourd'hui encore partage la ville de Damas en deux parties et s'étend de la porte orientale à la porte occidentale. Près de cette dernière, on montre au voyageur une maison qui aurait été celle où Saul logea. — *Tarse* était la capitale de la Cilicie, province de l'Asie Mineure, limitée au sud par la mer Méditerranée, au nord par la haute chaîne du Taurus. Les historiens anciens nous dépeignent Tarse comme une ville distinguée par sa culture scientifique et littéraire. Elle était pour l'Asie, disent-ils, ce qu'était Athènes pour la Grèce et Alexandrie pour l'Egypte. On a pu naturellement en conclure que Saul, élevé dans un tel milieu, bien que né au sein d'une famille juive, dut être dès sa jeunesse instruit dans les lettres grecques. — Une circonstance doit encourager Ananias à remplir la mission que le Seigneur lui confie : il trouvera Saul dans la meilleure disposition pour le recevoir et l'écouter : *car voici, il prie*. Jamais encore il n'avait prié ainsi. Sa prière fut la première respiration ou le premier cri de l'âme qui naît à la vie.

1. Tel était le but de la mission d'Ananias. Le Seigneur, répondant à la prière de Saul, lui a fait connaître par une *vision* qu'il va lui envoyer un frère qui sera pour lui un messager de bonne nouvelle et qui lui rendra la vue. Les mots *en vision* manquent dans *Sin.*, *A*. Tischendorf, Nestle et d'autres les omettent.

2. Ces objections d'Ananias étaient bien naturelles. Il ne faut pas y voir une marque d'incrédulité ou un refus d'obéir, mais bien plutôt l'abandon filial avec lequel il expose tous ses doutes, afin que le Seigneur lui-même les dissipe. — Ananias avait probablement été informé du but de la venue de Saul à Damas par des lettres de chrétiens de Jérusalem qui avertissaient les chrétiens de Damas de se tenir sur leurs gardes. De là ses objections. — Les chrétiens sont appelés ici, pour la première fois dans le Nouveau Testament, des *saints* (v. 32, 41 ; 26 : 10), des hommes mis à part du monde, consacrés à Dieu et destinés à devenir saints en réalité. (Rom. 1 : 7, note ; comp. Dan. 7 : 18, 22.) Déjà ils appartiennent au Seigneur : *tes* saints, dit Ananias. Notre passage contient une autre désignation remarquable des disciples de Jésus : *ceux qui invoquent ton nom*. (Comp. v. 21 ; 7 : 59, note ; comp. 2 : 21 et 1 Cor. 1 : 2, 3e note.)

3. Afin de convaincre Ananias, le Seigneur lui dévoile la grande vocation du futur apôtre ; il lui en présente le double caractère : l'activité qu'il déploiera et les souffrances qu'il endurera pour le nom de Jésus. Gr. *il m'est un vase d'élection*, c'est-à-dire un *instrument choisi* pour mon service et destiné à *porter mon nom*, en premier lieu *devant les nations*, c'est-à-dire les païens ; telle sera la principale vocation de Paul, et ce n'est qu'en seconde ligne qu'il portera le nom de Jésus *devant les rois* (Hérode Agrippa, ch. 26, Néron) et *devant les fils d'Israël*. — Une telle mission entraînera de grandes *souffrances*. Je lui *montrerai*, dit le Seigneur, soit par des révélations (de Wette, Ebrard, Wendt), soit plutôt dans le cours de sa vie même (Meyer, Holtzmann), *tout ce qu'il faut qu'il souffre pour mon nom*. Cette prophétie, qui s'est abondamment accomplie dans la vie de Paul (2 Cor. 11 et 12), annonçait l'ardent amour que de-

tra dans la maison, et imposant les mains à Saul, il dit : Saul, frère,
le Seigneur m'a envoyé, Jésus, qui t'est apparu sur le chemin par
lequel tu venais, pour que tu recouvres la vue et que tu sois rempli
18 d'Esprit saint[1]. — Et aussitôt il tomba de ses yeux comme des
19 écailles, et il recouvra la vue[2]; et s'étant levé, il fut baptisé[3]. — Et
après qu'il eut pris de la nourriture, les forces lui revinrent[4].

B. 19b-30. Première activité de Saul converti. Sa visite a Jérusalem. — 1° *Le persécuteur uni aux disciples.* Pendant quelques jours Saul demeure avec les chrétiens de Damas. (19b.) — 2° *Ses premières prédications.* Il proclame, dans les synagogues, que Jésus est le Fils de Dieu. Ses auditeurs sont stupéfaits, le reconnaissant

vait avoir pour Jésus celui qui jusqu'ici l'avait persécuté. — Il faut remarquer le mot trois fois répété : *ton nom, mon nom* (v. 14, 15, 16), ce *nom* de Jésus, qui est l'expression de tout son être.

1. Avec quel amour Ananias aborde cet homme qui était venu à Damas pour persécuter les chrétiens ! *Lui imposer les mains*, sans doute en priant, était déjà lui donner un témoignage d'affection propre à lui inspirer confiance. Aveugle, Saul ne voyait pas celui qui le touchait et lui parlait ; mais avec quelle émotion il dut entendre cette parole : *Saul, frère !* Ananias expose ensuite simplement le message qu'il a reçu du Seigneur et qui devait avoir ce double résultat : que Saul *recouvrât la vue* et qu'il fût *rempli d'Esprit saint.* On peut supposer que l'Esprit descendit sur lui, soit quand Ananias lui imposa les mains, soit au moment du baptême. (v. 18.)

2. *Il tomba de ses yeux comme des écailles.* L'auteur veut-il dire qu'une couche de matières qui couvraient les yeux de l'apôtre fut enlevée ? Il se sert plutôt de cette image pour caractériser l'impression qu'éprouva Saul quand tout à coup la vue lui fut rendue. La soudaineté de sa guérison est marquée dans le texte reçu par ce mot qui manque dans *Sin., B, A, C : à l'instant* il recouvra la vue. On pourrait rendre l'idée en disant : « comme si un voile lui était tombé de devant les yeux. » Cette guérison fut un miracle de la puissance de Dieu. Quel souvenir Saul dut garder de cette expérience !

3. Le futur apôtre *fut baptisé* par un simple disciple. L'Ecriture n'enseigne pas le sacerdoce universel en théorie seulement, mais par des faits. Le Seigneur a institué le ministère de la Parole, afin de pourvoir à l'instruction et au bon ordre dans l'Eglise ; mais le droit et le devoir de tous les vrais croyants subsiste. Ici, l'exercice de ce droit avait encore une raison importante : si Saul avait été baptisé par un apôtre, cela l'aurait mis dans une sorte de dépendance à son égard. Il aurait pu paraître qu'il tenait sa mission de cet apôtre. Or il importait qu'il n'en fût pas ainsi. (Gal. 1 : 1.)

4. Saul ne mit fin à son long jeûne, effet de sa repentance profonde, qu'après son baptême. Alors *ses forces*, épuisées par les émotions et par la privation de nourriture, *lui revinrent* (gr. *il prit des forces*). — La conversion de Saul a eu pour l'Eglise chrétienne des conséquences incalculables. Elle constitue, à elle seule, l'apologie la plus puissante de l'Evangile. Elle prouve de la manière la plus évidente que Jésus est ressuscité (1 Cor. 15 : 3-8, 14, 15), qu'il est vivant et tout-puissant pour attirer les hommes à lui et établir son règne sur la terre. (Math. 28 : 18-20 ; Jean 12 : 32.) Que cette conversion ait été opérée par le Sauveur glorifié, qu'elle suppose son intervention personnelle, c'est ce qui est attesté par l'apôtre lui-même, non seulement dans le double récit qu'il en fit devant le peuple de Jérusalem et devant Agrippa (ch. 22 et 26), mais par de nombreux témoignages de ses épîtres. (Gal. 1 : 1, 13-16 ; 1 Cor. 9 : 1 ; 15 : 8 ; 1 Tim. 1 : 13-15.) Il distingue nettement l'apparition de Jésus qu'il vit sur le chemin de Damas des visions qui lui furent accordées en d'autres temps (18 : 9 ; 22 : 17, 18) ; il l'assimile aux apparitions du Seigneur aux premiers disciples dans les jours qui suivirent sa résurrection. Il est donc impossible d'admettre que la conversion de Saul fut une crise tout intérieure, produite uniquement par des causes psychologiques et morales. Si l'apôtre Paul a été dans sa vie le plus puissant témoin

pour celui qui persécutait les chrétiens à Jérusalem et qui avait mandat de les emmener prisonniers. Saul se fortifie ; il prouve aux Juifs de Damas que Jésus est le Messie. (20-22.) — 3° *La première persécution qu'il endure.* Au bout d'un assez long temps, un complot contre sa vie est ourdi par les Juifs de Damas. Il en est averti, et comme ses ennemis gardent les portes de la ville, ses disciples le descendent par-dessus la muraille dans une corbeille. (23-25.) — 4° *Sa première visite à Jérusalem.* Il est l'objet de la défiance des chrétiens. Barnabas le conduit aux apôtres et leur raconte sa conversion et ses prédications à Damas. Dès lors il a des rapports faciles avec les disciples, il prêche Jésus et discute avec les Hellénistes. Mais ceux-ci voulant attenter à sa vie, les disciples le conduisent à Césarée et le font partir pour Tarse. (26-30.)

Or il fut quelques jours avec les disciples qui étaient à Damas[1].
— Et aussitôt dans les synagogues il prêchait Jésus[2], disant que c'est 20

de Jésus ressuscité, il l'est déjà par le fait même de sa conversion.

1. *Saul, avec les disciples*, en communion d'esprit et de cœur avec eux, c'est là le sceau de sa *conversion*. Le persécuteur fanatique est lui-même un disciple de Jésus et va devenir le plus grand de ses apôtres et de ses missionnaires.

2. Cette indication se heurte à des objections. D'après le récit de Luc, Saul serait resté à Damas assez longtemps (v. 23, note) et aurait commencé son apostolat immédiatement après sa conversion. (v. 20-22.) La persécution des Juifs l'aurait obligé bientôt à quitter Damas et il aurait fait alors son premier voyage à Jérusalem. (v. 23-26.) Mais nous avons, sur cette époque de sa vie, une relation de l'apôtre lui-même, qui présente avec celle de Luc de notables différences. Paul nous apprend : 1° « que lorsqu'il plut à Dieu de révéler son Fils en lui (c'est ainsi qu'il désigne sa conversion), aussitôt, sans consulter la chair et le sang, il ne monta point à Jérusalem vers ceux qui avaient été apôtres avant lui, mais s'en alla en Arabie » (Gal. 1 : 15-17) ; 2° qu'après ce séjour en Arabie « il revint de nouveau à Damas ; » 3° que ces deux séjours, tant en Arabie qu'à Damas, durèrent *trois ans*, au terme desquels seulement il « monta à Jérusalem pour faire la connaissance de Céphas, et il demeura quinze jours chez lui, mais ne vit aucun autre des apôtres, sinon Jacques, frère du Seigneur. » Paul attache une grande importance à ce récit des faits qui suivirent sa conversion, puisqu'il ajoute : « Dans les choses que je vous écris, je proteste devant Dieu que je ne mens point. » (Gal. 1 : 18-20.) — Les exégètes ont cherché de diverses manières à concilier ces deux relations, tous admettant d'ailleurs que celle de Paul lui-même doit servir de règle. Les uns, pour faire rentrer le voyage en Arabie dans le récit de Luc, le placent entre les v. 22 et 23 ; d'autres, après sa fuite de cette ville. (v. 25.) Mais il est évident que la première supposition brise le récit de Luc, qui ne comporte point une absence à ce moment ; et quant à la seconde, est-il probable que l'apôtre serait revenu à Damas après sa fuite et aurait pu y séjourner encore, comme le raconte l'épître aux Galates ? — Il faut donc reconnaître franchement que le *aussitôt* de Paul (Gal. 1 : 16) contredit le *aussitôt* de Luc. Celui-ci aura été égaré par des renseignements incomplets. Son récit trahit du reste quelque incertitude : après avoir dit que Saul, après sa conversion, fut *quelques jours* avec les disciples à Damas (v. 19), il suppose (v. 23, note) qu'un « assez grand nombre de jours » s'étaient écoulés, quand la persécution obligea Saul à fuir Damas. Il a confondu les deux séjours que l'apôtre fit dans cette ville à un intervalle de quelques années. Après sa conversion, Saul ne passa que *quelques jours* avec ses nouveaux frères. Quel devait être alors le besoin profond de son âme ? De prêcher dans les synagogues (v. 20), de disputer avec les Juifs ? nullement ! Lui qui, par de graves raisons, ne voulait pas que l'évêque fût un nouveau converti (1 Tim. 3 : 6), se sentait encore trop faible dans la connaissance et l'expérience chrétienne ; il éprouvait le besoin du recueillement, de la prière, d'une silencieuse communion avec Dieu, qui lui permît de recevoir de nouvelles lumières, de nouvelles forces, même des révélations nouvelles. (Gal. 1 : 12 ; Eph. 3 : 3.) Voilà ce qu'il alla chercher dans une retraite prolongée en quelque contrée de l'Arabie. Puis il revint à Damas, et c'est à cette seconde visite que s'adapte fort bien le récit de Luc. (v. 20-30.)

21 lui le Fils de Dieu[1]. — Et tous ceux qui l'entendaient s'étonnaient
et disaient : N'est-ce pas là celui qui persécutait à Jérusalem ceux
qui invoquent ce nom, et qui était venu ici exprès pour les em-
22 mener liés aux principaux sacrificateurs ? — Mais Saul se fortifiait
de plus en plus, et il confondait les Juifs qui habitaient à Damas,
23 démontrant que Jésus est le Christ[2]. — Mais lorsqu'un assez grand
nombre de jours furent accomplis, les Juifs se concertèrent pour
24 le tuer[3]. — Mais leur complot parvint à la connaissance de Saul.
Or ils gardaient même les portes de la ville jour et nuit, afin de le
25 tuer. — Mais ses disciples, l'ayant pris de nuit, le descendirent par
la muraille, en le dévalant dans une corbeille[4].
26 Or étant arrivé à Jérusalem, il tâchait de se joindre aux disciples ;
27 et tous le craignaient, ne croyant pas qu'il fût un disciple[5]. — Mais

1. Le texte reçu porte : il prêchait *Christ*. Mais c'était bien *Jésus* (*Sin.*, *B*, *A*, *C*) que Paul, dès ce premier commencement de son apostolat, prêcha comme étant le *Fils de Dieu*. La nature divine du Sauveur s'était révélée à lui dans l'apparition de Jésus sur le chemin de Damas. Il est dit ensuite au v. 22 qu'il « démontrait que ce même Jésus est le Christ, » le Messie, l'Oint de l'Eternel. Le titre de *Fils de Dieu* révèle la nature du Sauveur, le titre de *Christ* son office et sa royauté dans l'œuvre de la rédemption. Ces deux termes ne sont point équivalents.

2. L'*étonnement* des auditeurs de Paul se comprend encore mieux au point de vue de ceux qui pensent que le nouveau converti prêcha immédiatement dans les synagogues (v. 20, note) ; mais il n'est point inadmissible si cette prédication n'eut lieu qu'après le voyage en Arabie. A Damas, on ne pouvait avoir oublié ni les persécutions de Saul, ni le but de sa précédente venue dans cette ville. Et sa prédication puissante de l'Evangile était bien propre à causer cet étonnement. (Comp. v. 26, note.) *Celui qui persécutait* (gr. *ravageait*). Paul emploie, dans Gal. 1 : 13, 23, le même verbe pour caractériser sa conduite à l'égard des chrétiens. Saul *se fortifiait* de plus en plus, il s'affermissait dans ses convictions chrétiennes et dans la possession de la grâce de Dieu. En conséquence de ces progrès, sa prédication devenait de plus en plus une « démonstration d'esprit et de puissance. » Nous préférons entendre ainsi le verbe : *il se fortifiait*, plutôt que de le joindre au suivant et de traduire avec M. Stapfer : « Il mettait chaque jour plus de force à confondre les Juifs. »

3. *Lorsqu'un assez grand nombre de jours furent accomplis*, cette expression peut désigner un temps prolongé (18 : 18) ; elle ne peut en aucun cas être équivalente aux *quelques jours* du v. 19. Ainsi même le récit de Luc suppose un second séjour de Paul à Damas. (v. 20, note.) — Ici déjà l'apôtre, dès les premiers pas dans sa carrière, éprouve la violente opposition des Juifs, dont il aura tant à souffrir jusqu'à la fin.

4. L'apôtre lui-même rappelle ces faits comme faisant partie des humiliations qu'il eut à souffrir à Damas. (2 Cor. 11 : 32, 33.) Seulement il nous apprend, dans ce passage, que ceux qui *gardaient les portes de la ville* étaient des soldats du gouverneur qui commandait à Damas au nom du roi Arétas. Le gouverneur agissait sans doute à l'instigation des Juifs. — Les disciples qui sauvèrent la vie de Paul furent, selon la leçon de *Sin.*, *B*, *A*, *C*, *ses* disciples. Ainsi il dut son salut à ceux qu'il avait conquis pour Jésus-Christ, par sa prédication à Damas.

5. Ce premier voyage de Paul à Jérusalem, qui eut lieu trois ans après sa conversion (v. 20, note), est celui dont il nous parle lui-même, Gal. 1 : 18, 19. Il nous apprend que son but était de s'entretenir avec Pierre, et qu'il demeura quinze jours chez lui. — Il est difficile, au premier abord, de comprendre la défiance des chrétiens de Jérusalem à l'égard de Saul, car ils avaient certainement appris sa conversion qui datait de trois ans. Faut-il en conclure, avec Meyer et d'autres, que le récit de Luc n'est pas exact

Barnabas le prit avec lui et le mena aux apôtres, et leur raconta
comment, sur le chemin, il avait vu le Seigneur, et que celui-ci lui
avait parlé ; et comment à Damas il avait franchement prêché au
nom de Jésus [1]. — Et il allait et venait avec eux dans Jérusalem, s'ex- 28
primant avec hardiesse au nom du Seigneur ; — et il parlait et dis- 29
putait avec les Hellénistes ; mais eux cherchaient à le tuer. — Les 30
frères, l'ayant su, l'emmenèrent à Césarée et le firent partir pour
Tarse [2].

4. *Ministère de Pierre. Entrée du premier païen dans l'Eglise.*

A. 31-43. Deux miracles opérés par l'apôtre. — 1° *Guérison d'Enée le paralytique.* Comme l'Eglise, dans toute la Palestine, jouissait de temps paisibles et grandissait par l'action du Saint-Esprit, Pierre, visitant les disciples en divers lieux, vient à Lydde. Il trouve un paralytique, Enée, couché depuis huit ans. Il lui déclare que

en ce point? Avant de formuler cette conclusion, on doit au moins considérer que Luc ne dit pas que ces chrétiens ignoraient encore le changement opéré en Paul, mais qu'ils ne *croyaient* pas à sa réalité. Et combien cela était naturel! Paul avait quitté Jérusalem comme un persécuteur fanatique, qui ravageait l'Eglise ; puis il avait longtemps disparu, pendant sa retraite en Arabie. Son séjour et sa prédication à Damas étaient trop récents pour que des nouvelles circonstanciées eussent pu en arriver à Jérusalem. Et maintenant il reparaît tout à coup à Jérusalem au milieu de ceux qu'il a persécutés ; et ils n'auraient pas manifesté quelque défiance ? Le cœur de l'homme, si prompt à croire le mal, l'est-il autant à croire le bien ? Au reste, nous avons ici le témoignage de Paul lui-même, nous disant qu'à cette époque il était inconnu de visage aux Eglises de Judée, et que seulement elles avaient « entendu dire » que l'ancien persécuteur annonçait l'Evangile. (Gal. 1 : 22, 23.)

1. La première mention de *Barnabas* se lit au ch. 4 : 36. Nous le retrouverons bientôt comme le compagnon de Paul dans son premier voyage de mission. C'est lui qui l'introduit auprès des apôtres et leur raconte l'événement qui s'est accompli *sur le chemin* de Damas et les preuves que Paul a données dès lors de sa conversion par sa fidèle et courageuse prédication de l'Evangile. Barnabas en avait été instruit soit par des renseignements particuliers qu'il avait reçus de Damas, soit par les récits de Paul lui-même. — Il est encore un détail du récit de Luc qui paraît en contradiction avec l'épître aux Galates (1 : 18, 19) ; Luc dit que Paul fut présenté *aux apôtres*, tandis que, d'après ses propres affirmations, il ne vit que Pierre et Jacques, frère du Seigneur. Luc a pu sans doute ignorer cette circonstance ; mais il n'est pas inadmissible qu'il ait compris sous ce titre d'*apôtres* un personnage tel que Jacques, qui eut de bonne heure une influence prépondérante dans l'Eglise de Jérusalem. (Comp. 12 : 17.)

2. Le séjour de Paul à Jérusalem ne dura que quinze jours, mais ce temps suffit pour que les faits racontés par Luc aient pu se passer. (Voir sur les *Hellénistes* 6 : 1, 2e note.) Dans cette occasion encore, ce sont les *frères* qui sauvèrent Paul des embûches des Juifs. D'après 22 : 17-21, le Seigneur lui-même, apparaissant à Paul dans le temple, lui ordonna de quitter Jérusalem. Les frères le conduisirent en sûreté jusqu'à *Césarée* (voir sur cette ville 8 : 40, note), et de là *le firent partir* (gr. *l'envoyèrent*) pour *Tarse*, capitale de la Cilicie, sa patrie. (Voir sur cette ville v. 11, note.) Ce récit se trouve confirmé par l'apôtre lui-même. (Gal. 1 : 21-24.) Il dit seulement : « J'allai ensuite dans les contrées de la Syrie et de la Cilicie. » Il paraît résulter de ces paroles qu'il traversa la Syrie pour se rendre à Tarse, en Cilicie. Mais il se peut aussi qu'il soit allé par mer à Séleucie et à Antioche, pour se rendre de là en Cilicie, ou qu'il ait navigué de Césarée à Tarse et rayonné de là dans les contrées de la Syrie et de la Cilicie. L'expression : *ils le firent partir* de Césarée *pour Tarse* semble indiquer un

Jésus-Christ le guérit. Le paralytique se lève aussitôt. Beaucoup d'habitants de Lydde et du Saron, témoins du miracle, se convertissent au Seigneur. (31-35.) — 2° *Résurrection de Tabitha.* — *a*) *La vie et la mort de Tabitha.* A Joppé une femme d'entre les disciples, nommée Tabitha, en grec Dorcas, accomplissait beaucoup d'œuvres de charité. Elle tombe malade et meurt. On lave son corps et on le dépose dans une chambre haute. (36, 37.) — *b*) *Pierre appelé à Joppé.* Les disciples, informés que Pierre est dans le voisinage, à Lydde, le font venir en grande hâte. Quand il est arrivé et introduit dans la chambre haute, les veuves en larmes lui montrent leurs vêtements, que Tabitha avait faits de son vivant. (38, 39.) — *c*) *Tabitha rendue à la vie.* Pierre fait sortir tout le monde, fléchit les genoux et prie. Puis il interpelle la morte et lui ordonne de se lever. Elle ouvre les yeux, voit Pierre et s'assied. Il lui donne la main et la fait se lever; puis il appelle les disciples et les veuves et la leur présente vivante. Tout Joppé en a connaissance; plusieurs parviennent à la foi. Pierre demeure chez Simon le corroyeur. (40-43.)

31 L'Eglise était donc en paix par toute la Judée, la Galilée et la Samarie, étant édifiée et marchant dans la crainte du Seigneur, et elle
32 était multipliée par l'assistance du Saint-Esprit [1]. — Et il arriva que Pierre, visitant tous les saints, descendit aussi vers ceux qui
33 demeuraient à Lydde [2]. — Et il trouva là un homme nommé Enée,

voyage par mer. En tous cas, il ne demeura pas inactif pendant ce séjour dans le pays de sa naissance ; il y avait en Cilicie des Eglises (15 : 23, 41) qui, sans aucun doute, furent fondées par lui en ce temps-là.

1. Ce temps heureux de repos pour l'Eglise succéda à la persécution qui avait commencé par la mort d'Etienne et dont Saul avait été le principal instigateur. Maintenant qu'il est devenu un témoin de la vérité, *l'Eglise est en paix.* Bien plus, elle fait de grands progrès au dedans et au dehors ; c'est un fruit de la persécution même. Au dedans, elle est *édifiée* comme un temple dont la construction avance vers son achèvement (comp. Eph. 2 : 21, 22 ; 1 Pierre 2 : 4, 5) ; dans la vie pratique elle *marche dans la crainte du Seigneur,* c'est-à-dire dans une humble obéissance à sa volonté. Au dehors, elle est *multipliée,* augmentée en nombre, et cela dans les trois provinces qui composaient la terre sainte. Le livre des Actes n'a point encore parlé de la prédication de l'Evangile *en Galilée,* mais comme Jésus y avait beaucoup de disciples, qui étaient devenus membres de l'Eglise nouvelle, la mention de cette contrée ne doit pas nous étonner. L'agent puissant de ces progrès de l'Eglise était le *Saint-Esprit,* cet Esprit qui l'avait créée et qui seul y augmente la vie. Le mot que nous rendons par *assistance* du Saint-Esprit signifie aussi *exhortation, consolation.* (4 : 36 ; 13 : 15; 15 : 31 ; comp. Jean 14 : 16, note.) Il s'agit de l'action puissante de l'Esprit de Dieu qui dispose les âmes à écouter et à croire la parole ; mais le résultat de cette œuvre est toujours aussi une consolation intime qui attire les cœurs et augmente l'Eglise. (Philip. 2 : 1.) On pourrait traduire aussi : *Marchant dans la crainte du Seigneur et dans l'assistance du Saint-Esprit, elle se multipliait.* — Le texte reçu porte : *les Eglises* au lieu de *l'Eglise.* (*Sin.*, *B*, *A*, *C*.) Luc, en employant le singulier, a voulu faire sentir que les disciples du Sauveur forment une belle et sainte unité, même quand ils sont dispersés en différentes contrées. Ils ne constituent qu'*une* Eglise. Ce sont les erreurs et les passions des hommes qui font disparaître cette unité par les divisions qu'elles créent.

2. Luc raconte ici une tournée dans laquelle *Pierre, visitant* les Eglises, fut conduit jusqu'à Césarée, où eut lieu la conversion de Corneille (ch. 10), qui forme la transition naturelle à la prédication de l'Evangile parmi les païens. — Gr. *Pierre parcourant tous* les... lieux, comme sous-entendent nos anciennes versions. Mais les commentateurs préfèrent sous-entendre le mots *saints*, qui se lit dans la proposition suivante. Il *descendit à Lydde,* car cette petite ville située assez près de Joppé, non loin de la mer, était à une altitude moindre que Jérusalem et la contrée montagneuse de Juda. Dans l'Ancien

couché sur un lit depuis huit ans : il était paralytique. — Et Pierre 34
lui dit : Enée, Jésus-Christ te guérit ; lève-toi et fais ton lit toi-même.
Et aussitôt il se leva[1]. — Et tous ceux qui habitaient Lydde et le 35
Saron le virent, et ils se convertirent au Seigneur[2].

Or à Joppé il y avait parmi les disciples une femme nommée Ta- 36
bitha, ce qui signifie Dorcas ; cette femme abondait en bonnes œuvres
et en aumônes qu'elle faisait[3]. — Mais il arriva, en ces jours-là, 37
qu'étant tombée malade, elle mourut. Et après qu'on l'eut lavée, on la
déposa dans une chambre haute[4]. — Or Lydde étant près de Joppé, 38
les disciples, ayant appris que Pierre était à Lydde, envoyèrent vers
lui deux hommes, lui faisant cette prière : Ne tarde pas à venir jus-
qu'à nous[5] ! — Et Pierre s'étant levé alla avec eux. Lorsqu'il fut 39
arrivé, on le conduisit à la chambre haute. Et toutes les veuves se
présentèrent à lui en pleurant et en lui montrant toutes les tuniques et
les manteaux que Dorcas faisait, lorsqu'elle était avec elles[6]. —
Mais Pierre les ayant tous fait sortir, et s'étant mis à genoux, pria ; 40
et, se tournant vers le corps, il dit : Tabitha, lève-toi ! Et elle ouvrit
les yeux, et voyant Pierre, elle s'assit. — Et lui ayant donné la 41

Testament, elle porte le nom de Lod (1 Chron. 8 : 12 ; Esd. 2 : 33 ; Néh. 11 : 35), qu'on retrouve aujourd'hui sous sa désignation arabe Loudd.

1. Les mots pleins d'assurance : *Jésus-Christ* (le *Sauveur* qui est le *Messie*) *te guérit,* ne sont pas un vœu, mais une déclaration positive, que Pierre puisait dans sa foi : Jésus te guérit actuellement. Cette parole aussi attribuait toute la guérison au Seigneur Jésus et lui en rapportait la gloire. Le malade qui, d'après son nom grec, était probablement un Juif helléniste, put ainsi apprendre à connaître ce Jésus qui le guérissait. — Les mots : *fais ton lit toi-même* (gr. *étends pour toi*) annoncent au pauvre paralytique que désormais il pourra prendre lui-même les soins que jusqu'ici d'autres avaient dû prendre pour lui.

2. *Le Saron* est une belle plaine, très fertile, qui s'étend de Joppé jusqu'au Carmel, le long de la mer. (Esa. 33 : 9 ; 35 : 2 : 65 : 10.) — Le mot *tous* est sans doute une hyperbole ; beaucoup de ceux qui *virent* le malade guéri *se convertirent.*

3. Gr. *une disciple... remplie de bonnes œuvres et d'aumônes qu'elle faisait.* Il était dit d'Etienne que c'était « un homme *rempli* de foi et d'Esprit saint, d'amour et de puissance » (6 : 5, 8) ; ici, dans l'éloge de Tabitha, les fruits de ses vertus sont indiqués à la place des vertus mêmes. Par ses *bonnes œuvres,* elle prouvait qu'elle était *une disciple.* Ce mot, au féminin, ne se trouve qu'ici, dans le Nouveau Testament. Le nom de *Tabitha* en hébreu, de *Dorcas* en grec, signifie gazelle. Le nom de cet animal gracieux, chanté par les poètes orientaux, était fréquemment donné aux femmes. — *Joppé,* en hébreu Japho, aujourd'hui Jaffa, était un port de mer assez important. C'est encore, de nos jours, par ce port qu'on aborde ordinairement en Palestine, lorsqu'on vient de l'Egypte ou de l'Europe. Il y a environ trois heures de marche de Lydde à Joppé.

4. Voir sur la *chambre haute,* qui se trouvait sur le toit en terrasse de la plupart des maisons en Orient, 1 : 13, note. — L'usage de *laver* les morts avait, chez les Juifs, un sens symbolique de pureté légale.

5. Gr. d'après *Sin., B, A, C :* le priant, *ne tarde pas à passer jusqu'à nous.* La grande réputation de Pierre inspira à ces chrétiens la confiance qu'il apporterait du secours, même après la mort de Dorcas.

6. Les larmes de ces *veuves* indigentes (6 : 1), objets des bienfaits de Dorcas, étaient de leur part la plus touchante oraison funèbre et la prière la plus persuasive pour l'apôtre de leur venir en

main, il la fit lever ; et ayant appelé les saints et les veuves, il la
42 présenta vivante[1]. — Or cela fut connu dans tout Joppé ; et plusieurs
43 crurent au Seigneur[2]. — Et il arriva que Pierre demeura un certain
nombre de jours à Joppé, chez un certain Simon, corroyeur[3].

B. 1-33. Pierre appelé auprès de Corneille. — 1° *Les visions de Corneille et de Pierre.* — *a*) *Le message céleste adressé à Corneille.* A Césarée, un centenier charitable et pieux voit un ange lui apparaître en vision. Celui-ci l'assure de l'approbation de Dieu et lui dit de faire venir Pierre. Corneille fait part de cette apparition à deux de ses serviteurs et à un soldat pieux et les envoie à Joppé. (1-8.) — *b*) *La révélation accordée à Pierre.* Comme ils approchent de Joppé, le lendemain, Pierre, en extase sur la terrasse de la maison, voit une nappe remplie d'animaux impurs, qui descend du ciel, et une voix lui ordonne de les tuer et d'en manger. Il proteste au Seigneur qu'il n'a jamais mangé rien de souillé. La voix lui dit de ne pas appeler impur ce que Dieu a purifié. Trois fois la vision apparaît, puis le récipient est retiré dans le ciel. (9-16.) — 2° *Pierre se rend à Césarée.* — *a*) *Pierre reçoit les envoyés de Corneille.* Comme Pierre réfléchit sur le sens de la vision, les messagers se présentent à sa porte et l'Esprit lui dit de les suivre. Ils s'acquittent de leur message. Pierre leur offre l'hospitalité ; le lendemain il part avec eux, accompagné de quelques frères de Joppé. (17-23.) — *b*) *Corneille reçoit Pierre dans sa maison.* Ils arrivent à Césarée le lendemain. Corneille les attend avec sa parenté et ses intimes. Il se prosterne devant Pierre. Celui-ci le relève et entre avec lui dans la maison, en expliquant aux assistants comment il est autorisé de Dieu à faire ce que les Juifs regardaient comme défendu. Il demande pour quel sujet on l'a fait venir. Corneille répond en racontant la vision qu'il a eue et l'ordre que l'ange lui a donné. Il déclare que lui et les siens sont prêts à entendre ce que Pierre leur dira. (24-33.)

X Or à Césarée un homme nommé Corneille, centenier de la cohorte
2 appelée Italienne[4], — pieux et craignant Dieu avec toute sa maison,

aide. Elles *montraient* sur elles-mêmes (la voie moyenne du verbe l'indique) *les tuniques et les manteaux que Dorcas faisait* de ses propres mains.

1. Pierre *fait sortir* tout le monde, probablement pour des motifs analogues à ceux qui dictèrent la conduite de Jésus chez Jaïrus (Marc 5 : 38-40) ; puis il *se met à genoux* et *prie*, demandant à Dieu de répondre aux larmes des pauvres veuves. Quand il a par la prière acquis la conviction que Dieu l'exaucera, il *se tourne vers le corps* inanimé et adresse la parole à la morte, comme si elle pouvait l'entendre. Il l'appelle de son nom hébreu *Tabitha*. L'historien peint ensuite tous les degrés du retour à la vie, jusqu'au moment où Pierre *présente* à l'assemblée, pénétrée d'émotion et de joie, Tabitha *vivante*.

2. « Voyez les fruits divers de ce miracle : Dieu voulait consoler les pauvres, rendre à l'Eglise une sainte femme dont la mort avait été une grande perte, et appeler plusieurs âmes à la foi. » *Calvin.*

3. Les gens de ce métier étaient considérés comme impurs et avaient, à cause de cela, des habitations isolées. (10 : 6.) Pierre, en demeurant chez Simon, se mettait donc, déjà alors, au-dessus des préjugés de sa nation. Luc, en nous apprenant que Pierre prolongea *un assez grand nombre de jours* son séjour à Joppé, prépare le récit du chapitre suivant.

4. Luc va raconter la conversion de Corneille avec beaucoup de détails, à cause de sa grande importance, car cet homme, amené à la foi, sera les prémices du paganisme. Il nous décrit d'abord sa position extérieure, puis son état religieux et moral. (v. 2.) Corneille était *centenier* (officier qui commande à cent hommes) dans une *cohorte appelée Italienne* en garnison à *Césarée*. (Voir sur cette ville 8 : 40, note.) Césarée étant la capitale politique du pays, la résidence du gouver-

qui faisait beaucoup d'aumônes au peuple et priait Dieu continuelle-
ment[1], — vit clairement dans une vision, environ la neuvième heure 3
du jour, un ange de Dieu entrant vers lui et lui disant : Corneille[2] !
— Et lui, ayant les regards fixés sur lui, tout effrayé, dit : Qu'y a-t-il, 4
Seigneur ? Et il lui dit : Tes prières et tes aumônes sont montées en
mémorial devant Dieu[3]. — Et maintenant, envoie des hommes à 5
Joppé, et fais venir un certain Simon, qui est surnommé Pierre.
— Il est logé chez un certain Simon, corroyeur, qui a une maison 6
près de la mer[4]. — Et quand l'ange qui lui parlait s'en fut allé, 7

neur, on tenait sans doute à y avoir une de ces *cohortes* composées de soldats originaires d'Italie et qui jouissaient du droit de citoyens romains. Elles inspiraient plus de confiance que les troupes auxiliaires formées par des indigènes, qui étaient cantonnées dans le reste du pays et dans la ville de Césarée même, dont la garnison comptait cinq cohortes. Ainsi Corneille était Romain, ou du moins Italien.

1. Corneille, né païen, était parvenu à la connaissance du vrai Dieu, sans doute par son séjour au milieu du peuple juif. Cette connaissance n'était point restée stérile ; la *piété* et la *crainte de Dieu* régnaient dans son cœur et dans *toute sa maison*, sur laquelle il avait exercé une salutaire influence. (Comp. v. 7, note.) Sa vie répondait entièrement à ces sentiments ; il manifestait sa charité envers le peuple par de *nombreuses aumônes* et sa foi en Dieu par de *continuelles prières*. Aussi était-il aimé et estimé des Juifs. (v. 22.) — Le terme : *craignant Dieu* pourrait être simplement synonyme de *pieux* (comp. v. 35) ; mais il est probable qu'il désigne Corneille comme un de ces demi-prosélytes qui adoptaient les idées religieuses des Juifs et pratiquaient en partie le culte israélite, sans se soumettre à la circoncision et à toutes les obligations de la loi lévitique. (13 : 16, 26.) Au point de vue juif ils n'en restaient pas moins entachés de l'impureté des païens. C'est ce qui explique les paroles que Pierre adresse à Corneille aux v. 28 et 34. Voir encore 11 : 3 ; 15 : 7, où Corneille est désigné comme incirconcis et païen. Le fait que Corneille avait subi en quelque mesure l'influence du judaïsme ne diminue pas l'importance historique de sa conversion : il fut bien le premier païen admis dans l'Eglise chrétienne.

2. *La neuvième heure*, trois heures de l'après-midi, était, chez les Juifs, l'un des moments de la journée consacrés à la prière. (3 : 1.) Corneille, qui avait appris d'eux à connaître Dieu et à prier, aimait à se joindre à eux en prière. Pressé par ses profonds besoins religieux, il priait (v. 30), et sans doute demandait à Dieu plus de lumière pour son âme. Dieu répondit à sa requête en lui envoyant un *ange*, qu'il *vit clairement dans une vision* c'est-à-dire que le fait réel de la présence de l'envoyé céleste ne fut perceptible qu'à son esprit en extase. A toutes les grandes époques de son règne (et l'entrée du monde païen dans ce règne en était une), Dieu daigne se révéler aux hommes par ces êtres célestes qui exécutent avec amour ses ordres. (Ps. 103 : 20 ; Hébr. 1 : 14.) Sans parler de l'Ancien Testament, de pareilles révélations furent accordées à Zacharie, à Marie, mère du Sauveur, aux bergers de Bethléhem, à Jésus lui-même.

3. Dans le culte israélite, le sacrificateur faisait *monter* vers Dieu, en la brûlant sur l'autel, l'offrande de fleur de farine, arrosée d'huile et jointe à l'encens. Cette offrande était présentée *en mémorial*. Les Septante traduisent le mot hébreu par le terme qui est ici appliqué aux actes de piété et de charité de Corneille. (Lév. 2 : 2 ; 5 : 12 ; 6 : 15.) Dieu n'avait point oublié les *prières* et les *aumônes* de Corneille ; il les avait acceptées, parce qu'elles provenaient d'un cœur sincère. Et pourtant elles ne suffisaient pas pour assurer à Corneille la paix et la joie du salut, puisque Dieu lui envoie une révélation surnaturelle, afin de l'amener à la connaissance du Sauveur.

4. Ce n'est pas par l'ange que Dieu fait annoncer l'Evangile à Corneille ; nul ne peut le faire, sinon de pauvres pécheurs qui en ont éprouvé la puissance et qui y ont puisé la paix et la vie. *Pierre*, visitant les Eglises (9 : 32), se trouvait providentiellement à portée de Césarée, et c'est lui que Corneille doit inviter à venir

ayant appelé deux de ses domestiques et un soldat pieux, d'entre
8 ceux qui étaient attachés à sa personne, — et leur ayant tout ra-
conté, il les envoya à Joppé [1].
9 Or le lendemain, comme ils étaient en chemin et qu'ils appro-
chaient de la ville, Pierre monta sur la terrasse de la maison pour
10 prier, environ la sixième heure [2]. — Or il eut faim et voulut prendre
de la nourriture ; et pendant qu'on la lui apprêtait, il tomba en ex-
11 tase [3]. — Et il voit le ciel ouvert, et une espèce de vase qui descen-
dait semblable à une grande toile, tenue par les quatre coins, qui
12 s'abaissait sur la terre [4] ; — dans lequel il y avait tous les quadru-
13 pèdes, et les reptiles de la terre et les oiseaux du ciel [5]. — Et une
14 voix s'adressa à lui : Lève-toi, Pierre, tue et mange. — Mais Pierre
dit : Nullement, Seigneur, car jamais je n'ai mangé rien de souillé
15 et d'impur [6]. — Et la voix s'adressa à lui encore pour la seconde

lui annoncer la bonne nouvelle du salut. Cette dernière pensée est exprimée par les mots que le texte reçu ajoute à la fin du v. 6 et qui sont empruntés au ch. 9 : 6 : *C'est lui qui te dira ce que tu dois faire.*

1. Corneille, obéissant aussitôt aux directions qu'il vient de recevoir, a le bonheur de trouver près de lui des *domestiques* de confiance et un *soldat pieux* auxquels il peut *tout raconter.* Telle est l'influence bénie qu'il exerçait sur sa maison et même sur ce soldat romain, devenu un soldat pieux. Il est désigné comme l'un de *ceux qui étaient attachés à sa personne.* On a proposé d'entendre cette expression de gens qui « avaient la même tendance religieuse » (8 : 13) que Corneille. Mais il est plus naturel d'y voir l'indication de leur position à son service.

2. *La terrasse de la maison* (gr.), *le toit* (Luc 17 : 31), qui était en forme de terrasse, comme aujourd'hui encore en Orient, et où l'on se retirait pour jouir de la solitude ou de la fraîcheur de l'air. Pierre s'y était réfugié *pour prier.* La réponse à sa prière sera l'importante révélation qu'il va recevoir. C'est toujours par la prière que la lumière d'en haut resplendit dans les âmes.

3. Gr. *une extase fut sur lui*, termes qui expriment ce qu'il y eut d'inopiné dans cette manifestation d'en haut. Le mot *extase* signifie littéralement un état où l'âme est *hors* d'elle-même, élevée au-dessus de la sphère ordinaire où elle se meut. Ce n'est plus alors par les sens qu'elle perçoit les objets, mais par un contact immédiat avec une révélation qui lui est présentée. (Comp. 2 Cor. 12 : 1-4, où la même pensée est exprimée par un autre terme.) Cette révélation peut, comme ici, se manifester sous la forme d'une vision qui se passe exclusivement dans l'esprit de celui qui la reçoit, ou de toute autre manière.

4. Ce que *voit* Pierre dans sa vision (il faut remarquer ce verbe au présent), c'est d'abord *le ciel ouvert* (comp. 7 : 56 ; Math. 3 : 16 ; Jean 1 : 52, 2e note) ; c'est ensuite un *vase*, un récipient *qui descend*, semblable à une grande nappe, ou *toile.* Elle était *tenue par les quatre coins.* Le grec porte simplement, dans *Sin.*, *B*, *A* : *par les quatre coins, il* (le vase) *s'abaissait sur la terre.* Dans le texte reçu (*C*), on lit : par les quatre coins *il était lié* et s'abaissait sur la terre. Qu'on admette ou non cette adjonction, il ne faut pas penser, avec quelques interprètes, que les extrémités de la nappe étaient nouées les unes aux autres, car alors Pierre n'aurait pu voir ce qu'elle contenait. L'image décrite n'implique pas que ces *quatre coins* pendaient vers la terre, mais plutôt qu'ils étaient tenus par des mains invisibles, par des anges peut-être. (Comp. 11 : 5-7.)

5. Nous restituons ici le vrai texte (*Sin.*, *B*, *A*), en supprimant les mots *et de bêtes sauvages* que le texte reçu porte après *quadrupèdes.* La distinction entre les animaux *de la terre* et les oiseaux *du ciel* (Math. 6 : 26, note) est à la fois naturelle et poétique. (Comp. Rom. 1 : 23.)

6. Pierre aurait pu choisir pour les *tuer* et les *manger* des animaux purs. Mais il a compris que l'ordre reçu efface

fois : Ce que Dieu a purifié, toi ne l'appelle pas souillé [1]. — Or cela 16
se produisit jusqu'à trois fois ; et aussitôt le vase fut enlevé dans le
ciel [2].

Or, comme Pierre était incertain en lui-même sur ce que pouvait 17
bien signifier cette vision qu'il avait eue, voici, les hommes envoyés
par Corneille, s'étant enquis de la maison de Simon, se présentèrent
à la porte, — et appelant ils s'informaient si Simon, surnommé 18
Pierre, logeait là. — Et comme Pierre réfléchissait sur la vision, 19
l'Esprit lui dit : Voici des hommes qui te cherchent ; — mais lève- 20
toi, descends, et va avec eux, sans hésiter, car c'est moi qui les ai
envoyés [3]. — Et Pierre étant descendu vers ces hommes, dit : Me 21
voici, je suis celui que vous cherchez ; quel est le motif pour lequel
vous êtes venus? — Ils dirent : Corneille, centenier, homme juste 22
et craignant Dieu, et de qui toute la nation des Juifs rend un bon
témoignage, a été divinement averti par un saint ange de te faire
venir dans sa maison et d'écouter ce que tu diras [4]. — Pierre les 23

la distinction entre animaux purs et impurs. De là son refus décidé, inspiré par son respect de la loi. *Nullement, Seigneur !* s'écrie-t-il. Il reconnaît donc la voix qui lui parle comme celle de Dieu. Il en résultait un conflit de devoirs.

1. Gr. *toi, ne le souille pas*. En effet, Pierre en tenant un objet pour souillé, le rendait tel pour lui. (Rom. 14 : 14.) — Ces paroles renferment tout le sens de la vision. 1° La déclaration divine que *Dieu a* tout *purifié* est vraie dans son sens littéral ; les prescriptions lévitiques relatives à des animaux impurs (Lév. 11) avaient leur sens symbolique, utile pour les Israélites, mais évidemment ne devaient exister que pour un temps et pour un peuple, puisqu'elles sont inapplicables à l'humanité entière. « Or après que Dieu a accompli la rédemption du monde, que l'Ecriture considère comme la restitution de toute la création » (*Olshausen*), il n'y a, dans cette création, plus rien d'impur en soi-même. (Math. 15 : 11 ; Rom. 14 : 14 ; 1 Tim. 4 : 4 ; Tite 1 : 15.) 2° A plus forte raison, la déclaration qui nous occupe concerne-t-elle l'humanité, objet spécial de la rédemption accomplie par Jésus-Christ; dans cette humanité, il ne saurait plus y avoir de distinction entre purs et impurs, entre Juifs et païens. Pierre le comprendra bientôt et le proclamera hautement. (v. 34, 35 ; 11 : 17 ; 15 : 7 et suiv.)

2. Comme Pierre ne comprenait pas le sens de la vision (v. 17), afin que l'impression en fût plus vive, Dieu la lui fit voir *trois fois*. Les faits se chargeront de la lui expliquer, comme le montre la suite de notre récit.

3. Pendant que Pierre, revenu de son extase, *réfléchissait* sur le sens de la vision, les messagers de Corneille, *après s'être enquis* (le terme grec, qui ne se trouve qu'ici dans le Nouveau Testament, les montre s'informant de rue en rue) *de la maison de Simon* le corroyeur, *appellent* et *s'informent* si l'apôtre demeure là. En même temps, celui-ci, qui ignorait tout encore, est averti par l'Esprit que *des hommes* (leçon de *D, majusc., Peschito; Sin., A, C* portent *trois* hommes ; *B : deux* hommes) le *cherchent*, et exhorté à suivre ces hommes *sans hésiter*. L'avertissement n'était pas inutile, car, comme ceux qui le cherchaient étaient des païens, Pierre aurait fort bien pu refuser d'entrer en relation avec eux. (v. 28.) Pour le décider, il fallait donc aussi cette déclaration : *c'est moi qui les ai envoyés*.

4. Gr. *des paroles de ta part*, paroles de vérité divine qui seront pour Corneille autant de révélations. — Ces envoyés s'acquittent de leur message simplement, clairement et avec amour pour leur maître. Pour désigner la révélation de l'ange à Corneille, ils se servent d'un terme classique que nous rendons par : *divinement averti* et qui, chez les anciens, signifiait : recevoir réponse d'un oracle.

ayant donc fait entrer, les logea. Et le lendemain s'étant levé, il partit avec eux, et quelques-uns des frères de Joppé l'accompagnèrent[1].
24 Et le jour suivant, ils entrèrent à Césarée. Or Corneille les atten-
25 dait, ayant assemblé ses parents et ses amis intimes[2]. — Et au moment où Pierre entra, Corneille, étant allé au-devant de lui, se
26 jetant à ses pieds, se prosterna[3]. — Mais Pierre le releva, lui disant :
27 Lève-toi, moi-même aussi je suis un homme[4]. — Et s'entretenant
28 avec lui, il entra. Et il trouve beaucoup de personnes réunies, — et il leur dit : Vous savez combien c'est chose illicite pour un Juif de se lier avec un étranger ou d'aller chez lui ; mais pour ce qui me concerne, Dieu m'a montré que je ne dois appeler aucun homme
29 souillé ou impur[5]. — C'est pourquoi aussi je suis venu sans faire d'objections, quand vous m'avez envoyé chercher. Je demande donc pour quel sujet vous m'avez fait venir.

Ici, c'était la réponse de Dieu aux prières de Corneille. (Comp. Math. 2 : 12, 22 ; Luc 2 : 26 ; Hébr. 8 : 5 ; 11 : 7.)

1. *Donc*, à la suite de l'avertissement qu'il a reçu (v. 20) et des paroles de ces messagers qui lui inspirent de la confiance, Pierre les reçoit sans hésiter et exerce envers eux l'hospitalité dont il jouissait lui-même chez un frère ; car ils ne pouvaient plus repartir le même jour. (v. 30, note.) *Le lendemain*, ils se mettent en route, non pas seuls, mais *accompagnés de quelques frères de Joppé*. Car, là aussi, il y avait déjà des chrétiens convertis par le ministère de Pierre. (9 : 42.) *Six* de ces nouveaux frères allèrent avec lui. (11 : 12.) Il y avait grand intérêt pour eux à le suivre dans cette mission importante, et plus encore pour Pierre à avoir des témoins de ce qui allait se passer ; car il devra en rendre compte à l'Eglise de Jérusalem, pour sa propre justification. (11 : 1 et suiv.)

2. Gr. *ses amis nécessaires*, excellente définition de l'amitié la plus intime. Corneille voulut que parents et amis, tout ce qu'il aimait, eût avec lui le bonheur d'entendre la bonne nouvelle de l'Evangile. L'amour des âmes est inséparable de la foi, même là où elle est encore obscure.

3. Gr. *Et comme il arriva que Pierre entra*. C'est en *se prosternant* que les Orientaux rendaient hommage aux grands de la terre ; mais le mot que nous traduisons ainsi implique dans le Nouveau Testament l'idée d'adoration (8 : 27 ; Jean 4 : 21 et suiv. ; 12 : 20, etc.), et la parole de Pierre (v. 26) dit assez clairement qu'une telle intention n'était pas étrangère à Corneille. Celui-ci, d'après la révélation qu'il avait reçue, et selon ses anciennes idées païennes, pouvait considérer Pierre comme un être au-dessus de l'humanité. (Comp. Gal. 4 : 14.) Or l'apôtre tient à réprimer toute apparence d'idolâtrie. Corneille montre qu'il était plus avancé en pratique qu'en connaissance ; cela vaut mieux que l'inverse, qui est l'ordinaire. — Le texte occidental (Blass, d'après *D*, la Peschito et d'autres documents) présente une variante, d'une certaine importance, au v. 25 : *Or comme Pierre approchait de Césarée, l'un des serviteurs, ayant couru en avant, annonça qu'il arrivait. Et Corneille étant sorti à la hâte et étant allé à sa rencontre, s'étant jeté à ses pieds, l'adora.*

4. *Un homme*, « cela suffit pour bannir toute élévation propre et l'admiration des autres. » *Bengel*. (Comp. 14 : 15 ; Apoc. 19 : 10.) Jésus n'a jamais repoussé de tels hommages. (Luc 8 : 41, 47 ; Marc 3 : 11 ; Jean 9 : 38.)

5. La loi n'interdisait pas aux Juifs toute relation avec des *étrangers*, c'est-à-dire avec des païens ; les traditions du pharisaïsme et son mépris de tout ce qui n'appartenait pas au peuple israélite avaient inspiré cette règle étroite. (Jean 18 : 28). Pierre était encore soumis à ces traditions, considérées comme sacrées, même par les Juifs qui avaient embrassé la foi chrétienne (Gal. 2 : 12) ; il veut que ses auditeurs sachent qu'il est autorisé à agir comme il le fait. *Dieu lui a montré*, par la vision qui précède, cette grande loi

Et Corneille dit : Il y a, à cette heure, quatre jours que j'étais en 30
prière dans ma maison, à la neuvième heure[1] ; et voici, un homme
se présenta devant moi en un vêtement éclatant, — et dit : Corneille, 31
ta prière est exaucée, et tes aumônes ont été rappelées en mémoire
devant Dieu. — Envoie donc à Joppé, et fais venir Simon, qui est 32
surnommé Pierre ; il est logé dans la maison de Simon, corroyeur,
près de la mer[2]. — J'ai donc aussitôt envoyé vers toi, et toi tu as 33
bien fait de venir. Maintenant donc nous sommes tous présents devant
Dieu, pour entendre ce qui t'est commandé par le Seigneur[3].

C. 34-48. Discours de Pierre et baptême de Corneille. — 1° *Pierre annonce l'Evangile à des païens.* — *a*) *Universalité du salut.* Pierre déclare avec solennité la conviction qui s'est faite en son esprit : Dieu ne regarde pas à la position extérieure ; en tout peuple celui qui observe sa loi est agréé de lui ; cela ressort déjà des prophéties relatives au salut que devait apporter Jésus-Christ. Il est lui le Seigneur de tous. (34-36.) — *b*) *Vie, mort et résurrection de Jésus.* Pierre rappelle à ses auditeurs les faits de l'histoire évangélique : le ministère de Jésus de Nazareth, précédé de la prédication de Jean-Baptiste, accompli avec la puissance de l'Esprit de Dieu et consistant en des œuvres de délivrance. Les apôtres sont témoins des actes de Jésus et de sa mort par le supplice que les Juifs lui ont infligé. Dieu l'a ressuscité et l'a fait apparaître, non à tous, mais à des témoins élus d'avance et qui ont mangé et bu avec le ressuscité. (37-41.) — *c*) *Le témoignage apostolique.* Les apôtres ont reçu de Dieu l'ordre de prêcher Christ comme le Juge universel. Tous les prophètes attestent qu'il procure le pardon des péchés à quiconque croit en lui. (42, 43.) — 2° *Effusion de l'Esprit et baptême des païens présents.* Comme Pierre parlait encore, l'Esprit descend sur ses auditeurs païens ; les Juifs, qui avaient accompagné l'apôtre, sont étonnés de les entendre parler en langues étrangères. Pierre déclare que le baptême ne saurait être refusé à ceux qui ont reçu l'Esprit, et donne l'ordre de les baptiser au nom de Jésus-Christ. Ils le prient de prolonger son séjour parmi eux. (44-48.)

de la liberté et de la charité. Et c'est avec bonheur qu'il s'en prévaut pour la première fois.

1. La *neuvième heure,* c'est-à-dire trois heures de l'après-midi. (v. 3 ; 3 : 1.) Corneille indique l'heure précise où l'ange lui était apparu, *quatre jours* auparavant. La distance de Césarée à Joppé était de trente milles (environ 45 kilomètres) ; les messagers, partant dans l'après-midi, n'étaient arrivés à Joppé que le lendemain vers midi. (v. 9, 17.) Pierre et ses compagnons de voyage ne se mirent en route que le lendemain (v. 23), et comme il leur fallut plus d'un jour pour se rendre à Césarée, ils n'y arrivèrent que le quatrième jour après la vision de Corneille. Celui-ci rappelle qu'il était *en prière,* lorsque l'ange lui apparut ; Dieu répondait ainsi à sa requête. — Après *priant,* le texte reçu (*Majusc.* vers.) ajoute : *et jeûnant,* mots qui probablement ont été introduits, parce que les Juifs et les premiers chrétiens joignaient d'ordinaire le jeûne à la prière. Ils ne se trouvent pas dans *Sin., B, A, C.*

2. Le texte reçu avec *C, D, majusc.,* vers. ajoute : *lequel étant venu te parlera.*

3. Voir, sur ce récit, v. 3-6. Corneille raconte simplement ce qui lui est arrivé ; puis il conclut en exprimant la pensée que c'est sous le regard de *Dieu* qu'ils sont tous assemblés pour entendre la parole du *Seigneur.* Chez de tels auditeurs, la prédication qui va suivre portera infailliblement tous ses fruits. Au lieu des mots *devant Dieu, D,* la vulgate, et une des vers. syr. portent : *devant toi.* (Texte occidental.)

34 Et Pierre, ouvrant la bouche, dit[1] : En vérité, je reconnais que
35 « Dieu ne fait point acception de personnes, » — mais qu'en toute
nation, celui qui le craint et qui pratique la justice lui est agréable[2].
36 — C'est la parole qu'il a envoyée aux fils d'Israël, en annonçant la
37 paix par Jésus-Christ. Lui est le Seigneur de tous[3]. — Vous savez

1. La locution : *ouvrant la bouche*, a quelque chose de solennel qui fait attendre un discours grave et soutenu. (Comp. 8 : 35 ; Math. 5 : 2, note.) En effet, Pierre, annonçant pour la première fois l'Evangile à des païens, dut le faire dans une instruction lumineuse et complète dont nous n'avons ici que le résumé.

2. *En vérité, je reconnais*, ce verbe est au présent, c'est une lumière, une *conviction* (sens du mot grec) qui se fait en ce moment même dans l'esprit de l'apôtre. Qu'est-ce qui a concouru à former en lui cette conviction ? D'abord la vision qu'il a eue, puis le récit de Corneille qui la lui rend claire. Une parole de l'Ecriture qu'il connaissait lui devient tout à coup lumineuse : *Dieu ne fait point acception de personnes,* littéralement : *Dieu ne reçoit pas le visage,* l'extérieur, l'apparence. (Deut. 10 : 17 ; 1 Sam. 16 : 7 ; comp. Rom. 2 : 11 ; Gal. 2 : 6 ; Eph. 6 : 9 ; 1 Pierre 1 : 17.) A quoi donc regarde-t-il ? Au cœur, à la vie, à la *crainte* qu'on a de lui, à la *pratique de la justice.* Quiconque est dans ces dispositions, à quelque nation qu'il appartienne, Juif ou païen, *lui est agréable* (gr. *recevable, acceptable, agréé.*) Il n'est point encore en plein dans le royaume de Dieu, mais tout préparé pour y entrer. — Il est évident que Pierre applique à Corneille cette grande vérité. Mais on ne saurait en conclure que « toutes les religions sont bonnes. » L'histoire de Corneille qui doit être amené à la connaissance de Christ pour avoir part au salut contredit précisément une telle opinion. « Trouver dans cette parole l'idée que toutes les religions se valent, et s'en servir pour vanter l'indifférentisme, est la plus haute légèreté exégétique. » *De Wette.*

3. La *parole* ou en d'autres termes la vérité que Pierre vient d'énoncer (v. 34, 35) est celle que Dieu a déjà fait connaître *aux fils d'Israël, en leur annonçant la bonne nouvelle de la paix* (Esa. 52 : 7) *par Jésus-Christ.* Puisque cette *paix* n'est que *par Jésus-Christ,* il est évident qu'on ne l'obtient pas en observant les prescriptions de la loi juive, mais que Dieu la destine à tous. L'apôtre fonde encore son affirmation de l'universalité du salut sur le fait que ce Sauveur qui donne la paix est *le Seigneur de tous,* de tous les hommes, Juifs ou païens. C'est ainsi que Paul lui-même établissait cette grande vérité. (Rom. 3 : 29.) — Pierre, parlant avec émotion, jette sa pensée dans une phrase grammaticalement incorrecte. Aussi les exégètes construisent-ils de diverses manières ces v. 36-38. Au lieu de considérer les mots du v. 36 (gr.) : *la parole qu'il a envoyée,* comme dépendant du verbe : *je reconnais* (v. 34) et se rapportant à la vérité énoncée dans les v. 34 et 35 (de Wette, Ebrard, Baumgarten), on a cru qu'ils étaient coordonnés au terme de *justice* (v. 35) et l'on a traduit : « celui qui pratique la justice... et qui accomplit la parole qu'il a envoyée. » (Ewald, Nösgen, Zöckler) ; mais le sens qu'on obtient ainsi est moins satisfaisant. — De nombreux interprètes (Meyer, Wendt, Lechler, Barde) rattachent le v. 36 à ce qui suit et traduisent : « Vous savez la parole que Dieu a envoyée à Israël en annonçant la paix par Jésus-Christ (il est le Seigneur de tous) ; vous savez ce qui s'est passé dans toute la Judée. » Nous opposons à cette construction deux objections principales : 1° on ne peut dire que les auditeurs de Pierre eussent déjà connaissance de la destination universelle du salut proclamée par l'Evangile ; 2° on est obligé de faire une phrase incidente ou même une parenthèse de la grande parole : *lui est le Seigneur de tous.* Cette pensée couronne le raisonnement de Pierre. Aussi ne saurions-nous admettre la conjecture de M. Blass qui envisage le mot *seigneur* comme une interpolation et, en le retranchant, traduit : « La parole qu'il a envoyée aux fils d'Israël, en annonçant la paix par Jésus-Christ, elle est de tous, » c'est-à-dire elle est « destinée à tous. » Cette conjecture ne se fonde sur aucun document. Mais *B*, *A*, vers. présentent une variante, qui a l'air d'être née aussi du désir de simplifier la phrase. Ils suppriment le pronom relatif après *parole.* Il faut alors traduire : « Il a envoyé la parole aux fils d'Israël, annonçant la paix

ce qui s'est passé dans toute la Judée, en commençant par la Galilée,
après le baptême que Jean a prêché : — concernant Jésus, qui était 38
de Nazareth, comment Dieu l'a oint d'Esprit saint et de puissance,
lui qui est allé de lieu en lieu, faisant du bien et guérissant tous ceux
qui étaient opprimés par le diable ; parce que Dieu était avec lui[1].
— Et nous, nous sommes témoins de toutes les choses qu'il a faites, 39
tant au pays des Juifs qu'à Jérusalem, lui qu'ils ont même fait mou-
rir, le pendant au bois. — Dieu l'a ressuscité le troisième jour, et il 40
a permis qu'il fût manifesté, — non à tout le peuple, mais aux té- 41
moins qui avaient été auparavant choisis de Dieu, à nous qui avons
mangé et bu avec lui, après qu'il fut ressuscité des morts[2]. — Et il 42
nous a ordonné de prêcher au peuple, et d'attester que c'est lui qui
a été établi par Dieu comme juge des vivants et des morts[3]. — C'est 43
de lui que tous les prophètes rendent le témoignage que quiconque
croit en lui reçoit par son nom la rémission des péchés[4].

par Jésus-Christ. » (Oltramare, Segond, Stapfer.)

1. Pierre annonce à ses auditeurs *Jésus-Christ*, qu'il venait de nommer comme auteur de la paix (v. 36), en ces termes : (gr.) vous savez *le fait qui s'est produit* (Luc 2 : 15),... savoir *Jésus qui était de Nazareth, comment Dieu l'a oint d'Esprit saint.* (Esa. 61 : 1 ; Math. 3 : 16 ; Jean 1 : 32-34.) Sa sainte vie fut une suite non interrompue de bienfaits : *il alla de lieu en lieu* (8 : 4) *faisant du bien, guérissant* et délivrant même les malheureux qu'*opprimait* la puissance des ténèbres. Quelles preuves éclatantes que *Dieu était avec lui !* — Relativement à ces faits extérieurs de la vie de Jésus, l'apôtre pouvait dire : *Vous savez,* parce que, ses auditeurs habitant la Palestine, il était impossible qu'ils n'en eussent pas quelque connaissance ; mais ils n'en avaient pas compris la signification profonde. Pierre la leur révèle.

2. Afin de bien persuader ses auditeurs de la réalité des faits qu'il expose, Pierre déclare que lui et ses condisciples en sont les *témoins* (1 : 8) ; témoins divinement autorisés, puisqu'ils avaient été (v. 41) *auparavant choisis de Dieu.* Ce choix, fait par Jésus, est ici attribué à Dieu lui-même. (Jean 15 : 16.) Après l'avoir poursuivi de leur haine, les Juifs l'*ont même fait mourir* (voir sur le terme : *le pendant au bois,* 5 : 30, note) ; mais *Dieu l'a ressuscité le troisième jour.* Et pour établir la certitude de la résurrection de Jésus, Pierre rappelle que les apôtres ont *mangé et bu avec lui après qu'il fut ressuscité des morts.* (Luc 24 : 41-43 ; Jean 21 : 12.) — Pourquoi Jésus ressuscité n'a-t-il pas été *manifesté à tout le peuple ?* Voir la réponse de Jésus à cette question qui lui est posée par l'un de ses disciples. (Jean 14 : 22-24.) « Son règne est le règne de la foi ; c'est un règne céleste ; il n'est pas de ce monde ; il dédaigne un vain éclat ; il reste caché sous l'humble apparence de la croix. » *Bengel.*

3. L'*ordre* dont il est ici question n'est pas celui de prêcher l'Evangile à tous les peuples (1 : 8 ; Math. 28 : 19), car il s'agit d'un message adressé *au peuple* d'Israël et qui présente Jésus principalement comme *juge.* Faut-il admettre avec Meyer que Pierre fait allusion à un ordre spécial de Jésus, qui ne serait pas rapporté dans les évangiles ? Cela n'est point nécessaire. Jésus s'est souvent déclaré le *Juge* suprême. Il en résultait pour ses apôtres l'obligation de le *prêcher* et de l'*attester* comme tel. (Math. 25 : 31 et suiv. ; Jean 5 : 27 ; comp. Act. 17 : 31 ; 2 Tim. 4 : 1 ; 1 Pierre 4 : 5.) — *Les vivants et les morts* sont ceux qui vivront et ceux qui seront morts à l'avènement du Seigneur.

4. Le *témoignage de tous les prophètes* avait précédé le témoignage des apôtres, pour attester que *quiconque croit* au Sauveur, à quelque nationalité qu'il appartienne, *reçoit* la *rémission* ou le pardon de *ses péchés par son nom,* c'est-à-dire en lui et par lui. Voilà l'universalité du salut proclamée par Pierre, comme

44 Comme Pierre prononçait encore ces mots, l'Esprit saint descendit
45 sur tous ceux qui écoutaient la Parole [1]. — Et tous les fidèles circoncis, qui étaient venus avec Pierre, furent dans l'étonnement de ce
46 que le don du Saint-Esprit était répandu aussi sur les païens. — Car
47 ils les entendaient parler en langues et magnifier Dieu [2]. — Alors Pierre reprit : Quelqu'un peut-il refuser l'eau du baptême à ceux-ci,
48 qui ont reçu le Saint-Esprit aussi bien que nous ? — Et il ordonna qu'ils fussent baptisés au nom de Jésus-Christ [3]. Alors ils le prièrent de demeurer quelques jours avec eux [4].

D. 1-18. Pierre se justifie devant l'Eglise de Jérusalem. — 1° *Retour de Pierre à Jérusalem. Accusation portée contre lui.* La nouvelle de la conversion des païens parvient aux apôtres et aux chrétiens de Judée. Quand Pierre revient à Jérusalem, ils lui reprochent d'être entré en relation avec des incirconcis. (1-3.) — 2° *Discours de Pierre. — a) La vision de Joppé.* Pierre fait l'exposé suivi de ce qui s'est passé. Il raconte d'abord la vision qu'il eut à Joppé, l'ordre de tuer et manger des animaux impurs, ses objections, la réponse du Seigneur. (4-10.) — *b) La rencontre avec Corneille.* Pierre dit comment, la vision à peine achevée, trois hommes envoyés de Césarée

elle le sera par Paul. (Rom. 3 : 22.) Quel sujet de joie pour les païens qui écoutaient ces paroles ! — Quand Pierre dit : *tous les prophètes*, il ne prétend pas qu'il y ait dans les écrits de tous des passages précis déclarant que le pardon des péchés est accordé à quiconque croit au Sauveur ; mais tous, en annonçant le libérateur et les temps évangéliques, annonçaient implicitement cette précieuse vérité.

1. Gr. l'Esprit saint *tomba* (de même 8 : 16 ; 11 : 15), c'est-à-dire que tous les auditeurs de Pierre furent tout à coup saisis par l'Esprit de Dieu. Leur âme était préparée à le recevoir (v. 33) ; il n'y eut donc rien de magique dans cette action de l'Esprit. Mais à quel signe les assistants reconnurent-ils cette effusion du Saint-Esprit dont le moment précis est indiqué ? Les v. 45 et 46 répondent à cette question.

2. Gr. *Les fidèles de la circoncision*, c'est-à-dire les Juifs convertis qui avaient accompagné Pierre de Joppé à Césarée (v. 23), reconnurent l'action de l'Esprit à ses effets (v. 46) et ils *s'en étonnèrent*, parce que c'était la première fois que l'Esprit était donné à des païens. Ces nouveaux croyants, Corneille et ses amis, remplis de joie et d'un saint enthousiasme, *magnifiaient Dieu*. Ils donnaient essor à leurs sentiments, non en langage ordinaire, mais ils *parlaient en langues*. Ici se reproduit donc le phénomène de la Pentecôte. (Voir 2 : 4, 2e note.)

3. Gr. *Alors Pierre répondit : Quelqu'un peut-il refuser l'eau en sorte que ceux-ci ne soient baptisés ?* La grâce signifiée par le baptême étant donnée, pourquoi refuser le signe ? Pierre, au lieu de les baptiser lui-même (comp. 1 Cor. 1 : 15, note), *ordonne de les baptiser au nom de Jésus-Christ.* Le texte reçu porte : *au nom du Seigneur ;* la variante ici adoptée se lit dans *Sin.*, *B*, *A*. — Le Saint-Esprit est donné à Corneille et aux gens réunis dans sa maison avant qu'ils reçoivent le baptême ; ailleurs, ce don de l'Esprit suit le baptême. (8 : 16 ; 19 : 5, 6.) Dieu nous montre ainsi que, dans la dispensation de ses dons, il est parfaitement indépendant de l'action humaine ; il les accorde quand et comme il le trouve bon. « Le vent souffle où il veut. » Mais il faut bien remarquer que Pierre n'en estime pas moins nécessaire d'administrer le baptême d'eau, qui reste le sceau visible de la grâce invisible, c'est-à-dire de la régénération par le Saint-Esprit. Même les plus vivantes expériences de la grâce ne feront que rendre plus pressant, dans une âme humble, le désir de participer aux symboles sacrés institués par Jésus-Christ.

4. Ces nouveaux convertis, heureux de la présence de Pierre au milieu d'eux, désirent affermir leur foi et recevoir des lumières nouvelles dans des entretiens prolongés avec lui. La foi est toujours « opérante par l'amour. »

viennent le chercher. L'Esprit lui dit de les suivre. Six frères, qu'il présente à ses auditeurs, l'accompagnent. Ils entrent dans la maison de Corneille. Celui-ci leur raconte qu'un ange lui a ordonné de faire venir Pierre pour entendre de sa bouche le message du salut. (11-14.) — c) *L'effusion de l'Esprit.* Pierre raconte enfin comment, pendant qu'il parlait aux païens assemblés chez Corneille, l'Esprit descendit sur eux de la même manière qu'il était descendu sur les premiers chrétiens le jour de la Pentecôte ; il dit que ce fait lui rappela la parole de Jésus sur le baptême du Saint-Esprit, et il conclut qu'il ne pouvait s'opposer à Dieu, puisque Dieu faisait à ces incirconcis le don qu'il avait accordé à eux, Juifs, à cause de leur foi en Jésus-Christ. (15-17.) — 3º *L'effet produit.* Les opposants sont réduits au silence. Ils glorifient Dieu d'avoir donné à des païens la repentance qui conduit à la vie. (18.)

Mais les apôtres et les frères qui étaient dans la Judée apprirent XI
que les païens aussi avaient reçu la parole de Dieu [1]. — Et lorsque 2
Pierre fut monté à Jérusalem, ceux de la circoncision discutaient
contre lui, — disant : Tu es entré chez des hommes incirconcis et 3
tu as mangé avec eux [2]. — Mais Pierre se mit à leur exposer ce qui 4
s'était passé, en suivant l'ordre des faits, disant [3] : — J'étais en prière 5
dans la ville de Joppé, et, étant en extase, j'eus une vision : un vase
qui descend semblable à une grande toile, tenue par les quatre coins,
qui s'abaissait du ciel, et il vint jusqu'à moi. — Et fixant sur lui 6
mes regards, je le considérai, et je vis les quadrupèdes de la terre
et les bêtes sauvages et les reptiles et les oiseaux du ciel. — Et j'en- 7
tendis aussi une voix qui me disait : Lève-toi, Pierre, tue et mange.
— Mais je dis : Nullement, Seigneur ; car jamais rien de souillé ou 8
d'impur n'est entré dans ma bouche. — Et pour la seconde fois une 9
voix répondit du ciel : Ce que Dieu a purifié, toi ne l'appelle pas
souillé. — Or cela se produisit jusqu'à trois fois ; puis tout fut de 10

1. *Mais ;* cette particule fait pressentir l'opposition que vont susciter au sein de l'Eglise de Jérusalem les faits accomplis à Césarée. La *parole de Dieu* signifie ici tout l'Evangile de la grâce, que des *païens* venaient de recevoir.

2. *Ceux de la circoncision,* c'étaient les Juifs convertis à l'Evangile qui, comme tels, étaient circoncis et qui, de plus, regardaient comme indispensable que les païens reçussent eux aussi la circoncision pour entrer dans l'Eglise. Ce qu'ils reprochent à Pierre, ce n'est pas seulement d'avoir baptisé des *incirconcis,* mais déjà d'être entré en relation avec eux et d'avoir *mangé* à la même table. Le texte occidental (*D*, Peschito, etc.) porte un v. 2 notablement plus développé : *Après un assez long temps donc Pierre voulut aller à Jérusalem, et ayant convoqué les frères et les ayant fortifiés, il partit ; et faisant de nombreux discours, il allait par les campagnes, les enseignant. Mais lorsqu'il fut arrivé à Jérusalem et qu'il leur eut annoncé la grâce de Dieu,* ceux de la circoncision discutaient contre lui....

3. Gr. *Mais Pierre ayant commencé leur exposait avec suite.* Voir, sur ce récit de Pierre, 10 : 9 et suiv., notes. C'est une apologie que prononce l'apôtre ; il doit se justifier, en présence de chrétiens, d'avoir amené au Sauveur Corneille, sa famille et ses amis, prémices du monde païen que Dieu veut sauver. Tellement le pauvre cœur de l'homme est lent à recevoir la vérité et à croire à la miséricorde divine ! — Cet apôtre qui se justifie devant ses frères avec tant d'humilité, c'est le même Pierre dont l'ignorance, ou plutôt la spéculation intéressée, a fait le premier des papes ! — Luc rapporte ici pour

11 nouveau retiré dans le ciel. — Et voici, au même instant, trois
hommes, envoyés vers moi de Césarée, se présentèrent à la porte de
12 la maison où nous étions[1]. — Or l'Esprit me dit d'aller avec eux
sans hésiter. Et ces six frères vinrent aussi avec moi[2] ; et nous en-
13 trâmes dans la maison de Corneille[3]. — Or il nous raconta comment
il avait vu, dans sa maison, l'ange se présentant à lui et lui disant :
14 Envoie à Joppé, et fais venir Simon, surnommé Pierre, — qui te
dira des choses par lesquelles tu seras sauvé, toi et toute ta maison.
15 — Et comme je m'étais mis à parler, l'Esprit saint descendit sur
16 eux, de même que sur nous aussi au commencement[4]. — Et je me
souvins de la parole du Seigneur, quand il disait : Jean a baptisé
17 d'eau, mais vous serez baptisé d'Esprit saint[5]. — Puis donc que Dieu
leur a fait le même don qu'à nous, qui avons cru au Seigneur Jésus-
Christ, qui étais-je, moi, pour pouvoir m'opposer à Dieu[6] ?
18 Or, après qu'ils eurent entendu ces choses, ils se calmèrent, et ils
glorifièrent Dieu, en disant : Dieu a donc donné aux païens aussi la
repentance pour qu'ils aient la vie[7] !

la seconde fois ce récit, à cause de l'importance qu'il avait pour les chrétiens judaïsants de Jérusalem.

1. Au lieu de : *où nous étions* (*Sin.*, *B*, *A*, *D*), le texte reçu (*majusc.*, vers.) porte : *où j'étais*. C'est que Pierre avait auprès de lui les frères de Joppé qui l'accompagnèrent à Césarée. (10 : 23.)

2. En prononçant ces mots, Pierre présentait à l'assemblée *ces six frères* (leur nombre n'était pas indiqué 10 : 23) qui, non seulement étaient allés avec lui à Césarée, mais qui l'avaient ensuite accompagné jusqu'à Jérusalem et qui lui servaient de témoins. Leur témoignage avait d'autant plus d'importance qu'ils étaient eux-mêmes des Juifs convertis. (10 : 45, 46, note.)

3. *De Corneille*, gr. *de l'homme.*

4. Les mots : *comme je m'étais mis* à parler semblent indiquer que Pierre se proposait de prolonger encore son discours, mais qu'il fut interrompu par l'effusion inopinée de l'Esprit. (10 : 44, note.) — *Au commencement*, c'est-à-dire au jour de la Pentecôte. — Dieu n'avait fait aucune différence, pourquoi les hommes en feraient-ils une ?

5. Cette *parole*, que le *Seigneur* avait adressée aux apôtres avant de les quitter (1 : 5), Pierre l'applique avec raison à ses auditeurs de Césarée, parce qu'il en avait vu de ses yeux l'accomplissement au milieu d'eux.

6. Conclusion à laquelle nul ne pouvait rien répliquer. L'apôtre, en effet, se serait *opposé à Dieu* s'il avait refusé d'admettre dans l'Eglise des hommes qui avaient reçu le Saint-Esprit. — On a proposé de traduire : Dieu leur a fait le même don qu'à nous, *à eux qui ont cru*, c'est-à-dire : « pour avoir cru. » Mais la construction que nous avons suivie est plus conforme à l'ordre des mots en grec. Elle présente d'ailleurs un sens très approprié. « Pierre veut dire : le don du Saint-Esprit nous a été accordé, non parce que nous étions de la circoncision, mais parce que nous avons cru. » *Bengel.*

7. Les auditeurs de Pierre sont convaincus ; ils *se calmèrent* ou *se turent* (Luc 14 : 4) ; ils cessèrent de *discuter contre lui* (v. 2) ; ils se réjouirent des faits qu'il leur avait racontés, ils en *glorifièrent Dieu* (*A*, *E* portent *glorifiaient*) et ils reconnurent que Dieu avait *donné même aux païens* (gr.) *la repentance pour la vie*. La *repentance*, qui est déjà, comme le mot l'indique, une transformation morale, appelle la régénération qu'opère le Saint-Esprit (Math. 3 : 2, 1re note) ; elle a pour fruit *la vie*, la vie de l'âme, la vie éternelle. — Malheureusement les auditeurs de Pierre n'étaient pas tout le parti judéo-chrétien ; ce parti, très nombreux alors dans l'Eglise, persista dans son esprit étroit et sectaire. Nous le retrouverons au chap. 15, et il

5. *Fondation de la première Eglise en pays païen.*

19-30. L'Eglise d'Antioche. — 1° *Sa fondation.* Les disciples chassés de Jérusalem par la persécution qui suivit la mort d'Etienne se répandent jusqu'en Phénicie, en Chypre et à Antioche; ils ne prêchent l'Evangile qu'aux seuls Juifs. Mais quelques chrétiens de Chypre et de Cyrène, arrivés à Antioche, s'adressent aux Grecs. Le Seigneur bénit leur travail : nombreux sont les convertis. (19-21.) — 2° *La visite de Barnabas.* A l'ouïe de cet événement, l'Eglise de Jérusalem délègue Barnabas à Antioche. Il reconnaît l'œuvre de la grâce divine et en éprouve de la joie. Il exhorte les néophytes à persévérer dans leur attachement au Seigneur. Son attitude est expliquée par les qualités morales dont il est doué, par sa foi et sa communion avec l'Esprit saint. Elle a pour conséquence la conversion d'une foule de païens qui s'unissent à Christ. (22-24.) — 3° *Ministère de Barnabas et Saul.* Barnabas part pour Tarse, à la recherche de Saul. Quand il l'a trouvé, il l'amène à Antioche, où ils travaillent ensemble une année entière à édifier l'Eglise et à évangéliser la multitude. Le nom de chrétiens est donné pour la première fois aux disciples à Antioche. (25, 26.) — 4° *Prophètes de Jérusalem à Antioche. Secours apportés d'Antioche aux Eglises de Judée.* Des prophètes descendent de Jérusalem à Antioche ; l'un deux, Agabus, prédit une famine, qui eut lieu, en effet, sous Claude. Les chrétiens d'Antioche envoient à leurs frères de Judée des secours proportionnés à leurs moyens. Ils chargent Barnabas et Saul de porter leur contribution. (27-30.)

Ceux donc qui avaient été dispersés par la persécution survenue à 19
l'occasion d'Etienne, allèrent de lieu en lieu jusqu'en Phénicie, en
Chypre et à Antioche, n'annonçant la Parole à personne, si ce n'est
à des Juifs seulement[1]. — Mais quelques-uns d'entre eux étaient 20
des hommes de Chypre et de Cyrène, qui, étant venus à Antioche,
parlèrent aussi aux Grecs, annonçant le Seigneur Jésus. — Et la 21
main du Seigneur était avec eux; et un grand nombre, ayant cru,
se convertirent au Seigneur[2]. — Or le bruit en parvint aux oreilles 22

sera pour l'apôtre Paul un des plus grands obstacles dans son ministère.

1. Luc remonte dans son récit au chap. 8 : 4, nous montrant par un second exemple que la persécution dont la mort d'Etienne fut suivie transforma les chrétiens *dispersés* en autant de missionnaires qui portèrent au loin l'Evangile. Ceux qu'il nous présente maintenant se dirigèrent vers le nord. Quittant les frontières de la terre sainte et suivant les côtes de la Méditerranée, ils pénétrèrent en *Phénicie.* De là les uns s'embarquèrent pour l'île de *Chypre,* où nous suivrons plus tard l'apôtre Paul, les autres s'avancèrent jusqu'à *Antioche,* en Syrie. Cette grande cité, ancienne capitale de l'empire des Séleucides était alors la troisième ville de l'empire. Elle devint, dans l'âge apostolique, l'un des foyers principaux de la vie chrétienne. De l'Eglise d'Antioche partirent les premiers missionnaires (chap. 13). Sa fondation fut donc un évènement qui eut des conséquences importantes. — En parcourant ces diverses contrées, les fidèles de Jérusalem saisissaient toute occasion d'*annoncer la parole,* mais ils s'adressaient *aux Juifs seulement,* ignorant encore que la miséricorde divine destinait la même grâce aux païens. Toute différente fut la conduite de quelques autres croyants, décrite au verset suivant.

2. Ces *quelques-uns* étaient les uns originaires de l'île de *Chypre,* les autres de *Cyrène* en Afrique, et par là même plus affranchis des préjugés judaïques, parce qu'ils avaient subi l'influence de la civilisation grecque. Ils parlèrent *aussi aux Grecs,* c'est-à-dire aux habitants païens d'Antioche, leur *annonçant le Seigneur Jésus,* comme leur Sauveur. Et comme *la main du Seigneur était avec*

de l'Eglise qui était à Jérusalem, et ils envoyèrent Barnabas jusqu'à
23 Antioche [1]. — Celui-ci étant arrivé, et ayant vu la grâce de Dieu, se
réjouit ; et il les exhortait tous à demeurer attachés au Seigneur,
24 d'un cœur ferme [2]. — Car c'était un homme de bien, et rempli
d'Esprit saint et de foi. Et une foule considérable se joignit au Sei-
25 gneur [3]. — Et Barnabas s'en alla à Tarse, pour chercher Saul. —
26 Et l'ayant trouvé, il l'amena à Antioche. Et il arriva qu'ils furent
même une année entière réunis dans l'Eglise et enseignèrent une foule
considérable [4], et qu'à Antioche les disciples reçurent, pour la pre-
mière fois, le nom de chrétiens [5].

eux, c'est-à-dire que son Saint-Esprit rendait leur parole vivante dans les âmes, un grand nombre de celles-ci *crurent et se convertirent au Seigneur.* Ainsi fut fondée une Eglise composée de païens convertis. — Le texte reçu, au lieu de ces mots : *aux Grecs,* porte : aux *Hellénistes,* ce qui signifierait à des Juifs parlant la langue grecque. (Voir sur ce terme 6 : 1, 2e note.) Cette leçon qui se trouve, il est vrai, dans *B* et des *majusc.*, et qui paraît appuyée par l'erreur de copiste du *Sin.*, où l'on lit : *évangélistes,* fausse (6 : 1) le sens de notre récit. En effet, la conversion d'Hellénistes n'aurait pas été un fait nouveau ; or Luc oppose précisément l'action de ces *quelques Cypriotes et Cyrénéens* à la conduite des autres chrétiens dispersés qui ne s'adressaient qu'aux Juifs. (v. 19.)

1. L'*Eglise de Jérusalem,* ayant appris ce qui se passait à Antioche, y *envoya Barnabas,* afin d'en prendre connaissance et de diriger ce nouveau mouvement religieux. Elle avait de même envoyé Pierre et Jean en Samarie. (8 : 14.) Ces faits nous montrent que les apôtres exerçaient l'autorité dont Jésus les avait revêtus pour surveiller et gouverner toute son Eglise. Ils en fondaient et en maintenaient ainsi l'unité. Le Nouveau Testament n'est point favorable au congrégationalisme.

2. *Barnabas* (voir sur ce disciple 4 : 36, note) reconnut bien vite dans la conversion de ces païens d'Antioche une œuvre de *la grâce de Dieu,* et *il s'en réjouit.* Et, sans exiger que ces nouveaux frères se fissent juifs pour être reçus dans l'Eglise, il se contenta de *les exhorter tous à demeurer attachés au Seigneur d'un cœur ferme* (gr. *avec la résolution du cœur*). C'est donc bien dans le *cœur* de ces nouveaux croyants que Barnabas reconnut l'œuvre de la grâce.

3. Ce beau témoignage rendu au caractère chrétien de Barnabas, montre combien il était propre à exhorter ainsi ces nouveaux convertis et à les affermir dans la foi ; il montre aussi combien sa coopération dut être un moyen puissant d'amener *au Seigneur* cette *multitude* d'âmes sauvées. — *Homme de bien* (gr.) *homme bon,* excellent ; et Barnabas était tel parce qu'il était *rempli d'Esprit saint et de foi.* (Comp. 6 : 5.) *Une foule considérable* (gr.) *fut ajoutée au Seigneur,* expression caractéristique : c'est au Chef de l'Eglise que les croyants sont unis, et c'est par leur union avec lui qu'ils deviennent membres de son corps. — *B* omet *au Seigneur ;* comp. 2 : 41.

4. Barnabas avait connu *Saul* à Jérusalem (9 : 27 et suiv.) ; il savait quel puissant secours celui-ci pouvait apporter à l'Eglise d'Antioche ; c'est pourquoi il voulut assurer au troupeau naissant la coopération de ce serviteur de Dieu. Le résultat de leur commune activité pendant *une année entière* fut qu'ils *enseignèrent une foule considérable.* On a proposé de traduire : ils furent *accueillis comme hôtes* (Math. 25 : 35) ; mais le verbe grec a souvent le sens de : *être réuni, s'assembler* (4 : 5). D'autres considèrent les deux *et,* dont nous rendons le premier par *même,* comme corrélatifs : *en partie* ils se réunirent dans l'Eglise, *en partie* ils instruisirent la foule au dehors.

5. Luc ajoute ici cette remarque importante, sans nous dire par qui fut donné aux fidèles d'Antioche ce beau nom de *chrétiens.* Ce nom ne provient ni des croyants eux-mêmes, qui se nomment dans le Nouveau Testament disciples, frères, saints, ni des Juifs, qui auraient cru profaner le nom de leur Messie (*Christ*) en l'appliquant à cette secte méprisée ; il fut donné aux disciples, avec ironie, par les païens qui les voyaient se

Or, en ces jours-là, des prophètes descendirent de Jérusalem à 27
Antioche[1]. — Et l'un d'eux, nommé Agabus, s'étant levé, prédit par 28
l'Esprit qu'il y aurait une grande famine sur toute la terre, laquelle
arriva sous Claude[2]. — Et les disciples résolurent d'envoyer, chacun 29
selon ses moyens, un secours aux frères qui demeuraient en Judée[3];
— ce qu'ils firent aussi, l'envoyant aux anciens[4] par les mains de 30
Barnabas et de Saul[5].

réclamer du nom de Christ, devenu pour eux un nom propre. Cette vue est confirmée par l'historien Tacite, qui lui-même fait dériver de Christ le nom de chrétiens. (*Ann.* XV, 44.) Elle est confirmée aussi par les deux seuls passages du Nouveau Testament où se trouve ce nom (Act. 26 : 28 ; 1 Pierre 4 : 16) ; ces passages prouvent, l'un et l'autre, que cette appellation n'était pas née dans l'Eglise. (Comp. 1 Pierre 4 : 16, note.) Les chrétiens furent nommés ainsi *pour la première fois* à Antioche, parce que là fut constituée pour la première fois une Eglise au sein d'une population païenne.

1. Ces *prophètes* étaient-ils envoyés à Antioche par l'Eglise de Jérusalem ? ou venaient-ils par un mouvement de l'Esprit ? ou enfin fuyaient-ils devant la persécution ? Toutes ces opinions ont été soutenues, mais aucune ne peut se prouver, parce que le texte garde le silence à cet égard. Quant au don de *prophétie* dans le Nouveau Testament voir 1 Cor. 14 : 2, 1re note, où ce charisme, ce don de la grâce, est exposé dans son rapport avec le don de parler en langues. (Voir la note suiv.) Au v. 27 se lit une des plus importantes adjonctions du texte occidental : *et il y avait une grande joie ;* et *comme nous étions assemblés*, l'un d'eux, nommé Agabus.... Comp. Introduction, p. 322. M. Wendt, bien que n'acceptant pas l'hypothèse de M. Blass, estime que ce texte est très probablement le texte original. M. Harnack au contraire la rejette pour de nombreuses raisons ; mais l'introduction du pronom *nous* dans ce passage isolé reste bien inexplicable, si l'on n'y voit qu'une interpolation postérieure.

2. *Agabus* est connu encore par une autre prédiction, non moins importante que celle-ci pour l'Eglise. (21 : 11.) La fonction principale des prophètes, aussi bien dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament, n'était pas de *prédire* l'avenir, mais bien d'annoncer la volonté de Dieu, d'exhorter, de faire entendre des révélations qu'ils recevaient *par l'Esprit* de Dieu. Cependant ces voyants avaient souvent, par le même Esprit, une intuition directe qui s'étendait aussi sur les événements de l'avenir. Ainsi Agabus put prédire cette *grande famine* dont la Palestine entière eut beaucoup à souffrir. Il faut limiter à ce pays et à quelques autres parties de l'empire cette expression : *toute la terre.* (Comp. Luc 2 : 1.) Nous apprenons, en effet, par Josèphe (*Ant.* XX, 2, 6) et par Eusèbe (*Hist. ecclés.* II, 12), qu'une telle famine eut lieu la quatrième année du règne de *Claude,* répondant à l'an 44 de l'ère chrétienne.

3. Les chrétiens d'Antioche eurent sans doute aussi à souffrir de la famine, mais moins, paraît-il, que les *frères qui demeuraient en Judée*, où peut-être la mise en commun des biens, plus généreuse que sage, avait laissé après elle la misère (4 : 34, 35), et où, en outre, tous avaient été éprouvés et appauvris par la persécution. Et précisément alors cette persécution sévissait de nouveau à Jérusalem. (12 : 1.) Les membres de l'Eglise d'Antioche saisirent donc avec empressement cette occasion de venir au secours de leurs frères de Judée. Ainsi ils leur montraient par leur charité la réalité de leur foi et leur reconnaissance pour avoir reçu d'eux le trésor de l'Evangile. Plus tard, l'apôtre Paul fit, dans les Eglises de la Grèce, des collectes en faveur de ces mêmes chrétiens de la Judée. (1 Cor. 16 : 1.)

4. Le titre d'*anciens* paraît ici pour la première fois dans le livre des Actes, où il se retrouve souvent dans la suite. Cette charge existait donc dès lors dans l'Eglise de Jérusalem ; nous ignorons le moment où elle fut instituée. Chaque troupeau était dirigé par un collège d'anciens, chargés aussi d'enseigner et d'édifier, selon qu'ils en avaient le don. Ces anciens (en grec *presbyteroi*, d'où *prêtres*) portèrent plus tard le titre de *surveillants* (en grec *épiscopoi*, d'où *évêques*. Voir 20 : 17, 28 ; Tite 1 : 5, 6 ; 1 Pierre 5 : 1 et suiv.).

5. L'Eglise d'Antioche attachait la plus

6. *L'Eglise persécutée par Hérode.*

A. 1-19. Persécution et délivrance. — 1° *Supplice de Jacques et emprisonnement de Pierre.* Vers la même époque, Hérode s'attaque aux chefs de l'Eglise : il fait décapiter Jacques, frère de Jean, et, encouragé par les Juifs, il ordonne l'arrestation de Pierre. C'était pendant la Pâque ; aussi le fait-il garder avec soin pour le juger et l'exécuter en public après la fête. Tandis que Pierre est en prison, l'Eglise prie. (1-5.) — 2° *Un ange délivre Pierre.* La nuit qui précède sa comparution, Pierre dort profondément entre deux soldats, lié de deux chaînes; des sentinelles sont à la porte de la prison. Un ange apparaît soudain, inondant de lumière le cachot. Il réveille Pierre, en le frappant au côté et lui ordonne de se lever, de s'habiller et de le suivre. Pierre obéit, sans savoir s'il agit en rêve ou si le fait est réel. Ils passent la première, puis la seconde garde ; la porte de fer s'ouvre d'elle-même ; ils s'avancent dans la rue, et soudain l'ange disparaît. Pierre, revenu à lui, reconnaît la délivrance dont il a été l'objet de la part de Dieu. (6-11.) — 3° *Pierre se montre aux disciples réunis et quitte Jérusalem.* Après avoir examiné ce qu'il avait à faire, Pierre se rend à la maison de Marie, mère de Jean Marc, où de nombreux disciples étaient en prière. Il frappe à la porte. La servante, Rhode, sans lui ouvrir, va annoncer que Pierre est là. Les uns la traitent de folle, d'autres pensent que c'est l'ange de l'apôtre. Quand enfin ils l'ont introduit, leur étonnement est grand. Pierre leur raconte sa délivrance, les charge d'en faire part à Jacques et à l'Eglise, et s'en va en un autre lieu. (12-17.) — 4° *Les gardes punis.* Au matin, grand émoi parmi les soldats qui constatent la disparition de Pierre. Hérode les fait mettre en jugement et exécuter. Puis il se rend à Césarée, sa résidence. (18, 19.)

grande importance à ce témoignage de sa charité envers les chrétiens de la Judée, puisqu'elle voulut qu'il leur fût transmis par ses deux principaux conducteurs, *Barnabas* et *Saul.* — Mais ce second voyage de l'apôtre Paul à Jérusalem (comp. 9 : 26) présente une sérieuse difficulté : Paul le passe sous silence dans les deux premiers chapitres de l'épître aux Galates, où il paraît vouloir énumérer tous ses rapports avec les apôtres de Jérusalem, afin de bien établir que son apostolat était indépendant d'eux ; il écrit (Gal. 2 : 1) : « Quatorze ans après (après sa conversion ou, après le premier voyage), je montai de nouveau à Jérusalem. » Or le voyage qu'il introduit en ces termes n'est point celui que Luc raconte ici, la chronologie s'y oppose absolument. En effet, nous venons de voir que Paul se rend à Jérusalem à l'occasion de la famine qui eut lieu l'an 44, ce qui placerait son premier voyage ou du moins sa conversion en l'an 30. Le voyage de Gal. 2 : 1 coïncide avec le concile de Jérusalem, vers l'an 50. Mais, d'autre part, Paul pouvait-il omettre une visite qu'il aurait faite dans l'intervalle à Jérusalem? Beaucoup d'interprètes et d'historiens estiment que non, et en concluent que le voyage mentionné dans notre passage ne peut avoir eu lieu, que Luc a donc été induit en erreur. D'autres exégètes ont supposé que, la collecte étant destinée *aux frères qui habitaient la Judée* en général, Paul pouvait ne pas être allé jusqu'à Jérusalem, mais s'être arrêté en route, à Césarée, par exemple. Cette opinion serait assez plausible, si elle n'était renversée par la déclaration très claire de 12 : 25. Il faut chercher ailleurs la solution du problème. Ou plutôt le problème ne se pose que si l'on part d'une interprétation contestable du texte Gal. 2 : 1. Paul, dit-on, cherche à prouver dans Gal. 1 et 2, l'indépendance de son apostolat à l'égard des Douze, et énumère à cet effet toutes les circonstances où il aurait pu se trouver en relation avec eux. Mais cette intention n'est manifeste que dans le chapitre premier des Galates, où Paul affirme qu'il resta trois ans après sa conversion sans voir les apôtres. (Gal. 1 : 18.) Le ch. 2 aborde un sujet différent et les mots par lesquels il débute : *Quatorze ans après je montai de nouveau à Jérusalem*, n'impliquent pas nécessairement qu'il n'y fût pas revenu dans l'intervalle, car *de nouveau* ne signifie pas *pour la seconde fois,* mais simplement une autre fois, qui peut aussi bien être la troisième. Paul pouvait omettre de mentionner son second voyage

Or, vers ce temps-là, le roi Hérode se mit à maltraiter quelques- XII
uns de l'Eglise[1]. — Et il fit mourir par l'épée Jacques, frère de 2
Jean[2]. — Et voyant que cela était agréable aux Juifs, il fit encore ar- 3
rêter Pierre[3]. Or c'était pendant les jours des pains sans levain[4]. —
Et après l'avoir saisi, il le mit en prison, le donnant à garder à 4
quatre escouades de quatre soldats chacune, dans le dessein de le
faire comparaître devant le peuple, après la Pâque[5]. — Pierre donc 5
était gardé dans la prison ; mais l'Eglise faisait d'instantes prières à
Dieu pour lui[6]. — Or, quand Hérode allait le faire comparaître en 6

à Jérusalem, parce qu'il fut occasionné par une simple commission, dont il devait s'acquitter auprès des *anciens*, et qu'il ne vit point alors les apôtres, car Pierre était à ce moment en prison, et Jacques venait d'être mis à mort. (12 : 1 et suiv.) Les autres avaient probablement quitté Jérusalem. (12 : 17, 2e note.) On trouvera les principaux arguments contre la réalité de ce voyage dans A. Sabatier, *L'apôtre Paul*, p. XX, XXI, et ceux qui lui sont favorables dans F. Godet, *Introduction au Nouveau Testament*, I, p. 116.

1. *Vers ce temps-là*, c'est-à-dire dans le temps où Barnabas et Saul portaient à Jérusalem les secours recueillis à Antioche (11 : 30). Ils furent probablement témoins de cette nouvelle persécution qui eut lieu, en tous cas, avant leur départ de Jérusalem, mentionné au v. 25 de notre chapitre. — *Hérode Agrippa*, né l'an 10 avant J.-C., élevé à la cour de Rome, était petit-fils d'Hérode le grand (Math. 2 : 1), fils d'Aristobule et de Bérénice et neveu d'Hérode Antipas, dont le nom paraît souvent dans les évangiles. Il avait reçu de Caligula les provinces du nord et du nord-est de la Palestine, avec le titre de *roi*. Claude y avait ajouté la Samarie et la Judée, de sorte qu'il réunissait alors sous son sceptre tout le royaume d'Hérode le grand. (Josèphe, *Ant.* XIX, 5, 1.) Il résidait à Césarée (v. 19), d'où il était venu à Jérusalem pour la fête de Pâque. (v. 4.) « Prince rusé, léger, prodigue, quoique moins mauvais encore que son grand-père. » *Meyer*. — Au lieu de *se mit à maltraiter*, il y a littéralement : *mit les mains à* maltraiter, expression qui indique une action hostile et violente. — *Quelques-uns de l'Eglise ;* ce n'était pas une persécution générale. Hérode, avec une ruse satanique, voulait priver l'Eglise de ses conducteurs, afin de l'affaiblir. Il commence donc par Jacques et Pierre.

2. *Il fit mourir par l'épée*, c'est-à-dire il fit décapiter, *Jacques*, fils de Zébédée (Math. 10 : 2) et *frère de Jean*. Jacques fut ainsi le premier des apôtres qui souffrit le martyre. (Marc 10 : 38, 39.) Il paraît avoir été l'un des principaux fondateurs et conducteurs de l'Eglise de Jérusalem. C'est ce qui le désignait aux coups d'Hérode. Clément d'Alexandrie avait reçu des anciens une belle tradition que nous a conservée Eusèbe (*Hist. ecclés.* II, 9) : « L'un de ceux qui avaient dénoncé Jacques, touché de la fermeté avec laquelle il confessait sa foi, se déclara chrétien. Tous deux furent donc emmenés au supplice. En chemin, il pria Jacques de lui pardonner. Celui-ci, après un instant de réflexion, dit : Que la paix soit avec toi ! Et il lui donna le baiser fraternel. Ainsi tous deux moururent ensemble. »

3. Gr. *Il ajouta* à ce premier acte de persécution celui *d'arrêter Pierre*. La faveur dont les chrétiens avaient joui auprès du peuple (2 : 47) avait fait place à la haine. Mais, en tout ceci, il n'y a pas de doute qu'Hérode ne fût poussé par les membres du sanhédrin, qui voyaient avec une amère jalousie les progrès de l'Eglise chrétienne. Hérode, quoique Juif, ne se souciait nullement de sa religion, mais il s'en faisait le champion par politique, afin de se rendre populaire, à la fois à Jérusalem et à Rome. (Josèphe, *Ant.* XIX, 7, 3.)

4. C'est-à-dire la fête de Pâque, qui durait huit jours. Hérode ne fit pas mourir Pierre tout de suite, voulant offrir son jugement et son supplice en spectacle au peuple après la fête. (v. 4 ; comp. Jean 19 : 13.)

5. Ordinairement un prisonnier était gardé par quatre soldats qui se relevaient à chacune des quatre veilles de la nuit. Ici, la garde fut quadruplée : deux soldats veillaient dans la prison, et deux à la porte. (v. 6.) Les douze autres devaient les relever de veille en veille.

6. Gr. *Mais une prière était faite instamment par l'Eglise à Dieu à son sujet.* L'adverbe que nous traduisons par

public, cette nuit même, Pierre dormait entre deux soldats, étant lié
de deux chaînes ; et des sentinelles devant la porte gardaient la pri-
7 son[1]. — Et voici, un ange du Seigneur survint, et une lumière res-
plendit dans le cachot, et l'ange, frappant Pierre au côté, le réveilla,
disant : Lève-toi promptement. Et les chaînes tombèrent de ses
8 mains. — Et l'ange lui dit : Ceins-toi, et chausse tes sandales. Et il
fit ainsi. Et il lui dit : Enveloppe-toi de ton manteau et suis-moi. —
9 Et Pierre étant sorti, le suivait, et il ne savait pas que ce qui se fai-
10 sait par l'ange fût réel, mais il croyait avoir une vision[2]. — Et après
qu'ils eurent passé la première et la seconde garde, ils vinrent à la
porte de fer qui conduit à la ville, et qui s'ouvrit d'elle-même à eux ;
et étant sortis, ils s'avancèrent dans une rue ; et aussitôt l'ange se
11 retira d'avec lui[3]. — Et Pierre, revenu à lui-même, dit : Maintenant
je sais véritablement que le Seigneur a envoyé son ange, et qu'il m'a
délivré de la main d'Hérode et de tout ce qu'attendait le peuple juif[4].
12 Et ayant compris, il se dirigea vers la maison de Marie, mère
de Jean, surnommé Marc, où beaucoup de personnes étaient assem-
13 blées et priaient[5]. — Quand il eut heurté à la porte d'entrée, une

instamment signifie aussi *continuellement*, mais le premier sens convient mieux, car c'est le même terme qui caractérise la prière de Jésus en Gethsémané. (Luc 22 : 44 ; comp. 1 Pierre 1 : 22.) Les chrétiens priaient ainsi dans toutes leurs petites assemblées. (v. 12.) Admirable contraste ! Deux pouvoirs sont ici en présence : d'une part, Hérode, sa prison et ses soldats ; de l'autre, l'Eglise en prière. Qui l'emportera ? Notre récit va répondre.

1. *Cette nuit même :* le danger suprême est imminent ; le lendemain, Pierre sera conduit à la mort. Il est *lié de deux chaînes,* selon l'usage romain, une chaîne à chaque bras, attaché au bras d'un soldat, à droite et à gauche, tandis que, *devant la porte, des sentinelles gardent la prison*. Et Pierre *dort* paisiblement.

2. *Réveillé* de son sommeil durant la nuit, ébloui par la *lumière* qui resplendissait dans le *cachot* (gr. l'*appartement* ou le *bâtiment*), Pierre ne savait si ce qui lui arrivait était *réel* ou s'il *avait une vision*. Il resta quelques moments dans cet état et ne *revint à lui* que *dans la rue,* lorsque l'ange l'eut quitté. (v. 11.)

3. Luc a raconté cette délivrance jusque dans les moindres détails. Le texte occidental ajoute même : étant sortis, *ils descendirent les sept degrés,* et s'avancèrent. Un tel récit ne peut provenir que d'un témoin oculaire, et ce témoin, c'est Pierre lui-même, qui va tout raconter dans une assemblée de fidèles en prière pour sa délivrance. (v. 17.) Cette assemblée se tenait dans la maison d'une femme chrétienne dont le fils, Marc, deviendra l'auteur de notre second évangile et le compagnon d'œuvre de Pierre et de Paul. (v. 12, note.) Marc fournit très probablement à Luc les informations sur lesquelles repose notre récit.

4. Pierre *sait* maintenant que c'est Dieu qui l'a sauvé de la mort par le moyen d'un *ange*. *Hérode* et *le peuple* seront déçus dans leur *attente*. Il m'a délivré, dit Pierre (gr.) *de toute l'attente avide du peuple des Juifs*. On pourrait aussi donner à ce mot le sens de *crainte*, qu'il a dans Luc 21 : 26, et traduire : Il m'a délivré *de toute la crainte* que je pouvais avoir *du peuple juif*, de tout ce que j'avais à craindre de lui. La première interprétation est pourtant plus naturelle. — Il n'y a pas à expliquer cette délivrance ; un miracle ne s'explique pas. (Comp. 5 : 19 ; 16 : 25 et suiv. ; 27 : 23.) Mais combien cette intervention de Dieu doit paraître nécessaire aux yeux des croyants, puisqu'il s'agissait d'arracher à la mort le principal des apôtres.

5. Pierre, ayant *compris, vu, constaté* (14 : 6) ; ce mot résume le verset précédent : Maintenant je sais.... — Pierre se rendit dans une maison amie,

servante, nommée Rhode, s'approcha pour écouter[1]. — Et ayant 14
reconnu la voix de Pierre, de la joie qu'elle eut, elle n'ouvrit point
la porte ; mais étant rentrée en courant, elle annonça que Pierre était
devant la porte. — Mais eux lui dirent : Tu es folle ! Mais elle assu- 15
rait qu'il en était ainsi. Et eux disaient : C'est son ange[2]. — Et 16
Pierre continuait à heurter ; et quand ils eurent ouvert, ils le virent,
et furent dans l'étonnement. — Mais leur ayant fait signe de la main 17
de se taire, il leur raconta comment le Seigneur l'avait conduit hors
de la prison[3], et il dit : Annoncez ces choses à Jacques et aux
frères[4]. Et étant sorti, il s'en alla dans un autre lieu[5].

Le jour venu, il y eut un grand trouble parmi les soldats pour 18
savoir ce que Pierre pouvait être devenu. — Mais Hérode, l'ayant fait 19
chercher et ne l'ayant pas trouvé, fit subir un interrogatoire aux

où il savait qu'il trouverait des frères. Cette maison appartenait à *Marie*, dont le fils, appelé *Jean Marc*, ou simplement *Marc*, aura une belle mission à remplir dans l'Eglise, ne fût-ce qu'en écrivant l'évangile qui porte son nom. (Voir sur ce jeune disciple v. 25 ; 13 : 5, 13 ; 15 : 37 ; Col. 4 : 10 ; 2 Tim. 4 : 11 ; Philém. 24 ; 1 Pier. 5 : 13.) Si Marc était le jeune homme qui suivait la troupe par laquelle Jésus fut arrêté (Marc 14 : 52, note), la maison de sa mère pouvait se trouver dans le voisinage de Gethsémané.

1. *Pour écouter* et ainsi pour reconnaître qui était là. Pierre *heurtait* à la *porte d'entrée*, (gr.) *à la porte du pylône*. Ce dernier terme désigne la porte d'entrée d'une maison (10 : 17), le porche d'un temple (14 : 13), le vestibule ou l'espace compris sous le portique. (Math. 26 : 71 ; Luc 16 : 20.) On a supposé que, dans notre passage, *la porte du pylône* était une petite porte pratiquée dans la porte cochère. Dans le verset suivant le mot *pylône* est employé seul, les deux fois.

2. Combien est naturel et pris sur le fait le mouvement de cette *servante* qui, dans sa joie, au lieu d'ouvrir, *rentre en courant* annoncer la grande nouvelle ! Non moins naturelle est la conduite de ces chrétiens qui viennent de prier pour la délivrance de Pierre et qui, quand on la leur annonce, refusent d'y croire, si profonde est leur joie. (Comp. Luc 24 : 41.) Au lieu de dire simplement avec la servante : *c'est lui*, ils font une supposition qui nous paraît étrange : *c'est son ange*. D'après une idée populaire très répandue chez les Juifs, chaque homme a son ange tutélaire qui le garde dans le danger. (Ps. 34 : 8.) Cette opinion n'est pas expressément confirmée dans le Nouveau Testament, mais il est une parole de Jésus qui y paraît favorable. (Math. 18 : 10, voir la note.)

3. On comprend que ces fidèles assemblés, en écoutant le récit de Pierre, aient été *dans l'étonnement*, (gr.) *ravis hors d'eux-mêmes*. Ils voyaient leurs prières exaucées, l'angoisse faisait place à la joie.

4. Pierre veut faire partager à *ses frères* la joie de sa délivrance. Quel est ce *Jacques*, à qui il envoie personnellement son message ? D'après la tradition catholique, il s'agirait de l'un des deux apôtres de ce nom, de Jacques, fils d'Alphée. Les interprètes protestants s'accordent aujourd'hui généralement à reconnaître en lui, Jacques, « frère du Seigneur. » (Gal. 1 : 19.) Il parvint à la foi au moment de la mort de Jésus (Jean 7 : 5, comp. 1 Cor. 15 : 7) ; il s'était joint aux disciples avant la Pentecôte (Act. 1 : 14), et prit de bonne heure une place prépondérante dans l'Eglise de Jérusalem. (15 : 13 ; 21 : 18 ; Gal. 1 : 19 ; 2 : 9.) S'il est seul nommément désigné par Pierre, c'est que les apôtres étaient absents de Jérusalem. (11 : 30, 2e note ; voir l'Introd. à l'épître de Jacques.)

5. *Etant sorti*, de la maison de Marie. (v. 12.) D'autres entendent : sorti de la ville. Le texte ne décide pas. Peu importe ; ce que Luc veut faire comprendre, c'est que Pierre, se sentant peu en sûreté dans une maison chrétienne bien connue, s'en éloigne pour s'en aller dans *un autre lieu*, qui n'est pas désigné. Que n'a-t-on pas imaginé à l'occasion de ce fait si simple ? Des interprètes font aller Pierre

gardes et ordonna de les mener au supplice[1]. Et étant descendu de la Judée à Césarée, il y séjournait.

B. 20-25. MORT D'HÉRODE. — 1° *Hérode puni de Dieu.* Il y avait conflit entre Hérode et les habitants de Tyr et de Sidon. Ceux-ci gagnent le chambellan du roi, afin de rétablir de bonnes relations avec le roi, dont le pays leur fournit leur subsistance. Au jour fixé pour l'entrevue solennelle, Hérode, vêtu d'habits splendides, est assis sur son trône. Le peuple lui rend des honneurs divins. Aussitôt il est frappé par un ange pour n'avoir pas donné gloire à Dieu, et il meurt rongé des vers. (20-23.) — 2° *Progrès de l'Eglise. Départ de Barnabas et Saul.* La parole de Dieu se répand. Barnabas et Saul quittent Jérusalem, emmenant Jean Marc. (24, 25.)

20 Or Hérode était en hostilité avec les Tyriens et les Sidoniens. Mais
ils vinrent le trouver d'un commun accord ; et ayant gagné Blaste,
chambellan du roi, ils demandaient la paix, parce que leur pays tirait
21 sa subsistance de celui du roi [2]. — A un jour fixé, Hérode, revêtu
de ses habits royaux, assis sur son trône, les haranguait publique-
22 ment. — Et le peuple s'écriait : Voix d'un dieu, et non d'un homme !
23 — Et à l'instant, un ange du Seigneur le frappa, parce qu'il n'avait
pas donné à Dieu la gloire ; et, rongé des vers il expira [3].

dès ce moment à Antioche (Gal. 2 : 11), ce qui est très improbable ; une très ancienne tradition catholique nous le montre se rendant à Rome et devenant dès lors évêque de la capitale du monde !

1. Ce (gr.) *pas petit trouble parmi les soldats* ne se comprend que trop, si l'on se souvient que, selon la loi romaine, ils répondaient sur leur vie des prisonniers confiés à leur garde. Aussi Hérode, après des recherches inutiles pour retrouver Pierre, fit-il *interroger* et mettre à mort les soldats. Il y a dans le grec : les fit *emmener*, mais c'est là le terme judiciaire pour dire : *conduire au supplice.* Peut-être Hérode ne fit-il ainsi périr que les quatre soldats qui étaient de garde au moment fatal (v. 6) ; mais ceux-là même étaient bien innocents. Plût à Dieu que ce meurtre juridique eût été le dernier !

2. Il est dit littéralement qu'Hérode *combattait avec colère* les Tyriens et les Sidoniens. Cette expression ne signifie point qu'il fût *en guerre* avec les villes de Tyr et de Sidon, ni qu'il eût « le dessein de leur faire la guerre, » selon la traduction d'Ostervald, car ces villes de la Phénicie étaient sous la domination romaine, et Hérode, qui lui-même devait tout aux empereurs, se serait bien gardé de cette folie. Le mot grec signifie qu'il était *irrité, animé de dispositions hostiles* contre ces villes commerçantes, il cherchait à nuire à leurs intérêts matériels, comme le montre ce verset même. Les Phéniciens *tiraient*, par leur négoce, des états d'Hérode, du blé, des fruits et d'autres denrées nécessaires à leur *subsistance.* Aussi s'empressèrent-ils de s'assurer *la paix* avec lui. Leurs délégués, *ayant gagné* un *chambellan du roi*, obtinrent une audience publique, que Luc va décrire.

3. Hérode était juif; il devait donc savoir combien était coupable cet orgueil dont il s'enivrait. Et quand le peuple aveuglé lui rendit publiquement des honneurs divins, il aurait dû les repousser comme une idolâtrie et un sacrilège. Il ne le fit pas, et un châtiment terrible manifesta la justice de Dieu sur celui qui, en outre, avait sur sa conscience le meurtre d'un apôtre du Seigneur. La maladie mortelle dont il fut atteint est attribuée à l'action *d'un ange* qui *le frappa* (comp. 2 Sam. 24 : 17 ; 2 Rois 19 : 35), mais cette expression n'implique pas nécessairement que l'ange apparut aux spectateurs. Luc indique lui-même la cause de la mort d'Hérode dans l'affreuse maladie dont il fut atteint : *rongé des vers.* Il mourut comme Antiochus Epiphane. (2 Macc. 9 : 5, 9.) — Josèphe (*Ant.* XIX, 8, 2) raconte longuement la mort d'Hérode. Son récit diffère,

Mais la parole de Dieu faisait des progrès et se répandait de plus 24
en plus [1]. — Et Barnabas et Saul, après avoir rempli leur mission, 25
s'en retournèrent de Jérusalem, emmenant avec eux Jean, surnommé
Marc [2].

en quelques détails, d'avec celui de Luc, mais, dans le fond, les deux écrivains sont d'accord. L'historien juif place la scène en plein théâtre, où l'on célébrait des jeux en l'honneur de l'empereur, en présence d'une foule immense. Hérode parut, couvert d'un manteau royal dont les broderies d'argent étincelaient aux rayons du soleil. Lorsque le peuple lui rend les honneurs divins, Josèphe, indigné, fait lui-même cette réflexion : « Le roi ne les reprit point et il ne repoussa pas loin de lui cette impie adulation. » Selon cet historien, Hérode, à l'instant même, se sentit atteint d'une maladie mystérieuse qui lui déchirait les entrailles, et il fut emporté dans son palais, où il mourut quelques jours après.

1. *Mais ;* il faut remarquer cette particule qui fait ressortir un contraste frappant : tandis que le puissant persécuteur périssait misérablement, *la parole de Dieu* (*B* porte : *du Seigneur*) marchait de conquête en conquête. Gr. *Elle croissait et se multipliait,* c'est-à-dire que le nombre des disciples augmentait. (6 : 7.)

2. Gr. après avoir rempli *le service, la diaconie*, c'est-à-dire avoir remis la collecte dont ils étaient chargés. (11 : 29, 30.) Luc achève ainsi sa relation du voyage de Barnabas et de Saul à Jérusalem. (11 : 30.) On peut donc conclure que tous les faits rapportés dans notre chapitre se passèrent pendant ce voyage. (v. 1, note.) — Quant à *Jean, surnommé Marc,* voir v. 12, note.

DEUXIÈME PARTIE

PAUL ET LA MISSION PARMI LES PAIENS

(Ch. 13-28.)

I. Premier voyage missionnaire de Barnabas et Paul.

(Ch. 13 et 14.)

A. 1-12. L'envoi des missionnaires. Leur voyage a travers Chypre. — 1° *Barnabas et Saul sont désignés pour la mission.* L'Eglise d'Antioche comptait cinq prophètes et docteurs. Pendant que l'Eglise est réunie pour célébrer le culte et jeûner, elle reçoit du Saint-Esprit l'ordre de mettre à part pour la mission Barnabas et Saul. Après avoir encore prié et jeûné, et après avoir imposé les mains aux missionnaires, les disciples les laissent aller. (1-3.) — 2° *L'île de Chypre. — a) Les débuts à Salamine.* Envoyés par l'Esprit, Barnabas et Saul descendent à Séleucie, où ils s'embarquent pour Chypre. Ils abordent à Salamine, où ils prêchent dans les synagogues. Jean est leur aide. (4, 5.) — *b) Paphos. Elymas et Serge Paul.* Ils traversent l'île pour se rendre à Paphos. Ils y trouvent, dans l'entourage du proconsul Serge Paul, un magicien juif, Elymas, qui combat le désir manifesté par Serge Paul d'entendre la parole de Dieu. Saul, nommé aussi Paul, le reprend vivement et lui annonce qu'il va devenir aveugle. Cette menace s'accomplit aussitôt et le proconsul est amené à la foi. (6-12.)

XIII Or il y avait à Antioche, dans l'Eglise qui s'y trouvait, des prophètes et des docteurs, Barnabas, et Siméon, appelé Niger, et Lucius le Cyrénéen, et Manahen, qui avait été élevé avec Hérode le tétrar-
2 que, et Saul [1]. — Comme ils célébraient le culte du Seigneur, et

1. L'*Eglise d'Antioche,* dont Luc a raconté la fondation (11 : 19-30), était toute préparée, soit par son état spirituel, soit par sa position géographique, à porter l'Evangile aux païens, en Asie Mineure et en Grèce. Jusqu'ici Luc a raconté l'établissement et les progrès de l'Eglise chrétienne au sein du peuple juif. Maintenant commence la seconde partie de son livre, consacrée tout entière à l'apostolat de Paul parmi les nations païennes. Il nous montre d'abord dans l'Eglise d'Antioche, déjà nombreuse (11 : 26), les dons de l'Esprit qui la rendaient éminemment propre à l'œuvre missionnaire qu'elle allait entreprendre. Il y avait dans son sein des *prophètes* (voir 1 Cor. 14 : 2, 1re note) et des *docteurs.* Ces derniers étaient, par leurs lumières et par l'assistance de l'Esprit, capables d'*enseigner* leurs frères dans la vérité divine. Les prophètes avaient plutôt pour mission d'adresser aux âmes des exhortations propres à les réveiller, les consoler et les fortifier. Ils recevaient des révélations spéciales, dont ils faisaient part à l'Eglise. (11 : 28 ; comp. 1 Cor. 12 : 28 ; Eph. 4 : 11.) — Luc nomme cinq de ces hommes ainsi doués, soit comme prophètes, soit comme docteurs. On a cru pouvoir conclure des particules diverses

qu'ils jeûnaient, l'Esprit saint dit : Mettez-moi à part Barnabas et
Saul, pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés [1].
Alors, ayant jeûné et prié, et leur ayant imposé les mains, ils les 3
laissèrent partir [2].
Eux donc, envoyés par l'Esprit saint, descendirent à Séleucie, et 4
de là ils firent voile pour Chypre [3]. — Et lorsqu'ils furent arrivés à 5
Salamine, ils annonçaient la parole de Dieu dans les synagogues des
Juifs. Or ils avaient aussi Jean pour aide [4]. — Ayant ensuite traversé 6

qui, en grec, unissent ces cinq noms qu'il les divise en deux groupes, désignant les trois premiers comme *prophètes* et les deux derniers comme *docteurs*. Mais cette distinction n'est point certaine. Ces cinq hommes étaient : *Barnabas*, bien connu des lecteurs de notre livre (4 : 36, 37, note) ; *Siméon*, dont le surnom latin de *Niger* (*Noir*) montre qu'il était originaire d'Italie ; *Lucius* de Cyrène, en Afrique, probablement un des fondateurs de l'Eglise d'Antioche (11 : 20), peut-être celui que Paul fait saluer (Rom. 16 : 21) ; *Manahen*, qu'on est surpris et réjoui de trouver ici parmi les principaux membres de l'Eglise, puisqu'il avait été *élevé* et en tous cas avait vécu au sein d'une cour corrompue ; le terme qui lui est appliqué signifie proprement : celui qui est *nourri avec*, *frère de lait* (Stapfer), mais il avait perdu ce sens premier, et désignait le familier d'un prince. Hérode le tétrarque est le meurtrier de Jean-Baptiste. (Math. 14 : 1-12.) Enfin *Saul*, nommé ici après tous, tellement il avait pris jusqu'alors une position humble dans l'Eglise, bien qu'il eût depuis longtemps reçu sa vocation à l'apostolat.

1. L'expression : *célébrer le culte du Seigneur* est appliquée par les Septante, aux fonctions des sacrificateurs. Ici elle désigne le *culte* chrétien. Ce jour-là le culte était accompagné de *jeûne*. C'est donc au sein d'une assemblée solennelle que l'Eglise reçut de l'Esprit, peut-être par l'intermédiaire d'un des prophètes, l'ordre de *mettre à part* Barnabas et Saul, pour l'œuvre à laquelle ce même Esprit *les avait* déjà *appelés* intérieurement. La *vocation* vient de Dieu, et c'est l'Eglise qui reçoit l'ordre de conférer la charge. — Il y a, avec l'impératif *mettre à part* (Rom. 1 : 1 ; Gal. 1 : 15), une particule qui accentue l'ordre et indique qu'il doit être exécuté immédiatement. (Luc 2 : 15.)

2. Les mots *alors* et *ayant jeûné et prié* montrent que l'imposition des mains aux missionnaires et leur envoi ne se firent pas dans l'assemblée mentionnée au v. 2, mais dans une autre, solennellement convoquée pour cela. Trois actes religieux préparèrent cette première mission. Le *jeûne* qui assurait à l'esprit toute sa liberté et sa domination sur le corps ; la *prière*, par laquelle l'Eglise implorait le secours du Saint-Esprit sur les deux missionnaires ; enfin l'*imposition des mains*. Par ce dernier acte (6 : 6, note), Barnabas et Saul étaient consacrés pour leur œuvre, au nom de Dieu qui l'avait ordonnée et par l'Eglise qui les envoyait. Ce devait être là une double force pour ces serviteurs de Dieu, au sein des difficultés et des dangers de leur vocation. Notre récit montre que c'est l'Eglise elle-même qui doit faire l'œuvre de la mission, laquelle n'a été entreprise par des sociétés que parce que l'Eglise, devenue indifférente, a failli à son devoir le plus sacré. — *Ils les laissèrent partir*, *les congédièrent* (Act. 15 : 33), avec tout le religieux intérêt qui s'attache encore aujourd'hui aux missionnaires qui partent.

3. L'*Esprit* qui les avait *envoyés* les accompagne dans les lieux où ils porteront l'Evangile. Ils se décidèrent d'abord pour la grande île de *Chypre*, située à peu de distance de la Syrie, à l'ouest et au sud de la Cilicie. Ils avaient pour cela plus d'une bonne raison. D'abord, c'était la patrie de Barnabas (4 : 36), qui devait désirer de porter l'Evangile à ses concitoyens. Ensuite, il y avait parmi les premiers fondateurs de l'Eglise d'Antioche des Cypriens qui devaient partager le même désir. (11 : 20.) Enfin, comme nos deux missionnaires avaient surtout en vue l'Asie Mineure, l'île de Chypre se trouvait sur leur chemin. Pour s'y rendre ils n'eurent qu'à *descendre* le cours de l'Oronte jusqu'à *Séleucie*, ville maritime qui servait de port à Antioche, dont elle était distante de cent-vingt stades, environ 22 kilomètres.

4. *Salamine* est située à l'extrémité

toute l'île jusqu'à Paphos, ils trouvèrent un certain magicien,
7 faux prophète juif, nommé Barjésus[1], — qui était avec le procon-
sul Serge Paul, homme intelligent. Celui-ci ayant fait appeler Barnabas
8 et Saul, demanda à entendre la parole de Dieu[2]. — Mais Elymas, le
magicien (car c'est ainsi que son nom se traduit), leur résistait,
9 cherchant à détourner le proconsul de la foi[3]. — Mais Saul, appelé
aussi Paul[4], rempli d'Esprit saint, ayant les yeux arrêtés sur lui,

orientale de l'île. — Nous voyons ici, comme partout dans la suite, Paul *annoncer la parole de Dieu d'abord dans les synagogues.* (Ce mot au pluriel montre combien les *Juifs* étaient nombreux dans cette ville.) En effet, selon le dessein de Dieu envers son peuple (Rom. 1 : 16), l'Evangile de la grâce devait lui être transmis en premier lieu. De plus Paul trouvait dans les synagogues beaucoup de prosélytes, mieux disposés que les Juifs de naissance, à recevoir la vérité, étant moins aveuglés par les préjugés. Enfin cette conduite était dictée à Paul par son ardent amour pour son peuple. (Rom. 9 : 1-5.) — *Jean,* surnommé Marc (12 : 12, note, 25), accompagnait Paul et Barnabas, en qualité d'*aide* (gr. *serviteur*). Etant très jeune encore, il leur rendait divers services qui les laissaient plus libres pour leur ministère. On connaît, aujourd'hui encore, la grande utilité des aides missionnaires.

1. Il fallait traverser *toute* l'île (mot omis par le texte reçu) pour se rendre de Salamine à *Paphos,* ville située à l'extrémité occidentale de cette île. C'est là que les deux missionnaires voulaient se rendre, peut-être parce que c'était la résidence du proconsul, auprès duquel ils furent providentiellement conduits. Ils ne se laissèrent pas retenir par la triste célébrité de l'ancienne *Paphos,* où le culte de Vénus avait amené une grande dissolution des mœurs. La prédication du Sauveur n'y était que plus nécessaire. — Luc ne nous fait connaître, du ministère de Paul dans cette ville, que son action si différente sur deux personnages, le *proconsul Serge Paul* et le *magicien Barjésus* (fils de Jésus ou Josué). Ce dernier avait réussi à captiver l'attention du magistrat romain par des moyens qui ont été décrits à l'occasion des exploits de son émule Simon. (8 : 9, note.)

2. Le gouverneur de Chypre portait le titre de *proconsul,* parce que cette île était une province sénatoriale. Elle avait été d'abord province impériale ; mais Auguste l'avait cédée au Sénat. *Sergius Paulus* est probablement le même personnage que Pline l'Ancien mentionne dans deux livres de son *Histoire naturelle* (l. 2 et 18), où se trouvent des notices relatives à Chypre. C'est à lui que se rapporte aussi vraisemblablement une inscription trouvée à Chypre, qui commence par ces mots : « Paul étant proconsul. » Il était, comme beaucoup d'hommes éclairés de son temps, dégoûté de la religion païenne, mais ne trouvait de repos ni dans le scepticisme qui s'était emparé des esprits, ni dans les pratiques de la magie. En cela déjà il se montrait *intelligent.* Ayant appris que les missionnaires d'une doctrine nouvelle (dont peut-être il avait déjà entendu parler, 11 : 19) étaient venus à Paphos, il les *fit appeler,* et *demanda à entendre la parole de Dieu.* Naturellement ce dernier mot est dit au point de vue de l'historien ; mais en cherchant la vérité, Serge Paul cherchait réellement sans en avoir conscience, *la parole de Dieu,* qui seule est la vérité.

3. Le *magicien* était *juif* (v. 6), mais, soit qu'il fût né en Arabie, ou qu'il y eût vécu, il avait adopté le titre arabe d'*Elymas* qui signifie *mage,* sage, savant. (De la même racine vient le nom des *ulémas,* docteurs de la loi chez les musulmans.) Cet homme qui avait renié la religion d'Israël, s'était établi à demeure auprès du proconsul. Il *résistait* aux messagers de la bonne nouvelle (2 Tim. 3 : 8 ; Ex. 7 : 11, 22), cherchant à *détourner de la foi* le proconsul, sur lequel il craignait de perdre son influence intéressée. Le texte occidental indique expressément ce motif, en ajoutant (*D*, Peschito, etc.) : *parce qu'il les écoutait très volontiers.* Elymas constatait que le proconsul subissait l'influence de la parole divine.

4. Jusqu'ici, Luc n'a donné à l'apôtre que le nom de *Saul ;* pour la première fois il l'appelle *Paul,* ce qu'il fera toujours dans la suite. Les mots : *appelé aussi Paul* sont donc bien de l'auteur des Actes et ne sauraient être considérés comme une interpolation. Depuis Jérôme jusqu'à nos

dit[1] : — O homme rempli de toute ruse et de toute fraude, fils du 10
diable, ennemi de toute justice, ne cesseras-tu point de pervertir les
voies du Seigneur, qui sont droites[2] ? — Et maintenant, voici, la main 11
du Seigneur est sur toi, et tu seras aveugle, ne voyant point le soleil,
jusqu'à un certain temps[3]. Et à l'instant l'obscurité et les ténèbres
tombèrent sur lui ; et allant çà et là, il cherchait des gens qui le con-
duisissent par la main[4]. — Alors le proconsul, voyant ce qui était 12
arrivé, crut, étant frappé de la doctrine du Seigneur[5].

jours, plusieurs interprètes ont pensé que ce nom fut donné à Paul par ses compagnons de voyage, ou adopté par lui-même, en souvenir de Serge Paul, qu'il avait conquis à l'Evangile, et cela peut-être à la demande du proconsul lui-même. Mais est-il probable que l'apôtre eût accepté ce titre de gloire ? Bien plutôt pourrait-on penser, avec Augustin, que Paul lui-même avait voulu, depuis sa conversion, et par humilité, changer son nom de Saul (en hébr. *Schaoul, le Désiré*, demandé par la prière) en celui de *Paulus* (en latin *le Petit*). Mais la supposition la plus vraisemblable est que, selon un usage très répandu parmi les Juifs (comp. v. 1), Paul avait reçu dès son enfance deux noms, l'un rappelant sa nationalité juive, et qu'il avait porté tant qu'il avait vécu en Palestine ; l'autre, son nom latin, qu'il devait avoir comme citoyen romain (16 : 37, 38 ; 22 : 25-28), et qu'il prit dans sa mission au sein du monde grec. Ce changement de nom était conforme à la grande vérité que l'apôtre enseignait : « En Christ, il n'y a plus ni Juif ni Grec. » (Gal. 3 : 28.) — Il est remarquable aussi que, depuis ce moment, Paul prend le pas sur Barnabas, exerce la plus grande influence, porte la parole, et que Luc le nomme toujours, sauf 14 : 14 et 15 : 12, 25, le premier des deux, contrairement à ce qu'il avait fait jusqu'ici. (11 : 30 ; 12 : 25 ; 13 : 4.)

1. Etant *rempli d'Esprit saint*, dans ce moment même (comp. 4 : 8 ; 7 : 55), en sorte que les paroles qu'il va prononcer seront inspirées par cet Esprit, et non par un zèle amer. Cette influence divine devint évidente pour tous ; elle contribua à la conversion du proconsul. (v. 12.)

2. Ces paroles sévères n'étaient que trop justifiées. Il y avait de la *ruse* et de la *fraude* dans les motifs et les moyens par lesquels cet homme cherchait à détourner le proconsul de la foi, c'est-à-dire à retenir dans la perdition son âme que Dieu voulait sauver. Par là il se montrait *fils du diable*, agissant sous l'influence du prince des ténèbres. (Jean 8 : 44.) Cette épithète forme un amer contraste avec le nom de *fils de Jésus*. (v. 6.) Enfin le magicien *pervertissait*, autant qu'il était en lui, les *voies de Dieu*, *qui* toutes *sont droites*, c'est-à-dire conformes à la justice et à la bonté. (Deut. 32 : 4 ; Osée 14 : 9.) Cette déclaration est vraie dans son sens le plus général, aussi bien que dans son application au proconsul : les voies de la miséricorde divine allaient au salut éternel de ce dernier, l'influence du magicien l'aurait conduit à sa perte. C'est ce qui explique la sévérité de ce discours, et le juste châtiment qui suivit.

3. *La main du Seigneur*, c'est-à-dire sa puissance, peut *être sur* quelqu'un pour bénir (Luc 1 : 66 ; Act. 11 : 21), comme ici pour châtier. (Hébr. 10 : 31.) L'Esprit dont Paul était rempli lui révéla le jugement que Dieu allait exercer, car Paul ne fait que l'annoncer : *tu seras aveugle*. Mais pourtant ce ne sera que *jusqu'à un certain temps*, car Dieu châtie avec mesure. Ce mot laisse quelque espoir pour le salut d'Elymas.

4. De l'*obscurité* (gr. *brouillard*) aux *ténèbres*, il y a progression, soit que l'action divine se fît par degrés, soit plutôt que les deux mots doivent exprimer la cécité absolue qui *tomba sur* ce malheureux. C'est encore ce que Luc peint d'une manière dramatique en nous le montrant qui (gr.) *marche tout autour cherchant* (gr.) *des conducteurs par la main*.

5. Le proconsul fut *frappé de la doctrine du Seigneur*, c'est-à-dire du rapport profond qu'il voyait entre cette doctrine et l'action divine annoncée par l'apôtre et exécutée sur le magicien par la puissance de Dieu. Il ne crut pas seulement à cause du miracle, mais il éprouva en lui la force de la vérité, ainsi confirmée sous ses yeux. M. Blass traduit : *Etant frappé* du miracle, *il crut la doctrine du Seigneur ;* il cite Luc 24 : 25, comme une preuve qu'on peut ainsi rattacher le complément : *la doctrine du Seigneur* au verbe : *il*

B. 13-52. ANTIOCHE DE PISIDIE. DISCOURS DE PAUL. — 1° *De Paphos à Antioche.* Embarqués à Paphos, Paul et ses compagnons se rendent en Pamphylie, à Perge. Là Jean les quitte pour retourner à Jérusalem. Paul et Barnabas remontent jusqu'à Antioche de Pisidie. Ils entrent, le jour du sabbat, dans la synagogue, dont les chefs les invitent à parler. (13-15.) — 2° *Discours de Paul. Première partie : la promesse de grâce sous l'ancienne Alliance.* — *a*) *A l'époque des origines.* Paul, se levant et faisant signe de la main pour réclamer le silence, s'adresse aux Juifs et aux prosélytes. Il leur rappelle comment Dieu a élu Israël, l'a fait sortir d'Egypte, l'a mis en possession de Canaan et lui a donné des juges jusqu'à Samuel. (16-20.) — *b*) *Lors de l'établissement de la royauté.* Les Israélites demandant un roi, Dieu leur donna Saül, puis David, un homme selon son cœur. (21, 22.) — *c*) *Au moment de l'apparition du Sauveur.* De la famille de David, Dieu, accomplissant la promesse, a suscité un Sauveur à Israël. Sa venue fut précédée d'un appel à la repentance, que Jean-Baptiste adressa au peuple au cours de son ministère exercé avec une profonde humilité. (23-25.) — 3° *Seconde partie : la prédication du salut.* — *a*) *Les prophéties accomplies par la mort de Jésus.* S'adressant de nouveau avec insistance à ses frères israélites et prosélytes, Paul déclare que le message salutaire est adressé à la présente génération, et cela, parce que les prophéties ont été accomplies par les magistrats de Jérusalem, qui ont condamné Jésus, l'ont fait exécuter par Pilate et l'ont mis dans un tombeau. (26-29.) — *b*) *La résurrection de Jésus, accomplissement des promesses de Dieu.* Dieu a ressuscité d'entre les morts Jésus : il est apparu pendant plusieurs jours à ses apôtres, qui sont maintenant ses témoins en Judée. Paul et Barnabas aussi proclament que Dieu a tenu la promesse faite aux pères. La résurrection de Jésus est l'accomplissement d'une parole du second Psaume. Que cette résurrection a réellement eu lieu et est définitive, c'est ce qui ressort des passages d'Esaïe et du Psaume 16, qui sont cités par Paul. Cette dernière déclaration ne peut s'entendre de David, mais de Celui que Dieu a soustrait à la corruption en le ressuscitant. (30-37.) — *c*) *Le pardon des péchés offert en Christ.* Paul annonce à ses frères la rémission des péchés qui leur est acquise par le Ressuscité : en lui, tout croyant est assuré de cette entière justification que ne donne pas l'observation de la loi. (38, 39.) — *d*) *Exhortation finale.* Paul termine par un avertissement emprunté à Habacuc : que par leur incrédulité ils ne tournent pas en jugement contre eux l'œuvre de grâce que Dieu accomplit. (40, 41.) — 4° *Résultats du discours de Paul.* — *a*) *Les apôtres invités à se faire entendre encore.* A leur sortie de la synagogue, on les engage à reprendre leur enseignement le sabbat suivant. De nombreux Juifs et prosélytes s'attachent à leurs pas ; ils les exhortent à persévérer dans la grâce. (42, 43.) — *b*) *Les apôtres, repoussés par les Juifs jaloux, se tournent vers les païens.* Le sabbat suivant toute la population se réunit pour entendre la parole de Dieu. Les Juifs en conçoivent de l'envie. Ils contredisent et injurient Paul. Les messagers de l'Evangile leur déclarent qu'ils se tourneront vers les païens, obéissant ainsi à l'ordre du Seigneur, exprimé dans un passage d'Esaïe. Les païens en sont réjouis et ceux d'entre eux que Dieu destinait à la vie éternelle deviennent croyants. (44-48.) — *c*) *Persécution et départ d'Antioche.* La parole de Dieu se répand dans tout le pays. Les Juifs excitent des dames distinguées et les magistrats contre Paul et Barnabas. Ceux-ci, forcés de quitter Antioche, se rendent à Iconium. Les disciples qu'ils laissent à Antioche sont remplis de joie et d'esprit saint. (49-52.)

crut. Mais l'ordre des mots en grec est plus favorable à la version ordinaire, qui a pour elle les expressions analogues Luc 4 : 32 ; Marc 1 : 22. — La conversion du proconsul romain fut la première victoire que la vérité remporta par le ministère de Paul dans ce premier voyage de mission. Il est probable que d'autres âmes encore se convertirent dans l'île de Chypre, bien que Luc n'en fasse pas mention. On sait par l'histoire que l'île entière fut de bonne heure gagnée à l'Evangile.

Or Paul et ceux qui étaient avec lui ayant fait voile de Paphos, 13
vinrent à Perge en Pamphylie [1]. Mais Jean, s'étant séparé d'eux, s'en
retourna à Jérusalem [2]. — Pour eux, traversant le pays depuis Perge, 14
ils vinrent à Antioche de Pisidie ; et étant entrés dans la synagogue,
le jour du sabbat, ils s'assirent. — Et après la lecture de la loi et 15
des prophètes, les chefs de la synagogue leur envoyèrent dire :
Hommes frères, si vous avez quelque parole d'exhortation à adresser
au peuple, parlez [3]. — Et Paul, s'étant levé et ayant fait signe de la 16
main, dit [4] : Hommes Israélites et vous qui craignez Dieu, écoutez.
— Le Dieu de ce peuple d'Israël choisit nos pères, et il éleva bien 17
haut ce peuple pendant son séjour dans le pays d'Egypte, et « il les
en fit sortir à bras élevé [5]. » — Et pendant environ quarante ans, 18
il les supporta dans le désert [6]. — Et ayant détruit sept nations au 19

1. De Paphos, en naviguant vers le continent, les missionnaires atteignirent la *Pamphylie*, province de l'Asie Mineure située à l'ouest de la Cilicie et peu distante de l'île de Chypre. Ils débarquèrent au port d'Attalie (14 : 25), et poursuivant leur route vers le nord, ils arrivèrent à *Perge*, capitale de la province. Il ne paraît pas qu'ils s'y soient arrêtés alors, mais, à leur retour, ils y annoncèrent l'Evangile. (14 : 24, 25.)

2. Il s'agit de Jean, surnommé Marc (12 : 12), qui accompagnait Paul et Barnabas dans ce voyage. (v. 5.) On ignore les motifs de sa séparation d'avec eux, mais nous savons que Paul les désapprouva et que cette désapprobation eut dans la suite un résultat fâcheux. (15 : 37-39.)

3. S'avançant encore vers le nord, Paul et Barnabas *traversèrent* toute la Pamphylie et entrèrent dans la *Pisidie*. Dans ce voyage à travers une contrée montagneuse et peu sûre, ils endurèrent quelques-unes des épreuves que Paul énumère 2 Cor. 11 : 26. La perspective de ces dangers amena peut-être la défection de Marc. Quoiqu'il en soit, ils *vinrent à Antioche*, capitale de la Pisidie et colonie romaine, qu'il ne faut pas confondre avec Antioche de Syrie, d'où nos missionnaires étaient partis. (v. 1-3.) *Le jour du sabbat*, ils entrèrent, selon leur habitude, *dans la synagogue* (v. 5, note), et y prirent place. Dans les assemblées de la synagogue, on avait coutume de lire une section de *la loi*, c'est-à-dire des livres de Moïse, et une autre *des prophètes*. (Luc 4 : 15, note.) Cette *lecture* achevée, les anciens, les *chefs de la synagogue*, voyant les deux étrangers, en qui ils reconnurent des Juifs lettrés, leur firent proposer d'adresser *au peuple* une *parole d'exhortation*. Telle fut l'occasion du discours de Paul, le premier qui nous soit rapporté de lui.

4. On venait de lire une section du Pentateuque et une des prophètes, probablement Deut. 1 et Esaïe 1. Paul rattache à ces péricopes sa prédication de l'Evangile ; Deut. 1 inspire la première partie de son discours (v. 18, note), dans laquelle il jette un coup d'œil rapide sur l'histoire de son peuple ; ainsi l'avait fait Etienne. (chap. 7.) Paul arrive ensuite, d'une manière toute naturelle, à annoncer Jésus, sa mort, sa résurrection et la rémission des péchés, offerte en ce Sauveur, et qui avait été promise dans Esaïe 1 : 18.

5. Paul s'adresse d'une manière solennelle et affectueuse aux *Israélites* de naissance et aux prosélytes désignés par ces mots : *vous qui craignez Dieu*. Et comme son but est de dérouler les trésors de la miséricorde de Dieu envers son peuple, il remonte jusqu'à *l'élection des pères* de ce peuple, qui était un acte souverain de la grâce divine. — On a expliqué, de diverses manières, ce mot : *Il éleva bien haut ce peuple en Egypte* ; mais ces interprétations reviennent à l'idée que Dieu multiplia alors les Israélites. Puis il les tira de la servitude de l'Egypte *à bras élevé*, c'est-à-dire avec une puissance qui se manifesta par des miracles éclatants. (Comp. Ex. 6 : 1 ; Deut. 4 : 37.)

6. Au lieu de ce mot : *il les supporta*, une variante qui provient du changement d'une seule lettre donne le sens : il les *nourrit*, comme une nourrice allaite son enfant. Cette variante est admise par Tischendorf sur la foi de *A*, *C*, versions.

20 pays de Canaan, il leur en donna le pays comme propriété [1]. — Et
après cela, pendant quatre cent cinquante ans environ, il leur donna
21 des juges, jusqu'au prophète Samuel [2]. — Et ensuite, ils demandèrent
un roi, et Dieu leur donna Saül, fils de Kis, de la tribu de Benjamin,
22 durant quarante ans [3]. — Et Dieu, l'ayant déposé, leur suscita David
pour roi, à qui aussi il rendit témoignage en disant : « J'ai trouvé
David, fils de Jessé, un homme selon mon cœur, qui fera toutes mes
23 volontés [4]. » — C'est de sa postérité que Dieu, selon sa promesse, a
24 fait sortir un Sauveur pour Israël, Jésus [5], — Jean ayant prêché
d'avance, avant sa venue, un baptême de repentance à tout le peuple

Dans la version des Septante, au passage Deut. 1 : 31, qui avait été probablement lu comme section de la loi (v. 15, note), et auquel Paul emprunte son expression, les deux leçons se retrouvent. La leçon : *il supporta*, paraît y être la plus ancienne. Dans l'original hébreu, on lit : « l'Eternel ton Dieu t'a porté comme un homme porte son fils. »

1. Le souvenir de ces *sept nations* détruites (hébr. *chassées*) est tiré de Deut. 7 : 1.

2. En nommant l'époque des *Juges* immédiatement après la prise de possession du pays, Paul y comprend aussi le gouvernement de Josué. Puis, en comptant *environ quatre cent cinquante ans* depuis l'établissement du peuple en Canaan jusqu'à Samuel inclusivement, il suit une chronologie généralement admise de son temps, car il est d'accord avec l'historien Josèphe. (*Ant.* VIII, 3, 1.) Selon l'auteur du livre des Rois (1 Rois 6 : 1), quatre cent quatre-vingts ans s'étaient écoulés depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la construction du temple par Salomon. Il y a dans ces évaluations un écart d'à peu près un siècle. Inutile de rapporter les divers calculs qui ont été faits pour rétablir l'harmonie. C'est probablement aussi le désir d'obvier à cette difficulté qui a donné lieu à une variante selon laquelle il faudrait construire ainsi les vers. 19 et 20 : « Il leur donna le pays en héritage, environ quatre cent cinquante ans. Après cela, il leur donna des Juges. » De cette manière, les quatre cent cinquante ans ne désigneraient pas la période des Juges, mais au contraire toute la période antérieure, pendant laquelle Dieu prépara l'établissement d'Israël en Canaan, période qui comprend les quatre cents ans de servitude en Egypte (7 : 6), les quarante ans de séjour dans le désert et une dizaine d'années qui furent employées à la conquête de Canaan. Bien que cette leçon se trouve dans *Sin.*, *B*, *A*, *C*, *vers.*, son authenticité est douteuse.

3. Bien qu'en *demandant un roi*, les Israélites n'eussent pas agi selon la volonté de Dieu, qui seul devait régner sur eux (1 Sam. 8 : 5 et suiv.), Dieu les supporta encore en ceci et répondit à leur vœu. Il n'y a dans l'Ancien Testament aucune indication précise sur la durée du règne de *Saül*. Quelques interprètes comprennent dans ces *quarante ans* le gouvernement de Samuel.

4. Paul aime à rapporter ce magnifique *témoignage* rendu à *David*, parce que la gloire en rejaillit sur son descendant, le Libérateur que l'apôtre va annoncer. Aussi, il ne poursuit pas plus loin cette revue de l'histoire de son peuple ; son but est atteint. — Il cite de mémoire, d'après les Septante, et combine divers passages de l'Ecriture (Ps. 89 : 21 ; 1 Sam. 13 : 14), auxquels il ajoute, d'après 1 Rois 14 : 8 (comp. Esaïe 44 : 28), ces mots : *il fera toutes mes volontés*.

5. Après avoir parlé de David avec tant de vénération, Paul arrive, de la manière la plus naturelle, au grand sujet de son discours, qui était d'annoncer *le Sauveur*. *De la semence* de David, Dieu a *suscité* (*C*, *D*), ce Sauveur, ou, selon une variante généralement admise, l'*a amené à Israël*, dans la personne de *Jésus*, dont le nom même signifie *Sauveur*. Et l'apôtre a soin d'ajouter que cette grande manifestation de la miséricorde divine a eu lieu *selon la promesse* de Dieu, promesse bien connue de ses auditeurs, et qui devait leur inspirer de la confiance en ce *Jésus* en qui Dieu l'a accomplie. Cette promesse se trouve dans les prédictions messianiques de tous les prophètes. (Comp. Luc 1 : 69, 70.)

d'Israël. — Et lorsque Jean accomplissait sa course, il disait : Qui 25
pensez-vous que je sois ? Je ne le suis pas, moi ; mais voici, il vient
après moi, celui dont je ne suis pas digne de délier les souliers des
pieds [1].
Hommes frères, fils de la race d'Abraham, et vous qui craignez 26
Dieu, c'est à nous que la parole de ce salut est envoyée [2]. — Car les 27
habitants de Jérusalem et leurs magistrats, ayant méconnu ce Jésus,
ont aussi, en le jugeant, accompli les paroles des prophètes, qui se
lisent chaque jour de sabbat [3]. — Et, bien qu'ils ne trouvassent au- 28
cun motif de mort, ils demandèrent à Pilate de le faire mourir. —
Et après qu'ils eurent accompli tout ce qui avait été écrit de lui, 29

1. Les auditeurs de Paul ne pouvaient pas ignorer le ministère du grand prophète qui avait paru en Israël, *Jean*. Le leur rappeler, affirmer le témoignage qu'il avait rendu à Jésus, c'était leur présenter ce dernier comme l'objet de leur foi. (Comp. Math. 3 : 2, 11 ; Luc 3 : 3, 15 notes.) — Les mots : *avant sa venue* signifient avant que Jésus entrât dans son ministère, et non avant son incarnation, comme l'ont pensé quelques interprètes, malgré le contexte. — Les paroles de Jean-Baptiste que Paul cite, paroles si humbles, par lesquelles il glorifiait le Sauveur, ne furent pas prononcées à la fin de *sa course ;* mais l'apôtre considère son témoignage comme *accomplissant* cette course, qui n'avait pas d'autre but. Ebrard fait observer, avec raison, que cette expression : accomplir sa course appartient au style de Paul (20 : 24 ; Gal. 2 : 2 ; 1 Cor. 9 : 26 ; Philip. 2 : 16 ; 2 Tim. 4 : 7) ; Luc lui-même ne s'en sert jamais. Elle prouve la vérité historique de ce discours. On peut traduire aussi, en adoptant une autre construction : *Je ne suis pas, moi, ce que vous me supposez être.* Avec les deux traductions, il faut sous-entendre : le Messie.

2. Parvenu à ce point de son discours, où il a la joie de parler du Sauveur à ceux qui l'écoutent, l'apôtre s'adresse directement à eux avec un redoublement d'affection (*frères*), faisant sentir aux uns le privilège d'appartenir à *la race d'Abraham*, aux autres celui d'être parvenu à la connaissance du vrai Dieu (gr. *ceux* qui *parmi vous* sont *craignant Dieu*, terme qui désigne les prosélytes). Puis il ajoute : *c'est à nous* (*Sin.*, *B*, *A*, *D*) que Dieu *envoie* ce grand *salut*, à nous, ses serviteurs, qui le proclamons, et à vous qui entendez notre *parole*. Quelle puissance de persuasion il y avait dans ce langage !

3. La transition entre les vers. 26 et 27 est marquée par la particule *car :* Que signifie ce *car ?* Selon Meyer, il indiquerait le motif pour lequel le salut est annoncé à ces Juifs dispersés ; c'est que ceux de Jérusalem l'ayant repoussé, ils en ont été privés par un juste jugement de Dieu et qu'il a été envoyé à d'autres Israélites, non coupables de cette criminelle ingratitude. Mais, comme l'observe de Wette, ce n'est pas la raison pour laquelle le salut est annoncé aux Juifs d'Antioche, auxquels il serait parvenu en tout cas. Calvin pense que l'apôtre excite ainsi en ses auditeurs le désir de recevoir l'Evangile, afin de ne pas se rendre complice du crime commis à Jérusalem. Mais ces explications supposent au vers. 26 la leçon du texte reçu : c'est *à vous* que la parole de ce salut est envoyée. D'après la leçon beaucoup plus autorisée : *c'est à nous*, Paul n'oppose pas les habitants de Jérusalem à ses auditeurs actuels. Ce qu'il dit de leur conduite à l'égard de Jésus, de la mort qu'ils lui ont fait subir, de sa résurrection accomplie par Dieu et attestée par des témoins dignes de foi (v. 27-31), est destiné à justifier (*car*) la grande affirmation qu'il venait d'émettre (v. 26), à démontrer que c'est bien *la parole du salut* qui *nous est envoyée*, à prévenir dans l'esprit de ses auditeurs, comme le dit Calvin, une objection qui pouvait les scandaliser : « Quoi ! tu nous annonces le salut au nom d'un homme que les chefs de notre nation ont mis à mort avec la dernière ignominie ! » Oui, répond Paul, ils l'ont *méconnu*, rejeté, crucifié ; mais ils n'ont fait *en le jugeant* qu'*accomplir les paroles des prophètes*, paroles qu'ils connaissaient bien, car elles *se lisent*, dans leurs synagogues, *chaque jour de*

après l'avoir descendu du bois, ils le mirent dans un sépulcre[1]. —
30, 31 Mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts ; — et il est apparu, pen-
dant plusieurs jours, à ceux qui étaient montés avec lui de la Galilée
à Jérusalem, lesquels sont maintenant ses témoins auprès du peuple[2].
32 — Et nous aussi, nous vous annonçons la bonne nouvelle, quant à
33 la promesse faite aux pères, — que cette promesse Dieu l'a accomplie
pour nous, leurs enfants, ayant ressuscité Jésus, comme aussi il est
écrit dans le Psaume second : « Tu es mon fils, je t'ai engendré au-
34 jourd'hui[3]. » — Or, qu'il l'ait ressuscité d'entre les morts, de telle
sorte qu'il ne retournera plus à la corruption, il l'a dit ainsi : « Je

sabbat ! On peut traduire aussi, et cette traduction est peut-être plus exacte : *Ayant méconnu celui-ci* (Jésus) *et les paroles des prophètes qui se lisent chaque jour de sabbat, ils ont, en le jugeant, accompli* ces paroles.

1. Tous ces détails relatifs au jugement de Jésus, à son innocence, à sa mort, furent sans doute exposés plus au long par l'apôtre, qui fit ressortir, d'une part, la perversité des chefs du peuple, et d'autre part, l'immense amour du Sauveur. — Luc, dans son résumé du discours de Paul, ne distingue pas entre les ennemis de Jésus qui le *firent mourir* et ses amis qui le *descendirent de la croix* et le *mirent dans un sépulcre.* Ces faits étaient bien connus de celui à qui il adressait son livre.

2. La *résurrection* de Jésus-Christ est proclamée en maint passage du livre des Actes (2 : 32 ; 3 : 15, etc.) ; elle est toujours attribuée à Dieu. C'est par elle que Dieu a justifié Jésus injustement condamné, l'a déclaré son Fils avec puissance (Rom. 1 : 4), et l'a élevé pour être le Prince de la vie. Dans le présent discours, Paul établit la certitude de cette résurrection, en invoquant le *témoignage* le plus sûr, celui des disciples, qui avaient suivi Jésus dans tout son ministère, *qui étaient montés avec lui de la Galilée à Jérusalem et qui l'ont vu pendant plusieurs jours.* (Comp. 10 : 41 et surtout 1 : 3.) Ces hommes, ajoute l'apôtre, sont témoins de ce fait *maintenant* (*Sin.*, *A*, *C ;* omis dans *B*, *majusc.*) devant le peuple, à Jérusalem, dans le même temps où nous en rendons témoignage aux Juifs de la dispersion. (v. 32.)

3. Paul et Barnabas *aussi* pouvaient maintenant, après avoir prouvé que Jésus était, malgré les apparences contraires, le porteur du salut (v. 27-31), *annoncer* à leurs auditeurs *la bonne nouvelle* que *la promesse faite aux pères, Dieu l'avait pleinement accomplie pour nous leurs enfants, en ressuscitant Jésus.* En effet, cette résurrection est l'accomplissement de toutes les promesses relatives à la rédemption du monde. Paul en cite trois qu'il voit réalisées dans ce grand fait ; et d'abord Ps. 2 : 7. L'épître aux Hébreux applique aussi ce passage à la résurrection du Fils de Dieu (1 : 5, voir la note) et cette application est en pleine harmonie avec la pensée de notre apôtre dans Rom. 1 : 4. Pierre emploie le même terme, quand il parle de la résurrection dans Actes 2 : 24, 32. Cependant plusieurs interprètes (Calvin, les vers. de Pau-Vevey et de Weizsäcker) traduisent : *ayant suscité Jésus.* L'apôtre penserait, non à la résurrection de Jésus, mais à son entrée dans son œuvre messianique. M. Wendt allègue en faveur de cette interprétation les motifs suivants : 1° L'analogie de 3 : 26, comp. 3 : 22 et 7 : 37 ; 2° Le fait que l'apôtre reprend au vers. 32 la pensée du vers. 26 ; 3° au vers. 34, où il parle de la résurrection, il ajoute expressément : *des morts ;* 4° le passage du Ps. 2 : 7 fut cité par la voix céleste au baptême de Jésus (Luc 3 : 22, d'après le texte de *D*, *Itala*). — Les principaux *majusc.* (*Sin.*, *B*, *A*, *C*, *D*) présentent cette leçon qui n'offre guère de sens acceptable : *pour nos enfants.* On ne comprend pas pourquoi la promesse ne serait accomplie que pour les enfants de la présente génération. C'est à celle-ci du reste que s'applique ce terme d'*enfants* opposé à celui de *pères*. M. Weiss conserve le texte reçu : *à nous leurs enfants.* M. Blass lit : *à leurs enfants ;* M. Wendt : *aux enfants, nous* ayant suscité. — Une variante admise par Lachmann et Tischendorf sur l'autorité de *D*, et d'Origène, porte Psaume *premier* au lieu de *second.* Elle provient de ce qu'on réunissait parfois les deux premiers

vous donnerai les choses saintes de David, qui sont certaines[1]. » —
C'est pourquoi aussi il dit dans un autre endroit : « Tu ne permettras 35
point que ton Saint voie la corruption. » — Car David, après avoir 36
en son temps servi au dessein de Dieu, s'est endormi et a été réuni
à ses pères, et il a vu la corruption. — Mais Celui que Dieu a res- 37
suscité n'a point vu la corruption[2]. — Sachez donc, hommes frères, 38
que c'est par lui que la rémission des péchés vous est annoncée ; —
et que de toutes les choses dont vous n'avez pu être justifiés par la loi 39
de Moïse[3], c'est en lui que tout croyant est justifié. — Prenez donc 40

Psaumes en un seul ou que l'on considérait le Psaume premier comme une introduction de tout le recueil.

1. Jésus ressuscité vit éternellement, il ne meurt plus. (Rom. 6 : 9.) Telle est la pensée que l'apôtre exprime par les mots : *ne plus retourner à la corruption.* En prononçant ces paroles, Paul avait sans doute déjà en vue sa citation du Ps. 16 : 10, qui va suivre (v. 35) ; mais il lui vient à l'esprit une parole d'Esaïe (55 : 3) qui lui paraît assurer au descendant de David, les *choses saintes* (les biens messianiques, la vie future) promises à son ancêtre. La citation est empruntée à la version des Septante, où on lit : « Je traiterai avec vous une alliance éternelle (vous assurant) *les choses saintes de David, qui sont fidèles,* » c'est-à-dire les saintes promesses qui lui ont été faites et qui ne le tromperont point. Il y a dans l'hébreu : « les *grâces* de David qui sont véritables ou *fidèles*, ou *assurées.* » On pourrait entendre l'expression des Septante dans le même sens. M. Wendt entend par *les choses saintes de David* la sainteté même du Messie, qui est *certaine,* assurée contre la destruction. Les deux citations, vers. 34 et 35, exprimeraient la même pensée, sous forme positive d'abord, puis sous forme négative : Je vous donnerai un Messie saint et par là même permanent, et ce saint, je ne permettrai pas (gr. tu ne *donneras* pas) qu'il voie la corruption.

2. De Wette et Meyer traduisent : *après avoir servi à sa génération au dessein de Dieu.* Calvin et quelques exégètes, construisant autrement le vers. 36, traduisent : *David, après avoir servi à son temps, s'est endormi selon le dessein de Dieu, et a été mis avec ses pères.* Notre traduction est celle de la Vulgate, de Luther et de la plupart des versions modernes. Ce n'est donc point en David personnellement que s'est accomplie la parole du Psaume, c'est en *Celui* dont il était l'ancêtre et le type dans l'histoire du royaume de Dieu. Paul fonde sur cette citation du Psaume 16 à peu près la même argumentation que Pierre dans 2 : 29 et suiv. (Voir les notes.)

3. Pour la seconde fois (v. 26), l'apôtre se tourne avec amour vers ses auditeurs (*hommes frères*) et, après leur avoir prouvé que Jésus est vraiment le Sauveur, par sa mort, par sa résurrection annoncée dans les Ecritures (v. 26-37), il leur expose les immenses bienfaits qui sont le fruit de son œuvre. (v. 38, 39.) C'est d'abord ce don de la grâce de Dieu qui rend la paix à toute âme repentante (v. 16, note), la *rémission* (ou le pardon) *des péchés. C'est par lui qu'elle vous est annoncée :* ces mots désignent Jésus, non comme l'auteur de la proclamation du pardon, qu'il publierait par la bouche de ses apôtres, mais comme celui qui procure le pardon lui-même par sa mort rédemptrice. Puis, comme l'apôtre parle à des Juifs, dont les plus sérieux s'efforçaient de trouver la justice dans l'observation de *la loi de Moïse,* il leur déclare nettement qu'ils *n'ont pu être justifiés* par ce moyen, mais qu'ils le seront pleinement par le Sauveur qu'il leur prêche, et cela sans autre condition que de *croire* en lui. Ainsi, la *justification par la foi,* ce couronnement de l'Evangile, cette glorieuse vérité qu'il était réservé à l'apôtre Paul de faire triompher dans l'Eglise, est ici formulée pour la première fois. Elle le sera plus nettement encore dans les épîtres de Paul. (Comp. en particulier Rom. 3 : 21-26, voir les notes.) On peut conclure de ce fait que le discours résumé par Luc a bien été prononcé par cet apôtre. Ce discours, en effet, n'enseigne pas, comme on l'a prétendu, que la foi vaut aux croyants une justification partielle seulement, destinée à compléter celle qu'ils pouvaient acquérir en pratiquant la loi de Moïse, à leur assurer la rémission

garde qu'il ne vous arrive ce qui a été dit dans les prophètes : —
41 « Voyez, contempteurs, et soyez étonnés et disparaissez ; car je vais
faire une œuvre en vos jours, une œuvre que vous ne croirez point,
si quelqu'un vous la raconte [1]. »
42 Et comme ils sortaient, ils les priaient de leur annoncer les mêmes
43 choses le sabbat suivant. — Et quand l'assemblée fut dissoute, beaucoup de Juifs et de prosélytes pieux suivirent Paul et Barnabas, qui, s'entretenant avec eux, les persuadaient de rester attachés à la grâce de Dieu [2].
44 Le sabbat suivant, presque toute la ville s'assembla pour entendre
45 la parole de Dieu [3]. — Mais les Juifs, voyant ces foules, furent rem-

de toutes les choses dont ils n'avaient pu être justifiés par la loi de Moïse. On a cru retrouver cette doctrine atténuée dans notre discours et on l'a refusé pour cette raison à l'apôtre Paul. Mais cette interprétation presse trop les termes employés. Ceux-ci ne marquent pas la limite entre *les choses dont on pouvait être justifié par la loi* et celles pour lesquelles il fallait un autre moyen de justification. Et du reste Paul n'a jamais enseigné que les œuvres de la loi fussent en elles-mêmes sans valeur morale ; il s'est borné à constater qu'elles ne pouvaient procurer au pécheur la justification nécessaire à son salut. — On ne saurait non plus objecter à l'authenticité de ce discours les analogies qu'il présente, dans sa première partie, avec celui d'Etienne. Si les mêmes exemples bibliques sont invoqués, ils le sont dans des intentions différentes ; Etienne veut prouver la rébellion constante d'Israël contre les conducteurs que Dieu lui envoie ; Paul fait ressortir le développement de la promesse. Quant à la citation du Ps. 16, qui avait été faite par Pierre dans son discours de la Pentecôte, ce passage devait revenir fréquemment dans l'argumentation par laquelle les premiers chrétiens cherchaient à établir que Jésus ressuscité était le Messie annoncé par les prophètes.

1. Paul termine son discours par un sérieux avertissement, dont il emprunte les termes au prophète Habacuc. (1 : 5.) Il cite d'après les Septante, qui s'écartent à quelques égards de l'hébreu. Ainsi, ces mots : *Voyez, contempteurs,* supposent un texte différent de l'hébreu qui porte : *Regardez parmi les nations.* Ainsi encore, la version grecque ajoute au texte le verbe que nous rendons par : *disparaissez,* et qui signifie proprement : devenez invisibles. — Le prophète annonçait au peuple le jugement que Dieu allait exercer sur lui par les Chaldéens. Telle était l'*œuvre* qui devait le remplir d'*étonnement* et *qu'il ne pourrait croire si on la lui racontait.* En citant ce passage, Paul annonçait à ses auditeurs, s'ils rejetaient la grâce divine, un jugement pareil. Cette menace s'est accomplie pour le peuple juif dans la ruine de Jérusalem, qui mit fin à son existence comme nation ; elle pourra s'accomplir, dans la rétribution du dernier jour, pour tous ceux à qui la grâce aura été offerte en vain.

2. Comme Paul et Barnabas *sortaient* de la synagogue, leurs auditeurs ou plus probablement les chefs de la synagogue (v. 15), *les priaient* (gr.) *que ces choses* (ou *paroles*) *leur fussent dites le sabbat suivant.* Ce fait montre quelle impression profonde le discours de Paul avait produite. Mais en outre, *beaucoup de Juifs et de prosélytes suivirent* les évangélistes dans leur demeure. Ceux-ci saisirent avec empressement cette occasion de les exhorter à persévérer dans *la grâce de Dieu.* C'est dans ce dernier terme, si riche et si beau, que Luc résume tout l'Evangile ; et, en effet, il le renferme tout entier. — Le texte reçu, aux mots : *après qu'ils furent sortis,* ajoute : *de la synagogue des Juifs,* addition qui manque dans presque tous les *majusc.* Puis ce même texte dit (v. 42) que ce furent *les païens* qui demandèrent à Paul de leur annoncer encore la Parole. C'est là une correction destinée à mettre le v. 42 en harmonie avec les v. 45 et 48. A la place du verbe *ils priaient, B* porte un verbe qui marque moins d'empressement dans leur requête, et peut se traduire : *ils demandaient.* Enfin, au v. 43, le texte occi-

La note 3 est à la page suivante.

plis de jalousie, et ils s'opposaient à ce que disait Paul, contredisant
et blasphémant[1]. — Et Paul et Barnabas s'enhardissant, dirent : 46
C'était à vous premièrement qu'il fallait annoncer la parole de Dieu ;
mais puisque vous la rejetez, et que vous ne vous jugez pas dignes
de la vie éternelle, voici, nous nous tournons vers les païens[2] ; —
car le Seigneur nous l'a ainsi commandé : « Je t'ai établi pour être 47
la lumière des nations, afin que tu sois en salut jusqu'aux extrémités
de la terre[3]. » — Les païens, entendant cela, étaient dans la joie et 48
glorifiaient la parole du Seigneur[4] ; et tous ceux qui étaient destinés
à la vie éternelle crurent[5].

dental (Blass, d'après Peschito) porte : suivirent Paul et Barnabas, *demandant à être baptisés.*

3. *Presque toute la ville;* quel puissant mouvement religieux ce mot suppose ! C'est que, outre l'impression faite par le discours de Paul, les deux missionnaires ne restèrent pas oisifs durant cette semaine, entre les deux sabbats. Calvin et Th. de Bèze, prenant le mot de *sabbat* dans le sens de semaine, ce qui est grammaticalement possible, pensent même que la demande du v. 42 s'appliquait à la *semaine suivante.* C'est là une erreur d'interprétation, mais qui devint une vérité dans le fait. — Il faut remarquer ce mot de *parole de Dieu* (*Sin.*, *A*), ou *parole du Seigneur* (*B*, *C*), qui revient si souvent dans ce livre. (v. 46, 48, 49 ; 4 : 29, 31 ; 6 : 2 ; 15 : 35 ; 19 : 10.) La prédication des apôtres n'était pas *leur* parole, mais en tant qu'ils étaient pénétrés de l'Esprit de Dieu, leur parole devenait une Parole de Dieu. Et l'on peut désigner ainsi toute prédication fidèle de l'Evangile. Cette pensée ne ressort pas de la leçon de *D* (texte occidental), qui porte simplement : *pour entendre Paul.*

1. C'est la vue de *ces foules,* parmi lesquelles il y avait sans doute beaucoup de païens, qui blessa l'orgueil théocratique de ces *Juifs* et excita leur *jalousie.* Alors, à leurs *contradictions* passionnées de la parole de Paul, ils ajoutaient des *blasphèmes,* sans doute contre Jésus. Ce fait ne contredit point le v. 42, car les persécuteurs pouvaient être d'autres Juifs, ou de ceux qui n'avaient reçu qu'une impression passagère du discours de Paul. Le participe *contredisant,* qui est en grec du même verbe, que nous traduisons par : *s'opposaient,* manque dans *Sin.*, *B*, *A*, *C*.

2. *A vous,* Juifs, *premièrement,* il *fallait;* tel était le conseil de Dieu envers son peuple. (Math. 10 : 6 ; Rom. 1 : 16 ; comp. ci-dessus v. 5, note.) Mais en *rejetant la parole de Dieu,* ces Juifs *se jugeaient eux-mêmes indignes de la vie éternelle.* Il y a quelque chose de tragique dans cette destinée volontairement choisie. Maintenant les apôtres *se tournent vers les païens.* C'était l'accomplissement de la parole de Jésus. (Math. 21 : 43.)

3. Où est-ce que le Seigneur *nous a ainsi commandé?* Dans les paroles mêmes que Paul cite, en les empruntant à Esaïe 49 : 6. En effet, puisque le Serviteur de l'Eternel, le Messie, auquel la parole est ici adressée, est *établi* (hébr. *donné*) de Dieu pour être *la lumière des nations* et *en salut* à tous les peuples, il en résulte pour ses disciples le devoir sacré de l'annoncer à toutes les nations. On voit, par cette parole, que l'universalité du salut était révélée dès l'époque des prophètes.

4. Les *païens* comprenant, par la dernière parole de l'apôtre, qu'ils pouvaient être sauvés par la foi seule, malgré l'opposition des Juifs, *étaient dans la joie.* Et ils témoignaient cette joie en *glorifiant la parole du Seigneur.* Ils la *glorifiaient,* soit en la recevant dans leur cœur avec toujours plus de décision, soit en exprimant tout haut leur reconnaissance.

5. Les païens ne *crurent* pas tous, mais (gr.) *autant* (d'entre eux) *qui étaient destinés* (littéralement *ordonnés*) *à la vie éternelle.* Celui qui les avait *ordonnés* (placés dans cet *ordre*), c'est Dieu, par sa grâce souveraine, et en leur donnant l'Esprit d'adoption. (Rom. 8 : 15.) Telle est la cause pour laquelle *ils crurent, se confièrent* en Jésus, le Sauveur que Paul annonçait. Ils auraient pu résister comme d'autres, car l'action de Dieu n'anéantit nullement la liberté de l'homme. « Il ne force personne, mais il fait qu'on veut. » Ce récit de Luc est en parfaite harmonie avec la pensée de Paul, exprimée souvent

49, 50 Or la parole du Seigneur se répandait par toute la contrée. — Mais
les Juifs excitèrent les femmes dévotes de distinction et les principaux
de la ville, et ils provoquèrent une persécution contre Paul et Barna-
51 bas, et les chassèrent de leur territoire [1]. — Mais ceux-ci, ayant se-
coué la poussière de leurs pieds contre eux [2], allèrent à Iconium [3].
52 — Et les disciples étaient remplis de joie et d'Esprit saint [4].

C. 1-20. Iconium, Lystre, Derbe. — 1° *Les messagers de l'Evangile à Iconium.* — *a*) *Leurs succès.* A Iconium, ils prêchent dans la synagogue et amènent à la foi de nombreux Juifs et prosélytes. Les Juifs qui ne se convertissent pas excitent les païens contre les disciples. Les missionnaires prolongent leur séjour. Le Seigneur appuie leur prédication pleine de hardiesse par les miracles qu'il leur donne d'accomplir. (1-3.) — *b*) *Persécution et fuite.* La population se divise. Juifs et païens s'unissent et, d'accord avec les autorités, s'apprêtent à lapider les apôtres. Ceux-ci s'enfuient à Lystre et à Derbe, où ils évangélisent. (4-7.) — 2° *A Lystre.* — *a*) *Guérison de l'impotent.* Un homme qui n'avait jamais pu marcher écoutait parler Paul. Et Paul, reconnaissant en lui la foi, lui ordonne de se tenir debout. Il se lève d'un saut et marche. (8-10.) — *b*) *Paul et Barnabas traités comme des dieux.* La foule s'écrie en lycaonien : Des dieux sont venus nous visiter ! Barnabas est tenu pour Jupiter, Paul pour Mercure. Le prêtre du temple consacré à Jupiter, qui s'élevait aux portes de la ville, s'apprête à leur offrir un sacrifice. Les apôtres déchirent leurs vêtements, se précipitent dans la foule et déclarent qu'ils ne sont que des hommes, qu'ils prêchent aux païens de se détourner des faux dieux pour le Dieu vivant, créateur de l'univers. Ce Dieu, s'il a laissé jusqu'ici les nations suivre leurs voies, s'est cependant révélé par ses bienfaits

ailleurs par un autre terme plus précis encore. (Rom. 8 : 29 ; Eph. 1 : 5.) — Les commentateurs ont souvent torturé ce texte dans un intérêt dogmatique. Tandis que Calvin y voit la doctrine d'un décret absolu, d'autres s'efforcent de diminuer l'action de Dieu pour élever celle de l'homme, qui, en dernier résultat, se destinerait lui-même à la vie éternelle. Oltramare traduit : « Ceux qui étaient *disposés pour* la vie éternelle, crurent. » Pour cela, il faut faire taire la conscience exégétique. La plupart des traducteurs et des interprètes récents, même parmi les luthériens, préfèrent laisser le texte dire ce qu'il dit.

1. Tandis que la *parole du Seigneur*, l'Evangile de sa grâce, *se répandait* (gr. *était portée çà et là*), non seulement dans la ville d'Antioche, mais dans *toute la contrée*, les Juifs, désignés au v. 45, *provoquèrent une persécution* en *excitant* le fanatisme de *femmes dévotes ;* le mot employé dénote des prosélytes, ardentes à défendre leur nouvelle foi judaïque. Puis, de proche en proche, le mouvement entraîna *les principaux de la ville*, les magistrats, qui étaient païens. Ils bannirent Paul et Barnabas de *leur territoire*. Cette haine des Juifs, que nous retrouverons dès le chapitre suivant et partout dans ce livre, achevait la destinée tragique de ce peuple qui courait à sa ruine en rejetant le Sauveur.

2. Les disciples ne faisaient en cela que suivre l'ordre de leur Maître (Math. 10 : 14 ; Luc 9 : 5) ; ils déclaraient par cet acte aux Juifs rebelles que toute a responsabilité de leur conduite pèserait sur eux.

3. Au lieu de poursuivre leur course vers le nord, les deux évangélistes se dirigèrent vers le sud-est, entrèrent dans la province de Lycaonie et s'arrêtèrent à *Iconium*, capitale de cette province où nous les retrouverons au chapitre suivant. Cette ville d'Iconium subsiste encore aujourd'hui sous le nom de *Konieh*.

4. *Les disciples*, tous ceux qui avaient été convertis pendant le séjour de Paul et Barnabas à Antioche, loin d'être découragés par leur départ, étaient *remplis de joie*, la joie de leur salut éternel, suscitée et entretenue en eux par *l'Esprit saint* qui en est la source. Magnifique fruit de cette première mission en Pisidie !

dans la nature. Par ces discours, ils persuadent à grand'peine à la foule de ne pas leur sacrifier. (11-18.) — c) *Paul lapidé. Départ pour Derbe.* Surviennent des Juifs d'Antioche et d'Iconium, qui gagnent le peuple. Paul est lapidé, traîné hors de la ville, laissé pour mort. Comme les disciples l'entourent, il se relève. Le lendemain il part avec Barnabas pour Derbe. (19, 20.)

Or il arriva qu'à Iconium ils entrèrent de même dans la syna- XIV
gogue des Juifs, et ils parlèrent de telle sorte qu'une grande multi-
tude de Juifs et de Grecs crurent[1]. — Mais les Juifs qui étaient 2
restés incrédules excitèrent et irritèrent les âmes des païens contre les
frères[2]. — Ils passèrent donc là un assez long temps, parlant avec 3
une pleine assurance dans le Seigneur, qui rendait témoignage à la
parole de sa grâce, permettant qu'il se fît, par leurs mains, des mi-
racles et des prodiges[3]. — Mais la multitude de la ville se divisa ; 4
les uns étaient pour les Juifs, les autres pour les apôtres. — Et comme 5
les païens et les Juifs, avec leurs magistrats, se mettaient en mouve-
ment pour les outrager et les lapider, — eux, s'en étant aperçus, se 6
réfugièrent dans les villes de la Lycaonie, à Lystre et à Derbe, et
dans le pays d'alentour ; — et là ils annonçaient la bonne nouvelle[4]. 7

1. *A Iconium* (13 : 51, note) ils *entrèrent* d'abord, *de même* qu'à Antioche et ailleurs, *dans la synagogue des Juifs.* (Voir 13 : 5, note.) Toutes nos versions, à la suite de la Vulgate, traduisent : ils entrèrent *ensemble*, mais il vaut mieux rendre le terme grec par : *de la même manière.* (Comp. Luc 6 : 23, 26 ; 17 : 30.) Les *Grecs* qui crurent étaient des gens du pays, nés païens et devenus prosélytes, puisque les apôtres les trouvèrent dans la synagogue. (Comp. 11 : 20, 21, note ; 17 : 4 ; 18 : 4.)

2. Comme nous le voyons partout dans le livre des Actes, l'opposition vient des Juifs qui étaient restés *incrédules*. Ce dernier terme est un participe qui signifie littéralement : *devenus désobéissants.* En effet, la foi n'est que *l'obéissance* de la conscience et du cœur à la vérité. (Rom. 11 : 30, 31 ; Jean 3 : 36, note.) Ils *irritèrent* (gr. *rendirent mauvaises, méchantes*) *les âmes des païens.* Les Juifs font pour cela une conjuration avec des païens qu'ils méprisaient ! (v. 5 ; comp. note suiv.) — Les *frères* sont ceux qui avaient cru par la prédication de Paul.

3. *Donc* se rapporte au grand succès mentionné au v. 1. Les effets du travail accompli par les Juifs incrédules (v. 2) ne sont indiqués qu'aux v. 4 et 5. Ils ne se firent sentir que peu à peu. Le texte occidental expose autrement le cours des événements. (Comp. v. 7, note.) Cette première tentative de persécution n'aurait pas eu de suites. Quoi qu'il en soit, Paul et Barnabas restèrent à Iconium *un assez long temps*, et malgré l'opposition qui se formait autour d'eux, ils *parlaient avec assurance* (gr. *ils s'enhardissaient*) s'appuyant *sur le Seigneur.* Aussi, Dieu, répondant à leur foi, *rendait témoignage à la parole de sa grâce.* Comment ? (gr.) *en donnant que des miracles et des prodiges s'accomplissent par leurs mains.* Il n'y a guère de distinction à faire entre les deux mots *miracles* et *prodiges ;* il s'agit sans doute de *guérisons* qui s'opéraient par Paul et Barnabas (comp. 4 : 29, 30 ; 5 : 12) et qui étaient un *témoignage,* une sorte de légitimation que Dieu accordait à la parole de ses messagers. (Hébr. 2 : 4 ; Rom. 15 : 19.) Les miracles seuls n'auraient converti personne ; mais ils confirmaient *la parole de la grâce,* qui gagnait les cœurs.

4. La *division* qui se produisit dans le peuple de la ville rendit plus facile aux Juifs et aux païens réunis de soulever une émeute contre les disciples. Avec l'approbation des *magistrats* mêmes, ils suscitèrent un *mouvement* populaire (gr. un *élan* eut lieu) dans le dessein d'*outrager* et même de *lapider* Paul et Barnabas. Mais ceux-ci *s'étant aperçus* à temps de ce qui les menaçait, *s'enfuirent,* selon

8 Et un homme, à Lystre, impotent des pieds, se tenait assis ; per-
9 clus dès sa naissance, il n'avait jamais marché. — Cet homme écou-
tait parler Paul, qui, ayant arrêté son regard sur lui, et voyant qu'il
10 avait la foi pour être guéri, — dit d'une voix forte : Lève-toi droit
11 sur tes pieds. Et il sauta, et il marchait[1]. — Or la foule, ayant vu
ce que Paul avait fait, éleva la voix, disant en langue lycaonienne[2] :
Les dieux, s'étant faits semblables aux hommes, sont descendus vers
12 nous. — Et ils appelaient Barnabas Jupiter, et Paul Mercure, parce
13 que c'était lui qui portait la parole[3]. — Et le sacrificateur de Jupiter,

l'ordre de leur Maître (Math. 10 : 23), et se dirigeant vers le sud-ouest, ils vinrent successivement à *Lystre* et à *Derbe* (v. 20), *villes de Lycaonie*. Mais s'ils sauvèrent leur vie en quittant Iconium, ce ne fut que pour *annoncer* encore *la bonne nouvelle* (gr. *évangéliser*) dans les contrées nouvelles où les chassait la persécution. La recension occidentale présente dans les premiers versets de ce chapitre de notables variantes, v. 2 : *Les chefs de la synagogue et les magistrats suscitèrent contre eux une persécution* et irritèrent les âmes des païens contre les frères, *mais le Seigneur donna promptement la paix*. Vers. 4-7 : ...les autres pour les apôtres, *étant attachés à cause de la parole de Dieu. Et de nouveau les Juifs avec les païens suscitèrent une persécution pour la seconde fois, et les ayant lapidés, ils les chassèrent de la ville. Et fuyant ils vinrent dans la Lycaonie, en une ville nommée Lystre* et à Derbe et dans *tout* le pays d'alentour. Et là ils annonçaient la bonne nouvelle, *et toute la multitude fut émue de* (leur) *enseignement. Or Paul et Barnabas restaient à Lystre.*

1. *A Lystre*, on supposait que cette ville était située au sud-est d'Iconium. Une inscription récemment retrouvée a permis de fixer son emplacement près du village de Khatyn Seraï, à 20 kilomètres au sud-sud-ouest d'Iconium. C'était alors une colonie romaine. Les missionnaires s'y trouvaient en plein paganisme, se heurtant à de grossières superstitions, qui ne se révéleront que trop dans ce récit. Ici, point de synagogue où Paul puisse commencer de prêcher ; il *parle*, selon toute apparence, sur la place publique. Parmi ses auditeurs, le plus attentif probablement était un pauvre *impotent, perclus dès sa naissance*. (Gr. *dès le sein de sa mère*.) Il *se tenait* là, *assis*, tandis que l'auditoire était debout ; il *écoutait* la parole de Paul qui pénétrait dans son âme. Il faut remarquer cet imparfait (*B*, *C*) qui dénote la durée de l'action et qui est préférable à l'aoriste. (*Sin.*, *A*, *D*.) La recension occidentale fait de l'impotent un prosélyte juif, car elle porte d'après *D :* il écoutait *étant dans la crainte de Dieu*. Cette indication est peu vraisemblable. Paul, après avoir fini son discours, *ayant arrêté son regard* sur ce malheureux, *vit*, à la vive expression de sa physionomie, *qu'il avait la foi pour être guéri ;* le grec porte pour être *sauvé*, et Paul prêchait, en effet, le salut. Mais d'après le contexte, la *foi* que l'apôtre lisait dans les regards du malheureux avait pour premier objet la délivrance de ses maux physiques, puisque la vue de cette foi lui donna à lui-même la conviction que l'impotent pouvait être guéri. De là son ordre plein d'assurance : *Lève-toi !* A cet ordre, par la puissance de Dieu, la force et la vie sont rendues aux membres perclus de l'impotent. Il faut remarquer le changement du temps des verbes : Il *sauta* (*Sin B*, *A*, *C*), d'un seul bond, il se leva sur ses pieds ; et il *marchait*, car, ici, il y a continuité dans l'action ; la guérison est complète.

2. Langue provinciale, aujourd'hui inconnue. Dans leur vive émotion à la vue d'un grand miracle, il était naturel que ces gens s'exprimassent en leur dialecte. Il en résulta probablement que les apôtres ne comprirent pas ce qu'on disait d'eux ; ils ne purent prévenir l'action idolâtre qui se préparait, et dont ils ne s'aperçurent que plus tard. (v. 14.)

3. Il était conforme aux anciens mythes du paganisme d'admettre ces théophanies, ou manifestations des dieux sous forme humaine. On a indiqué plus d'une raison pour lesquelles les Lycaoniens voyaient dans les apôtres *Jupiter* (gr. *Zeus*) et *Mercure* (gr. *Hermès*) : c'est d'abord l'antique légende de Philémon et Baucis,

qui est à l'entrée de la ville, ayant amené devant la porte des tau-
reaux avec des guirlandes, voulait, ainsi que la foule, offrir un sa-
crifice [1]. — Mais les apôtres Barnabas et Paul, l'ayant appris, déchi- 14
rèrent leurs vêtements et s'élancèrent dans la foule, criant — et disant : 15
Hommes, pourquoi faites-vous cela ? Nous aussi, nous sommes des
hommes sujets aux mêmes infirmités que vous [2]. Et nous vous prê-
chons l'Evangile, qui vous dit de vous détourner de ces choses vaines
pour vous tourner vers le Dieu vivant, « qui a fait le ciel et la terre
et la mer et toutes les choses qui y sont [3]. » — Ce Dieu, dans les 16
générations passées, a laissé toutes les nations marcher dans leurs
voies [4], — quoiqu'il ne se soit point laissé lui-même sans témoi- 17

qui auraient, précisément dans cette contrée, été visités par ces deux divinités, auxquelles ils auraient offert l'hospitalité (Ovide, *Métamorphoses,* VIII) ; c'est ensuite qu'il y avait devant la porte de Lystre (v. 13) un temple de Jupiter, et que ce dieu était ordinairement accompagné par Mercure, interprète et messager des dieux. Luc indique fort bien la cause pour laquelle cette dernière divinité était identifiée avec Paul : c'est *qu'il portait la parole,* tandis qu'on tenait Barnabas, qui était plus âgé peut-être, et avait un extérieur plus imposant (2 Cor. 10 : 10), pour Jupiter, le maître des dieux.

1. Luc dit : *du Jupiter qui est à l'entrée de la ville,* pour indiquer que ce dieu y avait un temple consacré à son culte. C'est ce que montre la présence d'un *sacrificateur,* ou prêtre de ce temple. Entraîné par l'enthousiasme de la *foule,* ce prêtre *amène des taureaux avec des couronnes,* ou guirlandes destinées à orner les victimes et les autels; il se disposait à *offrir un sacrifice* aux deux missionnaires. Où se passe cette scène? Luc dit simplement : *Devant la porte,* par où l'on a entendu, tantôt la porte du temple, tantôt la porte de la maison où demeuraient Paul et Barnabas, tantôt enfin la porte de la ville. Ce dernier sens est le plus probable, car le sacrificateur, avec son cortège, quittant le temple situé hors de la ville, s'apprêtait à entrer dans celle-ci pour rendre hommage aux deux hôtes divins.

2. *Les apôtres* (ce nom est donné aussi à Barnabas dans le sens général d'*envoyé,* comme Rom. 16 : 7), *apprenant* ce qui se passe, et *déchirant leurs vêtements,* en signe de douleur et d'indignation, *s'élancent sur la foule,* afin d'empêcher cet acte d'idolâtrie. Ils veulent, en outre, attribuer à Dieu seul toute la gloire du miracle qui a rempli d'enthousiasme ce peuple ignorant. Il leur suffisait pour cela de déclarer humblement qu'ils étaient, *eux aussi, des hommes* de même nature, ayant *les mêmes infirmités* (gr. les mêmes *affections, passions*) que ceux qui voulaient leur sacrifier. Tels sont, en eux-mêmes, les plus grands serviteurs de Dieu. (Jacq. 5 : 17, où se lit le même mot.)

3. Gr. *Nous vous évangélisons de vous tourner, loin de ces choses vaines* (ou des *dieux vains*), *vers le Dieu vivant.* Après s'être remis à leur vraie place, les apôtres déclarent que leur vocation est précisément de *détourner* leurs auditeurs de ces *choses vaines,* de ces idoles qui ne sont que néant (1 Sam. 12 : 21 ; 1 Cor. 8 : 4), et de les convertir au *Dieu vivant,* la source de toute vie, de toute création, de tout ce qui existe. Quel immense contraste! Quelques paroles suffisent pour donner à ces pauvres païens une idée vraie de Dieu. En particulier, cette profonde définition de Dieu : *le Dieu vivant,* est tout à fait du style de Paul (Rom. 9 : 26 ; 2 Cor. 3 : 3 ; 6 : 16 ; 1 Thes. 1 : 9 ; 1 Tim. 3 : 15 ; 4 : 10, etc.) ; Luc lui-même ne l'emploie jamais. Les derniers mots du verset : *qui a fait,* etc. sont une citation de l'Ancien Testament. (Ex. 20 : 11 ; Ps. 146 : 6.)

4. *Toutes les nations* (Israël excepté, tel est le sens du grec) ont marché dans *les voies* d'ignorance et d'idolâtrie où le péché les avait plongées. Dieu *les a laissées* jusqu'au temps où il établirait son règne au milieu d'elles. On voit, par les termes dont il se sert, que l'apôtre veut donner une caractéristique du paganisme, qui atténue la responsabilité de ses sectateurs. Il s'exprime de même 17 : 30, tandis que dans Rom. 1 : 18 et suiv., il porte un jugement plus sévère.

gnage, lui qui faisait du bien, qui vous envoyait du ciel les pluies
et les saisons fertiles, qui vous donnait la nourriture avec abondance
18 et remplissait vos cœurs de joie[1].... — Et en disant cela, à peine
purent-ils empêcher la foule de leur sacrifier[2].
19 Mais d'Antioche et d'Iconium survinrent des Juifs qui, après avoir
gagné la foule, et lapidé Paul, le traînèrent hors de la ville, croyant
20 qu'il était mort[3]. — Mais comme les disciples s'étaient rangés en
cercle autour de lui, il se releva et entra dans la ville. Et le lendemain
il s'en alla avec Barnabas à Derbe[4].

D. 21-28. Retour de Paul et Barnabas a Antioche de Syrie. — 1° *Visite aux Eglises fondées.* Après avoir gagné à l'Evangile de nombreux disciples à Derbe, les missionnaires retournent à Lystre, Iconium et Antioche, où ils affermissent les disciples et leur présentent les tribulations comme la condition d'entrée dans le royaume de Dieu. Ils établissent des anciens dans toutes les Eglises et les recommandent au Seigneur. (21-23.) — 2° *Paul et Barnabas en Pamphylie. Leur retour en Syrie.* Ils traversent la Pisidie, viennent en Pamphylie, prêchent l'Evangile à Perge, puis s'em-

1. Gr. *en remplissant vos cœurs de nourriture et de joie.* L'apôtre exprime en ces termes le sentiment de bien-être, la joie de vivre, dont les bienfaits de Dieu dans la nature *remplissent le cœur* de l'homme. Aussi le mot de *joie*, ici, n'est pas celui qui, dans l'Ecriture, exprime la joie chrétienne. Paul montre à ses auditeurs, dans ces *bienfaits* de Dieu, un *témoignage* qu'il se rend à lui-même ; il emploie, en grec, trois participes qui, comme le remarque Meyer, sont subordonnés, le second au premier et le troisième au second : Dieu fait du bien en envoyant les pluies, et par cet envoi il remplit les cœurs de joie. Ainsi, quoiqu'il ait jusqu'ici laissé les peuples païens marcher dans leurs voies sans révélation positive de sa part, ils auraient pu et dû le connaître et l'adorer. (17 : 27 ; Rom. 1 : 19-21.)

2. Dans ce discours, brièvement résumé par Luc, l'apôtre a montré d'abord ce qu'est Dieu en lui-même : le Dieu vivant ; ensuite comment il s'est manifesté par la création qui annonce sa puissance infinie ; comment enfin il se révèle par sa Providence qui gouverne les nations et fait du bien à tous. On voit ici comment Paul savait « se faire tout à tous. » Ne pouvant, au milieu de ces païens, invoquer le témoignage de la révélation, il prend pour texte les œuvres de Dieu dans la nature. (Comp. 17 : 22 et suiv.) — Luc ne dit pas quel fut l'effet du discours ; il constate seulement qu'il suffit à peine pour *empêcher* l'acte d'idolâtrie que les auditeurs allaient accomplir : (gr.) *à peine apaisèrent-ils la foule pour ne pas leur sacrifier.*

3. Le fanatisme de ces *Juifs* qui avaient persécuté les évangélistes à Antioche (13 : 14, 50) et à Iconium (v. 1, 5) les pousse à les poursuivre jusqu'à Lystre (v. 8) ; et là, ayant *gagné* (*persuadé*) la foule mobile, sans doute par de faux rapports, ils *lapidèrent* Paul. Le *croyant mort, ils le traînèrent hors de la ville.* Plus tard, l'apôtre rappellera ces grandes tribulations, en bénissant Dieu de l'avoir délivré. (2 Cor. 11 : 25 ; 2 Tim. 3 : 11.)

4. Même dans cette ville toute païenne de Lystre, l'apôtre avait déjà amené à Jésus-Christ des *disciples.* Ils sortent de la ville à la suite des meurtriers de l'apôtre ; ils *font cercle autour de lui,* s'apprêtant sans doute à lui rendre les derniers devoirs, et ils sont témoins de son surprenant relèvement. Parmi eux se trouvait un jeune homme qui, plus tard, deviendra un ami cher au cœur de l'apôtre et son compagnon d'œuvre. (16 : 1 et suiv.) Ce fut sans doute grâce à une intervention divine que Paul put *se relever* aussitôt qu'il fut revenu de son évanouissement, *entrer en ville* et, malgré les blessures qu'il avait reçues, *partir* dès *le lendemain pour Derbe.* L'emplacement de *Derbe* ne peut être fixé avec autant de précision que celui de Lystre. Les uns pensent qu'il était au sud-est de Lystre, près des villages actuels de Bossola et de

barquent à Attalie pour la Syrie. Arrivés à Antioche, ils convoquent l'Eglise et lui racontent ce que Dieu a fait par leur moyen, comment il a ouvert aux païens la porte de la foi. Ils prolongent leur séjour à Antioche. (24-28.)

Et après avoir annoncé l'Evangile dans cette ville-là, et y avoir 21
fait un assez grand nombre de disciples[1], ils retournèrent à Lystre,
à Iconium et à Antioche, — affermissant les âmes des disciples, les 22
exhortant à persévérer dans la foi, et leur représentant que c'est par
beaucoup d'afflictions qu'il nous faut entrer dans le royaume de
Dieu[2]. — Et ils leur choisirent des anciens dans chaque Eglise, et 23
après avoir prié et jeûné, ils les recommandèrent au Seigneur, en
qui ils avaient cru[3].

Et, ayant traversé la Pisidie, ils vinrent en Pamphylie. — Et après 24, 25
avoir annoncé la parole à Perge, ils descendirent à Attalie[4], — et de 26

Zosta, les autres plus à l'ouest près de Gudelissin.

1. Luc résume en un mot le séjour des apôtres dans cette ville : *annoncer l'Evangile* ou *la bonne nouvelle ;* mais là encore ils firent *un assez grand nombre de disciples.* Pour cela, il faut qu'ils y soient restés quelque temps.

2. De Derbe, Paul et Barnabas, revenant sur leurs pas, reprennent en sens inverse, à travers l'Asie Mineure, tout le voyage qu'ils avaient fait. Ils n'hésitent pas à retourner dans ces villes de *Lystre,* d'*Iconium* et d'*Antioche,* où ils ont souffert la persécution et où ils retrouveront les mêmes ennemis. C'est que de grands devoirs les y appellent. Partout ils ont laissé *des âmes* converties au Sauveur, et, dans leur tendre sollicitude pour elles, ils éprouvent le besoin de les *affermir* au milieu des dangers qui les entourent, afin qu'elles *persévèrent dans la foi.* Et pour que ces nouveaux disciples ne s'étonnent pas des souffrances qu'endurent les apôtres et auxquelles ils sont exposés eux-mêmes, les missionnaires leur enseignent cette grande vérité *que c'est par beaucoup d'afflictions qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu. Il faut,* il n'y a pas d'autre chemin que celui qu'a suivi le Sauveur ; il *nous* faut, nous tous, sans exception, malgré la différence des temps. (1 Thes. 3 : 2-4 ; 2 Tim. 3 : 12.)

3. Un autre devoir encore ramenait les apôtres dans ces jeunes Eglises : c'était d'établir au milieu d'elles, pour les diriger et les instruire, *des anciens.* (Voir 11 : 30, 1re note ; comp. Tite 1 : 5.) Paul n'emploie jamais ce terme dans ses épîtres, sauf dans les Pastorales. Il appelle ceux qui exercent des charges dans les Eglises des *présidents* (1 Thes. 5 : 12), des *diacres* (Rom. 16 : 1), des *évêques* (Philip. 1 : 1). Mais il n'en résulte pas que la mention de ces *anciens* constitue un anachronisme. Comme l'observe M. Wendt, il se peut que ce titre fût dès l'origine usité en Asie Mineure pour désigner les conducteurs des Eglises. (Comp. 20 : 17.) Le verbe que nous traduisons par *choisir* signifie, d'après l'étymologie : *élire en levant la main;* beaucoup d'interprètes en concluent que les apôtres laissèrent à chaque Eglise le soin de choisir, dans son sein, des hommes qui possédaient sa confiance. (Comp. 2 Cor. 8 : 19, où se trouve le même terme.) Mais d'autres objectent à cette supposition que le verbe grec a pris le sens tout général de *choisir* (comp. 10 : 41, où il s'applique au choix que Dieu a fait des apôtres) et que le pronom *leur,* qui l'accompagne dans notre passage, montre que ce furent les apôtres qui procédèrent à ce choix pour les fidèles dans chaque Eglise. — Quant à l'hypothèse qui identifie ces Eglises avec celles auxquelles Paul adressa l'épître aux Galates, voir 16 : 6, note.

4. Ils étaient rentrés en *Pisidie* pour revenir à Antioche. De là, se dirigeant vers le sud, ils traversent cette province et entrent dans la *Pamphylie.* Ils arrivent à la ville de *Perge,* où il ne paraît pas qu'ils se soient arrêtés dans leur premier voyage. (13 : 13.) Cette fois, ils y font un séjour et y *annoncent la parole.* Puis, avec l'intention de revenir à *Antioche* de Syrie, d'où ils étaient partis (v. 26 ; 13 : 1-3), ils poursuivent leur route vers le sud jusqu'à *Attalie,* port de mer sur la

là ils s'embarquèrent pour Antioche, d'où ils avaient été recommandés à la grâce de Dieu pour l'œuvre qu'ils venaient d'accomplir. —
27 Et quand ils furent arrivés et qu'ils eurent assemblé l'Eglise, ils racontèrent toutes les choses que Dieu avait faites avec eux, et comment
28 il avait ouvert [1] aux païens la porte de la foi. — Et ils demeuraient un assez long temps avec les disciples [2].

II. Conférence de Jérusalem.

(Ch. 15 : 1-35.)

1-35. Délibération des délégués d'Antioche avec les chrétiens de Jérusalem sur la position dans l'Eglise des païens convertis. — 1° *L'Eglise d'Antioche envoie des délégués à Jérusalem. — a) Occasion de l'envoi.* Des gens viennent de Judée enseigner à Antioche que sans la circoncision on ne peut être sauvé. Leur prédication produit du trouble. Paul et Barnabas ont avec eux une vive discussion. Il est décidé de porter la question devant les apôtres et les anciens à Jérusalem. Paul et Barnabas sont délégués avec quelques autres. (1, 2.) — *b) Voyage des délégués. L'accueil qu'ils reçoivent à Jérusalem.* L'Eglise d'Antioche leur fait la conduite. Ils traversent la Phénicie et la Samarie, racontant la conversion des païens ; ils causent beaucoup de joie aux frères. A Jérusalem, ils sont reçus par l'Eglise, les apôtres et les anciens, et leur exposent l'œuvre que Dieu a faite par leur moyen. Des chrétiens, pharisiens d'origine, élèvent l'affirmation que les païens doivent être circoncis et astreints à observer la loi de Moïse. (3-5.) — 2° *Les débats. Discours de Pierre.* Les apôtres et les anciens s'assemblent ; une grande discussion s'engage. Pierre rappelle comment Dieu l'a choisi, lui membre de l'Eglise de Jérusalem, pour introduire les premiers païens dans l'Eglise, et comment il leur a donné le Saint-Esprit aussi bien qu'aux Juifs, purifiant leurs cœurs par la foi. Il en conclut que leur imposer un joug que les Juifs

Méditerranée. De là ils s'embarquent directement pour la Syrie, sans toucher l'île de Chypre.

1. Arrivés à Antioche *d'où ils avaient été recommandés à la grâce de Dieu* (v. 26), leur premier besoin est de convoquer une *assemblée* de l'*Eglise,* afin de rendre compte de leur mission. Ils conduisent leurs auditeurs dans tous les pays qu'ils ont parcourus, dans toutes les villes où ils ont annoncé l'Evangile, et ils *racontent* leurs succès et leurs épreuves. Ce qu'ils ont fait ils l'attribuent à *Dieu* qui l'a fait *avec eux,* parce qu'ils ont travaillé dans une communion constante avec lui. Les résultats de leur voyage prouvaient d'une manière éclatante que Dieu *avait ouvert aux païens la porte de la foi.* Cette belle image exprimait un fait d'une immense importance. Paul aimait employer cette image, par laquelle il attribuait à Dieu toute la gloire de ses succès. (1 Cor. 16 : 9 ; 2 Cor. 2 : 12 ; Col 4 : 3.) — Pour autant que le récit de Luc est complet (chap. 13 et 14), Paul et Barnabas ont pu raconter la fondation de sept Eglises comme résultat de cette première mission : deux dans l'île de Chypre, puis à Antioche de Pisidie, à Iconium, à Lystre, à Derbe, à Perge. C'étaient là de petits commencements, mais assez pour réjouir l'Eglise d'Antioche et lui faire tout espérer de l'avenir.

2. Gr. *Un temps qui ne fut pas court.* Les indications chronologiques de Luc sont souvent très vagues. Ainsi ce premier voyage de mission, qu'il rapporte d'une manière si abrégée, dura probablement plusieurs années, de 45 à 48 ou 49. Puis *ce long temps* que Paul et Barnabas passèrent à Antioche, travaillant dans cette grande Eglise et aux environs (15 : 35),

eux-mêmes n'ont pu porter, serait tenter Dieu, puisque c'est par la seule grâce de Dieu que les Juifs aussi bien que les païens sont sauvés. (6-11.) — 3° *Récit de Barnabas et Paul.* Profitant de l'apaisement produit par les paroles de Pierre, Barnabas et Paul racontent les prodiges que Dieu a accomplis par leur moyen au milieu des païens. (12.) — 4° *Intervention de Jacques.* Jacques prend la parole après le rapport des deux missionnaires : *a*) *La conversion des païens est l'accomplissement des prophéties.* Jacques rappelle le récit de Pierre, qui montrait de quelle manière Dieu avait commencé de se choisir un peuple parmi les païens. Il cite la prophétie d'Amos qui annonçait cet événement. (13-18.) — *b*) *Position des païens dans l'Eglise.* Il ne faut pas leur créer des difficultés, mais seulement les inviter à s'abstenir des viandes sacrifiées aux idoles, de la fornication, des bêtes étouffées et du sang, et cela, parce que la loi de Moïse est très connue par la lecture qui en est faite dans les synagogues. (19-21.) — 5° *Lettre aux Eglises de Syrie et de Cilicie.* Les apôtres et les anciens, d'accord avec toute l'Eglise, décident d'envoyer à Antioche, avec Paul et Barnabas, deux délégués, Jude-Barsabbas et Silas, qui seront porteurs d'une lettre, dont Luc donne le texte. Cette lettre déclare aux frères d'entre les païens que les gens venus de Jérusalem pour les troubler par leurs discours n'avaient aucun mandat. Elle présente les délégués qui viendront avec Barnabas et Paul, auxquels elle rend hommage comme à de fidèles témoins de Jésus-Christ. Elle énonce les seules conditions que les chrétiens de Jérusalem, dirigés par le Saint-Esprit, estiment nécessaire d'imposer aux païens. (22-29.) — 6° *Les délégués à Antioche.* Partis de Jérusalem, les délégués arrivent à Antioche, réunissent l'Eglise et lui communiquent la lettre. Sa lecture cause une joie unanime. Jude et Silas, prophètes, fortifient les chrétiens d'Antioche par leurs exhortations ; puis ils s'en retournent à Jérusalem, tandis que Paul et Barnabas continuent à enseigner à Antioche. (30-35.)

Or, quelques-uns, étant descendus de la Judée, enseignaient les XV
frères, disant : Si vous n'avez été circoncis selon la coutume de
Moïse, vous ne pouvez être sauvés[1]. — Or comme il se produisit de 2

peut avoir été de deux ans environ, car les graves événements qui vont suivre (chap. 15), eurent lieu l'an 51 ou 52.

1. Nous retrouvons ici (comp. 11 : 1-18, notes) en conflit les deux partis qui existaient alors dans l'Eglise : d'une part, les Juifs qui avaient embrassé l'Evangile, mais sans renoncer aux observances de la loi, auxquelles ils attachaient la plus haute importance. Ils n'étaient point opposés à l'entrée des païens dans l'Eglise ; mais, convaincus de la perpétuité et des droits divins du judaïsme, ils exigeaient que les païens convertis fussent circoncis et s'engageassent par là à observer toutes les prescriptions de la loi ; en un mot, que les païens devinssent juifs avant de devenir chrétiens. L'observation de la loi n'était pas à leurs yeux la cause du salut, puisqu'eux-mêmes avaient cru au Sauveur, mais ils en faisaient une condition absolue : *Si vous n'avez été circoncis, vous ne pouvez être sauvés.* Si leur opinion avait prévalu, c'en était fait du salut par grâce, par la foi seule, et de la liberté chrétienne et de l'universalité de l'Evangile. L'Eglise chrétienne serait restée une simple modification du mosaïsme, une secte juive, semblable à celles qui persistèrent durant les premiers siècles. Elle aurait été incapable de conquérir le monde. C'est ce que sentit vivement l'homme qui avait pour vocation spéciale de porter l'Evangile aux païens. Les besoins de son œuvre (Gal. 2 : 2), et plus encore les expériences qui avaient fait de lui, pharisien zélé pour la loi, l'apôtre de la grâce, l'amenèrent à combattre vivement les doctrines des judéo-chrétiens. Paul ne s'opposait pas à ce qu'on observât les cérémonies de la loi en les considérant comme moyens d'édification ou par respect pour les traditions des pères. Lui-même fit circoncire son disciple Timothée. (16 : 3.) Mais dès que les exigences des judaïsants n'allaient à rien moins qu'à fausser ou à renverser le pur Evangile, alors il leur opposait une résis-

l'agitation et que Paul et Barnabas eurent avec eux une vive discus-
sion, ils résolurent que Paul et Barnabas, et quelques autres d'entre
eux, monteraient à Jérusalem, auprès des apôtres et des anciens, au
3 sujet de cette question [1]. — Eux donc, après avoir été accompagnés
par l'Eglise, poursuivaient leur route à travers la Phénicie et la Sa-
marie, racontant la conversion des païens, et ils causaient une grande
4 joie à tous les frères [2]. — Et arrivés à Jérusalem, ils furent reçus par
l'Eglise et par les apôtres et par les anciens, et ils racontèrent toutes
5 les choses que Dieu avait faites avec eux [3]. — Mais quelques-uns de

tance invincible. (v. 2.) Le conflit était inévitable ; l'entrée de nombreux païens dans l'Eglise le rendait toujours plus aigu. L'orage éclata à Antioche, la principale Eglise du monde païen, à la suite de l'arrivée de quelques frères de Judée. Le texte occidental ajoute qu'ils étaient *de ceux de la secte des Pharisiens qui avaient cru.* (Comp. v. 5, note.)

1. Gr. *Or une agitation étant advenue et à Paul et Barnabas une non petite dispute contre eux.* L'*agitation* (le mot signifie *soulèvement*, sédition, 19 : 40) se produisit dans l'Eglise, Paul et Barnabas s'opposant vivement aux docteurs judéens. *Ils résolurent* (gr. *ils ordonnèrent*), savoir les chrétiens de l'Eglise d'Antioche. L'Eglise choisit pour cette délégation *Paul et Barnabas,* qu'elle considérait comme ses conducteurs, et *quelques autres* de ses membres. Parmi les délégués était Tite, disciple bien-aimé de Paul. (Gal. 2 : 1 ; Tite 1 : 4.) L'Eglise de Jérusalem, très nombreuse (21 : 20), ayant à sa tête *les apôtres* et *les anciens,* était la métropole de la chrétienté. Il était donc naturel que celle d'Antioche désirât avoir son avis sur la grave question qui l'agitait; d'autant plus que ceux qui avaient soulevé le conflit (v. 1) se donnaient comme agissant par l'autorité de l'Eglise de Jérusalem. (v. 24.) Il importait donc de s'entendre pour conserver la paix. Quant à Paul, c'est bien aussi par amour de la paix qu'il consentit à cette délégation (Gal. 2 : 2) ; car, comme il le déclare positivement, il n'avait point à soumettre l'Evangile qu'il prêchait aux jugements des autres apôtres, ayant reçu son apostolat directement de Dieu et de Jésus-Christ. (Gal. 1 : 1.) — Dans le chapitre 2 de l'épître aux Galates, Paul a écrit une relation abrégée de ce voyage à Jérusalem, dans laquelle se trouvent quelques traits qui paraissent différer du récit de Luc, et dont il faut tenir compte dans l'explication de ce dernier. Ainsi, d'après Gal. 2 : 1, ce voyage serait le second depuis sa conversion, tandis que, selon Luc, ce serait le troisième. (Voir sur cette question, 11 : 30, note.) Ainsi encore, Paul nous dit qu'il le fit « par une révélation de Dieu » (Gal. 2 : 2), tandis que, dans notre récit, il ne paraît obéir qu'au vœu de l'Eglise d'Antioche. Mais ces deux motifs se concilient parfaitement. Paul aurait probablement refusé cette délégation comme contraire à l'autorité de son apostolat, s'il n'avait eu une direction d'en haut. — Quant à l'époque de ce voyage, la relation de Luc peut s'accorder avec celle de l'apôtre. Nous lisons dans Gal. 2 : 1 qu'il retourna à Jérusalem « quatorze ans après, » après sa conversion ou après sa première visite (Gal. 1 : 18), c'est-à-dire dix-sept ans après sa conversion. Or, comme on place cette conversion en 35 ou 36, et le concile de Jérusalem dans les années 50 à 52, le voyage raconté par Paul (Gal. 2 : 1) eut lieu dans le même temps que celui-ci.

2. Les mots : *accompagnés par l'Eglise,* montrent que l'Eglise, pénétrée de l'importance de cette délégation, et désireuse de témoigner son attachement à ceux qu'elle envoyait, leur fit la conduite, avec solennité, jusqu'à quelque distance d'Antioche. (20 : 38 ; 21 : 5.) — La *Phénicie* avait déjà été visitée par des chrétiens (11 : 19), et quant à la *Samarie,* nous savons qu'il s'y trouvait des *frères* en grand nombre, qui se *réjouirent* à l'ouïe des récits de Paul et de Barnabas. (8 : 5-8.)

3. Ils furent *reçus*, accueillis *par l'Eglise,* dans une assemblée convoquée pour les entendre. Ils le furent, en particulier, par les *apôtres* et les *anciens.* (v. 6, note.) Les termes employés montrent qu'ils furent reçus officiellement comme délégués de l'Eglise d'Antioche. Le texte occidental (*C*, Peschito, etc.) porte : Ils furent reçus *grandement.*

la secte des pharisiens, qui avaient cru, s'élevèrent, disant : Il faut
les circoncire et leur ordonner de garder la loi de Moïse[1].
Et les apôtres et les anciens s'assemblèrent pour examiner cette 6
affaire[2]. — Mais une grande discussion s'étant engagée, Pierre se 7
leva et leur dit : Hommes frères, vous savez que dès longtemps Dieu
a fait un choix parmi vous, afin que les païens entendissent par ma
bouche la parole de l'Evangile, et qu'ils crussent[3]. — Et Dieu, qui 8

1. On peut trouver étrange la manière dont le débat est introduit devant les apôtres et les anciens de Jérusalem. Les délégués d'Antioche racontent les succès missionnaires de Paul et de Barnabas (v. 4), mais ils ne disent mot du conflit qui avait éclaté dans leur Eglise, et au sujet duquel ils avaient été envoyés à Jérusalem. (v. 1, 2.) Ce sont des membres de l'Eglise de Jérusalem, anciens pharisiens, qui commencent le débat en élevant leurs prétentions relatives à la circoncision des païens. Il semblerait, à nous en tenir au texte des principaux manuscrits, que la discussion naquît spontanément à Jérusalem, sans être provoquée par la députation d'Antioche. Pour éviter cette incohérence du récit, quelques interprètes ont supposé que le v. 5 faisait encore partie du rapport des délégués (v. 4); ils racontèrent,... mais *que* quelques-uns... *s'étaient élevés*.... Cette explication est peu naturelle. La difficulté peut être aplanie, d'une manière plus naturelle, si l'on admet l'adjonction du texte occidental au v. 1. (Voir la note.) D'après ce texte les membres de l'Eglise de Jérusalem, qui avaient été troubler l'Eglise d'Antioche, étaient déjà d'anciens pharisiens, et sans doute les mêmes personnages qui élevèrent les premiers leurs prétentions à Jérusalem. Revenus au sein de leur Eglise, ils engagèrent la lutte, à l'arrivée des délégués d'Antioche, en répétant les exigences qu'ils avaient formulées à Antioche. Ces adversaires, nous dit Luc, avaient appartenu, avant leur conversion, à *la secte des pharisiens*, et n'en avaient point renié les principes. (v. 1, note.) Ils n'avaient cru que par l'intelligence, et animés peut-être par ce zèle de prosélytisme qui caractérisait les pharisiens (Mat. 23 : 15), ils n'avaient admis l'Evangile que par des motifs intéressés. En effet, Paul les appelle des « faux frères qui s'étaient introduits parmi nous et s'y étaient glissés secrètement pour épier la liberté que nous avons en Jésus-Christ. » (Gal. 2 : 4.)

2. Paul ne parle (Gal. 2 : 2) que d'une conférence privée où il « exposa l'Evangile qu'il prêchait, dans le particulier, à ceux qui étaient le plus considérés, » c'est-à-dire, aux *apôtres*. Le récit de Luc nous présente, à partir du v. 7 du moins, la convocation d'une grande assemblée de l'Eglise, où il fut délibéré sur la question déjà résolue dans la conférence qui avait eu lieu entre ses conducteurs. (Voir les v. 12, 22, 25; déjà au v. 6, le texte occidental ajoute : *avec la multitude*.) On a prétendu que cette assemblée générale n'était qu'une invention de Luc, sans réalité historique. On se fonde sur le silence de Paul dans l'épître aux Galates. Mais ce silence s'explique par le fait que ce qui importait à Paul, c'était de démontrer aux Galates qu'à Jérusalem, il s'était trouvé d'accord avec les apôtres et les conducteurs de l'Eglise. (Gal. 2 : 7-9.) La solennelle députation d'Antioche ne pouvait rester ignorée de l'Eglise, non plus que la grave question dont il s'agissait. Or, il eût été contraire à tous les usages du temps apostolique d'exclure l'Eglise de toute participation à un débat d'où dépendait sa vie. (Voir les ch. 6 et 11.) Le parti pharisaïque, d'ailleurs, ardent à faire triompher sa cause, ne dut pas manquer d'insister pour qu'elle fût portée devant l'Eglise entière. Il y a donc mainte bonne raison pour admettre le récit de Luc et la réalité de cette grande assemblée, improprement appelée concile apostolique.

3. Il y eut une *grande discussion*, parce que les partisans de la circoncision exposèrent les premiers leurs prétentions. On voit quelle liberté les apôtres laissaient à leurs frères. Mais *Pierre se leva* pour parler. Il était l'apôtre de la circoncision, et pourtant il avait été choisi le premier de Dieu pour faire entendre à des païens la *parole de l'Evangile*. Il rappelle ce grand événement raconté au ch. 10 et qui, *depuis longtemps* (gr. *dès les jours anciens*), avait décidé la question. Il y avait, en effet, dix ans au moins que ce fait avait

connaît les cœurs, leur a rendu témoignage, en leur donnant le
9 Saint-Esprit aussi bien qu'à nous ; — et il n'a fait aucune différence
10 entre nous et eux, ayant purifié leurs cœurs par la foi[1]. — Mainte-
nant donc, pourquoi tentez-vous Dieu, en mettant sur le cou des dis-
11 ciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter? — Au
contraire, c'est par la grâce du Seigneur Jésus que nous croyons être
sauvés, de la même manière qu'eux aussi[2].

12 Or toute la multitude se tut ; et ils écoutaient Barnabas et Paul
racontant tous les miracles et les prodiges que Dieu avait faits par
13 eux au milieu des païens[3]. — Et après qu'ils se furent tus, Jacques
14 prit la parole et dit : Hommes frères, écoutez-moi. — Syméon a
raconté comment Dieu a pris soin de choisir, pour la première fois,
15 d'entre les païens un peuple qui portât son nom[4]. — Et avec cela

eu lieu et que l'Eglise de Jérusalem l'avait approuvé ; pourquoi donc revenir sur ce sujet? — Pierre ne dit pas : Dieu *m*'a choisi, mais : Dieu *s'est fait un choix*, a décidé que.... Cette tournure fait mieux ressortir l'autorité de Dieu, et quant à Pierre, elle est plus modeste. — Nous avons admis, avec la plupart des critiques, la leçon : parmi *vous* (*Sin.*, *B*, *A*, *C*) au lieu de parmi *nous* (*majusc.* récents). Meyer estimait que le sens exigeait *nous*, car Pierre a dû naturellement se compter au nombre de ses frères. M. Blass admet *nous* dans les deux textes. Mais on peut dire que ce *vous* accentue le fait que c'était dans l'Eglise de Jérusalem que Dieu avait choisi Pierre pour introduire le premier païen dans son Eglise.

1. Voilà un argument auquel il n'y avait absolument rien à répondre, car il reposait sur le *témoignage* de Dieu, (gr.) *le connaisseur des cœurs*, qui avait *donné* aux païens convertis *le Saint-Esprit*, sans faire *aucune différence* entre eux et les Juifs. Pierre avait déjà, dans une autre occasion, produit cette raison irréfutable. (11 : 15, 17.) Ce don de Dieu aux païens avait *purifié leurs cœurs par la foi*, sans le secours de la circoncision, qui n'était que le signe de la purification. Les judaïsants exigeaient encore ce signe, parce qu'ils ignoraient que c'est *le cœur* qui doit être circoncis. (7 : 51 ; Rom. 2 : 28, 29.)

2. *Maintenant donc*, puisque l'œuvre de Dieu est si évidente à nos yeux, *pourquoi tentez-vous Dieu?* Tenter Dieu, c'est provoquer ses jugements, en méconnaissant sa volonté et en lui opposant notre incrédulité et nos révoltes. (Ex. 17 : 2.) Les chrétiens judaïsants tentaient Dieu, puisque *la grâce de notre Seigneur Jésus* leur était prêchée comme l'unique moyen par lequel l'homme pécheur peut *être sauvé*, et que, malgré cela, ils voulaient imposer aux païens convertis *le joug* intolérable de la loi. (Comp. Math. 23 : 4 ; Gal. 5 : 1.) Pierre professe hautement sa foi en ce salut par grâce ; et puisque Dieu n'a point fait de différence entre les Juifs et les païens (v. 9), l'apôtre n'en fait aucune non plus : *de la même manière qu'eux aussi*. Il est donc en pleine harmonie avec Paul dans cette grande doctrine. Ce dernier, comme le remarque Meyer, le reconnaît lui-même ; car, si plus tard, à Antioche, il dut reprocher à Pierre un moment d'inconséquence (Gal. 2 : 14), il put dans cette circonstance en appeler à leur parfait accord sur le principe même de la justification par la foi. (Gal. 2 : 15, 16.) Le discours de Pierre est le dernier acte de cet apôtre que Luc raconte.

3. Le discours de Pierre eut pour effet d'imposer silence aux adversaires (comp. 11 : 18), et *toute la multitude* y donna son assentiment tacite. *Barnabas et Paul* profitèrent de ce calme de l'assemblée pour *raconter* les grands résultats qu'ils avaient obtenus parmi les païens. Ils en attribuent toute la gloire à Dieu, car lui seul peut faire *ces miracles et ces prodiges*, par où il faut entendre, non seulement des guérisons, mais aussi et surtout, les effets puissants de la Parole et de l'Esprit de Dieu dans les âmes. Leur récit était une confirmation éclatante du discours de Pierre.

4. Après que les deux missionnaires

concordent les paroles des prophètes, selon qu'il est écrit : — « Après 16
cela je reviendrai, et je réédifierai le tabernacle de David qui est
tombé, et je réédifierai ses ruines et je le redresserai, — afin que le 17
reste des hommes recherchent le Seigneur, savoir toutes les nations
sur lesquelles mon nom est invoqué, dit le Seigneur, qui fait ces
choses[1], — lesquelles sont connues de toute éternité[2]. » — C'est pour- 18, 19
quoi j'estime qu'il ne faut point créer des difficultés à ceux des païens
qui se convertissent à Dieu, — mais leur écrire de s'abstenir des 20
souillures des idoles, de la fornication, des animaux étouffés et du

eurent achevé leur exposé, *Jacques* (voir 12 : 17, 2e note), qui exerçait une si grande influence dans l'Eglise de Jérusalem, *prit la parole* (gr. *répondit*, car son discours répond à la situation créée par ce qui venait d'être dit, comp. 3 : 12 ; 5 : 8). Il approuve d'abord l'exposé que Pierre (il l'appelle *Syméon*, selon l'ancienne forme hébraïque de son nom primitif) vient de faire, de la conversion des premiers païens ; il montre ensuite dans ce grand événement l'accomplissement de la parole prophétique (v. 16-18) ; enfin, il fait une proposition pratique qui puisse répondre au vœu de tous. (v. 19-21.) — Les termes par lesquels il exprime le fait de l'entrée *des païens* dans l'Eglise, sont remarquables : *Dieu*, dit-il, *pour la première fois* (comp. 14 : 16), *a pris soin* (gr. *a jeté les regards, considéré*) *de prendre du milieu des païens un peuple à son nom*, c'est-à-dire qui *portât* ce nom. Le terme de *peuple* n'était jamais donné qu'aux Juifs; en l'appliquant aux nations païennes, Jacques les rend égales à Israël; c'était, comme le remarque Bengel, « une énigme topique pour des oreilles juives. » (Comp. Rom. 9 : 24-26.)

1. Amos 9 : 11, 12. Jacques, comme tous les apôtres, tient à montrer l'*accord* de ses affirmations *avec les paroles des prophètes*. Ainsi, il trouve la conversion des païens annoncée dans cette prophétie d'Amos, qui, en un temps malheureux de l'histoire d'Israël, promet le rétablissement de la *maison de David*, de sa dynastie, de son royaume spirituel. Cette maison n'était plus alors, aux yeux du prophète, qu'un *tabernacle*, une frêle *tente, tombée en ruine*, parce que dix tribus du peuple s'étaient séparées d'elles. Mais il viendra des temps où Dieu la *réédifiera*, la rétablira dans son antique splendeur. Et alors *le reste des hommes, toutes les nations* païennes *sur lesquelles le nom de Dieu sera invoqué, rechercheront le Seigneur* et seront reçues en grâce, sans autres conditions. C'est ce que *dit le Seigneur qui*, maintenant, *fait ces choses, qui sont connues* de lui *de toute éternité*. — Jacques cita cette prophétie dans la langue originale. Luc la rapporte librement d'après la version grecque. Celle-ci diffère à divers égards de l'hébreu, dont voici la traduction littérale : « En ce jour-là, je relèverai la tente de David qui est tombée ; je réparerai ses brèches ; je relèverai ses ruines et je la rebâtirai comme aux jours anciens, afin qu'ils possèdent le reste d'Edom et toutes les nations sur lesquelles mon nom est invoqué, dit l'Eternel, qui fait cela. » On voit les deux principales différences entre l'hébreu et la version grecque. Celle-ci porte : *le reste des hommes*, au lieu de *le reste d'Edom*. Ensuite, les traducteurs grecs transforment l'affirmation que les Israélites *posséderont les nations* en celle-ci : les nations *rechercheront le Seigneur*, pensée qui n'est pas dans l'hébreu. Ils avaient évidemment sous les yeux un texte différent de notre texte hébreu actuel. Et l'on peut se demander s'il n'en était pas de même pour Jacques, car la parole d'Amos, telle que nous la lisons aujourd'hui dans les bibles hébraïques, ne renferme que très indirectement la prophétie que Jacques invoque.

2. La leçon que nous avons adoptée avec la plupart des éditeurs, sur l'autorité de *Sin., B, C,* réduit le v. 18 à ces seuls mots : *connues dès l'éternité*. Ces choses que Dieu avait annoncées par le prophète, et qu'il connaissait de toute éternité, parce qu'il les avait arrêtées dans son conseil, c'était la conversion des païens et la destination du salut à tous les hommes. Elles ne devaient donc pas être, pour les auditeurs de Jacques, un sujet d'étonnement ou de doute. Lachmann et M. Blass adoptent le texte de *A, D,* Vulgate : « Son œuvre est connue du Seigneur dès l'éter-

21 sang [1]. — Car, dès les temps anciens, Moïse a, dans chaque ville, ceux qui le prêchent, étant lu dans les synagogues chaque jour de sabbat [2].

nité. » Enfin le texte reçu, avec quelques *majusc.* et la plupart des *minusc.*, porte : « Toutes ses œuvres sont connues de Dieu dès l'éternité. » Dans les trois leçons, l'idée reste la même.

1. Avec une sagesse tout apostolique, Jacques propose donc de ne point (gr.) *importuner à côté, en outre, les païens qui se convertissent à Dieu*, en leur imposant, en plus de la foi, la circoncision et l'observation de la loi de Moïse (v. 5), mais simplement de leur recommander l'abstention, toute négative et facile, de certaines pratiques autorisées dans le paganisme, mais qui, interdites par la loi, étaient un objet d'horreur pour les Juifs. Sans cette précaution, aucunes relations fraternelles n'auraient pu s'établir entre les croyants nés dans le judaïsme et ceux qui se convertissaient du paganisme. Ces prescriptions, que les Juifs faisaient déjà aux prosélytes d'entre les païens, portaient sur trois points : d'abord, les *souillures des idoles,* ce qui, d'après le v. 29, signifie les viandes sacrifiées aux idoles. On en faisait des festins qui dégénéraient en orgies. Et, même sans ces abus, manger de ces bêtes sacrifiées aux idoles était aux yeux de quelques-uns participer au culte païen. (Voir 1 Cor. ch. 8.) Jacques nomme en second lieu la *fornication,* ou l'impureté. (Comp. v. 29, où l'ordre de ces prescriptions est différent.) On s'est étonné de rencontrer ce précepte tout moral au milieu d'ordonnances qui n'avaient qu'un caractère rituel. Mais si l'on se souvient de ce qu'étaient les mœurs du paganisme, si l'on considère que les meilleurs de ses moralistes ne réprouvaient que l'adultère, et encore celui de la femme seule, on ne pensera plus que des païens convertis arrivassent, en un jour, à pratiquer la pure morale chrétienne. Au reste, il se peut, comme le pensent beaucoup d'interprètes, qu'il s'agisse de mariages à des degrés prohibés par la loi (Lév. 18), ou de relations contraires à la stricte monogamie. (1 Tim. 3 : 2, 1re note.) Enfin, la loi de Moïse interdisait aux Juifs de manger des animaux *étouffés* (gr. *de l'étouffé*) ou *du sang* conservé dans les bêtes qui n'avaient pas été saignées. (Lév. 3 : 17 ; 17 : 10-14.) Ils avaient donc horreur du sang comme aliment, et leurs frères devaient, par charité, respecter ce scrupule. Plusieurs interprètes comptent quatre préceptes, en distinguant l'interdiction de manger la viande des animaux étouffés de l'interdiction de goûter du *sang;* ils fondent cette distinction sur le fait que, dans les sacrifices, les païens buvaient le sang des victimes, mélangé à du vin.

2. Gr. *Dès les générations anciennes.* Les paroles par lesquelles Jacques termine son discours sont évidemment destinées à motiver sa proposition. Comme elles ne tont pas très claires, on les comprend de deux manières : puisque Moïse est lu et prêché, il n'est pas nécessaire de rien prescrire aux chrétiens juifs qui sont instruits par lui ; ils n'ont qu'à observer la loi comme ils l'ont fait jusqu'ici. Ou bien : Moïse étant depuis si longtemps prêché *dans chaque ville et lu dans les synagogues chaque jour de sabbat,* la loi étant ainsi profondément gravée dans l'esprit des Juifs et connue même des païens qui les entourent, il faut empêcher que des hommes admis comme membres dans des Eglises aient une conduite en contradiction flagrante avec les principes de cette loi. Ce serait un scandale pour leurs frères sortis du judaïsme et un sujet d'étonnement pour les païens eux-mêmes. Nous pensons que cette dernière pensée est celle que Jacques a voulu exprimer. Si c'est dans un tel esprit de charité que ces prescriptions furent proposées par Jacques et votées par l'assemblée, on comprend que Paul ait pu les accepter sans rien concéder de ses principes relatifs au salut par grâce et à la liberté chrétienne. Lui-même, traitant plus tard ces questions dans ses épîtres aux Corinthiens (1 Cor. 8-10) et aux Romains (ch. 14 et 15), exhortera les forts à faire des concessions aux faibles. On a dit que le vote de l'assemblée de Jérusalem, qui aurait prescrit ces conditions aux chrétiens sortis du paganisme, était en contradiction avec l'affirmation de Paul (Gal. 2 : 6) : « Ceux qui sont les plus considérés ne m'ont rien imposé. » Mais s'exprimant ainsi Paul parlait de la circoncision, dont les judaïsants exigeaient l'application à Tite. Il pouvait, malgré les ordonnances édictées par l'assemblée de Jérusalem, dire en toute vérité qu'on ne lui avait rien « imposé, » car ces ordonnances, déjà observées par les prosélytes, n'introduisaient aucune condition nouvelle et laissaient intacte la question de prin-

Alors il parut bon aux apôtres et aux anciens, avec toute l'Eglise[1], 22
de choisir des hommes d'entre eux et de les envoyer à Antioche,
avec Paul et Barnabas, savoir Jude, nommé Barsabas, et Silas, qui
étaient des principaux d'entre les frères[2]. — Ils envoyèrent par leur 23
entremise, cette lettre[3] : Les apôtres et les anciens et les frères, aux
frères qui sont d'entre les païens, à Antioche et en Syrie et en Cilicie,
salut[4]. — Comme nous avons appris que quelques-uns, sortis d'entre 24

cipe. Quant à ce que Paul écrit (Gal. 2 : 10) : *Seulement que nous nous souvenions des pauvres*, ces paroles expriment un vœu, une recommandation, non une prescription. On ne sanrait donc les opposer au récit de Lnc.

1. *Avec toute l'Eglise ;* il faut bien remarquer ces mots qui complètent le v. 6. L'histoire de cette assemblée, qu'on a nommée concile de Jérusalem, répand une précieuse lumière sur la constitution de l'Eglise primitive. Les partisans du cléricalisme ont prétendu que ce concile n'avait été tenu que par les *apôtres*, assistés des *anciens*, et que, comme il s'agissait d'une question de doctrines, les simples fidèles de l'Eglise n'y avaient point eu de part. Il est vrai que l'Eglise d'Antioche envoie à Jérusalem pour consulter « les apôtres et les anciens » (v. 2), qui se réunissent afin de délibérer sur cette importante question (v. 6) ; il est même très naturel que leur avis eût le plus d'importance et d'autorité. Mais, qu'on le remarque bien, du commencement à la fin de cette transaction, l'Eglise, comme telle, y prend part. C'est ce qui ressort d'une manière évidente des v. 5, 12, 22, 23, 30. Il en avait été de même lors de l'élection des premiers diacres. (ch. 6.)

2. Outre la lettre qui va suivre et dont furent chargés *Paul et Barnabas*, l'Eglise décida très sagement d'*envoyer* à Antioche, avec eux, deux de ses *principaux* membres (gr. *gouvernants ;* comp. Luc 22 : 26), qui rendraient témoignage de vive voix de ce qui s'était passé à Jérusalem. (v. 27.) — *Jude Barsabas* n'est pas connu d'ailleurs. Quant à *Silas*, il allait devenir le compagnon d'œuvre de l'apôtre Paul : v. 40 ; comp. 17 : 4 ; 18 : 5 ; 2 Cor. 1 : 19 ; 1 Thes. 1 : 1 ; 2 Thes. 1 : 1. Dans ces derniers passages, Paul le nomme Silvain, ce qui est la forme latine du nom.

3. Gr. *par leur main ;* cet hébraïsme ne signifie pas que les envoyés de l'Eglise rédigèrent la lettre, mais qu'ils en furent les porteurs auprès des Eglises nommées ci-après. — Cette lettre, dont on a, sans raison suffisante, révoqué en doute l'authenticité, porte cependant tous les caractères de son origine. Elle est claire et complète dans sa brièveté. Et, comme cet important document fut bien vite répandu dans les Eglises d'Asie Mineure, pour lesquelles il avait un si haut intérêt (16 : 4 ; 21 : 25), rien ne fut plus facile pour Luc que de s'en procurer une copie, qu'il nous a conservée.

4. Une variante de *Sin.*, *B*, *A*, *C*, *D*, admise par Tischendorf et plusieurs critiques, supprime ces deux mots : *et les*, devant *frères*, en sorte que ce dernier terme s'appliquerait aux anciens et non aux autres membres de l'Eglise. Il faudrait donc traduire : « Les apôtres *et les frères anciens*. » Cette variante a tout l'air d'une correction inspirée par le cléricalisme naissant, qui ne voulait pas que *les frères* fussent aussi signataires de la lettre. Il n'est pas probable qu'on eût ajouté ces mots, s'ils n'avaient pas fait partie du texte primitif. — La lettre est adressée *aux frères qui sont d'entre les païens à Antioche et en Syrie*, où, de la capitale du pays, l'Evangile s'était répandu ; enfin *en Cilicie*, patrie de Paul, où lui-même avait annoncé Jésus-Christ. (9 : 30, note ; 11 : 25 ; 15 : 41.) Il faut relever le fait que la lettre est adressée seulement aux Eglises de ces provinces, dans lesquelles les Juifs étaient particulièrement nombreux. Il explique d'une part que Paul n'y fait aucune allusion dans 1 Cor. 8-10, où il traite le même sujet : le décret de Jérusalem était inconnu des chrétiens de la Grèce. Et d'autre part, on peut voir, avec M. Wendt, dans cette adresse limitée une preuve de l'authenticité du document. Si Luc ne l'avait trouvé rédigé en ces termes, il lui eût sans doute attribué une destination plus générale, d'autant plus que, d'après son propre récit (16 : 4), les missionnaires, dans leur second voyage, recommandaient les décisions de Jérusalem même à des Eglises situées dans des contrées plus lointaines.

nous, vous ont troublés par des discours, bouleversant vos âmes, aux-
25 quels nous n'avions donné aucun ordre [1] : — il nous a paru bon, étant
tombés d'accord, de choisir et de vous envoyer des hommes, avec
26 nos bien-aimés Barnabas et Paul, — hommes qui ont exposé leurs
27 vies pour le nom de notre Seigneur Jésus-Christ [2]. — Nous avons
donc envoyé Jude et Silas ; eux aussi vous diront de bouche les
28 mêmes choses [3]. — Car il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de
ne vous imposer aucune autre charge que ces choses qui sont néces-
29 saires : — que vous vous absteniez de ce qui a été sacrifié aux idoles
et du sang et des animaux étouffés et de la fornication [4] ; choses dont
vous vous trouverez bien de vous garder [5]. Portez-vous bien !

— La salutation grecque que nous rendons par *salut*, signifie : *réjouissez-vous* ou *joie vous soit !* (Comp. 23 : 26.) On a remarqué que de tous les écrivains du Nouveau Testament, Jacques est le seul qui emploie cette formule dans son épître (1 : 1) ; et l'on en a conclu que c'est lui qui rédigea notre lettre. Vu sa haute position dans l'Eglise de Jérusalem et la part qu'il avait eue à la conclusion du débat, cette opinion n'est pas invraisemblable.

1. On voit que l'assemblée de Jérusalem a éprouvé de la peine de ce que les chrétiens d'Antioche ont été *troublés* et *bouleversés* dans leurs âmes et qu'elle désavoue les hommes par qui cela était arrivé. *Aucun ordre*, aucun mandat ne leur avait été donné, comme ils l'avaient probablement prétendu. — Le texte reçu avec *C*, *majusc.*, vers., ajoute ces mots : *disant qu'il faut être circoncis et garder la loi.* Les critiques et les exégètes les suppriment. Cependant il est possible que la lettre exprimât la cause du conflit.

2. Il y a dans cette partie de la lettre deux choses qui seront de la plus haute importance pour les Eglises auxquelles elle est adressée : c'est d'abord le fait que l'assemblée de Jérusalem était *tombée d'accord* (gr. *devenue unanime*) et qu'ainsi sa décision n'avait point été prise par une majorité seulement. C'est ensuite que la lettre parle de *Paul et Barnabas* avec vénération et amour. Ils sont reconnus comme de fidèles serviteurs de Dieu *qui ont exposé leur vie pour le nom de notre Seigneur Jésus-Christ.* C'est là une allusion aux persécutions qu'ils avaient souffertes dans leur premier voyage de mission. (Voir en particulier 14 : 19.) — Quoique, depuis le ch. 13 : 9, Paul soit ordinairement nommé avant Barnabas, il est naturel qu'ici et au v. 12 se trouve l'ordre inverse, parce que Barnabas était connu à Jérusalem depuis plus longtemps que Paul ; c'est même lui qui l'avait introduit auprès de l'Eglise. (9 : 27.) Bleek et Meyer voient avec raison dans ce détail une preuve de l'authenticité du document conservé par Luc.

3. *Les mêmes choses* que celles qui sont renfermées dans la lettre. Ils les confirmeront *de bouche*, avec l'autorité d'hommes qui sont délégués par les apôtres de Jérusalem.

4. Voir v. 20, note. Cette parole solennelle : *il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous*, distingue l'influence du Saint-Esprit de la conviction personnelle dans ceux qui parlent ; mais ces deux choses sont inséparables comme la cause et l'effet. C'est le Saint-Esprit qui a opéré cette conviction, et les auteurs de la lettre en ont clairement conscience. (Comp. 5 : 32 ; Jean 15 : 26, 27, note.) — Combien de fois cette formule a-t-elle été répétée dans des conciles où l'erreur et les passions humaines avaient beaucoup plus de part que le Saint-Esprit !

5. On traduit ordinairement : *Choses dont vous ferez bien de vous garder.* Mais l'expression grecque signifie : *vous vous en trouverez bien.* Les apôtres veulent dire : Vous aurez ainsi la paix et la concorde dans l'Eglise. Rilliet et Oltramare traduisent aussi de cette manière. Quelques documents présentent au v. 29 trois variantes, dont les deux premières se trouvent également au v. 20 : 1° les mots : *et des* animaux *étouffés* sont omis ; 2° après les mots : *et de la fornication*, on lit : *et tout ce que vous ne voulez pas qui vous arrive à vous-mêmes, de ne pas le faire aux autres ;* 3° après : *vous vous en trouverez bien*, *D.*, Irénée, Tertullien ajoutent : *Etant portés par le Saint-*

Eux donc, ayant pris congé, descendirent à Antioche, et après 30
avoir assemblé la multitude, ils remirent la lettre. — Et quand ils 31
l'eurent lue, ils furent réjouis de la consolation qu'elle renfermait [1].
— Jude et Silas, qui eux aussi étaient prophètes, exhortèrent et for- 32
tifièrent les frères par beaucoup de discours [2]. — Et après qu'ils 33
eurent passé là quelque temps, ils prirent congé en paix des frères
pour retourner vers ceux qui les avaient envoyés [3]. — Mais Paul et 35
Barnabas séjournaient à Antioche, enseignant et annonçant, avec
plusieurs autres aussi, la parole du Seigneur [4].

III. SECOND VOYAGE MISSIONNAIRE. L'EVANGILE EN GRÈCE.

(15 : 36 à 18 : 22.)

A. 36-41. LE DÉPART. — 1° *Le différend de Paul et de Barnabas.* Paul propose à Barnabas de retourner visiter les Eglises qu'ils ont fondées dans leur précédent voyage. Barnabas veut prendre Jean-Marc avec eux. Paul s'y refuse à cause de la défection de Jean en Pamphylie. Ce dissentiment fut si vif que les deux missionnaires se séparent.

Esprit. — M. Blass admet les trois variantes dans son texte occidental. Pour M. Zahn la première résulte en tous cas d'une mutilation du texte original ; la seconde est une interpolation faite en Orient d'abord et pour les motifs suivants : le décret de Jérusalem n'avait plus d'application; on chercha à le transformer en une sorte de catéchisme moral; on laissa tomber l'interdiction relative aux animaux *étouffés ;* on entendit celle relative aux viandes *sacrifiées aux idoles* du culte païen en général, et celle relative au *sang,* de l'effusion du sang humain ; à la mention des trois péchés capitaux : idolâtrie, homicide, adultère, on ajouta ce sommaire de toute la loi : *tout ce que vous ne voulez pas qui vous soit fait, ne le faites pas aux autres.* (Comp. Math. 7 : 12; Rom. 13 : 8-10.)

1. A Antioche, comme à Jérusalem, c'est la *multitude* de l'Eglise qui *s'assemble* pour recevoir la réponse attendue. On conçoit qu'en écoutant la lecture de la lettre tous *se réjouirent de la consolation.* C'était en effet pour eux une *consolation* immense de savoir qu'ils ne seraient plus troublés (v. 24) dans leur foi au salut par grâce et qu'ils restaient affranchis du joug de la loi juive. Il ne faut pas traduire, comme le font plusieurs : ils se réjouirent de *l'exhortation.* Le mot grec a bien aussi ce sens ; mais l'exhortation reçue à Antioche était de s'abstenir des choses sacrifiées aux idoles, etc. Or qu'y avait-il de réjouissant dans ces prescriptions ?

2. Voir, sur ce don de *prophétie,* 11 : 27, 28, note; 13 : 1. Jude et Silas, ayant ce don-là, étaient capables d'*exhorter* avec puissance.

3. Gr. *Ils furent congédiés en paix,* c'est-à-dire, avec des souhaits de paix et de prospérité pour leur voyage. Le texte reçu porte : *vers les apôtres* au lieu de : *vers ceux qui les avaient envoyés.* (*Sin.*, *B, A, C, D.*) — A la suite de ces mots le même texte renferme ceux-ci, qui forment le v. 34 : « Toutefois Silas jugea à propos de rester là. » Cette remarque se lit dans *C, D,* beaucoup de *minusc.* et de vers. M. Blass la considère comme appartenant aux deux recensions. Dans le texte occidental, il admet de plus cette adjonction de *D :* « et Jude seul partit. » Il est nécessaire, en tout cas, de sous-entendre cette indication, puisque, au v. 40, Silas se trouve encore à Antioche.

4. Gr. *Enseignant et évangélisant la parole du Seigneur.* » Ces deux disciples, et même *plusieurs autres,* trouvaient, dans la grande ville d'Antioche et ses environs, un champ assez vaste pour leurs travaux.

Barnabas, avec Jean-Marc, s'embarque pour Chypre. (36-39.) — 2° *Débuts du voyage de Paul.* Paul fait choix de Silas. L'Eglise les recommande au Seigneur. Ils parcourent la Syrie et la Cilicie, fortifiant les Eglises. (40, 41.)

36 Or, après quelques jours, Paul dit à Barnabas : Retournons visiter
les frères dans toutes les villes où nous avons annoncé la parole du
37 Seigneur, pour voir comment ils vont[1]. — Or Barnabas voulait
38 prendre avec eux Jean, surnommé Marc. — Mais Paul jugeait con-
venable de ne pas prendre avec eux celui qui les avait quittés depuis
la Pamphylie, et qui ne les avait pas accompagnés dans leur œuvre.
39 — Et il en résulta un dissentiment tel qu'ils se séparèrent l'un de
l'autre, et que Barnabas, prenant Marc avec lui, s'embarqua pour
40 l'île de Chypre[2]. — Mais Paul, ayant fait choix de Silas, partit,
après avoir été recommandé[3] à la grâce du Seigneur par les frères.
41 — Et il traversait la Syrie et la Cilicie, affermissant les Eglises[4].

1. *Comment ils vont,* c'est-à-dire quel est leur état spirituel, depuis leur conversion. L'apôtre montre son amour et sa vive sollicitude pour les âmes qu'il avait amenées à Jésus-Christ. Fonder des Eglises est une grande chose ; les affermir, les faire avancer dans la vie chrétienne, en est une autre, non moins importante. — Il y a dans le texte, après le mot *retournons,* une particule qui indique que cette proposition doit être exécutée immédiatement, sans délai.

2. On se souvient que *Jean surnommé Marc* (voir sur ce disciple 12 : 12, note) était parti avec Paul et Barnabas lors de leur premier voyage de mission (13 : 5) ; et *qu'il les avait quittés depuis la Pamphylie* pour retourner à Jérusalem. (13 : 13.) Il paraît que Paul avait désapprouvé et jugeait sévèrement les motifs, à nous inconnus, de cette retraite. Il appliquait sans doute à Marc la parole du Seigneur (Luc 9 : 62) : « Celui qui a mis la main à la charrue et qui regarde en arrière, n'est pas propre au royaume de Dieu. » Il ne veut donc plus *prendre avec* lui, comme compagnon d'œuvre, celui qui avait reculé peut-être devant les fatigues et les dangers de la mission. Barnabas, de son côté, par une affection pleine d'indulgence pour Marc qui était son parent (Col. 4 : 10), voulait l'emmener *avec eux.* Il y eut un *dissentiment* (gr. *de l'irritation*) *tel qu'ils se séparèrent l'un de l'autre,* et que Barnabas, persistant dans son idée, *prit Marc avec lui* et *s'embarqua pour l'île de Chypre,* où il aimait à retourner, parce que c'était sa patrie. (4 : 36 ; 13 : 4, note.) Ce récit laisse dans l'âme du lecteur une impression de tristesse. Il nous montre que les plus éminents serviteurs de Dieu sont encore des hommes, et que le Maître seul fut « sans péché. » Nous savons heureusement qu'il ne resta, dans le cœur de ces trois hommes, aucune trace d'animosité. Plus tard, Paul parle de Barnabas avec la plus haute estime (1 Cor. 9 : 6), et de Marc avec la plus tendre affection. (Col. 4 : 10 ; 2 Tim. 4 : 11 ; Philém. 24.)

3. *Silas* (v. 22 et 33, notes) était encore à Antioche, puisque Paul le *choisit pour soi,* comme son compagnon dans ce second voyage de mission. Avant de partir, ils *furent recommandés* (gr.) *livrés à la grâce de Dieu par les frères,* c'est-à-dire par l'Eglise. (Comp. 14 : 26.) Il résulte de ce fait, selon toute vraisemblance, que l'Eglise d'Antioche approuva la conduite de Paul dans son différend avec Barnabas.

4. Pour aller d'Antioche dans l'Asie Mineure, où l'apôtre avait fondé les Eglises qu'il voulait visiter (v. 36), Paul et Silas devaient *traverser* la partie septentrionale de la *Syrie;* ils pénétrèrent bientôt dans la *Cilicie,* patrie de Paul. Dans ces deux provinces ils rencontrèrent déjà des *Eglises à affermir.* (v. 23, 2e note; 9 : 30, note.) Mais le principal but de leur voyage était les provinces du centre de l'Asie Mineure, où avaient été fondées

B. 1-12. De Derbe a Philippes. — 1° *Visite à Derbe et Lystre. Timothée associé aux missionnaires.* Arrivé à Derbe et à Lystre, Paul y trouve un disciple, Timothée, né d'une Juive et d'un païen, jouissant de l'estime des frères. Résolu de le prendre avec lui, Paul le circoncit, à cause des Juifs. (1-3.) — 2° *Promulgation des décisions de la conférence de Jérusalem.* Parcourant les villes de ces contrées, ils font connaître aux fidèles ces ordonnances et leur recommandent de les observer. Les Eglises grandissent en foi et en nombre. (4, 5.) — 3° *A travers l'Asie Mineure.* Ils parcourent les provinces du centre, empêchés par l'Esprit de pénétrer dans l'Asie proconsulaire. Ils descendent à Troas. (6-8.) — 4° *Vision de Paul à Troas. Départ pour la Macédoine.* Un Macédonien apparut à Paul, pendant la nuit, l'appelant à l'aide. Paul et ses compagnons en concluent que le Seigneur les invite à passer en Macédoine, et ils cherchent une occasion. Ils font voile de Troas pour la Samothrace, d'où ils passent le lendemain à Néapolis. Ils se rendent de là à Philippes, où ils séjournent. (9-12.)

Or il arriva à Derbe et à Lystre. Et voici, il y avait là un disciple XVI
nommé Timothée, fils d'une femme juive fidèle, mais d'un père grec,
— auquel les frères qui étaient à Lystre et à Iconium rendaient un 2
bon témoignage[1]. — Paul voulut l'emmener avec lui, et l'ayant pris, 3
il le circoncit, à cause des Juifs qui étaient en ces lieux-là, car tous
savaient que son père était grec[2]. — Et comme ils parcouraient les 4
villes, ils leur transmettaient, pour les observer, les ordonnances
rendues par les apôtres et les anciens de Jérusalem[3].

plusieurs Eglises importantes pendant le premier voyage de mission. (ch. 13 et 14; comp. 16 : 4, 5.)

1. Paul avait annoncé l'Evangile et fondé des Eglises à *Derbe* et à *Lystre* dans son premier voyage de mission. (ch. 14.) Venant cette fois de la Cilicie (15 : 41), il arrive d'abord à Derbe. (14 : 7, note.) Il retrouva à Lystre *Timothée*, qu'il avait précédemment gagné à la foi, comme on le conclut de 1 Cor. 4 : 17, où il l'appelle son enfant bien-aimé, et qui allait devenir son fidèle compagnon d'œuvre. (14 : 20, note; voir l'introd. aux épîtres pastorales.) Timothée était bien de Lystre et non de Derbe, comme on a voulu le conclure de 20 : 4. (Voir la note.) Tout jeune qu'il était encore, les chrétiens de ces contrées *lui rendaient un bon témoignage*. Cette circonstance contribua à la résolution de l'apôtre. (v. 3.) La *mère* de Timothée, qui s'appelait Eunice (2 Tim. 1 : 5), était une *Juive* devenue *fidèle croyante*, c'est-à-dire chrétienne. Elle avait élevé son fils, dès sa tendre enfance, « dans la connaissance des saintes lettres. » (2 Tim. 3 : 15.) Le *père* de Timothée était *Grec*, né païen, peut-être devenu « prosélyte de la porte. »

2. Toute la vie de Timothée prouva combien Paul l'avait bien jugé en désirant de *l'emmener avec lui* (gr. *qu'il partît avec lui*). C'était aussi un acte de sagesse et de charité chrétienne que de le *circoncire*, car, sans cette précaution, l'apôtre n'aurait pas pu, selon son habitude, annoncer l'Evangile aux Juifs, scandalisés de le voir accompagné d'un jeune homme né d'une femme juive et d'un père païen et qui n'aurait pas reçu la circoncision. — On a dit que, si ce fait était vrai, l'apôtre se serait mis en contradiction avec ses propres principes, avec sa conduite au ch. 15, et avec son refus énergique de laisser circoncire Tite. (Gal. 2 : 3.) Mais Paul agit selon sa grande maxime : « Se faire tout à tous, afin d'en sauver quelques-uns. » (1 Cor. 9 : 19-23.) Il faut bien remarquer, en effet, que c'est *à cause des Juifs*, et afin de ne pas se fermer les portes de leurs synagogues, qu'il circoncit Timothée; il ne l'aurait jamais fait pour céder aux exigences de chrétiens judaïsants qui auraient considéré la circoncision comme une condition de salut. Ainsi sa conduite est en parfaite harmonie avec le ch. 15 : 1, 2 et avec Gal. 2 : 3.

3. Ces *ordonnances*, ou *décisions rendues à Jérusalem*, étaient les prescrip-

5 Ainsi les Eglises s'affermissaient dans la foi, et croissaient en
nombre, de jour en jour[1].
6 Or ils traversèrent la Phrygie et le pays de Galatie, ayant été
7 empêchés par le Saint-Esprit d'annoncer la parole en Asie[2]. — Et
étant venus près de la Mysie, ils essayaient d'entrer en Bithynie ;
8 mais l'Esprit de Jésus ne le leur permit pas. — Et ayant franchi la
Mysie, ils descendirent à Troas[3].

tions relatives aux choses dont les païens convertis devaient s'abstenir, par égard pour leurs frères d'origine juive. (15 : 29.) Paul les *transmettait* fidèlement aux Eglises. (15 : 23, 2e note.)

1. Les *Eglises* grandissaient intérieurement dans la *foi* et la vie chrétienne, et extérieurement, quant au *nombre* de leurs membres. Double prospérité bien rare. Luc place ici cette remarque (9 : 31), sans doute pour faire sentir que l'accroissement des Eglises avait pour cause la présence et l'activité de Paul au milieu d'elles.

2. Il faut suivre sur une carte de l'Asie Mineure cet itinéraire de nos évangélistes (v. 6-8), pour s'en bien rendre compte. Ils partent de Lystre en Lycaonie. (v. 1.) De là ils allèrent sûrement à Antioche de Pisidie, où ils avaient eu un si beau succès dans le premier voyage. (ch. 13.) Après cela, ils voulaient diriger leur course à l'ouest et aller dans l'*Asie* proconsulaire, située vers la mer Egée, où ils auraient annoncé l'Evangile à Ephèse, ville principale de tout le pays. Mais le moment n'était pas venu ; ils en furent *empêchés par le Saint-Esprit*. Revenant donc vers le nord-est, ils *traversèrent la Phrygie et le pays de Galatie* (gr. la *contrée galatique*). Luc désigne par cette dernière expression la région qui avait été occupée par des tribus gauloises ou celtes au troisième siècle avant Jésus-Christ et dont les principales villes étaient alors Ancyre, Tavium, Pessinonte. Son récit présente ici une lacune. Paul ne se contenta pas de *traverser* la Galatie ; il y fut retenu par une maladie, et cet arrêt forcé lui donna l'occasion d'évangéliser cette contrée (Gal. 4 : 13), et d'y fonder des Eglises importantes, auxquelles il adressa plus tard, peu après une seconde visite qu'il leur fit (Act. 18 : 23), l'épître aux Galates. (Voir l'Introduction à cette épître.) De nombreux historiens et interprètes (Mynster, Paulus, Thiersch, Weizsäcker, Renan, Sabatier, Ramsay, Zahn) estiment, il est vrai, que l'épître aux Galates est adressée aux Eglises que Paul avait fondées, avec Barnabas, dans son premier voyage missionnaire : Antioche de Pisidie, Iconium, Lystre, Derbe. (ch. 13 et 14.) L'apôtre entendrait par *la Galatie* la province romaine de ce nom, constituée l'an 25 avant Jésus-Christ, et qui comprenait, outre le pays primitif des Galates, les régions avoisinantes au midi, la Pisidie et la Lycaonie. Nous ne pouvons entrer ici dans cette discussion : les principaux arguments en faveur de la dernière opinion sont exposés dans le *Saint Paul* d'E. Renan (p. 48 et suiv.) et dans l'article *Galates* de l'*Encyclopédie* de Lichtenberger, par M. Sabatier. L'opinion traditionnelle est défendue par des savants tels que Grimm, Holsten, Hilgenfeld, Siefert, Lipsius, Wendt et Godet (*Introduction au Nouveau Testament*, I, p. 219). Elle nous paraît la plus probable. Seule elle s'accorde avec les brefs renseignements de Luc dans notre passage ; celui-ci entend évidemment par *le pays de Galatie* une contrée différente de celle où se trouvaient Derbe et Lystre, puisque les évangélistes ne l'abordent qu'après avoir quitté ces villes (v. 3) et passé par d'autres lieux (v. 4), et notamment *traversé la Phrygie*. (v. 6.) Pour tourner cette difficulté, on a présenté les premiers mots du v. 6 comme une récapitulation des v. 1-5 et proposé de les traduire : *Après avoir traversé* — comme il vient d'être raconté — *la Phrygie et le pays de Galatie*. Mais cette interprétation suppose le texte reçu (*majusc.* récents), et même avec ce texte, elle est peu naturelle. Or la leçon : *ils traversèrent*, est attestée par *Sin.*, *B*, *A*, *C*, *D*, *E*.

3. Luc nous montre les missionnaires, qui étaient *venus* près de la Mysie, à la frontière de cette province, *se disposant à aller en Bithynie*. Ils se seraient avancés ainsi vers le nord-est et auraient été conduits au bord de la mer Noire. Mais *l'Esprit de Jésus* ne *le leur ayant pas* non plus *permis*, ils *passèrent la Mysie*, se dirigeant vers l'ouest, et ils

Et une vision apparut à Paul pendant la nuit : un homme macé- 9
donien se tenait là, et il le priait et disait : Passe en Macédoine et
secours-nous [1]. — Dès qu'il eut vu cette vision, nous cherchâmes aus- 10
sitôt à passer en Macédoine, concluant que le Seigneur nous appelait
à leur annoncer l'Evangile [2]. — Etant donc partis de Troas, nous 11
cinglâmes directement vers la Samothrace, et le lendemain vers
Néapolis [3]. — Et de là nous allâmes à Philippes, qui est la première 12
ville de ce district de la Macédoine, et une colonie [4]. Et nous séjour-
nâmes quelques jours dans cette ville.

C. 13-40. Fondation de l'Eglise de Philippes. — 1° *Lydie.* — *a*) *Un auditoire de femmes au bord de la rivière.* Le sabbat venu, les messagers de l'Evangile se rendent au bord de la rivière, où ils comptent trouver des Juifs réunis pour la prière. Ils y parlent à des femmes. (13.) — *b*) *Le Seigneur ouvre le cœur de Lydie.* Lydie, marchande de pourpre, prosélyte, écoute la prédication de l'Evangile, et Dieu la dispose à recevoir les paroles de Paul. (14.) — *c*) *Lydie ouvre sa maison aux envoyés du Seigneur.* Après qu'elle a été baptisée, ainsi que sa famille, elle contraint les évangélistes à élire domicile chez elle. (15.) — 2° *La conversion du geôlier.* — *a*) *La servante devineresse.* En se rendant au lieu de prières, les évangélistes rencontrent une esclave qui avait un esprit de Python et qui faisait gagner beaucoup d'argent à ses maîtres en prédisant l'avenir. Cette esclave les désigne comme des serviteurs de Dieu qui annon-

descendirent à Troas, au bord de la mer Egée, près des lieux où avait été l'ancienne Troie. Là, ils sont en face de la Macédoine et de l'Europe, but vers lequel les conduisait l'Esprit de Dieu. (v. 9.) C'est bien *le Saint-Esprit* (v. 6) qui dirigeait les serviteurs de Dieu dans ce voyage, et non leur propre esprit de sagesse et de prudence. L'expression : l'*Esprit de Jésus* (*Sin.*, *B*, *A*, *D*), ne se trouve qu'ici dans le Nouveau Testament, qui dit toujours : l'Esprit de Christ, ou du Seigneur, ou de Dieu.

1. La *vision* que Paul eut *durant la nuit,* probablement pendant qu'il était en prières pour demander à Dieu des directions pour son voyage, ne lui laissa aucun doute à cet égard. (v. 10.) Cet *homme qui se tenait là,* il le reconnut pour un *Macédonien,* à la prière même qu'il lui adressait : *Passe en Macédoine et secours-nous.* Maintenant Paul comprend pourquoi l'Esprit divin l'avait empêché de s'arrêter davantage en Asie : l'Europe s'ouvrait devant lui !

2. L'*Evangile,* la bonne nouvelle du salut, tel était le grand *secours* que demandait le Macédonien. Les missionnaires le *conclurent* de sa prière. Et comme *Troas* était le port de mer où l'on s'embarquait d'ordinaire pour la Macédoine et pour l'Europe, ils *cherchèrent aussitôt* à le faire, c'est-à-dire qu'ils se mirent en quête d'un navire qui fît le trajet. — Ici Luc dit, pour la première fois, d'après la recension orientale, *nous,* indiquant modestement, par ce changement de personne, qu'il venait de rejoindre Paul à Troas. Dès ce moment et dans tous les morceaux où il trahit ainsi sa présence, son récit devient beaucoup plus clair, plus précis, plus détaillé.

3. *La Samothrace,* grande île de la mer Egée, entre l'Asie Mineure et la Macédoine. *Néapolis,* port de mer de Philippes, qui était à quelque distance dans l'intérieur.

4. Voir, sur cette ville, l'introduction à l'épître aux Philippiens. La *première ville* ne signifie pas que ce fût la capitale du district. (La Macédoine avait été divisée par Paul Emile en quatre districts.) La capitale de ce district était Amphipolis. (17 : 1.) On a donc expliqué de diverses manières le qualificatif de *première ville.* Selon les uns ce terme indiquerait simplement que ce fut là la première ville de la Macédoine où Paul s'arrêta et annonça l'Evangile. Mais les mots *de ce district* s'opposent à ce sens. Il faut donc admettre que *Philippes* portait ce titre en sa qualité de *colonie* romaine.

cent le salut. Elle répète plusieurs jours ses déclarations, et Paul impatienté ordonne à l'esprit de sortir de cette femme. (16-18.) — *b*) *Paul et Silas fouettés et emprisonnés.* Les maîtres de l'esclave se voyant privés de leur gain traînent devant les magistrats Paul et Silas, les traitant de Juifs qui troublent la ville et prêchent une religion non autorisée. Une émeute se produit, et les préteurs, après avoir fait battre Paul et Silas, les jettent en prison, en recommandant au geôlier de les bien garder. Il les met dans la prison intérieure et leur serre les pieds dans des ceps. (19-24.) — *c*) *Les prisonniers délivrés par le tremblement de terre.* Vers minuit, Paul et Silas, en prières, chantent. Les autres prisonniers les écoutent. Un tremblement de terre ébranle la prison ; les portes s'ouvrent, les liens de ceux qui sont enchaînés se détachent. (25, 26.) — *d*) *Le geôlier sauvé par ses prisonniers.* Le geôlier, croyant à la fuite des hommes dont il a la garde, veut se tuer. Paul lui crie qu'ils sont tous là. Le geôlier demande de la lumière, entre dans le cachot, se jette aux pieds de Paul et de Silas en disant : Que faut-il que je fasse pour être sauvé ? Ils lui répondent : Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta famille. Ils évangélisent tous ceux qui sont dans la maison. (27-32.) — *e*) *Le geôlier témoigne son amour à Paul et Silas et goûte la joie du salut.* Il lave les plaies de Paul et Silas, puis il est baptisé avec toute sa famille. Il les accueille dans son appartement, leur sert à manger et se réjouit de sa foi nouvelle. (33, 34.) — 3° *Paul et Silas, honorablement libérés, quittent Philippes.* Le jour venu, les préteurs envoient au geôlier l'ordre de relâcher Paul et Silas. Le geôlier leur offre de sortir en liberté. Paul refuse ; invoquant le fait qu'eux, citoyens romains, ont été frappés publiquement et emprisonnés sans jugement, il exige que les magistrats viennent eux-mêmes les conduire hors de la prison. Informés de ce désir par les licteurs, les préteurs sont effrayés d'apprendre que Paul et Silas sont citoyens romains. Ils viennent leur présenter des excuses et les prient de quitter la ville. C'est ce que font Paul et Silas, après s'être rendus chez Lydie et avoir exhorté les frères qui s'y trouvaient réunis. (35-40.)

13 Le jour du sabbat nous allâmes hors de la porte, près d'une ri-
vière, où nous pensions que se trouvait un lieu de prière. Et nous
étant assis, nous parlions aux femmes qui s'y étaient assemblées [1].
14 — Et une certaine femme, nommée Lydie, de la ville de Thyatire,
marchande de pourpre, qui craignait Dieu, écoutait ; et le Seigneur
lui ouvrit le cœur pour qu'elle fût attentive aux choses que Paul di-

1. *Hors de la porte* est la leçon de *Sin, B, A, C, D.* Le texte reçu : *hors de la ville,* a le même sens. *Nous pensions que se trouvaient* est le texte de *Sin., C,* admis par la plupart des éditeurs. M. Wendt préfère le texte reçu (*majusc.* récents, *minusc.*) : *où avait coutume de se trouver un lieu de prière.* M. Blass propose de changer une lettre du texte de *B* et de lire : *où ils avaient coutume d'être en prière.* Les Juifs s'assemblaient volontiers près d'une *rivière*, dont les eaux servaient à leurs ablutions. C'est là qu'ils établissaient de préférence leurs synagogues. Le *lieu de prières*, mentionné dans notre passage, était-il un bâtiment ou un simple rendez-vous en plein air ? Le texte laisse ce point indécis. La *rivière*, dont il est question, n'était pas le Strymon, trop éloigné, mais probablement un de ses affluents appelés Gangas, Gangites ou Angites. — On ignore pourquoi l'assemblée n'était composée que de *femmes.* Peut-être étaient-elles restées après le culte pour entendre ces étrangers. Calvin pense que les hommes étaient absents par indifférence. Il est probable qu'ils étaient en petit nombre à Philippes. La colonie israélite se composait surtout de Juives qui avaient épousé des païens, et de prosélytes, comme Lydie. La religion d'Israël gagnait des adhérents parmi les femmes plus que parmi les hommes.

sait[1]. — Or, dès qu'elle eut été baptisée, avec sa famille[2], elle nous 15
pria, en disant : Si vous m'avez jugée fidèle au Seigneur, entrez dans
ma maison et demeurez-y ; et elle nous y obligea[3].
Or, il arriva, comme nous allions au lieu de prière, qu'une ser- 16
vante qui avait un esprit de Python et qui, en devinant, apportait
un grand profit à ses maîtres, nous rencontra[4]. — Elle nous suivait, 17
Paul et nous, et criait, disant : Ces hommes-là sont des serviteurs
du Dieu très haut, ils vous annoncent la voie du salut. — Or elle fit 18
cela pendant plusieurs jours. Mais Paul, en étant importuné, se re-
tourna et dit à l'esprit : Je te commande au nom de Jésus-Christ de
sortir d'elle. Et il sortit à l'heure même[5]. — Mais ses maîtres, 19
voyant disparaître l'espérance de leur gain, se saisirent de Paul et de
Silas, et les traînèrent sur la place publique, devant les magistrats.
— Et les ayant conduits aux préteurs, ils dirent : Ces hommes-là 20
troublent notre ville ; ce sont des Juifs, — et ils annoncent des cou- 21
tumes qu'il ne nous est pas permis de recevoir ni de suivre, à nous
qui sommes Romains[6]. — Et la foule se souleva contre eux, et les 22

1. *Thyatire* (Apoc. 2 : 18) était en Lydie, dans l'Asie Mineure. Bien que *Lydie* fût un nom de femme assez fréquent, il est possible que celle-ci fut ainsi appelée d'après son pays natal. Cette contrée partageait avec la Phénicie l'industrie des étoffes *de pourpre*, dont Lydie faisait commerce. Ces mots : *qui craignait Dieu*, montrent qu'elle était née païenne, mais prosélyte juive. Ses besoins religieux n'étaient pourtant pas encore satisfaits, c'est pourquoi elle *écoutait*. Mais *pour être attentive* à la parole divine (8 : 6), pour qu'elle la comprît et la reçût, il fallut que *le Seigneur lui ouvrît le cœur*. (Luc 24 : 45.)

2. Lydie *fut baptisée avec sa famille*, sans recevoir une instruction prolongée, simplement sur la confession de sa foi en Jésus-Christ son Sauveur. C'est ce que nous voyons partout dans le livre des Actes. — Il est inutile de se demander si dans *sa famille*, et dans celle du geôlier (v. 33), il y avait de petits enfants, et s'ils furent aussi baptisés, le texte ne le dit pas.

3. Même verbe que Luc 24 : 29. (Voir la note.) Première marque touchante de cet amour chrétien qui naît avec la foi. (Comp. v. 33, 34.)

4. Le nom de *Python* était celui du serpent de Delphes, le célèbre sanctuaire où se rendaient des oracles. Au dire de Plutarque, on considérait spécialement les ventriloques comme possédés d'un « esprit de Python. » Grâce à cet esprit, ils avaient la prétendue faculté de *deviner* ou de prédire l'avenir. La *servante* (ou *esclave*), en s'adonnant à de telles pratiques, gagnait de l'argent, dont ses maîtres faisaient leur *profit*. Luc, et Paul lui-même (v. 18), attribuent à *un esprit* dont elle était possédée ses aptitudes de clairvoyante et de devineresse. On n'a voulu voir dans cette idée qu'un préjugé juif, et attribuer à des causes toutes naturelles le don qu'exerçait l'esclave. Mais alors comment expliquer que l'apôtre l'en priva, en ordonnant à l'esprit de sortir d'elle? La même question se pose au sujet des exorcismes pratiqués par Jésus. (Math. 8 : 28, 2e note.)

5. Dans les évangiles synoptiques on voit fréquemment les démons reconnaître ainsi le Seigneur et lui rendre hommage, sans doute par la crainte qu'ils avaient de lui. (Math. 8 : 29 ; Marc 3 : 11 ; Luc 4 : 41.) Mais, pas plus que notre apôtre, Jésus ne souffrait ces manifestations, afin de ne pas paraître avoir la moindre solidarité avec ces êtres-là. Paul procède ici de la même manière que le faisait le Sauveur pour chasser les démons. Il est difficile de pénétrer plus avant dans un domaine si obscur.

6. *Ses maîtres* voient que (gr.) *l'espérance de leur gain était sortie* avec l'esprit que Paul venait de chasser. Alors

préteurs firent arracher leurs vêtements et ordonnèrent qu'ils fussent
23 battus de verges. — Et après qu'on leur eut infligé beaucoup de
coups, ils les jetèrent en prison, ordonnant au geôlier de les garder
24 sûrement [1]. — Celui-ci ayant reçu un tel ordre, les jeta dans la pri-
25 son intérieure, et fixa leurs pieds dans les ceps [2]. — Or, sur le mi-
nuit, Paul et Silas, étant en prières, chantaient les louanges de Dieu,
26 et les prisonniers les écoutaient [3]. — Et tout d'un coup il se fit un
grand tremblement de terre, en sorte que les fondements de la prison
furent ébranlés, et aussitôt toutes les portes furent ouvertes, et les
27 liens de tous furent détachés [4]. — Et le geôlier, s'étant réveillé et
voyant les portes de la prison ouvertes, tira son épée et allait se tuer,
28 croyant que les prisonniers s'étaient enfuis [5]. — Mais Paul lui cria
d'une voix forte : Ne te fais point de mal ; car nous sommes tous ici [6].

la cupidité déçue enflamme leur colère, *ils se saisissent de Paul et de Silas* (peut-être Luc et Timothée étaient-ils absents ou ne les regardait-on pas comme coupables) ; *ils les traînent devant les magistrats* et font entendre contre eux l'accusation ordinaire de *troubler la ville.* (17 : 6 ; 24 : 5.) Mais le grief qui leur sert de prétexte, c'est que *ces Juifs* (terme de mépris), enseignent *à nous qui sommes Romains* (mot prononcé avec orgueil) *des coutumes qu'il ne nous est pas permis de recevoir ni de suivre.* En effet, une loi romaine interdisait, sous peine de déportation ou de mort, l'introduction de religions nouvelles. La religion juive était autorisée dans l'empire ; aussi les apôtres furent-ils accusés probablement d'enseigner des idées nouvelles. Peut-être leurs persécuteurs firent-ils appel à la haine des Juifs seulement pour exciter la populace. Quant aux magistrats, ils punirent les apôtres pour avoir troublé la paix publique. — Dans ce récit, les représentants de l'autorité romaine, nommés d'abord *magistrats, archontes,* sont ensuite appelés *préteurs* (gr. *stratèges*) ; mais ce sont les mêmes fonctionnaires, auxquels les Grecs donnaient volontiers des titres militaires.

1. Les *préteurs,* dans l'espoir de calmer le *soulèvement de la foule,* n'y regardent pas de si près avec des Juifs méprisés ; sans jugement, ils infligent à Paul et à Silas un supplice cruel, puis les font jeter en prison. — *Ayant arraché leurs vêtements,* car la flagellation était appliquée sur le dos nu, *ils ordonnaient de les battre de verges.* Le mot traduit par *coups* signifie aussi *plaies,* car chacun de ces coups faisait couler le sang. (Comp. v. 33.) Ce récit est confirmé par l'apôtre Paul lui-même. (1 Thes. 2 : 2.)

2. Gr. *dans le bois.* C'était un bloc ou une poutre double dans laquelle étaient pratiquées des ouvertures pour y passer chaque jambe. Elle servait aussi à torturer les criminels en leur écartant les pieds avec violence.

3. Gr. *Chantaient des hymnes à Dieu.* Dans quelle situation et dans quelle attente ! De tels hommes ont le droit de dire à leurs frères : « Soyez toujours joyeux. » Comme la scène devient plus émouvante encore par ce dernier trait : *les prisonniers les écoutaient.* Jamais on n'avait rien entendu de pareil dans une prison.

4. « Dieu récompense aussitôt la foi et la souffrance joyeuse de Paul et de Silas par une intervention miraculeuse. C'est là le rapport pragmatique entre les versets 25 et 26. » *Meyer.* M. Ramsay a fait la remarque qu'aujourd'hui encore dans ces contrées les portes en général, et même celles des prisons, sont fermées par une barre, qu'un tremblement de terre peut faire sortir du crampon destiné à la retenir.

5. Le *geôlier,* probablement un ancien officier de l'armée, *réveillé* par le tremblement de terre, et voyant toute la prison ouverte, ne doute pas que les prisonniers ne se soient *enfuis ;* et, comme il répondait d'eux sur sa vie, il *allait se tuer* dans son désespoir. (Comp. ch. 12 : 19.)

6. Paul, dans son ardente charité, sauve la vie de celui qui avait été l'instrument de ses persécuteurs, afin de

— Et ayant demandé de la lumière, il entra précipitamment, et, tout 29
tremblant, se jeta aux pieds de Paul et de Silas ; — et les ayant 30
conduits dehors, il dit : Seigneurs, que faut-il que je fasse pour être
sauvé [1] ? — Et eux dirent : Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé, 31
toi et ta famille [2]. — Et ils lui annoncèrent la parole du Seigneur, 32
ainsi qu'à tous ceux qui étaient dans sa maison. — Et les ayant pris 33
à cette même heure de la nuit, il lava leurs plaies. Et aussitôt il fut
baptisé, lui et tous les siens [3]. — Et les ayant conduits dans sa mai- 34
son, il leur servit à manger, et il se réjouit avec toute sa maison de
ce qu'il avait cru en Dieu [4].

Or le jour étant venu, les préteurs envoyèrent les licteurs, disant : 35
Relâche ces hommes. — Et le geôlier rapporta ces paroles à Paul : 36
Les préteurs ont envoyé dire qu'on vous relâchât ; sortez donc main-
tenant, et vous en allez en paix [5]. — Mais Paul leur dit : Après nous 37

pouvoir ensuite sauver son âme. Si l'on demande comment l'apôtre s'était aperçu dans les ténèbres (v. 29) que le geôlier allait attenter à ses jours, on peut supposer que celui-ci prononça des paroles de désespoir qui parvinrent aux oreilles de Paul. M. Ramsay admet qu'au moment où le geôlier s'apprêtait à se tuer, il se tenait sur le seuil extérieur de la prison et que sa silhouette se détachait sur le ciel éclairé par les étoiles ou la lune. Si l'on demande encore comment les autres prisonniers ne profitèrent pas d'un tel moment pour s'évader, on peut supposer qu'épouvantés par le tremblement de terre et n'ayant pas eu le temps de revenir de leur frayeur, ils imitèrent simplement Paul et Silas, qu'ils avaient entendus chanter les louanges de Dieu.

1. Le geôlier, ébranlé par tout ce qu'il venait d'éprouver, convaincu qu'il y avait dans ce miracle une manifestation de la divinité en faveur des prisonniers, ne voit plus en ceux-ci des criminels, mais bien ce qu'ils avaient prétendu être, des messagers de Dieu. Comment d'ailleurs n'aurait-il pas été frappé de voir que, loin de s'enfuir, ces hommes ne songeaient qu'à lui témoigner la sollicitude de leur charité ? De là sa vénération, de là sa question, qui suppose le sentiment du péché s'éveillant en lui : *Que faut-il que je fasse pour être sauvé ?* C'est le cri d'angoisse d'une conscience qui se sent perdue. (2 : 37 ; Luc 3 : 10.) — La recension occidentale (*D*, Peschito) porte au v. 30 : Il les *conduisit* dehors, *après avoir fixé* dans les ceps *les autres* prisonniers. (Comp. v. 24.)

2. Réponse qui renferme l'Evangile dans toute sa richesse. Paul, en annonçant la parole divine au geôlier (v. 32), ne put rien lui dire qui ne fût déjà contenu dans sa première réponse. *Croire au Seigneur Jésus-Christ*, c'est-à-dire *se confier* en lui du fond du cœur, c'est déjà *être sauvé*. (15 : 11 ; Jean 3 : 16 ; 20 : 31.) Telle est aussi la doctrine de Paul dans toutes ses épîtres. — Le texte reçu porte : « Seigneur Jésus-*Christ*. » Ce dernier mot manque dans *Sin.*, *B*, *A*, mais il se lit dans tous les autres *majusc.* et la plupart des versions anciennes.

3. *Il lava leurs plaies :* avant même d'être baptisé, dès qu'il a cru, ce nouveau disciple exerce envers ses prisonniers une active charité, fruit de la foi. (v. 15.) — Ici encore les apôtres administrent le *baptême* sans exiger aucun temps d'instruction ou d'épreuve, sur la simple déclaration de la foi. (v. 15 ; 2 : 41 ; 8 : 38 ; 10 : 47.) — Paul avait dit au geôlier : Tu seras sauvé, *toi et ta maison* (ou ta *famille*), et sa parole est accomplie : *lui et tous les siens*. (Comp. v. 34.)

4. Gr. *il dressa une table*, et c'est à cette table qu'*il se réjouit avec toute sa maison*. Quel sujet de joie, en effet ! — En croyant en Jésus-Christ, il avait *cru en Dieu*, c'est là une même foi ; mais le nom de *Dieu* est placé ici en opposition aux divinités du paganisme que le geôlier avait seules connues jusqu'alors.

5. Les *préteurs*, soucieux peut-être du jugement sommaire et injuste qu'ils avaient infligé la veille au sein d'une émeute, peut-être aussi, instruits en partie de ce qui s'était passé dans la prison,

avoir battus de verges publiquement, sans jugement, nous qui sommes
Romains, ils nous ont jetés en prison ; et maintenant ils nous mettent
dehors en secret ! Non certes, mais qu'ils viennent eux-mêmes et
38 nous conduisent dehors [1]. — Et les licteurs rapportèrent ces paroles
aux préteurs. Ceux-ci prirent peur en apprenant qu'ils étaient Ro-
39 mains. — Et ils vinrent les apaiser [2], et les ayant conduits hors de la
40 prison, ils leur demandaient de quitter la ville [3]. — Et étant sortis de
la prison, ils entrèrent chez Lydie ; et ayant vu les frères, ils les
exhortèrent et partirent [4].

D. 1-15. Thessalonique et Bérée. — 1° *L'Evangile à Thessalonique.* — *a*) *La prédication.* Les messagers de l'Evangile, après avoir traversé Amphipolis et Apollonie, viennent à Thessalonique, où se trouvait une synagogue. Paul commence par y discuter durant trois sabbats. Il démontre la nécessité des souffrances du Messie et

ont changé d'avis, et ils ordonnent au geôlier de *relâcher* les prisonniers. Le geôlier, tout joyeux, vient l'annoncer à Paul et l'exhorte à *sortir* et à *s'en aller en paix*. La relation occidentale est plus explicite ; elle indique les motifs qui déterminèrent les préteurs à changer d'attitude : « *Les préteurs se réunirent dans l'agora et se souvenant du tremblement de terre qui avait eu lieu, ils eurent peur* et envoyèrent.... » (*D*, Peschito.)

1. Paul *leur* dit, aux licteurs, venus auprès de lui avec le geôlier, pour lui annoncer la libération. (v. 38.) Paul ne l'accepte pas purement et simplement. La veille, il n'avait pas voulu se prévaloir de son titre de citoyen *romain* pour se préserver de la flagellation et de la prison ; maintenant il le fait avec énergie, mais dans un but différent, l'intérêt de son ministère. Il en avait le droit. La loi romaine interdisait d'infliger à un citoyen romain aucune peine infamante, et cette loi était religieusement observée. Cicéron disait avec un juste orgueil national : « Ce mot, cet appel : *je suis citoyen romain*, a souvent été le salut de plusieurs, jusqu'aux extrémités de la terre, même parmi des barbares. » Or Paul était, de naissance, citoyen romain (22 : 28, note), et nous voyons ici (v. 37) que Silas (*Silvanus*) l'était aussi. S'il s'était agi d'une injure personnelle, l'apôtre aurait gardé le silence ; combien n'en a-t-il pas supporté d'autres ! mais ce qui, pour ces serviteurs de Dieu, était engagé dans ce procès, c'était l'honneur et l'influence de leur ministère, la cause de l'Evangile qu'ils annonçaient dans un pays où ils étaient inconnus. L'avenir de leur œuvre dépendait de la manière dont ils sortiraient de la prison de Philippes ; il ne fallait pas qu'on pût dire que la doctrine nouvelle était prêchée par des vagabonds repris de justice, ni même qu'on pût les soupçonner de s'être évadés de la prison. Aussi Paul, qui aurait pu invoquer des peines sévères contre ceux qui l'avaient puni injustement, demande-t-il au moins qu'au lieu de le libérer *secrètement*, *ils viennent eux-mêmes* le mettre en liberté, officiellement et publiquement. On conçoit donc l'impression de responsabilité et de *peur* qu'éprouvèrent les préteurs en apprenant ces choses (v. 38), et leurs procédés pleins de modération nous sont expliqués. (v. 39.) Ce ne fut pas la seule fois que Paul se servit de son titre de citoyen romain pour éviter des outrages nuisibles à son apostolat. (22 : 24, 25.)

2. Gr. *Et étant venus, ils les prièrent* de se déclarer satisfaits de cette démarche, et de ne pas pousser plus loin leurs revendications.

3. Soit parce qu'un plus long séjour aurait pu ramener des troubles, soit parce que les préteurs sentaient qu'ils s'étaient gravement compromis.

4. Ils vont *chez Lydie*, où ils logeaient. (v. 15.) Là ils trouvent *des frères*, nés à la vie chrétienne pendant ce séjour des évangélistes à Philippes. Ils les *consolèrent* au sujet des rudes épreuves dont ils venaient d'être témoins ; ou bien il les *exhortèrent* à rester fermes dans la foi. Ensuite *ils partirent*, au moins Paul et Silas, tandis que probablement Luc et Timothée restèrent encore pour édifier l'Eglise naissante. On le conclut de ce que, dans la suite du récit, Luc raconte

affirme que ce Messie est apparu dans la personne de Jésus. Quelques Juifs et beaucoup de Grecs parviennent à la foi, parmi ces derniers des femmes de la meilleure société. (1-4.) — *b*) *La persécution*. Les Juifs en conçoivent de la jalousie ; ils recrutent des gens sans aveu et provoquent une émeute devant la maison de Jason. Ne trouvant pas Paul et Silas, ils traînent Jason et d'autres frères devant les magistrats, et les accusent de vouloir mettre un autre roi, Jésus, à la place de César. Les magistrats ne laissent aller les accusés qu'après avoir exigé d'eux une caution. (5-9.) — 2° *L'Evangile à Bérée*. — *a*) *La Parole reçue par les Juifs de Bérée*. La nuit suivante les frères font partir Paul et Silas pour Bérée. Les Juifs de cette ville reçoivent la prédication de l'Evangile avec un généreux empressement et vérifient dans les Ecritures ce qui leur est annoncé. Beaucoup d'entre eux, et des femmes grecques, ainsi que des hommes, deviennent croyants. (10-12.) — *b*) *La persécution suscitée par les Juifs de Thessalonique*. La nouvelle du succès de Paul amène à Bérée les Juifs de Thessalonique. Ils excitent le peuple. Les frères font partir Paul dans la direction de la mer. Silas et Timothée restent à Bérée. Les compagnons de l'apôtre le conduisent à Athènes, puis s'en retournent, chargés de lui envoyer au plus vite Silas et Timothée. (13-15.)

Or après avoir fait route par Amphipolis et Apollonie, ils vinrent **XVII**
à Thessalonique, où était une synagogue des Juifs [1]. — Or, selon sa 2
coutume, Paul entra vers eux [2], et durant trois sabbats il discuta avec
eux d'après les Ecritures, — expliquant et exposant qu'il fallait que 3
le Christ souffrît et qu'il ressuscitât d'entre les morts ; et ce Christ,
disait-il, c'est Jésus que moi je vous annonce [3]. — Et quelques-uns 4

de nouveau à la troisième personne et que Timothée ne reparaît qu'au ch. 17 : 14.

1. Trois villes de la Macédoine, situées au sud-ouest de Philippes et reliées par une route romaine, la via Egnatia. *Amphipolis*, chef-lieu du premier district de la Macédoine, était à une journée de marche de Philippes, et Apollonie à une journée d'Amphipolis. *Thessalonique* (voir sur le séjour de Paul dans cette ville l'Introduction à la première épître aux Thessaloniciens) était le chef-lieu du second district de la Macédoine et un port de mer. Elle était alors déjà importante par son commerce. Elle l'est demeurée jusqu'à nos jours, sous le nom de Salonique. Dans cette ville se trouvait *une synagogue*, selon le texte de *Sin.*, *B*, *A*, *D*, non *la* synagogue, comme portent les *majusc.* plus récents ; l'article signifierait que c'était la seule qu'il y eût dans la contrée, celle où se rendaient les Juifs des autres villes.

2. *Selon sa coutume*, comme nous le voyons dans tous ses voyages de missions. (13 : 5, 14 ; 14 : 1, notes.) Paul, qui avait tant souffert déjà de la part des Juifs (13 : 45, 50; 14 : 2, 5, 19), savait bien à quoi il s'exposait en agissant ainsi à Thessalonique, et lui-même rappelait aux chrétiens de cette ville tout le courage qu'il lui avait fallu pour leur annoncer l'Evangile après la persécution endurée à Philippes. (1 Thess. 2 : 2.)

3. *Durant trois sabbats, il discuta* ; on pourrait aussi traduire : *il s'entretint*, *dialogua* avec eux ; mais, comme sans doute on lui faisait des objections, les entretiens prenaient le caractère de la discussion. Tout cela avait lieu *d'après les Ecritures*, gr. *depuis* les Ecritures, en les prenant pour point de départ. On peut aussi joindre ce complément aux participes qui suivent. Ce qu'il *expliquait* et *exposait* en le prouvant *par les Ecritures*, c'était un grand principe et un grand fait. Le principe, parfaitement étranger à toutes les notions des Juifs, était *qu'il fallait que le Christ*, *le Messie*, *souffrît* et *ressuscitât d'entre les morts*. Les Juifs attendaient un Messie puissant et glorieux, et dès lors ils ne pouvaient admettre sa mort. Paul leur prouvait que cette mort avait dû arriver non seulement parce qu'elle était prédite dans les Ecritures, mais parce qu'elle était indispensable à l'œuvre de la rédemption du monde. (Luc 24 : 25.) Le fait qu'établissait

d'entre eux crurent et se joignirent à Paul et à Silas, et une grande
multitude de Grecs craignant Dieu, et des femmes de qualité en bon
5 nombre [1]. — Mais les Juifs, devenus jaloux, et ayant recruté quelques
méchants hommes de la populace et provoqué un rassemblement,
troublaient la ville ; et s'attroupant devant la maison de Jason, ils
6 cherchaient Paul et Silas pour les mener devant le peuple. — Mais
ne les ayant pas trouvés, ils traînèrent Jason et quelques frères de-
vant les magistrats de la ville, en criant : Ces gens, qui ont boule-
7 versé le monde, sont aussi venus ici, — et Jason les a reçus ; et tous
ceux-là agissent contre les édits de César, en disant qu'il y a un
8 autre roi, Jésus [2]. — Et ils émurent la foule et les magistrats de la
9 ville qui entendaient ces choses. — Et après avoir reçu caution de
Jason et des autres, ils les laissèrent aller [3].

10 Mais les frères firent aussitôt partir de nuit Paul et Silas pour Bé-
rée ; ceux-ci, étant arrivés, se rendirent à la synagogue des Juifs [4].
11 — Or ces Juifs étaient plus nobles que ceux de Thessalonique ; ils
reçurent la parole avec toute bonne volonté, examinant chaque
12 jour les Ecritures, pour savoir s'il en était ainsi [5]. — Beaucoup donc

l'apôtre, c'est que *le Messie* était apparu dans la personne de ce *Jésus* qu'il *annonçait.*

1. Des Juifs de naissance, *quelques-uns* seulement *crurent et se joignirent à Paul et à Silas.* (Gr. *leur furent adjugés* par Dieu, littéralement : leur *tombèrent par le sort.*) Remarquable expression de l'œuvre de la grâce, mais qu'il ne faudrait pas mal comprendre. Quant aux *Grecs craignant Dieu*, c'est-à-dire aux prosélytes nés païens, qui, par un profond besoin religieux, avaient cru au vrai Dieu, il y en eut une *grande multitude* qui furent amenés au Sauveur. (Comp. 14 : 1 ; 16 : 14.) Parmi eux se trouvaient (gr.) *des premières femmes pas peu nombreuses.* D'après 1 Thess. 1 : 9, l'Eglise était presque exclusivement composée de païens convertis. Cela n'infirme pas les données de Luc, car il a soin de dire que les Juifs n'étaient que *quelques-uns* et les prosélytes une *multitude.*

2. Le texte reçu porte : les *Juifs incrédules et devenus jaloux. D* et le texte occidental portent seulement : *les Juifs incrédules.* La conduite de ces Juifs prouve que de tels termes les caractérisent fort bien. Ils *recrutent quelques méchants hommes* (gr.) de ceux *qui se tiennent sur la place publique*, c'est-à-dire de la *populace*, et ils suscitent une *émeute* qui *trouble la ville.* Ils *cherchent Paul et Silas dans la maison de Jason*, un disciple, du reste inconnu, qui les logeait chez lui (v. 7); et, *ne les ayant pas trouvés*, ils traînent Jason *et quelques frères* devant *les magistrats de la ville*, (gr.) *les politarques.* Le titre a été retrouvé sur des inscriptions, qui nous apprennent que ces *politarques* étaient alors au nombre de cinq ou six à Thessalonique. Devant les magistrats, les persécuteurs font entendre contre les missionnaires ces banales accusations politiques qui se reproduisent partout, depuis qu'elles furent proférées contre Jésus lui-même. (Luc 23 : 2 ; Jean 19 : 12.)

3. On peut rendre le sens du participe grec en traduisant : *Ils ne les laissèrent aller qu'après avoir reçu caution.* Luc ne dit pas en quoi consista cette *caution* (gr. *l'équivalent, le suffisant*), mais comme les principaux accusés, Paul et Silas, étaient absents (v. 10), et que Jason et les autres frères étaient connus dans la ville, les magistrats se contentèrent d'une garantie que la tranquillité ne serait plus troublée.

4. *Bérée*, autre ville de la Macédoine, située à l'ouest de Thessalonique. Là encore, malgré l'inimitié que les Juifs venaient de témoigner à Paul (v. 5), c'est

La note 5 est à la page suivante.

d'entre eux crurent, et des femmes grecques de distinction, et des
hommes en assez grand nombre[1]. — Mais quand les Juifs de Thes- 13
salonique surent qu'à Bérée aussi la Parole de Dieu était annoncée
par Paul, ils vinrent là aussi agiter et troubler la foule[2]. — Mais 14
aussitôt alors les frères firent sortir Paul, pour aller jusqu'à la mer[3],
et Silas et Timothée demeurèrent là. — Et ceux qui escortaient Paul 15
le conduisirent jusqu'à Athènes ; et après avoir reçu, pour Silas et
Timothée, l'ordre de venir vers lui au plus tôt, ils partirent[4].

E. 16-34. Paul a Athènes. — 1° *Impressions de l'apôtre dans les rues d'Athènes. Entretiens dans la synagogue et sur la place publique.* L'idolâtrie florissante cause à Paul une indignation profonde, qui le pousse à discuter dans la synagogue avec Juifs et prosélytes, et à s'entretenir tous les jours avec ceux qu'il rencontre sur l'agora. Des épicuriens et des stoïciens l'entreprennent. Les uns le traitent de bavard ; les autres l'accusent de prêcher de nouvelles divinités, parce qu'il annonçait la bonne nouvelle de Jésus et de la résurrection. (16-18.) — 2° *Discours de Paul à l'Aréopage.* — *a*) Oc-

à eux qu'il annonce tout d'abord le salut. (13 : 5, 14, note ; 14 : 1.)

5. *Pour savoir* si la prédication de Paul était en harmonie avec *les Ecritures.* En cela ces Juifs de Bérée montrèrent des sentiments *plus nobles* que ceux de Thessalonique. Il faut une vraie noblesse d'esprit pour se mettre au-dessus des préjugés et savoir écouter, *examiner* et *recevoir la Parole* de vérité. C'est ainsi que cette Parole produit la conviction et la foi. (v. 12.) Quel contraste avec l'aveugle fanatisme des Juifs de Thessalonique ! (v. 5, 13.) Notre récit montre que Paul, malgré son autorité apostolique, n'exigeait point que ses auditeurs le crussent sur parole, mais approuvait l'*empressement* avec lequel ils *examinaient* ce qu'il leur disait. « C'est le caractère de la vraie religion, qu'elle se laisse examiner et juger. » *Bengel.*

1. L'adjectif *grecques,* appliqué ici à ces *femmes de distinction,* peut, d'après l'original, se rapporter aussi aux *hommes,* qui, *en assez grand nombre, crurent.* Cette épithète désigne sans doute des prosélytes nés dans le paganisme, mais n'exclut pas des païens proprement dits. C'est parmi les Grecs que l'Evangile trouvait le plus d'accès. (v. 4 ; 14 : 1 ; 16 : 14.)

2. Ces Juifs, poussés par leur fanatisme, poursuivent Paul de Thessalonique à Bérée et le forcent bientôt d'abandonner ce beau champ de travail. Gr. *agitant* et *troublant* la foule ; le texte reçu omet le second de ces participes, qui se lit dans *Sin., B, A, D.*

3. *Jusqu'à la mer :* cette expression indique que Paul et ceux qui l'accompagnaient allèrent par mer à Athènes, ce que le v. 15 laisse indécis. Le texte reçu et les *majusc.* récents ont une variante qu'on traduit par : *comme* pour aller *vers la mer.* Plusieurs exégètes, depuis Théodore de Bèze, en adoptant cette leçon, pensent qu'il ne s'agit là que d'une feinte pour échapper aux adversaires, et qu'ensuite Paul et ses amis firent par terre le voyage d'Athènes. Mais la traduction sur laquelle se fonde cette hypothèse est contestable.

4. *Silas et Timothée* sont laissés par Paul à Bérée pour affermir les nouveaux croyants ; mais seul à *Athènes,* l'apôtre leur fait dire de venir auprès de lui dès qu'ils le pourraient. Où est-ce qu'ils le rejoignirent ? (Voir sur cette question, qui présente une difficulté historique, 18 : 5, note.) Quant à *Timothée,* notre récit ne l'a plus mentionné depuis 16 : 1-3. Est-il resté à Philippes, pour ne rejoindre Paul qu'à Bérée ? Ou bien a-t-il accompagné Paul et Silas dans tout leur voyage, sans que l'historien des Actes jugeât nécessaire de mentionner sa présence ? Cette dernière supposition est plus naturelle, car le séjour des évangélistes à Thessalonique dut être assez prolongé (Philip. 4 : 16), et si Timothée n'avait pas été connu des Thessaloniciens, Paul le leur aurait-il envoyé d'Athènes ? (1 Thess. 3 : 1 et suiv.) Dans *D* (texte occidental), le v. 15 est ainsi conçu : « Ceux qui escortaient Paul le conduisirent jusqu'à Athènes. *Or il passa à côté de la Thessalie ; car il fut empêché de leur prêcher la parole.*

casion de ce discours. Ses interlocuteurs le conduisent à l'Aréopage, le priant de leur exposer sa doctrine, qui leur paraît étrange et pique leur curiosité. Les citoyens et les habitants d'Athènes passent leur temps, en effet, à se communiquer les dernières nouveautés. (19-21.) — *b*) *L'exorde.* L'apôtre constate le zèle religieux des Athéniens. En parcourant leur ville, il a vu un autel voué à un dieu inconnu. Ce qu'ils honorent sans le connaître, il vient le leur annoncer. (22, 23.) — *c*) *Première partie. Le Dieu créateur de l'univers ne saurait être servi par la main des hommes.* Il a fait tout ce qui existe et il régit l'univers ; des temples construits par des hommes ne sauraient le contenir ; des mains humaines ne sauraient le servir, car il n'a besoin de rien ; c'est lui au contraire qui entretient toute vie. (24, 25.) — *d*) *Deuxième partie. Le Dieu qui dirige les destinées de l'humanité et dont nous sommes la race ne peut être assimilé aux produits de l'industrie humaine.* Il a fait naître d'un seul homme toutes les nations et fixé leur habitation sur la terre et les périodes de leur histoire. Il a donné aux hommes l'instinct de le chercher en tâtonnant, lui qui n'est loin d'aucun homme, puisque nous vivons en lui. Les poètes des Grecs l'ont affirmé en nous proclamant de sa race. Dieu n'est donc point semblable à des statues de métal et de pierre que crée l'art d'un sculpteur. (26-29.) — *e*) *Conclusion. Repentance et jugement.* Oubliant ces temps d'ignorance, Dieu invite tous les hommes à se repentir, car il a fixé un jour, où il jugera le monde par l'homme qu'il a accrédité pour cela auprès de tous, en le ressuscitant des morts. (30, 31.) — 3° *Effets du discours de Paul.* Il provoque les railleries des uns, et, de la part des autres, la proposition de remettre la discussion à plus tard. Paul quitte l'assemblée. Quelques personnes s'attachent à lui et parviennent à la foi ; ainsi Denys, membre de l'Aréopage, et une femme nommée Damaris. (32-34.)

16 Or, pendant que Paul les attendait à Athènes, son esprit s'irritait
17 au dedans de lui, en voyant cette ville pleine d'idoles [1]. — Il discutait
donc dans la synagogue avec les Juifs et avec les hommes craignant
Dieu, et, sur la place publique, tous les jours, avec ceux qui s'y
18 trouvaient [2]. — Et quelques-uns aussi des philosophes épicuriens et
stoïciens entraient en conflit avec lui [3]. Et les uns disaient : Que veut

Et, après avoir reçu *de Paul,* pour Silas et Timothée, l'ordre de venir vers lui au plus tôt, ils partirent. » (Comp. 16 : 6.)

1. Les historiens anciens sont unanimes à célébrer tous ces temples et toutes ces statues de divinités diverses auxquelles on rendait un culte. Ils nous apprennent aussi quelles superstitions régnaient dans ce peuple léger et frivole ; celles-ci produisent dans l'esprit de Paul une douloureuse *irritation.* Le verbe que nous rendons par *s'irriter* ne se retrouve que 1 Cor. 13 : 5, et le substantif d'où il dérive, Act. 15 : 39; Hébr. 10 : 24.

2. *Donc,* poussé par son zèle et stimulé par l'indignation que lui inspirait la vue de tant d'idolâtrie, l'apôtre, qui d'abord ne voulait qu'attendre à Athènes l'arrivée de ses amis (v. 15), consacra tout son temps à l'évangélisation. Les jours de sabbat, il *discutait* ou *s'entretenait* (v. 2, note) avec les Juifs et les prosélytes dans la synagogue ; et durant la semaine, *sur la place publique, avec ceux qui s'y trouvaient.* Cette place était la célèbre *Agora,* qui servait à la fois de marché et de lieu de réunion, et sur laquelle le peuple s'assemblait pour entendre des orateurs ou pour traiter des affaires publiques.

3. Les *épicuriens,* disciples d'Epicure (342-270 avant J.-C.), enseignaient une sorte de matérialisme, niaient l'action de Dieu dans le gouvernement du monde, plaçaient le bien suprême dans la jouissance et disaient que, pour y parvenir, il fallait se maintenir dans un repos exempt de passions et de soucis. Les *stoïciens,* disciples de Zénon (né vers 340 avant J.-C.), ainsi nommés parce que ce philosophe donnait ses leçons sous un portique (en grec *stoa*), étaient les panthéistes du temps. Pour eux, Dieu était l'âme du monde, dont l'âme humaine n'était qu'une émanation, mais sans existence person-

bien dire ce discoureur[1] ? Et les autres : Il paraît être un prédicateur
de divinités étrangères ; parce qu'il annonçait Jésus et la résurrection[2].
— Et l'ayant pris, ils le conduisirent à l'Aréopage, disant : Pouvons- 19
nous savoir quelle est cette nouvelle doctrine que tu annonces ? —
Car nous t'entendons dire certaines choses étranges ; nous désirons 20
donc savoir ce que signifient ces choses[3]. — Or tous les Athéniens et 21
les résidents étrangers ne passaient leur temps à rien autre qu'à dire
ou à écouter des nouvelles[4].

Alors Paul, se tenant au milieu de l'Aréopage, dit[5] : Hommes 22

nelle après cette vie. Selon eux, l'homme peut arriver à la vertu et supporter la douleur par ses propres forces. Ni les uns ni les autres n'étaient dans des dispositions favorables pour entendre l'Evangile que Paul annonçait. Chez les premiers la recherche du plaisir étouffait les aspirations supérieures à la sainteté et à la vie éternelle ; et les seconds étaient empêchés par leur orgueil et l'illusion de leur force propre de recevoir le message de la grâce, qui n'est accueilli que par des cœurs humbles et contrits.

1. Gr. ce *spermologue.* A l'origine, ce mot désignait un oiseau, en particulier la corneille, qui *ramassait la semence* répandue en terre, et qui, par ses cris, était devenue à la fois le type du parasite et du bavard. C'est dans ce dernier sens que le mot est pris ici ; il devait être l'expression d'une méprisante ironie. M. Blass relève le caractère tout athénien de ce terme, employé par Démosthène, et estime qu'il fut sûrement prononcé par les auditeurs de Paul. La plupart de nos versions le rendent par *discoureur ;* celle de Lausanne, par *semeur de paroles,* ce qui est précisément l'inverse de l'étymologie ; Rilliet par *bavard*, Reuss par *blagueur*, M. Stapfer par *radoteur.*

2. Le mot de *divinités étrangères* (au pluriel) étonne, car, selon le texte, Paul annonçait simplement Jésus. De Wette l'explique par le fait que Paul parlait de Dieu et du Sauveur. Des interprètes anciens, comme Chrysostome et, parmi les modernes MM. Wendt et Barde, pensent que l'apôtre, annonçant *Jésus et la résurrection,* les philosophes athéniens prirent ce dernier mot (gr. *Anastasis*) pour le nom d'une divinité. Le mieux est d'admettre que le pluriel indique simplement la catégorie. (Meyer). Et quant à *la résurrection,* nous ne pensons pas que Paul enseignât à de tels auditeurs la résurrection en général, mais, bien plutôt, qu'il leur avait parlé de Jésus ressuscité. (v. 31.) — Introduire des *divinités étrangères* et nier les dieux nationaux, était interdit par les lois d'Athènes ; ce fut la cause de la condamnation de Socrate. Il ne paraît pourtant pas que nul ait songé à en faire un crime à Paul, bien que quelques interprètes l'aient conclu, à tort, de ce qu'il fut conduit à l'Aréopage. (v. 19.)

3. L'*Aréopage*, ou colline de Mars, était le nom d'un rocher, à l'ouest de l'Acropole, sur lequel siégeait le célèbre tribunal de ce nom. Là se réunissaient aussi les hommes d'Etat et les savants pour s'entretenir ensemble. Les philosophes y conduisirent Paul, afin de pouvoir l'entendre parler, mieux que cela n'eût été possible au milieu du tumulte de la place du marché. (v. 17.) Les questions qu'ils lui adressent sont polies, bien que formulées avec une légère teinte d'ironie. (Gr. *Tu nous introduis dans les oreilles* certaines choses étranges.)

4. Gr. *du plus nouveau.* Le comparatif rend l'expression encore plus significative; on voulait *entendre* ou *dire* quelque chose de *plus nouveau* que ce qui venait d'être dit. Luc fait cette observation pour expliquer la curiosité des philosophes. (v. 19, 20.) Démosthène (4, 10) les décrivait déjà semblablement : « Vous aimez, en circulant, à vous demander les uns aux autres : Que dit-on de nouveau? » La vivacité des Athéniens, leur goût pour l'instruction, avaient dégénéré, avec la décadence de leur patrie, en une vaine curiosité.

5. Gr. *Se tenant debout au milieu de l'Aréopage*, c'est-à-dire au centre de la terrasse située au sommet de la colline, et sur laquelle une centaine de personnes pouvaient trouver place. Le savant helléniste Curtius a émis l'idée qu'il ne s'agit pas ici de cette terrasse, mais bien du tribunal de l'Aréopage qui, à cette époque, siégeait aux abords de l'Agora, sous le Portique royal, et qui paraît avoir exercé

Athéniens, je vois qu'à tous égards vous êtes on ne peut plus reli-
23 gieux [1]. — Car en parcourant votre ville et en regardant les objets
de votre culte, j'ai trouvé aussi un autel sur lequel était inscrit :
A un dieu inconnu [2]. Ce donc que vous honorez sans le connaître,

une certaine surveillance sur l'enseignement public. Paul aurait été amené sous ce portique par ceux qui désiraient l'entendre, et il aurait parlé de là à la foule réunie sur la place, tandis que les juges de l'Aréopage l'entouraient en demi-cercle. M. Ramsay donne plusieurs arguments à l'appui de cette opinion : la terrasse située au sommet de la colline est un endroit peu propre à une assemblée nombreuse, l'expression : *au milieu de l'Aréopage,* ne peut s'entendre de cette terrasse, mais seulement des juges réunis en tribunal. Les Athéniens, dans leur orgueil national et leur respect des choses religieuses, n'auraient eu garde d'amener en un lieu auquel se rattachaient les souvenirs les plus sacrés un étranger qui passait pour annoncer de nouvelles divinités, etc. Quoi qu'il en soit du lieu de cette assemblée, un point est incontestable, c'est que l'apôtre ne doit pas être envisagé comme un accusé traduit devant un tribunal ou soumis à une enquête judiciaire. La curiosité seule anime ses auditeurs. Il paraît librement devant eux et se retire de même, après avoir parlé. Jamais encore il ne s'était trouvé en présence d'un tel auditoire, composé en grande partie de philosophes et de savants. Et il ne pouvait oublier qu'il était à Athènes, au milieu des monuments célèbres de cette ville glorieuse, en face de l'Acropole ! Or, son discours, loin de rester au-dessous de la situation, a fait de tout temps l'admiration des hommes capables de l'apprécier. De Wette le caractérise comme un « modèle d'enseignement apologétique. » — « Le discours de Paul devant cette assemblée, dit Néander, est la preuve vivante de sa sagesse et de son éloquence apostoliques. Nous voyons ici comment il pouvait, selon sa propre expression, se faire païen avec des païens, afin de les gagner à l'Evangile. » Meyer relève aussi « l'élégance et la finesse des expressions, ainsi que le mouvement et le progrès dont le discours est marqué. »

1. Gr. *Plus* (que d'autres) *craignant les dieux.* Paul ne flatte point les Athéniens ; il constate un fait confirmé par tous les historiens de l'antiquité. L'histoire politique d'Athènes comme son développement artistique sont marqués de ce caractère religieux. Le calendrier athénien portait deux fois autant de jours fériés qu'on en comptait dans les autres cités grecques. Des cultes syriens, phéniciens, phrygiens, égyptiens s'étaient introduits à Athènes ; on y rencontrait de nombreux sanctuaires romains (Holtzmann). Mais quel est le sens exact de l'expression employée par l'apôtre ? La *crainte* de la divinité peut, selon sa nature, être de la piété ou de la superstition. Les écrivains classiques emploient ce terme dans les deux sens. Paul prononce le mot, mais, avec une admirable sagesse, il se garde bien de le définir. Aussi est-ce avec raison que Meyer blâme les traducteurs qui le rendent par « superstitieux. » Ici et dans tout ce discours, l'apôtre, désireux de gagner des âmes, a su dominer l'indignation que lui inspirait la vue de l'idolâtrie. (v. 16.)

2. Quel ingénieux exorde, et combien il était propre à éveiller l'attention des auditeurs ! Paul montre qu'il savait observer ; car en *considérant attentivement* (sens du verbe grec) *les objets du culte* des Athéniens, c'est-à-dire les temples, les images des dieux, les autels, il avait remarqué un de ces derniers, portant l'inscription : *A un Dieu inconnu.* Le mot est sans article, il ne faut donc pas traduire *au* dieu inconnu, mais lui laisser son sens indéterminé. On sait par deux écrivains anciens, Pausanias et Philostrate, qu'il y avait à Athènes plus d'un autel pareil. On sait encore, par un récit de Diogène Laërce, que certains autels de ce genre devaient leur origine à une époque de peste, où Epiménide avait laissé courir des brebis noires et blanches, puis les avait immolées là où elles s'étaient arrêtées, les sacrifiant « au dieu que cela concernait, » à celui dont il fallait apaiser la colère. La peste avait cessé, et depuis lors on trouvait à Athènes des autels voués à des dieux inconnus. L'idée qu'il y avait des dieux inconnus s'accordait avec les conceptions du polythéisme ; la philosophie grecque, de son côté, s'était élevée à la pensée d'une divinité infiniment plus grande que tous les dieux connus. L'apôtre va maintenant appliquer son observation au moment actuel.

c'est ce que je vous annonce[1]. — Le Dieu qui a fait le monde et 24
toutes les choses qui y sont, étant Seigneur du ciel et de la terre,
n'habite point dans des temples faits de main d'homme ; — il n'est 25
point non plus servi par des mains humaines, comme s'il avait besoin
de quelque chose, lui qui donne à tous vie et respiration et toutes
choses[2]. — Il a fait aussi que, sorties d'un seul, toutes les nations 26
des hommes habitassent sur toute la surface de la terre, ayant déter-
miné les temps ordonnés, et les bornes de leur habitation[3] ; — afin 27
qu'ils cherchent Dieu pour voir s'ils pourraient le toucher de la main

1. Le texte reçu porte *Celui* que,... c'est celui que je vous annonce. Mais Paul ne pouvait pas, en restant vrai, supposer que les Athéniens *honoraient* sur cet autel le Dieu même qu'il leur *annonçait*. — Le texte authentique, qui se fonde sur *Sin.*, *B*, *A*, *D* et sur le témoignage de plusieurs Pères, porte : *Ce* que vous honorez sans le connaître, *cela*, je vous l'annonce. Le pronom neutre montre que Paul suppose seulement chez ses auditeurs une vague aspiration vers le vrai Dieu qu'il leur annonce et dont ils ne pouvaient encore avoir qu'une idée fort indéterminée. (Comp. Jean 4 : 22.) Ainsi sa parole reste dans les limites de la stricte vérité. L'inscription même dont il parlait proclamait l'insuffisance du polythéisme, puisqu'il restait toujours des dieux inconnus ; et de plus, tous les efforts des païens pour s'élever par leur culte jusqu'à la divinité, révélaient en eux un besoin inconscient, mais indestructible, du vrai Dieu, du Dieu que Paul annonçait. Ce besoin se trahit encore aujourd'hui dans notre humanité, en ce que tout homme inconverti a son dieu inconnu qu'il cherche et adore sous toutes les formes et tous les noms qui lui promettent le bonheur.

2. Tel est le Dieu vivant et vrai, source de tout ce qui existe. La religion des Grecs consistait dans une déification de la nature et de ses forces, de l'homme et de ses passions. Proclamer que Dieu est le Créateur, c'était détruire ce polythéisme et, d'un seul mot, placer Dieu au-dessus de toutes les créatures, dans son indépendance absolue. (Comp. 7 : 48-50 ; 14 : 15, 16.) Comment donc ce Dieu infini serait-il renfermé *dans des temples ?* Avec quoi l'homme pourrait-il le *servir*, lui qui n'a *besoin* de rien, mais qui, au contraire, *donne à tous* la *vie*, la *respiration* qui la conserve, *et toutes choses ?* Luther traduit comme étant masculin le pronom que nous rendons par *quelque chose :* comme s'il avait besoin de *quelqu'un*. Mais le neutre : *quelque chose*, donne à la pensée un tour plus absolu. (Ps. 50 : 7-15.) Les auditeurs de Paul pensaient qu'il leur raconterait quelque fable mythologique (v. 18), et il leur entr'ouvre les profondeurs de Dieu !

3. Gr. *Il a fait d'un seul toute nation des hommes habiter sur toute la face de la terre, ayant déterminé*, etc. On peut aussi traduire : *Il a fait d'un seul* (homme) *toutes les nations des hommes, pour qu'ils habitent,... pour qu'ils cherchent.* Après avoir révélé à ces philosophes païens le Dieu créateur de toutes choses, il les renseigne sur son œuvre principale, notre humanité, son origine, son histoire, sa destination, sous le gouvernement de Dieu. C'est une vraie philosophie de l'histoire et ce qu'on a pu appeler une « géographie divine. » L'origine commune de l'humanité, née *d'un seul* homme (c'est le mot sous-entendu, bien que *D* et les *majusc.* récents portent *sang ;* Paul pense à Adam), son unité, sa solidarité en toutes choses, telles sont les importantes vérités que l'apôtre proclame. Dans le polythéisme, chaque peuple, ayant ses dieux nationaux, s'isolait avec eux du reste de l'humanité. Quiconque n'était pas Grec ou Romain, n'était, aux yeux de ceux-ci, qu'un barbare, un ennemi. Mais, outre cette unité d'origine, les peuples, issus de la main du même Dieu, en ont une autre encore : c'est que tous vivent sous le même gouvernement divin. Leur existence sur la terre est *déterminée* selon des lois pleines de sagesse et de justice qui président à leur développement. Celles-ci leur assignent : 1° des *temps ordonnés avec précision* (texte reçu, *D :* ordonnés *d'avance*), par où il faut entendre soit les périodes d'accroissement et de décadence (Job 12 : 23), soit les grandes phases de l'histoire universelle ; 2° *les bornes de leur habitation*, c'est-à-dire les limites des contrées

et le trouver[1], lui qui pourtant n'est pas loin de chacun de nous ; —
28 car c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être[2] ;
comme aussi quelques-uns de vos poètes l'ont dit : « Car c'est de lui
29 que nous sommes aussi la race[3]. » — Etant donc la race de Dieu,
nous ne devons pas croire que la divinité soit semblable à de l'or, ou
à de l'argent, ou à de la pierre, sculptés par l'art et l'invention de
30 l'homme[4]. — Passant donc sur ces temps d'ignorance, Dieu ordonne
maintenant aux hommes qu'ils se repentent tous, en tous lieux[5], —

où ils s'établissent. (Deutér. 32 : 8.) Si les peuples reconnaissaient cette vérité, ceux qui, par *les bornes de leur habitation*, se trouvent voisins, y verraient autre chose qu'une raison de se haïr et de se faire des guerres sanglantes.

1. Tel est le but assigné aux hommes : qu'ils *cherchent* et *trouvent Dieu* (texte reçu : *le Seigneur*). Ce but, Dieu le leur avait fixé *pour voir si peut-être ils pourraient le trouver en tâtonnant*, comme fait un aveugle. Dieu savait que le péché a plongé l'homme dans les ténèbres.

2. Gr. *Il n'est pas loin de nous, car, en lui, nous vivons, nous nous mouvons et nous sommes*. *En lui* et non pas seulement *par lui*, comme traduisait Ostervald. Dieu présent partout, pénétrant toutes choses, est l'élément en dehors duquel nous n'existerions non plus qu'en dehors de l'air que nous respirons. (Jér. 23 : 23, 24 ; Ps. 104 : 29-30 ; 139 : 5, 7-10.) En proclamant ainsi l'immanence de Dieu dans le monde, l'apôtre ne tombe pas dans le panthéisme, parce qu'il maintient non moins énergiquement la personnalité de Dieu et la personnalité de l'homme. L'homme ne se perd pas en Dieu ; au contraire, il s'y retrouve. — On s'est évertué à établir des distinctions subtiles entre ces trois verbes : *vivre, se mouvoir, être*. Nous dirons plutôt avec de Wette que, par ces trois termes, l'apôtre a voulu épuiser l'idée que nous n'existons qu'en Dieu, et que, par conséquent, il ne devrait pas être impossible pour nous de le chercher et de le trouver. (Comp. 14 : 17.)

3. Paul disait très exactement : *quelques-uns de vos poètes ;* cette parole se trouve d'abord dans Aratus, poète grec, originaire de Cilicie, de même que l'apôtre, mais qui vivait trois siècles avant l'ère chrétienne ; et ensuite dans une hymne du poète stoïcien Cléanthe. Paul cite réellement ces deux poètes, et ne répète pas une maxime courante ; c'est ce que prouve le *car*, qui introduit la citation, et qui se lit dans le texte des deux auteurs. L'apôtre s'approprie cette pensée (v. 29) ; mais dans quel sens plus élevé et plus vrai il pouvait l'entendre, lui qui savait que l'homme, créé à l'image de Dieu, capable de le connaître et de l'aimer, a véritablement un degré intime de parenté avec lui ! Et combien plus encore cette parole est-elle vraie pour le chrétien « né de Dieu » (Jean 1 : 12, 13) et « participant de la nature divine ! » (2 Pierre 1 : 4.)

4. Conclusion irréfutable. Se prosterner devant des images matérielles de la divinité, c'est abaisser Dieu et dégrader l'homme lui-même. « Critique fine et profonde du culte païen. » (Meyer.) Et en même temps quel ménagement il y a dans ce mot : *nous ne devons pas croire* (gr. nous ne sommes pas *obligés* de croire). « Locution clémente, surtout à la première personne du pluriel. » (Bengel.) « L'*or*, l'*argent* et la *pierre* servent de matériaux à l'artiste pour exprimer sa fantaisie. La *divinité* ne saurait dépendre de l'*invention d'un homme.* » (Meyer.) On sait avec quelle ironie le prophète dénonçait ces aberrations. (Esa. 44 : 13-20 ; 46 : 4-7.)

5. Gr. *Ainsi donc*, puisqu'il ressort de tout ce qui précède que le paganisme a été un *temps d'ignorance,* Dieu, dans sa miséricorde, ne veut pas punir, en considération de cette ignorance, mais il *regarde par-dessus.* (3 : 17.) Paul avait déjà exprimé dans une autre occasion ce miséricordieux dessein de Dieu. (14 : 16 ; comp. Rom. 3 : 24, 25.) Mais l'état d'ignorance ne doit pas se prolonger ; *maintenant,* par la prédication de l'Evangile, Dieu *ordonne aux hommes* qu'ils aient à *se repentir* (voir, sur le sens de ce mot, Math. 3 : 2, 1re note, *tous, en tous lieux*). Malgré ce qu'a de sévère cet *ordre,* il renferme pourtant l'offre du salut. — Les mots : *tous* les hommes, *en tous lieux,* expriment l'universelle destination de ce salut offert par la miséricorde de Dieu.

parce qu'il a arrêté un jour auquel il doit juger le monde avec justice, 31
par l'homme qu'il a établi pour cela [1], ce dont il a fourni à tous une
preuve certaine en le ressuscitant d'entre les morts [2].
Mais quand ils entendirent parler de résurrection des morts, les 32
uns se moquaient, les autres dirent : Nous t'entendrons là-dessus
encore une autre fois [3]. — C'est ainsi que Paul sortit du milieu d'eux. 33
— Mais quelques hommes s'étant attachés à lui, crurent, entre les- 34
quels aussi Denys, l'Aréopagite, et une femme nommée Damaris, et
d'autres avec eux [4].

F. 1-17. Paul a Corinthe. — 1° *Paul travaille de ses mains après s'être associé avec Aquilas et Priscille.* D'Athènes Paul se rend à Corinthe. Il y trouve un couple de Juifs originaires du Pont, chassés de Rome par Claude. Comme ils exerçaient le même métier, Paul se joint à eux et travaille avec eux à faire des tentes. Les jours de sabbat il parle dans la synagogue. (1-4.) — 2° *Paul s'adonne à la prédication ; rupture avec la synagogue.* L'arrivée de Silas et de Timothée lui permet de se vouer tout entier à l'évangélisation. Les Juifs faisant opposition, il leur déclare qu'il est innocent de leur sang et qu'il va s'adresser aux païens. Il se rend chez un prosélyte, dont la maison était contiguë à la synagogue. Cependant Crispus, chef de la synagogue, parvient à la foi avec tous les siens. De nombreux Corinthiens deviennent croyants et sont

1. Quel motif de se repentir, *le jugement du monde* qui sera exercé *avec justice!* Le juge *établi* pour cela (gr. *déterminé* par Dieu), c'est *l'homme*, Jésus, élevé dans la gloire. (10 : 42 ; Jean 5 : 27 ; Rom. 14 : 10 ; 2 Cor. 5 : 10.)

2. Gr. *ayant fourni à tous* (un motif de) *foi, en le ressuscitant d'entre les morts.* Par cette *foi* (sans article) quelques exégètes entendent la foi au Sauveur, par laquelle *tous* peuvent être reçus en grâce au jour du jugement. Selon d'autres, Dieu a donné ainsi la *preuve*, la certitude de ce jugement : il sera exercé par Celui qu'il a ressuscité des morts. La *résurrection* de Jésus-Christ est la lettre de créance par laquelle Dieu l'a accrédité devant le monde entier, à la fois comme Sauveur et comme Juge. Tel est le sens le plus généralement admis de ces solennelles paroles.

3. Le discours de Paul fut interrompu par les *moqueries* des uns, par la proposition plus polie des autres de remettre la discussion à *une autre fois*. Faut-il, avec Calvin, attribuer une intention sérieuse à ces derniers? Il semble que si Paul avait eu des motifs de les croire sincères, il n'eût pas si tôt quitté Athènes. (18 : 1.) C'est l'opinion de Meyer. Leur réponse doit être considérée comme un prétexte, semblable à celui de Félix. (24 : 25.) — Le seul mot de *résurrection* amena ce résultat. Paul ne parlait pas de la résurrection des morts en général, bien que ses auditeurs l'entendent ainsi, mais uniquement de la résurrection de Celui qui sera le Juge au dernier jour et dont l'apôtre n'avait pas même encore prononcé le nom. Et toutefois ce mot suffit pour mettre fin à l'attention des auditeurs. On le comprend de la part de philosophes épicuriens et stoïciens (v. 18), pour qui l'idée du retour d'un mort à la vie était une absurdité.

4. Ainsi cette première rencontre solennelle de l'Evangile avec la philosophie grecque ne fut pas sans résultat. Il y eut *quelques* âmes amenées à la foi, et l'on sait qu'au troisième siècle, Origène citait en exemple l'Eglise d'Athènes, bien que Paul n'en parle nulle part. — On ne sait rien de certain sur ce *Denys*, membre du tribunal de l'Aréopage. (v. 19.) Selon Eusèbe (*Hist. ecclés.*, III, 4 et IV, 23), il serait devenu évêque de l'Eglise d'Athènes, où il aurait souffert le martyre. On lui a longtemps attribué des écrits qui n'ont pu être rédigés avant la seconde moitié du quatrième siècle, et qui, grâce à ce nom antique, ont joui d'une considération imméritée. Quant à *Damaris*, elle est restée inconnue dans l'histoire.

baptisés. (5-8.) — 3° *Le Seigneur encourage l'apôtre dans une vision.* Il lui apparaît de nuit, en vision, et lui ordonne de parler sans crainte, lui promettant sa protection ; un grand peuple, à Corinthe, appartient au Seigneur. Paul reste dix-huit mois à prêcher l'Evangile aux Corinthiens. (9-11.) — 4° *Paul devant Gallion.* Les Juifs s'unissent contre l'apôtre et le traînent devant Gallion, proconsul d'Achaïe, en l'accusant d'enseigner un culte contraire à la loi. Gallion les renvoie, en déclarant que les questions de cet ordre ne sont pas de son ressort. La foule bat Sosthène, chef de la synagogue, sans que Gallion intervienne. (12-17.)

XVIII S'étant après cela éloigné d'Athènes, il vint à Corinthe[1]. — Et
ayant trouvé un Juif, nommé Aquilas, originaire du Pont, récemment
arrivé d'Italie avec Priscille, sa femme, parce que Claude avait or-
3 donné à tous les Juifs de s'éloigner de Rome, il alla à eux[2]. — Et
parce qu'il était du même métier, il demeura chez eux, et il travail-
4 lait ; car, de leur métier, ils étaient faiseurs de tentes[3]. Or il discu-
tait dans la synagogue chaque sabbat, et il persuadait Juifs et Grecs.

1. Voir, sur *Corinthe* et sur le ministère de Paul dans cette ville, l'introduction à la première épître aux Corinthiens. Corinthe était située sur l'isthme qui relie le Péloponèse à l'Hellade. Elle avait été détruite en 146 avant Jésus-Christ par le proconsul Mummius ; mais rebâtie cent ans plus tard par Jules César, qui y établit une colonie de vétérans, elle avait reconquis et surpassé son antique splendeur. Son commerce, florissant grâce à son double port qui la mettait en relation avec l'Orient et l'Occident, lui valait une grande prospérité. Elle se distinguait aussi par ses mœurs corrompues.

2. Le *Pont* était une province romaine de l'Asie Mineure au bord du Pont Euxin ou mer Noire. Originaires de cette province, Aquilas et Priscille habitaient *Rome*, quand ils en furent expulsés avec les Juifs, par l'édit de l'empereur *Claude;* ils y retournèrent plus tard. (Rom. 16 : 3.) Les exégètes diffèrent sur la question de savoir si ces époux étaient déjà chrétiens avant leur rencontre avec Paul, ou si c'est par lui qu'ils furent amenés à la foi. Cette dernière supposition est la plus probable, bien que notre texte n'oblige pas à l'admettre, car le nom de *Juif* pouvait être donné à un chrétien d'origine juive. (Gal. 2 : 13, 14.) Quoi qu'il en soit, l'apôtre se lia étroitement avec eux, fit avec eux des voyages (v. 18), leur envoya des salutations dans ses lettres, où il leur rend le plus beau témoignage. (Rom. 16 : 3, 4 ; 2 Tim. 4 : 19 ; 1 Cor. 16 : 19.) Dans notre chapitre même (v. 26), nous les voyons exercer une grande influence sur l'éloquent Apollos. — L'édit de l'empereur Claude, qui expulsa les Juifs de Rome, et que mentionne aussi Suétone, fut provoqué, selon cet historien, par des troubles dont un certain *Chrestus* fut l'instigateur. Ce nom a porté plusieurs historiens (Weizsäcker, Schürer, Ramsay) à supposer qu'il s'agissait de discussions entre les Juifs et les chrétiens, et que Suétone, entendant parler du Christ, l'avait pris pour un agitateur juif et avait transformé son nom en Chrestus. Il paraît que l'édit de Claude fut bientôt rapporté, ou qu'on renonça bientôt à l'exécuter ; car nous venons de voir qu'Aquilas et Priscille retournèrent à Rome, et il y avait dans cette ville des Juifs et des chrétiens quand Paul y arriva. (ch. 28.)

3. *D* et une ancienne version latine omettent les mots : *car, de leur métier, ils étaient faiseurs de tente.* — *Sin.*, *B*, portent : *ils travaillaient*, ce qui est peut-être une correction occasionnée par le pluriel qui suit. — Les *tentes* étaient faites, soit en toile, soit en cuir, soit surtout en étoffe de Cilicie. La patrie de Paul produisait un tissu imperméable, de poils de chèvre, dont on faisait aussi des manteaux, des rideaux, des couvertures. De ce drap grossier de Cilicie dérive le mot de cilice. — Il était d'usage que les rabbins juifs apprissent un *métier*, tout en faisant leurs études. Paul pratiqua assidûment le sien, afin de n'être pas à charge aux Eglises, partout où ses adversaires auraient pu lui attribuer des vues intéressées. (20 : 34 ; 1 Cor. 4 : 12 ; 9 : 14-18 ; 2 Cor. 11 : 9 ; 1 Thes. 2 : 9 ; 2 Thes. 3 : 7-9.) Mais, en principe, il enseignait que les Eglises doivent pour-

Mais quand Silas et Timothée furent venus de Macédoine, Paul 5
était tout entier à la Parole, rendant témoignage aux Juifs que Jésus
était le Christ [1]. — Mais comme ils s'opposaient et qu'ils blasphé- 6
maient, il secoua ses vêtements et leur dit : Que votre sang soit sur
votre tête ! Moi j'en suis net ; dès à présent j'irai vers les païens [2].
— Et étant parti de là, il entra dans la maison d'un nommé Titius 7
Justus, homme craignant Dieu, dont la maison était contiguë à la
synagogue [3]. — Mais Crispus, chef de la synagogue, crut au Seigneur 8
avec toute sa maison, et beaucoup de Corinthiens, entendant Paul,
croyaient et étaient baptisés [4].

voir aux besoins de ceux qui leur annoncent la Parole (1 Cor. 9 : 14), et lui-même était assez humble pour recevoir les dons de ses frères. (Philip. 4 : 14-18.)

1. Au lieu de il *était tout entier à la Parole* (gr. *étreint par la Parole*), le texte reçu, avec quelques *majusc.* récents, porte : *étreint par l'Esprit.* Cette indication est opposée à celle des v. 3 et 4, qui nous montrait Paul travaillant à son métier avec Aquilas et Priscille et ne prêchant l'Evangile que les jours de sabbat. Dès ce moment, il se voua *tout entier* à son activité missionnaire. Par l'arrivée de ses compagnons d'œuvre, qu'il avait laissés en Macédoine, il fut déchargé sans doute du soin de pourvoir à son entretien. (17 : 14, 15.) Les bonnes nouvelles qu'ils lui apportaient de l'Eglise de Thessalonique le remplirent de joie et l'engagèrent à prolonger son séjour à Corinthe. (1 Thes. 3 : 4-8.) — Il ressort de 17 : 15, comp. 1 Thes. 3 : 1, 2, que Silas et Timothée rejoignirent Paul à Athènes déjà. Le récit de Luc présente une lacune : il ne mentionne pas cette première réunion de l'apôtre avec ses collaborateurs et laisserait croire que ceux-ci, malgré l'invitation pressante qui leur était adressée (17 : 15), ne se rendirent auprès de Paul qu'après son départ d'Athènes pour Corinthe. Mais l'indication de 1 Thes. 3 : 1, 2, nous oblige à admettre que Timothée en tous cas et probablement aussi Silas vinrent trouver Paul à Athènes. L'apôtre les renvoya de nouveau en Macédoine, Timothée à Thessalonique et Silas peut-être à Philippes (Philip. 4 : 15), et de là, ils le rejoignirent à Corinthe, où il s'était rendu entre temps. M. Ramsay estime, d'après ces allées et venues, que Paul passa trois à quatre semaines à Athènes et qu'il fut cinq ou six semaines à attendre ses amis à Corinthe.

2. Moment tragique pour ces Juifs qui rejettent la grâce ! Les paroles de l'apôtre rendent plus émouvante encore cette scène, qui s'était déjà produite ailleurs. (13 : 45, 46.) *Secouer ses vêtements*, en rejeter même la poussière contre quelqu'un, était une action symbolique, figurant la rupture absolue de toutes relations. (Comp. 13 : 51 ; Math. 10 : 14.) Le *sang* de ces hommes rebelles, c'est-à-dire la responsabilité de leur ruine, de leur mort, retombera *sur leur tête.* Paul s'en déclare *net,* parce qu'il leur a annoncé le salut. (Comp. 20 : 26.) Cette image terrible est empruntée à l'Ancien Testament (2 Sam. 1 : 16 ; 1 Rois 2 : 32, 33 ; Ezéch. 33 : 4) ; elle se retrouve dans la bouche de Jésus-Christ lui-même. (Math. 23 : 35.) Voir aussi l'horrible imprécation des meurtriers du Sauveur. (Math. 27 : 25.)

3. Paul *part* de la synagogue, comme pour confirmer d'une manière visible les paroles qu'il vient de prononcer. Il se rend, pour y continuer son enseignement, chez un prosélyte (c'est ce que signifie *craignant Dieu*), dont la maison était voisine, et qui n'est pas connu d'ailleurs dans l'histoire. Les manuscrits portent : Titius Justus (*B*), Titus Justus (*Sin.*), Justus (*A*, *majusc.*, texte reçu). — Luc ne veut point dire, comme l'ont pensé quelques exégètes, qu'il alla dans cette *maison* pour y demeurer, et qu'ainsi il quittait celle d'Aquilas et Priscille. (v. 3.) Il y établit seulement le lieu de ses prédications et des assemblées de l'Eglise naissante. Tout en se séparant de la synagogue, il continuait à offrir l'occasion d'entendre l'Evangile aux Juifs disposés à le recevoir ; mais il s'exposait à des conflits, qui ne manquèrent pas de se produire. (v. 12 et suiv.)

4. La conversion de *Crispus*, *chef de la synagogue*, et de *toute sa maison* fut un grand triomphe de l'Evangile au milieu

9 Et le Seigneur dit à Paul, pendant la nuit, en vision : Ne crains
10 point, mais parle et ne te tais point ; — car je suis avec toi, et per-
sonne ne mettra les mains sur toi pour te faire du mal, car j'ai un
11 grand peuple dans cette ville [1]. — Et il demeura un an et six mois,
enseignant parmi eux la parole de Dieu [2].
12 Mais, Gallion étant proconsul d'Achaïe [3], les Juifs s'élevèrent d'un
commun accord contre Paul, et le menèrent devant le tribunal, —
13 en disant : Celui-ci persuade les hommes d'adorer Dieu d'une manière
14 contraire à la loi [4]. — Mais comme Paul allait ouvrir la bouche, Gallion
dit aux Juifs : S'il s'agissait, ô Juifs, de quelque injustice ou de
quelque méchante action, je vous supporterais, comme de raison ;
15 — mais s'il s'agit de discussions sur une doctrine, et sur des noms,
et sur votre loi, vous aviserez vous-mêmes ; moi, je ne veux point
16, 17 être juge de ces choses [5]. — Et il les renvoya du tribunal. — Et tous,

du combat que soutenait l'apôtre. Aussi voulut-il, contre son habitude, baptiser lui-même cette famille. (1 Cor. 1 : 14.) En outre, *beaucoup de Corinthiens qui entendaient* la parole de Paul *croyaient* et *étaient baptisés*. Ces verbes à l'imparfait indiquent que l'œuvre divine de la conversion des âmes se continuait par le ministère de l'apôtre. Le participe *entendant* est sans régime en grec. Plusieurs traduisent : entendant parler de la conversion de Crispus et de la rupture de Paul avec la synagogue.

1. Malgré les succès qu'il remportait à Corinthe, Paul avait sans doute besoin d'être encouragé par ces divines paroles, car il était entouré de dangers et pénétré du sentiment de sa faiblesse. (1 Cor. 2 : 3.) C'est *pendant la nuit* (ces mots se lisent avant *en vision* dans *Sin.*, *B*, après dans d'autres manuscrits ; Blass les retranche en se fondant sur *A*) dans une *vision*, où lui apparut *le Seigneur*, que Paul entendit ces paroles. (Comp. 16 : 9 ; 23 : 11.) Elles lui donnaient deux raisons puissantes de ne point *craindre*, de ne point *se taire*, mais de *parler* : *Je suis avec toi*, lui dit le Seigneur (comp. Esa. 41 ; 10 ; Jér. 1 : 8) ; et : *un grand peuple est à moi dans cette ville* de Corinthe. Ce *peuple*, c'étaient des Juifs encore incrédules ou indifférents, des païens encore inconvertis. Mais Dieu les connaissait, comme lui appartenant dans l'ordre de sa grâce ; ils étaient « ordonnés pour la vie éternelle. » (13 : 48 ; Jean 10 : 16 ; 11 : 52.) Il fallait donc que Paul les amenât au Sauveur, et il savait maintenant que son œuvre ne serait pas vaine.

2. Il poursuit pendant *dix-huit mois* son séjour et son travail à Corinthe, à la suite de l'importante révélation qu'il venait de recevoir. De Corinthe l'Evangile se répandit dans toute l'Achaïe (2 Cor. 1 : 1). C'est pendant ce séjour que Paul écrivit les deux épîtres à l'Eglise de Thessalonique, les plus anciennes que nous ayons de lui.

3. L'*Achaïe* était le nom d'une province romaine qui comprenait toute la Grèce, avec le Péloponèse. Le *proconsul*, ou gouverneur de cette province, résidait à Corinthe. *Gallion* était alors revêtu de cette dignité ; il était frère du philosophe Sénèque, qui lui dédia deux de ses principaux ouvrages, et qui le loue pour la douceur de son caractère. Il s'appelait proprement Marcus Annaeus Novatus, et le nom de *Gallion* lui venait du rhéteur Junius Gallio qui l'avait adopté. Il fut plus tard mis à mort par Néron, ainsi que Sénèque, son frère.

4. Les Juifs jouissaient dans tout l'empire de la liberté de leur culte ; ils espéraient donc que le proconsul s'opposerait à l'enseignement de Paul, qu'ils déclarent *contraire à leur loi* et qui tendait par conséquent à introduire un culte nouveau. (16 : 21, note.) L'accusation ressort plus complète de la réponse de Gallion. (v. 15.)

5. Le proconsul refuse sagement d'entendre cette cause, par la raison que les accusateurs n'articulaient que des griefs religieux. Il désigne ces griefs comme des *discussions sur une parole* ou une *doctrine*, *sur des noms*, sans doute les noms de Jésus et de Messie que Paul an-

ayant saisi Sosthène, chef de la synagogue, le battaient devant le tribunal, et Gallion ne s'en mettait nullement en peine[1].

H. 18-22. Retour a Antioche par Ephèse et Jérusalem. — 1° *Départ de Corinthe.* Après avoir prolongé encore son séjour, Paul s'embarque, avec Priscille et Aquilas, pour la Syrie. Il se fait raser la tête à Cenchrée, par suite d'un vœu. (18.) — 2° *Passage à Ephèse.* On débarque à Ephèse, où Paul laisse ses compagnons. Il s'entretient dans la synagogue avec les Juifs. Ils veulent le retenir ; il n'y consent point, mais leur promet de revenir, s'il plaît à Dieu. Il quitte Ephèse. (19-21.) — 3° *Par Césarée à Antioche.* Débarqué à Césarée, il va saluer l'Eglise de Jérusalem, puis descend à Antioche. (22.)

Or Paul, après être demeuré encore assez longtemps à Corinthe, 18
ayant pris congé des frères, naviguait vers la Syrie[2], et avec lui
Priscille et Aquilas, après s'être fait raser la tête à Cenchrée[3], car il
avait fait un vœu[4]. — Or ils arrivèrent à Ephèse, et il les y laissa ; 19

nonçait, *sur* leur *loi*, la loi juive que les accusateurs prétendaient être violée par l'enseignement de l'apôtre. Gallion déclare nettement qu'il *ne veut pas être juge* d'une telle cause. Par cette réponse, il établit clairement la distinction entre le délit et la conviction religieuse, entre la politique et la conscience. On peut regretter que Gallion, grâce à son paganisme, parle des choses les plus saintes avec l'indifférence d'un sceptique ; mais, comme proconsul, il a fait son devoir. Si tous les magistrats chrétiens avaient jugé comme ce païen, bien des maux auraient été épargnés à notre humanité.

1. Le texte reçu porte : *tous les Grecs*, contre *Sin.*, *B*, *A* et plusieurs versions. M. Blass conserve ce terme, même dans la recension orientale. Il faut bien en effet entendre par ce mot, *tous*, la foule païenne qui haïssait les Juifs. Il est difficile d'admettre, avec quelques interprètes, que les Juifs eux-mêmes se seraient vengés de leur déconvenue en maltraitant le chef de leur synagogue, parce qu'ils le savaient favorable à Paul. *Sosthène* avait sans doute été à la tête de la députation juive et avait porté la parole devant le proconsul. Voyant que celui-ci avait renvoyé les accusateurs avec un peu d'humeur (v. 16), les subalternes du tribunal, aidés de la populace, voulurent faire expier au *chef de la synagogue* ses mauvaises intentions. — *Sosthène* avait peut-être succédé dans cette charge à Crispus, après la conversion de ce dernier (v. 8), ou bien il était président d'une autre synagogue. Quelques interprètes le considèrent comme le même Sosthène que Paul nomme un *frère* (1 Cor. 1 : 1) et qui aurait été converti dans la suite. — Si Gallion avait fait son devoir en se récusant comme juge dans une cause religieuse, il ne l'accomplissait pas en permettant, sous ses yeux, un acte de violence. Evidemment, il condamnait dans son cœur l'envie et le fanatisme que les Juifs venaient de mettre au jour par leur accusation.

2. Il faut bien remarquer que Paul, en quittant Corinthe, *naviguait vers la Syrie*, c'est-à-dire que son but était d'arriver à Antioche, d'où il partira pour son troisième voyage de mission. (v. 22, 23.) Les détours qu'il fait à Ephèse (v. 19), à Césarée et peut-être à Jérusalem (v. 21, note) ne lui font point perdre de vue ce but. Du reste, dans ces v. 18-23, le récit de Luc ne renferme que de rapides indications, assez difficiles à comprendre.

3. *Cenchrée* était le port de Corinthe, du côté de l'Asie, sur la mer Egée, à une lieue et demie de la ville. Sur le golfe de Corinthe, la ville avait un autre port, nommé Lechaeum, où l'on s'embarquait pour l'Italie et les pays de l'Occident.

4. Voilà un de ces faits à peine indiqués et qui restent nécessairement obscurs. Et d'abord qui est-ce qui avait *fait un vœu ?* D'après la construction grecque, ce peut être ou Paul ou Aquilas. A la suite de la Vulgate, Meyer, Weizsäcker, Blass, Zöckler se prononcent pour Aquilas. Meyer se fonde sur le fait que Luc nomme Aquilas après Priscille, afin de placer son nom immédiatement avant cette phrase : *s'étant fait raser la tête*. Mais comme Paul est

et lui, étant entré dans la synagogue, s'entretint avec les Juifs ; —
20 et comme ils le priaient de demeurer plus longtemps, il n'y consentit
21 pas[1], — mais ayant pris congé d'eux et dit : Je reviendrai de nouveau
22 vers vous, Dieu voulant[2]. Il partit d'Ephèse. — Et étant débarqué
à Césarée, il monta, et après avoir salué l'Eglise, il descendit à Antioche[3].

IV. Troisième voyage. Séjour a Ephèse et second séjour a Corinthe.

(18 : 23 à 20 : 3.)

A. 23-28. Le départ. Apollos a Ephèse et a Corinthe. — 1° *A travers l'Asie Mineure.* Après quelque séjour à Antioche, Paul se remet en route ; il parcourt la Galatie et la Phrygie, fortifiant les disciples. (23.) — 2° *Apollos, à Ephèse, instruit par Priscille et Aquilas.* Apollos, Juif alexandrin, versé dans les Ecritures, arrive à

le sujet principal de toute la phrase, et comme on ne comprend guère pourquoi Luc noterait ce détail au sujet d'Aquilas, il reste plus probable qu'il s'agit de l'apôtre. (Augustin, Luther, Calvin, de Wette, Holtzmann, Barde.) Priscille est aussi nommée la première v. 26, Rom. 16 : 3, 2 Tim. 4 : 19. Elle avait sans doute une plus grande part que son mari au travail pour l'Evangile. Mais ce vœu fait par Paul, on en ignore la cause et la nature. On ne saurait, avec de Wette, penser au naziréat (voir Nomb. 6), car pour se dégager de ce vœu il fallait offrir un sacrifice dans le temple de Jérusalem, où l'on brûlait les cheveux coupés. Or, c'est déjà à Cenchrée que Paul avait accompli son vœu et s'était coupé les cheveux. Il est donc probable qu'il s'était lié par un vœu plus libre, analogue à celui que Josèphe décrit dans la *Guerre des Juifs* (II, 15, 1), et qui consistait à se laisser pousser les cheveux pendant trente jours, en s'engageant à s'abstenir de toute boisson fermentée. — Y a-t-il lieu de s'étonner de ce que l'apôtre fît usage, pour son édification personnelle, d'une telle pratique religieuse? Nullement. Il le fera même, dans une autre occasion, par simple condescendance pour ses frères encore attachés aux cérémonies du judaïsme. (21 : 26.) La spiritualité de sa foi le laissait entièrement libre à l'égard de ces choses. Il ne s'y opposait que lorsque d'autres y cherchaient un moyen de salut. (Comp. 15 : 2, note.)

1. Paul n'alla à *Ephèse,* paraît-il, que parce qu'il ne trouva point au port de Cenchrée de navire qui le conduisît directement en Syrie. (v. 18, note.) *Ephèse,* cette grande ville maritime, capitale de l'Asie proconsulaire, deviendra, plus tard, un champ principal de ses travaux ; pour le moment, il ne fait qu'y passer et il y *laisse* ses compagnons de voyage, Priscille et Aquilas. Il profite pourtant de son passage pour *s'entretenir avec les Juifs,* qui reçurent de lui une impression favorable, puisqu'*ils le priaient* de prolonger son séjour au milieu d'eux. *Il n'y consentit pas,* parce qu'il avait devant lui un autre but important. (v. 18, 1re note ; comp. v. 22, note.)

2. Le texte reçu (*D, majusc.* récents) porte : *Il me faut absolument faire à Jérusalem la fête qui vient.* Presque tous les critiques, depuis Bengel jusqu'à Tischendorf, omettent ces mots. Ils ont été ajoutés, soit pour justifier le refus de Paul (v. 20), soit pour expliquer le v. 22, si obscur dans sa brièveté. Mais l'interpolation est très ancienne, car elle se trouve déjà dans les deux versions syriaques, qui remontent au second siècle. M. Blass admet ce passage comme faisant partie de la recension occidentale. — Il ne reste donc de ce verset que la promesse de Paul de *revenir de nouveau* à Ephèse, *Dieu voulant,* ajoute-t-il, dans le sentiment d'une humble dépendance. Dieu le voulut, en effet, et l'apôtre put non seulement revenir dans cette ville, mais y faire un long séjour. (19 : 1, 10.)

3. Paul *partit d'Ephèse* (gr. il *fut conduit en haut, prit le large*) et navigua directement jusqu'à *Césarée,* capitale politique de la Palestine. (8 : 40, note.) De là,

Ephèse. Il expose avec ferveur et exactitude ce qui concerne Jésus, bien qu'étant seulement disciple de Jean-Baptiste. Il parle hardiment dans la synagogue. Priscille et Aquilas, après l'avoir entendu, l'invitent à venir chez eux et l'instruisent plus complètement du salut en Christ. (24-26.) — 3° *Apollos se rend en Achaïe.* Il part muni d'une recommandation des frères d'Ephèse. Arrivé en Achaïe, il rend de grands services, démontrant, dans des discussions publiques avec les Juifs, que Jésus est le Messie. (27, 28.)

Et y ayant fait quelque séjour, il en partit, et parcourut de suite 23
le pays de Galatie et la Phrygie, fortifiant tous les disciples[1].
Or un Juif, nommé Apollos, originaire d'Alexandrie, homme élo- 24
quent et puissant dans les Ecritures, arriva à Ephèse[2]. — Cet 25
homme avait été instruit dans la voie du Seigneur, et, étant fervent
d'esprit, il parlait et enseignait exactement ce qui regardait Jésus,
bien qu'il n'eût connaissance que du baptême de Jean[3]. — Et cet 26
homme commença de parler avec assurance dans la synagogue. Et
quand Priscille et Aquilas l'eurent entendu, ils le prirent avec eux et

où alla-t-il ? Luc dit, avec une brièveté qui le rend obscur : *étant monté, et ayant salué l'Eglise, il descendit à Antioche.* Les interprètes qui n'admettent pas ici un voyage à Jérusalem pensent que Paul, arrivé au port de Césarée, *monta* en ville ou sur quelque éminence, où l'Eglise avait le lieu de ses réunions, et qu'après l'avoir saluée, il *descendit à Antioche.* (Voir une entrevue pareille avec une Eglise 21 : 4, 5.) Les termes du texte sont peu favorables à cette interprétation. *Monter, descendre* sont les mots consacrés pour dire aller à Jérusalem et en revenir. (11 : 2 ; 15 : 2 ; 21 : 12, 15 ; 24 : 11 ; 25 : 1, 9 ; et souvent dans les évangiles.) Il est donc probable que Paul se rendit dans la ville sainte. Mais qu'est-ce qui motivait sa visite ? Si nous en croyons l'indication du texte occidental (v. 21, note), il désirait assister aux solennités d'une fête. Et si cette indication paraît suspecte, on peut s'en tenir à la raison donnée par Luc : voir l'Eglise de la capitale, la *saluer*, c'est-à-dire lui témoigner de la déférence. Ce qui s'y passa plus tard (21 : 20 et suiv.) montre assez que Paul pouvait éprouver le besoin de faire cette démarche.

1. Luc ne dit pas quelle fut la durée de ce *séjour* de l'apôtre à Antioche. Il est probable que ce fut alors qu'eut lieu le conflit entre Paul et l'apôtre Pierre. (Gal. 2 : 11 et suiv.) Bientôt après, il partit pour son troisième voyage de mission dans les provinces de l'Asie Mineure. Ce voyage n'est que brièvement indiqué par Luc, comme l'avait été le second (16 : 6), surtout en ce qui concerne la *Galatie* et la *Phrygie.* Il paraît que les sources où puisait notre historien ne le renseignaient pas sur ces parties de l'activité missionnaire de l'apôtre. Il se contente d'en signaler le but fort important : *fortifier tous les disciples.*

2. *Apollos*, abréviation d'Apollonios, était *originaire d'Alexandrie* en Egypte, ville célèbre par ses écoles tant juives que grecques. Il n'était pas seulement *éloquent* (le mot grec signifie également *savant*, scientifiquement cultivé), mais aussi *puissant dans les Ecritures*, c'est-à-dire qu'il les connaissait très bien, et qu'il était fort dans l'art de les expliquer.

3. Ce dernier mot montre clairement comment il faut entendre tout ce qui précède au sujet d'Apollos. Il en était au point où le *baptême de Jean*, c'est-à-dire tout son ministère, avait conduit les âmes : la repentance, le profond besoin d'une rédemption et la conviction que Jésus était le Messie, « l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde. » Chez un homme *fervent d'esprit*, doué d'une vive intelligence et d'une âme ardente (l'*esprit* n'est pas ici le Saint-Esprit), comme l'était Apollos, cette connaissance, si incomplète fût-elle, n'était pas sans porter du fruit dans sa vie ; elle le mettait à même d'être une lumière pour les autres. Aussi Luc peut-il dire qu'il *avait été instruit dans la voie du Seigneur* (*D* ajoute : *dans sa patrie*, en Egypte) et qu'il était capable d'*enseigner exactement ce qui regardait Jésus*, le Messie, le Sau-

27 lui exposèrent plus exactement la voie de Dieu [1]. — Or comme il
voulait passer en Achaïe, les frères l'y encouragèrent et écrivirent
aux disciples de le bien recevoir [2]. Quand il fut arrivé, il se rendit,
28 par la grâce, très utile à ceux qui avaient cru [3], — car il réfutait
publiquement les Juifs, avec une grande force, démontrant par les
Ecritures que Jésus est le Christ [4].

B. 1-22. Paul a Ephèse. — 1° *Les disciples de Jean-Baptiste.* Pendant qu'Apollos est à Corinthe, Paul, qui vient de parcourir le haut pays, arrive à Ephèse. Il y trouve quelques disciples auxquels il demande s'ils ont reçu le Saint-Esprit. Ils répondent qu'ils n'en ont pas même entendu parler. Ils ont été baptisés du baptême de Jean. Paul leur expose que Jean a baptisé pour amener à la foi en Celui qui devait venir, Jésus. Ils sont baptisés au nom de Jésus. Paul leur impose les mains. Ils reçoivent l'Esprit et parlent en langues. Ils étaient environ douze. (1-7.) — 2° *Rupture avec la synagogue. L'école de Tyrannus.* Pendant trois mois, Paul prêche le royaume de Dieu et discute dans la synagogue. Devant l'opposition des Juifs et leurs calomnies contre les

veur d'Israël. Ce qui lui manquait, c'était le baptême du Saint-Esprit, exactement comme à ces autres disciples de Jean dont il est parlé au ch. 19 : 1 et suiv. Il y a, en pleine chrétienté, beaucoup d'âmes qui en sont pratiquement au même point, qui savent que Jésus est le Sauveur, mais ne sont jamais encore parvenues jusqu'à la Pentecôte de l'Esprit. — La *voie du Seigneur,* et, au verset suivant, la *voie de Dieu,* signifie, non seulement la *doctrine,* mais la *direction* de la vie qui tend vers Dieu, qui conduit à lui. (Comp. 9 : 2; 19 : 9, 23; 22 : 4; etc.) D'après le texte reçu, Apollos enseignait ce qui regardait *le Seigneur,* au lieu de *Jésus.* (Comp. v. 28.)

1. On voit par ce récit qu'Aquilas et Priscille, qui se trouvaient alors à Ephèse (v. 19), suivaient encore le culte de la *synagogue.* C'est là qu'ils entendirent Apollos *parler avec assurance* (gr. *s'enhardir*). Ce couple fidèle comprit aussitôt ce qui manquait à l'éloquent prédicateur, et, *l'ayant pris avec eux,* invité dans leur maison, *ils lui exposèrent plus exactement* et plus complètement la *voie de Dieu,* c'est-à-dire l'œuvre de la rédemption accomplie par Jésus-Christ, et, spécialement, celle de la régénération opérée par le Saint-Esprit. Le savant Alexandrin se montra assez humble pour recevoir instruction de ces modestes fabricants de tentes. — *Priscille* est nommée avant *Aquilas* d'après le texte de *Sin., B, A, E.*

2. Apollos *voulut aller en Achaïe,* c'est-à-dire sans doute à Corinthe, ayant appris par Aquilas et Priscille les premiers succès de Paul dans cette ville. *Les frères* qui se trouvaient déjà à Ephèse, à la suite du court séjour de l'apôtre (v. 19), l'y *encourageant, écrivirent* aux fidèles de Corinthe *de le bien recevoir,* comme un serviteur de Dieu. — Ainsi traduisent Calvin, Bèze, Weizsäcker, Holtzmann, Wendt, et cette traduction nous paraît le plus conforme à la construction de la phrase. Luther, Meyer, Zöckler traduisent : « Les frères écrivirent aux disciples *les engageant à le recevoir.* » *D* et les versions syriaques ont ici une importante addition, qui nous apprend comment Apollos fut amené à se rendre à Corinthe : « Quelques Corinthiens séjournant à Ephèse et l'ayant entendu, l'exhortèrent à passer (la mer) avec eux dans leur patrie. Et lui, ayant consenti, les Ephésiens écrivirent aux disciples à Corinthe, afin qu'ils reçussent bien cet homme. »

3. C'est-à-dire que, *par la grâce* divine, qui accompagnait sa prédication, Apollos *se rendit très utile* aux *croyants* de Corinthe ; il contribua à les éclairer, à les affermir dans la foi. « Paul avait planté, Apollos arrosa. » (1 Cor. 3 : 6.) *Bengel.* On sait d'ailleurs, par les épîtres de Paul, qu'Apollos exerça une grande influence sur l'Eglise de Corinthe. (1 Cor. 1 : 12 ; 3 : 5 ; 4 : 6.)

4. Il *réfutait* les objections *des Juifs* en y mettant toute la *force* de son talent et de son âme ardente. Le mot *publiquement* peut s'entendre de la synagogue ou encore d'autres réunions où parlait Apollos. L'objet positif de ces démonstrations était de prouver *par les Ecritures,* dans lesquelles il était puissant (v. 24), que

chrétiens, il réunit à part les disciples et enseigne tous les jours dans l'école de Tyrannus. Il en fut ainsi pendant deux ans ; tous les habitants de la province entendirent l'Evangile. (8-10.) — 3° *Les exorcistes juifs.* Dieu accomplissait des miracles extraordinaires par les mains de Paul : on appliquait aux malades des linges qui avaient été en contact avec sa peau, et ils guérissaient ; les possédés étaient délivrés. Des exorcistes juifs essaient d'invoquer le nom de Jésus. Ainsi procédaient les sept fils de Scéva. L'esprit malin déclare ne pas les connaître ; l'homme qui est possédé se jette sur les deux exorcistes et les maltraite si fort qu'ils s'enfuient nus et blessés. Ce fait cause une crainte générale. Plusieurs viennent confesser leurs pratiques. On apporte les livres de magie, et on en brûle publiquement pour cinquante mille pièces d'argent. La parole du Seigneur progresse de la sorte. (11-20.) — 4° *Projets de nouveaux voyages.* Paul, après ces événements, projette de se rendre à Jérusalem, en passant par la Macédoine et l'Achaïe, puis d'aller jusqu'à Rome. Il envoie Timothée et Eraste en Macédoine. Lui-même reste encore quelque temps en Asie. (21, 22.)

Or il arriva, pendant qu'Apollos était à Corinthe, que Paul, après XIX
avoir parcouru les contrées supérieures, vint à Ephèse[1], et y trouva
quelques disciples ; — et il leur dit : Avez-vous reçu l'Esprit saint 2
quand vous êtes devenus croyants? Ils lui répondirent : Mais nous
n'avons pas même ouï dire s'il y a un Esprit saint[2]. — Et il leur 3
dit : De quel baptême avez-vous donc été baptisés? Ils répondirent :
Du baptême de Jean[3]. — Alors Paul dit : Jean a baptisé d'un bap- 4

Jésus était le Christ, le Messie. C'était là, en effet, la grande vérité dont il s'agissait, avant tout, de convaincre les Juifs.

1. Le texte occidental (*D*, vers. syr.) introduit notre chapitre par ces mots : « Or Paul voulant selon sa propre volonté aller à Jérusalem, l'Esprit lui dit de retourner en Asie. Et après avoir traversé les contrées supérieures, il vient à Ephèse. » Voir sur Apollos ch. 18 : 24-28. — Les *contrées supérieures* sont le plateau élevé et montagneux de l'Asie Mineure, où se trouvaient la Galatie, la Phrygie, et d'autres provinces, que Paul parcourut au début de son troisième voyage missionnaire. (18 : 23.) Ces provinces sont ainsi désignées à cause de leur situation élevée au-dessus du niveau de la mer, vers laquelle Paul descendit pour *venir à Ephèse.* Il y venait pour la seconde fois, selon la promesse faite 18 : 21.

2. Ces *disciples* n'avaient reçu que le baptême de Jean (v. 4), c'est-à-dire qu'ils étaient *disciples,* moins de Jésus, que de Jean-Baptiste. Leur développement religieux était au même point que celui d'Apollos. (18 : 25, note.) Paul, les ayant *trouvés,* rencontrés, s'aperçut bien vite de ce qui manquait à leur connaissance et à leur foi. De là sa question. Elle suppose que quand on a *cru,* on a aussi *reçu le Saint-Esprit;* l'apôtre s'étonne de n'en pas trouver les effets dans leurs entretiens. — La réponse de ces disciples ne signifie pas qu'ils ignorassent même l'existence du Saint-Esprit ; ils auraient été, dans ce cas, très mal instruits de la predication de Jean-Baptiste. (Math. 3 : 11 ; Jean 1 : 32-34.) Ils veulent dire plutôt qu'ils ne savent pas si le Saint-Esprit a déjà été donné, s'il est au sein de l'humanité dans cette condition nouvelle qui suppose le retour de Jésus dans la gloire (comp. Jean 7 : 39, note), si le croyant peut le recevoir d'une manière permanente, être éclairé, vivifié, sanctifié par lui, et obtenir aussi par son action des dons extraordinaires. Ils vont eux-mêmes en faire l'expérience. (v. 6.)

3. *Donc,* puisque vous n'avez pas reçu l'Esprit saint, quel a été votre baptême? Gr. *en quoi,* ou *pour quoi* ou *en vue de quoi avez-vous été baptisés ?* La particule grecque que nous essayons de rendre ainsi, faute de mieux, indique la direction, le but en vue duquel on fait une chose, l'objet que saisit notre pensée. Dans le baptême chrétien l'objet de la foi du néophyte est Jésus-Christ, le Sauveur (v. 5 ; Math. 28 : 19, note) ; pour les disciples de Jean-Baptiste, c'était la repentance que Jean prêchait, tout en désignant Jésus

tême de repentance, en disant au peuple de croire en celui qui venait
5 après lui, c'est-à-dire en Jésus[1]. — Ce qu'ayant entendu, ils furent
6 baptisés au nom du Seigneur Jésus[2]. — Et après que Paul leur eut
imposé les mains, l'Esprit saint vint sur eux, et ils parlaient en lan-
7 gues et prophétisaient[3]. — Or ils étaient en tout environ douze
hommes.
8 Or, étant entré dans la synagogue, il parlait avec assurance, pen-
dant trois mois, discutant et persuadant, de ce qui regarde le royaume
9 de Dieu[4]. — Mais comme quelques-uns s'endurcissaient et étaient
rebelles, décriant la voie du Seigneur devant la multitude, s'étant
retiré d'eux, il sépara les disciples, enseignant tous les jours dans
10 l'école de Tyrannus[5]. — Et cela eut lieu pendant deux ans, de sorte

comme le Messie qui devait venir. (v. 4.) Pour ceux qui confessaient leurs péchés et croyaient à sa parole, il scellait cette foi en leur administrant le baptême.

1. Voir la note qui précède. Paul expose ainsi le caractère préparatoire du baptême de Jean (1 : 5 ; 11 : 16 ; 13 : 24), et il insiste sur la nécessité de *croire en Jésus*, qu'il désigne comme « Celui qui vient après lui, » expression souvent employée par Jean. (Math. 3 : 11 ; 11 : 3.) Ces vérités, développées par l'apôtre, pénétrèrent dans le cœur des disciples, en sorte que Paul consentit à ce qu'ils reçussent le baptême chrétien. (v. 5.)

2. Ici encore : *pour le nom* du Seigneur Jésus, en l'embrassant par la foi. (v. 3, note.) Ils reçoivent, par les mains de Paul ou de quelque autre disciple, le baptême chrétien. L'apôtre faisait donc une différence essentielle entre ce baptême et celui de Jean. Tous les disciples de Jean ne furent cependant pas rebaptisés en devenant disciples de Jésus ; il ne nous est pas dit qu'Apollos fut baptisé par Aquilas et Priscille (18 : 26) ; il n'est pas question du baptême des apôtres après la Pentecôte. On administrait un second baptême suivant les personnes et les circonstances. L'essentiel était que tous reçussent le baptême du Saint-Esprit. Au seizième siècle, les anabaptistes se prévalaient à tort de ce passage pour prouver leur doctrine, puisque le baptême d'un enfant par des chrétiens n'est pas assimilable au baptême de Jean. Les réformateurs, poussés par les besoins de leur polémique, ont essayé d'interpréter notre récit de manière à en exclure le second baptême administré aux disciples de Jean. Th. de Bèze et d'autres prétendaient que notre v. 5 fait encore partie du discours de Paul : *et ceux qui l'entendirent* (Jean-Baptiste) *furent baptisés au nom du Seigneur Jésus*. Mais Jean ne baptisait pas au nom de Jésus ! Calvin, de son côté, pensait qu'il s'agit au v. 5, non d'un baptême d'eau, mais du baptême du Saint-Esprit. Cette supposition est contraire au sens évident du texte.

3. En recevant le baptême et *l'imposition des mains*, ces disciples, animés d'une foi nouvelle, reçurent aussi l'effusion de *l'Esprit*. (Comp. 8 : 17.) Les dons de cet Esprit qui avait abondé dans l'Eglise de Jérusalem leur furent conférés : ils *parlaient en langues* et *prophétisaient*. (Comp. 2 : 4 ; 10 : 46 ; 1 Cor. 14 : 2, notes.)

4. *Il parlait avec assurance* (gr. *il s'enhardissait*). Le verset suivant montre assez combien il lui fallait de courage. *Discuter* d'après les Ecritures et *persuader* les âmes, telle était l'œuvre de Paul au milieu des Juifs, qui toujours lui faisaient force objections. L'objet de sa prédication était tout ce qui regarde le *royaume de Dieu*. (Comp. Math. 3 : 2, 2e note.) — Ces *trois mois* pendant lesquels l'apôtre prêcha dans la synagogue d'Ephèse ne doivent pas être compris dans les *deux ans* du v. 10.

5. Ici se reproduit le triste phénomène que Luc a dû rapporter plusieurs fois déjà (13 : 46 ; 18 : 6) : un certain nombre de Juifs s'obstinent dans leur opposition et *calomnient la voie* ; ce dernier mot peut désigner le parti même des chrétiens (9 : 2, 2e note) ou leur enseignement (18 : 25, 26.) Les mots : *du Seigneur* ne sont pas dans le texte. L'endurcissement et l'inimitié des Juifs forcèrent l'apôtre à se *retirer d'eux* et à rassembler à part *les disciples*, ce qui était indispensable pour

que tous ceux qui habitaient l'Asie, tant Juifs que Grecs, entendirent la parole du Seigneur[1].
Et Dieu faisait des miracles extraordinaires par les mains de Paul, 11
— en sorte qu'on emportait même des mouchoirs ou des ceintures 12
qui avaient touché sa peau pour les appliquer sur les malades, et
les maladies les quittaient, et les esprits malins sortaient d'eux[2]. —
Or quelques-uns aussi des exorcistes juifs ambulants entreprirent 13
d'invoquer le nom du Seigneur Jésus sur ceux qui avaient les malins
esprits, en disant : Je vous adjure par ce Jésus que Paul prêche[3]. —
C'étaient les sept fils d'un certain Scéva, Juif, grand sacrificateur, 14
qui faisaient cela[4]. — Mais l'esprit malin répondant leur dit : Je 15

les constituer en une Eglise. — *Tyrannus*, dans *l'école* duquel Paul se mit alors à prêcher, est entièrement inconnu ; on ignore s'il était un rhéteur grec ou un rabbin juif, s'il était ou non gagné à l'Evangile. Tout ce qu'on voit par le texte c'est qu'il tenait école et qu'il loua ou prêta son local à l'apôtre Paul. La recension occidentale (*D*, la Peschito, une ancienne version latine) contient cette curieuse addition : Paul enseignait tous les jours dans l'école d'*un certain* Tyrannus *de la cinquième à la dixième heure*.

1. A ces *deux ans* pendant lesquels Paul enseigna dans l'école de Tyrannus, il faut ajouter les trois mois de prédication dans la synagogue (v. 8), puis le temps qui s'écoula encore avant son départ (v. 22) ; on obtient ainsi les trois ans qu'il assigne à son séjour à Ephèse. (20 : 31.) Durant ce long espace de temps, avec tout le mouvement que provoquait la prédication de Paul, non seulement les habitants d'Ephèse, mais *tous ceux qui habitaient l'Asie* proconsulaire, *tant Juifs que Grecs, entendirent la parole du Seigneur*. Expression légèrement hyperbolique, qui signifie qu'on parla dans toute la province de la prédication de Paul. En effet, les contrées voisines de la capitale soutenaient avec elle d'incessantes relations, soit pour le commerce, soit pour le culte de Diane, soit pour le plaisir. Et, en outre, l'apôtre et ses compagnons d'œuvre firent, sans doute, durant ces trois ans, bien des excursions dans les contrées environnantes. Ainsi furent fondées, en particulier, les sept Eglises d'Asie auxquelles est adressée l'Apocalypse.

2. Luc parle souvent des *miracles extraordinaires* (guérisons de malades), que Dieu opérait par les apôtres. (5 : 12 ; 14 : 3.) Ces miracles ne convertissaient pas les âmes, mais étaient un moyen puissant de réveiller l'attention des hommes et de leur inspirer respect et confiance pour la prédication de la Parole divine qui, elle, les éclairait, les convainquait et les amenait au Sauveur. (8 : 13 et suiv.) — Quant aux moyens extérieurs auxquels avait recours l'enthousiasme populaire, ce n'étaient assurément pas les *mouchoirs* et les *ceintures* qui guérissaient les malades. Mais Dieu, dans sa miséricorde, condescendait à secourir ces hommes, dont le cœur était droit devant lui. (Comp. 5 : 15 et surtout Luc 8 : 43-46.)

3. Nous savons par les Evangiles (Matth. 12 : 27 ; Luc 9 : 49) et par Josèphe (*Antiq.* VIII, 2, 5) que plusieurs de ces *exorcistes juifs* parcouraient le pays et prétendaient chasser les démons et guérir les malades au moyen de certaines formules magiques qu'ils prononçaient. Ceux dont il est ici question, voyant que Paul guérissait les malades au nom de Jésus, s'imaginèrent que c'était là aussi une formule sacramentelle qu'ils pourraient répéter eux-mêmes sur les malades qui avaient des esprits malins et qu'ils seraient délivrés. Les exorcistes païens avaient l'habitude de mêler à leurs formules magiques les noms des dieux de toutes les nations. On a relevé sur un papyrus grec, cité par M. Blass, la formule suivante : « Je t'adjure par le Dieu des Hébreux, Jésus.... »

4. *Sin.*, *A*, *minusc.* portent : *certains* des *sept fils de Scéva*. Mais la leçon de *B* : les sept fils d'*un certain Scéva*, est préférée par la plupart des éditeurs et des interprètes. Le v. 16 montre que *deux* d'entre eux seulement prenaient part à cette action. Le texte de *D* et de la Peschito présente un v. 14 plus développé : « Parmi eux aussi les fils d'un certain

connais Jésus, et je sais qui est Paul ; mais vous, qui êtes-vous [1] ?
16 — Et l'homme en qui était l'esprit malin se jetant sur eux et s'étant
rendu maître de tous deux, les maltraita de telle sorte qu'ils s'enfui-
17 rent de cette maison nus et blessés. — Et cela fut connu de tous les
Juifs et Grecs qui habitaient Ephèse, et la crainte les saisit tous
18 et le nom du Seigneur Jésus était magnifié [2]. — Et plusieurs de ceux
qui avaient cru venaient confesser et déclarer leurs pratiques [3]. —
19 Et un assez grand nombre de ceux qui avaient pratiqué les arts
occultes, ayant apporté les livres, les brûlaient en présence de tous.
Et on en calcula le prix, et on trouva qu'il se montait à cinquante
20 mille pièces d'argent [4]. — Ainsi la parole du Seigneur progressait
avec force et manifestait sa puissance.

21 Or, après que ces choses se furent accomplies, Paul se proposa
d'aller à Jérusalem, après avoir passé par la Macédoine et par
l'Achaïe, disant : Après que j'aurai été là, il faut aussi que je voie

Scéva, sacrificateur, voulurent faire la même chose. Ils avaient l'habitude d'exorciser de tels gens. Et étant entrés vers le démoniaque, ils commencèrent à invoquer le nom, disant : « Nous t'ordonnons, par Jésus, que Paul prêche, de sortir. » Ce *Scéva* est d'ailleurs complètement inconnu. Le titre de *grand sacrificateur* montre qu'il appartenait à l'une des familles de l'aristocratie sacerdotale. (4 : 6.)

1. L'*esprit malin*, par la bouche de l'homme, en qui il était. Il reconnaît la puissance de *Jésus* et de Paul, mais il demande aux exorcistes avec mépris : *Qui êtes-vous ?* (Comp. 16 : 17 ; Math. 8 : 29 ; Luc 4 : 41. Voir sur les démoniaques Math. 8 : 28.)

2 Cet essai de guérison réussit fort mal aux exorcistes. Le démoniaque *se jeta sur eux ;* le texte reçu porte : s'étant rendu maître *d'eux*, ce qui désignerait tous les sept fils de Scéva ; *Sin.*, *B*, *A*, *D :* se rendit maître de *tous deux*, ou *de l'un et de l'autre.* (v. 14, note.) — Il était naturel que cette scène inspirât de la *crainte* aux personnes présentes. La confusion de ceux qui avaient voulu imiter les miracles de Paul tourna à la gloire du *Seigneur Jésus :* son *nom était magnifié*, c'est-à-dire que ce nom était reconnu *grand* et glorifié comme tel.

3. Faut-il admettre que ces mots : *plusieurs de ceux qui avaient cru*, désignent des hommes jusque-là païens et qui devinrent croyants sous l'impression de la crainte qu'ils éprouvèrent alors ? (v. 17.) Le participe parfait désigne plutôt des disciples qui l'étaient devenus antérieurement déjà. Et l'on conçoit très bien que de tels disciples, rendus sérieux par la vue de ces faits, éprouvassent le vif besoin de venir *confesser leurs pratiques* à l'apôtre ou à d'autres chrétiens, car il est probable que les actions qu'ils *confessaient et déclaraient* étaient principalement ces pratiques de la magie que nous révèle le verset suivant. De telles pratiques avaient pu subsister quelque temps chez des hommes qui croyaient en Christ, mais dont la conscience était encore insuffisamment éclairée.

4. L'exercice des *arts occultes* ou de la magie était très répandu ; on prétendait par ce moyen pénétrer les secrets de la nature, de l'avenir et du monde invisible. (8 : 9 ; 13 : 6.) Il existait une foule de *livres* traitant de ces sujets ; ceux en particulier qu'on appelait les « écrits éphésiens » étaient célèbres partout. Un *grand nombre* donc de ceux qui en possédaient, devenus chrétiens et repris dans leur conscience, *les apportèrent et les brûlèrent en présence de tous* les fidèles. La valeur de ces livres indiquée ici, *cinquante mille pièces d'argent* (il s'agit sans doute de drachmes), paraît énorme (approximativement 45 000 fr.). Mais si l'on se souvient que ces livres étaient des manuscrits, dont un seul se vendait souvent à un prix élevé, on ne sera pas tenté de voir dans ce chiffre une exagération. Ce fut là une magnifique victoire de l'Evangile sur la superstition et le paganisme. Luc lui-même en fait la remarque dans son récit. (v. 20.)

Rome[1]. — Et ayant envoyé en Macédoine deux de ceux qui le ser- 22
vaient, Timothée et Eraste, lui-même resta encore quelque temps en
Asie[2].

C. 23-40. Emeute provoquée par Démétrius. — 1° *Soulèvement des orfèvres contre Paul.* Les progrès de l'Eglise sont l'occasion de troubles graves. L'orfèvre Démétrius, qui tirait un profit considérable de la fabrication de petites reproductions en argent du temple de Diane, réunit tous les ouvriers du métier et leur montre que l'industrie, source de leur fortune, est compromise par la prédication de Paul qui, à Ephèse et dans toute la province, a convaincu une foule de personnes du néant des dieux faits par la main de l'homme, et qui porte ainsi atteinte, non seulement aux intérêts des orfèvres, mais à la renommée du temple même de Diane et à la majesté de celle qu'adore toute l'Asie et le monde entier. Ce discours les rend furieux, ils se mettent à crier : Grande est la Diane des Ephésiens. (23-28.) — 2° *Réunion tumultueuse au théâtre.* L'agitation gagne toute la ville ; la foule se précipite dans le théâtre entraînant deux compagnons de voyage de Paul. Lui-même veut se présenter devant le peuple. Il en est empêché par ses disciples et quelques asiarques de ses amis. Des cris divers retentissent dans l'assemblée, dont la raison d'être est ignorée de la plupart. Les Juifs poussent Alexandre à parler, mais la foule, le reconnaissant, crie deux heures durant : Grande est la Diane des Ephésiens ! (29-34.) — 3° *Le secrétaire de la ville apaise l'assemblée.* Il rappelle que la ville d'Ephèse a, au su de tout le monde, la garde du temple de Diane. Ce fait étant incontestable, il ne faut rien faire avec précipitation; les hommes que la foule a entraînés au théâtre ne sont coupables ni de sacrilège ni de blasphème envers la déesse. Que Démétrius et ses ouvriers portent leurs plaintes devant les tribunaux ! Toute autre question sera discutée dans une assemblée légalement convoquée. Ce qui vient de se passer peut motiver une accusation de sédition, car rien ne justifie un tel rassemblement. Avec ces paroles, il congédie l'assemblée. (35-40.)

Or il arriva en ce temps-là un grand trouble à l'occasion de la voie 23
du Seigneur[3] ; — car un nommé Démétrius, orfèvre, qui faisait des 24
temples de Diane en argent, procurait aux artisans un grand profit,
— et les ayant assemblés, ainsi que les ouvriers du même métier, 25

1. Paul *se proposa, forma le projet.* Telle est la signification des mots grecs : *il se mit dans l'esprit,* et non il se proposa *par l'Esprit* (de Dieu), comme ont traduit quelques interprètes. — Voyant qu'après trois ans de travail à Ephèse son œuvre y était finie, l'apôtre résolut d'*aller à Jérusalem,* afin d'y porter la collecte qu'il avait provoquée en Grèce, en faveur des frères pauvres de la Judée. (1 Cor. 16 : 1-4 ; Rom. 15 : 25-28.) Mais auparavant il voulait visiter une dernière fois les Eglises *de la Macédoine et de l'Achaïe,* spécialement Corinthe. (1 Cor. 16 : 5.) Enfin il envisage dès ce moment le but suprême de son apostolat, *Rome.* Il est convaincu que c'est son devoir et la volonté de Dieu à son égard : *Il me faut voir Rome.* (Comp. 23 : 11 ; Rom. 1 : 10 ; 15 : 23.) Mais il parviendra à Rome bien plus tard et d'une tout autre manière qu'il ne le pensait alors. (Ch. 27 et 28.)

2. L'envoi de ces deux disciples *en Macédoine* avait sans doute aussi pour but d'y achever la collecte qu'on vient de rappeler. (1 Cor. 4 : 17 ; 16 : 10.) *Eraste,* peu connu d'ailleurs, est mentionné encore dans 2 Tim. 4 : 20. On ne pense pas que ce soit le même qui est nommé dans Rom. 16 : 23 et qui était de Corinthe. *En Asie,* et non à Ephèse seulement.

3. *La voie* (les mots *du Seigneur* ne se trouvent pas dans le texte grec) désigne la doctrine et la vie chrétiennes (18 : 25, note), et d'une manière plus générale l'Eglise, où celles-ci se manifestent (9 :

il leur dit[1] : O hommes, vous savez que de ce gain vient notre bien-
26 être ; — et vous voyez et vous entendez que, non seulement à
Ephèse, mais dans presque toute l'Asie, ce Paul a détourné par per-
suasion une foule considérable, en disant que les dieux faits par les
27 mains des hommes ne sont pas des dieux[2]. — Et il en résulte le
danger, non seulement que pour nous cette industrie ne tombe en
discrédit, mais que même le temple de la grande déesse Diane ne
soit tenu pour rien, et qu'elle soit dépouillée de sa majesté, elle
28 que toute l'Asie et toute la terre révèrent[3]. — Ayant entendu ces pa-
roles et étant remplis de colère, ils criaient disant : Grande est la
Diane des Ephésiens[4] !
29 Et la ville fut remplie de ce tumulte, et ils se précipitèrent tous
ensemble dans le théâtre, entraînant avec eux Gaïus et Aristarque,

2, 2e note.) C'est l'Eglise qui, par son développement, devient l'occasion d'un *trouble* (gr.) *pas petit.*

1. « La scène décrite ici est peut-être la plus pittoresque de tout le livre ; elle porte à un si haut point le cachet de la vérité psychologique qu'elle trahit à chaque ligne le témoin oculaire. » *Reuss.* — Le *temple de Diane* à Ephèse, célèbre dans tout l'Orient, construit sur les ruines de celui qu'Erostrate avait incendié en 356 avant J.-C., était considéré comme l'une des sept merveilles du monde. On y rendait à Diane (gr. *Artémis*) un culte célébré par de grandes fêtes populaires qui attiraient de toute l'Asie Mineure des foules immenses. Chez les Grecs, Artémis, sœur d'Apollon, était la déesse de la virginité. Mais, sous l'influence du culte phénicien d'Astarté, elle en était venue en Asie Mineure à représenter la force productive de la nature ; on la nommait « la mère de tous. » L'orfèvre *Démétrius* faisait du temple de Diane de petits modèles d'argent que les adorateurs de cette divinité emportaient avec eux comme amulettes ou qu'ils consacraient à la déesse comme offrandes. Cette industrie était la source d'un *grand profit* pour les *artistes* et les *ouvriers* qu'elle occupait. Le texte fait une distinction entre les *artisans* ou *artistes* et les *ouvriers :* les premiers appartenaient sans doute à une catégorie supérieure. Démétrius, frappé de la diminution de son gain par l'effet des progrès de l'Evangile, assembla tous les *ouvriers du même métier* (gr. *ouvriers touchant de telles choses*) et leur adressa le discours que Luc rapporte ici. L'orateur populaire a la bonne foi de leur présenter, comme premier argument, la perte considérable qu'ils subissaient les uns et les autres ; puis, en seconde ligne, il en appelle à ce motif religieux : la déconsidération qui en résultait pour la déesse.

2. Démétrius avait bien compris à cet égard la pensée de celui qu'il appelait avec mépris *ce Paul* (1 Cor. 8 : 4) ; mais il croyait, lui, avec tous les païens, que *les dieux faits par la main des hommes*, c'est-à-dire leurs images mêmes, *sont des dieux*. En théorie, le paganisme prétendait distinguer entre les divinités et leurs représentations visibles ; mais, en pratique, il les confondait. Et il en est de même, en pleine chrétienté, partout où est admis le culte des images.

3. Après le gain perdu (gr. *la partie décriée pour nous*), le motif religieux. On ne saurait déplorer en termes plus énergiques la décadence de la grande *déesse*, de son *temple*, de son *culte* et de sa *majesté*. Plusieurs interprètes (Meyer, Zöckler, Weiss) traduisent : et que *quelque chose de sa majesté ne soit anéanti*, etc. D'autres (Rilliet, Wendt) considèrent *le temple* comme sujet des deux propositions : que *le temple ne soit bientôt dépouillé de la majesté de celle que....* La construction la plus naturelle nous paraît être de sous-entendre : *elle* (la déesse) comme sujet des infinitifs : *devoir être dépouillée* (gr. *tirée en bas*) *de sa majesté*, *elle que toute l'Asie révère.*

4. Ce cri unanime était une protestation véhémente contre les enseignements par lesquels Paul discréditait la *grande Diane des Ephésiens.*

Macédoniens, compagnons de voyage de Paul [1]. — Et comme Paul 30
voulait se présenter devant le peuple, les disciples ne le lui permet-
taient pas. — Et quelques-uns même des Asiarques, qui étaient ses 31
amis, ayant envoyé vers lui, l'exhortaient à ne point se rendre au
théâtre [2]. — Les uns donc criaient une chose, les autres une autre ; 32
car l'assemblée était tumultueuse, et la plupart ne savaient même pas
pourquoi ils étaient réunis. — Et l'on instruisit un homme tiré de la 33
foule, Alexandre, que les Juifs poussaient en avant. Et Alexandre,
faisant signe de la main, voulait adresser au peuple une apologie [3]. — 34
Mais dès qu'ils reconnurent qu'il était Juif, tous d'une seule voix criè-
rent pendant près de deux heures : Grande est la Diane des Ephé-
siens [4] !

Or le secrétaire, ayant apaisé la foule, dit [5] : Hommes Ephésiens ! 35

1. Le *théâtre*, où se précipite la foule, servait aussi aux assemblées délibérantes du peuple. — N'ayant pas trouvé Paul, la multitude *entraîne* au moins avec elle deux de ses amis qui l'avaient accompagné à Ephèse : *Gaïus*, probablement pas celui qui est nommé 20 : 4, note, ni celui mentionné dans Rom. 16 : 23 ; 1 Cor. 1 : 14, et *Aristarque*, disciple qu'on retrouve ailleurs dans la société de Paul. (20 : 4 ; 27 : 2 ; Col. 4 : 10 ; Philém. 24.)

2. Paul voulait *se présenter devant le peuple* pour défendre sa cause et saisir cette occasion d'annoncer l'Evangile. Mais il en fut empêché par les *disciples* et même par quelques-uns des *Asiarques*. On appelait *Asiarque* le président de l'assemblée provinciale de l'*Asie* proconsulaire. Il portait ce titre comme celui de la Galatie le titre de « Galatarque, » celui de Bithynie « Bithyniarque. » Chargé de présider au culte et aux jeux publics qu'on célébrait en l'honneur des dieux et des empereurs, il était choisi parmi les citoyens considérés et riches, car il faisait lui-même les frais des fêtes auxquelles il présidait. Il n'était nommé que pour un an, mais conservait son titre après l'achèvement de sa magistrature. C'est ainsi que notre texte peut parler des *Asiarques* au pluriel. Ceux qui, ici, prennent intérêt à la sûreté de Paul, sans être encore devenus chrétiens, avaient eu l'occasion de voir et d'entendre l'apôtre et étaient attachés à lui par l'estime et l'affection qu'il leur inspirait ; ils étaient *ses amis*. Beau témoignage rendu à son caractère et à sa vie !

3. Nous traduisons d'après le texte de *Sin.*, *B*, *A*, admis par la plupart des éditeurs. Le verbe qui se lit dans ce texte a probablement, comme dans 1 Cor. 2 : 16, et souvent dans les Septante, le sens d'*instruire, mettre au courant*. *On instruisit* des causes du tumulte *un homme* qui sortait *de la foule* et, sans doute, s'informait de ce qui se passait. Le texte reçu porte : *ils firent avancer ; D : ils firent descendre*. M. Blass préfère ce dernier verbe : ils le firent descendre des gradins du théâtre sur la plateforme pour parler à la foule. — Qui était *Alexandre ?* Plusieurs, depuis Calvin jusqu'à Meyer, ont pensé que c'était un chrétien *poussé en avant par les Juifs*, afin de l'exposer à la fureur du peuple. Dans ce cas, l'*apologie* qu'il voulait présenter aurait été en faveur des chrétiens et de Paul en particulier. Th. de Bèze déjà, et après lui beaucoup d'exégètes, ont vu plus juste en pensant que cet homme était Juif (v. 34), et que ses coreligionnaires le *poussaient en avant* d'abord pour s'informer des causes de l'émeute, ignorées de la plupart des assistants (v. 32) ; puis, si le bruit qui courait d'un sacrilège imputé aux disciples de Paul était confirmé, pour prononcer un discours, dans lequel il chercherait à dégager la cause des Juifs de celle des chrétiens, avec lesquels on les confondait habituellement en pays païens. S'il en est ainsi, comme tout l'indique, il est possible que cet Alexandre, ennemi de Paul, fût le même dont l'apôtre parle dans 1 Tim. 1 : 20 ; 2 Tim. 4 : 14.

4. *Deux heures* de cris, en l'honneur de *la grande Diane !* Les assemblées populaires, quand la passion les anime, entendent plus volontiers les *cris* que les raisons.

5. Le *secrétaire* de ville, ou chancelier,

qui est donc l'homme qui ne sache pas que la ville des Ephésiens est
la gardienne du temple de la grande Diane, et de son image tombée
36 du ciel[1] ? — Cela étant donc incontestable, vous devez vous apaiser
37 et ne rien faire avec précipitation. — Car vous avez amené ces
hommes qui ne sont ni sacrilèges, ni blasphémateurs de notre déesse.
38 — Que si Démétrius et les artisans qui sont avec lui ont quelque
plainte à faire contre quelqu'un, on tient des audiences publiques, et
il y a des proconsuls ; qu'ils s'appellent en justice les uns les autres.
39 — Et si vous avez quelque autre question à proposer, on la décidera
40 dans l'assemblée légale[2]. — Car nous sommes même en danger
d'être accusés de sédition pour ce qui s'est passé aujourd'hui, puisqu'il
n'existe aucun motif que nous puissions invoquer pour rendre raison
de cet attroupement. Et ayant dit cela, il congédia l'assemblée[3].

D. 1-3. Départ d'Ephèse. Séjour de trois mois a Corinthe. Le tumulte apaisé, Paul convoque les disciples, leur fait ses adieux et part pour la Macédoine. Après avoir visité les Eglises de cette région, il vient en Grèce. Il y séjourne trois mois, puis, comme les Juifs ourdissent un complot contre lui au moment où il va s'embarquer pour la Syrie, il se décide à repasser par la Macédoine. (1-3.)

XX Or, après que le tumulte eut cessé, Paul, ayant fait appeler les
disciples et les ayant exhortés, prit congé d'eux et partit pour aller
2 en Macédoine[4]. — Et après avoir parcouru cette contrée, et exhorté

était chargé de la rédaction de tous les actes émanant du conseil et préposé à la conservation des archives. Notre récit même prouve qu'il exerçait une grande influence. Son discours est d'une habileté remarquable. Il entre d'abord en plein dans les sentiments passionnés de la foule ; puis il lui fait comprendre que ceux qu'elle accuse ne sont point des criminels, que d'ailleurs les affaires juridiques se traitent d'une tout autre manière, qu'enfin les Ephésiens couraient risque d'être punis pour sédition par l'autorité romaine, décidée à réprimer sévèrement les troubles publics.

1. *Gardienne de temple* (gr. *néocoros*, mot qui désigne proprement celui qui *balaie le temple*) était un titre d'honneur que prenaient les villes d'Asie où se trouvaient des sanctuaires vénérés. Dans le temple de Diane était conservée la statue de la déesse en bois de cèdre, selon quelques historiens ; en ébène, selon d'autres. Et pour l'entourer d'une vénération d'autant plus grande, on faisait croire au peuple qu'elle était *tombée du ciel* (gr. *descendue de Jupiter*), mensonge souvent répété ailleurs.

2. L'orateur oppose, avec une grande sagesse, à cette assemblée tumultueuse, tous les moyens légaux : les *audiences publiques*, les *proconsuls* (pluriel de catégorie, car il n'y en avait qu'un pour l'Asie proconsulaire), l'*assemblée légale* des citoyens.

3. L'argument réservé pour la fin était sans réplique : la terreur qu'inspirait l'autorité romaine, inexorable contre les révoltes. Et comme il n'y avait que les intéressés, c'est-à-dire Démétrius et ses ouvriers, qui fussent réellement irrités (v. 32), l'assemblée se laissa *congédier*. — Ce récit est le seul passage du Nouveau Testament où le mot *ecclésia*, église, ait son sens premier, désignant une assemblée populaire. (v. 32, 39, 40.)

4. Le moment précis du départ de Paul est marqué par ces mots : *Après que le tumulte eut cessé*. (19 : 23 et suiv.) On peut même admettre que ce tumulte fut la cause de son départ ; la circonstance que Paul *fait appeler les disciples*, les

les frères par beaucoup de discours, il vint en Grèce [1]. — Et quand 3
il y eut demeuré trois mois, comme les Juifs lui dressèrent un guet-apens au moment où il allait s'embarquer pour la Syrie, il fut d'avis de s'en retourner par la Macédoine [2].

V. Dernier voyage de Paul a Jérusalem.

(20 : 4 à 23 : 35.)

A. 4-16. Paul a Troas. — 1° *De Corinthe à Troas. Les compagnons de voyage de Paul.* L'auteur nomme sept frères qui accompagnent l'apôtre jusqu'en Asie. Ils prennent les devants. Paul, dans la société de l'auteur, part de Philippes, après les fêtes de Pâques, et rejoint ses compagnons à Troas, où il reste sept jours. (4-6.) — 2° *La réunion du dimanche soir. — a) Discours prolongé de l'apôtre.* Les disciples étant réunis pour le repas du Seigneur, Paul, qui devait partir le lendemain, parle jusqu'à minuit. (7.) — *b) La réunion troublée par un accident.* De nombreuses lampes étant allumées, le jeune Eutyche succombe au sommeil, se laisse choir du troisième étage et est relevé mort. (8, 9.) — *c) La réunion s'achève, dans la joie d'une délivrance, par la célébration de la cène et le départ de l'apôtre.* Paul descend, se penche sur Eutyche, et rassure ses amis en leur promettant son retour à la vie. Puis il remonte, rompt le pain, parle encore jusqu'à l'aurore, et se met en route. Le jeune homme ramené vivant procure à tous une immense consolation. (10-12.) — 3° *Le*

convoque tout exprès, sans attendre une réunion ordinaire de l'Eglise, semble indiquer un départ précipité, sous le coup de l'émeute qui venait de se produire. Paul ne voulait pas donner lieu à de nouveaux troubles. Son séjour à Ephèse était d'ailleurs arrivé à son terme. Depuis quelque temps déjà il formait le projet de quitter cette ville. En effet, dans la première épître aux Corinthiens, écrite d'Ephèse, il disait (16 : 8) qu'il espérait faire un séjour prolongé à Corinthe, mais devait rester à Ephèse jusqu'à la Pentecôte. C'est aussi d'Ephèse qu'il avait écrit l'épître aux Galates. (Voir les introductions à ces deux épîtres.) — Mais, avant de partir, Paul, après avoir *fait appeler les disciples, prit congé d'eux, et,* selon le texte de *Sin., B, A, D,* il les *exhorta* ou *consola.* On peut se représenter ce que fut cette séparation, par celle qui eut lieu plus tard et qui fut définitive. (v. 36-38.) D'Ephèse, Paul se rendit en Macédoine (v. 2) ; il visitait cette contrée pour la seconde fois. (16 : 9 à 17 : 14.)

1. *Cette contrée* (gr. *ces parties-là*), la province de Macédoine, avec les villes de Philippes, de Thessalonique, de Bérée, où l'apôtre avait fondé des Eglises pendant son premier séjour. Il avait à cœur de les affermir dans la vie chrétienne, ce qu'il fit en leur adressant *beaucoup de discours.* Puis, poursuivant son voyage vers le sud, il arriva *en Grèce.* C'est le même pays que Luc a jusqu'ici nommé l'Achaïe et dont la principale ville était Corinthe. (18 : 1 et suiv.)

2. L'intention de l'apôtre, après ces *trois mois* passés en Grèce, surtout sans doute à Corinthe, était de *s'embarquer pour la Syrie ;* car, on le verra bientôt, son but était Jérusalem. Mais les Juifs lui ayant *dressé un guet-apens,* dans le dessein de le faire périr, soit au port de Cenchrée, soit en mer, il *fut d'avis* (*Sin., B, A ;* texte reçu : *on* fut d'avis, c'est-à-dire Paul et ses amis ; texte occidental, d'après *D,* vers. syriaques : *l'Esprit lui dit*), *de s'en retourner* en Asie (v. 1) *par la Macédoine.* Il reprend donc la voie par laquelle il était venu d'Ephèse à Corinthe. Dans toute cette partie de son récit, Luc se borne, de nouveau, à de brèves indications, qui ne nous renseignent guère sur cette année de la vie de l'apôtre. La seconde épître aux Corinthiens, écrite de Macédoine, nous laisse entrevoir les luttes douloureuses qu'il dut

voyage jusqu'à Milet. Les compagnons de Paul le précèdent par mer à Assos, où l'apôtre, après avoir fait la route à pied, les rejoint. Ils se rendent à Mitylène, passent en vue de Chios, touchent Samos, et, après s'être arrêtés encore à Trogylle, arrivent à Milet. Paul, en effet, avait résolu de ne pas aller à Ephèse pour ne point s'attarder en Asie et être à la Pentecôte à Jérusalem. (13-16.)

4 Et il était accompagné jusqu'en Asie par Sopater, fils de Pyrrhus,
de Bérée ; par Aristarque et Second de Thessalonique ; par Gaïus de
Derbe, et Timothée ; et par les Asiates Tychique et Trophime[1]. —
5 Or ceux-ci, ayant pris les devants, nous attendaient à Troas[2]. —

soutenir alors. Ce fut pendant les *trois mois* passés à Corinthe qu'il écrivit l'épître aux Romains.

1. On a fait diverses conjectures sur les raisons pour lesquelles un si grand nombre de disciples accompagnèrent l'apôtre. On pourrait, avant tout, chercher ces raisons dans leur affection pour lui ; mais, en outre, les embûches que venaient de lui tendre les Juifs font supposer que ses frères tenaient à pourvoir à sa sûreté. Comme Paul se rendait à Jérusalem pour y porter le produit de la collecte qu'il avait faite dans les Eglises de la Macédoine et de l'Achaïe en faveur des chrétiens pauvres de la Judée (19 : 21, note ; Rom. 15 : 25-27), et comme, dans 1 Cor. 16 : 3, 4, Paul émettait l'idée d'envoyer cette collecte à Jérusalem par des personnes approuvées de l'Eglise de Corinthe, on a pensé que les sept frères nommés dans notre passage étaient précisément les délégués des Eglises donatrices ; et l'on ajoute que Paul devait tenir à les emmener avec lui à Jérusalem, non seulement pour qu'ils lui servissent de garants auprès des Eglises de Grèce, mais aussi pour qu'il pût les présenter aux Eglises de la Judée comme prémices de la gentilité. L'expression de Luc : il était accompagné *jusqu'en Asie*, n'exclut pas (voir la note suivante) la supposition que nous aurions ici des délégués chargés de transmettre la collecte à Jérusalem, mais elle ne lui est pas favorable. De plus, des personnages nommés, trois sont originaires de Macédoine et quatre d'Asie Mineure. Les premiers pourraient être des délégués des Eglises de leur pays, mais on ne voit pas à quel titre les seconds figureraient sur la liste, car il n'y a pas d'indice que les Eglises de l'Asie Mineure aient elles aussi contribué à la collecte. Et par contre, les Eglises de l'Achaïe ne compteraient aucun représentant dans la députation. Il n'est pas certain que Paul ait pu s'adjoindre les délégués dont il parlait 1 Cor. 16 : 3 ; et il est plus probable que nous avons ici les noms des principaux collaborateurs de l'apôtre qui l'accompagnèrent, les uns jusqu'en Asie Mineure, les autres jusqu'à Jérusalem. — *Sopater, fils de Pyrrhus* (*Sin.*, *B*, *A*, *D*), n'est pas connu d'ailleurs, à moins que ce ne soit le même nom que Sosipater. (Rom. 16 : 21.) Des deux Thessaloniciens qui suivent, le premier seul, *Aristarque*, est connu. (19 : 29 ; 27 : 2.) *Gaïus*, de *Derbe*, en Asie, n'est pas le même qui est mentionné 19 : 29, car celui-ci était Macédonien. *Timothée* était trop connu pour que Luc dût indiquer son lieu d'origine. C'était Lystre, comme Luc l'avait dit (16 : 1), et non Derbe, comme quelques-uns l'ont conclu de notre passage. Ils doivent pour cela ponctuer le texte de manière à rattacher Gaïus aux *Thessaloniciens* Aristarque et Second, et conjecturer (Blass) un changement de conjonction pour rattacher l'épithète *Derbéen* à Timothée. Mais le nom de Gaïus était très commun, et la mention d'un Macédonien de ce nom parmi les compagnons de voyage de Paul (19 : 29) n'est pas une raison suffisante pour faire dans notre texte ces changements, qui mettraient d'ailleurs Luc en contradiction avec ses précédentes indications dans 16 : 1. Des deux derniers, originaires d'*Asie* (*D* : *Ephésiens*), l'un, *Tychique*, est souvent nommé dans les épîtres (Eph. 6 : 21 ; Col. 4 : 7 ; 2 Tim. 4 : 12 ; Tite 3 : 12) ; l'autre, *Trophime*, n'est pas non plus inconnu (2 Tim. 4 : 20) ; dans le présent voyage, il suivit Paul jusqu'à Jérusalem. (21 : 29.)

2. Le récit de Luc présente, dans les v. 4, 5, quelque obscurité, résultant de son extrême concision et des variantes du texte. Au v. 4, les mots : *jusqu'en Asie*, manquent dans *Sin.*, *B*. On les aura retranchés parce que cette indication paraissait contredite par 21 : 29, où nous voyons que Trophime vint avec Paul à Jérusalem, et par 27 : 2, qui nous apprend qu'Aris-

Mais nous, après les jours des pains sans levain, nous nous embar- 6
quâmes à Philippes, et en cinq jours nous les rejoignîmes à Troas,
où nous demeurâmes sept jours [1].
Or le premier jour de la semaine, comme nous étions assemblés 7
pour rompre le pain [2], Paul s'entretenait avec eux, devant partir le
lendemain; et il prolongea son discours jusqu'à minuit. — Or il y 8
avait beaucoup de lampes dans la chambre haute où nous étions as-
semblés [3]; — et un jeune homme nommé Eutyche, qui était assis 9

tarque se trouvait encore auprès de lui à Césarée. Mais s'il est dit que les sept frères, nommés au v. 4, escortèrent Paul *jusqu'en Asie*, cela n'exclut pas l'idée que l'un ou l'autre d'entre eux l'aient suivi jusqu'au bout de son voyage. Aussi beaucoup d'exégètes considèrent-ils comme authentiques les mots *jusqu'en Asie*, qui sont certifiés par d'importants témoignages. Une autre variante, qui a plus d'importance encore pour le sens du récit, se trouve au v. 5, où *Sin.*, *B*, *A*, *majusc.* et *minusc.* portent : *étant arrivés*, au lieu de : *ayant pris les devants*, qui ne se lit que dans un correcteur de *B*, dans *D*, les vers. syriaques, d'autres vers. orientales, la Vulgate. Mais le témoignage de ces versions a d'autant plus de valeur que dans le texte grec la variante résulte de l'adjonction d'une seule lettre, et qu'une faute de copiste a pu se produire dans beaucoup de manuscrits. Si l'on adopte, avec Tischendorf, Weiss, Nestle, la leçon : *ayant pris les devants*, on peut se représenter ainsi la suite des faits : en un lieu qui n'est pas indiqué, mais qui est probablement Philippes, Paul fit *prendre les devants* à son escorte, lui donnant ordre de l'*attendre à Troas*. Il passa à Philippes les fêtes de Pâques (v. 6), puis en repartit avec Luc, qui dès ce moment est de nouveau associé à l'apôtre, comme l'indique l'emploi du *nous*. Luc et Paul, et d'autres frères qui peuvent être compris également sous ce pronom, rejoignirent à *Troas* les sept compagnons de voyage de l'apôtre. En effet, Luc ne raconterait pas si solennellement son départ de Philippe, marquant la date précise de l'embarquement et la durée de la traversée, s'il avait fait ce voyage seul avec quelques frères qu'il ne nomme pas. La manière dont il s'exprime trahit la présence dans sa société de celui qui est le héros de tout ce récit. Quant à l'indication du v. 4 : ils l'accompagnèrent *jusqu'en Asie*, elle n'en est pas moins justifiée par le fait que Paul rejoignit ses sept compagnons à Troas, et de là fit route avec eux probablement jusqu'à Milet. Voir sur *Troas* 16 : 8, note. Paul avait prêché l'Evangile avec succès à Troas, lors de son dernier passage. (2 Cor. 2 : 12.)

1. Paul voulut passer la fête de Pâque (*les jours des pains sans levain*) dans la tranquillité et le recueillement, au sein d'une Eglise qu'il aimait, et après cela, poursuivre son voyage. *Nous nous embarquâmes à Philippes* (gr. *nous partîmes en bateau*) n'est pas une expression exacte, car Philippes se trouvait à une certaine distance de la mer. Néapolis était le port le plus rapproché. (16 : 11, note.) Le voyage dura *cinq jours*, celui en sens inverse, qui nous est rapporté 16 : 11, paraît avoir été plus rapide. A *Troas*, Paul rejoignit ses amis et resta *sept jours*. A partir de ce v. 6 reparaît le pronom *nous*, par lequel Luc indique modestement sa présence. C'est, en effet, à Philippes que nous l'avions laissé. (16 : 10 et suiv.; comp. v. 40.) Peut-être y était-il resté depuis lors.

2. *Rompre le pain* est l'expression usuelle pour la célébration de la cène. (2 : 42, note.) Il faut remarquer que cette assemblée avait lieu *le premier jour de la semaine*, le dimanche. On peut en conclure que ce jour était spécialement consacré aux réunions de culte. (Comp. 1 Cor. 16 : 2; Apoc. 1 : 10.) Ces passages ne prouvent pas d'une manière absolue que le dimanche fût dès lors universellement observé par les chrétiens comme jour du repos. Mais déjà les Pères apostoliques mentionnent sa célébration générale (voir Justin, *Apol.* I, 67); et il est probable que le souvenir de la résurrection du Sauveur fit mettre à part le premier jour de la semaine dès l'époque des apôtres. — Le texte reçu porte, contre l'autorité de *Sin.*, *B*, *A*, *D* : comme *les disciples* étaient assemblés, et au v. 8 : *ils étaient* assemblés.

3. On s'était réuni le soir, peut-être déjà un peu tard, et comme Paul *devait partir le lendemain*, et qu'il savait qu'il

sur la fenêtre, fut accablé d'un profond sommeil, pendant que Paul
prolongeait son discours, et, entraîné par le sommeil, il tomba du
10 troisième étage en bas, et fut relevé mort. — Mais Paul étant des-
cendu, se pencha sur lui, et, l'ayant pris dans ses bras, dit : Ne vous
11 troublez point, car son âme est en lui [1]. — Et étant remonté, il
rompit le pain, et il mangea, et après avoir conversé assez long-
12 temps, jusqu'au point du jour, il partit ainsi [2]. — Or, on ramena le
jeune homme vivant, et ils furent grandement consolés [3].

13 Pour nous, prenant les devants sur le vaisseau, nous fîmes voile
vers Assos, où nous devions reprendre Paul ; car il l'avait ainsi or-
14 donné, lui-même devant faire le chemin à pied [4]. — Et quand il nous
eut rejoints à Assos, nous le prîmes à bord et nous vînmes à Mity-
15 lène. — Et étant partis de là par mer, nous arrivâmes le lendemain
en face de Chios. Le jour suivant, nous abordâmes à Samos, et après
nous être arrêtés à Trogylle, nous arrivâmes le lendemain à Milet [5].

ne devait plus revoir ses frères de Troas (v. 25), il parla, de l'abondance de son cœur, *jusqu'à minuit.* — On a vu dans le fait qu'*il y avait beaucoup de lampes* dans cette *chambre haute*, une mesure de prudence, qui devait prévenir les calomnies ordinaires contre les assemblées des chrétiens. Mais il est douteux que ces accusations se soient déjà produites alors. Luc relève ce fait, parce que la chaleur de ces lampes, viciant l'atmosphère, contribua à l'assoupissement d'*Eutyche.*

1. Ces derniers mots, prononcés avec joie, signifiaient : il revient à la vie. Quelques exégètes donnent à ces paroles le sens : il n'est pas mort. Mais comme Luc, témoin oculaire de cette scène, dit positivement qu'il fut *relevé mort*, il est évident qu'il entend raconter la résurrection de ce mort. — *Se pencher sur lui*, *le prendre dans ses bras* furent les moyens par lesquels l'apôtre le ramena à la vie. (Comp. 1 Rois 17 : 21.)

2. La cène et le repas n'eurent lieu qu'après le discours de Paul et l'incident du jeune homme. C'est l'apôtre qui fait la fonction du père de famille, en *rompant le pain.* Le verbe il *mangea* (*goûta*, 10 : 10), indique un repas, distinct de la célébration de la cène, et qui suivit celle-ci. Après cela, Paul s'entretint encore avec ses frères, *jusqu'au point du jour ;* puis *il partit ainsi*, tel qu'il était, sans plus prendre de repos. (Jean 4 : 6, 2e note.) L'ardeur de son âme l'empêchait de sentir la fatigue.

3. On ne *ramena le jeune homme* (gr. l'*enfant*) dans la chambre haute (d'autres traduisent : *emmené* chez lui) qu'après le départ de Paul ; il lui avait fallu quelque temps pour se remettre tout à fait. Les assistants furent *consolés grandement* (gr. *non avec mesure*) de le revoir *vivant.* *D* porte : *Et eux prenant congé, il* (Paul) *amena le jeune homme* vivant.

4. De Troas, les voyageurs devaient suivre la côte de l'Asie Mineure, du nord au sud ; mais tandis que ses compagnons, montés *sur le vaisseau*, se rendirent par mer jusqu'à *Assos*, ville maritime située en face de l'île de Lesbos, Paul *lui-même* voulut *faire ce* trajet par terre et *à pied*, et c'est lui qui l'*avait ainsi ordonné.* Les exégètes se demandent pourquoi il s'isolait ainsi, et chacun répond par quelque supposition. La plus naturelle est que, après les fatigues et les émotions de Troas, il devait éprouver le besoin d'une journée de solitude et de recueillement.

5. *Mitylène*, ville importante, sur la côte orientale de l'île de Lesbos. *Chios* et *Samos*, îles de la mer Egée. Après avoir touché à Samos, ils rejoignirent le continent, passèrent la nuit à *Trogylle*, promontoire et ville de la côte asiatique, et le lendemain ils arrivèrent à *Milet*, ville d'Ionie, où Paul voulait s'arrêter. *Sin.*, *B*, *A*, *C* suppriment : *et nous étant arrêtés à Trogylle*, en sorte que ce serait à Samos que les voyageurs auraient passé la nuit. Mais ces mots se lisent dans *D*, *majusc.*, vers. syr., et l'on ne voit pas pour quelle raison on aurait introduit cette notice dans le texte. Trogylle était

— Car Paul avait résolu de passer devant Ephèse sans s'y arrêter 16
afin qu'il ne lui arrivât pas de perdre du temps en Asie ; car il se
hâtait pour être à Jérusalem le jour de la Pentecôte, si cela lui était
possible [1].

B. 17-38. PAUL A MILET. ADIEUX AUX ANCIENS D'EPHÈSE. — 1° *L'apôtre rappelle ce qu'a été son ministère à Ephèse.* Il fait venir à Milet les anciens de l'Eglise d'Ephèse ; il les invite à se souvenir de l'humilité dont il a fait preuve au service de leur Eglise, de ses souffrances causées par les Juifs, de la fidélité avec laquelle il les a instruits, en public et en particulier, suppliant Juifs et Grecs de se convertir et de croire. (17-21.) — 2° *Paul envisage les tribulations que l'avenir lui réserve.* Lié par l'Esprit, il se rend à Jérusalem, sachant que des chaînes l'y attendent ; mais il fait volontiers le sacrifice de sa vie, pourvu qu'il achève le ministère qu'il a reçu de rendre témoignage à la bonne nouvelle de la grâce. (22-24.) — 3° *Adieux. Exhortation à la vigilance et à un ministère désintéressé.* Il déclare à ceux auxquels il a prêché qu'ils ne le reverront plus. Il proteste qu'il est net du sang de tous, leur ayant fait connaître tout le conseil de Dieu. Il les exhorte à veiller sur eux-mêmes et sur le troupeau qui sera exposé aux attaques d'hommes dangereux et verra s'élever de son propre sein des docteurs qui chercheront à le pervertir. Qu'ils imitent donc l'exemple que Paul leur a donné en exhortant pendant trois ans un chacun nuit et jour avec larmes. Il les recommande à Dieu et à la parole de sa grâce. Il leur rappelle le désintéressement avec lequel il a travaillé au milieu d'eux, pourvoyant à ses besoins et à ceux de ses collaborateurs, et leur montrant ainsi comment il faut agir selon le précepte de Jésus : il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. (25-35.) — 4° *Prière et séparation.* Paul se met à genoux et prie avec tous. Ils pleurent et l'embrassent, affligés de sa déclaration qu'ils ne reverraient plus son visage. Ils l'accompagnent au navire. (36, 37.)

Mais de Milet il envoya à Ephèse, et fit appeler les anciens de 17
l'Eglise [2]. — Et lorsqu'ils furent arrivés vers lui, il leur dit [3] : Vous 18

plus près d'Ephèse que Milet ; pourquoi Paul n'y a-t-il pas convoqué les anciens d'Ephèse ? Certains lecteurs se seront posé la question et auront mis en doute l'arrêt de Paul à Trogylle. Ainsi s'explique le retranchement de ces mots. (Wendt.)

1. Dans cette navigation, on avait passé en face d'*Ephèse* sans s'y arrêter. Luc, qui se trouvait alors avec l'apôtre, en indique clairement la raison. Cette ville où Paul avait exercé durant trois ans son apostolat, où il avait tant de disciples et d'amis, il ne lui eût pas été possible de s'y arrêter sans leur consacrer beaucoup de temps. Or, *il se hâtait,* afin de se trouver, *si possible, le jour de la Pentecôte à Jérusalem.* Il est possible qu'il tînt à célébrer cette fête une dernière fois avec tout son peuple dans le temple (18 : 18, 3e note ; 18 : 21, 21 : 25, 24 : 11, 17, notes) ; puis, à l'époque de cette solennité, il avait chance de trouver à Jérusalem les principaux chefs de l'Eglise judéo-chrétienne. Il y avait intérêt, car il leur apportait la collecte faite par lui dans les Eglises de la Grèce et de la Macédoine en faveur de ses frères pauvres de la Judée. (24 : 17 ; Rom. 15 : 25-27 ; 1 Cor. 16 : 1 ; 2 Cor. 8 : 1 et suiv.) Il espérait que ce témoignage de la charité des païens convertis ne fortifierait pas seulement le lien qui unissait les jeunes Eglises de la Grèce à l'Eglise mère, mais ferait une bonne impression sur les Juifs eux-mêmes, qui en entendraient parler. La suite prouvera qu'il avait compté sans la haine de ce peuple endurci.

2. Paul ne s'était pas arrêté à Ephèse, *mais* il ne s'éloignera pas définitivement sans avoir pris congé de l'Eglise, représentée par ses *anciens.* (Voir, sur cette charge, 11 : 30, 1e note.) Ici (v. 28) ces mêmes anciens sont appelés *évêques, surveillants ;* ainsi encore Tite 1 : 5-7. On voit qu'il y avait dans chaque Eglise plu-

La note 3 est à la page suivante.

savez, depuis le premier jour où je suis arrivé en Asie, comment je
19 me suis conduit avec vous tout le temps, — servant le Seigneur avec
toute humilité et avec larmes, et au milieu des épreuves qui me sont
20 survenues par les embûches des Juifs[1] ; — comment je ne vous ai
rien caché des choses qui vous étaient utiles, pour me dispenser de
vous prêcher et de vous enseigner, en public et de maison en maison ;
21 — rendant témoignage, tant aux Juifs qu'aux Grecs, de la repentance envers Dieu et de la foi en notre Seigneur Jésus-Christ[2].
22 Et maintenant voici, lié par l'Esprit, je vais à Jérusalem, ne sa-
23 chant pas ce qui m'y arrivera ; — si ce n'est que, de ville en ville,
l'Esprit saint me rend témoignage, disant que des liens et des tribu-
24 lations m'attendent[3]. — Mais je ne tiens aucun compte de ma vie,

sieurs anciens ou évêques (Philip. 1 : 1) qui formaient le *presbytère* (de *presbyteros, ancien*), chargé de la diriger. (1 Tim. 4 : 14.)

3. « Nous lisons ici le plus beau d'entre tous les discours insérés dans notre livre, et qui, dans la forme abrégée même sous laquelle il nous est parvenu, révèle une profondeur de sentiment et une conception du devoir apostolique telle, qu'il peut être comparé aux plus touchantes pages des épîtres. Tout nous fait sentir que nous avons ici un résumé fait par un auditeur immédiat. » *Reuss*. En effet, Luc était au nombre des auditeurs (v. 13), aussi nous a-t-il conservé ce discours d'une manière plus précise et plus complète qu'aucun autre de Paul. Son résumé ne renferme pas une pensée qui ne porte la marque de l'apôtre.

1. Paul était venu *en Asie,* c'est-à-dire à Ephèse, d'abord pour un court séjour (18 : 19), puis pour y exercer un ministère de près de trois ans. (19 : 1.) Or il peut en appeler à la conscience de ses auditeurs qui avaient été les témoins et les objets de ses travaux, *et qui savaient comment, durant tout ce temps,* il avait rempli son apostolat *avec toute humilité,* la première et la plus rare des vertus d'un chrétien et d'un serviteur de Dieu. On voit par ce discours que la vraie humilité ne consiste pas à méconnaître les plus beaux dons de Dieu qu'on a reçus, pourvu qu'on ajoute avec l'apôtre : « Non pas moi, mais la grâce de Dieu. » L'humilité est inséparable de l'amour. De là les *larmes* avec lesquelles il annonçait les compassions de Dieu et qu'il répandait en voyant l'ingratitude et l'endurcissement des hommes qui lui suscitaient des *épreuves* et allaient jusqu'à lui tendre *des embûches* pour annuler son ministère, ou même dans le dessein de le faire périr. Si l'apôtre en appelle fréquemment aux larmes qu'il doit verser, ce n'est pas pour se plaindre, mais pour gagner les cœurs à l'Evangile. (v. 31 ; 2 Cor. 2 : 4 ; Philip. 3 : 18.) Combien, en effet, ces larmes sont touchantes chez un homme fort comme Paul !

2. Paul a conscience de n'avoir *rien caché,* rien *soustrait* de tout ce qui est *utile* au salut des âmes, mais de l'avoir *prêché, enseigné,* non seulement *en public,* dans les assemblées des chrétiens, mais *de maison en maison,* et *tant aux Juifs qu'aux Grecs.* Or, ce qui est *utile* avant tout, Paul le résume en ces deux mots : *la repentance et la foi.* La *repentance,* point de départ d'une complète transformation morale de l'homme (comp. Math. 3 : 2, 1e note), et dont l'objet est *Dieu* (*envers Dieu*), non seulement en tant qu'elle ramène l'âme à Dieu, comme on l'entend d'ordinaire, mais parce que le sentiment du péché n'est vrai, sincère, fertile en bons fruits, que si on l'éprouve avec douleur *devant Dieu.* (Ps. 51 : 6 ; Luc 15 : 21.) Avec la repentance, Paul annonçait *la foi* au Sauveur, moyen du pardon, de la paix et d'une vie nouvelle. Voilà ce dont il *rendait témoignage* aussi bien par sa vie que par sa parole.

3. Après ce regard sur son passé, l'apôtre en jette un autre, non moins sérieux, sur son avenir. Il se sent contraint d'aller *à Jérusalem,* ignorant *ce qui lui doit arriver,* si ce n'est que partout *des liens et des afflictions l'attendent.* (21 : 33.) Ce mot : *lié par l'esprit* signifie-t-il *en mon esprit* (18 : 25), par une conviction intérieure qui va jusqu'à la contrainte, ou : *par l'Esprit de Dieu* (v. 23)? Les inter-

en sorte que j'achève ma course et le ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus, pour rendre témoignage à l'Evangile de la grâce de Dieu[1].

Et maintenant voici, je sais que vous ne verrez plus mon visage, 25
vous tous, parmi lesquels j'ai séjourné en prêchant le royaume de
Dieu[2]. — C'est pourquoi je vous atteste aujourd'hui que je suis net 26
du sang de tous ; — car je vous ai annoncé tout le conseil de Dieu, 27
sans en rien cacher[3]. — Prenez donc garde à vous-mêmes et à tout 28

prètes se divisent sur cette question. Au fond, les deux sens reviennent à un seul ; sans doute, c'est bien dans son esprit que l'apôtre est lié, mais qu'est-ce qui le contraint d'aller au-devant des épreuves et de la mort (v. 24), si ce n'est ce même Esprit saint qui lui *rend témoignage de ville en ville* qu'il souffrira des persécutions? Comment enfin cet Esprit lui révèle-t-il ce douloureux avenir? Meyer répond : par des prophètes. (13 : 2 ; 21 : 4, 11.) D'autres pensent plutôt à des révélations intérieures par l'Esprit divin. On trouve l'une et l'autre de ces manifestations dans la vie de Paul.

1. Il ne *tient aucun compte* de ces liens et de ces afflictions, il ne se laisse ni intimider ni arrêter par eux. La cause de son héroïque courage est que déjà il a fait le sacrifice de *sa vie* qui ne lui est point précieuse. Une seule chose lui importe : *achever sa course*, sa carrière apostolique (terme qu'affectionnait l'apôtre, 13 : 25 ; 2 Tim. 4 : 7) *et le ministère* (gr. *service*) qu'il *a reçu du Seigneur Jésus*. Ce ministère est à ses yeux d'un prix infini, beaucoup plus précieux que sa vie, parce que son objet est *de rendre témoignage à la bonne nouvelle de la grâce de Dieu*. — Nous avons traduit la première partie de ce verset, librement d'après le texte de *Sin.*, *B*, *C*, vers., adopté par la plupart des critiques et des exégètes : (gr.) *mais je n'estime pas ma vie comme valant pour moi-même aucun compte* ou *aucune parole*, le mot grec a les deux sens, le second reviendrait à dire : *que ma vie vaille la peine d'en parler*. Cette phrase quelque peu obscure a été corrigée ainsi dans le texte reçu (*majusc.* récents et *minusc.*) : *Mais je n'en tiens aucun compte* (de ces avertissements, v. 23) *et je n'estime pas ma vie précieuse pour moi-même*. En outre, ce dernier texte dit : en sorte qu'*avec joie* j'achève ma course. Le mot souligné manque dans *Sin. B*, *A*, *D*, et dans beaucoup de versions. S'il était authentique, nul n'eût pensé à le supprimer.

2. Cette pensée si émouvante pour Paul et pour ses auditeurs (v. 28) complète celle du v. 22 : les liens et les afflictions qu'il prévoyait par l'Esprit rendront leur séparation définitive, les anciens d'Ephèse ne *verront plus* celui qui leur a annoncé le salut et la vie ! Et il dit cela, non seulement à ses auditeurs présents, mais à tous ceux qui, en Asie, avaient entendu sa prédication. Quel est son but en déclarant cette douloureuse conviction? Non pas certes de provoquer une vaine émotion ; mais, comme dit Bengel, afin que tout ce discours pénétrât avec d'autant plus de puissance dans les cœurs. C'étaient là ses dernières paroles : elles devenaient sacrées comme un testament. — L'apôtre dit : *je sais*. Pendant sa captivité à Rome il exprime l'espoir d'être délivré par les prières de ses frères et de retonrner en Asie. (Philip. 1 : 25 ; 2 : 24.) D'après 1 Tim. 1 : 3, 2 Tim. 4 : 13, 20, il revint en effet dans ces contrées. (Voir l'Introd. aux ép. pastorales.) Son pressentiment ne s'est donc pas accompli. Il n'en était pas moins un produit de l'Esprit de Dieu, car le plan de Dieu ne se déroule pas avec une rigueur mécanique. (1 Thess. 2 : 18.) Si l'on insiste sur le fait que Paul n'exprime pas seulement une appréhension, mais dit : *Je sais*, on peut supposer qu'aucun de ses auditeurs de Milet ne revît son visage. « Après un grand nombre d'années, ils pouvaient être morts ou dispersés. » *Bengel*.

3. Solennelle conclusion de ce qui précède : Puisque je vous ai *annoncé tout le conseil de Dieu* pour la rédemption du monde et le salut de vos âmes, je suis *net de votre sang* (18 : 6), innocent de votre *mort*, si vous vous perdez. *Je vous l'atteste*, je vous en prends à témoin, en ce jour de notre dernière entrevue. De telles paroles, et tout ce discours de Paul, nous révèlent en lui une conscience si pure, un

le troupeau au milieu duquel l'Esprit saint vous a établis évêques [1],
pour paître l'Eglise du Seigneur, qu'il a acquise par son propre sang [2].
29 — Car je sais qu'après mon départ entreront parmi vous des loups
30 dangereux, qui n'épargneront point le troupeau ; — et que d'entre
vous-mêmes se lèveront des hommes qui annonceront des doctrines
31 perverties, afin d'attirer les disciples après eux [3]. — C'est pourquoi

apostolat tellement sanctifié, qu'on en reste humilié, saisi de crainte et de tremblement !

1. *Donc,* puisque sur vous seuls repose une si redoutable responsabilité (cette particule manque dans *Sin.*, *B*, *A*, *D*) ; c'est par là que l'apôtre passe à la dernière partie de son discours, à l'exhortation qu'il adresse à ses auditeurs et qui est rendue incisive par tout ce qui précède. L'*évêque* (surveillant, v. 17, note) doit *prendre garde,* avec une sainte vigilance, d'abord à *lui-même,* à son âme, à sa vie chrétienne (1 Tim. 4 : 16), puis à *tout le troupeau* qui lui a été confié : par qui ? par l'Eglise elle-même, sans doute ; mais comme c'est l'*Esprit saint* qui vit et agit en elle, comme, avant tout, c'est de cet Esprit que l'évêque a reçu tous les dons qui le rendent capable de l'être (1 Cor. 12 : 4-30 ; Rom. 12 : 6-8), c'est bien cet Esprit saint qui l'*a établi;* donc c'est envers lui qu'il est responsable.

2. La vocation de l'évêque ou du pasteur est de *paître* l'Eglise, c'est-à-dire de la nourrir de la parole divine et de la conduire, de la garder, comme le berger fait de son troupeau. De là vient cette expression figurée. (Comp. Esa. 40 : 11 ; Ezéch. 34 : 2 et suiv.; 1 Pierre 5 : 2 ; Jean 21 : 15-17.) Mais l'Eglise n'appartient pas au pasteur, il ne doit jamais l'oublier ; c'est l'Eglise *du Seigneur.* Et ce qui doit la lui rendre infiniment précieuse et sacrée, c'est que le Seigneur l'a *acquise, rachetée par son propre sang,* c'est-à-dire par sa mort, par son sacrifice expiatoire ; en sorte que l'Eglise est sa propriété exclusive. (Eph. 1 : 14 ; Tite 2 : 14 ; 1 Pierre 2 : 9.) — Ici se présente l'une des variantes les plus célèbres de tout le Nouveau Testament. Le texte reçu dit : l'*Eglise de Dieu.* Cette leçon a pour elle les deux plus anciens manuscrits, celui du Vatican et celui du Sinaï, onze *minusc.*, plusieurs versions et plusieurs Pères de l'Eglise. Bengel, qui admet cette variante, fait aussi observer que Paul n'écrit jamais l'*Eglise du Seigneur*, mais toujours (onze fois) l'Eglise *de Dieu.* Ce texte est adopté par Westcott et Hort, Weiss, Nestle. D'autre part, *A*, *C*, *D* et un autre *majusc.*, quatorze *minusc.*, plusieurs versions orientales et de nombreux Pères portent l'Eglise *du Seigneur,* leçon admise par les critiques modernes Griesbach, Lachmann, Tischendorf, Blass. Enfin, quatre *majusc.* et une centaine de *minusc.* ont réuni les deux termes : *du Seigneur* et *de Dieu,* ce qui paraît n'être qu'une correction. — Nous nous décidons en faveur du terme : l'Eglise *du Seigneur,* dans la conviction que l'apôtre Paul n'aurait jamais employé cette expression : le *sang de Dieu,* qui n'est assurément pas biblique, ni appliqué le titre de *Dieu* à Jésus-Christ dans un passage où il insiste sur son sacrifice sanglant. La version de Pau-Vevey porte : « l'assemblée de Dieu, laquelle il a acquise par le sang de son propre [fils]. » Westcott et Hort émettent également la conjecture que le mot *fils* se trouvait à la fin de la phrase et a été omis parce que ses trois dernières lettres sont les mêmes, en grec, que les trois dernières de l'adjectif *propre* qui le précède.

3. Afin de donner plus de force à son exhortation (v. 28), l'apôtre introduit, en ces termes, sa prophétie : *Car* (manque dans *Sin.*, *A*, *C*, *D*) *moi je sais.* L'apôtre avait acquis cette douloureuse certitude en voyant en Asie s'introduire dans les Eglises les premiers germes d'erreur ; elle lui était donnée aussi par l'esprit prophétique qui était en lui. Or les écrits postérieurs du Nouveau Testament (l'ép. aux Colossiens ; les ép. pastorales ; la 1re ép. de Jean ; l'Apocalypse) attestent que cette prédiction s'est accomplie. — Ce ne sera pas seulement du dehors que viendront ces faux docteurs que Paul compare à des *loups dangereux* (comp. Mat. 7 : 15 ; Luc 10 : 3 ; Jean 10 : 12), mais *d'entre vous-mêmes,* du sein des Eglises. Et dans quel but enseigneront-ils des *choses perverties ?* Afin d'*attirer* ou d'*entraîner les disciples après eux.* Les sectaires ne vont pas chercher dans le monde les âmes qu'ils gagnent à leurs vues particulières ; ce sont les *disciples,* les croyants, qu'ils veulent entraîner, non pas après le Seigneur, mais *après eux.* Les uns le font par un motif d'égoïsme et d'orgueil (Gal.

veillez, vous souvenant que durant trois ans, nuit et jour, je n'ai
cessé d'avertir chacun avec larmes [1]. — Et maintenant je vous re- 32
commande à Dieu, et à la parole de sa grâce, à lui qui est puissant
pour vous édifier encore, et vous donner l'héritage parmi tous ceux
qui ont été sanctifiés [2]. — Je n'ai convoité ni l'argent, ni l'or, ni les 33
vêtements de personne. — Vous savez vous-mêmes que ces mains 34
ont pourvu à mes besoins et à ceux des personnes qui étaient avec
moi. — En toutes choses je vous ai montré que c'est en travaillant 35
ainsi qu'il faut secourir les faibles [3], et se souvenir des paroles du
Seigneur Jésus, car lui-même a dit : Il y a plus de bonheur à donner
qu'à recevoir [4].

4 : 17) ; les autres par cette étroite ignorance qui leur persuade qu'eux seuls possèdent la vérité.

1. *Veillez* sur le troupeau (v. 28) comme des bergers attentifs pour le défendre contre les loups. (v. 29.) Les anciens d'Ephèse n'ont qu'à imiter l'exemple que leur a donné l'apôtre : *vous souvenant*. Chaque mot de ce verset est un trait d'une valeur infinie, dépeignant le caractère apostolique de Paul : *durant trois ans* (19 : 10, note), *sans cesse, nuit et jour, chacun, avec larmes*. (v. 19.) Larmes de joie, de douleur, de pitié, d'angoisse, d'amour. Ces larmes étaient une puissance dans le ministère de Paul.

2. *Maintenant*, dans ce moment d'une si grande séparation, après laquelle je ne pourrai plus rien faire pour vous (comp. Jean 17 : 11), je vous (gr.) *remets*, je vous confie *à Dieu* et *à la parole de sa grâce*. Cette parole de la grâce de Dieu, c'est tout l'Evangile (14 : 3), c'est une parole créatrice qui régénère et sanctifie les cœurs en répandant en eux la vie divine. Aussi peut-on hésiter à rapporter les mots : qui est *puissant pour édifier*, à *Dieu* ou à *la parole* (Jacq. 1 : 21) ; le grec permet les deux manières de construire la phrase; la première nous paraît cependant la plus naturelle. Dieu est donc *puissant pour vous* (gr.) *surédifier*. *Edifier*, c'est *bâtir*, élever un *édifice ;* celui-ci une fois commencé, il s'agit d'ajouter pierre sur pierre, jusqu'à son achèvement. L'image signifie donc : amener la vie chrétienne à sa perfection. Dieu est puissant pour cela ; telle est la consolante assurance que Paul emporte à son départ. Et à la fin Dieu couronnera son œuvre en donnant à ceux qui seront *sanctifiés* par sa Parole et son Esprit *l'héritage* éternel. Ce mot signifiait à l'origine la *part* dévolue par le *sort* aux tribus d'Israël dans la terre de la promesse (Math. 5 : 5) ; et d'après cette image la part des rachetés dans la Canaan céleste. (Gal. 3 : 18 ; 1 Pier. 1 : 4.)

3. Plusieurs éditeurs et exégètes rattachent : *en toutes choses* (v. 35) à la proposition précédente. (v. 34.) L'apôtre voulait, paraît-il, terminer son admirable discours par la parole d'adieu qui précède (v. 32) ; mais une pensée importante s'offre encore à lui et il l'ajoute : recommander aux anciens d'Ephèse le désintéressement dont il leur avait donné l'exemple, et cela par égard pour les *faibles*, que scandaliserait la moindre apparence d'avarice. L'apôtre s'en est bien gardé ; il a travaillé de *ses mains* pour subvenir à *ses besoins* (18 : 3, note), et même à ceux de ses compagnons d'œuvre, ce que nous ne savions pas d'ailleurs. Les *faibles* sont les chrétiens mal affermis que les vues intéressées de leurs conducteurs ébranleraient dans leur foi (comp. Rom. 14 : 1 ; 15 : 1 ; 1 Cor. 9 : 22, etc.) ; et il s'agit ici, non de les *secourir* matériellement, mais (gr.) de les *accueillir*, de *venir au-devant d'eux*, en leur évitant toute occasion de chute. (1 Cor. 9 : 12.) Telle est l'interprétation de Calvin, de Meyer et de beaucoup d'exégètes. Quelques Pères, Olshausen, de Wette, entendent par les *faibles* des pauvres, qu'il s'agirait *d'assister ;* mais ni le substantif ni le verbe n'ont cette signification. Et, bien que cette pensée en elle-même soit assurément dans les vues de l'apôtre, s'il avait voulu l'exprimer ici, il se serait servi d'autres termes. (Voir la note suivante.)

4. On a souvent entendu cette parole du Sauveur aussi dans le sens de *donner* et *recevoir* des biens matériels. Et alors on s'imagine qu'elle exprime le sentiment

36 Et après avoir dit ces choses, s'étant mis à genoux, il pria avec
37 eux tous[1]. — Et tous versèrent d'abondantes larmes, et se jetant au
38 cou de Paul, ils l'embrassaient, — étant surtout affligés de la parole
qu'il avait dite, qu'ils ne verraient plus son visage. Et ils l'accompagnaient jusqu'au vaisseau[2].

C. 1-16. Voyage de Paul de Milet a Jérusalem. — 1° *Paul à Tyr.* — *a*) *Navigation de Milet à Tyr.* Paul et ses compagnons reprennent la mer, touchent à Cos et à Rhodes, changent de navire à Patara, passent en vue de Chypre, cinglent droit sur la Syrie et arrivent à Tyr, où le navire laisse son chargement. (1-3.) — *b*) *Départ de Tyr.* Ils restent sept jours avec les chrétiens de Tyr, qui, avertis par l'Esprit, conseillaient à Paul de ne pas monter à Jérusalem. Quand les voyageurs se remettent en route, hommes, femmes et enfants s'agenouillent sur le rivage et prient avec eux. Le trajet de Tyr à Ptolémaïs achève la traversée. Après avoir passé un jour avec les frères de Ptolémaïs, les voyageurs se rendent le lendemain à Césarée. (4-8a.) — 2° *Paul à Césarée.* — *a*) *Chez Philippe. Prédiction d'Agabus.* Paul et ses compagnons demeurent chez l'évangéliste Philippe, qui avait quatre filles prophétesses. Agabus vient de Jérusalem et, par une action symbolique, annonce à Paul le sort qui l'attend. (8b-11.) — *b*) *Paul, sollicité de reculer, se déclare prêt à sacrifier sa vie.* Ses amis et les chrétiens de Césarée supplient Paul de ne pas monter à Jérusalem. Il les prie de ne pas l'attendrir par leurs pleurs. Il est prêt à endurer pour le Seigneur Jésus, non seulement les chaînes, mais la mort. Ses amis, ne pouvant le fléchir, se soumettent à la volonté de Dieu. (12-14.) — *c*) *Départ pour Jérusalem.* Quelques disciples accompagnent les voyageurs, qui reçoivent l'hospitalité chez un chrétien des premiers temps, un Cypriote, nommé Mnason. (15, 16.)

XXI Et lorsque nous fûmes partis, après nous être arrachés d'auprès d'eux, voguant en droite ligne, nous vînmes à Cos, et le jour sui-

de *bonheur* qu'un cœur sensible trouve à *donner* et les impressions pénibles qu'éprouve celui qui est dans la nécessité de *recevoir*. Ce ne serait là, dans le premier, qu'une volupté égoïste et raffinée, dans le second, que de l'orgueil. La pensée de l'apôtre, dans l'application actuelle qu'il fait de la parole de Jésus, est qu'il est *plus heureux* pour un serviteur de Dieu de faire part de biens spirituels, même en s'imposant des privations et des fatigues, que de travailler en vue d'une récompense à recevoir. Dans ce sens, la belle sentence de Jésus est susceptible d'applications diverses, si l'on en saisit bien l'esprit. — Cette parole, comme tant d'autres (Jean 20 : 30), n'a pas été conservée dans les Evangiles ; l'apôtre l'avait reçue par la tradition orale ou l'avait trouvée dans les nombreux écrits qui circulaient sur la vie du Sauveur. (Luc 1 : 1.)

1. C'est sous le regard de Dieu, à *genoux*, dans la *prière*, que l'apôtre veut dire adieu à ses frères. Dans ces conditions, les séparations les plus douloureuses sont adoucies, car Dieu, son amour, sa communion restent le lien indissoluble entre ceux qui s'éloignent et ceux qui demeurent. (Comp. 21 : 5.)

2. Quelle scène émouvante et avec quelle vérité elle est décrite en quelques traits ! Tous répandent *des larmes ;* ils *embrassaient* l'apôtre ; le verbe signifie *baiser quelqu'un avec tendresse*, tandis que l'imparfait indique que ces témoignages d'une vive affection se prolongèrent assez longtemps. Puis ils *l'accompagnaient jusqu'au vaisseau*. Quels trésors d'amour chrétien devaient remplir le cœur de cet apôtre, de cet homme si fort, de ce dialecticien si puissant, pour qu'il inspirât à ses alentours des sentiments si passionnés ! Son discours de Milet et toutes ses épîtres en sont le témoignage.

vant à Rhodes, et de là à Patara [1]. — Et, ayant trouvé un vaisseau 2
qui faisait la traversée vers la Phénicie, nous montâmes dessus et
partîmes. — Et quand nous eûmes aperçu Chypre, l'ayant laissée à 3
gauche, nous faisions voile vers la Syrie, et nous abordâmes à Tyr;
car c'est là que le vaisseau devait décharger sa cargaison [2]. — Et, 4
ayant trouvé les disciples, nous y demeurâmes sept jours [3]. Ces
disciples disaient à Paul, par l'Esprit, de ne pas monter à Jérusalem [4].
— Mais lorsque nous eûmes atteint le terme de ces jours, étant 5
sortis, nous marchions, tous nous accompagnant, avec femmes et
enfants, jusque hors de la ville; et après nous être mis à genoux
sur le rivage et avoir prié, — nous prîmes congé les uns des autres, 6
et nous montâmes sur le vaisseau; et eux retournèrent chez eux [5].
Pour nous, achevant la navigation, nous arrivâmes de Tyr à Pto- 7
lémaïs; et après avoir salué les frères, nous demeurâmes un jour
avec eux [6]. — Et le lendemain, étant partis de là, nous vînmes à 8
Césarée; et étant entrés dans la maison de Philippe l'évangéliste, qui
était l'un des sept, nous demeurâmes chez lui [7]. — Or il avait quatre 9

1. Le mot dont Luc se sert pour exprimer la séparation qui eut lieu à Milet signifie *se séparer avec effort, avec peine.* — *Cos,* île de la mer Egée, renommée pour ses vins, ses étoffes, ses aromates, s'appelle aujourd'hui Stancho. *Rhodes,* île plus considérable au sud-est de la mer Egée, avec une capitale du même nom, avait eu un commerce florissant. Elle avait beaucoup souffert dans les dernières guerres de la république, ayant été pillée par Cassius en 42 avant J.-C. *Patara,* ville maritime de la Lycie, au sud de l'Asie Mineure. Le texte occidental (*D,* etc.) ajoute : *et à Myra.* Myra était également un port de la côte de Lycie. (27 : 5.)

2. Pour naviguer de Patara ou de Myra *vers la Phénicie,* il fallait tendre directement au sud-est. Les voyageurs passaient ainsi tout près de l'île de *Chypre,* qu'ils laissaient à leur gauche. En la voyant, Paul dut se souvenir de son premier voyage de mission et du succès qu'il eut à Paphos, ville principale de cette île. (13 : 6 et suiv.) — *Tyr,* capitale de la Phénicie, célèbre dans l'antiquité pour son commerce. Luc nomme ici la *Syrie,* parce que la Phénicie faisait alors partie de cette grande province romaine.

3. Ce mot : *trouvé les disciples,* suppose que Paul et ses amis, informés de la présence de chrétiens à Tyr, les avaient cherchés dans cette grande ville. Luc n'a pas raconté quand l'Evangile avait été annoncé en Phénicie. Ce pays, situé sur les bords de la Méditerranée, sur la route de Jérusalem à Antioche, a dû être souvent traversé par des chrétiens, qui y parlèrent de leur Sauveur. (11 : 19; 15 : 3.)

4. L'*Esprit* dévoilait à ces disciples que Paul aurait beaucoup à souffrir à Jérusalem, et eux, dans leur tendre sollicitude pour lui, l'exhortaient à n'y point aller. Mais Paul, qui prévoyait bien ces souffrances, allait au-devant d'elles, lié par l'Esprit. (20 : 22, 23; comp. ci-après v. 13.) Cet arrêt de *sept jours,* malgré la hâte qu'il avait d'être à Jérusalem pour la fête (20 : 16), fut imposé à Paul par les circonstances, le navire qu'il montait devant décharger sa cargaison. (v. 3.) Peut-être aussi l'apôtre était-il moins pressé, parce que son voyage jusqu'à Tyr s'était effectué plus rapidement qu'il ne comptait.

5. Quelle scène touchante! Partout l'Evangile créait entre les âmes chrétiennes ces tendres et profonds liens.

6. *Achevant la navigation,* parce que le parcours *de Tyr à Ptolémaïs* était le dernier trajet à faire par mer, le reste du voyage avait lieu sur terre ferme. *Ptolémaïs,* ville maritime de Syrie, située entre Tyr et Césarée, nommée en hébreu Acco, aujourd'hui Saint-Jean-d'Acre. — Là aussi Paul trouve des *frères* et reste un jour avec eux.

7. La distance de Ptolémaïs à Césarée

10 filles vierges, qui prophétisaient[1]. — Et comme nous demeurions là
depuis plusieurs jours, il descendit de la Judée un prophète, nommé
11 Agabus ; — et, étant venu vers nous, et ayant pris la ceinture de
Paul, et s'en étant lié les pieds et les mains, il dit : Voici ce que dit
l'Esprit saint : L'homme à qui appartient cette ceinture, les Juifs le
lieront de la même manière, dans Jérusalem, et ils le livreront aux
12 mains des païens. — Et quand nous eûmes entendu cela, nous sup-
pliions Paul, tant nous que ceux du lieu, de ne point monter à Jéru-
13 salem [2]. — Alors Paul répondit : Que faites-vous, en pleurant et en
me brisant le cœur ? Car pour moi je suis prêt, pour le nom du Sei-
gneur Jésus, non seulement à être lié, mais même à mourir à Jéru-
14 salem[3]. — Et comme il ne se laissait pas persuader, nous nous tûmes,
disant : Que la volonté du Seigneur soit faite [4] !
15 Or, après ces jours-là, nous étant préparés au départ, nous mon-
16 tâmes à Jérusalem [5]. — Et quelques disciples vinrent aussi de Cé-

est de 62 kilomètres : Paul et ses compagnons durent mettre deux jours pour la franchir. Voir sur *Césarée* et la prédication de *Philippe*, 8 : 5, 26, 40. Peut-être était-il resté dès lors dans cette ville. Il avait donc cessé d'être *l'un des sept diacres de* l'Eglise de Jérusalem (6 : 5) et il était devenu *évangéliste* (8 : 40), grâce à ses dons pour la prédication de l'Evangile. On donnait déjà alors ce titre à des disciples qui, sans être apôtres ou anciens attachés à une Eglise particulière, voyageaient en annonçant la bonne nouvelle du salut. Tels furent Barnabas, Timothée, Tite. (2 Tim. 4 : 5 ; comp. Eph. 4 : 11.) Ces deux passages et le nôtre sont les seuls du Nouveau Testament où se trouve le nom d'évangéliste.

1. C'est-à-dire qui avaient le *don* de *prophétie*. (11 : 27 ; 13 : 1 ; comp. 1 Cor. 14 : 2, notes.) Ce don ne s'exerçait naturellement, comme tous les charismes de l'Eglise apostolique, que dans les moments où l'Esprit faisait sentir son action. Les filles de Philippe ne contrevenaient pas aux prescriptions de l'apôtre (1 Cor. 14 : 34), car l'expression de Luc ne les présente pas comme enseignant dans les assemblées. Leurs prophéties, pendant le passage de Paul, étaient sans doute semblables à celles des frères de Tyr (v. 4) et à celles d'Agabus. (v. 10, 11.) Des interprètes catholiques, se fondant sur le fait que les filles de Philippe sont dites *vierges* (Luc 2 : 36), ont vu en elles des nonnes, liées par un vœu de virginité perpétuelle ; mais il paraît ressortir de passages de Clément d'Alexandrie et d'Eusèbe que ce même Philippe s'établit plus tard à Hiérapolis en Phrygie et que deux de ses filles s'y marièrent.

2. *Agabus* est le même qui a été nommé au ch. 11 : 28. Il annonce à Paul ce qui lui arrivera à Jérusalem, par une action symbolique, comme le faisaient fréquemment les anciens prophètes. (Esa. 20 : 2 ; Jér. 13 : 1 ; 27 : 2 ; Ezéch. 4 : 1 ; 12 : 5.) L'apôtre savait lui-même qu'il serait *lié à Jérusalem* (20 : 23), et il le fut en effet (v. 33), et *livré aux païens*. (25 : 21.) A l'ouïe de cette prophétie, tous les disciples qui entouraient Paul se mirent à *le supplier de ne point monter à Jérusalem*. (Comp. v. 4, 2e note.)

3. Quelle sensibilité dans cet homme énergique qui était prêt au sacrifice de sa vie ! C'est ainsi qu'il répond au tendre intérêt de ses frères. Mais, déjà à Milet, il a déclaré que le sacrifice de sa vie était accompli dans son cœur. (20 : 24.) Dieu l'appelle, il ira ; tel est le vrai héroïsme.

4. Malgré leur profonde affection pour l'apôtre, ces fidèles restent convaincus que sa résolution est conforme à la *volonté du Seigneur*, et ils s'y soumettent. Dans toutes les grandes crises de la vie, en présence des plus douloureux sacrifices, c'est là non seulement le devoir du chrétien, mais aussi sa suprême consolation. Il s'élève ainsi jusqu'à l'imitation de son Maître. (Math. 26 : 42.)

5. *Ces jours-là* sont les jours que Paul et ses amis venaient de passer à Césarée, chez Philippe. (v. 8.) Maintenant, *s'étant*

sarée avec nous, et nous conduisirent chez un certain Mnason, de Chypre, ancien disciple, chez qui nous devions loger[1].

D. 17-36. Arrestation de Paul dans le temple. — 1° *Paul reçu par les anciens.* Des chrétiens de Jérusalem font bon accueil à Paul et à ses compagnons. Le jour qui suit leur arrivée, les voyageurs se rendent chez Jacques, où les anciens sont assemblés. Après la salutation, Paul leur raconte ce que Dieu a fait par son ministère dans le monde païen. Ils en rendent gloire à Dieu. (17-20a.) — 2° *Paul est invité à entrer dans le temple avec quatre hommes ayant fait un vœu.* Les anciens informent Paul que des milliers de Juifs devenus croyants le tiennent pour un contempteur de la loi, qui détourne les Israélites de son observance, et que la foule s'assemblera en apprenant son arrivée. Ils proposent en conséquence à Paul de se joindre à quatre hommes qui s'étaient liés par un vœu, de se charger des frais du sacrifice qu'ils avaient à offrir ; tous apprendront ainsi qu'il observe la loi. Il n'a rien à craindre pour les convertis du paganisme : ils restent sous le régime des décisions prises à la conférence de Jérusalem, et qui leur ont été communiquées. Paul s'associe à ces hommes, se purifie avec eux et entre dans le temple pour annoncer le jour du sacrifice. (20b-26.) — 3° *Emeute provoquée par les Juifs d'Asie. Paul, maltraité par la foule, est arrêté par le tribun.* Le terme fixé pour l'acquittement du vœu allait venir, quand des Juifs d'Asie reconnaissent Paul et soulèvent le peuple contre lui, en l'accusant d'avoir introduit des païens dans le temple. Ils l'avaient vu dans la ville en compagnie de Trophime d'Ephèse. Le peuple afflue de tous côtés. On entraîne Paul hors du temple, dont on ferme les portes. On va le tuer, quand le tribun, informé, accourt avec des soldats et des centeniers, le fait lier d'une double chaîne et demande ce qu'il a fait. Le tumulte l'empêchant de rien apprendre de positif, il ordonne de conduire Paul dans la forteresse. La presse est telle, sur l'escalier, que les soldats sont obligés de le porter. La foule suit en proférant des cris de mort. (27-36.)

préparés au départ, ils s'en vont *à Jérusalem.* — Le mot que nous rendons par *nous étant préparés au départ* signifie littéralement : *ayant rassemblé nos effets.* Le texte reçu, en changeant une particule du verbe, dit : *ayant déposé nos effets*, c'est-à-dire qu'ils les auraient laissés à Césarée ou envoyés en avant. Ces *préparatifs* s'expliquent, car les voyageurs avaient à parcourir encore 102 kilomètres, et le transport de la collecte les obligeait à prendre certaines mesures.

1. *Quelques disciples* de Césarée voulurent aussi accompagner l'apôtre et ses amis. Ils les *conduisirent chez Mnason*, où les voyageurs *devaient loger*, d'après des dispositions prises à l'avance. On ne sait de ce Mnason que ce qu'en dit le texte, c'est-à-dire qu'il était *de Chypre* et *ancien disciple*, converti peut-être depuis la première mission dans sa patrie (ch. 13), ou même auparavant. (11 : 19, 20.) On suppose qu'il habitait Jérusalem et l'on ajoute qu'il était bien précieux pour l'apôtre d'avoir dans cette ville un ami de toute confiance qui le reçût dans sa maison. Telle est l'interprétation généralement donnée ; mais on ne peut pas dire qu'elle s'impose comme évidente. Il n'est pas dit, dans l'original : « les disciples *nous* conduisirent, » mais seulement : les disciples « vinrent avec nous, *conduisant*, chez lequel Mnason nous devions loger. » Et au v. 17, l'arrivée à Jérusalem est présentée comme un fait postérieur à l'arrivée chez Mnason. Aussi Calvin, Théod. de Bèze et d'autres traduisent-ils : » Quelques disciples vinrent aussi de Césarée avec nous, amenant avec eux un certain Mnason. » Ce disciple, qui habitait Jérusalem, se serait donc trouvé alors à Césarée, et l'on aurait convenu avec lui qu'il logerait les voyageurs. Le texte occidental (*D*, vers. syr.) présente ici une adjonction intéressante, qui donne un sens nouveau à ce passage obscur : « Ceux-ci nous conduisirent auprès de ceux chez qui nous devions loger ; et étant arrivés dans un certain village, nous fûmes chez Mnason, de Chypre, ancien disciple. Et sortant de là, nous vînmes à Jérusalem, où les frères nous reçurent avec joie. » D'après ce texte, Mnason aurait habité un village entre Césarée et Jérusalem, qui

17 Or quand nous fûmes arrivés à Jérusalem, les frères nous reçurent
18 avec joie[1]. — Et le lendemain Paul se rendit avec nous chez Jacques,
19 et tous les anciens s'y trouvèrent[2]. — Et après les avoir salués, il
racontait une à une les choses que Dieu avait faites parmi les païens
20 par son ministère. — Et eux, après l'avoir entendu, glorifiaient Dieu ;
et ils lui dirent[3] : Tu vois, frère, combien il y a parmi les Juifs de
myriades de gens qui ont cru, et tous sont zélateurs de la loi[4]. —
21 Or ils ont été informés à ton sujet que tu enseignes à tous les Juifs
qui sont parmi les païens à se détacher de Moïse, en leur disant de
ne pas circoncire les enfants, et de ne pas marcher selon les cou-
22 tumes[5]. — Qu'y a-t-il donc à faire ? La multitude s'assemblera sû-
23 rement, car ils apprendront que tu es arrivé[6]. — Fais donc ce que
nous allons te dire : nous avons quatre hommes qui se sont imposé
24 un vœu ; — prends-les avec toi, purifie-toi avec eux, et paie pour
eux, afin qu'ils se rasent la tête ; et tous connaîtront qu'il n'est rien
des choses qu'ils ont ouï dire de toi, mais que tu marches, toi aussi,
25 en gardant la loi[7]. — Quant aux païens qui sont devenus croyants,

servit d'étape à la caravane. Même avec le texte des principaux manuscrits, cette explication nous paraît la plus naturelle.

1. Ces *frères* étaient des membres de l'Eglise de Jérusalem, parents et amis particuliers de Paul, qui s'empressèrent de le *recevoir ;* ce n'est que le lendemain qu'il vit les anciens. (v. 18.) Mais Luc se plaît à noter cette bonne réception qui dut consoler et encourager Paul et ses amis.

2. Voir sur *Jacques,* 12 : 17, 2e note ; 15 : 13. On voit par ce texte que les apôtres n'étaient pas à Jérusalem, puisque les anciens seuls se trouvèrent à cette réunion chez Jacques.

3. Les chrétiens de la métropole juive, Jacques à leur tête, savaient donc se réjouir et *glorifier Dieu* des progrès de l'Evangile *parmi les païens, par le ministère* (gr. *service*) de Paul. Ce fait jette une lumière favorable sur la proposition qu'ils vont lui faire et qui a été souvent mal comprise.

4. Le mot de *myriade,* littéralement *dix mille,* paraît une hyperbole. Mais Jacques pensait non seulement aux Juifs devenus chrétiens de la Judée, mais aux milliers qui se trouvaient alors à Jérusalem pour la fête de Pentecôte. Du reste dans le langage ordinaire ce terme était employé pour dire *une grande multitude.* (Luc 12 : 1.) Tous ces Juifs, nés en Judée, étaient *zélateurs de la loi* (Gal. 1 : 14) et en pratiquaient encore les rites avec dévotion. Cette circonstance motive la proposition de Jacques à l'apôtre Paul.

5. Les *coutumes* juives étaient les ordonnances de la loi (6 : 14) ou les règles établies par la tradition. Jacques, en formulant cette accusation contre l'apôtre, n'exprime pas son propre sentiment, mais celui des chrétiens judaïsants : *ils ont été informés à ton sujet que tu enseignes à tous les Juifs, dispersés parmi les païens* (gr.), *l'apostasie* à l'égard *de Moïse, leur disant de ne pas circoncire leurs enfants* et de ne pas observer les autres *coutumes* religieuses. Voir, sur la valeur de ces accusations, v. 24, note.

6. La *multitude* des croyants *s'assemblera,* non sur une convocation officielle (Calvin), bien moins encore d'une manière tumultueuse, mais par le motif indiqué dans ces mots : *ils apprendront que tu es arrivé. B, C,* quelques *minusc.* et la plupart des versions ont ce texte abrégé, qui est adopté par Westcott et Hort, Weiss, Nestle : *Qu'y a-t-il donc à faire ? Sûrement ils apprendront que tu es arrivé.*

7. *Quatre* membres de l'Eglise avaient fait le vœu du naziréat (Nomb. 6), qui durait trente jours ; ce temps touchait à sa fin (v. 27) ; ils devaient offrir un sacrifice dans le temple et se faire couper les cheveux; on les laissait croître pendant la durée du vœu. (Nomb. 6 : 12-21.) Paul, se-

nous leur avons écrit ayant décidé qu'ils n'avaient rien de semblable
à observer, si ce n'est qu'ils se gardent de ce qui est sacrifié aux
idoles, et du sang, et des choses étouffées, et de la fornication [1]. —
Alors Paul ayant pris ces hommes avec lui, et s'étant purifié avec 26
eux, entra, le jour suivant, dans le temple, annonçant le jour auquel
la purification s'achèverait ; et il fit ainsi jusqu'à ce que l'offrande fut
présentée pour chacun d'eux [2].

lon le conseil des anciens, devait donc se joindre à ces hommes, se purifier avec eux et, comme il paraît qu'ils étaient pauvres, *payer* leur part du sacrifice commun, ce qui était considéré par les Juifs comme une œuvre de piété. De cette manière tomberont les faux bruits répandus contre lui, et *tous connaîtront* qu'il ne se faisait lui-même aucun scrupule d'observer une cérémonie juive. Comment devons-nous apprécier le conseil donné à Paul ? Si l'idée défavorable que les chrétiens judaïsants se faisaient de son ministère avait été justifiée, si l'apôtre avait réellement voué ses efforts à détourner les Juifs de la loi de Moïse, en leur persuadant qu'elle était abolie (v. 21), l'acte par lequel il aurait affirmé son respect pour cette même loi eût été entaché d'hypocrisie. Mais la position que Paul prenait à l'égard de la loi n'était nullement celle que ses adversaires lui attribuaient. Il exemptait les païens d'observer la loi, parce qu'il estimait qu'ils étaient pleinement sauvés en embrassant par la foi l'œuvre que Christ avait accomplie pour eux et voulait accomplir en eux. Quant aux Juifs, il leur laissait toute liberté de se conformer aux commandements de la loi, pourvu qu'ils n'y vissent pas le moyen de leur salut ; il les exhortait même à rester dans la condition où ils se trouvaient quand ils avaient été appelés (1 Cor. 7 : 18-20) ; il prescrivait à tous les membres des Eglises, dans leurs rapports avec « les faibles, » qui considéraient les ordonnances légales comme sacrées, d'observer les plus grands ménagements et de se soumettre à tous les renoncements dictés par la charité (Rom. 14 : 1 et suiv. ; 1 Cor. 8 : 1 et suiv. ; 10 : 23 et suiv.) Lui-même avait fait circoncire Timothée par condescendance pour les Juifs (16 : 3), et, dans sa propre vie spirituelle, il ne craignait pas de recourir encore aux vœux pratiqués par les Juifs (18 : 18) ; il tenait, pour son édification personnelle, à venir célébrer à Jérusalem une des grandes fêtes israélites. (18 : 21.) Telle étant l'attitude réelle de l'apôtre à l'égard des institutions mosaïques, comment dissiper les injustes préventions qu'avaient conçues à son sujet les chrétiens judaïsants ? Des explications verbales n'auraient pas été suffisantes ; elles pouvaient engager des discussions qu'il valait mieux éviter. Un acte public, attestant d'une manière irrécusable le respect de Paul pour la loi, devait atteindre, semblait-il, le but visé, plus promptement et plus sûrement. Les anciens pouvaient conseiller à l'apôtre d'accomplir un tel acte, puisque celui-ci était conforme à sa manière d'agir habituelle et qu'il ne portait nulle atteinte au principe du salut gratuit et de la liberté des païens à l'égard de la loi. (v. 25, note.) La proposition faite à Paul n'était donc en rien contraire à la vérité. Cependant elle était dictée peut-être par la prudence humaine plus que par la sagesse d'en haut. Elle aboutit, en fait, à l'émeute qui valut à l'apôtre de longues années de captivité, après avoir failli lui coûter la vie.

1. Le but de ces dernières paroles est de rassurer Paul sur les conséquences de l'acte qui lui était proposé : tu n'as aucun scrupule à avoir *quant aux païens devenus croyants*, objet spécial de ton apostolat : ils restent parfaitement libres, selon que nous l'avons décidé ensemble et que nous le *leur avons écrit*. (15 : 23 et suiv.) Ainsi était sauvegardé le principe de l'apostolat de Paul, qui annonçait le salut par grâce par la foi. Nous avons traduit suivant le texte reçu, qui se fonde sur *C*, *D*, *majusc.*, vers. et Pères, et qui présente le sens le plus satisfaisant. *D* a, de plus, cette adjonction : Quant aux païens devenus croyants, *ils n'ont rien à dire contre toi*. — La plupart des éditeurs modernes adoptent le texte de *Sin. B*, *A* : *Nous leur avons écrit* (ou *envoyé dire, B*), *ayant décidé, de se garder....* Avec ce texte abrégé, on ne comprend pas pourquoi le décret de Jérusalem est rappelé ici; et les critiques ont beau jeu pour dénoncer ce verset comme une interpolation ma-

La note 2 est à la page suivante.

27 Et comme les sept jours allaient s'accomplir, les Juifs d'Asie[1],
l'ayant vu dans le temple, ameutèrent toute la foule, et mirent les
28 mains sur lui, — en criant : Hommes Israélites, aidez-nous !
C'est ici l'homme qui prêche partout, à tout le monde, contre le
peuple, contre la loi, et contre ce lieu ; et de plus il a même introduit
29 des Grecs dans le temple et a profané ce saint lieu. — Car ils avaient
vu auparavant Trophime d'Ephèse avec lui dans la ville, et ils
30 croyaient que Paul l'avait introduit dans le temple[2]. — Et toute la
ville fut émue, et le peuple accourut de toutes parts ; et s'étant saisis
de Paul, ils le traînaient hors du temple ; et aussitôt les portes furent
31 fermées[3]. — Mais comme ils cherchaient à le tuer, l'avis parvint au

ladroite que l'auteur des Actes se serait permis de faire à la source qu'il utilisait.

2. Paul se joignit donc à ces quatre hommes, se *purifia* ou se sanctifia par les rites en usage pour s'acquitter d'un vœu ; puis il se rendit avec eux dans le temple et fit savoir (*déclara*) aux sacrificateurs en combien de *jours s'achèverait* la purification imposée par le vœu (gr. *l'accomplissement des jours de la purification*). *Et il fit ainsi* (ces mots ne sont pas dans le texte), il entra chaque jour dans le temple, suivant d'autres, il s'y établit à demeure, *jusqu'à ce que l'offrande eût été présentée pour chacun d'eux*. (Nomb. 6 : 13, 14.) D'autres estiment que ces derniers mots déterminent le substantif *accomplissement de jours*, et traduisent : « annonçant à quel jour la purification serait achevée et l'offrande serait présentée pour chacun. » Le temps voulu pour un vœu était de trente jours ; les quatre hommes n'avaient plus pour atteindre ce terme que *les sept jours* à passer. (v. 27, note.) L'usage permettait alors à un Israélite de s'associer à leur vœu pour le temps qui restait à courir. Paul s'en prévalut. Il pouvait agir ainsi en toute bonne conscience (comp. v. 24, note), parce que, sans attacher aucun caractère méritoire à cet acte religieux, il n'avait en vue que la paix à conserver entre les deux parties de l'Eglise dont l'une était issue du judaïsme, l'autre du paganisme. Dans cette occasion, comme toujours, il fut « avec les Juifs comme Juif, avec ceux qui étaient sous la loi comme sous la loi, faible avec les faibles, afin d'en sauver de toute manière quelques-uns. » (1 Cor. 9 : 19-22.) En agissant ainsi, il observait la loi (v. 24) de la manière la plus excellente, en pratiquant la charité, qui est l'accomplissement de la loi. (Rom. 13 : 10.)

1. *Les sept jours*, avec l'article, désignent une période déterminée et bien connue, probablement le temps qui devait s'écouler entre le moment où le terme du naziréat était annoncé dans le temple (v. 26), et celui où les cheveux étaient coupés (Meyer, Weiss), après qu'on avait offert les sacrifices d'usage. (Nomb. 6 : 13, 14.) M. Blass pense que les *sept jours* sont comptés simplement depuis l'arrivée de Paul à Jérusalem ; mais il doit retrancher l'article, ce qui est contraire à la plupart des documents. *Les sept jours s'accomplissaient*, lorsque *les Juifs d'Asie*, qui avaient été témoins des travaux et des succès de Paul dans cette province, et qui, restés incrédules, le haïssaient, suscitèrent contre lui une émeute.

2. Chaque trait de cette scène dénote l'ardent fanatisme de ces Juifs. (Voir surtout v. 31.) L'exagération de leur accusation contre l'apôtre, la fausseté de leur allégation au sujet de Trophime, tout montre l'aveuglement de la haine. *Trophime d'Ephèse* avait accompagné Paul, de Corinthe jusqu'en Asie et jusqu'à Jérusalem. (20 : 4, note.) Les Juifs qui avaient trouvé l'apôtre dans le parvis, où les seuls Israélites pouvaient entrer, s'imaginent qu'il y avait introduit ce disciple né païen, et ils crient qu'il y a *conduit des Grecs* et *profané le saint lieu!* Tout cela parce qu'ils avaient vu cet ami de Paul *dans la ville !* Josèphe rapporte (*Guerre des Juifs*, V, 5, 2) qu'il y avait, à la porte du parvis des Israélites, des écriteaux en interdisant l'entrée aux étrangers sous peine de mort. On a retrouvé à Jérusalem une de ces inscriptions provenant du temple d'Hérode et rédigée en langue grecque.

3. Gr. *Il y eut un rassemblement du peuple*. Ils *traînèrent* Paul *hors du temple*, parce que, décidés à le tuer, ils ne

tribun de la cohorte que tout Jérusalem était en émeute. — A l'ins- 32
tant il prit des soldats et des centeniers avec lui, et descendit en
courant vers eux. Mais eux, voyant le tribun et les soldats, cessèrent
de battre Paul [1]. — Alors le tribun s'approchant, se saisit de lui, et 33
ordonna qu'on le liât de deux chaînes ; et il demandait qui il était
et ce qu'il avait fait. — Or les uns criaient d'une manière, les autres 34
d'une autre, dans la foule. Et comme il ne pouvait rien apprendre de
certain à cause du tumulte, il commanda qu'on le menât dans la for-
teresse [2]. — Et quand Paul fut sur les degrés, il arriva qu'il fut 35
porté par les soldats, à cause de la violence de la foule ; — car la 36
multitude du peuple suivait, en criant : Ote-le [3] !

E. 37-22 : 21. Discours de Paul au peuple. — 1° *Paul autorisé à parler au peuple.* Au moment d'entrer dans la forteresse, il prie le tribun de lui permettre une question. Celui-ci, surpris de l'entendre s'exprimer en grec, lui demande s'il n'est donc pas un Egyptien, chef de sicaires. Paul se déclare citoyen de Tarse et demande l'autorisation de s'adresser à la foule. L'ayant obtenue, il parle en langue hébraïque, debout sur les degrés de la forteresse, au milieu d'un grand silence. (37-40.) — 2° *Le discours de l'apôtre.* Il débute avec affection et respect, appelant ses auditeurs « frères et pères. » Le silence devient encore plus profond quand on entend Paul s'exprimer en hébreu. (1, 2.) — *a*) *Sa vie dans le judaïsme.* Né à Tarse, il a été élevé à Jérusalem et instruit aux pieds de Gamaliel dans toute la rigueur de la loi. Zélé pour Dieu, autant que ses auditeurs, il a persécuté à mort la secte ; le souverain sacrificateur et le sanhédrin en sont témoins, car ils lui ont donné un mandat auprès des Juifs de Damas pour amener prisonniers les chrétiens qu'il y trouverait. (3-5.) — *b*) *Sa conversion.* Il approchait de Damas, quand une lumière du ciel brilla autour de lui. La voix de Jésus de Nazareth se fit entendre à celui qui le persécutait. Conduit à Damas aveugle, il reçut la visite d'Ananias, homme fidèle à la loi et estimé de tous les Juifs, qui lui annonça que Dieu lui avait révélé sa volonté et lui avait fait connaître le Juste auquel il devait servir de témoin devant tous les hommes ; puis Ananias lui administra le baptême. (6-16.) — *c*) *La mission*

voulaient pas souiller de son sang le sanctuaire. Puis *aussitôt les portes* de celui-ci *furent fermées,* non par ces fanatiques, mais par la police du temple, afin que toute nouvelle profanation fût empêchée.

1. Ainsi déjà ils *le frappaient,* afin de *le tuer.* Il ne fut sauvé que par le *tribun de la cohorte* romaine, qui tenait garnison dans la forteresse Antonia, située à l'angle nord-ouest de la terrasse du temple. Cet officier supérieur (gr. *commandant mille hommes*), Claude Lysias (23 : 26), apprenant le tumulte qui venait de se produire, s'empresse d'accourir avec des *centeniers* (capitaines) et des *soldats.* Leur arrivée empêcha l'accomplissement des desseins meurtriers de ces Juifs furieux.

2. Le tribun fit *lier Paul de deux chaînes,* parce qu'il ne doutait pas qu'il ne fût coupable de quelque crime. Il s'informa sagement de sa personne et de ce *qu'il avait fait ;* mais ne pouvant rien apprendre *au milieu de la foule,* où s'élevaient des *cris* divers, il le fit *emmener dans la forteresse.*

3. La *foule,* un moment contenue par l'arrivée des soldats, redoubla alors de *violence,* en voyant que sa victime allait lui échapper. *Des degrés* en pierre conduisaient à la forteresse (Josèphe, *Guerre des Juifs,* V, 5, 8) ; c'est là que la *multitude* fit encore une tentative pour s'emparer de Paul, en criant : *ôte-le !* c'est-à-dire *tue-le !* (Comp. 22 : 22 et Jean 19 : 15.) Il fallut donc que les soldats, plus humains que ces fanatiques, le *portassent*

qu'il reçut du Seigneur. De retour à Jérusalem et priant dans le temple, il fut en extase. Le Seigneur lui ordonna de quitter Jérusalem, où son témoignage ne serait pas reçu. Paul objecta la connaissance que tous les habitants de Jérusalem avaient de son zèle persécuteur contre les chrétiens. Mais le Seigneur lui déclara qu'il l'enverrait au loin vers les païens. (17-21.)

37 Comme on allait le faire entrer dans la forteresse, Paul dit au
tribun : M'est-il permis de te dire quelque chose? Il répondit : Tu
38 sais le grec? — Tu n'es donc pas cet Egyptien qui, ces jours passés,
a excité une sédition et emmené avec lui dans le désert les quatre
39 mille sicaires[1]? — Mais Paul dit : Moi, je suis Juif, de Tarse en
Cilicie, citoyen d'une ville qui n'est pas sans renom[2]. Mais, je te
40 prie, permets-moi de parler au peuple. — Et quand il le lui eut per-
mis, Paul, se tenant sur les degrés, fit signe de la main au peuple;
et après qu'il se fut fait un grand silence, il leur adressa la parole en
langue hébraïque, disant[3] :
XXII Hommes frères et pères, écoutez ce que j'ai à vous dire maintenant
2 pour ma défense[4]. — Or quand ils entendirent qu'il s'adressait à
eux en langue hébraïque, ils firent encore plus silence[5]. Et il dit :

pour l'arracher de leurs mains. Le disciple fut traité par son peuple comme l'avait été son Maître.

1. L'apôtre demande à l'officier romain la *permission* de *lui dire quelque chose*. Peut-être veut-il obtenir l'autorisation de parler au peuple. Il se sert de la langue grecque que comprenaient alors tous les Romains cultivés. Mais le tribun s'étonne que Paul sût cette langue, parce qu'il le soupçonnait d'être un faux prophète *égyptien*, probablement un Juif qui avait habité l'Egypte, et qui, quelque temps auparavant, avait ameuté un grand nombre de rebelles et en avait rassemblé des milliers *dans le désert*, d'où il voulait les conduire contre Jérusalem, leur promettant qu'arrivés sur le mont des Oliviers ils verraient tomber les murs de cette ville, s'en empareraient et secoueraient le joug de l'autorité romaine. Ces faits sont rapportés par Josèphe (*Guerre des Juifs*, II, 13, 5; *Antiquités*, XX, 8, 6), qui ajoute que cette troupe fut dispersée par le procurateur Félix, que la plupart des rebelles furent tués et que leur chef échappa par la fuite. Le tribun appelle ces rebelles des *sicaires*, c'est-à-dire des hommes du poignard; c'est le nom qu'on donnait à des fanatiques juifs qui, s'unissant aux plus violents des zélateurs pharisiens, parcouraient le pays, toujours prêts à fomenter toutes les séditions.

2. Cette réponse de Paul disait à la fois qu'il n'était pas le rebelle égyptien et expliquait comment il savait le grec. Il parle avec une certaine satisfaction de sa ville de *Tarse*, qui non seulement n'était *pas sans renom*, mais était alors une des premières villes de l'empire. (9 : 11, note; 22 : 3.)

3. La foule, quelque agitée qu'elle fût, voyant que le tribun permettait à son prisonnier de parler, ne put que *faire silence;* Paul, en même temps, fit *signe de la main* qu'il voulait parler. Au fond, dans cette multitude mobile, il n'y avait que les instigateurs de l'émeute (v. 27) qui fussent réellement irrités contre l'apôtre. Profitant de l'autorisation du tribun et du silence qui s'était établi, l'apôtre commença le discours qui va suivre *en langue hébraïque*, c'est-à-dire en araméen, langue nationale, qui devait plaire à son auditoire. (22 : 2.)

4. Gr. *Ecoutez ma présente apologie auprès de vous*. Paul ne prononce ces mots qu'après s'être adressé avec respect et affection à cette multitude qui venait de le maltraiter et qui en voulait à sa vie. Ces Juifs étaient encore ses *frères;* et comme il voyait parmi eux, sans doute, des vieillards ou des membres du sanhédrin, il les honore du nom de *pères*.

5. *Encore plus silence*, tel fut l'effet de la *langue hébraïque* (comp. 21 : 40,

— Je suis un Juif, né à Tarse en Cilicie, mais élevé dans cette ville- 3
ci, exactement instruit de la loi des pères aux pieds de Gamaliel,
étant zélé pour Dieu, comme vous l'êtes tous aujourd'hui[1], — moi 4
qui ai persécuté cette secte à mort, liant et jetant en prison hommes
et femmes ; — comme aussi le souverain sacrificateur m'en est té- 5
moin, et tout le corps des anciens. Ayant même reçu d'eux des lettres
pour les frères, j'allai à Damas, pour amener liés à Jérusalem ceux
aussi qui étaient là, afin qu'ils fussent punis[2].

Or il arriva, comme j'étais en chemin et que j'approchais de Da- 6
mas, que vers midi, tout à coup, une grande lumière venant du ciel
resplendit autour de moi. — Je tombai par terre, et j'entendis une 7
voix qui me disait : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? — Et 8
je répondis : Qui es-tu, Seigneur ? Et il me dit : Je suis Jésus le Na-
zaréen, que tu persécutes. — Or ceux qui étaient avec moi virent 9
bien la lumière, mais ils n'entendirent pas la voix de celui qui me
parlait. — Et je dis : Que ferai-je, Seigneur ? Et le Seigneur me dit : 10
Lève-toi, va à Damas, et là on te parlera de tout ce qu'il t'est ordonné
de faire. — Et comme je n'y voyais pas, à cause de l'éclat de cette 11
lumière, j'arrivai à Damas, ceux qui étaient avec moi me conduisant
par la main[3]. — Or un certain Ananias, homme pieux selon la loi[4], à 12

note) chère au cœur de ce peuple ; il est surpris de l'entendre de la bouche d'un homme qu'on lui a représenté comme l'ennemi des traditions de ses ancêtres.

1. Chaque mot de cette entrée en matière était propre à apaiser des Juifs : *né à Tarse, en Cilicie* (9 : 11, 30, note ; 21 : 39), *mais élevé dans cette ville* de Jérusalem, *instruit de la loi des pères* (gr.) *selon l'exactitude*, c'est-à-dire à suivre scrupuleusement la loi que nous ont transmise nos pères, et cela par le maître le plus vénéré de nos écoles, *Gamaliel* (5 : 34, note) ; en outre, *plein de zèle pour Dieu* (gr. *zélateur de Dieu ;* comp. Gal. 1 : 14). M. Blass rattache les mots : *de la loi des pères* à *étant zélé*, et tient les mots : *de Dieu* pour une interpolation. L'apôtre peut, sans tomber dans la flatterie, ajouter : *comme vous l'êtes tous aujourd'hui ;* en effet, il sait qu'au fond du fanatisme de ses auditeurs il y a un zèle sincère, quoique aveugle, pour la religion des pères. (Rom. 10 : 2.) Cette expression : *aux pieds de Gamaliel* s'explique par le fait que dans les écoles juives les jeunes gens étaient accroupis à terre autour de leur maître assis sur un siège surélevé.

2. Voir, sur ces faits, 8 : 3 ; 9 : 2. *Cette secte* ou *doctrine*, gr. *cette voie*. Comp. 18 : 25, note. *Des lettres pour les frères*, c'est-à-dire pour les Juifs de Damas (9 : 2), non pour les chrétiens de cette ville, ce qui serait un contre-sens.

3. Voir, sur le récit de la conversion de Paul, 9 : 3-9, notes. Il marque ici le moment où resplendit la lumière : *vers midi*. (v. 6 ; comp. 26 : 13.) — Au v. 9, le texte reçu porte : Ceux qui étaient avec moi virent bien la lumière *et furent saisis de crainte ;* les mots soulignés se lisent dans *D*, *majusc.* récents, versions. M. Blass les admet dans le texte occidental. Le même verset présente une différence avec 9 : 7 ; voir la note. — Le jeune pharisien, brisé dans son orgueil, se rend à un plus fort que lui en s'écriant : *Seigneur, que ferai-je ?* (v. 10.) Ce qu'il devra faire lui sera dit *à Damas* et est même déjà *ordonné* par le Maître qui lui apparaît.

4. Voir, sur *Ananias* et sa mission auprès de Paul, 9 : 10 et suiv., notes. *Pieux selon la loi*, c'est ce que l'apôtre pouvait dire en toute vérité, car Ananias, bien que chrétien, observait soigneusement la loi, comme tous les Juifs convertis de cette époque.

qui tous les Juifs résidant à Damas rendaient un bon témoignage,
13 — étant venu vers moi et s'étant approché, me dit : Saul, mon frère,
recouvre la vue. Et au même instant je recouvrai la vue en levant les
14 yeux sur lui [1]. — Et il dit : Le Dieu de nos pères t'a destiné d'avance
pour connaître sa volonté, et pour voir le Juste, et pour entendre
15 des paroles de sa bouche ; — car tu lui seras témoin, devant tous
16 les hommes, des choses que tu as vues et entendues [2]. — Et maintenant
que tardes-tu? Lève-toi, et fais-toi baptiser et laver de tes
péchés, en invoquant son nom [3].
17 Or il m'arriva, étant retourné à Jérusalem, comme je priais dans
18 le temple, de me trouver en extase [4] ; — et je le vis, qui me disait :
Hâte-toi, et sors promptement de Jérusalem ; car ils ne recevront
19 point ton témoignage sur moi. — Et je dis : Seigneur, ils savent
eux-mêmes que je faisais emprisonner et battre de verges dans les
20 synagogues ceux qui croient en toi ; — et que lorsque le sang d'Etienne,
ton martyr, était répandu, j'étais aussi présent et approuvant, et gar-
21 dant les vêtements de ceux qui le tuaient [5]. — Et il me dit : Va, car
je t'enverrai au loin vers les païens [6].

1. Le verbe qui revient à deux reprises dans ce passage (v. 13), signifie à la fois *lève les yeux* (Marc 6 : 41) et *recouvre la vue.* (9 : 17, 18 ; Math. 11 : 5.) La seconde fois, il réunit les deux sens : *je levai les yeux sur lui et recouvrai la vue.* Notre version cherche à rendre ce double sens, mais il faut remarquer qu'il n'y a, en grec, qu'un seul verbe.

2. Toute la vocation de l'apôtre est renfermée dans ces paroles, qu'Ananias lui répète après les avoir entendues lui-même de la bouche du Seigneur. (Act. 9 : 15.) *Voir le Juste* (comp. 3 : 14 ; 7 : 52) ; Paul venait de le *voir*, *d'entendre des paroles* (gr. *une voix*) *de sa bouche* (comp. v. 18) ; maintenant *il sera son témoin devant tous les hommes.* C'est à quoi il a été *destiné d'avance.* (26 : 16 ; Gal. 1 : 15.)

3. *Son nom* (*Sin.*, *D*, *A*, vers.) ; le texte reçu porte : *le nom du Seigneur.* Il s'agit du Seigneur Jésus : l'invocation de son nom est partout enseignée dans le Nouveau Testament. (9 : 14, 21 ; 1 Cor. 1 : 2.) *Invoquer ce nom*, c'est tout ce qu'on exigeait de celui qui *se faisait baptiser.* L'effet du baptême dans les croyants est ici exprimé par ce mot énergique : *se faire laver de ses péchés.* (Tite 3 : 5.)

4. Ce voyage *à Jérusalem* est celui du ch. 9 : 26, où la vision dont parle l'apôtre n'est pas rapportée. Sur l'état d'*extase*, voir 10 : 10, note.

5. Le Seigneur, apparaissant à Paul dans une vision, lui ordonne de *sortir de Jérusalem*, parce que dans cette ville le *témoignage* qu'il voudrait lui rendre ne serait *pas reçu.* A cela l'apôtre objecte que les habitants de Jérusalem *savaient* bien tous les maux qu'il avait infligés aux chrétiens depuis le jour où fut *versé le sang d'Etienne* (*ton martyr*, ton *témoin*) ; donc, semble-t-il vouloir conclure, ils verront d'autant mieux la sincérité de ma conversion, et cela les disposera à recevoir mon témoignage. C'est par un ardent amour de son peuple que Paul parle ainsi ; il aurait voulu travailler à sa conversion. Et cet attachement, il l'espérait peut-être, pourrait faire impression sur ses auditeurs actuels. Mais hélas !... (v. 22.)

6. Gr. *moi je t'enverrai....* Paul n'avait donc plus qu'à obéir. *Vers les païens*, telle devait être sa vocation. (13 : 2 ; 26 : 18 ; Gal. 1 : 16.) Mais ce fut là aussi ce qui embrasa l'aveugle colère de ses auditeurs. Ils l'interrompirent et l'empêchèrent de leur annoncer les compassions de Dieu et de leur raconter ce que le Seigneur avait fait par son ministère au milieu de ces païens, objets de leur haine.

F. 22-29. PAUL MENACÉ DE LA QUESTION PAR LE FOUET, SE DÉCLARE CITOYEN ROMAIN. — 1° *Nouveau tumulte. Paul emmené dans la forteresse.* Quand les Juifs entendent l'ordre que Paul dit avoir reçu d'aller vers les païens, ils l'interrompent par des cris de mort. Devant l'explosion de leur rage, le tribun commande de le faire entrer dans la forteresse et de le mettre à la question pour connaître la cause de leur colère contre lui. (22-24.) — 2° *Paul se réclame de sa qualité de citoyen romain.* Sur le point de recevoir la flagellation, Paul demande s'il est légal d'infliger ce supplice, sans jugement, à un citoyen romain. Le centenier en refère au tribun. Celui-ci vient interroger Paul. Il est étonné de le trouver en possession de ce droit que lui-même a dû payer fort cher. Paul déclare l'avoir de naissance. Les exécuteurs s'écartent immédiatement ; le tribun est même en peine de ce qu'il l'a fait enchaîner. (25-29.)

Or ils l'écoutèrent jusqu'à cette parole, et ils élevèrent leurs voix, 22
disant : Ote de la terre un tel homme ; car il ne devrait pas vivre [1].
— Et comme ils criaient, et qu'ils jetaient leurs vêtements, et lan- 23
çaient de la poussière en l'air, — le tribun ordonna qu'il fût conduit 24
dans la forteresse, et dit qu'on lui donnât la question par le fouet,
afin de savoir pour quel sujet ils criaient ainsi contre lui [2]. — Mais 25
comme ils le présentaient aux lanières, Paul dit au centenier qui
était présent : Vous est-il permis de fouetter un citoyen romain, et
qui n'a pas été condamné [3] ? — Le centenier ayant entendu cela, alla 26
vers le tribun, et lui fit rapport disant : Que vas-tu faire ? car cet
homme est Romain [4]. — Et le tribun vint vers lui et lui dit : Dis-moi, 27
es-tu Romain ? Et il répondit : Oui. — Et le tribun reprit : Moi, c'est 28
pour une grande somme d'argent que j'ai acquis ce droit de cité. Et

1. *Jusqu'à cette parole*, celle du Seigneur Jésus lui-même, que Paul venait de citer. (v. 21). L'orgueil théocratique et la haine sectaire contre les païens ne pouvaient supporter l'idée que ces derniers eussent part aux bénédictions du royaume de Dieu.

2. Quelques exégètes pensent que les Juifs se disposaient à lapider Paul. C'est ainsi qu'ils comprennent cette action de *jeter leurs vêtements* de dessus (leurs manteaux) et de *lancer en l'air de la poussière*, à défaut de pierres, contre le prisonnier. D'autres objectent que la foule ne pouvait avoir une telle idée, puisque Paul était en la puissance des soldats romains ; qu'elle manifestait seulement sa fureur par ces gestes désordonnés. — Concluant de toute cette colère que son prisonnier devait avoir commis quelque crime, le *tribun*, qui n'avait pas compris le discours de Paul, prononcé en araméen, *ordonna qu'il fût conduit dans* l'intérieur de *la forteresse.* Son but était d'abord de le mettre en sûreté, mais ensuite, il prescrivit d'employer la torture *par le fouet*, afin de lui faire avouer la vérité.

3. *Comme ils le présentaient aux lanières ; Sin.*, *B* portent : *Quand ils l'eurent présenté.* Avec M. Blass, nous préférons l'imparfait, qui se lit dans les autres documents, car il n'est pas probable que Paul se soit réclamé de sa qualité de citoyen romain seulement après avoir subi la flagellation. Le mot *lanières* signifiant à la fois des *courroies* avec lesquelles on attache, et des *lanières* qui forment le *fouet* pour flageller, plusieurs interprètes traduisent : *Quand ils l'eurent étendu* sur une poutre en le liant *avec des courroies ;* mais le verbe grec signifie plutôt : *présenter* que *tendre, étirer.* — C'est au moment où le supplice allait commencer, que Paul se prévalut de son droit de *citoyen romain.* (Comp. 16 : 37, note.)

4. Le texte reçu dit (v. 26) : *Prends garde à ce que tu vas faire!* Nous rendons le texte de *Sin.*, *B*, *A*, *C*, vers.

29 Paul dit : Mais moi, je l'ai de naissance[1]. — Aussitôt donc ceux qui allaient lui donner la question se retirèrent d'auprès de lui ; et le tribun craignit aussi, sachant que Paul était Romain et qu'il l'avait fait lier[2].

G. 22 : 30 à 23 : 11. Comparution de Paul devant le sanhédrin. — 1° *Paul paraît devant le sanhédrin.* Le lendemain, le tribun, pour connaître exactement les accusations portées contre Paul, fait assembler le sanhédrin au complet et amène devant lui Paul, libre de chaînes. Celui-ci, regardant en face le sanhédrin, déclare qu'il s'est toujours conduit en bonne conscience devant Dieu. (30, 1.) — 2° *Paul et Ananias.* Le souverain sacrificateur ordonne aux assistants de souffleter Paul sur la bouche. Paul réplique que Dieu frappera Ananias à cause de son hypocrisie. Les assistants lui font observer qu'il outrage le grand prêtre de Dieu. Paul déclare qu'il ne savait pas que ce fût le grand prêtre. (2-5.) — 3° *Paul se déclare pharisien.* Sachant l'assemblée composée en partie de sadducéens, en partie de pharisiens, il s'écrie qu'il est pharisien et qu'il est mis en cause pour l'espérance de la résurrection, doctrine repoussée par les sadducéens, avec celle des anges et des esprits, professée par les pharisiens. Une discussion en résulte entre les deux partis. Des scribes proclament Paul innocent et émettent la supposition qu'il a reçu une révélation. (6-9.) — 4° *Paul mis en sûreté par le tribun et encouragé par le Seigneur.* Le tumulte grandissant, le tribun, craignant pour la vie de Paul, le fait enlever du sanhédrin par les soldats et reconduire dans la citadelle. La nuit suivante, le Seigneur apparaît à Paul et lui dit de prendre courage, car il doit être à Rome, de même qu'à Jérusalem, témoin de l'Evangile. (10, 11.)

30 Or le lendemain, voulant savoir positivement de quoi il était accusé par les Juifs, il le fit délier ; et il ordonna que les principaux sacri-

1. En apprenant que son prisonnier est citoyen romain, le tribun s'empresse de venir auprès de lui et de s'en assurer. Sur la réponse affirmative de Paul, il s'étonne que cet étranger de Tarse, à la mine assez chétive, possède ce droit de cité, et il fait observer que lui-même, il l'a acheté fort cher. A cet égard, Paul avait sur lui un avantage, car il peut répondre avec une certaine fierté : *Mais moi je suis même né* (Romain). On sait par Dion Cassius que l'épouse de l'empereur Claude vendit abusivement le droit de citoyen romain. Il est probable que notre tribun acquit le sien par cette voie. Il prit, en effet, le nom de Claude (23 : 26), parce qu'il devint Romain en entrant dans la « gens Claudia. » Quant aux parents de Paul, il se peut qu'ils soient devenus citoyens romains à la suite de la guerre civile entre Brutus et Cassius d'une part, Octave et Antoine d'autre part. Tarse avait pris parti pour ces derniers. Cassius, pour la punir, vendit en esclavage un grand nombre de ses habitants. Mais ceux qui parvinrent à Rome furent affranchis après la victoire d'Octave. (Appien, *Bell. civ.* IV, 64 ; V, 17.) Il est probable qu'avec la liberté, plusieurs obtinrent le titre de citoyens romains. Parmi eux devaient se trouver des Juifs. En tous cas, nous savons par Josèphe (*Antiq.* XIV, 10, 13, 14, 17) que, dans diverses villes d'Asie Mineure, résidaient des Juifs qui jouissaient du droit de citoyens romains.

2. En général, la loi interdisait même de *lier* un citoyen romain. Cette remarque paraît en contradiction avec le fait que le commandant n'ôta les liens de son prisonnier que le lendemain (v. 30), et que, le surlendemain, Paul les portait encore. (Voir 23 : 18, où le mot traduit par *prisonnier* signifie *lié.*) Plusieurs interprètes supposent que l'officier éprouvait de la crainte, non pour avoir simplement fait lier son prisonnier, mais parce qu'il l'avait fait lier *pour le flageller.* Mais c'est sous-entendre l'essentiel. Aussi Meyer pense-t-il que l'officier romain, tout en craignant réellement pour avoir lié Paul, le laissa enchaîné pour ne pas se déjuger. Avec la recension occidentale la difficulté n'existe

ficateurs et tout le sanhédrin s'assemblassent ; et, ayant fait descendre Paul il le plaça au milieu d'eux[1].

Paul fixant ses regards sur le sanhédrin, dit : Hommes frères, XXIII
c'est en toute bonne conscience que je me suis conduit devant Dieu
jusqu'à ce jour[2].... — Mais le souverain sacrificateur Ananias com- 2
manda à ceux qui étaient près de lui de le frapper sur la bouche[3].

pas car elle ajoute : *et aussitôt il le fit délier*. Puis au v. 30, on lit : ...*voulant savoir,... il ordonna que*... les mots : *il le fit délier, et*... sont retranchés.

1. Jusqu'ici ce chef militaire s'était trouvé en présence d'une multitude furieuse, dont il n'avait rien pu apprendre sur son prisonnier. Il résout donc sagement de convoquer tous les personnages officiels du peuple, *les principaux sacrificateurs* et *tout le sanhédrin ;* puis, ayant fait délier l'accusé, il le *fait descendre*, de la forteresse Antonia dans la salle du sanhédrin qui était tout près, et il le présente à l'assemblée. Il était convaincu que, de cette solennelle audience, jaillirait pour lui la lumière. Et il se trompait ! Quand il est dit qu'*il le fit délier*, on peut supposer qu'il s'agit d'une libération momentanée, pour la séance du sanhédrin. (23 : 1-10.) D'autres, se fondant sur la remarque du v. 29, ont émis l'hypothèse que le tribun fit ôter seulement la lourde chaîne que l'apôtre avait au pied. Paul aurait gardé, durant le reste de sa captivité, la chaîne plus légère qui reliait son bras au bras du soldat chargé de le garder. (23 : 18 ; 24 : 27 ; 26 : 29 ; 28 : 16.)

2. Paul se trouve pour la première fois devant le sanhédrin, où avaient comparu son Maître et plus tard les autres apôtres. Il porte sur cette assemblée un *regard* ferme et sans crainte, attestant sa *bonne conscience*. (1 Tim. 1 : 5, 19 ; Hébr. 13 : 18 ; 1 Pierre 3 : 16.) Et c'est *devant Dieu*, ou *pour Dieu*, à son service, qu'il *s'est conduit*, en suivant toujours les inspirations de cette bonne conscience. (24 : 16.) — Le verbe que nous traduisons par *se conduire* désigne d'ordinaire la conduite d'un *citoyen* dans l'Etat ou dans la cité. Paul l'applique à l'activité qu'il a déployée comme apôtre dans la cité de Dieu, qui est l'Eglise. (Comp. Philip. 1 : 27.) — Par cette entrée en matière, il réfutait déjà les fausses accusations portées contre lui (21 : 28), et il lui eût été facile d'en démontrer la fausseté, s'il n'avait été brusquement interrompu. (24 : 14-16 ; Philip. 3 : 6.) — On s'étonne de voir l'apôtre prendre la parole dans cette séance du sanhédrin, sans y avoir été invité par le président. Il faut supposer que Luc, pressé d'en venir aux faits principaux, a passé sous silence les formalités de l'ouverture de la séance, qui lui importaient assez peu. Paul ne salue pas les membres du sanhédrin du titre respectueux de « pères » (7 : 2 ; 22 : 1) ; il n'emploie pas la formule solennelle par laquelle Pierre ouvre son discours. (4 : 9.) On en a conclu qu'il n'attendait pas de jugement équitable de cette assemblée, ou qu'il ne voulait pas, en présence du tribun, paraître dans une attitude trop humble. Son assurance et la brusquerie de son début ont probablement provoqué l'ordre d'Ananias. (Voir la note suivante.)

3. *Ananias*, que l'historien Josèphe dépeint comme un homme ambitieux, cupide et cruel (*Ant. XX*, 9, 2-4), avait été élevé à la dignité de *souverain sacrificateur* par Hérode, prince de Chalcis, vers l'an 47. Quatre ans plus tard, il avait été envoyé à Rome, lié de chaînes, par Quadratus, gouverneur de Syrie, pour répondre de violences commises par des zélotes envers des Samaritains. (Josèphe, *Ant. XX*, 6, 2.) Il fut acquitté et réinstallé dans sa charge. Déposé vers la fin du gouvernement de Félix, il garda une grande influence, due à ses richesses. Dès les premiers temps de la guerre des Juifs contre les Romains, Ananias périt, assassiné par des sicaires. (Josèphe, *Guerre des Juifs*, II, 17, 9.) Tel fut l'homme qui se trouvait alors à la tête de la théocratie juive. Irrité de l'assurance avec laquelle Paul, ancien pharisien, devenu apostat, en appelait à sa bonne conscience, malgré les accusations portées contre lui, Ananias *commanda à ceux qui étaient près de lui*, probablement des huissiers (Marc 14 : 65 ; Jean 18 : 22), *de le frapper sur la bouche*. Il voulait non seulement l'outrager, mais le punir des paroles que cette bouche venait de prononcer. Que dut penser le tribun militaire, présent à la séance (v. 10), lui qui n'avait pas osé frapper un citoyen romain ? (22 : 25 et suiv.)

3 — Alors Paul lui dit : Dieu te frappera, muraille blanchie ! Toi aussi,
tu sièges pour me juger selon la loi, et, transgressant la loi, tu or-
4 donnes qu'on me frappe[1] ? — Et ceux qui étaient près lui dirent :
5 Tu injuries le souverain sacrificateur de Dieu[2] ? — Et Paul dit : Je
ne savais pas, frères, qu'il fût souverain sacrificateur ; car il est
écrit : « Tu ne parleras point mal contre un chef de ton peuple[3]. »

1. Quand on compare les paroles de Paul avec la conduite de Jésus (Jean 18 : 23), on trouve celle-ci plus calme et plus exempte de toute vivacité de tempérament. Mais il ne faut pas exagérer la différence. Les mots sévères : *Dieu te frappera,* ne sont ni une imprécation ni un vœu, mais bien l'annonce prophétique du juste jugement de Dieu. De semblables déclarations se trouvent à chaque page dans les discours des prophètes, des apôtres et du Sauveur lui-même. Quant à l'épithète de *muraille blanchie* appliquée à Ananias (comp. Math. 23 : 27), l'apôtre l'explique et la justifie immédiatement, en prouvant l'hypocrisie du grand prêtre par le contraste criant qu'il y avait entre sa prétention de *siéger pour juger selon la loi,* au moment même où il *transgressait la loi.* (Comp. v. 5, note.)

2. Souverain sacrificateur *de Dieu ;* ce mot devait faire ressortir la sainteté de la charge que Paul paraissait ne pas respecter. Mais quel contraste avec le caractère de l'homme !

3. La réponse de Paul est, au premier abord, difficile à comprendre. Aussi a-t-elle tourmenté les interprètes, qui, à leur tour, l'ont tourmentée par des explications fausses. La plupart estiment impossible de prendre à la lettre ce mot : *Je ne savais pas,* et d'admettre que Paul ignorait que celui qui venait d'ordonner de le frapper fût le *souverain sacrificateur.* Comment le disciple de Gamaliel, l'ancien délégué du sanhédrin à Damas, aurait-il ignoré la dignité dont était revêtu le président de cette assemblée ? Mais alors que signifie ce mot : *Je ne savais pas ?* Les théologiens de l'école de Tubingue n'hésitent pas à voir dans ces paroles un mensonge. Seulement, pour ne pas l'attribuer à l'apôtre Paul, ils le placent sous la plume de l'historien des Actes, qui n'aurait consigné ici, comme ailleurs, qu'un récit de son invention. Selon d'autres (Bengel, Olshausen, Neander), ces mots signifieraient : *Je ne considérais pas,* en sorte que l'apôtre s'excuserait en désavouant ses paroles. « Paul embarrassé, se repentant de sa passion, ne cherche qu'une excuse. » *Neander.* Mais quel rôle on fait jouer à cet apôtre de Jésus-Christ, qui représente ici pour la dernière fois au milieu de son peuple la sainte cause de l'Evangile ! « Nous nous attendions à voir ici un apôtre, revêtu de la puissance du Saint-Esprit, dans la dignité sacrée d'un prophète de Dieu, et l'on nous montre un Paul descendant, en présence du sanhédrin juif et du tribun romain, jusqu'à la passion, au désaveu de ses paroles, à l'embarras, au mensonge ! » *Baumgarten.* — On comprend donc que d'autres exégètes, Augustin, Calvin, Meyer, Stier, Ebrard, n'aient vu dans ce mot de Paul : *Je ne savais pas,* qu'une sévère ironie à l'adresse de cet Ananias en qui il était impossible de *reconnaître* un souverain sacrificateur. S'il l'était en vérité, Paul aurait respecté à son égard le précepte de l'Ecriture qu'il cite avec vénération. (Ex. 22 : 28.) Mais il n'est pas même nécessaire d'admettre l'ironie pour interpréter dans ce sens la parole de l'apôtre. Comme Baumgarten, nous le traduisons ainsi, avec tout le sérieux qu'y mettait Paul : « Je ne savais pas qu'il fût pontife, car, par sa violence, il se montre, non pas un pontife, mais un tyran. » C'est là, au fond, la pensée de Jésus, qui ne reconnaissait pas pour des serviteurs de Dieu ceux qui, alors, « s'étaient assis sur la chaire de Moïse. » (Math. 23 : 2.) Il faut remarquer que le mot *souverain sacrificateur* est sans article, parce qu'il est considéré comme un simple attribut, et un attribut que Paul ne veut pas reconnaître à un tel homme. Aussi, aucune réclamation ne s'élève plus dans une assemblée où Ananias était haï, et Paul peut profiter de ce silence pour porter sa défense sur un autre point. — Mentionnons enfin l'explication d'après laquelle Paul ne se serait pas rendu compte d'où partait l'ordre de le frapper et l'aurait attribué à un membre quelconque du sanhédrin. (Chrysostome, Zöckler, Blass.) Son ignorance est mise par quelques-uns sur le compte de sa mauvaise vue. « Il n'est pas si facile, dit M. Barde, même à

6 Or Paul sachant qu'une partie du conseil étaient des sadducéens,
et l'autre des pharisiens, s'écria au milieu du sanhédrin : Hommes
frères, je suis pharisien, fils de pharisiens; c'est au sujet de l'espé-
rance et de la résurrection des morts que je suis mis en jugement[1].
7 — Et comme il disait cela, il s'éleva une altercation entre les phari-
8 siens et les sadducéens ; et l'assemblée se divisa. — Car les sadducéens
disent qu'il n'y a point de résurrection, ni d'ange ni d'esprit ; tandis

une vue exercée, de discerner, dans une assemblée d'une cinquantaine de membres, d'où vient de partir une interjection. Et c'est à peu près impossible à une vue mauvaise comme l'était celle de Paul. » Plusieurs préféreront recourir à cette supposition, assez vraisemblable en elle-même, parce qu'elle permet de laisser aux mots : *Je ne savais pas,* leur sens premier et naturel. On peut invoquer en sa faveur le début de l'apostrophe de Paul : *Toi aussi ;* l'apôtre paraît prendre Ananias pour un juge quelconque. D'autre part, on peut lui opposer la réponse de Paul : *Je ne savais pas qu'il fut souverain sacrificateur.* Si l'apôtre avait ignoré de qui provenait l'ordre de le frapper, il aurait dit plutôt : *Je ne savais pas que le souverain sacrificateur avait parlé.* Malgré cette difficulté, nous tenons la dernière explication pour préférable.

1. Dans un tel moment et dans une telle assemblée, Paul vit clairement qu'il ne pouvait pas reprendre le discours commencé et dans lequel il se proposait de faire son apologie. (v. 1.) Aussi, avec une grande présence d'esprit, il porte la lutte sur un point qui pouvait intéresser à la sainte cause qu'il défendait toute la partie du conseil qui n'avait pas abandonné les grands principes de la révélation. C'était le parti des *pharisiens,* opposé à celui des *sadducéens.* Il *s'écrie dans le sanhédrin,* de manière que ses paroles soient entendues de tous : *Je suis pharisien, fils de pharisiens.* On a prétendu qu'il ne pouvait, sans trahir la vérité, se déclarer *pharisien, fils de pharisien.* Mais partout et toujours il se fait gloire d'appartenir, comme Juif, à ce parti, retenant soigneusement ce qu'il avait de vrai, tout en en combattant les erreurs. (24 : 15 ; Philip. 3 : 5.) Et, en considérant les grandes doctrines qu'il va invoquer, l'*espérance,* la *résurrection,* il pouvait se déclarer, avec une joyeuse conviction, pour les pharisiens, qui soutenaient ces vérités, contre les sadducéens, qui les niaient. (v. 8.) — Mais c'est précisément ici qu'on peut reprocher à l'apôtre de ne pas tenir un compte exact des faits. Est-ce bien au sujet de *l'espérance* de son peuple, de *la résurrection des morts* qu'il avait été *mis en jugement ?* A prendre les choses rigoureusement à la lettre, non. Paul, en effet, était accusé (21 : 28) d'enseigner d'une manière contraire à la loi, et la principale cause de l'animosité de ses persécuteurs était qu'il se prétendait chargé par Dieu d'annoncer aux païens l'Evangile de son royaume. (22 : 21, 22.) Voici ce qu'on peut dire pour défendre la conduite de l'apôtre en cette circonstance. En prêchant la grâce, il établissait la loi ; en proclamant l'universalité du salut, et en se consacrant à publier ce salut parmi les nations, il ne faisait qu'accomplir les prophéties de l'Ancien Testament. Ainsi le fondement de sa doctrine, et l'objet de ce travail dont ses adversaires lui faisaient un crime, était bien (Rom. 3 : 31) *l'espérance* d'Israël, *c'est-à-dire* (tel est le sens du *et*) *la résurrection* des morts. Ne pouvant, dans une telle assemblée, entamer une discussion dogmatique, il nomme le grand sujet de la prédication qu'il faisait entendre partout et en toute occasion. (17 : 32 ; 24 : 15, 21 ; 26 : 23 ; 1 Cor. 15 : 12.) Mais ces explications ne satisfont pas en tout point. On peut trouver que Paul n'avait pas le droit de se proclamer pharisien, sans ajouter aucune réserve, et qu'il a fait preuve de trop d'habileté en se disant mis en cause pour la doctrine de la *résurrection.* « Si l'étude impartiale du texte, dirons-nous avec M. Barde, ne nous amène pas à une intelligence satisfaisante de la conduite de l'apôtre dans cette circonstance, mieux vaut l'avouer loyalement. Paul n'a prétendu nulle part à l'infaillibilité. » Mais nous ajouterons, avec le même auteur, cette réflexion équitable : « Nous connaissons trop peu une foule de circonstances de ce procès pour porter un jugement définitif. » M. Weiss prétend d'ailleurs, en se fondant sur l'imparfait (en grec participe présent) : *comme il disait cela* (v. 7), que Luc nous a conservé seulement, au v. 6, une parole résumant la harangue de Paul, et que

9 que les pharisiens admettent l'un et l'autre[1]. — Et il se fit une grande clameur. Et quelques scribes du parti des pharisiens s'étant levés, disputaient violemment, en disant : Nous ne trouvons aucun mal en cet homme ; mais si un esprit ou un ange lui a parlé[2] ?... —
10 Et comme une grande agitation se produisait, le tribun, craignant que Paul ne fût mis en pièces par eux, ordonna que la troupe descendît pour l'enlever du milieu d'eux et le conduire dans la forteresse[3].
11 Mais la nuit suivante, le Seigneur lui apparut et dit : Prends courage ; car, comme tu as rendu témoignage à Jérusalem de ce qui me concerne, il faut aussi que tu rendes témoignage à Rome[4].

H. 12-35. Complot des Juifs contre Paul. Paul est conduit a Césarée. — 1° *Le complot ourdi contre Paul et dénoncé au tribun.* — *a*) *Le guet-apens projeté.* Le lendemain matin plus de quarante Juifs s'obligent par un vœu à ne manger ni boire qu'ils n'aient tué Paul. Ils font part de leur projet au sanhédrin et lui demandent de solliciter du tribun une nouvelle comparution du prisonnier ; ils le tueront pendant qu'on l'amènera. (12-15.) — *b*) *Le neveu de Paul auprès du tribun.* Le fils de la sœur de Paul entend parler du complot et vient le révéler à Paul. Celui-ci prie un des centurions de conduire le jeune homme au tribun. Le tribun le conduit à l'écart et reçoit sa communication. Il lui recommande le silence. (16-22.) — 2° *Le tribun prend ses mesures pour le transfert de Paul à Césarée.* — *a*) *L'escorte commandée.* Deux centurions reçoivent l'ordre de tenir prêts pour neuf heures du soir des fantassins et

celui-ci a pu expliquer en quel sens il se réclamait du parti pharisien.

1. Voir, sur les sectes des *pharisiens* et des *sadducéens,* Math. 3 : 7, 1^e note. Ces derniers niaient la vie à venir, le monde des *esprits,* l'existence des *anges,* à plus forte raison la *résurrection.* Les pharisiens, au contraire, *admettaient l'un et l'autre,* c'est-à-dire la résurrection et le monde invisible, peuplé des esprits glorifiés et des anges de Dieu. Donc Paul se sentait infiniment plus rapproché des pharisiens que des sadducéens, et il devait désirer faire sentir aux premiers ces points de contact entre eux et lui, et ainsi les intéresser à sa cause et à celle de l'Evangile. C'est ce qui légitimerait son procédé, qui *divisa* ces deux partis.

2. *Quelques-uns* des *scribes,* ou docteurs de la loi, du parti pharisien, prennent la parole au milieu du bruit, pour proclamer l'innocence de Paul ; ils admettent même la possibilité qu'il ait eu des révélations du ciel. Ils ne l'affirment pas, mais laissent la question en suspens, en ces termes prudents : *mais si un esprit ou un ange lui a parlé ?...* qu'avons-nous à dire ? Nous achevons ainsi la phrase suspendue. (Jean 6 : 62 ; Rom. 9 : 22.) Le texte reçu la complète par ces mots, qui se lisent dans quelques *majusc.,* et la plupart des *minusc.,* mais qui sont empruntés au ch. 5 : 39 : *ne combattons pas contre Dieu.* Il n'y a pas de doute, quoi qu'en dise Meyer, que cette parole des *scribes* ne soit une allusion aux récits que Paul avait faits la veille (22 : 6, 17, 18), et dans lesquels les sadducéens ne pouvaient voir que des impostures.

3. *Le tribun* de la cohorte, présent à cette séance du sanhédrin, dont il attendait plus de lumière sur son mystérieux prisonnier (22 : 30), voyant le tumulte augmenter autour de lui, *craignit* pour sa vie, dont il était responsable, et, pour la seconde fois (22 : 24), il le mit en sûreté *dans la forteresse.* C'est de là que *la troupe* dut *descendre* pour l'enlever *du milieu* du sanhédrin.

4. Paul, dans les dangers et les souffrances qu'il endurait alors et qui l'attendaient dans sa longue captivité, avait grand besoin de ce *courage* que le Seigneur lui inspire. Ce qu'il lui révèle sur le *témoignage* qu'il aura à rendre *à Rome* (gr.) *des choses touchant moi,*

des cavaliers dont le nombre leur est prescrit, et des montures pour Paul, afin de le mener au gouverneur. (23, 24.) — *b*) *Lettre à Félix.* Claude Lysias expose au gouverneur Félix l'arrestation de Paul, sa comparution devant le sanhédrin, le complot des Juifs contre lui, qui a motivé son envoi à Césarée, où le tribun a assigné ses accusateurs. (25-30.) — *c*) *Le voyage. Paul présenté à Félix.* Les troupes à pied escortent Paul jusqu'à Antipatris, d'où elles retournent à Jérusalem. Les cavaliers l'amènent à Césarée, remettent la lettre du tribun au gouverneur, et lui présentent Paul. Félix la lit, s'informe de son pays d'origine, et, apprenant qu'il est de Cilicie, dit qu'il l'entendra en présence de ses accusateurs. Il ordonne de le garder dans le prétoire d'Hérode. (31-35.)

Mais, quand le jour fut venu, les Juifs, ayant fait un complot, firent 12
des imprécations contre eux-mêmes, disant qu'ils ne mangeraient ni
ne boiraient qu'ils n'eussent tué Paul [1]. — Or ils étaient plus de qua- 13
rante qui avaient fait cette conjuration, — et, s'étant rendus vers les 14
principaux sacrificateurs et les anciens, ils dirent : Nous avons juré,
avec des imprécations contre nous-mêmes, de ne rien manger que
nous n'ayons tué Paul. — Vous donc maintenant intervenez, avec le 15
sanhédrin, auprès du tribun, afin qu'il le fasse amener devant vous,
comme si vous vouliez vous informer plus exactement de son affaire ;
et nous, avant qu'il approche, nous sommes prêts à le tuer [2]. —
Mais le fils de la sœur de Paul, ayant ouï parler du guet-apens, vint, 16
et étant entré dans la forteresse, le rapporta à Paul. — Et Paul ayant 17
appelé un des centeniers, lui dit : Mène ce jeune homme vers le tri-
bun, car il a quelque chose à lui rapporter. — Il le prit donc avec 18
lui et le mena vers le tribun, et dit : Le prisonnier Paul m'a appelé
et m'a prié de t'amener ce jeune homme qui a quelque chose à te
dire. — Et le tribun le prenant par la main et s'étant retiré à l'écart, 19
lui demandait : Qu'est-ce que tu as à me rapporter ? — Et il dit : Les 20
Juifs ont résolu de te prier de faire descendre demain Paul dans le
sanhédrin, sous prétexte de s'informer plus exactement de son af-
faire. — Toi donc, ne te fie pas à eux ; car plus de quarante d'entre 21
eux lui dressent un guet-apens et se sont engagés, avec des impréca-

était tout à fait en harmonie avec la propre pensée de l'apôtre. (19 : 21 ; Rom. 15 : 23.)

1. Gr. *les Juifs s'anathématisèrent, disant ne manger ni boire...* c'est-à-dire qu'ils prononcèrent contre eux-mêmes la plus rigoureuse excommunication appelée en hébreu *cherem.* (Ainsi v. 14.) Il est probable que ce *complot* fut tramé à l'instigation de ces mêmes Juifs d'Asie qui, l'avant-veille déjà, avaient voulu tuer Paul. (21 : 27, 31.)

2. Les conjurés, ne pouvant atteindre Paul s'il restait dans la forteresse, s'adressent aux membres du sanhédrin, et leur demandent d'obtenir du *tribun,* au nom du *sanhédrin,* de faire paraître Paul une seconde fois devant cette assemblée, sous prétexte de *s'informer plus exactement de son affaire.* Les assassins se chargent du reste, sans que les membres du sanhédrin aient à s'en mêler ; *ils sont prêts à tuer* l'apôtre, *avant qu'il approche* du sanhédrin et paraisse devant lui.

tions contre eux-mêmes, à ne manger ni boire qu'ils ne l'aient tué ;
22 et maintenant ils sont prêts, attendant ta promesse. — Le tribun
renvoya le jeune homme, après lui avoir donné cet ordre : Ne dis à
personne que tu m'as fait connaître ces choses [1].
23 Et ayant appelé deux des centeniers, il dit : Tenez prêts, dès la
troisième heure de la nuit, deux cents soldats, soixante et dix cava-
24 liers, et deux cents archers, pour aller jusqu'à Césarée. — Et il
leur commanda de préparer des montures, afin qu'ayant mis Paul
25 dessus, ils le mènent sain et sauf au gouverneur Félix [2]. — Il écrivit
26 une lettre en ces termes : — Claude Lysias, au très excellent gou-
27 verneur Félix, salut ! — Cet homme avait été saisi par les Juifs
et allait être tué par eux, quand je suis survenu avec la troupe et
28 le leur ai arraché, ayant appris qu'il était Romain. — Et voulant
connaître le motif pour lequel ils l'accusaient, je l'ai fait descendre
29 dans leur sanhédrin. — J'ai trouvé qu'il était accusé au sujet de
questions de leur loi, mais qu'il n'était l'objet d'aucune imputation
30 qui méritât la mort ou les liens. — Et ayant été averti qu'un guet-
apens devait être dressé contre cet homme, je l'ai aussitôt envoyé
auprès de toi, ayant aussi fait savoir à ses accusateurs qu'ils eussent
à parler contre lui devant toi [3].

1. Ainsi, par une direction de la Providence qui veillait sur lui, l'apôtre échappa à un danger imminent, et les conjurés ne recueillirent que leur anathème. Nous apprenons, par ce récit, que Paul avait une *sœur* mariée à Jérusalem, et c'est du fils de cette sœur que Dieu se servit pour le sauver. Paul, malgré l'assurance qui lui avait été donnée par le Seigneur (v. 11), averti par son neveu, ne néglige rien pour obtenir la protection du tribun militaire. Celui-ci, qui joue un beau rôle dans toute cette histoire, reçoit le *jeune homme, le prend par la main, le mène à l'écart* pour l'encourager à parler, et, ayant tout appris de lui, l'invite à *ne dire à personne* ce qu'il vient de lui communiquer. Ce silence était nécessaire à l'exécution de son plan. Tout concourt, sous la direction de Dieu, à conserver la vie du grand apôtre.

2. Le tribun militaire prend des précautions telles, que non seulement Paul sera conduit à Césarée *sain et sauf* (gr. *sauvé au travers*), mais que toute révolte qui se produirait parmi les Juifs serait aussitôt réprimée. Il appelle *deux des centeniers* (gr.), *certains deux* des centeniers, expression qui désigne ces deux officiers comme jouissant de la confiance particulière de leur chef. Outre les *deux cents soldats* d'infanterie et *soixante-dix* de cavalerie, il met sur pied *deux cents* hommes de troupes légères, dont il est difficile de déterminer l'arme, parce que le mot dont se sert Luc est inconnu dans le Nouveau Testament et dans la littérature grecque. Nos versions traduisent par *archers ;* Rilliet par *troupes légères.* Il fallait encore *des montures* pour le prisonnier et ceux à la garde desquels il était confié. Tout ce convoi devait être prêt à partir dès la *troisième heure de la nuit,* c'est-à-dire neuf heures du soir. — Paul devait être livré au gouverneur Antonius *Félix*, affranchi de la famille impériale et frère de Pallas, le favori de Claude. Il fut procurateur de Judée, probablement de 52 à 60. Tacite (*Hist.* V, 9) nous l'a fait connaître en ces termes : « Il exerça un pouvoir royal avec l'âme d'un esclave, en se livrant à toute sorte de cruautés et de débauches. » (Voir 24 : 26, 27. Comp. le tableau du gouvernement de Félix, et de son émule Cumanus, dans Tacite, *Annales* XII, 54. D'après Josèphe (*Antiq.*, XX, 6 ; *Guerre*, II, 12), Félix fut le successeur de Cumanus.

3. Le tribun militaire, *Claude Lysias* (22 : 28, note), tout païen qu'il était, mon-

Les soldats donc, selon l'ordre qu'ils avaient reçu, prirent Paul et 31
le menèrent de nuit à Antipatris. — Et le lendemain, ayant laissé 32
les cavaliers s'en aller avec lui, ils s'en retournèrent à la forteresse[1].
— Les cavaliers étant arrivés à Césarée, et ayant remis la lettre au 33
gouverneur, lui présentèrent aussi Paul. — Et quand il l'eut lue, il 34
lui demanda de quelle province il était ; et ayant appris qu'il était de
Cilicie, — il lui dit : Je t'entendrai quand tes accusateurs seront 35
aussi venus. Et il ordonna qu'il fût gardé dans le prétoire d'Hérode[2].

VI. Captivité de Paul a Césarée.

(Ch. 24 à 26.)

A. 1-27. Paul devant Félix. — 1° *Paul accusé devant le gouverneur*. Après cinq jours arrive le grand prêtre Ananias, accompagné d'anciens et assisté de l'avocat Tertulle. Ils viennent porter plainte contre Paul. Celui-ci est amené. Tertulle débute en louant Félix de la paix et des réformes qu'il procure au peuple juif; puis il accuse Paul d'exciter des séditions parmi tous les Juifs du monde, d'être le chef de la secte

tra dans toutes ces transactions un caractère bien supérieur à celui des Juifs. Sa lettre à Félix rend un compte exact de ce qui venait de se passer, sauf un détail qui l'a fait accuser de mensonge par quelques exégètes (Reuss dit : « un effronté mensonge ») : il prétend avoir enlevé Paul (que les Juifs voulaient tuer), *ayant appris qu'il était Romain*. (21 : 31-33.) Or, à ce moment, Lysias ne savait pas encore que Paul était Romain ; il ne l'apprit que plus tard. (22 : 25 et suiv.) Il y a là, en effet, une inexactitude. Mais le commandant *arracha* une seconde fois le prisonnier aux Juifs, craignant qu'il ne fût mis en pièces par eux (23 : 10) ; et cette fois c'était réellement le citoyen romain qu'il protégeait. Le texte de la lettre présente plusieurs variantes. Au v. 29, le texte occidental porte : « Qu'il n'était accusé de rien de plus que touchant la loi de Moïse et touchant un certain Jésus. » Au v. 30 le texte reçu ajoute : dressé *par les* Juifs. *Sin., A*, ont : dressé *de leur part*. Ces deux manuscrits omettent : *sans retard*. — Le texte reçu, avec *Sin.*, etc., termine la lettre par la formule de salutation : *porte-toi bien*, qui manque dans *B, A*.

1. *Les soldats* de l'infanterie, n'étant plus nécessaires à la protection du prisonnier, n'allèrent que jusqu'à *Antipatris, laissant les cavaliers* poursuivre jusqu'à Césarée, tandis qu'eux-mêmes retournèrent à Jérusalem. — *Antipatris*, située entre Lydde et Césarée, avait été fondée par Hérode le Grand, qui la nomma ainsi en l'honneur de son père Antipater. — Cette ville était éloignée de Jérusalem de 42 milles romains (63 kilomètres). On a accusé Luc d'erreur, parce qu'il paraît dire que les troupes franchirent en une *nuit* cette distance et retournèrent *le lendemain* jusqu'à leur forteresse. Mais son indication peut être entendue en ce sens, que les troupes partirent *de nuit*, selon l'ordre reçu, et que *le lendemain* de leur arrivée à Antipatris, elles se remirent en route pour *retourner* à Jérusalem.

2. *Je t'entendrai* signifie : je te ferai subir un interrogatoire en règle. Il fallait, en effet, pour cela que les *accusateurs* se fussent présentés devant Félix, comme ils y avaient été engagés par le tribun militaire. (v. 30.) Le *prétoire d'Hérode* était un palais bâti par Hérode le Grand et qui servait de résidence au gouverneur romain. Le fait que Paul fut *gardé* dans cette demeure, et non dans une prison ordinaire, peut être considéré comme une faveur. Et cette faveur, il la dut probablement, comme le pense Meyer, à la lettre de Lysias, qui déclarait ce pri-

des Nazaréens et d'avoir voulu profaner le temple. Le gouverneur pourra s'assurer de ces faits en soumettant l'accusé à un interrogatoire. Les Juifs confirment les allégués de leur avocat. (1-9.) — 2° *Paul parle pour sa défense.* — *a*) *Il repousse l'accusation portée contre lui.* Il se défend avec confiance devant Félix qui, depuis bien des années, administre ce peuple. Le gouverneur pourra constater que Paul est venu célébrer la fête à Jérusalem, il y a douze jours seulement, qu'il n'a pas eu de discussion, ni provoqué de sédition, que les accusations des Juifs sont sans fondement. (10-13.) — *b*) *Il professe sa foi.* Suivant une doctrine que les Juifs traitent d'hérésie, il sert le Dieu de ses pères, croyant la loi et les prophètes, espérant une résurrection des justes et des injustes. Il s'efforce donc d'avoir une conscience sans reproche. (14-16.) — *c*) *Il expose le but de sa visite à Jérusalem et les faits qui s'y sont produits.* Il est venu faire à son peuple des aumônes. Des Juifs d'Asie l'ont trouvé dans le temple, sans attroupement. Ils auraient dû comparaître. Que ceux qui sont présents disent de quel crime il a été convaincu devant le sanhédrin, à moins que ce ne soit d'avoir crié qu'il était mis en cause pour la résurrection des morts. (17-21.) — 3° *Le gouverneur ajourne la cause.* Assez exactement informé de ce qui concerne les chrétiens, Félix renvoie le jugement jusqu'à l'arrivée de Lysias. Il ordonne au centenier de soumettre Paul à une détention adoucie. (22-23.) — 4° *Relations de Félix avec son prisonnier.* Quelques jours après, il le fait paraître devant lui et devant Drusille, son épouse, pour l'entendre parler de la foi en Jésus-Christ La prédication de la justice, de la tempérance et du jugement à venir fait peur à Félix, qui renvoie l'apôtre à une autre occasion. Il espérait que Paul lui donnerait de l'argent pour sa libération : tel était le but secret des entretiens, assez fréquents, qu'il avait avec lui. Pendant deux ans, Félix laissa Paul en prison pour se concilier les Juifs ; puis il eut pour successeur Porcius Festus. (24-27.)

XXIV Or cinq jours après, le souverain sacrificateur, Ananias, descendit
avec quelques anciens et un certain orateur, nommé Tertulle : ils
2 portèrent plainte auprès du gouverneur contre Paul [1]. — Et celui-
ci ayant été appelé, Tertulle commença à l'accuser, en disant : —
3 C'est par toi, très excellent Félix, que nous jouissons d'une paix
profonde et des réformes que ta prévoyance a procurées à cette na-
tion ; nous le reconnaissons en tout et partout avec une entière gra-
4 titude [2]. — Mais pour ne pas te retenir plus longtemps, je te prie de
5 nous écouter brièvement selon ta clémence. — Nous avons en effet
trouvé cet homme, qui est une peste et qui excite des séditions

sonnier citoyen romain et, de plus, innocent de tout délit qui méritât la mort ou même la prison. (v. 29.)

1. *Cinq jours après* l'arrivée de Paul à Césarée (v. 11, note), *Ananias* (23 : 2) et *quelques anciens*, membres du sanhédrin, se rendirent dans cette ville pour accuser Paul, selon l'avis qu'ils en avaient reçu du tribun militaire. (23 : 30.) Ils prirent avec eux *un certain orateur* (gr. *rhéteur*), ou avocat, *Tertulle*, qui devait, en leur nom, plaider contre l'apôtre.

2. L'avocat commence par de basses flatteries qui, s'adressant à un homme tel que Félix (23 : 25, note), avaient l'air d'une satire, comme le remarque Ebrard. Il loue Félix d'avoir établi une *paix profonde*, quand le pays était troublé par des factions sans cesse renaissantes ; il célèbre *les réformes* (gr. des *redressements*, des améliorations) *que sa prévoyance a procurées à cette nation*, alors que Félix se signalait par ses cruautés et ses exactions, pour lesquelles il devait être bientôt accusé devant l'empereur. (23 : 24, note.) — Les mots : *en tout et partout*, qui, dans notre traduction, se rapportent à ceux-ci : *nous le reconnaissons*, peuvent

parmi tous les Juifs, par toute la terre, qui est chef de la secte des
Nazaréens, — qui a même tenté de profaner le temple[1]. Aussi 6
l'avons-nous arrêté[2]. — Tu pourras toi-même, en l'interrogeant, 8
apprendre de lui toutes les choses dont nous l'accusons. — Les Juifs 9
aussi se joignirent à lui, prétendant que les choses étaient ainsi[3].
Mais Paul, après que le gouverneur lui eut fait signe de parler, 10
répondit : Sachant que depuis plusieurs années tu es juge de cette
nation, c'est avec confiance que je parle pour ma défense[4]. — Tu 11
peux savoir qu'il n'y a pas plus de douze jours que je suis monté à
Jérusalem pour adorer[5]. — Et ils ne m'ont trouvé ni dans le temple, 12

aussi s'appliquer à la phrase qui précède, et alors l'adulation du rhéteur est plus exagérée encore.

1. Le réquisitoire prononcé contre Paul commence par une grossière injure : *cet homme, une peste.* Puis vient l'imputation ordinaire de susciter partout des *séditions*. Ce qui était l'effet de la haine *des Juifs* est attribué à l'apôtre, et il devrait être puni des persécutions qu'il endure de leur part. Mais le principal grief contre lui, c'est d'être *chef* (gr. *soldat du premier rang*) *de la secte des Nazaréens.* Jésus porte souvent le titre méprisant de *Nazaréen*, mais c'est ici le seul passage du Nouveau Testament où il soit appliqué à ses disciples. Enfin Tertulle reproduit contre Paul le mensonge déjà proféré par les Juifs (21 : 28), qu'il avait *profané le temple.* C'est à cela que se réduisent les griefs articulés par l'avocat ; c'est là-dessus qu'il se fonde pour arriver à cette conclusion : *aussi l'avons-nous arrêté.* (21 : 30.)

2. Le texte reçu, avec un *majusc.*, des *minusc.*, les vers. syr., la vulgate ajoute : *et nous voulûmes le juger selon notre loi ; mais le tribun Lysias étant descendu, l'a enlevé de nos mains avec beaucoup de violence, ordonnant que ses accusateurs vinssent devant toi.* Ces paroles étaient considérées par tous les critiques du texte comme non authentiques. Récemment M. Blass a revendiqué leur authenticité et les a admises dans les deux recensions. Il a été suivi par MM. Zöckler, Holtzmann, Hilgenfeld. Il se fonde sur cette considération que, si on les supprime, les mots du v. 8 : « Tu pourras toi-même en *l'*interrogeant apprendre de *lui,* » se rapportent à Paul, et non à Lysias. Or il lui paraît absurde que Tertulle, après une si brève énumération des griefs des Juifs, en appelle au témoignage de l'accusé lui-même. Mais on peut répondre que Tertulle devait moins encore être tenté d'en appeler au témoignage de Lysias, favorable au prisonnier, et qui ne pouvait être entendu que si le procès était ajourné. D'ailleurs l'avocat des Juifs était un homme trop habile pour articuler une imputation de *violence* contre Lysias, le tribun de la cohorte romaine. Ces considérations prouvent que les paroles du v. 7 sont une interpolation maladroite. Toutefois cette interpolation est très ancienne, car elle se trouve dans les deux versions syriaques, qui remontent à la fin du second siècle.

3. Ainsi, pour se donner les apparences de la sincérité et de la conviction, l'avocat pousse l'effronterie jusqu'à en appeler au témoignage de l'accusé, de qui, dit-il au gouverneur, *tu pourras apprendre toutes les choses dont nous l'accusons !* — Les *Juifs* confirmèrent naturellement le dire de leur orateur. — Le discours de ce dernier n'est reproduit par Luc qu'en résumé ; car il est évident qu'après son pompeux exorde, il dut développer et s'efforcer de prouver les accusations qu'il produisait contre Paul.

4. Quel contraste entre cet exorde de Paul et les adulations de Tertulle ! L'apôtre se borne à rappeler le fait que Félix est *depuis plusieurs années* gouverneur du pays ; il doit donc en connaître assez les mœurs et l'esprit pour ne pas facilement ajouter foi aux fausses accusations. En effet, Félix avait été nommé gouverneur probablement en l'an 52 (Josèphe, *Antiq.*, XX, 7, 1) ; l'époque de notre récit nous place à l'année 59, il y avait donc au moins sept ans que ce procurateur administrait la province. (23 : 24, note.)

5. On peut compter de diverses manières les *douze jours* que Paul indique ici. La plus naturelle nous paraît être de

ni dans les synagogues, ni dans la ville, discutant avec quelqu'un ou
13 provoquant une sédition de la foule. — Et ils ne peuvent prouver les
14 choses dont ils m'accusent maintenant[1]. — Mais je te confesse ceci :
que, selon la voie qu'ils appellent secte, ainsi je sers le Dieu de mes
pères, croyant tout ce qui est écrit dans la loi et dans les prophètes ;
15 — ayant en Dieu cette espérance, laquelle eux-mêmes attendent aussi,
qu'il y aura une résurrection des morts, tant des justes que des in-
16 justes[2]. — C'est pourquoi moi-même aussi, je m'efforce d'avoir

supposer qu'il prend pour point de départ le premier jour qu'il passa en entier à Jérusalem et ne compte pas le jour du voyage et de son arrivée dans cette ville, qui n'eut lieu que tard dans la soirée. Ce premier jour fut celui de son entrevue avec Jacques. (21 : 17-25.) Le second jour, il entra dans le temple pour s'acquitter de son vœu. (21 : 26.) L'expression de 21 : 27, « comme les sept jours allaient s'accomplir, » oblige d'admettre que quatre ou cinq de ces jours au moins s'étaient écoulés. Ce fut donc à la fin du sixième jour qu'éclata le tumulte provoqué par les Juifs d'Asie ; le septième jour Paul est conduit par Lysias devant le sanhédrin. (22 : 30.) Le huitième fut celui du complot contre la vie de l'apôtre. (23 : 12.) La nuit suivante et une partie du neuvième jour furent employés au voyage de Jérusalem à Césarée. Enfin le jour de la présente comparution n'est point compté : ce serait le treizième. Du reste il est probable qu'il ne faut pas presser ce terme de *douze* jours ; c'est un nombre rond ; Paul veut dire : une douzaine de jours. Quant aux cinq jours (24 : 1), ils sont comptés de telle sorte que le premier est celui de l'arrivée de Paul à Césarée, soit le neuvième de la série des douze jours et le dernier, le jour même où nous sommes, soit le treizième. Paul relève tout d'abord ce fait *qu'il n'y a pas plus de douze jours* qu'il est monté à Jérusalem, parce qu'il en résulte que les troubles dont on l'accuse sont tout récents et pourront être établis par l'enquête, et que, d'autre part, dans ce court laps de temps, il ne lui a guère été possible de fomenter la sédition dont on le rend responsable. — On a dit que Paul n'indiquait pas à Félix le vrai but de son voyage, quand il déclare qu'il est venu à Jérusalem *pour adorer*, tandis qu'il venait apporter la collecte faite en faveur des chrétiens pauvres. On conclut de cette prétendue inexactitude que ce discours est une libre composition de l'auteur des Actes. Mais l'apôtre était bien conduit à Jérusalem par des besoins religieux, puisqu'il était si désireux d'y arriver pour la Pentecôte. (20 : 16.) Dans ce discours même (v. 17 et suiv.), il indique du reste l'autre but de sa visite. (v. 17.)

1. Paul reprend et réfute ainsi une à une les accusations de ses adversaires. Il nie d'avoir eu aucune discussion *avec quelqu'un*, aussi bien que d'avoir *provoqué une sédition de la foule*, soit *dans le temple*, soit *dans les synagogues*, soit *dans la ville*. Il met ainsi les adversaires au défi de *prouver* ce dont ils l'ont accusé. (v. 5.)

2. Voilà maintenant (v. 14, 15) la réponse de l'apôtre à l'imputation d'être « le chef de la secte des Nazaréens. » (v. 5.) Il ne nie rien (sauf peut-être le titre de *chef*) ; au contraire, il affirme, il *confesse*. « Confession vraie, volontaire, complète. » (*Bengel.*) D'abord, il relève le terme de Tertulle pour le désapprouver : la *voie* (18 : 25, note) *qu'ils appellent une secte*, c'est-à-dire un *parti* (gr. *hérésie*, 1 Cor. 11 : 19, note.) Or le christianisme, la religion la plus universelle, n'était pas une secte, même à le considérer dans ses rapports avec le judaïsme, dont il était issu ; il en était le développement et le parfait accomplissement. C'est ce que l'apôtre va faire sentir à ses auditeurs en empruntant à l'Ancien Testament les termes mêmes de sa confession, les seuls qu'ils pussent comprendre et qui sont dans sa bouche, comme chrétien, d'une rigoureuse vérité : le Dieu qu'il *sert ainsi* (selon la prétendue secte) est bien *le Dieu de ses pères* (gr. *le Dieu paternel*) ; il *croit*, de tout son cœur, *tout ce qui est écrit dans la loi et les prophètes*. De quel droit accuse-t-on Paul de dissimuler sa vraie foi ? A ses yeux, l'Evangile n'est que l'accomplissement de la loi et des prophètes, compris dans leur sens profond. (Rom. 3 : 31 ; 13 : 8-10 ; 10 : 4.) Enfin l'apôtre, achevant sa pensée, confesse sa foi en *une résurrection des morts*, qui est le couron-

constamment une conscience sans reproche devant Dieu et devant les hommes [1].

Or après plusieurs années, je suis venu pour faire des aumônes à 17
ma nation et pour présenter des offrandes [2]. — Comme je les présen- 18
tais [3], ils m'ont trouvé purifié dans le temple, sans attroupement ni
tumulte ; — c'étaient certains Juifs d'Asie, qui devraient comparaître 19
devant toi et m'accuser, s'ils avaient quelque chose contre moi. —
Ou bien, que ceux-ci disent eux-mêmes de quel crime ils m'ont 20
trouvé coupable, lorsque j'ai comparu devant le sanhédrin ; — à 21
moins que ce ne soit cette seule parole, que j'ai dite hautement pen-
dant que je comparaissais au milieu d'eux : C'est pour la résurrection
des morts que je suis aujourd'hui mis en jugement devant vous [4].

nement de notre rédemption, la consolante *espérance* des rachetés. Mais cette résurrection, tous les Juifs, sauf les sadducéens, *l'attendaient aussi.* Quelle contradiction de leur part, de persécuter Paul à ce sujet ! (23 : 6.)

1. *C'est pourquoi moi-même* aussi, précisément parce que j'ai cette foi que je viens de confesser (v. 14, 15), *je m'efforce d'avoir* (gr. *je m'exerce à avoir*) *constamment une conscience sans reproche,* ou (gr.) *sans achoppement* (Philip. 1 : 10), qui ne se *heurte* à aucun des obstacles que le monde et le péché placent devant moi. Et quels sont les témoins de cette bonne conscience ? *Dieu,* qui sonde les cœurs et les reins, *les hommes,* toujours si clairvoyants pour trouver en faute leur prochain. Quel idéal de vie morale, de sainteté ! Si la foi, même la foi la plus orthodoxe, ne produit pas l'aspiration à cet idéal et des efforts pour l'atteindre, elle est un sel qui a perdu sa saveur.

2. Après avoir repoussé les accusations de ses adversaires et confessé sa foi, l'apôtre rappelle les circonstances de son arrestation (21 : 26 et suiv.), afin de montrer, par le but même de sa venue à Jérusalem, combien cette arrestation était injuste. Il y revenait, *après plusieurs années* d'absence ; quatre années s'étaient écoulées depuis sa dernière courte apparition dans cette ville. (18 : 22.) Et quel était le but de sa venue ? Un grand bienfait pour *sa nation :* apporter aux chrétiens pauvres de la Judée *des aumônes ;* il s'agit de la riche collecte qu'il avait faite parmi les païens convertis de la Macédoine et de la Grèce (1 Cor. 16 : 1 et suiv. ; 2 Cor. 8 : 1 et suiv. ; Rom. 15 : 25 et suiv.), et qui n'est pas mentionnée ailleurs dans le livre des Actes. On peut trouver étrange que l'apôtre présente comme destinée *à sa nation* une collecte qu'il apportait à l'Eglise de Jérusalem. Mais bien des indices montrent que celle-ci n'était encore que très incomplètement séparée de la *nation* juive (21 : 20), et il est probable que plus d'un Juif indigent eut part aux aumônes que Paul apportait. Quant aux *offrandes,* dont parle Paul, ce ne sont pas des présents faits à des hommes, mais des sacrifices offerts à Dieu dans le temple. (Comp. 21 : 26.) Les sacrifices mentionnés dans ce dernier passage n'étaient pas le but de la visite de Paul à Jérusalem, puisqu'il ne fut amené à les offrir que par la proposition des anciens réunis chez Jacques (21 : 18-26) ; mais comme il est dit que l'apôtre « avait hâte d'être le jour de la Pentecôte à Jérusalem » (20 : 16), on peut supposer qu'il désirait célébrer cette fête avec son peuple en participant au culte dans le temple.

3. *Sin., B, A, C,* plusieurs *minusc.* portent : *dans les offrandes.* Texte reçu : *dans ces choses* ou ces *circonstances.*

4. Ce sont bien là les faits tels qu'ils s'étaient passés lors de l'arrestation de Paul. (21 : 26 et suiv.) Il relève spécialement (v. 21) la *parole* qu'il avait proférée *hautement* (gr. *criée*) au milieu du sanhédrin. (23 : 6.) Il est difficile de voir, dans la manière dont Paul la cite, l'aveu tacite que cette exclamation lui laissait quelque regret. — Or, conclut Paul, ces *Juifs d'Asie* (v. 19) devraient eux-mêmes *comparaître* devant le gouverneur et *m'accuser, s'ils avaient quelque chose contre moi.* Mais ils s'en sont bien gardés, et pour cause. Ou bien, à leur défaut, que *ceux-ci* (le souverain sacrificateur, les anciens et l'avocat Tertulle, v. 1) *disent s'ils m'ont trouvé coupable,* s'ils ont réussi à

22 Mais Félix, qui connaissait assez exactement ce qui concernait cette
voie, les ajourna en disant : Quand le tribun Lysias sera descendu,
23 j'examinerai votre affaire[1]. — Il ordonna au centenier de garder
Paul, et qu'il eût quelque liberté, et qu'on n'empêchât aucun des
24 siens de le servir[2]. — Quelques jours après, Félix étant venu avec
Drusille sa femme, qui était juive, envoya chercher Paul, et l'enten-
25 dit parler de la foi en Christ Jésus[3]. — Mais comme il parlait de jus-
tice et de tempérance, et du jugement à venir, Félix, effrayé, répon-
dit : Pour le présent, va-t'en, mais quand j'en trouverai l'occasion,
26 je te rappellerai[4]. — En même temps aussi, il espérait que Paul lui
donnerait de l'argent ; c'est pourquoi aussi il l'envoyait chercher
27 assez fréquemment, et s'entretenait avec lui[5]. — Or, après deux ans

établir un grief contre moi, *quand j'ai comparu devant le sanhédrin.* A ce défi, tous gardent le silence ! C'est le gouverneur Félix qui prend la parole. (v. 22.)

1. Le texte reçu porte : Félix, *ayant ouï cela.* Les mots soulignés manquent dans *Sin., B, A, C,* vers. Mais que signifie cette phrase : Félix, *connaissant assez exactement ce qui concernait la voie, les ajourna ?* Elle veut dire que la raison pour laquelle le gouverneur ne prit alors aucune décision, mais ajourna la cause, c'est qu'il ne savait que trop à quoi s'en tenir au sujet des chrétiens et des accusations passionnées que les Juifs portaient contre eux. Il connaissait *assez exactement la voie* (voir sur ce mot 18 : 25, note), soit qu'il eût été instruit par le discours de Paul, soit plutôt parce que, depuis sept ans, il administrait ce pays où les chrétiens étaient nombreux et qu'il avait une Eglise sous les yeux, à Césarée même. (21 : 8 et suiv.) Le politique habile ne veut ni condamner Paul, citoyen romain, ni le relâcher, ce qui eût irrité les Juifs : il ajourne. Mais la raison qu'il en donne est un prétexte, car il ne pouvait guère attendre du *tribun Lysias* plus de lumières qu'il n'en possédait déjà. Aussi n'est-il plus question dans la suite du témoignage de Lysias. — Th. de Bèze a proposé une construction toute différente de ce verset, et il a été suivi par Martin et Ostervald dans leurs versions. Il considère la première phrase comme faisant partie du petit discours de Félix et il traduit : « Quand j'aurai été plus exactement instruit de cette secte, je prendrai connaissance de votre affaire. » Cette traduction n'est pas admissible.

2. Les égards que le *centenier* devait avoir pour son prisonnier montrent assez quelle opinion Félix avait de celui-ci. Les mots : *qu'il eût quelque liberté,* ou quelque *soulagement,* signifient que le centenier devait adoucir pour lui les rigueurs de la prison. Après : *de le servir,* le texte reçu ajoute : *ou d'aller vers lui.*

3. *Drusille* était *juive ;* elle était fille d'Hérode Agrippa Ier, dont Luc raconte la mort au chap. 12 : 20 et suiv., et sœur d'Hérode Agrippa II. (25 : 13.) Mariée à Azize, prince d'Emèse, elle avait quitté son mari (8 : 9, note) pour épouser Félix, dont elle fut la troisième femme. (Josèphe, *Ant.* XX, 7, 1.) Elle lui donna un fils, qui périt dans l'éruption du Vésuve. Drusille ayant entendu parler, sans doute par son mari, du prisonnier éloquent confié à sa garde, désira de l'entendre ; et Paul, fidèle à sa mission, parla *de la foi en Christ Jésus.* La plupart admettent cette leçon de *Sin., B, minusc.,* versions. Le texte reçu porte simplement : *en Christ.*

4. Paul parle de *justice* à celui dont la vie était remplie d'iniquités ; de *tempérance* (ou *continence*) à celui qui avait à ses côtés la complice d'une union adultère ; du *jugement à venir* à celui dont Tacite a pu dire : « Il pensait que tous les crimes seraient impunis pour lui. » (*Ann.* XII, 54.) Et Paul, témoin de Jésus-Christ, savait que son auditeur avait le pouvoir de l'envoyer à la mort ! Jean-Baptiste paya de sa tête une déclaration analogue qu'il fit entendre à Hérode Antipas. (Math. 14 : 4.) La parole de vérité exerça son effet, même sur un Félix : *il fut effrayé.* Mais il se hâte d'effacer cette première impression ; il congédie celui qui trouble sa conscience et montre bientôt toute la bassesse de ses sentiments. (v. 26.)

5. Aux mots : *que Paul lui donnerait de l'argent,* le texte reçu ajoute ceux-ci :

accomplis, Félix eut pour successeur Porcius Festus ; et voulant s'assurer la reconnaissance des Juifs, Félix laissa Paul dans les chaînes [1].

B. 1-12. Paul devant Festus. — 1° *Visite de Festus à Jérusalem.* Trois jours après son arrivée dans son gouvernement, Festus monte à Jérusalem. Les autorités juives le sollicitent de faire revenir Paul à Jérusalem, méditant de le tuer pendant le trajet. Festus refuse et les assigne à Césarée. (1-5.) — 2° *Comparution de Paul devant Festus. Son appel à César. — a) Paul se défend contre les Juifs.* Après avoir passé une dizaine de jours à Jérusalem, Festus revient à Césarée. Le lendemain, il fait comparaître Paul devant son tribunal. Les Juifs, descendus de Jérusalem, portent contre lui des accusations qu'ils ne peuvent prouver. Paul se défend d'avoir manqué à l'égard de la loi ou à l'égard de l'empereur. (6-8.) — *b) La proposition de Festus repoussée. Le recours à César admis.* Festus, pour se concilier les Juifs, demande à Paul de consentir à être jugé par le sanhédrin, en sa présence. Paul en appelle à César, motivant cet appel par son innocence à l'égard des Juifs, connue du gouverneur lui-même, et affirmant qu'il ne pouvait leur être livré par complaisance. Le conseil consulté, Festus déclare à Paul qu'il ira devant le tribunal de l'empereur. (9-12.)

Festus donc étant arrivé dans la province, monta, trois jours après, XXV
de Césarée à Jérusalem [2]. — Et les principaux sacrificateurs et les 2

afin qu'il le mît en liberté. Ils ne sont pas authentiques, mais il complètent la pensée. Félix pouvait bien savoir que son prisonnier n'était pas riche, mais il savait aussi que ses frères en la foi n'épargneraient rien pour sa liberté.

1. Gr. *laissa Paul lié.* On a pensé que cette expression indiquait une aggravation de la détention infligée jusque-là au prisonnier (v. 23) ; Félix aurait ordonné ces nouvelles rigueurs au moment où il se vit rappelé, et où il avait besoin de *s'assurer la reconnaissance* des *Juifs,* afin que ceux-ci ne l'accusassent pas auprès de l'empereur, au sujet des iniquités de son administration. Cette supposition expliquerait la mention de ce fait après celle du remplacement de Félix par Festus. Cependant il n'est pas dit au v. 23 que Paul fût libre de tout lien, et il est probable que la chaîne mentionnée ici le reliait à un soldat chargé de le garder. La recension occidentale (fondée seulement, il est vrai, sur un *minusc.* et une note marginale de la Peschito) donnait une autre raison de l'emprisonnement prolongé de l'apôtre. La seconde partie du v. 27 aurait porté : *mais il* (Félix) *laissa Paul dans la prison à cause de Drusille.* — Quant au but attribué à Félix par notre texte, il ne fut pas atteint. Accusé à Rome par les Juifs pour ses malversations, il ne dut la vie qu'à l'intervention de l'affranchi Pallas, son frère. (Josèphe, *Antiq.* XX, 8, 9.) — *Après deux ans accomplis,* à dater de l'emprisonnement de Paul à Césarée, la Judée reçut un nouveau gouverneur, Porcius Festus. (Voir, sur ce successeur de Félix, 25 : 1, note.) Deux ans de captivité pour le grand apôtre ! Deux ans, pendant lesquels nous ne connaissons presque rien de sa vie, de ses épreuves ! Que les voies de Dieu sont mystérieuses ! Son ardent désir, longtemps différé, sera accompli par Festus, qui l'enverra à Rome.

2. Porcius *Festus,* successeur de Félix (24 : 27), venait d'*arriver dans la province* qu'il devait administrer, dans son *gouvernement* (gr. *éparchie,* d'où le titre d'*éparques* donné aux gouverneurs). C'était sous le règne de Néron, l'an 60 ou 61 de notre ère. (Josèphe, *Antiq.* XX, 8, 9 ; *Guerre des Juifs,* II, 14, 1.) Cette indication correspond à la chronologie des Actes, où partout Luc se montre exactement instruit des choses de son temps. Festus mourut déjà en 62, deux ans après être entré en charge. Josèphe dit fort peu de choses de lui, mais donne à penser qu'il administra le pays avec justice, et notre récit ne dément point ce jugement. Le gouverneur résidait à *Césarée* (8 : 40, note), mais il était naturel que, tôt après son avènement, il se rendît *à Jérusalem,*

premiers d'entre les Juifs portèrent plainte auprès de lui contre Paul ;
3 et ils le sollicitaient, — demandant contre celui-ci comme une faveur,
de le faire venir à Jérusalem. Ils préparaient un guet-apens pour le
4 tuer en chemin [1]. — Festus donc répondit que Paul était en prison
5 à Césarée, et que lui-même devait bientôt repartir. — Que les prin-
cipaux donc d'entre vous descendent avec moi, dit-il, et s'il y a quel-
6 que chose de mauvais en cet homme, qu'ils l'accusent [2]. — Puis,
après avoir passé parmi eux pas plus de huit ou dix jours, il des-
cendit à Césarée ; le lendemain, s'étant assis sur le tribunal, il com-
7 manda que Paul fût amené. — Et quand il fut arrivé, les Juifs qui
étaient descendus de Jérusalem l'entourèrent, portant contre lui de
nombreuses et graves accusations, qu'ils ne pouvaient prouver [3], —
8 tandis que Paul disait pour sa défense : Je n'ai péché en rien, ni
9 contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre César [4]. — Mais
Festus, voulant s'assurer la reconnaissance des Juifs, répondant à
Paul, dit : Veux-tu monter à Jérusalem, et y être jugé sur ces choses
10 en ma présence [5] ? — Mais Paul dit : C'est devant le tribunal de Cé-

la capitale religieuse du pays, pour se faire présenter les autorités juives qui y résidaient.

1. Ces mots : *les principaux sacrificateurs* (au pluriel, d'après *Sin.*, *B*, *A*, *C*) *et les premiers d'entre les Juifs*, désignent les membres du sanhédrin, prêtres et anciens. Ils saisissent la première occasion qui s'offre à eux pour s'efforcer d'obtenir de Festus ce que son prédécesseur leur avait refusé, c'est-à-dire que Paul fût livré entre leurs mains. Il ne s'agit que de leur accorder *une grâce*, une *faveur ;* ils demandent celle-ci *contre* Paul, avec des intentions qui lui sont hostiles ; et, en présentant cette demande, ils sont (gr.) *faisant une embûche pour le tuer en chemin*. Ils se proposent de renouveler avec plus de succès le complot meurtrier qu'ils avaient déjà tramé contre lui. (23 : 14, 15.)

2. Gr. Que les *puissants d'entre vous descendent avec moi* (à Césarée), c'est-à-dire ceux qui exercent le pouvoir. M. Blass traduit : *que ceux d'entre vous qui le pourront*. Le mot de l'original, dit-il, ne se trouve pas dans le Nouveau Testament avec le sens de *principaux*, et c'est déjà aux principaux et à eux seuls (v. 2) que Festus parle. (Comp. cependant 1 Cor. 1 : 26.) — *Qu'ils l'accusent, s'il y a quelque chose de mauvais en cet homme*, s'il a commis quelque iniquité, (gr.) quelque chose qui ne soit *pas à sa place, dans l'ordre* (même expression Luc 23 : 41) En attendant, déclare Festus, Paul *est en prison à Césarée*, et il y restera. Bien qu'énoncée en termes indirects, la décision du gouverneur est positive. Soit qu'il eût pénétré les desseins des chefs du peuple (le v. 16 le ferait supposer), soit que sa principale raison fût réellement la brièveté de son séjour à Jérusalem, Festus refuse nettement aux Juifs la *faveur* qu'ils demandent. Le procurateur païen, inspiré par les principes du droit romain, se montre plus juste que les chefs d'Israël, animés d'un esprit de corruption et de mensonge.

3. Les Juifs ont donc réellement accepté l'invitation du gouvernenr et se sont rendus à Césarée pour accuser Paul. Luc ne dit pas quelles *accusations* ils portèrent contre Paul, les supposant connues par les récits précédents ; la réponse de Paul (v. 8) les indique d'ailleurs clairement. Luc se borne à remarquer qu'ils *ne pouvaient* les *prouver*.

4. Il paraît donc que les Juifs répétaient contre Paul leurs accusations ordinaires d'avoir enseigné contrairement à la loi juive et profané le temple (21 : 28 ; 24 : 5) ; à quoi ils ajoutaient quelque délit politique (*contre César*), ce qui eût été beaucoup plus grave aux yeux du gouverneur romain, s'il y avait ajouté foi. (17 : 7 ; Jean 19 : 12.)

5. Festus, malgré le refus qu'il avait

sar que je suis placé, c'est là que je dois être jugé. Je n'ai fait aucun
tort aux Juifs, comme toi aussi tu le reconnais très bien [1]. — Si donc 11
je suis coupable, et si j'ai commis quelque action digne de mort, je ne refuse pas de mourir ; mais s'il n'est rien des choses dont ils m'accusent, nul ne peut me livrer à eux par complaisance : j'en appelle à César [2].

Alors Festus, après en avoir conféré avec son conseil, répondit : 12
Tu en as appelé à César, tu iras à César [3].

C. 13-27. Visite d'Agrippa et de Bérénice. — 1° *Festus expose à Agrippa le cas de Paul.* Agrippa et Bérénice viennent à Césarée saluer Festus. Celui-ci parle au roi du prisonnier que Félix lui a laissé ; il raconte les sollicitations que lui adressèrent à Jérusalem les autorités juives, son refus de le leur livrer sans jugement, le procès ouvert à Césarée, où les Juifs présentèrent des griefs tout différents de ceux qu'il attendait, des dissentiments d'ordre religieux, relatifs à un certain Jésus, mort, que Paul prétendait être vivant ; il ajoute que Paul a rejeté sa proposition d'être jugé à Jérusalem et en a appelé à l'empereur. Agrippa exprime le désir d'entendre Paul. Festus lui dit qu'il l'entendra le lendemain. (13-22.) — 2° *Paul comparaît en audience solennelle devant Agrippa et Bérénice.* Le lendemain, se réunit une assemblée brillante : Agrippa et Bérénice, des officiers, les principaux personnages de Césarée. Paul est amené.

précédemment opposé aux Juifs (v. 4), ou plutôt à cause de ce refus même, désirait débuter dans ses hautes fonctions par quelque acte qui leur montrât sa bonne volonté. De là la proposition qu'il fait à Paul. Il ne devait guère s'attendre à ce que Paul l'acceptât, mais il se donnait au moins le mérite d'avoir voulu être agréable aux Juifs. Festus devait demander à Paul son assentiment et ne pouvait de sa propre autorité décider que le procès aurait lieu à Jérusalem, car, en sa qualité de citoyen romain, Paul relevait de la justice de l'empereur, et le gouverneur n'avait pas le droit de le distraire de la juridiction de César pour le livrer à un autre tribunal, le sanhédrin. Il s'agissait bien, en effet, de le faire juger à Jérusalem par le sanhédrin ; seulement pour rassurer Paul et le gagner, si possible, à son projet, Festus lui promet qu'il sera présent à la séance. Il ajoute, comme dit Bengel : « d'une manière spécieuse, » *devant moi.*

1. Paul se considère comme *placé* (gr. *se tenant debout*) *devant le tribunal de César,* parce que tout magistrat romain rendait la justice au nom de l'empereur. *Là,* ajoute-t-il (gr.), *il faut que je sois jugé.* Et il donne les raisons de ce catégorique *il faut.* C'est d'abord qu'il est innocent à l'égard des Juifs et peut, par conséquent, récuser leur juridiction. *Les Juifs, je ne leur ai fait aucun tort.* Et ici il en appelle à la conscience de son juge lui-même : *comme toi aussi tu le reconnais très bien ;* Paul le conclut de la proposition que Festus vient de lui faire (v. 9) ; Festus ne laisserait pas libre de choisir ses juges un homme qu'il croirait vraiment coupable. Comp. aussi le récit de Festus, v. 17-19.

2. Les Juifs écartés, reste César à qui ils m'accusent d'avoir manqué ; s'il en est ainsi, si (gr.) *je suis dans l'injustice, si j'ai commis une action digne de mort,* qu'on me mette à mort ; mais si cette seconde accusation est aussi fausse que la première, *nul ne peut* (selon les règles du droit) *me livrer à eux* (gr. me livrer *par grâce,* par faveur, par complaisance pour eux). Paroles qui devaient être toutes-puissantes sur la conscience d'un magistrat romain. Paul conclut en prononçant, selon le droit de tout citoyen romain, la parole décisive : *J'en appelle à César !* Sans aucun doute, l'apôtre parle avec tant d'assurance, parce qu'il a dans la pensée la promesse de son Maître. (23 : 11.)

3. Chaque magistrat romain avait un *conseil,* dont les membres portaient le titre d'*assesseurs ;* il devait prendre leur avis dans les cas graves. L'appel à l'empereur pouvait être écarté lorsque les motifs invoqués étaient manifestement insuf-

Festus le présente au roi, disant que les Juifs ont réclamé son supplice, mais qu'il n'a trouvé en lui rien qui méritât la mort ; qu'il a résolu de l'envoyer à César, mais ne sait qu'écrire à son sujet ; telle est la raison pour laquelle il le fait venir devant le roi, car il lui paraît absurde d'envoyer un prisonnier sans indiquer les charges relevées contre lui. (23-27.)

13 Or quelques jours s'étant écoulés, le roi Agrippa et Bérénice arri-
14 vèrent à Césarée pour saluer Festus[1]. — Et comme ils y passaient
plusieurs jours, Festus exposa au roi l'affaire de Paul, en disant : Il
15 y a un homme que Félix a laissé prisonnier, — au sujet duquel,
lorsque j'étais allé à Jérusalem, les principaux sacrificateurs et les an-
16 ciens des Juifs portèrent plainte, demandant sa condamnation[2]. — Je
leur répondis que ce n'est pas la coutume des Romains de livrer par
complaisance un homme[3], avant que l'accusé ait ses accusateurs
devant lui, et qu'il ait reçu la faculté de se justifier de l'accusation.
17 — Eux donc s'étant réunis ici, sans différer, dès le lendemain,
m'étant assis sur le tribunal, je commandai qu'on amenât cet homme.
18 — Les accusateurs s'étant présentés, n'articulaient contre lui aucun
19 des crimes dont je supposais qu'ils l'accuseraient ; — mais ils avaient
avec lui certaines discussions au sujet de leur religion particulière[4]
et au sujet d'un certain Jésus, mort, que Paul prétendait être vivant[5].

fisants. Festus annonce à Paul que sa demande est accueillie, et ainsi s'accomplit la destinée de l'apôtre.

1. *Saluer* signifie *rendre ses hommages*, car Agrippa, malgré son titre de roi, devait cet acte de courtoisie au représentant de l'empereur dont il était le vassal. *Hérode Agrippa II* était le fils de celui dont la mort a été racontée 12 : 20 et suiv. L'empereur Claude, à la cour duquel il avait été élevé, lui avait donné, vers l'an 50, avec le titre de roi, la petite principauté de Chalkis dans le Liban avec le droit de faire la police du temple et de nommer le souverain sacrificateur. En 53, il reçut, en échange de Chalkis, les tétrarchies de Philippe et de Lysanias, au nord-est de la Palestine. (Luc 3 : 1.) Ses domaines furent encore agrandis par Néron. Il vécut jusqu'à la troisième année du règne de Trajan. (98-117.) Ce prince résidait ordinairement à Jérusalem. Doué de quelques bonnes dispositions, mais faible, il reçut une vive impression des paroles de Paul. (26 : 28.) *Bérénice* était la sœur d'Agrippa II et vivait alors avec lui. Veuve d'un prince de Chalkis, son oncle, elle épousa en secondes noces Polémon, roi de Cilicie ; mais bientôt elle se sépara de lui pour revenir vivre avec son frère. Plus tard, elle devint célèbre comme favorite de Titus. (Suétone, 7.) Racine l'a représentée, en l'idéalisant, dans sa tragédie de *Bérénice*.

2. Le texte reçu porte : demandant *son jugement*. La variante de *Sin., B, A, C :* sa *condamnation*, est admise par tous les critiques. Elle exprime mieux la haine des Juifs.

3. Le terme *livrer* un homme *par grâce, par faveur* marque la réprobation que soulève chez ce Romain une demande aussi contraire au droit. — Le texte reçu porte : livrer un homme *à la mort* ou *à la ruine*, contre *Sin., B, A, C,* vers.

4. Festus, par égard pour Hérode, désigne les croyances des Juifs par un terme qui ne se prenait pas nécessairement en mauvaise part, et signifiait, selon l'étymologie, *crainte des dieux*. (Comp. 17 : 22, 2e note.) Par l'emploi de ce terme, il évitait de formuler sa propre appréciation de ces croyances, qu'il tenait sans doute pour des superstitions.

5. Le gouverneur romain parle d'un *certain Jésus* avec une superbe indifférence, que son ignorance excuse, et qui est bien moins coupable que la haine des Juifs. L'opinion de Paul que Jésus *vit*, c'est-à-dire qu'il est ressuscité, ne trouve

— Pour moi, fort embarrassé de faire une enquête sur ces choses, 20
je demandais s'il voulait aller à Jérusalem, et là être jugé à ce sujet.
— Mais Paul en ayant appelé, et demandant que sa cause fût réser- 21
vée à la connaissance d'Auguste [1], j'ordonnai de le garder jusqu'à ce
que je l'envoyasse à César. — Et Agrippa dit à Festus : Je vou- 22
drais bien aussi entendre cet homme. — Demain, dit-il, tu l'enten-
dras [2].

Le lendemain donc, Agrippa et Bérénice étant venus en grande 23
pompe, et étant entrés dans la salle d'audience, avec les tribuns
militaires et les principaux personnages de la ville, Paul fut amené
sur l'ordre de Festus [3]. — Et Festus dit : Roi Agrippa, et vous tous 24
qui êtes présents avec nous, vous voyez cet homme, au sujet duquel
toute la multitude des Juifs m'est venue solliciter, tant à Jérusalem
qu'ici, criant qu'il ne devait plus vivre [4]. — Quant à moi, j'ai reconnu 25
qu'il n'a rien fait qui soit digne de mort ; mais lui-même en ayant
appelé à Auguste, j'ai résolu de l'envoyer [5]. — Je n'ai rien de certain 26
à écrire au maître à son sujet ; c'est pourquoi je l'ai fait amener en
votre présence, et principalement devant toi, roi Agrippa, afin que,
cette enquête faite, j'aie quelque chose à écrire. — Car il me semble 27

guère de crédit chez Festus ; il le marque en employant un mot méprisant qui revient à dire : Paul *prétend* avec une certaine vanterie. (Comp. Rom. 1 : 22.)

1. Gr. *En ayant appelé* (demandant) *à être réservé* (ou *gardé en prison*) *pour la connaissance de Sébastos. Sébastos* signifie Celui qui doit être *vénéré. Augustus* avait pour les Romains le même sens et tous les empereurs ont porté ce titre depuis Octave.

2. Comme Juif, Agrippa dut éprouver quelque intérêt pour l'homme dont Festus venait de lui parler ; de là son désir de *l'entendre lui-même.* Gr. *Je voulais* l'entendre ; l'imparfait n'indique pas que son désir fût déjà ancien, mais qu'il en subordonne la réalisation au bon plaisir de Festus. Le gouverneur, de son côté, ne demandait pas mieux, espérant que l'opinion du prince juif pourrait l'aider à sortir de l'embarras où il était. (v. 20, 26.) C'est ce que donne à entendre sa prompte réponse : *Demain tu l'entendras.*

3. Il faut bien se rendre compte de la nature de cette assemblée et du but du discours que Paul y prononcera. (Ch. 26.) L'apôtre en a appelé à César ; le gouverneur a prononcé que cet appel aura son effet. (v. 12.) Il ne s'agit donc plus ici d'un jugement. Si Festus a choisi la *salle d'audience,* c'est que c'était sans doute le local le mieux approprié à une telle assemblée ; s'il y invite les chefs des cohortes (il y en avait cinq à Césarée, *Josèphe, Guerre des Juifs,* III, 4, 2) et les *principaux personnages de la ville,* c'était pour faire honneur au roi Agrippa. Il désirait connaître l'opinion de celui-ci sur ce singulier prisonnier, dont il ne savait que penser. Il le croyait innocent (v. 25) ; mais en présence de l'insistance des Juifs à l'accuser, il était bien aise de pouvoir s'appuyer de l'avis d'un prince de leur nation. L'assemblée ainsi formée, l'apôtre *fut amené,* chargé de chaînes. (26 : 29.)

4. Les paroles de Festus nous montrent qu'aux chefs du peuple juif s'était jointe toute une *multitude* fanatisée qui demandait à grands *cris* la mort de l'apôtre. (Comp. 22 : 22.) Luc n'avait pas rapporté ce détail dans son récit de la visite de Festus à Jérusalem. (v. 7.)

5. Telle est la traduction la plus autorisée du texte de *Sin., B, A, C.* Le texte reçu porte : « *ayant* reconnu qu'il n'a rien fait... *et* lui-même en ayant appelé... j'ai résolu. » — Mais l'innocence reconnue de Paul n'était pas un motif de l'envoyer à César ; tout au contraire ! (26 : 32.)

déraisonnable, quand on envoie un prisonnier, de ne pas indiquer en même temps les charges relevées contre lui[1].

D. 1-32. Discours de Paul devant Agrippa. — 1° *Exorde du discours.* Ayant reçu d'Agrippa la permission de parler pour sa défense, Paul se déclare heureux d'avoir à se disculper devant un prince qui connaît les discussions des Juifs. Il le prie de l'écouter avec patience. (1-3.) – 2° *Première partie. Les origines juives de Paul.* Sa conduite dès sa jeunesse, au sein de son peuple, est connue de tous les Juifs ; il était pharisien, et maintenant, le voilà mis en cause pour avoir espéré l'accomplissement de la promesse de Dieu sur laquelle tout Israël compte ! Des Juifs trouveraient-ils incroyable que Dieu ressuscite des morts ? (4-8.) — 3° *Deuxième partie. Comment il devint apôtre de Jésus-Christ.* — *a*) *Sa carrière de persécuteur.* Il était venu par lui-même à l'opinion qu'il devait s'opposer de toutes ses forces à la prédication de Jésus de Nazareth. Il a fait mettre en prison beaucoup de ses saints et a approuvé leur mise à mort. Il sévissait contre eux dans toutes les synagogues et les persécutait jusque dans les villes étrangères. (9-11.) — *b*) *Sa conversion.* Il partit, à cette fin, pour Damas, muni de pleins pouvoirs. Sur le chemin, une lumière, plus brillante que le soleil, l'enveloppa de son éclat, ainsi que ses compagnons. Une voix lui dit, en langue hébraïque : Pourquoi me persécutes-tu ? Il te serait dur de résister ! Il apprit que c'était Jésus, qu'il avait persécuté, et reçut l'ordre de se lever, car le Seigneur lui était apparu pour faire de lui son témoin ; comme tel, il devait exercer un ministère de miséricorde et de délivrance au sein d'Israël et parmi les nations. (12-18.) — 4° *Troisième partie. L'apostolat de Paul, le contenu de sa prédication.* Paul obéit à la vision ; à Damas, à Jérusalem et en Judée, chez les païens, il a prêché la repentance. Cette activité missionnaire lui valut d'être arrêté dans le temple par des Juifs qui voulurent le tuer. Dieu le protégea et lui permit jusqu'à ce jour de prêcher à tous l'accomplissement des prédictions de l'ancienne alliance par les souffrances et la résurrection de Christ, lumière d'Israël et des nations. (19-23.) — 5° *Résultats du discours de Paul.* — *a*) *Interruption de Festus.* Le gouverneur déclare à Paul que son grand savoir lui a fait perdre le sens. Paul réplique qu'il annonce la vérité, et la formule d'une manière sensée. (24, 25.) — *b*) *Apostrophe à Agrippa.* Paul en appelle au roi, qui est instruit des faits en cause. Il lui demande s'il croit aux prophètes. Agrippa répond que l'apôtre n'est pas loin de le gagner à la foi chrétienne. Paul exprime le vœu que le roi et tous les assistants deviennent tels qu'il est lui-même, à l'exception de ses liens. (26-29.) — *c*) *Paul est reconnu innocent.* Tous se lèvent et se retirent. Ils conviennent que Paul n'a rien fait qui méritât la mort ou la prison. Agrippa déclare à Festus qu'on pourrait le relâcher, s'il n'en avait appelé à l'empereur. (30-32.)

XXVI Et Agrippa dit à Paul : Il t'est permis de parler pour toi-même.
2 Alors Paul, ayant étendu la main, dit pour sa défense[2] : — Je m'es-

1. L'*enquête* ou plutôt le simple *examen* du cas de Paul ne devait pas être suivi d'une sentence, puisque son sort était déjà officiellement réglé. (v. 12.) Mais le gouverneur, en envoyant Paul à Rome, devait *écrire au maître* (gr. *au seigneur*, titre adopté par les successeurs de Tibère), c'est-à-dire faire un rapport. Or, ne trouvant en Paul aucun délit politique et n'ajoutant pas foi aux accusations religieuses des Juifs, qu'il ne comprenait même pas, on conçoit qu'il n'eût *rien de certain à écrire.* Et comme un tel procédé serait *déraisonnable,* il espérait que le résultat de l'entrevue avec Paul et l'avis d'Agrippa pourraient le tirer de cette position embarrassée.

2. *Paul,* au moment de prendre la parole devant cette brillante assemblée (comp. 25 : 23, note), *étend la main*, non pas, comme ailleurs (21 : 40), afin d'obtenir du silence, mais pour donner par ce

time heureux, roi Agrippa, d'avoir aujourd'hui à me défendre devant
toi de toutes les choses dont je suis accusé par des Juifs ; — surtout 3
parce que tu connais parfaitement toutes les coutumes et toutes les
discussions qui existent parmi les Juifs. C'est pourquoi je te prie de
m'écouter avec patience [1].

Ma manière de vivre donc dès ma jeunesse, telle qu'elle a été dès 4
l'origine dans ma nation, à Jérusalem, tous les Juifs la savent ;
— me connaissant depuis longtemps, ils peuvent, s'ils le veulent, 5
rendre témoignage que j'ai vécu pharisien, selon la secte la plus
exacte de notre religion [2]. — Et maintenant, je suis mis en jugement 6
à cause de l'espérance en la promesse faite par Dieu à nos pères, —
et dont nos douze tribus, qui servent Dieu continuellement nuit et 7
jour, espèrent voir l'accomplissement. C'est à cause de cette espé-
rance que je suis accusé par des Juifs, ô roi [3] ! — En quoi juge-t-on 8
incroyable parmi vous que Dieu ressuscite des morts [4] ?

geste plus de solennité à son exorde. L'occasion était grave en effet. L'apôtre, qui en a appelé à l'empereur, sait qu'il ne sortira de sa prison que pour s'en aller à Rome et que c'est ici la dernière fois qu'il peut rendre témoignage à l'Evangile de la grâce dans son pays et devant un roi de sa nation. Aussi, tout en se justifiant des accusations dont il est l'objet, son discours montre-t-il qu'il a encore plus à cœur de faire pénétrer la vérité divine dans les âmes qui l'entourent. Quant à la marche de ce discours, dont Luc nous a conservé le résumé, voir l'analyse.

1. Ce court exorde est simple, digne, vrai, sans aucune trace de flatterie pour le royal auditeur, et très compréhensible pour le gouverneur romain et ses officiers. Paul, qui avait déjà comparu devant Festus, *accusé par les Juifs* (25 : 7), pouvait *s'estimer heureux* de parler en présence d'un roi qui connaissait *les coutumes* des Juifs et les *questions agitées parmi eux*, sans pourtant partager l'aveugle haine des prêtres. Il pouvait espérer d'en être compris.

2. L'apôtre jette d'abord un regard sur sa vie passée, et il en appelle au *témoignage* de ces mêmes Juifs qui l'accusent. Il rappelle qu'il a vécu, *dès sa jeunesse, à Jérusalem*, étudiant sous Gamaliel ; ses accusateurs le *savent*, et ils savent aussi qu'il *a vécu* en *pharisien, selon la secte la plus exacte* de la *religion* juive. De tels antécédents devaient déjà infirmer des accusations fausses.

3. Quelle criante contradiction ! Etre *accusé, mis en jugement* par *des Juifs à cause de l'espérance* de tout le peuple d'Israël, des *douze tribus ;* une espérance sainte, fondée sur la *promesse* de Dieu aux pères (gr. *promesse survenue à nos pères de la part de Dieu*) ; une espérance enfin vers l'*accomplissement* de laquelle tendent de tous leurs vœux (gr. espèrent *la rencontrer*) les âmes pieuses *qui servent Dieu* (gr. *rendent leur culte à Dieu*) *continuellement, jour et nuit !* Or, cette espérance, Paul prêchait qu'elle était accomplie dans le Messie, par sa vie, sa mort, sa résurrection (v. 8 ; 13 : 32 ; 23 : 6 ; 24 : 14, 15 ; 28 : 20), en un mot par l'établissement de son règne sur la terre. Partout l'apôtre maintient ainsi l'unité de l'ancienne alliance et de la nouvelle, de la promesse de Dieu et de l'Evangile ; c'est pourquoi il pouvait, en toute vérité et dans tous ses discours, se considérer comme appartenant encore au peuple de Dieu. Aussi se garde-t-il bien d'attribuer à tout ce peuple, dont des milliers étaient devenus chrétiens, les injustes accusations portées contre lui ; *des Juifs*, dit-il (v. 2 et 7), et non *les Juifs*, selon un texte altéré (*minusc.*) ou des versions inexactes. — Il faut remarquer que ce discours s'adresse particulièrement au roi Agrippa (v. 3), comme le prouvent ces mots : *nos pères*, et l'allusion aux espérances du peuple d'Israël.

4. Cette question abrupte prouve que Paul avait présenté la *résurrection* du Sauveur comme réalisation de l'espérance (v. 7), et peut-être aussi qu'il voyait des

9 Quant à moi donc, il est vrai que j'avais pensé en moi-même qu'il
10 fallait agir beaucoup contre le nom de Jésus de Nazareth, — ce que
j'ai fait aussi à Jérusalem, et j'ai enfermé dans des prisons plusieurs
des saints, en ayant reçu le pouvoir des principaux sacrificateurs; et
11 lorsqu'on les faisait mourir, j'y donnais mon suffrage ; — et souvent,
dans toutes les synagogues, en les punissant, je les contraignais de
blasphémer ; et étant transporté contre eux d'une extrême fureur,
je les persécutais jusque dans les villes étrangères [1].
12 Dans ces circonstances, me rendant à Damas, avec pouvoir et au-
13 torisation des principaux sacrificateurs, — au milieu du jour, je vis,
ô roi, sur le chemin, une lumière qui venait du ciel, et dont l'éclat
surpassait celui du soleil, resplendir autour de moi et de ceux qui
14 faisaient route avec moi. — Et nous tous étant tombés par terre,
j'entendis une voix qui me dit en langue hébraïque : Saul, Saul,
pourquoi me persécutes-tu ? Il t'est dur de regimber contre les aiguil-
15 lons [2]. — Mais moi je dis : Qui es-tu, Seigneur ? Et le Seigneur dit :

signes d'incrédulité sur la figure de quelques auditeurs. Paul savait très bien que la *résurrection des morts* doit paraître *incroyable* à quiconque n'a pas la foi au Dieu vivant et vrai. Aussi sa question s'adresse-t-elle encore au Juif Agrippa, qu'il considérait comme croyant au moins la révélation divine (v. 27) ; c'est là le sens du mot *parmi vous*. Et même il pose la question de manière à venir au secours du doute. Il ne dit pas : Est-il incroyable à votre jugement *que* Dieu ressuscite des morts ? mais (gr.) *si* Dieu les ressuscite. *Si* réellement il le fait, le nierez-vous, en *jugeant* que cela lui est impossible ? Un fait n'est-il pas plus fort que tous les raisonnements ? — Au lieu de traduire ce verset comme dans notre texte, beaucoup d'exégètes et de versions le rendent ainsi : *Pourquoi* jugez-vous incroyable ?... Le sens est au fond le même. Mais notre traduction est plus conforme au grec, qui porte littéralement : « *Quoi d'incroyable* juge-t-on si Dieu ressuscite ? »

1. Les premiers temps de sa vie, qu'il venait de rappeler (v. 4-7), étaient déjà d'une grande force apologétique. Combien plus prouve-t-il la sincérité de sa foi dans le judaïsme, et aussi la vérité divine de sa conversion, en exposant les persécutions qu'il avait exercées contre les chrétiens ! Pour faire de ce persécuteur convaincu un ardent apôtre de Jésus-Christ, il a fallu un miracle de la grâce, qui devait frapper même un Agrippa et qui, en tout temps, porte avec lui sa puissante démonstration. C'est donc par une raison profonde que Paul retrace successivement ces deux tableaux. (v. 9-11 et v. 12 et suiv.) — Mais il faut remarquer, dans ce que Paul rapporte de ses actes d'inimitié *contre le nom de Jésus*, divers traits qui ne se trouvent pas ailleurs. Ainsi, *à Jérusalem*, il avait *jeté en prison plusieurs des saints*, c'est-à-dire des disciples de Jésus, auxquels il ne craint pas de donner ce beau nom de *saints*, même en présence d'une telle assemblée. Ainsi encore, *lorsqu'on les faisait mourir*, il y *donnait son suffrage*. Le pluriel peut s'appliquer, par amplification, au seul cas d'Etienne. Des meurtres semblables ne durent pas se répéter souvent. (Jean 18 : 31.) L'expression : *j'y donnais mon suffrage*, est figurée et signifie : j'approuvais, car Paul n'avait pas à voter dans le sanhédrin. (Comp. 8 : 1 ; 22 : 20.) Enfin *souvent*, les poursuivant *dans toutes les synagogues*, et leur infligeant des *punitions*, il *les contraignait de blasphémer*, il s'efforçait de les faire abjurer ou maudire le nom de Jésus. Et non content d'exercer ainsi à Jérusalem son *extrême fureur*, il voulut la porter *jusque dans les villes étrangères*. Mais c'est ici que l'attendait le jour marqué par Dieu. On conçoit avec quelle profonde douleur l'apôtre rappelait ces choses. (1 Cor. 15 : 9.)

2. Voir sur ce récit 9 : 3-9, notes et comp. 22 : 6-11. Cette troisième relation de la conversion de Paul est la seule où se trouvent deux traits remarquables.

Je suis Jésus, que tu persécutes. — Mais lève-toi, et tiens-toi sur tes 16
pieds ; car voici pourquoi je te suis apparu : pour t'établir ministre
et témoin, tant des choses que tu as vues que de celles pour les-
quelles je t'apparaîtrai [1] ; — en te délivrant de ce peuple et des 17
païens, vers lesquels je t'envoie [2], — pour ouvrir leurs yeux, pour 18
qu'ils se convertissent des ténèbres à la lumière et de la puissance
de Satan à Dieu, pour qu'ils reçoivent, par la foi en moi, la rémission
de leurs péchés et une part parmi ceux qui sont sanctifiés [3].

D'abord les mots : *en langue hébraïque.* Paul, dans une assemblée composée comme l'était celle de Césarée (25 : 23), se servait sans aucun doute de la langue grecque ; il était donc naturel qu'il fît remarquer que *la voix* lui parla *en dialecte hébreu.* (21 : 40, note.) Il n'était pas moins naturel que le Seigneur, s'adressant à un Israélite, employât sa langue maternelle, celle de son enfance et de ses impressions religieuses les plus profondes. (Comp. 22 : 2.) Ce détail, que l'apôtre tient à relever, sert à montrer l'entière réalité du grand fait qu'il raconte; il n'en avait oublié aucun trait. — Ensuite, notre relation est la seule qui renferme les mots : *Il t'est dur de regimber contre les aiguillons.* Cette expression figurée, employée aussi par les Grecs, est, dans son application à Paul, d'une vérité profonde. Ceux qui conduisent des bœufs les stimulent au moyen d'un long bâton terminé par une pointe en fer. Si l'animal résiste, regimbe, l'*aiguillon* s'enfonce dans ses chairs. Telle eût été l'expérience de Paul s'il avait persisté dans sa révolte contre son Maître, contre la vérité, contre sa propre conscience, après avoir entendu l'appel de Dieu. Plus la résistance se prolonge, plus elle devient *dure ;* elle doit finir pour la créature morale et responsable par la soumission ou par la ruine.

1. L'apôtre, ou peut-être Luc, résumant son discours, réunit (v. 16-18) toutes les paroles qui furent adressées à Paul, soit par le Seigneur lui-même, soit par Ananias (9 : 15), soit par une révélation subséquente. (Act. 22 : 17, 21.) C'est la vocation authentique et complète de Paul à l'apostolat. Nous avons à relever diverses expressions importantes : *lève-toi*, *tiens-toi sur tes pieds*, ces mots ont un sens moral, non moins qu'une signification littérale : prosterné dans la poussière du chemin, Saul doit se *relever* avec espoir et courage et prendre une attitude propre aux travaux et aux combats qui lui sont réservés. (Ezéch. 2 : 1, 3.) En effet, le but de cette *apparition* était de *l'établir ministre* (gr. *serviteur*) *et témoin* (1 : 8 ; 22 : 15, notes), de quoi ? tant des choses qu'il venait de *voir* (*B, C* portent : des choses pour lesquelles tu *m'*as vu ; leçon adoptée par Westcott et Hort, Weiss) que de celles que le Seigneur lui révélera encore en lui *apparaissant* en d'autres occasions. Quelques exégètes traduisent ce verbe : choses que je te *ferai voir ;* mais comme la forme est purement passive, elle ne peut signifier que : *je serai vu de toi* ou *je t'apparaîtrai.*

2. Le Seigneur apparaîtra encore à son serviteur pour le *délivrer* de tous les dangers, soit qu'ils lui viennent de ce *peuple* juif ou de la part des *païens.* On a proposé de traduire : *en te choisissant* du milieu,... mais c'est contraire au sens constant de ce verbe dans notre livre (7 : 10, 34 ; 12 : 11 ; 23 : 27), et d'ailleurs Paul n'a pas été choisi *du milieu des païens.* Ces mots : *vers lesquels je t'envoie* (Jér. 1 : 7), désignent également l'un et les autres. (Comp. v. 20.) En effet, Paul s'adressait partout d'abord à sa nation, et ne se tournait vers les païens que lorsque les Juifs le repoussaient. (13 : 5, note.) Il convenait au but de son discours devant Agrippa de bien constater ce fait.

3. Le but de la vocation de Paul est magnifiquement exposé par lui dans ces paroles. Il y a là une chaîne de grâces divines à laquelle ne manque pas un anneau, depuis le moment où *les yeux s'ouvrent* à la *lumière* de l'Evangile jusqu'à celui où une âme sauvée prend sa *part parmi les* bienheureux *sanctifiés.* (Esa. 35 : 5 ; 42 : 6, 7, 16.) Les mots si importants : *par la foi en moi*, indiquent le moyen d'obtenir la *rémission* ou le pardon *des péchés*, et par là même le salut éternel. C'était, pour les auditeurs de Paul, une invitation à prendre leur part dans toutes ces grâces divines. — Cette partie du discours ne renferme que des idées et des expressions très familières à notre apô-

19 En conséquence, ô roi Agrippa, je ne résistai point à la vision cé-
20 leste ; — mais à ceux de Damas premièrement, et ensuite à Jérusalem,
et dans tout le territoire de la Judée, et aux païens, je prêchais de se
repentir, et de se convertir à Dieu, en faisant des œuvres dignes de
21 la repentance[1]. — C'est à cause de ces choses que des Juifs, s'étant
22 emparés de moi dans le temple, cherchaient à me tuer. — Mais ayant
obtenu le secours qui vient de Dieu, j'ai subsisté jusqu'à aujourd'hui,
rendant témoignage aux petits et aux grands, ne disant rien en de-
hors de ce que les prophètes et Moïse ont prédit devoir arriver ; —
23 que le Christ devait souffrir, et qu'étant le premier ressuscité d'entre
les morts, il devait annoncer la lumière au peuple et aux païens[2].
24 Or comme il parlait ainsi pour sa défense, Festus dit à haute voix :
Tu es hors de sens, Paul ; ton grand savoir te met hors de sens[3]. —

tre, preuve manifeste de la fidélité avec laquelle Luc les a recueillies. (Col. 1 : 12 et suiv. ; Eph. 2 : 2 ; 5 : 8 ; 2 Cor. 4 : 4, 6 ; Act. 20 : 32.)

1. En interpellant *Agrippa* par son nom, Paul s'adresse à la conscience du roi ; il invite celui-ci à suivre l'exemple qu'il lui a donné en ne *résistant point à la vision céleste*. Gr. *Je ne devins pas désobéissant* à la vision céleste : cette expression marque « la liberté de l'homme en face de l'appel du Seigneur, » comme dit M. Barde. (Comp. Jean 20 : 27, note.) Dans la description qu'il fait de son activité parmi Juifs et païens, depuis le moment de sa conversion jusqu'à maintenant, Paul est forcé d'abréger, et de passer sous silence divers détails de ce qui eut lieu entre sa conversion et ses premières prédications, tant à Damas qu'à Jérusalem. C'est donc à tort qu'on a voulu voir une contradiction entre ce rapide exposé et quelques passages de l'épître aux Galates. (1 : 21, 22 ; comp. Act. 9 : 19, 20, notes.) — Dire à Agrippa que l'objet de sa prédication était la *repentance* et la *conversion*, c'était encore lui montrer le chemin du salut. Paul emploie ici quelques expressions qui rappellent la prédication de Jean-Baptiste. (Math. 3 : 8.) Ce souvenir ne pouvait-il pas aussi faire sur le roi une sérieuse impression ?

2. L'apôtre revient, en finissant, au moment où il fut arrêté *dans le temple* par des *Juifs*, qui voulaient *le tuer* (gr. le *tuer de leurs mains*, 5 : 30, note ; comp. 21 : 30, 31), ce qui fut l'origine de son emprisonnement et de tout son procès. Aussi aime-t-il à attribuer au *secours de Dieu* le fait qu'*il subsiste jusqu'à aujourd'hui* et peut *rendre témoignage* à tous de la vérité divine, mais en se conformant à ce qu'ont *annoncé* à l'avance *Moïse et les prophètes*. Tout l'Evangile n'est, en effet, que l'accomplissement de leurs prophéties (Luc 24 : 27, 44), et cet Evangile se résume dans ces deux faits d'une portée immense : les *souffrances* et la *résurrection* du Christ. (Luc 24 : 26.) C'est de lui que resplendit *la lumière* divine sur *le peuple* (juif) et sur *les nations*. (Luc 2 : 32 ; Esa. 42 : 6 ; 49 : 6.) Cette fin du discours est un magnifique témoignage rendu à l'Evangile, dans son harmonie profonde avec les promesses de l'Ancien Testament. (Esa. 53.) — Il faut remarquer encore ici les pensées et les expressions mêmes familières à l'apôtre Paul : ainsi il nomme Christ (gr.) *le premier de la résurrection des morts*. (Voir 1 Cor. 15 : 20 ; Col. 1 : 18 ; et comp. Apoc. 1 : 5.) Enfin, l'apôtre ne dit pas directement, comme prédiction des prophètes, *que* le Christ devait souffrir, *que* le premier il ressusciterait d'entre les morts, mais (gr.) *si* le Christ devait souffrir, *si* le premier, etc. Paul emploie à dessein cette tournure pour faire comprendre à Agrippa que c'étaient là les sujets en question entre lui et les Juifs, ses accusateurs ; car ceux-ci, dans leurs vues charnelles, attendaient, non un Messie souffrant, qui dût mourir pour les péchés de l'homme et ressusciter pour sa justification et sa vie, mais un Messie glorieux et triomphateur selon le monde. (1 Cor. 1 : 23.)

3. Festus, impatienté d'entendre des vérités qui dépassaient l'horizon de son paganisme, peu touché dans son froid

Et Paul dit : Je ne suis point hors de sens, très excellent Festus, 25
mais je prononce des paroles de vérité et de bon sens [1]. — Car il 26
est bien informé de ces choses, le roi à qui aussi je parle avec assu-
rance ; je suis persuadé qu'il n'ignore rien de ces choses ; car ceci
ne s'est pas passé en cachette [2]. — Crois-tu aux prophètes, roi 27
Agrippa ? Je sais que tu y crois [3]. — Et Agrippa répondit à Paul : Il 28
s'en faut peu que tu me persuades de me faire chrétien. — Mais Paul 29
dit : Qu'il s'en faille peu ou beaucoup, plaise à Dieu que, non seule-
ment toi, mais aussi tous ceux qui m'écoutent aujourd'hui, vous de-
veniez tels que je suis, à l'exception de ces liens [4] !

scepticisme de l'ardente parole d'un apôtre, désappointé de ne pas trouver dans le discours de son prisonnier les informations juridiques qu'il attendait sur sa cause, s'écrie à haute voix : *Tu es hors de sens, Paul !* Et il attribue ce qui lui paraissait une exaltation d'esprit au *grand savoir dans les lettres* (sens de l'original grec), qu'il avait remarqué dans les nombreuses citations que Paul faisait des Ecritures. Cette parole de Festus n'est ni une plaisanterie ironique (Olshausen), ni l'expression de la colère (Chrysostome, Meyer), mais une marque d'impatience manifestée par une expression hyperbolique qui dépassait de beaucoup sa vraie pensée. Ce terme : *Tu es hors de sens*, ne doit pas être regardé comme une insulte, car il n'était ni dans le caractère ni dans la position du gouverneur d'outrager un prisonnier pour lequel, au fond, il avait de l'estime. (v. 31 ; 25 : 25.) D'ailleurs le mot de l'original n'a jamais ce sens injurieux dans le Nouveau Testament, mais il exprime un jugement exagéré sur quelqu'un dont le langage paraît incroyable à ceux qui l'écoutent. (Jean 10 : 20; Act. 12 : 15 ; 1 Cor. 14 : 23.) La réponse calme et respectueuse de Paul montre assez qu'il ne se croyait pas insulté. Il savait bien, le grand apôtre des païens, que la prédication de Christ crucifié est une *folie* pour les Grecs, mais il se servait, pour le dire, d'un autre terme. (1 Cor. 1 : 23.)

1. Des *paroles de vérité* objective, divine et de *bon sens* en celui qui les *prononce*. Quiconque prêche l'Evangile avec fidélité doit paraître *hors de sens* à l'homme du monde, tandis que cet Evangile est pour lui-même le suprême *bon sens*. Le ton même de cette réponse de Paul était la meilleure réfutation du jugement de Festus.

2. Paul en appelle au jugement d'Agrippa qui, comme Juif, devait connaître les grands faits de l'histoire évangélique, que l'apôtre venait de rappeler dans son discours. C'est ce qu'il désigne par ce mot : *ces choses ;* Agrippa ne pouvait les *ignorer*, ajoute l'apôtre, car elles ne s'étaient pas *passées en cachette* (gr. *dans un coin*), mais très publiquement, dans la grande ville de Jérusalem.

3. Après en avoir appelé au témoignage d'Agrippa, Paul se tourne vers lui et, poussé par son zèle apostolique, lui adresse une question directe pour l'obliger à prendre parti. En ajoutant cette affirmation positive : *Je sais que tu y crois*, il en appelait à la croyance commune à tous les Juifs, car il n'est pas probable qu'il fût spécialement instruit des opinions personnelles de son royal auditeur. On peut voir aussi dans ses paroles un bienveillant encouragement à retenir ces croyances et à les professer.

4. *Sin.*, *B*, quelques *minusc.* et vers. ont : *Tu me persuades de* (me) *faire chrétien*. Cette leçon est adoptée par Tischendorf, Weiss, Nestle. Lachmann et Blass préfèrent le texte de *A :* tu *te* persuades (verbe au moyen), c'est-à-dire *tu crois* me faire chrétien. Cette leçon paraît être une correction, de même que celle des *majusc.* plus récents et de la plupart des *minusc.* qui est : tu me persuades de *devenir* chrétien. Le texte le plus autorisé : *En peu tu me persuades de faire un chrétien*, résulte, comme le dit M. Wendt, de la fusion de ces deux idées : tu vas me persuader de *devenir* chrétien, et : tu vas *faire* de moi un chrétien. Il doit donc se traduire : *En peu tu vas en me persuadant faire de moi un chrétien.* Mais quel est le sens des mots *en peu* dans cette parole d'Agrippa, *en peu...*, *en grand...*, dans la réplique de Paul? Pour

30 Et le roi se leva, et le gouverneur, et Bérénice, et ceux qui étaient
31 assis avec eux. — Et s'étant retirés à part, ils parlaient entre eux
disant : Cet homme n'a rien fait qui soit digne de mort ou de liens.
32 — Et Agrippa dit à Festus : Cet homme pouvait être mis en liberté,
s'il n'en eût appelé à César[1].

VII. Voyage de Césarée a Rome.

(Ch. 27 et 28.)

A. 1-13. Le départ. De Césarée a l'ile de Crète — 1° *Première partie de la navigation*. Le départ pour l'Italie décidé, Paul et d'autres prisonniers sont remis à la garde du centenier Jules, de la cohorte Auguste. Ils montent, avec Aristarque de

compléter cette locution, on peut sous-entendre : *temps* ou *discours*. Ce dernier terme semble indiqué par l'antithèse qui se trouve dans la réponse de Paul : *en un grand*. Qu'on voie dans ces mots un circonstanciel de temps ou qu'on les entende du moyen employé, le sens est au fond le même : il s'agit de la promptitude ou de la facilité avec laquelle serait opérée la conversion d'Agrippa au christianisme. Une autre question, plus importante, mais plus difficile à résoudre d'une manière certaine, est celle-ci : la parole d'Agrippa est-elle ironique ou non ? Si l'on y voit une fin de non recevoir, empreinte d'ironie, il faut traduire : *C'est en un temps bien court*, ou *en un bien bref discours* (Rilliet : *à peu de frais*) *que tu prétends me persuader de me faire chrétien*, mais il en faudrait beaucoup plus ! On fait remarquer, à l'appui de cette interprétation, que le mot de *chrétien*, peu en faveur à cette époque, doit avoir, dans la bouche d'Agrippa, un sens ironique. Telle est l'explication de la plupart des interprètes modernes (Meyer, Zöckler, Weiss, Blass, Barde). — Mais on peut objecter à cette explication : 1° l'assurance avec laquelle Paul a parlé de la foi aux prophètes qu'il supposait à Agrippa ; 2° la réponse de l'apôtre, réponse si cordiale, si engageante, qu'il n'aurait pu faire, si le roi s'était exprimé avec ironie. Elle semble prouver que, dans cette parole, Agrippa reconnaissait la force de l'argumentation de Paul, qu'il était touché par le récit que l'apôtre venait de faire de l'apparition de Jésus et qu'il voulait lui dire : Tu es bien près de me persuader ; il suffirait, pour atteindre ce résultat, que tu ajoutasses *un peu* à tes discours. Cette seconde interprétation, qui nous paraît la plus probable, a été présentée déjà par Chrysostome et les Pères ; elle a été introduite par Th. de Bèze dans nos anciennes versions françaises. Calvin hésitait entre les deux. Elle se trouve aussi dans la version anglaise et dans celle de Luther ; le profond exégète R. Stier la défend énergiquement, et récemment M. Wendt l'a soutenue dans un exposé très clair et convaincant. Cette perspective même d'être persuadé par l'apôtre fait reculer Agrippa. Qu'il devienne *un chrétien*, lui, le roi juif, c'est impossible ! Aussi sa réflexion, bien qu'elle soit exprimée avec émotion et qu'elle témoigne de l'impression qu'il a reçue, est-elle une manière de rompre l'entretien. Mais sans se laisser arrêter, Paul, dans son ardent amour des âmes, réplique : (gr.) *Je voudrais prier Dieu que, et avec peu et avec grand*, c'est-à-dire, qu'il suffise pour cela de peu de paroles, ou qu'il faille un grand discours, tu *deviennes tel que je suis*. Puis il étend ce vœu de son cœur à *tous ceux qui l'écoutent*. Enfin, par un geste émouvant et plein de délicatesse, étendant ses mains chargées de chaînes, il ajoute : *à l'exception de ces liens*. Jamais l'apôtre Paul ne s'était montré plus grand que dans ce discours, en présence du dernier des rois de son peuple.

1. Même Meyer, qui voit dans la réponse d'Agrippa une ironie, reconnaît que la dernière parole, si émouvante, de l'apôtre avait pu faire sur le prince une impression qu'il n'aurait pu cacher s'il l'avait écouté plus longtemps, et qu'à cause de cela, *il se lève* et se *retire*, suivi de toute l'assistance. — Alors, se consultant ensemble, ces grands personnages sont unanimes à reconnaître l'innocence de Paul, comme auparavant les gouver-

Thessalonique et l'auteur du récit, sur un navire d'Adramytte. A Sidon, Paul reçoit la permission d'aller visiter ses amis. Des vents contraires obligent les navigateurs à passer à l'est de Chypre ; puis, franchissant la mer de Cilicie, ils arrivent à Myra en Lycie. Là le centenier fait monter ses prisonniers sur un vaisseau d'Alexandrie qui se rendait en Italie. Ils atteignent Cnide avec peine et passent au-dessous de la Crète, qu'ils longent avec difficulté et parviennnent à Beaux-Ports. (1-8.) — 2° *Paul conseille d'interrompre la navigation.* La saison étant avancée et le jeûne passé, Paul avertit ses compagnons qu'ils ne pourront continuer le voyage sans s'exposer à de grands risques. Le centenier a plus de confiance dans les dires du pilote. Ils essaient de gagner le port de Phénix, plus favorable pour l'hivernage. Ils lèvent l'ancre et, comme la brise du sud les pousse le long des côtes de l'île, ils se croient maîtres de leur dessein. (9-13.)

Or, après qu'il eut été résolu que nous nous embarquerions pour XXVII
l'Italie, on remit Paul et quelques autres prisonniers à un centenier
nommé Jules, de la cohorte Auguste[1]. — Et étant montés sur un 2
vaisseau d'Adramytte, qui devait naviguer vers les ports de l'Asie,
nous partîmes, ayant avec nous Aristarque, Macédonien de Thessalonique[2]. — Le jour suivant nous arrivâmes à Sidon ; et Jules, traitant 3
Paul avec humanité, lui permit d'aller chez ses amis pour recevoir
leurs soins[3]. — Et étant partis de là, nous longeâmes la côte de l'île 4
de Chypre, parce que les vents étaient contraires. — Et après avoir 5

neurs Félix et Festus. Bien plus, le roi Agrippa énonce expressément son opinion en ces termes : *Cet homme pouvait être mis en liberté.* La seule raison de le retenir prisonnier, c'est qu'*il en avait appelé à César.* Ainsi Festus était parvenu à son but, qui était d'obtenir l'avis d'Agrippa sur la cause du prisonnier (25 : 26) ; et cet avis était tout à fait favorable à l'apôtre. Tel fut l'un des résultats du dernier discours du grand apôtre au milieu de son peuple. Ce puissant témoignage rendu à l'Evangile porta-t-il d'autres fruits dans les âmes ? L'éternité le révélera.

1. Luc ne dit pas combien de temps s'écoula depuis la comparution de Paul devant Festus et Agrippa jusqu'à ce départ. Mais enfin le départ depuis si longtemps désiré par l'apôtre fut *résolu* (gr. *jugé*), sans doute par le gouverneur. Celui-ci *remit Paul et quelques autres prisonniers* à la garde du *centenier Jules,* qui se montra bienveillant pendant un pénible voyage. Il commandait une *cohorte* désignée sous le nom honorifique d'*Auguste* ou *impériale*, et qui était probablement alors stationnée à Césarée. (Comp. 10 : 1.) — Paul n'était pas seul parmi des étrangers ; outre Aristarque (v. 2), Luc était avec lui ; il indique sa présence en disant *nous.* On comprend dès lors que le récit de cette navigation soit si complet ; il trahit jusque dans les moindres détails le témoin oculaire. Il faut aussi y remarquer les nombreux termes techniques de marine, que Luc avait appris dans ses voyages.

2. *Aristarque* accompagnait l'apôtre probablement depuis le séjour de ce dernier à Ephèse. (19 : 29 ; 20 : 4.) — Le vaisseau sur lequel on s'embarqua était d'*Adramyttium,* en Mysie, et il devait, en s'y rendant, faire escale en divers *ports* de l'*Asie Mineure* (gr. *naviguer vers les lieux qui sont du côté de l'Asie*) pour y déposer les marchandises dont il était chargé. Dans ces ports on chercherait un autre navire faisant voile pour l'Italie. (v. 6.)

3. *Sidon,* ville de Phénicie, célèbre par son commerce, la rivale de Tyr. Il paraît que le vaisseau s'y arrêta quelque temps, ce dont Paul voulut profiter pour visiter *ses amis,* les fidèles de cette ville. Occasion dernière de les revoir, de leur faire du bien, tandis que lui-même *recevait* d'eux *des soins,* dont il pouvait avoir grand besoin au début d'une navigation qui devait être si pénible. Il dut cette faveur au centenier *Jules,* à qui déjà il avait inspiré de la confiance et qui *le traitait avec humanité* (gr. *philanthropiquement ;* comp. v. 43).

traversé la mer qui baigne la Cilicie et la Pamphylie, nous arrivâmes
6 à Myra, ville de Lycie [1]. — Et là le centenier, ayant trouvé un vaisseau d'Alexandrie qui faisait voile pour l'Italie, nous y fit monter. —
7 Or comme, pendant plusieurs jours, nous naviguions lentement, et que nous n'étions arrivés qu'avec peine à la hauteur de Cnide, le vent ne nous permettant pas de poursuivre en droite ligne, nous passâmes
8 au-dessous de l'île de Crète, vers Salmone [2]; — et la longeant avec difficulté, nous arrivâmes à un endroit appelé Beaux-Ports, près
9 duquel était la ville de Lasée [3]. — Comme il s'était écoulé beaucoup de temps, et que la navigation était déjà dangereuse, parce que le
10 jeûne même était déjà passé [4], Paul les avertissait — disant : O hommes, je vois que la navigation se fera au milieu d'une tempête et avec de grandes pertes, non seulement pour la cargai-
11 son et le navire, mais aussi pour nos personnes [5]. — Mais le cente-

1. Par un temps favorable, ils auraient navigué directement de Sidon vers l'Asie Mineure (v. 2), laissant Chypre à leur droite; mais *les vents étant contraires*, soufflant de l'ouest ou du nord-ouest, ils se rapprochèrent de l'*île de Chypre* et remontèrent du sud au nord le long de la côte orientale de l'île (gr. *nous naviguâmes sous l'île*) jusqu'au promontoire qui s'avance fort au nord. Ils avaient ainsi l'île à main gauche. Ses hautes montagnes les protégeaient contre les vents. Puis quittant l'abri de l'île, ils *tratraversèrent la mer qui baigne* (gr. *le long de*) *la Cilicie et la Pamphylie*, pour arriver à *Myra*, en *Lycie*. Ces trois provinces forment la partie méridionale de l'Asie Mineure, riveraine de la Méditerranée.

2. Le *centenier*, chargé de conduire à Rome les prisonniers, trouva à Myra un vaisseau *d'Alexandrie*, en Egypte, qui *faisait voile pour l'Italie*, et *il les y fit monter*. Ils continuèrent à côtoyer l'Asie Mineure, mais si *lentement* qu'au terme de *plusieurs jours* ils ne se trouvaient qu'*à la hauteur de Cnide*, presqu'île de la Carie. *Le vent* du nord-ouest *ne leur permettait pas*, plusieurs sous-entendent : « d'aborder à Cnide, » d'autres : *de poursuivre en droite ligne*, cinglant vers le Péloponèse. Se détournant vers le sud, à une très grande distance, ils cherchèrent une mer plus tranquille à l'abri des hautes montagnes de la Crète (gr. *nous naviguâmes sous l'île de Crète*, même verbe que v. 4). Ils la trouvèrent à partir du promontoire de *Salmone*.

3. De Salmone le navire suivit *avec difficulté* la côte méridionale de l'île. Les lieux où il aborda, *Beaux-Ports* et *la ville de Lasée*, ne sont pas mentionnés par d'autres écrivains de l'antiquité, mais ils devaient être situés à l'est du cap Matala, où se trouve une baie qui porte encore le nom de *stous Kalous Limiones*, Beaux-Ports.

4. *Il s'était écoulé beaucoup de temps*, depuis le départ de Césarée (Meyer, Wendt) ou depuis l'arrivée à Beaux-Ports (Weiss, Ramsay, Blass)? On fait valoir en faveur de cette dernière supposition qu'à partir de là l'île ne les protégeait plus du vent et qu'ils attendirent en vain pendant tout ce temps des circonstances atmosphériques plus favorables. Mais si telle avait été la pensée de l'auteur, n'aurait-il pas dû écrire : beaucoup de temps s'étant écoulé *là*, et n'est-il pas plus naturel de rapporter cette indication, un peu vague, à la durée totale du voyage? Le *jeûne* est celui du grand jour des expiations (Lév. 16 : 29 et suiv.; 23 : 27 et suiv.), le 10 du mois de Tischri (octobre), après l'équinoxe d'automne. Alors la navigation devenait *dangereuse*, et les anciens y renonçaient, pour hiverner là où ils se trouvaient. Cette circonstance motive l'avertissement de Paul qui va suivre.

5. Paul prévoit que *la navigation* (gr.) *sera avec violence*. Ce mot ne doit pas s'entendre au sens moral, comme d'une insulte, d'une bravade envers Dieu, mais de la violence des éléments déchaînés. Prisonnier, il hasarde pourtant ce modeste avertissement. Il ne fut pas écouté

nier ajoutait plus de foi au pilote et au maître du vaisseau qu'à ce
que Paul disait. — Et comme le port n'était pas propre à l'hiver- 12
nage, la plupart furent d'avis de partir de là, afin de gagner, si possible, pour y passer l'hiver, Phénix, port de Crète, tourné vers le
sud-ouest et le nord-ouest[1]. — Or, le vent du sud commençant à 13
souffler doucement, ils se crurent maîtres de leur dessein, et ayant levé l'ancre, ils côtoyaient de près l'île de Crète[2].

B. 14-26. La tempête. — 1° *Le navire emporté à la dérive.* Tout à coup un ouragan du nord-est descend des montagnes de l'île et pousse le navire au large. Pendant qu'ils passent sous la petite île de Clauda, les matelots tirent à eux la chaloupe, ceignent le vaisseau, prennent des mesures pour ralentir sa marche, dans la crainte d'échouer sur les bancs de la Syrte. Le lendemain, ils jettent à la mer la cargaison, et le troisième jour les agrès. Ni soleil ni étoiles ne paraissant, les navigateurs ne savent plus où ils se trouvent et perdent tout espoir. (14-20.) — 2° *Paul encourage ses compagnons de voyage.* Depuis longtemps on était à jeûn, lorsque Paul se lève, rappelle à ses compagnons qu'ils auraient évité ce péril s'ils avaient suivi ses couseils et n'avaient pas quitté Beaux-Ports, puis il les exhorte à prendre courage, leur promettant à tous la vie sauve ; le vaisseau seul sera perdu. Paul raconte qu'un ange de son Dieu lui est apparu et lui a dit qu'il devait comparaître devant César, et que Dieu lui avait donné tous ceux qui naviguent avec lui. Paul exprime sa confiance en cette promesse, mais prédit qu'ils seront jetés sur une île. (21-26.)

Mais bientôt un vent impétueux, qu'on appelle Euraquilon, des- 14
cendit avec violence de l'île[3], — et le vaisseau, étant emporté, et ne 15
pouvant résister, nous nous laissâmes aller au gré du vent[4]. — Et 16
ayant passé au-dessous d'une petite île, appelée Clauda, nous pûmes

(v. 11) ; mais qu'il ait osé prendre la parole sur ce sujet, au milieu de gens du métier, montre le degré de confiance qu'il avait déjà su inspirer. Plus tard (v. 21-26), il reprendra la parole pour rassurer ses compagnons sur le sort de leurs *personnes* et les encourager avec autorité ; et il finira par être l'ami et le conseiller de tous ceux qui naviguaient avec lui. (v. 30, 31.)

1. Il était bien naturel que l'officier romain se fiât aux gens du métier plus qu'à son prisonnier. Et comme ce port ne paraissait *pas propre à l'hivernage*, on crut choisir, entre deux maux, le moindre. Ils s'efforcèrent donc d'atteindre un port de l'île nommé *Phénix*, *pour y passer l'hiver*. *Phénix*, probablement aujourd'hui Lutro, était un port qui *regardait vers le Lips et vers le Choros ;* c'étaient les noms de deux vents dont l'un soufflait du *sud-ouest* et l'autre du *nord-ouest*. Le port était situé de telle manière qu'on pouvait s'y mettre à l'abri de ces deux vents.

2. Comme ils côtoyaient l'île de l'est à l'ouest, un léger *vent du sud* devait les pousser en avant, tout en les rapprochant de la terre. C'est ce qui leur fit croire que déjà *ils étaient maîtres de leur dessein*.

3. Gr. *se jeta en bas d'elle*, de la Crète (v. 13) ; il se dévala le long des pentes (Math. 8 : 32) et à travers les gorges des hautes montagnes de l'île, repoussant le navire loin des côtes vers la pleine mer.

4. Le nom de ce *vent impétueux*, dans le texte reçu (*majusc.* récents et *minusc.*), est *Euroclydon :* « flot de l'Eurus, » du vent du sud-est. *Sin.*, *B*, *A* portent : *Eurakylon ;* c'est le nom d'un vent qui soufflait entre *Eurus* du sud-est et *Aquilon* du nord, c'est-à-dire de l'est-nord-est ; il *emporta* au large le vaisseau qui, *ne pouvant résister*, fut abandonné *au gré du vent*.

17 à peine nous rendre maîtres de la chaloupe[1]. — Après l'avoir hissée,
ils employaient des moyens de secours : ils ceignaient le vaisseau[2].
Et comme ils craignaient d'être jetés sur la Syrte, ayant cargué la
18 voile, ils se laissaient emporter ainsi[3]. — Mais comme nous étions
violemment battus par la tempête, le jour suivant, ils jetaient une
19 partie de la cargaison. — Et le troisième jour, nous jetâmes de nos
20 propres mains les agrès du vaisseau[4]. — Mais ni soleil ni étoiles ne
luisant pendant plusieurs jours, et une grande tempête étant sur
nous, à la fin toute espérance de nous sauver nous était ôtée[5].
21 Et comme il y avait longtemps qu'on n'avait mangé, Paul se leva
alors au milieu d'eux et dit : O hommes, vous auriez dû m'écouter,
et ne pas partir de Crète, et éviter ainsi cette tempête et cette perte[6].

1. La *petite île de Clauda* (*B*, *Cauda*, aujourd'hui *Gozzo*) est située au sud de celle de Crète. Profitant de l'abri momentané que leur offrait cette île, ils voulurent *se rendre maîtres de la chaloupe* qui suivait le vaisseau à la remorque, la hisser à bord, de peur qu'elle ne fût emportée par le vent, et l'assujettir au flanc du navire. (v. 32.)

2. Gr. *Ils employaient des moyens de secours, ceignant le vaisseau en dessous.* Presque tous les traducteurs et les exégètes entendent par là qu'on entoura le vaisseau avec des *câbles*, afin d'affermir ses flancs. Les uns pensent qu'on les passait sous la quille, en les tenant aux deux extrémités ; les autres estiment que cette ceinture était disposée horizontalement, dans le sens de la longueur. Un écrivain qui, dans un livre sur l'art nautique chez les anciens, a consacré une étude spéciale à notre récit, le Dr Breusing, directeur de l'Ecole navale de Brême, se range à cette dernière hypothèse, et dit qu'on plaçait ces câbles quand le navire était encore sur le chantier et qu'on n'avait qu'à les serrer avec un cabestan.

3. La *Syrte* était le nom de bancs de sable qui, du littoral africain, s'étendaient au loin et que les navigateurs redoutaient par-dessus tout. Le navire était donc poussé vers le sud. — Dans cette *crainte*, ajoute Luc, *ils étaient ainsi emportés, ayant cargué la voile.* Il se sert d'une expression dont nous ne pouvons plus fixer sûrement le sens : *ayant lâché* ou *abaissé l'instrument.* Par ce mot *l'instrument*, que nous traduisons, faute de mieux, par *voile*, plusieurs entendent *le mât*, qu'on ne pouvait guère *abaisser*, ou la *vergue.* D'après Breusing, il s'agirait d'une planche épaisse, maintenue perpendiculaire dans l'eau par des poids fixés aux angles inférieurs et reliée par des câbles à la poupe du navire, qui traînait cet appareil destiné à ralentir sa marche.

4. *Le jour suivant*, c'est-à-dire le lendemain de ce qui est raconté aux v. 16 et 17. Le texte original ne dit pas ce qu'on *jeta* à la mer, mais seulement : *ils firent une éjection.* Cependant il est naturel de penser que ce fut la *cargaison*, en partie du moins. (Comp. v. 38, note.) On se résigna à cette perte pour alléger le vaisseau, parce qu'il était *violemment battu par la tempête*, ce qui faisait présager un naufrage. (v. 20.) Bien plus, *le troisième jour*, il fallut se résigner à sacrifier même *les agrès du vaisseau.* Et ce qui est caractéristique de la détresse, c'est que ce furent les passagers qui, ici, mirent la main à l'œuvre (*nous*, dit Luc, *de nos propres mains*), sans doute parce que les matelots, accablés de fatigue, ne suffisaient plus au travail. Il est vrai qu'une variante de *Sin.*, *B*, *A*, adoptée par beaucoup de critiques, porte : *ils jetèrent de leurs propres mains.* Cette leçon ne serait-elle pas une correction?

5. N'ayant *ni soleil* de jour *ni étoiles* durant la nuit, ils ne pouvaient, puisque la boussole n'était pas inventée, s'orienter ; ils ignoraient en quelles mers ils avaient été poussés. On conçoit qu'après *plusieurs jours* d'un si imminent danger *tout espoir* de salut fût perdu.

6. Gr. *Comme il y avait grande abstinence de nourriture....* Cette introduction au discours de Paul étonne, car, dans les paroles qu'il prononce, l'apôtre n'invite pas ses compagnons à mettre fin à cette abstinence. C'est dans une circonstance postérieure (v. 33) qu'il leur donne ce conseil. Faut-il en conclure que ces

— Et maintenant je vous exhorte à prendre courage; car il n'y aura 22
perte de la vie d'aucun de vous, mais seulement du vaisseau. — Car 23
un ange du Dieu à qui je suis et que je sers, m'est apparu cette nuit,
disant : — Ne crains point, Paul, il faut que tu comparaisses devant 24
César ; et voici, Dieu t'a donné tous ceux qui naviguent avec toi[1]. —
C'est pourquoi, ô hommes, prenez courage; car j'ai cette confiance 25
en Dieu qu'il en sera comme il m'a été dit; — mais il faut que nous 26
soyons jetés sur quelque île[2].

C. 27-44. Le naufrage. — 1° *Approche d'une terre.* La quatorzième nuit, ballottés sur l'Adriatique, les matelots soupçonnent le voisinage de quelque terre ; ils jettent la sonde et trouvent vingt brasses, puis quinze. Par crainte de donner sur des récifs, ils mouillent quatre ancres de la poupe, souhaitant la venue du jour. (27-29.) — 2° *Paul prévient le dessein des matelots de fuir.* Dans l'intention de s'échapper du navire, les matelots allaient mettre la chaloupe à la mer sous prétexte de jeter les ancres de l'avant ; Paul devine leur projet et les dénonce au centenier, en déclarant que leur présence est nécessaire au salut de tous. Les soldats coupent les cordes qui retenaient la chaloupe et la laissent tomber. (30-32.) — 3° *Paul conseille à ses compagnons de prendre de la nourriture.* Pendant qu'ils attendent le jour, Paul les exhorte à manger, leur rappelant que c'est le quatorzième jour qu'ils n'ont fait de repas régulier. Il les assure qu'aucun d'eux ne perdra un cheveu de sa tête. Il prend du pain, rend grâce à Dieu et mange. Tous suivent son exemple. Deux cent soixante-seize personnes se trouvaient sur le navire. Quand ils sont rassasiés, ils jettent le blé à la mer pour alléger le vaisseau. (33-38.) — 4° *L'échouement du navire.* Le jour venu, ils ne reconnaissent pas la

mots ne sont pas à leur place ? Peut-être l'auteur a-t-il voulu peindre, par la mention de ce jeûne prolongé, l'état de démoralisation complète dans laquelle se trouvaient les navigateurs. Qu'il se montre grand, cet apôtre de Jésus-Christ qui, au sein de la plus terrible tempête, alors que tous désespèrent de sauver leur vie, *se lève au milieu d'eux*, plein de courage et de force, dominant les éléments en fureur aussi bien que les esprits abattus! S'il commence par leur reprocher de n'être pas restés, selon son avis, dans l'*île de Crète* (v. 10), il n'insiste pas, mais leur prodigue les encouragements et les promesses dont il était le dépositaire de la part de Dieu.

1. Deux fois (v. 22, 25) l'apôtre exhorte ces hommes désespérés à *prendre courage.* Mais pour cela il fallait qu'il pût prononcer le grand nom de *Dieu* au milieu de cette scène, où une nature hostile menaçait la vie de tous. Pauvre prisonnier, il ose proférer ces mots : *Aucun de nous ne perdra la vie!* Il en a reçu l'assurance par un messager de ce *Dieu auquel il appartient* tout entier *et qu'il sert* (gr. auquel il *rend un culte;* Rom. 1 : 9, note). *Il faut* que lui-même atteigne le but du voyage, Rome, où il doit glorifier son Maître, en *comparaissant devant César.* Reste la plus extraordinaire de toutes ses paroles ; sans aucun doute, le fidèle serviteur de Dieu avait prié pour la délivrance de ses compagnons de voyage ; or *voici*, a dit le messager céleste, *Dieu te les a tous donnés* (gr. *donnés par grâce*). Les deux cent soixante-seize hommes (v. 37) qui se trouvaient avec Paul sur ce vaisseau furent sauvés pour l'amour de lui, comme Sodome et Gomorrhe l'eussent été pour l'amour de dix justes. « Plus facilement beaucoup de méchants seront sauvés avec un petit nombre d'hommes pieux, qu'un seul homme pieux ne périra avec beaucoup de coupables. Le monde est semblable à ce navire. » *Bengel.*

2. L'apôtre affirme encore une fois sa parfaite *confiance* que tout arrivera *comme il lui a été dit;* mais, ajoute-t-il, cette navigation finira par un naufrage, nous serons *jetés* sur *quelque île;* prédiction fondée sans doute aussi sur la révélation qu'il venait de recevoir, et qui fut réalisée aux yeux de tous. (28 : 1.)

terre, mais remarquant une plage au fond d'une baie, ils tentent d'y faire échouer le vaisseau. Ils abandonnent les ancres en coupant les cables, délient les gouvernails et mettent au vent la voile d'artimon pour cingler vers le rivage. Mais le vaisseau s'ensable sur un bas-fond, la poupe est démolie par les vagues. (39-41.) — 5° *Paul sauvé par le centenier. Tous parviennent à terre.* Les soldats proposent de tuer les prisonniers, de peur qu'ils ne s'échappent. Le centenier, pour épargner Paul, les en empêche. Il ordonne à ceux qui savent nager de se jeter à l'eau, aux autres de se mettre sur des épaves; tous arrivent sains et saufs à terre. (42-44.)

27 Or, quand la quatorzième nuit fut venue, comme nous étions portés
çà et là sur la mer Adriatique[1], vers le milieu de la nuit, les ma-
28 telots soupçonnaient qu'ils approchaient de quelque terre. — Et
ayant jeté la sonde, ils trouvèrent vingt brasses; puis étant passés
un peu plus loin et l'ayant jetée de nouveau, ils trouvèrent quinze
29 brasses. — Et craignant que nous ne donnions sur des récifs, ils
jetèrent quatre ancres de la poupe, et ils faisaient des vœux pour que
30 le jour vînt[2]. — Mais comme les matelots cherchaient à s'enfuir du
vaisseau, et qu'ils avaient mis la chaloupe à la mer, sous prétexte de
31 jeter les ancres de la proue, — Paul dit au centenier et aux soldats :
Si ceux-ci ne demeurent dans le vaisseau, vous ne pouvez être sau-
32 vés[3]. — Alors les soldats coupèrent les cordes de la chaloupe, et la

1. Quelques écrivains anciens nomment *mer Adriatique,* non seulement la mer qui porte ce nom aujourd'hui, mais en outre toute la partie de la Méditerranée qui se trouve comprise entre la Crète et la Sicile et qu'on appelait généralement *mer d'Ionie.* — La *quatorzième nuit* doit s'entendre depuis le départ de Beaux-Ports, île de Crète. (v. 8.) Ils avaient été d'abord poussés par l'Euraquilon vers le sud-ouest (v. 14); puis le vent avait dû tourner au sud-est. La distance parcourue était d'au moins 474 milles marins. Elle correspond bien, d'après Breusing, au trajet que peut faire en quatorze jours un navire poussé par la tempête. Quatorze nuits et autant de jours dans la tempête, quelle épreuve !

2. Les matelots (gr.) *soupçonnaient que quelque terre les approchait,* expression usitée en diverses langues, et qui provient de ce que le marin, sur son navire, voit la terre venir à lui. Un sondage, deux fois répété, ayant montré que la mer perdait en profondeur, ils se virent exposés au danger de *tomber sur des récifs,* et *jetèrent les ancres,* puis attendirent. Cette dernière pensée est exprimée en ces termes pleins d'émotion : *Ils faisaient des vœux pour que le jour vînt.*

3. Plus on était près de la terre, plus le danger d'aller s'y briser était imminent. Les *matelots* le savaient mieux que personne; aussi s'entendirent-ils pour se sauver par ruse et abandonner les passagers à leur sort. Ils mirent la chaloupe à la mer sous prétexte de *jeter* aussi les *ancres de la proue* (celles de la poupe étaient déjà jetées, v. 29), et dans l'espoir de gagner ainsi le rivage. Mais la vigilance et l'énergie de Paul anéantirent ce dessein. Il va droit *au centenier et aux soldats,* leur faire part du projet des matelots qu'il a pénétré, et ajoute cette déclaration très nette : *Si ceux-ci ne demeurent dans le vaisseau, vous ne pouvez être sauvés.* Mais cette déclaration n'est-elle pas en contradiction avec les v. 22-25? Oui, selon la logique des hommes, non, selon la pensée de Dieu. En déterminant la fin, Dieu détermine aussi les moyens; ces deux termes sont inséparables; c'est par leur accord que Dieu met en harmonie ses décrets éternels et la liberté de l'homme; ces décrets, loin d'exclure la liberté, c'est-à-dire la responsabilité humaine, la renferment, la sollicitent, lui donnent toute sa force. Nul sur le vaisseau n'était plus assuré de sa délivrance que Paul, et nul ne se montra plus vigilant et plus

laissèrent tomber[1]. — Et, en attendant que le jour vînt, Paul les 33
exhortait tous à prendre de la nourriture, disant : C'est aujourd'hui
le quatorzième jour que vous passez à jeun, dans l'attente, sans avoir
rien pris. — C'est pourquoi je vous exhorte à prendre de la nourri- 34
ture, car cela est nécessaire pour votre salut ; en effet, pas un cheveu
de la tête d'aucun de vous ne se perdra[2]. — Et ayant dit cela, il prit 35
du pain et rendit grâces à Dieu en présence de tous ; et l'ayant rompu,
il se mit à manger. — Et tous, encouragés, prirent eux aussi de la 36
nourriture. — Or nous étions, en tout, sur le vaisseau, deux cent 37
soixante-seize personnes[3]. — Et quand ils furent rassasiés, ils allé- 38
gèrent le vaisseau en jetant le blé à la mer[4]. — Et lorsque le jour 39
fut venu, ils ne reconnaissaient point la terre, mais ils apercevaient
un golfe qui avait une plage, sur laquelle ils projetaient de pousser le

actif. Il en est de même quand il s'agit de la souveraineté de la grâce divine et de la responsabilité de l'homme dans l'œuvre du salut.

1. La *chaloupe*, que les matelots s'efforçaient de mettre à la mer (v. 30), était encore suspendue au flanc du vaisseau (v. 16) par des *cordes*, que les soldats *coupèrent pour la laisser tomber dans les flots*. C'était, de la part de l'officier qui donna cet ordre, une imprudence, puisque la chaloupe était nécessaire pour aborder, si cela devenait possible ; mais, avec la décision d'un soldat, entre deux maux, il choisit le moindre.

2. Après avoir écarté un danger, le vigilant serviteur de Dieu veut en prévenir un autre, la défaillance que pouvait causer un *jeûne* qui durait depuis *quatorze jours*, et auquel les passagers s'étaient livrés dans l'*attente* anxieuse de la délivrance. Cela ne veut pas dire que nul, sur le vaisseau, n'eût pris absolument aucune nourriture; mais il n'y avait eu aucun repas régulier. Le travail des uns, l'angoisse des autres, le mal de mer, tout avait fait oublier les aliments. L'apôtre, avec une sollicitude toute fraternelle, *exhorte* donc ses compagnons à *prendre de la nourriture*. Il y insiste par deux fois, ajoutant que cela était *nécessaire à leur salut;* et enfin, pour les y encourager, il leur assure que ce salut est certain : *il ne tombera pas un cheveu de la tête d'aucun de vous*. Cette parole est probablement une réminiscence de celle du Sauveur dans Math. 10 : 29; Luc 21 : 18; comp. cependant 1 Sam. 14 : 45; 2 Sam. 14 : 11; 1 Rois 1 : 52.

3. Ici encore, imitant son Maître (Math. 14 : 19; Marc 8 : 6; Jean 6 : 11), l'apôtre, comme un père de famille, *prend le pain, rend grâces à Dieu devant tous*, et donnant l'exemple, *il commence à manger*. *Tous* alors, *encouragés* par ces paroles et cet exemple de fermeté dans le danger, *prirent de la nourriture*. A l'occasion de ce mot *tous*, Luc rapporte avec admiration le grand nombre de ces passagers sur lesquels Paul exerçait une telle influence : *deux cent soixante-seize personnes* (*B* ajoute : *environ*). En effet, c'était la quatrième fois qu'il prenait la parole dans cette périlleuse navigation (v. 10, 21, 31, 33); d'abord, il ne fut pas écouté, mais, par degrés, sa parole devint si puissante, qu'on lui obéissait comme s'il eût été le capitaine du navire. Ainsi ce fut lui qui sauva ses compagnons de voyage. (v. 24.) Quelle manifestation de l'influence que peut exercer un grand caractère animé de l'Esprit de Dieu! Et qui pourrait dire les impressions religieuses produites dans les âmes pour leur salut éternel!

4. Le sens du mot que nous rendons par *blé* est bien celui de tout produit de la moisson, froment, seigle, orge, etc. Mais il s'étend aussi au blé déjà préparé pour la nourriture et signifie *farine, pain, aliments*. Ce qu'on *jeta à la mer* dans ce dernier moment fut sans doute le reste de la cargaison (v. 18, note), car les vaisseaux d'Egypte amenaient beaucoup de céréales en Occident. On y a vu, à tort, les provisions de bouche qui restaient encore après qu'on se fut *rassasié*. C'eût été une folie de jeter les aliments à la mer, puisqu'on ne savait quand on descendrait à terre et si l'on y trouverait à

40 vaisseau, s'ils le pouvaient[1]. — Et ayant coupé les câbles des ancres,
ils les abandonnèrent à la mer, déliant en même temps les attaches
des gouvernails ; et ayant mis au vent la voile d'artimon, ils cinglèrent
41 vers la plage[2]. — Mais étant tombés dans un endroit qui avait la
mer des deux côtés, ils échouèrent le vaisseau ; et tandis que la proue,
se trouvant engagée, demeura immobile, la poupe se rompait par la
42 violence des vagues[3]. — Or les soldats délibérèrent de tuer les
prisonniers, de peur que quelqu'un d'eux, s'étant échappé à la nage,
43 ne s'enfuît. — Mais le centenier, voulant sauver Paul, les empêcha
d'exécuter ce dessein, et ordonna à ceux qui savaient nager de se
44 jeter à l'eau les premiers et de gagner la terre, — et aux autres de
se mettre, qui sur des planches, qui sur quelques épaves du vaisseau.
Et ainsi il arriva que tous se sauvèrent à terre[4].

manger. Ces aliments d'ailleurs ne représentaient pas un poids qui pouvait faire sombrer le navire.

1. Le *jour*, si impatiemment attendu, vint enfin, et qu'est-ce qui s'offrit à la vue? Une *terre inconnue*, mais qui présentait *un golfe*. Ce golfe était très probablement celui qui est appelé aujourd'hui la baie de Saint-Paul et qui s'ouvre vers le nord-est. Les navigateurs *apercevaient* de plus, au fond de ce golfe, non des rochers ou de hautes falaises, mais *une plage*, où l'on pouvait aborder. Ce fut un premier rayon d'espérance ; aussi *délibéraient-ils* de *pousser le vaisseau* dans cet abri, *s'ils le pouvaient*, car la tempête durait encore. Au lieu de *pousser* le vaisseau, *B* porte : *sauver*, mettre à l'abri. — Il faut remarquer, ici et dans les versets suivants, avec quelle exactitude de détails Luc nous peint le naufrage.

2. Ils disposent toutes les parties du vaisseau de manière à *cingler vers la plage* qu'ils avaient aperçue au fond du golfe. D'abord, *ils abandonnent à la mer* toutes *les ancres*, dont quelques-unes, celles de la proue (v. 30), étaient encore une charge pour le vaisseau ; puis ils rendent libres les *gouvernails* qu'on avait liés, afin qu'ils ne fussent pas brisés par la tempête (les grands navires avaient, chez les anciens, deux gouvernails) ; enfin ils déploient au vent *la voile d'artimon*, qu'on avait carguée avec toutes les autres. (v. 17.) Ce terme *d'artimon* ne se lit pas ailleurs. C'est évidemment le nom d'une voile ; les uns la placent à l'arrière du vaisseau, selon le sens que ce mot a encore en français et en italien, où l'*artimon* est le mât le plus rapproché de la poupe. D'après Breusing, il s'agirait, au contraire, d'une voile fixée à l'avant du vaisseau et qui était la plus propre à le pousser vers le golfe.

3. Il faut remarquer l'emploi du verbe actif : *ils échouèrent* le vaisseau. Ce fut probablement le résultat d'une soudaine décision que les marins prirent, quand ils aperçurent ce banc de sable en partie recouvert par les flots ; c'est ce que signifie *un endroit ayant la mer des deux côtés*. Ce terme ne peut s'entendre d'un chenal donnant accès au golfe. Ils espéraient sans doute que le navire, se fixant tout entier sur le sable, pourrait y attendre la fin de la tempête. Par malheur, la proue seule *s'y engagea* et *demeura immobile*, tandis que la poupe se rompait *par la violence des vagues*. Le naufrage était dès lors inévitable.

4. Le dessein meurtrier des *soldats* s'explique par la responsabilité qui pesait sur leur chef et sur eux au sujet des prisonniers. *Mais le centenier*, qui estimait et aimait Paul, dont évidemment il subissait l'influence (v. 36, note), était bien éloigné de partager l'avis des soldats. Il *voulait sauver Paul*, quoi qu'il en pût résulter, et ainsi les autres prisonniers furent, une seconde fois, sauvés pour l'amour de lui. (v. 24.) Le centenier *ordonna* donc à ceux qui *savaient nager de se jeter à l'eau les premiers*. On s'est demandé pourquoi il fallait nager, puisque le vaisseau touchait à une langue de terre. C'est que c'était là un promontoire sous-marin, couvert par les eaux, à une assez grande distance de la terre. Voilà pourquoi aussi *le reste* des passagers ne se sauvèrent que *sur des*

D. 1-15. PAUL A MALTE. DE MALTE A ROME. — 1° *Séjour à Malte.* — *a*) *L'accueil des habitants.* Parvenus sur la terre ferme, ils apprennent qu'ils sont dans l'île de Malte. Les indigènes les reçoivent avec une rare humanité, les réunissant autour d'un grand feu. (1, 2.) — *b*) *Paul considéré comme un malfaiteur et comme un dieu.* L'apôtre ramassant un fagot de bois mort pour le jeter dans le brasier, une vipère en sort, le mord et reste suspendue à sa main. A cette vue, les habitants sont convaincus qu'il est un meurtrier, puisque la justice divine ne lui permet pas de vivre, après qu'il a échappé aux flots. Mais lui secoue l'animal dans le feu, et comme les spectateurs ne le voient pas enfler et tomber, ils en viennent à penser que c'est un dieu. (3-6.) — *c*) *Paul reçu chez Publius. Guérisons.* Près de là était le domaine de Publius, qui accorda à Paul et à ses compagnons une hospitalité de trois jours. Paul guérit par l'imposition des mains le père de Publius, malade de la dysenterie. Les autres malades de l'île viennent à lui et sont guéris. De grands honneurs sont rendus à Paul et à ses compagnons, et, à leur départ, ils sont pourvus de ce dont ils ont besoin. (7-10.) — 2° *Voyage de Malte à Rome.* Après un séjour de trois mois, ils prennent passage sur un navire alexandrin, à l'enseigne des Dioscures, qui avait hiverné dans l'île. Ils gagnent Syracuse, où ils passent trois jours. En louvoyant, ils atteignent Reggio, et de là, grâce au vent du midi, ils arrivent en deux jours à Pouzzoles. Ils y trouvent des frères et restent une semaine avec eux, puis se mettent en route pour Rome. Les frères de cette ville, apprenant l'arrivée de Paul, viennent à sa rencontre. En les voyant, Paul rend grâces et prend courage. (11-15.)

Et après avoir été sauvés, nous reconnûmes alors que l'île s'appe- XXVIII
lait Malte[1]. — Et les barbares nous montrèrent une humanité peu 2
ordinaire ; en effet, ayant allumé un grand feu, ils nous en firent tous
approcher, à cause de la pluie qui s'était établie, et à cause du froid[2].
— Mais Paul, ayant ramassé une certaine quantité de bois sec et l'ayant 3
mis sur le feu, une vipère en sortit, par l'effet de la chaleur, et s'attacha
à sa main. — Et quand les barbares virent la bête suspendue à sa 4
main, ils se dirent les uns aux autres : Assurément cet homme est un
meurtrier, puisque, après qu'il a été sauvé de la mer, la Justice n'a

planches ou des *épaves* (gr. *des choses quelconques*) *du vaisseau;* mais *tous* furent sauvés. Ainsi s'accomplit la miséricordieuse promesse que Dieu avait faite à son fidèle serviteur (v. 22), et tous les passagers furent témoins de la vérité de la parole prononcée par ce prisonnier qui les avait plusieurs fois encouragés durant la tempête.

1. Cette île, célèbre dans l'histoire, est située au sud de la Sicile. Nos naufragés ne la *reconnurent* qu'après y *avoir été sauvés* (le verbe grec composé d'une particule signifie *entièrement sauvés*). La constatation qu'ils étaient à Malte leur causa sans doute de la joie, car ils étaient peu éloignés de l'Italie, tandis que, durant la tempête, ils avaient craint d'être jetés bien loin sur les côtes de l'Afrique. (27 : 17, 2e note.) En même temps, ce fut pour eux tous la confirmation de la prédiction de Paul. (27 : 26.) La suite du récit de Luc (v. 11, 12) nous fait écarter l'hypothèse d'après laquelle Paul aurait abordé dans une île qui porte aujourd'hui le nom de Meleda et se trouve sur la côte de l'Illyrie. — Le texte reçu porte (*majusc.* récents) : *ils reconnurent.* Luc, présent à toutes ces scènes, les raconte à la première personne du pluriel.

2. Ces insulaires n'étaient point *barbares* dans le sens qu'on attache aujourd'hui à ce mot, puisqu'ils témoignèrent aux naufragés une *peu ordinaire humanité* (gr. *philanthropie*) ; mais alors on appelait ainsi tous les *étrangers* qui ne

5 pas permis qu'il vécût [1]. — Lui donc, ayant secoué la bête dans le
6 feu, n'en éprouva aucun mal. — Eux cependant s'attendaient à ce
qu'il enflerait ou tomberait mort subitement. Mais ayant attendu
longtemps, et voyant qu'il ne lui arrivait rien d'extraordinaire, ayant
changé de sentiment, ils disaient que c'était un dieu [2].
7 Or, aux environs de ce lieu, se trouvaient des terres qui apparte-
naient au premier personnage de l'île, nommé Publius, qui nous re-
8 çut et nous logea amicalement durant trois jours [3]. — Or il arriva
que le père de Publius était au lit, malade de la fièvre et de la dy-
senterie. Paul étant entré auprès de lui, et ayant prié, le guérit en
9 lui imposant les mains. — Cela étant donc arrivé, les autres habitants
de l'île qui étaient malades vinrent aussi, et ils étaient guéris [4]. —
10 Ils nous rendirent aussi de grands honneurs, et, à notre départ, ils
nous pourvurent de ce qui nous était nécessaire [5].
11 Or au bout de trois mois nous nous embarquâmes sur un vaisseau
d'Alexandrie qui avait passé l'hiver dans l'île, et qui portait pour
12 enseigne les Dioscures [6]. — Et ayant abordé à Syracuse, nous y de-

parlaient ni grec ni latin. L'île de Malte était habitée par des colons d'origine phénicienne et carthaginoise.

1. La *vipère*, ranimée par la *chaleur* du feu, s'élança sur la main de Paul et y resta *suspendue* par une morsure que les insulaires jugèrent aussitôt mortelle; ils en concluent que *la Justice* (qui était à leurs yeux une divinité) *n'a pas permis que cet homme*, à peine échappé du naufrage, *vécût*. Les verbes sont au passé, pour marquer que sa mort était certaine à leurs yeux. Ils en concluent aussi que ce malheureux devait être un criminel, un *meurtrier*.

2. Ils virent dans ce fait une délivrance miraculeuse, et c'est assurément ce que Luc a voulu raconter. Dès lors, passant brusquement d'un extrême à l'autre, comme le font les peuples enfants, *ils disaient que Paul était un dieu*, c'est-à-dire une divinité apparue sous forme humaine. Nous avons vu un exemple d'un pareil changement de sentiment, 14 : 11 et 19.

3. Ce *Publius, premier de l'île*, était un grand personnage indigène (13 : 50; 25 : 2; 17 : 4), plutôt qu'un magistrat romain. Il est douteux qu'un légat du gouverneur de la Sicile, dont relevait Malte, fût établi à demeure dans l'île. *Publius* n'était chez les Romains qu'un prénom, qui n'aurait pas suffi pour désigner un fonctionnaire. Publius avait entendu parler de Paul par le centenier qui l'avait sous sa garde ou par la rumeur publique. De là son *amicale* hospitalité envers ce prisonnier et ses amis, y compris le centenier. C'est sans doute ce que Luc entend par *nous*, car Publius n'aura pas reçu dans sa maison les deux cent soixante-seize naufragés qui voyageaient avec Paul.

4. La *prière* et l'*imposition des mains* étaient les moyens par lesquels Paul opérait ces remarquables guérisons. Les prières de l'apôtre et le nom de Jésus-Christ prononcé sur les malades étaient, pour ces insulaires païens, une prédication rendue plus puissante encore par les guérisons opérées. Et comme Paul ne perdait aucune occasion d'annoncer l'Evangile, on peut supposer que son séjour de trois mois dans l'île de Malte (v. 11) eut, pour beaucoup d'âmes, des résultats bien plus importants que la guérison des malades. C'est ce qu'indique le verset suivant.

5. Pleins de reconnaissance pour les bienfaits reçus par le moyen de ces étrangers, les Maltais, qui avaient eu occasion de les connaître, les comblèrent d'honneurs, et comme ils savaient que, dans leur naufrage, ils avaient tout perdu, ils exercèrent à leur égard une généreuse charité, en les pourvoyant de ce qui leur était *nécessaire* pour continuer leur voyage. Comme la direction de Dieu se

La note 6 est à la page suivante.

meurâmes trois jours. — De là, en longeant la côte, nous arrivâmes à 13
Reggio. Et un jour après, le vent du sud s'étant levé, nous vînmes
en deux jours à Pouzzoles[1] ; — où ayant trouvé des frères, nous 14
fûmes priés de demeurer avec eux sept jours : et ainsi nous vînmes
à Rome[2]. — Et de là les frères, ayant appris ce qui nous con- 15
cernait, vinrent au-devant de nous jusqu'au forum d'Appius, et aux
Trois-Tavernes[3] ; et Paul les voyant, rendit grâces à Dieu, et prit
courage[4].

E. 16-31. Paul a Rome. — 1° *Paul convoque les Juifs de Rome et leur explique les motifs de son arrivée.* — *a*) *Position de l'apôtre à Rome.* Il est remis par le centenier au préfet du prétoire et reçoit la permission de demeurer en son particulier avec un soldat pour le garder. (16.) — *b*) *Ses explications aux Juifs.* Au bout de trois

manifeste à chaque pas envers ses serviteurs !

6. Pour la seconde fois (27 : 6), le centenier trouve un *vaisseau d'Alexandrie* frété pour l'Italie et y embarque ses prisonniers ; cette circonstance s'explique par le fait que l'Egypte expédiait ses blés et ses autres produits dans tout l'Occident et surtout à Rome. L'exact historien des Actes fait encore deux remarques sur ce vaisseau : d'abord qu'il avait *hiverné* à Malte et ainsi échappé à la tempête ; puis, qu'il avait *pour enseigne* les *Dioscures*, Castor et Pollux, deux fils de Jupiter, que l'antiquité honorait comme les patrons des marins. L'enseigne du vaisseau était une image peinte ou sculptée à la proue, comme cela se voit encore aujourd'hui sur maint navire.

1. Le vaisseau toucha d'abord à *Syracuse*, grande ville commerçante située sur la côte orientale de la Sicile. Il y resta *trois jours*, ayant sans doute des marchandises à y déposer. De là, *en longeant la côte* de Sicile, ils arrivèrent à *Reggio*, petite ville située au sud de l'Italie, sur le détroit de Messine. Le verbe que nous rendons par *contourner*, *longer la côte*, signifie proprement *aller autour*. De Syracuse à Reggio, la navigation pouvait se faire en droite ligne, sans suivre la côte. Mais il eût fallu pour cela *le vent du sud*, qui ne se leva que *le lendemain*. Grâce à ce vent, *deux jours* suffirent à nos voyageurs pour arriver à *Pouzzoles*, près de Naples. Pouzzoles servait de port à Rome. La plupart des vaisseaux d'Egypte, de Syrie et d'Espagne y déposaient leurs marchandises, parce que la navigation le long des côtes du Latium présentait des difficultés.

2. A Pouzzoles, Paul et ses amis eurent la joie de *trouver des frères*, qui les invitèrent à demeurer auprès d'eux toute une semaine. Ce fut là une grande consolation pour eux dans ce triste voyage. Mais Paul était prisonnier ; comment put-il obtenir du centenier l'autorisation de rester là si longtemps ? Plusieurs exégètes s'expliquent ce fait par l'affection que l'apôtre avait inspirée à cet officier, sur lequel il avait acquis une grande influence, comme le prouvent divers incidents du voyage. Cette opinion est très probable. On peut toutefois supposer aussi que le centenier, devant conduire à pied ses prisonniers de Pouzzoles à Rome, avait quelques préparatifs à faire pour ce voyage. *Et ainsi*, ajoute Luc, après cette douce visite aux frères de Pouzzoles, *nous vînmes à Rome*.

3. Les *frères* de Rome purent apprendre l'arrivée de l'apôtre pendant les sept jours qu'il avait passés à Pouzzoles ; et aussitôt un certain nombre des membres de l'Eglise se mirent en route pour aller au-devant de lui. Les uns, partis les premiers, vinrent jusqu'au *Forum* ou *Marché d'Appius*, village éloigné de Rome de 43 milles (63 km. 55) ; les autres jusqu'aux *Trois-Tavernes*, qui se trouvaient sur la route, à 34 milles (50 km. 25) de la capitale. On comprend le zèle et l'amour avec lesquels ces chrétiens de Rome entreprirent ce petit voyage, afin de voir plus vite le grand apôtre, que plusieurs connaissaient déjà (Rom. 16), et dont ils avaient lu et relu la lettre immortelle adressée par lui à leur Eglise !

4. « Combien il était naturel que Paul, pour qui Rome avait été le but longtemps désiré de son activité (19 : 21 ; 23 : 11 ; Rom. 1 : 10), à la vue de ces frères qui lui apportaient l'expression de l'amour de

jours, il invite les principaux d'entre eux à venir le voir et leur dit que, sans avoir rien commis contre les institutions de son peuple, il a été livré par les Juifs de Jérusalem entre les mains des Romains ; qu'il en a appelé à l'empereur mais ne veut pas se plaindre de ses compatriotes, qu'il est prisonnier pour l'espérance d'Israël. (17-20.) — c) *Réponse des Juifs.* Ils disent n'avoir reçu de Judée aucun rapport relatif à Paul. Ils seront heureux de l'entendre sur une secte partout contredite. (21, 22.) — 2° *Paul prêche l'Evangile aux Juifs.* Un jour ayant été fixé, les Juifs viennent nombreux chez Paul. Du matin au soir il leur annonce le royaume de Dieu, leur démontrant par la loi et les prophètes que Jésus est le Sauveur. Les uns se laissent persuader, les autres demeurent incrédules. Comme ils se séparent en désaccord, Paul leur applique une parole d'Esaïe, et leur déclare que le salut de Dieu est envoyé aux païens. Ils s'en vont en contestant. (23-29.) — 3° *Paul deux ans captif à Rome.* Il demeure deux ans entiers dans une maison qu'il a louée, reçoit ceux qui viennent à lui et prêche avec liberté le royaume de Dieu et ce qui concerne le Seigneur Jésus. (30-31.)

16 Et quand nous fûmes arrivés à Rome, le centenier remit les prisonniers au préfet du prétoire [1] ; mais à Paul il fut permis de demeurer en son particulier, avec le soldat qui le gardait [2].

17 Or il arriva que, trois jours après, Paul convoqua les principaux des Juifs ; et quand ils furent réunis, il leur disait [3] : Hommes frères,

leur Eglise, fit monter vers Dieu ses ardentes *actions de grâces*, et dans ce moment si sérieux se sentît animé d'un nouveau *courage* pour l'avenir de sa vie et de sa vocation! » *Meyer.*

1. Le *préfet du prétoire* (gr. *chef du camp*) était le capitaine général de la garde prétorienne ou garde du corps de l'empereur ; c'est à lui qu'était confié le soin de mettre en sûreté les prisonniers. Il y avait en général deux officiers de ce grade ; si Luc ne parle que d'un, c'est que, à l'époque où nous transporte notre récit, et jusqu'au printemps de l'an 62, il n'y en eut temporairement qu'un seul, qui était alors le noble Burrhus. L'historien Mommsen a émis l'idée qu'il fallait traduire ce titre, avec le manuscrit latin Gigas, par *chef du camp des étrangers.* C'était un corps composé de centurions détachés des légions des provinces, à qui incombaient des fonctions de police, spécialement les enquêtes sur les prévenus. Leur camp se trouvait sur le mont Caelius. Mais leur existence n'est établie, d'une manière certaine, qu'à partir du deuxième siècle. — Les mots : *le centenier remit les prisonniers au chef du camp* manquent dans *Sin.*, *B*, *A*, quelques *minusc.*, diverses versions anciennes ; ils sont supprimés par la plupart des critiques ; mais ils se lisent dans les *majusc.* récents et tous les témoins du texte occidental. Il est d'ailleurs difficile d'admettre qu'un renseignement aussi précis et qui a tous les caractères de la vérité ait été ajouté au texte à une époque plus récente. Aussi, avec de Wette, Meyer, et d'autres, croyons-nous que ce trait du récit est authentique.

2. Cette faveur si précieuse à l'apôtre pour l'exercice de son ministère, il la dut sans doute, soit au rapport de Festus, qui le déclarait innocent (25 : 25 ; 26 : 31), soit à la recommandation du centenier, qui put rendre un si bon témoignage à la conduite de ce prisonnier et même déclarer que c'était à lui que tous les passagers avaient dû leur salut dans la tempête. (27 : 30-36.) Cependant Paul était *gardé par un soldat* et lié à ce soldat par une chaîne (v. 20 ; 22 : 30, note.) Vraie souffrance pour un homme de son caractère et de son activité.

3. Si Paul avait été libre, il se serait rendu auprès de ces *principaux des Juifs* (présidents de synagogue, etc.), et il leur aurait annoncé l'Evangile dans leurs assemblées. Prisonnier, il doit les prier de venir auprès de lui pour entrer en relation avec eux, selon son grand principe de s'adresser tout d'abord à son peuple. (13 : 5, 14, notes ; Rom. 1 : 16.) Quant à ce premier discours de l'apôtre, il est naturel qu'il ait un caractère apologétique. Arrivant à Rome prisonnier, ce seul fait pouvait le rendre fort suspect aux yeux de ses concitoyens juifs ; en outre, ceux-ci pouvaient avoir reçu de Jérusalem des rapports faux à son sujet. (v. 21.) Il lui

quoique je n'eusse rien commis contre le peuple ni contre les coutumes
de nos pères, fait prisonnier à Jérusalem, j'ai été livré entre les mains
des Romains, — qui, après m'avoir interrogé, voulaient me relâcher, 18
parce qu'il n'y avait rien en moi qui méritât la mort. — Mais les 19
Juifs s'y opposant, j'ai été contraint d'en appeler à César, sans que
j'aie aucun dessein d'accuser ma nation [1]. — C'est donc pour ce sujet 20
que j'ai demandé à vous voir et vous parler; car c'est à cause de
l'espérance d'Israël que je suis lié de cette chaîne [2].

Et eux lui dirent : Nous n'avons point reçu de lettres de Judée à 21
ton sujet; et il n'est venu non plus aucun frère qui ait rapporté ou
dit aucun mal de toi [3]. — Or nous estimons juste d'entendre de toi- 22
même ce que tu penses ; car, à l'égard de cette secte, il nous est
connu qu'on la contredit partout [4]. — Et lui ayant assigné un jour, 23

importait donc de gagner leur confiance, afin de pouvoir leur faire du bien. C'est à cela que tendent les paroles suivantes. — Cette première entrevue avec les Juifs eut lieu *trois jours après* l'arrivée de Paul à Rome; durant ce temps, il entra sans doute en diverses relations avec l'Eglise chrétienne, dont il avait déjà vu plusieurs membres. (v. 15.) Au premier abord, on est étonné que Luc passe sous silence les rapports de l'apôtre avec l'Eglise qu'il avait depuis si longtemps le désir de voir. Mais toute cette fin du livre des Actes est si abrégée !

1. Ainsi Paul affirme son innocence, d'abord à l'égard de *son peuple* et des *coutumes des pères*. Livré injustement *entre les mains des Romains* et conduit par eux à Césarée, ceux-ci reconnurent qu'il n'y avait d'ailleurs *rien en lui qui méritât la mort*, et ainsi ils l'auraient *relâché*, sans *l'opposition des Juifs*, qui le *contraignit d'en appeler à César*. Mais cet appel à César, ajoute Paul avec une grande délicatesse, avait exclusivement pour but sa propre défense, et en venant à Rome, il n'avait *aucun dessein d'accuser sa nation* auprès de l'autorité romaine, malgré les injustices dont il avait été l'objet. Ces faits, qui devaient gagner la confiance des Juifs de Rome confirment, avec quelques légères divergences, et complètent le récit précédent de Luc sur le procès de l'apôtre. (25 : 11, 12, 25; 26 : 31, 32.)

2. L'apôtre conclut *donc* que le but de cette entrevue qu'il a provoquée était d'entrer en relation avec ses auditeurs (*vous voir et vous parler*). Et de leur côté, ils pouvaient répondre à son désir avec d'autant plus de confiance, que, s'ils le voyaient *lié* (gr. *entouré*) *de cette chaîne*, c'était uniquement *à cause de l'espérance d'Israël*, cette grande espérance qui était commune à toute la nation. (Comp. 26 : 6, 7, note.)

3. On a trouvé étrange que les Juifs de Rome n'eussent rien appris du procès de Paul ni par des *lettres de la Judée* ni par l'arrivée de quelque *frère*. Mais, avant l'appel à César, auquel l'apôtre recourut à la dernière extrémité (25 : 10), les Juifs de Palestine, qui espéraient retenir sa cause ou se défaire de lui en le tuant (25 : 3), ne songeaient nullement qu'il irait à Rome, et ils n'avaient aucun intérêt à instruire de cette affaire les Juifs de cette ville. Et après l'appel de l'apôtre, il s'écoula peu de temps jusqu'à son départ (25 : 13 ; comp. 27 : 1); des rapports de la Judée n'auraient guère pu précéder Paul à Rome, car les communications étaient lentes et difficiles ; le récit de la navigation de Paul au chapitre précédent, la présence à Malte de ce vaisseau d'Alexandrie, qui avait passé tout l'hiver dans l'île, le prouvent assez. (28 : 11.)

4. La pensée de ces Juifs est donc celle-ci : Nous n'avons rien appris de défavorable à ton sujet ; et quoique nous te voyions en prison, *nous estimons juste d'entendre de toi-même* ce que tu auras à nous dire sur ton enseignement ; *car*, ajoutent-ils, *quant à cette secte* (voir sur ce mot 24 : 14, note), à laquelle nous savons que tu appartiens, nous savons aussi qu'*on la contredit partout*. Raison de plus de t'expliquer avec nous. Ils veulent paraître neutres dans la cause de Paul et du christianisme. — Beaucoup d'exégètes ont tiré

ils vinrent à lui, en plus grand nombre, dans son logis ; et depuis le
matin jusqu'au soir, il leur exposait le royaume de Dieu, rendant té-
moignage, et cherchant à les persuader, par la loi de Moïse et par
24 les prophètes, de ce qui regarde Jésus[1]. — Et les uns étaient persua-
25 dés par ce qu'il disait ; mais les autres ne croyaient point. — Et n'étant
pas d'accord entre eux, ils se retiraient, après que Paul leur eut dit
une seule parole[2] : C'est avec raison que l'Esprit-Saint a parlé à nos
26 pères, par Esaïe le prophète, disant[3] : — « Va vers ce peuple et dis :
Vous entendrez de vos oreilles, et vous ne comprendrez point ; et en
27 regardant, vous regarderez, et vous ne verrez point. — Car le cœur
de ce peuple s'est engraissé ; et ils ont ouï difficilement des oreilles, et
ils ont fermé leurs yeux ; de peur qu'ils ne voient des yeux, et qu'ils
n'entendent des oreilles, et qu'ils ne comprennent du cœur, et qu'ils
28 ne se convertissent, et que je ne les guérisse[4]. » — Sachez donc que
ce salut de Dieu a été envoyé aux païens ; et eux l'écouteront[5].

de cette réponse des Juifs la conclusion étrange qu'ils n'avaient aucune connaissance de l'Eglise chrétienne de Rome. L'école de Tubingue et beaucoup d'interprètes actuels nient pour cette raison la vérité de tout le récit. Il est inadmissible que ces Juifs ignorassent qu'il y avait une Eglise à Rome. L'épître aux Romains montre qu'il y avait dans cette Eglise une forte proportion de Juifs. (ch. 14.) S'ils la passent sous silence, et s'ils parlent du christianisme comme d'une secte qui rencontre une universelle contradiction, c'est que, par prudence, ils évitent de se prononcer. N'était-ce pas là entre eux et Paul une question brûlante, qui devait bientôt les diviser ? (v. 28.) De Wette dit à ce sujet : « Comme Luc venait de parler de l'Eglise de Rome (v. 15), il ne lui est probablement pas même venu à l'idée qu'on pût inférer de la réponse des Juifs qu'ils ignoraient une chose si connue à Rome. »

1. Au jour fixé, ils vinrent *en plus grand nombre* que la première fois *dans son logis*. (v. 16.) Le mot grec peut signifier que Paul logeait chez un ami qui lui donnait l'*hospitalité*, tandis qu'au v. 30 il est question d'un appartement *loué*. Quoi qu'il en soit, l'apôtre profite, avec son zèle habituel, de cette occasion pour *exposer le royaume de Dieu*, avec la clarté et la force d'un *témoignage*, bien propre à *persuader*. Ce n'est pas sans dessein que Luc accumule tous ces termes. Et naturellement le grand objet de cette prédication était *ce qui regarde Jésus*, le Sauveur. Enfin, comme ses auditeurs sont des Juifs qui croient les Ecritures de l'Ancien Testament, Paul emprunte ses démonstrations à la *loi de Moïse* et aux *prophètes*, comme il le faisait toujours en pareil cas. (24 : 14 ; 26 : 22.) — Le travail de l'infatigable apôtre avait lieu *du matin jusqu'au soir*, car ses auditeurs se succédaient sans doute ; plusieurs aussi ne se lassaient pas plus d'écouter que lui de parler.

2. Conmme partout et toujours, cette prédication puissante *persuadait les uns*, tandis que *les autres ne croyaient point*. (Les verbes à l'imparfait indiquent une lutte prolongée entre la foi et l'incrédulité.) Enfin, *en désaccord les uns à l'égard des autres*, ils se *retiraient* (imparfait) lentement, écoutant *Paul* qui *leur disait* encore *une seule parole*, parole finale et d'une immense importance, adressée à ceux qui n'avaient pas cru.

3. *C'est avec raison*, ou plutôt (gr.) *bien, très bien* (comme Math. 15 : 7), *a dit l'Esprit saint*. Ainsi, aux yeux de Paul, c'est bien le Saint-Esprit qui, *par Esaïe le prophète*, a prononcé la grande parole, dont la citation va terminer ses discours à ces Juifs de Rome. Qui sait si ce dernier témoignage divin n'ébranla pas leur conscience ?

4. Cette citation est empruntée à Esaïe 6 : 9, 10, d'après les Septante. (Voir pour l'explication Math. 13 : 14, 15, note, et comp. Jean 12 : 40, note.)

5. *Ce salut de Dieu* (*Sin.*, *B*, *A*), que vous rejetez, en accomplissant la prophétie d'Esaïe, *a été envoyé aux païens ;* Paul

[Et quand il eut dit cela, les Juifs s'en allèrent, ayant de grandes 29
contestations entre eux [1].] — Mais Paul demeura deux ans entiers 30
dans une maison qu'il avait louée, et il recevait tous ceux qui venaient
le voir, — prêchant le royaume de Dieu, et enseignant les choses 31
qui regardent le Seigneur Jésus-Christ, avec toute liberté, et sans
être empêché [2].

le leur prêchait depuis sa conversion. *Et* (heureux contraste avec les Juifs !) *eux l'écouteront* et le recevront dans leur cœur. Ces paroles de Paul redisent aux Juifs rebelles de Rome la redoutable vérité que Jésus avait déclarée aux Juifs de Jérusalem concernant l'avenir de son règne. (Math. 21 : 43.) Et ce n'est pas ici la première fois que notre apôtre, instruit par l'expérience, les répétait à ses auditeurs israélites, qui rejetaient l'Evangile. (13 : 46 ; 18 : 6.)

1. Ce verset entier manque dans *Sin.*, *B*, *A*, et beaucoup de versions. M. Blass l'a admis dans son texte occidental.

2. *Deux ans entiers*, après les deux ans de sa prison à Césarée (24 : 27), donc quatre ans de captivité; dure épreuve pour un homme du caractère de Paul ! Mais ces derniers versets du livre des Actes nous montrent avec quelle force et quelle sérénité il supportait sa captivité ; elle ne pouvait diminuer en rien son infatigable activité. *Il recevait tous ceux qui venaient le voir* (gr. *qui entraient vers lui*), Juifs, chrétiens ou païens. On comprend avec quelle joie les croyants devaient se prévaloir de la présence du grand apôtre, pour venir écouter ses instructions. Aussi Luc, après cette importante remarque, a-t-il jugé superflu de nous parler en détail des rapports de l'apôtre avec l'Eglise de Rome. Il *prêchait le royaume de Dieu* (voir ce terme Math. 3 : 2, 2e note) et pour cela il *enseignait* les vérités qui ont pour objet le *Seigneur Jésus-Christ* (*Sin.* omet *Christ*), tout ce qu'il est, tout ce qu'il a fait et continue à faire du haut du ciel pour le salut de l'humanité déchue. Il remplissait cet apostolat *avec* une sainte *liberté* (gr. *assurance, hardiesse*) ; par une direction providentielle de Dieu, il ne lui survenait du dehors *aucun empêchement*. Voir sur cette fin du livre des Actes, l'Introduction, p. 314 et suiv.

ERRATA

Page 11, ligne 7 d'en bas, *au lieu de :* évangile? *lisez :* évangile.

Page 14, ligne 11-13, *lisez :* Jean s'y trouvait encore lors du concile apostolique qui eut lieu vers l'an 50. (Act. 15; Gal. 2 : 9.)

Page 24, ligne 15, *au lieu de :* la conservera, *lisez :* le conservera.

Page 27, ligne 11 d'en bas, *retranchez les mots :* à Rome.

Page 57, colonne B, ligne 21, *lisez :* (Comp. 1 : 1, 1re note.)

Page 76, ligne 1, *au lieu de :* toi, [1] femme? *lisez :* toi, femme[1]?

Page 137, ligne 4 du texte, *au lieu de :* Et vous, ne voulez-vous point aussi vous en aller? *lisez :* Voulez-vous, vous aussi, vous en aller?

Page 137, colonne B, ligne 17 d'en bas, *lisez: Voulez-vous, vous aussi, vous en aller?*

Page 172, au bas de la colonne B, *lisez :* 4. La note 4 est à la page suivante.

Page 182, colonne A, ligne 7 d'en haut, *lisez :* mercenaire qui.

Page 189, colonne B, ligne 12 d'en bas, *retranchez les mots :* de ses disciples.

Page 200, ligne 1, titre de l'analyse, *lisez :* Conséquences.

Page 229, ligne 2 du texte, *lisez :* il y a beaucoup de demeures.

Page 230, colonne A, lignes 4 et 17, *lisez : beaucoup de demeures.*

Page 231, colonne B, ligne 12, *lisez :* commencement.

Page 269, colonne A, ligne 5, *au lieu de :* Job 5 : 16, *lisez :* Job 6 : 16.

» » ligne 14, *au lieu de* Math. 26 : 86, *lisez :* Math. 26 : 36.

Page 416, colonne A, ligne 19 d'en bas, *lisez :* 2. *La terrasse de la maison* (gr.) *le toit.*

Page 466, colonne B, ligne 4, *lisez :* un de ses affluents appelé Gangas.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Le plus grand chiffre indique la page, le plus petit la note.

Adoration 100, 1.
Anciens 427, 4 ; 451, 3 ; 455, 2 ; 459, 1.
Anne 271, 2, 5.
Antioche de Syrie 425, 1.
Apollos 485, 2, 3 ; 486, 1, 2.
Aquilas 480, 2 ; 483, 4 ; 486, 1.
Ascension 135, 3 ; 260, 2 ; 294, 1 ; 337, 1, 3.

Baptême 84, 2 ; 351, 2 ; 487, 3 ; 488, 2.
Barnabas 368, 2.

Cène 134, 4 ; 226, 2.
Césarée 403, 6.
Chair 60, 3 ; 85, 1.
Chronologie de la vie de Jésus 80, 1.
Cilicie 406, 6.
Corneille 414, 4 ; 415, 1.

Damas 405, 1 ; 406, 6.
Diable 165, 3, 4.
Diacres 378, 4 ; 379, 2 ; 380, 2.
Esprit (Saint-) 149, 2 ; 234, 2 ; 235, 1 ; 237, 3 ; 247, 3 ; 296, 2, 3 ; 335, 2, 3 ; 336, 3 ; 342, 1, 3.
Etienne (Discours d'—) 384, 2.

Fils de Dieu 45 et suiv.; 60, 3; 61, 1; 64, 1; 69, 4; 94, 3; 111, 3 ; 113, 1 ; 116, 1; 117, 2; 187, 2; 188, 3 ; 239, 1; 298, 1 ; 299, 2.
Fils d'homme 116, 2.
Foi 94, 3 ; 104, 1 ; 149, 1 ; 166, 3 ; 298, 2.
Frères de Jésus 140, 1 ; 338, 1.

Galatie 464, 2.
Gamaliel 375, 5.
Gloire 61, 1.

Hébreux 379, 1.
Hellénistes 379, 1.
Heures (Manière de compter les—) 71, 6.

Jacques, frère du Seigneur 431, 4.
Jean, l'apôtre, 9 et suiv.
Jérusalem (Visites de Paul à—) 427, 5; 454, 1 ; 484, 3 ; 499, 1.
Judas Iscariot, 136, 3 ; 138, 1, 2 ; 223, 1, 2; 225, 1, 2, 3 ; 338, 3.
Judéo-chrétiens 453, 1.
Jugement 89, 1, 2 ; 158, 1.
Juifs (Les—) 65, 1.
Justification par la foi 443, 3.

Langues (parler en—) 343, 1.
Luc 321, 322.
Lumière 56, 2 ; 156, 2.

Marc (Jean—) 430, 5 ; 462, 2.
Mort de Jésus (Jour de la—) 216, 1.

Naissance (Nouvelle—) 83, 2.
Nicodème 82, 1, 2 ; 151, 1 ; 289, 1.
Nom (Au — de Jésus) 233, 2.

Paraclet 234, 2.
Parole (La) 54, 2.
Paul 436, 4.
Pentecôte 341, 1.
Pierre 72, 1 ; 137, 4; 228, 1-4; 303, 1, 2 ; 305, 1, 2, etc.
Préexistence 53, 1; 62, 2; 87, 1; 168, 3; 169, 2; 188, 3.
Prescience de Jésus 136, 3.
Prière 233, 2.

Résurrection des morts 114, 1; 117, 1
Romain (Citoyen—) 470, 1.
Royaume de Dieu 83, 2; 277, 3.

Sanhédrin 362, 1 ; 373, 5.
Sabbat 111, 1 : 145, 1.
Sainteté de Jésus 166, 2.
Samarie 95, 3 ; 97, 3 ; 167, 1 ; 397, 1.
Saul (Conversion de—) 404, 1 ; 408, 4.

Tabernacles (Fête des—) 139, 3; 148, 2, 3.
Tarse 406, 6.
Temple 80, 1 ; 185, 1, 2 ; 354, 3.
Timothée 463, 1.

Vérité 63, 2 ; 162, 1 ; 231, 2 ; 252, 1.
Vie 56; 2; 231, 2.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Préface de la première édition	5
Préface de la seconde édition	7
Introduction à l'évangile de Jean	9
Evangile selon Jean	53
Introduction aux Actes des apôtres	309
Les Actes des apotres	333
Errata	556
Index alphabétique	557

BS2343 .B717 v.2
Le Nouveau Testament de notre seigneur
Princeton Theological Seminary–Speer Library
1 1012 00055 1624